

## A

**ABOUT (Nicolas)**, sénateur (Yvelines) RI puis UMP.

## NOMINATIONS

Président de la commission des affaires sociales.

Membre ès qualités du Conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance-maladie.

Membre titulaire de l'Etablissement national de Fresnes spécifiquement destiné à l'accueil des personnes incarcérées.

Membre titulaire du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 4 octobre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec M. Jean-Jacques Hyst, portant réforme du droit des successions [n° 309 (2001-2002)] (22 mai 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Successions et libéralités**.

*Proposition de loi* relative à la responsabilité civile médicale [n° 33 (2002-2003)] (25 octobre 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 24 octobre 2002) - **Responsabilité médicale**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi autorisant la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman, dite "Vénus hottentote", à l'Afrique du Sud [n° 0114 (2001-2002)]** - (29 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 740, 741) : remerciements. Causes de son intérêt pour Saartjie Baartman. Indignation provoquée par l'histoire de cette femme et par le sort actuel de son corps. Absence de réponse aux réclamations de l'Afrique du Sud. Statut de la "Vénus

hottentote". Importance symbolique pour l'Afrique du Sud. Nécessité de rendre sa dignité à Saartjie Baartman. - **Art. unique (restitution par la France à l'Afrique du Sud de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman)** (p. 743) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 du Gouvernement (allongement du délai de mise en oeuvre de la loi et précisions juridiques). Excellence des corrections apportées par la commission au texte initial. (p. 745) : portée symbolique de cette restitution.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 775, 779) : importance de la notion d'égalité des chances dans une politique en direction des personnes handicapées. Arrêts de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat consécutifs au retard de la France. Caractère méprisable pour une démocratie de rechercher des indemnités pour pallier la carence de la société. Droit à la solidarité nationale pour chaque individu. Retard en matière de solidarité nationale. Poids du préjudice matériel et social. Opposition à l'éradication des déficiences par l'avortement. Effort collectif indispensable pour compenser les déficiences des personnes handicapées. Combat indispensable du préjudice social. Réforme nécessaire de la loi de 1975. (p. 793) : organisation du débat.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Avant le titre Ier et art. 58** (p. 833) : dignité de la personne handicapée préservée par le sous-amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine (impossibilité d'accorder une indemnité au titre du handicap de l'enfant, les charges en découlant étant assurées par la solidarité nationale) déposé sur l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées). (p. 835) : respect indispensable de la dignité de tout être humain. Favorable à l'indemnisation du préjudice subi par les seuls parents. (p. 836) : nécessité d'en revenir à l'amendement n° 15 de la commission. Caractère inacceptable de l'arrêt Quarez et de l'arrêt Perruche. Propose la rectification de l'amendement n° 15 de la commission en intégrant les dispositions du sous-amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine. (p. 849, 851) : respect de la position de la commission. Volonté d'une loi claire. (p. 857) : remerciements aux membres de la commission des affaires sociales. Contribution de la commission des lois et de son rapporteur pour avis. Prudence indispensable - **Avant le titre Ier** (p. 858) : son amendement n° 290 : suppression de toute récupération de l'aide sociale à l'encontre des personnes handicapées vivant en établissement de rééducation fonctionnelle, en centre d'aide par le travail et en foyer de vie et compensation de celle-ci par une dotation de l'Etat ; adopté. (p. 859) : son amendement n° 291 : mention en braille sur les bulletins de vote ; retiré - **Art. Ier (droits fondamentaux - art. L. 1110-1 à L. 1110-6 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 1110-5 du code de la santé publique (accès à des soins de qualité)** (p. 864, 865) : obligation pour la société de protéger la dignité de la personne humaine. Acharnement thérapeutique. Intervient sur l'amendement n° 22 de la commission (mise en oeuvre par les professionnels de santé de tous les moyens à leur disposition pour assurer à chacun une vie digne jusqu'à la mort) - **Art. 6 (information des usagers du système de santé et expression de leur volonté - art. L. 1111-1 à L. 1111-7 du code de la santé publique)** - **Art. L. 1111-1 du code de la santé publique (droit à l'information des usagers du système de santé)** (p. 871) : intervient sur l'amendement n° 26 de la commission (réintroduction de la référence au code de déontologie supprimée par l'Assemblée nationale) - **Art. L. 1111-6-1 du code de la santé publique (défenseur des droits des malades)** (p. 878) : possibilité de modifier l'expression "défenseur des droits des malades" lors de la commission mixte paritaire - **Art. 9 bis (substitution à la dénomination "ordre" de la dénomination "conseil")** (p. 884) : demande le vote de l'amendement de suppression n° 36 de la commission - **Après l'art. 31** (p. 914) : réflexion indispensable avant l'adoption de l'amendement n° 331 de la commission (suppression du schéma régional de psychiatrie

et mise en oeuvre d'un schéma régional d'organisation sanitaire). Demande le retrait de cet amendement.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 34** (*élargissement de la mission d'évaluation de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, et modification de la composition de son conseil d'administration - art. L. 1414-1, L. 1414-2, L. 1414-3-1 et L. 1414-3-2 nouveaux, L. 1414-6, L. 1414-8 et L. 1414-9 du code de la santé publique*) (p. 953) : rôle du conseil scientifique de l'ANAES - **Après l'art. 39 ter** (p. 960) : volonté de ne pas réduire le nombre de lits hospitaliers. Intervient sur l'amendement n° 332 du Gouvernement (développement de l'hospitalisation à domicile) - **Art. 40** (*institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 4133-6 du code de la santé publique** (*mise en place d'un fonds national de la formation médicale continue*) (p. 964, 965) : danger du financement de la formation médicale continue par l'assurance maladie. (p. 968) : favorable au financement de la formation professionnelle par les fonds publics - **Après l'art. 44** (p. 977) : demande le vote de l'amendement n° 374 de M. Dominique Leclerc (sanctions en cas d'utilisation frauduleuse ou malhonnête de la qualité de pharmacien) - **Art. 49** (*office des professions d'infirmier ou d'infirmière, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste - art. L. 4391-1 à L. 4398-5 nouveaux du code de la santé publique*) - **Après l'art. L. 4393-3 du code de la santé publique** (p. 991) : intérêt de l'avis des présidents de conseils régionaux sur la réorganisation interrégionale - **Art. 52 bis** (*exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie*) (p. 1005, 1007) : crainte de dérives consécutives à la précipitation. Détermination indispensable du contenu des programmes de l'enseignement de l'ostéopathie. Problème des filières.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 57 quater** (*prise en charge psychologique par les réseaux de santé des enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide - art. L. 6321-3 nouveau du code de la santé publique*) (p. 1059, 1061) : favorable à une réécriture de l'article. Volonté de mettre en valeur l'intérêt du soutien psychologique lors de la commission mixte paritaire - **Art. 57 quinquies** (*promotion de la gynécologie médicale*) (p. 1065, 1066) : souhait de ne pas remettre en cause le diplôme de gynécologie médicale - **Après l'art. 57 septies** (p. 1074) : intervient sur les amendements identiques n° 292 de M. Serge Franchis et n° 294 de M. Dominique Leclerc (possibilité pour les techniciens de laboratoire d'effectuer des prélèvements à l'extérieur des laboratoires) - **Art. 58** (*réparation des conséquences des risques sanitaires - art. L. 1141-1 à L. 1142-28 nouveaux du code de la santé publique*) - **Après l'intitulé du chapitre II** (p. 1084) : intervient sur l'amendement n° 202 de la commission (section additionnelle : "définitions" composée d'un article définissant l'accident médical, l'affection iatrogène et l'infection nosocomiale). Interrogation sur la définition proposée pour l'infection nosocomiale - **Art. 59** (*obligation d'assurance et bureau central de tarification - titre V nouveau du livre II du code des assurances*) - **Art. L. 252-1 du code des assurances** (*obligation d'assurance - bureau central de tarification*) (p. 1108, 1109) : nécessité de clarifier la rédaction proposée par l'amendement n° 277 de la commission saisie pour avis (intervention du bureau central de tarification). Rôle du préfet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1131) : importance du travail en commission et en séance publique. Remerciements. Attente de la collaboration avec les députés lors de la CMP.

- **Proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie [n° 0171 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - Président de la commission des affaires

sociales, en remplacement de M. Alain Vasselle, rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1145, 1148) : dénonce l'acharnement du Gouvernement après la censure du Conseil constitutionnel. Conception autoritaire des relations avec les professionnels de santé. Contenu du texte et faiblesses : absence de réponse sur le mode de régulation des dépenses et sur les responsabilités respectives de l'Etat et de l'assurance maladie. Condamnation par la CNAMTS du système de régulation des dépenses du Gouvernement. Opposition du Sénat au mécanisme des lettres clés flottantes. Effet d'annonce en décalage avec les attentes des professionnels. La commission propose le rejet du texte par l'adoption d'une motion opposant la question préalable. (p. 1151) : rappelle au Gouvernement que le projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé est en navette - **Question préalable** (p. 1156, 1162) : soutient la motion n° 2 de M. Alain Vasselle tendant à opposer la question préalable. Texte sans lendemain. Refus du dialogue par le Gouvernement. Non-respect de l'ONDAM. Dérives : financement des 35 heures et contribution à la lutte contre le bioterrorisme. Confusion organisée des caisses de l'Etat et des caisses de sécurité sociale. Déresponsabilisation des acteurs. Inefficacité des textes déposés dans l'urgence.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0220 (2001-2002)]** - (19 février 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1514, 1519) : volonté de la CMP d'améliorer le texte. Satisfaction de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés par le texte adopté en CMP. Urgence conduisant à transformer la CMP en deuxième lecture. Volonté de réformer par l'intervention de la loi la jurisprudence de la Cour de cassation et celle du Conseil d'Etat. Importance des enjeux et du débat concernant l'arrêt Perruche. Sensibilité de la commission des affaires sociales aux arguments et aux craintes de la commission des lois. Refus de la prédominance de la volonté des juges sur celle de la représentation nationale. Compétence du législateur pour définir les obligations des citoyens dans l'exercice de leurs droits et libertés. Marge de manoeuvre du législateur pour réglementer la réparation en fixant des bornes à sa compétence. Absence d'atteinte au principe d'égalité devant les charges publiques par le dispositif adopté par le Parlement. Volonté du Gouvernement de ne pas faire adopter par le Parlement des mesures anticonstitutionnelles. Volonté de voter un texte débouchant sur la réforme de la loi d'orientation de 1975.

- **Hommage solennel du Sénat à Victor Hugo à l'occasion du bicentenaire de sa naissance 1802-2002** - (20 février 2002) (supplément du Journal officiel p. 19 à 23) : Victor Hugo et l'enfant.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1924) : audition de tous les partenaires sociaux par la commission. Ministre actuel plus respectueux du Parlement que le précédent - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail*) - **Art. L. 322-4-6 du code du travail** (*public visé et nature du soutien*) (p. 1942) : recours au temps partiel permis par les emplois-jeunes. (p. 1943) : demande le retrait de l'amendement n° 24 de M. Paul Blanc (report de l'âge-limite de 22 à 26 ans pour les jeunes handicapés dont le taux d'incapacité est supérieur à 50 %) - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail** (*employeurs concernés et durée du soutien*) (p. 1948) : souci de la commission de placer les jeunes en situation d'être embauchés.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 2** (*assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9,*

*L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail*) (p. 3070) : demande le renvoi de la suite de la discussion du projet de loi à la prochaine séance.

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 2 (suite)** (p. 3105) : souhaite le retrait de l'amendement n° 134 de M. Philippe Marini (non-assujettissement aux cotisations de sécurité sociale des sommes provisionnées dans le cadre des actions de formation) - **Art. 2 bis (régime de l'astreinte - art. L. 212-4 bis du code du travail)** (p. 3114, 3115) : volonté d'éviter tout abus en matière d'astreinte. Demande le retrait de l'amendement n° 34 de M. André Geoffroy (renvoi à un décret pour fixer les garanties minimales en matière d'organisation des astreintes et de compensation) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3146) : remerciements au rapporteur. Respect du dialogue social.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) - Président de la commission des affaires sociales (p. 3563, 3565) : pertinence du débat sur les relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale. Regrette l'inexistence d'un rapport commun aux ministres concernés et l'absence d'ouverture aux responsables des finances sociales. Satisfait des échanges entre la commission des finances et la commission des affaires sociales. Engagement du Gouvernement de déposer un collectif social en cas de dérive des équilibres du projet initial. Projet d'expérimentation au Sénat d'un débat thématique sur l'assurance maladie. Devoir de pédagogie envers les Français. Séparation des missions de l'Etat et de la sécurité sociale.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale [n° 0033 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 1er (partage de l'indemnisation des infections nosocomiales)** (p. 3629, 3631) : loi du 4 mars 2002 sur le droit des malades dite loi Kouchner. Progression des accidents médicaux et du montant des indemnités. Obligation de sauver le dispositif assurantiel. Mise en place du bureau central de tarification. Recommande l'adoption de l'amendement n° 4 du Gouvernement (possibilité d'auto-assurance pour les établissements publics de santé) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3636) : remerciements. Texte résultant d'une réflexion commune des malades, des professionnels de la santé et des assureurs.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 4065, 4066) : nécessité de la séparation des différentes branches de la sécurité sociale, de la compensation intégrale des exonérations de cotisations sociales, d'un suivi de l'exécution des lois de financement et de la pluriannualité des orientations de la politique de santé. Souhait d'une vie brève des éléments de transition. Nécessaire clarification des circuits financiers de la protection sociale. Souhait de la commission des affaires sociales de consacrer ses travaux d'automne au projet de loi de financement de la sécurité sociale. Favorable à un débat spécifique à chaque branche. Propositions de réforme de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale - **Art. 4 (montant du droit de consommation sur les tabacs - art. 572, 572 bis, 575, 575 A et 575 C du code général des impôts, art. L. 3511-1 et L. 3511-6 du code de la santé publique)** (p. 4115) : à titre personnel, s'abstient sur les amendements identiques n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 49 de M. Roland du Luart (retour au projet de loi du Gouvernement portant à 106 euros le minimum de perception des accises sur les cigarettes).

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 4** (p. 4157) : demande le vote de l'amendement n° 167 de la commission (insertion dans la loi de financement de la sécurité sociale de la majoration de la fraction de taxe

spéciale sur les conventions d'assurance affectée au FOREC inscrite en loi de finances) - **Art. 6 (contribution sur les dépenses de promotion des laboratoires pharmaceutiques - art. L. 245-2 et L. 245-4 du code de la sécurité sociale)** (p. 4164) : recherche d'une meilleure formulation de l'amendement n° 9 de la commission (emploi de l'expression "presse médicale", pour ne pas limiter l'exonération de la taxe prévue aux seuls journaux médicaux détenteurs d'un numéro de commission paritaire) lors de la commission mixte paritaire - **Art. 25 (par priorité) (prolongation du délai pour la signature des conventions tripartites par les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées et dépendantes - art. L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles et art. 5 de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001) - et après l'art. 39 ou après l'art. 43 (par priorité)** (p. 4213) : demande la réserve du vote sur l'article 25 et sur les amendements de M. Henri de Raincourt n° 75 (maîtrise de la dépense en agissant sur le plafond de ressources, en appliquant le recours sur successions et en mettant en oeuvre des mesures relatives au financement en établissement et à domicile), de M. Alain Gournac n° 62 (réduction du délai pour la signature des conventions tripartites), de M. Guy Fischer n° 153 (financement de l'APA en l'inscrivant dans le champ de la protection sociale et en créant un cinquième risque), de M. Philippe Adnot n° 3 (rétablissement du recours sur successions), n° 4 (plafonnement de la mise en oeuvre de l'APA) et n° 48 (relèvement de la participation des personnes classées en groupe iso-ressources 4) et de M. Michel Moreigne n° 101 (mise en place d'une dotation de solidarité pour les départements ne disposant pas de ressources suffisantes pour assurer le financement de l'APA) jusqu'à la reprise de la séance du mercredi 20 novembre, le soir ; réserve ordonnée.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 27 (tarif forfaitaire de remboursement pour les médicaments - art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale et L. 5121-1 du code de la santé publique)** (p. 4240, 4241) : rôle du patient - **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservés le 18 novembre, p. 4097) (orientations et objectifs de la politique de santé et de sécurité sociale)** (p. 4258) : demande le retrait de l'amendement n° 64 de M. Bernard Joly (suppression de la prise en compte dans le calcul du cumul de la pension de réversion et de l'avantage personnel de la majoration de pension pour enfant) - **Avant l'art. 35** (p. 4272) : nombre de bénéficiaires de l'ACAATA. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4320, 4321) : qualité du débat. Espoir de succès de la CMP. Remerciements.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0078 (2002-2003)]* - (28 novembre 2002) - Président de la commission des affaires sociales, en remplacement de M. Alain Vasselle, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 4787, 4788) : accord de la CMP. Dialogue constructif avec l'Assemblée nationale. Texte du Sénat retenu pour 22 articles. Adoption de 3 articles dans le texte de l'Assemblée nationale. Rédaction en CMP pour 8 articles. Clarification de la mission de l'office parlementaire d'évaluation des politiques de santé par la CMP. Mise en conformité au droit communautaire de l'article prévoyant la taxation des bières fortes. Poursuite indispensable de la clarification des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Prestations sociales agricoles (Budget annexe)**

- (3 décembre 2002) - Président de la commission des affaires sociales - En remplacement de M. Jean-Marc Juillard, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour les prestations sociales agricoles (p. 5120, 5121) : crise financière du BAPSA. Subvention d'équilibre. Mise à contribution des caisses de la Mutualité sociale agricole. Aide aux agriculteurs en difficulté. Prestations

familiales. Régime de retraite complémentaire obligatoire. Mensualisation du paiement des retraites. Disparition prochaine du BAPSA. Au nom de la commission des affaires sociales, recommande l'adoption des crédits du BAPSA pour 2003.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 5962) : intervient sur le rappel au règlement de M. Roland Muzeau - **Art. 4 (aménagement de la charge de la preuve en cas de harcèlement - art. L. 122-52 du code du travail)** (p. 6003, 6004) : respect de la présomption d'innocence - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6012) : engagement d'un nouveau dialogue social. Texte modéré et équilibré.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale - Deuxième lecture [n° 0106 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - Président de la commission des affaires sociales - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6124) : héritage de la loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades. Nécessaire répartition des risques entre les professionnels de santé et la solidarité nationale. Période d'observation de l'application du texte. Réajustement éventuel.

**ADNOT (Philippe), sénateur (Aube) délégué de la réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe (NI).**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux départements [n° 64 (2002-2003)]* (19 novembre 2002) - **Collectivités territoriales.**

*Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Ecologie et développement durable [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 9]* (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

*Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur sa proposition de loi [n° 64 (2002-2003)] portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux départements [n° 87 (2002-2003)]* (9 décembre 2002) - **Collectivités territoriales.**

#### INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1859, 1860) : nécessité d'une action courageuse et lucide. Priorités : libération des énergies créatrices ; simplification administrative ; décentralisation sans accroissement des disparités et de la complexité ; revalorisation du travail. Soutien au Gouvernement.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2388, 2389) : approuve la politique du Gouvernement. Nécessité d'un changement des mentalités et d'un développement de l'esprit de responsabilité. Revalorisation de l'acte de travail. Gens du voyage : nécessité d'une réflexion sur les raisons de l'importance croissante de ce mode de vie. Impunité. Incapacité d'action des forces de sécurité. Approuve la déclaration d'illégalité des rassemblements et la recherche de l'origine des fonds en l'absence des revenus légaux.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2 (assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail)** (p. 3088) : son amendement n° 17 : mesures pour favoriser le développement des heures supplémentaires pendant les trois premières années suivant la date de création de l'entreprise ; retiré - **Après l'art. 5** (p. 3126) : son amendement n° 136 : aménagement du temps de travail dans la fonction publique territoriale ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3223, 3224) : approbation du texte. Traitement des problèmes des Français et de la société au niveau optimal. Reconnaissance du Sénat comme élément essentiel s'agissant des problématiques liées aux collectivités locales. Inscription de la région dans la Constitution : affirmation d'une France harmonieuse dans son développement. Réserve sur le droit de pétition. Négation de la responsabilité de l'élu. Importance du remplacement de l'impôt par un autre impôt. Respect de trois principes : souplesse, réactivité, fonctionnalité.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3423, 3424) : votera le sous-amendement n° 264 de M. Michel Charasse, déposé sur l'amendement n° 10 de la commission des lois (inscription dans la Constitution du principe de l'interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Après l'art. 43 (par priorité)** (p. 4210, 4211) : ses amendements n° 3 : rétablissement du recours sur successions ; n° 4 : plafonnement de la mise en oeuvre de l'APA ; n° 48 : relèvement de la participation des personnes classées en groupe iso-ressources 4 ; réservés jusqu'à la reprise de la séance du mercredi 20 novembre, le soir.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Après l'art. 43 (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4277) : ses amendements n° 3, n° 4 et n° 48 ; retirés (précédemment réservés le 19 novembre, p. 4213).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4339, 4340) : maîtrise de la dépense publique et meilleur emploi de l'argent public. Exemples. Soutien à ce projet de loi.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 4** (p. 4425, 4427) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Oudin, n° I-213 : déduction fiscale pour le financement en fonds propres de sociétés créées ou reprises depuis moins de cinq ans ; et n° I-214 : exclusion de l'assiette de l'impôt sur la fortune des parts de fonds communs de placement dans l'innovation et de fonds communs de placement à risques ; retirés.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 4448) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-216 : soutien à la création d'entreprises innovantes par une réduction de l'impôt sur la fortune ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 23 (détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte d'affectation spéciale n° 902-00)**

"Fonds national de l'eau") (p. 4557, 4558) : se déclare favorable à l'amendement n° I-16 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 23) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Art. 14** (assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales) (p. 4609, 4610) : nécessité d'encadrer la déliaison des taux des taxes locales.

Deuxième partie :

### Ecologie et développement durable

- (6 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5354, 5356) : diminution des dépenses ordinaires et augmentation des dépenses en capital. Critique de l'exécution du budget de 2001 : imputation irrégulière des crédits du plan POLMAR et sous-consommation chronique des crédits soulignée par la Cour des comptes. Interrogation sur les orientations et le financement de l'ADEME. Interrogation sur l'utilité du fonds national de solidarité pour l'eau, FNSE, et sur l'absence de sa budgétisation intégrale. Nécessaire amélioration de la lisibilité du budget. Non-pertinence des indicateurs de résultats. Crainte de retard dans la mise en oeuvre de la loi organique du 1er août 2001. Nouvelles orientations satisfaisantes : promotion du développement durable suite au sommet de Johannesburg ; charte de l'environnement ; audit du ministère. Retour à la sincérité budgétaire : fin de l'utilisation politique de l'environnement et primauté des dépenses d'investissement. Avis favorable de la commission des finances à ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5373, 5374) : vigilance sur les crédits du chapitre 44-10. Non-pertinence de subventions à des associations fantaisistes. Nécessité d'un effort de maîtrise budgétaire. Transmission du rapport d'audit au Parlement.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 2002) - **Art. 56** (exonération de taxe professionnelle des investissements affectés à la recherche) (p. 5528) : son amendement de suppression n° II-131, soutenu par M. Jean-Philippe Lachenaud ; retiré.

- **Proposition de loi portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux départements [n° 0064 (2002-2003)]** - (12 décembre 2002) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 5786, 5788) : cadre législatif pour la nouvelle comptabilité départementale. Rénovation de la comptabilité publique. Expérimentation. Accord entre l'Etat, les départements et le Comité des finances locales. Modalités de vote du budget. Présentations budgétaires simplifiées. Autorisations d'engagement pour les dépenses de fonctionnement. Reprise anticipée du résultat. Inscription des dotations aux amortissements et aux provisions dans la liste des dépenses obligatoires. Mesures étendues aux services départementaux d'incendie et de secours, SDIS. Traitement comptable des subventions d'investissement. Au nom de la commission des finances, recommande l'adoption de cette proposition de loi - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5794) : remerciements.

**AILLAGON (Jean-Jacques)**, ministre de la culture et de la communication.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, ministre de la culture et de la communication dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre de la culture et de la communication**

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 0271 (2001-2002)]** - (8 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2674, 2676) : s'associe au message de sympathie adressé par le Sénat au maire de Paris. Consensus sur ce texte. Reprise d'un projet de loi déposé par le précédent gouvernement. Développement de la lecture publique. Rémunération des auteurs. Droit exclusif de l'auteur d'interdire le prêt de son livre. Rejet par le Gouvernement de l'idée d'un paiement à l'acte d'emprunt. Financement du dispositif. Elargissement de la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre : plafonnement des rabais. Affectation des recettes aux auteurs et aux éditeurs ainsi qu'au financement d'un régime de retraite complémentaire au bénéfice des écrivains et des traducteurs. Défense et promotion de la création. (p. 2688) : reprise du texte du précédent gouvernement. Importance des bibliothèques et des librairies dans le dispositif culturel. Discussion prochaine de la directive européenne sur le droit d'auteur dans la société de l'information - **Art. 1er** (rémunération au titre du prêt en bibliothèque et modalités de sa répartition) (p. 2689) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (insertion de ce dispositif dans le livre 1er du code de la propriété intellectuelle consacré au droit d'auteur) - **Art. L. 351-1 du code de la propriété intellectuelle (régime de licence légale)** (p. 2690, 2691) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction précisant le champ d'application de la licence légale et l'identité du titulaire du droit à rémunération). Demande le retrait de l'amendement n° 28 de M. Ivan Renar (prise en compte des droits des traducteurs) - **Art. L. 351-2 du code de la propriété intellectuelle (modalités de perception de la rémunération au titre du droit de prêt en bibliothèque)** : accepte l'amendement n° 3 de la commission (précision sur les critères d'octroi de l'agrément des sociétés de perception et de répartition du droit de prêt) - **Art. L. 351-3 du code de la propriété intellectuelle (assiette de la rémunération au titre du prêt en bibliothèque)** (p. 2692, 2695) : accepte les amendements de la commission n° 4 de conséquence, n° 5 de coordination et n° 6 (modalités de calcul de la contribution forfaitaire versée par l'Etat). Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 26 de Mme Danièle Pourtaud. Sur l'amendement de clarification n° 7 de la commission qu'il accepte, son sous-amendement n° 37 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 31 de M. Ivan Renar (mécanisme de compensation pour les collectivités locales du coût du plafonnement des rabais) - **Art. L. 351-4 du code de la propriété intellectuelle (modalités de répartition de la rémunération perçue au titre du prêt en bibliothèque)** (p. 2696, 2697) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 8 (nouvelle rédaction supprimant la précision sur la fraction des cotisations financée par le droit de prêt) et accepte les n° 9 (harmonisation de la peine d'amende avec celle prévue à l'article L. 335-4 du code de la propriété intellectuelle relative au défaut de versement de la rémunération prévue dans le cadre de la licence légale des phonogrammes du commerce et de la rémunération au titre de la copie privée) et n° 10 de conséquence. S'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° 32 (modification du pourcentage de répartition entre auteurs et éditeurs des sommes perçues) et n° 34 (contrôle des défauts de versement par l'administration fiscale). (p. 2699, 2700) : demande le retrait des amendements de M. Michel Charasse n° 15 (révision plus régulière des contrats de cession de droits), n° 16 (rétablissement dans leurs droits des héritiers d'artistes décédés), n° 17 (modification de la composition de la commission prévue à l'article L. 311-5 du code de la propriété intellectuelle), n° 18 (attribution de l'intégralité des

produits financiers générés par les droits d'auteur perçus par les sociétés de gestion aux titulaires de ces droits), n° 19 (soumission à l'agrément du ministre de la culture des statuts des sociétés de gestion des droits d'auteur), n° 20 (information des auteurs sur la gestion de leurs droits), n° 21 (encadrement des participations financières des sociétés de gestion des droits d'auteur à l'aide à la création, à la diffusion de spectacles vivants et à des actions de formation des artistes) et n° 22 sur le même objet, n° 23 (soumission à l'agrément du ministre de la culture des modifications des statuts de ces sociétés) et n° 24 (mutualisation des oeuvres sociales collectives de ces sociétés). Propose l'examen de ces dispositions lors du débat prochain sur la transposition de la directive européenne relative aux droits des auteurs dans la société de l'information - **Art. 2 (affiliation des auteurs et des traducteurs à un régime de retraite complémentaire)** (p. 2701) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (définition des bénéficiaires de cette mesure et précision sur la fraction des cotisations financées par le droit de prêt) - **Art. 3 (régime complémentaire d'assurance vieillesse des auteurs affiliés au régime d'assurance vieillesse de Saint-Pierre-et-Miquelon)** : accepte l'amendement de conséquence n° 12 de la commission - **Art. 4 (plafonnement des rabais sur le prix public de vente des livres prévus par la loi du 10 août 1981)** (p. 2702) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (nouvelle rédaction précisant les catégories d'achats susceptibles de bénéficier de rabais) - **Après l'art. 4** (p. 2703) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements analogues n° 27 de Mme Danièle Pourtaud et n° 36 de M. Ivan Renar (dépôt d'un rapport au Parlement dans un délai de deux ans sur l'application de ces dispositions). Participation financière de l'Etat à la lecture publique dans les grandes villes - **Art. 5 (dispositions transitoires)** (p. 2704) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (modalités d'entrée en vigueur) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2706) : remerciements. Difficultés du groupe Vivendi Universal. Souhait de conservation des maisons d'édition de ce groupe dans le patrimoine français.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Culture et communication - Culture**

- (29 novembre 2002) (p. 4882, 4884) : budget sincère. Crédits d'entretien du patrimoine. Relations avec les institutions nationales et les collectivités locales. Principe d'égalité dans l'accès à la culture et à l'éducation artistique. Budgets futurs. Réformes visant à accélérer la consommation des crédits du patrimoine. Rapport Bady. Instruments de mesure sur la fréquentation des activités culturelles. Coût d'exploitation des grands équipements culturels de l'Etat. Archéologie préventive. (p. 4887, 4889) : répartition des crédits déconcentrés. Enseignement artistique. Moyens d'acquisition des musées. Mécénat. Réunion des musées nationaux, RMN. Patrimoine rural. Processus de décentralisation. Modalités de financement du cinéma. Participation des chaînes de télévision. Exportation du cinéma français. Education à l'image. Patrimoine cinématographique. Spectacles vivants. Enseignement de l'art dramatique. Intermittents du spectacle. (p. 4890, 4891) : confiance pour le budget de 2004. Francophonie. Utilisation du français dans les instances internationales. Etiquetage en langue étrangère. Brevets. (p. 4893) : réforme du financement des CAUE, conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Culture des arts décoratifs du XX<sup>e</sup> siècle. Métiers d'art. Vie culturelle en milieu rural. (p. 4894, 4896) : substitution de la vérité à l'affichage. Délégation aux collectivités territoriales de missions relatives au patrimoine. Mobilisation des moyens budgétaires en faveur du patrimoine. Archéologie préventive. (p. 4897) : collaboration entre l'Etat et les collectivités locales. Problème du travail de nuit. (p. 4898) : école de Chaillot. Patrimoine urbain. Secteurs sauvegardés. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4899, 4900) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur

l'amendement n° II-21 de la commission (réduction des crédits) - **Etat C - Titre V** : s'oppose à l'amendement n° II-36 de la commission (réduction des crédits).

#### **Culture et communication - Communication**

- (30 novembre 2002) (p. 4925, 4928) : absence d'adéquation obligatoire entre développement des moyens et augmentation de la qualité des programmes. Maintien du périmètre actuel du service public. Souhait d'un approfondissement de la qualité des programmes. Lacunes dans la préparation du projet de télévision numérique terrestre. Respect du contrat d'objectifs et de moyens de France Télévisions. Avenir de l'audiovisuel public et de la télévision numérique terrestre. RFO. Redevance. Violence à la télévision. Classification des films. Développement des télévisions locales. Projet de chaîne d'information internationale. Qualité de la radio publique. Presse écrite. Agence France-Presse - **Examen des crédits - Art. 52 (répartition des recettes entre les organismes du service public de la communication audiovisuelle)** (p. 4929) : s'oppose à l'amendement n° II-22 de M. Claude Estier (dépôt d'un rapport du Gouvernement sur les modalités destinées à assurer un financement pérenne et indépendant des organismes du service public de la communication audiovisuelle).

**ALDUY (Jean-Paul), sénateur (Pyrénées-Orientales) UC puis UMP.**

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre titulaire du conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie (JO Lois et décrets du 16 octobre 2002).

#### **DÉPÔTS**

*Proposition de loi* visant à permettre une mise en oeuvre progressive de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 6 (2002-2003)] (2 octobre 2002) - **Urbanisme**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Plan [n° 70 (2002-2003) tome 12]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 261 (2001-2002)] relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 101 (2002-2003)] (18 décembre 2002) - **Environnement**.

#### **INTERVENTIONS**

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 73, 74) : approbation de l'élection au suffrage universel direct des membres des établissements publics de coopération intercommunale. Représentation de toutes les communes dans ces organismes. Choix de la commune comme circonscription électorale et des membres du conseil de communautés parmi les membres des conseils municipaux. Inutilité de l'article 1er sur l'organisation des quartiers. Nécessité de légiférer "a

minima", de clarifier le système de décision et de renforcer l'information. Vitalité de la démocratie locale, constat de l'ampleur des alternances.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 novodecies ou après l'art. 15 septvicies** (p. 240) : ses amendements n° 519 et n° 520 : report de la date d'application de l'arrêté d'extension au 1er janvier de l'année qui suit, pour les communautés urbaines et les communautés d'agglomération ; adoptés.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3406) : sur l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission des lois, son sous-amendement n° 253 ; rejeté.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Question préalable** (p. 3664) : se déclare opposé à la motion n° 3 de M. Yves Coquelle tendant à opposer la question préalable. Nécessité d'écouter les maires. Responsabilité et souplesse - **Art. 2 (régimes d'exemption de construction de logements sociaux et de prélèvements)** (p. 3678) : son amendement n° 9 : maintien du seuil de 15 % de logements sociaux exigé des communes bénéficiant de la dotation de solidarité urbaine ; adopté - **Art. 3 (engagements des communes concernant la construction de logements sociaux)** (p. 3684, 3685) : son amendement n° 10 : fixation à 2 % des résidences principales de l'obligation de construction de logements sociaux ; retiré puis repris par M. Jean-Yves Mano - **Art. 7 (rétablissement de la faculté de fixer des surfaces minimales dans le PLU)** (p. 3690, 3691) : son amendement n° 5 : encadrement de la fixation par les communes d'une surface minimale des terrains constructibles ; adopté - **Avant l'art. 9** (p. 3693) : son amendement n° 6 : prorogation de 4 ans de la validité des plans d'occupation des sols ; retiré - **Art. 10 (abrogation de la règle des "quinze kilomètres")** (p. 3696, 3699) : son amendement n° 7 : délai d'entrée en vigueur de la règle des "quinze kilomètres" ; retiré - **Après l'art. 10** (p. 3701) : son amendement n° 8 : période transitoire permettant la modification des documents d'urbanisme ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Services du Premier ministre - IV - Plan

- (2 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5056, 5057) : contribution majeure du Commissariat général du Plan. Analyse qualitative des travaux. Positionnement du Conseil d'analyse économique. Redéfinition des actions en fonction des priorités du nouveau gouvernement. Association du Parlement. La commission des affaires économiques émet un avis favorable sur l'adoption de ce budget.

**ALFONSI (Nicolas)**, sénateur (Corse-du-Sud) RDSE.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 16 janvier 2002) ; en démissionne ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 2 octobre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires

judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Après l'art. 10** (p. 2341, 2342) : son amendement n° 12 : création d'un fonds interministériel pour la mise en oeuvre du plan exceptionnel d'investissement pour la Corse ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3232, 3233) : exprime son sentiment personnel. Aurait pu accorder un préjugé favorable au texte, n'eût été le dossier de la Corse aux articles 4 et 5. Réserves sur le dispositif général. Interrogation sur l'urgence. Elargissement des compétences des collectivités territoriales préférable à la modification de leur organisation. Inflation législative et européenne. Difficulté de la mise en oeuvre du principe de subsidiarité. Inquiétude à propos des dispositions à caractère expérimental. Problème corse. Souhait de la prise de conscience de la portée réelle du texte. Sentiment d'isolement total.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3331, 3332) : rôle de précurseur s'achevant avant d'avoir commencé.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3347, 3348) : sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72), son sous-amendement n° 241 ; retiré. Son amendement n° 211 : valeur constitutionnelle des collectivités à statut particulier ; devenu sans objet. (p. 3363) : intervient sur l'amendement n° 6 précité de la commission des lois.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 5 (renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3432) : lourdeur de la procédure de référendum. Caractère de la consultation. Risque d'engrenage. Exemple de la Corse. Ses interrogations. Réfléchira avant de voter. (p. 3439, 3440) : son amendement n° 212 (suppression de la consultation prévue pour la création de collectivités à statut particulier) ; rejeté. Son amendement n° 213 : initiative de la consultation par le Président de la République ; rejeté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Après l'art. 28** (p. 5868) : cosignataire avec M. Paul Natali de l'amendement n° 27 (généralisation du crédit d'impôt pour investissement en Corse au taux uniforme de 20 %).

**ALLIOT-MARIE (Michèle)**, ministre de la défense et des anciens combattants.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, ministre de la défense dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre de la défense**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

Deuxième partie :

### Défense

- (5 décembre 2002) (p. 5320, 5323) : contexte mondial. Objectifs de ce budget. Modèle d'armée 2015. Rattrapage des retards. Consolidation de la professionnalisation. Concurrence des Etats-Unis. Europe de la défense. Crédibilité du budget. Personnels civils. Rôle des gendarmes. (p. 5326, 5328) : changement de statut de la direction des constructions navales, DCN. Retrait de la "Jeanne d'Arc". Programmation spatiale. Traitement des gendarmes. Suppression d'emplois civils. Problème de l'hélicoptère Tigre. Inscriptions en loi de finances rectificative. Mise en oeuvre de la loi de programmation. Développement des drones d'observation. Programme A400M. (p. 5329) : souci de l'exécution du budget. Capacité de transport stratégique. Politique des réserves. (p. 5330, 5331) : volonté de maintien d'une véritable industrie de défense. Changement de statut de la DCN. Avenir de GIAT-Industries. (p. 5332) : volonté politique de construire l'Europe. Convention sur l'avenir de l'Europe. Industrie européenne de la défense. Exemple donné par la France. (p. 5333, 5334) : obstacles politiques à la construction de l'Europe de la défense. Exemple de la Macédoine. Obstacles financiers. Choix britannique en matière de porte-avions. (p. 5335, 5336) : existence d'une réflexion stratégique à long terme. Lutte contre le terrorisme. Prise en compte des crises locales. Vision européenne de la défense. (p. 5337) : avenir de la délégation générale pour l'armement, DGA. Changement de statut de la DCN. Perspectives pour GIAT-Industries. (p. 5338) : prise en compte de la protection du territoire. Nécessité des opérations extérieures. (p. 5339, 5340) : problèmes de recrutement. Revalorisation de l'image des armées. Perspectives de recrutement. Mise en place d'une politique de la réserve. (p. 5341) : capitalisation de la DCN. Coopération avec les entreprises européennes. Attention du Gouvernement sur les retraites des militaires. (p. 5342) : mise en place d'un système satellitaire de renseignements. Mesures en faveur des exportations. Contrôle sanitaire maritime - **Examen des crédits - Art. 38 (mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services militaires)** (p. 5343) : son amendement n° II-74 : financement de primes supplémentaires pour les sous-officiers de gendarmerie ; adopté - **Après l'art. 63 quater** (p. 5346) : s'oppose aux amendements analogues n° II-3 de M. Michel Mercier et n° II-49 de M. Serge Vinçon (garantie de salaire pour les fonctionnaires détachés auprès de GIAT-Industries). Négociations en cours.

**AMELINE (Nicole)**, *secrétaire d'Etat à la mer*.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle**

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservés le 18 novembre, p. 4097) (orientations et objectifs de la politique de santé et de sécurité sociale)** (p. 4257, 4259) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Joly n° 64 (suppression de la prise en compte dans le calcul du cumul de la pension de réversion et de l'avantage personnel de la majoration de pension pour

enfant), n° 65 (revalorisation de l'assurance veuvage, assouplissement des conditions de son attribution et extension de la CMU à ses bénéficiaires) et n° 66 (attribution sans condition d'âge de la pension de réversion pour les chargés de famille) - **Avant l'art. 35** (p. 4262, 4263) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 132 (modalités d'attribution de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante) et n° 133 (élargissement de la liste des établissements classés en liste ACAATA) - **Avant l'art. 35 ou après l'art. 36** (p. 4265, 4266) : accepte l'amendement n° 163 de M. Gérard César (extension du dispositif relatif à l'amiante aux salariés agricoles âgés d'au moins cinquante ans et reconnus atteints d'une maladie professionnelle provoquée par l'amiante) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 172 ; adopté. S'oppose aux amendements analogues n° 54 de M. Jean-Pierre Godefroy et n° 134 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité d'attribution de l'ACAATA pour les agents de la fonction publique). (p. 4268) : s'oppose à l'amendement n° 135 de Mme Marie-Claude Beaudeau (calcul de l'ACAATA fondé sur les douze meilleurs mois du salaire de l'ensemble de la carrière du demandeur) - **Avant l'art. 35** (p. 4269, 4272) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 136 (clarification de la nature des éléments de rémunération pris en compte pour la détermination du montant de l'ACAATA qui sera attribué aux travailleurs de l'amiante en ayant fait la demande), n° 137 (garantie au demandeur de l'ACAATA d'une allocation égale à son salaire de référence ne pouvant être inférieure au SMIC mensuel brut), n° 138 (possibilité pour les caisses régionales d'assurance maladie d'échanger des informations avec les associations de victimes d'accidents du travail) et n° 139 (suppression de la limitation de cumul d'une rente accident du travail avec une pension de réversion pour les veufs de victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle) - **Art. 35 (contribution de la branche accidents du travail et maladies professionnelles du régime général au financement du FIVA en 2002 et 2003 - art. 43 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002)** (p. 4280, 4281) : sur les amendements de la commission, demande le retrait du n° 26 (réduction de cette contribution en 2002) et accepte le n° 27 (suppression du II relatif à la date de transmission du rapport d'activité du FIVA) - **Art. 36 (contribution de la branche accidents du travail et maladies professionnelles du régime général au financement du FCAATA - art. 47 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002)** : accepte l'amendement n° 29 de la commission (date de transmission du rapport annuel d'activité du fonds ramenée du 15 octobre au 15 juillet) - **Après l'art. 36 ou après l'art. 38** (p. 4282) : demande le retrait de l'amendement n° 110 de M. Gérard Dériot (possibilité pour les ayants droit des travailleurs de l'amiante bénéficiaires de l'ACAATA de pouvoir bénéficier du capital décès de la sécurité sociale dans les conditions de droit commun) et s'oppose à l'amendement n° 148 de Mme Marie-Claude Beaudeau (insertion dans l'article L. 361-1 du code de la sécurité sociale de la possibilité pour les veuves de victimes de l'amiante ayant bénéficié de l'ACAATA de bénéficier du capital décès) - **Art. 37 (montant du versement de la branche accidents du travail et maladies professionnelles à la branche maladie du régime général au titre de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles)** (p. 4283) : accepte l'amendement n° 30 de la commission (avancée de la date de remise du rapport du 15 octobre au 1er juillet) - **Après l'art. 37** (p. 4284) : s'oppose à l'amendement n° 140 de Mme Marie-Claude Beaudeau (analyse des conséquences de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le rapport prévu par l'article L. 176-2 du code de la sécurité sociale) - **Après l'art. 37 ou après l'art. 38** (p. 4285, 4288) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 56 (remboursement intégral des frais de transport supportés par une victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle), n° 57 (équivalence entre l'indemnité journalière et le salaire de la victime durant la période d'arrêt de travail), n° 58 (détermination du calcul de la rente sur la base du taux d'incapacité permanente de la victime), n° 59 (amélioration de la situation des ayants droit



de la victime) et n° 60 (suppression de l'exigence d'une durée de vie commune de deux ans avant le décès de la victime) et de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 141 (abrogation des dispositions limitant au tarif de responsabilité des caisses d'assurance maladie la prise en charge en matière de prestations en nature), n° 144 identique à l'amendement n° 57 précité, n° 149 (détermination du calcul de la rente sur la base du taux de l'incapacité permanente partielle de la victime), n° 146 (montant de la rente accordée aux veuves ou veufs d'une victime décédée d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle), n° 147 (montant de la rente des orphelins) et n° 145 (suppression de l'exigence d'au moins deux ans de vie commune dans le cadre du mariage avant le décès d'une victime d'accidents du travail ou d'une maladie professionnelle) - **Art. 38 (renforcement de l'autonomie de la branche accidents du travail et maladies professionnelles du régime général - art. L. 221-4, L. 221-5, L. 227-1, L. 227-2, L. 227-3, L. 228-1 et L. 231-5-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 4290, 4291) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 61 de M. Gilbert Chabroux et accepte l'amendement n° 31 de la commission (composition du conseil de surveillance) - **Après l'art. 38** (p. 4292, 4293) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 142 et n° 143 de conséquence, n° 151 (indexation des rentes et pensions perçues par les victimes du travail sur l'évolution des salaires), n° 152 (suppression du seuil d'incapacité ouvrant droit à réparation lorsque la maladie n'est prévue dans aucun tableau) et n° 150 (rattrapage exceptionnel des prestations versées en réparation d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) - **Avant l'art. 43** (p. 4303, 4305) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 160 (ouverture du droit à la retraite à taux plein avant 60 ans aux salariés ayant cotisé 40 annuités) et n° 159 (indexation des pensions de retraite sur les salaires) et demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Jacques Hiest n° 104 (alignement du régime de retraite des avocats sur celui des autres professions libérales) - **Art. 43 (revalorisation des pensions de retraite du régime général et des avantages alignés en fonction de l'évolution prévisionnelle des prix - art. L. 351-11 du code de la sécurité sociale)** (p. 4306) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Claude Domeizel (revalorisation accrue des avantages vieillesse au 1er janvier 2003) - **Après l'art. 43** (p. 4307, 4312) : s'oppose aux amendements de M. Claude Domeizel n° 99 (relèvement du minimum contributif des plus bas salaires du régime général des salariés), n° 96 (exclusion du bénéfice de la majoration de 10 % pour enfants à charge du calcul du plafond de cumul d'un avantage personnel de vieillesse et de la pension de réversion du régime général), n° 94 (attribution de la pension de réversion sans condition d'âge et dès le décès au conjoint survivant ayant des enfants à charge s'il satisfait à des conditions de ressources personnelles et de durée de mariage), n° 97 (augmentation du plafond mensuel de ressources pour bénéficiaire de l'allocation veuvage à hauteur minimum du SMIC), n° 98 (conditions d'ouverture des droits à l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité) et n° 95 (modification des dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraite puis transposition par voie réglementaire à la CNRACL afin de les mettre en concordance avec l'évolution de la jurisprudence et d'assurer un traitement identique entre tous les fonctionnaires) et demande le retrait du n° 100 (attribution rétroactive aux conseillers municipaux des droits à retraite pour la période 1973-mars 1992). S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 162 (revalorisation du minimum contributif) et n° 161 (augmentation du taux des pensions de réversion). Son amendement n° 74 : ajout de l'UNEDIC comme organisme fournisseur de données pour la constitution de l'échantillon interrégimes de cotisants ; adopté - **Art. 44 (fixation de l'objectif de dépenses de la branche vieillesse pour 2003)** (p. 4313) : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Claude Domeizel (diminution de ce montant) - **Après l'art. 48** (p. 4317) : s'oppose à l'amendement n° 103 de M. Claude Domeizel (prise en compte des réserves dans le calcul de la compensation généralisée) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4321) : intérêt du Gouvernement pour ce texte. Remerciements.

**AMOUDRY (Jean-Paul), sénateur (Haute-Savoie) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 28 avril 2002).

Membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la mission commune d'information chargée de dresser un bilan de la politique de la montagne et en particulier de l'application de la loi du 9 janvier 1985, de son avenir, et de ses nécessaires adaptations [**n° 15 (2002-2003)**] (9 octobre 2002) - **Aménagement du territoire.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 9 (mission d'information et d'évaluation - art. L. 2121-22-1, L. 3121-22-1 et L. 4132-21-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 154) : soutient l'amendement de suppression n° 403 de M. Jean Arthuis.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 novodécies** (p. 236, 237) : sur l'amendement n° 627 de M. Serge Lagauche (transfert à l'EPCI des agents communaux des services chargés de la mise en oeuvre des compétences transférées), son sous-amendement n° 708 ; adopté ; soutient le sous-amendement n° 705 de M. Alain Lambert - **Après l'art. 15 duovicies** (p. 247) : son amendement n° 454 : majorité des deux tiers des membres composant le comité syndical d'un syndicat mixte ouvert pour les modifications statutaires ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septvicies** (p. 279) : se déclare favorable à l'amendement n° 452 de M. Jean Faure (possibilité pour les communes d'exiger des intéressés ou de leurs ayants droit une participation aux frais qu'elles ont engagés à l'occasion d'opérations de secours consécutives à la pratique d'une activité sportive ou de loisirs).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Après l'art. 33** (p. 375) : son amendement, soutenu par M. Michel Thiollière, n° 451 : équité entre élus municipaux et administrateurs de régie ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Après l'art. 57 septies** (p. 1066) : son amendement, soutenu par M. Serge Franchis, n° 13 : classement des techniciens des laboratoires hospitaliers, des conducteurs-ambulanciers et des éducateurs spécialisés dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Art. 3 (statut des fournisseurs de gaz naturel)** (p. 2870) : son amendement n° 158 : exercice de la fourniture de gaz dans les conditions fixées par une autorisation de l'Etat et par les contrats de concession ou les règlements locaux ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 5 (transparence et régulation du secteur du gaz naturel)**

(p. 2901, 2903) : ses amendements de clarification n° 159 et n° 160 : unification des tarifs du gaz sur un même syndicat ; adoptés - **Art. 7** (*fonctionnement des réseaux gaziers, échanges d'informations*) (p. 2911) : son amendement n° 161 (accès des agents de contrôle des autorités organisatrices aux informations sensibles) ; devenu sans objet - **Art. 10** (*coordination avec les dispositions du code général des collectivités territoriales*) (p. 2918) : son amendement, soutenu par M. Louis Moinard, n° 115 : affirmation du rôle des communes et des établissements publics de coopération ; retiré - **Avant l'art. 11** (p. 2919) : son amendement, soutenu par M. Louis Moinard, n° 166 : affirmation du rôle des communes et de leurs établissements publics de coopération dans le développement du service public du gaz ; adopté - **Art. 11** (*fixation d'obligations de service public par l'Etat*) (p. 2924, 2930) : son amendement n° 163 : fourniture de gaz de dernier recours ; adopté. Ses amendements, soutenus par M. Louis Moinard, n° 164 : intégration de l'efficacité énergétique dans la liste des obligations de service public ; et n° 165 : mécanismes de contrôle du respect des obligations de service public ; adoptés - **Avant l'art. 20** (p. 2949) : son amendement n° 116 : attribution des crédits du FACE ; retiré - **Après l'art. 20** (p. 2955) : sur l'amendement n° 91 de la commission (régime de compensation des charges de service public), son sous-amendement n° 245 ; adopté. Sur l'amendement n° 104 de M. Bernard Saugey (modification du mode de prélèvement des contributions au fonds du service public et de la production d'électricité), son sous-amendement n° 258 ; devenu sans objet. (p. 2958, 2967) : ses amendements n° 167 : obligation d'achat d'électricité des distributeurs non nationalisés ; retiré ; et n° 117 : adaptation des règles relatives à la valorisation de l'énergie réservée ; adopté. Soutient les amendements de M. Pierre Herisson n° 168 (procédure d'installation des petites unités de production d'électricité), n° 169 de clarification, n° 170 (éligibilité des distributeurs non nationalisés pour l'ensemble de leur consommation), n° 171 (extension de l'éligibilité aux propriétaires ou aux gestionnaires de réseaux interconnectés déclarés d'utilité publique), n° 172 (extension des autorisations d'approvisionnement) et de M. Jean-Louis Lorrain n° 119 (éligibilité des distributeurs non nationalisés au titre de leurs achats d'électricité) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2971) : utilité des amendements adoptés sur les volets gaz et électricité. Problème du financement du régime de retraite et du statut d'EDF et de GDF. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Après l'art. 34** (p. 4246) : son amendement, soutenu par M. Philippe Arnaud, n° 113 : classement en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires hospitaliers ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 4249) : son amendement, soutenu par M. Philippe Arnaud, n° 114 : rapport du Gouvernement au Parlement sur les conditions de passage en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires et des conducteurs ambulanciers ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 58 ter** (p. 5546, 5547) : ses amendements, soutenus par M. Denis Badré, n° II-112 : exonération des cotisations versées par les exploitants de remontées mécaniques dans le cadre du système mutualiste d'assurance contre les aléas climatiques ; retiré ; et n° II-113 : éligibilité au FCTVA des investissements réalisés sur des bâtiments utilisés pour la fabrication saisonnière de produits alimentaires fermiers ; adopté.

ANDRÉ (Michèle), sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 7 février 2002).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 20 février 2002).

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002) ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 20 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Avant l'art. 12** (p. 1410, 1411) : soutient l'amendement n° 25 de M. Robert Badinter (abondement du fonds d'investissement pour le développement des structures d'accueil de la petite enfance par prélèvement sur le report à nouveau de la branche famille du régime général de la sécurité sociale).

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce [n° 0239 (2000-2001)]** - (14 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1455, 1457) : réforme essentielle. Inadaptation de l'organisation des juridictions commerciales au contexte actuel. Nécessité de restaurer la respectabilité et la crédibilité des juges consulaires en raison de l'exigence de qualité attendue par les justiciables. Intérêts de la mixité. Préservation de la cohésion de la juridiction. Aspects positifs de l'élargissement du corps électoral et du nouveau mode d'élection. Véritable révolution culturelle. Le groupe socialiste votera contre la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise [n° 0243 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1577, 1578) : regrette l'absence de discussion commune des trois projets de réforme de la justice commerciale. Convergence des conclusions de la commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale et de l'enquête conjointe de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale des services judiciaires. Travaux de la conférence des tribunaux de commerce en octobre 1997. Prise en compte nécessaire de l'intérêt de l'entreprise et des salariés. Amélioration de l'encadrement de la profession et clarification des pratiques. Ouverture de ces professions aux personnes extérieures. Renforcement du contrôle. Le groupe socialiste soutiendra l'action du Gouvernement.

- **Proposition de loi relative au nom patronymique [n° 0225 (2000-2001)]** - (20 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1614) : rappel historique. Signification et principes de transmission du nom. Existence d'un mouvement réformiste. Arrêt du 22 février 1994 de la Cour européenne des droits de l'homme. Difficultés de la réforme. Texte proposé par la commission des lois. Nécessité d'un débat sur la transmission automatique du nom du père en cas de désaccord des parents.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Après l'art. 3** (p. 5675) : son amendement, soutenu par M. François Marc, n° 3 : base constitutionnelle permettant de ratifier la charte européenne des langues régionales ou minoritaires signée en 1999 par la France ; rejeté.

**ANDRÉ (Pierre)**, sénateur (Aisne) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Secrétaire de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du comité de liaison pour le transport des personnes handicapées (COLITRAH).

Membre titulaire du Comité de liaison pour l'accessibilité des transports et du cadre bâti (COLIAC).

Membre titulaire du conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie jusqu'au 15 octobre 2002.

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les zones franches urbaines [n° 354 (2001-2002)] (11 juillet 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 2002) - **Urbanisme**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Ville [n° 70 (2002-2003) tome 23] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Art. 32** (*majorations de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et de la dotation de solidarité rurale, DSR*) (p. 4657, 4658) : soutient l'amendement n° I-129 de M. Eric Doligé (renforcement de l'effet péréquateur de la DSU). Nécessité d'une action urgente en faveur des quartiers en difficulté.

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4859) : bilan du dispositif expérimental des "maisons-relais".

**Travail, santé et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine**

- (29 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4868) : déception sur les contrats de ville. Favorable au renforcement de l'effet péréquateur de la dotation de solidarité urbaine. Souhait de la remise en place des zones franches urbaines. Avis favorable de la commission des affaires économiques à l'adoption de ce

budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4880) : se déclare favorable à l'amendement n° II-20 de la commission (réduction des crédits d'un million d'euros).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 44** (*réouverture des droits au régime d'exonération pour les entreprises créées ou implantées dans une zone franche urbaine entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2007*) (p. 5915, 5916) : revalorisation de l'image des quartiers en difficulté. Nécessité d'une application rapide de cette loi. Evaluation de ce dispositif. Ses amendements n° 12 : extension du bénéfice de la prolongation de l'exonération des cotisations sociales au titre de l'assurance maladie et maternité pour les personnes exerçant une activité non salariée, non agricole dans les entreprises de moins de cinq salariés implantées dans les zones urbaines ; et n° 13 : extension au régime de taxe professionnelle des exonérations de charges sociales patronales, des cotisations sociales personnelles, maladie et maternité et d'impôt sur les sociétés pour les entreprises de moins de cinq salariés implantées dans les zones franches urbaines ; adoptés.

**ANGELS (Bernard)**, sénateur (Val-d'Oise) SOC.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 9, 10, 17, 29, 31 janvier ; 5, 7 février ; 25 juillet ; 3, 10, 16, 24, 30 octobre ; 5, 14, 19, 20, 22, 26, 27, 30 novembre ; 2, 12, 16 décembre 2002.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie : services financiers [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 10] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 51 (par priorité)** (*concertation inter-administrative au sein de l'Etat ou de ses établissements publics*) (p. 598) : son amendement, soutenu par M. Jean-Claude Peyronnet, n° 660 : conduite de la concertation inter-administrative confiée au représentant de l'Etat en ce qui concerne les transports en Ile-de-France ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 52 bis** (*exercice de l'ostéopathie et de la chiropraxie*) (p. 1010, 1011) : se déclare opposé à l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie) et sur celui-ci, favorable au sous-amendement n° 420 de M. Jean-Pierre Godefroy (enseignement équivalent à celui du premier cycle des études médicales pour les étudiants en ostéopathie).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2291, 2294) : manque de sincérité budgétaire. Dégradation artificielle du solde de l'Etat. Manipulation visant l'alourdissement du déficit. Mise en cause du calcul de la norme d'évolution des dépenses de l'Etat.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4350, 4353) : incertitudes du contexte international. Croissance sous les gouvernements précédents. Attractivité de la France. Apport du Gouvernement Jospin. Absence de politique de relance par la consommation. Projet de budget obsolète et dangereux.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 4410) : son amendement, soutenu par M. François Marc, n° I-58 : triplement du plafond des dépenses éligibles à une réduction d'impôt pour frais de long séjour dans des établissements médicalisés ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 9** (p. 4504, 4505) : intervient sur l'amendement n° I-68 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA au secteur de la restauration). Coût réel de la mesure proposée. (p. 4511) : se déclare favorable aux amendements analogues de M. Gérard Miquel n° I-69 et de M. Thierry Foucaud n° I-162 (application du taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur). Réduction de l'impôt sur le revenu décidée par le Gouvernement au détriment de possibles baisses ciblées des taux de TVA.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Participation de la France au budget des Communautés européennes - Art. 33** (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) (p. 4636, 4637) : brièveté des délais d'examen sur le projet de budget communautaire. Fonds d'urgence en faveur des victimes des inondations. Amélioration de la consommation des crédits. Réserves à l'égard du budget communautaire. Elargissement de l'Union. Regret de l'absence de mesures d'envergure. Le groupe socialiste votera la contribution de la France - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 29** (p. 4649) : intervient sur les amendements de M. Michel Moreigne, portant sur le même objet, n° I-94 et n° I-95 (création d'une dotation de solidarité au sein de la dotation de fonctionnement minimale). Complexité du problème de l'APA.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Services financiers**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4974, 4975) : données chiffrées. Diminution des effectifs. Amélioration de la présentation. Réforme de Bercy. Retenue à la source de l'impôt sur le revenu - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 4982) : se déclare favorable, à titre personnel, à l'amendement n° II-37 du Gouvernement (majoration des crédits destinés au programme Accord de suivi de la dépense publique) - **Art. 66** (suppression de la contribution recouvrée au profit de l'école nationale d'assurances) (p. 4984) : s'oppose aux amendements de suppression n° II-11 de M. Josselin de Rohan et n° II-24 de M. Guy Fischer, sous réserve d'un accord entre professionnels de l'assurance - **Art. 67** (réduction de la contribution des assurés au fonds de compensation de l'assurance) (p. 4985) : son amendement n° II-28 : applicabilité de la baisse du taux de la contribution

au titre de l'assurance construction aux primes échues à compter du 1er janvier 2003 ; adopté.

**ARNAUD (Philippe), sénateur (Charente) UC.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles [n° 0126 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1329) : regret des insuffisances du texte. Le groupe de l'UC votera la proposition de loi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 2** (prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA) (p. 2318, 2319) : caractère structurel du déficit du BAPSA. Mauvaise gestion et mauvaise prévision. Mécontentement du monde agricole face aux prélèvements opérés. Manque de concertation. Inquiétude pour l'avenir.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Après l'art. 13** (p. 3142) : son amendement, soutenu par M. Louis Moinard, n° 16 : recours au contrat à durée déterminée en cas de remplacement temporaire du chef d'exploitation agricole, de son conjoint ou d'un collaborateur non salarié ; retiré.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. 10** (abrogation de la règle des "quinze kilomètres") (p. 3699) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 21 de M. Yves Coquelle et n° 49 de M. Yves Dauge - **Après l'art. 10** (p. 3702, 3703) : son amendement n° 22 : conditions d'application de la participation pour voies nouvelles et réseaux ; retiré.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Après l'art. 34** (p. 4247, 4249) : soutient les amendements de M. Jean-Paul Amoudry n° 113 (classement en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires hospitaliers) et n° 114 (rapport du Gouvernement au Parlement sur les conditions de passage en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires et des conducteurs ambulanciers).

**ARTHUIS (Jean), sénateur (Mayenne) président puis membre du groupe UC.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 28 juin 2002) ; puis président (JO Lois et décrets du 18 juillet 2002).

Membre titulaire du Comité national de l'euro (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

Membre ès qualités de la Conférence économique annuelle à compter du 18 juillet 2002.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Art. 1er** (*conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 94) : son amendement de suppression n° 401, soutenu par M. Yves Détraigne ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 8** (*séance annuelle réservée à l'opposition - art. L. 2121-12-1, L. 3121-10-1 et L. 4132-9-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales*) (p. 151) : son amendement de suppression, soutenu par M. Jean-Jacques Hyst, n° 405 ; adopté - **Art. 9** (*mission d'information et d'évaluation - art. L. 2121-22-1, L. 3121-22-1 et L. 4132-21-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 154) : son amendement de suppression, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° 403 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43** (*les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales*) (p. 521) : demande le vote de l'amendement n° 216 de la commission des finances saisie pour avis (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49 (par priorité)** (*débat public*) - **Art. L. 121-7 du code de l'environnement** (*modalités de saisine de la commission nationale du débat public*) (p. 578) : son amendement n° 453 : extension de la possibilité de saisine à la commune dès lors qu'elle est territorialement concernée ; retiré au profit de l'amendement n° 187 de la commission des affaires économiques saisie pour avis portant sur le même objet.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier** (p. 852, 854) : qualité du débat. Se déclare favorable à l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées). Sur les sous-amendements de Mme Michelle Demessine déposés sur celui-ci, se déclare opposé au n° 422 (impossibilité d'accorder une indemnité au titre du handicap de l'enfant, les charges en découlant étant assurées par la solidarité nationale) et favorable au n° 416 (création de l'observatoire de l'accueil et de l'intégration des personnes handicapées par le conseil national consultatif des personnes handicapées).

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1842, 1844) : engagement réciproque entre le Gouvernement et sa majorité parlementaire. Démarche positive et pragmatique. Soutien aux réformes envisagées. Souhait d'une nouvelle méthode de Gouvernement. Nécessité de redonner des marges de liberté aux acteurs économiques. Assainissement indispensable des finances publiques. Problème des retraites. Evolution de la décentralisation. Importance de l'Europe pour l'avenir de la France. Nécessité de mettre fin à l'inflation législative. Importance de la mission de contrôle du Parlement. Le groupe de l'UC votera la confiance au Gouvernement.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2277, 2280) : sincérité et transparence budgétaires. Bilan du Gouvernement Jospin. Accroissement des dépenses. Poids de la dette publique. Ajustements nécessaires. Baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu. Allègement des charges sociales. Approbation de la politique gouvernementale. Souhait d'un audit sur le recensement des fonctionnaires. - **Art. 1er** (*réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002*) (p. 2310) : intervient sur l'amendement n° 15 de suppression de M. Thierry Foucaud. Exigence de compétitivité du territoire national. Pratique des stock-options. Soutien de la commission au Gouvernement - **Après l'art. 11** (p. 2347, 2348) : intervient sur l'amendement n° 29 de la commission (rémunération des membres du Gouvernement). Souci de l'indépendance des membres du Gouvernement. Alignement des moyens mis à disposition des ministres sur ceux des membres du Parlement.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics par le groupe Vivendi Universal et sur le devenir des entreprises dudit groupe exerçant des missions de services publics lui appartenant. [n° 0405 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - Président de la commission des finances - **Demande de discussion immédiate** (p. 2876, 2877) : intervient sur la demande de discussion immédiate formulée par M. Jack Ralite, Mme Danièle Pourtaud et 32 de leurs collègues, en application de l'article 30, alinéas 1 et 4, du règlement du Sénat, sur cette proposition de résolution. Refus de l'ingérence de la sphère publique dans le devenir d'une entreprise privée. Préoccupation quant à la situation de Vivendi Universal. Bienveillance du Gouvernement précédent envers cette entreprise. Création d'une commission d'enquête inopportune.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3226, 3228) : limites du cadre juridique issu des lois de 1982. Conditions pour une décentralisation réussie : stabilité des règles et efficacité du système financier local. Aménagement des conditions dans lesquelles la loi peut imposer des dépenses obligatoires aux collectivités. Abandon de la logique de dépense au profit de la logique de résultat. Déresponsabilisation actuelle des gestionnaires des deniers publics. Mouvement de réduction du pouvoir fiscal. Position du Conseil constitutionnel. Exercice de la libre administration des collectivités locales. Fiscalité locale au coeur de la décentralisation. Nécessité de la réforme. Contribution de la commission des finances.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 3462, 3464) : ses amendements, soutenus par M. Michel Mercier, n° 119 : garanties de libre administration ; devenu sans objet ; n° 120 : part représentée par les ressources propres des collectivités territoriales ; retiré ; n° 121 : possibilité d'accroître les charges ou de diminuer les ressources des collectivités locales par la loi dès lors que la mise en oeuvre s'accompagne d'une compensation ; devenu sans objet ; n° 122 : correction des inégalités représentant un objectif permanent de toutes les lois et mise en oeuvre de dispositifs spécifiques de péréquation par le législateur ; retiré.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) - Président de la commission des finances (p. 3560, 3563) : débat nécessaire à la cohérence d'une politique des prélèvements obligatoires. Augmentation de la part des recettes fiscales dans les recettes de la sécurité sociale. Effet nocif du poids et de la structure des prélèvements sur l'activité : chômage et délocalisation des capitaux et de l'emploi. Effet conjoncturel des mesures décidées au

printemps 2000. Préconise le rétablissement d'un taux intermédiaire de TVA pour les activités de proximité et la réorientation de la politique fiscale dans le sens des propositions de la commission des finances : suppression de la contribution des institutions financières, poursuite de la réduction des droits de donation, réduction de l'impôt sur le revenu et des charges sociales sur les bas salaires. Favorable à la substitution progressive des impôts de consommation aux impôts de production. Fiscalité locale : suggère la suppression généralisée de la vignette automobile, la suppression progressive des dérogations aux impôts locaux et l'évaluation équitable des bases foncières. Réduction du niveau des prélèvements obligatoires difficile en raison du niveau excessif des déficits publics. Devoir de pédagogie et de responsabilité envers les Français sur la progression inéluctable des charges de retraite et des dépenses de maladie.

#### - **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

##### *Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) - Président de la commission des finances (p. 4337, 4339) : hommage au rapporteur général. Pacte de stabilité et de croissance. Programme pluriannuel de finances publiques. Loi organique relative aux lois de finances. Réduction du déficit budgétaire. Action de la commission des finances. Approuve le projet de loi de finances pour 2003 sous réserve de quelques amendements. Année fondatrice du redressement.

##### *Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 2** (p. 4403) : conséquences des amendements. Intervient sur l'amendement n° I-108 de M. Serge Franchis (découplage des mécanismes de déduction fiscale pour investissement et pour aléas et possibilité pour les exploitants agricoles de cumuler ces deux avantages). Engagement de la commission de constituer un groupe de réflexion sur la fiscalité de la pêche et de l'agriculture.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 4445) : intervient sur les amendements n° I-7 de la commission (réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune pour charges de famille) et n° I-113 de M. Roland du Luart (réduction de l'ISF pour charges de famille). (p. 4449) : principes et contradictions de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF - **Après l'art. 4 bis** (p. 4455, 4456) : intervient sur l'amendement n° I-203 de M. Philippe Richert (exonération d'impôt sur les sociétés lors des transferts de patrimoine entre organismes de logement social). Souhait d'harmonisation des régimes fiscaux entre les acteurs exerçant les mêmes métiers dans le même secteur - **Avant l'art. 5 bis** (p. 4467) : avis favorable de la commission à l'amendement n° I-76 de M. Yann Gaillard (versement d'une fraction du produit des successions en déshérence à la Fondation du patrimoine) - **Art. 6 (suppression progressive de la contribution des institutions financières)** (p. 4470, 4471) : intervient sur les amendements de suppression n° I-65 de M. Gérard Miquel et n° I-149 de M. Thierry Foucaud - **Après l'art. 9** (p. 4491) : demande le retrait des amendements identiques n° I-19 de M. Jean-Louis Masson et n° I-71 de M. Jean-Pierre Masseret (extension de la déduction de TVA aux véhicules utilitaires de moins de trois mètres de long). (p. 4496) : favorable à une révision de la directive européenne de 1991 afin d'instituer un taux intermédiaire de TVA - **Art. 11 (réduction progressive de l'assiette de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés)** (p. 4520) : mesure d'équité. Réduction des distorsions de concurrence. Obsolescence des exonérations. Autonomie fiscale des collectivités locales.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 17** (p. 4543) : se déclare opposé à l'amendement n° I-185 de M. Thierry Foucaud (obligation de déclaration fiscale détaillée de l'ensemble des transferts de charges des entreprises vers des pays à régime fiscal privilégié) - **Art. 23 bis (prélèvement, sur les sommes engagées au PMU, affecté au Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE)** (p. 4564) : intervient sur les amendements de suppression n° I-55 de M. Jacques Oudin et n° I-90 de M. Gérard Miquel - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4567, 4568) : répartition des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales. Nécessité d'une remise à plat de la structure de ceux-ci. Réflexion sur l'efficacité de cette dépense publique. Complexité appelant à une réforme de fond. Amélioration indispensable de la lisibilité des finances locales - **Après l'art. 14** (p. 4612, 4615) : se déclare opposé à l'amendement n° I-118 de M. Jean-Claude Gaudin (correction du mode de calcul de l'évolution des taux moyens pondérés). Intervient sur les amendements analogues n° I-42 de M. Gérard Cornu et n° I-52 de M. Denis Badré (suppression totale de la vignette automobile pour les véhicules utilitaires inférieurs à 3,5 tonnes) ; contrôle distendu des infractions relatives à la vignette automobile.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - Président de la commission des finances - **Articles de la première partie (suite)** - **Après l'art. 4 bis (précédemment réservé le 25 novembre 2002, p. 4456)** (p. 4682) : se déclare favorable à l'amendement n° I-11 de la commission (nouveau régime fiscal des sociétés foncières cotées). Souhait d'un allègement du déficit prévisionnel - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4701, 4702) : remerciements. Apport de la loi organique relative aux lois de finances. Rôle des rapporteurs spéciaux. Réduction indispensable du montant des dépenses.

##### *Deuxième partie :*

#### **Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) - Président de la commission des finances (p. 4726) : effet négatif du déficit public sur la philosophie du développement durable. Demande l'engagement des ministres d'améliorer l'ajustement des effectifs d'enseignants - **Rappel au règlement** (p. 4750) : intervient sur le rappel au règlement de M. Ivan Renar. Constat récent du Gouvernement de la nécessité d'un effort de rigueur budgétaire. Caractère public des travaux du Sénat.

#### **Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4763, 4764) : son amendement de réduction des dépenses n° II-12 ; adopté. Fonds de réserve des universités. (p. 4768) : taux de croissance. Nécessité d'activer et de gérer les réserves de trésorerie.

#### **Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies**

- (28 novembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat C** (p. 4786) : favorable à ce projet de budget. Attention particulière du Sénat à l'exécution budgétaire.

#### **Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4828, 4829) : hommage au ministre des affaires sociales. Ambition politique des objectifs du Gouvernement. Demande le vote de l'amendement n° II-17 de la commission (réduction des crédits de cinq millions d'euros).

#### **Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4861, 4862) : prérogatives du Parlement. Demande le vote de l'amendement n° II-19 de la commission (réduction des crédits de 4 millions d'euros). (p. 4864) : politique de sincérité du Gouvernement.

#### **Travail, santé et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine**

- (29 novembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4880) : demande le vote de l'amendement n° II-20 de la commission (réduction des crédits d'un million d'euros).

#### **Culture et communication - Culture**

- (29 novembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4898) : son amendement, soutenu par M. Yann Gaillard, n° II-21 : réduction des crédits ; adopté. (p. 4900) : prévisions économiques. Responsabilité - **Etat C - Titre V** : son amendement, soutenu par M. Yann Gaillard, n° II-36 : réduction des crédits ; adopté.

#### **Charges communes et comptes spéciaux du Trésor**

- (2 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre III** (p. 4992) : demande de retarder le recrutement d'agents.

#### **Economie, finances et industrie - Services financiers**

- (2 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4980) : ses amendements de réduction des crédits n° II-38 et n° II-39 ; adoptés. Appel à la modernisation des monnaies et médailles - **Etat C - Titre V** (p. 4982) : accepte l'amendement n° II-37 du Gouvernement sous réserve de la proposition d'un gage (majoration des crédits destinés au programme Accord de suivi de la dépense publique).

#### **Monnaies et médailles (Budget annexe)**

- (2 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Mesures nouvelles inscrites à l'article 41** (p. 4998, 4999) : son amendement de réduction des crédits n° II-42 ; adopté. Nécessaire adaptation des Monnaies et médailles.

#### **Economie, finances et industrie - Industrie**

- (2 décembre 2002) - Président de la commission des finances (p. 5008) : dette de Charbonnages de France - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5014) : demande l'adoption de l'amendement de réduction des crédits n° II-40 de la commission - **Après l'art. 68 bis** (p. 5018) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-31 de M. Pierre Hérisson (dépôt au Parlement d'un bilan annuel de l'ART).

#### **Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5033, 5034) : recommande l'adoption de l'amendement de réduction des crédits n° II-41 de la commission et de ce budget. Sincérité du Gouvernement.

#### **Agriculture**

- (3 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5162) : son amendement, soutenu par M. Joël Bourdin, n° II-50 : réduction des crédits du titre III ; adopté. (p. 5163) : importance de l'adoption de cet amendement - **Titre IV** (p. 5164, 5166) : son amendement, soutenu par M. Joël Bourdin, n° II-51 : réduction des crédits du titre IV ; adopté.

- **Mise au point au sujet d'un vote** - (5 décembre 2002) - Président de la commission des finances (p. 5272) : demande une deuxième délibération par suite de la non-prise en compte des intentions de plusieurs membres du groupe centriste lors du vote de l'amendement n° II-64 relatif à l'examen des crédits du ministère des affaires étrangères.

#### **Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire**

- (5 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5312, 5314) : son amendement de réduction des crédits n° II-65 ; adopté.

- **Modification de l'ordre du jour** - (5 décembre 2002) - Président de la commission des finances (p. 5316) : accepte la proposition de M. Jacques Pelletier de reporter la discussion du budget de l'écologie au lendemain matin.

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement**

- (6 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5396, 5397) : demande le vote de l'amendement de réduction des crédits n° II-92 de la commission proposé au nom de l'équilibre budgétaire et du développement durable. Hommage aux agents de l'équipement.

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5418) : demande l'adoption de l'amendement de réduction des crédits n° II-93 de la commission. Nécessaire recherche

de gains de productivité par le STIF et modération de ses dépenses.

#### Equipement, transports, logement, tourisme et mer - IV - Mer

- (6 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat - B - Titre IV** (p. 5441, 5442) : son amendement de réduction des crédits n° II-150 ; adopté. Réduction de la subvention de l'Etablissement national des invalides de la marine, ENIM, sans incidence sur sa situation financière.

#### Equipement, transports, logement, tourisme et mer - V - Tourisme

- (6 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5453, 5457) : son amendement de réduction des crédits n° II-151 ; adopté. Réduction de la subvention à l'agence française d'ingénierie touristique, AFIT, sans incidence sur la modernisation des outils d'information. Situation patrimoniale confortable. Non-justification d'une levée d'impôt. Salue la qualité du rapport de Mme Marie-Claude Beaudeau sur Maison de la France. Vigilance sur l'accumulation de trésorerie des entreprises subventionnées par l'Etat. Mission de contrôle dévolue au Parlement.

#### Articles non rattachés :

- (9 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 54** (p. 5523) : problème de l'épargne administrée. Demande le vote de l'amendement n° II-98 de la commission (modification des avantages liés à l'épargne-logement) - **Art. 56** (exonération de taxe professionnelle des investissements affectés à la recherche) (p. 5529, 5530) : à titre personnel, favorable à l'amendement n° II-131 de suppression de M. Philippe Adnot. Souhait de la suppression de l'article en commission mixte paritaire - **Art. 58** (taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance d'enlèvement des ordures ménagères : reconduction du régime transitoire) (p. 5535) : demande le vote de l'amendement rédactionnel n° II-101 de la commission avant la recherche d'une nouvelle rédaction en commission mixte paritaire - **Art. 58 bis** (institution d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés ou de journaux gratuits) (p. 5544, 5545) : demande le vote de l'amendement n° II-102 de la commission (exonération des quotidiens gratuits d'information générale et des publications d'information des collectivités locales) pour faciliter la fonction de la navette parlementaire - **Après l'art. 58 decies** (p. 5563, 5564) : intervient sur l'amendement n° II-127 de M. Claude Domeizel (dispositif d'incitation à la préservation et à la plantation d'oliviers) - **Après l'art. 58 duodecies** (p. 5566, 5567) : contrôle de l'acquittement de la taxe auprès des propriétaires de véhicules demeurant assujettis à la vignette automobile. Intervient sur l'amendement n° II-137 de M. Denis Badré (extension de l'exonération de la vignette automobile pour tous les véhicules d'un poids inférieur à 3,5 tonnes) - **Art. 59 quater** (réduction de moitié des redevances d'archéologie préventive) (p. 5573, 5574) : demande le vote des amendements de suppression n° II-108 de la commission, n° II-55 de M. Yves Daugé et n° II-83 de M. Jack Ralite.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 60 A** (p. 5596, 5604) : soutient l'amendement de la commission n° II-111 (présentation au Parlement des comptes consolidés des entreprises contrôlées par l'Etat). Demande le retrait de l'amendement de M. Gérard Miquel n° II-90 (présentation par le Gouvernement d'un rapport sur la mise en oeuvre des

recommandations de la Cour des comptes). Séance annuelle d'audition des ministres.

#### Vote sur l'ensemble :

- **Vote sur l'ensemble** (p. 5612, 5614) : hommage à M. Robert Calmèjane. Remerciements. Nouvelle forme de débat. Utilisation de l'argent des Français. Choix budgétaires du Sénat. Vocation du Parlement. Loi organique du 1er août 2001.

- **Proposition de loi portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux départements [n° 0064 (2002-2003)]** - (12 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5793, 5794) : texte approuvé à l'unanimité. Progrès pour la démocratie. Sincérité des comptes. Modalités de présentation des budgets. Présentation des situations patrimoniales des collectivités territoriales. Rôle des comptables publics.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Art. 20** (aménagement de la taxe générale sur les activités polluantes) (p. 5851, 5852) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (suppression du droit de retenue au sol des aéronefs par le service des douanes en cas de non-paiement de cette taxe) - **Art. 23** (adaptation du code général des impôts aux cas de résidence des enfants en alternance) (p. 5858) : intervient sur l'amendement n° 2 de la commission (division de l'avantage fiscal en cas de rattachement au foyer fiscal d'une personne divorcée ou séparée ayant elle-même des enfants à charge soumis au régime de la résidence alternée). Complexité du dispositif - **Après l'art. 24** (p. 5861) : intervient sur l'amendement n° 54 de M. Jean Chérioux (assouplissement des dispositions relatives à la gestion désintéressée applicables aux associations culturelles autorisées et aux syndicats professionnels). Notion de dirigeant d'association - **Art. 29 bis** (transformation des neuf taxes parafiscales perçues au profit de l'association nationale de développement agricole, ANDA, en une imposition de toute nature affectée à un nouvel établissement public dénommé agence de développement agricole et rural, ADAR) (p. 5873, 5874) : intervient sur les amendements portant sur le même objet n° 33 de M. Marcel Deneux et n° 44 de M. Jean-Pierre Demerliat (extension de l'assiette de cette taxe à l'ensemble des exploitants). Risque lié à la référence au chiffre d'affaires. (p. 5879) : intervient sur l'amendement n° 68 du Gouvernement (plafonnement de l'augmentation éventuelle de la cotisation due au titre de la nouvelle taxe). (p. 5882, 5883) : importance de l'amendement n° 4 de la commission (suppression des représentations exercées par un député, un sénateur et un représentant élu des régions au conseil d'administration de l'ADAR). Se déclare opposé à l'amendement n° 48 de M. Jean-Pierre Demerliat (institution d'un prélèvement exceptionnel sur l'ANDA pour financer les actions de développement agricole durant la mise en place de l'ADAR) - **Art. 30 nonies** (transformation de taxes parafiscales concernant la formation professionnelle dans les transports, le bâtiment et les travaux publics et la réparation automobile en taxes fiscales) (p. 5892) : intervient sur l'amendement de suppression n° 75 de la commission. Souhait d'une vision globale des revenus de substitution de tous les organismes bénéficiaires des anciennes ressources parafiscales - **Après l'art. 31** (p. 5900) : intervient sur l'amendement n° 17 de Mme Valérie Létard (augmentation de la dotation allouée à trois communes du Hainaut français au titre du fonds de péréquation afin de leur permettre de participer aux projets éligibles aux fonds structurels européens) - **Art. 36** (prise en charge, par les éditeurs de services de télévision numérique terrestre, du coût des réaménagements du spectre) (p. 5907) : demande le retrait des amendements de M. Adrien Gouteyron n° 38 (exonération des chaînes locales) et n° 39 (exonération de La Chaîne parlementaire).



- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 45** (p. 5955, 5956) : à titre personnel et en tant que membre du groupe de l'UC, intervient sur l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises). Se déclare favorable à la suppression de toutes les aides publiques et à la réduction des prélèvements sur les entreprises. (p. 5957) : son amendement n° 76 : modification du nombre de membres du conseil de la politique monétaire, de la durée et des modalités de renouvellement de leur mandat et conversion de l'économie réalisée en dividende supplémentaire versé par la Banque de France à l'Etat ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5961) : remerciements. Conditions délicates d'examen de ce texte.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0107 (2002-2003)]* - (19 décembre 2002) - Président de la commission des finances - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6141) : remerciements. Economies budgétaires. Effort de sincérité et de transparence du Gouvernement. Répartition du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie.

**ATTILIO (Henri d')**, sénateur (Bouches-du-Rhône) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

**AUBAN (Bertrand)**, sénateur (Haute-Garonne) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Monnaies et médailles [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 40] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

##### **Monnaies et médailles (Budget annexe)**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4995, 4996) : conséquences de la diminution de la frappe de l'euro. Subvention d'équilibre. Inquiétude sur l'avenir de la Monnaie de Paris. La commission des finances propose l'adoption des crédits du budget des monnaies et médailles - **Examen des crédits - Mesures nouvelles inscrites à l'article 41** (p. 4999) : intervient sur l'amendement de réduction des crédits n° II-42 de la commission.

**AUTAIN (François)**, sénateur (Loire-Atlantique) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3752, 3753) : détérioration du contrat social. Impuissance des pouvoirs publics. Causes multiples. Crise de civilisation. Danger de politiques d'angélisme et de démagogie sécuritaire. Nécessité d'une réponse sociale au traitement des causes de l'insécurité. Dispositions superflues des articles 18, 20 ou 22. Mesures positives : extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques, incrimination de l'occupation intempesive de terrain, mise en fourrière des véhicules, interdiction des regroupements dans les cages d'escaliers. Les quatre sénateurs, membres du pôle républicain ou apparenté, s'abstiendront sur ce texte.

**AUTEXIER (Jean-Yves)**, sénateur (Paris) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

#### INTERVENTIONS

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2729) : confusion entre lutte contre le terrorisme et guerre contre l'Iraq. Danger de la position des Etats-Unis. Sauvegarde de la paix.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3249, 3250) : besoin de proximité légitime éprouvé par les citoyens. Analyse de l'obstacle. Organisation de la concurrence entre les régions. Etablissement d'un principe de subsidiarité, forme de négation du rôle propre de l'Etat. Référendums régionaux risquant de mettre à mal la notion d'unité du peuple français. Risque de balkanisation territoriale. Réforme rendant un mauvais service à la France. Principe d'égalité se trouvant malmené. Préoccupation à propos du projet d'expérimentation. Contrainte financière imposée par le pacte de stabilité. Mission de l'Etat. Risque de fiscalité locale en hausse et de péréquation nationale en baisse. Régionalisation des problèmes. Besoin d'un Etat fort. Projet ne répondant pas aux exigences de la France.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

##### **Défense**

- (5 décembre 2002) (p. 5337, 5338) : sujets de satisfaction. Priorité excessive aux opérations extérieures. Importance de la protection des concitoyens. Forces navales. Armée de l'air. Lien armées-nation.

## B

**BACHELOT-NARQUIN (Roselyne), ministre de l'écologie et du développement durable.**

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre de l'écologie et du développement durable* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre de l'écologie et du développement durable**

DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement [n° 319 (2001-2002)]* (11 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Environnement.**

*Projet de loi relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire [n° 326 (2001-2002)]* (18 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Energie.**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'implantation des éoliennes et à la protection de l'environnement [n° 0287 (2000-2001)]** - (24 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3178, 3179) : problèmes des changements climatiques. Données chiffrées sur les énergies. Effort à accomplir en matière d'énergie éolienne. Approbation de la proposition de loi. - **Art. 1er** (*obligation d'une demande de permis de construire*) (p. 3184) : accepte l'amendement n° 1 de M. Hilaire Flandre (exclusion du champ d'application des petites éoliennes) - **Art. 2** (*soumission pour avis à la commission départementale des sites, perspectives et paysages*) (p. 3184) : missions de la commission. Souhait d'une sélection des dossiers soumis à cette dernière - **Art. 3** (*obligation d'établir une étude d'impact ou une notice d'impact*) (p. 3185) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Vial (abaissement du seuil de puissance retenu pour l'obligation d'étude d'impact) - **Art. 5** (*mise en place d'un schéma départemental ou interdépartemental éolien*) (p. 3186) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Bernard Piras (compétence donnée à la région dans la mise en place du schéma éolien) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3187) : remerciements. Choix de la transparence et de la participation citoyenne.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Ecologie et développement durable**

- (6 décembre 2002) (p. 5356, 5358) : axe prioritaire du quinquennat du Président de la République. Dimension

humaniste et internationale impulsée à Johannesburg. Mise en oeuvre des principes de sécurité, transparence et participation. Niveau des crédits consommés, stabilité des moyens, sincérité, diminution des dépenses ordinaires, stabilité des emplois obtenus par redéploiements. Projet de réforme du ministère dans le cadre de la décentralisation. Changement de la source de financement de l'ADEME. Budgétisation de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP. Redéfinition des aides à l'ADEME. Réflexion sur de nouveaux objectifs de progrès : réduction du volume des déchets, émissions de gaz à effet de serre, mobilisation contre la carence en capacités de traitement. Report des réflexions sur les moyens financiers du FNSE : définition préalable d'une politique de l'eau et de la structure des interventions. Retour à l'esprit initial du FNSE : aide au financement par les collectivités locales des champs d'expansion des crues. Mise en oeuvre par un comité de pilotage de la loi organique du 1er août 2001. Réflexion sur les indicateurs de résultats. (p. 5361, 5364) : prise en compte des efforts entrepris par la profession agricole dans les zones en excédent structurel, ZES. Maintien dans le champ d'application de la TGAP, des lessives sans phosphates et des produits désinfectants utilisés par la filière agro-alimentaire. Attribution du FIPOL par l'Etat après le naufrage de l'Erika. Favorable à une évolution du FIPOL : relèvement du plafond d'indemnisation et prise en compte des dommages écologiques. Nécessité d'une mobilisation européenne. Réflexions des ministères concernés sur le maintien d'activités agricoles dans les espaces protégés par la loi "littoral" du 2 mars 1986. Priorité à la politique de l'eau ; stabilité des crédits du volet inondation ; soutien aux parcs nationaux. Inscription en 2004 des crédits de lancement des parcs de la Guyane, de La Réunion et de la mer d'Iroise. Label Natura 2000. Absence de sanctuarisation. Contrats de gestion aux fins de conciliation des activités et du maintien des espèces. Charte de l'environnement adossée à la Constitution : remise du travail préparatoire au Président de la République le 5 juin 2003, suivi d'un débat parlementaire. Priorité au recentrage de l'homme et de son bien-être. Enjeu du débat pour la démocratie participative et représentative. (p. 5365, 5366) : axes pour une nouvelle politique de l'eau : réexamen de l'architecture des responsabilités, annonce d'un projet de loi sur les risques inondations, transposition de la directive cadre européenne et annonce d'une nouvelle loi en début d'année 2004. Soutien aux moyens techniques de la police de l'eau et préservation des effectifs dans les services départementaux. Amélioration de l'évaluation et du suivi des politiques publiques de l'eau. Objectifs impartis aux agences de l'eau. (p. 5367) : principes d'action sur la chasse : réconciliation entre les chasseurs et les associations de protection de la nature ; expertise scientifique avec la création d'un observatoire de la faune sauvage ; décentralisation. Favorable à la budgétisation d'une partie des missions de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, ONCFS. Souci du maintien qualitatif des missions de police et de recueil scientifique. (p. 5368) : ajustement de la dotation d'investissement du Conservatoire du littoral aux projets en cours d'acquisition. Consolidation de l'équipe technique et administrative. (p. 5369) : travail de sincérité budgétaire sur les crédits de l'ADEME. Mise en place d'une nouvelle politique des déchets au premier semestre 2003. Attribution d'un rôle opérationnel à l'agence française de sécurité sanitaire environnementale, AFSSE. (p. 5370, 5371) : importance du chantier ouvert sur la charte de l'environnement : démarche pédagogique. Transpositions de principes au niveau constitutionnel : responsabilité du pollueur, prévention et précaution. Ajustement des crédits de la politique de l'eau aux prévisions de consommation. Stabilité du montant des autorisations de programme du volet inondation. Aide aux agriculteurs dans le cadre du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA. (p. 5372) : difficultés de communication liées à la technicité des sujets et aux craintes d'un public désemparé. Enjeu de l'écologie et du développement durable. Ambition exprimée par le Président de la République à Johannesburg. Séminaire gouvernemental. Relance des actions en faveur de

l'éducation environnementale. Nécessaire sensibilisation des plus jeunes. (p. 5373) : approche dépassée de la relation entre développement durable et pressurisation croissante du contribuable. Conciliation ambitieuse du développement économique avec le développement écologique dans un souci d'économie.

**BADINTER (Robert), sénateur (Hauts-de-Seine) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire de la Commission consultative des archives audiovisuelles de la justice.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution* présentée avec MM. Michel Dreyfus-Schmidt, Louis Mermaz et les membres du groupe socialiste, apparenté et rattaché, tendant à créer une commission d'enquête relative à l'augmentation des suicides en milieu carcéral [n° 80 (2002-2003)] (28 novembre 2002) - **Prisons.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier** (p. 851) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable au sous-amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine (impossibilité d'accorder une indemnité au titre du handicap de l'enfant, les charges en découlant étant assurées par la solidarité nationale), déposé sur l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées). (p. 855) : nécessité de faire face à des considérations éthiques et à des situations humaines douloureuses. Qualité du débat. Avec le groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 15 précité de la commission.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 0194 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1186, 1188) : défavorable à une modification immédiate de la loi sur la présomption d'innocence. Nécessité d'une période suffisante d'adaptation. Critiques inévitables. Conclusions du rapport de M. Dray et circulaire du Gouvernement du mois de janvier 2002. Nouveau débat législatif portant sur des modifications de nature pratique ou réglementaire non

indispensable. Hommage à la force de conviction de Mme Elisabeth Guigou : bonne loi aux innovations et améliorations substantielles. Principes inscrits dans la convention européenne des droits de l'homme. Fin de la souveraineté juridique nationale dans le domaine de la procédure pénale depuis l'autorisation du recours devant la Cour européenne des droits de l'homme. Favorable à une réflexion commune des pays d'Europe pour dégager un modèle européen de procédure pénale - **Art. 1er** (*définition des critères permettant le placement en garde à vue d'une personne* - art. 62, 63, 77, 78, 153, 154 et 706-57 du code de procédure pénale) (p. 1193) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 2 de la commission - **Art. 2** (*droits des personnes placées en garde à vue* - art. 63, 63-1, 63-2, 77 et 154 du code de procédure pénale) (p. 1194, 1195) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° 3 (maintien d'un avis au parquet "dès le début de la garde à vue") et n° 4 (modalités de la notification du droit au silence) - **Après l'art. 2** (p. 1196, 1200) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 5 (possibilité pour un officier de police judiciaire, au cours d'une enquête de flagrance, de contraindre un témoin à comparaître et d'aviser aussitôt le procureur), n° 7 (possibilité de prolonger la durée de l'enquête de flagrance) et n° 8 (possibilité d'effectuer des perquisitions sans le consentement de la personne en cas de délits punis d'au moins cinq ans d'emprisonnement). Dispositions contraires à la garantie des libertés individuelles et à celle de la présomption d'innocence. Le groupe socialiste votera contre - **Art. 3** (*détention provisoire des personnes ayant commis plusieurs délits* - art. 143-1 du code de procédure pénale) (p. 1201) : se déclare opposé à l'amendement n° 10 de la commission (possibilité de placer en détention provisoire un réitérant qui encourt trois ans d'emprisonnement pour une infraction contre les biens). Hostile au concept de réitération dans la procédure pénale - **Après l'art. 3** (p. 1202, 1203) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (prolongation exceptionnelle de la détention provisoire) - **Art. 4** (*placement en détention provisoire des parents d'enfants de moins de dix ans*) (p. 1204) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 12 de la commission (modalités de l'enquête sociale préalable au placement en détention provisoire du parent d'un mineur de seize ans au plus) - **Après l'art. 4** (p. 1204, 1205) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission (possibilité pour le président de la chambre de l'instruction de refuser la comparution personnelle du prévenu en cas d'appel d'une demande de mise en liberté). Le groupe socialiste s'opposera à toute atteinte à un droit fondamental en dépit de l'existence de considérations matérielles - **Art. 5** (*appel du parquet en cas d'acquiescement* - art. 380-2 du code de procédure pénale) (p. 1208) : se déclare opposé à l'amendement n° 17 de la commission (appel réservé aux seuls procureurs généraux). Maintien de la compétence du ministère public pour des raisons pratiques - **Après l'art. 5** (p. 1210) : se déclare opposé à l'amendement n° 18 de la commission (enregistrement audiovisuel des débats en cour d'assises et utilisation en appel). Inconvénients. Respect du principe de l'oralité des débats - **Après l'art. 5 ter** (p. 1215) : se déclare opposé à l'amendement n° 25 de M. Jean-Louis Masson (utilisation de la force armée par les fonctionnaires de police). Problème réel de l'identité de condition des policiers et des gendarmes concernant l'usage des armes. Souhaite une réflexion et la saisine rapide du Parlement - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1218) : le groupe socialiste s'abstiendra.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1224, 1226) : considération envers le Gouvernement pour sa lutte contre la prostitution des mineurs. Croissance exponentielle du fléau et stagnation des condamnations depuis 1995. Inefficacité de toute pénalisation en l'absence de moyens. Prohibition et clandestinité. Accroissement des bénéfices des organisations mafieuses. Scepticisme quant à l'efficacité du dispositif retenu et à la répression des clients. Soutiendra les amendements à caractère dissuasif : interdiction de la prostitution des mineurs de 18 ans, compétence du juge des

enfants pour protéger la jeunesse prostituée, rééchelonnement des peines, criminalisation des trafiquants d'êtres humains.

- **Proposition de loi relative à la coopération avec la Cour pénale internationale [n° 0163 (2001-2002)]** - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1246, 1248) : victoire historique représentée par le procès de Slobodan Milosevic. Travail des autorités françaises pour la mise en oeuvre de la Cour pénale internationale. Bilan des ratifications du traité de Rome. Difficulté d'apporter immédiatement les modifications de fond au droit interne français. Proposition de loi technique permettant une coopération immédiate. Nécessité d'une entrée en vigueur rapide de la Cour pénale internationale pour palier les déficiences de la justice internationale actuelle. Exemple du Cambodge. Modification du code pénal français concernant les crimes de guerre et la définition des crimes contre l'humanité seulement différée. Elaboration d'une proposition de loi dans ce domaine. Attitude contestable de la France quant aux réserves de l'article 124 du traité de Rome. Propose la levée de ces réserves.

- **Proposition de loi tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme [n° 0440 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1255) : caractère suffisant de l'arsenal juridique actuel pour lutter contre le terrorisme. Possibilité de qualifier de crime contre l'humanité les crimes terroristes les plus graves. Nécessité de conserver la spécificité des crimes contre l'humanité. Le groupe socialiste votera contre la proposition de loi.

- **Proposition de loi tendant à créer une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort [n° 0374 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1266, 1267) : souvenir du débat relatif à l'abolition de la peine de mort au Sénat. Le groupe socialiste votera la proposition de loi. Progression irrésistible mais difficile de l'abolition de la peine de mort. Fondements de l'abolitionnisme. Droit au respect de la vie par essence universel, au-delà du relativisme culturel. Progrès récents : charte européenne des droits fondamentaux et traité de Rome instituant la Cour pénale internationale. Nécessité d'un travail de mémoire.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Avant l'art. 12** (p. 1410) : son amendement, soutenu par Mme Michèle André, n° 25 : abondement des fonds d'investissement pour le développement des structures d'accueil de la petite enfance par prélèvement sur le report à nouveau de la branche famille du régime général de la sécurité sociale ; irrecevable (art. 45 du règlement) - **Art. 12 (incrimination du recours à la prostitution des mineurs - art. 225-12-1 à 225-12-4, 225-20, 227-26, 227-28-1 du code pénal et art. 706-34 du code de procédure pénale)** (p. 1411, 1416) : ses amendements n° 26 : interdiction de la prostitution des mineurs sur tout le territoire de la République ; et n° 30 : tout mineur qui se livre à la prostitution est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative ; adoptés - **Art. 225-12-1 du code pénal (pénalisation du recours à la prostitution d'un mineur quel que soit son âge)** (p. 1417, 1419) : son amendement n° 27 : non-application au client mineur d'un prostitué mineur ; retiré. S'inquiète des effets traumatisants d'une pénalisation sur le devenir d'un adolescent sans intention de nuire. Demande au Gouvernement de s'engager à privilégier la mesure d'assistance éducative plutôt que la sanction pénale. (p. 1420, 1421) : son amendement n° 29 : réduction de la peine encourue à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende ; adopté. Articulation difficile des peines à l'intérieur du code pénal. Nécessité d'une punition moins sévère du client par rapport au proxénète - **Art. 225-12-2 du code pénal (pénalisation du recours à la prostitution avec circonstance aggravante s'il s'agit d'un mineur de moins de quinze ans)** : ses amendements n° 31 de conséquence ; et n° 32 : peine portée à sept ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende ; adoptés. (p. 1423) : son amendement n° 35 :

fixation d'une peine de quinze ans de réclusion criminelle et de 3 millions d'euros d'amende sanctionnant le proxénétisme commis à l'égard d'un mineur de quinze ans ; adopté. Recherche d'un effet dissuasif par la criminalisation des réseaux internationaux. Réduction du nombre de condamnations en dépit de l'importance du trafic des êtres humains depuis l'Afrique et l'Europe de l'Est. Souhaite une étude approfondie de ces problèmes à l'occasion de l'examen du texte sur la traite des personnes - **Art. 12 bis (incrimination de la détention d'images pornographiques représentant des mineurs - art. 227-23 du code pénal)** (p. 1424) : son amendement n° 36 sur le même objet que l'amendement n° 38 du Gouvernement : réduction de la peine à deux ans d'emprisonnement et trente mille euros d'amende ; devenu sans objet.

- **Proposition de loi portant création d'une Fondation pour les études comparatives [n° 0351 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1499) : hommage aux universitaires auteurs de ce projet présents dans l'hémicycle. Nécessité absolue de cette fondation. Diminution du nombre d'enseignants, d'enseignés et de publications en droit comparé. Puissance des institutions étrangères. Importance du marché du droit pour les échanges internationaux. Approuve la création de cette fondation. - **Art. 1er (nature juridique de la Fondation pour les études comparatives)** (p. 1504) : budget de l'ACOJURIS. Se déclare favorable à la création de cette fondation.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes - Nouvelle lecture [n° 0236 (2001-2002)]** - (20 février 2002) - **Art. 1er (définition des critères permettant le placement en garde à vue d'une personne - art. 62, 63, 77, 78, 153, 154 et 706-57 du code de procédure pénale)** (p. 1595) : votera l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Art. 2 (droits des personnes placées en garde à vue - art. 63, 63-1, 63-2, 77 et 154 du code de procédure pénale)** (p. 1597) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 2 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) - **Art. 2 ter (possibilité de prolonger la durée de l'enquête de flagrance - art. 53 du code de procédure pénale)** (p. 1598) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 3 bis (prolongation exceptionnelle de la détention provisoire - art. 145-1 et 145-2 du code de procédure pénale)** (p. 1599) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 5 bis A (enregistrement des débats - art. 308 du code de procédure pénale)** (p. 1602) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture). Complexité de cette question - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1604) : procès en diabolisation de la loi sur la présomption d'innocence. Inopportunité d'une modification législative. Le groupe socialiste votera contre le texte issu des travaux du Sénat.

- **Hommage solennel du Sénat à Victor Hugo à l'occasion du bicentenaire de sa naissance 1802-2002** - (20 février 2002) (supplément du Journal officiel p. 16 à 19) : Victor Hugo et l'abolition.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2079, 2084) : hommage aux précédents ministres de la justice. Projet de loi "fleuve" touchant aux sujets les plus divers. Texte n'incluant pas la réforme indispensable des tribunaux de commerce. Avantage des lois de programmation. Défaut de concertation préalable des professions judiciaires. Protestations de la commission nationale consultative des droits de l'homme et des associations de défense des droits de l'homme. Démarche

précipitée. Le groupe socialiste votera les mesures améliorant les droits des victimes. Confusion entre la notion de justice de proximité et celle de juge de proximité. Création d'un cinquième ordre juridictionnel. Illisibilité de l'organisation judiciaire. Création inopportune et inutile des juges de proximité au détriment des tribunaux d'instance et des conciliateurs. Risque d'inconstitutionnalité des compétences pénales dévolues aux magistrats de proximité. Terme de "prévention" absent du texte. Evolution de la protection judiciaire de la jeunesse. Importance des mesures éducatives. Inefficacité des prisons pour mineurs. Politique de retour en arrière au mépris de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Abaissement du seuil de la sanction pénale de 13 à 10 ans. Remaniements incessants des règles de procédure pénale. Développement d'une insécurité législative. - **Art. 7** (*institution, compétences et organisation de la juridiction de proximité - art. L. 331-1 à L. 331-9 du code de l'organisation judiciaire*) (p. 2136, 2137) : décalage entre la rémunération exorbitante prévue pour le juge de proximité et la rémunération perçue par un juge d'instance - **Rappel au règlement** (p. 2139) : incohérence de la discussion commune : en présence d'amendements de suppression, souhaiterait un vote amendement par amendement. - **Art. 7 (suite)** (p. 2140) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 148 (impossibilité pour un juge de proximité de prononcer une sanction pénale) et n° 149 (impossibilité pour un juge de proximité de connaître des affaires relevant de la justice des mineurs). (p. 2143, 2144) : se déclare favorable au principe d'une justice de proximité mais opposé à la démarche du Gouvernement pour y parvenir. Création d'un nouvel ordre juridictionnel au détriment des juges d'instance. Surcharge des greffes.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 10** (*introduction dans la loi de la notion de discernement - art. 122-8 du code pénal*) (p. 2161, 2162) : soutient les amendements de M. Claude Estier, de suppression n° 155, et de repli n° 156 et n° 157. Difficulté de mise en oeuvre des critères de discernement. Elargissement des possibilités d'enfermement des mineurs - **Art. 12** (*liste des sanctions éducatives - art. 15-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2166, 2168) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 159 (remplacement de "sanctions" par "mesures") et n° 160 de coordination. Existence de mesures éducatives antérieures au texte en discussion. Changement de philosophie de l'ordonnance de 1945 - **Art. 14** (*assouplissement des conditions de la retenue judiciaire et allongement de sa durée - art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2172) : se déclare opposé à l'allongement du délai de retenue - **Après l'art. 15** (p. 2176) : soutient l'amendement n° 166 de M. Claude Estier (précision de la nature socio-éducative du contrôle judiciaire des mineurs) - **Art. 16** (*détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2177, 2179) : soutient les amendements de M. Claude Estier, n° 167 (allongement de la durée de la peine permettant le classement en détention provisoire, de trois à cinq ans) et n° 168 (dérogation à l'isolement de nuit lorsque l'intérêt du mineur s'y oppose). Emprisonnement contraire à la présomption d'innocence. Risque de récidive. Priorité à l'amélioration effective de la condition de détention des mineurs - **Art. 17** (*procédure de jugement à délai rapproché - art. 5, 12 et 14-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2184, 2185) : soutient l'amendement n° 169 de M. Claude Estier (délai de prise en compte des investigations accomplies sur la personnalité du mineur réduit de 18 mois à un an). Prise en compte essentielle de l'évolution de l'enfant - **Section 5** (*dispositions relatives au jugement des mineurs par la juridiction de proximité*) (p. 2187, 2188) : spécialisation du juge des enfants - **Section 7** (*des centres éducatifs fermés*) (p. 2191, 2192) : nécessité d'un bilan des CER. Proposition de renforcement des CER et d'accroissement des moyens de la PJJ - **Après l'art. 20** (p. 2194, 2195) : soutient l'amendement n° 177 de M. Claude Estier (séparation des mineurs, au sein des centres éducatifs fermés, en fonction de leur âge et de leur éventuelle condamnation) - **Art. 22** (*conditions et durée du placement*

*en détention provisoire - art. 137-4, 137-5, 143-1, 144, 145-1, 145-2 du code de procédure pénale*) (p. 2208, 2209) : rappel du consensus sur la loi relative à la présomption d'innocence. Accroissement considérable du recours à la détention provisoire. Excès des changements de la procédure pénale - **Art. 23** (*référé-détention - demandes de mise en liberté - art. 148-1-A, 187-3, 148-2, 183 et 199 du code de procédure pénale*) (p. 2215, 2216) : risque d'inconstitutionnalité du référé-détention - **Art. 24** (*première comparution, demandes d'actes par les parties, amende civile, témoin anonyme, sanction du refus de témoigner - art. 80-2, 82-2, 86, 177-3 nouveau, 706-58 du code de procédure pénale, art. 434-15-1 du code pénal*) (p. 2221) : intervient sur l'amendement n° 93 de M. Michel Charasse (répartition des effectifs de police judiciaire). Mobilisation d'un grand nombre d'officiers de police judiciaire dans la lutte contre la criminalité internationale organisée - **Après l'art. 28** (p. 2231) : se déclare opposé à l'amendement n° 99 de M. Michel Charasse (interdiction d'exploiter les dénonciations et lettres anonymes) - **Avant l'art. 29** (p. 2234, 2237) : soutient l'amendement de M. Claude Estier n° 193 (reprise intégrale de la proposition de loi, adoptée à l'unanimité par le Sénat, relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons). Indispensable amélioration des conditions de détention dans les maisons d'arrêt - **Art. 31** (*placement sous surveillance électronique dans le cadre d'un contrôle judiciaire - contrôle à distance par des personnes de droit privé - art. 138, 144-2, 723-7, 723-9 et 723-13 du code de procédure pénale*) (p. 2242) : se déclare favorable à l'amendement n° 212 de M. Claude Estier (rétablissement de la détention provisoire sous surveillance électronique). Attachement passé du Sénat au bracelet électronique - **Après l'art. 32** (p. 2249) : salue le travail réalisé par M. Paul Loridant pour l'ensemble de ses amendements relatifs à l'insertion professionnelle des détenus.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2591, 2594) : unanimité sur le principe de la justice de proximité. Attentes différentes des justiciables et des magistrats. Intérêt du développement des procédures alternatives de règlement des conflits. Possibilité de faire du tribunal d'instance le pivot de la justice de proximité. Opposition au choix du Gouvernement. Lisibilité privilégiée au détriment de la qualité. Multiplication inévitable des conflits de compétences. Risque d'engorgement de la Cour de cassation. Procédure de nomination des nouveaux juges ne garantissant pas leur indépendance. Problème posé par l'exercice concomitant de la fonction de juge et d'avocat. Interrogations sur l'organisation, la rémunération et le traitement des nouveaux juges. Choix de la difficulté au détriment de l'efficacité - **Art. unique** (*statut des juges de proximité - chapitre V quinquies nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature*) - **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*critères de recrutement des juges de proximité*) (p. 2601) : soutient l'amendement de précision n° 24 de M. Claude Estier. Se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (recul de l'âge d'accès à la fonction de juge de proximité). (p. 2604) : soutient l'amendement n° 25 de M. Claude Estier (passage de 4 à 7 ans du nombre d'années d'exercice professionnel nécessaires pour devenir juge de proximité) - **Art. 41-18 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*nomination et formation*) (p. 2610) : se déclare favorable à l'amendement n° 35 (instauration d'un stage probatoire pour les candidats à la fonction de juge de proximité) de Mme Nicole Borvo.

- **Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*cumul avec une autre activité professionnelle - règles d'incompatibilités*) (p. 2622) : intervient sur l'amendement n° 18 du Gouvernement (interdiction pour les juges de proximité de mentionner cette qualité dans le cadre de leurs activités professionnelles tant pendant la durée de leurs fonctions que postérieurement) et sur le sous-amendement

n° 40 de la commission (limitation de l'interdiction à la durée des fonctions de juge de proximité) auquel il se déclare favorable.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Légion d'honneur - Ordre de la Libération (Budgets annexes)**

- (9 décembre 2002) - **Examen des crédits de la Légion d'honneur** (p. 5470) : avec le groupe socialiste, votera ces crédits.

**Justice**

- (9 décembre 2002) (p. 5484, 5485) : méthode des questions-réponses défavorable à l'opposition. Créations d'emplois de magistrats insuffisantes. Rôle et compétence des juges de proximité. Nécessaire présence des procureurs du Parquet dans les juridictions consulaires. Insuffisance du nombre de greffiers. Importance de la rénovation de la carte judiciaire. Travaux immobiliers. Nécessaire réforme de l'aide juridictionnelle. (p. 5486) : origine des difficultés soulevées par la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes.

**BADRÉ (Denis), sénateur (Hauts-de-Seine) UC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des finances.

Vice-président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Membre suppléant de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

**DÉPÔTS**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur l'élargissement de l'Union européenne : état des lieux **[n° 295 (2001-2002)]** (23 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Union européenne**.

*Proposition de loi*, déposée avec M. Jean-Pierre Fourcade, tendant à protéger les ayants-cause des élus locaux et nationaux décédés ou invalides à la suite d'agressions survenues dans l'exercice de leur fonction **[n° 306 (2001-2002)]** (17 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Pupilles de la nation**.

*Proposition de résolution*, présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du règlement, sur l'avant-projet de budget des Communautés européennes pour l'exercice 2003 (n° E-2030) **[n° 353 (2001-2002)]** (10 juillet 2002) - **Union européenne**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur sa proposition de résolution **[n° 353 (2001-2002)]** présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur l'avant-projet de budget des Communautés européennes pour l'exercice 2003 (n° E 2030) **[n° 359 (2001-2002)]** (17 juillet 2002) - **Union européenne**.

*Proposition de loi* tendant à modifier l'article 55 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains **[n° 391 (2001-2002)]** (3 août 2002) - **Urbanisme**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 **[n° 67 (2002-2003)]**, adopté par l'Assemblée nationale - Affaires européennes et article 26 : évaluation de la participation française au budget des communautés européennes **[n° 68 (2002-2003) tome 2 fascicule 2]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 12 ter** (p. 180) : son amendement, soutenu par M. Philippe Nogrix, n° 407 : insertion d'un chapitre relatif aux chambres de commerce et d'industrie ; rejeté. Ses amendements n° 408 et n° 409 : conditions d'élection aux chambres de commerce et d'industrie ; rejetés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2283, 2285) : signification de la réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu. Contexte de l'Union économique et monétaire. Nécessité de servir la compétitivité de la France. Souhait d'un approfondissement du débat sur la fiscalité et les prélèvements obligatoires. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) (p. 3565, 3567) : remerciements au Gouvernement. Opportunité de ce débat dans une conjoncture défavorable. Obligation d'afficher l'objectif de compétitivité. Rapport d'information du Sénat sur la mondialisation et rapport Charzat. Approuve la baisse de l'impôt sur le revenu et se déclare favorable à une diminution des taux de l'ISF et de la TVA. Sagesse du pacte de stabilité. Exclusion du déficit. Restauration du principe du consentement à l'impôt pour financer les dépenses.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. 1er (seuil d'application de la loi)** (p. 3668, 3670) : refus des procès d'intention. Absence de partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales. Défauts de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, SRU. Sa proposition de loi. Votera le texte proposé. (p. 3673) : ses amendements n° 50 : inconstructibilité des zones boisées ; retiré ; et n° 24 : instauration d'une surface minimale de 9 m<sup>2</sup> ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4353, 4355) : contexte national et international du budget. Harmonisation fiscale dans l'Union européenne. Compression de la dépense publique. Compétitivité de la France.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 4393) : se déclare opposé aux amendements n° I-57 de M. Gérard Miquel (suppression des réductions des taux d'imposition) et n° I-93 de M. Michel Moreigne (suppression de la réduction supplémentaire de 1 % des taux d'imposition et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour compenser la moitié du surcoût du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie à la charge des départements). Compétitivité de la France - **Après l'art. 2** (p. 4403) : se déclare favorable à l'amendement n° I-108 de M. Serge Franchis (découplage des mécanismes de déduction fiscale pour investissement et pour aléas et possibilité pour les exploitants agricoles de cumuler ces deux avantages).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4** (p. 4437, 4443) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° I-9 (prise en compte, au regard de l'impôt de solidarité sur la fortune, des actions et parts détenues dans le cadre d'un pacte d'actionnaires en tant que bien professionnel), n° I-5 (revalorisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune), n° I-7 (réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune pour charges de famille), n° I-8 (introduction d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune égale à 75 % des versements ou remises de titres cotés à des fondations ou associations reconnues d'utilité publique) et n° I-6 (rétablissement du plafonnement de la cotisation de l'impôt de solidarité sur la fortune). Manque de rendement de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF. Evasion des capitaux à l'étranger. Favorable à la proposition du ministre tendant à une réflexion d'ensemble sur la fiscalité du patrimoine. Renforcement de l'attractivité et de la compétitivité de la France - **Après l'art. 4 bis** (p. 4454, 4455) : soutient l'amendement n° I-203 de M. Philippe Richert (exonération d'impôt sur les sociétés lors des transferts de patrimoine entre organismes de logement social) - **Après l'art. 2 (précédemment réservé le 22 novembre 2002, p. 4414)** (p. 4457, 4459) : soutient l'amendement n° I-207 de M. Michel Mercier (rémunération des dirigeants de mouvements de jeunes gérés et animés par des jeunes) - **Après l'art. 6** (p. 4474, 4475) : son amendement n° I-53 : extension de l'exonération de la taxe sur les conventions d'assurance aux institutions de prévoyance et aux mutuelles ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 4495) : soutient l'amendement n° I-204 de M. Yves Détraigne (extension du taux réduit de TVA aux chocolat, produits de confiserie, margarine et graisses végétales). (p. 4500, 4504) : ses amendements n° I-49 : assujettissement de l'ensemble du secteur de la restauration au taux réduit de TVA ; et n° I-50 : date de mise en oeuvre du taux réduit de TVA fixée par décret ; retirés. Coût budgétaire. Contournement de la difficulté communautaire - **Après l'art. 10** (p. 4518, 4519) : son amendement n° I-51 : bénéfice de l'exonération de taxe professionnelle compensée par l'Etat étendu aux industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel ; retiré. Concurrence. Exception culturelle française.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Après l'art. 14** (p. 4614) : son amendement, soutenu par M. Louis Moïnard, n° I-52 (suppression totale de la vignette automobile pour les véhicules utilitaires inférieurs à 3,5 tonnes) ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances - **Participation de la France au budget des Communautés européennes** - **Art. 33** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 4628, 4630) : illisibilité du prélèvement. Augmentation de la cotisation de la France. Réflexion sur le budget européen. Politique agricole commune. Dérive des politiques structurelles. Redéfinition de la politique de la recherche. Défauts de la procédure

budgétaire. Demande l'adoption de cet article - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4709) : nécessité de mener différentes réformes. Souhait d'un budget européen démocratiquement adopté et contrôlé. Le groupe de l'UC votera la première partie du projet de loi de finances pour 2003.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Avant l'art. 53** (p. 5516) : son amendement n° II-133 : augmentation de la réduction accordée au titre de l'ISF par enfant à charge pour les titulaires d'une carte d'invalidité ; retiré - **Art. 58 bis** (*institution d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés ou de journaux gratuits*) (p. 5543, 5545) : ses amendements n° II-135 : exonération de la contribution en faveur des associations ou organismes à but non lucratif ; retiré ; et n° II-136 : exonération des associations de protection du consommateur et des associations familiales ; adopté - **Après l'art. 58 ter** (p. 5547, 5548) : soutient les amendements de M. Jean-Paul Amoudry n° II-112 (exonération des cotisations versées par les exploitants de remontées mécaniques dans le cadre du système mutualiste d'assurance contre les aléas climatiques) et n° II-113 (éligibilité au FCTVA des investissements réalisés sur des bâtiments utilisés pour la fabrication saisonnière de produits alimentaires fermiers) - **Après l'art. 58 duodécies** (p. 5566) : son amendement n° II-137 : extension de l'exonération de la vignette automobile pour tous les véhicules d'un poids inférieur à 3,5 tonnes ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5806, 5808) : adoption en juillet 2002 d'un premier collectif budgétaire. Insuffisance du délai d'examen de ce texte. Respect des prévisions de déficit. Effort de sincérité. Proposition du Gouvernement de réduction des recettes fiscales lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2003. Réduction des dépenses votée par le Sénat au cours de cette discussion. Obligation de maîtrise de la dépense publique. Transposition de la directive européenne relative à la simplification et à l'harmonisation des conditions de facturation en matière de TVA. Aménagement du régime fiscal des biocarburants. Développement agricole. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi tel qu'il sera amendé par le Sénat - **Après l'art. 15** (p. 5836, 5837) : son amendement n° 14 : exonération de la taxe sur les conventions d'assurance des garanties invalidité et incapacité de travail des mutuelles et des institutions de prévoyance quand elles sont présentées en accompagnement des contrats maladie solidaires ; retiré - **Après l'art. 20** (p. 5854) : soutient l'amendement n° 15 de Mme Valérie Létard (suppression de la majoration de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP, pour les déchets en provenance des départements limitrophes et modulation de cette taxe selon que l'installation est autorisée ou non) - **Après l'art. 24** (p. 5859) : soutient l'amendement n° 16 de M. Michel Mercier (possibilité pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire de rémunérer leurs dirigeants). (p. 5860, 5861) : son attachement au bénévolat. Se déclare favorable à l'amendement n° 54 de M. Jean Chérioux (assouplissement des dispositions relatives à la gestion désintéressée applicables aux associations culturelles autorisées et aux syndicats professionnels).

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5959) : le groupe de l'UC votera ce texte amendé par le Sénat. Adoption de l'amendement de simplification de Mme Valérie Létard sur la TGAP. Propositions non retenues sur les biocarburants et le développement agricole.

**BAILLY (Gérard)**, sénateur (Jura) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour la planification.

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, par la mission d'information sur l'avenir de l'élevage : enjeu territorial, enjeu économique [n° 57 (2002-2003)] (7 novembre 2002) - **Agriculture**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 668) : sur l'amendement n° 359 de M. Joseph Ostermann (possibilité d'intégration dans un service d'incendie et de secours avant l'âge de dix-huit ans de jeunes sapeurs-pompiers ayant obtenu le brevet de cadet), son sous-amendement, soutenu par M. Patrick Lassourd, n° 732 ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Après l'art. 12** (p. 4533) : son amendement, soutenu par M. Charles Guéné, n° I-21 : possibilité de transfert du dernier débit de boissons d'une commune dans le ressort d'une commune membre d'un même EPCI, du même canton ou d'un canton limitrophe ; adopté.

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) - **Examen des crédits - Après l'art. 78** (p. 4866) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Barbier, n° II-14 : exonération des produits d'optique de la taxe sur les dispositifs médicaux ; retiré.

**BALARELLO (José)**, sénateur (Alpes-Maritimes) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Cour de justice de la République.

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Départements d'outre-mer [n° 73 (2002-2003) tome 7] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2093, 2095) : aggravation de la délinquance. Constante augmentation de la judiciarisation. Inflation législative et réglementaire. Mise en place de solutions rapides et pragmatiques. Amélioration de l'efficacité de la justice. Création d'une justice de proximité. Adaptation du droit pénal à l'évolution de la délinquance. Création de centres éducatifs fermés pour lutter contre la délinquance des mineurs. Modification de l'ordonnance du 2 février 1945. Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Art. unique** (*statut des juges de proximité - chapitre V quinquième nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature*) - **Après l'art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (p. 2607) : son amendement n° 21, analogue à l'amendement n° 17 du Gouvernement (organisation de la juridiction de proximité) ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Outre-mer

- (4 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les départements d'outre-mer (p. 5179, 5180) : crédits en augmentation. Orientations gouvernementales. Apports de l'Europe. Fonds structurels. Evolution institutionnelle et statutaire des DOM et de Mayotte. Avis favorable de la commission des lois à l'adoption de ces crédits.

**BARBIER (Gilbert)**, sénateur (Jura) RDSE.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Santé [n° 72 (2002-2003) tome 2] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - (8 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 42, 43) : volonté des Français de peser



directement sur les décisions engageant l'évolution de leur cadre de vie. Frustrations et attentes des décideurs locaux. Perplexité sur le contenu fourre-tout du projet de loi. Expériences de démocratie de proximité reposant sur des règles souples. Formalisme du projet de loi. Nécessité d'un juste équilibre entre la démocratie représentative et la démocratie participative. Conseils de quartier. Problème de certains transferts de compétences aux régions. Critique du volet relatif aux SDIS. Se déclare réservé sur l'opportunité d'élire au suffrage universel les membres des EPCI. Inquiétude sur la situation des municipalités. Points positifs du projet de loi : statut de l'élu, possibilité de délégation aux conseillers municipaux. Nécessité d'une véritable réflexion sur les moyens de restaurer la crédibilité démocratique. Ne peut approuver le texte présenté.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 794, 796) : crise de confiance des professionnels de santé. Espoirs consécutifs à l'intitulé du texte déçus à la lecture du contenu. Effets pervers de certaines dispositions sur la relation médecin-patient. Prudence indispensable du médecin dans la transmission de l'information. Interrogation sur la transformation du terme "conseil de l'ordre" au profit du mot "conseil". Conséquences de la présidence par un magistrat des instances disciplinaires. Favorable à l'encadrement des conditions d'exercice de la chiropraxie et de l'ostéopathie. Insuffisance des mesures encadrant la chirurgie esthétique. Propositions de la commission des affaires sociales à la suite du problème soulevé par l'arrêt Perruche. Urgence de la révision de la loi de 1975. Timidité du projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 57 quinquies (promotion de la gynécologie médicale)** (p. 1064) : son amendement n° 299, sur le même objet que l'amendement n° 199 de la commission (suppression du certificat d'études spéciales, CES, de gynécologie médicale - création d'un diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale) ; retiré - **Art. 59 (obligation d'assurance et bureau central de tarification - titre V nouveau du livre II du code des assurances)** - **Art. L. 252-1 du code des assurances (obligation d'assurance - bureau central de tarification)** (p. 1110) : intervient sur l'amendement n° 277 de la commission saisie pour avis (intervention du bureau central de tarification).

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0220 (2001-2002)]* - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1509, 1510) : espoirs suscités par le projet de loi. Imperfections et lacunes du texte adopté en première lecture. Qualité du travail accompli par le Sénat et les rapporteurs. Avancées satisfaisantes à l'issue de la commission mixte paritaire malgré le rejet de certaines mesures.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2377, 2378) : banalisation des incivilités. Sentiment d'impuissance et de lassitude des citoyens. Insécurité, enjeu de la campagne électorale. Salue la fermeté et la détermination du Gouvernement en réponse à l'attente des Français. Mesures d'orientation et de programmation satisfaisantes. Renforcement des pouvoirs du maire jugé encore insuffisant.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Débat sur l'assurance maladie** (p. 4185, 4187) : performance du système de santé français. Mécontentement des professionnels de la santé. Caractère préoccupant des comptes sociaux. Interrogation sur les relations entre coûts, qualité et objectifs du système de santé. Nécessaire évaluation des besoins. Définition indispensable des soins relevant de la solidarité nationale. Responsabilisation des patients. Favorable au renouvellement du paritarisme à la base de l'assurance maladie. Soutien de la

majorité des membres du groupe du RDSE aux réformes envisagées.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Avant l'art. 24** (p. 4232, 4233) : intervient sur l'amendement n° 165 du Gouvernement (intérêt général de la permanence des soins).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la santé (p. 4838, 4839) : avis favorable de la commission des affaires sociales à l'adoption des crédits de la santé pour 2003. Conclusions du rapport de la Cour des comptes. Organisation institutionnelle de la veille et de la sécurité sanitaires. Bilan contrasté de la CMU complémentaire et éventualité d'une réforme. Situation difficile de la médecine scolaire et universitaire - **Examen des crédits - Après l'art. 78** (p. 4866) : soutient l'amendement de M. Gérard Bailly n° II-14 (exonération des produits d'optique de la taxe sur les dispositifs médicaux).

**BARRAUX (Bernard), sénateur (Allier) UC puis UMP-R.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles [n° 0126 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1312, 1313) : nécessité impérieuse de la mise en place d'une retraite complémentaire obligatoire. Avancée sociale majeure. Caractère incomplet de la proposition de loi. Soutien du groupe de l'UC aux amendements de la commission des affaires économiques. Souhait d'une adoption rapide.

**BARTOLONE (Claude), ministre délégué à la ville.**

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**BAUDOT (Jacques), sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC puis UMP.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord.

DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Anciens

combattants [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 4] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

##### Anciens combattants

- (30 novembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4932, 4934) : importance du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Réduction justifiée du budget. Injustices créées par le gouvernement précédent. Remboursement des frais d'hébergement des cures thermales. Conditions d'attribution de la carte du combattant. Indemnisation des orphelins de victimes de guerre. Date commémorative pour la guerre d'Algérie. Majoration du plafond de la rente mutualiste. Retraite du combattant. Mission sociale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC. Augmentation des ressources de l'Institution nationale des invalides. Psychotraumatismes de guerre. Décristallisation. Situation des incorporés de force dans les formations paramilitaires allemandes. Au nom de la commission des finances, recommande l'adoption du budget des anciens combattants pour 2003 - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4952) : critique de la politique menée par le gouvernement précédent. - **Après l'art. 62** (p. 4953, 4954) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Guy Fischer n° II-25 (conditions d'obtention de la carte du combattant pour les anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc) et n° II-26 (prorogation de deux ans des mesures prévues par la loi du 17 janvier 2002 pour les fonctionnaires rapatriés d'Afrique du Nord) - **Après l'art. 62 bis** (p. 4955) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Daniel Hoeffel n° II-6 (indemnisation des incorporés de force dans les organisations paramilitaires nazies) et de Mme Gisèle Printz n° II-27 (indemnisation des femmes incorporées de force dans les organisations paramilitaires nazies).

**BAYLET (Jean-Michel), sénateur (Tarn-et-Garonne) RDSE.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

##### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5129, 5131) : difficultés du monde agricole. Recul du budget. Equarrissage. Fonds national de garantie des calamités agricoles. Diminution du nombre d'exploitations. Suppression des aides aux agriculteurs en difficulté. Concurrence extracommunautaire. Agriculture multifonctionnelle. Contrats territoriaux d'exploitation. Offices agricoles. Retraites agricoles. Votera contre le budget de l'agriculture pour 2003.

**BEAUDEAU (Marie-Claude), sénateur (Val-d'Oise) CRC.**

#### NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 2002).

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre titulaire de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports, logement, tourisme et mer - V - Tourisme [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 20] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 54** (*prévention et promotion de la santé - art. L. 1417-1 à L. 1417-9 nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 1417-1 du code de la santé publique** (*définition de la prévention et de la promotion de la santé*) (p. 1017, 1018) : son amendement n° 359, sur le même objet que l'amendement n° 179 de la commission (référence à l'ensemble des situations dans lesquelles existent des facteurs de risque pour la santé) ; retiré. Mise en place et fonctionnement du FIVA.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 57** (*création des réseaux de santé - art. L. 6321-1, L. 6321-2 nouveaux, L. 6113-4, L. 6114-2, L. 6114-3, L. 6143-1, L. 6144-1, L. 6411-16, L. 6412-1, L. 6414-14 et L. 6121-5 du code de la santé publique*) - **Art. L. 6321-1 du code de la santé publique** (*définition des réseaux de santé*) (p. 1050, 1051) : son amendement n° 360 : intégration des médecins du travail aux réseaux de santé ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Section 4** (*dispositions instituant une procédure de jugement à délai rapproché*) (p. 2182) : procédure de comparution immédiate assimilable à celle qui s'applique aux majeurs.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 1er** (*réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002*) (p. 2304, 2307) : soutient les amendements de M. Thierry Foucaud n° 15 de suppression et n° 16 (substitution de la baisse du taux normal de la TVA à celle de l'impôt sur le revenu). Injustice sociale et inefficacité économique de la baisse de l'impôt sur le revenu. Coût de la mesure. Dégradation de l'offre et de la qualité du service public. Pénalisation des citoyens les plus modestes. Légitimité de la colère sociale. Réel soutien de la consommation populaire par la baisse du taux de TVA. Mesures de justice sociale et fiscale.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 4 ter** (*prorogation du délai de réalisation d'aménagements sécurisant le transport de fonds - art. 2 de la loi n° 2000-646 du 10 juillet 2000*) (p. 2467, 2469) : inquiétude des convoyeurs de fonds sur le

report du délai au 31 décembre 2003. Reproche au Gouvernement de céder à la pression des banques. Le groupe CRC votera contre cet article.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2001 [n° 0008 (2002-2003)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2786) : retournement défavorable de la conjoncture économique. Manque d'audace du précédent gouvernement en matière de finances publiques. Relativisation du déficit de l'Etat. Exécution du budget 2001 en application des règles comptables. Approbation comptable du groupe CRC de cette loi de règlement.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 21 (coordinations et abrogations)** (p. 2968, 2969) : dénationalisation du secteur de l'électricité et du gaz. Incompatibilité entre la recherche du profit et les objectifs du service public. Remise en cause du statut de GDF. Critique de la directive. Réversibilité des mesures prises. Nécessité d'une résistance face au processus de marchandisation du gaz. Le groupe CRC votera contre l'article 21.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3228) : rappel de son souhait de la saisine de la commission des finances.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) (p. 3567, 3569) : opposition du groupe CRC aux nouvelles procédures budgétaires et à la notion de prélèvements obligatoires. Diabolisation de l'impôt et renforcement de l'injustice fiscale et sociale. Appréciation non pertinente de la politique budgétaire. Prise en compte nécessaire des secteurs socialisés. Méconnaissance de la fonction redistributive des prélèvements et de création de richesse. Rapport Charzat. Orientation contraire à l'idéologie du groupe CRC : contribution solidaire aux charges communes de la nation.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4075, 4077) : conséquences du choix politique du Gouvernement. Absence de ressources pour faire face aux besoins de financement. Progression insuffisante de l'ONDAM et de la dotation hospitalière. Injustice des mesures d'augmentation des retraites. Opposition du groupe CRC au FOREC. Propositions du groupe pour augmenter les ressources de la sécurité sociale. Favorable au financement de la protection sociale par la cotisation. Progression du nombre des accidents du travail et des maladies professionnelles. Référence à l'ordonnance du 4 octobre 1945 instituant la sécurité sociale - **Art. 1er quinquies (rapport sur l'impact financier de l'indemnisation des victimes de l'amiante)** (p. 4105, 4106) : lenteurs du FIVA.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Avant l'art. 35** (p. 4261, 4262) : ses amendements, soutenus par M. Roland Muzeau, n° 132 : modalités d'attribution de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, ACAATA ; et n° 133 : élargissement de la liste des établissements classés en liste ACAATA ; rejetés. (p. 4263) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 134 : possibilité d'attribution de l'ACAATA aux agents de la fonction publique ; rejeté. (p. 4267) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 135 : calcul de l'ACAATA fondé sur les douze meilleurs mois du salaire de l'ensemble de la carrière du demandeur ; rejeté. (p. 4268, 4269) : ses amendements, soutenus par M. Guy Fischer, n° 136 : clarification de la nature des éléments de rémunération pris en compte pour la détermination du montant de l'ACAATA qui sera attribué aux travailleurs de l'amiante en ayant fait la demande ; et n° 137 : garantie au demandeur de l'ACAATA d'une allocation égale à son salaire de référence ne pouvant être inférieure au SMIC mensuel brut ; rejetés. (p. 4271, 4272) : ses amendements, soutenus

par M. Roland Muzeau, n° 138 : possibilité pour les caisses régionales d'assurance maladie d'échanger des informations avec les associations de victimes d'accidents du travail ; et n° 139 : suppression de la limitation de cumul d'une rente accident du travail avec une pension de réversion pour les veufs de victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle ; rejetés - **Après l'art. 38** (p. 4281) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 148 : insertion dans l'article L. 361-1 du code de la sécurité sociale de la possibilité pour les veuves de victimes de l'amiante ayant bénéficié de l'ACAATA de bénéficier du capital décès ; rejeté - **Après l'art. 37** (p. 4283) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 140 : analyse des conséquences de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le rapport prévu par l'article L. 176-2 du code de la sécurité sociale ; rejeté - **Après l'art. 37 ou après l'art. 38** (p. 4284, 4288) : ses amendements, soutenus par M. Guy Fischer, n° 141 : abrogation des dispositions limitant au tarif de responsabilité des caisses d'assurance maladie la prise en charge en matière de prestations en nature ; n° 144 (équivalence entre l'indemnité journalière et le salaire de la victime durant la période d'arrêt de travail) ; n° 147 : montant de la rente des orphelins ; et n° 145 : suppression de l'exigence d'au moins deux ans de vie commune dans le cadre du mariage avant le décès d'une victime d'accidents du travail ou d'une maladie professionnelle ; et, soutenus par M. Roland Muzeau, n° 149 : détermination du calcul de la rente sur la base du taux de l'incapacité permanente partielle de la victime ; et n° 146 : montant de la rente accordée aux veuves ou veufs d'une victime décédée d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ; rejetés - **Après l'art. 38 (suite)** (p. 4291, 4293) : ses amendements, soutenus par M. Roland Muzeau, n° 142 et n° 143 de conséquence ; n° 151 : indexation des rentes et pensions perçues par les victimes du travail sur l'évolution des salaires ; n° 152 : suppression du seuil d'incapacité ouvrant droit à réparation lorsque la maladie n'est prévue dans aucun tableau ; et n° 150 : rattrapage exceptionnel des prestations versées en réparation d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ; rejetés.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 9** (p. 4492, 4493) : son amendement n° I-165 : abaissement du taux normal de TVA de 19,6 % à 18,6 % ; rejeté. Justice fiscale et soutien à la consommation populaire. (p. 4494, 4499) : soutient les amendements de M. Thierry Foucaud n° I-166 (baisse de la TVA sur l'ensemble des produits destinés à l'alimentation), n° I-164 (application du taux réduit de TVA à la consommation domestique d'électricité et de gaz), et n° I-167 (application du taux réduit de TVA sur les casques motocyclistes homologués et sur les sièges auto homologués pour enfants). (p. 4502, 4506) : soutient l'amendement n° I-168 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA à l'alimentation sur place et à l'alimentation à emporter). Ouverture des négociations relatives à la sixième directive. (p. 4508, 4512) : soutient les amendements de M. Thierry Foucaud n° I-161 (application du taux réduit de TVA pour les travaux réalisés dans des établissements de santé) et n° I-163 (application du taux réduit de TVA aux prestations de services funéraires).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 17 (intégration à la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, et à la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel, TICGN, de la taxe parafiscale perçue sur certains produits pétroliers et sur le gaz naturel)** (p. 4536, 4537) : soutient l'amendement de suppression n° I-182 de M. Thierry Foucaud - **Après l'art. 17** (p. 4542, 4543) : soutient l'amendement n° I-185 de M. Thierry Foucaud (obligation de déclaration fiscale détaillée de l'ensemble des transferts de charges des entreprises vers des pays à régime fiscal privilégié) - **Art. 19 (report en 2003 du versement de**

*l'UNEDIC* (p. 4546, 4548) : soutient l'amendement de M. Thierry Foucaud n° I-186 (suppression du versement de l'UNEDIC à l'Etat prévu par la loi du 17 juillet 2001) - **Débat sur les recettes des collectivités territoriales - Art. 14** (*assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales*) (p. 4600, 4601) : intercommunalité. Compensation par l'Etat d'allègements fiscaux. Hausse des dépenses obligatoires. Liens entre la taxe d'habitation et la taxe professionnelle.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Articles de la première partie (suite) - Art. 34 et Etat A annexé** (*équilibre général du budget*) (p. 4694) : recettes provenant d'opérations de privatisation d'entreprises publiques. Méthode du fait accompli. Gravité du désengagement de l'Etat du Crédit Lyonnais. Le groupe CRC votera contre l'article - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4702, 4704) : renforcement de l'austérité des dépenses publiques et sociales. Manque de transparence. Réforme de l'ISF. Soutien insuffisant à la consommation populaire. Attractivité de la France. Le groupe CRC ne votera pas l'article d'équilibre.

*Deuxième partie :*

#### **Anciens combattants**

- (30 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4950, 4951) : nécessité d'une prise en charge totale des soins nécessités par les infirmités des anciens combattants. Bonification de campagne double pour les anciens combattants et fonctionnaires d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. Droits des personnels militaires et civils victimes d'irradiation lors d'essais nucléaires. - **Après l'art. 62** (p. 4954) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° II-26 (prorogation de deux ans des mesures prévues par la loi du 17 janvier 2002 pour les fonctionnaires rapatriés d'Afrique du Nord).

#### **Charges communes et comptes spéciaux du Trésor**

- (2 décembre 2002) (p. 4989) : recours excessif aux crédits des charges communes. Le groupe CRC ne votera pas ce budget - **Examen des crédits - Comptes spéciaux du Trésor - Art. 43** (*opérations définitives - mesures nouvelles*) (p. 4994) : demandes répétées d'explications sur les recettes du compte des privatisations. Notion de démocratie élémentaire. Crédit Lyonnais. France Télécom.

#### **Economie, finances et industrie - Services financiers**

- (2 décembre 2002) (p. 4977, 4978) : essaimage du réseau des administrations financières. Politique de réduction des effectifs. Le groupe CRC rejettera les crédits des services financiers pour 2003 - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4980, 4981) : se déclare opposée aux amendements de réduction des crédits n° II-38 et n° II-39 de la commission. Aggravation de la situation des monnaies et médailles - **Art. 66** (*suppression de la contribution recouvrée au profit de l'école nationale d'assurances*) (p. 4983) : soutient l'amendement de suppression n° II-24 de M. Guy Fisher. Inquiétude sur le devenir de l'ENAss.

#### **Monnaies et médailles (Budget annexe)**

- (2 décembre 2002) (p. 4996, 4997) : adaptabilité des Monnaies et médailles. Insuffisance du projet de budget. Avenir de l'établissement. Le groupe CRC ne votera pas le budget des monnaies et médailles - **Examen des crédits - Mesures nouvelles inscrites à l'article 41** (p. 4999) : se

déclare opposée à l'amendement de réduction des crédits n° II-42 de la commission.

#### **Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social**

- (2 décembre 2002) (p. 5054) : progression modeste du budget. Utilité, efficacité et nécessité du Conseil. Le groupe CRC votera les crédits de ce budget.

#### **Journaux officiels (Budget annexe)**

- (2 décembre 2002) (p. 5060, 5061) : évolutions positives. Difficultés inquiétantes. Allongement des délais de publication. Dégradation des services rendus. Manque de personnel. Avenir juridique des Journaux officiels. Le groupe CRC votera ce budget.

#### **Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5253) : suppression d'emplois de conducteurs du ministère des affaires étrangères. Situation des personnels locaux recrutés à l'étranger - **Titre IV** (p. 5254, 5255) : augmentation des contributions obligatoires. Souhait du renforcement de la collaboration avec le fonds des Nations unies pour les activités en matière de population, FNUAP.

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - V - Tourisme**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5443, 5444) : budget contrasté. Nécessité d'une relance de l'industrie touristique outre-mer. Pertinence d'une réduction de la TVA sur la restauration. Augmentation du pourcentage de personnes ne partant pas en vacances. Pérennisation des moyens de la bourse solidarité-vacances et de l'Agence nationale pour les chèques-vacances. Accès souhaitable des entreprises de moins de vingt salariés aux chèques-vacances. Problème de la reconnaissance des droits des travailleurs saisonniers. Nécessité d'améliorer la formation aux métiers du tourisme et l'intérêt pour le tourisme d'affaires. Satisfaite de la majoration des crédits de Maison de la France. La majorité de la commission des finances propose l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5455) : à titre personnel, ne votera pas l'amendement de réduction des crédits n° II-151 de la commission. Souhait d'une mission sur les finances de l'AFIT. Opposée aux choix budgétaires de la majorité sénatoriale.

#### **Légion d'honneur - Ordre de la Libération (Budgets annexes)**

- (9 décembre 2002) - **Examen des crédits de la Légion d'honneur** (p. 5469, 5470) : limitation des budgets annexes par l'application de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances. Avec le groupe CRC, votera ces budgets annexes. Réduction des effectifs de l'Ordre de la Légion d'honneur. Favorable à une évolution de la décoration vers la société civile. Souhait de voir la qualité du travail et l'innovation honorées par la décoration.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Art. 58 decies** (*modalités de dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux à démolir*) (p. 5562) : avec le groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° II-105 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 59 quinquies** (p. 5584) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° II-82 : aménagement du dispositif de chèques-vacances pour les entreprises de moins de vingt salariés ; rejeté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 20** (*aménagement de la taxe générale sur les activités polluantes*) (p. 5849, 5850) : favorable à la TGAP sur le bruit et à son augmentation. Opposée au versement de cette taxe au fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC. Difficultés d'insonorisation des logements et des écoles. Diminution des crédits de l'ADEME. - **Art. 31 A** (*instauration d'un ticket modérateur pour l'aide médicale de l'Etat*) (p. 5897) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 23 de M. Thierry Foucaud - **Après l'art. 35** (p. 5904) : soutient l'amendement n° 24 de M. Guy Fischer (prorogation d'un an du délai d'ouverture des droits à pension des anciens combattants et fonctionnaires en poste en Afrique du Nord) - **Art. 45** (*garantie par l'Etat des emprunts contractés par l'ERAP dans le cadre de son soutien d'actionnaire à France Télécom dans la limite d'un montant en principal de dix milliards d'euros*) (p. 5917, 5918) : détournement de l'argent public. Transfert à venir d'une part de capital détenue par l'Etat vers l'ERAP. Prélude à une nouvelle privatisation. Démantèlement d'un service public. Plan d'économies imposé aux salariés. Demande la renationalisation intégrale de France Télécom.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5951) : se déclare opposée à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises).

- (18 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6026, 6027) : aggravation des choix gouvernementaux par le Sénat. Pénalisation des petits épargnants. Mesures socialement injustes. Archéologie préventive. Gels de crédits. Le groupe CRC votera contre le projet de loi de finances pour 2003.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0107 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6128, 6129) : accord de la commission mixte paritaire sur les vingt-neuf articles restant en discussion. Détérioration des finances publiques. Annulation de crédits en matière de logements sociaux. Baisse de l'impôt sur le revenu pour les contribuables les plus aisés. Préparation de la privatisation de France Télécom. Instauration d'un ticket modérateur pour les malades étrangers sans titre de séjour. Apport indispensable des médecins et infirmiers étrangers au bon fonctionnement de notre système de santé. Suppression de la commission de contrôle des fonds publics accordés aux entreprises. Coût des exonérations de cotisations patronales. Situation des salariés de Moulinex. Le groupe CRC votera contre les conclusions de la CMP.

**BEAUFILS (Marie-France), sénateur (Indre-et-Loire) CRC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion

du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 69, 70) : vitalité de la démocratie au coeur du projet de loi. Spécificité de la France. Adaptation des communes aux évolutions de la société. Nombre important des élus locaux. Complexité des enjeux de la gestion locale. Conditions d'exercice des mandats locaux. Approbation de certaines orientations retenues par l'Assemblée nationale. Compatibilité de l'exercice d'un mandat, d'une vie familiale et d'une activité professionnelle. Appréhension positive des mesures en matière de réinsertion professionnelle des élus locaux. Nécessité de la création d'un véritable droit de participation à la vie démocratique. Volonté communiste de donner aux élus les moyens d'assurer leur mandat. Souhait d'élargissement de la participation des habitants à l'élaboration des choix les concernant - **Avant l'art. 1er** (p. 88, 89) : son amendement, soutenu par M. Gérard Le Cam, n° 466 : extension aux départements et aux régions de la procédure de consultation des habitants existant à l'échelon communal et amélioration de la procédure actuelle ; rejeté - **Art. 1er** (*conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 98) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 422 : non-remise en cause des structures de démocratie de proximité existantes avant la promulgation de la présente loi ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 7 ter** (p. 145) : son amendement n° 468 : mise en place d'un congé de participation à la vie démocratique ; rejeté - **Après l'art. 11 quater** (p. 176) : intervient sur l'amendement n° 245 de M. Alain Joyandet (non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septdecies ou après l'art. 15 terdecies** (p. 222) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 507 (extension de la disposition prévue à l'article L. 211-7 du code de l'éducation à d'autres ministères) ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Avant l'art. 17** (p. 295) : ses amendements, soutenus par Mme Josiane Mathon, n° 428, n° 429 et n° 430 : mise à la charge des entreprises des compensations financières accordées aux élus municipaux, départementaux et régionaux ; rejetés - **Art. 18** (*compensation des pertes de revenu des conseillers municipaux non indemnisés - art. L. 2123-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 299) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 431 : compensation limitée à 72 heures par élu et par an ; rejeté - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales*) (p. 312) : ses amendements, soutenus par M. Robert Bret, n° 432 : exercice du droit à la formation des élus municipaux ; n° 433 : crédits de formation des élus municipaux ; n° 493 : exercice du droit à la formation des élus départementaux ; n° 494 : crédits de formation des élus départementaux ; n° 471 : exercice du droit à la formation des élus régionaux ; et n° 472 : crédits de formation des élus régionaux ; devenus sans objet - **Art. 24** (*compensation des pertes de revenu pour formation - plafond de dépenses de formation - art. L. 2123-14, L. 3123-12 et L. 4135-12*) (p. 319) : ses amendements, soutenus par M. Gérard Le Cam, n° 495 : suppression du plafond de la compensation des pertes de revenu ; rejeté ; et n° 496 : compensation pour les communes des charges du déplafonnement ; retiré. (p. 321, 322) : ses amendements, soutenus par M. Gérard Le Cam, n° 497 ; n° 498 ; n° 499 et n° 500 : déplafonnement et compensation des charges de formation pour les échelons départemental et régional ; retirés - **Art. 29** (*indemnités de fonction des adjoints aux maires - art. L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 335) : son

amendement de cohérence, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 482 ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 31** (*remboursement de frais des élus municipaux - art. L. 2123-18 à L. 2123-18-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 354 et 357) : ses amendements, soutenus par Mme Josiane Mathon, n° 503 : remboursement des frais de garde d'enfants ; rejeté ; et n° 504 : compensation des charges découlant du déplaçonnement des indemnités de frais de garde d'enfants ; devenu sans objet - **Art. 32** (*remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales*) (p. 362, 363) : ses amendements, soutenus par Mme Josiane Mathon, n° 505 et n° 506 : compensation des charges découlant du déplaçonnement des indemnités de frais de garde d'enfants ; devenus sans objet.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43** (*les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales*) (p. 511, 512) : fonctionnement des SDIS transformé par la loi de 1996. Retards importants dans l'équipement de ces services. Augmentation des effectifs des professionnels et amélioration de la formation : nécessités incontournables. Niveau trop élevé de participation des communes - **Après l'art. 43** (p. 530, 531) : intervient sur l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 666) : estime prématurés les amendements n° 233 de la commission des finances saisie pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006), n° 517 de repli de M. Yves Fréville et n° 684 de M. Michel Charasse (fiscalisation du budget des SDIS (précédemment réservé le 23 janvier 2002)). (p. 672) : soutient l'amendement n° 579 de M. Robert Bret (bénéfice de la part variable de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires ayant cessé leur activité avant le 1er janvier 1998). (p. 674) : soutient l'amendement n° 581 de M. Robert Bret (réduction de la durée d'assurance requise pour l'obtention de leur retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires justifiant d'au moins vingt ans de service). (p. 675) : soutient l'amendement n° 578 de M. Robert Bret (bonification du cinquième du temps de service accompli en tant que sapeurs-pompiers professionnels pour ceux justifiant de vingt-cinq années de service effectif).

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Question préalable** (p. 2851, 2853) : sa motion n° 124 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Offensive brutale contre les services publics. Conséquences désastreuses de la privatisation des services publics dans d'autres pays. Primauté donnée aux stratégies financières de court terme. Dégradation des services rendus. Régression sociale pour les salariés. Préparation d'une libéralisation totale du marché du gaz et de l'électricité. Atteinte au préambule de la Constitution de 1946. Refus de considérer l'énergie comme une marchandise banale. Danger pour l'indépendance énergétique nationale. Impasse sur la question de la sécurité. Nécessité d'intégrer le stockage et le transport des produits gazeux dans une politique à long terme. Remise en cause de l'égalité de traitement des utilisateurs et des régions. Exemple peu encourageant de l'ouverture du marché des télécommunications. Le groupe CRC propose le rejet du projet de loi - **Intitulé du projet de loi** (p. 2855) : se déclare favorable à l'amendement n° 146 de M. Yves Coquelle (nouvel intitulé : projet de loi relatif au service public du gaz et à la transposition de la directive concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel) - **Art. 2** (*régime des clients éligibles*) (p. 2861) : soutient les amendements de M. Yves Coquelle n° 175 et n° 177 (évaluation du seuil d'éligibilité par site).

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 5** (*transparence et régulation du secteur du gaz naturel*) (p. 2901, 2907) : soutient les amendements de M. Yves Coquelle n° 186 (consultation par la commission de régulation de l'électricité et du gaz des organisations représentatives des salariés, des usagers, des opérateurs et de l'observatoire national du service public et de l'électricité), n° 188 et n° 189 (limitation des prérogatives de la commission de régulation en matière de tarifs d'utilisation des réseaux), n° 190 (obligation d'équilibre des comptes), n° 187 (interdiction des subventions croisées entre clients éligibles et non éligibles), n° 191 (instauration d'une péréquation tarifaire nationale pour les clients domestiques du gaz), n° 192 (intégration des dépenses d'investissement dans les coûts permettant l'évaluation des prix d'utilisation des réseaux) et n° 193 (suppression du système de tarifs négocié). Le groupe CRC s'abstient sur les amendements identiques de clarification n° 108 de M. Xavier Pintat, n° 159 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 217 de M. Jean Besson, ainsi que sur les amendements identiques n° 219 de M. Jean Besson et n° 46 de la commission (critères de détermination des tarifs d'utilisation des réseaux). Le groupe CRC se déclare opposé aux amendements de la commission n° 47 et n° 48 de précision, n° 41 et n° 49 rédactionnels et n° 42 (procédure de fixation des prix), de M. Henri Revol n° 153 d'harmonisation et aux amendements identiques n° 109 de M. Xavier Pintat, n° 160 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 218 de M. Jean Besson (unification des tarifs du gaz sur un même syndicat) - **Avant l'art. 9** (p. 2913) : se déclare opposée à l'amendement n° 149 de M. Gérard Larcher (adjonction de deux membres supplémentaires à la commission de régulation de l'énergie). (p. 2914) : intervient sur l'amendement n° 154 de M. Henri Revol (suppression de l'article 36 de la loi du 10 février 2000) - **Avant l'art. 11** (p. 2920) : intervient sur l'amendement n° 224 de M. Daniel Raoul (missions et principes du service public du gaz) - **Art. 11** (*fixation d'obligations de service public par l'Etat*) (p. 2922, 2930) : soutient l'amendement n° 200 de M. Yves Coquelle (nouvelle rédaction du paragraphe I de l'article 11). Intervient sur l'amendement n° 69 de la commission (inscription de la transparence des conditions commerciales au client final dans les obligations de service public) et sur les amendements identiques n° 165 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 228 de M. Jean Besson (mécanismes de contrôle du respect des obligations de service public). Le groupe CRC s'abstient sur l'amendement de précision n° 66 de la commission et sur les amendements identiques n° 113 de M. Xavier Pintat et n° 164 de M. Jean-Paul Amoudry (intégration de l'efficacité énergétique dans la liste des obligations de service public) - **Après l'art. 11** (p. 2931, 2933) : soutient l'amendement n° 199 de M. Yves Coquelle (extension des compétences des observatoires régionaux et de l'observatoire national du service public de l'électricité). Se déclare opposée à l'amendement n° 238 du Gouvernement (dénomination et compétences de l'observatoire de la diversification des activités d'EDF et GDF) - **Après l'art. 13** (p. 2935) : se déclare favorable à l'amendement n° 240 du Gouvernement (soumission à l'autorisation du ministère chargé de l'énergie du changement d'opérateur d'ouvrages de transport de gaz) - **Avant l'art. 14** (p. 2936) : se déclare favorable à l'amendement n° 231 de M. Daniel Raoul (établissement d'un nouveau plan de desserte gazière) - **Art. 15** (*régime des stockages souterrains*) (p. 2942) : le groupe CRC se déclare opposé à l'amendement n° 242 du Gouvernement (stockage des hydrocarbures gazeux) - **Titre VII** (*dispositions diverses*) (p. 2948) : se déclare opposée à l'amendement n° 84 de la commission (nouvel intitulé : "Dispositions relatives au secteur public de l'électricité") - **Avant l'art. 20** (p. 2950) : se déclare opposée à l'amendement n° 106 de M. Xavier Pintat (attribution des crédits du FACE) - **Art. 20** (*appréciation du seuil de puissance maximale des installations bénéficiant de l'obligation d'achat de courant électrique*) (p. 2951, 2952) : soutient les amendements de M. Yves Coquelle n° 249 de suppression et n° 209 (limitation de l'obligation d'achat aux installations ayant un caractère de prototype ou de tête de série industrielle). Le groupe CRC votera contre

l'amendement n° 85 de la commission (encadrement des obligations d'achat de courant électrique) - **Après l'art. 20** (p. 2957, 2958) : se déclare opposée à l'amendement n° 91 de la commission (régime de compensation des charges de service public). (p. 2966, 2967) : le groupe CRC vote contre le sous-amendement n° 256 du Gouvernement déposé sur l'amendement n° 88 de la commission (habilitation de tiers par la CRE afin de mener à bien ses contrôles) et contre l'amendement n° 117 de M. Jean-Paul Amoudry (adaptation des règles relatives à la valorisation de l'énergie réservée).

- **Proposition de loi relative à la couverture territoriale en téléphonie mobile de deuxième génération par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale entre opérateurs [n° 0409 (2001-2002)]** - (24 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3195, 3197) : risque d'une fracture territoriale. Crise du secteur des télécommunications. Principes du droit et de l'égalité de tous à la communication. Manque de volontarisme politique. Doute sur l'opportunité et l'efficacité du texte proposé. Caractère limité de l'extension de la couverture. Problème du financement. Défaillance des opérateurs privés. Responsabilité de l'Etat pour le respect de l'obligation de service public.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3258, 3259) : compétences octroyées aux collectivités. Poursuite de la décentralisation dans une perspective d'avancée démocratique. Moyens nécessaires. Situation des collectivités territoriales. Modifications de la taxe professionnelle. Besoins financiers croissants des collectivités. Capacités contributives des populations. Augmentation de leur participation au coût des services. Incitation des élus à abandonner la solidarité. Réduction de l'intervention de l'Etat. Egalité des citoyens sur le territoire national assurée par l'Etat. Nécessité d'une nouvelle conception des finances locales. Ressources appuyées sur les richesses produites en France. Nécessité d'une véritable péréquation.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 2** (*expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3320) : se déclare opposée à l'amendement n° 234 du Gouvernement (précision sur l'objet et la durée limitée de l'expérimentation).

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 3445, 3446) : regret de la non-saisine de la commission des finances pour avis. Analyse des transferts de compétences en fonction de la satisfaction des besoins de la population et des conséquences financières pour les collectivités locales. Absence de remèdes à la disparité des situations dans le texte. Forme de solidarité à travers les flux financiers propres aux EPCI. Diversité des situations de fiscalité locale. Rôle de péréquation et de solidarité de l'Etat. (p. 3449) : soutient l'amendement de suppression n° 194 de Mme Nicole Borvo. (p. 3452, 3461) : sur l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article), soutient les sous-amendements de Mme Nicole Borvo n° 269, n° 195, n° 268 et n° 197. (p. 3470, 3471) : intervient sur l'amendement n° 149 de M. Jean-Claude Peyronnet (nouvelle rédaction de l'article). Texte modifié confirmant l'avis négatif du groupe CRC.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4572, 4573) : flou du texte constitutionnel sur la décentralisation. Absence d'autonomie financière des collectivités territoriales. Taxe professionnelle. Mesures proposées. Solidarité intercommunale limitée. Manque de péréquation. - **Art. 13** (*assujettissement de France Télécom aux impositions directes locales dans les conditions de droit commun et*

*mesures diverses relatives à l'équilibre financier du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle*) (p. 4593, 4594) : soutient l'amendement n° I-173 de M. Thierry Foucaud (pérennisation de la dotation de l'Etat au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - **Art. 14** (*assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales*) (p. 4603, 4604) : soutient l'amendement n° I-174 de M. Thierry Foucaud (possibilité pour les collectivités locales d'augmenter le taux de la taxe professionnelle dans les limites fixées par l'évolution de la formation brute de capital fixe) - **Après l'art. 14** (p. 4618) : soutient l'amendement n° I-179 de M. Thierry Foucaud (augmentation du montant de la TVA récupérable par les collectivités locales au titre de leurs investissements).

*Deuxième partie :*

#### **Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5134) : office interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture, OFIMER. Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, IFREMER. Politique communautaire. Gestion de la ressource. Absence d'association des pêcheurs à cette gestion. Pêche minotière. Renouvellement de la flotte. Le groupe CRC ne votera pas le budget de l'agriculture pour 2003 - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5165, 5166) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° II-51 de la commission (réduction des crédits du titre IV).

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement**

- (6 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5395, 5396) : le groupe CRC votera contre l'amendement de réduction des crédits n° II-92 de la commission. Utilité des actions du personnel de la DDE pour les petites communes.

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) (p. 5410, 5412) : nécessité d'un meilleur équilibre entre le rail et la route pour le respect de l'environnement. Saturation des routes. Diminution de la contribution versée à RFF. Réduction des crédits alloués aux plans de déplacements urbains. Coûts environnementaux du transport routier à l'échelle européenne. Restera attentive aux conclusions de l'audit et aux décisions qui suivront - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5417) : le groupe CRC votera contre l'amendement de réduction des crédits n° II-93 de la commission.

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles**

- (6 décembre 2002) (p. 5425, 5426) : difficultés des compagnies aériennes depuis les attentats du 11 septembre 2001. Réduction des effectifs. Situation d'Air Lib. Nécessité d'un soutien de l'Etat. Bonne résistance d'Air France. Augmentation des primes d'assurances et non-reconduction des aides de l'Etat. Développement des compagnies à bas coût. Distorsions de concurrence. Inquiétude sur le processus de déréglementation européenne de l'espace aérien. Le groupe CRC ne votera pas ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) -

**Après l'art. 45** (p. 5953) : se déclare opposée à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises).

**BÉCOT (Michel)**, sénateur (Deux-Sèvres) UC puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

#### DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Commerce extérieur [n° 70 (2002-2003) tome 10] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

##### **Economie, finances et industrie - Commerce extérieur**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5039, 5040) : recul des échanges et excédent du solde commercial français. Nécessité d'une réflexion stratégique sur la politique commerciale. Soutien à l'internationalisation des entreprises. La commission des affaires économiques a émis un avis favorable à l'adoption de ce budget.

**BÉDIER (Pierre)**, secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la justice.

dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Art. 1er et rapport annexé** (*approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007*) (p. 2126) : sur les amendements de M. Paul Loridant, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 1 (prévision d'espaces de travail dans le programme de construction des établissements pénitentiaires) et s'oppose au n° 2 (création de 10 000 emplois dans les prisons pour favoriser la réinsertion des détenus) - **Art. 3** (*soumission des marchés de conception, de construction et d'aménagement d'établissements pénitentiaires au code des marchés publics - art. 2 de la loi n° 87-432 du 22 juin 1987 relative au service public pénitentiaire*) (p. 2132) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Paul Loridant (insertion d'une clause de recours au travail des détenus dans les marchés de construction) - **Art. 6** (*évaluation annuelle*) (p. 2134) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Paul Loridant (évaluation de la politique de l'administration pénitentiaire en fonction des efforts réalisés pour la réinsertion des détenus) et accepte l'amendement n° 23 de la commission (dépôt des rapports annuels d'évaluation au Parlement).

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 29** (*neutralisation des téléphones mobiles dans l'enceinte des établissements pénitentiaires - art. L. 33-3 du code des postes et télécommunications*) (p. 2238, 2239) : demande le retrait

de l'amendement n° 194 de M. Claude Estier (brouillage des téléphones portables limité aux cellules). Accepte l'amendement n° 102 de M. Michel Charasse (extension de l'interdiction à l'ensemble des appareils de télécommunication mobiles) - **Art. 31** (*placement sous surveillance électronique dans le cadre d'un contrôle judiciaire - contrôle à distance par des personnes de droit privé - art. 138, 144-2, 723-7, 723-9 et 723-13 du code de procédure pénale*) (p. 2242, 2243) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 212 (rétablissement de la détention provisoire sous surveillance électronique), n° 195 (contrôle du placement sous surveillance électronique exclusivement effectué par des personnels relevant de l'administration pénitentiaire) et n° 196 (suppression de la notion d'inconduite notoire). Complexité de la mise en oeuvre du bracelet électronique - **Chapitre IV** (*dispositions relatives à la répartition des détenus*) (p. 2244) : s'oppose à l'amendement n° 121 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé) - **Art. 32** (*classification des établissements pénitentiaires - art. 717 du code de procédure pénale*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 122 de Mme Nicole Borvo - **Après l'art. 32** (p. 2248) : sur les amendements de M. Paul Loridant, accepte le n° 15 (possibilité pour un détenu de travailler à son propre compte) et s'oppose au n° 6 (introduction du contrat de travail au sein des prisons), n° 7 (suppression de la ponction pour frais d'entretien prélevée sur la rémunération des détenus qui travaillent), n° 8 (création de zones franches pénitentiaires), n° 9 (allocation d'indemnités d'arrêt maladie ou d'accident du travail aux détenus cotisants), n° 10 (précision sur les modalités de suspension du contrat de travail), n° 11 (conditions de rupture du contrat de travail), n° 12 (relèvement du niveau de rémunération des détenus), n° 13 (application du régime de l'assurance chômage), n° 14 (droit à la formation professionnelle) et n° 16 (transformation de la régie industrielle des établissements pénitentiaires, RIEP, en un établissement de nature spécifique).

- **Projet de loi portant amnistie - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0382 (2001-2002)]** - (3 août 2002) - **Discussion générale** (p. 2502) : extension du champ des infractions exclues de l'amnistie. Texte conciliant les valeurs de générosité et de responsabilité.

- **Proposition de loi modifiant certaines dispositions du code de commerce relatives aux mandats sociaux [n° 0007 (2002-2003)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2808, 2810) : nécessité d'une réponse rapide avant l'échéance fixée par la loi relative aux nouvelles régulations économiques. Report global des dispositions sur le cumul des mandats peu satisfaisant. Engagement d'une réforme sur la sécurité financière des marchés. Nécessité d'adapter des règles dogmatiques incompatibles avec les réalités économiques. Absence de remise en cause du principe de l'interdiction du cumul des mandats. Rédaction ambiguë de la loi sur les nouvelles régulations économiques. Dispositions de cette loi. Dérogations mises en place par le texte proposé. Harmonisation du droit commercial et du code monétaire et financier concernant l'organisation des SICAV. Clarification des dispositions ambiguës. (p. 2817, 2818) : examen du problème de la Caisse des dépôts et consignations dans le projet de loi sur la sécurité financière. Obstacles posés par la loi sur les nouvelles régulations économiques aux PME.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 15** (*extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) - **Art. 706-54 du code de procédure pénale** (*objet du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) (p. 3862, 3864) : son amendement rédactionnel n° 275 ; adopté. Accepte l'amendement n° 68 de M. Alex Türk (exigence d'indices graves ou concordants pour la conservation des empreintes génétiques) et s'oppose à l'amendement n° 185 de M. Michel Dreyfus Schmidt portant sur le même objet. (p. 3867, 3870) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 145 (effacement automatique des empreintes en cas de décision de relaxe, d'acquiescement ou de non-lieu, devenue définitive) et de



conséquence n° 146. Rappel au règlement de M. Michel Dreyfus-Schmidt : choix du Gouvernement de faire référence à l'article 80-1 du code de procédure pénale voté dans la loi sur la présomption d'innocence du 15 juin 2000. Sur l'amendement n° 7 de la commission (élargissement des vérifications d'empreintes des personnes soupçonnées d'avoir commis un crime ou un délit), qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 271 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (remplacement de la notion de raisons plausibles par celle d'indices), ainsi qu'aux amendements du même auteur n° 186 (suppression de la procédure prévue d'effacement des données lorsque la conservation de celles-ci n'apparaît plus nécessaire), n° 187 (effacement automatique des données en cas de classement sans suite, de non-lieu, de relaxe ou d'acquiescement) et n° 188 (nécessité d'aviser les personnes de l'insertion de leurs empreintes génétiques dans le fichier) - **Art. 706-55 du code de procédure pénale (infractions susceptibles de justifier une inscription au FNAEG)** (p. 3871, 3873) : accepte les amendements de rectification n° 8 et rédactionnel n° 9 de la commission. S'oppose à l'amendement de suppression n° 189 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et à l'amendement n° 147 de M. Robert Bret (restriction du fichier national automatisé des empreintes génétiques aux seuls infractions sexuelles et crimes) - **Art. 706-56 du code de procédure pénale (refus de prélèvement biologique aux fins d'analyse d'identification d'une empreinte génétique)** (p. 3875, 3876) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 148 de M. Robert Bret.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Justice**

- (9 décembre 2002) (p. 5484) : mesures pour assurer la sécurité des établissements pénitentiaires. Interventions pour les établissements dangereux. Mesures en faveur des personnels. (p. 5492) : réduction du délai de livraison des établissements pénitentiaires.

**- Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 0011 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6064, 6065) : création d'une nouvelle incrimination. Dépistage de l'usage de produits stupéfiants en cas d'accident. Corrélation entre la consommation de cannabis et les accidents de la route. Amendements de la commission. Coût du dépistage. Cas de dépistage systématique. Eléments objectifs permettant de soupçonner l'usage de stupéfiants. Examens médicaux avant le passage du permis de conduire en cas d'annulation de celui-ci. Lutte contre l'insécurité routière. Demande l'adoption de cette proposition de loi amendée par la commission. (p. 6076, 6077) : comité interministériel sur la sécurité routière. Modalités et techniques de dépistage. Toxicité de la consommation de cannabis. Fixation d'un seuil inutile - **Art. 1er (création d'un délit de conduite sous l'influence de stupéfiants - organisation de dépistages aléatoires - art. L. 235-2 à L. 235-4 du code de la route)** (p. 6081) : sur l'amendement de la commission n° 1 qu'il accepte (nouvelle rédaction de l'article), demande le retrait des sous-amendements de M. Pierre Jarlier n° 3 et n° 4 - **Art. 2 (dépistage systématique des stupéfiants sur tout conducteur impliqué dans un accident corporel - art. L. 235-1 du code de la route)** (p. 6083) : accepte l'amendement de suppression n° 2 de la commission.

**- Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0085 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6084, 6085) : rénovation de ces professions. Limite du recours à des personnes hors liste pour l'exercice des mandats. Renforcement des règles de déontologie et du régime

disciplinaire. Amélioration des conditions d'exercice de la profession et définition plus précise de ses missions. Rémunération des mandataires judiciaires. Ratification du code de commerce. Reprise par la CMP de la quasi-totalité des dispositions votées par le Sénat en première lecture.

**BEL (Jean-Pierre), sénateur (Ariège) SOC.**

Secrétaire du Sénat.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques.

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Industrie**

- (2 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat C - Titre VI** (p. 5015, 5016) : déclin continu de l'industrie textile. Mesures à prendre.

**BELLANGER (Jacques), sénateur (Yvelines) SOC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil supérieur du service public ferroviaire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

Membre suppléant du Conseil national des transports ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif au contrôle de la circulation dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus [n° 0181 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion de l'article unique** (p. 1296, 1297) : situation du trafic routier en 1997. Mesures prises par le Gouvernement Jospin. Réflexion à mener sur la répartition entre les différents modes de transport. Le groupe socialiste votera le projet de loi.

**BELOT (Claude), sénateur (Charente-Maritime) UC-R puis UMP.**

**NOMINATIONS**

Vice-président de la commission des finances.

Vice-président de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

## DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication : communication audiovisuelle [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 7] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication : presse [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 8] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics par le groupe Vivendi Universal et sur le devenir des entreprises dudit groupe exerçant des missions de services publics lui appartenant.** [n° 0405 (2001-2002)] - (15 octobre 2002) - **Demande de discussion immédiate** (p. 2875, 2876) : intervient contre la demande de discussion immédiate formulée par M. Jack Ralite, Mme Danièle Pourtaud et 32 de leurs collègues, en application de l'article 30, alinéas 1 et 4, du règlement du Sénat, sur cette proposition de résolution. Convergence engagée par Vivendi Universal entre les contenus et la distribution prématurée. Bienveillance des pouvoirs publics français. Attentes excessives de l'Etat envers Canal Plus. Atouts de Vivendi Environnement. Risques liés à une commission d'enquête pour l'entreprise. Nécessité de trouver de nouvelles solutions pour financer la création cinématographique française. Repli de la culture française sur elle-même en raison de ses particularismes.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - Communication**

- (30 novembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4909, 4912) : difficultés de la presse française. Dispositifs d'aide à la presse. Problème de contenu et de ton. Fonds de modernisation de la presse. Agence France Presse. Grèves à France Télévisions. Télévision numérique terrestre. Utilisation des bouquets satellitaires. Télévision locale. TV5. RFI. Budget de reconduction. Redevance. Au nom de la commission des finances, recommande l'adoption du budget de la communication et de la presse pour 2003 - **Examen des crédits - Art. 52** (*répartition des recettes entre les organismes du service public de la communication audiovisuelle*) (p. 4929) : s'oppose à l'amendement n° II-22 de M. Claude Estier (dépôt d'un rapport du Gouvernement sur les modalités destinées à assurer un financement pérenne et indépendant des organismes du service public de la communication audiovisuelle).

**BERGÉ-LAVIGNE (Maryse)**, sénateur (Haute-Garonne) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 16 octobre 2002.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics ; en démissionne (JO Lois et décrets du 18 janvier 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 195 (2001-2002)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation des Nations unies concernant l'exécution des peines prononcées par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie [n° 197 (2001-2002)] (30 janvier 2002) - **Traités et conventions**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne pour la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin** [n° 0234 (2001-2002)] - (21 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1692, 1693) : trafic de marchandises dans la région transalpine. Volonté du Gouvernement de développer durablement le fret ferroviaire. Définition de nouvelles règles de circulation dans les tunnels routiers. Lancement d'un service d'autoroute ferroviaire. Prémices d'une véritable politique européenne des transports. Financement de ce projet. Souhaite la réalisation d'une liaison transpyrénéenne. Le groupe socialiste votera ce texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation des Nations unies concernant l'exécution des peines prononcées par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie** [n° 0195 (2001-2002)] - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1695, 1696) : propose l'adoption de ce projet de loi.

**BERGELIN (Christian)**, sénateur (Haute-Saône) NI puis RPR puis UMP.

Elu sénateur le 29 septembre 2002 en remplacement de M. Alain Joyandet, élu député (JO Lois et décrets du 1er octobre 2002) ; annulation de son élection par le Conseil constitutionnel le 19 décembre 2002 (JO Lois et décrets du 21 décembre 2002).

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 4 octobre 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 23 bis** (*prélèvement, sur les sommes engagées au PMU, affecté au Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE*) (p. 4566) : intervient sur les amendements de suppression n° I-55 de M. Jacques Oudin et n° I-90 de M. Gérard Miquel.

- **Rappel au règlement** - (26 novembre 2002) (p. 4566) : nécessité de modifier les procédures de consommation des crédits pour améliorer le fonctionnement du Fonds national pour le développement des adductions d'eau.

**BERNARDET (Daniel)**, sénateur (Indre) UC puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

**BERTRAND (Léon)**, secrétaire d'Etat au tourisme.

dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports, logement, tourisme et mer - V - Tourisme**

- (6 décembre 2002) (p. 5450, 5453) : qualité des rapports. Maintien de l'attractivité de la France dans un contexte difficile. Nécessité de soutenir les efforts en raison de la sensibilité du tourisme aux événements. Promotion de la France à l'étranger. Subvention de Maison de la France. Définition des cibles et rénovation de l'enquête aux frontières. Valorisation du produit touristique. Observatoire national du tourisme. Amplification de la politique du tourisme dans le cadre du développement durable : contrats de plan Etat-régions et consolidation des hébergements de tourisme social. Plan d'urgence pour le tourisme dans les DOM-TOM. Mission parlementaire sur la formation. Réflexion sur le statut et l'hébergement des saisonniers ainsi que sur le régime des stations classées. Négociation européenne sur le taux réduit de TVA appliqué à la restauration. Actions en faveur de l'accès aux vacances pour tous : label "tourisme et handicap", tourisme des jeunes et des personnes en difficulté sociale. Attribution élargie des chèques-vacances. Réflexion avec l'agence française d'ingénierie touristique, AFIT, sur une nouvelle politique de la montagne. Valorisation du rôle des délégués régionaux du tourisme. Maintien des engagements en faveur du tourisme social. Statistiques sur le poids du tourisme dans l'économie française. Réflexion sur l'application des 35 heures. Favorable à l'adaptation de la fiscalité aux petites entreprises. Labellisation du "plan qualité France", axe principal de la politique du tourisme - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5454) : sur l'amendement de réduction des crédits n° II-151 de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat. Importance du rôle de l'AFIT à l'échelon des communes et en matière de diversification de l'activité touristique ; fer de lance de la politique projetée pour l'outre-mer.

**BESSE (Roger)**, sénateur (Cantal) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire [n° 68

(2002-2003) tome 3 annexe 33] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire**

- (5 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5297, 5298) : analyse des crédits. Situation des zones rurales. Développement des technologies de l'information et de la communication. Réforme des zonages. Service public en zone rurale. Encouragement à la création d'activités. Remerciements au ministre. La commission des finances recommande l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5311, 5312) : s'oppose aux amendements n° II-54 de Mme Yolande Boyer (rétablissement des crédits de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement du territoire, IHEDAT) et n° II-63 de M. Christian Gaudin (affectation d'une dotation minimale de 100 000 euros à l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement du territoire, IHEDAT). Maîtrise de la dépense publique.

**BESSON (Jean)**, sénateur (Drôme) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre suppléant du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2847, 2848) : ouverture effective du marché du gaz dès le 10 août 2000. Réaffirmation indispensable du rôle des collectivités territoriales concédantes. Volonté de lever les ambiguïtés de la définition du terme "distribution". Souhait d'un rappel de la dimension décentralisée du service public du gaz. Nécessité de donner aux acteurs du service public local des moyens financiers et juridiques plus importants. Attachement à la péréquation tarifaire. Interrogation sur l'évolution des ressources des fonds d'amortissement des charges d'électrification, le FACE. Nécessité d'engager une politique volontariste d'enfouissement des lignes électriques. Inquiétude des syndicats d'irrigation. - **Art. 3 (statut des fournisseurs de gaz naturel)** (p. 2870) : son amendement n° 215 (exercice de la fourniture de gaz dans les conditions fixées par une autorisation de l'Etat et par les contrats de concession ou les règlements locaux) ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 5 (transparence et régulation du secteur du gaz naturel)** (p. 2901, 2904) : ses amendements n° 217 de clarification, n° 218 (unification des tarifs du gaz sur un même syndicat) et n° 219 (critères de détermination des tarifs d'utilisation des réseaux) ; adoptés - **Art. 7 (fonctionnement des réseaux gaziers, échanges d'informations)** (p. 2910) : son amendement, soutenu par M. Daniel Raoul, n° 220 (accès des agents de contrôle des autorités organisatrices aux informations sensibles) ; devenu sans objet - **Art. 10 (coordination avec les dispositions du code général des collectivités territoriales)** (p. 2917, 2918) : son amendement

de cohérence n° 222 ; adopté. Son amendement de précision n° 223 ; rejeté - **Avant l'art. 11** (p. 2919) : son amendement, soutenu par M. Pierre-Yvon Trémel, n° 225 : affirmation du rôle des communes et de leurs établissements publics de coopération dans le développement du service public du gaz ; adopté - **Art. 11** (*fixation d'obligations de service public par l'Etat*) (p. 2925) : son amendement, soutenu par M. Daniel Raoul, n° 228 (mécanismes de contrôle du respect des obligations de service public) ; adopté - **Art. 14** (*contrôle des capacités techniques des opérateurs*) (p. 2937, 2938) : son amendement n° 232 : modalités d'exercice par les communes ou leurs établissements publics de coopération de leurs compétences dans le domaine du gaz ; adopté - **Avant l'art. 20** (p. 2950) : se déclare favorable à l'amendement n° 106 de M. Xavier Pintat (attribution des crédits du FACE) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2973) : s'abstiendra sur ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Industrie**

- (2 décembre 2002) (p. 5007, 5008) : énergie nucléaire. Place des collectivités locales dans le marché européen de l'énergie. Harmonisation de la spécificité française. Imposition aux distributeurs de cahiers des charges rigoureux. Recherche de points de convergence avec d'autres pays européens.

**BÉTEILLE (Laurent)**, sénateur (Essonne) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'adoption.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 131 (2001-2002)] , adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative à l'autorité parentale [n° 209 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Famille**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, en application de l'article 11, alinéa 1 du Règlement, sur la proposition de résolution [n° 315 (2001-2002)] de M. Henri de Raincourt tendant à la création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir [n° 81 (2002-2003)] (4 décembre 2002) - **Handicapés**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, en application de l'article 11, alinéa 1 du Règlement, sur la proposition de résolution [n° 348 (2001-2002)] de MM. Bernard Plasait et Henri de Raincourt et les membres du groupe des RI tendant à la création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites [n° 82 (2002-2003)] (4 décembre 2002) - **Drogue**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes** [n° 0194 (2001-2002)] - (7 février 2002) - **Après l'art. 4** (p. 1205) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de la commission (possibilité pour le président de la chambre de l'instruction de refuser la comparution personnelle du prévenu en cas d'appel d'une demande de mise en liberté) - **Art. 5** (*appel du parquet en cas d'acquiescement - art. 380-2 du code de procédure pénale*) (p. 1208) : s'abstiendra sur l'amendement n° 17 de la commission (appel réservé aux seuls procureurs généraux). Difficultés de mise en oeuvre - **Après l'art. 5 ter** (p. 1213, 1216) : se déclare favorable à l'amendement de coordination n° 23 de la commission et à l'amendement n° 25 de M. Jean-Louis Masson (utilisation de la force armée par les fonctionnaires de police). Urgence. Montée de la délinquance et de la violence. Problème débattu lors de l'examen du projet de loi relatif à la démocratie de proximité.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture** [n° 0131 (2001-2002)] - (7 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1221, 1224) : véritable droit de l'autorité parentale. Rappel des modifications de fond et de forme apportées par le Sénat en première lecture. Nombreux apports acceptés par l'Assemblée nationale sans modification : restructurations du texte, définition de l'autorité parentale, relations privilégiées de l'enfant avec l'ensemble de ses ascendants ; dispositions modifiées : résidence alternée, conséquences du divorce, aménagement de la sanction pénale du recours à la prostitution des mineurs ; dispositions refusées : subordination du maintien de la contribution à la poursuite des études, légalisation du mandat à un tiers pour les actes usuels. La commission proposera de limiter la discussion à quelques points : résidence alternée en cas de désaccord des parents, enlèvements internationaux d'enfants, contestation des filiations.

- **Suite de la discussion** - (14 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 2 bis** (*contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant - art. 371-2 du code civil*) (p. 1398, 1399) : demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Philippe Darniche (versement de la contribution en alternance avec les parts fiscales relevant du quotient familial) - **Art. 4** (*principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale et intervention du juge aux affaires familiales*) - **Art. 373 du code civil** (*privation de l'exercice de l'autorité parentale*) (p. 1400) : son amendement n° 1 : non-application au parent coupable d'un déplacement illicite de l'enfant vers l'étranger ; adopté - **Art. 373-2-6 du code civil** (*intervention du juge aux affaires familiales*) (p. 1401, 1404) : sur les amendements de M. Philippe Darniche, accepte le n° 17 (inscription sur le passeport des parents de l'interdiction de sortie de l'enfant du territoire français sans l'autorisation des deux parents), demande le retrait du n° 18 (instauration de la parité civique à l'égard des administrations) et s'oppose au n° 19 (possibilité pour chaque parent d'être candidat aux élections du conseil des écoles et éligible au poste de parent d'élève) - **Art. 373-2-8 du code civil** (*saisine du juge - rappel d'un parent à ses obligations*) (p. 1405) : son amendement n° 2 : suppression de la possibilité pour le juge de rappeler un parent à ses obligations ; adopté - **Art. 373-2-9 du code civil** (*modalités de résidence de l'enfant - résidence alternée*) : demande le retrait de l'amendement n° 20 de M. Philippe Darniche (répartition équitable et alternée des avantages fiscaux, familiaux et sociaux). (p. 1406) : ses amendements n° 3 :

suppression de la mention "sauf si l'intérêt de l'enfant s'y oppose"; et n° 4 : suppression de la limitation à six mois de la durée de la mesure provisoire de résidence alternée; adoptés - **Art. 373-2-10 du code civil (médiation)** (p. 1407, 1408) : ses amendements n° 5 : ajout du qualificatif "familial" au médiateur; n° 6 : suppression des restrictions au recours à la médiation en cas de violences familiales; n° 7 : suppression du mot "agréé" dans la désignation du médiateur; et n° 8 rédactionnel; adoptés - **Art. 373-2-11 du code civil (critères de décision)** : demande le retrait de l'amendement n° 21 de M. Philippe Darniche (suppression de la référence à l'âge de l'enfant) - **Art. 5 (exercice de l'autorité parentale par les parents séparés - art. 373-2 et 373-2-1 à 373-2-5 du code civil)** : son amendement rédactionnel n° 9; adopté - **Art. 7 bis (déclaration des accidents du travail survenus à un mineur)** (p. 1409) : son amendement de suppression n° 10; adopté - **Art. 9 bis A (limitation des contestations de filiation légitime et naturelle - art. 318-1 et 339 du code civil)** : son amendement de suppression n° 11; adopté. Nécessité d'une réflexion approfondie dans le cadre d'une réforme globale de la filiation - **Avant l'art. 12 (p. 1411)** : demande l'avis de la commission des affaires sociales sur la recevabilité de l'amendement n° 25 de M. Robert Badinter (abondement du fonds d'investissement pour le développement des structures d'accueil de la petite enfance par prélèvement sur le report à nouveau de la branche famille du régime général de la sécurité sociale), en application de l'article 45 alinéa 7 du règlement du Sénat - **Art. 12 (incrimination du recours à la prostitution des mineurs - art. 225-12-1 à 225-12-4, 225-20, 227-26, 227-28-1 du code pénal et art. 706-34 du code de procédure pénale)** (p. 1412, 1416) : accepte les amendements de M. Robert Badinter n° 26 (interdiction de la prostitution des mineurs sur tout le territoire de la République) et n° 30 (tout mineur qui se livre à la prostitution est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative) - **Art. 225-12-1 du code pénal (pénalisation du recours à la prostitution d'un mineur quel que soit son âge)** (p. 1419) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 27 de M. Robert Badinter (non-application au client mineur d'un prostitué mineur). Gravité du fléau de la prostitution des mineurs. Regrette sa discussion dans le cadre du présent texte et l'absence d'auditions et de réflexions approfondies. Se déclare favorable à l'utilité de l'incrimination des mineurs (cas des tournantes). Pénalité atténuée : clause de minorité et jugement à huis clos. (p. 1420, 1422) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 29 de M. Robert Badinter (réduction de la peine encourue à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende). Se déclare favorable à un abaissement de la peine - **Art. 225-12-2 du code pénal (pénalisation du recours à la prostitution avec circonstance aggravante s'il s'agit d'un mineur de moins de quinze ans)** : accepte les amendements de M. Robert Badinter n° 31 de conséquence et n° 32 (peine portée à sept ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende). Cohérence de l'échelle des peines. (p. 1423) : accepte l'amendement n° 35 de M. Robert Badinter (fixation d'une peine de quinze ans de réclusion criminelle et de 3 millions d'euros d'amende sanctionnant le proxénétisme commis à l'égard d'un mineur de quinze ans) - **Art. 12 bis (incrimination de la détention d'images pornographiques représentant des mineurs - art. 227-23 du code pénal)** (p. 1424) : sur l'amendement du Gouvernement n° 38 (réduction de la peine à deux ans d'emprisonnement et trente mille euros d'amende), s'en remet à la sagesse du Sénat - **Après l'art. 12 ter** : accepte l'amendement n° 22 de M. Philippe Darniche (augmentation de la peine pour l'enlèvement d'enfant) - **Art. 13 (administrateur ad hoc pour les mineurs isolés en zone d'attente ou demandant la qualité de réfugié - art. 35 quater de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 et art. 12-1 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952)** (p. 1426) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Robert Bret (effet suspensif du recours formé par l'administrateur ad hoc) - **Art. 15 (application de la loi outre-mer)** (p. 1427) : ses amendements n° 12 de coordination; et n° 13 : application à l'outre-mer des articles 16 et 17 relatifs à la spécialisation des juridictions concernant l'enlèvement international d'enfants; adoptés - **Art. 16 (enlèvement**

*international d'enfants - spécialisation des magistrats de cour d'appel)* (p. 1428) : son amendement n° 14 : extension de la spécialisation à l'ensemble des conventions internationales et des instruments communautaires; adopté - **Art. 17 (enlèvement international d'enfants - spécialisation des tribunaux de grande instance)** : son amendement n° 15 : extension de la spécialisation à l'ensemble des conventions internationales et des instruments communautaires; adopté - **Après l'art. 17** (p. 1429) : demande le retrait de l'amendement n° 23 de M. Philippe Darniche (création d'un fichier commun des mineurs disparus) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1430, 1431) : rappelle l'évolution du texte et ses extensions. Remerciements. Texte d'équilibre.

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce [n° 0239 (2000-2001)]** - (14 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1448, 1450) : nécessité d'une réforme souhaitée par les juges consulaires. Dénonce la condamnation scandaleuse de cette institution. Justice de qualité; bénévolat; adéquation à la vie des affaires; légitimité tirée de l'élection. Réforme mal engagée. Péripéties de la phase préparatoire : outrance des rapports de la commission d'enquête, attermolements, procédure d'urgence, grève générale des tribunaux de commerce. Erreur de méthode du Gouvernement. Mise en oeuvre de la mixité en dépit de la pénurie de magistrats. Regrette l'absence de mesures relatives à la réorganisation de la carte judiciaire et aux procédures collectives. Le groupe du RPR votera la question préalable - **Question préalable** (p. 1460, 1461) : critiques de forme et de fond. Défiance inadmissible à l'égard des juges consulaires. Favorable à une réforme conduite dans la concertation. Le groupe du RPR votera la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature et instituant le recrutement de conseillers de cour d'appel exerçant à titre temporaire [n° 0241 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1567, 1568) : critiques du rapporteur de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale à l'égard des juges consulaires. Caractère indissociable de la réforme des tribunaux de commerce de celle de la justice. Faiblesse du taux d'appel des décisions des tribunaux de commerce. Délocalisation géographique des juges consulaires. Inscription de ce texte à l'ordre du jour du Sénat en fin de législature. Votera la motion tendant à opposer la question préalable sur ce texte.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2102, 2104) : aggravation de la délinquance. Nécessaire réforme du droit d'exécution et de l'application des peines. Dysfonctionnements des prisons et de la protection judiciaire de la jeunesse, P.J.J. Programmation et mise en place de moyens financiers et humains sans précédent. Amélioration du droit des victimes. Modification de l'ordonnance de 1945. Caractère indispensable du "référé-détention". Soutient ce projet de loi - **Après l'art. 7** (p. 2145) : son amendement n° 205 : possibilité pour un juge civil, pénal ou administratif, d'enjoindre les parties de rencontrer un conciliateur; adopté.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Après le titre IV** (p. 2199) : son amendement n° 206 : élargissement du champ d'intervention des associations agréées pour la défense des intérêts des victimes dans l'exercice des droits reconnus à la partie civile; adopté - **Avant l'art. 28** (p. 2228, 2229) : son amendement n° 210 : comparution des détenus formulant des incidents devant la juridiction du lieu de détention; retiré. Trop forte mobilisation des forces de police pour les transferts de détenus.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0393 (2001-2002)]* - (3 août 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2529) : mise en place de moyens efficaces pour lutter contre la montée de la délinquance. Résultat d'un travail approfondi. Respect des engagements du

Gouvernement. Réponse à l'attente des Français. Le groupe du RPR votera avec confiance et détermination le texte élaboré par la CMP.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Art. unique** (*statut des juges de proximité - chapitre V quinquième nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature*) - **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*critères de recrutement des juges de proximité*) (p. 2602, 2606) : soutient les amendements de M. Patrice Gélard n° 15 rédactionnel et n° 16 (ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux anciens parlementaires et anciens maires). Soutient l'amendement n° 22 de M. Jean-Pierre Schosteck (ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux assesseurs de tribunaux pour enfants ayant 4 ans d'expérience).

- **Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*cumul avec une autre activité professionnelle - règles d'incompatibilités*) (p. 2621) : soutient l'amendement n° 23 de M. Jean-Pierre Schosteck (impossibilité pour les juges de proximité d'accomplir aucun acte professionnel dans le ressort de leur juridiction de proximité). (p. 2624, 2625) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de la commission (procédure en cas de changement d'activité professionnelle du juge de proximité) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2628) : unanimité quant à la nécessité d'instaurer une justice de proximité. Satisfaction quant à la solution retenue. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 1er** (*organisation de la République - art. premier de la Constitution*) (p. 3303) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 167 de Mme Nicole Borvo.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3403, 3404) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 135 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 182 de Mme Nicole Borvo (suppression de la disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité). - **Art. 5** (*renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3435, 3436) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission des lois (remplacement du mot "obtenir" par le mot "demander").

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3530) : insatisfaction des Français à travers le scrutin du 21 avril. Choix de la bonne voie par le Gouvernement. Marge d'appréciation. Compensation financière devenant un principe constitutionnel sanctionnable. Possibilité d'expérimentation. Rappel de la gestion de la gauche. Problème du centralisme. Texte offrant un bon équilibre entre le pouvoir local et le pouvoir central, répondant au sentiment de découragement des Français. Définition par les assises des libertés locales des premières mesures. Réforme indispensable.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Justice

- (9 décembre 2002) (p. 5488) : fonctionnement et avenir des maisons de justice et du droit, MJD.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les**

**moyens de la prévenir [n° 0315 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5767) : recevabilité de la proposition de résolution.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites [n° 0348 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5772) : recevabilité de la proposition de résolution

- **Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 0011 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Art. 1er** (*création d'un délit de conduite sous l'influence de stupéfiants - organisation de dépistages aléatoires - art. L. 235-2 à L. 235-4 du code de la route*) (p. 6080, 6081) : sur l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction de l'article), son sous-amendement n° 6 ; retiré.

**BIARNÈS (Pierre), sénateur (Français établis hors de France)**  
CRC.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Art. 6** (*information des usagers du système de santé et expression de leur volonté - art. L. 1111-1 à L. 1111-7 du code de la santé publique*) - **Art. L. 1111-3 du code de la santé publique** (*consentement du patient aux décisions concernant sa santé*) (p. 872, 874) : son amendement n° 358 : garantie pour toute personne en mesure d'apprécier les conséquences de ses actes d'être juge de la qualité et de la dignité de sa fin de vie ; rejeté. Décalage entre l'opinion publique et la classe politique.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2002) - **Examen des crédits** - **Art. 39** (*mesures nouvelles - dépenses en capital des services militaires*) (p. 5344, 5345) : votera ce projet de budget. Crédibilité de la France. Soutien aux industries d'armement.

**BIDARD-REYDET (Danielle), sénateur (Seine-Saint-Denis)**  
CRC.

#### NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des affaires étrangères.

Vice-présidente de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Israël et dans les Territoires palestiniens, du 17 au 21 mars 2002, par une délégation de la commission des*

Affaires étrangères, de la défense et des forces armées [n° 285 (2001-2002)] (3 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Proche-Orient**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée du 3 au 10 mars 2002 en Inde et au Pakistan [n° 336 (2001-2002)] (24 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Asie**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 4407, 4409) : soutient les amendements de M. Thierry Foucaud n° I-133 (relèvement du plafond des pensions et retraites bénéficiant d'un abattement de 10 %) et n° I-135 (réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunts contractés pour la construction ou l'acquisition d'un logement neuf et pour les dépenses de ravalement).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Participation de la France au budget des Communautés européennes - Art. 33** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 4632, 4633) : insuffisance des moyens attribués à la construction européenne. Exemples d'incohérence. Financement de l'élargissement. Politique de défense européenne. Le groupe CRC ne votera pas la contribution de la France au budget européen de 2003.

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) (p. 5221, 5222) : interventionnisme unilatéral des Etats-Unis en Iraq. Rôle positif et constructif de sauvegarde de la paix de la France, l'Allemagne et l'Union européenne. Recherche d'une solution politique au conflit israélo-palestinien et à la guerre en Tchétchénie. Inégalité croissante entre le Sud et le Nord. Demande d'annulation de la dette des pays pauvres. Faillite de la solidarité internationale dans la lutte contre le sida. Stagnation des contributions volontaires. Gel des crédits de l'agence des Nations-Unies pour l'aide aux réfugiés de Palestine, UNWRA. Abstention du groupe CRC sur ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5258) : se déclare opposée à l'amendement n° II-64 de la commission (réduction des crédits relatifs au financement des missions d'expertise de courte durée menées par le ministère et au financement de la chaîne CFI-TV).

- **Proposition de loi portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux départements** [n° 0064 (2002-2003)] - (12 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5792) : transposition consensuelle de la norme comptable M52 pour les départements. Difficultés d'application. Nécessaire réforme des finances locales. Le groupe CRC votera cette proposition de loi.

**BILLARD (Joël)**, sénateur (Eure-et-Loir) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

**BIWER (Claude)**, sénateur (Meuse) UC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Comité local d'information et de suivi du laboratoire souterrain de Bure.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité** [n° 0415 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 127) : hostile à cette réforme. Transformation de facto en nouvelle collectivité territoriale. Problème de la représentation au sein du corps électoral sénatorial. Risque de suppression de collectivités territoriales existantes : communes ou départements.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure** [n° 0365 (2001-2002)] - **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I** (*orientations de la politique de sécurité intérieure*) (p. 2449, 2451) : son amendement n° 1 : saisine du juge des référés par le maire à l'effet d'obtenir l'ordonnance d'expulsion des gens du voyage et possibilité d'appel aux GIR ; retiré. Problèmes liés aux rassemblements évangéliques.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Art. 27** (*modification des quotités de répartition de la taxe d'aviation civile entre le budget annexe de l'aviation civile et le compte spécial n° 902-25 "fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien"*) (p. 4677, 4678) : croissance constante des dépenses de personnel. Votera l'article.

*Deuxième partie :*

#### Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire

- (28 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4750) : votera ce projet de budget. Filières d'alternance en Belgique et au Luxembourg.

#### Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité

- (3 décembre 2002) (p. 5092, 5093) : redéploiement des forces de police en Lorraine. Rôle des maires. Volontariat chez les sapeurs-pompiers. Gens du voyage. Votera le budget de la sécurité pour 2003.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002** [n° 0095 (2002-2003)] - (16 décembre 2002) - **Art. 38** (*abrogation du dispositif de financement de la reconstruction des ponts détruits par fait de guerre*) (p. 5911) : interrogation sur le montant des crédits délégués à la préfecture de la Meuse pour la reconstruction des ponts détruits.

**BIZET (Jean)**, sénateur (Manche) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages.

Membre de la Commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire.

Membre titulaire de la Commission nationale du débat public jusqu'au 16 septembre 2002.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Environnement [n° 70 (2002-2003) tome 17] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Après l'art. 10** (p. 3702, 3703) : son amendement n° 57 (conditions d'application de la participation pour voies nouvelles et réseaux) ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Commerce extérieur**

- (2 décembre 2002) (p. 5041, 5042) : place des parlements dans l'OMC. Cas des Etats-Unis. Collaboration entre l'exécutif et le législatif pour une mondialisation plus démocratique.

#### **Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5146, 5147) : installation des jeunes agriculteurs. Enseignement agricole. Régime de retraite complémentaire. Politique agricole commune. Sécurité alimentaire. Avenir de la politique agricole commune. Négociations de l'OMC. OGM. Votera le budget de l'agriculture pour 2003.

#### **Ecologie et développement durable**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5358, 5360) : stabilisation des crédits. Satisfait des orientations pour 2003 : approche pragmatique des problèmes de l'environnement, progression des dépenses d'investissement, rupture avec les effets d'affichage. Relance de la concertation pour la mise en oeuvre du réseau Natura 2000. Craintes au sujet de la sanctuarisation de certains sites au détriment des activités économiques. Actualisation des inventaires scientifiques. Interrogation sur le maintien d'activités agricoles. Souhait d'une évolution du fonds national de solidarité pour l'eau, FNSE, et de sa budgétisation. Interrogation sur la prise en compte des efforts des éleveurs pour résorber les excédents d'azote. Application de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP, aux lessives sans phosphate. Interrogation

sur l'application aux produits utilisés par la filière agro-alimentaire de la rubrique "substances classées dangereuses". Avis favorable de la commission des affaires économiques.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 18 (aménagement du régime fiscal des biocarburants)** (p. 5844) : son amendement de repli n° 53, soutenu par M. Marcel Deneux ; retiré.

**BLANC (Jacques)**, sénateur (Lozère) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée du 3 au 10 mars 2002 en Inde et au Pakistan [n° 336 (2001-2002)] (24 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Asie**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 11 quater** (p. 175, 176) : se déclare favorable à l'amendement n° 245 de M. Alain Joyandet (non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département) - **Art. 12 bis (fusion des massifs Alpes du Nord et Alpes du Sud - art. 5 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne)** (p. 178) : son amendement n° 439 : reconnaissance du Morvan en tant que massif ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies ou avant l'art. 15 octodécies** (p. 226) : se déclare favorable à l'amendement n° 48 de la commission des lois (poursuite du partage des directions départementales de l'équipement - transfert des services au conseil général là où est mise en oeuvre une partition des services). Souhait d'un changement similaire pour les personnels ATOSS - **Art. 15 novodécies (composition de la commission permanente des conseils généraux)** (p. 235) : intervient sur l'amendement de suppression n° 295 de M. Philippe Marini - **Rappel au règlement** (p. 239) : déclaration du ministre à l'article 15 novodécies. Nombre de vice-présidents. Demande confirmation au ministre - **Art. 15 duvigies (composition du comité syndical d'un syndicat mixte chargé de la gestion d'un parc naturel régional - art. 5721-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 246) : son amendement de suppression n° 238 ; retiré au profit de l'amendement n° 51 de la commission des lois (fixation par les statuts des règles relatives à la répartition des sièges au sein du comité syndical pour l'ensemble des syndicats mixtes ouverts et élection du président par le comité syndical ou par le bureau si les statuts le prévoient). Sur l'amendement n° 51 précité de la commission des lois, son sous-amendement n° 709 ; adopté - **Après l'art. 15 quinquagies** (p. 254) : se déclare opposé à l'amendement n° 544 de M. Jean-Louis Masson (rééquilibrage de l'effectif de la population de chaque canton par rapport à la population moyenne des cantons du département).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Après l'art. 43** (p. 530) : intervient sur l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer



financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS).

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 781, 783) : qualité du débat. Prédominance indispensable du respect de la vie. Rôle de la solidarité nationale. Qualité du système de soins français. Restauration indispensable de la confiance entre les malades et les médecins. Courrier du professeur Pierre Godeau au Premier ministre sur la communication du dossier médical au patient. Eléments positifs du texte. Révision indispensable du numerus clausus du fait du manque de médecins. Souhait d'amélioration du texte par les propositions du Sénat.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 49** (*office des professions d'infirmier ou d'infirmière, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste* - art. L. 4391-1 à L. 4398-5 nouveaux du code de la santé publique) - **Après l'art. L. 4393-3 du code de la santé publique** (p. 991, 992) : favorable à une véritable régionalisation en matière de santé. Sur l'amendement n° 397 du Gouvernement (possibilité de regrouper plusieurs régions pour constituer des assemblées interprofessionnelles et des collèges professionnels interrégionaux), son sous-amendement n° 431 : avis des présidents de conseils régionaux ; retiré.

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce [n° 0239 (2000-2001)]** - (14 février 2002) - **Question préalable** (p. 1459, 1460) : hommage aux juges consulaires. Contesté l'idéologie de la réforme. Favorable à une reprise d'un débat fondamental dans un climat serein. Le groupe des RI votera la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3525) : fierté du travail accompli. Moment historique. Affirmation dans la Constitution de l'organisation décentralisée de la République. Acte de confiance en la démocratie et dans le peuple. Signal de confiance en direction des élus locaux. Appréciation de la consécration du niveau régional en tant que collectivité territoriale. Synthèse du Sénat. Remerciements.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 28** (*fin du mécanisme de cessation anticipée d'activité* - art. 4 de la loi n° 88-16 du 5 janvier 1988) (p. 4244) : manque de médecins dans les zones de montagne. Se déclare favorable à l'amendement n° 173 du Gouvernement (maintien au 1er octobre 2003 de la date limite de dépôt des dossiers pour une cessation d'activité éventuelle au 1er janvier 2004 sauf exception définie par décret).

**BLANC (Paul)**, sénateur (Pyrénées-Orientales) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil national du bruit.

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre titulaire du Conseil national consultatif des personnes handicapées (décret n° 2002-1387 du 27 novembre 2002) (JO Lois et décrets du 30 novembre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la politique de compensation du handicap [n° 369 (2001-2002)] (24 juillet 2002) - **Handicapés**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Solidarité [n° 72 (2002-2003) tome 1]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 43 B** (*gestion portuaire* - art. 6 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat) (p. 423) : sur l'amendement n° 102 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article), son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 694 ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Art. 16** (*renforcement des règles interdisant la perception d'avantages par les professions médicales* - art. L. 4113-6, L. 4163-1 et L. 4163-2 du code de la santé publique) (p. 892) : son amendement, soutenu par M. Dominique Leclerc, n° 304 : personnes habilitées à constater des infractions à la législation concernant les avantages dont bénéficient les professionnels de santé ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 36** (*encadrement de l'exercice de la chirurgie esthétique* - art. L. 6322-1, L. 6322-2, L. 6322-3 nouveaux du code de la santé publique) (p. 956) : sur l'amendement n° 94 de la commission (situation des médecins non qualifiés en chirurgie esthétique mais pratiquant des interventions à visée esthétique), soutient le sous-amendement de conséquence n° 311 de M. Alain Gournac - **Art. 40** (*institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé* - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique) - **Art. L. 4133-6 du code de la santé publique** (*mise en place d'un fonds national de la formation médicale continue*) (p. 967) : danger du financement de la formation professionnelle par la sécurité sociale. Se déclare favorable à l'amendement n° 102 de la commission (conditions de financement du fonds) - **Art. L. 4236-1 du code de la santé publique** (*application de l'obligation de formation aux pharmaciens autres que ceux*

*exerçant dans un établissement de santé*) (p. 970) : soutient l'amendement de M. Dominique Leclerc n° 284 (organisation du conseil national de la formation pharmaceutique continue obligatoire) - **Art. L. 4236-2 du code de la santé publique** (*conseil national de la formation pharmaceutique continue*) (p. 971) : soutient l'amendement de conséquence n° 285 de M. Dominique Leclerc - **Art. 45** (*création d'une section H des pharmaciens hospitaliers au sein de l'ordre des pharmaciens* - art. L. 4231-4 et L. 4233-3 du code de la santé publique) (p. 980) : soutient l'amendement de M. Dominique Leclerc n° 375 : composition du conseil central de la section D et du conseil central de la section H - **Art. 46** (*diverses dispositions concernant l'organisation de la profession de pharmacien* - art. L. 4234-6 et L. 4234-10 nouveau du code de la santé publique) (p. 981) : soutient l'amendement de M. Dominique Leclerc n° 282 (suppression du changement d'appellation des pharmaciens assistants) - **Art. 49** (*office des professions d'infirmière ou d'infirmière, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste* - art. L. 4391-1 à L. 4398-5 nouveaux du code de la santé publique) - **Après l'art. L. 4393-3 du code de la santé publique** (p. 990, 991) : intervient sur l'amendement n° 397 du Gouvernement (possibilité de regrouper plusieurs régions pour constituer des assemblées interprofessionnelles et des collèges professionnels interrégionaux) - **Art. 52 bis** (*exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie*) (p. 1002, 1003) : sur l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie), son sous-amendement n° 420 : enseignement équivalent à celui du premier cycle des études médicales pour les étudiants en ostéopathie ; retiré puis repris par M. Jean-Pierre Godefroy.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 57 quinquies** (*promotion de la gynécologie médicale*) (p. 1063) : son amendement n° 303 : création d'un diplôme de gynécologie médicale ; devenu sans objet. (p. 1067, 1068) : se déclare opposé à l'amendement n° 199 de la commission (suppression du certificat d'études spéciales, CES, de gynécologie médicale - création d'un diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale) - **Après l'art. 57 septies** (p. 1071, 1074) : soutient les amendements de M. Dominique Leclerc n° 283 (pharmacopée dans les établissements ne disposant pas de pharmacie à usage interne) et n° 294 (possibilité pour les techniciens de laboratoire d'effectuer des prélèvements à l'extérieur des laboratoires) - **Art. 58** (*réparation des conséquences des risques sanitaires* - art. L. 1141-1 à L. 1142-28 nouveaux du code de la santé publique) - **Art. L. 1142-1 du code de la santé publique** (*droit à l'indemnisation des accidents médicaux graves non fautifs*) (p. 1084, 1085) : soutient l'amendement de M. Dominique Leclerc n° 288 (prise en compte de la responsabilité des professionnels de santé du fait d'un défaut du produit).

- **Proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie** - *Nouvelle lecture* [n° 0226 (2001-2002)] - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1564, 1565) : absence de réelle concertation. Problèmes non traités au fond : prix élevé des nouveaux médicaments, arrêts de travail en augmentation, pratique du vagabondage médical, coût de la mise en place des 35 heures, ponctions sur le FOREC. Votera la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise** [n° 0351 (2001-2002)] - (17 juillet 2002) - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise* - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail) - **Art. L. 322-4-6 du code du travail** (*public visé et nature du soutien*) (p. 1942) : son amendement, soutenu par M. Alain Vasselle, n° 24 : report de l'âge-limite de 22 à 26 ans pour les jeunes handicapés dont le taux d'incapacité est supérieur à 50 % ; retiré.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à la circulation et au séjour en Principauté d'Andorre des ressortissants des Etats tiers** [n° 0280 (2001-2002)] - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi n° 281 (2001-2002) (p. 2755) : amélioration de la situation des ressortissants français en Andorre. Favorable à un règlement définitif des problèmes liés au tracé de la frontière. Commune de Porta.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à l'entrée, à la circulation, au séjour et à l'établissement de leurs ressortissants** [n° 0281 (2001-2002)] - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi n° 280 (2001-2002) : voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au raccordement de la Suisse au réseau ferré français, notamment aux liaisons à grande vitesse (ensemble une annexe)** [n° 0322 (2001-2002)] - (10 octobre 2002) - **Art. unique** (p. 2760) : se déclare favorable à un accord de financement identique avec l'Espagne pour la liaison Figueras-Perpignan.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale** [n° 0033 (2002-2003)] - (12 novembre 2002) - **Art. 1er** (*partage de l'indemnisation des infections nosocomiales*) (p. 3629) : opportunité de la proposition de loi.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003** [n° 0047 (2002-2003)] - **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Débat sur l'assurance maladie** (p. 4183, 4185) : reprise du dialogue. Responsabilisation des patients en ce qui concerne la mission de remboursement de l'assurance maladie. Préoccupation de l'avenir du secteur hospitalier. Effort financier d'investissement. Importance de la tarification à l'activité et de l'autonomie des établissements dans l'organisation de leur fonctionnement interne. Situation du secteur hospitalier privé. Réforme de la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes. Soutien du groupe du RPR au projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Après l'art. 29** (p. 4648) : se déclare opposé aux amendements de M. Michel Moreigne, portant sur le même objet, n° I-94 et n° I-95 (création d'une dotation de solidarité au sein de la dotation de fonctionnement minimale). Recours à l'assurance pour le financement du risque dépendance.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 0078 (2002-2003)] - (28 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4799) : sauvegarde du système d'assurance maladie. Reprise du dialogue avec les professionnels de santé. Améliorations apportées. Favorable à un fonds de réserve pour les excédents de la branche famille. Avec le groupe du RPR, votera le texte de la CMP.

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) (p. 4823) : insertion des personnes handicapées dans le monde du travail. Baisse des aides à

l'emploi en faveur des personnes handicapées - **Examen des crédits** - **Après l'art. 77** (p. 4831, 4832) : soutient l'amendement de M. Jacques Oudin n° II-13 (mise en place d'un dispositif de substitution aux taxes parafiscales affectées à la formation professionnelle dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'automobile et des transports).

#### **Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la solidarité (p. 4837, 4838) : financement de priorités nouvelles par le projet de budget de la solidarité pour 2003. Avis favorable de la commission des affaires sociales à l'adoption de ces crédits. Lutte contre les exclusions. Attente d'une amélioration du décret du 3 juillet 2001 fixant les règles budgétaires et comptables des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, CHRS. Délais et modalités de mise en place du contrat d'intégration pour les primo-arrivants étrangers. Attente de la révision de la loi de 1975 en faveur des personnes handicapées. Nécessité de structures d'accueil adaptées pour prendre en charge les personnes handicapées vieillissantes. Application de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. (p. 4854, 4855) : modalités de répartition des crédits et des investissements entre les différents établissements hospitaliers. Interrogation sur la saisine et le fonctionnement de la mission nationale d'appui à l'investissement - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4864) : ne votera pas l'amendement n° II-19 de la commission (réduction des crédits de 4 millions d'euros).

**BLANDIN (Marie-Christine), sénateur (Nord) SOC-R.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Art. 1er** (*conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 97) : son amendement, soutenu par M. Jean-Claude Peyronnet, n° 361 : augmentation de la périodicité minimale des réunions annuelles des conseils de quartier ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Art. 19** (*formation professionnelle à l'issue du mandat - art. L. 2123-10 à L. 2123-11-1, L. 3128-8 à L. 3123-9-1, L. 4135-8 à L. 4135-9-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 303) : se déclare favorable à l'article 19.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 43 G** (*compétences des régions en matière d'environnement - art. L. 222-1, L. 222-2, L. 222-3, L. 332-2, L. 332-6, L. 332-8-1, L. 332-10, L. 332-11, L. 332-13, L. 332-19-1, L. 411-5, L. 541-13 et L. 541-15 du code de l'environnement*) (p. 449) :

son amendement n° 622 : extension du nombre des acteurs à qui la gestion des réserves naturelles peut être confiée par voie de conventions ; adopté.

- **Rappel au règlement** - (23 janvier 2002) (p. 563) : s'associe au rappel au règlement de M. Ivan Renar. Organisation des travaux.

- **Proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle - Nouvelle lecture [n° 0212 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1299, 1300) : spécificité du régime de l'assurance chômage des intermittents du spectacle. Précarité de la profession. Attente d'une négociation générale. Le groupe socialiste soutient le texte initial de la proposition de loi sans mise en place d'un calendrier étriqué - **Art. unique** (*prorogation des annexes VIII et X au règlement annexé à la convention du 1er janvier 1997 relative à l'assurance chômage*) (p. 1302) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement de la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture).

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Art. 3** (*amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission*) (p. 1997) : son amendement n° 46 : extension aux exploitants agricoles ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2026, 2027) : ses amendements n° 47 : renforcement des exclusions en matière de comportement des automobilistes ; et n° 48 : amnistie des sans-papiers ; rejetés. (p. 2032) : son amendement n° 35 : exclusion des délits prévus par le code de la santé publique ; rejeté. (p. 2033) : son amendement n° 43 : exclusion des contraventions de 5ème classe prévues au code de l'environnement ; retiré. (p. 2041, 2043) : ses amendements n° 44 : amnistie pour les usagers de transports en commun ; et n° 45 : amnistie des syndicalistes ; rejetés - **Après l'art. 16** (p. 2047) : se déclare opposée à l'amendement n° 64 de M. Jean-René Lecerf (exclusion de l'amnistie du délit de défaut habituel de titre de transport).

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2401, 2403) : diabolisation de catégories de coupables potentiels. Absence de politique de la ville, de justice sociale et de prévention. Inflation d'interpellations sans accueil qualitatif des victimes. Impact négatif de ces mesures sur l'éradication des sources de la délinquance. S'opposera au projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I** (*orientations de la politique de sécurité intérieure*) (p. 2451, 2452) : son amendement n° 16 : administration des fichiers par le ministère de la justice sous contrôle du conseil supérieur de la magistrature ; rejeté. Annonce le retrait de ses autres amendements en raison de l'attitude anti-démocratique de la majorité sénatoriale - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2474, 2475) : déroulement consternant de ce débat. Simulacre de démocratie. Refus d'amendements par le Gouvernement. Votera contre ce projet de loi.

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2735, 2736) : dangers de la guerre préventive. Illégitimité de la position américaine sur l'Iraq. Résolution politique multilatérale.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 1er** (*organisation de la République - art. premier de la Constitution*) (p. 3299, 3300) : intervient sur les amendements de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 167 de Mme Nicole Borvo.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3348) : sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72), son sous-amendement n° 238 ; devenu sans objet. (p. 3349) : son amendement n° 76 : ajout des communautés à fiscalité propre ; devenu sans objet. (p. 3362) : se déclare favorable au sous-amendement n° 246 de M. Jean-Claude Peyronnet déposé sur l'amendement n° 6 précité de la commission des lois.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3400) : son amendement n° 77 : introduction dans la Constitution des communautés à fiscalité propre ; rejeté. (p. 3411, 3415) : son amendement n° 79 : expérimentation ne devant pas permettre de déroger aux engagements internationaux de la France ; rejeté. (p. 3416) : intervient sur l'amendement n° 41 de M. Daniel Hoeffel (reconnaissance dans le cadre de l'expérimentation des groupements intercommunaux). - **Après l'art. 4** (p. 3430) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 148 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 189 de Mme Nicole Borvo (inscription dans la Constitution du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France) - **Art. 5** (*renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3433) : propos du Premier ministre. Position de l'opposition d'hier. Demimesure de la proposition. Formes de la démocratie participative. Limitation du champ du référendum. Immobilisme de certains choix - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 3460, 3461) : sur l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article), ses sous-amendements n° 265, n° 266, n° 267 ; rejetés. (p. 3464, 3465) : ses amendements n° 81 : inscription du principe de redistribution ; n° 82 : prise en compte des inégalités de ressources et de besoins ; n° 83 : garantie par l'Etat de la solidarité ; devenus sans objet. (p. 3471) : intervient sur l'amendement n° 149 de M. Jean-Claude Peyronnet (nouvelle rédaction de l'article). (p. 3472) : intervient sur son sous-amendement n° 267 déposé sur l'amendement n° 248 précité du Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 9 (par priorité)** (*régime constitutionnel des collectivités d'outre-mer - art. 74 de la Constitution*) (p. 3501, 3502) : son amendement n° 84 : recueil du consentement de l'assemblée délibérante concernée ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3528, 3529) : doute exprimé le 21 avril sur la capacité des pouvoirs publics. Non-reconnaissance des intercommunalités ni du droit de vote local des étrangers non européens. Précipitation hasardeuse et inspiration libérale du texte. Refus d'inscription dans la Constitution du principe selon lequel l'Etat est garant de la solidarité nationale. Gestion rigide du débat. Garde ses convictions pour la décentralisation. Défiance croissante sur la vision du Gouvernement.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3758) : absence de mesures en faveur des victimes et de la réinsertion. Stigmatisation de populations. Iniquité et irréalisme des sanctions prévues à l'encontre des gens du voyage. Renforcement des préjugés néfaste à l'apaisement de la société.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 1er** (*pouvoirs des préfets en matière de sécurité intérieure - art. 34 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982*) (p. 3795) : opposée à l'amendement n° 72 de M. Michel Charasse (contribution des agents de l'Etat chargés du contrôle de la chasse et de la pêche aux missions de sécurité intérieure) - **Après l'art. 7** (p. 3817) : votera contre l'amendement n° 75 de M. Michel Charasse (harmonisation des peines applicables à la contrebande, l'importation ou l'exportation illégales de marchandises dangereuses pour la santé ou la sécurité publique).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19** (*installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal*) (p. 3942) : votera l'amendement de suppression n° 154 de M. Robert Bret - **Art. 21** (*incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3963) : alerte sur la justesse de la punition. Exaspération du sentiment d'injustice dénoncé par les jeunes - **Art. 23** (*demande de fonds sous contrainte - art. 312-12-1 nouveau du code pénal*) (p. 3976) : répression de l'agression de la misère. Mise en garde contre l'appréciation subjective de l'agressivité des mendiants et de la dangerosité des animaux - **Art. 38** (*réglementation des activités de sécurité privée*) - **Art. 10 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*tenuue et armement des agents*) (p. 4013) : son amendement, soutenu par M. Jacques Mahéas, n° 127 : interdiction de port d'arme ; rejeté - **Art. 39** (*fouilles et palpations de sécurité - art. 3-1 et 3-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) (p. 4017, 4018) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 128 : suppression des fouilles et des palpations ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4147, 4148) : incohérence des choix, à l'opposé de la réalité concrète : pauvreté, prévention spécialisée, travail des associations, surcharge carcérale. Risques de dérive sécuritaire. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies**

- (28 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4785, 4786) : absence de transcription en terme budgétaire des priorités énoncées : exemples des crédits du développement durable, de l'ADEME, de la cancérologie et de la recherche contre le sida. Orientation de la recherche agronomique selon les besoins des exportateurs et des semenciers. Complémentarité de la recherche publique et privée. Précarité des statuts des chercheurs publics. Conférences de citoyens du CNRS.

**Culture et communication - Culture**

- (29 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4898) : inquiétude pour le budget de 2004. Mort de l'objectif du 1 %. Attaques contre le spectacle vivant. Intermittents du spectacle. - **Etat C - Titre V** (p. 4901) : se déclare opposée à l'amendement n° II-36 de la commission (réduction des crédits).

**Ecologie et développement durable**

- (6 décembre 2002) (p. 5372, 5373) : coût des erreurs en termes de santé et de réparation. Accroissement des pollutions et des écarts de richesse. Importance de la concertation et de l'expertise. Absence de budgétisation de postes d'écologues. Détournement des crédits du développement durable de la recherche au profit du nucléaire. Absence d'évaluation budgétaire des 60 mesures énoncées par le séminaire gouvernemental. Interrogation sur les crédits inscrits pour le développement durable. Engagement nécessaire en faveur des peuples du Sud, de l'urbanisme, de l'autoroute ferroviaire et des applications de la recherche.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083]**

**(2002-2003)** - (11 décembre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 5686) : son amendement, soutenu par M. Jean-Claude Peyronnet, n° 13 : exclusion des engagements internationaux de la France des expérimentations des collectivités locales ; rejeté - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 5712, 5713) : ses amendements, soutenus par M. Bernard Frimat, n° 33 : principe de solidarité nationale ; et n° 34 : garantie de solidarité par l'Etat ; rejetés.

**BLIN (Maurice)**, sénateur (Ardennes) UC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres [n° 249 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Union européenne**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Exposé d'ensemble et dépenses en capital [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 41] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

##### Défense

- (5 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour l'exposé d'ensemble et les dépenses en capital (p. 5316, 5318) : sursaut budgétaire. Conséquences de la dérive passée du budget. Points de redressement. Surpuissance militaire des États-Unis. Défaillances de la coopération européenne. Situation particulière de la France. Effort à poursuivre. La commission des finances soutient ce budget - **Examen des crédits - Art. 38** (*mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services militaires*) (p. 5343) : accepte l'amendement n° II-74 du Gouvernement (financement de primes supplémentaires pour les sous-officiers de gendarmerie) - **Après l'art. 63 quater** (p. 5345) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements analogues n° II-3 de M. Michel Mercier et n° II-49 de M. Serge Vinçon (garantie de salaire pour les fonctionnaires détachés auprès de GIAT-Industries).

**BOCANDÉ (Annick)**, sénateur (Seine-Maritime) UC.

Secrétaire du Sénat.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 4 au 12 juillet 2001 par une délégation chargée d'étudier la politique sanitaire de la République socialiste du Viêt-Nam [n° 241 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Asie du Sud-Est**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Formation professionnelle [n° 72 (2002-2003) tome 5] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité** [n° 0415 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 43 F** (*formation professionnelle et apprentissage - art. L. 214-13 et L. 214-14 du code de l'éducation*) (p. 437, 438) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Jacques Hyst, n° 416 (association des chambres consulaires aux conventions conclues pour les formations destinées aux demandeurs d'emploi) ; retiré ; et n° 417 : participation des organismes consulaires à la signature des contrats d'objectifs ; adopté.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise** [n° 0351 (2001-2002)] - (17 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1928, 1929) : inadéquation entre le système scolaire et le monde du travail. Fragilisation des formations professionnelles. Texte simple permettant une insertion durable dans le secteur privé. Limitation de l'effet d'aubaine. Souhait d'une complémentarité entre ce texte et les dispositifs existants. Confiance dans les entreprises. Existence d'un dispositif de validation des acquis. Le groupe de l'UC votera le texte amendé par la commission.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi** [n° 0021 (2002-2003)] - (22 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3042, 3043) : conclusions de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur les conséquences financières, économiques et sociales de la décision de réduire à 35 heures la durée hebdomadaire du travail. Charge pour les finances publiques des lois "Aubry I" et "Aubry II". Injustice des SMIC multiples. Effet dynamique de la fixation du contingent d'heures supplémentaires à 180. Avec le groupe

de l'UC, favorable aux allègements de cotisations patronales. Rôle et importance des concertations avec les partenaires sociaux. Avec le groupe de l'UC, votera ce projet de loi modifié par les amendements présentés par le rapporteur.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la formation professionnelle (p. 4813, 4815) : bilan de l'effort de l'Etat en faveur de la formation professionnelle. Pistes de sortie de crise de ce projet de budget. Mesures pour pallier la faible attractivité des contrats de qualification adultes. Encouragement à la formation des demandeurs d'emploi. Mise en place de la Commission nationale de la certification professionnelle chargée de la gestion d'un répertoire national. Crainte de disparités du système de formation sur le plan régional. Avis favorable de la commission des affaires sociales sur ce projet de budget.

**- Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6011) : simplification du droit social. Attractivité économique. Relance du dialogue social. Le groupe UC votera le projet de loi.

**- Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 0011 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6073, 6074) : lacunes juridiques concernant la conduite sous l'emprise de la drogue. Lutte contre l'insécurité routière. Bilan chiffré. Comportements des conducteurs. Prise en compte d'un risque nouveau. Difficultés liées au dépiégeage. Le groupe de l'UC votera cette proposition de loi.

**BOISSEAU (Marie-Thérèse)**, *secrétaire d'Etat aux personnes handicapées.*

dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**INTERVENTIONS**

**- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) (p. 3578, 3579) : intérêt de ce débat. Réduction des gaspillages et maintien d'un système de soins de qualité. Annonce d'une réforme des retraites pour 2003. Responsabilisation de tous les acteurs. Transparence et clarté des comptes. Détermination du Gouvernement. Obligation de résultat.

**BORLOO (Jean-Louis)**, *ministre délégué à la ville.*

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine**

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine**

- (29 novembre 2002) (p. 4876, 4878) : priorités résultant du bilan des quartiers. Mise en place de moyens spécifiques pour lutter contre l'habitat indigne, pour le système éducatif des quartiers, pour le soutien et la création de zones franches urbaines, et pour promouvoir les métiers de la ville. Volonté de supprimer la ségrégation dans le domaine de l'habitat. Affectation des crédits du fonds d'investissement pour la ville. Préparation d'une loi de programmation quinquennale. Souhait de transparence dans les actions avec les partenaires sociaux, les représentants des villes, la caisse des dépôts et l'ANAH. Scandale de la situation des copropriétés dégradées. Demande le vote de ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-20 de la commission (réduction des crédits d'un million d'euros).

**BOROTRA (Didier)**, *sénateur (Pyrénées-Atlantiques) UC.*

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères.

**BORVO (Nicole)**, *sénateur (Paris) présidente du groupe CRC.*

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 20 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

**DÉPÔTS**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi [n° 374 (2000-2001)] déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort [n° 214 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Droits de l'homme.**

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'article 107 de la loi de modernisation sociale [n° 256 (2001-2002)] (20 février 2002) - **Politique sociale.**

*Proposition de loi* déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à supprimer la peine complémentaire d'interdiction du territoire français [n° 272 (2001-2002)] (22 mars 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Justice**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'exploitation sexuelle et à la protection de ses victimes [n° 61 (2002-2003)] (14 novembre 2002) - **Femmes**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création de délégations parlementaires aux droits de l'enfant [n° 74 (2002-2003)] (21 novembre 2002) - **Parlement**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Avant l'art. 1er** (p. 92) : soutient l'amendement n° 420 de M. Robert Bret (droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans).

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 4** (*création d'adjoints au maire chargés des quartiers - art. L. 2122-2-1 et L. 2122-18-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 117) : intervient sur l'amendement de suppression n° 8 de la commission des lois - **Art. 6 ter** (*participation des habitants aux consultations locales - art. L. 2142-1 et L. 5211-49 du code général des collectivités territoriales*) (p. 125) : le groupe CRC votera contre l'amendement de suppression n° 14 de la commission des lois - **Art. 11** (*espace réservé à l'opposition dans les documents d'information - art. L. 2121-27-1, L. 3121-24-1 et L. 4132-23-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 159) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 20 de la commission des lois - **Après l'art. 13** (p. 184, 185) : son amendement n° 491 : nouvelle répartition des conseillers de Paris entre les arrondissements ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Art. 19** (*formation professionnelle à l'issue du mandat - art. L. 2123-10 à L. 2123-11-1, L. 3128-8 à L. 3123-9-1, L. 4135-8 à L. 4135-9-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 302) : se déclare opposée à l'amendement n° 60 de suppression de la commission des lois et favorable à l'amendement n° 419 du Gouvernement (introduction d'un congé pour validation des acquis de l'expérience professionnelle).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 408, 409) : élargissement du cadre du projet de loi. Problèmes posés par les transferts de compétence aux régions. Nécessité d'une réflexion sur la cohérence nationale. Décentralisation nécessaire pour accroître la démocratie. Débat se bornant à des transferts limités et ponctuels. Le groupe CRC ne votera pas les dispositions relatives aux transferts de compétence.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 57** **quinquies** (*promotion de la gynécologie médicale*) (p. 1062) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 361 : autonomie du diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale ; devenu sans objet. (p. 1066) : défense de la gynécologie médicale. Avec le groupe CRC, se déclare opposée à l'amendement n° 199 de la commission (suppression du certificat d'études spéciales, CES, de gynécologie médicale - création d'un diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale).

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 0194 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1188,

1191) : regrette cet aménagement d'une loi votée à la majorité et devenue bouc émissaire du mécontentement policier. Difficultés sur le terrain et montée de la délinquance sans rapport avec la loi. Estime suffisante au règlement des problèmes d'application de la loi la circulaire du Gouvernement du 10 janvier 2002. Conteste la précipitation de la réforme. Propositions de la commission à double facette : souci de constitutionnalité et affichage répressif avec le retour du programme anti-délinquant. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte - **Après l'art. 2** (p. 1200) : se déclare opposée à l'amendement n° 8 de la commission (possibilité d'effectuer des perquisitions sans le consentement de la personne en cas de délits punis d'au moins cinq ans d'emprisonnement) - **Après l'art. 5 ter** (p. 1218) : se déclare opposée à l'amendement n° 25 de M. Jean-Louis Masson (utilisation de la force armée par les fonctionnaires de police). Nécessité d'un débat sur l'unification des règles régissant la police et la gendarmerie.

- **Proposition de loi tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme [n° 0440 (2000-2001)]** - (12 février 2002) (p. 1259) : le groupe CRC votera contre la proposition de loi. Risque de banalisation des crimes contre l'humanité. Incompressibilité des peines en matière de terrorisme contraire à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Nécessité de privilégier le droit face à la barbarie. Risque d'amalgame entre les actes terroristes et d'autres comportements n'en relevant pas.

- **Proposition de loi tendant à créer une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort [n° 0374 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1263, 1265) : volonté de faire progresser le mouvement abolitionniste. Historique de l'abolition de la peine de mort. Evolution du droit international. Contribution essentielle du droit européen, notamment au sein du Conseil de l'Europe. Rappel de l'action d'Amnesty international et d'autres associations. Progression irréversible mais difficile du mouvement abolitionniste. Persistance de la peine de mort aux Etats-Unis et au Japon. Echec des initiatives tendant à imposer une abolition universelle de la peine de mort. Nécessité d'une loi symbolique pour affirmer la position du Parlement. Utilité de l'instauration d'une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort. La commission des lois propose l'adoption de la proposition sous réserve de quelques modifications.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Art. 12** (*incrimination du recours à la prostitution des mineurs - art. 225-12-1 à 225-12-4, 225-20, 227-26, 227-28-1 du code pénal et art. 706-34 du code de procédure pénale*) (p. 1413, 1414) : intervient sur l'amendement n° 26 de M. Robert Badinter (interdiction de la prostitution des mineurs sur tout le territoire de la République). Le groupe CRC s'abstiendra sur les amendements de M. Robert Badinter. Caractère trop limité et trop imprécis en dépit d'un impact positif. Se déclare favorable à une réflexion approfondie dans le cadre de textes concernant la lutte contre les trafics de personnes - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1429, 1430) : le groupe CRC votera le texte. Texte de progrès. Nécessité de pénaliser les réseaux de prostitution des mineurs et d'attribuer des moyens à la police. Devoir de valoriser le travail des personnes en charge de la protection des mineurs.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes - Nouvelle lecture [n° 0236 (2001-2002)]** - (20 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1593, 1594) : dénonce la révision précipitée d'une loi de progrès. Echec de la CMP. Conteste les ajouts du Sénat. Surenchère électoraliste. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Art. 6** (*mesures provisoires et urgentes - art. 254, 255 et 257 du code civil*) (p. 1715) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 29 de la commission (établissement par un notaire désigné par le juge d'un rapport sur les points d'accord ou de désaccord des époux) - **Après l'art. 6** (p. 1716) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 30 de la commission (insertion d'un paragraphe relatif à l'introduction de la procédure du divorce contentieux) - **Art. 7** (*preuves en matière de divorce - art. 259, 259-3 du code civil*) : le groupe CRC vote contre l'amendement de coordination n° 31 de la commission - **Art. 8 bis** (*constatation de faits graves dans le jugement - dommages et intérêts - art. 259-5 du code civil*) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 34 de suppression de la commission - **Art. 9** (*date à laquelle se produisent les effets du divorce - art. 261-1, 261-2 et 262-1 du code civil*) (p. 1718) : le groupe CRC vote contre les amendements de la commission n° 35 de coordination et n° 36 (suppression du délai de viduité en cas d'établissement d'une rupture de la vie commune ou d'une altération des facultés mentales pendant deux ans avant le dépôt de la requête) - **Art. 13** (*dispositions diverses et coordinations*) (p. 1724) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 45 de la commission (maintien du devoir de secours prévu par l'article 281 du code civil en cas d'exceptionnelle gravité) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1729) : votera contre ce texte.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1844, 1847) : divorce entre le peuple et ses représentants. Revenus des Français. Accroissement des inégalités. Caractère libéral du programme gouvernemental. Similitudes avec la déclaration de politique générale de 1995. Baisse de l'impôt sur le revenu injuste. Effets incertains de la baisse des charges sociales. Inquiétude quant à la diminution des dépenses publiques. Rejet du tout sécuritaire. Critique de la politique de l'emploi. Défense du système de retraite et de santé. Non-respect du dialogue social. Méfiance envers le projet de décentralisation. Nécessité d'évoluer vers une Europe sociale. Position de la France sur les problèmes internationaux.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 15** (*neutralité de l'amnistie sur les autorisations administratives*) (p. 2044) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 63 : amnistie pour la peine complémentaire d'interdiction du territoire français accompagnant un délit amnistié ; rejeté.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2091, 2093) : réponse inefficace au discours sur l'insécurité et la délinquance. Texte préparé dans la précipitation, en l'absence de dialogue social, et basé sur la répression. Création d'un juge de proximité au détriment des autres modes possibles de régulation : médiation, conciliation. Remise en cause de la compétence du juge d'instance. Réforme de la justice des mineurs dans le sens de la répression et l'enfermement, en totale contradiction avec les résultats de la mission d'enquête sénatoriale. Prévention absente du débat. Remise en cause de la loi sur la présomption d'innocence. Augmentation du nombre d'établissements pénitentiaires. Mise en place du tout répressif - **Exception d'irrecevabilité** (p. 2109) : sa motion, soutenue par M. Robert Bret, n° 18, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - **Art. 1er et rapport annexé** (*approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007*) (p. 2124) : crainte d'un effort budgétaire pour la justice au détriment d'autres budgets. Doute sur les suites effectives de la programmation dans les lois de finances et la consommation des crédits - **Titre II** (*dispositions instituant une justice de proximité*) (p. 2135) : son amendement n° 107 : suppression de la division et de son intitulé ; rejeté. Atteinte à la spécificité de la justice des mineurs - **Art. 7** (*institution, compétences et organisation de la juridiction de proximité - art. L. 331-1 à L. 331-9 du code de l'organisation*

*judiciaire*) (p. 2137, 2138) : son amendement de suppression n° 108 ; rejeté - **Art. 8** (*secrétariat - greffe - art. L. 811-1 du code de l'organisation judiciaire*) (p. 2145) : son amendement de suppression n° 109 ; rejeté - **Art. 9** (*compétence de la juridiction de proximité en matière pénale à l'égard des majeurs - art. 706-72 du code de procédure pénale*) (p. 2146) : son amendement de suppression n° 110 ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 10** (*introduction dans la loi de la notion de discernement - art. 122-8 du code pénal*) (p. 2160, 2162) : inefficacité des réponses apportées à la délinquance des mineurs. Déséquilibre entre la répression renforcée et l'absence de mobilisation des autres facteurs de diminution de la délinquance. Remise en cause de l'ordonnance de 1945. Le groupe CRC votera contre l'ensemble du Titre III. Son amendement n° 111 : suppression des sanctions éducatives applicables aux mineurs de 10 à 13 ans ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 12 ; puis rejeté (p. 2167) - **Art. 11** (*sanctions éducatives pour les mineurs à partir de dix ans - art. 2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2164) : son amendement de suppression n° 112 ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 12 ; puis rejeté (p. 2167) - **Art. 12** (*liste des sanctions éducatives - art. 15-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2169) : remise en cause de la philosophie de l'ordonnance de 1945. Distinction entre sanctions et mesures éducatives - **Art. 16** (*détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2176, 2177) : son amendement de suppression n° 113 ; rejeté. Augmentation du nombre de mineurs incarcérés. Caractère crimino-gène de la prison pour mineurs. Récidive. (p. 2180) : cohabitation des mineurs avec des adultes incarcérés - **Section 4** (*dispositions instituant une procédure de jugement à délai rapproché*) (p. 2181) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 114 : suppression de la division et de son intitulé ; rejeté - **Art. 17** (*procédure de jugement à délai rapproché - art. 5, 12 et 14-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2183) : son amendement de suppression n° 115 ; rejeté - **Section 5** (*dispositions relatives au jugement des mineurs par la juridiction de proximité*) (p. 2187) : son amendement n° 116 : suppression de la division et de son intitulé ; rejeté. Atteinte au principe fondamental de spécialisation de la justice des mineurs. Contradiction avec la convention internationale des droits de l'enfant - **Art. 18** (*compétence de la juridiction de proximité en matière pénale à l'égard des mineurs - art. 1er et 21 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2188) : son amendement de suppression n° 117 ; rejeté - **Section 7** (*des centres éducatifs fermés*) (p. 2190, 2191) : son amendement n° 118 : suppression de la division et de son intitulé ; rejeté. Logique d'enfermement des mineurs. Incohérences. Superposition avec les structures existantes : centres de placement immédiat, CPI, et centres éducatifs renforcés, CER - **Art. 20** (*définition des "centres éducatifs fermés" - art. 33 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2193) : son amendement de suppression n° 119 ; rejeté - **Après l'art. 20** (p. 2197) : sur l'amendement n° 48 de la commission (aggravation des peines encourues par les majeurs en cas d'infractions commises avec la participation d'un mineur), votera le sous-amendement n° 204 de M. Jean-Claude Carle - **Art. 25** (*extension du champ de la procédure de comparution immédiate - délai d'audience en cas de demande de renvoi par le prévenu - art. 395, 396, 397-1, 397-3, 397-4 du code de procédure pénale*) (p. 2224) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 120 de suppression ; rejeté - **Chapitre IV** (*dispositions relatives à la répartition des détenus*) (p. 2243, 2244) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 121 : suppression de la division et de son intitulé ; rejeté - **Art. 32** (*classification des établissements pénitentiaires - art. 717 du code de procédure pénale*) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, de suppression n° 122 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2258, 2259) : incohérences du texte. Précipitation. Atteinte aux libertés publiques. Logique de répression et d'enfermement.



- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002)  
 - **Question préalable** (p. 2412, 2415) : sa motion n° 9 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Etalage médiatique de la violence et déviation du sens de la campagne électorale. Absence de débat de fond sur les causes du mal-vivre des Français. Inexistence de statistiques fiables quant à la réalité de l'insécurité et à ses différents aspects. Dénonce une politique du bouc émissaire et un amalgame dangereux pour les libertés publiques.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I (orientations de la politique de sécurité intérieure)** (p. 2456) : opposition du groupe CRC aux orientations concernant les prostituées étrangères. Souhaite un programme d'aide aux victimes plutôt qu'une reconduite à la frontière.

- **Projet de loi portant amnistie - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0382 (2001-2002)]** - (3 août 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2508, 2509) : regret de l'évolution vers une extinction de l'amnistie. Le groupe CRC ne votera pas le projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0393 (2001-2002)]** - (3 août 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2527, 2528) : opposition des sénateurs communistes sur la forme et sur le fond. Précipitation. Conclusions de la commission d'enquête sénatoriale ignorées. Se déclare opposée à la mesure prévoyant la suspension des allocations familiales pour les familles dont un enfant est placé dans un centre éducatif fermé. Le groupe CRC votera contre le texte élaboré par la CMP.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2588, 2591) : vote hâtif de la loi d'orientation et de programmation pour la justice. Loi sur la présomption d'innocence vidée de son sens. Suppression de postes de surveillants. Intérêt d'une justice proche du citoyen. Refus de la création d'un sous-juge. Préférence pour le renforcement des moyens du juge d'instance et le développement des procédures alternatives de règlement des conflits. Contestation de la compétence pénale des juges de proximité, particulièrement envers les mineurs. Pas de possibilité d'appel. Conditions de recrutement. Risque du recrutement de notables. Proposition relative à l'accès aux fonctions de juge de proximité des personnes titulaires d'un mandat syndical. Problèmes de la formation, de la rémunération, de la compatibilité avec d'autres activités professionnelles et de l'obligation de réserve des nouveaux juges. Définition des compétences de la juridiction de proximité imprécise. Doute sur la constitutionnalité de ce projet de loi organique. Critiques du Conseil supérieur de la magistrature. Le groupe CRC ne votera pas ce projet de loi - **Avant l'art. unique** (p. 2598, 2599) : ses amendements, soutenus par M. Robert Bret, n° 31 : suppression du délit d'outrage à enseignant ; et n° 32 : suppression de la double peine ; rejetés - **Art. unique (statut des juges de proximité - chapitre V quinquies nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature)** - **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (critères de recrutement des juges de proximité)** (p. 2602, 2603) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 33 : ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux salariés exerçant ou ayant exercé un mandat syndical ; rejeté. (p. 2606) : ne prendra pas part au vote sur l'amendement n° 22 de M. Jean-Pierre Schosteck (ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux assesseurs de tribunaux pour enfants ayant 4 ans d'expérience) - **Art. 41-18 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (nomination et formation)** (p. 2608, 2610) : ses amendements n° 34 : abaissement de l'âge limite d'exercice des juges de proximité à soixante-cinq ans ; et n° 35 : instauration d'un stage probatoire pour les candidats à la fonction de juge de proximité ; rejetés.

- **Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (cumul avec une autre activité professionnelle - règles d'incompatibilités)** (p. 2623) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 36 : cessation immédiate des fonctions judiciaires du juge de proximité en cas de changement d'activité professionnelle incompatible ; devenu sans objet - **Art. 41-23 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (cessation des fonctions)** (p. 2625) : son amendement n° 37 : obligation de réserve des juges de proximité ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2627, 2628) : effet d'affichage. Risque de justice à deux vitesses. Inquiétude quant à l'avenir des tribunaux d'instance. Garanties statutaires insuffisantes. Le groupe CRC votera contre ce texte.

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2720, 2721) : situation iraquienne. Opposition des communistes à la guerre. Conséquences humaines et politiques. Danger de l'attitude des Etats-Unis. Rôle des instances internationales. Application des résolutions sur le Proche-Orient. Rôle de la France dans le choix de la paix.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Question préalable** (p. 3281, 3283) : sa motion n° 39 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Non-opposition à la décentralisation mais au projet de réforme constitutionnelle. Nécessité d'engager un large débat public citoyen sur une véritable démocratisation de la vie publique. Méconnaissance de l'ensemble des projets du Gouvernement par les parlementaires. Ambiguïtés de rédaction recélant de graves dangers d'éclatement de l'unité nationale. Disparité des propositions des différents ministères. Retour en arrière dans la féodalité. Travaux de la commission des lois. Volonté des constituants de 1946 et de 1958. Décentralisation synonyme de déconcentration et de démocratisation. Projet de société ultra-libérale. Position du Conseil d'Etat. Opposée, avec les sénateurs communistes, à toute idée d'autonomie fiscale. Limites proposées par la commission. Inquiétudes à propos de la création de collectivités à statut particulier. Problème de la péréquation. Inquiétudes des élus locaux. Opposition du groupe communiste à la primauté donnée au Sénat pour les projets de loi concernant les collectivités territoriales. Organisation par le projet de loi d'une France où la particularité devient la norme. Ouverture de la voie aux conceptions corporatistes. Absence de consultation des citoyens et des assemblées territoriales. Assises régionales ne répondant pas aux exigences démocratiques. Nécessité d'un débat national sur les finalités. Pour le groupe CRC, texte devant être rejeté - **Art. 1er (organisation de la République - art. premier de la Constitution)** (p. 3294) : son amendement de suppression n° 167, soutenu par Mme Josiane Mathon ; rejeté. (p. 3301) : votera l'amendement de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Après l'art. 1er** (p. 3306, 3307) : son amendement n° 168 : introduction de la représentation proportionnelle dans les modes de scrutin ; rejeté. (p. 3310) : son amendement n° 169 : définition du rôle du Parlement ; rejeté - **Après l'art. 1er ou avant l'art. 2** : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 170 : vote de la loi par l'Assemblée - impossibilité de délégation de ce droit ; rejeté - **Avant l'art. 2** (p. 3315) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 171 : instauration du principe d'un débat et d'un vote sur toute intervention des forces armées à l'extérieur des frontières ; rejeté. (p. 3316) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 172 : fixation des règles relatives à la prise par le Gouvernement des mesures d'application des lois ; rejeté - **Art. 2 (expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3317) : son amendement de suppression n° 173, soutenu par Mme Josiane Mathon ; rejeté - **Art. 3 (dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi ayant pour principal objet la libre administration des collectivités locales - art. 39 de la Constitution)** (p. 3325) : son amendement de suppression

n° 174 ; rejeté - **Après l'art. 3** (p. 3328, 3329) : ses amendements n° 176 : définition du rôle du Sénat ; n° 177 : juste représentation du corps électoral par les deux chambres composant le Parlement garantie par une adaptation régulière à l'évolution de la population ; et n° 175 : durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale et du Sénat, âge d'éligibilité ; rejetés.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3345) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 178 : nouvelle rédaction de l'article 72 ; rejeté. (p. 3350) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 179 : suppression de la notion de catégorie de collectivité territoriale ; devenu sans objet. Son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon (suppression de la possibilité de créer des collectivités à statut particulier), n° 180 ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3397, 3402) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 182 (suppression de la disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité ; rejeté. (p. 3406) : sur l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission des lois, son sous-amendement n° 183 ; rejeté. (p. 3411) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 184 : expérimentation normative ne devant pas concerner le domaine des libertés publiques ; rejeté. (p. 3412) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 185 : limitation de la possibilité de l'expérimentation normative au domaine réglementaire ; rejeté. Son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 186 (suppression de la dérogation à des dispositions législatives) ; rejeté. (p. 3421) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 187 : non-tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre ; devenu sans objet. (p. 3427) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 188 : précision du rôle de l'Etat garant de la cohésion nationale et de l'égalité devant la loi ; rejeté - **Après l'art. 4** Son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 189 (inscription dans la Constitution du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France) ; rejeté - **Art. 5** (*renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3436) : intervient sur l'amendement n° 13 de la commission des lois (remplacement du mot "obtenir" par le mot "demander"). (p. 3436) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 190 : possibilité pour les citoyens d'être à l'initiative d'un référendum local ; rejeté. (p. 3439) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 191 : suppression de la consultation prévue pour la création de collectivités à statut particulier ; rejeté - **Après l'art. 5** (p. 3441) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 192 : pouvoir d'initiative législative du peuple ; rejeté. (p. 3442) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 193 : pouvoir d'initiative législative donné à une ou plusieurs collectivités territoriales représentant au moins 10 % des électeurs inscrits ; rejeté - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 3449) : son amendement de suppression n° 194, soutenu par Mme Marie-France Beaufils ; rejeté. (p. 3452, 3460) : sur l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article), ses sous-amendements, soutenus par Mme Marie-France Beaufils, n° 269, n° 195, n° 268, n° 197, et soutenu par Mme Hélène Luc, n° 196 ; rejetés. (p. 3472) : intervient sur l'amendement n° 149 de M. Jean-Claude Peyronnet (nouvelle rédaction de l'article). Aucune préoccupation prise en compte par le Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 9 (par priorité)** (*régime constitutionnel des collectivités d'outre-mer - art. 74 de la Constitution*) (p. 3501) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 198 : remplacement des mots "statut particulier" par les mots "organisation particulière" ; retiré - **Avant l'art. 10** ou **après l'art. 11** (p. 3516, 3517) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 199 : inscription dans la Constitution des

dispositions constitutionnelles adoptées en 1999 et non soumises au Congrès ; rejeté - **Art. 10** (*habilitation permanente pour actualiser le droit applicable outre-mer par ordonnances - art. 74-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3520) : se déclare favorable à l'amendement n° 162 de suppression, ou à défaut à l'amendement n° 163 de repli, de M. Jean-Claude Peyronnet - **Avant l'art. 11** (p. 3521) : ses amendements, soutenus par M. Robert Bret, n° 200 : inscription dans la Constitution du principe des commissions d'enquête et de la garantie du droit des minorités en cette matière ; et n° 201 : définition par une loi organique des conditions dans lesquelles le Gouvernement négocie au sein du Conseil européen dans le respect d'orientations définies par le Parlement et lui en rend compte ; rejetés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3525, 3526) : curiosité du débat parlementaire. Insatisfaction à propos du travail du Sénat. Non-prise en compte des préoccupations et des craintes exprimées. Problème du travail de la commission des lois. Non-prise en compte des avis et propositions de l'opposition. Modification de l'organisation de la République exigeant de la prudence et de la réflexion. Décentralisation sans démocratisation pouvant déboucher sur des féodalités. Modification profonde de ce qui fonde l'égalité et la solidarité dans la société. Souhaits des Français. Problème du débat sur les finances locales. Non-engagement d'une vraie réforme fiscale. Le groupe CRC se déclare contre ce texte.

- **Proposition de loi modifiant l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 0028 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. unique** (p. 3639) : abstention du groupe CRC sur l'amendement n° 2 du Gouvernement (rétablissement, dans le champ de la dérogation à l'obligation de diplôme, des militaires dont l'activité s'exerce dans le cadre de leurs missions professionnelles).

- **Rappel au règlement** - (13 novembre 2002) (p. 3716) : proteste contre l'organisation des travaux : adoption à 5 heures du matin à la sauvette de mesures de régression sociale avec la remise en cause de l'objectif de mixité sociale dans les zones urbaines fixé par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3774, 3776) : sa motion n° 258 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Dérogation aux principes fondamentaux du droit. Evolution inquiétante vers une politique de répression et d'ordre moral. Stigmatisation de certaines populations : rupture du principe d'égalité devant la loi et présomption de délit. Mépris des principes contenus dans la loi de 1998 de lutte contre les exclusions. Le groupe CRC demande au Sénat d'adopter la motion tendant à reconnaître l'inconstitutionnalité de ce texte.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 4** (*critères permettant de procéder à des contrôles d'identité - art. 78-2 du code de procédure pénale*) (p. 3799, 3801) : soutient l'amendement n° 131 de M. Robert Bret (réécriture de l'article 78-2 du code de procédure pénale permettant les contrôles d'identité sur un indice grave et concordant). Renforcement des garanties des libertés individuelles - **Art. 6** (*visites de véhicule en cas de crime ou délit flagrant - art. 78-2-3 nouveau du code de procédure pénale*) (p. 3809, 3811) : soutient les amendements de M. Robert Bret de suppression n° 137 et de repli n° 138. Atteinte aux libertés individuelles à défaut d'autorisation par l'autorité judiciaire. Décision du Conseil constitutionnel du 18 janvier 1995 : caractérisation de la flagrance par des indices et non par des raisons plausibles - **Art. 9** (*traitements automatisés d'informations mis en oeuvre par la police et la gendarmerie*) (p. 3834, 3846) : sur l'amendement de la commission n° 3 (nouvelle rédaction de l'article), ses sous-amendements, soutenus par M. Robert Bret, n° 285 : mise en oeuvre des traitements automatisés par le procureur de la République ; n° 286 : interdiction de fichier les contraventions de cinquième classe ; n° 287 : nécessité d'une participation attestée des mineurs de

moins de 13 ans à la commission d'infraction ; et n° 288 : interdiction de ficher des informations concernant les mineurs de moins de 13 ans ; rejetés - **Art. 12** (*transmission de données personnelles à des organismes internationaux ou des services de police étrangers*) (p. 3851) : réserves sur l'utilisation d'informations concernant des délits ou des contraventions. Le groupe CRC votera contre l'article - **Art. 14** (*dispositifs de contrôle des données signalétiques des véhicules*) (p. 3857) : favorable à l'amendement n° 143 de M. Robert Bret (suppression de l'emploi même temporaire de dispositifs mobiles de contrôle des données signalétiques des véhicules à l'occasion d'événements particuliers ou de grands rassemblements de personnes). Interprétation ambiguë des événements - **Art. 17** (*prolongation de l'application des dispositions concernant le terrorisme de la loi relative à la sécurité quotidienne - art. 22 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne*) (p. 3882, 3883) : acceptation de mesures exceptionnelles sous réserve de leur limitation dans le temps et de leur évaluation par le Parlement. Votera l'amendement de suppression n° 150 de M. Robert Bret - **Après l'art. 17** (p. 3885) : intervient sur l'amendement n° 11 de la commission (insertion d'une division additionnelle "chapitre V bis - Dispositions relatives à la lutte contre la traite des êtres humains et le proxénétisme"). Initiative positive de la commission. Contradiction en matière de protection des victimes avec la proposition de loi sur la traite des êtres humains votée à l'Assemblée nationale le 24 janvier 2002 en raison de la non-reprise de l'article 2. (p. 3891, 3893) : favorable aux amendements identiques n° 13 de la commission et n° 195 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (confiscation des biens des personnes coupables de traite des êtres humains ou de proxénétisme). Son amendement n° 151 : attribution d'un titre de séjour aux étrangers justifiant d'une demande de réinsertion ; rejeté. Réinsertion des prostituées. Rapport Lazerges - **Art. 18** (*incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal*) (p. 3894, 3896) : rapport de Dinah Derycke sur la prostitution. Priorité aux mesures de protection et de réinsertion des prostituées. Opposée au retour de l'ordre moral. Répression des prostituées et des clients. Objectifs d'une politique efficace de lutte contre le proxénétisme : prévention, éducation sexuelle des jeunes, responsabilisation des clients. Coopération européenne et internationale aux fins de transparence et de levée du secret bancaire. (p. 3901) : soutient l'amendement n° 153 de M. Robert Bret (caractérisation de l'infraction sans référence à la tenue vestimentaire ou à l'attitude). Critères subjectifs. Favorable au retour des prostituées dans leurs pays d'origine, sous réserve d'assurer leur protection par des mesures d'accompagnement social. (p. 3904, 3907) : satisfaite de la recherche d'une solution. Insuffisance des accords passés avec les pays étrangers. Nécessité d'une prise en charge des prostituées sur le territoire français dans la perspective d'un retour assorti de garanties.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 21** (*incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3959, 3961) : ghettoïsation des cités. Réalisme des problèmes vécus par les habitants les plus modestes. Exaspération légitime. Inadéquation d'un traitement pénal. Risques d'engrenage de la violence en l'absence de solutions aux problèmes des quartiers. Nécessité d'actions de prévention et de réinsertion des jeunes dans la vie sociale. Soutient l'amendement de suppression n° 156 de M. Robert Bret. (p. 3963) : commission d'enquête sur les prisons : inefficacité de la prison pour les jeunes. Favorable à une évaluation des mesures relatives à la sécurité. Souhait d'initiatives gouvernementales en matière économique, sociale et éducative ainsi qu'à des méthodes plus adaptées de redéploiement des forces de police - **Art. 22** (*incrimination de l'exploitation de la mendicité - art. 225-12-5 et 225-12-6 nouveaux, 227-20 et 225-21 du code pénal*) (p. 3967, 3968) : opposition du groupe CRC à cette incrimination. Redondance avec le code pénal. Amalgame entre insécurité et pauvreté.

Prise de position de l'Abbé Pierre. Priorité à des mesures de lutte contre l'exclusion et de solidarité. Hommage au travail d'ATD-Quart Monde. Deuxième bilan de la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions présenté par le réseau Alerte. Application insuffisante. Soutient l'amendement de M. Robert Bret de suppression n° 157 - **Après l'art. 22** (p. 3970, 3974) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 159 : interdiction de poursuivre une personne qui a mendié ou cherché un abri ; rejeté. Hommage à la mobilisation des associations en faveur de la loi relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998. Nécessité d'afficher une volonté de respecter les droits de la personne plutôt que celle de faire respecter l'ordre public. - **Avant l'art. 28** (p. 3985) : favorable à l'amendement n° 162 de M. Robert Bret (suppression de la peine complémentaire assortie à certains délits). Demandes réitérées des sénateurs communistes en faveur de la suppression de la double peine. Satisfaction de la promesse d'un débat par le Gouvernement - **Art. 28** (*retrait de la carte de séjour temporaire - reconduite à la frontière - art. 12 et 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France*) (p. 3986) : surenchère pénale pour une sanction existante - **Art. 29** (*délivrance d'une autorisation de séjour à l'étranger qui dépose plainte contre un proxénète*) (p. 3988, 3989) : opposée à la subordination de la délivrance d'une carte de séjour à une condition de délation. (p. 3990) : soutient l'amendement n° 163 de M. Robert Bret (élargissement des possibilités d'attribution d'un titre de séjour aux prostituées qui dénoncent leur proxénète). Le groupe CRC soutiendra l'amendement n° 31 de la commission (possibilité d'accorder une carte de résident à l'étranger ayant témoigné ou déposé plainte, en cas de condamnation de la personne mise en cause) sous réserve des précisions apportées par l'amendement n° 163 précité - **Art. 35** (*levée du secret professionnel en cas de détention dangereuse d'armes - art. 226-14 du code pénal*) (p. 4006) : favorable à l'article. Interrogation sur la levée du secret professionnel en matière d'actes de maltraitance, de pédophilie ou d'inceste - **Avant l'art. 43** (p. 4024) : favorable à l'amendement n° 239 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (institution d'un observatoire national de la délinquance). Travaux de la mission Caresche-Pandraud.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4148, 4149) : éclatement de la société. Culte de la force et de l'argent. Sentiment d'abandon. Surenchère irrealiste du bâton et de la prison : aggravation de l'insécurité et de la division des populations avec la désignation de boucs émissaires. Nécessité de faire appliquer les lois existantes avec l'octroi de moyens à la police, à la justice et aux institutions sociales. Négation des perspectives ouvertes par la loi sur les exclusions de 1998. Le groupe CRC votera contre ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation**

- (3 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5110) : le groupe CRC vote contre les crédits figurant au titre IV.

#### **Justice**

- (9 décembre 2002) (p. 5480, 5481) : opposition au développement de l'assurance de protection juridique pour compléter le système de l'aide juridictionnelle - **Examen des crédits - Art. 74** (*dispositif d'évaluation de la loi d'orientation et de programmation pour la justice*) (p. 5495) : problèmes posés par la justice de proximité. Favorable à l'évaluation.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Question préalable** (p. 5660, 5662) : sa motion n° 90 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Souhait du Gouvernement de tenir les délais fixés pour l'adoption de son projet de loi. Non-mise en place des instances de concertation. Caractère purement formel des réunions des assises des libertés locales. Critiques du Conseil d'Etat. Propos du président de l'Assemblée nationale. Inquiétude de nombreux maires. Refus d'information sur les futures lois organiques. Regret de la non-tenu d'un grand débat national débouchant sur un référendum. Contenu du texte à l'opposé d'une avancée démocratique et sociale. Refus de la vision manichéenne en cours d'instauration. Conceptions fondamentalement différentes sur la décentralisation. Déréglementations et privatisations. Budget 2003, début d'application du projet libéral. Dogme de la diminution des dépenses publiques. Identité de vues entre le Gouvernement et le MEDEF. Projet de loi tournant le dos à la demande de démocratisation des institutions. Rôle du Conseil Constitutionnel. Risque d'instauration d'une France des régions ultralibérales. Construction d'une Europe fédérale. Propos de M. Christian Poncelet. Refus de l'adoption du texte dans la précipitation - **Art. 3** (*dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution*) (p. 5667, 5668) : son amendement de suppression n° 38 ; rejeté. Ses amendements, soutenus par Mme Hélène Luc, n° 39 : remplacement des mots "principal objet" par les mots "objets exclusifs" ; n° 40 : primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant le régime électoral des assemblées locales ; n° 41 : primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de fixer le statut ou de déterminer les règles concernant les collectivités à statut particulier ; et soutenus par Mme Odette Terrade, n° 42 : primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques ; n° 43 : primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant la création de catégories d'établissements publics ; n° 44 : primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi comportant une disposition ayant une incidence sur les charges de l'Etat ; et n° 45 : primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires de l'Etat ; rejetés - **Après l'art. 3** (p. 5673, 5674) : ses amendements, soutenus par Mme Josiane Mathon, n° 46 : rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration de textes législatifs les concernant directement ; n° 47 : adaptation des deux assemblées à l'évolution de la population française ; et n° 48 : inscription dans la Constitution de la durée du mandat des assemblées ; rejetés - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 5679) : ses amendements, soutenu par Mme Josiane Mathon, de suppression n° 49 et n° 50 : insertion des régions dans la liste des collectivités reconnues dans la Constitution ; rejetés. (p. 5682, 5684) : ses amendements n° 51 : suppression de la notion de "statut particulier" ; n° 54 : respect du principe d'égalité du citoyen devant la loi sur l'ensemble du territoire ; n° 53 : au premier alinéa de l'article 72 suppression de la possibilité de supprimer des collectivités et de leur substituer une nouvelle collectivité ; n° 55 : respect de la libre administration des collectivités locales ; rejetés. Ses amendements, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 52 : suppression d'une disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité ; soutenus par M. Guy Fischer, n° 58 : exercice du pouvoir réglementaire des collectivités territoriales sous réserve de trois articles de la Constitution ; n° 59 : limitation du pouvoir réglementaire des collectivités territoriales ; rejetés. (p. 5685, 5687) : ses amendements, soutenus par Mme Josiane Mathon, n° 60 : suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire ; n° 61 de repli ; rejetés ; ses

amendements n° 62 : respect des conditions d'exercice des libertés publiques ; n° 63 : suppression de la possibilité de dérogation aux dispositions législatives et réglementaires par un simple règlement ; n° 65 de précision ; n° 64 de conséquence ; soutenus par Mme Josiane Mathon n° 66 : confirmation de l'exigence d'un égal accès des citoyens à l'ensemble du service public ; n° 67 : instauration d'un processus d'évaluation annuelle à la suite de tout transfert de compétence ; rejetés. (p. 5689) : ses amendements, soutenus par Mme Josiane Mathon, n° 68 : suppression de la constitutionnalisation de la notion de "chef de file" ; n° 69 : suppression de la notion de groupement ; n° 70 : affirmation que l'Etat est garant de la cohésion nationale et de l'égalité devant la loi ; rejetés. (p. 5694) : le groupe CRC votera les amendements n° 5 (exercice par les collectivités territoriales de l'organisation décentralisée de la République) et n° 7 (déconcentration de l'organisation de l'Etat) de M. Jean-Pierre Sueur et n° 6 de M. Michel Charasse (conformité de l'organisation décentralisée de la République aux principes fondamentaux de la République). (p. 5697) : intervient sur son amendement n° 52 précité. (p. 5701) : intervient sur l'amendement n° 17 de M. Jean-Claude Peyronnet (constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre) - **Après l'art. 4** (p. 5702, 5703) : son amendement n° 71 : droit de vote et d'éligibilité des étrangers non ressortissants de l'Union européenne et résidant en France pour l'élection des conseils municipaux ; rejeté - **Après l'art. 5** (p. 5705, 5706) : ses amendements, soutenus par Mme Hélène Luc, n° 72 : inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale des propositions de loi émanant d'au moins 10 % des électeurs inscrits ; et n° 73 : habilitation donnée à une ou plusieurs collectivités territoriales représentant 10 % du corps électoral national à déposer des propositions de loi relatives à leur domaine de compétence sur le bureau du Sénat ; rejetés - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 5708, 5713) : ses amendements n° 75 : principe de la libre administration des collectivités locales ; n° 76 : non-reversement aux collectivités territoriales des produits des impositions de toute nature ; n° 77 : attribution de recettes fiscales d'un produit au moins équivalent en cas de suppression d'une recette fiscale propre perçue par les collectivités territoriales ; n° 78 : suppression des dispositions concernant "la part déterminante" ; et soutenus par Mme Josiane Mathon n° 82 : compensation des transferts de compétences par l'attribution de "ressources nécessaires à leur exercice" ; n° 84 : organisation concrète de la péréquation ; n° 80 : compensation des inégalités ; n° 85 : assurance du principe d'égalité ; n° 87 : prise en compte de la réalité et de la diversité des situations sociales et économiques en matière de péréquation ; n° 74 de suppression ; n° 81 : compensation intégrale et permanente ; n° 79 : rapport d'évaluation du coût des compétences transférées et de l'évolution des ressources attribuées ; n° 83 sur le même objet que l'amendement n° 81 précité ; n° 86 : objectif de solidarité nationale ; rejetés - **Art. 7** (*régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 et 72-4 insérés dans la Constitution*) (p. 5716) : soutient l'amendement n° 88 de M. Robert Bret (suppression de la notion de "populations d'outre-mer") - **Après l'art. 8** (p. 5718) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 89 : définition du corps électoral pour la Nouvelle-Calédonie ; rejeté.

- **Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 0011 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6070, 6071) : lutte contre l'insécurité routière. Lien entre consommation de cannabis et accidents de la route. Difficulté d'évaluation des risques. Manque de fiabilité des tests. Coût du dépistage. Manque de contrôles concernant l'alcoolémie et la vitesse. Danger des médicaments. Texte sélectif et hâtif. Promotion de l'alcool. Projet de loi sur la sécurité routière. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte - **Art. 1er** (*création d'un délit de conduite sous l'influence de stupéfiants - organisation de dépistages aléatoires - art. L. 235-2 à L. 235-4 du code de la route*) (p. 6082) :

intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction de l'article).

**BOULAUD (Didier)**, sénateur (Nièvre) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 102 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Roumanie relatif à la coopération dans le domaine de la défense [n° 254 (2001-2002)] (20 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée aux États-Unis du 6 au 8 mai 2002 [n° 313 (2001-2002)] (29 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Amérique du nord**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Roumanie relatif à la coopération dans le domaine de la défense [n° 0102 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1896, 1897) : renforcement de la coopération militaire. Rapprochement de la Roumanie avec l'Union européenne et l'OTAN. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 32** (p. 4663) : son amendement n° I-199 : affectation directe aux communes du produit des contraventions relevées par leurs agents ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2002) (p. 5334, 5335) : procédure de discussion budgétaire insatisfaisante. Evolution du contexte géostratégique. Construction de l'Europe de la défense. Manque de sincérité budgétaire. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce budget. (p. 5336) : domaine du renseignement. Hommage au travail accompli par le précédent gouvernement.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Après l'art. 37** (p. 5908, 5910) : son amendement n° 42 : affectation directe au budget des communes des contraventions dressées par les agents de police municipale ; adopté. Exemple de la ville de Nevers ; obligation de mettre en place une régie de recettes au sein du service de police municipale.

**BOURDIN (Joël)**, sénateur (Eure) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Vice-président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes jusqu'au 9 octobre 2002.

Président de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau (FNDAE) dans les communes rurales.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles du Conseil supérieur des prestations agricoles.

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

Membre titulaire du Conseil d'orientation des retraites.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme (2002-2007) [n° 66 (2002-2003)] (20 novembre 2002) - **Prévisions et projections économiques**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales [n° 68 (2002-2003)  **tome 3 annexe 3**] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Prestations sociales agricoles [n° 68 (2002-2003)  **tome 3 annexe 3**] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 2 (prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA)** (p. 2319) : regret de la remise en cause de l'autonomie de gestion des entreprises et organisations agricoles. Crainte de voir le recours au prélèvement se répéter. Pénalisation des caisses gérées de façon rigoureuse. Non-respect par l'Etat de ses engagements à l'égard du fonds national de garantie des calamités agricoles.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4365, 4367) : rapport sur les perspectives économiques à moyen terme à l'horizon 2007 de la délégation du Sénat pour la planification. Refondation du pacte de stabilité et de croissance. Maîtrise de la dépense publique. Rétablissement de la confiance. Solidarité sociale.

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4848) : souhait de remédier à la vétusté et au sous-équipement des établissements hospitaliers.

**Services du Premier ministre - IV - Plan**

- (2 décembre 2002) (p. 5057, 5058) : importance des travaux du Commissariat général du Plan. Information économique. Pôle indépendant d'expertise économique. Rôle du Commissariat en matière de concertation. Organisation des processus d'évaluation des politiques publiques. Attachement du Sénat à cet organisme.

**Agriculture**

- (3 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5113, 5115) : données chiffrées. Priorités : agriculture forte et écologiquement responsable ; renforcement de son attractivité ; nouvelle politique de l'espace rural ; modernisation de la pêche et des cultures marines. Politique forestière. Politique de la montagne. Contrats territoriaux d'exploitation. Politique en faveur de l'installation. Gestion des offices agricoles. Baisse des crédits en faveur des agriculteurs en difficulté ou victimes de calamités agricoles. Au nom de la commission des finances, recommande l'adoption du budget de l'agriculture pour 2003 - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5162) : soutient l'amendement n° II-50 de la commission (réduction des crédits du titre III) - **Titre IV** (p. 5165) : soutient l'amendement n° II-51 de la commission (réduction des crédits du titre IV) - **Après l'art. 61** (p. 5167) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° II-43 de M. Alain Vasselle (statut et composition des interprofessions agricoles).

**Prestations sociales agricoles (Budget annexe)**

- (3 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5114, 5115) : crise du financement de la protection sociale des non-salariés agricoles. Recettes. Données chiffrées. Dépenses prévisionnelles. Assurance vieillesse. Assurance maladie. Prestations familiales. Aide aux agriculteurs en difficulté. Gestion budgétaire difficile. Régime de retraite complémentaire obligatoire. Réforme de la couverture contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles. Avenir institutionnel du BAPSA. Au nom de la commission des finances, recommande l'adoption du BAPSA - **Examen des crédits - Art. 41 (budgets annexes - mesures nouvelles)** (p. 5168) : accepte l'amendement n° II-35 du Gouvernement (majoration des dépenses inscrites au BAPSA au titre des prestations familiales versées aux personnes non salariées agricoles).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5953) : se déclare favorable à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5960) : poids de l'héritage du gouvernement précédent. Dégradation des finances publiques. Intervention du Gouvernement pour stopper les dérives. Souci de sincérité et de transparence. Le groupe UMP votera ce texte amendé par le Sénat.

**BOUT (Brigitte), sénateur (Pas-de-Calais) NI puis RPR puis UMP.**

Remplace le 8 juin 2002 M. Jean-Paul Delevoye, nommé ministre (JO Lois et décrets du 9 juin 2002).

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 28 juin 2002).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

**BOYER (André), sénateur (Lot) RDSE.**

**NOMINATIONS**

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

**DÉPÔTS**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 251 (2001-2002)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention pour la protection du Rhin (ensemble une annexe et un protocole de signature) [n° 266 (2001-2002)] (13 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 288 (2000-2001)] autorisant la ratification du Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne portant délimitation de la frontière dans les zones aménagées du Rhin [n° 276 (2001-2002)] (27 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 134 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification des amendements à l'accord portant création de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée [n° 278 (2001-2002)] (27 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 21 (2001-2002)] autorisant la ratification de l'accord aux fins de l'application des dispositions de la convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (ensemble deux annexes) [n° 327 (2001-2002)] (19 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 182 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'accord du 20 août 1971 relatif à l'Organisation internationale de télécommunications par satellite "INTELSAT" tel qu'il résulte des amendements adoptés à Washington le 17 novembre 2000 [n° 328 (2001-2002)] (19 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 265 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'accord de siège entre le

Gouvernement de la République française et l'Organisation européenne de télécommunications par satellite "EUTELSAT" [n° 329 (2001-2002)] (19 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée du 3 au 10 mars 2002 en Inde et au Pakistan [n° 336 (2001-2002)] (24 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Asie.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Marine [n° 71 (2002-2003) tome 8] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne portant délimitation de la frontière dans les zones aménagées du Rhin** [n° 0288 (2000-2001)] - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1881) : remplacement de la ligne variable du thalweg délimitant la frontière par une ligne médiane fixe. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord aux fins de l'application des dispositions de la convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (ensemble deux annexes)** [n° 0002 (2001-2002)] - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1882) : respect des mesures de gestion des ressources halieutiques. Enjeux économiques et environnementaux. Interrogations sur les conséquences du "plan Fischler" proposé par la Commission européenne. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification des amendements à l'accord portant création de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée** [n° 0134 (2001-2002)] - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1884) : transformation de la CGPM en une véritable organisation internationale de gestion de la pêche. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord du 20 août 1971 relatif à l'Organisation internationale de télécommunications par satellite "INTELSAT" tel qu'il résulte des amendements adoptés à Washington le 17 novembre 2000** [n° 0182 (2001-2002)] - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 265 (2001-2002)** (p. 1885, 1886) : restructuration des trois organisations internationales de télécommunications par satellite. Adaptation à la libéralisation du marché des télécommunications et à la concurrence. Transfert des actifs et des activités commerciales à une société privée commerciale soumise au respect des obligations de service public. Maintien de l'organisation intergouvernementale comme structure politique de supervision. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation européenne de télécommunications par satellite "EUTELSAT"** [n° 0265 (2001-2002)] - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 182 (2001-2002)** Voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention pour la protection du Rhin (ensemble une annexe et un protocole de signature)** [n° 0251 (2001-2002)] - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1887) : mise en place de la commission internationale pour la protection du Rhin, CIPR, pour lutter contre la pollution du fleuve. Conséquences de l'incendie de l'usine chimique suisse Sandoz. Elargissement des préoccupations de la CIPR. Restauration de l'écologie du fleuve. Protection de la diversité des espèces. Coopération internationale. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section "marine" (p. 5323) : changement de statut de la direction des constructions navales, DCN. Renouvellement des équipements. Pollution marine. La commission des affaires étrangères donne un avis favorable à l'adoption de ce budget. (p. 5333) : avenir de la défense européenne. Historique de la construction de l'Europe de la sécurité. Force militaire européenne. Volet financier. Processus ECLAP. Europe de l'armement. Concurrence européenne. Coopération dans le domaine naval.

**BOYER (Jean), sénateur (Haute-Loire) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5137, 5139) : hommage au travail du ministre. Sécurité alimentaire. Atouts de la montagne. Prime herbagère. Agrément officiel "organisation de producteurs". Contrats territoriaux d'exploitation. Protection sociale du monde agricole. Prélèvement sur les caisses de Mutualité sociale agricole. Actualisation des aides publiques. Simplification administrative. Politique européenne de la montagne. Votera le budget de l'agriculture pour 2003.

- **Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants** [n° 0011 (2002-2003)] - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6075, 6076) : comportement sur la route. Lutte contre l'insécurité routière. Etude épidémiologique. Dangers des drogues. Dépendances. Renforcement du dispositif de répression. Protection de la jeunesse. Prévention. Permis probatoire. Le groupe de l'UC votera cette proposition de loi.

**BOYER (Yolande), sénateur (Finistère) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Vice-présidente de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

##### **Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5132, 5133) : faiblesse du budget de la pêche. Office interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture, OFIMER. Pénurie de main-d'oeuvre. Qualité des eaux. Bretagne. Gestion durable de la ressource. Propositions de la Commission européenne. Contrats territoriaux d'exploitation de la pêche. Politique commune des pêches. Le groupe socialiste ne votera pas le budget de l'agriculture pour 2003.

##### **Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire**

- (5 décembre 2002) (p. 5301, 5302) : baisse globale des crédits. Flou des perspectives d'évolution des territoires. Questions au Gouvernement. Evolution des notions de terroir et de pays. Articulation entre les différents outils de l'aménagement du territoire. Suppression des crédits de l'Institut des hautes études pour l'aménagement du territoire, IHEDAT. Le groupe socialiste ne votera pas ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5311) : son amendement n° II-54 : rétablissement des crédits de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement du territoire, IHEDAT ; rejeté. Intérêt de cette structure.

**BRANGER (Jean-Guy)**, sénateur (Charente-Maritime) UC puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Secrétaire de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (20 juillet 2002).

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Israël et dans les Territoires palestiniens, du 17 au 21 mars 2002, par une délégation de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées [n° 285 (2001-2002)] (3 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Proche-Orient**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 135 (2001-2002)] autorisant la ratification d'un accord entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à l'établissement d'une ligne de délimitation maritime entre la France et Jersey, et le projet de loi [n° 136 (2001-2002)] autorisant la ratification de l'accord relatif à la pêche dans la baie de Granville entre la République française

et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (ensemble quatre échanges de notes) [n° 300 (2001-2002)] (15 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères [n° 71 (2002-2003) tome 1] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à l'établissement d'une ligne de délimitation maritime entre la France et Jersey [n° 0135 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 136 (2001-2002)** (p. 1900, 1901) : curiosité géopolitique des îles anglo-normandes. Ligne de délimitation basée sur le principe de l'équidistance. Reconnaissance du droit coutumier des pêcheurs français. Propose l'adoption de ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord relatif à la pêche dans la baie de Granville entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (ensemble quatre échanges de notes) [n° 0136 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 135 (2001-2002)** - Voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 1er (organisation de la République - art. premier de la Constitution)** (p. 3293, 3294) : évolution de la décentralisation vers une cogestion aboutissant à une recentralisation. Augmentation de la pression fiscale. Approbation de la nouvelle répartition des compétences. Place symbolique de l'inscription à l'article 1er du principe de l'organisation décentralisée de la France. Position et apports du Conseil constitutionnel.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

##### **Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour les affaires étrangères (p. 5211, 5212) : budget en progression. Engagement d'une réflexion approfondie sur le rôle interministériel du Quai d'Orsay. Affirmation de l'autorité de l'ambassadeur. Réexamen indispensable des implantations françaises à l'étranger. Coordination régionale et thématique de l'action. Propose l'adoption de ces crédits.

**BRAUN (Gérard)**, sénateur (Vosges) RPR-A puis UMP-A.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 2002).

Membre titulaire de l'Observatoire de l'emploi public.



Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Fonction publique et réforme de l'Etat [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 21] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

### Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5273, 5274) : analyse du budget. Inertie des dépenses. Nécessité d'une diminution d'effectifs. Augmentation des charges de pension. Réforme de l'Etat. La commission des finances recommande l'adoption de ce budget - **Examen des crédits** - **Art. 75** (*suppression progressive du congé de fin d'activité*) (p. 5284) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Mahéas n° II-61 (maintien du CFA pour 2003) et n° II-62 (maintien du CFA pour tout fonctionnaire de plus de 56 ans justifiant de plus de quarante ans de cotisations) ainsi qu'à l'amendement n° II-16 de M. Jean Chérioux (sécurisation juridique du CFA en cas de notification par anticipation). Maîtrise des dépenses publiques - **Après l'art. 75** (p. 5286) : accepte l'amendement n° II-5 de M. Christian Cointat (application de la loi de modernisation sociale aux agents en position hors cadre au 1er janvier 2002).

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 60 A** (p. 5601, 5602) : son amendement n° II-146 : présentation par le Gouvernement d'un rapport sur les mesures mises en oeuvre pour réformer l'Etat, l'administration et la fonction publique ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002** [n° 0095 (2002-2003)] - (16 décembre 2002) - **Après l'art. 35** (p. 5904) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° 65 : prorogation d'un an du délai d'ouverture des droits à pension des anciens combattants et fonctionnaires en poste en Afrique du Nord ; adopté.

**BRAYE (Dominique)**, sénateur (Yvelines) RPR-A puis UMP.

Nommé secrétaire du Sénat (JO Lois et décrets 6 décembre 2002).

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

## DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 37 (2002-2003)] (30 octobre 2002) - **Urbanisme**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de loi [n° 37 (2002-2003)] déposée avec plusieurs de ses collègues, portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 46 (2002-2003)] (4 novembre 2002) - **Urbanisme**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité** [n° 0415 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 2** (p. 112) : soutient l'amendement n° 333 de M. Alain Gournac (prorogation des instances à caractère consultatif instituées avant l'entrée en vigueur de la présente loi) - **Art. 5** (*annexes de la mairie - art. L. 2144-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 118, 119) : intervient sur l'amendement de suppression n° 9 de la commission des lois - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 127, 128) : point clef du projet de loi. Refus de la supracommunalité. Sa conception de l'intercommunalité. Volonté de ne pas mettre en péril l'existence de la commune. Légitimité institutionnelle des délégués intercommunaux. Rédaction équivoque de l'article. Positions diverses des sénateurs. (p. 141) : intervient sur l'amendement n° 16 de la commission des lois (principes devant guider l'élection de ces membres) - **Après l'art. 7 ter** (p. 146) : se déclare opposé à l'amendement n° 468 de Mme Marie-France Beaufile (mise en place d'un congé de participation à la vie démocratique) - **Avant l'art. 8** (p. 149) : se déclare opposé à l'amendement n° 434 de Mme Josiane Mathon (adjonction à la convocation du projet de contrat ou de marché si la délibération concerne un contrat de service public) - **Art. 8** (*séance annuelle réservée à l'opposition - art. L. 2121-12-1, L. 3121-10-1 et L. 4132-9-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales*) (p. 150, 151) : confiance des Français dans les collectivités territoriales. Souhait des Français d'un ajout de démocratie aux échelons supérieurs. Risque de perte de temps par la disposition proposée. Politisation des débats municipaux. Réforme démagogique. Solidité des institutions locales. Incompréhension des Français. Non-nécessité de régulation. Votera la suppression de cet article - **Art. 11** (*espace réservé à l'opposition dans les documents d'information - art. L. 2121-27-1, L. 3121-24-1 et L. 4132-23-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 159) : votera l'amendement de suppression n° 20 de la commission des lois.

- **Projet de loi portant amnistie** [n° 0355 (2001-2002)] - **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2029, 2033) : intervient sur les amendements de M. Georges Othily n° 21 de conséquence et n° 22 (inclusion des infractions d'atteinte à la législation et à la réglementation en matière de comités d'hygiène et de sécurité) ainsi que sur l'amendement n° 35 de Mme Marie-Christine Blandin (exclusion des délits prévus par le code de la santé publique). Amnistie des fautes à caractère véniel. (p. 2038) : se déclare opposé à l'amendement n° 42 de M. Michel Charasse (réintégration des délits de discrédit porté sur une décision judiciaire). (p. 2043) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de la commission (exclusion des délits et contraventions relatifs aux chiens dangereux) - **Art. 15** (*neutralité de l'amnistie sur les autorisations administratives*) (p. 2045, 2046) : se déclare opposé à l'amendement n° 63 de Mme Nicole Borvo (amnistie pour la peine complémentaire d'interdiction du territoire français accompagnant un délit amnistié) - **Après l'art. 16** (p. 2047, 2048) : se déclare favorable à l'amendement n° 64 de M. Jean-René Lecerf (exclusion de l'amnistie du délit de défaut habituel de titre de transport). Volonté d'éducation des jeunes - **Explications de vote sur**

**l'ensemble** (p. 2051, 2052) : tradition républicaine de l'amnistie. Interrogation sur l'avenir des lois d'amnistie. Souci de défense de l'ordre républicain. Phase transitoire. Votera ce qu'il considère comme la dernière grande loi d'amnistie systématique.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I (orientations de la politique de sécurité intérieure)** (p. 2425) : dispositions fondamentales. Retour en force de l'autorité de l'Etat et de l'ordre républicain. Adhère sans réserve aux trois grands axes du dispositif : articulation des échelons de responsabilité dans un souci de coordination, engagement des forces de sécurité dans un souci d'efficacité, attribution de nouveaux moyens juridiques. Le groupe du RPR soutiendra l'action du Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I (suite)** (p. 2455) : importance du résultat - **Art. 4 ter (prorogation du délai de réalisation d'aménagements sécurisant le transport de fonds - art. 2 de la loi n° 2000-646 du 10 juillet 2000)** (p. 2469) : menace des banques de fermeture et de déménagement. Soutiendra cet article.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3643, 3646) : points de blocage de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, SRU. Maintien des objectifs de mixité sociale et de droit au logement pour tous. Nécessité d'améliorer le partenariat avec les élus locaux. Suppression du régime de coercition et de sanction. Difficultés des communes pour appliquer la loi SRU. Souci de pragmatisme et d'efficacité du nouveau texte. Substitution du contrat à la contrainte. Renforcement de l'intercommunalité. Modulation de la loi en fonction des territoires. Amélioration de la maîtrise par la commune de son aménagement urbain. Fixation d'une surface minimale pour les parcelles à urbaniser. Refus d'une densification à outrance. Abrogation de la règle des quinze kilomètres. (p. 3650) : prise en compte des problèmes des communes rurales - **Question préalable** (p. 3664, 3665) : s'oppose à la motion n° 3 de M. Yves Coquelle tendant à opposer la question préalable. Exemple de sa commune et de sa communauté d'agglomération. Appréciations des maires sur la loi SRU. (p. 3667) : crainte des administrés envers les logements sociaux. Volonté de changer l'image du logement social. Amélioration de la loi SRU - **Art. 1er (seuil d'application de la loi)** (p. 3670, 3677) : à titre personnel, ses amendements n° 26 : répartition spatiale équitable des logements sociaux sur le territoire intercommunal ; et n° 27 : révision des programmes locaux de l'habitat ; rejetés. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 12 de suppression, de M. Jean-Yves Mano n° 30 de suppression et n° 32 (répartition des obligations de logements sociaux au sein des établissements publics de coopération intercommunale), de M. Denis Badré n° 50 (inconstructibilité des zones boisées). Demande le retrait de l'amendement de M. Christian Demuyne n° 58 (intégration du logement étudiant dans le logement social). S'en remet à la sagesse du Sénat sur les amendements analogues n° 31 de M. Jean-Yves Mano et n° 62 du Gouvernement (seuil spécifique pour la région Ile-de-France) et sur l'amendement n° 24 de M. Denis Badré (instauration d'une surface minimale de 9 m<sup>2</sup>). Accepte les amendements identiques n° 33 de M. Jean-Yves Mano et n° 64 du Gouvernement (obligations des communes situées en zone inconstructible) - **Art. 2 (régimes d'exemption de construction de logements sociaux et de prélèvements)** (p. 3679, 3680) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Yves Mano, n° 34 de suppression, n° 36 (mécanisme de solidarité entre communes urbanisées) et n° 38 (suppression de la possibilité de déduire sur plusieurs années du prélèvement de solidarité les dépenses effectuées au titre du logement social). Accepte l'amendement du Gouvernement n° 66 (seuil minimum de prélèvement) et les amendements identiques n° 65 du Gouvernement, n° 35 de M. Jean-Yves Mano et n° 9 de

M. Jean-Paul Alduy (maintien du seuil de 15 % de logements sociaux exigé des communes bénéficiant de la dotation de solidarité urbaine) - **Art. 3 (engagements des communes concernant la construction de logements sociaux)** (p. 3683, 3686) : à titre personnel, son amendement de clarification n° 28 ; retiré. Accepte les amendements du Gouvernement n° 67 (mode de calcul de l'engagement de la commune), n° 68 (encadrement des pouvoirs du préfet) et n° 69 (évaluation du dispositif au terme d'une période de trois ans). S'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de M. Yves Coquelle et aux amendements de M. Jean-Yves Mano n° 39 de suppression, n° 10 (fixation à 2 % des résidences principales de l'obligation de construction de logements sociaux), n° 40 (suppression de l'étalement dans le temps des objectifs de construction de logements sociaux), n° 41 (objectifs de construction de logements sociaux), n° 42 (suppression pour le préfet de la possibilité de réduire les obligations d'une commune), n° 43 (soumission à l'accord de l'EPCI de la suspension du prélèvement) et n° 44 (prélèvement des communes n'ayant pas respecté leurs engagements) - **Art. 4 (mise en cohérence de l'article L. 302-2 et de l'article L. 302-9 du code de la construction et de l'habitation)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 15 de M. Yves Coquelle - **Art. 5 (priorité donnée par le préfet aux engagements pris par les communes et les EPCI en application de l'article L. 302-8)** (p. 3687) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 16 de M. Yves Coquelle - **Art. 6 (redistribution des prélèvements)** (p. 3688) : à titre personnel, son amendement rédactionnel n° 29 ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 17 de M. Yves Coquelle et à l'amendement de M. Jean-Yves Mano n° 45 (suppression de la redistribution aux communes du prélèvement de solidarité de 2003) - **Avant l'art. 7** (p. 3689) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 52 de M. Daniel Goulet (prise en charge du coût de la réalisation des documents d'urbanisme) - **Art. 7 (rétablissement de la faculté de fixer des surfaces minimales dans le PLU)** (p. 3691) : s'oppose aux amendements de suppression n° 18 de M. Yves Coquelle et n° 46 de M. Yves Dauge. Accepte l'amendement n° 5 de M. Jean-Paul Alduy (encadrement de la fixation par les communes d'une surface minimale des terrains constructibles) - **Art. 8 (calcul des droits à construire résultant de l'application d'un COS en cas de division)** (p. 3692, 3693) : s'oppose aux amendements de suppression n° 19 de M. Yves Coquelle et n° 47 de M. Yves Dauge - **Avant l'art. 9** : accepte l'amendement n° 6 de M. Jean-Paul Alduy (prorogation de 4 ans de la validité des plans d'occupation des sols) - **Art. 9 (application de l'article 8 dans les communes où existe un POS)** (p. 3694) : s'oppose aux amendements de suppression n° 20 de M. Yves Coquelle et n° 48 de M. Yves Dauge - **Art. 10 (abrogation de la règle des "quinze kilomètres")** (p. 3697) : s'oppose aux amendements de suppression n° 21 de M. Yves Coquelle et n° 49 de M. Yves Dauge et à l'amendement n° 7 de M. Jean-Paul Alduy (délai d'entrée en vigueur de la règle des "quinze kilomètres") - **Après l'art. 10** (p. 3700) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1 de M. Jean François-Poncet (suppression pour les communes de moins de 5 000 habitants de l'élaboration obligatoire d'un plan d'aménagement et de développement durable). (p. 3701) : accepte l'amendement n° 8 de M. Jean-Paul Alduy (période transitoire permettant la modification des documents d'urbanisme). (p. 3702, 3704) : demande le retrait de l'amendement n° 57 de M. Jean Bizet (conditions d'application de la participation pour voies nouvelles et réseaux) et des amendements de M. Daniel Goulet n° 54 (possibilité pour le pétitionnaire du permis de construire de prendre en charge les travaux nécessaires à l'obtention de ce permis) et n° 55 (suppression du caractère cumulatif des critères de création de la participation pour financement de voies nouvelles et réseaux). (p. 3705) : accepte l'amendement n° 25 de M. Henri de Raincourt (aménagement de la loi relative à l'archéologie préventive) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3707) : volonté d'une meilleure coopération entre le Sénat et le Gouvernement avant l'examen des textes.

- **Rappel au règlement** - (13 novembre 2002) (p. 3716, 3717) : intervient sur la protestation de Mme Nicole Borvo concernant l'organisation des travaux.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 15** (*extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) - **Art. 706-54 du code de procédure pénale** (*objet du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) (p. 3870) : réaction aux propos de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Le groupe du RPR ne votera pas les amendements du groupe socialiste - **Art. 18** (*incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable* - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal) (p. 3907) : remerciements au Gouvernement. Propositions réalistes.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Art. 58 bis** (*institution d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés ou de journaux gratuits*) (p. 5540) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° II-142 : extension de l'assiette de la contribution aux courriers adressés mais non sollicités par le destinataire et relèvement du montant de la taxe due ; retiré. (p. 5545) : son amendement, soutenu par M. Charles Guené, n° II-143 (couverture de la prise en charge par les collectivités locales des coûts du traitement des déchets par le produit de la taxe) ; retiré.

**BRET (Robert)**, sénateur (Bouches-du-Rhône) CRC.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Avant l'art. 1er** (p. 90) : son amendement n° 420 : droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans ; rejeté - **Art. 1er** (*conseils de quartier* - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 98) : soutient l'amendement de Mme Marie-France Beaufills n° 422 (non-remise en cause des structures de démocratie de proximité existantes avant la promulgation de la présente loi). (p. 100) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 3 de la commission des lois (consultation des électeurs et non des habitants sur les affaires communales).

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 128, 129) : regret de l'adoption de cette disposition dans la précipitation. Non opposé à l'idée. Rédaction trop floue de l'article. Nécessité de la réflexion. Importance de la commune. Risque d'effacement de celle-ci. Approbation des propositions de la commission des lois - **Art. 13** (*application à Paris, Marseille et Lyon* - art. L. 2511-1-1, L. 2511-10-1 et L. 2511-25-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 182) : son amendement n° 478 : non-application à Marseille de la disposition instituant les conseils de quartiers ; et n° 479 : non-application à Marseille de la disposition instituant un débat annuel à l'occasion de l'examen du compte administratif sur la participation des habitants à la vie locale ; retirés - **Après l'art. 15** (p. 187) : soutient les amendements de Mme Josiane Mathon n° 632 (évolution du nombre des conseillers municipaux par strate de population) et n° 480 (augmentation du nombre des adjoints).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Art. 15 quater** (*consultation du conseil d'arrondissement sur le plan local d'urbanisme et information sur les déclarations d'intention d'aliéner* - art. L. 2511-15 et L. 2511-30 du code général des collectivités territoriales) (p. 203) : son amendement n° 481, portant sur le même objet que l'amendement n° 35 de la commission des lois (renforcement de la consultation du conseil d'arrondissement) ; retiré - **Après l'art. 15 quinquies** (p. 205) : le groupe CRC s'abstiendra sur l'amendement n° 657 de M. Jean-Yves Mano (délégation donnée aux conseils d'arrondissement pour conclure des marchés sans formalité préalable dans la limite de la réglementation applicable) - **Art. 15 nonies** (*délégation aux conseils d'arrondissement en matière d'achats publics* - art. L. 2511-22 du code général des collectivités territoriales) (p. 207) : son amendement n° 486 : extension des compétences des maires d'arrondissement en matière de passation de marchés ; retiré - **Avant l'art. 15 decies** (p. 208, 209) : son amendement n° 501 : transformation pour la ville de Marseille des comités d'initiative et de consultation d'arrondissement, CICA, en CICA de quartier tenant lieu de conseils de quartier ; rejeté - **Art. 15 duodecies** (*dotation d'action locale* - art. L. 2511-38, L. 2511-38-1 nouveau et L. 2511-39 du code général des collectivités territoriales) (p. 212) : son amendement n° 483 : fixation du montant des dotations globale et d'action locale par décret en Conseil d'Etat ; devenu sans objet - **Art. 15 septdecies** (*collaborateurs de cabinet des maires d'arrondissement* - art. 36 de la loi n° 82-1169 du 31 décembre 1982) (p. 220) : ses amendements n° 485 : substitution de la dénomination de directeur général des services à celle de secrétaire général ; et n° 492 : recrutement de directeurs généraux adjoints dans les mairies d'arrondissement ; rejetés - **Après l'art. 15 septdecies ou après l'art. 15 terdecies** (p. 223) : soutient l'amendement n° 507 de Mme Marie-France Beaufills (extension de la disposition prévue à l'article L. 211-7 du code de l'éducation à d'autres ministères) - **Après l'art. 15 septdecies ou avant l'art. 15 octodecies** (p. 225, 226) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 48 de la commission des lois (poursuite du partage des directions départementales de l'équipement - transfert des services au conseil général là où est mise en oeuvre une partition des services). Nécessité d'attendre une évaluation complète des conséquences de la loi du 2 décembre 1992.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septdecies** (p. 276, 277) : le groupe CRC s'abstiendra sur l'amendement n° 55 de la commission des lois (publication de sondages d'opinion de caractère électoral pendant les jours précédant un scrutin) - **Art. 16** (*congé pour campagne électorale* - art. L. 122-24-1 du code du travail) (p. 293) : souscrit à la philosophie générale du texte. Nécessité de mesures fortes et originales pour l'application du principe d'égalité des candidats. Risque pris par les candidats quant à leur parcours professionnel. Nécessité de la mise en oeuvre de mesures pour une démocratie vivante. Le

groupe CRC ne suivra pas la commission des lois sur cet article - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales*) (p. 314, 316) : soutient les amendements de Mme Marie-France Beaufilets n° 432 (exercice du droit à la formation des élus municipaux), n° 433 (crédits de formation des élus municipaux), n° 493 (exercice du droit à la formation des élus départementaux), n° 494 (crédits de formation des élus départementaux), n° 471 (exercice du droit à la formation des élus régionaux) et n° 472 (crédits de formation des élus régionaux) et intervient sur le sous-amendement n° 382 de M. Louis de Broissia déposé sur l'amendement n° 68 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 40** (*dépenses obligatoires des collectivités territoriales - art. L. 2321-2, L. 3321-1 et L. 4321-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 401) : le groupe CRC ne votera pas l'amendement n° 487 de M. Josselin de Rohan (financement par l'Etat de l'accroissement des charges relatives aux conditions d'exercice des mandats électoraux pour les communes aux ressources les plus limitées) - **Après l'art. 42** (p. 406) : le groupe CRC s'abstiendra sur l'amendement n° 415 de M. Jean-Philippe Lachenaud (renforcement de la protection juridique des élus locaux dans l'exercice de leurs missions d'exécutif).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Avant l'art. 43 J** (p. 502) : soutient l'amendement n° 510 de M. Paul Vergès (affectation des recettes du Fonds régional pour le développement et l'emploi à des projets de développement économique portés par la région et les syndicats mixtes) - **Art. 43** (*les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales*) (p. 514) : son amendement n° 574 : maintien de moyens humains et matériels dans les entreprises à risques ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Avant l'art. 46 ter** (p. 638) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 575 : institution d'une taxe additionnelle à la taxe sur les conventions d'assurance pour le financement des SDIS ; rejeté - **Art. 46 ter** (*prise en charge des interventions demandées par un service médical d'urgence - art. L. 1424-42 du code général des collectivités territoriales*) (p. 640) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 576 : prise en charge par les agences régionales d'hospitalisation des interventions effectuées par les SDIS à la demande des centres 15 ; retiré puis repris en partie par la commission des lois sous le n° 118 - **Art. 46 quater** (*prise en charge des interventions effectuées sur le réseau routier concédé*) (p. 642) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 577 : mise à contribution des structures bénéficiant des interventions des SDIS ou présentant des risques plus grands pour la sécurité ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 671) : son amendement, soutenu par Mme Marie-France Beaufilets, n° 579 (bénéfice de la part variable de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires ayant cessé leur activité avant le 1er janvier 1998) ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 674) : son amendement, soutenu par Mme Marie-France Beaufilets, n° 581 : réduction de la durée d'assurance requise pour l'obtention de leur retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires justifiant d'au moins vingt ans de service ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 675) : son amendement, soutenu par Mme Marie-France Beaufilets, n° 578 : bonification du cinquième du temps de service accompli en tant que sapeurs-pompiers professionnels pour ceux justifiant de 25 années de service effectif ; rejeté. Son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, n° 580 : majoration de 40 % à compter du 1er janvier 2002 des pensions de réversion et pensions d'orphelins versées aux ayants cause des sapeurs-pompiers décédés en service

commandé avant le 1er août 1982 ; adopté après modification par le sous-amendement n° 702 du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. L. 1142-2 du code de la santé publique** (*obligation d'assurance pour les professionnels de santé libéraux et les établissements de santé*) (p. 1090) : soutient l'amendement n° 366 de M. Guy Fischer (sanction disciplinaire en cas de manquement à l'obligation d'assurance).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion [n° 0184 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1165, 1166) : utilité des sondages à la vie démocratique. Respect d'une grande rigueur déontologique dans leur utilisation et désacralisation. Vigilance de la commission des sondages. Le groupe CRC votera ce texte.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 0194 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1219) : le groupe CRC s'abstient sur le texte.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1226, 1227) : satisfait de l'accord sur ce texte. Réel progrès dans le domaine de la co-parentalité et de l'égalité entre les familles. Le groupe CRC se déclare favorable au compromis envisagé pour la résidence alternée en cas de désaccord des parents mais s'oppose à l'étendue de la médiation familiale. Concernant la pornographie des mineurs, les enlèvements d'enfants et les mineurs en zones d'attente, déplore l'examen de ces sujets sous forme de mesures circonstancielles et regrette l'absence d'un vrai débat. Le groupe CRC votera ce texte.

- **Proposition de résolution n° 332 tendant à la création d'une commission d'enquête sur les diverses mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation auxquelles les mineurs délinquants peuvent être soumis et leur adaptation à la nécessité de réinsertion de ces mineurs [n° 0332 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1240, 1241) : surprise quant au choix des dates d'examen de ce texte. Interrogation sur les intentions de la majorité du Sénat. Démarche partisane dans une perspective électoraliste. Commission d'enquête pouvant permettre de lutter contre les préjugés. Nécessité de tenir compte des spécificités des délinquants mineurs. Problème de moyens. Crainte de la mise en place de centres de placement fermés. Intérêt de l'élargissement du champ d'investigation de la commission d'enquête. Refus du groupe communiste d'appuyer une démarche politicienne - **Art. unique** (p. 1243) : le groupe CRC ne participe pas au vote.

- **Proposition de loi relative à la coopération avec la Cour pénale internationale [n° 0163 (2001-2002)]** - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1248, 1249) : le groupe CRC votera la proposition de loi. Souhait d'une instauration rapide de la juridiction de la Cour pénale internationale. Mise en cause du droit international par le terrorisme et par l'unilatéralisme des Etats-Unis. Interrogation sur le rôle des Etats-Unis. Nécessaire restauration du rôle des Nations unies. Inquiétude des ONG. Regret du maintien des réserves de l'article 124 du traité de Rome.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Art. 13** (*administrateur ad hoc pour les mineurs isolés en zone d'attente ou demandant la qualité de réfugié - art. 35 quater de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 et art. 12-1 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952*) (p. 1425, 1426) : son amendement n° 24 : effet suspensif du recours formé par l'administrateur ad hoc ;

rejeté. Souci d'éviter les refoulements abusifs. Mineurs isolés en danger. Problèmes sanitaires dans la zone d'attente de Roissy.

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce [n° 0239 (2000-2001)]** - (14 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1451, 1453) : attitude non constructive du Sénat. Caractère enrichissant de la mixité. Se déclare favorable à une réforme des procédures collectives en raison de leur faible efficacité : prononcé de liquidations judiciaires dans 90 % des cas ; conséquences pour l'emploi. Extension souhaitable du principe de mixité aux conseillers prud'homaux. Poursuite impérative de la réforme de la carte judiciaire. Le groupe communiste votera contre la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Proposition de loi portant création d'une Fondation pour les études comparatives [n° 0351 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1499, 1500) : place de la France dans le monde. Soutien des sénateurs du groupe CRC à la spécificité française. Interrogation sur la place de cette future fondation dans l'architecture universitaire actuelle. Potentialités de l'Agence de coopération juridique internationale, ACOJURIS. Souhaite des précisions sur le financement de cette fondation.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprises [n° 0243 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1576, 1577) : troisième volet de la réforme de la justice commerciale. Vote par le Sénat d'une question préalable sur les deux autres textes. Incohérence de la majorité sénatoriale. Approbation de "l'équilibre" du texte initial entre le contrôle de l'ouverture à la concurrence et le renforcement du cadre légal d'exercice des professions de mandataire. Explications de la mauvaise réputation des mandataires. Nécessité d'une réforme des procédures collectives. Rupture d'égalité entre les professionnels inscrits et les personnes non inscrites. Risque de disparition de cette profession au profit de grands cabinets d'audit contrôlés par des multinationales. Absence de prise en compte des salariés dans cette réforme.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes - Nouvelle lecture [n° 0236 (2001-2002)]** - (20 février 2002) - **Art. 2 (droits des personnes placées en garde à vue - art. 63, 63-1, 63-2, 77 et 154 du code de procédure pénale)** (p. 1597) : le groupe CRC se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture).

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 15 (neutralité de l'amnistie sur les autorisations administratives)** (p. 2046) : se déclare favorable à l'amendement n° 63 de Mme Nicole Borvo (amnistie pour la peine complémentaire d'interdiction du territoire français accompagnant un délit amnistié).

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 2109, 2111) : soutient la motion de Mme Nicole Borvo n° 18, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Contradiction avec les principes constitutionnels relatifs au droit pénal, à la procédure pénale et à l'organisation judiciaire. Atteintes aux droits et libertés fondamentaux : juge de proximité, droit pénal des mineurs et présomption d'innocence. Inconstitutionnalité du texte.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 12 (liste des sanctions éducatives - art. 15-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945)** (p. 2169, 2170) : décalage entre les propositions des commissions d'enquête du Parlement et le texte en discussion - **Art. 16 (détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945)** (p. 2180) : se déclare favorable à l'amendement

n° 38 de la commission (isolement complet entre les mineurs et les majeurs incarcérés). Reprise d'une proposition formulée par la commission d'enquête sénatoriale sur les conditions de détention des mineurs - **Section 4 (dispositions instituant une procédure de jugement à délai rapproché)** (p. 2181) : soutient l'amendement n° 114 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé). Ineffectivité de la réponse pénale liée à la mauvaise exécution des décisions du juge des enfants. Manque de moyens et de personnels. Renforcement préoccupant du rôle du parquet. Souhaite la suppression de la comparution à délai rapproché - **Art. 21 (procédure de composition pénale - art. 41-2, 41-3, 768, 769 et 775 du code de procédure pénale)** (p. 2201, 2202) : remises en cause successives de la loi du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et le droit des victimes. Inversion du principe fondamental du caractère exceptionnel de la détention. Les sénateurs communistes voteront contre l'ensemble des articles du titre IV - **Art. 25 (extension du champ de la procédure de comparution immédiate - délai d'audience en cas de demande de renvoi par le prévenu - art. 395, 396, 397-1, 397-3, 397-4 du code de procédure pénale)** (p. 2224) : soutient l'amendement de suppression n° 120 de Mme Nicole Borvo. Procédure expéditive. Atteinte aux droits des victimes - **Avant l'art. 29** (p. 2236) : se déclare favorable à l'amendement de M. Claude Estier n° 193 (reprise intégrale de la proposition de loi, adoptée à l'unanimité par le Sénat, relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons) - **Art. 29 (neutralisation des téléphones mobiles dans l'enceinte des établissements pénitentiaires - art. L. 33-3 du code des postes et télécommunications)** (p. 2237) : le groupe CRC rejettera l'ensemble des articles du titre relatif aux dispositions visant à l'amélioration du fonctionnement et de la sécurité des établissements pénitentiaires. Stratégie exclusivement fondée sur un plus large recours à l'incarcération - **Chapitre IV (dispositions relatives à la répartition des détenus)** (p. 2244) : soutient l'amendement n° 121 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé) - **Art. 32 (classification des établissements pénitentiaires - art. 717 du code de procédure pénale)** : soutient l'amendement de suppression n° 122 de Mme Nicole Borvo.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2382, 2386) : se déclare favorable à la lutte contre l'insécurité dans le cadre d'une démarche politique démocratique sur le long terme. Opposition du groupe CRC à la loi relative à la sécurité quotidienne entrée en vigueur le 15 novembre 2001. Absence d'évaluation de cette loi. Nouveau dispositif axé sur la répression. S'opposera au glissement vers un régime policier liberticide. Interrogation sur la pérennité du financement des emplois créés sur cinq ans ; absence de réponse aux revendications des policiers ; crainte pour la stabilité des effectifs de gendarmerie. Incapacité des réformes entreprises depuis 1977 à endiguer l'insécurité. Danger de la culture d'évaluation à l'américaine. Affichage politique. Stigmatisation de la population la plus défavorisée. Préconise des peines alternatives à l'encontre des petits délinquants. Contradiction avec les conclusions de la commission d'enquête sénatoriale sur la délinquance des mineurs. Refus de donner un chèque en blanc au Gouvernement sur une déclaration de ses orientations politiques. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi - **Art. 1er et annexe I (orientations de la politique de sécurité intérieure)** (p. 2427) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, de suppression n° 15 ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I (suite)** (p. 2453, 2454) : opposition du groupe CRC au recours à des annexes. Refus de la logique répressive et de la stigmatisation de populations fragilisées. Affichage politique. Absence de traitement de fond du problème de l'insécurité - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2475, 2476) : critique la procédure d'urgence et le vote conforme.

Mépris de l'opposition par le Gouvernement. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Avant l'art. unique** (p. 2598, 2599) : soutient les amendements n° 31 (suppression du délit d'outrage à enseignant) et n° 32 (suppression de la double peine) de Mme Nicole Borvo - **Art. unique** (*statut des juges de proximité - chapitre V quinquies nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature*) - **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (critères de recrutement des juges de proximité)** (p. 2601) : le groupe CRC ne participera pas au vote sur l'amendement rédactionnel n° 39 de la commission.

- **Proposition de loi modifiant certaines dispositions du code de commerce relatives aux mandats sociaux [n° 0007 (2002-2003)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2816, 2817) : caractère précipité de cette proposition de loi. Grave crise financière affectant les grandes compagnies internationales. Nécessité de limiter le cumul des mandats sociaux. Intérêt de la loi sur les nouvelles régulations économiques. Exemple de Vivendi Universal. Abus de la confiance des petits actionnaires. Manque de contrôle des dirigeants. Besoin d'une nouvelle gouvernance pour l'entreprise - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2819) : absence de contrôle sur le nombre de mandats détenus par les administrateurs ou dirigeants de groupes. Retard des entreprises françaises en matière de gouvernance et de transparence. Texte allant à l'encontre des demandes des petits porteurs. Le groupe CRC votera contre cette proposition de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du troisième avenant à l'accord du 27 décembre 1968 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles et à son protocole annexe (ensemble un échange de lettres) [n° 0010 (2002-2003)]** - (17 octobre 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 9 (2002-2003)** (p. 2999, 3000) : regret de l'application de la procédure d'examen simplifiée à l'Assemblée nationale. Alignement du régime spécifique aux Tunisiens et aux Algériens sur le régime de droit commun. Loi dite "Reseda" relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France. Conditions de circulation, d'emploi et de séjour des ressortissants algériens et de leurs familles. Conséquences des nouvelles dispositions. Regret de ne pas voir aborder la question du droit de vote des résidents étrangers. Le groupe CRC votera les deux projets de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à l'accord du 17 mars 1988, tel que modifié par l'avenant du 19 décembre 1991, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne en matière de séjour et de travail [n° 0009 (2002-2003)]** - (17 octobre 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 10 (2002-2003)** Voir son intervention sous le projet de loi précité (p. 2999, 3000).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Renvoi à la commission** (p. 3287, 3289) : sa motion n° 215 tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Conditions de précipitation de l'élaboration du texte. Non-remise en cause de la qualité du travail de la commission. Modification de l'intitulé par le Conseil des ministres. Absence de comité consultatif. Volonté de remise en question d'une certaine idée de la République. Sujets abordés aux assises pour les libertés locales. Nécessité de mise à disposition des avant-projets de loi organique. Nécessité d'engagement d'une réforme fiscale de grande ampleur. Crainte de renvoi aux collectivités territoriales des dépenses les plus coûteuses. Souhait du

rapprochement des centres de décision des citoyens. Manque de cohérence du Gouvernement. Problème de la réforme de l'Etat. Problème de l'expérimentation. Propos de M. Plagnol, secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat. Se déclare surpris des différences d'approche entre le président Poncelet et le Gouvernement. Interrogations émergeant au sein de la majorité sénatoriale.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3361, 3362) : se déclare opposé au sous-amendement n° 245 de M. Jean-Claude Peyronnet déposé sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72). Nouvelle étape franchie par l'intercommunalité. Rappel du non-vote de la loi Chevènement par le groupe CRC. Proposition prématurée.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3425) : le groupe CRC s'abstiendra sur l'amendement n° 10 de la commission des lois (inscription dans la Constitution du principe de l'interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre) - **Art. 5** (*renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3437) : soutient l'amendement n° 190 de Mme Nicole Borvo (possibilité pour les citoyens d'être à l'initiative d'un référendum local). (p. 3439) : soutient l'amendement n° 191 de Mme Nicole Borvo (suppression de la consultation prévue pour la création de collectivités à statut particulier).

- **Rappel au règlement** - (5 novembre 2002) (p. 3394, 3395) : art. 36 du règlement. Organisation des travaux. Absence de conditions favorables pour un travail législatif utile. Confusion du débat sur l'organisation décentralisée de la République. Position de la commission des lois.

- **Rappel au règlement** - (6 novembre 2002) (p. 3488, 3489) : venue de M. Jean-Pierre Raffarin devant le groupe UMP de l'Assemblée nationale pour donner des précisions sur la loi organique qui sera discutée après l'adoption de la réforme de la Constitution. Demandes formulées sur ce sujet. Réponse de M. Devedjian. Demande d'explication au Gouvernement.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 7** (*régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 inséré dans la Constitution*) (p. 3492, 3493) : confusion dans l'élaboration du texte. Position du groupe communiste lors du débat sur la loi d'orientation pour l'outre-mer. Jugement positif sur la reconnaissance d'un droit d'évolution institutionnel et du principe de consultation des populations concernées. Contradiction du texte. Dispositions communes à la métropole et à l'outre-mer. Absence de mesure de réparation. Danger de recul social. (p. 3497, 3498) : le groupe CRC s'abstient sur les amendements n° 158 de suppression de M. Claude Lise, n° 23 (application de l'article 73 de la Constitution dans le cas de la fusion d'un département et d'une région d'outre-mer) et n° 25 (inscription de la Nouvelle-Calédonie dans le titre XII de la Constitution) de la commission des lois, ainsi que sur les sous-amendements n° 235 du Gouvernement et n° 103 de M. Michel Charasse, déposés sur l'amendement n° 24 de la commission des lois (regroupement dans un article additionnel inséré dans la Constitution des dispositions de procédure relatives aux consultations prescrites en cas de changement de régime), ainsi que sur l'article 7 du projet de loi - **Après l'art. 7** (p. 3499, 3500) : son amendement n° 181 : inscription dans la Constitution de l'organisation particulière de Paris, Marseille et Lyon ; retiré - **Art. 9 (par priorité)** (*régime constitutionnel des collectivités d'outre-mer - art. 74 de la Constitution*) (p. 3501) : soutient l'amendement n° 198 de Mme Nicole Borvo (remplacement des mots "statut particulier" par les mots "organisation particulière") - **Art. 8** (*régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution*) (p. 3513) : se déclare opposé au sous-amendement n° 85 de M. Jean-Paul Virapoullé (maintien de la Réunion dans le cadre actuel de l'article 73 de la

Constitution) déposé sur l'amendement n° 27 de conséquence de la commission des lois - **Avant l'art. 10 ou après l'art. 11** (p. 3517) : soutient l'amendement n° 199 de Mme Nicole Borvo (inscription dans la Constitution des dispositions constitutionnelles adoptées en 1999 et non soumises au Congrès) - **Avant l'art. 11** (p. 3521) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 200 (inscription dans la Constitution du principe des commissions d'enquête et de la garantie du droit des minorités en cette matière) et n° 201 (définition par une loi organique des conditions dans lesquelles le Gouvernement négocie au sein du Conseil européen dans le respect d'orientations définies par le Parlement et lui en rend compte).

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3738, 3741) : réalité de la montée de la délinquance. Traitement inapproprié dans l'urgence. Conception de l'ordre public fondée sur la répression et l'exclusion. Durcissement du droit pénal et absence de réponses sociales et de prévention. Criminalisation des populations les plus défavorisées. Surenchère pénale. Le groupe CRC déposera des amendements contre l'extension de l'utilisation des fichiers, la fouille des véhicules, la criminalisation des prostituées, des gens du voyage, des mendiants et des jeunes. Inquiétude des maires visés par le projet de redéploiement des forces de sécurité. Favorable à la création de structures d'accueil et d'hébergement, et de programmes d'insertion et d'alphabétisation. Le groupe CRC refusera de s'associer à ce texte.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 1er** (*pouvoirs des préfets en matière de sécurité intérieure - art. 34 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982*) (p. 3791, 3793) : absence de réponse aux promesses du candidat à la présidence de la République. Affichage politique. Son amendement de suppression n° 129 ; rejeté. Appréhension globale de la sécurité par le préfet dans une culture du résultat - **Art. 3** (*pouvoirs de police judiciaire des réservistes de la police et de la gendarmerie nationales - art. 20-1 du code de procédure pénale*) (p. 3798) : son amendement de suppression n° 130 ; rejeté. Opposition du groupe CRC à l'exercice de missions de police judiciaire par des retraités de la police nationale - **Art. 4** (*critères permettant de procéder à des contrôles d'identité - art. 78-2 du code de procédure pénale*) (p. 3800) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 131 : réécriture de l'article 78-2 du code de procédure pénale permettant les contrôles d'identité sur un indice grave et concordant ; rejeté - **Art. 5** (*visites de véhicules pour la recherche de certaines infractions - art. 23 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne, art. 78-2-2 du code de procédure pénale*) (p. 3803, 3806) : atteinte au droit et au respect de la vie privée. Son amendement de suppression n° 132 ; rejeté. Abstention du groupe CRC sur les dispositions provisoires de lutte contre le terrorisme prévues par la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001. Opposition à la permanence de ce dispositif et à son extension aux recherches d'infraction de vol et de recel. Danger d'amalgames. Efficacité non démontrée en l'absence d'évaluation. Ses amendements de repli n° 133 : impossibilité de procéder aux fouilles de véhicules ; n° 134 : limitation à 24 heures de la durée des visites de véhicules ; n° 135 : établissement d'un procès-verbal systématique ; et n° 136 : interdiction générale des visites de véhicules servant de domicile ; rejetés - **Art. 6** (*visites de véhicule en cas de crime ou délit flagrant - art. 78-2-3 nouveau du code de procédure pénale*) (p. 3810) : ses amendements, soutenus par Mme Nicole Borvo, de suppression n° 137 et de repli n° 138 ; rejetés - **Art. 7** (*visites de véhicules pour prévenir une atteinte grave à la sécurité des personnes et des biens - art. 78-2-4 nouveau du code de procédure pénale*) (p. 3815) : son amendement, soutenu par Mme Josiane Mathon, de suppression n° 139 ; rejeté - **Art. 9** (*traitements automatisés d'informations mis en oeuvre par la police et la gendarmerie*) (p. 3817, 3818) : remise en cause des libertés et de la présomption d'innocence. Inquiétudes de la CNIL sur l'évolution des fichiers de police vers un second casier

judiciaire. (p. 3820, 3823) : son amendement n° 140 : nouvelle rédaction de cet article ; rejeté. Restriction du champ d'application des fichiers informatisés ; élaboration de la base de données dans le cadre de la mise en examen ; fixation d'une limite d'âge ; effacement des données en cas de décision de non-lieu devenue définitive. (p. 3834, 3846) : sur l'amendement de la commission n° 3 (nouvelle rédaction de l'article), soutient les sous-amendements de Mme Nicole Borvo n° 285 (mise en oeuvre des traitements automatisés par le procureur de la République), n° 286 (interdiction de fichier les contraventions de cinquième classe), n° 287 (nécessité d'une participation attestée des mineurs de moins de 13 ans à la commission d'infraction) et n° 288 (interdiction de fichier des informations concernant les mineurs de moins de 13 ans). Le groupe CRC votera l'amendement de suppression n° 170 de M. Michel Dreyfus Schmidt - **Art. 10** (*personnes habilitées à accéder aux informations contenues dans les traitements automatisés de données mis en oeuvre par la police et la gendarmerie*) (p. 3849) : dangers d'une banalisation de l'accès aux fichiers. Le groupe CRC votera contre l'article - **Art. 11** (*inscription de certaines peines et mesures au fichier des personnes recherchées - art. 131-31 du code pénal, 42-11 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, 138 du code de procédure pénale*) (p. 3850, 3851) : son amendement de suppression n° 141 ; rejeté. Opposition du groupe CRC à l'inscription de données personnelles concernant des peines autres que criminelles. Stigmatisation des représentants syndicaux - **Art. 13** (*consultation des fichiers de police judiciaire à des fins administratives ou pour l'exercice de missions ou d'interventions de sécurité - art. 17-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité*) (p. 3853, 3854) : son amendement de suppression n° 142 ; rejeté. Inutilité. Rôle du casier judiciaire - **Art. 14** (*dispositifs de contrôle des données signalétiques des véhicules*) (p. 3855, 3858) : son amendement n° 143 : suppression de l'emploi même temporaire de dispositifs mobiles de contrôle des données signalétiques des véhicules à l'occasion d'événements particuliers ou de grands rassemblements de personnes ; rejeté. Atteinte au droit de manifester et à la liberté syndicale. Ouverture à tous les arbitraires - **Art. 15** (*extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) (p. 3861, 3864) : le groupe CRC est favorable à la conservation des empreintes génétiques des délinquants sexuels et des criminels. Son opposition à l'extension proposée - **Art. 706-54 du code de procédure pénale** (*objet du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) : son amendement n° 144 : exigence d'indices graves et concordants pour la conservation des empreintes génétiques ; retiré. (p. 3866, 3868) : ses amendements n° 145 : effacement automatique des empreintes en cas de décision de relaxe, d'acquiescement ou de non-lieu, devenue définitive ; et de conséquence n° 146 ; rejetés. Le groupe CRC votera l'amendement n° 186 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la procédure prévue d'effacement des données lorsque la conservation de celles-ci n'apparaît plus nécessaire) - **Art. 706-55 du code de procédure pénale** (*infractions susceptibles de justifier une inscription au FNAEG*) (p. 3871, 3873) : son amendement n° 147 : restriction du fichier national automatisé des empreintes génétiques aux seuls infractions sexuelles et crimes ; rejeté - **Art. 706-56 du code de procédure pénale** (*refus de prélèvement biologique aux fins d'analyse d'identification d'une empreinte génétique*) (p. 3873, 3876) : son amendement de suppression n° 148 ; rejeté. Atteinte au principe de la présomption d'innocence. Constat par la CNIL d'erreurs judiciaires informatiques - **Art. 16** (*prélèvements externes sur les personnes concernées par la procédure - art. 55-1, 76-2 et 154-1 nouveaux du code de procédure pénale*) (p. 3877, 3878) : son amendement de suppression n° 149 ; rejeté. Extension aux suspects et aux témoins. Renforcement du pouvoir de la police au détriment de celui du juge - **Art. 17** (*prolongation de l'application des dispositions concernant le terrorisme de la loi relative à la sécurité quotidienne - art. 22 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne*) (p. 3880, 3884) : critique de l'utilisation du concept de l'utilisation de



terrorisme pour justifier le durcissement des mesures répressives. Partisan de l'emploi de méthodes de renseignements et d'infiltrations. Son amendement de suppression n° 150 ; rejeté. Opposition du groupe CRC à la prolongation d'un dispositif d'exception en l'absence de rapport d'étape et de contrôle du Parlement - **Art. 18** (*incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal*) (p. 3899) : son amendement de suppression, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 152 ; rejeté. Son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 153 : caractérisation de l'infraction sans référence à la tenue vestimentaire ou à l'attitude ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19** (*installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal*) (p. 3931, 3932) : effet inopérant des sanctions pénales en l'absence d'aménagement d'aires d'accueil. (p. 3937, 3943) : son amendement de suppression n° 154 ; rejeté. Sanctions inapplicables et inadaptées à la problématique des gens du voyage. Nécessité de faire appliquer la loi Besson par les 32 000 communes de moins de 5 000 habitants. Absence de sanctions à l'encontre des maires. Injustice de la situation. Inégalité des gens du voyage devant la justice en fonction de la taille des communes : différence entre sanctions pénales et sanctions civiles. Difficultés de mise en oeuvre de poursuites pénales en vertu du principe de la personnalité des peines. (p. 3945, 3946) : interrogation au sujet des grands rassemblements relevant de la responsabilité de l'Etat. Intervient sur l'amendement n° 207 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (réduction des peines encourues à une contravention de cinquième classe) - **Art. 20** (*menaces et actes d'intimidation commis contre les personnes exerçant une fonction publique - art. 433-3 du code pénal*) (p. 3952, 3958) : son amendement n° 155 : maintien du droit actuel définissant les éléments constitutifs de l'infraction ; rejeté. Le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 93 de M. Michel Charasse (extension du champ d'application à toute personne investie d'un mandat électif public) ainsi que sur l'article - **Après l'art. 20** (p. 3958) : le groupe CRC s'abstient sur les amendements de la commission n° 24 (aggravation de peines en cas de meurtres ou de violences exercés contre les gardiens assermentés d'immeubles) et n° 25 (aggravation de peines en cas de meurtres ou de violences exercés contre les familles des personnes protégées) - **Art. 21** (*incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3961) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, de suppression n° 156 ; rejeté - **Art. 22** (*incrimination de l'exploitation de la mendicité - art. 225-12-5 et 225-12-6 nouveaux, 227-20 et 225-21 du code pénal*) (p. 3969) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, de suppression n° 157 ; rejeté - **Après l'art. 22** (p. 3970, 3974) : soutient l'amendement n° 159 de Mme Nicole Borvo (interdiction de poursuivre une personne qui a mendié ou cherché un abri). Proposition émanant des associations Emmaüs France, ATD-Quart monde, Droit au logement, le Secours catholique, l'Armée du salut, Médecins du monde et la Fédération d'entraide protestante. Reprise des principes de générosité et de lucidité posés par l'abbé Pierre. Application de la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions jugée insuffisante par le réseau Alerte - **Art. 23** (*demande de fonds sous contrainte - art. 312-12-1 nouveau du code pénal*) (p. 3975, 3977) : stigmatisation des exclus. Répression irréfléchie. Rappel des principes du préambule de la Constitution de 1946. Redondance avec l'infraction d'extorsion de fonds sous la menace. Son amendement de suppression n° 158 ; rejeté. Qualification arbitraire de l'agressivité. Détention d'un animal dangereux sanctionnée par la loi sur la sécurité quotidienne. Non-respect du principe de la personnalisation des peines - **Art. 24** (*fermeture administrative des établissements de vente à emporter d'aliments - art. L. 2215-6 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 3978, 3979) : son amendement de suppression n° 160 ; rejeté. Absence de responsabilité

directe des exploitants dans les nuisances. Insécurité générée par les attroupements - **Art. 25** (*fermeture administrative des établissements de vente à emporter d'aliments situés à Paris - art. L. 2512-14-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 3980) : son amendement de suppression n° 161 ; rejeté - **Avant l'art. 28** (p. 3983, 3986) : son amendement n° 162 : suppression de la peine complémentaire assortie à certains délits ; rejeté. Caractère inhumain, injuste et discriminatoire de la double peine - **Art. 29** (*délivrance d'une autorisation de séjour à l'étranger qui dépose plainte contre un proxénète*) (p. 3989) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 163 : élargissement des possibilités d'attribution d'un titre de séjour aux prostituées qui dénoncent leur proxénète ; devenu sans objet - **Art. 30** (*régime de l'acquisition et de la détention d'armes - art. 15 du décret du 18 avril 1939*) (p. 3995) : le groupe CRC votera cet article. Drame du conseil municipal de Nanterre. Pertinence de la déclaration de délivrance des armes de cinquième et septième catégories. Dérive dangereuse de la détention d'armes. Problème de l'efficacité du dispositif sur la durée - **Art. 36** (*accès aux fichiers des immatriculations et des permis de conduire - art. L. 225-5 et L. 330-2 du code de la route*) (p. 4006) : favorable à l'article sous réserve du maintien de la responsabilité régalienne de l'Etat - **Art. 39** (*fouilles et palpations de sécurité - art. 3-1 et 3-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) (p. 4017, 4018) : son amendement de suppression n° 164 ; rejeté. Refus de pérennisation du dispositif provisoire introduit dans la loi relative à la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001 pour lutter contre le terrorisme et étendu à l'accès aux manifestations sportives. Absence de contrôle par le Parlement. Dérive vers la privatisation de missions de la police nationale - **Art. 48** (*application outre-mer de l'incrimination des attroupements portant atteinte à la libre-circulation dans les parties communes d'immeubles*) (p. 4030) : son amendement de suppression n° 259 ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4149) : attentes légitimes des Français en matière de sécurité. Inadéquation d'une réponse rapide par la répression sans traitement social de fond. Persistance du sentiment d'insécurité sur le long terme. Caractère liberticide du texte. Avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Inquiet pour l'avenir de la société. Le groupe CRC votera contre ce texte.

## - **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

### *Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5078, 5079) : hommage aux sapeurs-pompiers. Hausse des crédits et des effectifs. Plan de redéploiement des forces de police et de gendarmerie. Regret de la fermeture de commissariats dans les zones en voie d'amélioration. Dégradation du service public de sécurité dans les petites villes. Accompagnement social du redéploiement. Satisfaction des réponses obtenues - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5095) : bataillon des marins-pompiers de Marseille.

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation**

- (3 décembre 2002) - **Examen des crédits - Art. 72** (*création d'un fonds d'aide à l'investissement des services départementaux d'incendie et de secours, SDIS*) (p. 5111) : demande de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Financement des SDIS. Se déclare favorable à l'amendement n° II-30 de la commission (reconnaissance, gestion et rôle du fonds d'aide à l'investissement des SDIS).

#### **- Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083**



**(2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Renvoi à la commission** (p. 5662, 5664) : sa motion n° 91 tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Discussion bâclée. Manque d'information au Parlement. Calendrier sénatorial. Absence de réponse aux interrogations soulevées par l'article 1er. Souhait d'un référendum. Décision de vote conforme. Emotion de nombreux élus locaux. Préoccupation du congrès des maires de France. Avis du Conseil d'Etat. Interrogations des salariés des fonctions publiques d'Etat et territoriales. Information du groupe UMP de l'Assemblée nationale. Absence d'avis de la commission des finances du Sénat. Conséquences de la révision constitutionnelle. Nécessité de réexamen par la commission de certains points. Restriction de la primauté du Sénat par l'Assemblée nationale. Introduction par celle-ci de la notion de groupements de collectivités locales. Problème des droits constitutionnels garantis. Péréquation. Formulation condescendante à propos des populations d'outre-mer - **Art. 7 (régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 et 72-4 insérés dans la Constitution)** (p. 5716) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 88 (suppression de la notion de "populations d'outre-mer") ; rejeté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5949, 5950) : se déclare opposé à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises). Fermetures d'entreprises ayant bénéficié des aides de l'Etat : exemple des Bouches-du-Rhône.

**BRISEPIERRE (Paulette)**, sénateur (Français établis hors de France) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Vice-présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la Commission nationale des bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Membre titulaire du conseil d'orientation stratégique du Fonds de solidarité prioritaire.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur : - le projet de loi [n° 51 (2001-2002)] autorisant la ratification de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part ; - et le projet de loi [n° 52 (2001-2002)] autorisant la ratification de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement et la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du protocole financier de l'accord de partenariat entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté européenne et ses États membres, signés à Cotonou (Bénin) le 23 juin 2000, et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité CE [n° 202 (2001-2002)] (31 janvier 2002) - **Traités et conventions**.

*Rapport d'activité*, fait avec plusieurs de ses collègues, au nom de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et à compte rendu des travaux de cette délégation sur le programme TRACE, déposé en application de l'article 6

septies de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires [n° 232 (2001-2002)] (13 février 2002) - **Politique sociale**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 168 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'avenant n° 1 à la convention sur la sécurité sociale du 2 octobre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise [n° 283 (2001-2002)] (3 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Aide au développement [n° 71 (2002-2003) tome 3] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part [n° 0051 (2001-2002)]** - (6 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 52 (2001-2002)** (p. 1045, 1046) : spécificité de la relation entre l'Union européenne et les pays ACP. Baisse générale des droits de douane défavorable à ces pays. Déception relative à l'aide communautaire. Adaptation de l'accord de Lomé impérative pour assurer sa compatibilité avec les règles de l'OMC. Maintien d'une relation privilégiée entre l'Union et les pays ACP. Améliorations significatives. Implication du secteur privé. Rationalisation de l'aide communautaire. Réduction des aides consacrées aux pays ACP. Inquiétude quant à la libéralisation des échanges prévue par l'accord. Risque de banalisation de la relation avec les pays ACP. Nécessité de valoriser cet exemple de coopération Nord-Sud. La commission recommande l'approbation de ces textes.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement et la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du protocole financier de l'accord de partenariat entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté européenne et ses États membres, signés à Cotonou (Bénin) le 23 juin 2000, et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité CE [n° 0052 (2001-2002)]** - (6 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 51 (2001-2002)** Voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant n° 1 à la convention sur la sécurité sociale du 2 octobre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise [n° 0168 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1889, 1890) : dégradation de la situation des pensionnés français des caisses de retraite des États d'Afrique francophone. Transfert possible des cotisations versées à la caisse de retraite gabonaise vers le régime d'assurance vieillesse français. Paiement des pensions de retraite quel que soit le lieu de résidence. Rattachement des compatriotes installés au Gabon au régime de sécurité sociale français. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour l'aide au développement (p. 5213, 5214) : redressement de la part dévolue à l'aide au développement. Evolution modeste du périmètre de la zone de solidarité prioritaire, ZSP. Illisibilité des crédits. Efficacité insuffisante de l'aide européenne. Baisse des crédits de coopération militaire. Appréciations positives de la commission sur ce budget.

**BROISSIA (Louis de), sénateur (Côte-d'Or) RPR puis UMP.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société France Télévision.

**DÉPÔTS**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Communication audiovisuelle [n° 69 (2002-2003) tome 11] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Presse écrite [n° 69 (2002-2003) tome 12] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation* - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales) (p. 312) : sur l'amendement n° 68 de la commission (nouvelle rédaction de l'article), son sous-amendement n° 382, soutenu par M. Roger Karoutchi ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Avant l'art. 43 A ou après l'art. 43 A** (p. 406) : son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 386 : aides économiques accordées par les départements ; retiré - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises* - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 409) : son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 368 : association de l'ensemble des collectivités territoriales au développement économique de leur territoire ; devenu sans objet - **Art. 43 B** (*gestion portuaire* - art. 6 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat) (p. 422) : sur l'amendement n° 102 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article), son sous-amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 271 ; retiré - **Après l'art. 43 D** (p. 429) : son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 443 (transfert de l'entretien des routes nationales aux départements) ; retiré - **Après l'art. 43 E** (p. 433) : son amendement, soutenu par M. André Lardeux, n° 277 : prévention aux départements des consultations et actions de prévention médico-sociale scolaires ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43** (*les centres de première intervention* - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales) (p. 520, 521) : se déclare favorable à l'amendement n° 216 de la commission des finances saisie pour avis (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première

intervention et de l'efficacité au niveau départemental) - **Art. 44** (*composition du conseil d'administration du SDIS* - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales) (p. 532) : sur l'amendement n° 109 de la commission des lois (garantie d'une représentation des communes et des structures intercommunales), son sous-amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 321 ; retiré - **Art. 45** (*organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours* - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales) (p. 541) : son amendement n° 297 : indemnité des présidents et des vice-présidents des SDIS ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 50 (par priorité)** (*concertation sur les projets de travaux, d'aménagements ou d'ouvrages des collectivités locales*) - **Art. L. 1331-1 du code général des collectivités territoriales** (*objet et champ d'application de la concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales*) (p. 592) : son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 444 : respect des prérogatives du maître d'ouvrage ; adopté - **Art. L. 1331-2 du code général des collectivités territoriales** (*modalités de la concertation*) (p. 594) : son amendement, soutenu par M. André Lardeux, n° 327 : communication par le maître d'ouvrage de ses observations et son argumentation au représentant de l'Etat ; adopté. (p. 595) : son amendement de coordination, soutenu par M. André Lardeux, n° 330 ; adopté. - **Art. 57 (par priorité)** (*déclaration de projet suivie d'une déclaration d'utilité publique* - art. L. 11-1-1 et L. 11-1-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique) (p. 607) : ses amendements, soutenus par M. André Lardeux, n° 301 : fixation du délai de contestation du maître d'ouvrage à trois mois ; et n° 302 : information du maître d'ouvrage dans un délai de douze mois de la décision de l'autorité préfectorale de ne pas prononcer l'utilité publique ; retirés.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant l'art. 1er** (p. 859) : son amendement, soutenu par M. Alain Vasselle, n° 371 : établissement par le Gouvernement d'un bilan matériel et financier de l'application de l'amendement Creton ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 52 bis** (*exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie*) (p. 1011, 1012) : sur l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie), intervient sur le sous-amendement n° 420 de M. Jean-Pierre Godefroy (enseignement équivalent à celui du premier cycle des études médicales pour les étudiants en ostéopathie).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 57 quater** (*prise en charge psychologique par les réseaux de santé des enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide* - art. L. 6321-3 nouveau du code de la santé publique) (p. 1060) : favorable à la mise en place au niveau national d'une action destinée à lutter contre l'abus sexuel. Intervient sur l'amendement n° 198 de la commission (suppression de la référence aux enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide) - **Après l'art. 57 septies** (p. 1069) : son amendement n° 378 : constitution d'une association à visée de soin, de prévention, de réadaptation et de réhabilitation des patients ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2393, 2395) : hommage au Gouvernement pour sa détermination. Rétablissement de la sécurité. Nécessité vitale. Urgence justifiée. Intelligence des décisions. Cohérence des actions. Moyens considérables. Interroge le Gouvernement sur l'association des collectivités locales à la politique de sécurité, l'allègement des procédures de construction immobilière, la sécurité des déplacements des Français et les méfaits de la délinquance itinérante. Le groupe du RPR soutiendra ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I** (*orientations de la politique de sécurité intérieure*) (p. 2455) : votera cet article.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 3106, 3108) : son amendement n° 137 : adaptation du nouveau régime légal du travail de nuit pour les entreprises de spectacle et d'information ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3250, 3252) : respect de la Constitution. Reconnaissance du rôle spécifique du Sénat. Absence de danger pour l'esprit national. Suradministration et surassistance, déresponsabilisation croissante. Approbation de la volonté du Gouvernement de rebâtir une nouvelle démocratie appuyée sur la pratique locale. Hommage à Gaston Defferre, François Mitterrand, au Premier ministre Pierre Mauroy et aux élus locaux. Soutien au Gouvernement. Texte pragmatique. Volonté décentralisatrice devant se décliner dans les communes, dans les associations. Réserve sur le droit de pétition et sur la formulation de l'article 6. Problème de la fiscalité locale. Approbation de la réforme constitutionnelle. Pause à observer concernant les normes, les règles et les circulaires.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4580, 4581) : soutien de l'Etat aux collectivités locales. Missions des départements. Poids des dépenses obligatoires. Charges des intercommunalités. Risque d'explosion de la fiscalité locale. Aides nécessaires de l'Etat.

*Deuxième partie :*

#### **Culture et communication - Communication**

- (30 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la communication audiovisuelle et la presse écrite (p. 4912, 4915) : difficultés de la presse française. Baisse des recettes publicitaires. Coût de la presse quotidienne. Lecture de la presse à l'école. Maintien des aides à la presse. Aides au portage. Fonds de modernisation de la presse. Aides indirectes. Agence France Presse. Evolution des ressources de l'audiovisuel public. Redevance. Télévision numérique terrestre. France Télévisions. Au nom de la commission des affaires culturelles, recommande l'adoption des crédits de la communication et de la presse pour 2003.

**BRUNHES (Jacques)**, *secrétaire d'Etat au tourisme, délégué auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement.*

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**BUFFET (Marie-George)**, *ministre de la jeunesse et des sports.*

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**BUSSEREAU (Dominique)**, *secrétaire d'Etat aux transports.*

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *secrétaire d'Etat aux transports et à la mer* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

#### **En qualité de secrétaire d'Etat aux transports et à la mer**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) (p. 5411, 5412) : audit sur le bilan des infrastructures en projet sous le gouvernement précédent. Priorité au fret ferroviaire. Relance du fret fluvial et développement du cabotage maritime. Maintien des aides aux plans de déplacements urbains, PDU, pour les projets de site propre ou des projets innovants. (p. 5413) : contribution de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité, INRETS, et des constructeurs. Comité interministériel sur la sécurité routière. Rôle des collectivités locales. (p. 5414) : dangerosité de certains comportements en matière de conduite. Réflexion sur la pénalisation de l'usage des stupéfiants au volant. (p. 5415) : priorité aux projets intermodaux et au développement des plates-formes combinées - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5416, 5419) : accepte l'amendement de réduction des crédits n° II-93 de la commission - **Après l'art. 71 bis** (p. 5420) : demande le retrait de l'amendement n° II-91 de M. Bruno Sido (dépôt d'un rapport du Gouvernement sur la compensation aux départements de la suppression de la subvention accordée pour la gestion des lignes routières exploitées par fer).

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles**

- (6 décembre 2002) (p. 5426, 5429) : gestion du contrôle aérien par des fonctionnaires de l'Etat. Annonce d'un projet de loi relatif à la privatisation d'Air France. Intérêt des compagnies à bas coût en matière de démocratisation du transport aérien et d'aménagement du territoire. Desserte de l'outre-mer : annonce de mesures destinées à casser la situation de monopole. Etudes en cours sur la pertinence d'un troisième aéroport en région parisienne et sur la transformation de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en grand aéroport de l'ouest parisien. Abandon définitif du projet de troisième aéroport en Picardie. Sous-utilisation des capacités d'Orly et de Roissy. Réduction des crédits du FIATA consécutive à la fin des travaux programmés en matière de sécurité. Nomination de deux sous-préfets chargés de la sécurité des aéroports de Roissy et d'Orly. Réflexion sur les moyens du FIATA en matière de financement des liaisons d'aménagement du territoire. Nécessité, pour Air Liberté et Air Littoral, de rechercher des investisseurs. Voeux de réussite pour leurs projets d'avenir. Etude des nuisances sonores occasionnées par les couloirs aériens mis en place en région parisienne par le gouvernement précédent. Demande l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5430) : redéploiement des aides du FIATA vers les lignes d'aménagement du territoire. Encouragement à la gestion, par les collectivités locales, de plates-formes aéroportuaires - **Art. 41** (p. 5431) : concertation avec les

compagnies aériennes sur le traitement des passagers turbulents.

**Equipement, transports, logement, tourisme et mer - IV - Mer**

- (6 décembre 2002) (p. 5438, 5440) : remerciements. Acuité de ce budget après le naufrage du "Prestige". Mise en place du dispositif Polmar. Consensus des pays européens sur les thèses défendues au sommet de Malaga. Recrutement d'inspecteurs vacataires parmi les aînés de la marine. Moyens supplémentaires aux centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, CROSS. Création de deux unités littorales des affaires maritimes et construction d'un second patrouilleur. Coordination nécessaire des moyens de l'Etat en matière de sécurité maritime. Sécurisation des ports. Protection et valorisation du littoral. Mesures fiscales de soutien à la flotte de commerce. Prise en charge d'une partie des cotisations des entreprises pour l'emploi de marins français. Amélioration de la trésorerie des armements par une procédure de dégrèvement fiscal. Introduction de la taxe au tonnage dans une perspective de redynamisation de la flotte. Adoption du dispositif Marco Polo par le conseil des ministres des transports de l'Union européenne. Favorable à la participation des collectivités en matière de cabotage. Audit sur l'utilité des grands investissements portuaires. Opposé à la négociation entre les Etats-Unis et les ports de Marseille et du Havre sur la présence douanière américaine et les relations de sécurité ; traitement de ces questions à l'échelon français et à l'échelon européen. Réflexion avec les collectivités locales sur les moyens de développer les ports : statut des ports autonomes, sensibilisation à la sécurité dans l'enseignement maritime. Augmentation des crédits de l'Etablissement national des invalides de la marine, ENIM - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5441) : favorable au fléchage d'une ligne budgétaire destinée aux vacances - **Titre IV** : son amendement d'augmentation des crédits n° II-94 ; adopté. Augmentation de la subvention au Bureau international du travail, BIT. Sur l'amendement de réduction des crédits n° II-150 de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat - **Etat C - Titre V** (p. 5443) : son amendement de réduction des crédits n° II-95 ; adopté.

## C

**CALDAGUÈS (Michel), sénateur (Paris) RPR.**

Démissionne de son mandat de sénateur le 30 septembre 2002 (JO Lois et décrets du 1er octobre 2002).

## NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

Membre suppléant du conseil supérieur de la réserve militaire.

Membre de la Commission consultative du secret de la défense nationale.

## DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée aux États-Unis du 6 au 8 mai 2002 [n° 313 (2001-2002)] (29 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - Amérique du nord.*

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Avant l'art. 1er** (p. 91) : le groupe RPR votera contre l'amendement n° 420 de M. Robert Bret (droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans).

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 13** (*application à Paris, Marseille et Lyon - art. L. 2511-1-1, L. 2511-10-1 et L. 2511-25-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 184) : le groupe RPR votera l'amendement n° 28 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article 13 supprimant l'extension des dispositions sur les conseils de quartiers). - **Après l'art. 13** (p. 185) : se déclare opposé à l'amendement n° 491 de Mme Nicole Borvo (nouvelle répartition des conseillers de Paris entre les arrondissements) - **Après l'art. 15** (p. 187) : ne votera pas l'amendement n° 632 de Mme Josiane Mathon (évolution du nombre des conseillers municipaux par strate de population).

- **Rappel au règlement** - (15 janvier 2002) (p. 200, 201) : intervient sur le rappel au règlement de M. Roland Muzeau. Violation du règlement.

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Avant l'art. 15 bis** (p. 201) : se déclare favorable à l'amendement n° 33 de la commission des lois (nouvel intitulé du chapitre V : "dispositions relatives à Paris, Marseille et Lyon"). Faible portée des dispositions ajoutées par l'Assemblée nationale au texte du Gouvernement. Absence de débat d'orientation préalable y compris au sein du conseil de Paris - **Art. 15 quinquies** (*équipements de proximité relevant de la compétence des conseils d'arrondissement - art. L. 2511-16 du code général des collectivités territoriales*) (p. 203, 204) : interrogation sur la vocation nationale d'un équipement municipal. S'abstiendra sur l'amendement de clarification n° 36 de la commission des lois - **Art. 15 sexies** (*fixation de la liste des équipements qui ne sont pas des équipements de proximité - art. L. 2511-18*

*du code général des collectivités territoriales*) (p. 206) : votera l'amendement n° 37 de la commission des lois (entente du conseil municipal et du conseil d'arrondissement sur la liste des équipements de proximité) - **Après l'art. 15 duodécies** (p. 213) : intervient sur l'amendement n° 654 de M. Jean-Yves Mano (adaptation de la rédaction de l'article L. 2511-44 du code général des collectivités territoriales à la faculté reconnue aux conseils d'arrondissement d'engager des dépenses d'investissement) - **Art. 15 quindécies** (*compétence de principe du maire de Paris en matière de police et liste des attributions du préfet de police - art. L. 2512-14 du code général des collectivités territoriales*) (p. 214) : article "trompe l'oeil". Principe assorti d'une série d'exceptions. Mise des agents communaux sous l'autorité du préfet. Nécessité de reprendre la question de la circulation et du stationnement à Paris - **Art. 15 sexdécies** (*suppression de la questure de la ville de Paris - art. L. 2512-20 et L. 2512-5 du code général des collectivités territoriales*) (p. 215, 216) : souhait que Paris soit mieux aligné sur le droit commun. Portée du dispositif proposé : réduction à néant du système de contrôle a priori et a posteriori du budget de fonctionnement de l'hôtel de ville. Questure constituant une délégation. Institution antérieure par le Parlement d'un processus budgétaire exigeant et transparent. Son amendement de suppression n° 291 ; adopté. (p. 217, 218) : mise au point du maire de Paris concernant une éventuelle destruction d'archives. Lettre du ministre de l'intérieur à un adjoint au maire de Paris sur le régime de contrôle.

- **Proposition de loi tendant à créer une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort [n° 0374 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Art. 1er** (*institution d'une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort*) (p. 1267) : inopportunité de cette proposition de loi dans le contexte d'attentats terroristes tragiques. Abolition inconditionnelle faisant fi des crimes les plus graves. Votera contre cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2037, 2038) : intervient sur l'amendement n° 42 de M. Michel Charasse (réintégration des délits de discrédit porté sur une décision judiciaire). Réclame une attitude rigoureuse du Gouvernement en matière d'observation du devoir de réserve des magistrats.

**CALMÉJANE (Robert), sénateur (Seine-Saint-Denis) RPR.**

Décédé le 10 décembre 2002 (JO Lois et décrets du 11 décembre 2002) - Eloge funèbre le 4 mars 2003.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

**CAMPION (Claire-Lise), sénateur (Essonne) SOC.**

## NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant de l'Etablissement national de Fresnes spécifiquement destiné à l'accueil des personnes incarcérées.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

## DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 4 au 12 juillet 2001 par une délégation chargée d'étudier la politique sanitaire de la République socialiste du Viêt-Nam [n° 241 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Asie du Sud-Est**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé** [n° 0004 (2001-2002)] - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 791, 793) : attachement du Gouvernement à l'amélioration de la vie quotidienne des concitoyens. Souhait de modernisation et de démocratisation du fonctionnement du système de santé. Texte attendu par les usagers et les associations de malades. Rôle de la concertation entre les usagers et les professionnels. Importance de la prise en compte de l'utilisateur. Affirmation de la confiance entre le patient et le médecin par l'accès au dossier médical. Hospitalisation d'office. Débat consécutif au rapport annuel sur la politique de santé déposé par le Gouvernement au Parlement. Diplôme de gynécologie médicale.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Après l'art. 5** (p. 867) : soutient le sous-amendement n° 391 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (appréciation de l'état de santé par deux expertises médicales et décision de la suspension de peine par la juridiction saisie), déposé sur l'amendement n° 244 de la commission saisie pour avis (suspension de peine pour les détenus en fin de vie) - **Art. 6** (*information des usagers du système de santé et expression de leur volonté* - art. L. 1111-1 à L. 1111-7 du code de la santé publique) - **Art. L. 1111-6-1 du code de la santé publique** (*défenseur des droits des malades*) (p. 877, 878) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 35 de la commission - **Avant l'art. 11** (p. 886, 887) : soutient l'amendement de M. Claude Domeizel n° 355 (garantie d'un droit aux soins aux malades atteints de troubles mentaux et prise en compte des difficultés de la loi de 1990 sur l'hospitalisation psychiatrique) - **Art. 12** (*renforcement de la place des usagers dans le système de santé* - art. L. 1114-1, L. 1114-2, L. 1114-3 nouveaux et L. 5311-1 du code de la santé publique) - **Art. L. 1114-2 du code de la santé publique** (*action en justice des associations agréées*) (p. 889) : son amendement n° 323 : extension des possibilités d'actions civiles des associations ; rejeté - **Après l'art. L. 1114-3 du code de la santé publique** (p. 890) : son amendement n° 325 : possibilité de saisir les commissions régionales de conciliation et d'indemnisation de toute contestation relative au respect des droits des malades et usagers du système de santé ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 40** (*institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé* - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique) - **Art. L. 4133-2 du code de la santé publique** (*mise en place de deux conseils nationaux de la formation médicale continue*) (p. 962) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Godefroy, n° 322 : modalités d'agrément des organismes formateurs ; adopté - **Art. L. 4133-8 du code de la santé publique** (*modalités d'application des articles précédents fixées par un décret en Conseil d'Etat*) (p. 969) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Godefroy, n° 383 : modalités d'agrément des organismes formateurs ;

adopté - **Après l'art. 56** (p. 1025) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Godefroy, n° 324 : composition et fonctionnement du conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 57 quinquies** (*promotion de la gynécologie médicale*) (p. 1062) : son amendement, soutenu par M. Bernard Cazeau, n° 354 : mise en place d'un comité de suivi chargé de veiller à la bonne application de la création du diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale ; retiré - **Art. 58** (*réparation des conséquences des risques sanitaires* - art. L. 1141-1 à L. 1142-28 nouveaux du code de la santé publique) - **Art. L. 1141-2 du code de la santé publique** (*validation législative de la convention relative à l'assurance des personnes exposées à un risque de santé aggravé*) (p. 1081) : son amendement, soutenu par M. Bernard Cazeau, n° 319 : suppression de la référence au handicap ; adopté - **Art. L. 1142-11 du code de la santé publique** (*conditions d'inscription sur la liste nationale des experts en accidents médicaux*) (p. 1098) : ses amendements, soutenus par M. Claude Domeizel, n° 317 : suppression de la durée préalable d'inscription sur la liste des experts judiciaires ; et n° 318 : suppression du principe d'un nombre limité de renouvellements possibles pour l'inscription sur la liste des experts en accidents médicaux ; adoptés - **Art. L. 1142-14 du code de la santé publique** (*modalités d'indemnisation engageant la responsabilité d'un professionnel ou d'un établissement*) (p. 1100) : son amendement, soutenu par M. Bernard Cazeau, n° 320 : remboursement par l'assureur aux débiteurs des prestations directement versées à la victime par ceux-ci ; adopté - **Après l'art. 63** (p. 1117) : son amendement, soutenu par M. Bernard Cazeau, n° 321 : disposition transitoire concernant les experts judiciaires ; adopté - **Après l'art. 70** (p. 1122) : son amendement, soutenu par M. Bernard Cazeau, n° 315 : extension à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon du bénéfice du droit au travail dans la fonction publique et de l'allocation compensatrice en faveur des personnes handicapées ; devenu sans objet.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice** [n° 0362 (2001-2002)] - **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Avant l'art. 10** (p. 2158) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Godefroy, n° 153 : accès des administrations et organismes habilités aux condamnations figurant sur le casier judiciaire n° 2 des candidats à l'encadrement des mineurs ; retiré ; et n° 154 : possibilité pour le juge des enfants d'ordonner l'exécution provisoire uniquement dans le cas de mesures éducatives ; rejeté.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003** [n° 0047 (2002-2003)] - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4079, 4081) : insignifiance de la seule mesure tangible en faveur des familles. Rappel de la politique de solidarité en faveur des familles de Lionel Jospin. Modes de garde de la petite enfance. Transfert progressif du financement des majorations de pension pour enfants du FSV vers la CNAF.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Avant l'art. 40** (p. 4295) : son amendement n° 85 : majoration de la base mensuelle de calcul des allocations familiales ; rejeté - **Art. 40** (*création d'une allocation pour les familles perdant une partie de leurs allocations familiales pour des raisons liées à l'âge des enfants* - art. L. 521-1 du code de la sécurité sociale) (p. 4296, 4297) : mesure timide ne répondant pas aux besoins des familles. Soutient les amendements de M. Gilbert Chabroux n° 86 (application de la mesure aux familles dès le deuxième enfant) et n° 87 (bénéfice des dispositions avancé du 1er juillet au 1er janvier 2003) - **Après l'art. 40** (p. 4298, 4300) : soutient les amendements de M. Gilbert Chabroux n° 89 (suppression de la condition de ressources pour le versement de l'allocation pour jeune enfant), n° 88 (prise en compte des seuls revenus du couple pour le versement des allocations logement) et n° 90 (modulation du montant de l'allocation de rentrée scolaire

avec l'âge de l'enfant) - **Art. 42** (*fixation de l'objectif de dépenses de la branche famille pour 2003*) (p. 4302) : soutient l'amendement n° 92 de M. Gilbert Chabroux (majoration de l'objectif de dépenses de la branche famille pour 2003).

**CANTEGRIT (Jean-Pierre)**, sénateur (*Français établis hors de France*) UC-R puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger.

Membre titulaire du conseil d'administration du centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts.

Membre titulaire de la Commission permanente pour l'emploi et la formation professionnelle des Français de l'étranger.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant n° 1 à la convention sur la sécurité sociale du 2 octobre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise [n° 0168 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1890) : groupe d'amitié France-Gabon. Introduction d'un droit d'option en matière de vieillesse. Clarification des règles de liquidation des retraites. Modification de la procédure du détachement. Votera ce texte. Importance des accords bilatéraux.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4843, 4844) : aménagements souhaités dans la fixation des bases de remboursement par la caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger. Souhait d'extension du bénéfice de l'aide à la prise en charge de la cotisation aux salariés d'entreprises mandataires de la caisse des Français de l'étranger. Favorable à l'offre d'un régime complémentaire maladie par la caisse des Français de l'étranger.

#### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) (p. 5228, 5229) : augmentation du fonds d'assistance du ministère des affaires étrangères. Lutte contre les exclusions. Renforcement des crédits d'assistance aux Français de l'étranger. Retraites des expatriés retraités.

**CARLE (Jean-Claude)**, sénateur (*Haute-Savoie*) RI puis UMP.

Secrétaire du Sénat.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire du Haut conseil de l'évaluation de l'école.

Membre suppléant du Comité de l'éthique du loto sportif.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002) ; puis rapporteur (JO Lois et décrets du 20 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission d'enquête, sur la délinquance des mineurs, créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 12 février 2002 [n° 340 (2001-2002)] (27 juin 2002) - **Jeunes**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 71, 72) : intitulé du texte résumant ses ambiguïtés. Election des délégués intercommunaux au suffrage universel direct desservant la démocratie. Remise en cause de la commune. Rupture du lien historique entre les territoires et les populations. Atteinte à la légitimité des maires et des élus municipaux. Rétablissement d'une démocratie représentative. Egal accès de tout citoyen à la vie publique. Reconnaissance du principe de subsidiarité dans les institutions : recentrage de l'Etat sur ses grandes missions, liberté d'expérimentation des collectivités locales, rapprochement de la décision de l'action. Nécessité d'une nouvelle répartition des rôles et des moyens entre l'Etat et le pouvoir local. Absence de réforme de l'Etat. Caractère positif de l'amélioration des conditions d'exercice des mandats locaux. Avec le groupe des RI votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1926, 1928) : mesure rapide, simple et efficace. Justesse de la cible choisie. Déceptions liées aux emplois-jeunes. Création de vrais emplois. Mauvais bilan de la gauche plurielle. Nécessité d'offrir un travail plutôt qu'une aide financière. Absence de prise en compte de l'emploi saisonnier. Justification de l'absence de formation obligatoire. Bilan de compétences indispensable. Demande d'un bilan annuel. Nécessité de rendre plus lisibles les autres dispositifs d'aide aux jeunes. Le groupe des RI votera le projet de loi amendé par la commission.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2085, 2087) : traduction législative des engagements pris par le Président de la République. Mise en place de moyens financiers et humains suffisants au bon fonctionnement de la chaîne judiciaire. Association de la sanction à l'éducation. Réalité de la délinquance des mineurs ; causes. Mise en place d'un parcours éducatif modulable. Difficultés de fonctionnement des centres éducatifs renforcés, CER, et des centres de placement immédiat, CPI. Création de centres pénitentiaires spécialisés. Responsabilisation de la famille. Contrôle de l'obligation scolaire. Simplification de la politique de la ville. Reprise d'une partie des propositions de la commission d'enquête sénatoriale sur la délinquance des mineurs. Le groupe des RI votera ce texte.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 16** (*détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2180) :

engagement du Gouvernement de fermer le quartier pour mineurs des prisons de Lyon - **Art. 17** (*procédure de jugement à délai rapproché - art. 5, 12 et 14-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2186) : se déclare opposé à l'amendement de clarification n° 41 de la commission - **Après l'art. 20** (p. 2197) : sur l'amendement n° 48 de la commission (aggravation des peines encourues par les majeurs en cas d'infractions commises avec la participation d'un mineur), son sous-amendement n° 204 ; adopté. Son amendement n° 203 : aggravation de la peine pour les majeurs utilisant des mineurs de moins de treize ans ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2389, 2391) : salue la démarche du Gouvernement. Lisibilité et efficacité. Volonté d'agir et existence de moyens. Accueil des gens du voyage : pouvoirs de police du maire inopérants ; souhait d'un débat sur les carences de la loi Besson à propos des contrôles financiers. Bons acquis du dispositif : compétence des GIR, levée du secret professionnel dans le cadre de la lutte contre les trafics illicites, sanctions financières et confiscation de véhicules en cas de violation de la propriété d'autrui. Améliorations souhaitées : sanction pénale contre l'occupation illégale de terrain, protection juridique des maires, accélération de la procédure d'expulsion, sévérité accrue des sanctions pour les délits commis par l'entremise de mineurs. Respect de l'obligation de scolarisation. Suggestion d'une amélioration du délai de réponse aux délits commis par des mineurs. Le groupe des RI votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la sécurité des piscines [n° 0436 (2000-2001)]** - (1er octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2551, 2552) : souci du Sénat de répondre aux préoccupations des citoyens. Volonté du Premier ministre d'améliorer la sécurité quotidienne. Fondement du libéralisme dans le respect de la personne. Affirmation du principe de responsabilisation des parents. Le groupe des RI, membre de l'UMP, votera ce texte.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3233, 3235) : sentiment d'inachevé. Objectif des lois Defferre toujours d'actualité. Malentendus sur la décentralisation : non-réforme de l'Etat, conservation d'un pouvoir politique hypercentralisé, empilage de structures, production de lois et règlements. Fondation d'une démocratie moderne descendante. Recentrage de l'action de l'Etat. Rappel historique. Ecueils à éviter. Esprit de division du gouvernement précédent. Exigence de l'unité dans le respect de la diversité. Nécessité de l'expérimentation, de moyens financiers, juridiques et humains aux élus locaux pour leur action. Volonté politique. Exemple de la région Rhône-Alpes dans le domaine de l'éducation et de la culture.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3764) : discussion préalable au Sénat, marque d'attachement du Gouvernement pour les élus locaux. Remerciements. Texte du coeur et de la raison associant éthique et réalisme. Le groupe des RI votera ce texte.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19** (*installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal*) (p. 3933) : conditions d'efficacité du schéma départemental d'accueil des gens du voyage : nécessité d'assurer la transparence des revenus et la sécurité physique des élus et des propriétaires des terrains. (p. 3941, 3947) : son amendement n° 69 : possibilité de confisquer l'ensemble des véhicules utilisés pour commettre l'infraction ; devenu sans objet - **Après l'art. 19** (p. 3949, 3951) : son amendement n° 71 : extension des effets de l'ordonnance de référé à l'ensemble des occupants du terrain illégalement occupé ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4149, 4150) : importance du texte. Ethique et réalité. Hommage au Gouvernement. Le groupe des RI votera ce texte.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Après l'art. 34** (p. 4248) : injustice de la situation des techniciens des laboratoires hospitaliers. Engagement indispensable du Gouvernement. Se déclare favorable à l'amendement n° 113 de M. Jean-Paul Amoudry (classement en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires hospitaliers).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4730, 4732) : partage l'objectif du Gouvernement de mettre un terme aux revendications portant sur une augmentation constante des moyens. Bilan des deux dernières décennies. Favorable aux objectifs ministériels de redéploiement des moyens et de lutte contre la violence en milieu scolaire. Son rapport, au nom de la commission d'enquête parlementaire, sur la délinquance des mineurs. Exemple du lycée de Saint-Fons. Souhait d'une prise en considération de toutes les formes d'intelligence. Nécessité d'une orientation positive des jeunes en partenariat avec les collectivités territoriales, les familles et les professionnels.

**CARRÈRE (Jean-Louis)**, sénateur (Landes) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

**CARTIGNY (Ernest)**, sénateur (Seine-Saint-Denis) RDSE.

Remplace le 11 décembre 2002 M. Robert Calmèjane, décédé (JO Lois et décrets du 12 décembre 2002).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 20 décembre 2002).

**CAZALET (Auguste)**, sénateur (Pyrénées-Atlantiques) RPR puis UMP.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la Commission centrale de classement des débits de tabac ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 17 décembre 2002).

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord.



## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait avec M. Eric Doligé au nom de la commission des finances, sur la mission de contrôle, sur pièce et sur place, de l'Établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) [n° 377 (2001-2002)] (25 juillet 2002) - **Commerce et artisanat**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 12] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 octodécies** (p. 232) : se déclare favorable aux amendements n° 665 de M. André Labarrère (création d'une communauté de communes en l'absence de continuité territoriale) et n° 664 de M. Claude Domeizel (création d'une communauté de communes en l'absence de continuité territoriale pour les communes d'un même département ayant constitué un SIVOM).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5018, 5019) : affectation des crédits. Budgétisation de la TACA et du FISAC. Préservation de l'EPARECA. Simplifications administratives. La commission des finances recommande l'adoption de ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5033) : son amendement de réduction des crédits n° II-41 ; adopté. Réduction des bonifications d'intérêt - **Art. 64** (*revalorisation de l'imposition additionnelle à la taxe professionnelle, IATP*) (p. 5035) : accepte les amendements n° II-15 de M. Jacques Valade (assouplissement de la limite maximale d'augmentation du produit de l'IATP pour les chambres de commerce et d'industrie) et n° II-44 du Gouvernement (limitation de l'augmentation de la taxe pour les chambres de commerce et d'industrie des DOM) - **Après l'art. 64** (p. 5037) : demande le retrait de l'amendement n° II-33 de M. Gérard Cornu au profit de l'amendement n° II-45 du Gouvernement portant sur le même objet (adaptation aux chambres de commerce et d'industrie désirant fusionner du système en vigueur pour les communautés de communes à TPU).

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 6** (p. 6006) : soutient l'amendement n° 54 de M. Gérard César (possibilité de recours aux CDD pour le remplacement temporaire d'un chef d'exploitation agricole, de son conjoint collaborateur ou d'un collaborateur non salarié).

**CAZEAU (Bernard), sénateur (Dordogne) SOC.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Comité national d'évaluation des dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées.

Membre du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 802, 803) : texte fondateur, issu d'une concertation. Prise en compte de l'évolution de la société. Texte cohérent. Relation médecin-malade. Accès direct au dossier médical. Compétence professionnelle et formation continue. Favorable aux dispositions prises dans le domaine de la chirurgie esthétique, de l'ostéopathie, de la chiropractie et de la gynécologie médicale. Projet novateur sur la responsabilité médicale. Pertinence du dispositif de règlement amiable des accidents médicaux. Souhait d'une mise en oeuvre de mesures législatives pour le droit à une mort digne.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier** (p. 858) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 290 de M. Nicolas About (suppression de toute récupération de l'aide sociale à l'encontre des personnes handicapées vivant en établissement de rééducation fonctionnelle, en centre d'aide par le travail et en foyer de vie et compensation de celle-ci par une dotation de l'Etat) - **Art. 1er** (*droits fondamentaux - art. L. 1110-1 à L. 1110-6 nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 1110-5 du code de la santé publique** (*accès à des soins de qualité*) (p. 863, 864) : importance des soins palliatifs et de l'accompagnement de fin de vie. Se déclare favorable à l'amendement n° 22 de la commission (mise en oeuvre par les professionnels de santé de tous les moyens à leur disposition pour assurer à chacun une vie digne jusqu'à la mort) - **Art. 6** (*information des usagers du système de santé et expression de leur volonté - art. L. 1111-1 à L. 1111-7 du code de la santé publique*) - **Art. L. 1111-1 du code de la santé publique** (*droit à l'information des usagers du système de santé*) (p. 871) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 26 de la commission (réintroduction de la référence au code de déontologie supprimée par l'Assemblée nationale) - **Art. 9 bis** (*substitution à la dénomination "ordre" de la dénomination "conseil"*) (p. 884) : s'abstiendra sur l'amendement de suppression n° 36 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 40** (*institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 4133-6 du code de la santé publique** (*mise en place d'un fonds national de la formation médicale continue*) (p. 966) : intérêt du financement de la formation médicale continue par la sécurité sociale - **Art. 52 bis** (*exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie*) (p. 1006, 1007) : situation des chiropracteurs diplômés. Intervient sur l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie). (p. 1012) : différence entre l'amendement n° 169 de la commission et le sous-amendement n° 420 de M. Jean-Pierre Godefroy (enseignement équivalent à celui du premier cycle des études médicales pour les étudiants en ostéopathie) - **Art. 54** (*prévention et promotion de la santé - art. L. 1417-1 à L. 1417-9 nouveaux du code de la santé publique*) -

**Art. L. 1417-1 du code de la santé publique** (*définition de la prévention et de la promotion de la santé*) (p. 1019) : se déclare opposé à l'amendement n° 181 de la commission (développement d'actions d'information et d'éducation pour la santé).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 57 quater** (*prise en charge psychologique par les réseaux de santé des enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide* - art. L. 6321-3 nouveau du code de la santé publique) (p. 1061) : se déclare favorable à l'amendement n° 198 de la commission (suppression de la référence aux enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide) - **Art. 57 quinquies** (*promotion de la gynécologie médicale*) (p. 1064) : soutient l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 354 (mise en place d'un comité de suivi chargé de veiller à la bonne application de la création du diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale) - **Art. 58** (*réparation des conséquences des risques sanitaires* - art. L. 1141-1 à L. 1142-28 nouveaux du code de la santé publique) - **Art. L. 1141-2 du code de la santé publique** (*validation législative de la convention relative à l'assurance des personnes exposées à un risque de santé aggravé*) (p. 1081) : soutient l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 319 (suppression de la référence au handicap) - **Après l'intitulé du chapitre II** (p. 1084) : se déclare opposé à l'amendement n° 202 de la commission (section additionnelle : "définitions" composée d'un article définissant l'accident médical, l'affection iatrogène et l'infection nosocomiale) - **Art. L. 1142-14 du code de la santé publique** (*modalités d'indemnisation engageant la responsabilité d'un professionnel ou d'un établissement*) (p. 1100) : soutient l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 320 (remboursement par l'assureur aux débiteurs des prestations directement versées à la victime par ceux-ci) - **Art. L. 1142-17 du code de la santé publique** (*indemnisation en cas d'avis concluant à l'existence d'un aléa thérapeutique*) (p. 1102) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement de coordination n° 272 de la commission saisie pour avis - **Art. 61** (*contamination par le virus de l'hépatite C*) (p. 1114) : avec regret, se déclare opposé à l'amendement n° 369 de M. Guy Fischer (création d'un fonds d'indemnisation spécifique au profit des personnes contaminées par l'hépatite C) - **Après l'art. 63** (p. 1117) : soutient l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 321 (disposition transitoire concernant les experts judiciaires) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1129) : inscription du texte dans la continuité des grandes réformes du Gouvernement. Développement de la démocratie sanitaire, amélioration de la qualité du système de santé et meilleure réparation des risques sanitaires. Qualité du travail. Avec le groupe socialiste, s'abstiendra sur l'ensemble du projet de loi modifié par le Sénat.

- **Proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie [n° 0171 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1151, 1153) : félicite le Gouvernement de la concertation "Grenelle de la santé". Rétablissement urgent du texte censuré en raison de la détérioration du système conventionnel. Nécessité d'instaurer une régulation des prescripteurs et des consommateurs déviants, des conventions entre les professions de santé et les caisses et des conventions spécifiques par profession. Le groupe socialiste votera ce texte - **Question préalable** (p. 1159, 1160) : malaise actuel. Urgence de la rénovation du cadre conventionnel. Nécessité de sauvegarder la spécificité du système de protection sociale. Se félicite de la réforme proposée. Le groupe socialiste votera contre la motion n° 2 de M. Alain Vasselle tendant à opposer la question préalable.

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles [n° 0126 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1307, 1309) : rappel du travail accompli en amont. Plan quinquennal de revalorisation des retraites. Caractère non discriminatoire du nouveau régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition. Modalités

de financement du régime. Proposition d'un taux progressif de cotisation. Le groupe socialiste votera ce texte - **Art. 2** (*bénéficiaires et caractéristiques du régime*) - **Art. L. 732-56 du code rural** (*détermination des bénéficiaires*) (p. 1321) : sur l'amendement n° 19 de M. Dominique Leclerc (extension du régime aux veuves à carrière courte), son sous-amendement n° 28 : suppression de la mention "à taux partiel" ; devenu sans objet - **Art. L. 732-60 du code rural** (*date d'entrée en jouissance des bénéficiaires et détermination du nombre de points annuels attribués*) (p. 1324) : son amendement, soutenu par M. Jean-Marc Pastor, n° 18 : mensualisation des pensions ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1328, 1329) : amélioration de la situation des agriculteurs. Souhait d'une adoption rapide. Le groupe socialiste votera la proposition de loi.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Débat sur l'assurance maladie** (p. 4178, 4180) : caractère limité des nouvelles actions. Caractère irréaliste des recettes et des dépenses. Absence de changement sur le fond. Pénalité pour le patient du déremboursement progressif. Pertinence du diagnostic du plan hôpital 2007. Interrogation sur les ambitions de la politique de santé publique lors de l'examen de la prochaine loi de programmation. Crainte relative à la réduction du budget de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie. Lutte contre le cancer. Opposition du groupe socialiste à toute réforme non concertée, toute tentative de transformation de la nature et de l'organisation du système de soins et tout abaissement des garanties de protection sociale - **Art. 11** (*création d'une mission d'audit et d'expertise hospitaliers* - art. 40 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001 et art. 1er de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978) (p. 4197) : avec le groupe socialiste, votera contre les amendements n° 12 de la commission (communication aux agences régionales d'hospitalisation des références et recommandations de gestion hospitalière) et n° 71 du Gouvernement (missions supplémentaires attribuées au fonds de modernisation des établissements de santé) - **Art. 25 (par priorité)** (*prolongation du délai pour la signature des conventions tripartites par les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées et dépendantes* - art. L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles et art. 5 de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001) (p. 4205, 4206) : financement de l'APA.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 20** (*inscription accélérée sur la liste des médicaments remboursables* - art. L. 162-17-7 nouveau du code de la sécurité sociale) (p. 4226) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Godefroy, n° 67 : définition des produits susceptibles d'obtenir une liberté tarifaire et prise en compte du critère de valeur thérapeutique ajoutée ; rejeté - **Art. 27** (*tarif forfaitaire de remboursement pour les médicaments* - art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale et L. 5121-1 du code de la santé publique) (p. 4234) : son amendement de suppression n° 68, soutenu par M. Jean-Pierre Godefroy ; rejeté - **Art. 31** (*missions et dotation du fonds d'aide à la qualité des soins de ville* - art. 25 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999) (p. 4245) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Godefroy, n° 69 : extension aux médecins exerçant dans les centres de santé de la mise en place des expériences d'évaluation des pratiques médicales ; adopté.

**CECCALDI-RAYNAUD (Charles), sénateur (Hauts-de-Seine)**  
*RPR puis UMP.*

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49 (par priorité) (débat public) - Art. L. 121-8 du code de l'environnement (suites données à la saisine de la commission nationale du débat public)** (p. 583) : intervient sur les amendements identiques n° 138 de la commission des lois et n° 191 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (fixation du délai de réponse de la commission).

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13 (infractions exclues du bénéfice de l'amnistie)** (p. 2038) : se déclare favorable à l'amendement n° 42 de M. Michel Charasse (réintégration des délits de discrédit porté sur une décision judiciaire).

**CERISIER-ben GUIGA (Monique), sénateur (Français établis hors de France) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (JO Lois et décrets du 20 février 2002).

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Israël et dans les Territoires palestiniens, du 17 au 21 mars 2002, par une délégation de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées [n° 285 (2001-2002)] (3 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - Proche-Orient.*

*Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Relations culturelles extérieures et francophonie [n° 71 (2002-2003) tome 2] (21 novembre 2002) - Lois de finances.*

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 7 ter** (p. 144, 145) : court-circuitage de la commission de la réforme du CSFE. S'abstiendra sur l'amendement n° 208 de M. Christian Cointat (renforcement de la démocratie de proximité pour les Français vivant hors des frontières).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part [n° 0051 (2001-2002)]** - (6 février 2002) - **Discussion**

**générale - commune avec celle du projet de loi n° 52 (2001-2002)** (p. 1046, 1048) : accord de Lomé fondamental pour la coopération française et européenne. Bilan en demi-teinte des effets de l'accord : stagnation du développement des pays ACP ; faiblesses de l'aide publique au développement européenne. Réforme du FED. Solidarité globale à l'égard des pays en développement. Partenariat politique. Implication de la société civile. Nécessité de concentrer l'aide communautaire dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Prévention indispensable des conflits. Promotion de l'intégration régionale. Nécessité d'accompagner la libéralisation des échanges. Association positive entre le commerce et le développement. Objectifs des négociations au sein de l'OMC. Intérêt d'un partenariat étroit entre l'Union européenne et les pays ACP. Le groupe socialiste votera ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des Etats membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement et la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du protocole financier de l'accord de partenariat entre les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté européenne et ses Etats membres, signé à Cotonou (Bénin) le 23 juin 2000, et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité CE [n° 0052 (2001-2002)]** - (6 février 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 51 (2001-2002)** Voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du troisième avenant à l'accord du 27 décembre 1968 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles et à son protocole annexe (ensemble un échange de lettres) [n° 0010 (2002-2003)]** - (17 octobre 2002) - **Discussion de l'article unique** (p. 3001) : satisfaction de la ratification de l'accord. Regret du durcissement des conditions du regroupement familial. Problème des mariages de complaisance. Le groupe socialiste votera ce texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à l'accord du 17 mars 1988, tel que modifié par l'avenant du 19 décembre 1991, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne en matière de séjour et de travail [n° 0009 (2002-2003)]** - (17 octobre 2002) - **Discussion de l'article unique** (p. 3001) : importance du caractère de réciprocité de cet accord.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour les relations culturelles extérieures et la francophonie (p. 5212, 5213) : réussite de l'audiovisuel extérieur, particulièrement de TV5. Bilan positif de l'AEFE. Sous-financement constant. Réduction des mesures et des crédits alloués. Avis favorable de la commission à l'adoption des crédits des relations culturelles. (p. 5218, 5220) : à titre personnel, aggravation de la situation internationale. Son rapport sur l'exclusion sociale dans les communautés françaises à l'étranger. Inquiétudes sur l'amélioration de l'aide sociale pour les Français à l'étranger. Interrogations sur les menaces de guerre et la lutte contre le terrorisme. Situation de crise en Iraq. Réponses apportées au terrorisme. Importance de la coopération policière internationale et d'une politique placée sous l'égide des Nations unies - **Examen des crédits Etat B - Titre IV** (p. 5256, 5257) : se déclare opposée à l'amendement n° II-64

de la commission (réduction des crédits relatifs au financement des missions d'expertise de courte durée menées par le ministère et au financement de la chaîne CFI-TV).

**CÉSAR (Gérard)**, sénateur (Gironde) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

#### DÉPÔTS

*Avis*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur : - la proposition de loi [n° 126 (2001-2002)], adoptée par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles ; - et sa proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, [n° 95 (2001-2002)] relative à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition pour les non-salariés agricoles [n° 191 (2001-2002)] (29 janvier 2002) - **Retraites**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, par le groupe de travail sur l'avenir de la viticulture française [n° 349 (2001-2002)] (10 juillet 2002) - **Viticulture**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture [n° 70 (2002-2003) tome 1] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles** [n° 0126 (2001-2002)] - (13 février 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 1305, 1306) : forte attente des agriculteurs. Faiblesse persistante du niveau des pensions agricoles. Nécessité d'un régime complémentaire obligatoire par répartition. Lacunes de la proposition de loi : exclusion d'un grand nombre de personnes et modalités de participation de l'Etat au financement. Amendements proposés. La commission des affaires économiques donne un avis favorable à la proposition de loi - **Art. 2 (bénéficiaires et caractéristiques du régime)** - **Art. L. 732-58 du code rural (financement du régime et détermination du taux de cotisation)** (p. 1323) : son amendement, identique à l'amendement n° 9 de la commission, n° 1 : suppression de la mention du financement intégral des pensions de réversion par les cotisations des actifs ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Art. L. 732-60 du code rural (date d'entrée en jouissance des bénéficiaires et détermination du nombre de points annuels attribués)** (p. 1324) : son amendement, identique à l'amendement n° 18 de M. Bernard Cazeau, n° 2 : mensualisation des pensions ; adopté - **Art. L. 732-62 du code rural (droit à la réversion de la retraite complémentaire)** : son amendement n° 3 : extension du bénéfice de la pension de réversion à tous les conjoints survivants ; retiré - **Art. 5 (gage)** (p. 1327, 1328) : son amendement n° 4 : mensualisation des pensions agricoles de base ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi** [n° 0021 (2002-2003)] - **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Après l'art. 13** (p. 3142) : son amendement, soutenu par M. Hilaire Flandre, n° 15 : utilisation de contrats à durée déterminée en cas de remplacement provisoire d'un chef d'exploitation ou d'une

personne non salariée travaillant sur une exploitation agricole ; retiré.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003** [n° 0047 (2002-2003)] - **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Après l'art. 36** (p. 4264) : son amendement, soutenu par M. Dominique Leclerc, n° 163 : extension du dispositif relatif à l'amiante aux salariés agricoles âgés d'au moins cinquante ans et reconnus atteints d'une maladie professionnelle provoquée par l'amiante ; adopté après modification par le sous-amendement n° 172 du Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 22 (aménagement de l'assiette des cotisations de solidarité affectées au budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)** (p. 4551, 4553) : ses amendements n° 1-28 : suppression des cotisations de solidarité versées au BAPSA ; et n° 1-29 : suppression de l'élargissement du champ d'application de la cotisation de solidarité ; retirés - **Après l'art. 22** : son amendement n° 1-30 : plafonnement des cotisations sociales maladie pour les non-salariés agricoles ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### Agriculture

- (3 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'agriculture (p. 5116, 5117) : résultats économiques de l'agriculture. Affaiblissement de la préférence communautaire. Négociations internationales et communautaires. Accord franco-allemand. Progression des crédits. Politique agri-environnementale. Contrats territoriaux d'exploitation. Politique d'installation et de modernisation des exploitations. Fonds de valorisation et de communication. Diminution des aides aux agriculteurs en difficulté. Assurance-récolte. Offices agricoles. Filière viticole de l'Institut national de la recherche agronomique, INRA. Au nom de la commission des affaires économiques recommande l'adoption des crédits du budget de l'agriculture pour 2003.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002** [n° 0095 (2002-2003)] - (16 décembre 2002) - **Art. 29 bis (transformation des neuf taxes parafiscales perçues au profit de l'association nationale de développement agricole, ANDA, en une imposition de toute nature affectée à un nouvel établissement public dénommé agence de développement agricole et rural, ADAR)** (p. 5879, 5882) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Oudin, n° 58 : assujettissement à une taxe forfaitaire des exploitants placés sous le régime du remboursement forfaitaire agricole ; et n° 63 : institution d'un prélèvement exceptionnel sur l'ANDA pour financer les actions de développement agricole durant la mise en place de l'ADAR ; retirés.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi** [n° 0091 (2002-2003)] - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 6** (p. 6006) : son amendement, soutenu par M. Auguste Cazalet, n° 54 : possibilité de recours aux CDD pour le remplacement temporaire d'un chef d'exploitation agricole, de son conjoint collaborateur ou d'un collaborateur non salarié ; adopté.

**CHABROUX (Gilbert), sénateur (Rhône) SOC.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

#### INTERVENTIONS

**- Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)] - (17 juillet 2002) - Discussion générale** (p. 1920, 1924) : contestation de l'urgence du débat. Absence de dialogue social. Baisse du chômage des jeunes grâce à l'action du précédent gouvernement. Hommage à l'action des collectivités territoriales dans le domaine des emplois-jeunes. Interrogation quant à la pérennisation des emplois-jeunes dans le secteur associatif. Risque de déception du monde associatif. Difficultés envisageables pour les élus locaux. Jeunes peu diplômés exclus du dispositif. Grave problème des jeunes sans diplôme. Points positifs du projet : recours à des CDI et limitation aux établissements de moins de 250 salariés. Ambivalence des exonérations de charges. Interrogation sur l'avenir des dispositifs existants, notamment le programme TRACE. Concurrence pour la formation en alternance. Absence néfaste de volet formation. Risque de précarité à long terme. Excès de confiance dans le comportement des entreprises. Absence d'opposition a priori. Attente de réponses - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail*) - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail (employeurs concernés et durée du soutien)** (p. 1949) : soutient l'amendement n° 27 de M. Michel Charasse (passage de six mois à un an du délai de réembauche après un licenciement économique). Soutient l'amendement n° 28 de M. Michel Charasse (ajout d'une condition fiscale pour l'attribution de l'exonération) - **Art. 2** (*validation des acquis de l'expérience et formation professionnelle*) (p. 1955) : son amendement n° 30 : instauration d'une obligation de formation en compensation des exonérations de charges ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 1956) : se déclare opposé à l'amendement n° 23 du Gouvernement (assise légale de la réforme de l'assurance chômage des intermittents du spectacle). Iniquité de la solution envisagée. Validation hâtive - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1964, 1965) : importance excessive donnée à l'entreprise. Rappel du bilan des emplois-jeunes. Aspects positifs du dispositif. Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ce texte.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0390 (2001-2002)] - (1er août 2002) - Discussion générale* (p. 2482, 2484) : points positifs et lacunes du texte initial. Regret de l'ouverture du dispositif aux grandes entreprises. Risque d'effet d'aubaine. Absence dommageable d'obligation de formation. Position de l'UDF sur cette question. Inquiétude sur l'avenir des emplois-jeunes.

Substitution de l'économie marchande aux collectivités et associations. Politique libérale. Déséquilibre entre les salariés et les gros employeurs. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de loi.

**- Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)] - (22 octobre 2002) - Discussion générale** (p. 3036, 3041) : nécessité pour le Gouvernement d'avoir le chômage pour première préoccupation. Opposé à la suppression des outils de la politique de l'emploi. Progrès réalisés par le gouvernement Jospin dans la lutte contre le chômage. Création d'emplois par la mise en place des 35 heures. Critiques des partenaires sociaux sur ce projet de loi. Coût des 35 heures et des allègements de cotisations sociales par les précédents gouvernements. Inquiétude relative aux plans sociaux et à l'augmentation du chômage. Conséquences négatives pour les salariés de la suppression du repos compensateur. Suppression du lien entre le temps de travail et les aides à l'employeur. Définition du cadre. Problème de la généralisation du forfait annuel en jours et de l'assimilation de l'astreinte au temps de repos. Interrogation sur le sens de la négociation avec les partenaires sociaux. Harmonisation des SMIC au prix d'une forte pression sur le pouvoir d'achat. Accroissement des inégalités - **Art. 1er** (*harmonisation des salaires mensuels minima - art. 32 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000*) (p. 3061, 3062) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Godefroy, n° 35 : rétablissement de la base de calcul de la revalorisation du SMIC en tenant compte de la croissance ; et n° 36 : suppression de la modification transitoire des règles de revalorisation minimale du SMIC ; rejetés - **Avant l'art. 2** (p. 3063) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Godefroy, n° 37 : définition et objet des heures supplémentaires ; rejeté - **Art. 2** (*assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail*) (p. 3065, 3067) : ses amendements, soutenus par M. Claude Domeizel, n° 38 de suppression et n° 39 : suppression du I de l'article concernant le taux de majoration des heures supplémentaires ; rejetés.

**- Suite de la discussion - (23 octobre 2002) - Art. 2 (suite)** (p. 3078, 3079) : ses amendements, soutenu par M. Claude Domeizel, n° 40 : accord indispensable du salarié pour effectuer des heures supplémentaires ; et n° 41 : délai requis pour prévenir les salariés en cas de demande par l'employeur d'accomplissement d'heures supplémentaires ; rejetés. (p. 3084, 3087) : ses amendements n° 42 : suppression du 1° du II de l'article déterminant le régime applicable aux heures supplémentaires effectuées à l'intérieur du contingent annuel ; n° 43 : diminution du seuil de taille de l'entreprise déterminant le régime applicable de repos compensateur obligatoire ; n° 44 : signature nécessaire de l'accord de branche par une ou des organisations syndicales ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés aux dernières élections du comité d'entreprise ; n° 45 : suppression du 2° du II de l'article concernant le régime applicable aux heures supplémentaires effectuées au-delà du contingent ; n° 46 : diminution du seuil de taille de l'entreprise pour l'application du régime de repos compensateur obligatoire ; n° 47 de cohérence ; n° 48 : volume du contingent annuel réduit et fixé à 90 heures par an et par salarié ; rejetés. (p. 3089) : ses amendements n° 49 : suppression du IV de l'article relatif au calcul de la durée annuelle du travail en cas de modulation des horaires ; et n° 50 : règle de l'accord majoritaire ; rejetés. (p. 3091, 3093) : ses amendements n° 51 : suppression du V de l'article relatif au calcul de la durée annuelle du travail en cas de réduction du temps de travail par l'attribution de jours de repos ; n° 52 : règle de l'accord majoritaire ; et n° 53 : suppression du VI de l'article définissant les cadres intégrés ; rejetés. (p. 3095, 3098) : ses amendements n° 54 : suppression du 1° du VII de l'article relatif aux critères permettant à des salariés itinérants non-cadres de bénéficier du forfait annuel en heures ; n° 55 : suppression du 2° du VII de l'article tendant à élargir la catégorie de cadres pouvant bénéficier de forfaits annuels en jours ; n° 56 : application de la convention de forfait-jours aux seuls cadres

dont la rémunération est au moins égale au plafond de la sécurité sociale ; rejetés. Avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 3 de la commission (renvoi à la négociation collective du soin de déterminer les cadres au forfait en jours en ne retenant que la notion d'autonomie). (p. 3099, 3102) : ses amendements n° 57 : garantie pour les cadres d'une durée raisonnable du travail, compatible avec la protection de leur santé physique et morale et respect d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ; n° 58 : règle de l'accord majoritaire ; n° 59 : suppression du VIII de l'article relatif à la monétarisation du compte épargne-temps ; et n° 60 : application de la règle de l'accord majoritaire ; rejetés. (p. 3104, 3105) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (précision des conditions de valorisation en argent des droits à congés payés affectés au compte épargne-temps) - **Art. 2 bis** (*régime de l'astreinte - art. L. 212-4 bis du code du travail*) (p. 3109) : son amendement de suppression n° 61 ; rejeté. (p. 3112) : favorable au maintien de la circulaire Aubry - **Art. 2 ter** (*coordination avec le code du travail maritime - art. 26 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime*) (p. 3117) : son amendement de suppression n° 62 ; rejeté - **Art. 3** (*prolongation jusqu'au 31 décembre 2005 du régime transitoire applicable en matière d'heures supplémentaires pour les entreprises de vingt salariés au plus - art. 5 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000*) (p. 3118) : son amendement de suppression n° 63 ; rejeté - **Art. 4** (*transposition de certaines dispositions du projet de loi dans le code rural - art. L. 713-6, L. 713-7, L. 713-9, L. 713-14 et L. 713-15 du code rural*) (p. 3123) : son amendement de suppression n° 64 ; rejeté - **Art. 6** (*dispositif d'allègement de cotisations sociales patronales - art. L. 241-13 du code de la sécurité sociale*) (p. 3128, 3130) : ses amendements n° 65 de suppression ; n° 66 : restriction aux allègements de charges en faveur des entreprises ; et n° 67 : conditions de recrutement relatives à la durée du travail et entraînant une impossibilité du droit à l'allègement de charges sociales patronales ; rejetés - **Art. 7** (*dispositif transitoire d'allègement de cotisations patronales de sécurité sociale*) (p. 3135) : son amendement de suppression n° 68 ; rejeté - **Art. 8** (*abrogation de l'allègement de cotisations sociales patronales lié à la réduction du temps de travail et coordination - art. L. 131-9, L. 241-13-1 et L. 711-13-1 du code de la sécurité sociale, art. L. 741-4, L. 741-15 et L. 751-17 du code rural, art. L. 322-4-6 du code du travail, art. 21 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail, art. 8-2 de l'ordonnance n° 77-1102 du 26 septembre 1977 portant extension et adaptation aux départements de Saint-Pierre-et-Miquelon de diverses dispositions relatives aux affaires sociales, art. 4 bis de la loi n° 96-1143 du 26 décembre 1996 relative à la zone franche de Corse et art. 50 de la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse*) (p. 3137) : son amendement de suppression n° 69 ; rejeté - **Art. 9** (*application du dispositif d'allègement de cotisations sociales patronales à certains régimes spéciaux de sécurité sociale - art. L. 711-13 du code de la sécurité sociale*) : son amendement de suppression n° 70 ; rejeté - **Art. 10** (*caractère individuel de l'aide incitative à la réduction du temps de travail afférente au salarié concerné - art. 3 de la loi n° 98-461 du 13 juin 1998 d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail*) (p. 3138) : son amendement de suppression n° 71 ; rejeté - **Art. 11** (*date d'entrée en vigueur du dispositif d'allègement des cotisations sociales patronales*) : son amendement de suppression n° 72 ; rejeté - **Art. 12** (*abrogation des règles d'accès, de suspension et de suppression de l'allègement de cotisations sociales patronales lié à la réduction du temps de travail - art. 19 et 20 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000*) (p. 3139) : ses amendements n° 73 de suppression et n° 74 : règle de l'accord majoritaire ; rejetés - **Art. 13** (*sécurisation des accords conclus en application des lois du 13 juin 1998 et du 19 janvier 2000*) (p. 3140) : son amendement de suppression n° 75 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3144, 3145) : effets négatifs du texte. Avec le groupe socialiste, votera contre ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale [n° 0033 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. 1er** (*partage de l'indemnisation des infections nosocomiales*) (p. 3626, 3627) : refus de la remise en cause de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades. Responsabilité des assureurs. Vives réserves malgré la difficulté de la situation.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4069, 4073) : absence de politique familiale et de politique en faveur des retraites. Manque de clarté de la branche accidents du travail et maladies professionnelles. Menace pour le régime de la présentation en déficit des comptes de la sécurité sociale. Mesures prises dans le domaine de la santé et de la protection sociale par la précédente majorité. Inquiétude du déficit prévisible pour 2003. Rôle de la CADES. Evolution des dépenses. Augmentation de l'ONDAM, de la dotation de l'hôpital et de la médecine de ville. Conséquences du déremboursement de certains médicaments. Rôle des régimes complémentaires. Avec le groupe socialiste, votera contre le projet de loi - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4096, 4097) : inquiétude sur l'avenir de la sécurité sociale. Absence de financement de la sécurité sociale pour 2003. Avec le groupe socialiste, votera la motion n° 1 de M. Guy Fischer tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Art. 1er bis** (*création d'un office parlementaire d'évaluation des politiques de santé - art. 6 octies nouveau de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958*) (p. 4102) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 5 de la commission et n° 36 de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 2** (p. 4107) : son amendement n° 77 : rapport au Parlement présentant le bilan de l'application de la compensation intégrale par le budget de l'Etat, pour le régime de sécurité sociale, de la réduction des cotisations à la charge des employeurs ; rejeté - **Art. 4** (*montant du droit de consommation sur les tabacs - art. 572, 572 bis, 575, 575 A et 575 C du code général des impôts, art. L. 3511-1 et L. 3511-6 du code de la santé publique*) (p. 4114, 4115) : influence du prix du tabac sur la consommation. Nécessité de lutter contre le tabagisme. Intervient sur les amendements identiques n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 49 de M. Roland du Luart (retour au projet de loi du Gouvernement portant à 106 euros le minimum de perception des accises sur les cigarettes).

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Art. 5** (*remboursement de la moitié de la dette du FOREC par la CADES - art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale*) (p. 4158, 4159) : ses amendements n° 78 de suppression et n° 79 : abondement du fonds de réserve pour les retraites par la CADES ; rejetés - **Après l'art. 7** (p. 4166) : ses amendements, sur le même objet, n° 80, n° 81 et n° 82 : régime des cotisations patronales sur les aides apportées aux agriculteurs lors des calamités agricoles ; rejetés - **Art. 8** (*fixation des prévisions de recettes pour 2003*) (p. 4169) : son amendement de suppression n° 84 ; rejeté - **Avant l'art. 10** (p. 4193, 4194) : son amendement n° 83 : prise en compte dans le champ de la CMU des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés, de l'allocation supplémentaire vieillesse et de l'assurance veuvage ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 22** (*transfert à l'assurance maladie du financement des dépenses des centres spécialisés dans la prise en charge des toxicomanes - art. L. 314-8 du code de l'action sociale et des familles, L. 3411-2 du code de la santé publique et L. 174-9-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4229) : interrogation sur les crédits consacrés à ces centres de soins spécialisés - **Art. 27** (*tarif forfaitaire de remboursement pour les médicaments - art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale et L. 5121-1 du code de la santé publique*) (p. 4240) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 68 de M. Bernard Cazeau. Crainte de l'institution d'une médecine à deux vitesses - **Art. 35** (*contribution de la branche accidents du travail et maladies professionnelles du régime général au*

*financement du FIVA en 2002 et 2003 - art. 43 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002* (p. 4279, 4280) : augmentation alarmante du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Priorité de la réparation et de la prévention - **Après l'art. 37** (p. 4284, 4288) : ses amendements n° 56 : remboursement intégral des frais de transport supportés par une victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle ; n° 57 : équivalence entre l'indemnité journalière et le salaire de la victime durant la période d'arrêt de travail ; n° 58 : détermination du calcul de la rente sur la base du taux d'incapacité permanente de la victime ; n° 59 : amélioration de la situation des ayants droit de la victime ; et n° 60 : suppression de l'exigence d'une durée de vie commune de deux ans avant le décès de la victime ; rejetés - **Art. 38** (*renforcement de l'autonomie de la branche accidents du travail et maladies professionnelles du régime général - art. L. 221-4, L. 221-5, L. 227-1, L. 227-2, L. 227-3, L. 228-1 et L. 231-5-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4289, 4290) : son amendement de suppression n° 61 ; rejeté - **Art. 40** (*création d'une allocation pour les familles perdant une partie de leurs allocations familiales pour des raisons liées à l'âge des enfants - art. L. 521-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4296, 4297) : ses amendements, soutenus par Mme Claire-Lise Campion, n° 86 : application de la mesure aux familles dès le deuxième enfant ; et n° 87 : bénéfice des dispositions avancé du 1er juillet au 1er janvier 2003 ; rejetés - **Après l'art. 40** (p. 4297, 4300) : ses amendements, soutenus par Mme Claire-Lise Campion, n° 89 : suppression de la condition de ressources pour le versement de l'allocation pour jeune enfant ; n° 88 : prise en compte des seuls revenus du couple pour le versement des allocations logement ; et n° 90 : modulation du montant de l'allocation de rentrée scolaire avec l'âge de l'enfant ; rejetés - **Art. 41** (*accélération de la prise en charge par la CNAF des majorations de pension pour enfants - art. L. 223-1 du code de la sécurité sociale*) : son amendement, soutenu par Mme Claire-Lise Campion, n° 91 : pourcentage du remboursement ramené à 45 % ; rejeté - **Art. 42** (*fixation de l'objectif de dépenses de la branche famille pour 2003*) (p. 4302) : son amendement, soutenu par Mme Claire-Lise Campion, n° 92 : majoration de l'objectif de dépenses de la branche famille pour 2003 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4319) : texte sans ambition. Présentation des comptes de la sécurité sociale en déficit. Absence de réponse aux questions posées. Absence de politique familiale. Avec le groupe socialiste, votera contre ce projet de loi.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0078 (2002-2003)]* - (28 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4790, 4791) : absence de mesures en faveur des familles et de mesures concrètes. Poids du déficit sur l'avenir de la protection sociale. Opposition à la politique libérale du projet de loi. Fonctionnement du principe de solidarité. Attachement à l'esprit des ordonnances de 1945 et aux principes fondateurs de la sécurité sociale. Avec le groupe socialiste, votera contre le texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) (p. 4819, 4820) : aggravation du chômage et conséquence sur les comptes de l'UNEDIC. Interrogation sur l'avenir des emplois jeunes et sur l'évolution de la situation de l'emploi. (p. 4821) : inquiétude sur l'évolution de la situation de l'emploi et la politique du Gouvernement - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4828) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-17 de la commission (réduction des crédits de cinq millions d'euros).

#### **Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4842) : évolution du nombre de bénéficiaires du RMI. Demande de justification de l'économie prévue au titre de la redynamisation de la démarche d'insertion. Conséquences sur le RMI du projet de loi constitutionnelle relatif à la décentralisation. Avec le groupe socialiste, ne votera pas ces crédits. (p. 4843) : interrogation sur la politique du Gouvernement en faveur des bénéficiaires du RMI - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4863, 4864) : se déclare opposé à l'amendement n° II-19 de la commission (réduction des crédits de 4 millions d'euros).

#### **Anciens combattants**

- (30 novembre 2002) (p. 4939, 4941) : diminution des crédits. Responsabilité de la cristallisation. Politique du précédent gouvernement. Diminution des moyens de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC. Veuves d'anciens combattants. Revalorisation de la retraite du combattant. Date de commémoration de la guerre d'Algérie. Orphelins de victimes de guerre. Création d'une journée nationale de la Résistance. Devoir de mémoire. Le groupe socialiste votera contre le budget des anciens combattants pour 2003 - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4952) : défense de la politique menée par le gouvernement précédent.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir [n° 0315 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - **Art. unique** (*création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en établissements et services sociaux et médico-sociaux et les moyens de la prévenir*) (p. 5769) : loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Dispositif juridique complet. Chiffres inquiétants. Le groupe socialiste votera la proposition de résolution.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites [n° 0348 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5774, 5775) : champ d'investigation de la commission d'enquête. Fonctionnement des organismes chargés de la prévention et de la lutte contre la toxicomanie. Manque de pertinence d'une approche de la dépendance par produit. Danger de l'alcool. Volet répressif de la lutte contre la toxicomanie. Le groupe socialiste participera aux travaux de la commission.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5968, 5971) : différence de conception du dialogue social. Suppression des outils de lutte contre le chômage. Abrogation de fait de la loi de modernisation sociale. Manque de volonté de négociation du patronat et des syndicats. Multiplication des plans sociaux. Suppression de l'amendement "Michelin". Acte de régression sociale caractérisé. Recul dans la lutte contre le harcèlement moral au travail. Données chiffrées : progression des investissements étrangers en France. Droit comparé. Mise en place d'accords d'entreprise au détriment de l'égalité entre les salariés. Effets désastreux des nouvelles mesures sur l'économie et la vie sociale - **Question préalable** (p. 5985) : le groupe socialiste votera la motion de M. Roland Muzeau n° 32 tendant à opposer la question préalable - **Art. 1er** (*suspension temporaire de l'application de certaines dispositions issues de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la procédure de licenciement économique - art. 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 106, 109 et 116 de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale*) (p. 5986, 5993) :



ses amendements n° 1 de suppression, n° 8 de coordination, n° 13 de cohérence, et, visant au rétablissement des dispositions de la loi de modernisation, n° 2 : obligation d'engager des négociations tendant à la conclusion d'un accord avant tout licenciement collectif, dit "amendement Michelin" ; sur le même objet n° 3 et n° 4 : maintien de l'obligation de consultation du comité d'entreprise et de réalisation d'une étude d'impact social et territorial avant toute fermeture d'un établissement ou compression d'effectifs concernant au moins 100 salariés ; n° 5 : distinction de la consultation du comité d'entreprise sur le projet de restructuration de celle portant sur le projet de licenciement ; n° 6 : obligation d'informer le comité d'entreprise avant toute annonce publique sur les mesures affectant les conditions de travail et d'emploi des salariés ; n° 7 : possibilité pour le comité d'entreprise de faire des propositions alternatives au plan de licenciement ; n° 9 : intervention d'un médiateur en cas de conflit entre le chef d'entreprise et le comité d'entreprise ; n° 10 : suppression des qualités professionnelles de la liste des critères définis pour l'ordre à suivre lors d'un licenciement collectif ; n° 11 : contrôle de l'autorité administrative sur le contenu des plans sociaux ; et n° 12 : suppression de la référence à un futur projet de loi ; rejetés. Absence de gestion prévisionnelle de l'emploi. Licenciements boursiers. Démantèlement de la loi de modernisation sociale. "Amendement Michelin". Satisfaction du MEDEF. Règne de la spéculation au mépris de la dignité des travailleurs - **Art. 2** (*possibilité de conclure des accords d'entreprise expérimentaux sur la procédure lorsqu'un licenciement d'au moins dix salariés sur une même période de trente jours est envisagé*) (p. 5999) : son amendement, soutenu par Mme Gisèle Printz, de suppression n° 14 ; rejeté - **Art. 3** (*droit applicable aux procédures en cours à la date de promulgation de la présente loi*) (p. 6001) : son amendement, soutenu par Mme Gisèle Printz, n° 15 de suppression ; rejeté - **Art. 4** (*aménagement de la charge de la preuve en cas de harcèlement - art. L. 122-52 du code du travail*) (p. 6002) : son amendement de suppression n° 16 ; rejeté - **Art. 5** (*aménagement de la procédure de médiation en cas de harcèlement - art. L. 122-54 du code du travail*) (p. 6005) : son amendement de suppression n° 17 ; rejeté. Remise en cause d'une avancée sociale majeure - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6010) : débat anesthésié. Régression sociale. Multiplication des plans sociaux.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale - Deuxième lecture [n° 0106 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6123, 6124) : forte réserve sur le principe proposé du partage des risques. Aurait souhaité la mise en place d'un bureau central de tarification. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

**CHARASSE (Michel), sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.**

Questeur du Sénat.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant du comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre suppléant du conseil de surveillance de l'Agence française de développement.

Membre titulaire du conseil d'orientation stratégique du Fonds de solidarité prioritaire.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères : aide au développement [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 2] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Avant l'art. 1er** (p. 91) : problème technique posé par l'amendement n° 420 de M. Robert Bret (droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans). Risque d'annulation par le Conseil constitutionnel. Amendement introduisant une discrimination entre nationaux et étrangers. S'abstiendra sur le vote de cet amendement - **Art. 1er** (*conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 98) : ses amendements n° 667 : conformité du règlement intérieur du conseil de quartier aux règles communes de fonctionnement arrêtées par le conseil municipal ; n° 668 : audition par le conseil de quartier du maire ou de son représentant à la demande du maire ; n° 669 : soumission des délibérations du conseil de quartier au même contrôle de légalité que les délibérations du conseil municipal ; devenus sans objet. (p. 100) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (création, composition, modalités de désignation et crédits de fonctionnement des conseils de quartier).

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 5** (*annexes de la mairie - art. L. 2144-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 117, 119) : son amendement n° 670 (mise à disposition de tous les groupes d'élus d'un local de la mairie annexe) ; retiré. Intervient sur l'amendement de suppression n° 9 de la commission des lois. Nécessité de l'indication des mêmes droits pour tous les groupes - **Art. 6** (*commission consultative des services publics locaux - art. L. 1413-1, L. 1411-4, L. 1412-1, L. 1412-2, L. 2143-4 et L. 5211-49-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 120, 122) : intervient sur l'amendement n° 10 de la commission des lois (relèvement à dix mille habitants du seuil entraînant la création de la commission). Son amendement rédactionnel n° 673 ; adopté - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 129, 130) : ses doutes sur l'article. Rappel du principe selon lequel celui qui vote l'impôt doit être élu au suffrage universel. Pose la question de la constitutionnalité de l'élection des conseils des groupements à fiscalité propre au suffrage universel direct. Nécessité d'une réflexion sur la place des communes. Création d'une nouvelle catégorie de collectivité territoriale. Nécessité de sortir de l'incertitude. Logique de passage au suffrage direct. Nécessité d'en tirer les conséquences - **Art. 8** (*séance annuelle réservée à l'opposition - art. L. 2121-12-1, L. 3121-10-1 et L. 4132-9-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales*) (p. 152, 153) : ses amendements de précision n° 674, n° 675 et n° 676 ; devenus sans objet.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies** (p. 286, 287) : se déclare opposé à l'amendement n° 395 de M. Jean-Pierre Vial (mise à disposition de fonctionnaires territoriaux des départements auprès des DDE) - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales*) (p. 315, 316) : intervient sur le sous-amendement n° 382 de M. Louis de Broissia déposé sur l'amendement n° 68 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 32** (*remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales*) (p. 364, 366) : ne votera pas



l'amendement n° 262 de M. Ambroise Dupont (remboursement des frais de déplacement pour le président et les vice-présidents d'un syndicat mixte départemental) - **Motion d'ordre** (p. 369) : déroulement des travaux du Sénat.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Avant l'art. 43** (p. 507, 508) : intervient sur l'amendement n° 712 du Gouvernement (possibilité pour toutes les communes et les EPCI de disposer d'un office de tourisme sous forme d'un EPIC). Difficultés d'application - **Art. 43** (*les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales*) (p. 517, 518) : se déclare favorable à l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 216 (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental) - **Après l'art. 43** (p. 523, 526) : son amendement n° 682 : fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS ; adopté - **Art. 44** (*composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 538) : intervient sur l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS) - **Art. 45** (*organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales*) (p. 540) : intervient sur l'amendement n° 334 de M. André Lardeux (nombre de vice-présidents du SDIS porté de 2 à 3). (p. 543) : intervient sur l'amendement n° 303 de M. André Lardeux (extension des attributions du président du conseil d'administration du SDIS). (p. 545, 553) : son amendement n° 683 : nomination d'un directeur général des services administratifs et financiers ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 58 quinquies (par priorité)** (p. 619) : intervient sur le sous-amendement n° 722 de M. Patrick Lassourd, déposé sur l'amendement n° 595 du Gouvernement (rachat à titre préventif des logements susceptibles de se trouver à terme dans les zones fortement exposées au bruit du fait de la construction d'un nouvel aéroport). Sa proposition d'une nouvelle formulation - **Art. 46** (*financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales*) (p. 631) : intervient sur l'amendement n° 254 de M. Patrick Lassourd (organisation d'un débat au sein du conseil d'administration du SDIS afin de comparer les niveaux de cotisations). (p. 632, 633) : son amendement n° 684 : coût du SDIS porté à la connaissance des contribuables à compter du 1er janvier 2006 ; reporté après l'article 47 ter - **Art. 46 bis** (*section incendie et secours du Conseil national des services publics départementaux et communaux - art. L. 1231-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 636, 638) : sur l'amendement n° 227 de la commission des finances saisie pour avis, son sous-amendement n° 735 ; rejeté - **Avant l'art. 43** : son amendement n° 682 : fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS (précédemment réservé le 22 janvier p. 531) ; adopté - **Art. 46 quater** (*prise en charge des interventions effectuées sur le réseau routier concédé*) (p. 642) : intervient sur l'amendement n° 229 de la commission des finances saisie pour avis (conditions de prise en charge).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Art. 47 ter** (*vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires - art. 11 de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers*) (p. 657, 659) : sur les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 231 (montant des vacations horaires arrêté par le conseil d'administration du SDIS entre un montant minimal et un montant maximal fixés par arrêtés du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé du budget) et n° 232 (possibilité de

versement des vacations sous la forme d'un forfait journalier pour les volontaires assurant un service posté), ses sous-amendements n° 736 ; adopté ; et n° 737 ; devenu sans objet - **Après l'art. 47 ter** (p. 661, 667) : son amendement n° 684 : fiscalisation du budget des SDIS (précédemment réservé le 23 janvier 2002) ; rejeté. Nécessité que le concitoyen contribuable connaisse le coût des SDIS. (p. 670, 672) : sur l'amendement n° 265 de M. Jean-René Lecerc (possibilité d'engagement à compter de l'âge de seize ans des sapeurs-pompiers volontaires), son sous-amendement n° 739 ; retiré. Se déclare favorable au rétablissement du volontariat. (p. 672) : invoque l'article 40 de la Constitution à l'encontre des amendements portant sur le même objet n° 353 de M. Jean-François Le Grand et n° 579 de M. Robert Bret (bénéfice de la part variable de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires ayant cessé leur activité avant le 1er janvier 1998). (p. 674) : invoque l'article 40 de la Constitution à l'encontre de l'amendement n° 300 de M. Francis Giraud (intégration de certains contractuels). (p. 677) : intervient sur l'amendement n° 580 de M. Robert Bret (majoration de 40 % à compter du 1er janvier 2002 des pensions de réversion et pensions d'orphelins versées aux ayants cause des sapeurs-pompiers décédés en service commandé avant le 1er août 1982). (p. 683, 687) : ses amendements n° 677 : possibilité pour les communes d'invoquer un motif légitime dans un délai de deux ans pour refuser la création d'aires de stationnement pour les gens du voyage, sous réserve de l'appréciation du tribunal administratif ; retiré ; n° 678 : création d'un statut pour les agents de développement des communautés de communes ; retiré puis repris par M. Jean-Pierre Schosteck ; n° 680 : augmentation de 200 millions de la DGF pour 2002 par prélèvement sur les reliquats constatés au 31 décembre 2001 de la dotation spéciale instituteur ; adopté ; n° 681 : médiation du préfet après consultation éventuelle du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes pour le paiement de certains travaux exécutés au titre de fouilles archéologiques ; retiré ; et n° 685 : extension aux policiers des règles applicables aux gendarmes en matière de déploiement de force armée et d'usage de leur arme réglementaire ; adopté - **Art. 59** (*réforme du recensement de la population*) (p. 691, 693) : son amendement n° 686 : suppression des paragraphes VI, VII, VIII et X de l'article ; retiré. Système de recensement partiel posant de graves problèmes au regard du principe d'égalité.

- **Proposition de loi portant création d'une Fondation pour les études comparatives [n° 0351 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1500, 1502) : participation financière des assemblées parlementaires à cette fondation. Limites des prérogatives financières du Parlement. Financement des fondations politiques : exemple de la fondation Charles-de-Gaulle. Différence entre l'inscription d'un crédit à un budget ministériel et celle d'un crédit à la dotation des assemblées. Absence de lien direct entre la désignation de sénateurs au conseil de surveillance de la fondation et la participation financière du Sénat. Financement des assemblées parlementaires limité aux seuls organismes extérieurs parlementaires. Possibilité pour le Sénat de commander des études à la fondation.

- **Rappel au règlement** - (3 juillet 2002) (p. 1828) : demande d'une mise au point concernant la position du bureau du Sénat sur le rapport de M. Daniel Hoeffel, relatif à la réforme de l'institution sénatoriale.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail*) - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail** (*employeurs concernés et durée du soutien*) (p. 1949) : son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 27 : passage de six mois à un an du délai de réembauche après un licenciement économique ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Gilbert Chabroux, n° 28 : ajout d'une condition fiscale pour l'attribution de l'exonération ; rejeté.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Art. 2** (*amnistie de droit des contraventions de police et de certains délits en raison de leur nature*) (p. 1995, 1996) : son amendement n° 29 : application d'un plafond pour l'amnistie des contraventions ; retiré - **Art. 3** (*amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission*) (p. 1997, 2004) : intervient sur l'amendement n° 49 de M. Gérard Le Cam (extension aux délits commis à l'occasion d'activités syndicales non revendicatives). Se déclare favorable aux amendements identiques n° 46 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 50 de M. Gérard Le Cam (extension aux exploitants agricoles) ainsi qu'à l'amendement n° 71 de M. Gérard Delfau (extension aux agriculteurs). Ses amendements n° 30 : exclusion des fraudes aux examens et aux concours ; rejeté. Exemple de l'université de Clermont-Ferrand. Son amendement n° 31 : exclusion des fraudes électorales ; retiré - **Art. 6** (*amnistie des infractions ayant donné lieu à une dispense de peine et des mesures d'admonestation et de remise à parents prononcées à l'encontre d'un mineur délinquant*) (p. 2007) : son amendement n° 38 : exclusion des cas de récidive ; retiré - **Art. 10** (*conditions d'amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles*) (p. 2009, 2012) : son amendement n° 39 : exclusion des cas de mise en danger d'autrui ; retiré ; et son amendement d'appel n° 40 ; retiré. Intervient sur l'amendement n° 19 de M. Christian Cointat (application aux élèves des établissements français à l'étranger). Préoccupation au sujet de l'amnistie des sanctions disciplinaires d'exclusion.

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2033) : intervient sur les amendements identiques n° 35 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 57 de M. Guy Fischer (exclusion des délits prévus par le code de la santé publique). (p. 2036, 2039) : son amendement n° 42 : réintégration des délits de discrédit porté sur une décision judiciaire ; retiré. Participation croissante des juges au débat public. Souci d'équité. Affaire du sang contaminé. Accepte de retirer son amendement dans l'attente de l'examen de la loi organique sur la justice de proximité.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Art. 1er et rapport annexé** (*approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007*) (p. 2128) : se déclare opposé à l'amendement n° 214 du Gouvernement (évaluation de l'efficacité des assistants spécialisés en poste dans les pôles économiques et financiers et les pôles de santé publique) - **Art. 2** (*programmation des crédits et des emplois sur la période 2003-2007*) (p. 2130, 2131) : risque de censure du Conseil constitutionnel pour violation de la loi organique relative aux lois de finances.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 14** (*assouplissement des conditions de la retenue judiciaire et allongement de sa durée - art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2173) : justification insuffisante de l'allongement du délai de retenue - **Art. 15** (*contrôle judiciaire à partir de treize ans, assorti éventuellement d'un placement en centre éducatif fermé - art. 10-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2175) : son amendement n° 91 : sanction possible à l'encontre des parents en cas de violation de l'obligation du contrôle judiciaire du fait de l'exercice de l'autorité parentale ; rejeté - **Après l'art. 20** (p. 2196) : spécificité du cahier des charges des centres éducatifs fermés - **Après l'art. 21** (p. 2202, 2204) : son amendement n° 92 : rappel du principe de la séparation des pouvoirs ; retiré. Poursuites engagées contre des fonctionnaires de la direction du Trésor dans l'affaire du Crédit Lyonnais - **Art. 24** (*première comparaison, demandes d'actes par les parties, amende civile, témoin anonyme, sanction du refus de témoigner - art. 80-2, 82-2, 86, 177-3 nouveau, 706-58 du code de procédure pénale, art. 434-15-1 du code pénal*) (p. 2219, 2221) : votera l'amendement n° 189 de M. Claude Estier (suppression de l'élargissement du

recours à la procédure du témoin anonyme) tout en se déclarant favorable aux témoins anonymes. Défaut de sanction des violations du secret de l'instruction. Son amendement n° 93 : répartition des effectifs de police judiciaire ; retiré - **Après l'art. 24** (p. 2222) : son amendement n° 94 : établissement de délais visant à accélérer les procédures d'instruction ; retiré - **Après l'art. 27** (p. 2227, 2228) : ses amendements n° 95 : possibilité pour les parties civiles de récuser les jurés en cour d'assises ; et n° 96 : possibilité pour les parties civiles de faire appel des arrêts des cours d'assises ; rejetés - **Après l'art. 28** (p. 2229, 2232) : ses amendements n° 98 : amélioration du recouvrement des amendes pénales ; n° 99 : interdiction d'exploiter les dénonciations et lettres anonymes ; rejetés ; et n° 100 : perte du bénéfice de la carte de résident en cas de divorce ; n° 101 : élargissement des droits de la partie civile ; retirés - **Avant l'art. 29** (p. 2236, 2237) : sur l'amendement de M. Claude Estier n° 193 (reprise intégrale de la proposition de loi, adoptée à l'unanimité par le Sénat, relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons), constate la difficulté du Parlement à imposer sa volonté au Gouvernement - **Art. 29** (*neutralisation des téléphones mobiles dans l'enceinte des établissements pénitentiaires - art. L. 33-3 du code des postes et télécommunications*) (p. 2239) : son amendement n° 102 : extension de l'interdiction à l'ensemble des appareils de télécommunication mobiles ; adopté.

- **Rappel au règlement** - (26 juillet 2002) (p. 2163, 2164) : demande de qualification de la réserve obtenue par la commission selon qu'elle découle de l'article 44, alinéa 6 du règlement du Sénat ou de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Après l'art. 2** (p. 2328) : son amendement, soutenu par M. Jean-Claude Frécon, n° 4 : modalités des versements de régularisation de la DGF ; retiré.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I** (*orientations de la politique de sécurité intérieure*) (p. 2454) : expulsion des gens du voyage en stationnement illégal : nécessité de revoir les modalités d'exécution des arrêtés municipaux. Responsabilité pénale du maire en cas de danger sanitaire grave ou d'atteinte à l'ordre public - **Art. 4 bis** (*levée du secret*) (p. 2465, 2466) : nécessaire mise en garde des officiers de police judiciaire contre la divulgation d'informations secrètes dans l'intérêt de l'efficacité des services et de la sécurité des agents - **Art. 4 ter** (*prorogation du délai de réalisation d'aménagements sécurisant le transport de fonds - art. 2 de la loi n° 2000-646 du 10 juillet 2000*) (p. 2469) : impossibilité d'aménagements extérieurs en cas de vétusté de l'immeuble.

- **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 0271 (2001-2002)]** - (8 octobre 2002) - **Art. 1er** (*rémunération au titre du prêt en bibliothèque et modalités de sa répartition*) - **Art. L. 351-2 du code de la propriété intellectuelle** (*modalités de perception de la rémunération au titre du droit de prêt en bibliothèque*) (p. 2691, 2692) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (précision sur les critères d'octroi de l'agrément des sociétés de perception et de répartition du droit de prêt). Consultation de la commission de contrôle des sociétés d'auteurs - **Art. L. 351-3 du code de la propriété intellectuelle** (*assiette de la rémunération au titre du prêt en bibliothèque*) (p. 2695) : intervient sur l'amendement n° 31 de M. Ivan Renar (mécanisme de compensation pour les collectivités locales du coût du plafonnement des rabais) - **Art. L. 351-4 du code de la propriété intellectuelle** (*modalités de répartition de la rémunération perçue au titre du prêt en bibliothèque*) (p. 2697, 2700) : prérapport de la commission de contrôle des sociétés d'auteurs. Ses amendements n° 15 :

révision plus régulière des contrats de cession de droits ; n° 16 : rétablissement dans leurs droits des héritiers d'artistes décédés ; n° 17 : modification de la composition de la commission prévue à l'article L. 311-5 du code de la propriété intellectuelle ; n° 18 : attribution de l'intégralité des produits financiers générés par les droits d'auteur perçus par les sociétés de gestion aux titulaires de ces droits ; n° 19 : soumission à l'agrément du ministre de la culture des statuts des sociétés de gestion des droits d'auteur ; n° 20 : information des auteurs sur la gestion de leurs droits ; n° 21 et n° 22 : encadrement des participations financières des sociétés de gestion des droits d'auteur à l'aide à la création, à la diffusion de spectacles vivants et à des actions de formation des artistes ; n° 23 : soumission à l'agrément du ministre de la culture des modifications des statuts de ces sociétés ; n° 24 : mutualisation des oeuvres sociales collectives de ces sociétés ; retirés.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Motion d'ordre** (p. 3278) : organisation des travaux - **Art. 1er** (*organisation de la République - art. premier de la Constitution*) (p. 3296, 3297) : reprend l'amendement n° 1 de la commission des lois (ajout à l'article 2 de la Constitution de l'alinéa suivant : "son organisation territoriale est décentralisée") en le modifiant pour tenir compte de son sous-amendement n° 87 ; rejeté. Son amendement n° 86 : ajout à l'article 1er de la Constitution de l'alinéa "sous réserve des principes fondamentaux garantis par la Constitution, notamment par son préambule, son organisation territoriale et administrative est décentralisée" ; devenu sans objet. Prudence nécessaire. Interrogation sur l'expression "organisation décentralisée de la République". Contradiction entre les termes "décentralisée" et "unitaire". Risque de remise en cause de la forme républicaine. Rôle des adjectifs "territoriale" et "administrative" - **Rappel au règlement** (p. 3298, 3302) : problème de l'avis du Conseil d'Etat publié par extraits dans tous les journaux et non porté à la connaissance des sénateurs - **Art. 1er (suite)** (p. 3300, 3301) : votera les amendements de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 167 de Mme Nicole Borvo. (p. 3304, 3305) : sa proposition d'examen par priorité des amendements relatifs à l'article 72 de la Constitution. (p. 3306) : contenu de l'article 1er : renforcement de l'indivisibilité et de l'égalité ou assouplissement de l'indivisibilité et de l'égalité - **Après l'art. 1er** (p. 3307, 3308) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission des lois (possibilité de renvoi par la loi des mesures d'application de ses dispositions au pouvoir réglementaire des collectivités territoriales à l'exclusion de celui du Premier ministre). (p. 3309) : ne votera pas l'amendement n° 40 de M. Jean-Louis Masson (institutionnalisation de l'incompatibilité des fonctions d'exécutif d'une collectivité décentralisée et des fonctions ministérielles) - **Après l'art. 1er ou avant l'art. 2** (p. 3313, 3314) : ne votera pas l'amendement n° 48 de M. Christian Cointat (insertion dans la Constitution d'un alinéa concernant l'organisation, le fonctionnement et les compétences des instances représentatives des Français établis hors de France). Possibilité pour les sénateurs des Français établis hors de France de rédiger une proposition de loi organique tendant à compléter l'article 34 de la Constitution - **Avant l'art. 2** (p. 3315) : ne votera pas l'amendement n° 171 de Mme Nicole Borvo (instauration du principe d'un débat et d'un vote sur toute intervention des forces armées à l'extérieur des frontières) - **Art. 2** (*expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3318) : son amendement n° 88 : poursuite des expérimentations déjà autorisées si elles respectent le principe d'égalité et la mise en oeuvre d'un objectif de valeur constitutionnelle ; rejeté. (p. 3321, 3322) : votera l'amendement n° 234 du Gouvernement (précision sur l'objet et la durée limitée de l'expérimentation). Interrogation sur l'utilité du dispositif - **Art. 3** (*dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi ayant pour principal objet la libre administration des collectivités locales - art. 39 de la Constitution*) (p. 3325) : son amendement n° 89 : saisine du Conseil d'Etat sur la nature du texte afin de déterminer s'il

concerne principalement ou non les collectivités territoriales et s'il doit être soumis ou non en priorité au Sénat ; rejeté. (p. 3327) : votera les amendements de suppression n° 128 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 174 de Mme Nicole Borvo. (p. 3328) : intervient sur l'amendement n° 50 de M. Christian Cointat (saisine en premier lieu du Sénat lorsqu'il s'agit de textes relatifs aux Français établis hors de France) - **Après l'art. 3** (p. 3329, 3330) : ne votera pas l'amendement n° 175 de Mme Nicole Borvo (durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale et du Sénat, âge d'éligibilité).

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Rappel au règlement** (p. 3355) : dépôt des amendements. Temps minimum nécessaire pour la coordination des amendements et des sous-amendements - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3356, 3358) : sur l'amendement n° 6 de la commission (réécriture du premier alinéa de l'article 72), soutient le sous-amendement n° 244 de M. Jean-Claude Peyronnet. (p. 3361, 3363) : intervient sur les sous-amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 245 et n° 246, déposés sur l'amendement n° 6 précité.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3399, 3403) : son amendement n° 90 : exercice par les collectivités territoriales des compétences, dans les conditions prévues par la loi organique ou la loi, autres que celles qui relèvent de la souveraineté nationale et de l'Etat ; retiré. Votera l'amendement n° 135 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression de la disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité). (p. 3406, 3410) : ses amendements n° 91 : précision du mode d'élection des conseils élus ; et n° 92 : suppression de l'expression "pouvoir réglementaire" ; devenus sans objet. Son amendement n° 93 : rappel dans la Constitution que les collectivités territoriales ne peuvent pas contrarier l'application de la politique de la nation ; rejeté. (p. 3411) : son amendement n° 94 : précision sur l'expérimentation ne pouvant mettre en cause ni le principe d'égalité ni une liberté publique ; rejeté. (p. 3414, 3416) : votera l'amendement n° 139 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire reconnu aux collectivités territoriales). Se déclare favorable à l'amendement n° 140 de M. Jean-Claude Peyronnet (autorisation donnée de manière pérenne aux collectivités territoriales qui le souhaitent et après autorisation du Parlement d'adaptation de certaines modalités d'une loi pour l'exercice de leurs compétences) et opposé à l'amendement n° 9 de la commission des lois (suppression d'une mention inutile). (p. 3417) : avec son groupe, s'abstiendra sur l'amendement n° 41 de M. Daniel Hoeffel (reconnaissance dans le cadre de l'expérimentation des groupements intercommunaux). (p. 3420, 3423) : son amendement n° 95 : non-imposition par la loi à des collectivités territoriales de la subordination à une autre collectivité sauf accord - non-possibilité pour les collectivités territoriales d'édicter des règles de coopération entre elles à la place de la loi ; retiré. Sur l'amendement n° 10 de la commission des lois (inscription dans la Constitution du principe de l'interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre), son sous-amendement n° 264 ; rejeté - **Art. 5** (*renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3434, 3435) : son amendement n° 96 : exercice du droit de pétition par au moins un cinquième des électeurs inscrits ; retiré. (p. 3437, 3438) : son amendement n° 97 : conditions du minimum de participation pour la validité du référendum local ; retiré. (p. 3440, 3441) : son amendement n° 98 : valeur d'avis des consultations prévues pour la création ou la modification des limites d'une collectivité territoriale ; retiré - **Rappel au règlement** (p. 3448) : organisation des travaux - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 3455, 3456) : sur l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article), ses sous-amendements, soutenus par M. Bernard Frimat, n° 249, n° 250, soutenus par M. Jean-Claude Peyronnet, n° 101, n° 251, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 271, soutenu par M. François Marc n° 252 ; rejetés. (p. 3461, 3463) : ses

amendements, soutenus par M. Jean-Claude Peyronnet, n° 99 : insertion du mot "notamment"; et n° 100 : fixation chaque année par la loi de finances de la part déterminante ; devenus sans objet.

- **Rappel au règlement** - (5 novembre 2002) (p. 3397) : problème des amendements retirés par la commission des lois. Souhaite les reprendre.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 7** (*régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 inséré dans la Constitution*) (p. 3495, 3498) : sur l'amendement n° 24 de la commission des lois (regroupement dans un article additionnel inséré dans la Constitution des dispositions de procédure relatives aux consultations prescrites en cas de changement de régime), son sous-amendement n° 103 ; rejeté. Son amendement n° 104 : consultation pour avis de la population, décision finale appartenant au Parlement ; devenu sans objet. Ne votera pas le sous-amendement n° 235 du Gouvernement, déposé sur l'amendement n° 24 précité de la commission des lois - **Art. 9 (par priorité)** (*régime constitutionnel des collectivités d'outre-mer - art. 74 de la Constitution*) (p. 3502) : se déclare opposé à l'amendement n° 84 de Mme Marie-Christine Blandin (recueil du consentement de l'assemblée délibérante concernée). (p. 3503) : sur l'amendement n° 31 de la commission des lois (non-transfert de compétences portant sur des matières de nature régaliennes), son sous-amendement n° 114 ; retiré. Son amendement n° 110 : interdiction de transferts dans les domaines relevant de la souveraineté nationale ; retiré. (p. 3506, 3508) : ses amendements n° 111 : remplacement du Conseil constitutionnel par le Conseil d'Etat ; et n° 112 : "mesures justifiées par les nécessités locales" devant respecter les principes définis à l'article 1er de la Constitution ; rejetés. Votera contre l'article 9 modifié - **Art. 8** (*régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution*) (p. 3511, 3516) : sur l'amendement n° 27 de conséquence de la commission des lois, son sous-amendement n° 107 ; retiré. Sur l'amendement n° 28 de la commission des lois (interdiction des possibilités d'adaptation et de réglementation par les collectivités régies par l'article 73 dans le domaine de la loi lorsque sont en cause les conditions essentielles d'exercice d'une liberté publique), son sous-amendement n° 108 ; retiré. Ses amendements n° 105 : affirmation du pouvoir de décision du Parlement et du Gouvernement ; retiré ; et n° 106 : consultation uniquement pour avis des populations ; rejeté. Se déclare favorable au sous-amendement n° 85 de M. Jean-Paul Virapoullé (maintien de la Réunion dans le cadre actuel de l'article 73 de la Constitution), déposé sur l'amendement n° 27 de conséquence de la commission des lois - **Avant l'art. 10 ou après l'art. 11** (p. 3518) : intervient sur l'amendement n° 165 de M. Jean-Claude Peyronnet (composition du corps électoral en Nouvelle-Calédonie) - **Art. 10** (*habilitation permanente pour actualiser le droit applicable outre-mer par ordonnances - art. 74-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3520) : intervient sur l'amendement n° 35 de la commission des lois (ratification expresse des ordonnances pour l'actualisation du droit applicable outre-mer).

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 1er** (*pouvoirs des préfets en matière de sécurité intérieure - art. 34 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982*) (p. 3792, 3794) : son amendement n° 72 : contribution des agents de l'Etat chargés du contrôle de la chasse et de la pêche aux missions de sécurité intérieure ; adopté. Utilité de cet article. Réaffirmation de l'autorité du préfet sur les services locaux de l'Etat - **Art. 4** (*critères permettant de procéder à des contrôles d'identité - art. 78-2 du code de procédure pénale*) (p. 3803) : votera contre cet article. Inapplication des lois à force de changements successifs de qualification - **Art. 5** (*visites de véhicules pour la recherche de certaines infractions - art. 23 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne, art. 78-2-2*

*du code de procédure pénale*) (p. 3808) : s'abstiendra sur l'article. Favorable à la pérennisation des dispositions de lutte contre le terrorisme prévues par la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001 et adoptée par le groupe socialiste. Persistance du terrorisme. Opposé à l'ajout du recel et du vol dans un article traitant du terrorisme. Risque regrettable d'annulation pour inconstitutionnalité. Intérêt d'un bilan de la loi Vaillant - **Art. 6** (*visites de véhicule en cas de crime ou délit flagrant - art. 78-2-3 nouveau du code de procédure pénale*) (p. 3813, 3814) : ambiguïté de cet article - **Après l'art. 7** (p. 3816) : son amendement n° 75 : harmonisation des peines applicables à la contrebande, l'importation ou l'exportation illégales de marchandises dangereuses pour la santé ou la sécurité publique ; adopté - **Art. 9** (*traitements automatisés d'informations mis en oeuvre par la police et la gendarmerie*) (p. 3839, 3848) : sur l'amendement de la commission n° 3 (nouvelle rédaction de l'article), son sous-amendement n° 77 : habilitation des douaniers à l'accès aux fichiers de police judiciaire ; adopté. Améliorations nécessaires en commission mixte paritaire. Risque d'inconstitutionnalité fondé sur l'absence d'automatisme de l'effacement des fichiers en cas de disparition du motif. Caractère arbitraire d'une liste de contraventions arrêtée par décret - **Art. 706-56 du code de procédure pénale** (*refus de prélèvement biologique aux fins d'analyse d'identification d'une empreinte génétique*) (p. 3873, 3875) : sur l'amendement de la commission n° 10 (nécessité d'un agrément pour procéder à l'analyse), son sous-amendement n° 85, identique à son amendement n° 84 : prélèvement d'office en cas de refus ; retirés - **Art. 16** (*prélèvements externes sur les personnes concernées par la procédure - art. 55-1, 76-2 et 154-1 nouveaux du code de procédure pénale*) - **Rappel au règlement** (p. 3880) : mise au point au sujet de son attitude lors d'un débat au Sénat sur le collectif budgétaire alors qu'il était ministre du budget - **Art. 17** (*prolongation de l'application des dispositions concernant le terrorisme de la loi relative à la sécurité quotidienne - art. 22 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne*) (p. 3883) : opposé à l'amendement de suppression n° 150 de M. Robert Bret. Absence de maîtrise sur l'évolution dans le temps du terrorisme. Favorable à l'amendement n° 260 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant le 31 décembre 2003 et avant le 31 décembre 2005). Réflexions sur des dispositions permanentes à utiliser en cas de situation exceptionnelle - **Après l'art. 17** (p. 3889) : demande de précision sur les amendements identiques n° 17 de la commission et n° 199 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (définition des personnes considérées comme vulnérables). Précision en CMP - **Art. 18** (*incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal*) (p. 3896) : défense de l'honneur de l'Etat : neutralité du droit fiscal quelle que soit la source des revenus.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19** (*installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal*) (p. 3936, 3937) : complexité du sujet. Modération et réalisme. Problème des grands circulants par opposition aux nomades traditionnels assimilés. Interrogation sur l'efficacité de l'article en l'absence de mesures de surveillance détectant les rassemblements avant leur installation ; nécessité d'une volonté d'utiliser les forces de l'ordre. Responsabilité du maire en cas de manquement aux conditions d'hygiène et de sécurité. (p. 3938, 3946) : son amendement de précision n° 90 ; retiré. Inquiétude sur la réticence des juges à l'égard des demandes des maires concernant les gens du voyage. Favorable au sous-amendement n° 278 du Gouvernement (confiscation des véhicules automobiles à l'exception de ceux destinés à l'habitation) déposé sur l'amendement n° 22 de la commission (possibilité de confisquer l'ensemble des véhicules utilisés pour commettre l'infraction) - **Après l'art. 19** (p. 3947, 3948) : son amendement n° 92 : assujettissement de la moitié des arrondissements de Paris à l'obligation de construire des aires de stationnement pour les gens du voyage ; retiré. (p. 3951) : favorable à l'amendement

n° 71 de M. Jean-Claude Carle (extension des effets de l'ordonnance de référé à l'ensemble des occupants du terrain illégalement occupé). Difficultés d'application - **Art. 20** (*menaces et actes d'intimidation commis contre les personnes exerçant une fonction publique - art. 433-3 du code pénal*) (p. 3952, 3957) : à titre personnel, son amendement n° 93 : extension du champ d'application à toute personne investie d'un mandat électif public ; adopté - **Art. 21** (*incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3962, 3966) : interrogation sur l'intention du Gouvernement de déposer un amendement de réduction de la peine d'emprisonnement - **Art. 22** (*incrimination de l'exploitation de la mendicité - art. 225-12-5 et 225-12-6 nouveaux, 227-20 et 225-21 du code pénal*) (p. 3969, 3970) : ses amendements n° 96 : caractérisation de l'infraction par l'exercice d'une influence de fait sur une personne se livrant à la mendicité ; et n° 98 : sanction en cas de menaces sur la personne se livrant à la mendicité ou sur sa famille ; adoptés - **Art. 30** (*régime de l'acquisition et de la détention d'armes - art. 15 du décret du 18 avril 1939*) (p. 3996) : votera l'amendement n° 32 de la commission (déclaration de détention d'armes par l'armurier ou par leur détenteur) - **Art. 32** (*production d'un certificat médical pour l'acquisition et la détention d'armes - art. 18 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4000, 4001) : son amendement n° 101 : production d'un certificat médical établi par un médecin assermenté ; retiré. Difficultés pour le médecin de famille de refuser la délivrance du certificat - **Art. 37** (*mise en fourrière des véhicules par les agents de police municipale - art. L. 325-2 du code de la route*) (p. 4007) : son amendement de précision n° 104 ; adopté - **Art. 39** (*fouilles et palpations de sécurité - art. 3-1 et 3-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) (p. 4017, 4018) : sur l'amendement de coordination n° 50 de la commission, son sous-amendement rédactionnel n° 105 ; retiré - **Avant l'art. 43** (p. 4024, 4025) : intervient sur l'amendement n° 239 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (institution d'un observatoire national de la délinquance). Convocation des préfets par le ministre de l'intérieur - **Art. 44** (*attribution aux services enquêteurs d'objets saisis ou confisqués - art. L. 69-2 nouveau du code des domaines de l'Etat*) (p. 4026) : intervient sur les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 240 (affectation par le Garde des sceaux des objets confisqués) et n° 241 (attribution des objets confisqués en fonction de leur utilité pour le service attributaire). Procédure douanière particulière. Problème de coordination. Examen en commission mixte paritaire - **Art. 45** (*protection juridique des familles des agents en charge de la sécurité*) (p. 4027, 4028) : ses amendements sur le même objet n° 107 et n° 106 : extension de la protection aux maires et aux élus municipaux les suppléant ; adoptés.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Après l'art. 1er ou après l'art. 2 bis** (p. 4099, 4100) : se déclare favorable aux amendements n° 41 de la commission des finances saisie pour avis (rapport quinquennal au Parlement présentant un état et une évaluation financière des dispositifs affectant l'assiette des cotisations sociales) et n° 122 de M. Guy Fischer (rapport annuel présentant un état des dispositifs affectant l'assiette des cotisations sociales et de leur coût). Suggestion de compléter la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale afin qu'il y ait une annexe des "voies et moyens" sur le modèle de la loi de finances. Favorable à la nomination d'un rapporteur général de la commission des affaires sociales pour le projet de loi de financement de la sécurité sociale - **Après l'art. 1er ter** (p. 4104) : se déclare favorable à l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (rapport au Parlement présentant les mesures prises par le Gouvernement pour tenir compte des remarques de la Cour des comptes) - **Art. 4** (*montant du droit de consommation sur les tabacs - art. 572, 572 bis, 575, 575 A et 575 C du code général des impôts, art. L. 3511-1 et L. 3511-6 du code de la santé publique*) (p. 4112, 4113) : soutient l'amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 2 (retour au projet de loi du Gouvernement portant à 106 euros le minimum de perception des accises sur les cigarettes).

Augmentation progressive de la taxation du tabac pour freiner la consommation. Distorsion de concurrence entre la production française et les marques étrangères.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 4393, 4394) : se déclare favorable aux amendements n° I-57 de M. Gérard Miquel (suppression des réductions des taux d'imposition) et n° I-93 de M. Michel Moreigne (suppression de la réduction supplémentaire de 1 % des taux d'imposition et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour compenser la moitié du surcoût du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie à la charge des départements). Obligation du Gouvernement de contenir le déficit.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4** (p. 4439) : historique de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF. Recherche d'un système plus efficace pour taxer les vraies fortunes. (p. 4449) : soutient l'amendement n° I-100 de M. Bernard Dussaut (réévaluation du revenu fiscal de référence dans le dispositif des chèques vacances) - **Avant l'art. 5 bis** (p. 4464, 4467) : sur l'amendement n° I-76 de M. Yann Gaillard (versement d'une fraction du produit des successions en déshérence à la Fondation du patrimoine) auquel il se déclare favorable, son sous-amendement n° I-222 ; adopté. Désintérêt du service des domaines pour les biens en déshérence - **Avant l'art. 6** (p. 4468, 4469) : son amendement n° I-64 : versement à l'Etat des frais facturés par les banques à l'occasion des retraits d'espèces effectués par les clients sur leurs comptes ; retiré. Atteinte au droit de propriété - **Après l'art. 9** (p. 4489, 4490) : se déclare favorable au retrait des amendements identiques de M. Jean-Louis Masson n° I-19 et de M. Jean-Pierre Masseret n° I-71 (extension de la déduction de TVA aux véhicules utilitaires de moins de trois mètres de long) jusqu'à l'examen du collectif budgétaire. (p. 4492) : risque d'euro-incompatibilité de la mesure proposée.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Après l'art. 32** (p. 4662, 4666) : se déclare favorable à l'amendement n° I-98 (majoration de la part principale du FNP) de M. Gérard Miquel et intervient sur l'amendement n° I-18 portant sur le même objet de la commission. Se déclare favorable à l'amendement n° I-199 de M. Didier Boulaud (affectation directe aux communes du produit des contraventions relevées par leurs agents) dont il propose le renvoi au collectif. Délai de réflexion donné au Gouvernement. Création d'un timbre fiscal - **Articles de la première partie (suite)** - **Art. 34 et Etat A annexé** (*équilibre général du budget*) (p. 4696, 4697) : son amendement n° I-99 : ajustement de la participation financière de l'Etat au titre de l'APA ; devenu sans objet.

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour l'aide au développement (p. 5208, 5211) : présentation de la fracture économique Nord-Sud comme un facteur aggravant de la vague de terrorisme. Tendance au redressement de l'aide publique au développement, APD. Objectif d'efficacité dans l'exécution des dépenses. Manque de lisibilité et de cohérence des crédits. Satisfaction de l'orientation prioritaire de l'aide française sur l'Afrique. Inefficacité chronique du FED. Suggère la pérennisation de l'aide-projet, le renforcement de la coordination financière exercée par les ambassadeurs et la définition d'un véritable programme de coopération et d'aide au développement.

Propose l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5259) : intervient sur l'amendement n° II-64 de la commission (réduction des crédits relatifs au financement des missions d'expertise de courte durée menées par le ministère et au financement de la chaîne CFI-TV).

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Art. 58 bis** (*institution d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés ou de journaux gratuits*) (p. 5543, 5544) : se déclare favorable à l'amendement n° II-117 de M. Gérard Miquel (suppression des cas d'exonération de la taxe créés par les dispositions de l'article) - **Après l'art. 58 quinquies** (p. 5551, 5552) : son amendement n° II-120 : possibilité pour une communauté percevant la taxe professionnelle unique de réviser le taux moyen pondéré de la taxe professionnelle de ses communes membres à l'occasion de l'adhésion d'une nouvelle commune ; retiré. (p. 5556) : son amendement n° II-121 : abaissement de moitié du seuil minimal des pertes de taxe professionnelle permettant aux communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique, de bénéficier d'une compensation du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ; retiré - **Après l'art. 58 decies** (p. 5564) : se déclare favorable à l'amendement n° II-127 de M. Claude Domeizel (dispositif d'incitation à la préservation et à la plantation d'oliviers) - **Après l'art. 58 duodecies** (p. 5568, 5570) : se déclare opposé à l'amendement n° II-84 de M. Yves Fréville (indexation du prélèvement versé au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle sur la dotation globale de fonctionnement). Son amendement n° II-88 : dispositif destiné à accroître l'efficacité du recouvrement des amendes ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Art. 3** (*dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution*) (p. 5672, 5673) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 2 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 38 de Mme Nicole Borvo. - **Après l'art. 3** (p. 5674) : intervient sur l'amendement n° 47 de Mme Nicole Borvo (adaptation des deux assemblées à l'évolution de la population française). (p. 5677) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de Mme Michèle André (base constitutionnelle permettant de ratifier la charte européenne des langues régionales ou minoritaires signée en 1999 par la France) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 5680, 5681) : son amendement n° 6 : conformité de l'organisation décentralisée de la République aux principes fondamentaux de la République ; retiré. (p. 5684, 5686) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Claude Peyronnet, n° 18 : exception des domaines relevant de la souveraineté de l'Etat ; n° 19 : limite des possibilités d'expérimentation offertes aux collectivités territoriales ; retirés. (p. 5689) : son amendement de repli n° 20 ; rejeté. (p. 5694, 5695) : intervient sur son amendement n° 6 précité. (p. 5698) : intervient sur ses amendements n° 18 et n° 19 précités. (p. 5700) : intervient sur l'amendement n° 17 de M. Jean-Claude Peyronnet (constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 5710, 5712) : ses amendements, soutenus par M. Bernard Frimat, n° 22 : précision sur la notion de "part déterminante" ; n° 30 : remplacement d'un impôt dont le taux et le produit sont fixés par les collectivités territoriales par un autre sur lequel elles ont le même pouvoir ; n° 23 de précision ; n° 24 de repli ; rejetés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 20** (*aménagement de la taxe générale sur les activités polluantes*) (p. 5851) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (suppression du droit de retenue au sol des aéronefs par le

service des douanes en cas de non-paiement de cette taxe). Souhait d'amélioration de la rédaction de ce dispositif lors de la commission mixte paritaire. Proposition d'une saisie conservatoire prononcée par le juge des référés - **Après l'art. 20** (p. 5852, 5853) : intervient sur l'amendement n° 70 de la commission (suppression du code des douanes des dispositions périmées relatives à la "TIPP flottante"). Attente d'une décision du Conseil d'Etat sur l'éventualité d'une nouvelle application de cette TIPP - **Art. 23** (*adaptation du code général des impôts aux cas de résidence des enfants en alternance*) (p. 5858) : intervient sur l'amendement n° 2 de la commission (division de l'avantage fiscal en cas de rattachement au foyer fiscal d'une personne divorcée ou séparée ayant elle-même des enfants à charge soumis au régime de la résidence alternée). Nécessité d'une circulaire explicative - **Après l'art. 34** (p. 5901, 5903) : son amendement n° 11 : extension à tous les fonctionnaires poursuivis devant la juridiction pénale pour des faits identiques commis dans l'exercice de leurs fonctions, de la décision de l'Etat de défendre l'un d'entre eux ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5944, 5945) : son amendement n° 43 : allongement du délai de prescription des amendes pénales ; adopté.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0107 (2002-2003)]* - (19 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6139, 6140) : retour à un fonctionnement normal du bicamérisme. Hommage au personnel de la commission des finances. Apport du Sénat. Le groupe socialiste votera contre ce texte. Remerciements. Règlement de questions pendantes. Divergence politique. Déficit budgétaire.

**CHAUMONT (Jacques), sénateur (Sarthe) RPR puis UMP.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence française de développement.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre suppléant de la Commission du suivi du mémorandum d'accord signé le 26 novembre 1996 entre la France et la Fédération de Russie.

**DÉPÔTS**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 285 (1999-2000)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, la fortune, les successions et les donations [n° 227 (2001-2002)] (13 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 181 (2000-2001)] autorisant l'approbation de l'avenant à la convention fiscale du 21 octobre 1976 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun [n° 228 (2001-2002)] (13 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 313 rect. (2000-2001)] autorisant l'approbation du protocole modifiant la convention du 23 juillet 1990 relative à l'élimination des doubles impositions

en cas de correction des bénéfiques d'entreprises associées [n° 229 (2001-2002)] (13 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 401 (2000-2001)] autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 19 décembre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole et un protocole additionnel) modifiées par les avenants du 14 novembre 1984 et du 7 avril 1995 [n° 230 (2001-2002)] (13 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 62 (2001-2002)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion et la fraude fiscales et d'établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, sur la fortune et sur les successions (ensemble un protocole) [n° 231 (2001-2002)] (13 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur sa mission relative à l'outil diplomatique français dans les pays candidats à l'Union européenne [n° 54 (2002-2003)] (7 novembre 2002) - **Union européenne.**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 1] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole modifiant la convention du 23 juillet 1990 relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfiques d'entreprises associées** [n° 0313 (2000-2001)] - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 401 (2000-2001), n° 285 (1999-2000), n° 181 (2000-2001) et n° 62 (2001-2002)** (p. 1705, 1706) : longueur de la procédure de ratification des conventions ; espère des propositions du groupe de travail présidé par M. Daniel Hoëffel sur le fonctionnement du Sénat. Conflit avec les Norvégiens portant sur l'imposition du personnel des centres culturels. Attire l'attention du ministre des finances sur un problème d'interprétation dans le domaine des assurances maritimes. Accord avec le Cameroun sur le régime fiscal des rémunérations pour études et assistance technique. Fixation des modalités des conventions d'arbitrage en cas de double imposition. Conformité des conventions signées avec la Guinée et l'Algérie à celle de l'OCDE. Amélioration du cadre juridique des relations fiscales bilatérales avec l'Algérie. Définition d'un établissement stable. Propose au Sénat l'adoption de ces cinq conventions.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 19 décembre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole et un protocole additionnel) modifiée par les avenants du 14 novembre 1984 et du 7 avril 1995** [n° 0401 (2000-2001)] - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 313 (2000-2001), n° 285 (1999-2000), n° 181 (2000-2001) et n° 62 (2001-2002)** - Voir son intervention sous le projet de loi n° 313.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, la fortune, les successions et les donations** [n° 0285 (1999-2000)] - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 313 (2000-2001), n° 401 (2000-2001), n° 181 (2000-2001) et n° 62 (2001-2002)** - Voir son intervention sous le projet de loi n° 313.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention fiscale du 21 octobre 1976 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun** [n° 0181 (2000-2001)] - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 313 (2000-2001), n° 401 (2000-2001), n° 285 (1999-2000) et n° 62 (2001-2002)** - Voir son intervention sous le projet de loi n° 313.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion et la fraude fiscales et d'établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, sur la fortune et sur les successions (ensemble un protocole)** [n° 0062 (2001-2002)] - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 313 (2000-2001), n° 401 (2000-2001), n° 285 (1999-2000) et n° 181 (2000-2001)** - Voir son intervention sous le projet de loi n° 313.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les affaires étrangères (p. 5205, 5208) : budget de sincérité et de transition. Priorité à la relance de l'aide publique au développement et à l'amélioration des procédures d'instruction des demandes d'asile. Augmentation de la subvention versée à l'OFPPA. Insuffisance des contributions volontaires versées aux organisations relevant des Nations unies. Situation financière inquiétante de l'AEFE. Avenir de l'audiovisuel extérieur. Mise en oeuvre nécessaire d'un véritable contrôle de gestion. Insuffisante coordination des services et formalisme des procédures. Absence de cohérence et de cohésion des services à l'étranger. Renforcement du rôle et de l'autorité de l'ambassadeur. Réimplantation géographique des postes diplomatiques. Propose l'adoption de ces crédits.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 0107 (2002-2003)] - (19 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6140, 6141) : modalités de financement de l'ADAR. Effort de sincérité et de transparence du Gouvernement. Remerciements. Le groupe UMP votera ce texte.

**CHÉRIOUX (Jean)**, sénateur (Paris) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.



Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 3** (*débat sur les propositions intéressant les quartiers - art. L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 114) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 7 de la commission des lois. Différence entre les conseillers d'arrondissement et les conseillers de Paris - **Art. 4** (*création d'adjoints au maire chargés des quartiers - art. L. 2122-2-1 et L. 2122-18-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 116) : intervient sur l'amendement de suppression n° 8 de la commission des lois. Nécessité du relais des arrondissements mais importance de la clarté et de la responsabilité - **Art. 5** (*annexes de la mairie - art. L. 2144-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 118) : intervient sur l'amendement de suppression n° 9 de la commission des lois. Nécessité de moyens supplémentaires pour les élus. Faiblesse des moyens mis à la disposition des groupes politiques du conseil de Paris - **Art. 6** (*commission consultative des services publics locaux - art. L. 1413-1, L. 1411-4, L. 1412-1, L. 1412-2, L. 2143-4 et L. 5211-49-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 121, 122) : votera l'amendement n° 10 de la commission des lois (relèvement à dix mille habitants du seuil entraînant la création de la commission). Se déclare favorable à l'amendement rédactionnel n° 673 de M. Michel Charasse - **Art. 7 bis** (*bureaux des temps*) (p. 125, 126) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 15 de la commission des lois. Création de "gadgets". Risque de confusion - **Art. 11** (*espace réservé à l'opposition dans les documents d'information - art. L. 2121-27-1, L. 3121-24-1 et L. 4132-23-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 158) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 20 de la commission des lois - **Après l'art. 11 quater ou après l'art. 15 septuagies** (p. 166, 169) : sur l'amendement n° 383 de M. Roger Karoutchi (augmentation des moyens des groupes d'élus à 30 % du montant des indemnités versées aux élus), son sous-amendement n° 704 : augmentation à 35 % des moyens des groupes à Paris, Lyon, Marseille ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Art. 15 sexdecies** (*suppression de la questure de la ville de Paris - art. L. 2512-20 et L. 2512-5 du code général des collectivités territoriales*) (p. 217) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 291 de M. Michel Caldagues.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Avant l'art. 31** (p. 352) : intervient sur l'amendement n° 319 de M. Alain Vasselle (redéfinition des moyens humains, logistiques et financiers mis à la disposition des élus locaux) - **Art. 31** (*remboursement de frais des élus municipaux - art. L. 2123-18 à L. 2123-18-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 356) : se déclare opposé à l'amendement n° 503 de Mme Marie-France Beauvils (remboursement des frais de garde d'enfants) - **Motion d'ordre** (p. 370) : déroulement des travaux du Sénat - **Après l'art. 42** (p. 405) : votera l'amendement n° 415 de M. Jean-Philippe Lachenaud

(renforcement de la protection juridique des élus locaux dans l'exercice de leurs missions d'exécutif) - **Après l'art. 43 F** (p. 441, 442) : intervient sur l'amendement n° 553 de M. Jacques Valade (assouplissement du fonctionnement des universités) - **Art. 43 G** (*compétences des régions en matière d'environnement - art. L. 222-1, L. 222-2, L. 222-3, L. 332-2, L. 332-6, L. 332-8-1, L. 332-10, L. 332-11, L. 332-13, L. 332-19-1, L. 411-5, L. 541-13 et L. 541-15 du code de l'environnement*) (p. 451) : intervient sur l'amendement n° 508 de Mme Annie David (rapport au Parlement sur la politique de l'Etat en matière de protection de l'environnement et de conservation des espaces naturels) - **Avant l'art. 43 H ou après l'art. 43 I** (p. 460) : intervient sur l'amendement n° 328 de M. André Lardeux (montant de la subvention en cas de travaux dans les collèges ordonnés par la commission de sécurité) - **Avant l'art. 43 H** (p. 462) : organisation des travaux du Sénat.

- **Rappel au règlement** - (17 janvier 2002) (p. 399) : article 36, alinéa 3. Pointage systématique de l'ensemble du personnel à l'Hôtel de Ville de Paris y compris des collaborateurs des groupes politiques.

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 61** (p. 695) : se déclare favorable au sous-amendement n° 730 de M. Michel Esneu déposé sur l'amendement n° 458 du Gouvernement (possibilité pour les taxis de stationner dans les communes où ils ont fait l'objet d'une réservation préalable).

- **Proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle [n° 0138 (2001-2002)]** - (24 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 715) : se déclare choqué par la réponse de M. le secrétaire d'Etat.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier** (p. 854) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées). Hommage au président et aux rapporteurs de la commission - **Art. 6** (*information des usagers du système de santé et expression de leur volonté - art. L. 1111-1 à L. 1111-7 du code de la santé publique*) - **Art. L. 1111-3 du code de la santé publique** (*consentement du patient aux décisions concernant sa santé*) (p. 874, 875) : se déclare opposé à l'amendement n° 358 de M. Pierre Biarnès (garantie pour toute personne en mesure d'apprécier les conséquences de ses actes d'être juge de la qualité et de la dignité de sa fin de vie) - **Art. L. 1111-6-1 du code de la santé publique** (*défenseur des droits des malades*) (p. 877) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 35 de la commission - **Art. 9 bis** (*substitution à la dénomination "ordre" de la dénomination "conseil"*) (p. 884) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 36 de la commission - **Avant l'art. 11** (p. 887) : se déclare favorable à l'amendement n° 355 de M. Claude Domeizel (garantie d'un droit aux soins aux malades atteints de troubles mentaux et prise en compte des difficultés de la loi de 1990 sur l'hospitalisation psychiatrique) - **Art. 12** (*renforcement de la place des usagers dans le système de santé - art. L. 1114-1, L. 1114-2, L. 1114-3 nouveaux et L. 5311-1 du code de la santé publique*) - **Art. L. 1114-2 du code de la santé publique** (*action en justice des associations agréées*) (p. 889) : se déclare opposé à l'amendement n° 323 de Mme Claire-Lise Campion (extension des possibilités d'actions civiles des associations).

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 32** (*suspension immédiate, en cas de danger grave pour les patients, de l'activité d'un médecin, d'un chirurgien-dentiste ou d'une sage-femme par le représentant de l'Etat dans le département - art. L. 4113-14 nouveau du code de la santé publique*) (p. 949) : intervient sur la réponse du ministre à l'amendement n° 87 de la commission (renforcement des garanties de procédure offertes aux professionnels visés par une décision de suspension de leur droit d'exercer par le préfet) - **Art. 33 bis** (*possibilité accordée aux masseurs*



kinésithérapeutes de prescrire des dispositifs médicaux - art. L. 4321-1 du code de la santé publique) (p. 951) : se déclare favorable à l'amendement n° 90 de la commission (possibilité pour les médecins d'éliminer les contre-indications éventuelles aux prescriptions des masseurs-kinésithérapeutes) - **Art. 34 (élargissement de la mission d'évaluation de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, et modification de la composition de son conseil d'administration - art. L. 1414-1, L. 1414-2, L. 1414-3-1 et L. 1414-3-2 nouveaux, L. 1414-6, L. 1414-8 et L. 1414-9 du code de la santé publique)** (p. 952, 954) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° 91 (suppression de l'obligation d'une représentation des usagers au sein du conseil scientifique de l'ANAES) et n° 92 (suppression de l'obligation de la représentation des usagers au sein du collège de l'accréditation de l'ANAES). - **Après l'art. 39 ter** (p. 959) : se déclare favorable à l'amendement n° 332 du Gouvernement (développement de l'hospitalisation à domicile). Interrogation sur l'application de l'amendement n° 332 précité aux soins palliatifs - **Art. 40 (institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique) - Art. L. 4133-2 du code de la santé publique (mise en place de deux conseils nationaux de la formation médicale continue)** (p. 963) : demande de précision sur la position du ministre sur l'amendement n° 322 de Mme Claire-Lise Campion (modalités d'agrément des organismes formateurs) - **Art. L. 4133-6 du code de la santé publique (mise en place d'un fonds national de la formation médicale continue)** (p. 967) : se déclare favorable à l'amendement n° 102 de la commission (conditions de financement du fonds) - **Art. 51 (mesures d'application des dispositions portant création de l'office des professions d'infirmière ou d'infirmière, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste)** (p. 1000) : intervient sur l'amendement n° 167 de la commission (application des dispositions relatives à l'obligation pour les professions concernées de s'inscrire sur une liste préfectorale dès la publication de la loi) - **Art. 52 bis (exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie)** (p. 1008) : garanties indispensables. Se déclare favorable à l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie). (p. 1012) : sur l'amendement n° 169 précité de la commission, se déclare favorable au sous-amendement n° 420 de M. Jean-Pierre Godefroy (enseignement équivalent à celui du premier cycle des études médicales pour les étudiants en ostéopathie).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Après l'art. 57 septies** (p. 1054) : crainte d'une médecine à deux vitesses en cas d'adoption de l'amendement n° 362 de M. Guy Fischer (recrutement sur la base de contrats à durée indéterminée des professionnels de santé exerçant dans les centres de santé municipaux) - **Art. 57 quater (prise en charge psychologique par les réseaux de santé des enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide - art. L. 6321-3 nouveau du code de la santé publique)** (p. 1060) : accord entre le Gouvernement et le président de la commission des affaires sociales pour une rémunération des prises en charge psychothérapeutiques sur une base forfaitaire - **Art. 59 (obligation d'assurance et bureau central de tarification - titre V nouveau du livre II du code des assurances) - Art. L. 252-1 du code des assurances (obligation d'assurance - bureau central de tarification)** (p. 1110) : intervient sur l'amendement n° 277 de la commission saisie pour avis (intervention du bureau central de tarification) - **Art. 61 (contamination par le virus de l'hépatite C)** (p. 1114) : problème des indemnités. Aspect humain de l'amendement n° 369 de M. Guy Fischer (création d'un fonds d'indemnisation spécifique au profit des personnes contaminées par l'hépatite C). Se déclare favorable à l'amendement rédactionnel n° 229 de la commission.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention de Londres relative à l'aide alimentaire [n° 0133 (2001-**

**2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1899) : réponse à M. Gérard Le Cam sur la part de responsabilité du libéralisme absolu face aux inégalités alimentaires mondiales.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à l'établissement d'une ligne de délimitation maritime entre la France et Jersey [n° 0135 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 136 (2001-2002)** (p. 1902) : statut extraordinaire des îles anglo-normandes.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord relatif à la pêche dans la baie de Granville entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (ensemble quatre échanges de notes) [n° 0136 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 135 (2001-2002)** - Voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Art. 1er (institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail) - Art. L. 322-4-6 du code du travail (public visé et nature du soutien)** (p. 1942) : recours au temps partiel permis par les emplois-jeunes - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail (employeurs concernés et durée du soutien)** (p. 1947) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (extension du dispositif aux établissements de plus de 250 salariés) - **Après l'art. 2** (p. 1957) : se déclare favorable à l'amendement n° 23 du Gouvernement (assise légale de la réforme de l'assurance chômage des intermittents du spectacle). Régime d'exception.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Art. 3 (amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission)** : se déclare opposé aux amendements identiques n° 46 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 50 de M. Gérard Le Cam (extension aux exploitants agricoles). Publicité malvenue autour du personnage de José Bové.

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13 (infractions exclues du bénéfice de l'amnistie)** (p. 2031) : intervient sur l'amendement n° 22 de M. Georges Othily (inclusion des infractions d'atteinte à la législation et à la réglementation en matière de comités d'hygiène et de sécurité). (p. 2041) : intervient sur l'amendement n° 61 de M. Gérard Le Cam (amnistie des délits de destruction, dégradation ou détérioration).

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Avant l'art. 29** (p. 2236) : ne votera pas l'amendement de M. Claude Estier n° 193 (reprise intégrale de la proposition de loi, adoptée à l'unanimité par le Sénat, relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 1er (réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002)** (p. 2311) : se déclare opposé aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 15 de suppression et n° 16 (substitution de la baisse du taux normal de la TVA à celle de l'impôt sur le revenu) ainsi qu'à l'amendement n° 6 de M. Gérard Miquel (mise en place d'une méthode de calcul visant à rendre plus juste la baisse de l'impôt sur le revenu) - **Après l'art. 1er** (p. 2313) : se déclare opposé à l'amendement n° 17 de M. Thierry Foucaud (baisse du taux de l'avoir fiscal).

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2** (*assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail*) (p. 3092) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 51 de M. Gilbert Chabroux et n° 94 de M. Roland Muzeau (suppression du V de l'article relatif au calcul de la durée annuelle du travail en cas de réduction du temps de travail par l'attribution de jours de repos). Possibilités d'adaptation indispensables pour les entreprises - **Art. 5** (*complément différentiel de salaire dans les établissements médico-sociaux*) (p. 3125) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 105 de M. Roland Muzeau.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Après l'art. 7** (p. 3500) : se déclare opposé à l'amendement n° 181 de M. Robert Bret (inscription dans la Constitution de l'organisation particulière de Paris, Marseille et Lyon).

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale [n° 0033 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. 1er** (*partage de l'indemnisation des infections nosocomiales*) (p. 3628, 3629) : problèmes posés par la loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 14** (*dispositifs de contrôle des données signalétiques des véhicules*) (p. 3859) : opposé à l'amendement n° 183 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction d'utiliser les procédés électroniques pour localiser des véhicules non signalés comme volés) - **Art. 15** (*extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) - **Art. 706-54 du code de procédure pénale** (*objet du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) (p. 3864) : conformité de la rédaction de l'amendement n° 68 de M. Alex Türk (exigence d'indices graves ou concordants pour la conservation des empreintes génétiques) avec celle du code de procédure pénale - **Art. 16** (*prélèvements externes sur les personnes concernées par la procédure - art. 55-1, 76-2 et 154-1 nouveaux du code de procédure pénale*) (p. 3880) : s'étonne de la mise en cause permanente des explications du rapporteur par M. Michel Dreyfus-Schmidt.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4097) : se déclare opposé à la motion n° 1 de M. Guy Fischer, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Après l'art. 1er ter** (p. 4104) : intervient sur l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (rapport au Parlement présentant les mesures prises par le Gouvernement pour tenir compte des remarques de la Cour des comptes).

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Avant l'art. 35** (p. 4266) : intervient sur l'amendement n° 134 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité d'attribution de l'ACAATA pour les agents de la fonction publique).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 4412) : se déclare opposé à l'amendement n° I-136 de M. Thierry Foucaud (doublement du taux de réduction d'impôt et augmentation du plafond des dépenses éligibles à cette réduction pour frais de long séjour dans des établissements médicalisés) - **Après l'art. 3** (p. 4420) : intervention de M. Thierry Foucaud - **Art. 4** (*relèvement du plafond des dépenses éligibles à la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile*) (p. 4423, 4424) : son amendement n° I-122 : entrée en vigueur immédiate de ce dispositif ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 4438) : injustice de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF. Evasion des grandes fortunes. Pénalisation des classes moyennes. Aspect social du problème - **Après l'art. 2 (précédemment réservé le 22 novembre 2002, p. 4414)** (p. 4456, 4458) : son amendement n° I-43 : rémunération des dirigeants d'organismes à but non lucratif ; retiré - **Après l'art. 6** (p. 4474) : intervient sur l'amendement de M. Thierry Foucaud n° I-153 (suppression de la taxe sur les salaires pour les hôpitaux publics). Acharnement des services de contrôle envers les établissements publics et les associations - **Avant l'art. 7** (p. 4475, 4476) : son amendement n° I-44 : bénéfice de l'avoir fiscal étendu aux fondations reconnues d'utilité publique ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Après l'art. 4 bis (précédemment réservé le 25 novembre 2002, p. 4456)** (p. 4682) : se déclare favorable à l'amendement n° I-11 de la commission (nouveau régime fiscal des sociétés foncières cotées). Transparence fiscale.

*Deuxième partie :*

#### **Fonction publique et réforme de l'Etat**

- (5 décembre 2002) - **Examen des crédits - Art. 75** (*suppression progressive du congé de fin d'activité*) (p. 5283) : son amendement, soutenu par M. Christian Cointat, n° II-16 : sécurisation juridique du CFA en cas de notification par anticipation ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Après l'art. 24** (p. 5861) : son amendement n° 54 : assouplissement des dispositions relatives à la gestion désintéressée applicables aux associations culturelles autorisées et aux syndicats professionnels ; adopté - **Art. 29 bis** (*transformation des neuf taxes parafiscales perçues au profit de l'association nationale de développement agricole, ANDA, en une imposition de toute nature affectée à un nouvel établissement public dénommé agence de développement agricole et rural, ADAR*) (p. 5882) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (suppression des représentations exercées par un député, un sénateur et un représentant élu des régions au conseil d'administration de l'ADAR).

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5955) : se déclare favorable à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises).

**CLÉACH (Marcel-Pierre), sénateur (Sarthe) RI-R puis UMP.**

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant du Conseil national de l'habitat.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord.

Membre suppléant de la Conférence permanente "habitat, construction, développement durable" (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2001 [n° 0008 (2002-2003)]** - (10 octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2799) : héritage d'une situation budgétaire difficile. Dégradation des comptes publics. Répercussions désastreuses en 2002 des engagements pris par l'ancien gouvernement. Le groupe des RI votera ce projet de loi valant quitus comptable et non acceptation de la politique budgétaire.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Anciens combattants**

- (30 novembre 2002) (p. 4943, 4945) : diminution des crédits. Décristallisation. Prise en charge des frais d'hébergement des cures thermales. Psychotraumatismes de guerre. Modernisation de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre et de l'Institution nationale des invalides. Relèvement du plafond de la rente mutualiste. Indemnisation des victimes du nazisme. Conditions d'attribution de la carte du combattant. Veuves d'anciens combattants. Le groupe des RI votera le budget des anciens combattants pour 2003.

**Équipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement**

- (6 décembre 2002) (p. 5384, 5386) : situation du secteur locatif du logement. Rupture entre l'offre et la demande. Pénalisation fiscale de l'épargne immobilière et absence de sécurisation des bailleurs. Réflexion sur une redynamisation des constructions de logements sociaux. Interrogation sur les moyens d'une politique destinée à l'investissement immobilier privé et d'une politique qualitative à l'égard du secteur locatif aidé. Satisfait de la fongibilité des crédits en matière de logement social.

**CLOUET (Jean)**, sénateur (Val-de-Marne) RI puis UMP.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

## DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie : industrie [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 11] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4** (p. 4441, 4445) : soutient les amendements de M. Roland du Luart n° I-115 (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF), n° I-116

(actualisation du barème de l'ISF prenant en compte une revalorisation cumulée sur les cinq dernières années) et n° I-113 (réduction de l'ISF pour charges de famille) - **Après l'art. 2 (suite) (précédemment réservé le 22 novembre 2002, p. 4414)** (p. 4457, 4458) : soutient l'amendement n° I-121 de M. Roland du Luart (rémunération des dirigeants d'organismes à but non lucratif).

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Industrie**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5000) : structure administrative du ministère de l'industrie. Présentation financière. Accumulation de crédits disparates. La commission a approuvé ces crédits.

**COCHET (Yves)**, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

## DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* tendant à renforcer la maîtrise des risques technologiques [n° 240 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Sécurité publique**.

*Projet de loi* relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)] (27 février 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Environnement**.

*Projet de loi* relatif à la protection de l'environnement en Antarctique [n° 279 (2001-2002)] (28 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 48 (par priorité) (élargissement de la définition du principe de participation - art. L. 110-1 du code de l'environnement)** : s'oppose aux amendements identiques n° 123 de la commission des lois et n° 177 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (association du public au processus d'élaboration) - **Après l'art. 48 (par priorité)** (p. 565, 566) : son amendement n° 594 : soumission de la modification des voies de circulation aérienne à enquête publique ; adopté après modification par le sous-amendement de M. Patrick Lassourd n° 726, auquel il s'oppose - **Art. 49 (par priorité) (débat public)** - **Art. L. 121-1 du code de l'environnement (nature et missions de la commission nationale du débat public)** (p. 569, 572) : demande le retrait des amendements identiques n° 124 de la commission des lois et n° 178 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (rétablissement de l'actuelle condition d'intérêt national des projets), ainsi que de l'amendement n° 539 de M. Jean-Pierre Sœur (possibilité du recours à la procédure de débat public pour un certain nombre d'installations classées). S'oppose aux amendements identiques n° 125 de la commission des lois et n° 179 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (encadrement des missions de la commission nationale). Demande le retrait de l'amendement n° 126 de la commission des lois et de l'amendement n° 180 de la commission des affaires économiques saisie pour avis, portant sur le même objet (absence de prise de position de la

commission nationale sur le fond des projets) - **Art. L. 121-3 du code de l'environnement** (*composition de la commission nationale du débat public*) (p. 574, 575) : sur les amendements de la commission des lois, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 127 (nomination d'un député et d'un sénateur par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat) et n° 130 (suppression de la limite d'âge fixée à 65 ans pour la présidence de la commission), s'oppose aux n° 128 (adjonction d'un élu local supplémentaire) et n° 129 (suppression d'un représentant nommé par le ministre chargé de l'environnement) - **Art. L. 121-6 du code de l'environnement** (*fonctionnement de la commission nationale du débat public*) (p. 576) : s'oppose à l'amendement n° 182 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (financement de la commission nationale du débat public) - **Après l'art. L. 121-6 du code de l'environnement** (p. 577) : accepte l'amendement n° 183 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (compte-rendu de l'activité et contrôle de la commission nationale du débat public) - **Art. L. 121-7 du code de l'environnement** (*modalités de saisine de la commission nationale du débat public*) (p. 578, 581) : sur les amendements de la commission des lois, s'oppose aux n° 131 et n° 132 rédactionnels, au n° 135 (encadrement du délai de saisine) et au n° 136 (transmission par le maître d'ouvrage d'un dossier à la commission nationale du débat public). Sur les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis, accepte le n° 186 (précision de la saisine par les parlementaires) et s'oppose au n° 187 (extension de la possibilité de saisine à la commune dès lors qu'elle est territorialement concernée). S'oppose à l'amendement n° 397 de M. Jean-Paul Delevoye (extension de la possibilité de saisine à toutes les communes) - **Art. L. 121-8 du code de l'environnement** (*suites données à la saisine de la commission nationale du débat public*) (p. 582, 584) : demande le retrait des amendements identiques n° 138 de la commission des lois et n° 191 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (fixation du délai de réponse de la commission), et du n° 602 de M. Jean-Pierre Sueur (expertises complémentaires mises à la charge du maître d'ouvrage). S'oppose à l'amendement n° 137 de la commission des lois (suppression de la possibilité pour la commission nationale du débat public d'émission de recommandations à caractère particulier sur la participation du public depuis le processus d'élaboration des projets jusqu'à leur mise en service). Demande le retrait de l'amendement rédactionnel n° 192 de la commission des affaires économiques saisie pour avis. - **Art. L. 121-9 du code de l'environnement** (*saisine de la commission nationale du débat public par les ministres*) (p. 585, 587) : s'oppose aux amendements de suppression n° 140 de la commission des lois et n° 193 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. L. 121-10 du code de l'environnement** (*durée maximale du débat public - bilan et compte rendu*) (p. 588) : demande le retrait de l'amendement n° 142 de la commission des lois (conditions d'organisation du débat public). S'oppose à l'amendement n° 141 de la commission des lois (délai de présentation du compte rendu du débat ramené à deux mois) - **Art. L. 121-11 du code de l'environnement** (*date d'ouverture de l'enquête publique*) (p. 589) : sur l'amendement n° 196 de la commission des affaires économiques saisie pour avis, qu'il accepte (possibilité de relancer la concertation avec le public si l'économie générale du projet est profondément modifiée), son sous-amendement n° 731 ; rejeté - **Art. L. 121-12 du code de l'environnement** (*décision prise par le maître d'ouvrage de poursuivre le projet*) (p. 590) : s'oppose aux amendements de la commission des lois n° 144 rédactionnel et n° 145 (abaissement de six mois à trois mois du délai imparti au maître d'ouvrage pour décider après la publication du débat public du principe et des conditions de la poursuite du projet) - **Après l'art. 49 (par priorité)** (p. 591) : s'oppose à l'amendement n° 455 de M. Jacques Pelletier (obligation de consultation des populations concernées par l'implantation d'un équipement d'intérêt national) - **Art. 50 (par priorité)** (*concertation sur les projets de travaux, d'aménagements ou d'ouvrages des collectivités locales*) - **Art. L. 1331-1 du**

**code général des collectivités territoriales** (*objet et champ d'application de la concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales*) (p. 592, 593) : accepte l'amendement de précision n° 146 de la commission des lois. S'oppose à l'amendement n° 444 de M. Louis de Broissia (respect des prérogatives du maître d'ouvrage) et accepte l'amendement n° 603 de M. Jean-Pierre Sueur (déconcentration de la concertation) - **Art. L. 1331-2 du code général des collectivités territoriales** (*modalités de la concertation*) (p. 594, 596) : accepte l'amendement n° 147 de la commission des lois (rétablissement de la rédaction initiale). S'oppose aux amendements de M. André Lardeux n° 394 (association du président de l'exécutif de l'organe délibérant à la concertation) et de précision n° 330, de M. Louis de Broissia n° 327 (communication par le maître d'ouvrage de ses observations et son argumentation au représentant de l'Etat), de la commission des lois n° 148 (fixation de la durée de la concertation) et de M. Michel Mercier n° 649 de précision - **Art. L. 1331-3 du code général des collectivités territoriales** (*décret en Conseil d'Etat*) (p. 597) : demande le retrait des amendements identiques de conséquence n° 149 de la commission des lois et n° 605 de M. Jean-Pierre Sueur - **Art. 51 (par priorité)** (*concertation inter-administrative au sein de l'Etat ou de ses établissements publics*) (p. 598) : s'oppose aux amendements de M. Philippe Leroy de précision n° 542, de la commission des lois n° 150 (durée identique pour la concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales et pour la concertation inter-administrative) et sur celui-ci au sous-amendement n° 287 de M. André Lardeux. Accepte les amendements identiques n° 582 de M. Paul Lorient et n° 660 de M. Bernard Angels (conduite de la concertation inter-administrative confiée au représentant de l'Etat en ce qui concerne les transports en Ile-de-France) - **Après l'art. 52 (par priorité)** (p. 599) : accepte l'amendement n° 662 de M. Jean-François Picheral (constitution de groupements d'intérêt public en matière d'aménagement du territoire) - **Art. 54 (par priorité)** (*harmonisation des procédures de désignation et des pouvoirs de commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête - art. L. 11-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique*) (p. 600) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Hoeffel n° 151 (alignement systématique des pouvoirs et des modalités de désignation dans le cadre des différents régimes d'enquête) et de M. Jean-Pierre Sueur n° 607 (rendu des conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête six mois après l'ouverture de l'enquête publique) - **Après l'art. 54 (par priorité)** (p. 602, 603) : sur les amendements de M. Jean-Pierre Sueur, demande le retrait du n° 609 (continuité de la procédure en cas de réserve ou d'avis défavorable du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête) et accepte le n° 611 (réception obligatoire du maître d'ouvrage par le commissaire enquêteur) - **Art. 55 (par priorité)** (*versement d'une provision pour la conduite de l'enquête publique - art. L. 123-14 du code de l'environnement*) (p. 604) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 281 de M. André Lardeux - **Art. 55 bis (par priorité)** (*composition du conseil d'administration de Réseau ferré de France - art. 2 de la loi n° 97-135 du 13 février 1997 portant création de l'établissement public "Réseau ferré de France" en vue du renouvellement du transport ferroviaire*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 152 de la commission des lois - **Art. 55 ter (par priorité)** (*déclassement du domaine de Réseau ferré de France - art. 11 de la loi n° 97-135 du 13 février 1997*) (p. 605) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 153 de la commission des lois - **Art. 56 (par priorité)** (*déclaration de projet non suivie d'une déclaration d'utilité publique - art. L. 125-1 du code de l'environnement*) (p. 606) : sur les amendements de M. Jean-Paul Delevoye, accepte le n° 367 (ajout au titre II du livre Ier du code de l'environnement d'un chapitre VI intitulé déclaration de projet) et s'oppose aux n° 288 (limitation des possibilités de recours contre la "déclaration de projet" aux seules associations ayant pris la peine de participer à son élaboration), n° 289 (non-invocation par une association d'un moyen qui n'a pas préalablement fait l'objet d'une observation lors de la procédure de consultation du public) et n° 290

(non-invocation de l'illégalité des actes et des décisions après l'expiration d'un délai de six mois à compter du jour de leur publicité) - **Art. 57 (par priorité)** (*déclaration de projet suivie d'une déclaration d'utilité publique - art. L. 11-1-1 et L. 11-1-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique*) (p. 607, 610) : sur les amendements de M. Louis de Broissia, s'oppose aux n° 301 (fixation du délai de contestation du maître d'ouvrage à trois mois) et n° 302 (information du maître d'ouvrage dans un délai de douze mois de la décision de l'autorité préfectorale de ne pas prononcer l'utilité publique) ainsi qu'aux n° 199 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (restriction de l'obligation de faire apparaître dans la déclaration d'utilité publique les modifications apportées au projet après enquête publique au seul cas où l'expropriation est poursuivie au profit de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics) et de coordination rédactionnelle n° 716 de la commission des lois. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 628 de M. Jean-Pierre Sueur (transfert de gestion des dépendances du domaine public par l'arrêté de cessibilité) - **Art. 58 (par priorité)** (*décret en Conseil d'Etat*) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 154 de la commission des lois - **Après l'art. 58 (par priorité)** (p. 611) : son amendement n° 719 : information du public sur les motifs et conditions s'attachant aux décisions d'aménagement prises au vu d'une étude d'impact ; adopté - **Avant l'art. 58 bis (par priorité)** (p. 612) : s'oppose à l'amendement n° 200 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (fixation par un décret en Conseil d'Etat des règles générales et des prescriptions techniques applicables à toutes les installations classées soumises à autorisation) - **Art. 58 bis (par priorité)** (*délai de fin de recours - art. L. 514-6 du code de l'environnement*) (p. 613) : accepte l'amendement de suppression n° 631 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et s'oppose à l'amendement n° 201 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (fixation du délai de saisine des tiers à six mois) - **Art. 58 ter (par priorité)** (*servitude sur des installations classées - art. L. 515-12 du code de l'environnement*) (p. 614) : accepte l'amendement rédactionnel n° 202 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. 58 quater (par priorité)** (*compatibilité entre déclaration d'utilité publique et schéma de cohérence territoriale et POS - art. L. 122-15 et L. 123-16 du code de l'urbanisme*) (p. 615) : accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis, n° 203 (examen conjoint par l'EPCI compétent pour le SCOT, par la région, le département, les communes ou groupements situés dans le périmètre du schéma des dispositions proposées par l'Etat pour assurer la mise en compatibilité du schéma) et n° 204 (conditions dans lesquelles une déclaration d'utilité publique contraire aux dispositions d'un PLU peut intervenir) - **Après l'art. 58 quinquies (par priorité)** (p. 616, 619) : accepte les amendements n° 156 de la commission des lois (limitation de la déclaration d'utilité publique prise par décret en Conseil d'Etat aux seuls travaux de réalisation de routes express) et n° 255 de M. Patrick Lassourd (prise en compte de la spécificité des EPCI antérieurs à la loi de 1999). S'oppose à l'amendement n° 489 de M. Jean-Pierre Vial (report d'une année de la mise en place des SCOT). Son amendement n° 595 : rachat à titre préventif des logements susceptibles de se trouver à terme dans les zones fortement exposées au bruit du fait de la construction d'un nouvel aéroport ; adopté après modification par le sous-amendement n° 722 de M. Patrick Lassourd, qu'il accepte. Sur son amendement précité, s'oppose au sous-amendement n° 733 de M. Alain Vasselle.

**COINTAT (Christian)**, sénateur (Français établis hors de France) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à faciliter et simplifier la procédure de vote par procuration [n° 307 (2001-2002)] (22 mai 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Elections.**

*Proposition de loi organique*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à faciliter et simplifier la procédure de vote par procuration [n° 308 (2001-2002)] (22 mai 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Elections.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des lois, par la mission d'information sur l'évolution des métiers de la justice [n° 345 (2001-2002)] (3 juillet 2002) - **Justice.**

*Proposition de loi* relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion [n° 368 (2001-2002)] (23 juillet 2002) - **Code rural.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Services généraux [n° 73 (2002-2003) tome 4] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 7 ter** (p. 143, 144) : son amendement n° 208 : renforcement de la démocratie de proximité pour les Français vivant hors des frontières ; adopté. Nécessité d'une approche globale et cohérente.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 ter** (p. 252) : ne votera pas l'amendement n° 658 de M. Gérard Collomb (autorisation à titre expérimental pour une durée de cinq ans d'une tarification de zone des déplacements afin de financer les équipements de transport en commun ou de voirie autoroutière interne aux agglomérations).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 25** (p. 323) : son amendement n° 209 : formation des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger dans les domaines de la compétence du Conseil ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier** (p. 824) : sur l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées), son sous-amendement n° 421 : élargissement du champ des compétences de l'observatoire de l'accueil et de l'intégration des personnes handicapées aux Français handicapés établis hors de France et relevant de la solidarité nationale ; retiré. (p. 853) : demande l'intégration de son sous-amendement n° 421 précité au sous-amendement n° 416 de Mme Michelle Demessine (création de l'observatoire de l'accueil et de l'intégration des personnes handicapées par le conseil national consultatif des personnes

handicapées). (p. 854, 855) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 précité de la commission.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 0194 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Après l'art. 5 ter** (p. 1214, 1218) : soutient l'amendement n° 25 de M. Jean-Louis Masson (utilisation de la force armée par les fonctionnaires de police). Ampleur de l'insécurité. Discrimination des moyens entre la police et la gendarmerie. Attente des Français et urgence. Identité de ce texte avec l'amendement de M. Michel Charasse adopté lors de la discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1219) : votera la proposition de loi.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Art. 4 (principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale et intervention du juge aux affaires familiales) - Art. 373-2-6 du code civil (intervention du juge aux affaires familiales)** (p. 1403) : votera l'amendement n° 17 de M. Philippe Darniche (inscription sur le passeport des parents de l'interdiction de sortie de l'enfant du territoire français sans l'autorisation des deux parents) - **Art. 12 (incrimination du recours à la prostitution des mineurs - art. 225-12-1 à 225-12-4, 225-20, 227-26, 227-28-1 du code pénal et art. 706-34 du code de procédure pénale)** (p. 1415, 1417) : se déclare favorable aux amendements de M. Robert Badinter n° 26 (interdiction de la prostitution des mineurs sur tout le territoire de la République) et n° 30 (tout mineur qui se livre à la prostitution est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative). Souhaite des mesures destinées au retour des mineurs dans le cadre légal - **Après l'art. 17** (p. 1429) : intervient sur l'amendement n° 23 de M. Philippe Darniche (création d'un fichier commun des mineurs disparus). Demande au Gouvernement de s'engager à rendre l'information accessible - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1430) : le groupe du RPR votera ce texte.

- **Proposition de loi relative au nom patronymique [n° 0225 (2000-2001)]** - (20 février 2002) - **Après l'art. 1er** (p. 1619, 1620) : son amendement n° 1 : élargissement de la délivrance du certificat de diversité de patronymes pour les Français ayant une double nationalité ; retiré. (p. 1627) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (nouveau régime de dévolution du nom en cas de filiation établie simultanément à l'égard des deux parents, ouvrant à ceux-ci une faculté d'option en cas d'accord et maintenant la priorité paternelle en cas de désaccord) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1639) : inquiétudes à propos des conséquences de cette réforme. Recherche d'un équilibre entre les droits des hommes et des femmes. Votera cette proposition de loi telle qu'elle résulte des travaux du Sénat.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Après l'art. 12** (p. 1721, 1722) : ses amendements n° 1 : autorisation au conjoint français marié à un étranger d'opter pour l'application de la loi française en matière de divorce et de séparation de corps ; retiré ; et n° 2 : application de la loi française lorsque la loi étrangère compétente comporte des dispositions portant atteinte à l'égalité des droits entre les époux et dans leurs relations avec leurs enfants lors de la dissolution du mariage ; adopté.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Art. 3 (amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission)** (p. 2001) : intervient sur l'amendement n° 68 de M. Jacques Peyrat (extension à la pratique d'une activité d'ostéopathie ou de chiropraxie) - **Art. 10 (conditions d'amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles)** (p. 2010, 2011) : son amendement n° 19 : application aux élèves des établissements français à l'étranger ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2088, 2089) : suivi des recommandations de la mission d'information de la commission des lois du Sénat sur l'évolution des métiers de justice. Utilité des lois de programmation. Complexité de la justice. Restauration de son rôle de régulation de la société. Création de juges de proximité. Difficultés liées à la surcharge des greffes. Sa proposition d'expérimenter le système de l'échevinage. Votera pour ce projet de loi - **Art. 1er et rapport annexé (approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007)** (p. 2124, 2127) : ses amendements n° 123 : prévention de la multiplication des transferts de détenus ; et n° 106 : mise en place expérimentale de l'échevinage ; retirés - **Art. 7 (institution, compétences et organisation de la juridiction de proximité - art. L. 331-1 à L. 331-9 du code de l'organisation judiciaire)** (p. 2137, 2142) : ses amendements n° 124 : présidence des juridictions de proximité assurée par un juge d'instance ; n° 125 : relèvement du plafond de compétence du juge de proximité en matière civile ; n° 126 : possibilité de déférer les décisions du juge de proximité au juge d'instance ; et n° 127 : suppression de la possibilité pour les parties de saisir le juge d'instance en cas de difficulté sérieuse d'interprétation devant le juge de proximité ; retirés.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 14 (assouplissement des conditions de la retenue judiciaire et allongement de sa durée - art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945)** (p. 2173) : se déclare opposé aux amendements de M. Claude Estier n° 161 de suppression et n° 162 (suppression des termes "des indices graves ou concordants") - **Art. 16 (détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945)** (p. 2179) : restauration indispensable du respect de l'autorité - **Art. 17 (procédure de jugement à délai rapproché - art. 5, 12 et 14-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945)** (p. 2187) : se déclare opposé à l'amendement de clarification n° 41 de la commission - **Après l'art. 21** (p. 2204) : ses amendements n° 130 : regroupement des délégués du procureur et des médiateurs du procureur ; et n° 131 : habilitation individuelle des délégués du procureur ; retirés - **Après l'art. 24** (p. 2222, 2223) : son amendement n° 132 : renforcement des compétences des assistants spécialisés ; retiré - **Art. 37 (recrutement d'assistants de justice dans les juridictions administratives - art. L. 122-2 du code de justice administrative)** (p. 2251) : son amendement n° 135 : contrats des assistants de justice renouvelables deux fois ; adopté - **Art. 38 (recrutement d'assistants de justice dans les juridictions administratives - art. L. 227-1 du code de justice administrative)** : son amendement n° 136 : contrats des assistants de justice renouvelables deux fois ; adopté - **Après l'art. 38** (p. 2250) : ses amendements n° 137 : division additionnelle : disposition relative aux assistants de justice ; et n° 138 : contrats des assistants de justice renouvelables deux fois ; adoptés.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Art. unique (statut des juges de proximité - Chapitre V quinquies nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature) - Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (cumul avec une autre activité professionnelle - règles d'incompatibilités)** (p. 2622) : se déclare opposé à l'amendement n° 18 du Gouvernement (interdiction pour les juges de proximité de mentionner cette qualité dans le cadre de leurs activités professionnelles tant pendant la durée de leurs fonctions que postérieurement).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Après l'art. 1er ou avant l'art. 2** (p. 3311, 3315) : son amendement n° 48 : insertion dans l'article 34 de la Constitution d'un alinéa concernant l'organisation, le fonctionnement et les

compétences des instances représentatives des Français établis hors de France ; retiré - **Art. 3** (*dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi ayant pour principal objet la libre administration des collectivités locales - art. 39 de la Constitution*) (p. 3326) : son amendement n° 50 : saisine en premier lieu du Sénat lorsqu'il s'agit de textes relatifs aux Français établis hors de France ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 2002) - **Examen des crédits - Art. 75** (*suppression progressive du congé de fin d'activité*) (p. 5284) : soutient l'amendement n° II-16 de M. Jean Chérioux (sécurisation juridique du CFA en cas de notification par anticipation) - **Après l'art. 75** (p. 5286) : son amendement n° II-5 : application de la loi de modernisation sociale aux agents en position hors cadre au 1er janvier 2002 ; adopté.

#### Justice

- (9 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les services généraux (p. 5475, 5476) : traduction de la détermination du Gouvernement de moderniser le système judiciaire. Application de la loi d'orientation et de programmation pour la justice. Concours et soutien du ministère des finances. Recrutement des magistrats. Articulation entre l'aide juridictionnelle et l'assurance d'une protection juridique. Interrogation sur l'éventuel recours à des non-professionnels dans certaines juridictions. Avis favorable de la commission des lois à l'adoption des crédits de la justice.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture** [n° 0083 (2002-2003)] - (11 décembre 2002) - **Après l'art. 4** (p. 5704, 5705) : se déclare opposé à l'amendement n° 21 de M. Jean-Claude Peyronnet (droit de vote et d'éligibilité des étrangers non ressortissants de l'Union européenne et résidant en France pour l'élection des conseils municipaux).

**COLLIN (Yvon)**, sénateur (Tarn-et-Garonne) RDSE.

Secrétaire du Sénat.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Secrétaire de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA) : dessertes aériennes.

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA) : plates-formes aéroportuaires.

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et

sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 18] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Aviation civile [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 18] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### Anciens combattants

- (30 novembre 2002) (p. 4936, 4937) : diminution du budget. Veuves d'anciens combattants. Relèvement du plafond de la rente mutualiste. Psychotraumatismes de guerre. Politique de mémoire. Décristallisation. Prise en compte de la notion de rattrapage. Efforts insuffisants. Les radicaux de gauche ne voteront pas les crédits du budget des anciens combattants pour 2003.

#### Equipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement

- (6 décembre 2002) (p. 5383, 5384) : interrogation sur le rôle des communes dans la production des logements sociaux. Obstacles financiers : surcoûts liés à la multiplication des normes de sécurité, acquisition des terrains au prix fort. Suggère une représentation du Parlement dans la structure dite "foncière du logement".

#### Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles

- (6 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5421, 5422) : crise du transport aérien depuis les attentats du 11 septembre 2001. Progression des dépenses de personnel. Accroissement de l'endettement du budget annexe. Coût des mesures de sûreté. Politique européenne de libéralisation du marché. Encadrement des aides publiques. Inquiétude au sujet de la réalisation du "ciel unique". Poursuite du développement de l'Airbus A 380. Augmentation des crédits consacrés à la recherche. Contexte d'incertitude et de mutation. Avis favorable de la commission sur ce budget.

**COLLOMB (Gérard)**, sénateur (Rhône) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité** [n° 0415 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 quindécies** (p. 214, 215) : son amendement n° 528 : possibilité pour le maire d'être représenté par un adjoint d'arrondissement ; retiré - **Après l'art. 15 septdécies ou après l'art. 15 tervicies** (p. 223) : son amendement n° 655 : extension de la disposition prévue à l'article L. 211-7 du code de l'éducation à d'autres ministères ; devenu sans objet. Problème de l'école de santé

Rockefeller placée sous contrôle de l'université Lyon 1. Risque de retrait de la communauté urbaine de cette opération - **Après l'art. 15 ter** (p. 249, 251) : son amendement n° 658 : autorisation à titre expérimental pour une durée de cinq ans d'une tarification de zone des déplacements afin de financer les équipements de transport en commun ou de voirie autoroutière interne aux agglomérations ; rejeté. Problèmes concrets. Financement du tronçon ouest du périphérique de Lyon par une section à péage.

**COPE (Jean-François)**, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement**

#### INTERVENTIONS

- **Hommage aux conseillers municipaux tués à Nanterre** - (27 juin 2002) (p. 1776) : rappel des faits. Nécessité d'une réflexion sur le régime d'acquisition et de détention des armes à feu. Hommage du Gouvernement aux élus et à leurs familles.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0386 (2001-2002)]** - (1er août 2002) - **Discussion générale** (p. 2491, 2494) : importance du travail accompli et brièveté des délais impartis. Baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu. Traduction de l'audit dans la loi de finances. Améliorations apportées par les assemblées. Traitement des membres du Gouvernement. Effet positif de la baisse des prélèvements obligatoires sur l'économie française. Choix d'une politique économique et sociale de rassemblement. Objectifs du collectif budgétaire : baisse de l'impôt sur le revenu et arrêté de comptes.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 27** (*neutralisation des terminaux mobiles volés - art. L. 32-5, L. 32-3-3 et L. 39-2 du code des postes et télécommunications*) (p. 3982) : s'oppose à l'amendement n° 220 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (renvoi de la date et des modalités d'application à un décret en Conseil d'Etat). Détermination de la date en accord avec les opérateurs techniques. Souci d'efficacité - **Avant l'art. 28** (p. 3984, 3985) : s'oppose à l'amendement n° 162 de M. Robert Bret (suppression de la peine complémentaire assortie à certains délits). Hommage au ton modéré de l'orateur. Réunion d'une commission de praticiens par le ministre de l'intérieur et demande d'une évaluation des pratiques judiciaires par le Garde des sceaux en vue d'un débat approfondi devant le Parlement. Importance du sujet. Réorganisation du dispositif en matière de droit d'asile - **Art. 28** (*retrait de la carte de séjour temporaire - reconduite à la frontière - art. 12 et 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France*) (p. 3987, 3988) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 221 de suppression, n° 222 (inapplication des sanctions au délit de racolage) et n° 223 (inapplication des sanctions à la demande de fonds sous contrainte). Nécessité de faire cesser rapidement le trouble à l'ordre public. Dissuasion à l'encontre des réseaux mafieux - **Art. 29** (*délivrance d'une autorisation de séjour à l'étranger qui dépose plainte contre un proxénète*) (p. 3990, 3991) :

accepte l'amendement n° 31 de la commission (possibilité d'accorder une carte de résident à l'étranger ayant témoigné ou déposé plainte, en cas de condamnation de la personne mise en cause). Amélioration du dispositif en matière de protection des victimes. S'oppose aux amendements n° 224 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (élargissement des possibilités d'attribution de titres de séjour aux victimes de la traite des êtres humains qui dénoncent leur bourreau) et n° 163 de M. Robert Bret (élargissement des possibilités d'attribution d'un titre de séjour aux prostituées qui dénoncent leur proxénète). Maintien indispensable de la notion de menace à l'ordre public. Echec au pouvoir du préfet d'appréciation des situations individuelles en cas de délivrance automatique de la carte de séjour temporaire. Respect du principe de la séparation des pouvoirs administratif et judiciaire.

- **Modification de l'ordre du jour** - (15 novembre 2002) (p. 3992) : demande du report au mardi 19 novembre 2002 des explications de vote ainsi que du vote du projet de loi pour la sécurité intérieure.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0096 (2002-2003)]**

- (18 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6025, 6026) : amélioration du projet initial par le travail parlementaire. Respect des engagements. Sincérité budgétaire. Régulation dans la transparence. Amendements de coordination proposés. (p. 6028, 6029) : cohérence de la politique économique du Gouvernement. Archéologie préventive : incohérences de la loi du 17 janvier 2001 ; engagement d'une réflexion de fond. - **Art. 14** (*assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales*) (p. 6045) : son amendement de précision n° 2 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 20** (*dispositions relatives aux affectations*) : son amendement de coordination n° 3 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 32 bis** (*abondement de la dotation du fonds national de péréquation*) : son amendement de précision n° 4 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 34 et Etat A** (*équilibre général du budget*) (p. 6046, 6047) : son amendement de coordination n° 5 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 36 et Etat B** (*mesures nouvelles. Dépenses ordinaires des services civils*) : ses amendements de coordination n° 6 à n° 11 ; adoptés avec l'ensemble du texte - **Art. 37 et Etat C** (*mesures nouvelles. Dépenses en capital des services civils*) : son amendement de coordination n° 12 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 48 et Etat E** (*autorisation de perception des taxes parafiscales*) (p. 6048) : son amendement de coordination n° 13 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 49 et Etat F** (*crédits évaluatifs*) : son amendement de coordination n° 14 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 58 quaterdecies** (*indexation du prélèvement versé au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle sur la dotation globale de fonctionnement*) : son amendement n° 15 : suppression du gage ; adopté avec l'ensemble du texte.

**COQUELLE (Yves)**, sénateur (Pas-de-Calais) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la sécurité des piscines [n° 0436 (2000-2001)]** - (1er octobre 2002) - **Explications**



**de vote sur l'ensemble** (p. 2556, 2557) : le groupe CRC votera cette proposition de loi. Nécessité de renforcer les moyens humains de surveillance dans les piscines municipales.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2839, 2841) : conteste le recours à la procédure d'urgence. Transposition allant au-delà des recommandations de la directive gaz. Remise en cause du service public. Compromission de l'indépendance énergétique de la France. Critique des prescriptions européennes. Doute quant à la compétence de l'autorité de régulation. Primauté de la concurrence sur les obligations de service public. Expériences négatives du Royaume-Uni. Rappel du préambule de la Constitution de 1946 et des expériences historiques liées. Première étape vers la privatisation d'EDF et de GDF. Compétitivité de notre industrie énergétique. Possibilité d'un pôle public énergétique. Avantages d'une telle solution. Danger des logiques financières et spéculatives. Incompatibilité entre les intérêts des actionnaires et ceux du service public. Développement à l'international de GDF au détriment de l'amélioration du plan de desserte. Risque de remise en cause de la péréquation tarifaire. Primauté du court terme sur le long terme. Dangers liés au stockage et au transport de gaz. Absence des mesures de sécurité nécessaires. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi - **Intitulé du projet de loi** (p. 2855) : son amendement, examiné par priorité, n° 146 : nouvel intitulé : projet de loi relatif au service public du gaz et à la transposition de la directive concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel ; rejeté - **Avant le titre Ier** (p. 2856) : son amendement n° 147 : définition des principes objectifs régissant le service public du gaz ; rejeté - **Art. 1er (accès aux infrastructures de gaz naturel)** (p. 2857, 2858) : son amendement, soutenu par M. Gérard Le Cam, n° 148 : rappel des obligations de service public ; rejeté. Se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (droit d'accès aux installations fournissant des services auxiliaires) - **Art. 2 (régime des clients éligibles)** (p. 2860, 2863) : ses amendements n° 173 : limitation de l'éligibilité des producteurs d'électricité à partir de gaz naturel, n° 174 : restriction du champ d'éligibilité des entreprises de cogénération ; rejetés. Ses amendements, soutenus par Mme Odette Terrade, n° 176 : limitation des échéances et des taux d'ouverture à la concurrence aux minima fixés par la directive ; n° 246 : établissement de la liste annuelle des clients éligibles par le ministre chargé de l'énergie ; rejetés ; et n° 247 : délai de trois mois pour la résiliation des contrats ; devenu sans objet. Ses amendements, soutenus par Mme Marie-France Beaufile, n° 175 : évaluation du seuil d'éligibilité par site ; devenu sans objet ; et n° 177, analogue à l'amendement n° 175 précité ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Gérard Le Cam, n° 178 : limitation de l'éligibilité du distributeur à la fourniture du gaz pour les seuls clients éligibles lui confiant leur alimentation ; rejeté - **Art. 3 (statut des fournisseurs de gaz naturel)** (p. 2867, 2868) : ses amendements n° 179 : conformité des choix des fournisseurs aux choix énergétiques de la nation ; n° 180 : réaffirmation des grands principes du service public du gaz ; n° 181 : respect de la législation sociale ; rejetés. Son amendement, soutenu par M. Gérard Le Cam, n° 182 : programmation pluriannuelle des besoins d'approvisionnement et des investissements ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 4 (refus de conclure un contrat d'accès à un ouvrage de transport, de distribution ou à une installation gazière)** (p. 2896, 2898) : ses amendements n° 183 : critères de refus de l'accès au réseau et limitation des prérogatives de la commission de régulation de l'électricité et du gaz ; n° 184 : délivrance des dérogations temporaires à l'obligation d'accès au réseau par le ministre chargé de l'énergie ; et n° 185 : suppression de la limitation de la durée des dérogations ; rejetés. Se déclare opposé aux amendements de la commission n° 29 de coordination et n° 30 (dénomination de l'autorité de régulation) - **Art. 5 (transparence et régulation du secteur du gaz naturel)** (p. 2901, 2904) : ses amendements, soutenus par

Mme Marie-France Beaufile, n° 186 : consultation par la commission de régulation de l'électricité et du gaz des organisations représentatives des salariés, des usagers, des opérateurs et de l'observatoire national du service public et de l'électricité ; n° 189 et n° 188 : limitation des prérogatives de la commission de régulation en matière de tarifs d'utilisation des réseaux ; n° 190 : obligation d'équilibre des comptes ; n° 187 : interdiction des subventions croisées entre clients éligibles et non éligibles ; n° 191 : instauration d'une péréquation tarifaire nationale pour les clients domestiques du gaz ; n° 192 : intégration des dépenses d'investissement dans les coûts permettant l'évaluation des prix d'utilisation des réseaux ; rejetés ; n° 193 : suppression du système de tarifs négocié ; devenu sans objet - **Art. 6 (séparation comptable)** (p. 2908) : son amendement, soutenu par M. Gérard Le Cam, n° 194 : limitation des pouvoirs de la commission de régulation de l'électricité et du gaz ; rejeté - **Art. 8 (collecte de données relatives au fonctionnement des réseaux)** : son amendement de clarification, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 195 ; adopté - **Avant l'art. 9** (p. 2914) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 154 de M. Henri Revol (suppression de l'article 36 de la loi du 10 février 2000) - **Art. 9 (compétences de la commission de régulation)** (p. 2915, 2916) : ses amendements analogues n° 196 et n° 197 : réduction des pouvoirs de la commission de régulation ; et n° 198 : élimination des stockages du domaine de compétence de la commission de régulation ; devenus sans objet - **Art. 11 (fixation d'obligations de service public par l'Etat)** (p. 2921, 2929) : son amendement, soutenu par Mme Marie-France Beaufile, n° 200 : nouvelle rédaction du paragraphe I de l'article 11 ; rejeté. Le groupe CRC votera contre l'amendement de précision n° 67 de la commission et l'amendement n° 112 de M. Xavier Pintat (obligations dévolues aux opérateurs) - **Après l'art. 11** (p. 2931) : son amendement, soutenu par Mme Marie-France Beaufile, n° 199 : extension des compétences des observatoires régionaux et de l'observatoire national du service public de l'électricité ; retiré - **Art. 12 (transport et distribution de gaz naturel)** (p. 2933) : son amendement n° 201 : arbitrage en temps réel des programmes de mouvement de gaz ; rejeté - **Art. 13 (fixation par décret des prescriptions techniques applicables aux canalisations gazières)** (p. 2934) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 202 : nouvelle rédaction de l'article 13 ; rejeté - **Art. 14 (contrôle des capacités techniques des opérateurs)** (p. 2937) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 203 : possibilités de raccordement et d'alimentation des communes non desservies par Gaz de France ; rejeté. Son amendement de repli, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 204 : devenu sans objet - **Après l'art. 14** (p. 2941) : se déclare opposé à l'amendement n° 78 de la commission (transformation d'oléoducs en gazoducs) - **Art. 17 (régime d'exploitation des stockages souterrains)** (p. 2944) : son amendement n° 205 : application de la directive SEVESO II aux stockages souterrains ; rejeté - **Après l'art. 17** (p. 2945, 2947) : ses amendements n° 206 : installations de gaz naturel liquéfié ; n° 207 : obligation pour les acteurs gaziers de participer à un effort de recherche ; n° 208 : conditions d'utilisation de conduites directes ; rejetés - **Art. 20 (appréciation du seuil de puissance maximale des installations bénéficiant de l'obligation d'achat de courant électrique)** (p. 2951) : ses amendements, soutenus par Mme Marie-France Beaufile, n° 249 de suppression ; et n° 209 : limitation de l'obligation d'achat aux installations ayant un caractère de prototype ou de tête de série industrielle ; rejetés - **Après l'art. 20** (p. 2966) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 88 de la commission (habilitation de tiers par la CRE afin de mener à bien ses contrôles) - **Art. 21 (coordinations et abrogations)** (p. 2969, 2970) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 210 : maintien d'une exigence de 30 % au moins de capital public dans les entreprises de transport de gaz ; rejeté. Son amendement, soutenu par Mme Evelyne Didier, n° 211 : rattachement des installations gazières non nationalisées au réseau national ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2971, 2972) : début de la remise en cause des services publics. Libéralisme au coeur de la construction européenne actuelle. Détourne des privatisations anglo-saxonnes.

Dogmatisme et précipitation. Texte allant à l'encontre des préoccupations des Français. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3656, 3658) : examen précipité de cette proposition de loi. Politique du Gouvernement. Opposition du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées. Embarras du Gouvernement. Rejet de la mixité sociale. Laxisme envers les élus locaux et les promoteurs immobiliers. Fermeture des communes de droite aux populations en difficulté. Volonté d'exclusion. Le groupe CRC ne votera pas cette proposition de loi - **Question préalable** (p. 3661) : sa motion n° 3, soutenue par M. Roland Muzeau, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Art. 1er** (*seuil d'application de la loi*) (p. 3670, 3671) : texte contraire au droit au logement pour tous. Dimension spatiale des inégalités sociales. Son amendement de suppression n° 12 ; rejeté - **Art. 2** (*régimes d'exemption de construction de logements sociaux et de prélèvements*) (p. 3678) : son amendement de suppression n° 13 ; retiré - **Art. 3** (*engagements des communes concernant la construction de logements sociaux*) (p. 3681) : son amendement de suppression n° 14, soutenu par Mme Evelynne Didier ; rejeté - **Art. 4** (*mise en cohérence de l'article L. 302-2 et de l'article L. 302-9 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3686) : son amendement de suppression n° 15, soutenu par M. Gérard Le Cam ; rejeté - **Art. 5** (*priorité donnée par le préfet aux engagements pris par les communes et les EPCI en application de l'article L. 302-8*) (p. 3687) : son amendement de suppression n° 16, soutenu par M. Gérard Le Cam ; rejeté - **Art. 6** (*redistribution des prélèvements*) (p. 3688) : son amendement de suppression n° 17, soutenu par M. Gérard Le Cam ; rejeté - **Art. 7** (*rétablissement de la faculté de fixer des surfaces minimales dans le PLU*) (p. 3690) : son amendement de suppression n° 18, soutenu par Mme Odette Terrade ; rejeté - **Art. 8** (*calcul des droits à construire résultant de l'application d'un COS en cas de division*) (p. 3692) : son amendement de suppression n° 19, soutenu par Mme Odette Terrade ; rejeté - **Art. 9** (*application de l'article 8 dans les communes où existe un POS*) (p. 3694) : son amendement de suppression n° 20 ; rejeté - **Art. 10** (*abrogation de la règle des "quinze kilomètres"*) (p. 3694, 3695) : son amendement de suppression n° 21 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3706) : conception inégalitaire du développement urbain. Nécessité d'une autre politique du logement.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0100 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6097, 6098) : discussion expéditive du texte. Texte allant au-delà de la transposition de la directive gaz. Fragilisation d'EDF et de GDF. Evolution des tarifs. Préambule de la Constitution de 1946. Indépendance énergétique de la France. Expériences étrangères. Destruction des services publics. Le groupe CRC ne votera pas ce texte - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6115) : hommage au rapporteur.

**CORNU (Gérard)**, sénateur (Eure-et-Loir) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux.

Membre titulaire de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

Membre titulaire de la Commission d'examen des pratiques commerciales (JO Lois et décrets du 17 janvier 2002).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - PME - Commerce et artisanat [n° 70 (2002-2003) tome 8] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 14** (p. 4614) : son amendement n° I-42 : suppression totale de la vignette automobile pour les véhicules utilitaires inférieurs à 3,5 tonnes ; retiré.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5019, 5020) : soutien gouvernemental à ce secteur. "Document unique" sur l'évaluation des risques. Création et reprise d'entreprises. Analyse du projet de budget. Gestion du FISAC. Fiscalité des entreprises. Apprentissage. La commission des affaires économiques a émis un avis favorable à l'adoption de ces crédits - **Après l'art. 64** (p. 5036) : son amendement n° II-33 : adaptation aux chambres de commerce et d'industrie désirant fusionner du système en vigueur pour les communautés de communes à TPU ; retiré.

**COURRIÈRE (Raymond)**, sénateur (Aude) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec M. Roland Courteau, tendant à reconnaître le vote blanc comme suffrage exprimé [n° 98 (2002-2003)] (16 décembre 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 décembre 2002) - **Elections**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Anciens combattants**

- (30 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4951) : crédits de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC. Décristallisation. Conditions d'attribution de la carte du combattant. Date commémorative de la guerre d'Algérie.

**COURTEAU (Roland)**, sénateur (Aude) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Haute Cour de justice.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Energie [n° 70 (2002-2003) tome 6]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Proposition de loi*, déposée avec M. Raymond Courrière, tendant à reconnaître le vote blanc comme suffrage exprimé [n° 98 (2002-2003)] (16 décembre 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 décembre 2002) - **Elections**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 58 ter (par priorité) (servitude sur des installations classées - art. L. 515-12 du code de l'environnement)** (p. 614) : importantes modifications apportées par l'article. Nécessité de donner à la puissance publique le pouvoir d'intervenir au titre du service public de l'élimination des déchets ménagers à travers le recours à des servitudes d'utilité publique.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Art. 2 (assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail)** (p. 3065) : remise en cause de la loi relative à la réduction du temps de travail. Demande de suppression de l'article par le groupe socialiste.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3350, 3351) : soutient l'amendement n° 132 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression de la possibilité de créer des collectivités à statut particulier). (p. 3356) : sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72), soutient le sous-amendement n° 246 de M. Jean-Claude Peyronnet.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Economie, finances et industrie - Industrie

- (2 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'énergie (p. 5002, 5003) : libéralisation des marchés énergétiques. Situation d'EDF. Energies renouvelables et lutte contre le réchauffement. Secteur du nucléaire. La commission des affaires économiques a émis un avis favorable sur l'adoption des crédits de l'énergie.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 5682, 5683) : soutient l'amendement n° 10 de M. Jean-Claude Peyronnet (au premier alinéa de l'article 72 suppression de la possibilité de supprimer des collectivités et de leur substituer une nouvelle collectivité).

**COURTOIS (Jean-Patrick)**, sénateur (Saône-et-Loire) RPR puis UMP.

Secrétaire du Sénat jusqu'au 5 décembre 2002.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 365 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 371 (2001-2002)] (24 juillet 2002) - **Sécurité**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 30 (2002-2003)] pour la sécurité intérieure [n° 36 (2002-2003)] (30 octobre 2002) - **Sécurité intérieure**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Police et sécurité [n° 73 (2002-2003) tome 2] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2365, 2368) : politique volontariste en réponse au message des Français au premier tour de l'élection présidentielle. Accroissement de la délinquance et mutation des formes de la criminalité. Implication croissante des mineurs. Mobilité accrue des délinquants. Logique novatrice d'évaluation de la performance de l'action. Association des élus locaux. Mise en place des groupes d'intervention régionaux, GIR. Inquiétude des élus locaux sur les conséquences de la rationalisation des casernes de gendarmerie en zone rurale. Stationnement illégal des gens du voyage : longueur de la procédure d'expulsion. Nouveau dispositif de financement des opérations immobilières : crainte d'un transfert de compétences déguisé vers les collectivités locales. Suggestion d'auditions par vidéo conférence en réponse au problème de la mobilisation d'effectifs pour le transfert et la garde des détenus. La commission proposera l'adoption du texte sans modification - **Question préalable** (p. 2416) : la commission proposera l'adoption conforme du texte et le rejet de la motion n° 9 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable - **Art. 1er et annexe I (orientations de la politique de sécurité intérieure)** (p. 2428) : s'oppose aux amendements de suppression n° 15 de M. Robert Bret et n° 26 de M. Jean-Claude Peyronnet.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er et annexe I (suite)** (p. 2450, 2451) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Claude Biwer (saisine du juge des référés par le maire à l'effet d'obtenir l'ordonnance d'expulsion des gens du voyage et possibilité d'appel aux GIR). S'oppose à l'amendement n° 16 de Mme Marie-Christine Blandin (administration des fichiers par le ministère de la justice sous contrôle du conseil supérieur de la magistrature) - **Art. 5 (évaluation annuelle)** (p. 2470) : sur les amendements de M. Aymeri de Montesquiou, demande le retrait du n° 3 (dépôt par le Gouvernement devant le Parlement avant le 30 juin 2003 d'un rapport d'audit sur le fonctionnement et l'organisation des forces de sécurité intérieure) et s'en remet à l'avis du Gouvernement pour le n° 4 (évaluation des résultats par le Parlement et non par une instance extérieure) - **Après l'art. 6** (p. 2473) : demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Philippe Marini (acquisition par les sociétés de crédit foncier de contrats de crédit-bail immobilier consentis à des personnes publiques) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2476, 2477) : mise au point sur l'examen en commission des amendements : avis défavorable sur ceux de l'opposition en raison de leur philosophie contraire à l'objectif de sécurité. Absence de débat en séance publique du seul fait de leur retrait. La commission proposera l'adoption conforme de ce projet de loi.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3728, 3732) : réponse aux engagements du Président de la République. Loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure du 29 août 2002, LOPSI. Mise en oeuvre de moyens juridiques adaptés : nouvelle architecture institutionnelle avec renforcement des pouvoirs des préfets et mise en place des groupes d'intervention régionaux, GIR. Amélioration de l'efficacité de la police judiciaire (investigations, extension de leur compétence territoriale et réglementation des traitements automatisés de données personnelles) ; incriminations de nouvelles formes de délinquance (racolage passif, attroupements dans les parties communes d'immeubles, exploitation de la mendicité, occupation sans titre d'un terrain). Propositions de la commission : création d'une infraction de traite des êtres humains ; attribution d'une autorisation provisoire de séjour à l'étranger portant plainte contre un proxénète ; aggravation des peines encourues en cas de violences ou de meurtres commis à l'encontre des gardiens d'immeubles sociaux et des proches de personnes chargées d'une mission de service public. Renforcement du contrôle des armes. Cas particulier des armes de chasse Encadrement des activités de sécurité privée. Mérite de ce texte : redonner du crédit à la parole publique et protéger les plus modestes. La commission, sous réserve de ses amendements, proposera l'adoption de ce texte - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3777) : s'oppose à la motion n° 258 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er (pouvoirs des préfets en matière de sécurité intérieure - art. 34 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982)** (p. 3792) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 129 de M. Robert Bret. S'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 67 de M. Jean-Jacques Hyst (précision de la spécificité de la gendarmerie nationale par référence aux textes et non pas aux missions) et accepte l'amendement n° 72 de M. Michel Charasse (contribution des agents de l'Etat chargés du contrôle de la chasse et de la pêche aux missions de sécurité intérieure) - **Art. 2 (extension de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire - art. 15-1 et 18 du code de procédure pénale)** (p. 3797) : son amendement de rectification n° 262 ; adopté - **Art. 3 (pouvoirs de police judiciaire des réservistes de la police et de la gendarmerie nationales - art. 20-1 du code de procédure pénale)** (p. 3798) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 130 de M. Robert Bret - **Art. 4 (critères permettant de procéder à des contrôles d'identité - art. 78-2 du code de procédure pénale)** (p. 3801) : son amendement de

rectification n° 1 ; adopté. S'oppose aux amendements n° 166 de suppression de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 131 de M. Robert Bret (réécriture de l'article 78-2 du code de procédure pénale permettant les contrôles d'identité sur un indice grave et concordant) - **Art. 5 (visites de véhicules pour la recherche de certaines infractions - art. 23 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne, art. 78-2-2 du code de procédure pénale)** (p. 3806, 3807) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret de suppression n° 132 et de repli n° 133 (impossibilité de procéder aux fouilles de véhicules), n° 134 (limitation à 24 heures de la durée des visites de véhicules), n° 135 (établissement d'un procès-verbal systématique) et n° 136 (interdiction générale des visites de véhicules servant de domicile). Accepte l'amendement n° 167 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation de motiver le renouvellement des réquisitions du procureur au-delà de la période de 24 heures) - **Art. 6 (visites de véhicule en cas de crime ou délit flagrant - art. 78-2-3 nouveau du code de procédure pénale)** (p. 3811, 3813) : son amendement n° 2 : suppression de la référence à l'alinéa 5 de l'article 78-2-2 du code de procédure pénale en l'absence de réquisition du procureur ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Robert Bret de suppression n° 137 et de repli n° 138 ainsi qu'aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 168 de repli, n° 169 (référence à l'interdiction de visiter des véhicules utilisés comme domicile) et, sur le même objet, au sous-amendement n° 264 déposé sur son amendement n° 2 précité - **Art. 7 (visites de véhicules pour prévenir une atteinte grave à la sécurité des personnes et des biens - art. 78-2-4 nouveau du code de procédure pénale)** (p. 3815) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 139 de M. Robert Bret - **Après l'art. 7** (p. 3816) : accepte l'amendement n° 75 de M. Michel Charasse (harmonisation des peines applicables à la contrebande, l'importation ou l'exportation illégales de marchandises dangereuses pour la santé ou la sécurité publique) - **Art. 9 (traitements automatisés d'informations mis en oeuvre par la police et la gendarmerie)** (p. 3833, 3834) : son amendement n° 3 : nouvelle rédaction de l'article ; adopté. Mention des finalités des traitements automatisés. Possibilité d'inclure des informations sur les victimes. Effacement des données par le procureur en cas de non-lieu, de relaxe, d'acquiescement et de classement sans suite. (p. 3840, 3847) : sur son amendement n° 3 précité, s'oppose aux sous-amendements identiques n° 265 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 285 de Mme Nicole Borvo (mise en oeuvre des traitements automatisés par le procureur de la République), n° 266 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 286 de Mme Nicole Borvo (interdiction de fichier les contrevenants de cinquième classe), n° 172 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 287 de Mme Nicole Borvo (nécessité d'une participation attestée des mineurs de moins de 13 ans à la commission d'infraction), n° 173 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 288 de Mme Nicole Borvo (interdiction de fichier des informations concernant les mineurs de moins de 13 ans) et accepte le sous-amendement n° 77 de M. Michel Charasse (habilitation des douaniers à l'accès aux fichiers de police judiciaire). Sur les sous-amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, déposés sur son amendement n° 3 précité, s'oppose aux n° 267 de cohérence, n° 268 (effacement des données par le procureur de la République en cas de relaxe, d'acquiescement, de non-lieu ou de classement sans suite), n° 269 (mise en oeuvre par le procureur de la République de la communication des données personnelles), n° 270 (accès des magistrats aux données nominatives dans le respect des droits des parties), n° 175 (avis de la CNIL sur chaque application automatisée d'informations nominatives), n° 176 (transmission simultanée au procureur de la République de la procédure et des informations figurant dans le fichier) et n° 289 (avis conforme de la CNIL) et demande le retrait du n° 174 (exclusion du dossier de procédure des informations étrangères à la procédure en cours). S'oppose à l'amendement n° 140 de M. Robert Bret (nouvelle rédaction de cet article) ainsi qu'aux amendements de suppression n° 170 et de repli n° 171 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 10 (personnes habilitées à accéder aux informations contenues dans les traitements automatisés de données mis en oeuvre par la**

*police et la gendarmerie*) (p. 3849) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté - **Art. 11** (*inscription de certaines peines et mesures au fichier des personnes recherchées - art. 131-31 du code pénal, 42-11 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, 138 du code de procédure pénale*) (p. 3850) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 141 de M. Robert Bret - **Art. 12** (*transmission de données personnelles à des organismes internationaux ou des services de police étrangers*) (p. 3852) : son amendement de rectification n° 5 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 179 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (définition des conditions de transmission des données par un décret pris après avis de la CNIL) - **Art. 13** (*consultation des fichiers de police judiciaire à des fins administratives ou pour l'exercice de missions ou d'interventions de sécurité - art. 17-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité*) (p. 3854) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 142 de M. Robert Bret et aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 181 (interdiction de consulter des fichiers pour l'instruction des demandes d'acquisition de la nationalité française et de délivrance et de renouvellement des titres relatifs à l'entrée et au séjour des étrangers) et n° 182 (avis de la CNIL préalable à l'adoption du décret définissant la liste des personnels investis de missions de police administrative). Accepte l'amendement n° 274 du Gouvernement (consultation des fichiers pour l'agrément des emplois relevant des domaines des jeux et des courses) - **Art. 14** (*dispositifs de contrôle des données signalétiques des véhicules*) (p. 3856, 3860) : s'oppose aux amendements n° 143 de M. Robert Bret (suppression de l'emploi même temporaire de dispositifs mobiles de contrôle des données signalétiques des véhicules à l'occasion d'événements particuliers ou de grands rassemblements de personnes) et n° 183 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction d'utiliser les procédés électroniques pour localiser des véhicules non signalés comme volés). Son amendement n° 6 : fixation de la durée de conservation des données par un décret pris après avis de la CNIL ; adopté. Accepte l'amendement n° 184 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, identique à son amendement n° 6 précité - **Art. 15** (*extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) - **Art. 706-54 du code de procédure pénale** (*objet du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) (p. 3862, 3864) : accepte les amendements n° 275 rédactionnel du Gouvernement et n° 68 de M. Alex Türk (exigence d'indices graves ou concordants pour la conservation des empreintes génétiques), et demande le retrait des amendements portant sur le même objet que ce dernier n° 144 de M. Robert Bret et n° 185 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Conformité de la rédaction de l'amendement n° 68 précité avec celle du code de procédure pénale. (p. 3866, 3870) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 145 (effacement automatique des empreintes en cas de décision de relaxe, d'acquiescement ou de non-lieu, devenue définitive) et de conséquence n° 146. Son amendement n° 7 : élargissement des vérifications d'empreintes des personnes soupçonnées d'avoir commis un crime ou un délit ; adopté. Sur son amendement n° 7 précité, s'oppose au sous-amendement n° 271 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (remplacement de la notion de raisons plausibles par celle d'indices), ainsi qu'aux amendements du même auteur n° 186 (suppression de la procédure prévue d'effacement des données lorsque la conservation de celles-ci n'apparaît plus nécessaire), n° 187 (effacement automatique des données en cas de classement sans suite, de non-lieu, de relaxe ou d'acquiescement) et n° 188 (nécessité d'aviser les personnes de l'insertion de leurs empreintes génétiques dans le fichier) - **Art. 706-55 du code de procédure pénale** (*infractions susceptibles de justifier une inscription au FNAEG*) (p. 3871, 3873) : ses amendements de rectification n° 8 et rédactionnel n° 9 ; adoptés. S'oppose à l'amendement de suppression n° 189 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et à l'amendement n° 147 de M. Robert Bret (restriction du fichier national automatisé des empreintes génétiques aux seuls infractions sexuelles et crimes) - **Art. 706-56 du code de procédure pénale** (*refus de prélèvement biologique aux fins d'analyse d'identification d'une empreinte génétique*) (p. 3873, 3877) :

son amendement n° 10 : nécessité d'un agrément pour procéder à l'analyse ; adopté. Sur son amendement n° 10 précité, s'oppose au sous-amendement n° 272 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (autorisation du prélèvement par le procureur de la République et suppression de la possibilité pour l'officier de police judiciaire d'effectuer ce prélèvement). S'oppose à l'amendement de suppression n° 148 de M. Robert Bret - **Art. 16** (*prélèvements externes sur les personnes concernées par la procédure - art. 55-1, 76-2 et 154-1 nouveaux du code de procédure pénale*) (p. 3879) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 149 de M. Robert Bret et aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 190 (autorisation du procureur de la République aux fins de prélèvements) et de coordination n° 191 et n° 192 - **Art. 17** (*prolongation de l'application des dispositions concernant le terrorisme de la loi relative à la sécurité quotidienne - art. 22 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne*) (p. 3882) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 150 de M. Robert Bret et accepte l'amendement n° 260 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant le 31 décembre 2003 et avant le 31 décembre 2005) - **Après l'art. 17** (p. 3884) : son amendement n° 11 : insertion d'une division additionnelle "chapitre V bis - Dispositions relatives à la lutte contre la traite des êtres humains et le proxénétisme" ; adopté. Reprise des dispositions de la proposition de loi sur la traite des êtres humains votée à l'Assemblée nationale le 24 janvier 2002. (p. 3885, 3893) : son amendement n° 12 : insertion d'une nouvelle incrimination de traite des êtres humains dans le code pénal ; adopté. Lutte contre les réseaux mafieux. Sur son amendement n° 12 précité, accepte les sous-amendements n° 276 du Gouvernement et de précision n° 87 de M. Michel Charasse. Estime l'amendement n° 193 (insertion d'une nouvelle incrimination de traite des êtres humains dans le code pénal) de M. Michel Dreyfus-Schmidt satisfait par son amendement n° 12 précité. Ses amendements n° 14 : aggravation de l'infraction de fourniture de services non rétribués ou insuffisamment rétribués de la part d'une personne vulnérable ; n° 15 : définition et aggravation de l'infraction constituée par des conditions d'hébergement ou de travail contraires à la dignité humaine ; n° 16 de cohérence ; n° 17 : définition des personnes considérées comme vulnérables ; n° 13 : confiscation des biens des personnes coupables de traite des êtres humains ou de proxénétisme ; n° 18 : point de départ de la prescription en matière de traite des mineurs ; n° 19 : compétence du juge des libertés et de la détention en matière de saisies conservatoires sur les biens des personnes mises en examen pour blanchiment ou trafic de stupéfiants ; n° 20 : saisie conservatoire des biens des personnes mises en examen en matière de proxénétisme ; et n° 21 : extension de la compétence des inspecteurs du travail aux infractions de conditions de travail et d'hébergement indignes et de travail non rémunéré obtenu d'une personne vulnérable ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 151 de Mme Nicole Borvo (attribution d'un titre de séjour aux étrangers justifiant d'une demande de réinsertion). Accepte les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 196, identique à son amendement n° 14 précité, n° 197 identique à son amendement n° 15 précité, n° 198 identique à son amendement n° 16 précité, n° 199 identique à son amendement n° 17 précité, n° 195 identique à son amendement n° 13 précité, n° 200 identique à son amendement n° 18 précité, n° 201 identique à son amendement n° 19 précité, n° 202 identique à son amendement n° 20 précité et n° 203 identique à son amendement n° 21 précité - **Art. 18** (*incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal*) (p. 3903) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 152 de M. Robert Bret et n° 204 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 153 de M. Robert Bret et n° 205 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (caractérisation de l'infraction sans référence à la tenue vestimentaire ou à l'attitude), ainsi qu'à l'amendement de repli n° 206 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Accepte l'amendement n° 277 du Gouvernement (caractérisation du

délit par l'attitude, même passive).

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 19** (*installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal*) (p. 3940) : son amendement n° 22 : possibilité de confisquer l'ensemble des véhicules utilisés pour commettre l'infraction ; adopté. Sur son amendement n° 22 précité, s'oppose aux sous-amendements n° 273 et n° 283 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et accepte le sous-amendement n° 278 du Gouvernement (confiscation des véhicules automobiles à l'exception de ceux destinés à l'habitation). S'oppose aux amendements n° 154 de suppression de M. Robert Bret, n° 90 de précision de M. Michel Charasse et de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 207 (réduction des peines encourues à une contravention de cinquième classe) et n° 208 (impossibilité de saisir les véhicules et suppression des peines complémentaires). Accepte l'amendement n° 69 de M. Jean-Claude Carle sur le même objet que son amendement n° 22 précité - **Après l'art. 19** (p. 3948) : s'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 92 de M. Michel Charasse (assujettissement de la moitié des arrondissements de Paris à l'obligation de construire des aires de stationnement pour les gens du voyage). (p. 3950) : accepte l'amendement n° 71 de M. Jean-Claude Carle (extension des effets de l'ordonnance de référé à l'ensemble des occupants du terrain illégalement occupé). Similitude avec la jurisprudence en matière d'occupation d'usines - **Art. 20** (*menaces et actes d'intimidation commis contre les personnes exerçant une fonction publique - art. 433-3 du code pénal*) (p. 3952, 3957) : son amendement n° 23 : extension du champ d'application aux gardiens d'immeubles sociaux ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 209 de suppression, n° 210 (réduction des peines encourues en cas de menace), n° 211 (réduction des peines encourues en cas de menace de mort) et déclare satisfait l'amendement n° 212 (extension du champ d'application aux gardiens assermentés d'immeubles) par l'amendement de la commission n° 23 précité. Accepte les amendements n° 93 de M. Michel Charasse (extension du champ d'application à toute personne investie d'un mandat électif public) et n° 213 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (protection des descendants en ligne directe). S'oppose à l'amendement n° 155 de M. Robert Bret (maintien du droit actuel définissant les éléments constitutifs de l'infraction) - **Après l'art. 20** (p. 3958) : ses amendements n° 24 : aggravation de peines en cas de meurtres ou de violences exercés contre les gardiens assermentés d'immeubles ; et n° 25 : aggravation de peines en cas de meurtres ou de violences exercés contre les familles des personnes protégées ; adoptés - **Art. 21** (*incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3962) : hommage du groupe RPR à M. Jean-Pierre Schosteck et à son initiative d'inscrire cette infraction dans la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001, refusée par la majorité de l'Assemblée nationale. S'oppose aux amendements de suppression n° 156 de M. Robert Bret et n° 214 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 22** (*incrimination de l'exploitation de la mendicité - art. 225-12-5 et 225-12-6 nouveaux, 227-20 et 225-21 du code pénal*) (p. 3969, 3970) : son amendement n° 26 : aggravation de la sanction du délit commis en bande organisée ; adopté. Sur son amendement n° 26 précité, accepte le sous-amendement n° 284 du Gouvernement. Ses amendements de coordination n° 27 et n° 28 ; adoptés. S'oppose à l'amendement de suppression n° 157 de M. Robert Bret. Accepte les amendements de M. Michel Charasse n° 96 (caractérisation de l'infraction par l'exercice d'une influence de fait sur une personne se livrant à la mendicité) et n° 98 (sanction en cas de menaces sur la personne se livrant à la mendicité ou sur sa famille) ainsi que l'amendement de coordination n° 279 du Gouvernement - **Après l'art. 22** (p. 3971, 3972) : s'oppose aux amendements n° 159 de Mme Nicole Borvo (interdiction de poursuivre une personne qui a mendié ou cherché un abri) et n° 261 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction de poursuivre une personne qui a mendié ou cherché un abri s'il ne lui a pas été proposé un

moyen de subsistance ou de logement). Objet étranger au champ d'application du présent texte - **Art. 23** (*demande de fonds sous contrainte - art. 312-12-1 nouveau du code pénal*) (p. 3976, 3978) : son amendement rédactionnel n° 29 ; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 158 de M. Robert Bret et n° 215 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 24** (*fermeture administrative des établissements de vente à emporter d'aliments - art. L. 2215-6 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 3979) : s'oppose aux amendements de suppression n° 160 de M. Robert Bret et n° 216 de M. Michel Dreyfus-Schmidt ainsi qu'à l'amendement n° 217 de ce dernier (limitation des dispositions aux établissements de vente à emporter non détenteurs d'un droit de place) - **Art. 25** (*fermeture administrative des établissements de vente à emporter d'aliments situés à Paris - art. L. 2512-14-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 3980) : s'oppose aux amendements de suppression n° 161 de M. Robert Bret et n° 218 de M. Michel Dreyfus-Schmidt ainsi qu'à l'amendement n° 219 de ce dernier (limitation des dispositions aux établissements de vente à emporter situés à Paris non détenteurs d'un droit de place) - **Art. 27** (*neutralisation des terminaux mobiles volés - art. L. 32-5, L. 32-3-3 et L. 39-2 du code des postes et télécommunications*) (p. 3981, 3983) : son amendement n° 30 : exception au principe de neutralisation des portables pour les besoins des enquêtes judiciaires ; adopté. Sur celui-ci, accepte le sous-amendement n° 281 du Gouvernement. S'oppose à l'amendement n° 220 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (renvoi de la date et des modalités d'application à un décret en Conseil d'Etat). Retard de la mise en application du dispositif - **Avant l'art. 28** (p. 3984) : s'oppose à l'amendement n° 162 de M. Robert Bret (suppression de la peine complémentaire assortie à certains délits). Question complexe à traiter dans le cadre de ce projet de loi - **Art. 28** (*retrait de la carte de séjour temporaire - reconduite à la frontière - art. 12 et 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France*) (p. 3987) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 221 de suppression, n° 222 (inapplication des sanctions au délit de racolage) et n° 223 (inapplication des sanctions à la demande de fonds sous contrainte). Effet dissuasif de la menace du retrait du titre de séjour - **Art. 29** (*délivrance d'une autorisation de séjour à l'étranger qui dépose plainte contre un proxénète*) (p. 3989, 3992) : son amendement n° 31 : possibilité d'accorder une carte de résident à l'étranger ayant témoigné ou déposé plainte, en cas de condamnation de la personne mise en cause ; adopté. S'oppose aux amendements n° 224 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (élargissement des possibilités d'attribution de titres de séjour aux victimes de la traite des êtres humains qui dénoncent leur bourreau) et n° 163 de M. Robert Bret (élargissement des possibilités d'attribution d'un titre de séjour aux prostituées qui dénoncent leur proxénète) - **Après l'art. 29** (p. 3992, 3994) : accepte l'amendement n° 243 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (réservation et sécurisation de certains établissements pour l'accueil des victimes de la traite des êtres humains) - **Art. 30** (*régime de l'acquisition et de la détention d'armes - art. 15 du décret du 18 avril 1939*) (p. 3995, 3997) : ses amendements n° 32 : déclaration de détention d'armes par l'armurier ou par leur détenteur ; n° 34 : interdiction générale d'acquisition et de détention d'armes par les mineurs ; et n° 35 de conséquence ; adoptés. Son amendement n° 33 : exemption de déclaration des armes de cinquième catégorie ; retiré. Exemption des formalités administratives pour les 1,4 million de chasseurs - **Art. 31** (*consultation des fichiers de police judiciaire - art. 15-2 du décret du 18 avril 1939*) (p. 3998, 3999) : son amendement n° 36 : consultation systématique des traitements automatisés de données personnelles ; adopté - **Art. 32** (*production d'un certificat médical pour l'acquisition et la détention d'armes - art. 18 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4000, 4003) : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Michel Charasse (production d'un certificat médical établi par un médecin assermenté). Sur les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, s'oppose au n° 227 (certificat médical délivré par un médecin

psychiatre pris sur la liste arrêtée par le Procureur de la République prévue par l'article 493-1 du code civil) et accepte le n° 228 (organisation des modalités d'information et de contrôle par le préfet du passé psychiatrique du demandeur). Enjeux différents de ceux de l'ouverture d'une tutelle - **Art. 33** (*dessaisissement et saisie administrative des armes déclarées - art. 19-1 et 19-2 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4004) : ses amendements n° 37 : extension de la saisie administrative aux armes soumises au régime de l'autorisation ; n° 38 : possibilité de dessaisissement de l'arme par sa remise à l'Etat ; n° 39 : interdiction d'acquisition ou de détention d'armes à l'issue de la procédure de dessaisissement ou de saisie ; et n° 40 : extension du contenu du fichier national aux personnes concernées par la procédure de demande de dessaisissement ou de saisie ; adoptés - **Art. 34** (*amnistie pour les détenteurs irréguliers d'armes*) (p. 4005) : s'oppose à l'amendement n° 229 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de tout délai pour l'extinction de l'action publique en cas de remise d'armes à l'autorité publique). Son amendement n° 41 : conservation, moyennant déclaration, des armes initialement non soumises à autorisation et reclassées en première ou en quatrième catégories en 1993 et 1995 ; retiré - **Art. 37** (*mise en fourrière des véhicules par les agents de police municipale - art. L. 325-2 du code de la route*) (p. 4007) : accepte l'amendement de précision n° 104 de M. Michel Charasse. Son amendement de rectification n° 42 ; adopté - **Art. 38** (*réglementation des activités de sécurité privée*) - **Art. 1er de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*champ d'application de la loi*) (p. 4011) : son amendement rédactionnel n° 43 ; adopté. Sur les amendements de M. Charles Gautier, accepte le n° 230 (extension du champ d'application aux nouvelles technologies) et s'oppose au n° 231 (intégration des termes "espaces privés recevant du public" dans le champ d'application) - **Art. 4 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*non-immixtion dans les conflits du travail*) (p. 4012) : s'oppose à l'amendement n° 232 de M. Charles Gautier (interdiction d'exercer des actes discriminatoires) - **Art. 10 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*tenue et armement des agents*) (p. 4013) : accepte l'amendement n° 235 de M. Charles Gautier (interdiction de porter des tenues susceptibles d'être confondues avec celles de la police nationale et municipale) et s'oppose à l'amendement n° 127 de Mme Marie-Christine Blandin (interdiction de port d'arme). Ses amendements n° 44 de rectification, et n° 45 : conditions de formation des agents des entreprises de sécurité ; adoptés - **Art. 13 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*contrôle par les policiers et gendarmes*) (p. 4014) : s'oppose à l'amendement n° 236 de M. Charles Gautier (respect d'un délai de carence de cinq ans après la cessation d'activité avant l'exercice d'une activité privée) - **Art. 14-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*dispositions pénales applicables aux services internes de sécurité*) (p. 4015) : ses amendements n° 46 : exclusion du champ d'application des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP ; et n° 47 : absence de sanction du défaut de déclaration préalable des employés ; adoptés - **Après l'art. 14-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (p. 4016) : son amendement n° 48 : dispositions pénales applicables aux services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP ; adopté - **Art. 16 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*responsabilité des personnes morales*) : son amendement de coordination n° 49 ; adopté - **Art. 39** (*fouilles et palpations de sécurité - art. 3-1 et 3-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) (p. 4017, 4018) : ses amendements de coordination n° 50 et n° 53 ; et n° 52 : palpations de sécurité et fouilles par les stadiers ; adoptés. Son amendement de précision n° 51 ; retiré. S'oppose aux amendements n° 164 de suppression de M. Robert Bret et n° 128 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression des fouilles et des palpations) - **Art. 40** (*agrément des convoyeurs de fonds - garanties exigées des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne - rupture du contrat de travail*) - **Art. 6-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*agrément des convoyeurs de fonds - garanties exigées des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne*) (p. 4019) : son amendement n° 54 : suppression des dispositions relatives aux garanties exigées ; adopté. Report dans un article 9-1 - **Art. 6-2 de la loi n° 83-**

**629 du 12 juillet 1983** (*rupture du contrat de travail*) : ses amendements n° 55 : suppression de l'obligation pour l'employeur de reclasser le salarié en cas de retrait de l'agrément administratif ; et n° 56 : suppression du versement de dommages et intérêts au salarié en cas de retrait de l'agrément administratif ; adoptés - **Après l'art. 40** (*agrément des convoyeurs de fonds - garanties exigées des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne - rupture du contrat de travail*) (p. 4020) : ses amendements n° 57 : garanties exigées des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne (art. 9-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983) ; et de coordination n° 58 ; adoptés - **Avant l'art. 43** (p. 4022) : s'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 239 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (institution d'un observatoire national de la délinquance) - **Art. 44** (*attribution aux services enquêteurs d'objets saisis ou confisqués - art. L. 69-2 nouveau du code des domaines de l'Etat*) (p. 4026) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 240 (affectation par le Garde des sceaux des objets confisqués) et n° 241 (attribution des objets confisqués en fonction de leur utilité pour le service attributaire) - **Art. 45** (*protection juridique des familles des agents en charge de la sécurité*) (p. 4027) : accepte les amendements de M. Michel Charasse, sur le même objet, n° 107 et n° 106 (extension de la protection aux maires et aux élus municipaux les suppléant), ainsi que l'amendement n° 282 du Gouvernement (extension de la protection aux médecins civils du bataillon des marins-pompiers de Marseille et aux volontaires civils de la sécurité civile) - **Art. 46** (*pouvoirs des représentants de l'Etat*) (p. 4028) : accepte les amendements de coordination du Gouvernement n° 290, n° 292 et n° 293 - **Art. 47** (*extension à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie française et aux îles Wallis-et-Futuna des dispositions du projet de loi*) (p. 4029) : son amendement de coordination n° 59 ; adopté. Accepte l'amendement de précision n° 294 du Gouvernement - **Art. 48** (*application outre-mer de l'incrimination des groupements portant atteinte à la libre-circulation dans les parties communes d'immeubles*) (p. 4030) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 259 de M. Robert Bret - **Art. 49** (*application outre-mer de l'incrimination de l'altération des signes permettant l'identification de marchandises*) : son amendement de rectification n° 60 ; adopté - **Art. 53** (*application de la loi à Mayotte*) (p. 4031) : son amendement de coordination n° 61 ; adopté - **Après l'art. 53** : son amendement n° 263 : extension à Mayotte de la compétence des inspecteurs du travail aux infractions de conditions de travail et d'hébergement indignes et de travail non rémunéré obtenu d'une personne vulnérable ; adopté. (p. 4032) : accepte l'amendement n° 291 du Gouvernement (harmonisation à Mayotte des peines applicables à la contrebande, l'importation ou l'exportation illégales de marchandises dangereuses pour la santé ou la sécurité publique) - **Art. 54** (*application de la loi du 12 juillet 1983 à Mayotte - art. 18-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) : ses amendements de coordination n° 62 et n° 63, et de rectification n° 64 ; adoptés - **Art. 56** (*mise en fourrière des véhicules par les agents de police municipale art. L. 343-1 du code de la route*) (p. 4033) : son amendement de rectification n° 65 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4152, 4153) : avantages du dispositif : cohérence des actions et amélioration de l'efficacité de la police judiciaire. Incriminations de comportements nuisibles à la vie quotidienne des Français, contrôle des armes, réglementation de la sécurité privée. Apports du Sénat : incrimination de la traite des êtres humains, attribution d'une carte de résident aux prostituées étrangères, principe de la finalité des fichiers. Satisfait de l'harmonie entre le Gouvernement et le Parlement. Remerciements. Capacité d'écoute du Gouvernement à l'égard de l'opposition : acceptation de 28 de ses amendements. La commission des lois recommandera l'adoption du texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la police et la sécurité (p. 5072, 5074) : respect des engagements de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure. Résultats obtenus. Soutien aux policiers. Conseils locaux de sécurité. Synergie et redéploiement des forces de sécurité. Renforcement de la police judiciaire. Fichier d'empreintes génétiques. Agents administratifs. Coopération policière internationale. Au nom de la commission des lois, recommande l'adoption des crédits de la sécurité pour 2003.



## D

**DARCOS (Xavier), sénateur (Dordogne) RPR-R.**

Cessation de son mandat sénatorial le 7 juin 2002 (JO Lois et décrets du 9 juin 2002).

puis, *ministre délégué à l'enseignement scolaire* dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre délégué à l'enseignement scolaire* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre délégué à l'enseignement scolaire**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4721, 4722) : priorité du Gouvernement à la surveillance et à la sécurité dans les établissements scolaires : maintien des effectifs, politique de prévention de la violence à l'école. Adaptation de la décentralisation à l'éducation nationale. Maintien des missions régaliennes de l'Etat. (p. 4725, 4726) : scolarisation des enfants de moins de trois ans. Plan de lutte contre l'illettrisme. Augmentation des bourses des collégiens et des lycéens. Maintien des actions financées au titre des fonds sociaux. Evolution des IUFM. Remplacement des maîtres d'internat et des surveillants d'externat. (p. 4728, 4729) : personnels ATOSS : rôle de proximité ; création de postes ; propositions de certaines collectivités territoriales de prendre en charge leur gestion. Effort en faveur des internats. Réflexion sur ce concept. Enseignement précoce des langues vivantes. Souhait d'une diversification des langues enseignées. (p. 4734, 4735) : données chiffrées sur les violences scolaires. Mise au point d'une charte fixant les règles de la communauté éducative. Dispositif en faveur des victimes. Sanctuarisation des établissements scolaires.

**En qualité de sénateur**

## NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - (8 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 34, 36) : caractère disparate des dispositions. Précipitation confinante à l'improvisation. Dispositions concernant la formation. Dispositif conventionnel d'actions complémentaires d'enseignement supérieur non retenu par l'Assemblée nationale. Non-extension aux régions du dispositif prévu pour la Corse et transférant aux collectivités territoriales la construction et l'entretien des établissements d'enseignement supérieur. Approfondissement souhaité de la décentralisation dans le domaine culturel. Absence de règles de partage des compétences. Progression des dépenses culturelles. Réticence de l'Etat à la concession d'un droit à l'autonomie. Approbation de l'extension des aides communales et départementales aux entreprises de spectacle cinématographique ; risque de distorsion de concurrence entre les différents opérateurs ; seuil inférieur retenu par la commission. Fidélité à l'esprit de la loi Sueur soutenant l'exploitation indépendante. Caractère des "protocoles de décentralisation culturelle". Réaffirmation par la commission de l'objectif de décentralisation culturelle en matière patrimoniale. Souhait de l'amélioration des recours contre les avis conformes émis par les architectes des Bâtiments de France. Au nom de la commission des affaires culturelles, proposera l'adoption des articles dont celle-ci s'est saisie pour avis, sous réserve de l'adoption de ses amendements.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Art. 43 H (aides au cinéma - art. L. 2251-4 et L. 3232-4 du code général des collectivités territoriales)** (p. 489, 490) : son amendement n° 161 : moindre relèvement du seuil d'entrée hebdomadaire dans les salles de cinéma ; adopté - **Art. 43 I (transfert de compétences dans le domaine de la culture)** (p. 492) : son amendement n° 162 : réaffirmation de l'objectif de décentralisation dans le domaine de la politique du patrimoine ; adopté - **Art. 43 D (exclusion des recettes fiscales procurées aux régions par le transfert de la gestion des ports et des aéroports du fonds de correction des déséquilibres régionaux - art. 4332-5 du code général des collectivités territoriales - précédemment réservé le 17 janvier 2002, p. 429)** (p. 494) : son amendement de coordination n° 160 ; adopté - **Après l'art. 43 I** (p. 496, 499) : son amendement n° 163 : reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine ; adopté.

**DARNICHE (Philippe), sénateur (Vendée) NI.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 63, 64) : projet de loi traitant de différents sujets méritant un texte spécifique. Pertinence de l'intercommunalité. Rejet de l'élection au suffrage universel direct des représentants intercommunaux : risque d'affaiblissement des communes. Respect porté au maire, élu de proximité, au delà des clivages politiques. Volonté du ministre de l'intérieur d'encadrement total. Refus des réglementations de conseils de quartier. Créativité et rôle de contre pouvoir du monde associatif. Renforcement de la démocratie intercommunale par le resserrement des liens

entre les communes et les communautés. Reconnaissance de certains points positifs du texte.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Art. 2 bis** (*contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant - art. 371-2 du code civil*) (p. 1398) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° 16 : versement de la contribution en alternance avec les parts fiscales relevant du quotient familial ; retiré - **Art. 4** (*principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale et intervention du juge aux affaires familiales*) - **Art. 373-2-6 du code civil** (*intervention du juge aux affaires familiales*) (p. 1401, 1405) : son amendement n° 17 : inscription sur le passeport des parents de l'interdiction de sortie de l'enfant du territoire français sans l'autorisation des deux parents ; adopté. Son amendement n° 18 : instauration de la parité civique à l'égard des administrations ; retiré. Son amendement n° 19 : possibilité pour chaque parent d'être candidat aux élections du conseil des écoles et éligible au poste de parent d'élève ; rejeté - **Art. 373-2-9 du code civil** (*modalités de résidence de l'enfant - résidence alternée*) : son amendement n° 20 : répartition équitable et alternée des avantages fiscaux, familiaux et sociaux ; retiré - **Art. 373-2-11 du code civil** (*critères de décision*) (p. 1408) : son amendement n° 21 : suppression de la référence à l'âge de l'enfant ; retiré - **Après l'art. 12 ter** (p. 1424) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° 22 : augmentation de la peine pour l'enlèvement d'enfant ; adopté - **Après l'art. 17** (p. 1428, 1429) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° 23 : création d'un fichier commun des mineurs disparus ; rejeté.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3235, 3236) : projet de loi courageux. Inscription des régions dans la Constitution. Engagement de l'Etat par le transfert de ressources. Réforme de l'Etat. Maintien des trois piliers de la décentralisation. Problème des empilements de structures. Egalité des moyens apportés aux territoires. Place du monde rural. Absence de référence à l'intercommunalité. Apportera son soutien au projet de loi.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3653, 3654) : complexité de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, SRU. Absence de prise en compte des communes rurales. Suppression néfaste des surfaces minimales. Absurdité de la règle dite des quinze kilomètres. Participation pour voies nouvelles et réseaux. Réponse appropriée aux problèmes posés par la loi SRU. Votera la proposition de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5652, 5653) : texte fondateur. Souhait des élus d'une nouvelle étape de décentralisation. Place des collectivités territoriales. Moyens donnés aux élus. Conditions de réussite : garantie de l'autonomie financière, liberté de la République territoriale. Souhait des élus d'assumer leurs responsabilités. Soutient le droit à l'expérimentation. Souhait du respect des spécificités des territoires, de la diversité des structures et de la légitimité de l'élu. Se félicite de cette réforme équilibrée. Avec ses collègues non inscrits apporte son soutien au texte.

- **Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 0011 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6069, 6070) : influence des stupéfiants sur la conduite automobile. Laxisme de la législation française. Banalisation et effets du cannabis. Préférence pour un dépistage systématique. Votera cette proposition de loi.

**DAUGE (Yves), sénateur (Indre-et-Loire) SOC.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Après l'art. 43 I** (p. 497) : se déclare opposé à l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 2** (*expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3316, 3317) : résultats remarquables de l'expérimentation. Position du Conseil constitutionnel. Interroge le ministre sur les intentions du Gouvernement - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3332) : différence entre ce qui relève du pouvoir réglementaire et ce qui ressort du domaine législatif. Pouvoir d'adaptation. Dispositif similaire adopté pour la Corse et censuré par le Conseil constitutionnel. Conséquences importantes de la démarche. Interrogation sur les collectivités concernées. Etape d'expérimentation inutile.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3658, 3659) : examen précipité de cette proposition de loi. Désastre des périphéries urbaines. Comparaison entre les dispositifs. Réactions des associations. Règle des quinze kilomètres. Nécessaire clarification du texte actuel. Confusion entre décentralisation et déréglementation - **Avant l'art. 7** (p. 3689) : se déclare favorable à l'amendement n° 52 de M. Daniel Goulet (prise en charge du coût de la réalisation des documents d'urbanisme) - **Art. 7** (*rétablissement de la faculté de fixer des surfaces minimales dans le PLU*) (p. 3690) : son amendement de suppression n° 46 ; rejeté - **Art. 8** (*calcul des droits à construire résultant de l'application d'un COS en cas de division*) (p. 3692, 3693) : son amendement de suppression n° 47 ; rejeté - **Art. 9** (*application de l'article 8 dans les communes où existe un POS*) (p. 3694) : son amendement de suppression n° 48 ; rejeté - **Art. 10** (*abrogation de la règle des "quinze kilomètres"*) (p. 3695, 3696) : son amendement de suppression n° 49 ; rejeté - **Après l'art. 10** (p. 3705, 3706) : se déclare opposé à l'amendement n° 25 de M. Henri de Raincourt (aménagement de la loi relative à l'archéologie préventive).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

## Culture et communication - Culture

- (29 novembre 2002) (p. 4897, 4898) : patrimoine urbain. Secteurs sauvegardés. Rôle de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Intérêt de l'UNESCO pour cette politique. Métiers liés aux politiques des centres historiques.

## Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) (p. 5232, 5234) : difficultés financières de l'agence française de développement. Fonctionnement insatisfaisant du FED. Accroissement nécessaire de l'aide au développement. Centres culturels français à l'étranger privés de moyens d'action. Révision de leur implantation géographique. Ecarts de traitement entre les salariés embauchés localement et les expatriés.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Art. 59 quater** (*réduction de moitié des redevances d'archéologie préventive*) (p. 5572) : son amendement de suppression n° II-55, soutenu par M. Gérard Miquel ; adopté.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0096 (2002-2003)]* - (18 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6028) : réduction des redevances d'archéologie préventive. Situation inquiétante. Institut national de recherche d'archéologie préventive, INRAP. Manque de concertation sur ce sujet.

**DAVID (Annie)**, sénateur (Isère) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur (JO Lois et décrets du 31 octobre 2002).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement technologique et professionnel [n° 69 (2002-2003) tome 6] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 43 G** (*compétences des régions en matière d'environnement - art. L. 222-1, L. 222-2, L. 222-3, L. 332-2, L. 332-6, L. 332-8-1, L. 332-10, L. 332-11, L. 332-13, L. 332-19-1, L. 411-5, L. 541-13 et L. 541-15 du code de l'environnement*) (p. 445) : son amendement, soutenu par M. Gérard Le Cam, n° 508 : rapport au Parlement sur la politique de l'Etat en matière de protection de l'environnement et de conservation des espaces naturels ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43 I** (*transfert de compétences dans le domaine de la culture*) (p. 491) : risque de dérives en l'absence de contrôle de l'Etat sur les critères utilisés. Etat garant d'une homogénéité de traitement entre les collectivités. Risque de délaissement du patrimoine en raison de coûts exorbitants. Nécessité d'assurer la péréquation des moyens par l'Etat. Le groupe CRC préfère le texte initial - **Après l'art. 43 I** (p. 497) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisi pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif au contrôle de la circulation dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus [n° 0181 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1292, 1293) : nécessité de la réouverture du tunnel du Mont-Blanc. Mise en place de mesures de sécurité. Accord renforçant la coordination en matière de contrôle et de répression. Le groupe CRC votera ce projet de loi. Effort à mener en faveur du développement du fret ferroviaire.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne pour la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin [n° 0234 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1689, 1690) : le groupe CRC votera ce projet de loi. Volonté du Gouvernement de rééquilibrer le rail et la route. Conséquences du développement du trafic de marchandises dans la région Rhône-Alpes. Demande de précision sur l'électrification de la ligne Grenoble-Montmélian. Avantage concurrentiel du transport routier. Projet de libéralisation du marché du fret ferroviaire avant 2008 par la Commission européenne. Faiblesse des fonds européens.

- **Proposition de loi modifiant l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 0028 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. unique** (p. 3639) : son amendement n° 3 : obligation pour les professionnels du sport de valider leurs acquis et leur expérience ; rejeté. Etats généraux du sport en cours - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3641) : examen précipité de ce texte. Le groupe CRC s'abstiendra.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour l'enseignement technologique et professionnel (p. 4724) : regret de l'absence d'individualisation des crédits et de la disparition du ministère délégué. Revalorisation de l'enseignement professionnel. Stabilité des emplois budgétaires des professeurs de lycées professionnels. Réduction des personnels de surveillance. Insuffisance des personnels d'orientation. Expérimentation de l'alternance au collège. Conséquences du développement de la labellisation des lycées des métiers. Avis favorable de la commission des affaires culturelles sur les crédits de l'enseignement technologique et professionnel. (p. 4735, 4736) : insuffisance de ce budget par rapport aux besoins. Absence de financement des manuels scolaires. Formation professionnelle continue des enseignants. Suppression de postes de surveillance. Conséquences de la crise sociale sur la jeunesse. Absence de prise en compte dans ce projet de budget d'une allocation d'autonomie pour les jeunes. Interrogation sur l'emploi des jeunes dans l'éducation nationale. Prévision d'un nombre important de départs à la retraite d'enseignants - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4748) : rappel du rôle essentiel du collège unique : démocratisation de l'accès au savoir, intégration des enfants d'origine modeste, élévation du niveau moyen de formation. Insuffisance des moyens attribués au collège unique. Nécessité de renforcer dès la maternelle et le primaire les enseignements fondamentaux et de diminuer la taille des classes.

#### **Sports**

- (30 novembre 2002) (p. 4961, 4962) : faible augmentation du budget. Investissements locaux. Sport en entreprise. Contrats éducatifs locaux. Coupons sport. Avenir des emplois-jeunes. Fonction sociale et éducative du sport. Coupure entre sport professionnel et sport amateur. Lutte contre le dopage. Le groupe CRC ne votera pas le budget du ministère des sports pour 2003 - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4967, 4968) : sport féminin. Historique de la pratique sportive féminine. Obstacles culturels. Manque de soutien du Gouvernement.

#### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5253, 5254) : difficultés budgétaires de l'AEFE. Place de la langue française dans la communauté internationale. Soutien à la presse écrite francophone. Conséquences de la ratification du protocole de Londres relatif aux brevets d'invention. Insuffisance du soutien au théâtre, au cinéma et à l'audiovisuel français.

**DEBARGE (Marcel), sénateur (Seine-Saint-Denis) SOC.**

Secrétaire du Sénat.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; puis délégué titulaire (20 juillet 2002) ; puis vice-président (17 septembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 70, 71) : démocratie de proximité, conséquence de la décentralisation. Implication du Sénat. Progression nécessaire de la décentralisation. Représentation des minorités au sein du conseil municipal. Renforcement des droits de l'opposition. Evolution participative et créative des conseils de quartier. Avancées sur la répartition de la fiscalité locale entre collectivités. Nécessité de compléter les mesures en matière de non-cumul des mandats. Encouragement de la vie associative. Participation des résidents étrangers non ressortissants de la communauté européenne aux élections locales. Rôles éminents de la région et du département. Renforcement du rôle de l'élu local dans une démocratie de proximité. Passage de la conception de "l'élu notable" à "l'élu responsable". Prolongement des différentes mesures législatives prises précédemment. Réformes positives concernant les élus. Soutien du groupe socialiste au texte présenté par le Gouvernement.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 21 (incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation)** (p. 3965) : ne s'associera pas à la proposition du Gouvernement de réduire la peine d'emprisonnement.

**DELEVOYE (Jean-Paul), sénateur (Pas-de-Calais) RPR.**

Cessation de son mandat sénatorial le 7 juin 2002 (JO Lois et décrets du 9 juin 2002).

puis, *ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire* dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

#### En qualité de ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 2002) (p. 5278, 5280) : place du service public en France. Souci d'une bonne gestion. Problème des retraites. Congé de fin d'activité, CFA. Application des 35 heures. Concertation avec les syndicats - **Examen des crédits - Art. 75 (suppression progressive du congé de fin d'activité)** (p. 5284, 5285) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Mahéas n° II-61 (maintien du CFA pour 2003) et n° II-62 (maintien du CFA pour tout fonctionnaire de plus de 56 ans justifiant de plus de quarante ans de cotisations) ainsi qu'à l'amendement n° II-16 de M. Jean Chérioux (sécurisation juridique du CFA en cas de notification par anticipation). Intérêt du service public - **Après l'art. 75** (p. 5286) : accepte l'amendement n° II-5 de M. Christian Cointat (application de la loi de modernisation sociale aux agents en position hors cadre au 1er janvier 2002).

#### Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire

- (5 décembre 2002) (p. 5307, 5310) : concilier aménagement du territoire et développement des territoires. Diminution et niveau de consommation des crédits. S'oppose à l'amendement de réduction de 500 000 euros de la commission. Favorable à la mise en place de contrôles. Nouvelles technologies d'information et de communication. Financement des téléphonies mobiles. Calendrier de mise en oeuvre. Question du haut débit. Réorganisation des services publics. Projets de territoires. Fonds européens. Remise à plat des infrastructures. Mise en place d'un contrat de confiance - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5312, 5314) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° II-54 de Mme Yolande Boyer (rétablissement des crédits de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement du territoire, IHEDAT) et n° II-63 de M. Christian Gaudin (affectation d'une dotation minimale de 100 000 euros à l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement du territoire, IHEDAT) et accepte l'amendement de réduction des crédits n° II-65 de la commission. Souhaite une analyse des réductions de crédits. Souci de transparence.

#### En qualité de sénateur

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage.

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 118 (2001-2002)] autorisant la ratification du protocole additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants [n° 217 (2001-2002)] (7 février 2002) - **Traités et conventions**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - (8 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 43, 45) : texte traitant de sujets trop différents. Principe de la décentralisation. Nécessité de revenir à une articulation plus stable et bien cadrée. Regret de la non-reprise du texte voté par le Sénat sur le statut de l'élu. Défi politique : intérêt général primant les intérêts catégoriels. Importance du contact direct entre les habitants et le décideur politique. Promotion de la démocratie directe plutôt qu'inscription dans la loi. Réflexion sur le renforcement des pouvoirs d'expression des minorités. Problème de l'élection au suffrage universel des délégués intercommunaux. Risque de suppression d'une dimension de la commune. Refus de la notion de supracommunalité. Problème posé par l'analyse chiffrée de l'évolution de la démographie. Regret des transferts de compétences sans mesure des conséquences et sans vision globale. Institutionnalisation de la démocratie ne lui donnant pas de souffle.

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 3** (*débat sur les propositions intéressant les quartiers - art. L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 113, 114) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 7 de la commission des lois - **Art. 5** (*annexes de la mairie - art. L. 2144-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 118) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 9 de la commission des lois - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 132, 134) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de la commission des lois (principes devant guider l'élection de ces membres). Problématique de l'intercommunalité à fiscalité additionnelle. Légitimité du suffrage universel créant de fait une nouvelle collectivité territoriale risquant de causer un conflit de légitimité sur un même territoire. Interrogation sur la portée de la mesure. Caractéristiques principales de l'intercommunalité. Risque d'émanation d'intérêts catégoriels s'appuyant sur le suffrage universel. Evolution du fonctionnement de l'intercommunalité. Souhait d'une délibération annuelle des communes sur le compte administratif de la structure intercommunale. Réflexion sur l'articulation entre la commune et l'échelon intercommunal. Contestation de l'urgence de ce projet de loi. Nécessité d'un débat - **Art. 8** (*séance annuelle réservée à l'opposition - art. L. 2121-12-1, L. 3121-10-1 et L. 4132-9-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales*) (p. 151) : son amendement, soutenu par M. Alain Vasselle, n° 294 : extension de l'utilisation du droit à proposition de délibérations à tous les membres de l'organe délibérant ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagésimes** (p. 277) : son amendement, soutenu par M. Alain Vasselle, n° 298 : possibilité pour les communes et leurs groupements d'acquiescer des titres d'une société d'assurance mutuelle ; adopté - **Avant l'art. 26** (p. 324) : son amendement, soutenu par M. Patrick Lassourd, n° 299 : caractère des indemnités de fonction des élus locaux ; retiré - **Art. 26** (*délibérations sur les indemnités de fonction - art. L. 2123-20-1, L. 3123-15-1 et L. 4135-15-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 329) : son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 332 : attribution effective d'indemnités à tous les maires ; adopté - **Art. 27**

(*suppression du cumul des majorations d'indemnités de fonction - art. L. 2123-22 du code général des collectivités territoriales*) (p. 331) : son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 335 : possibilité de cumul des majorations aux fins d'attribution aux élus d'indemnités correspondant à leur charge de travail ; devenu sans objet - **Art. 29** (*indemnités de fonction des adjoints aux maires - art. L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 332) : son amendement, soutenu par M. Patrick Lassourd, n° 446 : fixation à hauteur de 40 % de l'indemnité du maire de l'indemnité de fonction des adjoints ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Après l'art. 37** (p. 379) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 276 : compatibilité de l'exercice des fonctions d'élu d'une collectivité territoriale et de président, d'administrateur ou de délégué d'une société mutuelle d'assurance ; retiré - **Art. 39** (*application aux établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 5211-12 à L. 5211-15, L. 5214-8, L. 5215-16 et L. 5216-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 383, 386) : son amendement, soutenu par M. Jean-René Lecerf, n° 338 : indemnité de fonction des présidents et vice-présidents de syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités territoriales et d'établissements publics de coopération intercommunale ; retiré au profit de l'amendement n° 393 de M. Jean-Pierre Schosteck ; et, soutenu par M. Eric Doligé, n° 339 : extension du bénéfice de l'indemnité de fonction aux présidents des commissions des communautés de commune ou d'agglomération ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49 (par priorité) (débat public)** - **Art. L. 121-7 du code de l'environnement** (*modalités de saisine de la commission nationale du débat public*) (p. 579) : son amendement, soutenu par M. Alain Gournac, n° 397 : extension de la possibilité de saisine à toutes les communes ; retiré - **Art. 56 (par priorité) (déclaration de projet non suivie d'une déclaration d'utilité publique - art. L. 125-1 du code de l'environnement)** (p. 605) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 367 : ajout au titre II du livre Ier du code de l'environnement d'un chapitre VI intitulé "déclaration de projet" ; n° 290 : non-invocation de l'illégalité des actes et des décisions après l'expiration d'un délai de six mois à compter du jour de leur publicité ; adoptés ; n° 288 : limitation des possibilités de recours contre la "déclaration de projet" aux seules associations ayant pris la peine de participer à son élaboration ; et n° 289 : non-invocation par une association d'un moyen qui n'a pas préalablement fait l'objet d'une observation lors de la procédure de consultation du public ; retirés.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Art. 59** (*réforme du recensement de la population*) (p. 690) : son amendement de suppression n° 242, soutenu par M. Alain Gournac ; retiré.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants [n° 0118 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1700, 1701) : propose l'adoption de ce projet de loi.

**DELFAU (Gérard)**, sénateur (Hérault) RDSE.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Développement rural [n° 70 (2002-2003) tome 3] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 137) : point de vue de la sensibilité qu'il représente au sein du RDSE. Nécessité du suffrage universel direct pour les grandes agglomérations. Précipitation risquant de freiner l'adhésion à l'intercommunalité dans les communes petites et moyennes. Existence de difficultés techniques. Position prudente et de compromis. Souhait de non-extension du suffrage universel direct à l'ensemble des communes de France.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1931, 1932) : complémentarité entre ce dispositif et celui des emplois-jeunes pour faire baisser le chômage des jeunes. Interrogation sur le maintien des emplois-jeunes. Choix du public et du contrat à durée indéterminée judiciaire. Interrogation sur la pérennité de l'emploi au-delà de la période d'exonération. Risque de "cannibalisation" des autres modes d'insertion. Manque de concertation avec les partenaires sociaux. Nécessité d'inciter les jeunes à se former. Votera en fonction du sort réservé à ses amendements - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail*) - **Art. L. 322-4-6 du code du travail** (*public visé et nature du soutien*) (p. 1941) : son amendement n° 35 : suppression de la possibilité de recourir à un temps partiel ; rejeté - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail** (*employeurs concernés et durée du soutien*) (p. 1946) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (extension du dispositif aux établissements de plus de 250 salariés). (p. 1950) : son amendement n° 36 : obligation pour l'employeur d'assurer une formation professionnelle aux jeunes employés dans le cadre du dispositif ; rejeté - **Art. 2** (*validation des acquis de l'expérience et formation professionnelle*) (p. 1952, 1953) : son amendement n° 37 : obligation d'organiser une validation des acquis ; rejeté. Son amendement n° 38 : détermination par les partenaires sociaux des orientations de la formation des jeunes ; devenu sans objet - **Après l'art. 2** (p. 1957, 1958) : se déclare opposé à l'amendement n° 23 du Gouvernement (assise légale de la réforme de l'assurance chômage des intermittents du spectacle). Conséquences graves pour la culture - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1962) : la majorité des radicaux de gauche s'abstiendra sur ce texte.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1991, 1992) : favorable à l'esprit d'une loi d'amnistie. Attention particulière à porter en matière de sécurité routière, de délits politico-financiers et de délits syndicaux. Cas de José Bové. Les radicaux de gauche attendront l'issue du débat pour se déterminer - **Art. 3** (*amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission*) (p. 1996, 1998) : ses amendements n° 70 : prise en compte des peines effectivement prononcées plutôt que des peines encourues ; et n° 71 : extension aux agriculteurs ; rejetés. (p. 2000) : intervient sur les amendements identiques n° 46 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 50 de M. Gérard Le Cam (extension aux exploitants agricoles).

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2035,

2040) : ses amendements n° 72 : amnistie des faits commis en action collective ; et n° 73 : amnistie des actions syndicales et associatives ; rejetés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2054) : amnistie restrictive. Violation de l'esprit de l'amnistie républicaine. Les sénateurs radicaux de gauche s'abstiendront.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2100) : absence de dialogue social. Philosophie du "tout-carcéral". Inexistence de la prévention. Se déclare favorable aux moyens dégagés. Avis critique sur les orientations relatives à la délinquance juvénile et à la justice de proximité.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2289, 2290) : contexte économique et financier. Interrogation sur le caractère judiciaire de la baisse de l'impôt sur le revenu. Hausses à répétition des tarifs des entreprises publiques. Insuffisance des crédits alloués au titre de la DGF dans son département. Les sénateurs radicaux de gauche voteront contre le projet de loi - **Art. 2** (*prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA*) (p. 2327) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de M. Gérard Miquel (suppression du prélèvement opéré sur les caisses de la MSA).

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2392, 2393) : augmentation continue de la délinquance depuis une trentaine d'années. Principal sujet de préoccupation des Français. Limites d'une loi d'orientation et de programmation : incertitude sur le financement des moyens matériels et des 13 500 créations de postes. Mise en garde contre un excès d'affichage au détriment du travail de fond. Nécessaire prise en compte du facteur temps : mise en commun des fichiers, cogestion de la sécurité entre gendarmes et policiers, mise en place des GIR. Risques du redéploiement des brigades de gendarmerie au seul profit des zones urbaines. Financement des constructions de gendarmeries et de commissariats, nouveau facteur d'inégalité entre les communes. Absence d'articulation entre police ou gendarmerie et police municipale. Réserve sa position sur ce texte au vu des réponses du Gouvernement et du contenu des débats.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2841, 2842) : bilan négatif des privatisations d'entreprises publiques. Rappel des enjeux. Contesté l'anticipation sur la deuxième directive Gaz en cours de négociation. Position maximaliste du texte. Risques pour les salariés, l'entreprise et l'indépendance énergétique. Absence de véritable politique européenne de l'énergie. (p. 2849) : promesse non tenue de bilan sur les chantiers de service à intérêt économique général. Efforts du Gouvernement neutralisés par les refus de la Commission.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3252, 3253) : son expérience personnelle. Reconnaissance d'un état de fait par la modification de l'article 1er. Substitution progressive d'une intercommunalité à l'architecture des communes. Ses propositions pour les articles 1er et 6. Reprise de certains éléments de la loi Pasqua de 1995. Réaffirmation du rôle de l'Etat garant de la cohésion nationale. Encadrement et limitation dans le temps de l'expérimentation. Souhait d'un infléchissement du texte à propos de l'exercice de la démocratie locale. Soutiendra le droit de pétition et le référendum d'initiative locale ou nationale. Problème de la capacité d'expression des groupes d'élus minoritaires au sein des assemblées. Inscription dans la Constitution du principe fondamental de la démocratie locale. Aborde le débat avec un esprit d'ouverture. Ne transigera pas sur la réaffirmation du

rôle de l'Etat et sur la mise en place d'une péréquation nationale des ressources. Sera vigilant sur le renforcement de la démocratie locale.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Question préalable** (p. 3286, 3287) : intervient sur la motion n° 39 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. Absence de contrepoids à l'élargissement de l'autonomie des collectivités territoriales. Se déclare favorable avec les radicaux de gauche à la décentralisation. Nécessité que l'Etat soit le garant de la cohésion sociale et territoriale. Absence de recherche de consensus. Texte ne correspondant pas aux idées de la grande majorité des Français - **Art. 1er (organisation de la République - art. premier de la Constitution)** (p. 3297, 3303) : son amendement n° 205 : contrepoids au mécanisme d'aggravation des inégalités ; retiré. Votera les amendements de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 167 de Mme Nicole Borvo - **Art. 2 (expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3322) : intervient sur l'amendement n° 234 du Gouvernement (précision sur l'objet et la durée limitée de l'expérimentation). Interrogation sur les conséquences du texte sur les pouvoirs des collectivités territoriales ou la modification du fonctionnement de l'Etat.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3412) : son amendement, soutenu par M. François Fortassin, n° 206 : possibilité pour les collectivités territoriales d'adapter à titre expérimental les lois et les règlements qui régissent leurs compétences ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4581, 4582) : misère financière des petites communes. Crainte d'une explosion de la fiscalité locale. Demande de péréquation. Maintien de la Poste dans les villages. Coût des services de proximité. Exclusion des zones péri-urbaines et rurales de la politique de la ville. Manque d'effectifs de gendarmerie. Demande d'une péréquation à l'échelon national.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite) - Après l'art. 29** (p. 4649) : se déclare favorable aux amendements de M. Michel Moreigne, portant sur le même objet, n° I-94 et n° I-95 (création d'une dotation de solidarité au sein de la dotation de fonctionnement minimale). Choix de la solidarité nationale ou du système assurantiel. Insuffisance de l'effort de péréquation en France - **Après l'art. 30** (p. 4654) : son amendement n° I-79 : extension aux communautés de communes du bénéfice de la dotation par habitant versée aux communautés d'agglomération ; retiré. Conséquences du passage à la TPU pour les communautés de communes. Souci de remédier à une inégalité choquante - **Après l'art. 32** (p. 4665) : intervient sur l'amendement n° I-199 de M. Didier Boulaud (affectation directe aux communes du produit des contraventions relevées par leurs agents). Nécessité d'un délai de réflexion supplémentaire.

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Services financiers**

- (2 décembre 2002) (p. 4976, 4977) : réforme de Bercy. Service public de proximité. Attente d'une concertation avec les élus. Avenir de la Banque de France et de ses personnels - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4979, 4981) : implantation territoriale des services de l'administration fiscale. Etablissement des Monnaies et médailles.

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5088, 5089) : fonctionnement de la double tutelle du ministère de l'intérieur et du ministère de la défense sur la gendarmerie. Répartition des emplois créés. Notion de périmètre péri-urbain. Risques liés aux communautés de brigades. Conseils communaux de prévention de la délinquance. Convention entre les municipalités et le préfet pour la police municipale. Financement des gendarmeries. (p. 5090) : contrat local de sécurité.

#### **Agriculture**

- (3 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour le développement rural (p. 5118) : place du développement rural dans la politique agricole commune. Contrats territoriaux d'exploitation. Politique de la montagne. Réforme de l'Office national des forêts. Au nom de la commission des affaires économiques, recommande l'adoption du budget pour le développement rural pour 2003 - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5163) : se déclare opposé à l'amendement n° II-50 de la commission (réduction des crédits du titre III).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5649, 5650) : crainte diffuse de la très grande majorité des maires. Non-hostilité au principe d'inscription de la décentralisation dans la Constitution mais nécessité d'encadrement. Renforcement des droits des minorités. Risque d'accroissement de l'inégalité des ressources par le transfert des compétences. Difficulté de péréquation nationale et régionale des ressources par la nouvelle rédaction de la Constitution. Principe d'autonomie fiscale posé comme pilier de l'organisation décentralisée de la République. Risque de lecture restrictive du Conseil constitutionnel. Souhait de la reprise du texte de 1995. Emettra un vote négatif à l'issue de la discussion en cas de non-adoption de son amendement sur ce sujet. Point de vue personnel. Risque de régression - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 5694) : comme tous les radicaux de gauche, votera l'amendement n° 5 de M. Jean-Pierre Sueur (exercice par les collectivités territoriales de l'organisation décentralisée de la République). (p. 5699) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de M. Jean-Claude Peyronnet (constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre) - **Art. 6 (autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution)** (p. 5712) : son amendement n° 1 : correction des inégalités entre les territoires par une péréquation nationale financière ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5720) : risque d'aggravation du malaise de la population et d'un nombre croissant d'élus locaux. Sa frustration du refus du débat démocratique. Votera contre le texte.

**DEL PICCHIA (Robert)**, sénateur (Français établis hors de France) RPR-R puis UMP-R.

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 17 octobre 2002).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Membre titulaire de la commission mixte chargée de donner un avis sur l'affectation et l'attribution des crédits du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger.

## DÉPÔTS

*Rapport* fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 234 (2001-2002)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne pour la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin [n° 246 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 32 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'avenant à l'accord entre l'Agence de coopération culturelle et technique et le Gouvernement de la République française relatif au siège de l'Agence et à ses privilèges et immunités sur le territoire français [n° 255 (2001-2002)] (20 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Proposition de loi constitutionnelle* relative au vote des Français résidant sur les territoires situés dans la zone géographique comprise entre le méridien 26° ouest et la ligne internationale de changement de date, à l'exception de l'archipel des Açores [n° 302 (2001-2002)] (16 mai 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Elections.**

*Proposition de loi* relative au vote des Français résidant sur les territoires situés dans la zone géographique comprise entre le méridien 26° ouest et la ligne internationale de changement de date, à l'exception de l'archipel des Açores [n° 303 (2001-2002)] (16 mai 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Elections.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 198 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'amendement à la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination [n° 343 (2001-2002)] (3 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur - le projet de loi [n° 280 (2001-2002)] autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à la circulation et au séjour en Principauté d'Andorre des ressortissants des États tiers ; - le projet de loi [n° 281 (2001-2002)] autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à l'entrée, à la circulation, au séjour et à l'établissement de leurs ressortissants [n° 383 (2001-2002)] (31 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 282 (2001-2002)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre relative à la coopération administrative [n° 384 (2001-2002)] (31 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 322 (2001-2002)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au raccordement de la Suisse au réseau

ferré français, notamment aux liaisons à grande vitesse (ensemble une annexe) [n° 399 (2001-2002)] (11 septembre 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 363 (2001-2002)] autorisant la ratification de la convention de sécurité sociale entre la République française et la Principauté d'Andorre signée à Andorre-la-Vieille le 12 décembre 2000 [n° 2 (2002-2003)] (2 octobre 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur - le projet de loi [n° 9 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'avenant à l'accord du 17 mars 1988, tel que modifié par l'avenant du 19 décembre 1991, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne en matière de séjour et de travail ; - le projet de loi [n° 10 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation du troisième avenant à l'accord du 27 décembre 1968 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles et à son protocole annexe (ensemble un échange de lettres) [n° 14 (2002-2003)] (9 octobre 2002) - **Traités et conventions.**

*Proposition de loi* autorisant le vote par Internet des Français établis hors de France pour les élections du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 43 (2002-2003)] (4 novembre 2002) - **Elections.**

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi autorisant la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman, dite "Vénus hottentote", à l'Afrique du Sud** [n° 0114 (2001-2002)] - (29 janvier 2002) - **Art. unique** (*restitution par la France à l'Afrique du Sud de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman*) (p. 745) : propose l'ouverture avec l'Afrique du Sud d'un programme de coopération culturelle dans le domaine de l'art rupestre. Le groupe RPR approuve cette proposition de loi.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes** [n° 0194 (2001-2002)] - (7 février 2002) - **Art. 2** (*droits des personnes placées en garde à vue - art. 63, 63-1, 63-2, 77 et 154 du code de procédure pénale*) (p. 1195) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (modalités de la notification du droit au silence) - **Après l'art. 5 ter** (p. 1215, 1216) : se déclare favorable à l'amendement n° 25 de M. Jean-Louis Masson (utilisation de la force armée par les fonctionnaires de police), identique à l'amendement de M. Michel Charasse adopté dans le projet de loi relatif à la démocratie de proximité. Différence de traitement entre gendarmes et policiers.

- **Hommage solennel du Sénat à Victor Hugo à l'occasion du bicentenaire de sa naissance 1802-2002** - (20 février 2002) (supplément du Journal officiel p. 9 à 13) : Victor Hugo, défenseur des libertés.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne pour la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin** [n° 0234 (2001-2002)] - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1685, 1686) : historique de ce projet. Problématique des besoins de transport au travers des Alpes. Interroge le Gouvernement sur le financement. Propose l'adoption de ce texte.



- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à l'accord entre l'Agence de coopération culturelle et technique et le Gouvernement de la République française relatif au siège de l'Agence et à ses privilèges et immunités sur le territoire français [n° 0032 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1893, 1894) : réforme institutionnelle de la communauté francophone adoptée lors du sommet de Hanoï en 1997. Elargissement des domaines d'intervention. Institution d'une organisation internationale de la francophonie, OIF. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'amendement à la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination [n° 0198 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2752, 2753) : interdiction totale des flux de déchets dangereux produits dans les pays développés vers les pays en développement. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à la circulation et au séjour en Principauté d'Andorre des ressortissants des Etats tiers [n° 0280 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 281 (2001-2002)** (p. 2754, 2755) : propose l'adoption de ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à l'entrée, à la circulation, au séjour et à l'établissement de leurs ressortissants [n° 0281 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 280 (2001-2002)** : voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre relative à la coopération administrative [n° 0282 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2756, 2757) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention de sécurité sociale entre la République française et la Principauté d'Andorre signée à Andorre-la-Vieille le 12 décembre 2000 [n° 0363 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2758) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au raccordement de la Suisse au réseau ferré français, notamment aux liaisons à grande vitesse (ensemble une annexe) [n° 0322 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2759, 2760) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du troisième avenant à l'accord du 27 décembre 1968 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles et à son protocole annexe (ensemble un échange de lettres) [n° 0010 (2002-2003)]** - (17 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 9 (2002-2003)** (p. 2999) : application de la loi dite "Reseda" relative à l'entrée et au séjour des étrangers en

France et au droit d'asile. Difficultés soulevées par la non-application aux ressortissants tunisiens et algériens. Accords permettant le rapprochement avec le droit commun. La commission émet un avis favorable sur les deux projets de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à l'accord du 17 mars 1988, tel que modifié par l'avenant du 19 décembre 1991, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne en matière de séjour et de travail [n° 0009 (2002-2003)]** - (17 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 10 (2002-2003)** Voir son intervention sous le projet de loi précité (p. 2999).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Après l'art. 1er ou avant l'art. 2** (p. 3313, 3314) : se déclare favorable à l'amendement n° 48 de M. Christian Cointat (insertion dans la Constitution d'un alinéa concernant l'organisation, le fonctionnement et les compétences des instances représentatives des Français établis hors de France).

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Après l'art. 4** (p. 3431) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 148 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 189 de Mme Nicole Borvo (inscription dans la Constitution du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Participation de la France au budget des Communautés européennes - Art. 33 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 4633, 4635) : conséquences budgétaires de l'élargissement. Nécessaire rééquilibrage de la participation des pays membres. Problème de la Turquie. Place du citoyen au sein de l'Union. Défense européenne. Le RPR votera la contribution de la France.

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) (p. 5230, 5231) : succès diplomatiques de la France. Prise en compte de la sécurité des Français de l'étranger. Reconnaissance dans le projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République des "instances représentatives des Français de l'étranger". Souhait de transformation du CSFE en assemblée des Français de l'étranger, AFE. Difficultés financières de l'agence pour l'enseignement du français à l'étranger. Demande de prise en charge des bourses scolaires par le ministère de l'éducation nationale. Propositions relatives à la mise en place d'une chaîne d'information. Demande de déblocage des pensions de retraite impayées. Votera ce budget.

**Défense**

- (5 décembre 2002) (p. 5342) : renforcement de la capacité des services de renseignement. Mise en place d'un contrôle maritime.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083]**

(2002-2003)] - (11 décembre 2002) - **Après l'art. 3** (p. 5678) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de Mme Michèle André (base constitutionnelle permettant de ratifier la charte européenne des langues régionales ou minoritaires signée en 1999 par la France).

**DEMERLIAT (Jean-Pierre)**, sénateur (Haute-Vienne) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Légion d'honneur, ordre de la Libération [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 39] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 1er** (réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002) (p. 2311, 2312) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 de suppression de M. Thierry Foucaud. Caractère injuste, inégalitaire et clientéliste de la baisse de l'impôt sur le revenu.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4** (p. 4451) : soutient les amendements de M. Bernard Dussaut n° I-101 et n° I-212 (simplification des modalités d'attribution des chèques vacances aux salariés des entreprises de moins de vingt salariés) - **Après l'art. 9** (p. 4498) : soutient l'amendement n° I-70 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA aux protections pour incontinence adulte) - **Art. 11** (réduction progressive de l'assiette de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés) (p. 4522) : soutient l'amendement n° I-84 de M. Gérard Miquel (non application du dispositif aux titulaires de bénéfices non commerciaux qui n'emploient aucun salarié).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 21** (mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA) : soutient l'amendement n° I-73 de M. Gérard Miquel (suppression du nouveau prélèvement sur les caisses de la Mutualité sociale et agricole) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Art. 13** (assujettissement de France Télécom aux impositions directes locales dans les conditions de droit commun et mesures diverses relatives à l'équilibre financier du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 4593, 4594) : soutient l'amendement n° I-85 de M. Gérard Miquel (pérennisation de la dotation de l'Etat au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4708, 4709) : non prise en compte des propositions de l'opposition. Projet de budget injuste et facteur d'inégalités. Le groupe socialiste ne votera pas la première partie du projet de loi de finances.

*Deuxième partie :*

#### Légion d'honneur - Ordre de la Libération (Budgets annexes)

- (9 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5467, 5468) : évolution des crédits en 2003. Elargissement du recrutement des élèves des maisons d'éducation. Restriction du champ des budgets annexes par l'application de l'article 18 de la loi organique relative aux lois de finances. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ces budgets annexes.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5808, 5809) : remboursement de la TVA aux collectivités locales victimes d'intempéries. Dégradation du déficit public imputable au Gouvernement. Comparaison des finances publiques en 1997 et en 2002. Annulation des crédits. Poids de la politique de rigueur sur les classes les plus défavorisées. Le groupe socialiste ne votera pas ce collectif budgétaire - **Art. 6 et Etat C'** (dépenses en capital des services civils - annulations) (p. 5829) : soutient l'amendement n° 50 de M. Gérard Miquel (suppression d'une partie des annulations de crédits de paiement sur le budget de la mer). Marée noire consécutive au naufrage du "Prestige" - **Art. 29 bis** (transformation des neuf taxes parafiscales perçues au profit de l'association nationale de développement agricole, ANDA, en une imposition de toute nature affectée à un nouvel établissement public dénommé agence de développement agricole et rural, ADAR) (p. 5871) : son amendement n° 44 : extension de l'assiette de cette taxe à l'ensemble des exploitants ; rejeté. (p. 5883) : son amendement n° 48 : institution d'un prélèvement exceptionnel sur l'ANDA pour financer les actions de développement agricole durant la mise en place de l'ADAR ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5959, 5960) : conditions d'examen de ce texte. Adoption d'améliorations à l'initiative du groupe socialiste. Dérapage des finances publiques. Non-conformité au droit budgétaire du dispositif financier prévu pour France Télécom ; incertitude sur les perspectives offertes aux personnels de l'entreprise. Relance des zones franches urbaines. Le groupe socialiste votera contre ce collectif budgétaire.

**DEMESSINE (Michelle)**, sénateur (Nord) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 799, 801) : conséquences de l'arrêt Perruche. Référence à la loi d'orientation de 1975. Décalage entre la situation des personnes handicapées et les moyens de prise en charge mis en oeuvre. Réactions sur l'arrêt Perruche. Travail de la commission des affaires sociales. Souhait d'éviter des dérives de la jurisprudence par l'amendement proposé.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier** (p. 824) : sur l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées), ses sous-amendements n° 422 : impossibilité d'accorder une indemnité au titre du handicap de l'enfant, les charges en découlant étant assurées par la solidarité nationale ; rejeté, et n° 416 : création de l'observatoire de l'accueil et de l'intégration des personnes handicapées par le conseil national consultatif des personnes handicapées ; adopté. (p. 832, 833) : sécurité apportée par son sous-amendement n° 422. (p. 836) : inquiétude des associations de personnes handicapées. (p. 848) : mission de solidarité nationale de l'ensemble de la collectivité à l'égard de toute personne handicapée. (p. 853, 854) : accepte d'intégrer à son sous-amendement n° 416 précité la disposition prévue par l'amendement n° 421 de M. Christian Cointat (élargissement du champ des compétences de l'observatoire de l'accueil et de l'intégration des personnes handicapées aux Français handicapés établis hors de France et relevant de la solidarité nationale). Souhaite l'intégration de l'observatoire au conseil national consultatif des personnes handicapées. (p. 856) : hommage au débat et au travail réalisé autour du thème de la solidarité envers les personnes handicapées. Avec le groupe CRC, s'abstiendra sur le vote de l'amendement n° 15 précité de la commission.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Après l'art. 2** (p. 1956, 1957) : se déclare opposée à l'amendement n° 23 du Gouvernement (assise légale de la réforme de l'assurance chômage des intermittents du spectacle). Agrément contraire au principe de solidarité. Conséquence grave pour le monde de la culture.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Après l'art. 5** (p. 3122) : soutient les amendements de M. Roland Muzeau n° 108 (requalification d'emplois à temps partiel long en contrats à temps plein), n° 107 (possibilité pour les salariés à temps partiel de refuser les heures complémentaires proposées lorsque celles-ci sont incompatibles avec leurs obligations familiales), n° 109 (rémunération des heures complémentaires) et n° 106 (suppression du premier alinéa de l'art. L. 212-4-2 du code du travail prévoyant la possibilité de déroger par convention à l'obligation de notifier dans un délai de sept jours une modification de la durée du travail).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4081, 4083) : caractère limité de la mesure attribuant une allocation forfaitaire aux familles d'au moins trois enfants dont l'aîné atteint l'âge de vingt ans. Politique tendant à déstabiliser le financement de la branche et à en modifier la nature. Fragilité des comptes de la branche. Contribution indispensable des entreprises au financement de la branche. Favorable à l'attribution des allocations familiales dès le premier enfant. Modes de garde de la petite enfance. Absence de mesure concernant la branche vieillesse. Attente de la réforme concernant les personnes handicapées. Importance des besoins en financement.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Art. 25 (par priorité)** (*prolongation du délai pour la signature des conventions tripartites par les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées et dépendantes - art. L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles et art. 5 de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001*) (p. 4203) : inquiétudes sur l'avenir de l'APA. Compétence de la protection sociale pour traiter le risque dépendance. Augmentation du nombre de demandes d'APA dans le département du Nord. Défaut de réponse par l'amendement n° 75 de M. Henri de Raincourt (maîtrise de la dépense en agissant sur le plafond de ressources, en appliquant le recours sur successions et en mettant en oeuvre des mesures relatives au financement en établissement et à domicile) - **Après l'art. 39 (par priorité)** (p. 4209) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 153 (financement de l'APA en l'inscrivant dans le champ de la protection sociale et en créant un cinquième risque).

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 25 (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4276) : avec le groupe CRC, se déclare opposée à l'amendement n° 62 de M. Alain Gournac (réduction du délai pour la signature des conventions tripartites) - **Après l'art. 39 (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4276, 4277) : intérêt de la création d'un cinquième risque par le biais de l'amendement de M. Guy Fischer n° 153 précité - **Avant l'art. 40** (p. 4294, 4295) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 154 (versement des allocations familiales dès le premier enfant), n° 156 (attribution du bénéfice de l'APE pour les salariés intérimaires ou vacataires) et n° 155 (indexation de l'évolution des bases mensuelles servant au calcul des allocations familiales sur celle des salaires) - **Art. 40 (création d'une allocation pour les familles perdant une partie de leurs allocations familiales pour des raisons liées à l'âge des enfants - art. L. 521-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 4297) : avec le groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement n° 87 de M. Gilbert Chabroux (bénéfice des dispositions avancé du 1er juillet au 1er janvier 2003) - **Après l'art. 40** (p. 4298, 4299) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 157 (financement des actions de formation au bénéfice des titulaires de l'APE) - **Art. 41 (accélération de la prise en charge par la CNAF des majorations de pension pour enfants - art. L. 223-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 4300, 4301) : soutient l'amendement de suppression n° 158 de M. Guy Fischer - **Avant l'art. 43** (p. 4303, 4304) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 160 (ouverture du droit à la retraite à taux plein avant 60 ans aux salariés ayant cotisé 40 annuités) et n° 159 (indexation des pensions de retraite sur les salaires) - **Après l'art. 43** (p. 4307, 4309) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 162 (revalorisation du minimum contributif) et n° 161 (augmentation du taux des pensions de réversion) - **Art. 44 (fixation de l'objectif de dépenses de la branche vieillesse pour 2003)** (p. 4313) : avec le groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement n° 102 de M. Claude Domeizel (diminution de ce montant).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4852, 4853) : absence de réponse à l'exclusion et à la précarité dans ce projet de budget. Insuffisance des mesures annoncées en matière d'hébergement d'urgence. Difficultés des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, CHRS. Timidité des propositions concernant les réfugiés et demandeurs d'asile.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites [n° 0348 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - **Art. unique** (*création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites*) (p. 5773) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 1 : extension du champ de la commission d'enquête aux drogues licites ; rejeté.

**DEMILLY (Fernand)**, sénateur (Somme) RDSE.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 2002).

Membre titulaire du Conseil national des fondations.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

**DEMUYNCK (Christian)**, sénateur (Seine-Saint-Denis) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant création de l'Établissement public pour les radiocommunications des services publics de sécurité et d'assistance [n° 296 (2001-2002)] (26 avril 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Sécurité civile**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002)  
- **Discussion générale** (p. 2400, 2401) : politique ambitieuse en réponse à la première exigence des Français. Remerciements au Gouvernement pour sa détermination. Evocation du drame de Pantin. Hommage à l'ensemble des forces de l'ordre. Réponse satisfaisante au problème des effectifs, du logement et de la remise à niveau du parc automobile. Reconnaissance de l'expérience des maires dans la conduite de la politique de sécurité sur leur commune. Bon accueil de ces mesures par les populations. Soutiendra ce projet de loi.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. 1er** (*seuil d'application de la loi*) (p. 3673) : son amendement n° 58 : intégration du logement étudiant dans le logement social ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) (p. 4825, 4826) : favorable à l'orientation de ce projet de budget. Baisse des crédits des contrats emploi-solidarité et des contrats emplois consolidés. Interrogation sur le taux majoré de prise en charge financière par l'Etat des contrats emploi-solidarité.

**Travail, santé et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine**

- (29 novembre 2002) (p. 4872, 4873) : changement de la perception des villes dans les mentalités. Requalification des quartiers difficiles. Effort collectif des nombreux acteurs de la politique de la ville. Souhait de clarification des comptes de la politique de la ville. Effort pour les grands projets de ville et hausse des subventions d'investissement. Votera ce projet de budget.

**Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5088) : crédits accordés à la défense et à la sécurité civile. Actions entreprises. Mise en oeuvre du programme ACROPOL.

**Ecologie et développement durable**

- (6 décembre 2002) (p. 5371, 5372) : naufrage du Prestige. Evolutions majeures de la politique de l'environnement : notion de développement durable ; rationalisation des dépenses et transparence ; ouverture de grands chantiers : Natura 2000 ; promotion d'une charte de l'environnement avec intégration dans la Constitution. Inquiétude sur la technicité de ce budget. Interrogation sur les méthodes de communication. Information des plus jeunes.

**Justice**

- (9 décembre 2002) (p. 5481, 5482) : favorable à la mise en place d'assistants pour les magistrats surchargés de travail.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites [n° 0348 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5775) : forte consommation de drogues illicites. Conséquences sanitaires. Dépendance. Le groupe UMP votera la proposition de résolution.

- **Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 0011 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6074, 6075) : lacunes juridiques concernant la conduite sous l'emprise de stupéfiants. Effets du cannabis. Accidents chez les 18-24 ans. Laxisme français. Dangers de la drogue.

**DENEUX (Marcel)**, sénateur (Somme) UC.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre titulaire du Conseil d'orientation de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

## DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement, sur les textes E-1882, E-1890, E-1891, E-1892 et E-1894 concernant l'application d'accords entre la Communauté européenne et la République d'Afrique du Sud relatifs au commerce des vins et au commerce des boissons spiritueuses [n° 169 (2001-2002)] (10 janvier 2002) - **Union européenne**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de résolution [n° 169 (2001-2002)] présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement, sur les textes E-1882, E-1890, E-1891, E-1892 et E-1894 concernant l'application d'accords entre la Communauté européenne et la République d'Afrique du Sud relatifs au commerce des vins et au commerce des boissons spiritueuses [n° 173 (2001-2002)] (16 janvier 2002) - **Union européenne**.

*Proposition de résolution*, présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du règlement : - sur la proposition de décision du Conseil relative à l'approbation, au nom de la Communauté européenne, du protocole de Kyoto à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et l'exécution conjointe des engagements qui en découlent (E-1903) ; - et sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et modifiant la directive 96-61-CE du Conseil (E-1876) [n° 219 (2001-2002)] (7 février 2002) - **Union européenne**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur l'élargissement de l'Union européenne : état des lieux [n° 295 (2001-2002)] (23 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Union européenne**.

*Proposition de résolution*, présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur la responsabilité environnementale en vue de la prévention et de la réparation des dommages environnementaux (n° E-1966) [n° 56 (2002-2003)] (7 novembre 2002) - **Union européenne**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 2** (*prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA*) (p. 2317, 2318) : manque de concertation avec les dirigeants agricoles concernés. Postes de recettes du BAPSA. Surcotisations professionnelles. Décision unilatérale de prélèvement sur la société Unigrains. (p. 2320, 2327) : ses amendements n° 23 : réduction du prélèvement sur Unigrains ; n° 24 : application de l'article 11 de la convention passée entre les pouvoirs publics et la société Unigrains ; et n° 25 : majoration du taux de la taxe sur les tabacs ; retirés.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5125, 5127) : budget. Concours publics à l'agriculture. Sphère d'influence du budget. Institut national de la recherche agronomique, INRA. Prélèvements

sur les caisses de la Mutualité sociale agricole. Contrats territoriaux d'exploitation. Offices agricoles. Equarrissage. Aide aux agriculteurs en difficulté. Points positifs. Amélioration génétique des animaux. Dispositions fiscales. Régime douanier céréalier européen. Accord franco-allemand sur la politique agricole commune.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 18** (*aménagement du régime fiscal des biocarburants*) (p. 5843, 5846) : étonnement face à la réduction des crédits sur les biocarburants. Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable. Problème de la consommation d'énergie des transports. Son amendement n° 29 : augmentation de la réduction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, applicable aux biocarburants ; retiré. Soutient les amendements identiques de repli n° 30 de M. Yves Détraigne et n° 53 de M. Jean Bizet. (p. 5847, 5848) : soutient l'amendement n° 31 de M. Yves Détraigne (réintroduction de la formule de calcul de la réduction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, prenant en compte l'évolution du cours des matières premières entrant dans la composition de l'éthyl-tertio-butyl-éther, ETBE) - **Art. 29 bis** (*transformation des neuf taxes parafiscales perçues au profit de l'association nationale de développement agricole, ANDA, en une imposition de toute nature affectée à un nouvel établissement public dénommé agence de développement agricole et rural, ADAR*) (p. 5870, 5871) : création en 1968 de l'ANDA. Caractère peu satisfaisant du texte voté par l'Assemblée nationale. Réduction des moyens de développement. Son amendement n° 33 : extension de l'assiette de cette taxe à l'ensemble des exploitants ; retiré. (p. 5873, 5874) : exemple de la Bavière. Interrogation sur les risques d'exclusion des modalités de développement des exploitants non cotisants. (p. 5882, 5884) : son amendement n° 32 : institution d'un prélèvement exceptionnel sur l'ANDA pour financer les actions de développement agricole durant la mise en place de l'ADAR ; retiré.

**DÉRIOT (Gérard)**, sénateur (Allier) UC puis UMP-R.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 4 octobre 2002).

Membre titulaire du conseil de surveillance du Fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport*, déposé avec MM. Francis Giraud et Jean-Louis Lorrain, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 4 (2001-2002)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 174 (2001-2002)] (16 janvier 2002) - **Santé**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le titre consacré à la qualité du système de santé - **Discussion générale** (p. 766, 768) : mesures disparates du titre II n'apportant pas les réponses souhaitées pour l'amélioration de la qualité du système de santé. Favorable au chapitre traitant de la formation médicale continue. Nécessité d'adapter l'obligation de formation continue des pharmaciens. Souci de la sécurité des patients et du renforcement de la compétence des professionnels. Réforme de l'ordre des médecins et de l'ordre des pharmaciens. Création d'un office pour certaines professions paramédicales. Politique de prévention. Effort de simplification des réseaux de santé par le Gouvernement. Proposition d'un nombre important d'amendements visant à améliorer la qualité du système de santé.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 16 (renforcement des règles interdisant la perception d'avantages par les professions médicales - art. L. 4113-6, L. 4163-1 et L. 4163-2 du code de la santé publique)** (p. 893) : caractère légitime de l'amendement de coordination n° 50 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 32 (suspension immédiate, en cas de danger grave pour les patients, de l'activité d'un médecin, d'un chirurgien-dentiste ou d'une sage-femme par le représentant de l'Etat dans le département - art. L. 4113-14 nouveau du code de la santé publique)** (p. 948, 950) : ses amendements n° 85, n° 86 et n° 88 de précision, et n° 87 : renforcement des garanties de procédure offertes aux professionnels visés par une décision de suspension de leur droit d'exercer par le préfet ; adoptés. Accepte l'amendement n° 334 du Gouvernement (attribution aux autorités militaires du pouvoir de suspension temporaire du droit d'exercer des médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes des services de santé des armées) - **Après l'art. 33** : son amendement n° 89 : attribution à l'ordre national des pharmaciens d'une mission de garantie de compétence ; adopté - **Art. 33 bis (possibilité accordée aux masseurs-kinésithérapeutes de prescrire des dispositifs médicaux - art. L. 4321-1 du code de la santé publique)** : son amendement n° 90 : possibilité pour les médecins d'éliminer les contre-indications éventuelles aux prescriptions des masseurs-kinésithérapeutes ; adopté - **Art. 34 (élargissement de la mission d'évaluation de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, et modification de la composition de son conseil d'administration - art. L. 1414-1, L. 1414-2, L. 1414-3-1 et L. 1414-3-2 nouveaux, L. 1414-6, L. 1414-8 et L. 1414-9 du code de la santé publique)** (p. 952, 953) : ses amendements n° 91 : suppression de l'obligation d'une représentation des usagers au sein du conseil scientifique de l'ANAES ; et n° 92 : suppression de l'obligation de la représentation des usagers au sein du collège de l'accréditation de l'ANAES ; adoptés. Accepte l'amendement n° 309 de M. Alain Vasselle (maintien de la procédure actuelle de nomination des membres du collège de l'ANAES) - **Art. 35 bis (composition du conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, AFSSAPS - art. L. 5322-1 du code de la santé publique)** (p. 954) : son amendement de suppression n° 93 ; adopté - **Art. 36 (encadrement de l'exercice de la chirurgie esthétique - art. L. 6322-1, L. 6322-2, L. 6322-3 nouveaux du code de la santé publique)** (p. 955, 957) : demande le retrait de l'amendement n° 310 de

M. Alain Gournac (extension des nouvelles dispositions du code de la santé publique à l'ensemble des actes à visée esthétique, qu'ils soient médicaux ou chirurgicaux), ainsi que du sous-amendement de conséquence n° 311 de celui-ci, déposé sur son amendement n° 94 : situation des médecins non-qualifiés en chirurgie esthétique mais pratiquant des interventions à visée esthétique ; retiré - **Art. 38 (sanctions pénales des infractions aux dispositions légales relatives à la chirurgie esthétique - art. L. 6324-1 et L. 6324-2 nouveaux du code de la santé publique)** : ses amendements n° 95 rédactionnel et n° 96 de précision ; adoptés - **Art. 39 ter (liste des personnes autorisées à faire usage du titre de psychologue - art. 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985)** (p. 958) : son amendement n° 411 : précisions relatives à la liste ; adopté - **Après l'art. 39 ter** (p. 959) : accepte l'amendement n° 332 du Gouvernement (développement de l'hospitalisation à domicile) - **Art. 40 (institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique) - Art. L. 4133-1 du code de la santé publique (définition de la formation médicale continue)** (p. 962) : son amendement n° 97 : application de sanctions disciplinaires à la méconnaissance de l'obligation de formation médicale continue ; adopté - **Art. L. 4133-2 du code de la santé publique (mise en place de deux conseils nationaux de la formation médicale continue)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 322 de Mme Claire-Lise Campion (modalités d'agrément des organismes formateurs). (p. 963) : son amendement n° 98 : amélioration de l'information sur la formation médicale continue ; adopté - **Art. L. 4133-3 du code de la santé publique (règles d'organisation et de fonctionnement des conseils)** : son amendement n° 99 : substitution des mots "de l'ordre" aux mots "du conseil" ; adopté - **Art. L. 4133-4 du code de la santé publique (mise en place des conseils régionaux de la formation médicale continue des médecins libéraux et des médecins salariés non hospitaliers)** : son amendement de conséquence n° 100 ; adopté. (p. 964) : son amendement n° 101 : amélioration de l'information sur la formation médicale continue ; adopté - **Art. L. 4133-6 du code de la santé publique (mise en place d'un fonds national de la formation médicale continue)** : son amendement n° 102 : conditions de financement du fonds ; adopté. (p. 968) : accepte l'amendement n° 333 du Gouvernement (catégories de personnel auquel le fonds national de la formation médicale continue pourra faire appel) - **Art. L. 4133-8 du code de la santé publique (modalités d'application des articles précédents fixées par un décret en Conseil d'Etat)** (p. 969) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 383 de Mme Claire-Lise Campion (modalités d'agrément des organismes formateurs) - **Art. L. 6155-2 du code de la santé publique (conseil national de la formation continue)** : ses amendements n° 103 de conséquence ; et n° 104 de coordination ; adoptés - **Art. L. 6155-3 du code de la santé publique (création des conseils régionaux de formation continue)** : son amendement de coordination n° 105 ; adopté - **Art. L. 4236-1 du code de la santé publique (application de l'obligation de formation aux pharmaciens autres que ceux exerçant dans un établissement de santé)** (p. 970) : demande le retrait de l'amendement n° 284 de M. Dominique Leclerc (organisation du conseil national de la formation pharmaceutique continue obligatoire). Son amendement n° 106 : redéfinition de l'obligation de formation continue des pharmaciens ; adopté - **Art. L. 4236-2 du code de la santé publique (conseil national de la formation pharmaceutique continue)** (p. 971) : son amendement n° 107 : missions du conseil national de la formation pharmaceutique continue ; adopté - **Après l'art. L. 4236-2 du code de la santé publique** : son amendement n° 108 : organisation et composition du conseil national de la formation pharmaceutique continue ; adopté. (p. 972) : son amendement n° 109 : renvoi à un décret en Conseil d'Etat des modalités d'application du chapitre relatif à la formation continue des pharmaciens ; adopté - **Art. 43 (composition des instances disciplinaires des ordres des professions médicales - art. L. 4126-2, L. 4132-4, L. 4132-5,**

L. 4142-3 et L. 4152-6 du code de la santé publique) (p. 973, 974) : ses amendements n° 111 de précision, n° 112, n° 115 et n° 116 de coordination, n° 113 : conditions de suppléance du Conseil d'Etat assistant le conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes ; et n° 114 : simplification des conditions de suppléance du président de la chambre disciplinaire nationale des chirurgiens-dentistes ; adoptés - **Art. 44** (*suspension immédiate de l'activité d'un pharmacien par le représentant de l'Etat dans le département en cas de danger grave pour ses patients - art. L. 4221-18 nouveau du code de la santé publique*) : ses amendements de coordination n° 117, n° 118, n° 119, n° 121 et n° 120 : renforcement des garanties de procédure offertes aux pharmaciens dont une procédure d'urgence a entraîné la suspension du droit d'exercer par le préfet ; adoptés. Accepte l'amendement n° 384 du Gouvernement (maintien des prérogatives du ministre de la défense quant au pouvoir de suspendre le droit d'exercer des professionnels du service de santé des armées) - **Après l'art. 44** (p. 976) : sur les amendements de M. Dominique Leclerc, demande le retrait du n° 373 (actualisation des missions de l'ordre national des pharmaciens) et accepte le n° 374 (sanctions en cas d'utilisation frauduleuse ou malhonnête de la qualité de pharmacien) - **Art. 45** (*création d'une section H des pharmaciens hospitaliers au sein de l'ordre des pharmaciens - art. L. 4231-4 et L. 4233-3 du code de la santé publique*) (p. 979, 980) : son amendement n° 122 : organisation de l'ordre national des pharmaciens ; adopté après modification par le sous-amendement n° 289 de M. Serge Franchis qu'il accepte (modification de la composition actuelle du conseil central de la section D). Demande le retrait de l'amendement n° 375 de M. Dominique Leclerc (composition du conseil central de la section D et du conseil central de la section H) - **Après l'art. 45** (p. 981) : son amendement n° 123 : conditions de fonctionnement de l'ordre national des pharmaciens pour les questions relatives à l'outre-mer ; adopté - **Art. 46** (*diverses dispositions concernant l'organisation de la profession de pharmacien - art. L. 4234-6 et L. 4234-10 nouveau du code de la santé publique*) : demande le retrait de l'amendement n° 282 de M. Dominique Leclerc (suppression du changement d'appellation des pharmaciens assistants) - **Art. 48 bis** (*saisine de l'ordre des pharmaciens par les particuliers - art. L. 4234-1-1 nouveau du code de la santé publique*) (p. 982) : son amendement de précision n° 124 ; adopté - **Art. 49** (*office des professions d'infirmier ou d'infirmière, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste - art. L. 4391-1 à L. 4398-5 nouveaux du code de la santé publique*) (p. 986) : son amendement n° 125 : transformation du conseil des professions paramédicales en ordre ; adopté - **Art. L. 4391-1 du code de la santé publique** (*création de l'office*) : son amendement n° 126 : intégration des membres des cinq professions paramédicales exerçant à titre salarié au sein de l'ordre ; adopté - **Art. L. 4391-2 du code de la santé publique** (*missions de l'office*) (p. 987) : ses amendements n° 127 : renforcement des compétences de l'assemblée interprofessionnelle nationale en matière de formation continue ; et n° 128 de coordination ; adoptés - **Art. L. 4391-3 du code de la santé publique** (*organisation générale de l'office*) : ses amendements n° 129 rédactionnel et n° 130 : composition de l'ordre ; adoptés - **Art. L. 4391-6 du code de la santé publique** (*décret en Conseil d'Etat*) (p. 988) : son amendement n° 131 : conditions d'association aux travaux des instances interprofessionnelles de l'ordre ; adopté - **Art. L. 4392-1 du code de la santé publique** (*modalités d'élection aux instances régionales et nationale de l'office*) : ses amendements n° 132 et n° 134 de coordination, n° 133 : référence au tableau de l'ordre ; et n° 135 : élection du président de l'ordre ; adoptés - **Art. L. 4393-1 du code de la santé publique** (*collège professionnel*) (p. 989) : ses amendements n° 136 de coordination, n° 137 : renforcement des prérogatives du collège professionnel régional en matière de formation continue ; n° 138 rédactionnel et n° 139 de précision ; adoptés - **Art. L. 4393-2 du code de la santé publique** (*attributions de l'assemblée interprofessionnelle*) : son amendement n° 140 : nombre annuel minimal de réunions pour l'assemblée interprofessionnelle régionale ; adopté - **Après l'art. L. 4393-3 du code de la santé**

**publique** (p. 990, 992) : son amendement n° 141 : organisation des instances régionales de l'ordre sur une base interrégionale ; retiré. Accepte l'amendement n° 397 du Gouvernement (possibilité de regrouper plusieurs régions pour constituer des assemblées interprofessionnelles et des collèges professionnels interrégionaux) et, sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° 431 de M. Jacques Blanc (avis des présidents de conseils régionaux) - **Art. L. 4394-1 du code de la santé publique** (*fonctionnement de l'assemblée interprofessionnelle nationale*) : ses amendements n° 142 : compétences de l'assemblée interprofessionnelle nationale ; et n° 143 : meilleure association des collèges professionnels nationaux en cas de recours contre les décisions des collèges régionaux en matière d'inscription au tableau de l'ordre et de suspension d'exercice ; adoptés. (p. 993) : ses amendements n° 144 : rôle de coordination de l'assemblée interprofessionnelle nationale par rapport à l'activité des différents collèges professionnels ; et n° 145 de coordination ; adoptés - **Après l'art. L. 4394-1 du code de la santé publique** : son amendement n° 146 : attributions et modalités de fonctionnement des collèges professionnels nationaux ; adopté - **Art. L. 4395-2 du code de la santé publique** (*dispositions comptables*) (p. 994) : son amendement rédactionnel n° 147 ; adopté - **Art. L. 4396-1 du code de la santé publique** (*inscription au fichier professionnel*) : ses amendements n° 148 de coordination et n° 149 rédactionnel ; adoptés - **Art. L. 4397-3 et L. 4397-4 du code de la santé publique** (*rôle de la chambre disciplinaire de première instance*) : son amendement de coordination n° 150 ; adopté - **Art. L. 4398-1 du code de la santé publique** (*modalités de publication du code de déontologie applicable aux membres de l'office*) : son amendement n° 151 : conditions de participation des différents collèges professionnels à l'élaboration du code de déontologie ; adopté - **Art. L. 4398-3 du code de la santé publique** (*modalités de mise en place d'une procédure administrative d'urgence de suspension temporaire du droit d'exercer du professionnel*) (p. 995, 996) : ses amendements n° 152 de précision, n° 153, n° 154 et n° 155 de coordination ; adoptés - **Art. L. 4398-4 du code de la santé publique** (*contrôle du fonctionnement et de la gestion de l'office par l'IGAS*) : son amendement rédactionnel n° 156 ; adopté - **Art. 50** (*modification des dispositions législatives concernant les professions d'infirmier ou d'infirmière, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste rendues nécessaires par la création de l'office - art. L. 4311-15, L. 4311-16, L. 4311-18, L. 4311-22, L. 4311-24, L. 4311-25, L. 4311-26, L. 4311-27, L. 4311-29 nouveau, L. 4321-2, L. 4321-10, L. 4321-20, L. 4321-21, L. 4321-9, L. 4321-13 à L. 4321-19, L. 4321-22, L. 4322-2, L. 4322-7 à L. 4322-16, L. 4341-2 et L. 4342-2 du code de la santé publique*) (p. 997, 998) : ses amendements de coordination n° 157, n° 158, n° 159, n° 160, n° 161, n° 162, n° 163 et n° 164 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 385 du Gouvernement (compétence du ministre de la défense pour suspendre le droit d'exercer des professionnels du service de santé des armées) - **Art. 51** (*mesures d'application des dispositions portant création de l'office des professions d'infirmier ou d'infirmière, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste*) (p. 999, 1000) : ses amendements n° 165 : composition du corps électoral pour les prochaines élections au nouvel ordre ; n° 166 de coordination et n° 167 : application des dispositions relatives à l'obligation pour les professions concernées de s'inscrire sur une liste préfectorale dès la publication de la loi ; adoptés - **Art. 52** (*contentieux du contrôle technique de la sécurité sociale concernant les membres des professions entrant dans le champ de l'office - art. L. 145-4, L. 145-5-1 à L. 145-5-5 nouveaux, L. 145-7-1 à L. 145-7-4 nouveaux, L. 145-9-1 et L. 145-9-2 nouveaux du code de la sécurité sociale*) (p. 1001) : son amendement n° 168 : retour au texte initial du Gouvernement ; adopté - **Art. 52 bis** (*exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie*) (p. 1003, 1004) : son amendement n° 169 : renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie ; adopté après modification par le sous-amendement n° 420 de M. Paul Blanc (enseignement équivalent à celui du premier cycle des études médicales pour les étudiants en ostéopathie), retiré par

son auteur et repris par M. Jean-Pierre Godefroy et pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat. Sur son amendement n° 169 précité, demande le retrait du sous-amendement n° 425 de M. Dominique Leclerc (exercice de l'ostéopathie et de la chiropraxie réservé aux médecins). Regrette la précipitation de l'examen de la reconnaissance de ces professions. (p. 1009) : souhait d'un audit pour définir un cadre de formation et de reconnaissance des professionnels concernés. (p. 1012) : demande l'adoption de son amendement n° 169 précité, modifié par le sous-amendement n° 420 précité - **Art. 53 bis** (*activités de laboratoire d'analyses de biologie médicale exercées par les établissements de transfusion sanguine - art. L. 1223-1 du code de la santé publique et L. 174-19 nouveau du code de la sécurité sociale*) : son amendement rédactionnel n° 170 ; adopté. Accepte l'amendement n° 335 du Gouvernement (suppression de la mention des établissements de transfusion sanguine) - **Art. 53 ter** (*création d'une instance nationale de concertation et de réflexion sur les centres de santé - art. L. 6147-3 nouveau du code de la santé publique*) (p. 1014) : ses amendements n° 171 de coordination et n° 172 rédactionnel ; adoptés - **Chapitre IV** (*prévention et promotion de la santé*) : son amendement n° 173 : nouvelle rédaction de l'intitulé de la division : politique de prévention ; adopté - **Art. 54** (*prévention et promotion de la santé - art. L. 1417-1 à L. 1417-9 nouveaux du code de la santé publique*) : son amendement rédactionnel n° 174 ; adopté - **Art. L. 1417-1 du code de la santé publique** (*définition de la prévention et de la promotion de la santé*) : son amendement n° 175 : mesures destinées à favoriser l'apprentissage des comportements individuels et collectifs pouvant contribuer à réduire le risque de maladies et d'accidents ; retiré. (p. 1017, 1019) : ses amendements n° 176 : mesures en faveur de l'apprentissage des comportements individuels et collectifs pour réduire le risque de maladies mais aussi d'accidents ; n° 177 : suppression de la distinction entre la politique de promotion de la santé et la politique de prévention ; n° 178 rédactionnel ; n° 179 : référence à l'ensemble des situations dans lesquelles existent des facteurs de risque pour la santé ; n° 180 : mise en place d'actions de prophylaxie, d'identification des facteurs de risque ainsi que de programmes de vaccination et de dépistage des maladies ; et n° 181 : développement d'actions d'information et d'éducation pour la santé ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 359 de Mme Marie-Claude Beaudeau (référence à l'ensemble des situations dans lesquelles existent des facteurs de risque pour la santé) - **Art. L. 1417-2 du code de la santé publique** (*détermination des priorités de santé publique*) : son amendement n° 182 : consultation du Haut conseil de la santé sur les outils nécessaires à la politique de prévention et transmission des informations aux commissions chargées des affaires sociales du Parlement ; adopté - **Art. L. 1417-4 du code de la santé publique** (*institut national de prévention et de promotion de la santé*) (p. 1020) : son amendement n° 183 : substitution de la dénomination "institut national de prévention et d'éducation sanitaires" à la dénomination "institut national de prévention et de promotion de la santé" ; adopté. (p. 1021, 1022) : ses amendements n° 184 : suppression d'une des missions de la structure ; n° 185 de coordination ; n° 186 : détermination des objectifs et des programmes prioritaires de prévention dans le cadre des priorités annuelles de santé publique du Gouvernement ; adoptés. Son amendement n° 187 : instauration de délégués régionaux ; adopté après modification par le sous-amendement n° 395 du Gouvernement (délégation de signature pour les délégués régionaux) qu'il accepte - **Art. L. 1417-6 du code de la santé publique** (*organisation de l'institut*) : son amendement n° 188 : désignation du président du Haut conseil de la santé à la présidence du conseil d'administration du nouvel institut ; retiré. (p. 1023) : son amendement n° 189 : désignation par le Haut conseil de la santé en son sein des membres du conseil scientifique de l'institut ; adopté - **Art. L. 1417-8 du code de la santé publique** (*ressources de l'institut*) : son amendement n° 190 : suppression de la possibilité de recourir à l'emprunt ; adopté - **Art. 54 (suite)** : son amendement n° 191 : impossibilité de percevoir droits, impôts ou taxes à l'encontre de l'institut ; adopté - **Après**

**l'art. 54** (p. 1024) : accepte l'amendement n° 336 du Gouvernement (utilisation de tests de diagnostic par les médecins) - **Art. 55** (*prise en charge des actes et traitements liés à la prévention - art. L. 321-1, L. 221-1 et L. 322-3 du code de la sécurité sociale*) (p. 1025) : son amendement n° 192 : rôle des programmes prioritaires nationaux dans l'action de prévention menée par la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés ; adopté - **Après l'art. 56** : accepte l'amendement n° 324 de Mme Claire-Lise Campion (composition et fonctionnement du conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 57** (*création des réseaux de santé - art. L. 6321-1, L. 6321-2 nouveaux, L. 6113-4, L. 6114-2, L. 6114-3, L. 6143-1, L. 6144-1, L. 6411-16, L. 6412-1, L. 6414-14 et L. 6121-5 du code de la santé publique*) - **Art. L. 6321-1 du code de la santé publique** (*définition des réseaux de santé*) (p. 1050, 1051) : son amendement n° 193 : suppression de la référence aux réseaux de soins ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 360 de Mme Marie-Claude Beaudeau (intégration des médecins du travail aux réseaux de santé) - **Art. L. 6321-2 du code de la santé publique** (*réseaux coopératifs de santé*) : ses amendements n° 194 : rectification d'une erreur matérielle ; et n° 195 rédactionnel ; adoptés. Son amendement n° 196 : remplacement de la référence aux réseaux de soin par la référence aux réseaux de santé ; adopté - **Après l'art. 57** (p. 1052) : son amendement n° 197 : insertion d'une division additionnelle : Chapitre VI : Dispositions diverses ; adopté - **Après l'art. 57 ou après l'art. 57 septies** (p. 1053, 1056) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements sur le même objet n° 298 de M. Paul Girod et n° 362 de M. Guy Fischer (recrutement sur la base de contrats à durée indéterminée des professionnels de santé exerçant dans les centres de santé municipaux) puis demande leur retrait. Accepte l'amendement de coordination n° 429 du Gouvernement - **Art. 57 quater** (*prise en charge psychologique par les réseaux de santé des enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide - art. L. 6321-3 nouveau du code de la santé publique*) (p. 1058) : opposition à la création des réseaux dans la loi. Son amendement de suppression rectifié n° 198 : suppression de la référence aux enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide ; adopté - **Art. 57 quinquies** (*promotion de la gynécologie médicale*) (p. 1063, 1064) : son amendement n° 199 : suppression du certificat d'études spéciales, CES, de gynécologie médicale - création d'un diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale ; adopté par priorité. S'oppose aux amendements n° 361 de Mme Nicole Borvo (autonomie du diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale), n° 303 de M. Paul Blanc (création d'un diplôme de gynécologie médicale) et n° 354 de Mme Claire-Lise Campion (mise en place d'un comité de suivi chargé de veiller à la bonne application de la création du diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale). (p. 1067) : volonté de créer un DES de gynécologie médicale jouant son rôle - **Après l'art. 57 septies** (p. 1068) : demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Jean-Paul Amoudry (classement des techniciens des laboratoires hospitaliers, des conducteurs-ambulanciers et des éducateurs spécialisés dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière). (p. 1070, 1075) : son amendement n° 200 : ratification de l'ordonnance du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de la santé publique ; adopté. Accepte les amendements n° 378 de M. Louis de Broissia (constitution d'une association à visée de soin, de prévention, de réadaptation et de réhabilitation des patients), n° 337 du Gouvernement (communication à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé des données relatives aux dispositifs médicaux présentant un potentiel élevé de risques), les amendements identiques n° 287 de M. Serge Franchis et n° 283 de M. Dominique Leclerc (pharmacopée dans les établissements ne disposant pas de pharmacie à usage interne) et n° 294 (possibilité pour les techniciens de laboratoire d'effectuer des prélèvements à l'extérieur des laboratoires), n° 292 de M. Serge Franchis et n° 294 de



M. Dominique Leclerc (possibilité pour les techniciens de laboratoire d'effectuer des prélèvements à l'extérieur des laboratoires). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 339 du Gouvernement (prolongation jusqu'au 31 décembre 2002 du délai permettant aux mutuelles de se mettre en conformité avec le nouveau code de la mutualité). Son amendement n° 201 : proposition d'expertise prise en charge par le conseil de prévention et de lutte contre le dopage des sportifs susceptibles d'être sanctionnés ; adopté.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4073, 4075) : réformes prévues en 2003. Attachement du groupe de l'UC au système de retraite par répartition. Disparités entre les différents régimes. Conséquences de la modification des règles de compensation au détriment de la CNAVTS. Nécessaire renforcement des retraites surcomplémentaires. Evolution des prestations familiales. Réponse par le Gouvernement aux attentes des familles. Importance de l'autonomie financière de la branche famille. Avec le groupe de l'UC, soutiendra le projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Débat sur l'assurance maladie** (p. 4180, 4181) : crise du système de santé consécutive à l'échec de l'ONDAM. Nécessité d'un ONDAM plus réaliste. Absence de crédibilité des mécanismes de régulation des dépenses de santé. Effets pervers des sanctions de la médecine de ville. Rétablissement de la confiance entre les médecins et l'Etat. Conditions d'évaluation des besoins de santé. Meilleure prise en compte des besoins hospitaliers de la population. Développement de la politique de prévention et d'éducation de la santé. Situation préoccupante des établissements de soins. Politique du médicament et déremboursement de certaines spécialités. Avec le groupe de l'UC, soutient le projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 27 (tarif forfaitaire de remboursement pour les médicaments - art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale et L. 5121-1 du code de la santé publique)** (p. 4238) : son amendement n° 121 : contrôle indispensable des conditions de fabrication des produits génériques préalable à la commercialisation ; retiré. (p. 4242) : favorable à la définition première du générique - **Après l'art. 36** (p. 4281, 4282) : son amendement n° 110 : possibilité pour les ayants droit des travailleurs de l'amiante bénéficiaires de l'ACAATA de pouvoir bénéficier du capital décès de la sécurité sociale dans les conditions de droit commun ; retiré.

**DERYCKE (Dinah)**, sénateur (Nord) SOC.

Décédée le 19 janvier 2002 (JO Lois et décrets du 22 janvier 2002) - Eloge funèbre le 19 février 2002.

#### NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des lois.

Vice-présidente de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

**DÉSIRÉ (Rodolphe)**, sénateur (Martinique) RDSE-R.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi constitutionnelle*, déposée avec M. Georges Othily, tendant à modifier le premier alinéa de l'article 7 de la Constitution [n° 379 (2001-2002)] (30 juillet 2002) - **Elections.**

*Proposition de loi organique*, déposée avec M. Georges Othily, tendant à modifier la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 380 (2001-2002)] (30 juillet 2002) - **Elections.**

*Proposition de loi*, déposée avec M. Georges Othily, tendant à modifier certaines dispositions du code électoral [n° 381 (2001-2002)] (30 juillet 2002) - **Elections.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3260, 3261) : rappel historique. Interprétation de l'article 73 au fil des années dans un sens restrictif. Attente des Antilles et de la Guyane d'une réforme constitutionnelle. Projet de loi allant dans le sens des déclarations du Président de la République. Possibilités offertes : statu quo, assimilation législative ou spécialité législative modulée. Obligation d'une consultation préalable de la population concernée. Dispositions complémentaires : identification de l'exécutif, réforme de l'Etat aboutissant à la réduction du nombre de ses services extérieurs. Augmentation du PIB moyen. Souhait d'une pleine réussite de cette révision.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Outre-mer

- (4 décembre 2002) (p. 5189, 5190) : future loi de programme. Crise des productions locales. Difficultés de la filière tourisme. Reconstitution de la flotte de plaisance. Continuité territoriale. Souhait de réactivation de la commande publique. Demande d'aide à la rénovation et à la construction d'écoles primaires en Martinique. Lutte contre les trafics de stupéfiants. Effort de rattrapage économique entrepris par le Gouvernement. Votera ce projet de budget.

**DESMARESCAUX (Sylvie)**, sénateur (Nord) NI.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 27 juin 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 793, 794) : préférence pour le recours au terme "patient" plutôt que pour celui "d'usager". Manque d'humanité dans la conception des rapports entre le

praticien et son patient. Opposition à la transformation de "l'ordre des médecins" en "conseil des médecins".

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 52 bis** (*exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie*) (p. 1003) : sur l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie), soutient le sous-amendement de M. Dominique Leclerc n° 425 (exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie réservé aux médecins).

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1669, 1670) : réforme morcelée du droit de la famille. Proposition d'un véritable "droit de répudiation". Procédure de divorce pour faute. Médiation familiale : création en 2001 d'un conseil national consultatif ; exclusion des avocats médiateurs de ce conseil. Conditions d'examen de ce texte. Hommage au rapporteur pour son travail.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3049) : récupération par les partenaires sociaux de la liberté de négociation. Conciliation des intérêts des partenaires sociaux par le Gouvernement. Apporte son soutien au texte. Interrogation sur la notion d'astreinte.

**DÉTRAGNE (Yves), sénateur (Marne) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 2002).

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution.

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau (FNDAE) dans les communes rurales (JO Lois et décrets du 16 octobre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 80, 81) : risque de l'élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des groupements de communes à fiscalité propre. Regret de la non-inscription de cette disposition dans une réflexion plus large. Garde-fous mis en place par les amendements de la commission. Dispositions concernant les droits des élus conduisant à une rigidification et à la politisation du fonctionnement des conseils municipaux. Réflexion sur les conditions d'intervention de la commission nationale du débat public dans l'élaboration des grands projets d'infrastructures ; son expérience dans la Marne. Risques de malentendus pouvant naître d'exercices de démocratie directe mal maîtrisés. Nécessité de fixer l'objet et les limites du débat. Limitation du champ d'intervention de la commission aux projets d'importance exceptionnelle - **Art. 1er** (*conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 94) : soutient l'amendement de suppression n° 401 de M. Jean Arthuis.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 32** (*remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales*) (p. 366) : intervient sur l'amendement n° 262 de M. Ambroise Dupont (remboursement des frais de déplacement pour le président et les vice-présidents d'un syndicat mixte départemental).

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2258) : adaptation des moyens de la justice à la nouvelle délinquance. Le groupe de l'UC votera ce texte équilibré.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2628) : judiciarisation croissante des problèmes quotidiens. Création de juges de proximité positive. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 1er** (*organisation de la République - art. premier de la Constitution*) (p. 3290, 3291) : se réjouit de l'inscription de la décentralisation dans la Constitution. Regret de l'absence d'indication de la déconcentration. Limites de la décentralisation actuelle. Nécessaire réorganisation de l'Etat. Loi fondamentale devant être sans ambiguïté. Crainte que certaines dispositions ne soient sources de contentieux. Risque de complexité dans la gestion des collectivités locales.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 9** (p. 4493) : son amendement, soutenu par M. Denis Badré, n° I-204 : extension du taux réduit de TVA aux chocolats, produits de confiserie, margarine et graisses végétales ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation

- (3 décembre 2002) - **Examen des crédits - Art. 72** (*création d'un fonds d'aide à l'investissement des services départementaux d'incendie et de secours, SDIS*) (p. 5111, 5112) : son amendement n° II-46 : libre choix par les conseils d'administration des SDIS des investissements prioritaires ; retiré.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Art. 58** (*taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance d'enlèvement des ordures ménagères : reconduction du régime transitoire*) (p. 5533, 5534) : son amendement de suppression n° II-7 ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 59 quater** (p. 5583) : soutient l'amendement de M. Pierre Jarlier n° II-132 (inscription dans la section d'investissement des budgets communaux des frais d'élaboration ou de modification des documents d'urbanisme) - **Art. 59 sexies** (*réduction de 50 % des droits de consommation sur les alcools au profit des récoltants familiaux dans la limite de 10 % d'alcool pur et suppression progressive du privilège des bouilleurs de cru*) (p. 5588) : son amendement n° II-48 : durée transitoire du privilège des bouilleurs de cru portée de 5 à 10 ans ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 18** (*aménagement du régime fiscal des biocarburants*) (p. 5844) : son amendement de repli n° 30, soutenu par M. Marcel Deneux ; retiré. (p. 5847) : son amendement, soutenu par M. Marcel Deneux, n° 31 : réintroduction de la formule de calcul de la

réduction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, prenant en compte l'évolution du cours des matières premières entrant dans la composition de l'éthyl-tertio-butyl-éther, ETBE ; retiré.

**DEVEDJIAN (Patrick)**, *ministre délégué aux libertés locales*.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre délégué aux libertés locales* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre délégué aux libertés locales**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation du troisième avenant à l'accord du 27 décembre 1968 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles et à son protocole annexe (ensemble un échange de lettres) [n° 0010 (2002-2003)]** - (17 octobre 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 9 (2002-2003)** (p. 2998, 2999) : application de la loi dite "Reseda" relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile. Désavantages pour les ressortissants algériens et tunisiens. Historique des accords franco-algériens. Nouvelles dispositions pour les Algériens et pour les Tunisiens.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à l'accord du 17 mars 1988, tel que modifié par l'avenant du 19 décembre 1991, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne en matière de séjour et de travail [n° 0009 (2002-2003)]** - (17 octobre 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 10 (2002-2003)** Voir son intervention sous le projet de loi précité (p. 2998, 2999).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Question préalable** (p. 3284, 3286) : s'oppose à la motion n° 39 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. Parlementaires agissant comme des constituants. Absence d'articles sacrés. Modifications antérieures. Conservation par l'Etat central de ses compétences. Absence de décentralisation automatique et obligatoire. Souhait d'une administration déconcentrée. Nécessité de connaissance du sort réservé aux différents amendements pour ajuster la loi organique. Obligation de l'Etat de corriger les inégalités des territoires. Rôle des assises régionales des libertés locales - **Art. 1er (organisation de la République - art. premier de la Constitution)** (p. 3298, 3306) : s'oppose aux amendements de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 167 de Mme Nicole Borvo ainsi qu'aux amendements de M. Michel Charasse n° 1 (ajout à l'article 2 de la Constitution de l'alinéa suivant : "son organisation territoriale est décentralisée") et n° 86 (ajout à l'article 1er de la Constitution de l'alinéa "sous réserve des principes fondamentaux garantis par la Constitution, notamment par son préambule, son organisation territoriale et administrative est décentralisée") - **Après l'art. 1er** (p. 3307) : s'oppose à l'amendement n° 168 de Mme Nicole Borvo (introduction de la représentation proportionnelle dans les modes de scrutin). (p. 3309) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Jean-Louis Masson (institutionnalisation de l'incompatibilité des fonctions d'exécutif d'une collectivité décentralisée et des fonctions

ministérielles). (p. 3310) : s'oppose à l'amendement n° 169 de Mme Nicole Borvo (définition du rôle du Parlement) - **Après l'art. 1er ou avant l'art. 2** (p. 3312, 3314) : s'oppose à l'amendement n° 170 de Mme Nicole Borvo (vote de la loi par l'Assemblée - impossibilité de délégation de ce droit). Demande le retrait de l'amendement n° 48 de M. Christian Cointat (insertion dans la Constitution d'un alinéa concernant l'organisation, le fonctionnement et les compétences des instances représentatives des Français établis hors de France) et accepte l'amendement n° 3 de la commission des lois (remplacement de "collectivités locales" par "collectivités territoriales") - **Avant l'art. 2** (p. 3315) : s'oppose à l'amendement n° 171 de Mme Nicole Borvo (instauration du principe d'un débat et d'un vote sur toute intervention des forces armées à l'extérieur des frontières). (p. 3316) : s'oppose à l'amendement n° 172 de Mme Nicole Borvo (fixation des règles relatives à la prise par le Gouvernement des mesures d'application des lois) - **Art. 3 (dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi ayant pour principal objet la libre administration des collectivités locales - art. 39 de la Constitution)** (p. 3326) : s'oppose aux amendements de suppression n° 128 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 174 de Mme Nicole Borvo et au n° 89 de M. Michel Charasse (saisine du Conseil d'Etat sur la nature du texte afin de déterminer s'il concerne principalement ou non les collectivités territoriales et s'il doit être soumis ou non en priorité au Sénat). Accepte l'amendement rédactionnel n° 5 de la commission des lois et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 50 de M. Christian Cointat (saisine en premier lieu du Sénat lorsqu'il s'agit de textes relatifs aux Français établis hors de France) - **Après l'art. 3** (p. 3329) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 177 (juste représentation du corps électoral par les deux chambres composant le Parlement garantie par une adaptation régulière à l'évolution de la population) et n° 175 (durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale et du Sénat, âge d'éligibilité).

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3357) : intervient sur le sous-amendement n° 245 de M. Jean-Claude Peyronnet déposé sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72). Propos du Premier ministre. Position favorable du Gouvernement pour que les groupements à fiscalité propre puissent bénéficier du droit à l'expérimentation.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3407, 3408) : accepte l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission des lois. S'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 137 (consécration dans la Constitution de l'organisation territoriale décentralisée de la République) et n° 138 (précision sur la notion de pouvoir réglementaire), de M. Michel Charasse n° 91 (précision du mode d'élection des conseils élus) et n° 92 (suppression de l'expression "pouvoir réglementaire"), et sur l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission des lois, s'oppose aux sous-amendements n° 219 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 253 de M. Jean-Paul Alduy et estime satisfait le sous-amendement n° 183 de Mme Nicole Borvo. (p. 3409) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Michel Charasse (rappel dans la Constitution que les collectivités territoriales ne peuvent pas contrarier l'application de la politique de la nation). (p. 3422, 3423) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 144 (suppression de la constitutionnalisation de la notion de chef de file) et n° 145 (libre consentement des collectivités territoriales à l'action commune) et estime satisfait le n° 146 (constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre). Sur l'amendement n° 10 de la commission qu'il accepte (inscription dans la Constitution du principe de l'interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre), s'oppose aux sous-amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 220, n° 221, n° 222, n° 223, ainsi qu'au n° 264 de M. Michel Charasse. Estime satisfait l'amendement n° 187 de Mme Nicole Borvo (non-tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre). S'oppose à l'amendement n° 95 de M. Michel Charasse (non-imposition par la loi à des

collectivités territoriales de la subordination à une autre collectivité sauf accord - non-possibilité pour les collectivités territoriales d'édicter des règles de coopération entre elles à la place de la loi) - **Après l'art. 4** (p. 3429) : s'oppose aux amendements identiques n° 148 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 189 de Mme Nicole Borvo (inscription dans la Constitution du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France) - **Art. 5 (renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3438) : s'oppose aux amendements n° 97 de M. Michel Charasse (conditions du minimum de participation pour la validité du référendum local) et n° 190 de Mme Nicole Borvo (possibilité pour les citoyens d'être à l'initiative d'un référendum local). Accepte l'amendement n° 14 de la commission (suppression d'une mention inutile) - **Après l'art. 5** (p. 3442) : s'oppose à l'amendement n° 192 de Mme Nicole Borvo (pouvoir d'initiative législative du peuple). S'oppose à l'amendement n° 193 de Mme Nicole Borvo (pouvoir d'initiative législative donné à une ou plusieurs collectivités territoriales représentant au moins 10 % des électeurs inscrits) - **Art. 6 (autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution)** (p. 3465, 3468) : s'oppose aux amendements n° 194 de suppression de Mme Nicole Borvo et de M. Jean-Claude Peyronnet n° 149 (nouvelle rédaction de l'article). Sur l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article), intervient sur le sous-amendement n° 256 de M. Jean-Claude Peyronnet, s'oppose aux sous-amendements du même auteur n° 254, n° 262, n° 255, n° 258, n° 263, n° 259 et n° 260, ainsi qu'aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 269, n° 195, n° 196, n° 268 et n° 197, de M. Michel Charasse n° 249, n° 250, n° 101, n° 271, n° 251 et n° 252, de Mme Marie-Christine Blandin n° 265, n° 266 et n° 267. Sur les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet, intervient sur le n° 152 (remplacement d'une recette fiscale propre supprimée par une autre d'un produit au moins équivalent), s'oppose aux n° 150 (maintien de la référence au principe de libre administration), n° 151 (suppression du deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 72-2 de la Constitution), n° 153 (compensation des transferts de compétences par l'attribution de ressources nécessaires à leur exercice), n° 154 (fixation des règles par la loi), n° 155 (remplacement du mot "péréquation" par "solidarité nationale") et n° 156 (caractère nécessaire à la péréquation). Sur les amendements de M. Jean Arthuis, intervient sur les n° 119 (garanties de libre administration) et n° 122 (correction des inégalités représentant un objectif permanent de toutes les lois et mise en oeuvre de dispositifs spécifiques de péréquation par le législateur), demande le retrait du n° 120 (part représentée par les ressources propres des collectivités territoriales), s'oppose au n° 121 (possibilité d'accroître les charges ou de diminuer les ressources des collectivités locales par la loi dès lors que la mise en oeuvre s'accompagne d'une compensation). Sur les amendements de M. Yves Fréville, demande le retrait des n° 54 (élargissement de l'autonomie fiscale au recouvrement), n° 55 (notion de ressource fiscale) et n° 56 (péréquation), ainsi que de l'amendement de M. Jacques Pelletier n° 204 (mise en oeuvre systématique de la péréquation). S'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 99 (insertion du mot "notamment") et n° 100 (fixation chaque année par la loi de finances de la part déterminante), ainsi qu'à ceux de Mme Marie-Christine Blandin n° 81 (inscription du principe de redistribution dans la Constitution), n° 82 (prise en compte des inégalités des besoins auxquels les collectivités territoriales peuvent être confrontées) et n° 83 (Etat garant de la solidarité).

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Après l'art. 7** (p. 3500) : s'oppose à l'amendement n° 181 de M. Robert Bret (inscription dans la Constitution de l'organisation particulière de Paris, Marseille et Lyon) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3532, 3534) : inspiration du Gouvernement par les travaux du Sénat et la proposition de loi du Président Poncelet. Texte devant beaucoup à la commission des lois. Hommage à MM. René Garrec et Patrice Gélard. Création d'instruments nouveaux. Changement de méthode. Réforme demandée par les

collectivités locales. Réforme constitutionnalisée et permanente. Réforme emblématique : inscription à l'article 1er de la Constitution. Garantie de l'unité de la République. Rappel des inégalités d'aujourd'hui. Problème de l'intercommunalité. Bénéfice de l'expérimentation pour celle-ci. Préfets assurant le contrôle de légalité. Autre organisation de la puissance publique. Recentralisation à outrance par le gouvernement Jospin. Apport de l'Assemblée nationale aidera à préciser davantage les choses. Réforme pour les citoyens.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5093, 5094) : principes présidant au redéploiement des forces de police et de gendarmerie. Rôle des maires dans la politique de sécurité. Crise du volontariat chez les sapeurs-pompiers. Gens du voyage. (p. 5094) : pôle de formation en matière de défense civile. (p. 5094) : insuffisance des effectifs de nuit. Situation d'Orléans - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : examen de la question du bataillon des marins-pompiers de Marseille.

- **Hommage aux sapeurs-pompiers** - (3 décembre 2002) (p. 5092) : hommage aux sapeurs-pompiers décédés en 2002 dans l'exercice de leurs fonctions.

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation**

- (3 décembre 2002) (p. 5106, 5110) : compensation intégrale des transferts de charges. Absence de transfert de déficits. Autonomie financière des collectivités locales. Attribution éventuelle aux collectivités locales de tout ou partie de la TIPP. Dépenses imposées sans concertation. Coûts salariaux. Allocation personnalisée d'autonomie. Services départementaux d'incendie et de secours. Réforme de la fiscalité locale. Fiscalité actuelle illisible, archaïque et injuste. Conséquences de la réforme constitutionnelle. Déliaison partielle des taux de la fiscalité locale. Restitution des taxes dues par France Télécom. Péréquation insuffisante. Réforme des dotations de l'Etat. Critères d'attribution de ces dotations. Rôle des préfetures. Assises des libertés locales. Etat garant de la liberté, de l'égalité et de la solidarité. Contrôle de légalité - **Examen des crédits - Art. 72 (création d'un fonds d'aide à l'investissement des services départementaux d'incendie et de secours, SDIS)** (p. 5112) : accepte l'amendement n° II-30 de la commission (reconnaissance, gestion et rôle du fonds d'aide à l'investissement des SDIS) et demande le retrait de l'amendement n° II-46 de M. Yves Détraigne (libre choix par les conseils d'administration des SDIS des investissements prioritaires).

- **Rappel au règlement** - (11 décembre 2002) (p. 5641) : intervient sur le rappel au règlement de M. Guy Fischer. Assises des libertés locales de la région Rhône-Alpes.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5659, 5660) : propos de M. Jean-Claude Peyronnet à Limoges. Problème de l'expérimentation. Engagement par les socialistes du débat sur l'expérimentation. Inscription de celle-ci dans la loi Vaillant. Conditions d'objet et de durée limités inscrits dans la loi par voie d'amendements sénatoriaux.

**DIDIER (Evelyne), sénateur (Meurthe-et-Moselle) CRC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Vice-présidente de la délégation du Sénat pour la planification.

Vice-présidente de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0386 (2001-2002)]** - (1er août 2002) - **Discussion générale** (p. 2492, 2493) : recours systématique à la procédure d'urgence. Injustice de la baisse de l'impôt sur le revenu. Inquiétude face aux nombreuses annulations de crédits. Le groupe CRC ne votera pas le projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 21 (coordinations et abrogations)** (p. 2970) : soutient l'amendement n° 211 de M. Yves Coquelle (rattachement des installations gazières non nationalisées au réseau national).

- **Proposition de loi relative à l'implantation des éoliennes et à la protection de l'environnement [n° 0287 (2000-2001)]** - (24 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3180, 3181) : protection de l'environnement. Projet d'installation d'une ferme d'éoliennes sur le plateau du Mézenc. Objet de la proposition de loi. Nécessité d'un contrôle démocratique. Réflexion à mener pour adapter les énergies aux besoins. Le groupe CRC votera le texte - **Art. 1er (obligation d'une demande de permis de construire)** (p. 3184) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Hilaire Flandre (exclusion du champ d'application des petites éoliennes) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3186) : réflexion à mener sur la politique énergétique. Le groupe CRC votera la proposition de loi.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. 3 (engagements des communes concernant la construction de logements sociaux)** (p. 3682) : soutient l'amendement de suppression n° 14 de M. Yves Coquelle.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire**

- (6 décembre 2002) (p. 5300) : gel des crédits. Croissance des inégalités. Fermeture de sites de services publics. Exemple de la Meurthe-et-Moselle. Le groupe CRC ne votera pas ce budget.

#### **Ecologie et développement durable**

- (6 décembre 2002) (p. 5370, 5371) : intérêt soudain pour le développement durable. Diminution des crédits consacrés à la politique de l'eau en dépit de la priorité affichée. Interrogation sur les moyens financiers nécessaires à la mise en oeuvre des directives européennes. Etude des coûts de mise en place des politiques environnementales et du principe pollueur-payeur. Favorable à un service public de l'eau décentralisé. Le groupe CRC restera vigilant.

#### **Équipement, transports, logement, tourisme et mer - V - Tourisme**

- (6 décembre 2002) (p. 5446, 5447) : contribution importante du tourisme à l'excédent de la balance des paiements. Précarité de l'emploi. Vigilance sur les répercussions sociales d'une réduction de TVA. Stagnation des crédits. Réduction des crédits de l'économie touristique. Importance du pourcentage de Français ne partant pas en vacances. Soutien nécessaire au droit aux vacances pour les publics prioritaires. Le groupe CRC ne votera pas ce budget - **Examen des crédits - État B - Titre IV** (p. 5456) : projet de développement du tourisme durable sur le territoire du Lunévillois piloté par l'AFIT. Le groupe CRC s'opposera à l'amendement de réduction des crédits n° II-151 de la commission.

**DOLIGÉ (Eric), sénateur (Loiret) RPR puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics (JO Lois et décrets du 18 janvier 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait avec M. Auguste Cazalet au nom de la commission des finances, sur la mission de contrôle, sur pièce et sur place, de l'Établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) [n° 377 (2001-2002)] (25 juillet 2002) - **Commerce et artisanat.**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Emploi et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 37]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies** (p. 284, 285) : intervient sur l'amendement n° 395 de M. Jean-Pierre Vial (mise à disposition de fonctionnaires territoriaux des départements auprès des DDE). Perte de 11 % de l'équivalent de son personnel dans son département avec la mise en place des 35 heures. Interroge le Gouvernement sur une éventuelle compensation. (p. 290) : se déclare favorable à l'amendement n° 535 de M. Jean-Claude Peyronnet (alignement au regard des avantages en nature du régime des directeurs de cabinet des présidents de conseils général, régional, maires des communes et présidents de communautés de communes de plus de 80 000 habitants sur celui des directeurs généraux des collectivités). Problème du seuil - **Avant l'art. 16** (p. 292) : intervient sur l'amendement n° 312 de M. Alain Vasselle (réintégration des élus locaux dans la vie active) - **Art. 16 (congé pour campagne électorale - art. L. 122-24-1 du code du travail)** (p. 295) : intervient sur l'amendement n° 56 de la commission des lois (congé non rémunéré ramené à dix jours pour les candidats aux élections locales) - **Avant l'art. 17** (p. 297) : se déclare opposé aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 428, n° 429 et n° 430 (mise à la charge des entreprises des compensations financières accordées aux élus municipaux, départementaux et régionaux) - **Art. 22 (délibérations relatives à la formation - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des**

*collectivités territoriales*) (p. 315) : intervient sur le sous-amendement n° 382 de M. Louis de Broissia déposé sur l'amendement n° 68 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) - **Art. 26** (*délibérations sur les indemnités de fonction - art. L. 2123-20-1, L. 3123-15-1 et L. 4135-15-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 329, 330) : soutient les amendements n° 332 de M. Jean-Paul Delevoye (attribution effective d'indemnités à tous les maires) et n° 545 de M. Jean-Louis Masson (attribution effective d'indemnités aux maires de toutes les communes de moins de 3 500 habitants) - **Art. 27** (*suppression du cumul des majorations d'indemnités de fonction - art. L. 2123-22 du code général des collectivités territoriales*) (p. 331) : soutient l'amendement n° 335 de M. Jean-Paul Delevoye (possibilité de cumul des majorations aux fins d'attribution aux élus d'indemnités correspondant à leur charge de travail) - **Art. 30** (*indemnités de fonction des conseillers municipaux - art. L. 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 336, 337) : soutient l'amendement n° 398 de M. Alain Dufaut (non-intégration dans l'enveloppe du maire et des adjoints des indemnités des conseillers municipaux remplissant des fonctions particulières) - **Après l'art. 30** (p. 340) : intervient sur l'amendement n° 78 de la commission des lois (régime indemnitaire des conseillers généraux et conseillers régionaux).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 39** (*application aux établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 5211-12 à L. 5211-15, L. 5214-8, L. 5215-16 et L. 5216-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 386) : soutient l'amendement n° 339 de M. Jean-Paul Delevoye (extension du bénéfice de l'indemnité de fonction aux présidents des commissions des communautés de commune ou d'agglomération) - **Avant l'art. 43 A ou après l'art. 43 A** (p. 407) : soutient l'amendement n° 386 de M. Louis de Broissia (aides économiques accordées par les départements) - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 412, 417) : soutient l'amendement n° 368 de M. Louis de Broissia (association de l'ensemble des collectivités territoriales au développement économique de leur territoire). Se déclare favorable à l'amendement n° 97 de la commission des lois (avances remboursables à taux zéro), modifié par le sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet - **Art. 43 B** (*gestion portuaire - art. 6 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat*) (p. 423, 425) : sur l'amendement n° 102 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article), soutient le sous-amendement n° 271 de M. Louis de Broissia - **Art. 43 C** (*gestion des aérodromes civils*) (p. 429) : ne votera pas le sous-amendement n° 711 du Gouvernement, déposé sur l'amendement rédactionnel n° 103 de la commission des lois - **Après l'art. 43 D** (p. 430, 431) : soutient l'amendement n° 443 de M. Louis de Broissia (transfert de l'entretien des routes nationales aux départements).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43** (*les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales*) (p. 519, 520) : intervient sur l'amendement n° 216 de la commission des finances saisie pour avis (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental) - **Après l'art. 43** (p. 529, 530) : intervient sur l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) - **Art. 44** (*composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 532) : sur l'amendement n° 109 de la commission des lois (garantie d'une représentation des communes et des structures intercommunales), soutient le sous-amendement n° 321 de M. Louis de Broissia. (p. 537) : intervient sur l'amendement n° 329 de M. André Lardeux

(exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS) - **Art. 45** (*organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales*) (p. 542) : son amendement, soutenu par M. Patrick Lassourd, n° 400 : écrêtement des indemnités des élus applicable à l'ensemble des élus ; retiré. (p. 549, 550) : votera l'amendement n° 221 de la commission des finances saisie pour avis (extension à tous les SDIS de la possibilité de création d'un poste de directeur adjoint chargé des questions administratives et financières).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49** (**par priorité**) (*débat public*) - **Art. L. 121-8 du code de l'environnement** (*suites données à la saisine de la commission nationale du débat public*) (p. 584) : intervient sur l'amendement n° 602 de M. Jean-Pierre Sueur (expertises complémentaires mises à la charge du maître d'ouvrage) - **Art. L. 121-10 du code de l'environnement** (*durée maximale du débat public - bilan et compte rendu*) (p. 588, 589) : votera l'amendement n° 141 de la commission des lois (délai de présentation du compte rendu du débat ramené à deux mois) - **Art. 50** (**par priorité**) (*concertation sur les projets de travaux, d'aménagements ou d'ouvrages des collectivités locales*) - **Art. L. 1331-1 du code général des collectivités territoriales** (*objet et champ d'application de la concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales*) (p. 592) : soutient l'amendement n° 444 de M. Louis de Broissia (respect des prérogatives du maître d'ouvrage) - **Après l'art. 58 quinquies** (**par priorité**) (p. 616) : soutient l'amendement n° 489 de M. Jean-Pierre Vial (report d'une année de la mise en place des SCOT) - **Art. 46** (*financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales*) (p. 626) : intervient sur l'amendement n° 223 de la commission des finances saisie pour avis (organisation du financement des SDIS).

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail*) - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail** (*employeurs concernés et durée du soutien*) (p. 1948) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (extension du dispositif aux établissements de plus de 250 salariés).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Après l'art. 11** (p. 2346, 2347) : son amendement n° 14 : augmentation des taux mis en oeuvre pour le dispositif de sortie progressive des zones franches urbaines ; retiré.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I** (*orientations de la politique de sécurité intérieure*) (p. 2455, 2456) : renaissance de l'espoir et retour à la confiance des Français.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Art. 2** (*assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail*) (p. 3066, 3067) : hostilité des petites entreprises au dispositif des 35 heures. Se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 38 de M. Gilbert Chabroux.

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2 bis** (*régime de l'astreinte - art. L. 212-4 bis du code du travail*) (p. 3113) : se déclare favorable à l'article et à l'application de la circulaire Aubry.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Art. 32** (*majorations de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et de la dotation de solidarité rurale, DSR*) (p.4656) : son amendement, soutenu par M. Pierre André, n° I-129 : renforcement de l'effet péréquateur de la DSU ; retiré.

*Deuxième partie :***Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) (p. 4826, 4827) : refus d'investissement en France des entreprises à capitaux étrangers installées dans le Loiret. Favorable à l'orientation des dispositifs d'aide à l'emploi vers l'entreprise et le secteur marchand. Situation des associations à l'annonce de la suppression des emplois-jeunes. Objectif du contrat d'insertion dans la vie sociale, CIVIS. Avenir des emplois-jeunes travaillant dans les collectivités locales. Eventuelle extension du chèque emploi-service aux très petites entreprises.

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4857, 4858) : situation de la médecine dans le monde rural. Démographie médicale dans le Loiret. Souhait d'une révision du numerus clausus. Problème de l'assurance des médecins.

**Travail, santé et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine**

- (29 novembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4867, 4868) : données chiffrées. Volonté d'orientation des crédits vers des dépenses efficaces. Interrogation sur les moyens mis en oeuvre pour accroître le taux de consommation des crédits et des subventions d'investissement. Nouvel élan donné à la politique de la ville. Inquiétude sur les perspectives d'exécution du budget de la ville pour 2003 et la diminution des crédits concourant à la politique de la ville. Etat des réformes de la politique du logement et des zones franches urbaines. Prise en compte des observations du rapport de la Cour des comptes consacré à la politique de la ville. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4878) : son amendement n° II-20 : réduction des crédits d'un million d'euros ; adopté.

**Culture et communication - Culture**

- (29 novembre 2002) (p. 4896, 4897) : offre culturelle régionale. Exemple du Loiret et du centre national de création de la ville d'Orléans, CADO. Régime de travail des personnels du spectacle.

**DOMEIZEL (Claude)**, sénateur (Alpes de Haute-Provence)  
SOC.

Secrétaire du Sénat.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant du Comité national des retraités et personnes âgées.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre suppléant du conseil de surveillance du Fonds de réserve pour les retraites (JO Lois et décrets du 15 février 2002).

Membre titulaire du Conseil d'orientation des retraites.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 11 quater** (p. 176) : ne votera pas l'amendement n° 245 de M. Alain Joyandet (non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Avant l'art. 15 octodécies** (p. 228, 230) : son amendement n° 529 : création de postes de policiers intercommunaux ; adopté. (p. 231, 233) : soutient l'amendement n° 665 de M. André Labarrère (création d'une communauté de communes en l'absence de continuité territoriale). Son amendement n° 664 : création d'une communauté de communes en l'absence de continuité territoriale pour les communes d'un même département ayant constitué un SIVOM ; retiré - **Après l'art. 15 novodécies** (p. 236, 239) : soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 627 (transfert à l'EPCI des agents communaux des services chargés de la mise en oeuvre des compétences transférées) et n° 626 (extension du dispositif concernant les transferts de personnels titulaires et contractuels en cas de substitution d'une communauté de communes à un syndicat) - **Après l'art. 15 novodécies ou après l'art. 15 septvicies** (p. 240) : soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 625 et n° 624 (report au 31 décembre 2002 du délai permettant d'engager et de mener à bien une extension du périmètre des communautés urbaines et des communautés d'agglomération) - **Après l'art. 15 novodécies** (p. 242) : son amendement n° 623 : régime indemnitaire des personnels territoriaux transférés dans une structure intercommunale ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant l'art. 11** (p. 886) : son amendement, soutenu par Mme Claire-Lise Campion, n° 355 : garantie d'un droit aux soins aux malades atteints de troubles mentaux et prise en compte des difficultés de la loi de 1990 sur l'hospitalisation psychiatrique ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 52 bis** (*exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie*) (p. 1009) : s'abstiendra sur l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 58** (*réparation des conséquences des risques sanitaires - art. L. 1141-1 à L. 1142-28 nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 1142-11 du code de la santé publique** (*conditions d'inscription sur la liste nationale des experts en*

*accidents médicaux*) (p. 1098) : soutient les amendements de Mme Claire-Lise Campion n° 317 (suppression de la durée préalable d'inscription sur la liste des experts judiciaires) et n° 318 (suppression du principe d'un nombre limité de renouvellements possibles pour l'inscription sur la liste des experts en accidents médicaux).

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles [n° 0126 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1311) : souci de préserver l'équilibre général des retraites. Caractère novateur de ce texte. Favorable à une souplesse de la participation de l'État et au principe du paiement mensuel des allocations. Souhait des agriculteurs d'un vote conforme rapide - **Art. 1er** (*création d'un régime obligatoire de retraite complémentaire par répartition au bénéfice des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole*) (p. 1319) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 6 de la commission, n° 17 de M. Bernard Cazeau et n° 27 de M. Dominique Leclerc (inscription de l'objectif de 75 % du SMIC).

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail*) (p. 1939, 1940) : absence de dialogue social. Interrogation sur le maintien des emplois créés à la fin des exonérations de charges. Risque d'effet d'aubaine, notamment dans les grandes entreprises. Déceptions possibles. Regrette l'exclusion des titulaires du baccalauréat. Inquiétude quant aux possibilités de CDI à temps partiel. Interrogation sur les possibilités de cumul avec la mesure visant à faciliter l'embauche de Français rapatriés et de leurs enfants - **Art. L. 322-4-6 du code du travail** (*public visé et nature du soutien*) (p. 1941, 1942) : le groupe socialiste se déclare favorable à l'amendement n° 35 de M. Gérard Delfau (suppression de la possibilité de recourir à un temps partiel) et opposé à l'amendement n° 4 de la commission (encadrement des possibilités de recours au temps partiel) - **Art. 2** (*validation des acquis de l'expérience et formation professionnelle*) (p. 1953) : son amendement n° 29 : instauration d'un tutorat ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Art. 2** (*assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail*) (p. 3065, 3068) : soutient les amendements de M. Gilbert Chabroux n° 38 de suppression et n° 39 (suppression du I de l'article concernant le taux de majoration des heures supplémentaires).

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2 (suite)** (p. 3078) : soutient l'amendement de M. Gilbert Chabroux n° 40 (accord indispensable du salarié pour effectuer des heures supplémentaires) - **Art. 2 bis** (*régime de l'astreinte - art. L. 212-4 bis du code du travail*) (p. 3113) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 61 de M. Gilbert Chabroux et n° 100 de M. Roland Muzeau.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4083, 4085) : insuffisance de la revalorisation des pensions vieillesse. Extinction progressive du congé de fin d'activité. Absence de concertation lors des transferts entre régimes sociaux. Double langage du Gouvernement concernant les fonds de pension. Attachement au système de retraite par répartition. Mesures prises par le Gouvernement Jospin en matière de retraites.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 43** (*revalorisation des pensions de retraite du régime général et des avantages alignés en fonction de l'évolution prévisionnelle des prix - art. L. 351-11 du code de la sécurité sociale*) (p. 4305, 4306) : son amendement n° 93 :

revalorisation accrue des avantages vieillesse au 1er janvier 2003 ; rejeté - **Après l'art. 43** (p. 4307, 4312) : ses amendements n° 99 : relèvement du minimum contributif des plus bas salaires du régime général des salariés ; n° 96 : exclusion du bénéfice de la majoration de 10 % pour enfants à charge du calcul du plafond de cumul d'un avantage personnel de vieillesse et de la pension de réversion du régime général ; n° 94 : attribution de la pension de réversion sans condition d'âge et dès le décès au conjoint survivant ayant des enfants à charge s'il satisfait à des conditions de ressources personnelles et de durée de mariage ; n° 97 : augmentation du plafond mensuel de ressources pour bénéficiaire de l'allocation veuve à hauteur minimum du SMIC ; n° 98 : conditions d'ouverture des droits à l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité ; n° 95 : modification des dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraite puis transposition par voie réglementaire à la CNRACL afin de les mettre en concordance avec l'évolution de la jurisprudence et d'assurer un traitement identique entre tous les fonctionnaires ; rejetés. Son amendement n° 100 : attribution rétroactive aux conseillers municipaux des droits à retraite pour la période 1973-mars 1992 ; retiré - **Art. 44** (*fixation de l'objectif de dépenses de la branche vieillesse pour 2003*) : son amendement n° 102 : diminution de ce montant ; rejeté - **Après l'art. 48** (p. 4316, 4317) : son amendement n° 103 : prise en compte des réserves dans le calcul de la compensation généralisée ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 58** (p. 5535) : son amendement, soutenu par M. Gérard Miquel, n° II-116 : exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en faveur des locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures ménagères ; retiré - **Après l'art. 58** (*decies*) (p. 5562, 5563) : son amendement n° II-127 : dispositif d'incitation à la préservation et à la plantation d'oliviers ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) (p. 5586, 5587) : soutient les amendements de M. Bernard Dussaut n° II-85 (simplification de la procédure de mise en place des chèques-vacances dans les entreprises de moins de vingt salariés) et n° II-86 (participation de l'employeur).

**DOMINATI (Jacques), sénateur (Paris) RI puis UMP.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

**DONNEDIEU DE VABRES (Renaud), ministre délégué aux affaires européennes.**

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**DOUBLET (Michel), sénateur (Charente-Maritime) RPR puis UMP.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.



Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 23 bis** (prélèvement, sur les sommes engagées au PMU, affecté au Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE) (p. 4559, 4565) : soutient l'amendement de suppression n° I-55 de M. Jacques Oudin.

*Deuxième partie :*

**Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5143, 5144) : politique agricole commune. Politique de qualité. Prime herbagère. Contrats territoriaux d'exploitation. Mesures agri-environnementales. Vignoble charentais. Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Votera le budget de l'agriculture pour 2003.

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Avant l'art. 60 A** (p. 5594) : son amendement n° II-73 : législation sur les jeux ; retiré.

**DREYFUS-SCHMIDT (Michel)**, sénateur (Territoire de Belfort) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Cour de justice de la République.

Vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; puis délégué suppléant (20 juillet 2002) ; puis vice-président (17 septembre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

## DÉPÔTS

*Proposition de résolution* présentée avec MM. Robert Badinter, Louis Mermet et les membres du groupe socialiste, apparenté et rattaché, tendant à créer une commission d'enquête relative à l'augmentation des suicides en milieu carcéral [n° 80 (2002-2003)] (28 novembre 2002) - **Prisons**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 5** (annexes de la mairie - art. L. 2144-2 du code général des collectivités territoriales) (p. 119) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 9 de la commission des lois. Volonté de légiférer. Souhait de la participation au collège électoral sur le plan local des personnes qui paient des impôts mais qui ne sont pas des électeurs.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 58 bis (par priorité)** (délai de fin de recours - art. L. 514-6 du code de l'environnement) (p. 612) : son amendement de suppression n° 631, soutenu par M. Jean-Claude Peyronnet ; rejeté.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier et art. 58** (p. 823) : sur l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées), son sous-amendement n° 418 : irrecevabilité de la demande de réparation d'un enfant né handicapé ; rejeté. (p. 827, 828) : sur l'amendement n° 250 de la commission saisie pour avis (indemnisation des handicaps congénitaux), son sous-amendement n° 419, sur le même objet que son sous-amendement n° 418 précité ; devenu sans objet. (p. 832) : règlement du problème posé par la jurisprudence Perruche par son sous-amendement n° 418 précité. Se déclare opposé au sous-amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine (impossibilité d'accorder une indemnité au titre du handicap de l'enfant, les charges en découlant étant assurées par la solidarité nationale), déposé sur l'amendement n° 15 de la commission. (p. 834, 835) : intervient sur le sous-amendement n° 422 de M. Michelle Demessine. Son sous-amendement n° 423, analogue au sous-amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine ; retiré. Son sous-amendement n° 424 : suppression du qualificatif "moral" du préjudice ; retiré. (p. 850, 851) : son sous-amendement n° 427 : suppression du mot "seul" dans l'expression "seul préjudice" ; retiré. (p. 852) : caractère partiel de la prise en charge des handicaps par la solidarité nationale - **Après l'art. 5** (p. 867) : sur l'amendement n° 244 de la commission saisie pour avis (suspension de peine pour les détenus en fin de vie), son sous-amendement, soutenu par Mme Claire-Lise Campion, n° 391 : appréciation de l'état de santé par deux expertises médicales et décision de la suspension de peine par la juridiction saisie ; adopté.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0220 (2001-2002)]* - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1513, 1514) : volonté d'accord de la CMP. Regret des suites données par le texte de la CMP à la jurisprudence Perruche : inconstitutionnalité du texte issu de la CMP. Souhait de la saisine du Conseil constitutionnel par le président du Sénat.

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature et instituant le recrutement de conseillers de cour d'appel exerçant à titre temporaire [n° 0241 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Question préalable** (p. 1569) : votera contre la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Caractère trop passionné de ce débat. Préfère en cas de désaccord sur un texte sa modification par dépôt d'amendements. Introduction de magistrats professionnels dans les tribunaux de commerce.

- **Proposition de loi relative au nom patronymique [n° 0225 (2000-2001)]** - (20 février 2002) - **Après l'art. 1er** (p. 1622, 1623) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de la commission (modification de l'article 61 du code civil relatif au changement de nom permettant à toute personne majeure d'ajouter à son nom celui de son parent qui ne lui a pas transmis le sien) et favorable à l'amendement n° 38 du Gouvernement (possibilité pour toute personne majeure, sur simple déclaration devant l'officier d'état civil, d'ajouter à son nom celui de son parent qui ne lui a pas transmis le sien).

Coût financier - **Explications de vote sur l'ensemble** (p.1638) : le groupe socialiste votera contre ce texte. Réforme du Gouvernement vidée de son esprit.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Art. 9** (*date à laquelle se produisent les effets du divorce - art. 261-1, 261-2 et 262-1 du code civil*) (p. 1718) : le groupe socialiste vote contre l'amendement n° 36 de la commission (suppression du délai de viduité en cas d'établissement d'une rupture de la vie commune ou d'une altération des facultés mentales pendant deux ans avant le dépôt de la requête) - **Après l'art. 12** (p. 1723) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Christian Cointat (application de la loi française lorsque la loi étrangère compétente comporte des dispositions portant atteinte à l'égalité des droits entre les époux et dans leurs relations avec leurs enfants lors de la dissolution du mariage) - **Art. 13** (*dispositions diverses et coordinations*) (p. 1724, 1726) : sur les amendements de la commission, le groupe socialiste vote pour les n° 51 (réduction à deux ans du délai permettant la conversion de la séparation de corps en divorce) et n° 55 (maintien de l'appellation de "juge aux affaires matrimoniales") et contre le n° 45 (maintien du devoir de secours prévu par l'article 281 du code civil en cas d'exceptionnelle gravité). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1729) : opposé au maintien du divorce pour faute. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Question préalable** (p. 2112, 2114) : sa motion n° 17 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Condamnation des lois d'orientation et de programmation. Absence de calendrier. Insécurité juridique. Précipitation du débat et inadaptation de la procédure d'urgence. Négation des droits des parlementaires. Nécessité d'approfondir la réflexion sur le fond. Interrogations sur la réforme du conseil supérieur de la magistrature et du statut du parquet - **Art. 1er et rapport annexé** (*approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007*) (p. 2129) : se déclare opposé à l'amendement n° 214 du Gouvernement (évaluation de l'efficacité des assistants spécialisés en poste dans les pôles économiques et financiers et les pôles de santé publique) - **Art. 7** (*institution, compétences et organisation de la juridiction de proximité - art. L. 331-1 à L. 331-9 du code de l'organisation judiciaire*) (p. 2142) : rappel au règlement relatif à l'organisation du débat. (p. 2144, 2145) : ne votera pas cet article. Greffes des tribunaux d'instance surchargés. Introduction d'un déni de justice par la possibilité ouverte au juge de proximité de se dessaisir d'une affaire en cas de difficulté juridique majeure.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 12** (*liste des sanctions éducatives - art. 15-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2168) : caractère excessif des sanctions prises à l'égard des enfants - **Section 2** (*dispositions relatives à la rétention des mineurs de dix à treize ans*) (p. 2171) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 34 de la commission. Connotation scolaire du terme de retenue - **Art. 14** (*assouplissement des conditions de la retenue judiciaire et allongement de sa durée - art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2171, 2172) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 161 de suppression et n° 162 (suppression des termes "des indices graves ou concordants"). Se déclare opposé à l'allongement du délai de retenue - **Art. 16** (*détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2180) : se déclare favorable à l'amendement n° 168 de M. Claude Estier (dérogation à l'isolement de nuit lorsque l'intérêt du mineur s'y oppose) - **Art. 17** (*procédure de jugement à délai rapproché - art. 5, 12 et 14-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2184, 2186) : soutient l'amendement n° 171 de M. Claude Estier (audition obligatoire du représentant du service auquel le mineur a été confié) ainsi que le sous-amendement n° 213 déposé sur l'amendement de clarification n° 41 de la commission. Versement au débat du dossier de la procédure antérieure. Importance de réserver la procédure de jugement à délai

rapproché aux mineurs récidivistes - **Section 5** (*dispositions relatives au jugement des mineurs par la juridiction de proximité*) (p. 2187) : saisine du juge des enfants - **Art. 18** (*compétence de la juridiction de proximité en matière pénale à l'égard des mineurs - art. 1er et 21 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2188) : soutient l'amendement de suppression n° 173 de M. Claude Estier - **Art. 19** (*sursis avec mise à l'épreuve, notamment en "centre éducatif fermé" - art. 20-2 et art. 20-9 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2189) : se déclare opposé à l'amendement n° 44 de la commission (possibilité donnée au juge des enfants de révoquer un sursis avec mise à l'épreuve) - **Après l'art. 20** (p. 2194, 2195) : soutient l'amendement n° 176 de M. Claude Estier (entrée en vigueur des nouvelles mesures applicables aux mineurs après la mise en place effective du programme de réhabilitation ou de création de quartiers de mineurs adaptés). Se déclare favorable à l'amendement n° 177 du même auteur (séparation des mineurs, au sein des centres éducatifs fermés, en fonction de leur âge et de leur éventuelle condamnation). (p. 2199) : se déclare opposé à l'amendement n° 52 de la commission (présence explicite de la victime à l'audience du tribunal pour enfants) - **Art. 21** (*procédure de composition pénale - art. 41-2, 41-3, 768, 769 et 775 du code de procédure pénale*) (p. 2202) : soutient l'amendement n° 178 de M. Claude Estier (établissement d'une liste limitative, par décret en Conseil d'Etat, des organismes aptes à délivrer une formation) - **Art. 22** (*conditions et durée du placement en détention provisoire - art. 137-4, 137-5, 143-1, 144, 145-1, 145-2 du code de procédure pénale*) (p. 2205, 2208) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 179 de suppression et n° 180 (suppression de l'obligation faite au juge d'instruction de motiver ses décisions de refus de placement en détention provisoire), n° 181 (suppression de la possibilité pour le procureur de la République de saisir directement la chambre de l'instruction), n° 182 (restauration des mesures visant à limiter les cas de mise en détention), n° 183 (suppression de la possibilité d'utiliser le trouble à l'ordre public comme critère de prolongation de la détention provisoire), n° 184 (suppression de la possibilité de prolonger la durée de la détention provisoire en matière correctionnelle) et n° 185 (suppression de la possibilité de prolonger la durée de la détention provisoire en matière criminelle) - **Art. 23** (*référé-détention - demandes de mise en liberté - art. 148-1-A, 187-3, 148-2, 183 et 199 du code de procédure pénale*) (p. 2211, 2215) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 186 de suppression et n° 187 (limitation du référé-détention à la procédure criminelle). Restauration du référé-liberté de 1993. Rappel au règlement demandant une réunion de la commission des lois sur le sous-amendement n° 141 de M. Henri de Richemont (limitation du recours à la procédure du référé-détention à la seule matière criminelle). Sur l'amendement n° 57 de la commission (réécriture de l'article 23 renforçant les garanties entourant le référé-détention), son sous-amendement, analogue au sous-amendement n° 141 précité, n° 216 : limitation du référé-détention à la procédure criminelle ou aux délits punis de dix ans d'emprisonnement ; rejeté - **Art. 24** (*première comparution, demandes d'actes par les parties, amende civile, témoin anonyme, sanction du refus de témoigner - art. 80-2, 82-2, 86, 177-3 nouveau, 706-58 du code de procédure pénale, art. 434-15-1 du code pénal*) (p. 2217, 2219) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 188 (rétablissement de la possibilité pour les avocats d'assister aux actes dont ils demandent la réalisation au juge d'instruction) et n° 189 (suppression de l'élargissement du recours à la procédure du témoin anonyme). Atteinte aux droits de la défense - **Art. 25** (*extension du champ de la procédure de comparution immédiate - délai d'audience en cas de demande de renvoi par le prévenu - art. 395, 396, 397-1, 397-3, 397-4 du code de procédure pénale*) (p. 2224, 2225) : soutient l'amendement de suppression n° 190 de M. Claude Estier. Justice expéditive - **Art. 26** (*compétence du juge unique - art. 398-1 du code de procédure pénale*) (p. 2226) : soutient l'amendement de suppression n° 191 de M. Claude Estier. Recul de la collégialité des juridictions - **Art. 27** (*arrêt de mise en accusation - délais d'audience - art. 215, 215-2, 268 et 367 du code de procédure pénale*) : soutient

l'amendement de suppression n° 192 de M. Claude Estier - **Après l'art. 27** (p. 2228) : à titre personnel, demande à M. Michel Charasse le retrait de ses amendements n° 95 (possibilité pour les parties civiles de récuser les jurés en cour d'assises) et n° 96 (possibilité pour les parties civiles de faire appel des arrêts des cours d'assises). Confusion entre partie civile et parquet - **Avant l'art. 29** (p. 2235) : se déclare favorable à l'amendement de M. Claude Estier n° 193 (reprise intégrale de la proposition de loi, adoptée à l'unanimité par le Sénat, relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons) - **Art. 29** (*neutralisation des téléphones mobiles dans l'enceinte des établissements pénitentiaires - art. L. 33-3 du code des postes et télécommunications*) (p. 2238, 2239) : soutient l'amendement n° 194 de M. Claude Estier (brouillage des téléphones portables limité aux cellules) - **Art. 30** (*hospitalisation des détenus atteints de troubles mentaux - art. L. 3214-1 à L. 3214-5 du code de la santé publique*) (p. 2241) : le groupe socialiste votera l'amendement de précision n° 68 de la commission - **Art. 31** (*placement sous surveillance électronique dans le cadre d'un contrôle judiciaire - contrôle à distance par des personnes de droit privé - art. 138, 144-2, 723-7, 723-9 et 723-13 du code de procédure pénale*) (p. 2243) : se déclare favorable à l'amendement n° 196 de M. Claude Estier (suppression de la notion d'inconduite notoire) - **Art. 37** (*recrutement d'assistants de justice dans les juridictions administratives - art. L. 122-2 du code de justice administrative*) (p. 2251) : se déclare favorable à une augmentation du nombre des assistants et des conseillers d'Etat - **Après l'art. 39** (p. 2254) : se déclare favorable à l'amendement n° 201 de M. Claude Estier (augmentation des plafonds de ressources pour l'obtention d'une indemnité par les victimes d'infractions). Amélioration de l'aide aux victimes. Commission d'indemnisation des victimes d'infractions, CIVI - **Art. 41** (*recherche des personnes disparues dans des circonstances suspectes - art. 74-1 et 80-4 du code de procédure pénale, art. 26 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995*) (p. 2256) : reprise par cet article de dispositions proposées par le gouvernement précédent - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2260, 2261) : texte purement répressif. Le groupe socialiste votera contre cette loi. Propagande post-électorale.

- **Rappel au règlement** - (26 juillet 2002) (p. 2159, 2160) : souhaite une suspension de séance en attendant l'arrivée dans l'hémicycle d'un nombre suffisant de sénateurs de la majorité.

- **Rappel au règlement** - (26 juillet 2002) (p. 2163) : article 44, alinéa 6, du règlement du Sénat : impossibilité d'examiner les articles dont la réserve est demandée.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I** (*orientations de la politique de sécurité intérieure*) (p. 2453) : expulsion des gens du voyage en stationnement illégal : inopérance des moyens existants en raison du refus des préfets d'accorder l'assistance de la force publique.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2596, 2597) : interrogation sur l'équilibre entre la rémunération et la qualification des juges de proximité. Complexité du droit actuel. Opposition à l'élargissement de l'accès aux fonctions de juge de proximité proposé par la commission. Contestation de la répartition des fonctions entre juge de proximité et tribunal d'instance. Effet d'annonce mensonger de la nomination de 3300 nouveaux juges - **Avant l'art. unique** (p. 2599) : ne prendra pas part au vote sur l'amendement n° 32 de Mme Nicole Borvo (suppression de la double peine) - **Art. unique** (*statut des juges de proximité - chapitre V quinquièmes nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature*) - **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*critères de recrutement des juges de proximité*) (p. 2601, 2602) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (recul

de l'âge d'accès à la fonction de juge de proximité). (p. 2603) : intervient sur l'amendement n° 33 de Mme Nicole Borvo (ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux salariés exerçant ou ayant exercé un mandat syndical) - **Après l'art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (p. 2607, 2608) : se déclare opposé à l'amendement n° 17 du Gouvernement (organisation de la juridiction de proximité) - **Art. 41-18 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*nomination et formation*) (p. 2609, 2610) : se déclare favorable aux amendements n° 34 (abaissement de l'âge limite d'exercice des juges de proximité à soixante-cinq ans) et n° 35 (instauration d'un stage probatoire pour les candidats à la fonction de juge de proximité) de Mme Nicole Borvo.

- **Rappel au règlement** - (3 octobre 2002) (p. 2620) : faiblesse de la présence des sénateurs de la majorité dans l'hémicycle.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*cumul avec une autre activité professionnelle - règles d'incompatibilités*) (p. 2620) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de M. Claude Estier (interdiction d'exercer les fonctions de juge de proximité pour les membres de professions juridiques et judiciaires dans le ressort de la cour d'appel de leur domicile professionnel) - **Après l'art. unique** (p. 2626) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 du Gouvernement (possibilité pour les magistrats de l'ordre judiciaire de poursuivre leur activité en surnombre au-delà de la limite d'âge).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 5** (*renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3435) : avec le groupe socialiste, votera contre l'amendement n° 13 de la commission des lois (remplacement du mot "obtenir" par le mot "demander"). (p. 3440, 3441) : intervient sur les amendements identiques n° 191 de Mme Nicole Borvo et n° 212 de M. Nicolas Alfonsi (suppression de la consultation prévue pour la création de collectivités à statut particulier) et la position de la commission.

- **Rappel au règlement** - (6 novembre 2002) (p. 3489) : mauvaises conditions de travail. Problème de l'urgence sur le projet de loi pour la sécurité intérieure, demande au Gouvernement d'y renoncer.

- **Rappel au règlement** - (13 novembre 2002) (p. 3717) : déplore les conditions de travail du Sénat et la persistance des séances de nuit.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3747, 3751) : conditions d'examen indignes d'une démocratie parlementaire. Texte fleuve. Inflation de textes législatifs et insécurité juridique. Ton polémique et mauvais procès fait au gouvernement précédent. Loi relative à la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001 : prorogation jusqu'au 31 décembre 2005 en dépit de son caractère d'exception et de l'absence d'un rapport d'évaluation. Fichiers automatisés : danger pour les libertés et atteinte au principe de la présomption d'innocence. Extension excessive du FNAEG (fichier national automatisé des empreintes génétiques). Nécessaire vigilance de l'autorité judiciaire et de la CNIL. Incrimination de marginaux au comportement nuisible à la tranquillité publique (racolage passif, mendiants, gens du voyage). Augmentation de la charge de travail des magistrats et des policiers, surpopulation des prisons. Effets inopérants sur la diminution de l'insécurité de dispositions à caractère répressif. Nécessaire respect des défenseurs des droits de l'homme et de leur combat contre les causes de l'insécurité - **Question préalable** (p. 3779, 3780) : votera la motion n° 165 de M. Louis Mermaz, tendant à opposer la

question préalable. Absence de conditions favorables à une discussion approfondie.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 2** (*extension de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire - art. 15-1 et 18 du code de procédure pénale*) (p. 3796) : interrogation sur l'opportunité de cet article - **Art. 4** (*critères permettant de procéder à des contrôles d'identité - art. 78-2 du code de procédure pénale*) (p. 3799, 3802) : son amendement de suppression n° 166 ; rejeté. Contradiction de la majorité sénatoriale avec la position de la commission des lois lors du débat de la loi du 4 mars 2002 modifiant la loi sur la présomption d'innocence. Le groupe socialiste votera cet amendement de suppression et votera contre l'amendement n° 131 de M. Robert Bret dans sa rédaction actuelle (réécriture de l'article 78-2 du code de procédure pénale permettant les contrôles d'identité sur un indice grave et concordant) - **Art. 5** (*visites de véhicules pour la recherche de certaines infractions - art. 23 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne, art. 78-2-2 du code de procédure pénale*) (p. 3804, 3807) : justification du caractère provisoire du dispositif prévu par la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001 en matière de lutte contre le terrorisme. Son amendement n° 167 : obligation de motiver le renouvellement des réquisitions du procureur au-delà de la période de 24 heures ; adopté. Caractère subsidiaire de son amendement. Le groupe socialiste votera l'amendement de suppression n° 132 de M. Robert Bret. Attente d'un bilan sur l'application de la loi sur la sécurité quotidienne - **Art. 6** (*visites de véhicule en cas de crime ou délit flagrant - art. 78-2-3 nouveau du code de procédure pénale*) (p. 3811, 3813) : son amendement de repli n° 168 ; rejeté. Sur l'amendement n° 2 de la commission (suppression de la référence à l'alinéa 5 de l'article 78-2-2 du code de procédure pénale en l'absence de réquisition du procureur), son sous-amendement n° 264 : référence à l'interdiction de visiter des véhicules utilisés comme domicile ; rejeté. Son amendement n° 169, sur le même objet que son sous-amendement n° 264 précité ; devenu sans objet - **Art. 7** (*visites de véhicules pour prévenir une atteinte grave à la sécurité des personnes et des biens - art. 78-2-4 nouveau du code de procédure pénale*) (p. 3815, 3816) : le groupe socialiste votera l'amendement de suppression n° 139 de M. Robert Bret - **Art. 9** (*traitements automatisés d'informations mis en oeuvre par la police et la gendarmerie*) (p. 3819, 3822) : inquiétude de la CNIL sur le respect de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. Danger pour les libertés d'une extension de ces fichiers. Demande une suspension de séance. Ses amendements de suppression n° 170 ; et de repli n° 171 ; rejetés. (p. 3835, 3848) : sur l'amendement de la commission n° 3 (nouvelle rédaction de l'article), ses sous-amendements n° 265 : mise en oeuvre des traitements automatisés par le procureur de la République ; n° 266 : interdiction de fichier des personnes suspectées de contraventions de cinquième classe ; n° 267 de cohérence ; n° 172 : nécessité d'une participation attestée des mineurs de moins de 13 ans à la commission d'infraction ; n° 173 : interdiction de fichier des informations concernant les mineurs de moins de 13 ans ; n° 268 : effacement des données par le procureur de la République en cas de relaxe, d'acquiescement, de non-lieu ou de classement sans suite ; n° 269 : mise en oeuvre par le procureur de la République de la communication des données personnelles ; n° 270 : accès des magistrats aux données nominatives dans le respect des droits des parties ; n° 175 : avis de la CNIL sur chaque application automatisée d'informations nominatives ; n° 289 : avis conforme de la CNIL ; et n° 176 : transmission simultanée au procureur de la République de la procédure et des informations figurant dans le fichier ; rejetés ; et n° 174 : exclusion du dossier de procédure des informations étrangères à la procédure en cours ; retiré - **Art. 10** (*personnes habilitées à accéder aux informations contenues dans les traitements automatisés de données mis en oeuvre par la police et la gendarmerie*) (p. 3849) : son amendement de suppression n° 177 ; adopté - **Art. 11** (*inscription de certaines peines et mesures au fichier des personnes recherchées - art. 131-31 du code pénal, 42-11 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la*

*promotion des activités physiques et sportives, 138 du code de procédure pénale*) (p. 3850) : le groupe socialiste votera cet article - **Art. 12** (*transmission de données personnelles à des organismes internationaux ou des services de police étrangers*) (p. 3851, 3852) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 179 : définition des conditions de transmission des données par un décret pris après avis de la CNIL ; rejeté. Le groupe socialiste votera l'amendement de rectification n° 5 de la commission - **Art. 13** (*consultation des fichiers de police judiciaire à des fins administratives ou pour l'exercice de missions ou d'interventions de sécurité - art. 17-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité*) (p. 3853, 3855) : ses amendements n° 181 : interdiction de consulter des fichiers pour l'instruction des demandes d'acquisition de la nationalité française et de délivrance et de renouvellement des titres relatifs à l'entrée et au séjour des étrangers ; et n° 182 : avis de la CNIL préalable à l'adoption du décret définissant la liste des personnels investis de missions de police administrative ; rejetés - **Art. 14** (*dispositifs de contrôle des données signalétiques des véhicules*) (p. 3857, 3859) : favorable à l'amendement n° 143 de M. Robert Bret (suppression de l'emploi même temporaire de dispositifs mobiles de contrôle des données signalétiques des véhicules à l'occasion d'événements particuliers ou de grands rassemblements de personnes). Ses amendements n° 183 : interdiction d'utiliser les procédés électroniques pour localiser des véhicules non signalés comme volés ; rejeté ; et n° 184 : fixation de la durée de conservation des données par un décret pris après avis de la CNIL ; adopté - **Art. 15** (*extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) (p. 3861, 3864) : extension problématique. Absence d'étude comparative. Etat des réflexions en Suisse - **Art. 706-54 du code de procédure pénale** (*objet du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 185 : nécessité d'indices ou d'éléments graves et concordants pour la conservation des empreintes génétiques ; rejeté. Référence aux critères conduisant au prononcé obligatoire de la mise en examen. Opposé à la constitution d'un fichier de suspects - **Rappel au règlement** (p. 3865) : précision au sujet de l'amendement n° 68 de M. Alex Türk (exigence d'indices graves ou concordants pour la conservation des empreintes génétiques). Référence aux critères de l'article 80-1 du code de procédure pénale déterminant une mise en examen éventuelle et non pas à ceux de l'article 105 du même code conduisant au prononcé obligatoire de la mise en examen - **Art. 706-54 du code de procédure pénale** (*objet du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) (p. 3866, 3870) : ses amendements n° 186 : suppression de la procédure prévue d'effacement des données lorsque la conservation de celles-ci n'apparaît plus nécessaire ; et n° 187 : effacement automatique des données en cas de classement sans suite, de non-lieu, de relaxe ou d'acquiescement ; rejetés. Sur l'amendement n° 7 de la commission (élargissement des vérifications d'empreintes des personnes soupçonnées d'avoir commis un crime ou un délit), son sous-amendement n° 271 : remplacement de la notion de raisons plausibles par celle d'indices ; retiré. Son amendement n° 188 : nécessité d'aviser les personnes de l'insertion de leurs empreintes génétiques dans le fichier ; rejeté - **Art. 706-55 du code de procédure pénale** (*infractions susceptibles de justifier une inscription au FNAEG*) (p. 3871, 3873) : son amendement de suppression n° 189 ; rejeté. Elargissement du fichier des 42 infractions prévues par la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001. Pérennisation d'un dispositif provisoire. Extension aux suspects - **Art. 706-56 du code de procédure pénale** (*refus de prélèvement biologique aux fins d'analyse d'identification d'une empreinte génétique*) (p. 3873, 3876) : sur l'amendement de la commission n° 10 (nécessité d'un agrément pour procéder à l'analyse), son sous-amendement n° 272 : autorisation du prélèvement par le procureur de la République et suppression de la possibilité pour l'officier de police judiciaire d'effectuer ce prélèvement ; rejeté - **Art. 16** (*prélèvements externes sur les personnes concernées par la procédure - art. 55-1, 76-2 et 154-1 nouveaux du code de procédure pénale*) (p. 3877, 3880) : ses amendements

n° 190 : autorisation du procureur de la République aux fins de prélèvements ; et de coordination n° 191 et n° 192 ; rejetés. Non satisfait des réponses du rapporteur - **Art. 17** (*prolongation de l'application des dispositions concernant le terrorisme de la loi relative à la sécurité quotidienne - art. 22 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne*) (p. 3881, 3884) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 260 : présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant le 31 décembre 2003 et avant le 31 décembre 2005 ; adopté. Accord du groupe socialiste sur l'amendement de suppression n° 150 de M. Robert Bret. Caractère subsidiaire de son amendement n° 260 précité - **Après l'art. 17** (p. 3884, 3885) : intervient sur l'amendement n° 11 de la commission (insertion d'une division additionnelle "chapitre V bis - Dispositions relatives à la lutte contre la traite des êtres humains et le proxénétisme"). Absence de reprise de l'article 2 de la proposition de loi sur la traite des êtres humains votée à l'Assemblée nationale le 24 janvier 2002 et concernant la protection des prostituées. (p. 3886, 3893) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Sueur, n° 193 : insertion d'une nouvelle incrimination de traite des êtres humains dans le code pénal ; devenu sans objet ; n° 196 (aggravation de l'infraction de fourniture de services non rétribués ou insuffisamment rétribués de la part d'une personne vulnérable) ; n° 199 (définition des personnes considérées comme vulnérables), n° 195 (confiscation des biens des personnes coupables de traite des êtres humains ou de proxénétisme), n° 200 (point de départ de la prescription en matière de traite des mineurs), n° 202 (saisie conservatoire des biens des personnes mises en examen en matière de proxénétisme) ; adoptés. Ses amendements, soutenus par M. Jacques Mahéas, n° 197 (définition et aggravation de l'infraction constituée par des conditions d'hébergement ou de travail contraires à la dignité humaine), n° 201 (compétence du juge des libertés et de la détention en matière de saisies conservatoires sur les biens des personnes mises en examen pour blanchiment ou trafic de stupéfiants) ; et n° 203 (extension de la compétence des inspecteurs du travail aux infractions de conditions de travail et d'hébergement indignes et de travail non rémunéré obtenu d'une personne vulnérable) ; adoptés. Son amendement de cohérence n° 198 ; adopté. Son amendement n° 194 de coordination, soutenu par M. Jacques Mahéas ; retiré - **Art. 18** (*incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal*) (p. 3898, 3908) : rapport de Dinah Derycke sur les politiques publiques et la prostitution. Droit comparé. Ses amendements n° 204 de suppression, n° 205 : caractérisation de l'infraction sans référence à la tenue vestimentaire ou à l'attitude ; et, soutenu par M. Jacques Mahéas, de repli n° 206 ; rejetés. Opposé à la solution proposée par le Gouvernement : contradiction avec la convention de New York du 15 novembre 2000 signée par la France à Palerme le 12 décembre 2000. Le groupe socialiste votera contre l'article.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19** (*installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal*) (p. 3937) : réalisation des aires d'accueil prévues par la loi Besson du 5 juillet 2000 préalable à l'annonce de mesures pénales non dissuasives. (p. 3939, 3947) : ses amendements n° 207 : réduction des peines encourues à une contravention de cinquième classe ; et n° 208 : impossibilité de saisir les véhicules et suppression des peines complémentaires ; rejetés. Sur l'amendement de la commission n° 22 (possibilité de confisquer l'ensemble des véhicules utilisés pour commettre l'infraction), ses sous-amendements n° 273 et n° 283 ; rejetés. Le groupe socialiste ne votera pas contre le sous-amendement n° 278 du Gouvernement (confiscation des véhicules automobiles à l'exception de ceux destinés à l'habitation) déposé sur l'amendement n° 22 précité de la commission - **Rappel au règlement** (p. 3948, 3949) : regrette que le règlement du Sénat ne prévoit pas la possibilité de s'exprimer après qu'un amendement ait été présenté, soumis à l'avis du Gouvernement et de la commission, puis retiré par son auteur - **Après l'art. 19** (p. 3950) : le groupe socialiste s'opposera à

l'amendement n° 71 de M. Jean-Claude Carle (extension des effets de l'ordonnance de référé à l'ensemble des occupants du terrain illégalement occupé). Inutilité. Etat actuel de la jurisprudence. Inapplication des ordonnances de référé en raison de l'absence de volonté des préfets de donner la force publique - **Art. 20** (*menaces et actes d'intimidation commis contre les personnes exerçant une fonction publique - art. 433-3 du code pénal*) (p. 3952, 3958) : son amendement n° 209 de suppression ; rejeté. Caractère précis et suffisant des textes actuels en matière de menaces. Ses amendements n° 210 : réduction des peines encourues en cas de menace ; rejeté ; n° 212 : extension du champ d'application aux gardiens assermentés d'immeubles ; devenu sans objet ; n° 213 : protection des descendants en ligne directe ; adopté ; et n° 211 : réduction des peines encourues en cas de menace de mort ; rejeté. Intervient sur l'amendement n° 93 de M. Michel Charasse (extension du champ d'application à toute personne investie d'un mandat électif public). Absence de protection similaire envers les simples citoyens - **Après l'art. 20** (p. 3958) : intervient sur l'amendement n° 24 de la commission (aggravation de peines en cas de meurtres ou de violences exercés contre les gardiens assermentés d'immeubles) - **Art. 21** (*incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3961, 3966) : son amendement de suppression n° 214 ; rejeté. Effet d'annonce. Appel aux forces de l'ordre prévu par la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001 - **Art. 22** (*incrimination de l'exploitation de la mendicité - art. 225-12-5 et 225-12-6 nouveaux, 227-20 et 225-21 du code pénal*) (p. 3969) : le groupe socialiste est favorable à cet article - **Après l'art. 22** (p. 3970, 3972) : son amendement, soutenu par M. Louis Mermaz, n° 261 : interdiction de poursuivre une personne qui a mendié ou cherché un abri s'il ne lui a pas été proposé un moyen de subsistance ou de logement ; rejeté - **Art. 23** (*demande de fonds sous contrainte - art. 312-12-1 nouveau du code pénal*) (p. 3975, 3978) : usage critiquable du code pénal. Raisons d'être de l'article : expulsion sans jugement des étrangers qui mendient en groupe. Son amendement de suppression n° 215 ; rejeté. Référence aux mendiants dans l'exposé des motifs du projet de loi et dans le rapport de la commission. Pratique de l'esquive par le Gouvernement, indigne d'un débat parlementaire - **Art. 24** (*fermeture administrative des établissements de vente à emporter d'aliments - art. L. 2215-6 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 3979) : ses amendements n° 216 de suppression et n° 217 : limitation des dispositions aux établissements de vente à emporter non détenteurs d'un droit de place ; rejetés. Inutilité de l'article. Atteinte aux pouvoirs de police des maires et à la décentralisation - **Art. 25** (*fermeture administrative des établissements de vente à emporter d'aliments situés à Paris - art. L. 2512-14-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 3980) : ses amendements n° 218 de suppression et n° 219 : limitation des dispositions aux établissements de vente à emporter situés à Paris non détenteurs d'un droit de place ; rejetés - **Art. 26** (*incrimination de l'altération de signes permettant l'identification de marchandises - art. L. 217-2 du code de la consommation*) : le groupe socialiste votera cet article - **Art. 27** (*neutralisation des terminaux mobiles volés - art. L. 32-5, L. 32-3-3 et L. 39-2 du code des postes et télécommunications*) (p. 3981, 3983) : le groupe socialiste se déclare favorable à l'amendement n° 30 de la commission (exception au principe de neutralisation des portables pour les besoins des enquêtes judiciaires) et au sous-amendement n° 281 du Gouvernement déposé sur celui-ci. Son amendement n° 220 : renvoi de la date et des modalités d'application à un décret en Conseil d'Etat ; rejeté. Application obligatoire de la loi à la date fixée par décret - **Avant l'art. 28** (p. 3985, 3986) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 162 de M. Robert Bret (suppression de la peine complémentaire assortie à certains délits) - **Art. 28** (*retrait de la carte de séjour temporaire - reconduite à la frontière - art. 12 et 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France*) (p. 3987,

3988) : ses amendements n° 221 de suppression, n° 222 : inapplication des sanctions au délit de racolage ; et n° 223 : inapplication des sanctions à la demande de fonds sous contrainte ; rejetés. Opposé à la suppression du droit d'être jugé et au retrait du titre de séjour pour des infractions mineures. Remerciements au Gouvernement pour la clarté de ses explications. Accord sur les objectifs pour les cas graves d'atteinte à l'ordre public ; confusion regrettable opérée par l'article - **Art. 29** (*délivrance d'une autorisation de séjour à l'étranger qui dépose plainte contre un proxénète*) (p. 3989, 3991) : son amendement, soutenu par M. Jacques Mahéas, n° 224 : élargissement des possibilités d'attribution de titres de séjour aux victimes de la traite des êtres humains qui dénoncent leur bourreau ; rejeté. Non-reprise de l'article 2 de la proposition de loi sur la traite des êtres humains votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 24 février 2002. Echec à la protection des victimes et à la garantie de délivrance d'une carte de résident par un magistrat - **Après l'art. 29** (p. 3992, 3994) : son amendement n° 243 : réservation et sécurisation de certains établissements pour l'accueil des victimes de la traite des êtres humains ; adopté - **Art. 30** (*régime de l'acquisition et de la détention d'armes - art. 15 du décret du 18 avril 1939*) (p. 3995) : favorable à l'amendement n° 32 de la commission (déclaration de détention d'armes par l'armurier ou par leur détenteur). (p. 3997) : reprend l'amendement n° 33 retiré par la commission (exemption de déclaration des armes de cinquième catégorie) ; retiré. Opposé à la dispense de déclaration des armes de chasse ou de tir. Rappel de la tuerie de Nanterre - **Art. 31** (*consultation des fichiers de police judiciaire - art. 15-2 du décret du 18 avril 1939*) (p. 3999) : opposé à l'amendement n° 36 de la commission (consultation systématique des traitements automatisés de données personnelles). Dispense de consultation du fichier pour les armes de chasse et de tir - **Art. 32** (*production d'un certificat médical pour l'acquisition et la détention d'armes - art. 18 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4000, 4003) : son amendement n° 227 : certificat médical délivré par un médecin psychiatre pris sur la liste arrêtée par le Procureur de la République prévue par l'article 493-1 du code civil ; rejeté. Médecin psychiatre de confiance. Précaution importante à l'instar de celle qui préside à l'ouverture d'une tutelle. Interrogation sur la dispense, par le décret d'application, de la déclaration d'armes, tant pour la détention présente d'armes de chasse et de tir, que pour celle à venir. Son amendement, soutenu par M. Jacques Mahéas, n° 228 : organisation des modalités d'information et de contrôle par le préfet du passé psychiatrique du demandeur ; adopté - **Art. 34** (*amnistie pour les détenteurs irréguliers d'armes*) (p. 4005) : son amendement n° 229 : suppression de tout délai pour l'extinction de l'action publique en cas de remise d'armes à l'autorité publique ; rejeté - **Art. 38** (*réglementation des activités de sécurité privée*) - **Art. 1er de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*champ d'application de la loi*) (p. 4011) : soutient l'amendement n° 230 de M. Charles Gautier (extension du champ d'application aux nouvelles technologies) - **Art. 13 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*contrôle par les policiers et gendarmes*) (p. 4015) : intervient sur l'amendement n° 236 de M. Charles Gautier (respect d'un délai de carence de cinq ans après la cessation d'activité avant l'exercice d'une activité privée) - **Art. 39** (*fouilles et palpations de sécurité - art. 3-1 et 3-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) (p. 4017, 4018) : soutient l'amendement n° 128 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression des fouilles et des palpations). Détection satisfaisante par des appareils électriques - **Art. 40** (*agrément des convoyeurs de fonds - garanties exigées des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne - rupture du contrat de travail*) - **Art. 6-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*rupture du contrat de travail*) (p. 4019, 4020) : opposé à l'amendement n° 55 de la commission (suppression de l'obligation pour l'employeur de reclasser le salarié en cas de retrait de l'agrément administratif). Remise en cause d'une clause sociale acceptée par les employeurs et les représentants des salariés - **Avant l'art. 43** (p. 4021, 4023) : son amendement n° 239 : institution d'un observatoire national de la délinquance ; rejeté. Recommandation de la mission commune dirigée par MM. Christophe Caresche et

Robert Pandraud. Méthode statistique incontestable ; organisme indépendant - **Art. 44** (*attribution aux services enquêteurs d'objets saisis ou confisqués - art. L. 69-2 nouveau du code des domaines de l'Etat*) (p. 4025, 4027) : ses amendements n° 240 : affectation par le Garde des sceaux des objets confisqués ; et n° 241 : attribution des objets confisqués en fonction de leur utilité pour le service attributaire ; rejetés.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Art. 4** (*montant du droit de consommation sur les tabacs - art. 572, 572 bis, 575, 575 A et 575 C du code général des impôts, art. L. 3511-1 et L. 3511-6 du code de la santé publique*) (p. 4112) : son amendement, soutenu par M. Michel Charasse, n° 2 : retour au projet de loi du Gouvernement portant à 106 euros le minimum de perception des accises sur les cigarettes ; adopté.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Art. 3** (*dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution*) (p. 5667) : tentative d'augmentation de ses pouvoirs par le Sénat par le biais des révisions constitutionnelles. Anomalie constituée par le Sénat. (p. 5672) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 2 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 38 de Mme Nicole Borvo. - **Après l'art. 3** (p. 5674) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 47 de Mme Nicole Borvo (adaptation des deux assemblées à l'évolution de la population française). (p. 5678) : son amendement n° 4 : Bureau du Congrès ; retiré - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 5700, 5701) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de M. Jean-Claude Peyronnet (constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre) - **Après l'art. 4** (p. 5703, 5704) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de M. Jean-Claude Peyronnet (droit de vote et d'éligibilité des étrangers non ressortissants de l'Union européenne et résident en France pour l'élection des conseils municipaux) - **Après l'art. 5** (p. 5707) : le groupe socialiste votera contre les amendements de Mme Nicole Borvo n° 72 (inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale des propositions de loi émanant d'au moins 10 % des électeurs inscrits) et n° 73 (habilitation donnée à une ou plusieurs collectivités territoriales représentant 10 % du corps électoral national à déposer des propositions de loi relatives à leur domaine de compétence sur le bureau du Sénat) - **Art. 7** (*régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 et 72-4 insérés dans la Constitution*) (p. 5716, 5717) : soutient l'amendement n° 35 de M. Claude Lise (suppression de la notion de "populations d'outre-mer") - **Art. 8** (*régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution*) : soutient l'amendement n° 36 de M. Claude Lise (confirmation de l'acquis privilégiant l'initiative locale en matière d'évolution institutionnelle).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5950, 5951) : se déclare opposé à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises). (p. 5958) : le groupe socialiste ne prendra pas part au vote sur l'amendement n° 76 de la commission (modification du nombre de membres du conseil de la politique monétaire, de la durée et des modalités de renouvellement de leur mandat et conversion de l'économie réalisée en dividende supplémentaire versé par la Banque de France).

**DUBRULE (Paul)**, sénateur (Seine-et-Marne) RPR-R puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 28 juin 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3415) : votera contre l'amendement n° 139 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire reconnu aux collectivités territoriales) et l'ensemble des amendements visant à restreindre l'expérimentation.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation**

- (3 décembre 2002) (p. 5104, 5105) : volonté d'une utilisation plus efficace des ressources. Nécessité de réformer l'Etat central. Transferts de compétences. Effets de la déconcentration. Absence d'association des collectivités locales lors des précédentes phases de décentralisation. Compétitivité de la France. Le groupe du RPR votera le budget de la décentralisation pour 2003.

#### **Défense**

- (5 décembre 2002) (p. 5339) : budget satisfaisant. Consolidation de la professionnalisation. Déficit d'effectifs de personnels civils. Nécessité de renforcer l'attractivité de la réserve.

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - V - Tourisme**

- (6 décembre 2002) (p. 5447) : budget satisfaisant. Nécessité d'une consolidation des chiffres en matière d'investissements. Absence de coordination au niveau national. Baisse pertinente de la TVA sur la restauration. Conséquences désastreuses de l'application des 35 heures dans le secteur du tourisme. Efforts nécessaires en matière de formation des personnels. Prise en compte du développement durable - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5457) : favorable à l'amendement de réduction des crédits n° II-151 de la commission.

**DUFAUT (Alain)**, sénateur (Vaucluse) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 janvier

2002) - **Art. 30** (*indemnités de fonction des conseillers municipaux - art. L. 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 336) : son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 398 : non-intégration dans l'enveloppe du maire et des adjoints des indemnités des conseillers municipaux remplissant des fonctions particulières ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Anciens combattants**

- (30 novembre 2002) (p. 4946, 4947) : revalorisation de la retraite du combattant. Orphelins de guerre. Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC. Décristallisation. Droits des combattants et des fonctionnaires en service pendant les combats d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Conditions d'attribution de la carte du combattant. Le groupe du RPR votera le budget des anciens combattants pour 2003.

#### **Sports**

- (30 novembre 2002) (p. 4962, 4963) : absence de priorité donnée au sport. Importance des coûts de fonctionnement du ministère. Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Insuffisance de la consommation des crédits d'investissement. Equipements sportifs de proximité. Etats généraux du sport.

**DUFFOUR (Michel)**, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle [n° 0138 (2001-2002)]** - (24 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 707, 708) : problème de l'indemnisation du chômage des intermittents du spectacle. Large recours à l'intermittence. Spécificité des annexes de la convention générale d'assurance chômage. Divergences sur les modalités de réforme du statut d'intermittent. Respect de l'autonomie des partenaires sociaux. S'oppose à la fixation d'un délai impératif de négociation des accords. Caractère indispensable de la loi. (p. 714, 715) : défense de la création et du spectacle vivant. Attachement du Gouvernement au dialogue social - **Art. unique** (*prorogation des annexes VIII et X au règlement annexé à la convention du 1er janvier 1997 relative à l'assurance-chômage*) (p. 716) : s'oppose aux amendements n° 1 de la commission (date butoir de la prorogation fixée au 30 juin 2002) et n° 2 de M. Ivan Renar (date limite de la prorogation fixée au 31 décembre 2002 et à défaut d'agrément à cette date, rattachement des annexes VIII et X à la convention du 1er janvier 2001). Refus de l'Etat de se substituer aux partenaires sociaux. Avis favorable du Gouvernement à une prorogation transitoire du régime conventionnel.

**DULAIT (André)**, sénateur (Deux-Sèvres) UC puis UMP.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; puis président (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

Membre titulaire de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 258 (2001-2002)] autorisant la ratification de la convention européenne pour la protection des animaux de compagnie [n° 312 (2001-2002)] (29 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée du 3 au 10 mars 2002 en Inde et au Pakistan [n° 336 (2001-2002)] (24 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Asie**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention européenne pour la protection des animaux de compagnie [n° 0258 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - Président de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1904, 1905) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2716, 2717) : question de l'Iraq. Atteinte aux principes fondamentaux des relations internationales. Impossibilité d'exercer un contrôle sur les armes en Iraq. Menaces biologiques et chimiques. Double défi posé à l'ONU. Interprétation de la notion de légitime défense. Equilibre et clarté de la diplomatie française. Impératif d'un cadre de gestion multilatéral. Soutien résolu de la commission des affaires étrangères à la diplomatie française.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à l'accord entre la France, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties en France [n° 0199 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Président de la commission des affaires étrangères, en remplacement de M. Michel Pelchat, rapporteur - **Discussion générale** (p. 2761) : politique de soutien au régime international de non-prolifération. Prévention absolue des programmes nucléaires clandestins. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) - Président de la commission des affaires étrangères (p. 5215, 5217) : effort en matière d'aide au développement. Avenir du projet de chaîne d'information continue. Volonté de cohérence de l'action extérieure. Rôle d'impulsion et de coordination du ministère des affaires étrangères. Nécessité de mettre en place une structure interministérielle. Clarification des missions par la mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances, LOLF. Redimensionnement du réseau diplomatique consulaire et culturel. Situation de l'Iraq et de la Côte-d'Ivoire. Construction de "l'Europe-puissance". La commission propose l'adoption de ces crédits.

#### Défense

- (5 décembre 2002) - Président de la commission des affaires étrangères, en remplacement de M. Jean Faure, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour le nucléaire, l'espace et les services communs (p. 5324) : dissuasion nucléaire. Domaine spatial. Services du renseignement. La commission des affaires étrangères donne un avis favorable à ce budget. (p. 5328, 5329) : progression des crédits. Volonté politique de remise en ordre. La commission recommande l'adoption de ces crédits. Capacité de transport stratégique. Politique des réserves.

**DUPONT (Ambroise)**, sénateur (Calvados) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Membre titulaire du Conseil d'orientation du comité interministériel de prévention des risques naturels majeurs.

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Ecologie et développement durable [n° 69 (2002-2003) tome 3] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 32 (remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales)** (p. 363, 366) : son amendement n° 262 : remboursement des frais de déplacement pour le président et les vice-présidents d'un syndicat mixte départemental ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Après l'art. 43 I** (p. 501) : son amendement n° 263 : extension de l'exonération de la redevance archéologie préventive aux communautés de communes ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2259) : le groupe des RI votera ce projet de loi. Lutte contre l'insécurité grandissante. Mise en place de moyens financiers et humains importants. Reprise des propositions formulées dans le rapport de la commission d'enquête sénatoriale. Adaptation du cadre législatif au profil de la délinquance juvénile.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3245, 3246) : hommage aux élus locaux. Attente des maires. Progrès de la loi de finances. Re conduite du contrat de croissance. Déliaison des taux. Principe fondamental de la péréquation. Recherche d'un nouvel équilibre. Communes, socle de la décentralisation. Multiplication des réformes érodant le pouvoir fiscal des collectivités. Accentuation du poids des compensations. Réforme de l'Etat. Affaiblissement de la décentralisation par les financements croisés et les



compétences partagées. Exclusion de la tutelle d'une collectivité sur une autre. Clarification législative. Etudes d'impact. Respect des démarches volontaires des collectivités locales et de leurs groupements. Contenu de la loi SRU. Clarification de la gestion des fonds structurels européens. Loi sur l'archéologie préventive. Déconcentration, complément naturel de la décentralisation. Partenariat entre l'Etat et les collectivités locales. Attente et espoir des élus et des Français. Défi de la mondialisation.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**- Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 23** (*détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau"*) (p. 4557) : se déclare favorable à l'amendement n° I-16 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 23).

*Deuxième partie :*

**Ecologie et développement durable**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 5360, 5361) : stabilisation des crédits. Retour à la sincérité budgétaire. Interrogation sur la préfiguration des parcs nationaux envisagés en Guyane, à La Réunion et en mer d'Iroise. Moyens dévolus au Conservatoire du littoral et suite donnée aux propositions formulées par M. Louis Le Pensec. Diminution des crédits alloués à la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Gravité des catastrophes. Renforcement des efforts. Interrogation sur le nouveau système de prévention des crues. Naufrage du Prestige. Ressources du fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, FIPOL. Programme d'amélioration des installations de traitement et d'élimination des déchets. Soutien au projet de charte de l'environnement. Interrogation sur sa traduction juridique et sur les modalités de la contribution du Parlement. Avis favorable de la commission des affaires culturelles.

**DUPONT (Jean-Léonce), sénateur (Calvados) RI puis UC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles.

Vice-président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Membre titulaire du Comité de l'éthique du loto sportif.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (JO Lois et décrets du 31 octobre 2002).

Membre titulaire du Comité d'orientation des programmes de la Société nationale de programme La Cinquième.

**DÉPÔTS**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale -

Enseignement supérieur [n° 69 (2002-2003) tome 5] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Avant l'art. 58** (p. 1076) : son amendement n° 379 : similitude du régime disciplinaire des praticiens hospitaliers et des médecins libéraux ; retiré.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 4752, 4753) : progression limitée de ce budget. Création de postes d'enseignants et de personnels IATOS. Sous-consommation des crédits d'investissement. Programme de restructuration et de réhabilitation des universités parisiennes : désamiantage de Jussieu. Aides sociales aux étudiants. Progrès réalisés en matière d'harmonisation européenne des cursus. Ouverture de l'université à de nouveaux publics : étudiants étrangers et personnes en formation continue. Dispositif pour réduire l'échec au cours du premier cycle universitaire. Professionnalisation des formations supérieures. Au nom de la commission des affaires culturelles, émet un avis favorable à l'adoption de ce budget.

**DURAND-CHASTEL (Hubert), sénateur (Français établis hors de France) NI puis UMP-R.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères.

Secrétaire de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

**DÉPÔTS**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 43 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'accord de siège entre le Gouvernement de la République française et la Commission internationale de l'état civil [n° 277 (2001-2002)] (27 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 286 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 344 (2001-2002)] (3 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 324 (2001-2002)] autorisant l'approbation de la décision des représentants des Gouvernements des Etats membres de l'Union européenne, concernant les privilèges et immunités accordés à l'Institut d'études de sécurité et au Centre satellitaire de l'Union européenne, ainsi qu'à leurs organes et aux membres de leur personnel [n° 385 (2001-2002)] (31 juillet 2002) - **Traités et conventions**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Art. 2 bis (contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant - art. 371-2 du code civil)** (p. 1398, 1399) : soutient l'amendement n° 16 de M. Philippe Darniche (versement de la contribution en alternance avec les parts fiscales relevant du quotient familial) - **Art. 4 (principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale et intervention du juge aux affaires familiales) - Art. 373-2-6 du code civil (intervention du juge aux affaires familiales)** (p. 1402) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de M. Philippe Darniche (inscription sur le passeport des parents de l'interdiction de sortie de l'enfant du territoire français sans l'autorisation des deux parents) - **Après l'art. 12 ter** (p. 1424) : soutient l'amendement n° 22 de M. Philippe Darniche (augmentation de la peine pour l'enlèvement d'enfant) - **Après l'art. 17** (p. 1429) : soutient l'amendement n° 23 de M. Philippe Darniche (création d'un fichier commun des mineurs disparus).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège entre le Gouvernement de la République française et la Commission internationale de l'état civil [n° 0043 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1895) : missions de la commission. Installation en France du siège de la CIEC. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2732) : interrogation sur les intérêts d'une guerre en Iraq. Position de la France. Approbation de l'action du Gouvernement guidée par le respect du droit international et la recherche de la paix.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0286 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2764) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la décision des représentants des gouvernements des Etats membres de l'Union européenne, concernant les privilèges et immunités accordés à l'Institut d'études de sécurité et au Centre satellitaire de l'Union européenne, ainsi qu'à leurs organes et aux membres de leur personnel [n° 0324 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2765, 2766) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Après l'art. 1er ou avant l'art. 2** (p. 3314) : se déclare favorable à l'amendement n° 48 de M. Christian Cointat (insertion dans la Constitution d'un alinéa concernant l'organisation, le fonctionnement et les compétences des instances représentatives des Français établis hors de France).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Anciens combattants**

- (30 novembre 2002) (p. 4938, 4939) : diminution des crédits. Actions de mémoire préconisées par le Conseil supérieur des Français de l'étranger. Aide aux anciens combattants de l'étranger. Décristallisation. Création d'une journée nationale du souvenir et de la mémoire partagée.

**Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) (p. 5217, 5218) : force et capacité de la diplomatie française. Renforcement des moyens. Réforme des structures de l'aide extérieure de la France. Réorientation de la politique immobilière vers une formule d'achat par crédit-bail. Amélioration de la politique d'aide publique au développement. Progression des crédits en faveur des Français de l'étranger. Situation financière préoccupante des établissements d'enseignement français à l'étranger. Réforme indispensable du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Votera ce projet de budget.

**DURRIEU (Josette)**, sénateur (Hautes-Pyrénées) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre suppléant de la Cour de justice de la République.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; puis déléguée titulaire (20 juillet 2002) ; puis présidente de la commission de suivi du Conseil de l'Europe (17 septembre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom des délégués élus par le Sénat, sur les travaux de la Délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale au cours des 45ème et 46ème sessions ordinaires (1999-2000) de cette assemblée, adressé à M. le Président du Sénat, en application de l'article 108 du Règlement [n° 237 (2001-2002)] (14 février 2002) - **Union de l'Europe occidentale (UEO)**.

*Rapport d'information*, fait au nom des délégués élus par le Sénat, sur les travaux de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au cours de la session ordinaire de 2000 de cette assemblée, adressé à M. le Président du Sénat, en application de l'article 108 du Règlement [n° 238 (2001-2002)] (14 février 2002) - **Conseil de l'Europe**.

*Rapport d'information*, fait au nom des délégués élus par le Sénat, sur les travaux de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au cours de la session ordinaire de 2001 de cette assemblée, adressé à M. le Président du Sénat, en application de l'article 108 du Règlement [n° 239 (2001-2002)] (14 février 2002) - **Conseil de l'Europe**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) (p. 5236, 5238) : méconnaissance du Conseil de l'Europe ; regret de la diminution de ses crédits. Montée des nationalismes. Construction d'une Europe politique. Défi de l'élargissement. Position géopolitique charnière de la Turquie.

**DUSSAUT (Bernard)**, sénateur (Gironde) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Industries agricoles et alimentaires [n° 70 (2002-2003) tome 4] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 4449, 4450) : ses amendements, soutenu par M. Michel Charasse, n° I-100 : réévaluation du revenu fiscal de référence dans le dispositif des chèques vacances ; et, soutenus par M. Jean-Pierre Demerliat, n° I-101 et n° I-212 : simplification des modalités d'attribution des chèques vacances aux salariés des entreprises de moins de vingt salariés ; retirés jusqu'à l'examen des articles non rattachés.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) (p. 5021, 5022) : importance économique de ce secteur. Insuffisance des crédits budgétaires. Formation et apprentissage. Inquiétude sur la suppression des taxes parafiscales. Diversification de l'utilisation du FISAC. Relations avec la grande distribution. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5033) : le groupe socialiste se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-41 de la commission.

**Agriculture**

- (3 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les industries agricoles et alimentaires (p. 5118, 5119) : résultats de l'industrie agro-alimentaire. Baisse des exportations de viande bovine. Recul des performances françaises à l'exportation. Rapports de force entre producteurs et grande distribution. Soutien à l'investissement. Sécurité sanitaire des aliments. A titre personnel, se déclare opposé à l'amendement n° II-51 de la commission des finances (réduction des crédits du titre IV). Baisse des crédits de la recherche agro-alimentaire et de l'équarissage. Au nom de la commission des affaires économiques, recommande l'adoption des crédits de l'industrie agro-alimentaire pour 2003.

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 59 quinquies** (p. 5584, 5585) : ses amendements, soutenus par M. Claude Domeizel, n° II-85 : simplification de la procédure de mise en place des chèques-vacances dans les entreprises de moins de vingt salariés ; et n° II-86 : participation de l'employeur ; rejetés.

**DUTREIL (Renaud)**, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et aux professions libérales.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) (p. 5030, 5033) : mesures en faveur des entreprises. Futur projet de loi "agir pour l'initiative économique". Simplification administrative. Statut de l'entrepreneur. Analyse du budget. Budgétisation du FISAC. Chambres de métiers et chambres de commerce et d'industrie. TVA sur la restauration - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5033) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de réduction des crédits n° II-41 de la commission - **Art. 64 (revalorisation de l'imposition additionnelle à la taxe professionnelle, IATP)** (p. 5035) : accepte l'amendement n° II-15 de M. Jacques Valade (assouplissement de la limite maximale d'augmentation du produit de l'IATP pour les chambres de commerce et d'industrie). Son amendement n° II-44 : limitation de l'augmentation de la taxe pour les chambres de commerce et d'industrie des DOM ; adopté - **Après l'art. 64** (p. 5037) : demande le retrait de l'amendement n° II-33 de M. Gérard Cornu au profit de son amendement n° II-45 portant sur le même objet (adaptation aux chambres de commerce et d'industrie désirant fusionner du système en vigueur pour les communautés de communes à TPU).

**DUVERNOIS (Louis)**, sénateur (Français établis hors de France) RPR-R puis UMP-R.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société Radio-France Internationale (RFI).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle [n° 0138 (2001-2002)]** - (24 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 711, 713) : accord des organisations patronales et syndicales prorogeant le régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle annexé à la convention UNEDIC. Régime dérogatoire particulièrement protecteur. Caractère inégalitaire et pervers du dispositif. Incohérences. Recours abusif aux CDD "d'usage". Augmentation spectaculaire du nombre d'intermittents. Interrogations sur la légitimité d'un régime particulier d'indemnisation du chômage pour le spectacle et l'audiovisuel, au détriment du régime général. Le groupe du RPR votera ce texte amendé par la commission. Réforme indispensable du régime.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Culture et communication - Communication**

- (30 novembre 2002) (p. 4916, 4917) : renforcement des moyens de l'audiovisuel public. Télévision numérique terrestre. Orientations du service public. Projet d'une chaîne internationale. Stabilité des crédits de la presse. AFP. Place de la presse gratuite. Réorientation des jeunes vers la lecture de la presse.

#### **Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) (p. 5240, 5241) : budget en augmentation. Création indispensable d'une nouvelle télévision française d'information internationale. Rayonnement de la France au moyen de l'audiovisuel extérieur. Eparpillement des moyens publics pour la création d'une chaîne de référence concurrente de CNN et BBC World. Recentrage de TV5 sur sa mission de chaîne francophone. Votera ce projet de budget.

## E

**ECKENSPIELLER (Daniel)**, sénateur (Haut-Rhin) RPR-A puis UMP.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

Membre titulaire de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur (JO Lois et décrets du 31 octobre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 271 (2001-2002)] relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 1 (2002-2003)] (2 octobre 2002) - **Culture**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 0271 (2001-2002)]** - (8 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 2676, 2678) : développement du marché du livre et de la fréquentation des bibliothèques de prêt. Rémunération des auteurs. Droit exclusif de l'auteur d'interdire le prêt de son livre. Consensus sur ce texte. Répartition de la rémunération entre auteurs et éditeurs. Financement de l'Etat et des fournisseurs des bibliothèques. Plafonnement des remises accordées aux collectivités territoriales. Partage des nouvelles charges financières. Affectation des sommes collectées à un régime de retraite complémentaire pour les écrivains et les traducteurs, ainsi qu'aux auteurs et aux éditeurs. Approbation de ce texte par la commission des affaires culturelles, sous réserve de l'adoption de ses amendements - **Art. 1er** (*rémunération au titre du prêt en bibliothèque et modalités de sa répartition*) (p. 2689) : son amendement n° 1 : insertion de ce dispositif dans le livre 1er du code de la propriété intellectuelle consacré au droit d'auteur ; adopté - **Art. L. 351-1 du code de la propriété intellectuelle** (*régime de licence légale*) (p. 2690) : son amendement n° 2 : nouvelle rédaction précisant le champ d'application de la licence légale et l'identité du titulaire du droit à rémunération ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 28 de M. Ivan Renar (prise en compte des droits des traducteurs) - **Art. L. 351-2 du code de la propriété intellectuelle** (*modalités de perception de la rémunération au titre du droit de prêt en bibliothèque*) (p. 2691) : son amendement n° 3 : précision sur les critères d'octroi de l'agrément des sociétés de perception et de répartition du droit de prêt ; adopté - **Art. L. 351-3 du code de la propriété intellectuelle** (*assiette de la rémunération au titre du prêt en bibliothèque*) (p. 2692, 2695) : ses amendements n° 4 de conséquence, n° 5 de coordination et n° 6 : modalités de calcul de la contribution forfaitaire versée par l'Etat ; adoptés. Son amendement de

clarification n° 7 ; adopté après modification par le sous-amendement n° 37 du Gouvernement qu'il accepte. Sur son amendement n° 6 précité, s'oppose au sous-amendement n° 26 de Mme Danièle Pourtaud. Sur les amendements de M. Ivan Renar, demande le retrait du n° 30 (association des distributeurs aux fournisseurs et aux grossistes pour le versement de la taxe de 6 % assise sur le prix de vente des ouvrages aux bibliothèques) et s'oppose au n° 31 (mécanisme de compensation pour les collectivités locales du coût du plafonnement des rabais) - **Art. L. 351-4 du code de la propriété intellectuelle** (*modalités de répartition de la rémunération perçue au titre du prêt en bibliothèque*) (p. 2695, 2697) : ses amendements n° 8 : nouvelle rédaction supprimant la précision sur la fraction des cotisations financée par le droit de prêt ; n° 9 : harmonisation de la peine d'amende avec celle prévue à l'article L. 335-4 du code de la propriété intellectuelle relative au défaut de versement de la rémunération prévue dans le cadre de la licence légale des phonogrammes du commerce et de la rémunération au titre de la copie privée ; et n° 10 de conséquence ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° 32 (modification du pourcentage de répartition entre auteurs et éditeurs des sommes perçues) et n° 34 (contrôle des défauts de versement par l'administration fiscale). (p. 2699) : demande le retrait des amendements de M. Michel Charasse n° 15 (révision plus régulière des contrats de cession de droits), n° 16 (rétablissement dans leurs droits des héritiers d'artistes décédés), n° 17 (modification de la composition de la commission prévue à l'article L. 311-5 du code de la propriété intellectuelle), n° 18 (attribution de l'intégralité des produits financiers générés par les droits d'auteur perçus par les sociétés de gestion aux titulaires de ces droits), n° 19 (soumission à l'agrément du ministre de la culture des statuts des sociétés de gestion des droits d'auteur), n° 20 (information des auteurs sur la gestion de leurs droits), n° 21 et n° 22 (encadrement des participations financières des sociétés de gestion des droits d'auteur à l'aide à la création, à la diffusion de spectacles vivants et à des actions de formation des artistes), n° 23 (soumission à l'agrément du ministre de la culture des modifications des statuts de ces sociétés) et n° 24 (mutualisation des oeuvres sociales collectives de ces sociétés). Propose l'examen de ces dispositions lors du débat sur le projet de loi relatif aux droits d'auteur dans la société de l'information - **Art. 2** (*affiliation des auteurs et des traducteurs à un régime de retraite complémentaire*) (p. 2701) : son amendement n° 11 : définition des bénéficiaires de cette mesure et précision sur la fraction des cotisations financées par le droit de prêt ; adopté - **Art. 3** (*régime complémentaire d'assurance vieillesse des auteurs affiliés au régime d'assurance vieillesse de Saint-Pierre-et-Miquelon*) : son amendement de conséquence n° 12 ; adopté - **Art. 4** (*plafonnement des rabais sur le prix public de vente des livres prévus par la loi du 10 août 1981*) (p. 2702) : son amendement n° 13 : nouvelle rédaction précisant les catégories d'achats susceptibles de bénéficier de rabais ; adopté - **Après l'art. 4** (p. 2703) : accepte les amendements analogues n° 27 de Mme Danièle Pourtaud et n° 36 de M. Ivan Renar (dépôt d'un rapport au Parlement dans un délai de deux ans sur l'application de ces dispositions) - **Art. 5** (*dispositions transitoires*) (p. 2704) : son amendement n° 14 : modalités d'entrée en vigueur ; adopté.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - *Suite de la discussion* - (20 novembre 2002) - **Après l'art. 34** (p. 4247) : son amendement n° 52 : classement des techniciens de laboratoires hospitaliers en catégorie B de la fonction publique hospitalière ; retiré.

**EMIN (Jean-Paul)**, sénateur (Ain) RI puis UMP.

## NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre suppléant du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers ; nouvelle nomination en tant que titulaire (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du règlement, sur la communication de la Commission et la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatives aux promotions des ventes dans le marché intérieur (n° E-1842) [n° 352 (2001-2002)] (10 juillet 2002) - **Union européenne**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de résolution [n° 352 (2001-2002)] présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la communication de la Commission et la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatives aux promotions des ventes dans le marché intérieur (E 1842) [n° 25 (2002-2003)] (17 octobre 2002) - **Union européenne**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 11** (*fixation d'obligations de service public par l'Etat*) (p. 2920, 2921) : texte satisfaisant. Inquiétude quant à la tarification du transport et de la distribution de gaz.

**EMORINE (Jean-Paul)**, sénateur (Saône-et-Loire) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

##### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5131, 5132) : héritage du Gouvernement précédent. Politique agricole commune. Hausse et priorités du budget. Place de l'élevage français. Baisse du nombre d'éleveurs. Fragilisation structurelle de la filière. Solutions proposées. Simplification administrative. Relation entre agriculteurs et grande distribution. Mensualisation des retraites de base. Le groupe de RI votera le budget de l'agriculture pour 2003.

**ESNEU (Michel)**, sénateur (Ille-et-Vilaine) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (24 janvier

2002) - **Après l'art. 61** (p. 694) : sur l'amendement n° 458 du Gouvernement (possibilité pour les taxis de stationner dans les communes où ils ont fait l'objet d'une réservation préalable), son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 730 ; adopté.

**ESTIER (Claude)**, sénateur (Paris) président du groupe SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Vice-président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Vice-président de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1430) : le groupe socialiste votera ce texte. Se félicite de l'accord sur la partie la plus difficile.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1847, 1850) : circonstances particulières de l'élection présidentielle. Contestation de la présentation de l'état des finances publiques. Caractère injuste d'une baisse uniforme de l'impôt sur le revenu. Inefficacité de cette mesure. Interrogation sur les réductions de dépenses publiques. Vigilance envers la lutte contre l'insécurité. Préservation des retraites par répartition. Interrogation quant à l'évolution de la décentralisation. Nombreux sujets d'inquiétude. Moment crucial pour l'avenir de l'Union européenne. Opposition constructive mais vigilante des socialistes.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Art. 7** (*institution, compétences et organisation de la juridiction de proximité* - art. L. 331-1 à L. 331-9 du code de l'organisation judiciaire) (p. 2137, 2138) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Sueur, n° 146 de suppression ; et n° 147 : appel possible des décisions du juge de proximité ; rejetés. Ses amendements, soutenus par M. Robert Badinter, n° 148 : impossibilité pour un juge de proximité de prononcer une sanction pénale ; et n° 149 : impossibilité pour un juge de proximité de connaître des affaires relevant de la justice des mineurs ; rejetés - **Art. 8** (*secrétariat - greffe* - art. L. 811-1 du code de l'organisation judiciaire) (p. 2145) : son amendement de suppression, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 150 ; rejeté - **Art. 9** (*compétence de la juridiction de proximité en matière pénale à l'égard des majeurs* - art. 706-72 du code de procédure pénale) (p. 2146) : son amendement de suppression, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 151 ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Titre III** (*Dispositions portant réforme du droit pénal des mineurs*) (p. 2158) : son amendement n° 152 : suppression de la division et de son intitulé ; réservé jusqu'après l'examen des articles additionnels après l'article 20 ; puis devenu sans objet (p. 2199) - **Art. 10** (*introduction dans la loi de la notion de discernement* - art. 122-8 du code pénal) (p. 2161) : ses amendements, soutenus par M. Robert Badinter, de suppression n° 155, et de repli n° 156 et n° 157 ; réservés jusqu'après l'examen de l'article 12 ; puis rejetés (p. 2167) - **Art. 11** (*sanctions éducatives pour les mineurs à partir de dix ans* - art. 2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945) (p. 2164) : son amendement n° 158 : remplacement de

"sanctions" par "mesures"; réservé jusqu'après l'examen de l'article 12; puis rejeté (p. 2167) - **Art. 12** (*liste des sanctions éducatives - art. 15-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2165, 2166): ses amendements, soutenus par M. Robert Badinter, n° 159: remplacement de "sanctions" par "mesures"; et n° 160 de coordination; réservés jusqu'après l'examen de l'article 12; puis rejetés (p. 2167) - **Art. 14** (*assouplissement des conditions de la retenue judiciaire et allongement de sa durée - art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2171): ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 161 de suppression et n° 162: suppression des termes "des indices graves ou concordants"; rejetés - **Art. 15** (*contrôle judiciaire à partir de treize ans, assorti éventuellement d'un placement en centre éducatif fermé - art. 10-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2174): ses amendements de coordination, soutenus par M. Jean-Pierre Sueur, n° 163; rejeté; et n° 164: devenu sans objet - **Après l'art. 15** (p. 2176): son amendement, soutenu par M. Robert Badinter, n° 166: précision de la nature socio-éducative du contrôle judiciaire des mineurs; rejeté - **Art. 16** (*détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2177): ses amendements, soutenus par M. Robert Badinter, n° 167: allongement de la durée de la peine permettant le classement en détention provisoire, de trois à cinq ans; et n° 168: dérogation à l'isolement de nuit lorsque l'intérêt du mineur s'y oppose; rejetés - **Art. 17** (*procédure de jugement à délai rapproché - art. 5, 12 et 14-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2184): ses amendements, soutenus par M. Robert Badinter, n° 169: délai de prise en compte des investigations accomplies sur la personnalité du mineur réduit de 18 mois à un an; par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 171: audition obligatoire du représentant du service auquel le mineur a été confié; rejetés. Sur l'amendement de clarification n° 41 de la commission, son sous-amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 213; rejeté - **Art. 18** (*compétence de la juridiction de proximité en matière pénale à l'égard des mineurs - art. 1er et 21 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2188): son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, de suppression n° 173; rejeté - **Art. 20** (*définition des "centres éducatifs fermés" - art. 33 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2193): son amendement de suppression n° 175; rejeté - **Après l'art. 20** (p. 2194): ses amendements, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 176: entrée en vigueur des nouvelles mesures applicables aux mineurs après la mise en place effective du programme de réhabilitation ou de création de quartiers de mineurs adaptés; et, soutenu par M. Robert Badinter, n° 177: séparation des mineurs, au sein des centres éducatifs fermés, en fonction de leur âge et de leur éventuelle condamnation; rejetés - **Art. 21** (*procédure de composition pénale - art. 41-2, 41-3, 768, 769 et 775 du code de procédure pénale*) (p. 2202): son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 178: établissement d'une liste limitative, par décret en Conseil d'Etat, des organismes aptes à délivrer une formation; rejeté - **Art. 22** (*conditions et durée du placement en détention provisoire - art. 137-4, 137-5, 143-1, 144, 145-1, 145-2 du code de procédure pénale*) (p. 2205): ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, de suppression n° 179, n° 180: suppression de l'obligation faite au juge d'instruction de motiver ses décisions de refus de placement en détention provisoire; n° 181: suppression de la possibilité pour le procureur de la République de saisir directement la chambre de l'instruction; n° 182: restauration des mesures visant à limiter les cas de mise en détention; n° 183: suppression de la possibilité d'utiliser le trouble à l'ordre public comme critère de prolongation de la détention provisoire; n° 184: suppression de la possibilité de prolonger la durée de la détention provisoire en matière correctionnelle; et n° 185: suppression de la possibilité de prolonger la durée de la détention provisoire en matière criminelle; rejetés - **Art. 23** (*référé-détention - demandes de mise en liberté - art. 148-1-A, 187-3, 148-2, 183 et 199 du code de procédure pénale*) (p. 2210, 2211): ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 186 de suppression; rejeté; et n° 187: limitation du référé-détention à la procédure criminelle;

retiré au profit du sous-amendement n° 216 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (limitation du référé-détention à la procédure criminelle ou aux délits punis de dix ans d'emprisonnement) déposé sur l'amendement n° 57 de la commission (réécriture de l'article 23 renforçant les garanties entourant le référé-détention) - **Art. 24** (*première comparution, demandes d'actes par les parties, amende civile, témoin anonyme, sanction du refus de témoigner - art. 80-2, 82-2, 86, 177-3 nouveau, 706-58 du code de procédure pénale, art. 434-15-1 du code pénal*) (p. 2217, 2218): ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 188: rétablissement de la possibilité pour les avocats d'assister aux actes dont ils demandent la réalisation au juge d'instruction; adopté; et n° 189: suppression de l'élargissement du recours à la procédure du témoin anonyme; rejeté - **Art. 25** (*extension du champ de la procédure de comparution immédiate - délai d'audience en cas de demande de renvoi par le prévenu - art. 395, 396, 397-1, 397-3, 397-4 du code de procédure pénale*) (p. 2224): son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 190 de suppression; rejeté - **Art. 26** (*compétence du juge unique - art. 398-1 du code de procédure pénale*) (p. 2225): son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 191 de suppression; rejeté - **Art. 27** (*arrêt de mise en accusation - délais d'audience - art. 215, 215-2, 268 et 367 du code de procédure pénale*) (p. 2226): son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 192 de suppression; rejeté - **Avant l'art. 29** (p. 2233): son amendement, soutenu par M. Robert Badinter, n° 193: reprise intégrale de la proposition de loi, adoptée à l'unanimité par le Sénat, relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons; rejeté. Proposition de loi déposée par MM. Jean-Jacques Hyest et Guy Cabanel suite au rapport de la commission d'enquête du Sénat - **Art. 29** (*neutralisation des téléphones mobiles dans l'enceinte des établissements pénitentiaires - art. L. 33-3 du code des postes et télécommunications*) (p. 2238): son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 194: brouillage des téléphones portables limité aux cellules; retiré - **Art. 31** (*placement sous surveillance électronique dans le cadre d'un contrôle judiciaire - contrôle à distance par des personnes de droit privé - art. 138, 144-2, 723-7, 723-9 et 723-13 du code de procédure pénale*) (p. 2241, 2243): ses amendements, soutenus par M. Charles Gautier, n° 212: rétablissement de la détention provisoire sous surveillance électronique; n° 195: contrôle du placement sous surveillance électronique exclusivement effectué par des personnels relevant de l'administration pénitentiaire; et n° 196: suppression de la notion d'inconduite notoire; rejetés - **Art. 39** (*information des victimes par les officiers et agents de police judiciaire de certains droits - art. 53-1 et 75 du code de procédure pénale*) (p. 2253): son amendement, soutenu par M. Charles Gautier, n° 200: amélioration de l'information relative au fonds d'aide aux victimes; adopté - **Après l'art. 39**: son amendement, soutenu par M. Charles Gautier, n° 201: augmentation des plafonds de ressources pour l'obtention d'une indemnité par les victimes d'infractions; rejeté.

- **Rappel au règlement** - (26 juillet 2002) (p. 2167): demande la levée de la réserve des votes obtenue par la commission en raison du nombre insuffisant de sénateurs de la majorité dans l'hémicycle.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0386 (2001-2002)]** - (1er août 2002) - **Discussion générale** (p. 2493): le groupe socialiste votera contre le projet de loi de finances rectificative. Manque de sincérité des évaluations budgétaires. Injustice de la baisse de l'impôt sur le revenu.

- **Projet de loi portant amnistie - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0382 (2001-2002)]** - (3 août 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2508):

le groupe socialiste votera contre le projet de loi portant amnistie. Souhaite la fin de cette pratique.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0393 (2001-2002)]** - (3 août 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2527) : texte voté dans la précipitation. Absence de consultation et de réflexion. Mise en place de magistrats non professionnels, remise en cause de l'esprit de la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes, et atteinte à l'ordonnance de 1945 sur les mineurs. Hostilité des professionnels de la justice. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte et formera un recours devant le Conseil constitutionnel.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Art. unique (statut des juges de proximité - chapitre V quinquième nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature) - Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (critères de recrutement des juges de proximité)** (p. 2601) : son amendement de précision n° 24 ; retiré. (p. 2604) : son amendement, soutenu par M. Robert Badinter, n° 25 : passage de 4 à 7 ans du nombre d'années d'exercice professionnel nécessaires pour devenir juge de proximité ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (cumul avec une autre activité professionnelle - règles d'incompatibilités)** (p. 2619) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 26 : interdiction d'exercer les fonctions de juge de proximité pour les membres de professions juridiques et judiciaires dans le ressort de la cour d'appel de leur domicile professionnel ; rejeté. (p. 2621) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 27 : impossibilité pour les juges de proximité d'accomplir aucun acte professionnel dans la circonscription territoriale du tribunal de grande instance de leur juridiction de proximité ; devenu sans objet. Son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 28 : interdiction pour les juges de proximité de faire mention de cette qualité dans le cadre de leur activité professionnelle principale ; retiré. (p. 2623) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 29 : incompatibilité entre les fonctions de juge de proximité et un mandat électif ; retiré.

- **Message de sympathie au maire de Paris** - (8 octobre 2002) (p. 2673) : remerciements. Préoccupation à propos de la protection des élus.

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2727, 2728) : accord du groupe socialiste sur la position française. Acceptation par l'Iraq du retour des inspecteurs de l'ONU. Rejet de la notion de guerre préventive. Difficulté d'une position commune pour l'Europe. Respect indispensable du droit international.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à l'extradition entre les Etats membres de l'Union européenne (ensemble une annexe comportant six déclarations) [n° 0084 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Article unique** (p. 2749, 2750) : renforcement de la coopération policière et judiciaire en Europe. Création d'un espace unique européen d'extradition. Lutte contre le terrorisme. Le groupe socialiste approuve la ratification de ces conventions.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Rappel au règlement** (p. 3297) : demande de suspension de séance suite au retrait de l'amendement n° 1 par le rapporteur de la commission des lois.

- **Conférence des présidents** - (5 novembre 2002) (p. 3394) : demande d'informations concernant l'heure du scrutin public à la tribune sur le projet de loi constitutionnelle sur l'organisation décentralisée de la République.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Après l'art. 7** (p. 3500) : organisation des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4767, 4768) : intervient sur l'amendement de réduction des dépenses n° II-12 de la commission. Annonce par la commission d'une série d'amendements identiques. Saisine du Sénat d'un budget différent de celui voté par l'Assemblée nationale.

**Culture et communication - Communication**

- (30 novembre 2002) - **Examen des crédits - Art. 52 (répartition des recettes entre les organismes du service public de la communication audiovisuelle)** (p. 4929) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° II-22 : dépôt d'un rapport du Gouvernement sur les modalités destinées à assurer un financement pérenne et indépendant des organismes du service public de la communication audiovisuelle ; rejeté.

**Equipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement**

- (6 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5397) : votera contre l'amendement de réduction des crédits n° II-92 de la commission.

**ETIENNE (Jean-Claude), sénateur (Marne) RPR puis UMP.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3269) : évolution des lois de décentralisation. Disparition de la moitié des ressources des régions en cinq ans. Projet de loi intéressant. Préparation du transfert de compétences de l'Etat par l'expérimentation. Risque de manque de moyens. Attente de la loi organique. Droit de pétition et référendum. Mise à profit de l'expérience d'autres pays. Coopération interrégionale. Expérimentation synonyme de créativité. Décentralisation reconnue comme principe de gouvernance.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**



*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - III -  
Recherche et nouvelles technologies**

- (28 novembre 2002) (p. 4779, 4780) : sincérité de ce budget. Sous-utilisation des crédits. Augmentation des autorisations de programme. Mobilisation des trésoreries dormantes. Décentralisation de la recherche et rôle des régions : concentration des chercheurs en Ile-de-France ; nécessité d'un essaimage des grands organismes de recherche en région ainsi que des entreprises de biotechnologie ; schémas régionaux d'aménagement de la recherche. Départ à la retraite d'un nombre important de chercheurs ; ouverture à leurs successeurs d'un environnement de recherche différent.

**F**

**FABIUS (Laurent)**, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**FALCO (Hubert)**, sénateur (Var) RI.

Cessation de son mandat sénatorial le 17 juillet 2002 (JO Lois et décrets du 19 juillet 2002).

puis, *secrétaire d'Etat aux personnes âgées* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de secrétaire d'Etat aux personnes âgées**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4092, 4093) : engagement du Gouvernement du maintien du pouvoir d'achat des retraités en 2003. Mode de calcul des transferts de compensation généralisée. Situation catastrophique du FSV. Objectif d'équité dans le système des retraites. Fonds de pension. Nécessaire prise en compte des conséquences de la répartition intégrale. Importance de la réforme des retraites. Congé de fin d'activité. Allocation personnalisée d'autonomie.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Art. 25 (par priorité) (prolongation du délai pour la signature des conventions tripartites par les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées et dépendantes - art. L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles et art. 5 de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001)** (p. 4203, 4205) : évaluation, financement et attribution de l'APA. Prorogation du délai pour la signature des conventions sur la réforme de la tarification - **Art. 25 et après l'art. 39 ou après l'art. 43 (par priorité)** (p. 4212) : souhaite attendre les résultats de la conférence du 20 novembre pour donner son avis sur les amendements de M. Henri de Raincourt n° 75 (maîtrise de la dépense en agissant sur le plafond de ressources, en appliquant le recours sur successions et en mettant en oeuvre des mesures relatives au financement en établissement et à domicile), de M. Alain Gournac n° 62 (réduction du délai pour la signature des conventions tripartites), de M. Guy Fischer n° 153 (financement de l'APA en l'inscrivant dans le champ de la protection sociale et en créant un cinquième risque), de M. Philippe Adnot n° 3 (rétablissement du recours sur successions), n° 4 (plafonnement de la mise en oeuvre de l'APA) et n° 48 (relèvement de la participation des personnes classées en groupe iso-ressources 4) et de M. Michel Moreigne n° 101 (mise en place d'une dotation de solidarité pour les départements ne disposant pas de ressources suffisantes pour assurer le financement de l'APA).

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 25 et après l'art. 39 ou après l'art. 43 (précédemment réservés le 19 novembre, p. 4213) (suite)** (p. 4274, 4278) : conclusions de la réunion de concertation sur l'APA. Demande le retrait des amendements de M. Henri de

Raincourt n° 75, de M. Philippe Adnot n° 3, n° 4 et n° 48. Accepte l'amendement de M. Alain Gournac n° 62, s'oppose à l'amendement de M. Michel Moreigne n° 101 et oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. Guy Fischer n° 153.

**En qualité de sénateur**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

**FAUCHON (Pierre)**, sénateur (Loir-et-Cher) UC.

## NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

## DÉPÔTS

*Avis*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 4 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 175 (2001-2002)] (16 janvier 2002) - **Santé**.

*Proposition de résolution*, présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du règlement, sur le livre vert sur la protection pénale des intérêts financiers communautaires et la création d'un Procureur européen (n° E-1912) [n° 288 (2001-2002)] (5 avril 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Union européenne**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 288 (2001-2002)] présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du Règlement sur le livre vert sur la protection pénale des intérêts financiers communautaires et la création d'un Procureur européen (E-1912) [n° 338 (2001-2002)] (26 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Union européenne**.

*Rapport*, fait avec M. Jean-Pierre Schosteck au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 362 (2001-2002)] d'orientation et de programmation pour la justice [n° 370 (2001-2002)] (24 juillet 2002) - **Justice**.

*Rapport*, fait avec M. Jean-Pierre Schosteck, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi

d'orientation et de programmation pour la justice [n° 393 (2001-2002)] (3 août 2002) - **Justice.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 376 (2001-2002)] relatif aux juges de proximité [n° 404 (2001-2002)] (25 septembre 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Justice.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Après l'art. 43 I** (p. 499, 500) : se déclare favorable à l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine).

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 770, 773) : démarche positive de l'amélioration de la situation des malades par rapport au système de santé. Prise en compte de la personne du malade. Préoccupation humaniste du texte. Problème des détenus atteints de maladies graves. Intérêt de la couverture de l'aléa thérapeutique au titre de la solidarité nationale. Détermination du seuil d'indemnisation. Perplexité de la commission des lois en ce qui concerne la procédure de règlement amiable. Amendements rédactionnels proposés par la commission des lois. Jurisprudence Perruche. Amélioration possible de la rédaction obscure du texte de l'Assemblée nationale. Prise en compte des aspects du diagnostic anténatal dans la définition du système de responsabilité comportant l'existence d'une faute lourde par l'Assemblée nationale. Caractère dangereux de la position de la commission des affaires sociales. Référence aux décisions du Conseil constitutionnel. Demande le suivi des propositions de la commission des lois.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Avant le titre Ier ou après l'art. 63 et art. 58** (p. 825, 827) : lacunes de la rédaction de l'Assemblée nationale. Son amendement n° 250 : indemnisation des handicaps congénitaux ; devenu sans objet. Approbation de la réflexion du professeur Mattei. Favorable à l'estimation du préjudice par les tribunaux. Favorable à une compensation sous forme de rente. Introduction de la notion de faute lourde et d'un handicap grave pour faire jouer la responsabilité du praticien. (p. 829) : son amendement de codification n° 281 ; devenu sans objet. (p. 834) : se déclare opposé au sous-amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine (impossibilité d'accorder une indemnité au titre du handicap de l'enfant, les charges en découlant étant assurées par la solidarité nationale) déposé sur l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées). Risque de confusion en cas d'adoption de ce sous-amendement. - **Rappel au règlement** (p. 837) : demande un texte écrit pour pouvoir se prononcer sur une rédaction - **Avant le titre Ier ou après l'art. 63 et art. 58 (suite)** (p. 849) : sur l'amendement n° 15 précité de la commission, son sous-amendement n° 426 : affirmation de la prise en charge de la compensation du préjudice par la solidarité nationale ; retiré. (p. 851) : sagesse de Mme Michelle Demessine. (p. 855, 856) : richesse du débat. Souhait d'une amélioration de la rédaction de l'amendement n° 15 de la commission. Rôle de la CMP. S'abstiendra sur le vote de l'amendement n° 15 précité - **Après l'art. 5** (p. 867) : son amendement n° 244 : suspension de peine pour les détenus en fin de vie ; adopté après modification par le sous-amendement n° 391 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (appréciation de l'état de santé par deux expertises médicales et décision de la suspension de peine par la juridiction saisie).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Art. 58 (réparation des conséquences des risques sanitaires - art. L. 1141-1 à**

*L. 1142-28 nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 1141-1 du code de la santé publique (emploi des tests génétiques par les entreprises et organismes d'assurance)** (p. 1081) : son amendement n° 245 : suppression de l'alinéa tendant à créer une sanction pénale en matière d'utilisation des tests génétiques à d'autres fins que la santé ou la recherche scientifique ; adopté - **Art. L. 1142-1 du code de la santé publique (droit à l'indemnisation des accidents médicaux graves non fautifs)** (p. 1085, 1087) : ses amendements n° 246 (responsabilité des professionnels et établissements de santé uniquement en cas de faute, sauf pour les infections nosocomiales), n° 247 (responsabilité des établissements de santé pour les dommages résultant d'infections nosocomiales sauf s'ils apportent la preuve d'une cause étrangère), n° 248 (réintroduction des infections nosocomiales dans le champ potentiel de l'indemnisation de l'aléa) et n° 249 (définition du caractère de gravité du dommage permettant une indemnisation au titre de la solidarité nationale) ; adoptés - **Art. L. 1142-2 du code de la santé publique (obligation d'assurance pour les professionnels de santé libéraux et les établissements de santé)** (p. 1089, 1090) : ses amendements n° 251 (fixation des limitations du montant de la garantie par décret en Conseil d'Etat) et n° 252 de coordination ; adoptés - **Art. L. 1142-3 du code de la santé publique (régime de responsabilité particulier pour la recherche biomédicale)** (p. 1091) : son amendement n° 253 (rectification d'une erreur matérielle) ; adopté - **Art. L. 1142-4 du code de la santé publique (droit à l'information pour toute personne s'estimant victime d'un accident médical)** : son amendement rédactionnel n° 254 ; adopté - **Art. L. 1142-7 du code de la santé publique (saisine de la commission régionale)** (p. 1092) : ses amendements rédactionnels n° 255 et n° 256 ; adoptés - **Art. L. 1142-8 du code de la santé publique (avis des commissions régionales)** (p. 1093, 1095) : caractère non satisfaisant de la méthode de travail prévue. Crainte de morcellement du contentieux. Nécessité de mettre en place un système cohérent. Son amendement n° 257 : restructuration de l'organisation du système ; rejeté - **Avant l'art. L. 1142-9 du code de la santé publique** : son amendement n° 258 : division additionnelle : "procédure d'expertise en matière d'accidents médicaux" ; adopté - **Art. L. 1142-10 du code de la santé publique (commission nationale des accidents médicaux)** (p. 1097, 1098) : ses amendements n° 261 rédactionnel, n° 262 : fixation de la date de dépôt du rapport annuel sur l'activité des commissions régionales ; et n° 263 : informations contenues dans le rapport ; adoptés - **Art. L. 1142-11 du code de la santé publique (conditions d'inscription sur la liste nationale des experts en accidents médicaux)** (p. 1099) son amendement n° 264 : possibilité pour la commission nationale de radier, de sa propre initiative, un expert posant problème ; adopté - **Art. L. 1142-12 du code de la santé publique (déroulement de l'expertise)** : son amendement n° 265 : poursuite du processus d'expertise en cas de non-transmission du document demandé ; adopté - **Art. L. 1142-14 du code de la santé publique (modalités d'indemnisation engageant la responsabilité d'un professionnel ou d'un établissement)** (p. 1100, 1101) : ses amendements n° 267 rédactionnel ; n° 268 de coordination et n° 269 (fixation de l'indemnité par la Commission nationale en cas de défaillance de la compagnie d'assurance du supposé responsable) ; adoptés - **Art. L. 1142-15 du code de la santé publique (absence d'offre de l'assureur)** (p. 1102) : son amendement de coordination n° 270 ; adopté - **Art. L. 1142-17 du code de la santé publique (indemnisation en cas d'avis concluant à l'existence d'un aléa thérapeutique)** : ses amendements n° 271 rédactionnel et n° 272 de coordination ; adoptés - **Après l'art. L. 1142-27 du code de la santé publique** (p. 1103) : son amendement n° 273 : insertion d'une section additionnelle : prescription en matière de responsabilité médicale ; adopté - **Art. 58 ter (prescription décennale pour les actions tendant à mettre en cause la responsabilité des professionnels et établissements de santé)** (p. 1106) : son amendement de suppression n° 274 ; adopté - **Art. 59 (obligation d'assurance et bureau central de tarification -**

*titre V nouveau du livre II du code des assurances*) - **Art. L. 251-1 du code des assurances (obligation d'assurance)** (p. 1107) : ses amendements de coordination n° 275 et n° 276 ; adoptés - **Art. L. 252-1 du code des assurances (obligation d'assurance - bureau central de tarification)** (p. 1108, 1111) : son amendement n° 277 : intervention du bureau central de tarification ; adopté. Transmission des informations. Favorable au sous-amendement n° 400 du Gouvernement (limitation à six mois de la durée de la décision du bureau central de tarification), intègre celui-ci dans son amendement n° 277 précité - **Art. 63 (dispositions transitoires concernant la liste nationale d'experts en accidents médicaux)** (p. 1116) : ses amendements n° 278 (délai d'inscription des experts en accidents médicaux ramené de trois ans à un an), n° 280 (délai d'inscription des experts inscrits à titre dérogatoire sur la liste nationale d'experts en accidents médicaux sur l'une des listes d'experts judiciaires ramené de trois ans à deux ans) et n° 279 : évaluation des connaissances et des pratiques professionnelles préalable à l'inscription à titre dérogatoire d'experts sur la liste nationale d'experts en accidents médicaux ; adoptés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1130, 1131) : avancées majeures du texte.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 0194 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Art. 5 (appel du parquet en cas d'acquiescement - art. 380-2 du code de procédure pénale)** (p. 1208, 1209) : inexactitude du terme "appel" en raison de la sacralisation de la décision du jury. Finalité du recours : seconde chance donnée à un innocent. Se déclare favorable à son exercice par le seul procureur général afin d'enrayer toute velléité de revanche. Votera l'amendement n° 17 de la commission (appel réservé aux seuls procureurs généraux) - **Après l'art. 5 ter** (p. 1217) : se déclare opposé à l'amendement n° 25 de M. Jean-Louis Masson (utilisation de la force armée par les fonctionnaires de police). Problèmes de rédaction. Souhaite un examen de la question par la commission des lois - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1218, 1219) : réalisme du rapporteur dans la recherche d'un équilibre. Application difficile sur le terrain de mesures tatillonnes. Obligation de se doter de moyens de lutter contre la délinquance. Application sereine des mesures attentatoires aux libertés prises par le juge des libertés et de la détention. Votera le texte.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0220 (2001-2002)]** - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1510, 1511) : réponse à une demande justifiée. Différence entre le texte adopté par la CMP et le texte voté par le Sénat sur les responsabilités à l'occasion des diagnostics prénatals. Caractère contestable et inconstitutionnel de la nouvelle définition. Trahison des délibérations. Regret de l'urgence. Ne participera pas au vote - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1559) : insuffisance et obscurité des dispositions concernant le diagnostic prénatal. Regret de l'examen de ce projet de loi en urgence.

- **Hommage solennel du Sénat à Victor Hugo à l'occasion du bicentenaire de sa naissance 1802-2002** - (20 février 2002) (supplément du Journal officiel p. 7 à 9) : Victor Hugo, pair de France et sénateur.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2075, 2077) : inscription de la justice de proximité au premier rang des priorités du Gouvernement. Nécessité de résorber un contentieux de masse. Encombrement des juridictions par le grand nombre de petits litiges. Rénovation des actuels tribunaux d'instance. Expérience des juridictions anglaises des Magistrates'Courts. Avantages du recrutement de non-professionnels ; qualités requises : esprit de responsabilité civique et grande disponibilité. Démarche exploratoire. Pragmatisme du Gouvernement. La majorité de

la commission des lois approuve la création de ces magistrats de proximité - **Art. 1er et rapport annexé (approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007)** (p. 2128, 2129) : se déclare opposé à l'amendement n° 214 du Gouvernement (évaluation de l'efficacité des assistants spécialisés en poste dans les pôles économiques et financiers et les pôles de santé publique) - **Titre II (dispositions instituant une justice de proximité)** (p. 2135) : s'oppose à l'amendement n° 107 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé) - **Art. 7 (institution, compétences et organisation de la juridiction de proximité - art. L. 331-1 à L. 331-9 du code de l'organisation judiciaire)** (p. 2138, 2142) : ses amendements rédactionnels n° 24, n° 25, n° 26, n° 28, n° 29, n° 30 et n° 31 et de cohérence n° 27 ; adoptés. S'oppose à l'amendement de suppression n° 108 de Mme Nicole Borvo, ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 146 de suppression, n° 147 (appel possible des décisions du juge de proximité), n° 148 (impossibilité pour un juge de proximité de prononcer une sanction pénale) et n° 149 (impossibilité pour un juge de proximité de connaître des affaires relevant de la justice des mineurs) et demande le retrait de l'amendement n° 127 de M. Christian Cointat (suppression de la possibilité pour les parties de saisir le juge d'instance en cas de difficulté sérieuse d'interprétation devant le juge de proximité) - **Après l'art. 7** (p. 2145) : accepte l'amendement n° 205 de M. Laurent Béteille (possibilité pour un juge civil, pénal ou administratif, d'enjoindre les parties de rencontrer un conciliateur) - **Art. 8 (secrétariat - greffe - art. L. 811-1 du code de l'organisation judiciaire)** (p. 2146) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 109 de Mme Nicole Borvo et n° 150 de M. Claude Estier - **Art. 9 (compétence de la juridiction de proximité en matière pénale à l'égard des majeurs - art. 706-72 du code de procédure pénale)** : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 110 de Mme Nicole Borvo et n° 151 de M. Claude Estier.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0393 (2001-2002)]* - (3 août 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2528) : A titre personnel et au nom de son groupe. Etude des problèmes de la justice à travers les ateliers parlementaires de l'alternance. Institution d'une véritable justice de proximité. Articulation nécessaire avec les tribunaux d'instance. Mise en place du recrutement. Le groupe de l'UC votera ce texte.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2585, 2587) : différence entre le contentieux de la vie quotidienne et le contentieux des affaires complexes. Traitement du contentieux de proximité actuellement inadapté. Recherche de la conciliation. Personnes aptes à exercer la fonction de juge de proximité. Nécessité de décharger les juridictions classiques du contentieux de masse. Nécessité de moyens à la hauteur de l'innovation. Possibilité de constituer des équipes animées par un magistrat professionnel. Amendement tendant à confier au juge d'instance l'organisation de la justice de proximité. Elargissement de l'accès aux fonctions de juge de proximité. La commission recommande l'adoption de ce projet de loi organique - **Avant l'art. unique** (p. 2598, 2599) : s'oppose aux amendements n° 31 (suppression du délit d'outrage à enseignant) et n° 32 (suppression de la double peine) de Mme Nicole Borvo - **Art. unique (statut des juges de proximité - chapitre V quinquies nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature)** - **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (critères de recrutement des juges de proximité)** (p. 2600, 2602) : ses amendements n° 39 rédactionnel et n° 1 : recul de l'âge d'accès à la fonction de juge de proximité ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement de précision n° 24 de M. Claude Estier. Maturité indispensable pour les juges de proximité. (p. 2602, 2606) : ses amendements n° 2 rédactionnel ; n° 3 : élargissement de l'accès à la fonction de juge de proximité aux personnes justifiant de 25 années d'activité dans des postes les qualifiant pour l'exercice des

fonctions judiciaires ; n° 4 : élargissement de l'accès à la fonction de juge de proximité pour les fonctionnaires de catégorie A et les agents de l'État ayant un même niveau de recrutement ; n° 5 : élargissement de l'accès à la fonction de juge de proximité pour les conciliateurs de justice ayant 5 ans d'expérience ; adoptés. Accepte les amendements n° 15 rédactionnel de M. Patrice Gélard et n° 22 de M. Jean-Pierre Schosteck (ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux assesseurs de tribunaux pour enfants ayant 4 ans d'expérience). S'oppose à l'amendement n° 33 de Mme Nicole Borvo (ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux salariés exerçant ou ayant exercé un mandat syndical). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de M. Claude Estier (passage de 4 à 7 ans du nombre d'années d'exercice professionnel nécessaires pour devenir juge de proximité) et demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Patrice Gélard (ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux anciens parlementaires et anciens maires) - **Après l'art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (p. 2607) : son amendement n° 38, analogue à l'amendement n° 17 du Gouvernement (organisation de la juridiction de proximité), pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat ; retiré - **Art. 41-18 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (nomination et formation)** (p. 2608, 2610) : ses amendements n° 6 : possibilité de renouvellement du mandat de juge de proximité ; et n° 7 rédactionnel ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 34 (abaissement de l'âge limite d'exercice des juges de proximité à soixante-cinq ans) et n° 35 (instauration d'un stage probatoire pour les candidats à la fonction de juge de proximité) de Mme Nicole Borvo - **Art. 41-19 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (soumission au statut de la magistrature)** (p. 2611) : son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté - **Art. 41-20 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (rémunération des juges de proximité)** : son amendement rédactionnel n° 9 ; rejeté. Parallélisme trompeur entre l'indemnisation des vacations et le traitement des magistrats.

- **Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (cumul avec une autre activité professionnelle - règles d'incompatibilités)** (p. 2619, 2620) : son amendement de précision n° 10 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 26 de M. Claude Estier (interdiction d'exercer les fonctions de juge de proximité pour les membres de professions juridiques et judiciaires dans le ressort de la cour d'appel de leur domicile professionnel). (p. 2621) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Claude Estier et accepte l'amendement sur le même objet n° 23 de M. Jean-Pierre Schosteck (impossibilité pour les juges de proximité d'accomplir aucun acte professionnel dans le ressort de leur juridiction de proximité). (p. 2622) : sur l'amendement n° 18 du Gouvernement qu'il accepte (interdiction pour les juges de proximité de mentionner cette qualité dans le cadre de leurs activités professionnelles tant pendant la durée de leurs fonctions que postérieurement), son sous-amendement n° 40 : limitation de l'interdiction à la durée des fonctions de juge de proximité ; retiré. Demande le retrait de l'amendement n° 28 de M. Claude Estier sur le même objet que l'amendement n° 18 précité. (p. 2623, 2625) : ses amendements n° 11 rédactionnel et n° 12 : procédure en cas de changement d'activité professionnelle du juge de proximité ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 29 de M. Claude Estier (incompatibilité entre les fonctions de juge de proximité et un mandat électif) et à l'amendement n° 36 de Mme Nicole Borvo (cessation immédiate des fonctions judiciaires du juge de proximité en cas de changement d'activité professionnelle incompatible) - **Art. 41-23 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (cessation des fonctions)** : son amendement de coordination n° 13 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 37 de Mme Nicole Borvo (obligation de réserve des juges de proximité) - **Après l'art. unique** (p. 2626) : accepte les amendements du Gouvernement n° 19 (rétablissement de l'attribution de la fonction de juge des affaires familiales par l'ordonnance de roulement du président de la juridiction) et n° 20 (possibilité pour les magistrats de l'ordre judiciaire de poursuivre leur activité en

surnombre au-delà de la limite d'âge). Son amendement n° 14 : transmission au Parlement d'un rapport détaillé établissant le bilan de la mise en place des juridictions de proximité ; adopté.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 2 (extension de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire - art. 15-1 et 18 du code de procédure pénale)** (p. 3797) : votera cet article - **Art. 4 (critères permettant de procéder à des contrôles d'identité - art. 78-2 du code de procédure pénale)** (p. 3802) : votera contre l'amendement de suppression n° 166 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Remise en cause de la notion des "raisons plausibles" élaborée à propos de la garde à vue.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19 (installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal)** (p. 3944) : cohérence des votes et des avis émis par la commission avec la position du rapporteur - **Art. 21 (incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation)** (p. 3966) : refus de principe d'amender la réduction de la peine d'emprisonnement. Nécessité d'une sanction pénale. Débat artificiel et politique. Regrette l'absence de consensus.

- **Modification de l'ordre du jour** - (15 novembre 2002) - Vice-président de la commission des lois (p. 3992) : accepte la demande du Gouvernement de reporter au 19 novembre 2002 les explications de vote ainsi que le vote du projet de loi pour la sécurité intérieure.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4145) remerciements au Gouvernement pour son combat contre l'insécurité. Hommage au rapporteur. Nouveaux aspects de la délinquance : criminalité internationale et problème de l'espace judiciaire européen ; jeunes en rupture avec la société ; problème de la transformation profonde de l'éducation nationale. Le groupe de l'UC soutiendra ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Justice

- (9 décembre 2002) (p. 5486, 5487) : encombrement de la justice. Attribution de l'aide juridictionnelle. Favorable à la responsabilisation des demandeurs de justice, à la prescription exécutoire des décisions de première instance et à l'attribution d'indemnités couvrant les frais du procès de celui qui gagne.

**FAURE (Jean), sénateur (Isère) UC puis UMP.**

Questeur du Sénat.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre suppléant de la Haute Cour de justice.

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Nucléaire, espace et services communs [n° 71 (2002-2003)  **tome 4 ]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septviciés** (p. 278, 280) : son amendement n° 452 : possibilité pour les communes d'exiger des intéressés ou de leurs ayants droit une participation aux frais qu'elles ont engagés à l'occasion d'opérations de secours consécutives à la pratique d'une activité sportive ou de loisirs ; adopté.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Après l'art. 2** (p. 1959) : son amendement, soutenu par M. Philippe Nogrix, n° 34 : extension du dispositif au sport professionnel ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Défense**

- (5 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour le nucléaire, l'espace et les services communs (p. 5324) : son intervention, présentée par M. André Dulait.

**FÉRAT (Françoise)**, sénateur (Marne) UC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement agricole [n° 69 (2002-2003)  **tome 8 ]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 0271 (2001-2002)]** - (8 octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2705) : le groupe de l'UC votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Agriculture**

- (3 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour l'enseignement agricole (p. 5119, 5120) : hausse des crédits consacrés à l'enseignement agricole. Maintien des emplois de personnels non enseignants. Gestion prévisionnelle des moyens et des personnels. Enseignement privé. Etablissements du temps plein. Etablissements du rythme approprié. Enseignement supérieur privé. Adaptation aux nouvelles exigences sanitaires. Ouverture à de nouveaux domaines. Attractivité de l'enseignement agricole. Au nom de la commission des affaires culturelles, recommande l'adoption des crédits de l'enseignement agricole pour 2003.

**FERRAND (André)**, sénateur (Français établis hors de France) RI puis UMP.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 31 juillet 2002).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Secrétaire de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

**FERRY (Luc)**, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche**

## INTERVENTIONS

- **Séance exceptionnelle de clôture du cycle des célébrations et manifestations organisées par le Sénat pour le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo** - (16 novembre 2002) (supplément du Journal officiel p. 5, 6, p. 11).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4720, 4721) : augmentation de 25 % en dix ans du budget de l'éducation nationale. Objectif d'amélioration des performances. Réorientation des moyens au profit des actions prioritaires. Remplacement partiel des surveillants par des assistants d'éducation. Economies budgétaires. Postes en surnombre. Engagement d'un audit

pour évaluer la diminution des effectifs scolarisés et le nombre de départs à la retraite d'enseignants. Emplois-jeunes. Accusation infondée de réduction des effectifs de surveillance. Lutte contre la violence. (p. 4724, 4725) : rééquilibrage au profit des villes moyennes ou petites des contrats éducatifs locaux. Maintien du programme défi-jeunes. Emplois-jeunes dans les associations. Personnels de surveillance dans les lycées professionnels. Impulsion au système de l'internat : exemple du lycée d'Arras. Conseillers d'orientation. Lycée des métiers. (p. 4726, 4727) : attente des résultats d'un audit. Importance des effectifs des emplois-jeunes au sein de l'éducation nationale. (p. 4730) : baisse des vocations dans les premiers cycles universitaires scientifiques. Expérience "La main à la pâte". Envisage de mettre en place un plan de revalorisation de la science dans la cité. (p. 4731, 4732) : découverte de la voie professionnelle au collège. Valorisation de cette filière. Copilotage des cartes de formation professionnelle avec les élus locaux. Harmonisation des offres de formation et des besoins réels des entreprises. (p. 4733) : multiplication des classes-relais et des ateliers-relais. Création de postes FONJEP supplémentaires. Désir d'engagement des jeunes dans la société civile et propositions dès janvier du Gouvernement. (p. 4736) : sortie du dispositif des emplois-jeunes. Augmentation des crédits de formation. Classes à projet artistique et culturel. Objectif du Gouvernement d'améliorer la qualité du métier d'enseignant. (p. 4737, 4738) : nécessité de diversifier les parcours au sein du collège. Possibilité d'accroître l'autonomie des établissements dans le cadre de la décentralisation. Maintien des fonctions régaliennes de l'Etat. (p. 4739) : réaffirmation du caractère non ludique de l'enseignement. Extrait d'un rapport de 1999 concluant à l'urgence d'une refonte des statuts des maîtres d'internat et des surveillants d'externat. Objectif de lutte contre la fracture et l'échec scolaire. (p. 4740) : listes complémentaires. Mesure d'urgence en faveur des directeurs d'école. Mise en réseau des écoles. (p. 4741, 4742) : maintien du collège unique. Réaffirmation de la nécessité de passerelles permettant la découverte de métiers en alternance avec les entreprises et les lycées professionnels. Mise en place d'un groupe de travail sur la refonte des programmes scolaires. Caractère peu attractif de l'enseignement technologique dans les collèges. (p. 4743, 4744) : poursuite et amélioration du plan "Handiscol". Augmentation du nombre d'auxiliaires de vie scolaire. (p. 4745, 4746) : absence de lien entre la crédibilité des mesures proposées et leur coût. Nécessité de réinventer des modalités de sanction. Création de classes ou ateliers relais. (p. 4747) : fonctionnement des classes en alternance. Possibilité dans certains lycées professionnels de découvrir trois métiers différents. Proposition d'engager une réflexion sur le goût de l'effort et du travail. Philosophies de la pédagogie.

#### Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur

- (28 novembre 2002) (p. 4760, 4763) : augmentation modérée des crédits. Projet pour l'université Antilles-Guyane. Désamiantage de Jussieu. Politique en faveur des étudiants : opposé à l'allocation d'autonomie généralisée ; réhabilitation du logement étudiant ; question des maîtres d'internat et des surveillants d'externat. Problème d'orientation des étudiants des voies technologiques et professionnelles. Besoins des étudiants en matière de culture générale. Développement de la recherche universitaire. Mise en place d'un système d'habilitation nationale des diplômés universitaires. Renforcement de l'autonomie des universités. Propositions des régions dans le cadre de la décentralisation territoriale : association à l'élaboration des schémas de formation professionnelle ; gestion des CROUS et du logement étudiant. Réforme des IUFM - **Examen des crédits - État B - Titre III** (p. 4764) : mise en place d'une mission d'expertise de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'éducation nationale. Demande le retrait de l'amendement de réduction des dépenses n° II-12 de la commission.

**FILLON (François)**, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité**

DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 351 (2001-2002)]* (10 juillet 2002) - **Emploi**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1913, 1915) : conditions d'une croissance durable. Attentes de la jeunesse. Stratégie globale et ciblée en faveur du plein-emploi. Place de l'entreprise dans la croissance. Nécessité d'intégrer la jeunesse au monde de l'entreprise. Taux de chômage des jeunes. Difficultés et précarité des jeunes non qualifiés. Présentation du dispositif. Attractivité et ambition de la mesure. Insertion durable. Possibilité de formation continue. Validation des acquis. Respect de la formation en alternance. (p. 1934, 1938) : ouverture du Gouvernement aux propositions de la commission. Mise en place prochaine du compte individuel de formation professionnelle. Acquisition de qualifications intéressantes pour les jeunes et les employeurs. Evolution du programme TRACE. Offre d'un contrat de droit commun. Justification de la rétroactivité du texte. Conciliation entre la nécessité du dialogue social et l'urgence des réponses à donner. Critique du bilan de la gauche plurielle. Comparaison avec le dispositif "exo-jeunes". Possibilité de formation dans l'entreprise. Financement du dispositif. Absence de perspectives avec les emplois-jeunes. Réflexion à mener sur les emplois créés. Possibilité laissée aux partenaires sociaux d'enrichir le dispositif. Accepte l'idée d'un bilan annuel. Première étape vers un allègement général du coût du travail. Rôle des missions locales. Absence de concurrence pour la formation en alternance. Nécessité d'éviter le dogmatisme. Rejet de la seule loi du marché. Guerre contre le chômage et l'exclusion - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail*) (p. 1940) : accepte l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission - **Art. L. 322-4-6 du code du travail** (*public visé et nature du soutien*) (p. 1940) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (objet de la mesure). Accepte l'amendement de précision n° 3 de la commission. (p. 1941) : absence d'impact de la mesure sur l'UNEDIC. S'oppose à l'amendement n° 35 de M. Gérard Delfau (suppression de la possibilité de recourir à un temps partiel) et accepte l'amendement n° 4 de la commission (encadrement des possibilités de recours au temps partiel). (p. 1942) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de M. Paul Blanc (report de l'âge-limite de 22 à 26 ans pour les jeunes handicapés dont le taux d'incapacité est supérieur à 50 %). Difficultés posées par cet amendement. Dispositifs existants. : accepte les amendements de coordination n° 5 et rédactionnel n° 6 de la commission. (p. 1944) : s'oppose à l'amendement n° 26 de

M. Jean-Pierre Godefroy (interdiction du cumul de l'exonération avec une autre aide publique à l'emploi). Accepte l'amendement rédactionnel n° 7 de la commission. Son amendement n° 40 : cumul du dispositif avec d'autres allègements de cotisations pour les employeurs du secteur agricole ; adopté. Accepte l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail (employeurs concernés et durée du soutien)** (p.1945) : accepte l'amendement de coordination n° 9 de la commission. Accepte l'amendement n° 10 de la commission (dégressivité de l'aide dans le temps). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 de la commission (extension du dispositif aux établissements de plus de 250 salariés). (p. 1948) : difficulté de déterminer judicieusement un seuil. Bénéfice supplémentaire pour les jeunes. (p. 1949) : accepte l'amendement rédactionnel n° 12 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 27 de M. Michel Charasse (passage de six mois à un an du délai de réembauche après un licenciement économique). Accepte l'amendement de précision n° 13 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 28 de M. Michel Charasse (ajout d'une condition fiscale pour l'attribution de l'exonération). Accepte l'amendement de précision n° 14 de la commission. (p. 1950) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (possibilité de recruter des intérimaires dans le cadre du dispositif). S'oppose à l'amendement n° 36 de M. Gérard Delfau (obligation pour l'employeur d'assurer une formation professionnelle aux jeunes employés dans le cadre du dispositif) - **Art. L. 322-4-6-2 du code du travail (conditions particulières de rupture du contrat de travail)** (p. 1951) : accepte l'amendement de précision n° 16 de la commission - **Art. L. 322-4-6-3 du code du travail (gestion du dispositif)** Accepte l'amendement rédactionnel n° 17 de la commission - **Après l'art. L. 322-4-6-3 du code du travail** S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 18 de la commission (accompagnement et accès au bilan de compétences des salariés). (p.1952) : s'oppose à l'amendement n° 19 de la commission (absence de prise en compte des jeunes embauchés dans le cadre du dispositif dans le calcul de l'effectif du personnel des entreprises). Accepte l'amendement n° 20 de la commission (compatibilité entre le dispositif et les spécificités de certains secteurs) - **Art. 2 (validation des acquis de l'expérience et formation professionnelle)** (p. 1953) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Gérard Delfau (obligation d'organiser une validation des acquis). Accepte l'amendement de précision n° 21 de la commission. (p. 1954) : s'oppose aux amendements n° 38 de M. Gérard Delfau (détermination par les partenaires sociaux des orientations de la formation des jeunes) et n° 29 de M. Claude Domeizel (instauration d'un tutorat). Accepte l'amendement n° 22 de la commission (précision relative aux conditions d'accès du jeune à la formation). (p. 1955) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Gilbert Chabroux (instauration d'une obligation de formation en compensation des exonérations de charges) - **Après l'art. 2** Son amendement n° 23 : assise légale de la réforme de l'assurance chômage des intermittents du spectacle ; adopté. Négociations globales sur l'équilibre financier de l'assurance chômage. Régime spécifique des intermittents du spectacle. Nécessité de régler rapidement le problème juridique posé par le nouvel agrément. (p. 1958) : nécessité de respecter les décisions prises par les partenaires sociaux. Accord favorable aux intermittents du spectacle. (p. 1959) : demande le retrait des amendements de M. Philippe Marini n° 31 (application du contingent conventionnel d'heures supplémentaires) et n° 32 (augmentation du contingent légal d'heures supplémentaires). Travail en cours sur l'assouplissement des 35 heures. (p. 1959, 1960) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Jean Faure (extension du dispositif au sport professionnel). (p. 1960) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Henri de Raincourt (création d'un chèque emploi jeune été) - **Seconde délibération** (p. 1961) : demande qu'il soit procédé, en application de l'article 43, alinéa 4 du règlement, à une seconde délibération du texte proposé par l'article 1er pour l'article L. 322-4-6 du code du travail - **Art. 1er - Art. L. 322-4-6 du code du travail** : son amendement de précision n° A1 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p.1965, 1966) : aide apportée aux jeunes. Remerciements.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0390 (2001-2002)] - (1er aout 2002) - Discussion générale* (p. 2487, 2489) : chômage important des jeunes non qualifiés. Echec des politiques précédentes pour ce public. Respect des dispositifs existants. Avenir des emplois-jeunes. Négociations pour la mise en place de formations. Critique des emplois-jeunes. Aveuglement idéologique de l'opposition. Coût des 35 heures. Schéma de convergence des SMIC.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)] - (22 octobre 2002) - Discussion générale** (p. 3027, 3031) : idée dynamique du progrès économique, indissociable du progrès de justice sociale. Situation du chômage. Volonté du Gouvernement d'assouplir les 35 heures, d'harmoniser les SMIC, et d'amplifier la baisse des charges sur les bas salaires. Réhabilitation indispensable de la valeur du travail. Mesures pour augmenter le taux d'emploi et favoriser l'insertion. Encouragement à l'initiative et à l'effort. Renforcement de la démocratie locale et de la démocratie sociale. Concertation indispensable avec les partenaires sociaux et consultation de la commission nationale de la négociation collective. Conséquences de la rigidité des 35 heures. Volonté de mettre en place un contingent unique d'heures supplémentaires déterminant l'autorisation administrative et le déclenchement du repos compensateur. Fixation du niveau du contingent par les partenaires sociaux et détermination par l'Etat de la règle supplétive en l'absence d'accord. Conséquences de la multiplication des SMIC. Restauration de l'unité du SMIC entraînant la progression du pouvoir d'achat. Simplification des mécanismes d'allègement de charges favorable à l'emploi. Projet volontariste et équilibré. (p. 3037, 3038) : créations d'emplois par la mise en place des 35 heures. (p. 3054, 3059) : équilibre né d'une concertation avec les partenaires sociaux. Prise en compte des critiques. Favorable à la relance des négociations sur les minima conventionnels. Adaptation de la politique du Gouvernement aux réalités de la situation économique et de la situation de l'emploi. Rapport de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, DARES. Volonté de soutenir l'emploi et d'offrir des perspectives professionnelles. Nécessité d'intervenir sur le coût du travail et sur le pouvoir d'achat des salariés pour relancer l'économie. Conséquences positives des allègements de charges. Notion d'astreinte. Décret fixant le contingent d'heures supplémentaires. Intérêt de la structure interministérielle pour faire face aux conséquences des plans sociaux. Souhait d'un rapprochement de la situation des petites entreprises de celle des grandes entreprises. Nécessité d'une harmonisation fiscale et sociale européenne. Citation de déclarations critiques de l'instauration des 35 heures d'hommes politiques de gauche. Rôle des partenaires sociaux - **Art. 1er (harmonisation des salaires mensuels minima - art. 32 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000)** (p. 3061, 3062) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 76 (convergence immédiate des différentes garanties de revenus mensuels), n° 77 de cohérence, n° 78 (suppression de la modification transitoire des règles de revalorisation minimale du SMIC) et n° 79 (revalorisation du SMIC de 11,4 % au 1er juillet 2003) ainsi qu'aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 35 (rétablissement de la base de calcul de la revalorisation du SMIC en tenant compte de la croissance) et n° 36, identique à l'amendement n° 78 précité - **Après l'art. 1er** (p. 3063) : s'oppose à l'amendement n° 80 de M. Roland Muzeau (revalorisation des minima conventionnels pour les ramener au niveau du SMIC) - **Avant l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Gilbert Chabroux (définition et objet des heures supplémentaires) - **Art. 2 (assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail)** (p. 3066, 3070) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 38 de suppression et n° 39 (suppression du I de l'article concernant le taux de majoration des heures supplémentaires), à l'amendement n° 81 de M. Roland Muzeau (détermination par voie législative du



régime de rémunération des heures supplémentaires), accepte les amendements de la commission n° 1 de précision et n° 2 (rectification d'une erreur matérielle) et demande le retrait de l'amendement de M. Philippe Marini n° 125 (régime des heures supplémentaires).

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2 (suite)** (p. 3079, 3081) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 83 (impossibilité de considérer comme fautif le refus par le salarié d'exécuter des heures supplémentaires) et n° 82 (règle majoritaire comme condition de validité des accords sur la réduction du temps de travail), et de M. Gilbert Chabroux n° 40 (accord indispensable du salarié pour effectuer des heures supplémentaires) et n° 41 (délai requis pour prévenir les salariés en cas de demande par l'employeur d'accomplissement d'heures supplémentaires). (p. 3085, 3088) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 84 (suppression du II de l'article relatif au contingent annuel d'heures supplémentaires et au repos compensateur obligatoire), n° 85 (niveau du contingent servant de référence pour le calcul du repos compensateur obligatoire et déclenchement du repos à la 39ème heure), n° 86 (maintien du contingent de 130 heures pour le déclenchement du repos compensateur) et n° 88 (principe de la règle majoritaire dans la négociation collective), de M. Gilbert Chabroux n° 42 (suppression du 1°) du II de l'article déterminant le régime applicable aux heures supplémentaires effectuées à l'intérieur du contingent annuel), n° 43 (diminution du seuil de taille de l'entreprise déterminant le régime applicable de repos compensateur obligatoire), n° 44 (signature nécessaire de l'accord de branche par une ou des organisations syndicales ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés aux dernières élections du comité d'entreprise), n° 45 (suppression du 2°) du II de l'article concernant le régime applicable aux heures supplémentaires effectuées au-delà du contingent) et n° 48 (volume du contingent annuel réduit et fixé à 90 heures par an et par salarié), aux amendements identiques n° 46 de M. Gilbert Chabroux et n° 87 de M. Roland Muzeau (diminution du seuil de taille de l'entreprise pour l'application du régime de repos compensateur obligatoire), aux amendements de M. Roland Muzeau n° 89 (maintien des règles actuelles relatives au déclenchement du repos compensateur pour les salariés travaillant dans une branche où le contingent d'heures supplémentaires est supérieur au contingent réglementaire actuel) et n° 90 (suppression du III de l'article relatif à la fixation du contingent conventionnel d'heures supplémentaires), à l'amendement de M. Gilbert Chabroux n° 47 de cohérence, et demande le retrait de l'amendement de M. Philippe Adnot n° 17 (mesures pour favoriser le développement des heures supplémentaires pendant les trois premières années suivant la date de création de l'entreprise). (p. 3090, 3095) : s'oppose aux amendements identiques n° 49 de M. Gilbert Chabroux et n° 91 de M. Roland Muzeau (suppression du IV de l'article relatif au calcul de la durée annuelle du travail en cas de modulation des horaires), aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 50 (règle de l'accord majoritaire) et n° 52 (règle de l'accord majoritaire), aux amendements de M. Roland Muzeau n° 92 (modalités d'aménagement du temps de travail) et n° 93 (principe de l'accord majoritaire). Demande le retrait de l'amendement n° 126 de M. Philippe Marini (réduction du temps de travail par l'attribution de journées ou de demi-journées de repos). S'oppose aux amendements identiques n° 51 de M. Gilbert Chabroux et n° 94 de M. Roland Muzeau (suppression du V de l'article relatif au calcul de la durée annuelle du travail en cas de réduction du temps de travail par l'attribution de jours de repos). Demande le retrait de l'amendement de M. Philippe Marini n° 127 (possibilité pour les salariés à temps partiel de bénéficier de journées ou de demi-journées de repos dans le cadre de l'article L. 212-9 du code du travail). S'oppose aux amendements identiques n° 53 de M. Gilbert Chabroux et n° 95 de M. Roland Muzeau (suppression du VI de l'article définissant les cadres intégrés), n° 54 de M. Gilbert Chabroux et n° 96 de M. Roland Muzeau (suppression du 1°) du VII de l'article relatif aux critères permettant à des salariés itinérants non-cadres de bénéficier du forfait annuel en heures). Demande le

retrait de l'amendement n° 18 de M. Bernard Joly (mise en place des forfaits par une convention ou un accord collectif étendu). (p. 3097, 3101) : s'oppose aux amendements identiques n° 55 de M. Gilbert Chabroux et n° 97 de M. Roland Muzeau (suppression du 2°) du VII de l'article tendant à élargir la catégorie de cadres pouvant bénéficier de forfaits annuels en jours), à l'amendement n° 56 de M. Gilbert Chabroux (application de la convention de forfait-jours aux seuls cadres dont la rémunération est au moins égale au plafond de la sécurité sociale), accepte l'amendement n° 3 de la commission (renvoi à la négociation collective du soin de déterminer les cadres au forfait en jours en ne retenant que la notion d'autonomie) et demande le retrait de l'amendement n° 128 de M. Philippe Marini (recours au forfait en jours pour les cadres). S'oppose à l'amendement n° 98 de M. Roland Muzeau (application aux cadres soumis au régime du forfait annuel en jours des maxima de droit commun) et à l'amendement n° 57 de M. Gilbert Chabroux (garantie pour les cadres d'une durée raisonnable du travail, compatible avec la protection de leur santé physique et morale et respect d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle). Demande le retrait de l'amendement n° 4 de la commission (possibilité pour les salariés itinérants non-cadres de relever du régime du forfait annuel en jours) et, sur celui-ci, du sous-amendement n° 141 de M. Bernard Joly (gestion en jours des salariés itinérants non-cadres et monteurs sur chantiers), et s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Gilbert Chabroux (règle de l'accord majoritaire). (p. 3103, 3104) : s'oppose aux amendements identiques n° 59 de M. Gilbert Chabroux et n° 99 de M. Roland Muzeau (suppression du VIII de l'article relatif à la monétarisation du compte épargne-temps), à l'amendement n° 22 de M. Bernard Joly (décompte du temps de travail sur une période supérieure à l'année pour les entreprises dont l'activité est soumise à des variations pluriannuelles). Sur les amendements de M. Philippe Marini, demande le retrait du n° 130 (alimentation des plans d'épargne salariale par du temps), s'oppose au n° 132 (possibilité pour les salariés de se constituer une épargne à long terme), au n° 133 (impossibilité d'appliquer le régime des heures supplémentaires aux jours de repos placés sur le compte épargne-temps) et au n° 134 (non-assujettissement aux cotisations de sécurité sociale des sommes provisionnées dans le cadre des actions de formation). Accepte les amendements de la commission n° 5 de coordination et n° 6 (précision des conditions de valorisation en argent des droits à congés payés affectés au compte épargne-temps), et s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Roland Muzeau (application de la règle de l'accord majoritaire). (p. 3106) : accepte l'amendement n° 145 de la commission (impact de la future loi sur l'équilibre général des accords actuellement applicables s'agissant du déclenchement du repos compensateur obligatoire) - **Après l'art. 2** (p. 3107, 3108) : attachement des partenaires sociaux à la législation actuelle concernant le travail de nuit. Demande le retrait des amendements n° 137 de M. Louis de Broissia (adaptation du nouveau régime légal du travail de nuit pour les entreprises de spectacle et d'information) et n° 23 de M. Bernard Joly (mise en place d'un accord de branche ou d'entreprise pour les conditions d'organisation des actions de formation) - **Art. 2 bis (régime de l'astreinte - art. L. 212-4 bis du code du travail)** (p. 3111, 3112) : affirmation de l'absence de modification du régime des astreintes. Clarification des textes précédents par l'amendement voté à l'Assemblée nationale. S'oppose aux amendements de suppression n° 61 de M. Gilbert Chabroux et n° 100 de M. Roland Muzeau ainsi qu'aux amendements n° 123 de M. Alain Gournac (passage de l'astreinte à sept jours) et n° 34 de M. André Geoffroy (renvoi à un décret pour fixer les garanties minimales en matière d'organisation des astreintes et de compensation). (p. 3114, 3115) : traduction dans la loi de l'esprit de la circulaire Aubry - **Après l'art. 2 bis** (p. 3116, 3117) : demande le retrait de l'amendement n° 135 de M. Philippe Marini (renvoi à la négociation du temps d'habillage et à la négociation de branches du régime des astreintes) et s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 101 (définition du repos quotidien) et n° 102 (définition du repos hebdomadaire) - **Art. 2 ter (coordination avec le code du**

*travail maritime - art. 26 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 62 de M. Gilbert Chabroux - **Art. 3** (*prolongation jusqu'au 31 décembre 2005 du régime transitoire applicable en matière d'heures supplémentaires pour les entreprises de vingt salariés au plus - art. 5 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000*) (p. 3118, 3119) : s'oppose aux amendements de suppression n° 63 de M. Gilbert Chabroux et n° 103 de M. Roland Muzeau ainsi qu'au n° 24 de M. Bernard Joly (prolongation de deux ans de la période transitoire). Accepte l'amendement de coordination n° 7 de la commission - **Après l'art. 3** (p. 3120) : accepte l'amendement de cohérence n° 25 de M. Bernard Joly - **Après l'art. 3 ou après l'art. 5** (p. 3122) : demande le retrait des amendements n° 140 de M. Jean-Louis Lorrain (retour à un régime unique de travail à temps partiel) et n° 26 de M. Bernard Joly (augmentation du nombre d'heures complémentaires susceptibles d'être effectuées par les salariés à temps partiel et possibilité de les fixer par des accords d'entreprise) et s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 108 (requalification d'emplois à temps partiel long en contrats à temps plein), n° 107 (possibilité pour les salariés à temps partiel de refuser les heures complémentaires proposées lorsque celles-ci sont incompatibles avec leurs obligations familiales), n° 109 (rémunération des heures complémentaires) et n° 106 (suppression du premier alinéa de l'art. L. 212-4-2 du code du travail prévoyant la possibilité de déroger par convention à l'obligation de notifier dans un délai de sept jours une modification de la durée du travail). - **Art. 4** (*transposition de certaines dispositions du projet de loi dans le code rural - art. L. 713-6, L. 713-7, L. 713-9, L. 713-14 et L. 713-15 du code rural*) (p. 3123, 3124) : ses amendements n° 143 et n° 142 : harmonisation des dispositions applicables aux exploitations agricoles avec les dispositions du code du travail ; adoptés. Accepte l'amendement de coordination n° 8 de la commission - **Art. 5** (*complément différentiel de salaire dans les établissements médico-sociaux*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 105 de M. Roland Muzeau - **Après l'art. 5** (p. 3126) : s'oppose à l'amendement n° 110 de M. Roland Muzeau (limitation du nombre de salariés en CDD ou en intérim à 10 % de l'effectif total de l'entreprise) et demande le retrait de l'amendement n° 136 de M. Philippe Adnot (aménagement du temps de travail dans la fonction publique territoriale) - **Art. 6** (*dispositif d'allègement de cotisations sociales patronales - art. L. 241-13 du code de la sécurité sociale*) (p. 3131, 3132) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 65 de suppression, n° 66 (restriction aux allègements de charges en faveur des entreprises) et n° 67 (conditions de recrutement relatives à la durée du travail et entraînant une impossibilité du droit à l'allègement de charges sociales patronales), de M. Roland Muzeau n° 111 (suppression progressive des dispositifs d'allègement de cotisations sociales patronales et création d'un dispositif alternatif), de M. Bernard Joly n° 27 (rétablissement des allègements de charges définis comme pérennes par la loi "Aubry 2"), demande le retrait de l'amendement n° 124 de M. Gérard Larcher (application du dispositif pour les salariés recrutés sous contrat de droit privé par La Poste) et accepte l'amendement n° 9 de la commission (suppression de la mention de possibilité de cumul avec l'aide incitative des dernières conventions "Robien") - **Après l'art. 6** (p. 3134) : préparation d'une grande loi sur le handicap. Demande le retrait des amendements de M. Alain Vasselle n° 119 (modalités de rétablissement de l'exonération totale des cotisations sociales patronales au profit des personnes handicapées) et n° 120 (alignement du dispositif d'exonération des charges profitant aux employeurs des contrats initiative-emploi sur celui de l'article 6 du présent projet) - **Art. 7** (*dispositif transitoire d'allègement de cotisations patronales de sécurité sociale*) (p. 3136) : s'oppose aux amendements de suppression n° 68 de M. Gilbert Chabroux et n° 112 de M. Roland Muzeau et accepte les amendements de la commission n° 10 (disposition concernant les travailleurs intérimaires), n° 11 de précision rédactionnelle et n° 12 de simplification rédactionnelle - **Art. 8** (*abrogation de l'allègement de cotisations sociales patronales lié à la réduction du temps de*

*travail et coordination - art. L. 131-9, L. 241-13-1 et L. 711-13-1 du code de la sécurité sociale, art. L. 741-4, L. 741-15 et L. 751-17 du code rural, art. L. 322-4-6 du code du travail, art. 21 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail, art. 8-2 de l'ordonnance n° 77-1102 du 26 septembre 1977 portant extension et adaptation aux départements de Saint-Pierre-et-Miquelon de diverses dispositions relatives aux affaires sociales, art. 4 bis de la loi n° 96-1143 du 26 décembre 1996 relative à la zone franche de Corse et art. 50 de la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse*) (p. 3137) : s'oppose aux amendements de suppression n° 69 de M. Gilbert Chabroux et n° 113 de M. Roland Muzeau. Son amendement n° 144 : possibilité pour les entreprises de renoncer au dispositif zone franche de Corse et d'appliquer le nouvel allègement prévu dans le projet de loi si celui-ci est plus favorable ; adopté - **Art. 9** (*application du dispositif d'allègement de cotisations sociales patronales à certains régimes spéciaux de sécurité sociale - art. L. 711-13 du code de la sécurité sociale*) : s'oppose aux amendements de suppression n° 70 de M. Gilbert Chabroux et n° 114 de M. Roland Muzeau - **Art. 10** (*caractère individuel de l'aide incitative à la réduction du temps de travail afférente au salarié concerné - art. 3 de la loi n° 98-461 du 13 juin 1998 d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail*) (p. 3138) : s'oppose aux amendements de suppression n° 71 de M. Gilbert Chabroux et n° 115 de M. Roland Muzeau - **Art. 11** (*date d'entrée en vigueur du dispositif d'allègement des cotisations sociales patronales*) : s'oppose aux amendements de suppression n° 72 de M. Gilbert Chabroux et n° 116 de M. Roland Muzeau et accepte l'amendement de précision n° 13 de la commission - **Art. 12** (*abrogation des règles d'accès, de suspension et de suppression de l'allègement de cotisations sociales patronales lié à la réduction du temps de travail - art. 19 et 20 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000*) (p. 3139) : s'oppose aux amendements de suppression n° 73 de M. Gilbert Chabroux et n° 117 de M. Roland Muzeau et à l'amendement n° 74 de M. Gilbert Chabroux (règle de l'accord majoritaire). Accepte l'amendement n° 14 de la commission (rectification d'une erreur matérielle) - **Après l'art. 12** (p. 3140) : demande le retrait de l'amendement n° 29 de M. Bernard Joly (indemnités de fin de contrat pour les salariés recrutés sous contrat à durée déterminée) - **Art. 13** (*sécurisation des accords conclus en application des lois du 13 juin 1998 et du 19 janvier 2000*) (p. 3141) : s'oppose aux amendements de suppression n° 75 de M. Gilbert Chabroux et n° 118 de M. Roland Muzeau et demande le retrait des amendements de M. Bernard Joly n° 30 (validation des accords collectifs conclus dans le cadre de la réduction légale de la durée du travail de 39 heures à 35 heures avant le vote de la loi en discussion) et n° 31 (contingents conventionnels d'heures supplémentaires prévus par les accords collectifs de branche) - **Après l'art. 13** (p. 3142, 3143) : demande le retrait des amendements n° 15 de M. Gérard César (utilisation de contrats à durée déterminée en cas de remplacement provisoire d'un chef d'exploitation ou d'une personne non salariée travaillant sur une exploitation agricole) et n° 16 de M. Philippe Arnaud (recours au contrat à durée déterminée en cas de remplacement temporaire du chef d'exploitation agricole, de son conjoint ou d'un collaborateur non salarié) et s'oppose aux amendements de M. Bernard Joly n° 32 et n° 33 (prise en compte dans le salaire réellement perçu de certains éléments de rémunération soumis à cotisations sociales et écartés par la jurisprudence) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3146) : remerciements. Qualité des échanges. Respect des partenaires sociaux.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4053, 4054) : réforme indispensable de la branche accidents du travail et de la branche vieillesse. Adoption d'une convention d'objectifs et de gestion pour améliorer la gestion de la branche accidents du travail. Indemnisation des victimes de l'amiante. Revalorisation des pensions calculée sur l'inflation. Plan pluriannuel de rééquilibrage de la CNRACL. Légitimité de la modification

du mode de calcul des transferts de compensation généralisée. Alourdissement des charges de compensation de la CNAV et augmentation des transferts de compensation au bénéfice de l'ORGANIC et de la CANCAVA. Souhait d'un consensus sur la réforme des retraites. Financement du fonds de réserve pour les retraites. Négociation avec les organisations syndicales. Réforme du régime des retraites en plusieurs étapes.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) (p. 4811, 4813) : annonce d'un débat au Parlement sur le contrat d'insertion dans la vie sociale, CIVIS. Objectif du CIVIS. Rôle du FOREC. Nécessité d'une meilleure lisibilité de la politique de l'emploi. Mise en oeuvre de la loi organique sur les lois de finances. (p. 4815, 4819) : comptes de l'UNEDIC. Attachement au paritarisme. Objectifs du futur contrat de progrès entre l'Etat et l'ANPE. Avenir des contrats emploi-solidarité et des contrats emplois consolidés. Dispositifs de préretraite. Engagement d'une négociation sur la formation professionnelle avec les partenaires sociaux. Contrats de qualification adultes. Nécessité de préciser les rôles de l'Etat et des régions dans le cadre de la décentralisation de la formation professionnelle. Validation des acquis de l'expérience et missions de la Commission nationale de la certification professionnelle. Préparation des élections prud'homales. Campagne d'information et importance du scrutin. Coût pour l'économie et sa compétitivité de la réduction du temps de travail et du dispositif d'emplois aidés. Attente des propositions concernant l'UNEDIC à la suite des négociations entre les partenaires sociaux. (p. 4822) : évaluation régulière des risques par les entreprises. Attachement du Gouvernement à la prévention des risques. Préparation d'un projet de décret organisant une approche pluridisciplinaire des questions de sécurité au travail. (p. 4823, 4824) : changement indispensable des mentalités pour l'embauche des personnes handicapées. Aide à l'emploi versée par l'association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés, AGEFIPH. Annonce d'une loi en 2003 révisant la loi de 1975. (p. 4825) : priorité du Gouvernement à l'emploi marchand et à l'assouplissement des règles contraignant les entreprises. Causes des délocalisations de certaines grandes entreprises. (p. 4826) : volume moyen mensuel de création de CES. Taux de financement public des CES. Restriction des modalités de maintien du taux de prise en charge majoré jusqu'à 95 % par les CES. (p. 4827) : raisons de l'orientation de politique de l'emploi vers le secteur marchand. Refus de rupture du dispositif emplois-jeunes. Mise en place du contrat d'insertion dans la vie sociale, CIVIS. Expérimentation prévue de l'extension du chèque-emploi-service aux très petites entreprises - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4828) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-17 de la commission (réduction des crédits de cinq millions d'euros) - **Après l'art. 77** (p. 4832) : demande le retrait de l'amendement de M. Jacques Oudin n° II-13 (mise en place d'un dispositif de substitution aux taxes parafiscales affectées à la formation professionnelle dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'automobile et des transports) et accepte l'amendement n° II-18 de la commission (prorogation d'une année du dispositif d'aide au développement d'entreprises nouvelles, EDEN).

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4835, 4836) : propositions pour répondre aux objectifs du RMI. Réflexion préalable à la création d'un revenu minimum d'activité. (p. 4839, 4840) : volonté du Gouvernement de faire appliquer les lois en ce qui

concerne l'immigration. Préparation du contrat individuel d'intégration. Modernisation des conditions de fonctionnement et de financement des CHRS. Refonte de la réglementation budgétaire et comptable des établissements médico-sociaux. (p. 4842) : maintien du plan de redynamisation du gouvernement précédent. Réflexion sur la réforme du RMI dans le cadre de la décentralisation et de la mise en place du revenu minimum d'activité - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4862) : bien-fondé de la recherche d'économies. S'oppose à l'amendement n° II-19 de la commission (réduction des crédits de 4 millions d'euros).

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5963, 5965) : réforme ciblée de la loi de modernisation sociale. Relance de la négociation collective. Economie du projet de loi. Tradition française du paritarisme. Obligation d'adaptation des salariés à l'évolution de leur emploi. Mise en place de la démocratie sociale. Développement d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences dans l'entreprise. Révision du partage de la charge de la preuve en cas de harcèlement moral. Clarification du recours au médiateur. Expérimentation dans l'entreprise. Système de l'accord majoritaire. Rééquilibrage entre la loi et le contrat au profit des partenaires sociaux. Mise en mouvement de la société participative voulue par le Président de la République et le Premier ministre. (p. 5978, 5981) : réponse aux orateurs. Evolution du droit du licenciement dans le sens d'une meilleure protection des salariés et de l'entreprise. Cohérence de l'action du Gouvernement. Expériences d'accords de méthode. Assouplissement des règles. Rééquilibrage du dispositif relatif au harcèlement moral. Modification du système de médiation. Développement de l'attractivité du territoire face à l'accélération des délocalisations industrielles. Mise en place d'une société participative. Responsabilisation des partenaires sociaux. Amélioration du dialogue social. Stabilité juridique. Accord particulier relatif à l'hôtellerie, les cafés et la restauration. Devoir de solidarité envers les salariés. Lutte contre les licenciements arrangés. Incitation à la négociation durant la période transitoire dans l'attente d'un nouveau projet de loi - **Question préalable** (p. 5984, 5985) : s'oppose à la motion de M. Roland Muzeau n° 32 tendant à opposer la question préalable - **Art. 1er** (*suspension temporaire de l'application de certaines dispositions issues de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la procédure de licenciement économique - art. 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 106, 109 et 116 de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale*) (p. 5994, 5995) : s'oppose aux amendements de suppression n° 1 de M. Gilbert Chabroux et n° 31 de M. Roland Muzeau ainsi qu'aux amendements identiques des mêmes auteurs n° 2 et n° 33 (obligation d'engager des négociations tendant à la conclusion d'un accord avant tout licenciement collectif, dit "amendement Michelin"), n° 5 et n° 35 (distinction de la consultation du comité d'entreprise sur le projet de restructuration de celle portant sur le projet de licenciement), n° 6 et n° 36 (obligation d'informer le comité d'entreprise avant toute annonce publique sur les mesures affectant les conditions de travail et d'emploi des salariés), n° 7 et n° 37 (possibilité pour le comité d'entreprise de faire des propositions alternatives au plan de licenciement), de coordination n° 8 et n° 38, n° 9 et n° 39 (intervention d'un médiateur en cas de conflit entre le chef d'entreprise et le comité d'entreprise), n° 10 et n° 40 (suppression des qualités professionnelles de la liste des critères définis pour l'ordre à suivre lors d'un licenciement collectif), n° 11 et n° 41 (contrôle de l'autorité administrative sur le contenu des plans sociaux). S'oppose à l'amendement de M. Roland Muzeau n° 34 (obligation de prise de décision des organes de direction et de surveillance de l'établissement ou de l'entreprise et de réalisation d'une étude d'impact social et territorial préalable à toute cessation totale ou partielle d'activité) ainsi qu'aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 3 et n° 4 ayant le même objet (maintien de l'obligation de consultation du comité d'entreprise et de réalisation d'une étude d'impact social et territorial avant toute fermeture d'un établissement ou compression d'effectifs concernant au

moins 100 salariés), n° 12 (suppression de la référence à un futur projet de loi) et de cohérence n° 13 - **Après l'art. 1er** (p. 5996, 5997) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 43 (précision de la définition du licenciement pour motif économique), n° 42 (suppression des critères liés aux qualités professionnelles), n° 45 (réintégration du salarié licencié en l'absence de désignation des institutions représentatives du personnel) et n° 44 (mise en place d'un comité d'entreprise élargi, comprenant celui de l'entreprise donneuse d'ordre et celui de l'entreprise sous-traitante) - **Art. 2** (*possibilité de conclure des accords d'entreprise expérimentaux sur la procédure lorsqu'un licenciement d'au moins dix salariés sur une même période de trente jours est envisagé*) (p. 5998, 5999) : définition de l'accord de méthode. Impossibilité de déroger aux principes de l'ordre public social. (p. 6001) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de M. Gilbert Chabroux ainsi qu'aux amendements de M. Roland Muzeau n° 46 de suppression, n° 47 (impossibilité pour un accord expérimental de déroger aux dispositions d'ordre public et respect du principe de faveur) et n° 48 (exigence d'un avis conforme du comité d'entreprise et consultation des salariés sur l'accord de méthode) - **Art. 3** (*droit applicable aux procédures en cours à la date de promulgation de la présente loi*) (p. 6002) : s'oppose aux amendements de suppression n° 15 de M. Gilbert Chabroux et n° 49 de M. Roland Muzeau ainsi qu'à l'amendement n° 50 de ce dernier (suppression de toute possibilité d'application rétroactive) - **Art. 4** (*aménagement de la charge de la preuve en cas de harcèlement - art. L. 122-52 du code du travail*) (p. 6004) : s'oppose aux amendements de suppression n° 16 de M. Gilbert Chabroux et n° 51 de M. Roland Muzeau - **Art. 5** (*aménagement de la procédure de médiation en cas de harcèlement - art. L. 122-54 du code du travail*) (p. 6006) : s'oppose aux amendements de suppression n° 17 de M. Gilbert Chabroux et n° 52 de M. Roland Muzeau - **Après l'art. 6** (p. 6007, 6009) : accepte les amendements n° 54 de M. Gérard César (possibilité de recours aux CDD pour le remplacement temporaire d'un chef d'exploitation agricole, de son conjoint collaborateur ou d'un collaborateur non salarié), n° 22 de M. Bernard Joly (accès à la formation des salariés en CDD) et n° 53 de M. Pierre Herisson (validation législative des actes pris après avis de la commission supérieure du personnel et des affaires sociales du service public des postes et télécommunications). Demande le retrait de l'amendement n° 30 de M. Louis Moinard (validation de la capacité professionnelle des coiffeurs par la commission nationale de la coiffure) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6013) : remerciements.

**FISCHER (Guy)**, sénateur (Rhône) CRC.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 8, 15, 16, 22, 24, 29 janvier ; 6, 13, 21 février ; 25, 26 juillet ; 9, 17, 24 octobre ; 13, 25, 28, 29 novembre ; 3, 4, 5, 6, 16, 17 décembre 2002.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence pour l'amélioration des conditions de travail ; en démissionne (JO Lois et décrets du 4 octobre 2002).

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion

du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

**DÉPÔTS**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 4 au 12 juillet 2001 par une délégation chargée d'étudier la politique sanitaire de la République socialiste du Viêt-Nam [n° 241 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Asie du Sud-Est**.

**INTERVENTIONS**

**- En qualité de président de séance**

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 706) : félicitations aux rapporteurs. Hommage au ministre.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4718, 4719) : rappel de l'organisation de la discussion.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Pologne** - (28 novembre 2002) (p. 4742).

**- En qualité de sénateur**

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 789, 791) : réponse du texte aux insatisfactions et aux attentes en matière de démocratie sanitaire. Travail accompli par les associations de défense des droits des malades. Attente des professionnels de santé à leurs revendications. Approbation des grandes lignes du texte malgré quelques réserves. Favorable à l'extension de l'interdiction des pratiques discriminatoires. Assurance pour les personnes présentant un risque aggravé. Observations relatives à la communication du dossier médical au patient. Intérêt de l'intervention du défenseur des droits des malades. Scepticisme relatif aux orientations de la politique de santé du titre Ier. Situation précaire des professionnels de santé exerçant une activité de soins dans les centres de santé. Autonomie indispensable du diplôme de gynécologie médicale. Favorable aux modifications proposées par le rapporteur sur les principes de la responsabilité médicale. Exclusion des personnes atteintes de l'hépatite C. Suites législatives de l'arrêt Perruche.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier** (p. 858) : se déclare favorable à l'amendement n° 290 de M. Nicolas About (suppression de toute récupération de l'aide sociale à l'encontre des personnes handicapées vivant en établissement de rééducation fonctionnelle, en centre d'aide par le travail et en foyer de vie et compensation de celle-ci par une dotation de l'Etat) - **Art. 1er** (*droits fondamentaux - art. L. 1110-1 à L. 1110-6 nouveaux du code*

de la santé publique) - **Art. L. 1110-3 du code de la santé publique** (principe de non-discrimination dans l'accès à la prévention et aux soins) (p. 861, 862) : son amendement n° 357 : règles de non-discrimination dans l'accès à la prévention et aux soins, pour tous les types de contrats de couverture complémentaire santé ; rejeté - **Art. L. 1110-5 du code de la santé publique** (accès à des soins de qualité) (p. 863) : se déclare favorable à l'amendement n° 22 de la commission (mise en oeuvre par les professionnels de santé de tous les moyens à leur disposition pour assurer à chacun une vie digne jusqu'à la mort) - **Après l'art. 5** (p. 868) : avec le groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement n° 244 de la commission saisie pour avis (suspension de peine pour les détenus en fin de vie) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 391 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (appréciation de l'état de santé par deux expertises médicales et décision de la suspension de peine par la juridiction saisie) - **Art. 6** (information des usagers du système de santé et expression de leur volonté - art. L. 1111-1 à L. 1111-7 du code de la santé publique) - **Art. L. 1111-1 du code de la santé publique** (droit à l'information des usagers du système de santé) (p. 870, 871) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 26 de la commission (réintroduction de la référence au code de déontologie supprimée par l'Assemblée nationale) - **Art. L. 1111-6-1 du code de la santé publique** (défenseur des droits des malades) (p. 878) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 35 de la commission - **Art. 9 bis** (substitution à la dénomination "ordre" de la dénomination "conseil") (p. 884) : intervient sur l'amendement de suppression n° 36 de la commission - **Art. 24** (élaboration de la politique de santé au niveau national - art. L. 1411-1 et art. L. 1411-1-1 à L. 1411-1-4 nouveaux du code de la santé publique) - **Art. L. 1411-1 du code de la santé publique** (rapport sur la politique de santé) (p. 898) : avec le groupe CRC, s'abstiendra sur l'amendement n° 53 de la commission (accent sur la nécessité de définir la politique de santé en fonction de priorités pluriannuelles). Attachement aux priorités de santé proposées par la Conférence nationale de santé.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 34** (élargissement de la mission d'évaluation de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, et modification de la composition de son conseil d'administration - art. L. 1414-1, L. 1414-2, L. 1414-3-1 et L. 1414-3-2 nouveaux, L. 1414-6, L. 1414-8 et L. 1414-9 du code de la santé publique) (p. 952) : avec les sénateurs du groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 91 de la commission (suppression de l'obligation d'une représentation des usagers au sein du conseil scientifique de l'ANAES) - **Après l'art. 39 ter** (p. 959) : avec le groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement n° 332 du Gouvernement (développement de l'hospitalisation à domicile) - **Art. 52 bis** (exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie) (p. 1008) : avec le groupe CRC, s'abstiendra sur l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie) - **Chapitre IV** (prévention et promotion de la santé) (p. 1014) : intervient sur l'amendement n° 173 de la commission (nouvelle rédaction de l'intitulé de la division : politique de prévention).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Après l'art. 57 septies** (p. 1052, 1055) : son amendement n° 362 : recrutement sur la base de contrats à durée indéterminée des professionnels de santé exerçant dans les centres de santé municipaux ; irrecevable (art. 40 de la Constitution). Nécessité de favoriser le bon fonctionnement des centres de santé municipaux - **Art. 57 quater** (prise en charge psychologique par les réseaux de santé des enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide - art. L. 6321-3 nouveau du code de la santé publique) (p. 1061) : le groupe CRC votera l'amendement n° 198 de la commission (suppression de la référence aux enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide) - **Art. 57 quinquies** (promotion de la gynécologie médicale) (p. 1062, 1063) : soutient l'amendement de Mme Nicole Borvo n° 361 (autonomie du diplôme d'études spécialisées de

gynécologie médicale) - **Après l'art. 57 septies** (p. 1075) : avec le groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement n° 339 du Gouvernement (prolongation jusqu'au 31 décembre 2002 du délai permettant aux mutuelles de se mettre en conformité avec le nouveau code de la mutualité) - **Art. 58** (réparation des conséquences des risques sanitaires - art. L. 1141-1 à L. 1142-28 nouveaux du code de la santé publique) - **Art. L. 1141-2 du code de la santé publique** (validation législative de la convention relative à l'assurance des personnes exposées à un risque de santé aggravé) (p. 1081, 1082) : ses amendements n° 363 : suppression de la référence au handicap ; adopté ; et n° 364 : renvoi à un décret en Conseil d'Etat de la définition des modalités particulières d'accès à l'assurance contre les risques d'invalidité ou de décès et d'incapacité ; rejeté - **Art. L. 1141-3 du code de la santé publique** (parties à la convention et comité de suivi) (p. 1083) : son amendement n° 365 : mission de réflexion sur l'évolution de la teneur de la convention confiée au comité de suivi ; retiré - **Art. L. 1142-2 du code de la santé publique** (obligation d'assurance pour les professionnels de santé libéraux et les établissements de santé) (p. 1090) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 366 : sanction disciplinaire en cas de manquement à l'obligation d'assurance ; adopté - **Art. L. 1142-9 du code de la santé publique** (informations devant être fournies à la commission régionale dans le cas des accidents médicaux et procédure préalable à l'avis) (p. 1096) : son amendement n° 367 (recours obligatoire à l'expertise par les commissions régionales) ; adopté - **Art. L. 1142-12 du code de la santé publique** (déroulement de l'expertise) (p. 1099) : son amendement de conséquence n° 368 ; devenu sans objet - **Art. 61** (contamination par le virus de l'hépatite C) (p. 1112) : ses amendements n° 369 : création d'un fonds d'indemnisation spécifique au profit des personnes contaminées par l'hépatite C ; retiré ; et n° 370 : réduction de la marge d'appréciation à laisser au juge ; devenu sans objet. (p. 1115) : rôle des associations - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1128, 1129) : texte porteur d'avancées attendues par les malades, les associations, les familles et les médecins. Différences d'approche. Attente d'un véritable débat sur les questions de santé publique et de prévention en amont de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Injustice de la non-intégration aux victimes d'accident médical des personnes contaminées par le virus de l'hépatite C. Débat constructif. Avec le groupe CRC, s'abstiendra lors du vote.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0220 (2001-2002)]* - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1511, 1512) : avancées du projet de loi. Dépassement par la commission mixte du point de blocage relatif à l'indemnisation des handicaps congénitaux. Réforme indispensable de la loi d'orientation de 1975 en faveur des personnes handicapées. Conséquence des suppressions d'assurance pour les professionnels de santé à risque. Avec le groupe CRC votera les conclusions de la commission mixte paritaire.

- **Proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie** - *Nouvelle lecture [n° 0226 (2001-2002)]* - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1563, 1564) : déplore l'abandon de la discussion et l'absence d'un dispositif conventionnel alternatif. Pistes intéressantes et perfectibles. Le groupe CRC votera contre la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Art. 1er** (institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail) - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail** (employeurs concernés et durée du soutien) (p. 1945, 1946) : le groupe CRC se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (extension du dispositif aux établissements de plus de 250 salariés). Coût de l'extension du dispositif. Risque d'effet d'aubaine accru - **Art. 2** (validation des acquis

de l'expérience et formation professionnelle) (p. 1954) : faiblesse des obligations de formation des jeunes.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1982, 1985) : critique du recours à la procédure d'urgence. Tradition républicaine de l'amnistie. Nécessité de recentrer l'amnistie sur la réconciliation nationale. Approbation de l'exclusion des délits d'abus de biens sociaux. Nécessité d'un renforcement sur le plan social. Exemple de l'absence de réintégration du travailleur licencié. Amendements proposés. Inquiétude devant l'exclusion des délits de rébellion. Exemple de la confédération paysanne. Souhait de l'abrogation de la double peine. Le groupe CRC ne votera pas le projet de loi en l'état - **Art. 3** (amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission) (p. 1999) : intervient sur les amendements identiques n° 46 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 50 de M. Gérard Le Cam (extension aux exploitants agricoles). Injustice dans le traitement des actions syndicales. (p. 2003) : son amendement n° 51 : extension de l'amnistie aux délits commis en relation avec les procédures d'expulsion et de saisie ; rejeté. Précarité croissante du logement. - **Art. 11** (amnistie de faits retenus ou susceptibles d'être retenus comme motifs de sanctions par l'employeur) (p. 2012) : son amendement n° 53 : nullité de la procédure de licenciement pour les faits amnistiés ; rejeté - **Art. 12** (contestations relatives à l'amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles) (p. 2013) : son amendement n° 54 : maintien du principe de collégialité pour l'application d'une sanction ; rejeté - **Après l'art. 12** : son amendement n° 55 : réintégration des salariés protégés licenciés ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (infractions exclues du bénéfice de l'amnistie) (p. 2027) : son amendement n° 56 : exclusion des délits relatifs au transport des matières dangereuses ; devenu sans objet. (p. 2028, 2029) : se déclare opposé aux amendements de M. Georges Othily n° 20 (exclusion des infractions d'atteinte à l'exercice du droit syndical punies d'une peine d'emprisonnement) et n° 21 de conséquence. (p. 2032, 2035) : ses amendements n° 57 : exclusion des délits prévus par le code de la santé publique ; et n° 59 : exclusion des délits relatifs à l'emploi illicite des produits antiparasitaires ; rejetés. Son amendement n° 58 : exclusion de l'inobservation des prescriptions techniques en matière d'installations classées Seveso ; retiré - **Art. 15** (neutralité de l'amnistie sur les autorisations administratives) (p. 2044, 2045) : soutient l'amendement n° 63 de Mme Nicole Borvo (amnistie pour la peine complémentaire d'interdiction du territoire français accompagnant un délit amnistié). Anomalie de la double peine dans le droit pénal - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2050) : le groupe CRC votera contre le projet de loi. Suppression par le Sénat des dispositions introduites par l'Assemblée nationale. Défense inconditionnelle de l'arbitraire des tribunaux par la majorité sénatoriale. Cas de José Bové.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 21** (coordinations et abrogations) (p. 2969) : danger de la libéralisation du secteur énergétique. Exemples étrangers. Cession de la Compagnie nationale du Rhône au groupe Suez, aux dépens des exigences du secteur public. Le groupe CRC votera contre l'article 21.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Après l'art. 1er** (p. 3063) : soutient l'amendement de M. Roland Muzeau n° 80 (revalorisation des minima conventionnels pour les ramener au niveau du SMIC) - **Art. 2** (assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail) (p. 3068) : soutient l'amendement de M. Roland Muzeau n° 81 (détermination par voie législative du régime de rémunération des heures supplémentaires).

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2** (suite) (p. 3080, 3082) : soutient l'amendement de M. Roland Muzeau n° 82 (règle majoritaire comme condition de validité des accords sur la réduction du temps de travail). Importance des accords majoritaires. (p. 3087) : soutient les amendements de M. Roland Muzeau n° 89 (maintien des règles actuelles relatives au déclenchement du repos compensateur pour les salariés travaillant dans une branche où le contingent d'heures supplémentaires est supérieur au contingent réglementaire actuel) et n° 90 (suppression du III de l'article relatif à la fixation du contingent conventionnel d'heures supplémentaires). (p. 3095) : soutient l'amendement de M. Roland Muzeau n° 96 (suppression du 1°) de l'article relatif aux critères permettant à des salariés itinérants non-cadres de bénéficier du forfait annuel en heures). (p. 3098) : soutient l'amendement de M. Roland Muzeau n° 98 (application aux cadres soumis au régime du forfait annuel en jours des maxima de droit commun) - **Art. 2 bis** (régime de l'astreinte - art. L. 212-4 bis du code du travail) (p. 3112, 3113) : contrainte de l'astreinte dans la vie quotidienne des agents. Se déclare favorable à la suppression de l'article - **Art. 3** (prolongation jusqu'au 31 décembre 2005 du régime transitoire applicable en matière d'heures supplémentaires pour les entreprises de vingt salariés au plus - art. 5 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000) (p. 3118) : soutient l'amendement de suppression n° 103 de M. Roland Muzeau - **Art. 6** (dispositif d'allègement de cotisations sociales patronales - art. L. 241-13 du code de la sécurité sociale) (p. 3127, 3128) : amplification des dispositifs d'allègement des cotisations sociales. Accroissement des effets négatifs pour les salariés - **Art. 8** (abrogation de l'allègement de cotisations sociales patronales lié à la réduction du temps de travail et coordination - art. L. 131-9, L. 241-13-1 et L. 711-13-1 du code de la sécurité sociale, art. L. 741-4, L. 741-15 et L. 751-17 du code rural, art. L. 322-4-6 du code du travail, art. 21 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail, art. 8-2 de l'ordonnance n° 77-1102 du 26 septembre 1977 portant extension et adaptation aux départements de Saint-Pierre-et-Miquelon de diverses dispositions relatives aux affaires sociales, art. 4 bis de la loi n° 96-1143 du 26 décembre 1996 relative à la zone franche de Corse et art. 50 de la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse) (p. 3137) : soutient l'amendement de suppression n° 113 de M. Roland Muzeau - **Art. 9** (application du dispositif d'allègement de cotisations sociales patronales à certains régimes spéciaux de sécurité sociale - art. L. 711-13 du code de la sécurité sociale) : soutient l'amendement de suppression n° 114 de M. Roland Muzeau - **Art. 10** (caractère individuel de l'aide incitative à la réduction du temps de travail afférente au salarié concerné - art. 3 de la loi n° 98-461 du 13 juin 1998 d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail) (p. 3138) : soutient l'amendement de suppression n° 115 de M. Roland Muzeau - **Art. 11** (date d'entrée en vigueur du dispositif d'allègement des cotisations sociales patronales) : soutient l'amendement de suppression n° 116 de M. Roland Muzeau - **Art. 12** (abrogation des règles d'accès, de suspension et de suppression de l'allègement de cotisations sociales patronales lié à la réduction du temps de travail - art. 19 et 20 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000) (p. 3139) : soutient l'amendement de suppression n° 117 de M. Roland Muzeau - **Art. 13** (sécurisation des accords conclus en application des lois du 13 juin 1998 et du 19 janvier 2000) (p. 3141) : soutient l'amendement de suppression n° 118 de M. Roland Muzeau.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Question préalable** (p. 3286) : se déclare favorable à la motion n° 39 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. Nécessité de rejeter ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale [n° 0033 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3622, 3623) : désertion des grands

groupes d'assurance. Crise du secteur de la santé. Pression des assureurs privés. Appréciation négative du texte. Infections nosocomiales. Indemnisation des victimes. Le groupe CRC votera contre la proposition de loi - **Art. 1er (partage de l'indemnisation des infections nosocomiales)** (p. 3630, 3632) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 du Gouvernement (possibilité d'auto-assurance pour les établissements publics de santé). Stratégie de désengagement des assureurs. Le groupe CRC votera contre les amendements du Gouvernement n° 4 précité et n° 5 rédactionnel - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3635, 3636) : délai d'examen trop court. Satisfaction donnée aux assureurs privés. Le groupe CRC votera contre la proposition de loi.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4093, 4096) : sa motion n° 1 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Crainte de bouleversements du système de protection sociale. Dégradation de la qualité des soins et du système de santé. Manque structurel de recettes du projet de loi. Faible croissance de l'ONDAM et de la dotation pour les hôpitaux - **Après l'art. 1er** (p. 4098) : son amendement n° 122 : rapport annuel présentant un état des dispositifs affectant l'assiette des cotisations sociales et de leur coût ; devenu sans objet. (p. 4100) : évocation d'un rapport biennuel - **Art. 1er bis (création d'un office parlementaire d'évaluation des politiques de santé - art. 6 octies nouveau de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958)** (p. 4102) : avec le groupe CRC, se déclare opposé aux amendements de suppression n° 5 de la commission et n° 36 de la commission saisie pour avis - **Art. 1er quater (communication au Parlement des rapports de la commission de la transparence et de la commission d'évaluation des produits et prestations remboursables)** (p. 4105) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 7 de la commission - **Avant l'art. 3** (p. 4108, 4110) : ses amendements n° 123 : financement des politiques incitatives à l'emploi ; et sur le même objet n° 125, n° 126 et n° 124 : ressources nouvelles et pérennes pour la sécurité sociale au moyen d'une modulation des cotisations sociales patronales selon le ratio masse salariale/valeur ajoutée de l'entreprise ; rejetés - **Art. 3 (affectation du droit de consommation sur les tabacs - art. L. 131-10 et L. 241-2 du code de la sécurité sociale, art. 41 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999)** (p. 4111) : son amendement n° 127 : affectation au FOREC du produit de la contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises ; rejeté - **Art. 4 (montant du droit de consommation sur les tabacs - art. 572, 572 bis, 575, 575 A et 575 C du code général des impôts, art. L. 3511-1 et L. 3511-6 du code de la santé publique)** (p. 4115) : avec les membres du groupe CRC, votera l'amendement n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (retour au projet de loi du Gouvernement portant à 106 euros le minimum de perception des accises sur les cigarettes).

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Art. 5 (remboursement de la moitié de la dette du FOREC par la CADES - art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale)** (p. 4160, 4161) : se déclare favorable aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 78 de suppression et n° 79 (abondement du fonds de réserve pour les retraites par la CADES) - **Art. 8 (fixation des prévisions de recettes pour 2003)** (p. 4169) : intervient sur l'amendement de suppression n° 84 de M. Gilbert Chabroux - **Débat sur l'assurance maladie** (p. 4181, 4183) : exemples dans le département du Rhône de la situation du système de santé. Interrogation sur le financement des décisions et leurs conséquences pour les assurés sociaux. Crainte d'une mise sous tutelle des praticiens hospitaliers. Politique du médicament. Déremboursement progressif de certaines spécialités. Prix de vente des médicaments. Démographie médicale. Nécessaire renforcement d'une sécurité sociale fondée sur la solidarité et l'égalité. Avec le groupe CRC, s'opposera à ce projet de loi - **Avant l'art. 10** (p. 4194, 4195) : son amendement n° 128 : prise en compte dans le champ de la CMU des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés, du minimum vieillesse

et de l'allocation d'insertion ; irrecevable (article 40 de la Constitution). Son amendement n° 129 : rétablissement des élections à la sécurité sociale ; rejeté - **Art. 11 (création d'une mission d'audit et d'expertise hospitaliers - art. 40 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001 et art. 1er de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978)** (p. 4196, 4197) : avec le groupe CRC, se déclare opposé aux amendements n° 12 de la commission (communication aux agences régionales d'hospitalisation des références et recommandations de gestion hospitalière) et n° 71 du Gouvernement (missions supplémentaires attribuées au fonds de modernisation des établissements de santé) - **Art. 13 (fusion du fonds pour la modernisation des cliniques privées dans le fonds pour la modernisation des établissements de santé - art. 33 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000 et art. L. 6161-9 du code de la santé publique)** (p. 4199, 4200) : se déclare opposé aux amendements n° 72 du Gouvernement (prise en compte du montant des subventions du fonds pour la modernisation des cliniques privées pour la détermination de l'objectif quantifié national pour 2003, en augmentant les tarifs des établissements dès le 1er janvier 2003) et n° 13 de la commission (établissement par la Caisse des dépôts et consignations d'un rapport annuel retraçant l'activité du fonds) - **Après l'art. 14** (p. 4201) : son amendement n° 130 : création d'un fonds de formation pour les personnels paramédicaux ; rejeté - **Après l'art. 39 (par priorité)** (p. 4208) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 153 : financement de l'APA en l'inscrivant dans le champ de la protection sociale et en créant un cinquième risque ; réservé jusqu'à la reprise de la séance du mercredi 20 novembre, le soir.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 16 (missions du conseil de surveillance de la caisse nationale d'assurance maladie - art. L. 228-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 4224) : intervient sur l'amendement n° 15 de la commission (information du Parlement par le Gouvernement des conséquences des conventions conclues sur l'ONDAM). Clarification indispensable des relations entre les caisses et l'Etat - **Art. 20 (inscription accélérée sur la liste des médicaments remboursables - art. L. 162-17-7 nouveau du code de la sécurité sociale)** : se déclare favorable à l'amendement n° 67 de M. Bernard Cazeau (définition des produits susceptibles d'obtenir une liberté tarifaire et prise en compte du critère de valeur thérapeutique ajoutée) - **Avant l'art. 24** (p. 4232) : se déclare favorable à l'amendement n° 165 du Gouvernement (intérêt général de la permanence des soins) - **Art. 27 (tarif forfaitaire de remboursement pour les médicaments - art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale et L. 5121-1 du code de la santé publique)** (p. 4234) : patients pénalisés par les choix du Gouvernement. Avec le groupe CRC, ne votera pas cet article - **Avant l'art. 35** (p. 4268, 4270) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 136 (clarification de la nature des éléments de rémunération pris en compte pour la détermination du montant de l'ACAATA qui sera attribué aux travailleurs de l'amiante en ayant fait la demande) et n° 137 (garantie au demandeur de l'ACAATA d'une allocation égale à son salaire de référence ne pouvant être inférieure au SMIC mensuel brut) - **Après l'art. 39 (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4273) : son amendement n° 153 précité, soutenu par Mme Michelle Demessine ; irrecevable (article 40 de la Constitution) (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213) - **Après l'art. 43 (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4278) : intervient sur l'amendement n° 101 de M. Michel Moreigne (mise en place d'une dotation de solidarité pour les départements ne disposant pas de ressources suffisantes pour assurer le financement de l'APA) - **Après l'art. 37 ou après l'art. 38** (p. 4284, 4288) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 141 (abrogation des dispositions limitant au tarif de responsabilité des caisses d'assurance maladie la prise en charge en matière de prestations en nature), n° 144 (équivalence entre l'indemnité journalière et le salaire de la victime durant la période d'arrêt de travail), n° 147 (montant de la rente des orphelins) et n° 145 (suppression de



l'exigence d'au moins deux ans de vie commune dans le cadre du mariage avant le décès d'une victime d'accidents du travail ou d'une maladie professionnelle) - **Avant l'art. 40** (p. 4294, 4295) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 154 : versement des allocations familiales dès le premier enfant ; n° 156 : attribution du bénéfice de l'APE pour les salariés intérimaires ou vacataires ; et n° 155 : indexation de l'évolution des bases mensuelles servant au calcul des allocations familiales sur celle des salaires ; rejetés - **Après l'art. 40** (p. 4298) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 157 : financement des actions de formation au bénéfice des titulaires de l'APE ; rejeté - **Art. 41** (*accélération de la prise en charge par la CNAF des majorations de pension pour enfants - art. L. 223-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4300) : son amendement de suppression n° 158, soutenu par Mme Michelle Demessine ; rejeté - **Avant l'art. 43** (p. 4303, 4304) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 160 : ouverture du droit à la retraite à taux plein avant 60 ans aux salariés ayant cotisé 40 annuités ; et n° 159 : indexation des pensions de retraite sur les salaires ; rejetés - **Après l'art. 43** (p. 4306, 4308) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 162 : revalorisation du minimum contributif ; et n° 161 : augmentation du taux des pensions de réversion ; rejetés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4319, 4320) : mise en concurrence des assurances dans le domaine de la santé. Absence de véritables propositions. Opposition du groupe CRC à ce projet de loi.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0078 (2002-2003)]* - (28 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4789, 4790) : désaccord du groupe CRC sur plusieurs dispositions. Inquiétude sur l'avenir du système de protection sociale. Absence de réponse aux besoins sanitaires et sociaux. Opposition du groupe CRC au texte élaboré par la CMP.

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4844, 4845) : favorable à l'inscription dans la loi de programmation quinquennale sur la santé du plan de lutte contre le cancer lancé en 2000. Dotation publique hospitalière. Conséquences du poids des médicaments innovants sur le budget des hôpitaux. (p. 4846) : volonté du groupe CRC de participer activement au débat sur le projet de loi de programmation de la santé publique.

**Anciens combattants**

- (30 novembre 2002) (p. 4941, 4942) : revalorisation de la retraite du combattant. Conditions d'attribution de la carte du combattant. Décristallisation. Veuves d'anciens combattants. Effectifs de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC. Indemnisation des orphelins de victimes de guerre. Psychotraumatismes de guerre. Indemnisation des incorporés de force dans les organisations paramilitaires allemandes et des patriotes résistants à l'occupation de l'Alsace-Moselle. Instauration d'une journée nationale de la Résistance. Date commémorative de la guerre d'Algérie. Le groupe CRC ne votera pas le budget des anciens combattants pour 2003 - **Examen des crédits - Art. 62** (*augmentation du plafond majorable de la rente mutualiste du combattant*) (p. 4953) : son amendement n° II-23 : augmentation du plafond de la rente mutualiste du combattant à 125 points ; retiré - **Après l'art. 62** : son amendement n° II-25 : conditions d'obtention de la carte du combattant pour les anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 4954) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° II-26 : prorogation de deux ans des mesures prévues par la loi du 17 janvier 2002 pour les

fonctionnaires rapatriés d'Afrique du Nord ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

**Economie, finances et industrie - Services financiers**

- (2 décembre 2002) - **Examen des crédits - Art. 66** (*suppression de la contribution recouvrée au profit de l'école nationale d'assurances*) (p. 4983) : son amendement de suppression n° II-24, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau ; rejeté.

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Art. 54 bis (précédemment réservé p. 5523)** (*instauration d'une réduction d'impôt en faveur des orphelins de déportés, fusillés ou massacrés, autres que ceux victimes de persécutions antisémites*) (p. 5581) : son amendement, soutenu par M. Thierry Foucaud, n° II-75 : nouvelle rédaction de l'article 54 bis ; devenu sans objet.

- **Rappel au règlement** - (11 décembre 2002) (p. 5640, 5641) : article 36 du règlement. Incident à Lyon lors de l'ouverture des assises des libertés locales de la région Rhône-Alpes. Prise de parole réduite des invités.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 5684) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 58 (exercice du pouvoir réglementaire des collectivités territoriales sous réserve de trois articles de la Constitution) et n° 59 (limitation du pouvoir réglementaire des collectivités territoriales) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 5707, 5708) : importance du débat sur le devenir des finances locales. Accroissement de la fiscalité locale. Place des impôts directs locaux dans les ressources des collectivités territoriales. Révision des valeurs locatives. Débat à venir sur la définition d'assiettes nouvelles des impôts locaux. Maîtrise de la progression de la fiscalité.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir [n° 0315 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5767, 5769) : maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en établissements. Manque d'information. Loi du 2 janvier 2002 sur l'action sociale et médico-sociale. Evaluation indispensable du dispositif de prévention et de contrôle. Définition de la maltraitance. Désengagement de l'Etat par rapport à la question du handicap. Manque de moyens des établissements médico-sociaux. Exemple du foyer Saint-Nicolas de Villeneuve-sur-Yonne. Manque de volonté politique. Champ trop restrictif de la commission d'enquête. Le groupe CRC votera la proposition de résolution.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites [n° 0348 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5772, 5773) : insuffisance de la seule répression. Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, MILDT. Diversité des modes de consommation. Classification des drogues. Observatoire français des drogues et des toxicomanies, OFDT. Travaux scientifiques. Evaluation des politiques publiques. Manque de pertinence de la distinction entre drogues licites et illicites. Le groupe CRC considère difficile de voter la proposition de résolution - **Art. unique** (*création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites*) (p. 5773, 5774) : soutient l'amendement n° 1 de Mme Michelle Demessine (extension



du champ de la commission d'enquête aux drogues licites) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5776) : le groupe CRC s'abstient.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Après l'art. 35** (p. 5904) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou, n° 24 : prorogation d'un an du délai d'ouverture des droits à pension des anciens combattants et fonctionnaires en poste en Afrique du Nord ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Question préalable** (p. 5981, 5984) : soutient la motion de M. Roland Muzeau n° 32 tendant à opposer la question préalable. Remise en cause de la loi de modernisation sociale. Possibilité de négociation d'un plan social déjà prévue par le code du travail. Cohérence avec la directive européenne relative à la consultation du comité d'entreprise. Modification dictée par des considérations idéologiques. Réduction de la protection du droit à l'emploi. Satisfaction du MEDEF. Primauté du contrat et de l'accord d'entreprise sur la loi. Remise en cause de dispositions antérieures à la loi de modernisation sociale. Suppression des avancées législatives et jurisprudentielles intervenues depuis 1993. Absence de volonté des partenaires sociaux d'aboutir à un accord. Mise en place d'accords dérogatoires se substituant à la loi - **Art. 2** (*possibilité de conclure des accords d'entreprise expérimentaux sur la procédure lorsqu'un licenciement d'au moins dix salariés sur une même période de trente jours est envisagé*) (p. 5998) : atteinte aux prérogatives du comité d'entreprise. Interrogation sur l'intégration des plans sociaux négociés dans les nouvelles dispositions - **Art. 4** (*aménagement de la charge de la preuve en cas de harcèlement - art. L. 122-52 du code du travail*) (p. 6002, 6003) : soutient l'amendement de suppression n° 51 de M. Roland Muzeau - **Art. 5** (*aménagement de la procédure de médiation en cas de harcèlement - art. L. 122-54 du code du travail*) (p. 6005) : soutient l'amendement de suppression n° 52 de M. Roland Muzeau.

**FLANDRE (Hilaire), sénateur (Ardennes) RPR puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil national de l'information statistique.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles [n° 0126 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1329) : regret de la non-mensualisation du paiement des retraites. Caractère injuste de l'exclusion des veuves ayant perdu leur conjoint avant le 1er janvier 2003. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 2** (*prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA*) (p. 2326) : se déclare opposé à l'amendement n° 20 de suppression de M. Thierry Foucaud. Regret du manque de concertation avec les responsables concernés. Souhait d'un compte du BAPSA plus sincère et plus équilibré à l'avenir. Inquiétude pour l'avenir.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Après l'art. 13** (p. 3142) : soutient l'amendement de M. Gérard César n° 15

(utilisation de contrats à durée déterminée en cas de remplacement provisoire d'un chef d'exploitation ou d'une personne non salariée travaillant sur une exploitation agricole).

- **Proposition de loi relative à l'implantation des éoliennes et à la protection de l'environnement [n° 0287 (2000-2001)]** - (24 octobre 2002) - **Art. 1er** (*obligation d'une demande de permis de construire*) (p. 3183) : son amendement n° 1 : exclusion du champ d'application des petites éoliennes ; adopté.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 6** (*visites de véhicule en cas de crime ou délit flagrant - art. 78-2-3 nouveau du code de procédure pénale*) (p. 3814) : favorable aux fouilles des véhicules - **Art. 14** (*dispositifs de contrôle des données signalétiques des véhicules*) (p. 3859) : opposé à l'amendement n° 183 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction d'utiliser les procédés électroniques pour localiser des véhicules non signalés comme volés) - **Art. 18** (*incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal*) (p. 3908) : intervient sur les amendements identiques n° 153 de M. Robert Bret et n° 205 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (caractérisation de l'infraction sans référence à la tenue vestimentaire ou à l'attitude).

**FLOCH (Jacques), secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants.**

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation des Nations unies concernant l'exécution des peines prononcées par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie [n° 0195 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1694, 1695) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée [n° 0117 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1696, 1697) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée [n° 0119 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1697, 1698) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants [n° 0118 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1699, 1700) : demande l'approbation de ce projet de loi - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1701) : adaptation de la législation nationale après la ratification des conventions.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (ensemble deux annexes) [n° 0210 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1701, 1702) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole modifiant la convention du 23 juillet 1990 relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées [n° 0313 (2000-2001)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 401 (2000-2001), n° 285 (1999-2000), n° 181 (2000-2001) et n° 62 (2001-2002)** (p.1703, 1704) : problème posé par l'examen en séance publique des traités et conventions ; encombrement du calendrier parlementaire. Précision sur le régime fiscal appliqué aux rémunérations pour études et assistance technique au Cameroun. Conformité des conventions conclues avec la Guinée et l'Algérie au modèle de la convention de l'OCDE. Dérogations. Désaccord entre les autorités françaises et norvégiennes sur l'imposition du personnel des centres culturels. Compromis. (p.1705) : prorogation de la convention européenne éliminant les doubles impositions sur les bénéfices des entreprises. Règlement des litiges fiscaux dans un délai raisonnable. Propose à l'approbation du Sénat ces cinq conventions.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 19 décembre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole et un protocole additionnel) modifiée par les avenants du 14 novembre 1984 et du 7 avril 1995 [n° 0401 (2000-2001)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 313 (2000-2001), n° 285 (1999-2000), n° 181 (2000-2001) et n° 62 (2001-2002)** - Voir son intervention sous le projet de loi n° 313.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, la fortune, les successions et les donations [n° 0285 (1999-2000)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 313 (2000-2001), n° 401 (2000-2001), n° 181 (2000-2001) et n° 62 (2001-2002)** - Voir son intervention sous le projet de loi n° 313.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention fiscale du 21 octobre 1976 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun [n° 0181 (2000-2001)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 313 (2000-2001), n° 401 (2000-2001), n° 285 (1999-2000) et n° 62 (2001-2002)** - Voir son intervention sous le projet de loi n° 313.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion et la fraude fiscales et d'établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, sur la fortune et sur les successions (ensemble un protocole) [n° 0062 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 313 (2000-2001), n° 401 (2000-2001), n° 285 (1999-2000) et n° 181 (2000-2001)** - Voir son intervention sous le projet de loi n° 313.

**FLOSSE (Gaston), sénateur (Polynésie française) RPR puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi organique* relative aux conditions d'éligibilité en Polynésie française [n° 262 (2001-2002)] (5 mars 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Polynésie française.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p.3259, 3260) : évolution du cadre constitutionnel présidant à la définition du statut de la Polynésie française. Chronologie. Pragmatisme de la démarche adoptée par et pour la Polynésie française. Pouvoirs transférés, moteur du développement économique et social. Taux de croissance de la Polynésie. Augmentation des ressources propres. Stabilité politique. Expérience de la responsabilité décentralisée. Approbation de la démarche du Premier ministre. Sa préférence pour un article spécifique. Présentera des amendements afin de rapprocher le texte de ce qui avait été prévu en 1999. Remerciements.

- **Suite de la discussion - (6 novembre 2002) - Art. 9 (par priorité) (régime constitutionnel des collectivités d'outre-mer - art. 74 de la Constitution)** (p.3504, 3508) : ses amendements n° 63 : fixation par la loi organique des règles principales du fonctionnement des institutions ; n° 64 : inscription dans la loi fondamentale de la notion de gouvernement libre et démocratique ; n° 65 : qualification de loi du pays pour les actes de l'assemblée délibérante intervenant dans les matières de l'article 34 ; retirés ; n° 66 : conditions de modification d'une loi intervenue dans leur domaine de compétence par les assemblées délibérantes ; et n° 67 : garantie de la participation de la collectivité ; modifié par le sous-amendement n° 240 de la commission des lois ; adoptés.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Outre-mer

- (4 décembre 2002) (p.5181, 5182) : augmentation insuffisante du budget. Transformation du secrétariat d'Etat en ministère. Mesures de rapprochement de l'outre-mer et de la métropole. Loi de programme pour l'outre-mer en préparation. Mise en place du "passeport mobilité". Difficultés de desserte aérienne de l'outre-mer. Pérennisation du fonds de reconversion de la Polynésie française. Action des différents ministères. Justification des mesures d'incitation fiscale. Difficultés d'application des lois de défiscalisation. Spécificité des communes polynésiennes. Soutien au Gouvernement.

**FONTAINE (Nicole), ministre déléguée à l'industrie.**

dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p.2825, 2828) : retard français dans la transposition de la directive relative au marché intérieur du gaz naturel. Handicap pour le développement de GDF. Nécessité de faire évoluer la politique énergétique française. Volonté d'une coexistence équilibrée entre concurrence et service public. Ouverture minoritaire du capital d'EDF et de GDF

indispensable. Présentation d'une loi d'orientation sur l'énergie. Texte prévoyant l'ouverture progressive à la concurrence du marché gazier français. Maintien d'obligations de service public. Création d'une autorité de régulation. Libre choix du fournisseur de gaz naturel pour les clients éligibles. Éligibilité destinée à être étendue à tous les clients professionnels. Ouverture de l'activité de fourniture aux entreprises européennes titulaires d'une autorisation de l'Etat. Obligations de service public portant sur la sécurité d'approvisionnement, la péréquation tarifaire, la solidarité envers les plus démunis, la protection de l'environnement et la qualité des produits. Elargissement des compétences de la commission de régulation de l'électricité au secteur du gaz. Simplification administrative de la réglementation du stockage des gaz naturels, d'hydrocarbures et de produits chimiques. Disposition relative aux obligations d'achat imposées à EDF. Désir de faciliter le développement des énergies renouvelables. (p. 2848, 2850) : constat d'un regret unanime pour le retard pris dans la transposition de la directive. Ouverture prévue du capital d'EDF et GDF. Avenir favorable de Gaz de France. Absence de remise en cause du statut des salariés de ces entreprises. Poursuite du dialogue social avec les syndicats. Défense de la notion de service public au sein de l'Union européenne. Positions françaises dans la négociation de la deuxième directive Gaz. Evolution des recettes du fonds d'amortissement des charges d'électrification, FACE - **Question préalable** (p. 2854) : s'oppose à la motion n° 124 de Mme Marie-France Beaufilet tendant à opposer la question préalable. Reconnaissance des particularités des marchandises énergétiques. Risque d'une lourde astreinte financière en cas de condamnation de la France par la Cour de justice des Communautés européennes - **Intitulé du projet de loi** (p. 2855) : s'oppose aux amendements n° 146 de M. Yves Coquelle (nouvel intitulé : projet de loi relatif au service public du gaz et à la transposition de la directive concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel) et n° 233 de M. Daniel Raoul (nouvel intitulé : projet de loi relatif au service public du gaz et à la transposition de la directive 98/30/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 juin 1998 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel). Accepte l'amendement n° 102 de la commission (nouvel intitulé : projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie) - **Avant le titre Ier** (p. 2856) : s'oppose à l'amendement n° 147 de M. Yves Coquelle (définition des principes objectifs régissant le service public du gaz) - **Art. 1er** (*accès aux infrastructures de gaz naturel*) (p. 2857, 2858) : accepte les amendements de la commission n° 1 (droit d'accès aux installations fournissant des services auxiliaires), n° 2 (autorisation pour les mandataires des clients éligibles de fournir à ceux-ci du gaz naturel) et n° 3 (exercice du droit d'accès ne pouvant faire obstacle à l'accomplissement des missions de service public). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 148 de M. Yves Coquelle (rappel des obligations de service public) - **Art. 2** (*régime des clients éligibles*) (p. 2864, 2866) : s'oppose aux amendements n° 213 de M. Daniel Raoul (définition des clients éligibles), n° 11 de la commission (extension de l'éligibilité à tous les distributeurs de gaz), de M. Yves Coquelle n° 174 (restriction du champ d'éligibilité des entreprises de cogénération), n° 176 (limitation des échéances et des taux d'ouverture à la concurrence aux minima fixés par la directive), n° 178 (limitation de l'éligibilité du distributeur à la fourniture du gaz pour les seuls clients éligibles lui confiant leur alimentation), n° 247 (délai de trois mois pour la résiliation des contrats), n° 246 (établissement de la liste annuelle des clients éligibles par le ministre chargé de l'énergie). Accepte les amendements de la commission n° 4 (limitation de l'éligibilité des producteurs d'électricité à partir de gaz naturel), n° 5, n° 6, n° 8, n° 9 rédactionnels, n° 12 de coordination, n° 14 (délai de résiliation d'un contrat), n° 7 et n° 10 de précision, n° 15 (maintien des contrats en cours signés avant le vote de ce texte), et de M. Henri Revol n° 150 (exclusion des consommateurs domestiques du champ d'ouverture du marché gazier par décret) et n° 151 (limitation de l'éligibilité de Gaz de France à la seule fourniture de gaz naturel à ses clients éligibles). Estime l'amendement n° 173

de M. Yves Coquelle, analogue à l'amendement n° 4 précité de la commission, satisfait par ce dernier, le n° 175 de M. Yves Coquelle (évaluation du seuil d'éligibilité par site) satisfait par le n° 7 de précision de la commission, et le n° 177 de M. Yves Coquelle, analogue à l'amendement n° 175 précité, satisfait par le n° 10 de précision de la commission - **Art. 3** (*statut des fournisseurs de gaz naturel*) (p. 2867, 2871) : demande le retrait de l'amendement n° 16 de la commission (définition de la fourniture de gaz naturel). Accepte les amendements de la commission n° 18 et n° 19 de précision, n° 21 (suppression du caractère annuel du plan prévisionnel d'approvisionnement), n° 17, n° 20, n° 22, n° 23, n° 24, n° 25, n° 26 et n° 27 rédactionnels ; n° 28 de coordination. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 179 (conformité des choix des fournisseurs aux choix énergétiques de la nation), n° 180 (réaffirmation des grands principes du service public du gaz), n° 181 (respect de la législation sociale), n° 182 (programmation pluriannuelle des besoins d'approvisionnement et des investissements), et à l'amendement n° 214 de M. Daniel Raoul (renforcement des dispositions tendant à assurer la sécurité des approvisionnements). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 107 de M. Xavier Pintat, n° 158 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 215 de M. Jean Besson (exercice de la fourniture de gaz dans les conditions fixées par une autorisation de l'Etat et par les contrats de concession ou les règlements locaux).

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 4** (*refus de conclure un contrat d'accès à un ouvrage de transport, de distribution ou à une installation gazière*) (p. 2897, 2899) : s'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 183 (critères de refus de l'accès au réseau et limitation des prérogatives de la commission de régulation de l'électricité et du gaz), n° 184 (délivrance des dérogations temporaires à l'obligation d'accès au réseau par le ministre chargé de l'énergie) et n° 185 (suppression de la limitation de la durée des dérogations). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 30 (dénomination de l'autorité de régulation) et n° 40 (ajout d'un critère de dérogation). Demande le retrait de l'amendement rédactionnel n° 32 de la commission et accepte les amendements de la commission n° 29 de coordination, n° 31, n° 33, n° 34, n° 37 et n° 39 rédactionnels - **Art. 5** (*transparence et régulation du secteur du gaz naturel*) (p. 2900, 2907) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Raoul n° 216 (nouvelle rédaction de l'article 5), de M. Yves Coquelle n° 186 (consultation par la commission de régulation de l'électricité et du gaz des organisations représentatives des salariés, des usagers, des opérateurs et de l'observatoire national du service public et de l'électricité), n° 188 et n° 189 (limitation des prérogatives de la commission de régulation en matière de tarifs d'utilisation des réseaux), n° 190 (obligation d'équilibre des comptes), n° 187 (interdiction des subventions croisées entre clients éligibles et non éligibles), n° 191 (instauration d'une péréquation tarifaire nationale pour les clients domestiques du gaz), n° 192 (intégration des dépenses d'investissement dans les coûts permettant l'évaluation des prix d'utilisation des réseaux), n° 193 (suppression du système de tarifs négocié), n° 46 de la commission (critères de détermination des tarifs d'utilisation des réseaux), n° 219 de M. Jean Besson identique à l'amendement n° 46 précité et n° 153 d'harmonisation de M. Henri Revol. Accepte les amendements de la commission n° 41, n° 44, n° 45, n° 49 rédactionnels, n° 47 et n° 48 de précision, n° 42 (procédure de fixation des prix) et n° 43 (publication au Journal officiel des avis de la commission de régulation de l'énergie). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de clarification n° 108 de M. Xavier Pintat, n° 159 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 217 de M. Jean Besson et pour les amendements identiques n° 109 de M. Xavier Pintat, n° 160 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 218 de M. Jean Besson (unification des tarifs du gaz sur un même syndicat) - **Art. 6** (*séparation comptable*) (p. 2908, 2909) : s'oppose à l'amendement n° 194 de M. Yves Coquelle (limitation des pouvoirs de la commission de régulation de l'électricité et du gaz). Accepte les amendements de la commission n° 50,

n° 51, n° 52 et n° 54 rédactionnels et s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 53 (obligations comptables des entreprises de gaz naturel) - **Art. 7** (*fonctionnement des réseaux gaziers, échanges d'informations*) (p. 2910, 2911) : accepte les amendements de la commission n° 55 rédactionnel et n° 56 (fixation par un décret en Conseil d'Etat de la liste des informations sensibles détenues par le service gestionnaire du réseau de transport ou de distribution). S'oppose aux amendements analogues n° 58 de la commission, n° 161 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 220 de M. Jean Besson (accès des agents de contrôle des autorités organisatrices aux informations sensibles) - **Art. 8** (*collecte de données relatives au fonctionnement des réseaux*) (p. 2912) : accepte les amendements rédactionnels de la commission n° 59, n° 60, n° 61, n° 62 et n° 63 et l'amendement de clarification n° 195 de M. Yves Coquelle - **Avant l'art. 9** (p. 2913) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 149 de M. Gérard Larcher (adjonction de deux membres supplémentaires à la commission de régulation de l'énergie). (p. 2914) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 154 de M. Henri Revol (suppression de l'article 36 de la loi du 10 février 2000) - **Art. 9** (*compétences de la commission de régulation*) (p. 2915, 2916) : sur les amendements de coordination de M. Henri Revol, accepte le n° 155 et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 156. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle analogues n° 196 et n° 197 (réduction des pouvoirs de la commission de régulation) et n° 198 (élimination des stockages du domaine de compétence de la commission de régulation) - **Art. 10** (*coordination avec les dispositions du code général des collectivités territoriales*) (p. 2917, 2918) : son amendement de rectification n° 236 ; adopté. Accepte les amendements identiques de cohérence n° 110 de M. Xavier Pintat et n° 222 de M. Jean Besson. Demande le retrait de l'amendement de précision n° 64 de la commission et du n° 115 de M. Jean-Paul Amoudry (affirmation du rôle des communes et des établissements publics de coopération). S'oppose à l'amendement n° 223 de M. Jean Besson, identique à l'amendement de précision n° 64 de la commission - **Avant l'art. 11** (p. 2920) : s'oppose à l'amendement n° 224 de M. Daniel Raoul (missions et principes du service public du gaz). Accepte les amendements identiques n° 65 de la commission, n° 166 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 225 de M. Jean Besson (affirmation du rôle des communes et de leurs établissements publics de coopération dans le développement du service public du gaz) - **Art. 11** (*fixation d'obligations de service public par l'Etat*) (p. 2926, 2930) : son amendement n° 237 : sécurité des installations de gaz des personnes en difficulté ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 200 de M. Yves Coquelle (nouvelle rédaction du paragraphe I de l'article 11), aux amendements de M. Daniel Raoul n° 226 et n° 229 (missions du service public du gaz), et aux amendements identiques n° 165 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 228 de M. Jean Besson (mécanismes de contrôle du respect des obligations de service public). Accepte les amendements de la commission n° 66 et n° 67 de précision, n° 70 rédactionnel et n° 71 (conventions entre les bailleurs publics et privés d'immeubles sociaux ou vétustes en difficulté et les opérateurs de distribution, afin d'améliorer la sécurité), l'amendement n° 112 de M. Xavier Pintat (obligations dévolues aux opérateurs) et les amendements identiques n° 111 de M. Xavier Pintat et n° 163 de M. Jean-Paul Amoudry (fourniture de gaz de dernier recours). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 113 de M. Xavier Pintat et n° 164 de M. Jean-Paul Amoudry (intégration de l'efficacité énergétique dans la liste des obligations de service public) et pour le n° 69 de la commission (inscription de la transparence des conditions commerciales au client final dans les obligations de service public) - **Après l'art. 11** (p. 2932) : son amendement n° 238 : dénomination et compétences de l'observatoire de la diversification des activités d'EDF et GDF ; adopté. Accepte les amendements n° 72 de la commission (extension des compétences des observatoires régionaux du service public de l'électricité), n° 199 de M. Yves Coquelle (extension des compétences des observatoires régionaux et de l'observatoire national du service public de l'électricité) et n° 230 de

M. Daniel Raoul (dénomination et missions des observatoires régionaux et de l'observatoire national du service public de l'électricité et du gaz). Demande le retrait de l'amendement n° 73 de la commission (transformation de l'observatoire de la diversification d'EDF et de GDF en observatoire des pratiques sur les marchés énergétiques) - **Art. 12** (*transport et distribution de gaz naturel*) (p. 2933) : s'oppose à l'amendement n° 201 de M. Yves Coquelle (arbitrage en temps réel des programmes de mouvement de gaz) - **Art. 13** (*fixation par décret des prescriptions techniques applicables aux canalisations gazières*) (p. 2935) : ses amendements n° 239 : mise à la charge de l'opérateur bénéficiaire d'une canalisation du financement de l'expertise évaluant les mesures de sécurité ; et n° 252 : procédure en cas de méconnaissance par un opérateur des mesures de sécurité ou de protection de l'environnement ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 202 de M. Yves Coquelle (nouvelle rédaction de l'article 13) - **Après l'art. 13** : son amendement n° 240 : soumission à l'autorisation du ministère chargé de l'énergie du changement d'opérateur d'ouvrages de transport de gaz ; adopté - **Avant l'art. 14** (p. 2936) : s'oppose à l'amendement n° 231 de M. Daniel Raoul (établissement d'un nouveau plan de desserte gazière) - **Art. 14** (*contrôle des capacités techniques des opérateurs*) (p. 2939) : s'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 203 (possibilités de raccordement et d'alimentation des communes non desservies par Gaz de France) et n° 204 de repli et au n° 232 de M. Jean Besson (modalités d'exercice par les communes ou leurs établissements publics de coopération de leurs compétences dans le domaine du gaz). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements rédactionnels n° 74 et n° 75 de la commission. Accepte les amendements rédactionnels n° 76 et n° 77 de la commission - **Après l'art. 14** (p. 2940, 2941) : sur l'amendement n° 78 de la commission qu'elle accepte (transformation d'oléoducs en gazoducs), son sous-amendement n° 253 ; adopté - **Art. 15** (*régime des stockages souterrains*) (p. 2942, 2943) : ses amendements n° 241 de précision, n° 243 rédactionnel, n° 242 : stockage des hydrocarbures gazeux ; et n° 244 : réintroduction dans le code minier des sanctions applicables aux stockages souterrains ; adoptés. Accepte les amendements rédactionnels n° 79, n° 80, n° 82 et n° 83 de la commission. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 81 de la commission - **Art. 17** (*régime d'exploitation des stockages souterrains*) (p. 2944) : s'oppose à l'amendement n° 205 de M. Yves Coquelle (application de la directive SEVESO II aux stockages souterrains) - **Après l'art. 17** (p. 2945, 2947) : s'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 206 (installations de gaz naturel liquéfié), n° 207 (obligation pour les acteurs gaziers de participer à un effort de recherche) et n° 208 (conditions d'utilisation de conduites directes) - **Titre VII** (*dispositions diverses*) (p. 2948) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 84 de la commission (nouvel intitulé : "Dispositions relatives au secteur public de l'électricité") - **Avant l'art. 20** S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements analogues n° 106 de M. Xavier Pintat et n° 116 de M. Jean-Paul Amoudry (attribution des crédits du FACE) - **Art. 20** (*appréciation du seuil de puissance maximale des installations bénéficiant de l'obligation d'achat de courant électrique*) (p. 2951, 2952) : sur l'amendement n° 85 de la commission (encadrement des obligations d'achat de courant électrique), ses sous-amendements n° 254 et n° 255 ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 249 de suppression et n° 209 (limitation de l'obligation d'achat aux installations ayant un caractère de prototype ou de tête de série industrielle). - **Après l'art. 20** (p. 2955, 2956) : sur l'amendement n° 91 de la commission (régime de compensation des charges de service public), qu'elle accepte, son sous-amendement n° 257 ; adopté. Demande le retrait du sous-amendement n° 251 de M. Jean-Louis Masson, déposé sur l'amendement n° 91 précité. (p. 2958, 2967) : sur l'amendement n° 88 de la commission (habilitation de tiers par la CRE afin de mener à bien ses contrôles), qu'elle accepte, son sous-amendement n° 256 ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 98 de coordination, n° 93 (compensation des surcoûts dus à la production de courant à la suite d'un appel d'offres), n° 100 (fixation de la liste des

informations confidentielles relatives à un appel d'offres dans le secteur électrique), n° 86 (régime de l'obligation d'achat d'électricité), n° 92 (régime des activités prohibées aux agents du gestionnaire du réseau public de transport d'électricité), n° 99 (fixation du seuil d'éligibilité), n° 90 (suppression des limitations au négoce d'électricité), n° 94 (éligibilité des distributeurs non nationalisés au titre de leurs achats d'électricité destinés à compenser les pertes sur leur réseau), n° 95 (procédure de simple déclaration pour la fourniture d'électricité dans le cas d'achat pour revente), n° 96 (publication de la liste des clients éligibles), n° 89 (incomptabilités des fonctions de membre de la CRE) et n° 87 (possibilité pour la CRE de recueillir, dans l'exercice de ses missions, l'avis de toute personne intéressée), et l'amendement n° 234 de M. Henri Revol (fixation du seuil d'éligibilité à l'exclusion des clients domestiques). Demande le retrait des amendements de M. Pierre Herisson n° 168 (procédure d'installation des petites unités de production d'électricité), n° 170 (éligibilité des distributeurs non nationalisés pour l'ensemble de leur consommation) et n° 172 (extension des autorisations d'approvisionnement), des amendements identiques n° 119 de M. Jean-Louis Lorrain et n° 122 de M. Jean-Louis Masson (éligibilité des distributeurs non nationalisés au titre de leurs achats d'électricité). S'oppose à l'amendement n° 171 de M. Pierre Herisson (extension de l'éligibilité aux propriétaires ou aux gestionnaires de réseaux interconnectés déclarés d'utilité publique) - **Avant l'art. 21** : accepte l'amendement n° 101 de la commission ("Nouvelle division : Titre VIII - Dispositions diverses") - **Art. 21 (coordinations et abrogations)** (p. 2970) : s'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 210 (maintien d'une exigence de 30 % au moins de capital public dans les entreprises de transport de gaz) et n° 211 (rattachement des installations gazières non nationalisées au réseau national) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2974) : remerciements.

- **Proposition de loi relative à la couverture territoriale en téléphonie mobile de deuxième génération par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale entre opérateurs [n° 0409 (2001-2002)]** - (24 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3189, 3191) : importance prise par la téléphonie mobile. Bonne santé financière de ce secteur. Stabilité du cadre réglementaire. Nécessité de renforcer la couverture mobile. Raisons de l'échec du plan d'amélioration de couverture du CIADT de Limoges. Concertation avec les trois opérateurs. Contenu du nouveau plan retenu. Notion d'itinérance locale. Importance de la concertation entre collectivités et opérateurs. Cadre économique - **Art. 1er (définition de l'itinérance)** (p. 3197, 3198) : ses amendements n° 7 : précision de la notion d'itinérance locale ; et n° 8 : précision sur les zones visées ; adoptés - **Art. 2 (mention explicite de l'itinérance locale dans le cahier des charges des opérateurs)** (p. 3199) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 3 de M. Jean-Pierre Vial - **Art. 3 (principe et modalités de la couverture en téléphonie mobile de certaines zones blanches)** (p. 3200, 3203) : ses amendements n° 10 : concertation à l'échelon régional avec les opérateurs ; rejeté ; n° 9 : mention explicite des centre-bourgs dans les zones de couverture ; et n° 11 : publication du montant des contributions des opérateurs ; adoptés. Accepte l'amendement n° 6 de M. Bruno Sido (mention explicite de l'intervention des départements) et s'oppose aux sous-amendements n° 13 rédactionnel de M. Paul Girod à son amendement n° 9 précité, et n° 14 de M. Daniel Raoul (publication du montant des engagements financiers de l'Etat) déposé sur son amendement n° 11 précité. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de M. Jean-Pierre Vial (prise en compte des plans départementaux dans le calendrier prévisionnel dressé par l'ART) - **Art. 5 (convention conclue entre l'opérateur et la collectivité territoriale)** (p. 3205) : accepte l'amendement n° 5 de M. Jean-Pierre Vial (détermination par la convention des conditions de maintenance et d'entretien des infrastructures) - **Art. 6 (précisions relatives à la prestation d'itinérance)** : son amendement n° 12 : limitation du dispositif à la technologie de deuxième génération ; adopté - **Explications de vote sur**

**l'ensemble** (p. 3206) : remerciements. Consensus sur l'objectif à atteindre.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Industrie**

- (2 décembre 2002) (p. 5008, 5012) : transfert à l'Etat de la dette de Charbonnages de France. Développement de la compétitivité des entreprises françaises. Contexte international. Libéralisation des marchés de l'énergie. Adaptation d'EDF et de GDF. Prochaine loi d'orientation sur les énergies. Encouragement à l'innovation. Action en faveur des PMI. Produits sidérurgiques. Distribution automobile. Restructurations industrielles. Avenir de La Poste. Accords Galmot. Développement des télécommunications. Confiance dans l'avenir - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5014) : accepte l'amendement de réduction des crédits n° II-40 de la commission - **Etat C - Titre VI** (p. 5017) : réponse aux intervenants - **Après l'art. 68 bis** (p. 5017) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-31 de M. Pierre Hérisson (dépôt au Parlement d'un bilan annuel de l'ART).

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0100 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6097) : urgence de la transposition de la directive "gaz". Améliorations apportées. Ses amendements. Energie éolienne. - **Art. 11 C (sécurité des installations intérieures de gaz naturel dans les logements sociaux)** (p. 6113, 6114) : son amendement n° 1 : renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour la définition du contenu du diagnostic des installations gazières et du certificat exigible en cas de vente d'un bien immobilier ; adopté - **Art. 20 septdecies (conciliation de l'implantation des installations des éoliennes et de la protection de l'environnement)** : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté.

**FORTASSIN (François), sénateur (Hautes-Pyrénées) RDSE.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Art. 15 novodecies (composition de la commission permanente des conseils généraux)** (p. 234, 235) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 295 de M. Philippe Marini.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49 (par priorité) (débat public) - Art. L. 121-7 du code de l'environnement (modalités de saisine de la commission nationale du débat public)** (p. 581) : se déclare favorable à son amendement n° 135 de la commission des lois (encadrement du délai de saisine).

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 784, 785) : malaise de la profession médicale. Conséquence de la jurisprudence sur les responsabilités des médecins. Place du patient dans le dispositif de santé. Avancée positive constituée par l'accès du malade à son dossier médical. Nécessité d'insister sur la communication dans la formation des médecins. Favorable à un contrat fondé sur la transparence et le dialogue entre le médecin et le malade. Réserves sur l'accès direct par le malade au contenu du dossier. Responsabilisation indispensable du malade. Souplesse nécessaire de l'encadrement de la relation médecin-patient. Favorable à la création des conseils régionaux de santé et au renforcement de la qualité du système sanitaire. Infections nosocomiales.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1853, 1855) : concentration de pouvoirs entre les mains de la majorité. Absence de droit à l'échec. Risque de précipitation. Problème des retraites. Interrogation sur l'adaptation des 35 heures. Inquiétude quant aux économies à réaliser dans les services de l'Etat. Nécessité d'assortir la décentralisation d'une péréquation. Baisse de l'impôt sur le revenu peu convaincante. Attachement à l'égalité des chances. Opposition constructive et vigilante des radicaux.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3412) : soutient l'amendement n° 206 de M. Gérard Delfau (possibilité pour les collectivités territoriales d'adapter à titre expérimental les lois et les règlements qui régissent leurs compétences).

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3531) : appréciation de la discussion de ce texte en premier lieu au Sénat. Appréciation d'un certain nombre de mesures. Souhait de l'affirmation que l'Etat soit garant de l'unité nationale. Perplexité à propos de certains éléments. Inquiétude à propos des débats à l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4738, 4739) : problème des surveillants. Propose une année de "pionicat" à toute personne se destinant au professorat. Rappel de l'importance de la laïcité. Opposé au langage particulier des IUFM. Gestion des personnels ATOSS. Souhaits des élèves de première et des étudiants. Difficulté d'obtenir le classement des établissements scolaires en fonction du taux de réussite au brevet des collèges et au baccalauréat.

**FOUCAUD (Thierry), sénateur (Seine-Maritime) CRC.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Art. 54 bis (précédemment réservé p. 5523) (instauration d'une réduction d'impôt en faveur des orphelins de déportés, fusillés ou massacrés, autres que ceux victimes de persécutions antisémites)** (p. 5581) : soutient l'amendement n° II-75 de M. Guy Fischer (nouvelle rédaction de l'article 54 bis).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Journaux officiels [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 38] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2285, 2286) : injustice fiscale de la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu. Importance du soutien à la consommation populaire. Désaccord sur la politique appliquée à l'industrie financière. Défense des services publics. Nécessité d'un transfert de moyens pour les collectivités locales. Le groupe du CRC votera contre le projet de loi de finances rectificative tel qu'il est proposé - **Art. 1er (réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002)** (p. 2306) : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, de suppression n° 15 et n° 16 : substitution de la baisse du taux normal de la TVA à celle de l'impôt sur le revenu ; rejetés - **Après l'art. 1er** (p. 2312, 2315) : ses amendements n° 17 : baisse du taux de l'impôt sur le revenu ; n° 18 : prise en compte des actifs financiers dans le calcul de l'assiette de la taxe professionnelle ; et n° 19 : élargissement de l'assiette de l'ISF ; rejetés - **Art. 2 (prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA)** (p. 2320) : son amendement de suppression n° 20 ; rejeté. Mise en oeuvre de prélèvements par le Gouvernement sans aucune concertation. doute sur la légalité du prélèvement opéré sur Unigrains.

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4343, 4345) : caractère virtuel du projet de budget pour 2003. Politique financière ultralibérale. Amendements de la commission des finances. Le groupe CRC proposera d'autres choix.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4389) : réduction des taux d'imposition. Exonération d'impôt due à une insuffisance de ressources pour la moitié des foyers fiscaux. Poids de la CSG. Souhait d'une extension de l'assiette de l'impôt aux revenus du capital et du patrimoine. (p. 4391) : son amendement n° I-130 : augmentation des taux d'imposition des tranches les plus élevées du barème ; rejeté. (p. 4395) : se déclare favorable à l'amendement n° I-93 de M. Michel Moreigne (suppression de la réduction supplémentaire de 1 % des taux d'imposition et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour compenser la moitié du surcoût du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie à la charge des départements) - **Après l'art. 2** (p. 4396) : son amendement n° I-131 : imposition commune des revenus dès la signature d'un PACS ; rejeté. (p. 4400) : le groupe CRC votera l'amendement n° I-102 de M. Jacques Oudin (extension aux artisans pêcheurs du dispositif de déduction fiscale pour aléas

d'exploitation institué par la loi de finances pour 2002 au profit des agriculteurs). (p. 4407, 4408) : ses amendements n° I-132 : doublement du plafond de dépôt des Codevi et mise en place d'un dispositif de prêt aux PME à un taux égal à celui de la rémunération desdits comptes ; n° I-134 : doublement du taux de réduction d'impôt accordé pour les frais de garde d'enfants en structure collective ; et, soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° I-133 : relèvement du plafond des pensions et retraites bénéficiant d'un abattement de 10 % ; et n° I-135 : réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunts contractés pour la construction ou l'acquisition d'un logement neuf et pour les dépenses de ravalement ; rejetés. (p. 4410) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-136 : doublement du taux de réduction d'impôt et augmentation du plafond des dépenses éligibles à cette réduction pour frais de long séjour dans des établissements médicalisés ; rejeté. (p. 4413, 4414) : ses amendements n° I-137 : limite à l'addition des avantages constitués par les réductions d'impôt ; et n° I-138 : relèvement du taux de prélèvement libératoire sur les "stock-options" ; rejetés - **Après l'art. 3** (p. 4417) : son amendement n° I-140 : réduction du plafond d'exonération des plus-values de cession d'actifs ; devenu sans objet. (p. 4420) : se déclare opposé à l'amendement n° I-1 de la commission (allongement du délai d'imputation des moins-values sur les plus-values de cessions de valeurs mobilières) - **Art. 4** (*relèvement du plafond des dépenses éligibles à la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile*) (p. 4422, 4424) : ses amendements n° I-141 de suppression et n° I-142 de repli ; rejetés - **Après l'art. 4** (p. 4425, 4426) : son amendement n° I-143 : intégration dans l'assiette de l'impôt sur la fortune des biens professionnels selon un taux variable en fonction de la politique de gestion menée dans les entreprises où sont domiciliés ces biens ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Art. 4 bis** (*faculté de louer un logement neuf à un ascendant ou un descendant en bénéficiant du dispositif de soutien au logement locatif privé*) (p. 4451, 4452) : son amendement de suppression n° I-144 ; rejeté. Multiplication des incitations fiscales en dépit de la situation préoccupante des comptes publics. Transformation de la solidarité familiale en source d'évasion fiscale - **Art. 5** (*doublement de l'abattement sur la part de chacun des petits-enfants pour la perception des droits de mutation à titre gratuit entre vifs*) (p. 4460, 4461) : ses amendements n° I-145 de suppression, n° I-146 : versement de l'intégralité des droits de mutation à titre gratuit entre vifs au fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, FFAPA ; et n° I-147 : diminution du montant de l'abattement ; rejetés - **Après l'art. 5** (p. 4463, 4464) : son amendement n° I-148 : bénéfice de la ligne directe en succession pour les tuteurs et curateurs ; retiré - **Art. 6** (*suppression progressive de la contribution des institutions financières*) (p. 4469, 4470) : ses amendements n° I-149 de suppression et n° I-150 : accroissement de la contribution des institutions financières ; rejetés - **Après l'art. 6** (p. 4471, 4472) : ses amendements n° I-153 : suppression de la taxe sur les salaires pour les hôpitaux publics ; n° I-151 et n° I-154 : allègement de la taxe sur les salaires pour les fondations et associations agréées ou reconnues d'utilité publique ; et n° I-152 : relèvement du plafond d'exonération de la taxe sur les salaires ; rejetés - **Art. 7** (*modification du régime fiscal des distributions*) (p. 4476) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-155 : suppression du système de l'avoir fiscal ; rejeté - **Après l'art. 7** (p. 4478, 4480) : ses amendements, soutenus par M. Paul Loridant, n° I-159 : réduction du taux de l'avoir fiscal au tiers des dividendes versés ; n° I-139 : suppression de l'imputation possible des avoirs fiscaux pour les résidents des pays ayant signé une convention fiscale ; n° I-160 : réduction du taux de l'avoir fiscal portant sur les revenus perçus par les contribuables non résidents ; n° I-158 : assujettissement des bénéficiaires distribués dans l'entreprise au taux de 36,67 % ; n° I-156 : majoration des taux de cotisation des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle continue ; et n° I-157 : maintien de la contribution exceptionnelle prélevée sur le résultat des compagnies pétrolières ; rejetés - **Après l'art. 9** (p. 4493) : se

déclare favorable à l'amendement n° I-165 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abaissement du taux normal de TVA de 19,6 % à 18,6 %). Inégalité de la fiscalité indirecte. (p. 4493, 4509) : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-166 : baisse de la TVA sur l'ensemble des produits destinés à l'alimentation ; n° I-164 : application du taux réduit de TVA à la consommation domestique d'électricité et de gaz ; n° I-167 : application du taux réduit de TVA sur les casques motocyclistes homologués et sur les sièges auto homologués pour enfants ; n° I-168 : application du taux réduit de TVA à l'alimentation sur place et à l'alimentation à emporter ; n° I-161 : application du taux réduit de TVA pour les travaux réalisés dans des établissements de santé ; et, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-162 : application du taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur ; rejetés. (p. 4511, 4512) : incohérences de la commission sur les baisses ciblées de TVA. Son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-163 : application du taux réduit de TVA aux prestations de services funéraires ; rejeté - **Art. 11** (*réduction progressive de l'assiette de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés*) (p. 4521) : remise en question de la taxe professionnelle. Atteinte à l'autonomie financière des collectivités locales. Inefficacité de la mesure fiscale proposée. Son amendement n° I-169 : mise en place d'un système de dégrèvement partiel et progressif de la cotisation de taxe professionnelle due par les titulaires de bénéfices non commerciaux ; rejeté - **Après l'art. 11** (p. 4523, 4524) : ses amendements n° I-170 : inclusion des actifs financiers des entreprises dans la base de la taxe professionnelle ; et n° I-171 : suppression de l'abattement de 16 % accordé aux entreprises ; rejetés. Indispensable modernisation de la taxe professionnelle.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 16** (*rééquilibrage de la fiscalité des modes de production de l'électricité*) (p. 4535) : son amendement de suppression n° I-181 ; rejeté - **Art. 17** (*intégration à la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, et à la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel, TICGN, de la taxe parafiscale perçue sur certains produits pétroliers et sur le gaz naturel*) (p. 4536) : son amendement de suppression n° I-182, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau ; rejeté - **Après l'art. 17** (p. 4538, 4541) : ses amendements n° I-183 : création d'une taxe additionnelle à la taxe générale sur les activités polluantes pour financer la prévention des risques industriels ; et n° I-184 : mise en oeuvre de la taxe sur les transactions financières pour financer le développement des pays les moins avancés ; rejetés. Son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-185 : obligation de déclaration fiscale détaillée de l'ensemble des transferts de charges des entreprises vers des pays à régime fiscal privilégié ; rejeté - **Art. 19** (*report en 2003 du versement de l'UNEDIC*) (p. 4545) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-186 : suppression du versement de l'UNEDIC à l'Etat prévu par la loi du 17 juillet 2001 ; rejeté - **Art. 21** (*mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA*) (p. 4548, 4549) : son amendement n° I-187 (suppression du nouveau prélèvement sur les caisses de la Mutualité sociale et agricole) ; rejeté - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4578, 4580) : dégradation des services publics. Désengagement de l'Etat. Conséquences du pacte de stabilité. Enveloppe normée. Accroissement des charges des collectivités. Risque d'explosion de la fiscalité locale. Financement des nouvelles dépenses obligatoires. Charges imprévisibles. Services publics de proximité. - **Art. 12** (*suppression du droit de licence sur les débits de boissons*) (p. 4590, 4591) : son amendement n° I-172 : destination de la compensation de la suppression des droits de licence sur les débits de boissons ; retiré - **Art. 13** (*assujettissement de France Télécom aux impositions directes locales dans les conditions de droit commun et mesures diverses relatives à l'équilibre financier du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle*) (p. 4593) : son amendement, soutenu par Mme Marie-France Beaufrils, n° I-173 : pérennisation de la dotation de l'Etat au Fonds national de péréquation de la



taxe professionnelle ; rejeté - **Art. 14** (*assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales*) (p. 4603) : son amendement, soutenu par Mme Marie-France Beaufile, n° I-174 : possibilité pour les collectivités locales d'augmenter le taux de la taxe professionnelle dans les limites fixées par l'évolution de la formation brute de capital fixe ; rejeté. (p. 4609) : manque de liberté de la majorité sénatoriale. Besoin de moyens supplémentaires pour les collectivités locales. Evolution de la taxe professionnelle - **Après l'art. 14** (p. 4612, 4619) : ses amendements n° I-176 : dégrèvement d'office au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les contribuables RMistes ou bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité ; n° I-177 : réduction de la taxe d'habitation en fonction du revenu ; n° I-178 : suppression du prélèvement opéré pour financer la mise en oeuvre de la révision des valeurs locatives ; rejetés. Son amendement, soutenu par Mme Marie-France Beaufile, n° I-179 : augmentation du montant de la TVA récupérable par les collectivités locales au titre de leurs investissements ; rejeté. Son amendement n° I-175 : versement anticipé des attributions du fonds de compensation pour la TVA liées à des dépenses d'investissement pour la réparation des dommages causés par les intempéries de 2002 ; retiré. Se déclare favorable à l'amendement n° I-72 de M. Gérard Miquel (suppression complète de la vignette automobile à compter du 1er décembre 2002).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Art. 29** (*reconduction en 2003 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 4643, 4645) : ses amendements n° I-189 : indexation du contrat de croissance et de solidarité sur 50 % du taux de croissance du PIB ; et n° I-190 : maintien du mécanisme réduisant de moitié la baisse de la DCTP ; rejetés - **Après l'art. 29** (p. 4650) : le groupe CRC votera les amendements de M. Michel Moreigne, portant sur le même objet, n° I-94 et n° I-95 (création d'une dotation de solidarité au sein de la dotation de fonctionnement minimale). Financement de l'APA. (p. 4651, 4653) : ses amendements n° I-191 : compensation supplémentaire au titre de la non-prise en compte dans les rôles supplémentaires de la réduction pour embauche et investissement et de l'abattement général de 16 % ; n° I-192 : suppression d'une disposition contraire à l'article 6-1 de la convention européenne des droits de l'homme ; et, soutenu par M. Gérard Le Cam, n° I-193 : majoration de la DGF ; rejetés. Jurisprudence "Pantin". Question de la légalité de l'article 19 de la loi de finances pour 2002. Exécution des décisions de justice rendues aux communes intéressées - **Art. 31** (*reconduction en 2003 de la compensation de la baisse de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, pour les collectivités défavorisées, au titre des années 1999, 2000 et 2001*) (p. 4655) : son amendement n° I-194 : abondement de la dotation de l'Etat au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ; rejeté - **Art. 32** (*majorations de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et de la dotation de solidarité rurale, DSR*) (p. 4657) : ses amendements n° I-195 : affectation du produit de la régularisation positive de la DGF 2001 aux communes et abondement de la DSR ; devenu sans objet ; et n° I-196 : renforcement de la péréquation ; retiré. Attentes des élus locaux - **Après l'art. 32** (p. 4662, 4666) : ses amendements n° I-197 : exclusion du FNPT de l'enveloppe normée et indexation des dotations de l'Etat ; et n° I-198 : accroissement de la DGE ; rejetés - **Articles de la première partie (suite)** - **Art. 26** (*modification de la nomenclature des recettes du compte d'affectation spéciale n° 902-24 "compte d'affectation des produits de cession de titres, parts et droits de sociétés"*) (p. 4677) : son amendement de suppression n° I-188 ; rejeté.

Deuxième partie :

#### Services du Premier ministre - IV - Plan

- (2 décembre 2002) (p. 5058) : missions du Plan. Réduction des crédits. Risques du processus de décentralisation. Le groupe CRC votera contre ce budget.

#### Journaux officiels (Budget annexe)

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5059, 5060) : acquisition de l'Office des publications officielles des Communautés européennes. Mise en place du système informatique de diffusion du droit par internet. Augmentation des recettes. Orientation de l'action de la direction des Journaux officiels. Interrogation sur l'avenir juridique de cet organisme. La commission des finances recommande l'adoption de ce budget.

#### Articles non rattachés :

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 54** (p. 5521) : son amendement n° II-78 : exonération de taxe foncière pendant dix ans en faveur des redevables construisant leur habitation principale dans une commune exigible à la dotation de solidarité urbaine ; rejeté - **Art. 58 bis** (*institution d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés ou de journaux gratuits*) (p. 5542) : son amendement n° II-81 : exonération de la contribution en faveur des associations à vocation environnementale ; rejeté - **Après l'art. 58 ter** (p. 5548, 5549) : son amendement n° II-76 : application du régime des redevances d'occupation du domaine public aux oléoducs ; retiré - **Après l'art. 58 quater** (p. 5550) : son amendement n° II-77 : modification des critères d'attribution de la dotation de solidarité urbaine ; rejeté - **Après l'art. 58 quinquies** (p. 5553) : son amendement n° II-79 : possibilité pour les communes de suivre l'évolution des dépenses transférées ; retiré. (p. 5555) : son amendement n° II-80 : prise en compte dans le calcul de la dotation de solidarité du revenu moyen par habitant, du nombre de logements sociaux et du nombre de bénéficiaires de l'aide au logement ; rejeté - **Art. 59 quater** (*réduction de moitié des redevances d'archéologie préventive*) (p. 5572) : soutient l'amendement de suppression n° II-83 de M. Jack Lalite.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 59 quinquies** (p. 5585, 5587) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-82 (aménagement du dispositif de chèques-vacances pour les entreprises de moins de vingt salariés).

#### Vote sur l'ensemble :

(p. 5622, 5624) : hommage à M. Robert Calméjane. Conséquences des baisses de charges fiscales. Réforme de l'ISF. Hausse des impositions locales. Emplois-jeunes. Budget de l'enseignement. Baisses de crédits. Mouvements sociaux. Avantages concédés au patronat. Le groupe CRC votera contre le projet de budget pour 2003.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5812, 5813) : conditions d'organisation de ce débat. Dégradation des recettes fiscales. Conséquences de la baisse de l'impôt sur le revenu. Augmentation du chômage. Suppression des emplois-jeunes. Refonte de la loi sur la modernisation sociale. Annulation de crédits. Diminution des dotations PLA-PALULOS ; augmentation du nombre de personnes mal logées. "Décristallisation" des pensions des anciens combattants de nationalité étrangère. Extension du régime d'exonération des entreprises installées en zones franches urbaines. Soutien de l'Etat au plan de redressement de France Télécom. Le groupe CRC votera contre ce projet de collectif budgétaire - **Art. 2 et Etat A** (*équilibre général*) (p. 5821) : accroissement du déficit prévu. Motivation politique de la baisse de l'impôt sur le revenu. Réduction des dépenses liées à la politique de l'emploi, à l'investissement



dans le logement et au financement des universités. Le groupe CRC votera contre cet article - **Art. 4 et Etat B' (dépenses ordinaires des services civils - annulations)** (p. 5823, 5824) : son amendement de suppression n° 21 ; rejeté - **Art. 6 et Etat C' (dépenses en capital des services civils - annulations)** (p. 5829) : son amendement de suppression n° 22 ; rejeté. Annulation des crédits des établissements de recherche publics et de l'équipement universitaire - **Art. 31 A (instauration d'un ticket modérateur pour l'aide médicale de l'Etat)** (p. 5895, 5897) : son amendement de suppression n° 23 ; rejeté - **Art. 35 (révision, en droit et en valeur, des pensions des ressortissants des pays anciennement placés sous la souveraineté française)** (p. 5904) : favorable à cet article. Arrêt du Conseil d'Etat du 30 novembre 2001 - **Art. 44 (réouverture des droits au régime d'exonération pour les entreprises créées ou implantées dans une zone franche urbaine entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2007)** (p. 5915, 5916) : son amendement de suppression n° 25 ; rejeté. (p. 5917) : avenir des emplois-jeunes - **Art. 45 (garantie par l'Etat des emprunts contractés par l'ERAP dans le cadre de son soutien d'actionnaire à France Télécom dans la limite d'un montant en principal de dix milliards d'euros)** (p. 5919) : son amendement de suppression n° 26 ; rejeté. Réorganisation de la dette de France Télécom. Renforcement des fonds propres de l'entreprise.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5948, 5955) : se déclare opposé à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5960, 5961) : absence d'amélioration du texte. Politique de réduction de la dépense publique. Baisse de l'impôt pour les revenus les plus aisés. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi.

**FOUCHÉ (Alain), sénateur (Vienne) NI puis RI puis UMP.**

Remplace le 7 juin 2002 M. Jean-Pierre Raffarin, nommé Premier ministre (JO Lois et décrets du 8 juin 2002).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 28 juin 2002).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Après l'art. 20** (p. 2955) : soutient l'amendement n° 104 de M. Bernard Saugey (modification du mode de prélèvement des contributions au fonds du service public et de la production d'électricité).

- **Proposition de loi relative à la couverture territoriale en téléphonie mobile de deuxième génération par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale entre opérateurs [n° 0409 (2001-2002)]** - (24 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3191, 3192) : souci de cohérence et d'équité dans l'accès aux nouvelles technologies de l'information. Caractère indispensable de la téléphonie mobile. Recours à l'itinérance locale. Echec du plan d'action annoncé au CIADT de Limoges. Contenu de la proposition de loi. Points restant à définir.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4575, 4576) : mise en conformité de France Télécom avec le droit commun de la fiscalité locale. Réduction de l'autonomie locale entre 1997 et 2002. Politique du nouveau Gouvernement. Déliaison des taux des impôts locaux. Réforme de la fiscalité locale. Péréquation.

**FOURCADE (Jean-Pierre), sénateur (Hauts-de-Seine) RDSE puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales ; puis président (JO Lois et décrets du 4 octobre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec M. Denis Badré, tendant à protéger les ayants-cause des élus locaux et nationaux décédés ou invalides à la suite d'agressions survenues dans l'exercice de leur fonction [**n° 306 (2001-2002)**] (17 mai 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Pupilles de la nation**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Art. 12 (incrimination du recours à la prostitution des mineurs - art. 225-12-1 à 225-12-4, 225-20, 227-26, 227-28-1 du code pénal et art. 706-34 du code de procédure pénale)** (p. 1413) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de M. Robert Badinter (interdiction de la prostitution des mineurs sur tout le territoire de la République). Nécessité d'une mobilisation de l'organisation judiciaire pour assurer le respect de ce principe. Le groupe du RDSE votera les amendements de M. Robert Badinter n° 26 précité et n° 30 (tout mineur qui se livre à la prostitution est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1430) : excellent travail de la commission. Importance du résultat obtenu. Nécessité d'en informer l'opinion publique.

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce [n° 0239 (2000-2001)]** - (14 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1443, 1445) : hommage au Gouvernement pour son souci d'apaisement. Débat éloigné des préoccupations des Français à la veille de la disparition du franc. Précipitation non justifiée après quatre ans d'atermoiements. Contenu de la réforme. Attribution exclusive de la présidence de la chambre des procédures collectives à un magistrat du corps judiciaire, mesure vexatoire. Inefficacité du mode d'élection des juges consulaires. Absence de moyens. Le groupe du RDSE votera

la question préalable. Pistes de réformes : présence obligatoire du Parquet, révision de la carte judiciaire et modification des techniques de règlement des procédures collectives devenues obsolètes face aux mouvements de concentration et de délocalisation sur le plan mondial.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1864, 1865) : approbation du pragmatisme et du courage du Gouvernement. Inquiétude quant à la mauvaise articulation entre la police, la gendarmerie, les élus et la justice. Problème de l'application des 35 heures dans la fonction publique. Nécessité de garantir les ressources des collectivités locales. La majorité du groupe RDSE accordera sa confiance au Gouvernement.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2095, 2096) : soutient ce texte ambitieux et volontariste de lutte contre l'insécurité. Favorable à une intensification de la répression et de l'action judiciaire à l'égard des mineurs récidivistes. Prise en charge insuffisante des primo-délinquants. Exemple du "comité local de prévention de l'insécurité" de la commune de Boulogne-Billancourt. Absence de communication entre les maires et le parquet. Sentiment d'insécurité des citoyens en raison du manque d'information.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2261, 2262) : réponse adaptée à l'exaspération profonde des concitoyens. Rétablissement du respect pour les institutions de la République et de la sécurité dans les villes.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I (orientations de la politique de sécurité intérieure)** (p. 2454, 2455) : votera cet article.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0390 (2001-2002)]** - (1er août 2002) - **Discussion générale** (p. 2485, 2487) : nécessité de renforcer la compétitivité des entreprises françaises. Possibilité pour des jeunes non qualifiés d'accéder à des emplois à durée indéterminée. Echec des formations obligatoires auprès de ce public. Avantages octroyés aux entreprises justifiés. Formation faisant partie intégrante de l'entreprise. Ouverture indispensable du dispositif à toutes les entreprises. Demande de statistiques concernant la part des emplois consolidés et des emplois nouveaux dans les dispositifs. Critique et avenir des emplois-jeunes. La majorité sénatoriale votera ce texte.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3048, 3049) : approbation de ce projet de loi, simplificateur, équilibré et favorable à l'emploi. Nécessité d'une harmonisation européenne des conditions et de la durée du travail. Intérêt de ramener à deux ans l'harmonisation des SMIC. Mesures en faveur du recrutement du premier emploi. Regret de l'absence de mesures pour les trois fonctions publiques.

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2 (assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail)** (p. 3082) : se déclare opposé à l'amendement n° 82 de M. Roland Muzeau (règle majoritaire comme condition de validité des accords sur la réduction du temps de travail). Problème de la légitimité de la signature des accords de branche. Décisions relatives au temps de travail prises au niveau de l'entreprise.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Question**

**préalable** (p. 3283, 3284) : se déclare opposé à la motion n° 39 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. Finalité d'une question préalable. Texte méritant d'être examiné. Nécessité de mettre fin à la substitution des dotations budgétaires aux libres recettes des collectivités. Problème de l'expérimentation. Place des collectivités territoriales. Opportunité de la discussion. Inscription dans la constitution de l'obligation de cohérence par la mise en oeuvre de mécanismes de péréquation. Absence de contradiction entre objectifs et processus. Révision de la Constitution permettant le recours à l'initiative. - **Art. 3 (dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi ayant pour principal objet la libre administration des collectivités locales - art. 39 de la Constitution)** (p. 3326, 3327) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 128 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 174 de Mme Nicole Borvo.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 6 (autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution)** (p. 3443, 3444) : réduction du domaine de responsabilité des élus locaux au cours des cinq dernières années. Pratique des dotations budgétaires. Fin de la transformation des ressources fiscales en dotations budgétaires. Transferts de compétences ou de charges accompagnés de ressources pérennes correspondantes. Limites de l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article). Conséquences de la garantie constitutionnelle. Concours de l'Etat aux collectivités locales. Modernisation de la fiscalité locale en fonction de trois principes : réalité, spécialisation, innovation. Recherche d'une plus grande cohérence des péréquations. Inventaire des dégrèvements. Application de la loi de 1995. Redoute l'inefficacité des péréquations croisées. (p. 3469, 3470) : intervient sur l'amendement n° 149 de M. Jean-Claude Peyronnet (nouvelle rédaction de l'article). Importance de la constitutionnalisation du principe de compensation.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4066, 4068) : difficulté du retour à l'équilibre des comptes sociaux. Importance des mesures nouvelles et du changement d'attitude des ministres à l'égard des professionnels de santé et des partenaires sociaux. Politique du médicament. Inquiétude du rôle de variable d'ajustement de la CNAF pour l'équilibre général du régime de sécurité sociale. Relations entre l'Etat, le FSV, la CNAF et le FOREC. Opposé à la réduction de la fraction de CSG affectée à la branche famille. Conditions d'une vraie politique de la famille. Poids des modes de garde des enfants pour l'Etat et la CNAF mais également les collectivités territoriales. Favorable à un projet de loi de financement de la sécurité sociale rectificatif et à la suppression du FOREC. Avec la majorité du groupe du RDSE, soutient le projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Après l'art. 4** (p. 4157) : se déclare favorable à l'amendement n° 167 de la commission (insertion dans la loi de financement de la sécurité sociale de la majoration de la fraction de taxe spéciale sur les conventions d'assurance affectée au FOREC inscrite en loi de finances) - **Art. 5 (remboursement de la moitié de la dette du FOREC par la CADES - art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale)** (p. 4160) : se déclare opposé aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 78 de suppression et n° 79 (abondement du fonds de réserve pour les retraites par la CADES) - **Après l'art. 7 bis** (p. 4168) : interrogation sur les personnes ayant la charge d'apprécier la viabilité des entreprises prévue par l'amendement n° 73 du Gouvernement qu'il votera (mesures en faveur des chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises en privilégiant la création d'entreprises viables).

**FOURNIER (Bernard), sénateur (Loire) RPR puis UMP.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles. Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi [n° 138 (2001-2002)], adoptée par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle [n° 166 (2001-2002)] (9 janvier 2002) - **Chômage**.

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle [n° 190 (2001-2002)] (29 janvier 2002) - **Chômage**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi [n° 212 (2001-2002)], adoptée par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle [n° 215 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Chômage**.

*Proposition de loi* déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer un délit d'outrage aux symboles de la République [n° 304 (2001-2002)] (16 mai 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Devises, hymnes et drapeaux**.

## INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (23 janvier 2002) (p. 562, 563) : s'associe au rappel au règlement de M. Ivan Renar. Organisation des travaux.

- **Proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle [n° 0138 (2001-2002)]** - (24 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 708, 710) : accord des partenaires sociaux sur la prorogation des annexes régissant le régime d'assurance chômage des intermittents. Fixation d'une date butoir de validité et volonté de réforme. Dérive des mécanismes d'indemnisation. Forte progression du nombre des intermittents. Nécessité d'engager une réforme des modalités d'indemnisation. Proposition de la commission de proroger la validité des annexes dans les délais prévus par les partenaires sociaux. - **Art. unique (prorogation des annexes VIII et X au règlement annexé à la convention du 1er janvier 1997 relative à l'assurance-chômage)** (p. 715, 716) : son amendement n° 1 : date butoir de la prorogation fixée au 30 juin 2002 ; adopté. Garantie de la situation des allocataires. Prise en compte de la volonté des partenaires sociaux d'engager une réforme indispensable. S'oppose à l'amendement n° 2 de M. Ivan Renar (date limite de la prorogation fixée au 31 décembre 2002 et à défaut d'agrément à cette date, rattachement des annexes VIII et X à la convention du 1er janvier 2001).

- **Proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie [n° 0171 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1153, 1154) : persistance du mouvement de grève, conséquence des erreurs de la politique gouvernementale : absence d'amélioration de la politique de santé en dépit de la croissance ; passage aux 35 heures en situation de pénurie d'effectifs ; étatismes et immobilisme. Echec des négociations. Caractère autoritaire du dispositif proposé. Refus du conventionnement collectif et individuel sous la menace de l'application des lettres clés flottantes. Préconise la recherche d'un système conventionnel librement négocié entre les caisses et les professionnels. Le

groupe du RPR est favorable à la motion tendant à opposer la question préalable déposée par la commission.

- **Proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle - Nouvelle lecture [n° 0212 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 1298, 1299) : échec de la CMP. Fixation indispensable d'un terme à la prorogation des annexes VIII et X. Signature d'un accord par les partenaires sociaux. Champ de la négociation collective bafoué par l'Assemblée nationale. Dessaisissement des partenaires sociaux. Proposition de la commission de revenir au texte adopté par le Sénat en première lecture - **Art. unique (prorogation des annexes VIII et X au règlement annexé à la convention du 1er janvier 1997 relative à l'assurance chômage)** (p. 1301) : son amendement n° 1 : rétablissement de la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2831, 2833) : approbation du recours à l'urgence. Conséquences du retard pris pour la transposition de la directive relative au marché intérieur du gaz naturel. Reproches au précédent gouvernement. Problèmes d'approvisionnement. Croissance de la consommation de gaz. Energie d'avenir. Enjeux de l'ouverture du marché du gaz. Situation juridique actuelle délicate. Organisation gazière inadaptée au contexte international. Conséquences de la directive. Légitimation du service public. Approbation de la création d'une autorité de régulation pour le secteur du gaz. Concertation sur le statut de l'entreprise et de ses salariés. Transformation inévitable de Gaz de France. Enrichissement par la commission du volet relatif à l'électricité. Interrogation sur les recettes des communes, des départements et des syndicats d'électricité.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 2** (p. 4588) : soutient l'amendement n° I-26 de M. Jean-Pierre Schosteck (rétrocession aux collectivités territoriales du produit de l'imposition des indemnités de fonction).

*Deuxième partie :*

**Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation**

- (3 décembre 2002) (p. 5105, 5106) : augmentation du concours de l'Etat. Principe d'autonomie fiscale des collectivités locales. Hausse des crédits de la décentralisation inscrits au budget de l'intérieur. Hausse des dépenses locales. Réduction de l'autonomie fiscale. Transferts de charges non compensés. Augmentation de la pression fiscale. Intercommunalité.

**Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire**

- (5 décembre 2002) (p. 5303, 5304) : contexte budgétaire difficile. Optimisation des moyens requise. Non-consommation de fonds structurels. Couverture du territoire par les réseaux de téléphonie mobile. Nécessaire maintien du service public en zone rurale. Exemple du groupement postal du Forez. Le groupe du RPR votera ce budget.

**FRANCHIS (Serge)**, sénateur (Yonne) UC puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre suppléant du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale.

Membre titulaire du Conseil national du syndrome immunodéficient acquis (sida).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 45** (création d'une section H des pharmaciens hospitaliers au sein de l'ordre des pharmaciens - art. L. 4231-4 et L. 4233-3 du code de la santé publique) (p. 980) : sur l'amendement n° 122 de la commission (organisation de l'ordre national des pharmaciens), son sous-amendement n° 289 : modification de la composition actuelle du conseil central de la section D ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Après l'art. 57 septies** (p. 1068, 1069) : soutient l'amendement de M. Jean-Paul Amoudry n° 13 (classement des techniciens des laboratoires hospitaliers, des conducteurs-ambulanciers et des éducateurs spécialisés dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière). (p. 1072) : ses amendements n° 287 : pharmacopée dans les établissements ne disposant pas de pharmacie à usage interne ; et n° 292 : possibilité pour les techniciens de laboratoire d'effectuer des prélèvements à l'extérieur des laboratoires ; adoptés - **Art. 58** (réparation des conséquences des risques sanitaires - art. L. 1141-1 à L. 1142-28 nouveaux du code de la santé publique) - **Art. L. 1141-2 du code de la santé publique** (validation législative de la convention relative à l'assurance des personnes exposées à un risque de santé aggravé) (p. 1082) : son amendement n° 293 : pérennisation de la convention visant à faciliter l'accès à l'assurance contre les risques d'invalidité ou de décès des crédits immobiliers ou professionnels et des crédits à la consommation des personnes présentant des risques de santé aggravés ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 4401) : son amendement, soutenu par Mme Anne-Marie Payet, n° I-108 : découplage des mécanismes de déduction fiscale pour investissement et pour aléas et possibilité pour les exploitants agricoles de cumuler ces deux avantages ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 9** (p. 4515, 4516) : son amendement, soutenu par M. Yves Fréville, n° I-109 : rapprochement du régime simplifié agricole de TVA des autres régimes ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 22** (aménagement de l'assiette des cotisations de solidarité affectées au budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA) (p. 4551, 4553) : ses amendements n° I-112 : suppression des cotisations de solidarité versées au BAPSA ; et n° I-110 : suppression de l'élargissement du champ d'application de la cotisation de solidarité ; retirés - **Après l'art. 22** (p. 4554) : son amendement n° I-111 : plafonnement des cotisations sociales maladie pour les non-salariés agricoles ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 29 bis** (transformation des neuf taxes parafiscales perçues au profit de l'association nationale de développement agricole, ANDA, en une imposition de toute nature affectée à un nouvel établissement public dénommé agence de développement agricole et rural, ADAR) (p. 5874, 5876) : son amendement n° 34 : instauration d'une taxe spécifique pour la viticulture assise sur les quantités de produits mis en circulation ; retiré puis repris par M. Yann Gaillard. (p. 5878, 5879) : favorable à l'amendement n° 68 du Gouvernement (plafonnement de l'augmentation éventuelle de la cotisation due au titre de la nouvelle taxe).

**FRANÇOIS (Philippe)**, sénateur (Seine-et-Marne) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers jusqu'au 21 février 2002.

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 181 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif au contrôle de la circulation dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus [n° 206 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 365 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 373 (2001-2002)] (24 juillet 2002) - **Sécurité**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Gendarmerie [n° 71 (2002-2003) tome 5] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif au contrôle de la circulation dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus [n° 0181 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1289, 1290) : souhait d'une entrée en vigueur rapide de

l'accord. Nécessité d'effectifs supplémentaires pour assurer la sécurité. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2368, 2370) : rapprochement de la gendarmerie nationale et de la police nationale sous l'autorité du ministre de la sécurité intérieure. Cohérence et efficacité. Respect de la spécificité de la gendarmerie. Amélioration de la coordination des forces de sécurité. Groupes d'intervention régionaux, GIR. Dotation en nouveaux moyens matériels et humains. Réduction des gardes statiques et des transfèrements. Réorganisation de l'emploi des forces. Importance de l'effort financier destiné au logement des gendarmes. La commission des affaires étrangères émettra un avis favorable sur ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 4404) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-22 : mise en place d'un mécanisme de taxation progressive des plus-values professionnelles réalisées dans le cadre d'une activité agricole ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 9** (p. 4515) : son amendement, soutenu par M. Jean-Jacques Hyest, n° I-23 : simplification administrative de la comptabilité des agriculteurs ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section "gendarmerie" (p. 5324, 5325) : analyse du budget de la gendarmerie. Lien entre défense civile et défense militaire. La commission des affaires étrangères émet un avis favorable sur le budget de la gendarmerie pour 2003 - **Examen des crédits - Art. 38** (*mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services militaires*) (p. 5343) : favorable à l'amendement n° II-74 du Gouvernement (financement de primes supplémentaires pour les sous-officiers de gendarmerie).

**FRANÇOIS-PONCET (Jean)**, sénateur (Lot-et-Garonne) RDSE puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 16 octobre 2002).

Vice-président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Vice-président de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ; puis président (JO Lois et décrets du 25 juillet 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Hommage solennel du Sénat à Victor Hugo à l'occasion du bicentenaire de sa naissance 1802-2002** - (20 février 2002) (supplément du Journal officiel p. 23 à 26) : Victor Hugo, l'Europe et la paix.

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2724, 2725) : enjeu de la crise iraquienne. Intérêt de la France. Action dans le respect des résolutions des Nations unies. Consensus européen.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Après l'art. 10** (p. 3700) : son amendement n° 1 : suppression pour les communes de moins de 5 000 habitants de l'élaboration obligatoire d'un plan d'aménagement et de développement durable ; retiré.

**FRÉCON (Jean-Claude)**, sénateur (Loire) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Avant l'art. 26** (p. 326) : se déclare favorable au retrait de l'amendement n° 299 de M. Jean-Paul Delevoye (caractère des indemnités de fonction des élus locaux) - **Art. 29** (*indemnités de fonction des adjoints aux maires - art. L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 334) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 446 de M. Jean-Paul Delevoye (fixation à hauteur de 40 % de l'indemnité du maire de l'indemnité de fonction des adjoints).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 2** (*prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA*) (p. 2325) : intervient sur l'amendement n° 20 de suppression de M. Thierry Foucaud. Caractère structurel du déficit du BAPSA. Désaccord sur le principe du recours aux caisses excédentaires - **Après l'art. 2** (p. 2328) : soutient l'amendement n° 4 de M. Michel Charasse (modalités des versements de régularisation de la DGF). Souci d'éviter un retard important dans les versements aux communes.

- **Proposition de loi relative à la sécurité des piscines [n° 0436 (2000-2001)]** - (1er octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2557) : le groupe socialiste votera cette proposition de loi. Interrogation sur la responsabilité des maires pour les piscines existantes.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Art. 58** (*taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance d'enlèvement des ordures ménagères : reconduction du régime transitoire*) (p. 5534, 5535) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement rédactionnel n° II-101 de la commission.

**FRÉVILLE (Yves)**, sénateur (Ille-et-Vilaine) UC puis UMP-R.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 2002).

Membre suppléant du Comité des finances locales.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre suppléant du conseil de surveillance du Fonds de réserve pour les retraites (JO Lois et décrets du 15 février 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Charges communes [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 5] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 novodécies ou après l'art. 15 septviciens** (p. 241) : se déclare favorable à l'amendement n° 519 de M. Jean-Paul Alduy (report de la date d'application de l'arrêté d'extension au 1er janvier de l'année qui suit, pour les communautés urbaines et les communautés d'agglomération) - **Art. 15 unviciens** (*attribution par une communauté urbaine de fonds de concours à une commune membre pour la réalisation d'équipements - art. L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales*) (p. 244) : se déclare favorable à l'amendement n° 50 de la commission des lois (réécriture de l'article).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septviciens** (p. 288, 289) : son amendement n° 515 : maintien de la compétence du département par voie conventionnelle en matière de transports scolaires quand il exerçait la totalité de cette compétence avant la création de la communauté d'agglomération ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Après l'art. 43 D** (p. 431) : ne votera pas l'amendement n° 376 de M. Charles Revet (transfert de l'entretien des routes nationales aux départements) - **Après l'art. 43 F** (p. 441) : se déclare opposé à l'amendement n° 553 de M. Jacques Valade (assouplissement du fonctionnement des universités).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Après l'art. 58 quinquies (par priorité)** (p. 618) : intervient sur l'amendement n° 255 de M. Patrick Lassourd (prise en compte de la spécificité des EPCI antérieurs à la loi de 1999) - **Art. 46** (*financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales*) (p. 628, 629) : votera les amendements de la commission des finances saisi pour avis n° 223 (organisation du financement des SDIS) et n° 224 (relations entre communes et départements).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 661, 667) : se déclare favorable à l'amendement n° 233 de la commission des finances saisi pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006). Son amendement de repli n° 517 ; retiré. Intervient sur l'amendement n° 684 de M. Michel Charasse (fiscalisation du budget des SDIS) (précédemment réservé le 23 janvier 2002). (p. 687) : votera l'amendement n° 680 de M. Michel Charasse (augmentation de 200 millions de la DGF pour 2002 par prélèvement sur les

reliquats constatés au 31 décembre 2001 de la dotation spéciale instituteur).

- **Proposition de loi portant création d'une Fondation pour les études comparatives [n° 0351 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Art. 1er** (*nature juridique de la Fondation pour les études comparatives*) (p. 1504) : inutilité du recours à la voie législative pour résoudre le problème particulier du droit comparé. Impossibilité pour les assemblées parlementaires de financer cette fondation. Se déclare opposé aux législations d'exception.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 1er** (*réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002*) (p. 2311) : se déclare opposé aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 15 de suppression et n° 16 (substitution de la baisse du taux normal de la TVA à celle de l'impôt sur le revenu) ainsi qu'à l'amendement n° 6 de M. Gérard Miquel (mise en place d'une méthode de calcul visant à rendre plus juste la baisse de l'impôt sur le revenu) - **Art. 2** (*prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA*) (p. 2325, 2326) : intervient sur l'amendement n° 20 de suppression de M. Thierry Foucaud. Inquiétude pour l'avenir.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2001 [n° 0008 (2002-2003)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2787, 2788) : imprévoyance du gouvernement précédent dans la gestion des finances publiques. Nécessité de la mise en oeuvre progressive d'une réduction du déficit structurel. Accroissement mécanique de la charge de la dette. Augmentation préoccupante des charges de retraite. Accroissement des primes d'épargne logement versées. Vote positif du groupe UC sur ce projet de loi de règlement dans le sens d'un simple arrêté de comptes - **Après l'art. 14** (p. 2798, 2799) : son amendement n° 1 : application, au sein de l'article d'équilibre, du principe de non-contraction des dégrèvements d'impôts locaux des recettes du budget général ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 3444, 3445) : traduction économique et fiscale des principes juridiques devant figurer dans la Constitution. Absence de bons impôts locaux. Mauvaise répartition de certains impôts. Crainte de l'impopularité de la décentralisation fondée sur des impôts injustes et incompréhensibles. Problème des dégrèvements de taxe d'habitation. Nécessité de ressources dynamiques pour les collectivités locales. (p. 3462) : ses amendements n° 54 : élargissement de l'autonomie fiscale au recouvrement ; n° 55 : notion de ressource fiscale ; et n° 56 : péréquation ; retirés.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4364, 4365) : contexte d'incertitudes. Politique d'investissement public. Réduction des prélèvements obligatoires. Stabilisation de la pression fiscale. Nouvelle stratégie budgétaire. Charges des retraites et de la dette. Le groupe de l'UC soutient le projet de budget.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 3** (p. 4420) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° I-1 (allongement du délai d'imputation des moins-values sur les plus-values de cessions de valeurs mobilières), n° I-2 (relèvement du seuil de cession de valeurs mobilières en-deçà duquel les contribuables sont exonérés d'impôt sur le revenu au titre des plus-values réalisées), n° I-3 (rétablissement progressif de l'abattement annuel sur certains revenus

mobiliers pour les foyers fiscaux imposés au taux de la tranche supérieure du barème de l'impôt sur le revenu) et n° I-4 (relèvement du plafond de dépôt du plan d'épargne en actions).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 9** (p. 4489) : se déclare opposé aux amendements identiques de M. Jean-Louis Masson n° I-19 et de M. Jean-Pierre Masseret n° I-71 (extension de la déduction de TVA aux véhicules utilitaires de moins de trois mètres de long). (p. 4511) : se déclare opposé à l'amendement n° I-69 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur). Se déclare favorable à l'instauration d'un taux unique de TVA. (p. 4516, 4517) : soutient l'amendement n° I-109 de M. Serge Franchis (rapprochement du régime simplifié agricole de TVA des autres régimes). Harmonisation des régimes fiscaux des artisans, commerçants et agriculteurs.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 23** (*détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau"*) (p. 4558) : se déclare favorable à l'amendement n° I-16 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 23) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4577, 4578) : évolution de la taxe professionnelle. Intercommunalité. Nécessité d'une politique cohérente entre la fiscalité et les dotations. Avenir de la péréquation. Réforme de la dotation forfaitaire. Dégrèvements de taxe d'habitation - **Après l'art. 13** (p. 4595, 4598) : sur l'amendement n° I-126 de M. Jacques Valade (modification des règles d'ajustement du prélèvement effectué sur les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique), son sous-amendement n° I-224 ; retiré - **Art. 14** (*assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales*) (p. 4603, 4604) : ses amendements n° I-106 : possibilité encadrée pour les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique d'ajuster leur taux de taxe professionnelle ; n° I-107 de coordination et n° I-105 : possibilité encadrée pour les collectivités locales à faible taux de taxe professionnelle de faire varier librement ce taux dans la limite de 10 % ; adoptés - **Après l'art. 14** (p. 4612) : se déclare favorable à l'amendement n° I-118 de M. Jean-Claude Gaudin (correction du mode de calcul de l'évolution des taux moyens pondérés).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Après l'art. 29** (p. 4650) : se déclare opposé aux amendements de M. Michel Moreigne, portant sur le même objet, n° I-94 et n° I-95 (création d'une dotation de solidarité au sein de la dotation de fonctionnement minimale). Diversité des critères de péréquation. Financement de l'APA - **Après l'art. 29** (p. 4653) : intervient sur l'amendement n° I-192 de M. Thierry Foucaud (suppression d'une disposition contraire à l'article 6-1 de la convention européenne des droits de l'homme).

*Deuxième partie :*

#### Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les charges communes (p. 4985, 4987) : charge de la dette. Dégrèvements d'impôts locaux. Primes d'épargne logement. Traitement comptable des retraites. La commission des finances émet un avis favorable à l'adoption du budget des charges communes - **Examen des crédits - Charges communes** - **Art. 68** (*extension du champ d'intervention de la caisse de la dette publique, ex-CADEP, et suppression du fonds de soutien des rentes, FSR*) (p. 4993) : son amendement n° II-29 : mention expresse de la suppression du fonds de soutien des rentes ; adopté.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Art. 58** (*taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance d'enlèvement des ordures ménagères : reconduction du régime transitoire*) (p. 5535) : problème de l'intégration de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans le coefficient d'intégration fiscale et de l'injustice de l'assiette de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Intervient sur l'amendement rédactionnel n° II-101 de la commission - **Après l'art. 58 quinquies** (p. 5555) : se déclare opposé à l'amendement n° II-126 de M. Gérard Miquel (assouplissement des règles de calcul de l'attribution de compensation versée par un établissement public de coopération intercommunale à ses membres) - **Art. 58 septies** (*gel de la fraction du coefficient d'intégration fiscale prise en compte pour le calcul de la dotation d'intercommunalité versée aux communautés de communes à taxe professionnelle unique*) (p. 5559) : simplification indispensable du coefficient d'intégration fiscale, CIF. Volonté de redonner un caractère péréquateur au CIF. Son amendement n° II-139 : dépôt par le Gouvernement d'un rapport au Parlement réformant le calcul du CIF ; adopté - **Après l'art. 58 decies** (p. 5564) : se déclare favorable à l'amendement n° II-127 de M. Claude Domeizel (dispositif d'incitation à la préservation et à la plantation d'oliviers) - **Après l'art. 58 duodecies** (p. 5567, 5568) : son amendement n° II-84 : indexation du prélèvement versé au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle sur la dotation globale de fonctionnement ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 23** (*adaptation du code général des impôts aux cas de résidence des enfants en alternance*) (p. 5857, 5858) : intervient sur l'amendement n° 2 de la commission (division de l'avantage fiscal en cas de rattachement au foyer fiscal d'une personne divorcée ou séparée ayant elle-même des enfants à charge soumis au régime de la résidence alternée). Complexité du dispositif. Risque d'optimisation fiscale.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5954) : se déclare favorable à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises).

**FRIMAT (Bernard), sénateur (Nord) NI puis SOC.**

Remplace le 20 janvier 2002 Mme Dinah Derycke, décédée (JO Lois et décrets du 22 janvier 2002).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 30 janvier 2002).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 17 octobre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3246, 3248) : situation avant les lois de décentralisation. Apport de celles-ci. Nouvelle étape. Crainte d'un transfert de charges. Proposition de constitutionnalisation du principe de compensation. Exemple du logement étudiant. Réalités sociales différenciées des collectivités territoriales. Importance des inégalités de ressources entre elles. Garantie

de chances égales à tous les territoires. Inscription dans la Constitution du principe de solidarité. Suppression de toutes les formes de tutelle. Reconnaissance du caractère de collectivité territoriale aux communautés à fiscalité propre. Remplacement d'une recette fiscale supprimée par une recette de même nature assurant un produit au moins équivalent.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 2** (*expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3323) : intervient sur l'amendement n° 234 du Gouvernement (précision sur l'objet et la durée limitée de l'expérimentation).

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Après l'art. 4** (p. 3430) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 148 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 189 de Mme Nicole Borvo (inscription dans la Constitution du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 3446) : évolution du texte depuis les auditions de la commission des lois. Non-affirmation du principe de solidarité. Problème de la compensation. Absence de réelle autonomie. (p. 3450) : soutient l'amendement n° 149 de M. Jean-Claude Peyronnet (nouvelle rédaction de l'article). (p. 3453, 3460) : sur l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article), soutient les sous-amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 262, n° 256, n° 258, n° 263 et n° 260, ainsi que les sous-amendements de M. Michel Charasse n° 249 et n° 250. (p. 3462, 3464) : soutient les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 151 (suppression du deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 72-2 de la Constitution), n° 152 (remplacement d'une recette fiscale propre supprimée par une autre d'un produit au moins équivalent) et n° 155 (remplacement du mot "péréquation" par "solidarité nationale"). (p. 3471) : intervient sur l'amendement n° 149 de M. Jean-Claude Peyronnet (nouvelle rédaction de l'article). Mise en place d'une décentralisation inégalitaire.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation**

- (3 décembre 2002) (p. 5101, 5102) : dotations d'équipement scolaire. Inadéquation entre décision et financement. Modalités de répartition de la dotation régionale d'équipement scolaire. Incompréhension entre les services de l'Etat et ceux des collectivités territoriales.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 5696, 5697) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 11 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 52 de Mme Nicole Borvo (suppression d'une disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité). (p. 5699, 5700) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de M. Jean-Claude Peyronnet (constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 5708, 5711) : soutient les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 25 (nouvelle rédaction de l'article 6), n° 26 (maintien de la référence au principe de "libre administration"), n° 27 (suppression de l'inscription dans la Constitution de la possibilité pour les collectivités territoriales de recevoir le produit des impositions), n° 28 (suppression des dispositions concernant "la part déterminante"), n° 29 (attribution de recettes fiscales d'un produit au moins équivalent en cas de suppression d'une recette fiscale propre perçue par les collectivités territoriales), n° 31 et n° 32 de repli. (p. 5712) : soutient les amendements

de M. Michel Charasse n° 22 (précision sur la notion de "part déterminante"), n° 30 (remplacement d'un impôt dont le taux et le produit sont fixés par les collectivités territoriales par un autre sur lequel elles ont le même pouvoir), n° 23 de précision et n° 24 de repli. (p. 5713, 5715) : soutient les amendements de Mme Marie-Christine Blandin n° 33 (principe de solidarité nationale) et n° 34 (garantie de solidarité par l'Etat).



## G

**GAILLARD (Yann), sénateur (Aube) RPR-A puis UMP.**

## NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 2002).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du conseil d'administration du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

Membre suppléant de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

Membre titulaire du comité de contrôle du fonds forestier national.

Membre titulaire de la Commission du suivi du mémorandum d'accord signé le 26 novembre 1996 entre la France et la Fédération de Russie.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur la mission de contrôle sur l'action en matière de patrimoine [n° 378 (2001-2002)] (25 juillet 2002) - **Patrimoine**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 6] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Art. 6** (*information des usagers du système de santé et expression de leur volonté - art. L. 1111-1 à L. 1111-7 du code de la santé publique*) - **Art. L. 1111-1 du code de la santé publique** (*droit à l'information des usagers du système de santé*) (p. 871) : intervient sur l'amendement n° 26 de la commission (réintroduction de la référence au code de déontologie supprimée par l'Assemblée nationale) - **Art. 24** (*élaboration de la politique de santé au niveau national - art. L. 1411-1 et art. L. 1411-1-1 à L. 1411-1-4 nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 1411-1 du code de la santé publique**

(*rapport sur la politique de santé*) (p. 898) : s'abstiendra sur l'amendement n° 53 de la commission (accent sur la nécessité de définir la politique de santé en fonction de priorités pluriannuelles).

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2000 [n° 0013 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - En remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1377, 1379) : revalorisation de la loi de règlement par la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances. Regret du choix du Gouvernement de ne pas avoir inscrit la discussion du projet de loi en novembre. Données chiffrées sur la croissance. Ralentissement de l'économie. Sous-estimation de la croissance de l'investissement des entreprises. Suresstimation de la consommation des ménages. Absence de volonté de maîtrise de la dépense publique. Maintien d'une forte pression fiscale. Utilisation de la "cagnotte". Rigidité des dépenses budgétaires. Souhait d'une amplification de l'effort de réduction des déficits publics.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 1er** (*réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002*) (p. 2310, 2311) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 de suppression de M. Thierry Foucaud. Intérêt, simplicité et facilité d'application de la baisse de l'impôt sur le revenu.

- **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 0271 (2001-2002)]** - (8 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2682) : reprise du projet du gouvernement précédent. Exception au droit exclusif de l'auteur d'autoriser ou de refuser un prêt. Financement de ce dispositif. Absence de prise en compte des autres modes de transmission de la pensée et de l'écrit. Problème de la copie privée : rapports parlementaires de M. Didier Migaud et de Mme Danièle Pourtaud - **Art. 1er** (*rémunération au titre du prêt en bibliothèque et modalités de sa répartition*) - **Art. L. 351-4 du code de la propriété intellectuelle** (*modalités de répartition de la rémunération perçue au titre du prêt en bibliothèque*) (p. 2700) : philippique des sociétés d'auteurs contre les amendements de M. Michel Charasse.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 8** (*régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution*) (p. 3514) : votera le sous-amendement n° 85 de M. Jean-Paul Virapoullé (maintien de la Réunion dans le cadre actuel de l'article 73 de la Constitution) déposé sur l'amendement n° 27 de conséquence la commission des lois.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Avant l'art. 5 bis** (p. 4464, 4466) : son amendement n° I-76 : versement d'une fraction du produit des successions en désérence à la Fondation du patrimoine ; adopté. Désintérêt du service des domaines pour ces biens - **Après l'art. 9** (p. 4507) : se déclare opposé aux amendements n° I-68 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA au secteur de la restauration) et n° I-168 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA à l'alimentation sur place et à l'alimentation à emporter).

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - Culture**

- (29 novembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4881, 4882) : budget de vérité. Augmentation des crédits d'entretien. Réforme pour

améliorer la consommation des crédits du patrimoine. Progression des crédits de la culture vivante. Instruments d'évaluation des politiques. Grands chantiers. Archéologie préventive - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4899) : soutient l'amendement n° II-21 de la commission (réduction des crédits) - **Etat C - Titre V** (p. 4900) : soutient l'amendement n° II-36 de la commission (réduction des crédits).

### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5129) : politique forestière. Mesures récentes. Manque de crédits de travaux forestiers ordinaires. Aides aux communes sinistrées. Gestion durable et multifonctionnelle. Contrats de plan Etat-ONF.

#### Articles non rattachés :

- (9 décembre 2002) - **Art. 59 quater** (réduction de moitié des redevances d'archéologie préventive) (p. 5573) : intervient sur les amendements de suppression n° II-108 de la commission, n° II-55 de M. Yves Daugé et n° II-83 de M. Jack Ralite.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Après l'art. 14** (p. 5834) : se déclare opposé à l'amendement n° 10 de Mme Danièle Pourtaud (instauration d'un taux réduit de TVA pour les vidéogrammes). Réflexion sur une modification du niveau d'imposition de la taxe spéciale additionnelle, TSA. Son étude réalisée conjointement avec M. Paul Loridant - **Art. 29 bis** (transformation des neuf taxes parafiscales perçues au profit de l'association nationale de développement agricole, ANDA, en une imposition de toute nature affectée à un nouvel établissement public dénommé agence de développement agricole et rural, ADAR) (p. 5876) : reprend puis retire l'amendement n° 34 de M. Serge Franchis (instauration d'une taxe spécifique pour la viticulture assise sur les quantités de produits mis en circulation). (p. 5879) : intervient sur l'amendement n° 68 du Gouvernement (plafonnement de l'augmentation éventuelle de la cotisation due au titre de la nouvelle taxe) - **Après l'art. 37** (p. 5910) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 42 de M. Didier Boulaud (affectation directe au budget des communes des contraventions dressées par les agents de police municipale).

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5953, 5954) : s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises). Débat inutile.

**GARREC (René)**, sénateur (Calvados) RI puis UMP.

### NOMINATIONS

Président de la commission des lois.

Président de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre ès qualités du Comité national chargé de la publication des travaux préparatoires des institutions de la Ve République.

Membre titulaire du Comité des finances locales.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion

du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des lois sur la jurisprudence "Perruche" [n° 164 (2001-2002)] (3 janvier 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 2001) - **Vie, médecine et biologie**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi constitutionnelle [n° 24 rect. (2002-2003)] relatif à l'organisation décentralisée de la République et les propositions de loi constitutionnelle - [n° 402 (2001-2002)] de M. Christian Poncelet et plusieurs de ses collègues, relative à la libre administration des collectivités territoriales ; [n° 269 (2001-2002)] de M. Paul Girod tendant à la reconnaissance de lois à vocation territoriale ; [n° 302 (2001-2002)] de M. Robert Del Picchia relative au vote des Français résidant sur les territoires situés dans la zone géographique comprise entre le méridien 26° ouest et la ligne internationale de changement de date, à l'exception de l'archipel des Açores ; [n° 379 (2001-2002)] de MM. Georges Othily et Rodolphe Désiré tendant à modifier le premier alinéa de l'article 7 de la Constitution ; [n° 188 (2000-2001)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à introduire dans la Constitution un droit à l'expérimentation pour les collectivités territoriales [n° 27 (2002-2003)] (23 octobre 2002) - **Collectivités territoriales**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi constitutionnelle [n° 83 (2002-2003)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 86 (2002-2003)] (5 décembre 2002) - **Collectivités territoriales**.

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - Président de la commission des lois - **Motion d'ordre** (p. 366, 367) : déroulement des travaux du Sénat - **Art. 43 A** (aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 419) : intervient sur l'amendement n° 97 de la commission des lois (avances remboursables à taux zéro) et sur le sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet déposé sur celui-ci - **Avant l'art. 43 H** (p. 462) : organisation des travaux du Sénat.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - Président de la commission des lois - **Après l'art. 43** (p. 530) : demande la réserve du vote de l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer

financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) jusqu'à l'examen de l'article 46 bis.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - Président de la commission des lois - **Art. 49 (par priorité) (débat public)** - **Art. L. 121-1 du code de l'environnement (nature et missions de la commission nationale du débat public)** (p. 571) : seuil de déclenchement de la saisine de la commission pour les grands projets nationaux pouvant s'appliquer aux projets d'intérêt local. Importance de ne pas laisser d'ambiguïté sur le seuil - **Art. 58 quinquies (par priorité)** (p. 619) : intervient sur les propositions de formulation de M. Michel Charasse à propos du sous-amendement n° 722 de M. Patrick Lassourd, déposé sur l'amendement n° 595 du Gouvernement (rachat à titre préventif des logements susceptibles de se trouver à terme dans les zones fortement exposées au bruit du fait de la construction d'un nouvel aéroport).

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 0194 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - Président de la commission des lois - **Art. 1er (définition des critères permettant le placement en garde à vue d'une personne - art. 62, 63, 77, 78, 153, 154 et 706-57 du code de procédure pénale)** (p. 1192, 1193) : intervient sur l'amendement de suppression n° 2 de la commission - **Après l'art. 4** (p. 1206) : se déclare favorable à la suspension de la séance. Nécessité de continuer sereinement les travaux - **Après l'art. 5 ter** (p. 1215, 1217) : demande le retrait de l'amendement n° 25 de M. Jean-Louis Masson (utilisation de la force armée par les fonctionnaires de police). Problème de la sécurité dans les zones urbaines. Hostilité de la commission à traiter le problème de la sécurité du territoire à l'occasion d'un cavalier. Recours aux armes non indispensable au maintien de l'ordre.

- **Proposition de loi tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme [n° 0440 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - Président de la commission des lois - **Renvoi à la commission** (p. 1260) : accepte la motion n° 1 de M. Jacques Pelletier, tendant au renvoi à la commission.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - Président de la commission des lois - **Art. 4 (principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale et intervention du juge aux affaires familiales)** - **Art. 373-2-6 du code civil (intervention du juge aux affaires familiales)** (p. 1402) : intervient sur l'amendement n° 17 de M. Philippe Darniche (inscription sur le passeport des parents de l'interdiction de sortie de l'enfant du territoire français sans l'autorisation des deux parents).

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes - Nouvelle lecture [n° 0236 (2001-2002)]** - (20 février 2002) - Président de la commission des lois - **Art. 5 bis A (enregistrement des débats - art. 308 du code de procédure pénale)** (p. 1602) : intervient sur l'amendement n° 11 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture). Dispositif de protection du mineur victime.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise [n° 0243 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (21 février 2002) - Président de la commission des lois - **Art. 6 (instauration d'une limite d'âge - art. L. 811-5-1 du code de commerce)** (p. 1736) : intervient sur l'amendement de suppression n° 16 de la commission.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - Président de la commission des lois - **Art. 3**

(*amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission*) (p. 1999, 2000) : rappelle l'avis défavorable de la commission sur les amendements identiques n° 46 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 50 de M. Gérard Le Cam (extension aux exploitants agricoles).

- **Communication du Médiateur de la République** - (8 octobre 2002) - Président de la commission des lois (p. 2686, 2688) : origine et raisons de la création du Médiateur. Evolution de sa mission. Décentralisation de son activité. Pouvoir de proposition. Réformes législatives introduites par le Sénat à la demande du Médiateur. Remerciements.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3221, 3223) : travaux antérieurs du Sénat. Etats généraux des élus locaux. Décision de la commission des lois de joindre au texte les propositions de loi constitutionnelle du Président Poncelet, de M. Paul Girod, de MM. Robert Del Picchia, Georges Othily et Rodolphe Désiré. Limites du cadre constitutionnel actuel. Mouvement irréversible de la décentralisation. Réforme inachevée. Primauté de la logique de cogestion. Réduction des recettes fiscales. Statut constitutionnel de l'outre-mer ne reflétant pas les réalités ultramarines. Difficulté de l'Etat à se réformer. Nécessité de la révision de la Constitution. Possibilité pour les collectivités d'outre-mer de se doter de statuts différenciés tenant compte de leur diversité. Proposition de séparation du pouvoir réglementaire des collectivités territoriales de celui du Premier ministre. Interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre. Possibilité de désignation d'une collectivité "chef de file". Ressources des collectivités territoriales. Compensation fiscale. Dispositif de péréquation. Encadrement des expérimentations conduites par l'Etat. Clarification et sécurisation du cadre constitutionnel proposé pour l'outre-mer. Proposition par la commission de l'adoption du texte.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Motion d'ordre** (p. 3277) : organisation des travaux - **Question préalable** (p. 3284) : s'oppose à la motion n° 39 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable - **Renvoi à la commission** (p. 3289, 3290) : s'oppose à la motion n° 215 de M. Robert Bret tendant au renvoi à la commission. Avis de la commission des lois parfaitement éclairé - **Art. 1er (organisation de la République - art. premier de la Constitution)** (p. 3295, 3296) : son amendement n° 1 : ajout à l'article 2 de la Constitution de l'alinéa suivant : "son organisation territoriale est décentralisée"; retiré puis repris par M. Michel Charasse et modifié par ce dernier pour tenir compte de son sous-amendement n° 87. (p. 3297, 3298) : s'oppose aux amendements de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 167 de Mme Nicole Borvo ainsi qu'aux amendements de M. Michel Charasse n° 1 (ajout à l'article 2 de la Constitution de l'alinéa suivant : "son organisation territoriale est décentralisée") et n° 86 (ajout à l'article 1er de la Constitution de l'alinéa "sous réserve des principes fondamentaux garantis par la Constitution, notamment par son préambule, son organisation territoriale et administrative est décentralisée") - **Après l'art. 1er** (p. 3307) : s'oppose à l'amendement n° 168 de Mme Nicole Borvo (introduction de la représentation proportionnelle dans les modes de scrutin). Son amendement n° 2 : possibilité de renvoi par la loi des mesures d'application de ses dispositions au pouvoir réglementaire des collectivités territoriales à l'exclusion de celui du Premier ministre; retiré. (p. 3309) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Jean-Louis Masson (institutionnalisation de l'incompatibilité des fonctions d'exécutif d'une collectivité décentralisée et des fonctions ministérielles). (p. 3310) : s'oppose à l'amendement n° 169 de Mme Nicole Borvo (définition du rôle du Parlement) - **Après l'art. 1er ou avant l'art. 2** : son amendement n° 3 : remplacement de l'expression "collectivités locales" par

"collectivités territoriales"; adopté. (p. 3312, 3314) : s'oppose à l'amendement n° 170 de Mme Nicole Borvo (vote de la loi par l'Assemblée - impossibilité de délégation de ce droit) et demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 48 de M. Christian Cointat (insertion dans la Constitution d'un alinéa concernant l'organisation, le fonctionnement et les compétences des instances représentatives des Français établis hors de France) - **Avant l'art. 2** (p. 3315) : s'oppose à l'amendement n° 171 de Mme Nicole Borvo (instauration du principe d'un débat et d'un vote sur toute intervention des forces armées à l'extérieur des frontières). (p. 3316) : s'oppose à l'amendement n° 172 de Mme Nicole Borvo (fixation des règles relatives à la prise par le Gouvernement des mesures d'application des lois) - **Art. 2 (expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3318) : son amendement n° 4 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 234 du Gouvernement (précision sur l'objet et la durée limitée de l'expérimentation). (p. 3320) : s'oppose aux amendements de suppression n° 125 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 173 de Mme Nicole Borvo ainsi qu'aux amendements n° 88 de M. Michel Charasse (poursuite des expérimentations déjà autorisées si elles respectent le principe d'égalité et la mise en oeuvre d'un objectif de valeur constitutionnelle) et n° 126 de M. Jean-Claude Peyronnet (rappel du respect du principe d'égalité). Accepte l'amendement n° 234 du Gouvernement (précision sur l'objet et la durée limitée de l'expérimentation) et estime satisfait par celui-ci l'amendement n° 127 de M. Jean-Claude Peyronnet (précision et encadrement du droit à l'expérimentation) - **Art. 3 (dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi ayant pour principal objet la libre administration des collectivités locales - art. 39 de la Constitution)** (p. 3325, 3326) : son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 128 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 174 de Mme Nicole Borvo et au n° 89 de M. Michel Charasse (saisine du Conseil d'Etat sur la nature du texte afin de déterminer s'il concerne principalement ou non les collectivités territoriales et s'il doit être soumis ou non en priorité au Sénat) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 50 de M. Christian Cointat (saisine en premier lieu du Sénat lorsqu'il s'agit de textes relatifs aux Français établis hors de France) - **Après l'art. 3** (p. 3328, 3329) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 176 (définition du rôle du Sénat), n° 177 (juste représentation du corps électoral par les deux chambres composant le Parlement garantie par une adaptation régulière à l'évolution de la population) et n° 175 (durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale et du Sénat, âge d'éligibilité).

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3346) : s'oppose à l'amendement n° 178 de Mme Nicole Borvo (nouvelle rédaction de l'article 72). (p. 3347, 3355) : son amendement n° 6 : réécriture du premier alinéa de l'article 72 ; adopté (p. 3363) après modifications et intégration du sous-amendement n° 241 de M. Nicolas Alfonsi. S'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 132 (suppression de la possibilité de créer des collectivités à statut particulier), n° 133 (réintroduction du principe d'égalité) et n° 134 de repli, de M. Nicolas Alfonsi n° 211 (valeur constitutionnelle des collectivités à statut particulier), de Mme Marie-Christine Blandin n° 76 (ajout des communautés à fiscalité propre), de M. Pierre Mauroy n° 131, analogue au n° 76 précité, de Mme Nicole Borvo n° 179 (suppression de la notion de catégorie de collectivité territoriale) et n° 180 (suppression de la possibilité de créer des collectivités à statut particulier). Sur son amendement n° 6 précité, s'oppose aux sous-amendements de Mme Marie-Christine Blandin n° 238, de M. Jean-Claude Peyronnet n° 217 et n° 218, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 211 de M. Nicolas Alfonsi. Demande le retrait de l'amendement n° 129 de M. Jean-Claude Peyronnet (introduction des communautés à fiscalité propre). Indique que le sous-amendement n° 242 de M. Patrice Gélard a été déposé à titre personnel par celui-ci. (p. 3357) : sur son amendement n° 6

précité, s'oppose aux sous-amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 244, n° 245 et n° 246.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Art. 4 (suite)** (p. 3400) : son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 135 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 182 de Mme Nicole Borvo (suppression de la disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité), n° 77 de Mme Marie-Christine Blandin (introduction dans la Constitution des communautés à fiscalité propre). Demande le retrait de l'amendement n° 90 de M. Michel Charasse (exercice par les collectivités territoriales des compétences, dans les conditions prévues par la loi organique ou la loi, autres que celles qui relèvent de la souveraineté nationale et de l'Etat). Intervient sur l'amendement n° 136 de M. Jean-Claude Peyronnet (encadrement du dispositif de subsidiarité pour interdire le transfert de compétences régaliennes de l'Etat). (p. 3406, 3409) : son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 137 de M. Jean-Claude Peyronnet (consécration dans la Constitution de l'organisation territoriale décentralisée de la République). Sur son amendement n° 8 précité, s'oppose aux sous-amendements n° 253 de M. Jean-Paul Alduy, n° 183 de Mme Nicole Borvo et n° 219 de M. Jean-Claude Peyronnet. S'oppose aux amendements n° 138 de M. Jean-Claude Peyronnet (précision sur la notion de pouvoir réglementaire) et de M. Michel Charasse n° 91 (précision du mode d'élection des conseils élus), n° 92 (suppression de l'expression "pouvoir réglementaire") et n° 93 (rappel dans la Constitution que les collectivités territoriales ne peuvent pas contrarier l'application de la politique de la nation). (p. 3411) : son amendement n° 9 : suppression d'une mention inutile ; adopté. (p. 3413, 3416) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 139 (suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire reconnu aux collectivités territoriales), n° 140 (autorisation donnée de manière pérenne aux collectivités territoriales qui le souhaitent et après autorisation du Parlement d'adaptation de certaines modalités d'une loi pour l'exercice de leurs compétences), n° 141 (autorisation donnée de manière pérenne aux collectivités d'adapter certaines modalités d'application d'une loi pour l'exercice de leurs compétences dès lors que celle-ci le prévoit), n° 142 (réintroduction du principe d'égalité), n° 143 (suppression de la dérogation à des dispositions législatives), de M. Michel Charasse n° 94 (précision sur l'expérimentation ne pouvant mettre en cause ni le principe d'égalité ni une liberté publique) et de Mme Nicole Borvo n° 184 (expérimentation normative ne devant pas concerner le domaine des libertés publiques), n° 185 (limitation de la possibilité de l'expérimentation normative au domaine réglementaire), n° 186 (suppression de la dérogation à des dispositions législatives), de Mme Marie-Christine Blandin n° 79 (expérimentation ne devant pas permettre de déroger aux engagements internationaux de la France), de M. Gérard Delfau n° 206 (possibilité pour les collectivités territoriales d'adapter à titre expérimental les lois et les règlements qui régissent leurs compétences), de M. Paul Girod n° 60 (suppression de la dérogation à des dispositions législatives), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 41 de M. Daniel Hoeffel (reconnaissance dans le cadre de l'expérimentation des groupements intercommunaux). (p. 3421, 3422) : son amendement n° 10 : inscription dans la Constitution du principe de l'interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose aux sous-amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 220, n° 221, n° 222 et n° 223, et au sous-amendement n° 264 de M. Michel Charasse. Estime satisfaits les amendements n° 187 de Mme Nicole Borvo (non-tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre) et n° 146 de M. Jean-Claude Peyronnet (constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre). S'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 144 (suppression de la constitutionnalisation de la notion de chef de file), n° 145 (libre consentement des collectivités territoriales à l'action commune) et de M. Michel Charasse

n° 95 (non-imposition par la loi à des collectivités territoriales de la subordination à une autre collectivité sauf accord - non-possibilité pour les collectivités territoriales d'édicter des règles de coopération entre elles à la place de la loi). (p. 3425) : son amendement rédactionnel n° 11 ; adopté. (p. 3426, 3427) : son amendement n° 12 : clarification du rôle du représentant de l'Etat ; retiré. S'oppose à l'amendement n° 188 de Mme Nicole Borvo (précision du rôle de l'Etat garant de la cohésion nationale et de l'égalité devant la loi) - **Après l'art. 4** (p. 3429) : s'oppose aux amendements identiques n° 148 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 189 de Mme Nicole Borvo (inscription dans la Constitution du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France) - **Art. 5 (renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3434) : son amendement n° 13 : remplacement du mot "obtenir" par le mot "demander" ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 96 de M. Michel Charasse (exercice du droit de pétition par au moins un cinquième des électeurs inscrits). (p. 3437, 3438) : son amendement n° 14 : suppression d'une mention inutile ; adopté. S'oppose aux amendements n° 97 de M. Michel Charasse (conditions du minimum de participation pour la validité du référendum local) et n° 190 de Mme Nicole Borvo (possibilité pour les citoyens d'être à l'initiative d'un référendum local). (p. 3440) : s'oppose aux amendements identiques n° 191 de Mme Nicole Borvo et n° 212 de M. Nicolas Alfonsi (suppression de la consultation prévue pour la création de collectivités à statut particulier) ainsi qu'aux n° 98 de M. Michel Charasse (valeur d'avis des consultations prévues pour la création ou la modification des limites d'une collectivité territoriale) et n° 213 de M. Nicolas Alfonsi (initiative de la consultation par le Président de la République) - **Après l'art. 5** (p. 3442) : s'oppose à l'amendement n° 192 de Mme Nicole Borvo (pouvoir d'initiative législative du peuple). S'oppose à l'amendement n° 193 de Mme Nicole Borvo (pouvoir d'initiative législative donné à une ou plusieurs collectivités territoriales représentant au moins 10 % des électeurs inscrits). (p. 3465) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 194 de Mme Nicole Borvo, ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 149 (nouvelle rédaction de l'article), n° 150 (maintien de la référence au principe de libre administration), n° 151 (suppression du deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 72-2 de la Constitution), n° 152 (remplacement d'une recette fiscale propre supprimée par une autre d'un produit au moins équivalent), n° 153 (compensation des transferts de compétences par l'attribution de ressources nécessaires à leur exercice), n° 154 (fixation des règles par la loi), n° 155 (remplacement du mot "péréquation" par "solidarité nationale") et n° 156 (caractère nécessaire de la péréquation). S'oppose à l'ensemble des sous-amendements déposés sur l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) qu'il accepte, ainsi qu'aux amendements de M. Michel Charasse n° 99 (insertion du mot "notamment") et n° 100 (fixation chaque année par la loi de finances de la part déterminante), de M. Jean Arthuis n° 119 (garanties de libre administration), n° 120 (part représentée par les ressources propres des collectivités territoriales), n° 121 (possibilité d'accroître les charges ou de diminuer les ressources des collectivités locales par la loi dès lors que la mise en oeuvre s'accompagne d'une compensation) et n° 122 (correction des inégalités représentant un objectif permanent de toutes les lois et mise en oeuvre de dispositifs spécifiques de péréquation par le législateur), de M. Yves Fréville n° 54 (élargissement de l'autonomie fiscale au recouvrement), n° 55 (notion de ressource fiscale) et n° 56 (péréquation), de M. Jacques Pelletier n° 204 (mise en oeuvre systématique de la péréquation), de Mme Marie-Christine Blandin n° 81 (inscription du principe de redistribution dans la Constitution), n° 82 (prise en compte des inégalités des besoins auxquels les collectivités territoriales peuvent être confrontées) et n° 83 (Etat garant de la solidarité).

- **Rappel au règlement** - (5 novembre 2002) - Président de la commission des lois (p. 3396) : intervient sur le rappel au règlement de M. Robert Bret. Organisation des travaux.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Demande de priorité** (p. 3491) : demande l'examen en priorité de l'article 9 - **Art. 7 (régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 inséré dans la Constitution)** (p. 3494, 3496) : ses amendements n° 23 : application de l'article 73 de la Constitution dans le cas de la fusion d'un département et d'une région d'outre-mer ; adopté ; n° 24 : regroupement dans un article additionnel inséré dans la Constitution des dispositions de procédure relatives aux consultations prescrites en cas de changement de régime ; adopté après modification par le sous-amendement n° 235 du Gouvernement ; et n° 25 : inscription de la Nouvelle-Calédonie dans le titre XII de la Constitution ; adopté. S'oppose aux amendements n° 158 de suppression de M. Claude Lise, n° 104 de M. Michel Charasse (consultation pour avis de la population, décision finale appartenant au Parlement), n° 214 de M. Georges Othily (saisine du Gouvernement par le Congrès ou les assemblées départementales aux fins de proposition de consultation de la collectivité concernée), ainsi qu'aux sous-amendements n° 235 du Gouvernement et n° 103 de M. Michel Charasse, déposés sur son amendement n° 24 précité. Estime satisfait l'amendement n° 116 de M. Dominique Larifla (garantie pour les départements et régions d'outre-mer de se voir remplacés par une collectivité sans changement de régime) par son amendement n° 23 précité - **Après l'art. 7** (p. 3499, 3500) : s'oppose à l'amendement n° 181 de M. Robert Bret (inscription dans la Constitution de l'organisation particulière de Paris, Marseille et Lyon) - **Art. 9 (par priorité) (régime constitutionnel des collectivités d'outre-mer - art. 74 de la Constitution)** (p. 3501) : son amendement n° 30 : suppression du mot "particulier" dans l'appellation "statut particulier" ; adopté. Estime satisfait l'amendement n° 198 de Mme Nicole Borvo (remplacement des mots "statut particulier" par les mots "organisation particulière") par son amendement n° 30 précité. S'oppose à l'amendement n° 84 de Mme Marie-Christine Blandin (recueil du consentement de l'assemblée délibérante concernée). (p. 3502, 3503) : son amendement n° 31 : non-transfert de compétences portant sur des matières de nature régaliennne ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 114 de M. Michel Charasse. S'oppose à l'amendement n° 110 de M. Michel Charasse (interdiction de transferts dans les domaines relevant de la souveraineté nationale). (p. 3504, 3508) : ses amendements n° 32 : assouplissement du cadre constitutionnel consacré aux collectivités d'outre-mer ; adopté ; et n° 33 : contrôle juridictionnel des actes pris par la collectivité dans des matières relevant en métropole du domaine de la loi organisé devant le Conseil d'Etat ou devant le Conseil constitutionnel ; retiré au profit de l'amendement n° 237 du Gouvernement (contrôle juridictionnel spécifique des actes de l'assemblée délibérante par le Conseil d'Etat). Sur l'amendement n° 67 de M. Gaston Flosse, qu'il accepte (garantie de la participation de la collectivité), son sous-amendement n° 240 ; adopté. Sur les amendements de M. Gaston Flosse, demande le retrait des n° 63 (fixation par la loi organique des règles principales du fonctionnement des institutions), n° 64 (inscription dans la loi fondamentale de la notion de gouvernement libre et démocratique) et n° 65 (qualification de loi du pays pour les actes de l'assemblée délibérante intervenant dans les matières de l'article 34), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 66 (conditions de modification d'une loi intervenue dans leur domaine de compétence par les assemblées délibérantes). S'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 111 (remplacement du Conseil constitutionnel par le Conseil d'Etat) et n° 112 ("mesures justifiées par les nécessités locales" devant respecter les principes définis à l'article 1er de la Constitution) - **Art. 8 (régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution)** (p. 3510, 3516) : ses amendements n° 26 : application de plein droit

des lois et règlements nonobstant les possibilités d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités ; de conséquence n° 27, modifié par les sous-amendements n° 236 du Gouvernement, qu'il accepte, et n° 85 de M. Jean-Paul Virapoullé sur lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat (maintien de la Réunion dans le cadre actuel de l'article 73 de la Constitution) ; n° 28 : interdiction des possibilités d'adaptation et de réglementation par les collectivités régies par l'article 73 dans le domaine de la loi lorsque sont en cause les conditions essentielles d'exercice d'une liberté publique ; et n° 29 de coordination ; adoptés. Sur son amendement n° 26 précité, s'oppose au sous-amendement n° 270 de M. Claude Lise. S'oppose aux amendements n° 105 (affirmation du pouvoir de décision du Parlement et du Gouvernement) et n° 106 (consultation uniquement pour avis des populations) de M. Michel Charasse. Sur son amendement précité n° 28, s'oppose au sous-amendement n° 108 de M. Michel Charasse, ainsi qu'à l'amendement n° 161 de M. Claude Lise (initiative locale en matière d'évolution institutionnelle) - **Avant l'art. 10 ou après l'art. 11** (p. 3517) : s'oppose aux amendements n° 165 de M. Jean-Claude Peyronnet (composition du corps électoral en Nouvelle-Calédonie) et n° 199 de Mme Nicole Borvo (inscription dans la Constitution des dispositions constitutionnelles adoptées en 1999 et non soumises au Congrès) - **Art. 10 (habilitation permanente pour actualiser le droit applicable outre-mer par ordonnances - art. 74-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3518, 3519) : son amendement n° 35 : ratification expresse des ordonnances pour l'actualisation du droit applicable outre-mer ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 162 de M. Jean-Claude Peyronnet et estime satisfait l'amendement de repli n° 163 de ce dernier par l'amendement n° 35 précité de la commission - **Avant l'art. 11** (p. 3521) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 200 (inscription dans la Constitution du principe des commissions d'enquête et de la garantie du droit des minorités en cette matière) et n° 201 (définition par une loi organique des conditions dans lesquelles le Gouvernement négocie au sein du Conseil européen dans le respect d'orientations définies par le Parlement et lui en rend compte) - **Art. 11 (assouplissement des conditions de délai pour l'organisation du scrutin présidentiel - nomination des représentants de l'Etat dans les collectivités d'outre-mer régies par l'article 74 - contrôle du Conseil constitutionnel sur la régularité des opérations de référendum - art. 7, 13 et 60 de la Constitution)** (p. 3522) : ses amendements n° 36 : fixation à 14 jours du délai à respecter entre les deux tours du scrutin présidentiel ; et n° 37 : nomination du Haut commissaire de Nouvelle-Calédonie ; adoptés.

*Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]* - (11 décembre 2002) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5644, 5645) : proposition d'adoption conforme du projet de loi. Interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre. Possibilité de dérogation à titre expérimental, aux dispositions législatives et réglementaires pour les groupements de collectivités. Possibilité pour les électeurs de demander l'inscription d'une question à l'ordre du jour d'une assemblée locale. Clarification de la notion de ressources propres des collectivités territoriales. Non-ouverture à La Réunion de la faculté de se voir transférer le pouvoir normatif dans certaines matières relevant du domaine de la loi. Ratification expresse par le Parlement des ordonnances prises par le Gouvernement pour l'actualisation du droit applicable outre-mer. Limitation du champ des projets de loi devant obligatoirement être déposés en premier lieu au Sénat. Non-remise en cause du droit d'initiative législative et d'amendement de l'Assemblée nationale. Prévision par la loi de dispositifs de péréquation. Précisions apportées par l'Assemblée nationale pour l'outre-mer. Augmentation du nombre des articles de la Constitution. Révision constitutionnelle constituant le socle d'un mouvement de décentralisation fort et durable. Nécessité d'une forte réforme de l'Etat - **Question préalable** (p. 5662) : s'oppose à la motion n° 90 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable - **Art. 3 (dépôt en premier lieu au Sénat**

*des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution)* (p. 5671) : s'oppose aux amendements de suppression n° 2 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 38 de Mme Nicole Borvo. Sur les amendements de cette dernière, s'oppose aux n° 39 (remplacement des mots "principal objet" par les mots "objets exclusifs"), n° 40 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant le régime électoral des assemblées locales), n° 41 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de fixer le statut ou de déterminer les règles concernant les collectivités à statut particulier), n° 42 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques), n° 43 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant la création de catégories d'établissements publics), n° 44 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi comportant une disposition ayant une incidence sur les charges de l'Etat) et n° 45 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires de l'Etat) - **Après l'art. 3** (p. 5673, 5675) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 46 (rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration de textes législatifs les concernant directement), n° 47 (adaptation des deux assemblées à l'évolution de la population française) et n° 48 (inscription dans la Constitution de la durée du mandat des assemblées). (p. 5676) : s'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Michèle André (base constitutionnelle permettant de ratifier la charte européenne des langues régionales ou minoritaires signée en 1999 par la France). (p. 5678) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (Bureau du Congrès) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 5690, 5692) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 49 de suppression, n° 50 (insertion des régions dans la liste des collectivités reconnues dans la Constitution), n° 51 (suppression de la notion de "statut particulier"), n° 54 (respect du principe d'égalité du citoyen devant la loi sur l'ensemble du territoire), n° 53 (au premier alinéa de l'article 72 suppression de la possibilité de supprimer des collectivités et de leur substituer une nouvelle collectivité), n° 55 (respect de la libre administration des collectivités locales), n° 52 (suppression d'une disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité), n° 58 (exercice du pouvoir réglementaire des collectivités territoriales sous réserve de trois articles de la Constitution), n° 59 (limitation du pouvoir réglementaire des collectivités territoriales), n° 60 (suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire), n° 61 de repli, n° 62 (respect des conditions d'exercice des libertés publiques), n° 63 (suppression de la possibilité de dérogation aux dispositions législatives et réglementaires par un simple règlement), n° 65 de précision, n° 64 de conséquence, n° 66 (confirmation de l'exigence d'un égal accès des citoyens à l'ensemble du service public), n° 67 (instauration d'un processus d'évaluation annuelle à la suite de tout transfert de compétence), n° 68 (suppression de la constitutionnalisation de la notion de "chef de file"), n° 69 (suppression de la notion de groupement) et n° 70 (affirmation que l'Etat est garant de la cohésion nationale et de l'égalité devant la loi). S'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Sueur n° 5 (exercice par les collectivités territoriales de l'organisation décentralisée de la République), n° 7 (déconcentration de l'organisation de l'Etat), n° 15 de précision, n° 14 de repli, de M. Jean-Claude Peyronnet n° 8 (consécration du fait intercommunal), n° 9 de repli, n° 10 (au premier alinéa de l'article 72 suppression de la possibilité de supprimer des collectivités et de leur substituer une nouvelle collectivité), n° 11 (suppression d'une disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité), n° 12 (suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire), n° 17 (constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une

collectivité sur une autre) et n° 16 (suppression de la constitutionnalisation de la notion de "chef de file"), de Mme Marie-Christine Blandin n° 13 (exclusion des engagements internationaux de la France des expérimentations des collectivités locales), de M. Michel Charasse n° 6 (conformité de l'organisation décentralisée de la République aux principes fondamentaux de la République), n° 18 (exception des domaines relevant de la souveraineté de l'Etat), n° 19 (limite des possibilités d'expérimentation offertes aux collectivités territoriales) et n° 20 de repli - **Après l'art. 4** (p. 5703) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet de M. Jean-Claude Peyronnet n° 21 et de Mme Nicole Borvo n° 71 (droit de vote et d'éligibilité des étrangers non ressortissants de l'Union européenne et résidant en France pour l'élection des conseils municipaux) - **Après l'art. 5** (p. 5705, 5707) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 72 (inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale des propositions de loi émanant d'au moins 10 % des électeurs inscrits) et n° 73 (habilitation donnée à une ou plusieurs collectivités territoriales représentant 10 % du corps électoral national à déposer des propositions de loi relatives à leur domaine de compétence sur le bureau du Sénat). (p. 5713) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 75 (principe de la libre administration des collectivités locales), n° 76 (non-reversement aux collectivités territoriales des produits des impositions de toute nature), n° 77 (attribution de recettes fiscales d'un produit au moins équivalent en cas de suppression d'une recette fiscale propre perçue par les collectivités territoriales), n° 78 (suppression des dispositions concernant "la part déterminante"), n° 81 et n° 83 portant sur le même objet (compensation intégrale et permanente), n° 82 (compensation des transferts de compétences par l'attribution de "ressources nécessaires à leur exercice"), n° 79 (rapport d'évaluation du coût des compétences transférées et de l'évolution des ressources attribuées), n° 86 (objectif de solidarité nationale), n° 84 (organisation concrète de la péréquation), n° 80 (compensation des inégalités), n° 85 (assurance du principe d'égalité), n° 87 (prise en compte de la réalité et de la diversité des situations sociales et économiques en matière de péréquation) et de suppression n° 74 ; de M. Jean-Claude Peyronnet n° 25 (nouvelle rédaction de l'article 6), n° 26 (maintien de la référence au principe de "libre administration"), n° 27 (suppression de l'inscription dans la Constitution de la possibilité pour les collectivités territoriales de recevoir le produit des impositions), n° 28 (suppression des dispositions concernant "la part déterminante"), n° 29 (attribution de recettes fiscales d'un produit au moins équivalent en cas de suppression d'une recette fiscale propre perçue par les collectivités territoriales), n° 31 et n° 32 de repli ; de M. Michel Charasse n° 22 (précision sur la notion de "part déterminante"), n° 30 (remplacement d'un impôt dont le taux et le produit sont fixés par les collectivités territoriales par un autre sur lequel elles ont le même pouvoir), n° 23 de précision, n° 24 de repli ; de Mme Marie-Christine Blandin n° 33 (principe de solidarité nationale) et n° 34 (garantie de solidarité par l'Etat) ; et n° 1 de M. Gérard Delfau (correction des inégalités entre les territoires par une péréquation nationale financière) - **Art. 7** (*régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 et 72-4 insérés dans la Constitution*) (p. 5716) : s'oppose aux amendements identiques de M. Claude Lise n° 35 et de M. Robert Bret n° 88 (suppression de la notion de "populations d'outre-mer") - **Art. 8** (*régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution*) (p. 5717) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Claude Lise (confirmation de l'acquis privilégiant l'initiative locale en matière d'évolution institutionnelle) - **Après l'art. 8** (p. 5718) : s'oppose aux amendements identiques n° 37 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 89 de Mme Nicole Borvo (définition du corps électoral pour la Nouvelle-Calédonie).

**GAUDIN (Christian)**, sénateur (Maine-et-Loire) UC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0386 (2001-2002)]** - (1er août 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2495) : mérite de la réforme engagée par le Gouvernement. Améliorations apportées par le Sénat. Mesures d'urgence en faveur du BAPSA. Le groupe de l'UC votera le projet de loi de finances rectificative pour 2002.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) (p. 5022, 5023) : politique gouvernementale d'incitation. Importance vitale de ce secteur. Rôle du FISAC. Manque de personnels qualifiés dans certains métiers. Valorisation de l'apprentissage. Reprise d'entreprises. Utilisation des technologies de l'information et de la communication. Réformes en préparation. Le groupe de l'UC votera ce projet de budget.

**Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire**

- (5 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5311, 5315) : son amendement n° II-63 : affectation d'une dotation minimale de 100 000 euros à l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement du territoire, IHEDAT ; rejeté. Utilité de cet institut.

**GAUDIN (Jean-Claude)**, sénateur (Bouches-du-Rhône) RI puis UMP.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances du 15, 22, 30 janvier ; 5, 6, 19 février ; 31 juillet ; 3 août ; 2, 8, 9, 15, 22, 29 octobre ; 5, 12 novembre ; 3, 10, 17 décembre 2002.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

#### INTERVENTIONS

- **En qualité de président de séance**

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire israélienne** - (15 janvier 2002) (p. 199, 200) : souhaits de bienvenue à une délégation de la Knesset.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0393 (2001-2002)]** - (3 août 2002) (p. 2529,

2530) : hommage à l'ensemble des commissions et des groupes de la majorité comme de l'opposition pour la très grande qualité du travail accompli durant la session extraordinaire. Remerciements aux ministres.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire ouzbeke** - (8 octobre 2002) (p. 2652).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire centrafricaine** - (8 octobre 2002) (p. 2658).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Syrie** - (3 décembre 2002) (p. 5112, 5113).

#### - En qualité de sénateur

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Art. 1er** (*conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 94) : sur l'amendement n° 4 de la commission des lois (création, composition, modalités de désignation et crédits de fonctionnement des conseils de quartier), son sous-amendement, soutenu par M. François Trucy, n° 525 ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3418) : votera l'amendement n° 41 de M. Daniel Hoeffel (reconnaissance dans le cadre de l'expérimentation des groupements intercommunaux).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 14** (p. 4610) : son amendement, soutenu par M. François Trucy, n° 1-118 : correction du mode de calcul de l'évolution des taux moyens pondérés ; rejeté.

**GAULLE (Philippe de)**, sénateur (Paris) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à créer une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort [n° 0374 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Art. 1er** (*institution d'une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort*) (p. 1268) : conjoncture défavorable à la création d'une journée médiatique sur l'abolition de la peine de mort. Ne votera pas la proposition de loi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 1er** (*réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002*) (p. 2312) : intervient sur l'amendement n° 15 de suppression de M. Thierry Foucaud. Caractère indiscutable de la proportionnalité et de la progressivité de la diminution de l'impôt sur le revenu.

**GAUTIER (Charles)**, sénateur (Loire-Atlantique) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 31** (*placement sous surveillance électronique dans le cadre d'un contrôle judiciaire - contrôle à distance par des personnes de droit privé - art. 138, 144-2, 723-7, 723-9 et 723-13 du code de procédure pénale*) (p. 2242, 2243) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 212 (rétablissement de la détention provisoire sous surveillance électronique), n° 195 (contrôle du placement sous surveillance électronique exclusivement effectué par des personnels relevant de l'administration pénitentiaire) et n° 196 (suppression de la notion d'inconduite notoire) - **Art. 39** (*information des victimes par les officiers et agents de police judiciaire de certains droits - art. 53-1 et 75 du code de procédure pénale*) (p. 2253) : soutient l'amendement n° 200 de M. Claude Estier (amélioration de l'information relative aux fonds d'aide aux victimes) - **Après l'art. 39** (p. 2254) : soutient l'amendement n° 201 de M. Claude Estier (augmentation des plafonds de ressources pour l'obtention d'une indemnité par les victimes d'infractions).

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 38** (*réglementation des activités de sécurité privée*) - **Art. 1er de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*champ d'application de la loi*) (p. 4011) : ses amendements, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 230 : extension du champ d'application aux nouvelles technologies ; adopté ; et, soutenu par M. Jacques Mahéas, n° 231 : intégration des termes "espaces privés recevant du public" dans le champ d'application ; rejeté - **Art. 4 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*non-immixion dans les conflits du travail*) (p. 4012) : son amendement, soutenu par M. Jacques Mahéas, n° 232 : interdiction d'exercer des actes discriminatoires ; retiré - **Art. 10 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*tenue et armement des agents*) (p. 4013) : son amendement, soutenu par M. Jacques Mahéas, n° 235 : interdiction de porter des tenues susceptibles d'être confondues avec celles de la police nationale et municipale ; adopté - **Art. 13 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*contrôle par les policiers et gendarmes*) (p. 4014, 4015) : son amendement, soutenu par M. Jacques Mahéas, n° 236 : respect d'un délai de carence de cinq ans après la cessation d'activité avant l'exercice d'une activité privée ; retiré.

**GAUTIER (Gisèle)**, sénateur (Loire-Atlantique) UC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Vice-présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; puis présidente (JO Lois et décrets du 21 février 2002).

Membre suppléante de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 158 (1999-2000)]



de M. Daniel Goulet, portant sur certaines mesures de prévention des risques de pollutions maritimes par les hydrocarbures [n° 253 (2001-2002)] (20 février 2002) - **Environnement**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1663, 1664) : réforme de circonstance. Remplacement de la notion de divorce pour faute par celle de rupture irrémédiable du lien conjugal. Objectif de simplification et d'apaisement du climat du divorce. Travaux de la commission présidée par Mme Dekeuwer-Défossez. Remise en cause de l'institution du mariage. Création d'une médiation. Proposition de la commission de trois procédures de divorce. Votera ce texte amendé par la commission des lois.

**GAYMARD (Hervé)**, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales*.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5152, 5162) : pragmatisme, humilité et ambition. Poids de l'Union européenne dans le budget de l'agriculture française. Organisation commune des marchés du sucre et de la banane. Dimensions communautaire et internationale de ces dossiers. Révision de la politique agricole commune, PAC. Contenu de l'accord de Bruxelles. Réforme nécessaire. Préférence communautaire et risque de gaspillages. Mécanisme de modulation. OMC. Alliance entre les grands pays exportateurs de produits agricoles et les pays en voie de développement au détriment de l'Europe. Mise en place de systèmes de préférence spécialisés pour les pays du Sud. Opposition au découplage des aides prôné par la commission européenne. Défense de la PAC sur le plan international. Agriculture écologiquement responsable et économiquement forte. Prime herbagère agri-environnementale. Prime au maintien de vaches allaitantes. Sélection animale. Indemnité compensatrice de handicap naturel. Agriculture de montagne. Contrats territoriaux d'exploitation. Contrat agriculture durable, CAD. Sécurité sanitaire. Agence française de sécurité sanitaire des aliments, AFSSA. Farines animales. Attractivité de l'agriculture. Baisse du nombre d'installations aidées. Nouvelle politique de l'espace rural et de la forêt. Politique forestière. Office national des forêts. Crédits des offices agricoles. Fonds national de garantie des calamités agricoles. Assurance récolte. Filière viticole. Aviculture. Elevage. Filières arboricoles. Relations entre producteurs et grande distribution. Industries agro-alimentaires. Enseignement agricole public et privé. Gestion des effectifs. Budget de la pêche. Office interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture, OFIMER. Institut français de recherche pour

l'exploitation de la mer, IFREMER. Formation des pêcheurs. Réforme de la politique commune de la pêche. Groupe des "Amis de la pêche". Gestion de la ressource. Modernisation de la flotte. Négociations difficiles avec la Commission européenne. Simplifications administratives - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5163) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-50 de la commission (réduction des crédits du titre III) - **Titre IV** (p. 5164) : calamités agricoles. Filière fruits et légumes. Pruneaux d'Agen. (p. 5165) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-51 de la commission (réduction des crédits du titre IV) - **Examen des crédits - Après l'art. 61** (p. 5167) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° II-43 de M. Alain Vasselle (statut et composition des interprofessions agricoles).

**Prestations sociales agricoles (Budget annexe)**

- (3 décembre 2002) (p. 5160, 5161) : régime de retraite complémentaire. Mensualisation des pensions. Statut du conjoint collaborateur. Solvabilité de la protection sociale agricole. Aide aux agriculteurs en difficulté. Suppression prochaine du BAPSA - **Examen des crédits - Art. 41 (budgets annexes - mesures nouvelles)** (p. 5168) : son amendement n° II-35 : majoration des dépenses inscrites au BAPSA au titre des prestations familiales versées aux personnes non-salariées agricoles ; adopté.

**GAYSSOT (Jean-Claude)**, *ministre de l'équipement, des transports et du logement*.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

## DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* relatif aux plans d'exposition au bruit au voisinage des aérodromes [n° 290 (2001-2002)] (10 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Transports aériens**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif au contrôle de la circulation dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus [n° 0181 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1288, 1289) : loi du 3 janvier 2002 relative à la sécurité des infrastructures. Nécessité d'une convention internationale. Verbalisation des infractions dans les ouvrages transfrontaliers. Contexte des conditions de transport dans les Alpes. Objectif de sécurité des usagers. Mise en place de nouvelles structures. Nouveau dispositif technique. Nouveau règlement de circulation. (p. 1294, 1296) : réouverture du tunnel et entrée en vigueur de l'accord. Question des effectifs. Prévention des infractions par un dispositif dissuasif. Doublement du trafic ferroviaire. Répartition des trafics entre le tunnel du Mont-Blanc et celui du Fréjus. Développement du ferroutage. Système Modalhor. Installation du comité de suivi de la sécurité et de l'environnement. Réalisation de la ligne Lyon-Turin.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne pour la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin [n° 0234 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1684, 1685) : organisation de la complémentarité entre les différents modes de transport.

Traversée des vallées alpines par le rail : exemple de la Suisse. Réalisation préalable d'ouvrages d'accès. Modernisation de lignes ferroviaires existantes. Création d'un service "d'autoroute ferroviaire". Réalisation du projet, calendrier et financement. Demande l'adoption de ce texte. (p. 1687) : propos du Premier ministre du 19 janvier 2001. (p. 1690, 1692) : question du financement : participation de l'Union européenne ; discussion avec les collectivités territoriales ; mobilisation d'une partie des bénéfices autoroutiers alpins ; recours au financement privé et exemple des chemins de fer anglais ; partenariat. Rappel de la politique des transports avant 1997 axée sur le "tout-routier". Se réjouit du rééquilibrage entre les différents modes de transport. Tunnel de Belledonne. Modalités de réalisation des travaux. Electrification de la ligne Grenoble-Montmélián. Acceptation, à son initiative, par la majorité des pays européens de la directive "Temps de travail" dans le transport routier.

**GÉLARD (Patrice)**, sénateur (Seine-Maritime) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Cour de justice de la République.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Secrétaire de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la Commission supérieure de codification.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 184 (2001-2002)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, modifiant la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion [n° 193 (2001-2002)] (30 janvier 2002) - **Sondages et enquêtes**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 163 (2001-2002)] de M. Robert

Badinter relative à la coopération avec la cour pénale internationale [n° 205 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Justice**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 351 (2000-2001)], adoptée par l'Assemblée nationale, portant création d'une Fondation pour les études comparatives [n° 225 (2001-2002)] (13 février 2002) - **Recherche**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur : - la proposition de loi [n° 17 (2001-2002)], adoptée par l'Assemblée nationale, portant réforme du divorce ; - et sur la proposition de loi [n° 12 (2001-2002)] de M. Nicolas About visant à remplacer la procédure de divorce pour faute par une procédure de divorce pour cause objective [n° 252 (2001-2002)] (20 février 2002) - **Divorce ou séparation de corps**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Protection judiciaire de la jeunesse [n° 73 (2002-2003) tome 6] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies** (p. 276) : se déclare favorable à l'amendement n° 55 de la commission des lois (publication de sondages d'opinion de caractère électoral pendant les jours précédant un scrutin). (p. 281, 283) : intervient sur l'amendement n° 211 de M. Michel Thiollière pour lequel il propose une nouvelle rédaction (consultation du conseil municipal dès lors qu'un concessionnaire de service public souhaite s'engager ou se désengager dans une commune).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49 (par priorité) (débat public) - Art. L. 121-3 du code de l'environnement (composition de la commission nationale du débat public)** (p. 575) : se déclare favorable à l'amendement n° 130 de la commission des lois (suppression de la limite d'âge fixée à 65 ans pour la présidence de la commission).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion [n° 0184 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1164, 1165) : ignorance de l'initiative parlementaire par le Gouvernement : réforme votée par le Sénat à l'unanimité le 17 mai 2001. Réforme indispensable : obsolescence de la loi du 19 juillet 1977 et remise en cause du droit existant par un arrêt de la Cour de cassation. Economie du texte : fixation d'un délai limite à la publication des sondages afin de ne pas entraver l'exercice du droit de réponse. Nécessité de mettre un terme à un état de non-droit à la veille de l'élection présidentielle. Demandra l'adoption du texte.

- **Proposition de loi relative à la coopération avec la Cour pénale internationale [n° 0163 (2001-2002)]** - (12 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1243, 1244) : création d'une Cour pénale internationale. Hommage aux diplomates français. Entrée en vigueur prochaine de la convention. Préparation des mesures juridiques en permettant l'application. Demande des ONG concernant l'introduction dans le code pénal français de la notion de crime de guerre et de la mise en place de la compétence universelle. Introduction du crime de guerre dans le code pénal prématurée et à l'encontre de la réserve signée par la France. Limitation des modifications aux règles de procédure permettant d'assurer la coopération entre la France et la Cour pénale internationale. Codification de la proposition de loi. Dispositions nécessaires au respect des

engagements internationaux de la France. Propose l'adoption de la proposition de loi modifiée par la commission.

- **Proposition de loi tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme [n° 0440 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - En remplacement de M. Henri de Richemont, rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1252, 1254) : insuffisance de l'arsenal législatif destiné à combattre le terrorisme. Rappel des règles relatives à la prescription de l'action publique. Exceptions relatives aux infractions commises contre les mineurs, au trafic de stupéfiants et aux crimes terroristes. Reconnaissance du caractère imprescriptible des seuls crimes contre l'humanité. Rappel des possibilités d'individualisation des peines. Possibilité limitée de prononcer une peine incompressible. Proposition tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme. Rejet par la commission des lois de cette proposition. Inutilité de l'imprescriptibilité des crimes terroristes. Risque de banalisation des crimes contre l'humanité. Possibilité pour certains crimes terroristes d'être assimilés à cette catégorie. Incompressibilité des peines en matière de terrorisme contraire à certains principes fondamentaux des droits de l'homme. (p. 1257, 1258) : inconstitutionnalité de l'imprescriptibilité des crimes terroristes et de l'incompressibilité des peines dans ce domaine. Nécessité de distinguer différentes formes de terrorisme. Moyens proposés non satisfaisants.

- **Proposition de loi tendant à créer une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort [n° 0374 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Art. 1er** (*institution d'une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort*) (p. 1267, 1268) : abolition de la peine de mort permettant de montrer le caractère sacré de la vie humaine. Caractère pédagogique d'une journée universelle pour l'abolition. Votera la proposition de loi.

- **Proposition de loi portant création d'une Fondation pour les études comparatives [n° 0351 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1495, 1499) : régression de l'usage du français dans les colloques, congrès et académies internationaux. Historique de la législation comparée en France. Centre français de droit comparé. Juxtaposition sans coordination de centres de recherche et de bibliothèques. Création à l'initiative de M. Robert Badinter de l'Agence de coopération juridique internationale. Action du Sénat à l'échelon international. Présence française marginale en matière de coopération technique internationale. Exemple de la faculté de droit de Moscou. Nécessité et devoir d'accueil des étudiants étrangers. Absence d'obligation financière du Sénat vis-à-vis de cette fondation. Objectifs : développement des études comparatives et de la coopération internationale ; valorisation des fonds documentaires. Nomination au conseil de surveillance. Critiques à l'égard de ce texte. Mise en oeuvre de formations de haut niveau. Affirmation de la présence française sur le plan international en matière juridique. Demande au Sénat de voter conforme le texte transmis par l'Assemblée nationale. (p. 1502, 1503) : nomination de membres du Sénat au conseil de surveillance. Nécessité d'un partenariat entre les institutions d'études comparées et la fondation. Relations entre ACOJURIS et la fondation. Création de réseaux - **Art. 1er** (*nature juridique de la Fondation pour les études comparatives*) (p. 1504) : nécessité absolue de créer cette fondation pour assurer la place du droit français dans le monde.

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature et instituant le recrutement de conseillers de cour d'appel exerçant à titre temporaire [n° 0241 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Question préalable** (p. 1570) : se déclare favorable à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Absence de proposition de réforme de la carte des tribunaux de

commerce. Pression sur les rapporteurs du Sénat par leurs homologues de l'Assemblée nationale.

- **Proposition de loi relative au nom patronymique [n° 0225 (2000-2001)]** - (20 février 2002) - **Après l'art. 1er** (p. 1622) : votera l'amendement n° 9 de la commission (modification de l'article 61 du code civil relatif au changement de nom permettant à toute personne majeure d'ajouter à son nom celui de son parent qui ne lui a pas transmis le sien). (p. 1626) : sur l'amendement n° 11 de la commission (nouveau régime de dévolution du nom en cas de filiation établie simultanément à l'égard des deux parents, ouvrant à ceux-ci une faculté d'option en cas d'accord et maintenant la priorité paternelle en cas de désaccord), son sous-amendement n° 56 : possibilité pour les parents qui portent un double nom de n'en transmettre qu'un seul ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1639) : s'interroge sur les arguments développés en faveur de l'adoption de ce texte. Sa préférence pour une évolution progressive du dispositif sans révolution. Se déclare peu convaincu par le double nom. Votera ce texte tel qu'il ressort des travaux de la commission.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1657, 1659) : conditions de travail de la commission. Réformes parcelaires du droit de la famille. Absence de débat de fond sur le mariage. Dépôt en 1999 d'une proposition de loi par M. Nicolas About sur le divorce pour cause objective. Objectif de pacification. Demande par les personnes auditionnées devant la commission du maintien du divorce pour faute. Statistiques. "Faux divorces". Propositions de la commission : médiation familiale ; divorce sous trois formes avec un tronc commun et des passerelles. Importance de la procédure. Caractère équilibré du texte proposé par la commission. (p. 1673, 1674) : maintien de la notion de faute - **Art. 1er** (*présentation des cas de divorce - art. 229 du code civil*) (p. 1707) : son amendement n° 3 : distinction du divorce par consentement mutuel et du divorce demandé par un époux ; adopté - **Après l'art. 2** (p. 1708) : son amendement n° 4 : cas de divorce contentieux ; adopté - **Art. 3** (*divorce pour rupture irrémédiable du lien conjugal - art. 233 à 246 du code civil*) : ses amendements n° 5 : abrogation des articles relatifs au divorce demandé par un époux et accepté par l'autre ; n° 6 : création d'un paragraphe relatif au divorce pour altération irrémédiable des relations conjugales dans la section relative aux cas de divorce ; n° 7 : définition du divorce pour altération irrémédiable des relations conjugales ; adoptés. (p. 1709) : ses amendements n° 8 : rétablissement des articles 242 à 245 du code civil relatifs au divorce pour faute ; n° 9 : création d'un paragraphe : substitution de cas de divorce ; et n° 10 : création de passerelles entre les différents cas de divorce ; adoptés - **Art. 4** (*procédure du divorce par consentement mutuel - art. 251 à 252-1 du code civil*) (p. 1710) : ses amendements n° 11 : maintien de la structure actuelle des dispositions relatives à la conciliation ; n° 12 de coordination ; n° 13 : précision de la spécificité familiale de la médiation ; et n° 14 : caducité de la demande de divorce si le juge refuse une nouvelle fois l'homologation de la convention des époux ; adoptés - **Après l'art. 4** : son amendement n° 15 : insertion d'un paragraphe relatif à la requête initiale ; adopté - **Art. 5** (*procédure préalable à l'assignation en cas de divorce pour rupture irrémédiable du lien conjugal - art. 252-2 à 253 du code civil*) (p. 1711, 1712) : ses amendements n° 16 de coordination, n° 17 : transformation de l'actuelle section 2 relative à la conciliation en un paragraphe 2 de la section relative à la procédure des divorces contentieux ; n° 18 : caractère obligatoire de la tentative de conciliation et maintien de la mission de conciliation du juge sur le principe même du divorce ; n° 19 : déroulement de l'audience de conciliation ; n° 20 : suppression du délai de réflexion à l'issue de la première audience ; n° 21 : en cas d'échec de la conciliation, mission du juge d'amener les époux à régler les conséquences du divorce ; et n° 22 : possibilité pour l'époux défendeur d'accepter à tout moment devant le juge le principe d'un

divorce pour altération irrémédiable des relations conjugales ; adoptés - **Art. 6** (*mesures provisoires et urgentes - art. 254, 255 et 257 du code civil*) (p. 1713, 1714) : ses amendements n° 23 de structure, n° 24 de coordination, n° 25 : suppression des dispositions organisant la vie des enfants pendant la procédure de divorce ; n° 26 : suppression de la restriction du recours à la médiation en cas de violences familiales ; n° 27 : précision de la spécificité familiale des médiateurs chargés de la séance d'information ; n° 28 : modification du rôle du notaire ou de la personne qualifiée désignée par le juge pour préparer les conséquences patrimoniales du divorce ; et n° 29 : établissement par un notaire désigné par le juge d'un rapport sur les points d'accord ou de désaccord des époux ; adoptés - **Après l'art. 6** (p. 1715, 1716) : son amendement n° 30 : insertion d'un paragraphe relatif à l'introduction de la procédure de divorce contentieux ; adopté - **Art. 7** (*preuves en matière de divorce - art. 259, 259-3 du code civil*) : ses amendements n° 31 de coordination et n° 32 : suppression du principe de confidentialité ; adoptés - **Art. 8** (*prononcé du divorce pour rupture irrémédiable du lien conjugal - art. 259-4 du code civil*) (p. 1717) : son amendement n° 33 : nouvelle rédaction distinguant le prononcé du divorce pour faute de celui du divorce pour altération irrémédiable des relations conjugales ; adopté - **Art. 8 bis** (*constatation de faits graves dans le jugement - dommages et intérêts - art. 259-5 du code civil*) : son amendement de suppression n° 34 ; adopté - **Art. 9** (*date à laquelle se produisent les effets du divorce - art. 261-1, 261-2 et 262-1 du code civil*) (p. 1718) : ses amendements n° 35 de coordination, n° 36 : suppression du délai de viduité en cas d'établissement d'une rupture de la vie commune ou d'une altération des facultés mentales pendant deux ans avant le dépôt de la requête ; et n° 37 de coordination ; adoptés - **Art. 11** (*conséquences patrimoniales du divorce - art. 265 à 268 du code civil*) (p. 1719, 1720) : ses amendements n° 38 de coordination ; n° 39 : possibilité pour le juge au moment du prononcé du divorce de statuer sur les points de désaccord entre les époux relevés par le notaire ; n° 40 : maintien de la rédaction actuelle de l'article 266 prévoyant la possibilité de condamnation à des dommages et intérêts de l'époux aux torts exclusifs duquel le divorce est prononcé ; n° 41 de coordination ; et n° 42 : révocation des donations de biens à venir et des avantages matrimoniaux, faute de décision conjointe des époux lors du prononcé du divorce par consentement mutuel ; adoptés - **Art. 12** (*séparation de corps - art. 297 et 300 du code civil*) : son amendement n° 43 : maintien de la possibilité de répondre à une demande en divorce pour faute par une demande reconventionnelle en séparation de corps et précision sur le prononcé du divorce par le juge en cas d'accueil simultané d'une demande de divorce et d'une demande de séparation de corps ; adopté - **Après l'art. 12** (p. 1721, 1722) : sur les amendements de M. Christian Cointat, demande le retrait du n° 1 (autorisation au conjoint français marié à un étranger d'opter pour l'application de la loi française en matière de divorce et de séparation de corps) et accepte le n° 2 (application de la loi française lorsque la loi étrangère compétente comporte des dispositions portant atteinte à l'égalité des droits entre les époux et dans leurs relations avec leurs enfants lors de la dissolution du mariage) - **Art. 13** (*dispositions diverses et coordinations*) (p. 1723, 1726) : ses amendements n° 44 : introduction de la procédure contradictoire dans les mesures d'urgence prises par le juge dans l'intérêt de la famille ; n° 45 : maintien du devoir de secours prévu par l'article 281 du code civil en cas d'exceptionnelle gravité ; n° 46 : extension du régime applicable à la prestation compensatoire fixée dans le cadre d'un divorce par consentement mutuel à la prestation compensatoire fixée dans une convention homologuée dans le cas du divorce contentieux ; n° 47 : suppression de l'automatisme entre l'attribution des torts et la non-attribution de la prestation compensatoire ; n° 48 : nouvelle rédaction de l'article 281 du code civil définissant les conditions du maintien du devoir de secours ; n° 49 : maintien de la privation des droits successoraux d'un conjoint séparé de corps à ses torts exclusifs ; n° 50 : maintien de la pension alimentaire sans considération des torts sauf mise en oeuvre de la clause d'ingratitude ; n° 51 : réduction à deux ans du

délai permettant la conversion de la séparation de corps en divorce ; n° 52 : absence de modification de la répartition des torts en cas de conversion d'une séparation de corps en divorce ; n° 53 : maintien du caractère révocable des donations de biens à venir entre époux ; n° 54 de coordination et n° 55 : maintien de l'appellation de "juge aux affaires matrimoniales" ; adoptés - **Art. 14** (*application de la loi à Mayotte*) : son amendement n° 56 : suppression de certains articles de la liste ; adopté - **Après l'art. 14** (p. 1727) : ses amendements n° 74 : extension aux attributions de biens non monétaires du bénéfice de la réduction d'impôt au titre du versement de la prestation compensatoire sous forme d'un capital ; adopté ; et n° 75 : possibilité d'obtenir une copie exécutoire des jugements de divorce par consentement mutuel sans paiement préalable des droits d'enregistrement ; retiré - **Art. 15** (*entrée en vigueur de la loi*) (p. 1728) : ses amendements n° 76 : entrée en vigueur immédiate des dispositions relatives à la prestation compensatoire ; n° 57 : suppression du mot "jugée" relative à l'action en divorce par consentement mutuel ; n° 58 : application de l'ancienne loi pour toute personne ayant obtenu une ordonnance de non-conciliation avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi ; et n° 59 : possibilité pour les époux de se prévaloir dès l'entrée en vigueur de cette loi de certaines dispositions nouvelles ; adoptés.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise [n° 0243 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (21 février 2002) - **Art. 1er** (*définition du statut juridique et des missions des administrateurs judiciaires - art. L. 811-1 du code de commerce*) (p. 1730) : son amendement n° 135 : précision sur les conditions de rémunération des tâches confiées à des tiers ; adopté - **Art. 2** (*inscription sur une liste nationale - ouverture à la concurrence externe - art. L. 811-2 du code de commerce*) (p. 1733) : ses amendements n° 136 : précision sur les conditions d'inscription des administrateurs judiciaires susceptibles, à titre exceptionnel, d'être désignés hors liste nationale ; retiré ; et portant sur le même objet, n° 137 ; adopté - **Art. 6 bis** (*ouverture de la saisine de la commission nationale d'inscription en cas d'empêchement d'un administrateur judiciaire - art. L. 811-6 du code de commerce*) (p. 1737) : son amendement n° 138 : rétablissement de l'auto-saisine de la commission ; adopté - **Art. 7** (*cessation de fonctions - art. L. 811-8 du code de commerce*) (p. 1738) : sur l'amendement n° 22 de la commission (maintien de la possibilité pour un administrateur qui quitte ses fonctions, de poursuivre le traitement de certains dossiers), son sous-amendement n° 139 : allongement du délai à l'issue duquel les dossiers sont redistribués ; retiré - **Art. 8** (*incompatibilités professionnelles - art. L. 811-10 du code de commerce*) (p. 1739, 1740) : ses amendements n° 140 : limite de l'incompatibilité à la qualité de commerçant en tant que personne physique ; retiré ; et n° 141 : exclusion de la liste des incompatibilités des fonctions d'associés quand elles n'exposent pas à la commercialité ; adopté - **Art. 15** (*définition du statut et des missions des mandataires judiciaires au redressement et à la liquidation des entreprises - art. L. 812-1 du code de commerce*) (p. 1743) : son amendement n° 143 : précision sur les conditions de rémunération des tâches confiées à des tiers ; adopté - **Art. 16** (*inscription sur une liste nationale - ouverture à la concurrence externe - art. L. 812-2 du code de commerce*) (p. 1744) : ses amendements n° 144 : précision sur les conditions d'inscription des mandataires judiciaires susceptibles, à titre exceptionnel, d'être désignés hors liste nationale ; retiré ; et n° 145 portant sur le même objet ; adopté - **Art. 20** (*coordination relative à la compétence nationale de la commission - art. L. 812-4 du code de commerce*) (p. 1747) : son amendement n° 146 : rétablissement de l'auto-saisine de la commission ; adopté - **Art. 21** (*cessation de fonctions - art. L. 812-6 du code de commerce*) (p. 1748) : sur l'amendement n° 58 de la commission (maintien de la possibilité pour un mandataire qui quitte ses fonctions de poursuivre le traitement de

certaines dossiers), son sous-amendement n° 147 : allongement du délai à l'issue duquel les dossiers sont redistribués ; retiré - **Art. 23** (*incompatibilités professionnelles - art. L. 812-8 du code de commerce*) (p. 1749) : ses amendements n° 148 : limite de l'incompatibilité à la qualité de commerçant en tant que personne physique ; retiré ; et n° 149 : suppression de la liste des incompatibilités des fonctions d'associés quand elles n'exposent pas à la commercialité ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1769) : caractère prématuré de la réforme des tribunaux de commerce. Possibilité d'améliorer ce texte au cours de la navette. Surcharge de travail de la commission des lois. Hommage au rapporteur.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1992, 1993) : contexte particulier de la présente loi d'amnistie. Confusion dans l'opinion entre l'amnistie, la grâce amnistiante et le principe de non-rétroactivité. Dénaturation de la loi d'amnistie par la multiplication des infractions au code de la route. Retour nécessaire à la valeur fondamentale de l'amnistie. Rôle essentiel en matière de réinsertion sociale du délinquant - **Art. 3** (*amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission*) (p. 2000, 2001) : intervient sur l'amendement n° 68 de M. Jacques Peyrat (extension à la pratique d'une activité d'ostéopathie ou de chiropraxie). Se déclare opposé à l'amendement n° 30 de M. Michel Charasse (exclusion des fraudes aux examens et aux concours).

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2052, 2053) : nécessité de moderniser l'amnistie. Confusion entre différentes catégories d'infractions. Le groupe du RPR votera le projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2100, 2102) : reconnaissance du travail des missions d'information et des commissions d'enquête sénatoriales. Caractère exceptionnel des moyens mis à la disposition de la justice. Mise en place des juges de proximité. Traitement de la délinquance des mineurs : éducation, réinsertion et sanction. Amélioration nécessaire de la formation des personnels de justice ; partenariat avec les services de santé et l'éducation nationale. Réforme indispensable du code de procédure pénale - **Question préalable** (p. 2114, 2115) : se déclare opposé à la motion de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 17 tendant à opposer la question préalable.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2259, 2260) : mise en place de moyens suffisants pour la restauration d'une justice efficace.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Question préalable** (p. 2415, 2416) : orientations conformes aux engagements du président de la République et du Gouvernement. Justification d'une action urgente. Le groupe du RPR votera contre la motion n° 9 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2476) : se félicite de l'hommage rendu à la gendarmerie et à la police. Fin des incantations. Passage à l'action. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2594, 2595) : volonté de déjudiciarisation de certains litiges. Plus grande disponibilité des juges de proximité. Multiplication des petits litiges. Texte appelé à évoluer. Nécessité d'une formation adaptée. Possibilité d'envisager des audiences foraines. Dévouement du juge de proximité à la chose publique - **Art. unique** (*statut des juges de proximité - chapitre V quinquièmes nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature*) (p. 2602, 2605) : ses

amendements, soutenus par M. Laurent Béteille, n° 15 rédactionnel ; adopté ; et n° 16 : ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux anciens parlementaires et anciens maires ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3230, 3232) : opportunité du projet. Approbation de la constitutionnalisation des grands principes régissant la décentralisation. Caractère du principe de subsidiarité. Sagesse du choix du Gouvernement. Transformation de la région en collectivité territoriale. République ne devenant ni fédérale ni régionaliste. Se félicite de la non-mention de l'intercommunalité parmi les collectivités territoriales de la République, du droit à l'expérimentation, de la reconnaissance de l'autonomie financière des collectivités locales. Souhait de la mise en place par les lois organiques d'un certain nombre de verrous. Texte amélioré par le rapporteur. Regret de la multiplication des réformes par le passé. Terminologie mal adaptée : pouvoir réglementaire, référendum, décentralisation. Avec le groupe du RPR, votera le texte.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - Vice-président de la commission des lois - **Art. 1er** (*organisation de la République - art. premier de la Constitution*) (p. 3297) : soutien de la commission des lois au retrait de l'amendement n° 1 par le rapporteur. (p. 3305) : s'oppose à la demande de priorité de M. Michel Charasse sur les amendements relatifs à l'article 72 de la Constitution. (p. 3301) : rappel des débats au sein de la commission des lois - **Après l'art. 1er** (p. 3308) : intervient sur l'amendement n° 2 de la commission des lois (possibilité de renvoi par la loi des mesures d'application de ses dispositions au pouvoir réglementaire des collectivités territoriales à l'exclusion de celui du Premier ministre).

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3353) : sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72), son sous-amendement n° 242 ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - Vice-président de la commission des lois - **Art. 5** (*renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3436) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de la commission des lois (remplacement du mot "obtenir" par le mot "demander") - **Après l'art. 5** (p. 3442) : estime que ne relèvent pas de la tradition constitutionnelle les amendements du groupe CRC n° 192 (pouvoir d'initiative législative du peuple) et n° 193 (pouvoir d'initiative législative donné à une ou plusieurs collectivités territoriales représentant au moins 10 % des électeurs inscrits). (p. 3470) : comportement frustré de certains. Relance de la décentralisation. Dispositions inscrites dans la Constitution changeant la nature de la décentralisation.

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - Vice-président de la commission des lois - **Art. 9 (par priorité)** (*régime constitutionnel des collectivités d'outre-mer - art. 74 de la Constitution*) (p. 3507) : se déclare opposé à l'amendement n° 111 de M. Michel Charasse (remplacement du Conseil constitutionnel par le Conseil d'Etat) - **Art. 10** (*habilitation permanente pour actualiser le droit applicable outre-mer par ordonnances - art. 74-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3520) : intervient sur l'amendement n° 35 de la commission des lois (ratification expresse des ordonnances pour l'actualisation du droit applicable outre-mer). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3531, 3532) : remerciements au président René Garrec. Salut à l'opposition. Innovation sur le plan constitutionnel. Décentralisation constitutionnalisées. Principes dégagés perdurant et marquant profondément l'avenir. Réponse à la demande des Français d'un Etat plus proche. Prise en compte des engagements du chef de l'Etat.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - Vice-président de la commission des lois - **Question préalable** (p. 3779) : s'oppose à la motion n° 165 de M. Louis Mermaz, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Justice

- (9 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la protection judiciaire de la jeunesse (p. 5477, 5478) : avis favorable de la commission des lois sur le projet de budget de la protection judiciaire de la jeunesse. Importance de l'effort financier. Utilisation des crédits. Centres éducatifs renforcés et quartiers pour mineurs. Avenir de la profession. Conséquences de la disparition des emplois-jeunes pour les associations collaborant au travail de la protection judiciaire de la jeunesse. Place de la PJJ par rapport aux autres institutions.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - Vice-président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5653, 5655) : texte constitutionnel inadapté aux exigences de la modernité. Conception trop élevée de la Constitution. Révision proposée s'inscrivant dans la logique de modernité. Exemple des pays de l'Union européenne. Interrogation sur les diverses formes de révision constitutionnelle. Problème de l'imprécision pour l'interprétation par le juge. Invention de la décentralisation à la française. Options voulues par le Président de la République et le Premier Ministre. Texte posant une série de principes : organisation décentralisée de l'Etat, affirmation du rôle du Sénat, droit à l'expérimentation, reconnaissance de la région, principe de péréquation, collectivités d'outre-mer. Les sénateurs du groupe UMP voteront le texte proposé par le rapporteur - **Art. 3** (*dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution*) (p. 5669) : intervient sur l'amendement n° 39 de Mme Nicole Borvo (remplacement des mots "principal objet" par les mots "objets exclusifs") - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 5695) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de M. Jean-Pierre Sueur (déconcentration de l'organisation de l'Etat). (p. 5701) : intervient sur l'amendement n° 17 de M. Jean-Claude Peyronnet (constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 5715) : intervient sur l'amendement n° 34 de Mme Marie-Christine Blandin (garantie de solidarité par l'Etat). Définition de la notion de représentant de l'Etat - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5719) : texte représentant une véritable révolution. Limitation de la réforme constitutionnelle aux grands principes. Mise en pratique de la réforme par l'adoption de lois. Prises de précaution. Pas en avant vers la démocratie.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5945, 5946) : soutient l'amendement n° 51 de M. Henri de Richemont (report de l'application de l'article 6 de la loi n° 2000-43 mettant fin au monopole des courtiers interprètes et conducteurs de navires, d'un an à compter de la parution du décret instituant la commission chargée d'indemniser ces professions).

**GEOFFROY (André)**, sénateur (Var) NI puis RI puis UMP.

Remplace le 18 juillet 2002 M. Hubert Falco, nommé secrétaire d'Etat (JO Lois et décrets du 19 juillet 2002).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 9 octobre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2 bis** (*régime de l'astreinte - art. L. 212-4 bis du code du travail*) (p. 3110) : son amendement n° 34 : renvoi à un décret pour fixer les garanties minimales en matière d'organisation des astreintes et de compensation ; retiré. (p. 3115) : opposition à la loi Aubry.

**GÉRARD (Alain)**, sénateur (Finistère) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Pêche [n° 70 (2002-2003) tome 2]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2973) : possibilité pour les clients éligibles de choisir librement leur fournisseur de gaz naturel. Définition des obligations de service public. Libre accès aux réseaux de transport et de distribution de gaz naturel. Elargissement des compétences de la commission de régulation de l'électricité. Bénéfices d'une libéralisation maîtrisée. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture

- (3 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour la pêche (p. 5117, 5118) : recul des crédits pour la pêche. Secteur convalescent. Difficultés de recrutement. Exigence de qualité des consommateurs. Sécurité à bord. Réforme de la politique commune de la pêche. Diagnostic de la Commission européenne. Projet alternatif. Au nom de la commission des affaires économiques, recommande l'adoption du budget de la pêche pour 2003.

**GERBAUD (François), sénateur (Indre) RPR puis UMP.**

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer et du secrétaire d'État aux transports et à la mer (JO Lois et décrets du 3 septembre 2002).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Secrétaire de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA) : dessertes aériennes.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'aviation marchande.

Membre titulaire du Conseil national des transports ; nouvelle nomination en tant que suppléant (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre titulaire du Conseil supérieur du service public ferroviaire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA) : plates-formes aéroportuaires.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce [n° 0239 (2000-2001)]** - (14 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1450, 1451) : nécessité d'une réforme. Inadéquation de la méthode : absence de réforme des procédures collectives et de refonte de la carte judiciaire. Mixité et risques de tension psychologique. Conflits de compétences. Incidence financière. Climat de défiance à l'égard des juges consulaires. Le groupe du RPR votera la question préalable.

**GINÉSY (Charles), sénateur (Alpes-Maritimes) RPR puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme jusqu'au 21 novembre 2002.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Tourisme [n° 70 (2002-2003) tome 16]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 43 C (gestion des aérodromes civils)** (p. 427) : sur l'amendement rédactionnel n° 103 de la commission des lois, ses sous-amendements n° 322, n° 323 et n° 325 ; retirés.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Équipement, transports, logement, tourisme et mer - V - Tourisme**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5444, 5445) : bonne résistance de la France aux conséquences du 11 septembre 2001. Modifications d'ordre structurel de l'économie du tourisme. Pérennisation souhaitable de la dotation à Maison de la France pour promouvoir la campagne mondiale de la destination "France". Contribution importante du tourisme au résultat net de la balance des paiements. Approbation des priorités et des moyens affectés au tourisme : renforcement de l'attractivité de la France et soutien à l'accès aux vacances en faveur des personnes handicapées, des jeunes et des personnes en difficulté sociale. Situation préoccupante des Antilles. Désaffection des destinations touristiques en montagne. Extension nécessaire du taux réduit de TVA à la restauration. Situation de l'emploi. Avis favorable de la commission sur ce budget.

**GIRARDIN (Brigitte), ministre de l'outre-mer.**

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre de l'outre-mer* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

#### **En qualité de ministre de l'outre-mer**

#### DÉPÔTS

#### **En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2002-388 du 20 mars 2002 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Nouvelle-Calédonie [n° 333 (2001-2002)] (20 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).**

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2002-198 du 14 février 2002 relative à la gestion et à la formation des instituteurs de la collectivité départementale de Mayotte [n° 334 (2001-2002)] (20 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).**

*Projet de loi* portant ratification d'ordonnances intervenues dans les domaines de la protection sanitaire et sociale et du droit du travail et de l'emploi à Mayotte [n° 335 (2001-2002)] (20 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Demande de priorité** (p. 3491) : accepte la demande de priorité sur l'article 9 - **Art. 7 (régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 inséré dans la Constitution)** (p. 3495, 3497) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de la commission des lois (regroupement dans un article additionnel inséré dans la Constitution des dispositions de procédure relatives aux consultations prescrites en cas de changement de régime), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 235 ; adopté. Sur l'amendement n° 24 précité, s'oppose au sous-amendement n° 103 de M. Michel Charasse. S'oppose

aux amendements n° 158 de suppression de M. Claude Lise, n° 104 de M. Michel Charasse (consultation pour avis de la population, décision finale appartenant au Parlement) et n° 214 de M. Georges Othily (saisine du Gouvernement par le Congrès ou les assemblées départementales aux fins de proposition de consultation de la collectivité concernée). Accepte l'amendement n° 23 (application de l'article 73 de la Constitution dans le cas de la fusion d'un département et d'une région d'outre-mer) de la commission des lois et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 25 (inscription de la Nouvelle-Calédonie dans le titre XII de la Constitution). Estime satisfait l'amendement n° 116 de M. Dominique Larifla (garantie pour les départements et régions d'outre-mer de se voir remplacés par une collectivité sans changement de régime) par l'amendement n° 23 précité - **Art. 9 (par priorité) (régime constitutionnel des collectivités d'outre-mer - art. 74 de la Constitution)** (p. 3501) : accepte l'amendement n° 30 de la commission des lois (suppression du mot "particulier" dans l'appellation "statut particulier"). S'oppose à l'amendement n° 84 de Mme Marie-Christine Blandin (recueil du consentement de l'assemblée délibérante concernée). (p. 3502) : accepte l'amendement n° 31 de la commission des lois (non-transfert de compétences portant sur des matières de nature régaliennne). Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 114 de M. Michel Charasse, ainsi qu'à l'amendement n° 110 de ce dernier (interdiction de transferts dans les domaines relevant de la souveraineté nationale). (p. 3504, 3508) : son amendement n° 237 : contrôle juridictionnel spécifique des actes de l'assemblée délibérante par le Conseil d'Etat ; adopté. Demande le retrait des amendements de M. Gaston Flosse n° 64 (inscription dans la loi fondamentale de la notion de gouvernement libre et démocratique) et n° 65 (qualification de loi du pays pour les actes de l'assemblée délibérante intervenant dans les matières de l'article 34). Accepte les amendements n° 32 de la commission des lois (assouplissement du cadre constitutionnel consacré aux collectivités d'outre-mer), de M. Gaston Flosse n° 66 (conditions de modification d'une loi intervenue dans leur domaine de compétence par les assemblées délibérantes) et n° 67 (garantie de la participation de la collectivité), ainsi que, sur celui-ci, le sous-amendement n° 240 de la commission des lois. S'oppose aux amendements n° 111 (remplacement du Conseil constitutionnel par le Conseil d'Etat) et n° 112 ("mesures justifiées par les nécessités locales" devant respecter les principes définis à l'article 1er de la Constitution) de M. Michel Charasse. (p. 3510, 3516) : sur l'amendement n° 27 de conséquence de la commission des lois, qu'elle accepte, son sous-amendement n° 236 ; adopté. Sur l'amendement n° 27 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 85 de M. Jean-Paul Virapoullé (maintien de la Réunion dans le cadre actuel de l'article 73 de la Constitution). Sur les amendements de la commission des lois, accepte le n° 29 de coordination et le n° 26 (application de plein droit des lois et règlements nonobstant les possibilités d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités). Sur celui-ci s'oppose au sous-amendement n° 270 de M. Claude Lise. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de la commission des lois (interdiction des possibilités d'adaptation et de réglementation par les collectivités régies par l'article 73 dans le domaine de la loi lorsque sont en cause les conditions essentielles d'exercice d'une liberté publique), sur celui-ci s'oppose au sous-amendement n° 108 de M. Michel Charasse ainsi qu'à l'amendement n° 105 de ce dernier (affirmation du pouvoir de décision du Parlement et du Gouvernement). S'oppose à l'amendement n° 161 de M. Claude Lise (initiative locale en matière d'évolution institutionnelle) - **Avant l'art. 10 ou après l'art. 11** (p. 3517, 3518) : s'oppose aux amendements n° 165 de M. Jean-Claude Peyronnet (composition du corps électoral en Nouvelle-Calédonie) et n° 199 de Mme Nicole Borvo (inscription dans la Constitution des dispositions constitutionnelles adoptées en 1999 et non soumises au Congrès) - **Art. 10 (habilitation permanente pour actualiser le droit applicable outre-mer par ordonnances - art. 74-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3519) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 162 de suppression et n° 163 de repli, et

accepte l'amendement n° 35 de la commission des lois (ratification expresse des ordonnances pour l'actualisation du droit applicable outre-mer) - **Avant l'art. 11** (p. 3521) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 200 (inscription dans la Constitution du principe des commissions d'enquête et de la garantie du droit des minorités en cette matière) et n° 201 (définition par une loi organique des conditions dans lesquelles le Gouvernement négocie au sein du Conseil européen dans le respect d'orientations définies par le Parlement et lui en rend compte) - **Art. 11 (assouplissement des conditions de délai pour l'organisation du scrutin présidentiel - nomination des représentants de l'Etat dans les collectivités d'outre-mer régies par l'article 74 - contrôle du Conseil constitutionnel sur la régularité des opérations de référendum - art. 7, 13 et 60 de la Constitution)** (p. 3522) : accepte les amendements de la commission des lois n° 36 (fixation à 14 jours du délai à respecter entre les deux tours du scrutin présidentiel) et n° 37 (nomination du Haut commissaire de Nouvelle-Calédonie) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3532) : remerciements. Amélioration du texte par la commission des lois.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 46 (pouvoirs des représentants de l'Etat)** (p. 4028) : ses amendements de coordination n° 290, n° 292 et n° 293 ; adoptés - **Art. 47 (extension à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie française et aux îles Wallis-et-Futuna des dispositions du projet de loi)** (p. 4029) : accepte l'amendement de coordination n° 59 de la commission, sous réserve de l'adoption de son amendement de précision n° 294 ; adopté - **Art. 48 (application outre-mer de l'incrimination des groupements portant atteinte à la libre-circulation dans les parties communes d'immeubles)** (p. 4030) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 259 de M. Robert Bret - **Art. 49 (application outre-mer de l'incrimination de l'altération des signes permettant l'identification de marchandises)** : accepte l'amendement de rectification n° 60 de la commission - **Art. 53 (application de la loi à Mayotte)** (p. 4031) : accepte l'amendement de coordination n° 61 de la commission - **Après l'art. 53** (p. 4032) : accepte l'amendement n° 263 de la commission (extension à Mayotte de la compétence des inspecteurs du travail aux infractions de conditions de travail et d'hébergement indignes et de travail non rémunéré obtenu d'une personne vulnérable). Son amendement n° 291 : harmonisation à Mayotte des peines applicables à la contrebande, l'importation ou l'exportation illégales de marchandises dangereuses pour la santé ou la sécurité publique ; adopté - **Art. 54 (application de la loi du 12 juillet 1983 à Mayotte - art. 18-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983)** : accepte les amendements de coordination n° 62 et n° 63, et de rectification n° 64 de la commission - **Art. 56 (mise en fourrière des véhicules par les agents de police municipale art. L. 343-1 du code de la route)** (p. 4033) : accepte l'amendement de rectification n° 65 de la commission.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Outre-mer**

- (4 décembre 2002) (p. 5198, 5205) : concrétisation des engagements du Président de la République pour l'outre-mer. Réorientation des crédits du FEDOM vers la création d'emplois durables dans le secteur productif. Substitution d'une logique d'activité à une logique d'assistance. Devenir des emplois-jeunes. Nouveau dispositif d'insertion des jeunes à l'étude. Effort en direction du SMA. Création du "passeport mobilité". Continuité territoriale. Développement de la concurrence dans le transport aérien ; recherche d'allègement du coût du transport. Télécommunications. Moyens financiers pour le développement économique et social des collectivités. Amélioration de l'accès au logement. Budget en



progression. Rupture avec la politique précédente des crédits reportés. Développement économique et social dans le cadre d'un partenariat financier entre l'Etat et les collectivités. Réaffirmation de la vocation interministérielle du ministère de l'outre-mer. Coordination des investissements de l'Etat outre-mer. Lutte contre l'insécurité. Modernisation de la gestion des crédits du ministère. Déconcentration. Mise en place d'un contrôle de gestion. Réponse aux orateurs : sauvegarde et relance du tourisme outre-mer ; agence des cinquante pas géométriques ; recherche d'indépendance énergétique ; crise de la banane et de l'ananas ; financement de l'économie ; plan de rattrapage des constructions scolaires, CMU. Consultation des assemblées locales d'outre-mer sur le projet de loi de programme.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Art. 7** (régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 et 72-4 insérés dans la Constitution) (p. 5716, 5717) : s'oppose aux amendements identiques de M. Claude Lise n° 35 et de M. Robert Bret n° 88 (suppression de la notion de "populations d'outre-mer") - **Art. 8** (régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution) (p. 5718) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Claude Lise (confirmation de l'acquis privilégiant l'initiative locale en matière d'évolution institutionnelle) - **Après l'art. 8** : s'oppose aux amendements identiques n° 37 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 89 de Mme Nicole Borvo (définition du corps électoral pour la Nouvelle-Calédonie).

**GIRAUD (Francis)**, sénateur (Bouches-du-Rhône) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, déposé avec MM. Gérard Dériot et Jean-Louis Lorrain, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 4 (2001-2002)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 174 (2001-2002)] (16 janvier 2002) - **Santé**.

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 220 (2001-2002)] (7 février 2002) - **Santé publique**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission

effectuée du 4 au 12 juillet 2001 par une délégation chargée d'étudier la politique sanitaire de la République socialiste du Viêt-Nam [n° 241 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Asie du Sud-Est**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 672) : son amendement, soutenu par M. Dominique Leclerc, n° 300 : intégration de certains contractuels ; complété par le sous-amendement n° 738 de M. Dominique Leclerc ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 676) : son amendement n° 445 : montant des rentes de réversion et pensions d'orphelins attribuées aux ayants cause des sapeurs-pompeurs décédés en service commandé porté au montant maximum de la rente d'invalidité à compter du 1er janvier 2000 ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le titre consacré à la démocratie sanitaire - **Discussion générale** (p. 763, 764) : crise du système de soins. Révision nécessaire du lien médecin-patient. Détérioration des relations entre les pouvoirs publics et les professionnels de santé. Caractère peu pertinent des nouvelles dispositions du titre Ier. Approbation de l'analyse de l'académie de médecine. Particularités de l'acte médical. Amendements proposés par la commission des affaires sociales. Missions et attributions du haut comité de la santé public, HCSP, de la conférence nationale de santé, CNS, du Gouvernement et du Parlement : caractère décevant des solutions proposées. Proposition de clarification des dispositions hétéroclites du chapitre relatif à l'organisation régionale de la santé. Proposition d'un titre consacré à la solidarité envers les personnes handicapées. Devoirs du législateur.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour le titre Ier - **Avant le titre Ier** (p. 821) : son amendement n° 14 : insertion d'une division additionnelle : solidarité envers les personnes handicapées ; réservé puis adopté (p. 860) - **Avant le titre Ier ou après l'art. 23 bis ou avant l'art. 58 ou après l'art. 63 et art. 58** (p. 822, 823) : son amendement n° 15 : solidarité envers les personnes handicapées ; adopté après modification par le sous-amendement n° 416 de Mme Michelle Demessine qu'il accepte (création de l'observatoire de l'accueil et de l'intégration des personnes handicapées par le conseil national consultatif des personnes handicapées). Inégalités créées par la jurisprudence Perruche. (p. 831) : sur les sous-amendements déposés sur son amendement n° 15 précité, s'oppose au n° 418 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (irrecevabilité de la demande de réparation d'un enfant né handicapé), accepte le n° 422 (impossibilité d'accorder une indemnité au titre du handicap de l'enfant, les charges en découlant étant assurées par la solidarité nationale) et le n° 416 (création de l'observatoire de l'accueil et de l'intégration des personnes handicapées par le conseil national consultatif des personnes handicapées) de Mme Michelle Demessine et à titre personnel le n° 421 de M. Christian Cointat (élargissement du champ des compétences de l'observatoire de l'accueil et de l'intégration des personnes handicapées aux Français handicapés établis hors de France et relevant de la solidarité nationale). S'oppose à l'amendement n° 250 de la commission des lois saisi pour avis et aux sous-amendements déposés sur celui-ci, n° 419 de M. Michel Dreyfus-Schmidt sur le même objet que le n° 418 précité, n° 407 (principe d'une prise en charge du handicap financée par la collectivité nationale), n° 408 (conditions d'ouverture de l'action), n° 415 (substitution du mot "handicap" aux mots "handicap d'une particulière gravité" et du mot "faute" aux mots "faute lourde"), n° 409 (allocation de l'indemnité correspondant aux charges de l'enfant handicapé lorsqu'elles ne sont pas assumées par les parents de celui-ci) et n° 410 (suppression de la disposition prévoyant l'exonération des droits de mutation) de M. Jean

François Picheral et n° 389 de précision rédactionnelle et n° 390 (retour à la notion de faute caractérisée et prise en considération de la décision de recourir à l'interruption volontaire de grossesse ou de garder l'enfant) de M. Alain Vasselle. Considère l'amendement de codification n° 281 de la commission des lois saisie pour avis satisfait par son amendement n° 15 précité. S'oppose à l'amendement n° 386 du Gouvernement (indemnisation du handicap) et aux sous-amendements déposés sur celui-ci n° 405 (meilleure lisibilité de l'amendement), n° 414 (conditions d'ouverture de l'action), n° 404 (substitution du mot "handicap" aux mots "handicap d'une particulière gravité" et du mot "faute" aux mots "fautes lourdes"), n° 403 (substitution des mots "les parents" aux mots "les titulaires de l'autorité parentale") et n° 406 (gestion de l'indemnité) de M. Jean-François Picheral. (p. 832) : maintient sa décision sur le sous-amendement n° 418 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. (p. 834) : maintient sa position sur le sous-amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine. S'oppose au sous-amendement n° 424 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du qualificatif "moral" du préjudice) déposé sur son amendement n° 15 précité. (p. 837) : rectifie son amendement n° 15 pour prendre en compte les préoccupations du sous-amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine. (p. 850) : rappelle que le rapporteur s'exprime au nom de la commission. (p. 851) : après réunion de la commission, s'oppose aux sous-amendements précités n° 422 de Mme Michelle Demessine et n° 426 de la commission saisie pour avis - **Avant le titre Ier (suite)** (p. 858) : accepte l'amendement n° 290 de M. Nicolas About (suppression de toute récupération de l'aide sociale à l'encontre des personnes handicapées vivant en établissement de rééducation fonctionnelle, en centre d'aide par le travail et en foyer de vie et compensation de celle-ci par une dotation de l'Etat) - **Avant l'art. 1er** (p. 859) : demande le retrait de l'amendement n° 371 de M. Louis de Broissia (établissement par le Gouvernement d'un bilan matériel et financier de l'application de l'amendement Creton) - **Art. 1er (droits fondamentaux - art. L. 1110-1 à L. 1110-6 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 1110-1 du code de la santé publique (droit à la protection de la santé)** (p. 861) : son amendement rédactionnel n° 16 ; adopté - **Art. L. 1110-3 du code de la santé publique (principe de non-discrimination dans l'accès à la prévention et aux soins)** (p. 862) : s'oppose à l'amendement n° 357 de M. Guy Fischer (règles de non-discrimination dans l'accès à la prévention et aux soins, pour tous les types de contrats de couverture complémentaire santé) - **Art. L. 1110-4 du code de la santé publique (secret médical)** : ses amendements n° 17 rédactionnel ; n° 18 : alignement de l'amende sur celle correspondant dans le code pénal à un an d'emprisonnement ; et n° 19 rédactionnel ; adoptés - **Art. L. 1110-5 du code de la santé publique (accès à des soins de qualité)** : son amendement n° 20 : mise en conformité avec la formulation retenue par la Cour de cassation ; adopté. (p. 863, 865) : ses amendements n° 21 rédactionnel et n° 22 : mise en oeuvre par les professionnels de santé de tous les moyens à leur disposition pour assurer à chacun une vie digne jusqu'à la mort ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 376 de M. Alain Vasselle (établissement par le Gouvernement d'un rapport sur l'assistance à la mort librement consentie) - **Art. 4 (accès des membres de l'IGAS à des données de santé à caractère personnel - art. 42 de la loi n° 96-452 du 28 mai 1996)** (p. 866) : son amendement de précision n° 23 ; adopté - **Après l'art. 5** (p. 867) : accepte l'amendement n° 244 de la commission saisie pour avis (suspension de peine pour les détenus en fin de vie) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 391 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (appréciation de l'état de santé par deux expertises médicales et décision de la suspension de peine par la juridiction saisie) - **Chapitre 2 (droits des usagers)** (p. 868) : son amendement n° 24 : nouvelle rédaction de la division : droits et responsabilités des usagers ; adopté - **Art. 6 (information des usagers du système de santé et expression de leur volonté - art. L. 1111-1 à L. 1111-7 du code de la santé publique)** - **Avant l'art. L. 1111-1 du code de la santé publique** (p. 870) : son amendement n° 25 : responsabilités des usagers du système de santé ; adopté - **Art. L. 1111-1 du code de la santé**

**publique (droit à l'information des usagers du système de santé)** : son amendement n° 26 : réintroduction de la référence au code de déontologie supprimée par l'Assemblée nationale ; adopté - **Art. L. 1111-2 du code de la santé publique (droit à l'information sur les frais découlant des soins)** (p. 871) : son amendement n° 27 : suppression d'une disposition redondante ; adopté - **Art. L. 1111-3 du code de la santé publique (consentement du patient aux décisions concernant sa santé)** (p. 872) : son amendement n° 28 : participation du malade aux décisions concernant sa santé ; adopté. (p. 873) : s'oppose à l'amendement n° 358 de M. Pierre Biarnès (garantie pour toute personne en mesure d'apprécier les conséquences de ses actes d'être juge de la qualité et de la dignité de sa fin de vie). (p. 875) : ses amendements n° 29 : possibilité pour le médecin de passer outre le consentement du mineur lorsque la vie de celui-ci est en danger ; retiré ; et n° 30 : réintroduction de la référence au code de déontologie supprimée par l'Assemblée nationale ; adopté - **Art. L. 1111-5 du code de la santé publique (désignation par le malade d'une personne de confiance)** : son amendement n° 31 : élargissement de la possibilité de désignation d'une personne de confiance ; adopté après modification par le sous-amendement n° 393 du Gouvernement, qu'il accepte (possibilité pour la personne de confiance d'assister aux entretiens médicaux à la demande du malade) - **Art. L. 1111-6 du code de la santé publique (accès direct au dossier médical)** (p. 876) : ses amendements de précision n° 32 et n° 33, rédactionnel n° 34 ; adoptés - **Art. L. 1111-6-1 du code de la santé publique (défenseur des droits des malades)** : son amendement de suppression n° 35 ; adopté - **Après l'art. L. 1111-6-1 du code de la santé publique** (p. 879) : accepte l'amendement n° 326 du Gouvernement (encadrement de l'activité de stockage et d'hébergement des données de santé à caractère personnel) - **Après l'art. 6** (p. 880) : accepte les amendements du Gouvernement n° 327 (sanctions pénales applicables à l'hébergement de données de santé à caractère personnel sans agrément) et n° 328 (dispositions transitoires applicables aux personnes hébergeant des données de santé à caractère personnel) - **Après l'art. 7** (p. 881) : accepte l'amendement n° 329 du Gouvernement (aménagements à la protection des personnes se prêtant à des recherches bio-médicales) - **Art. 9 bis (substitution à la dénomination "ordre" de la dénomination "conseil")** (p. 883) : son amendement de suppression n° 36 ; adopté - **Art. 9 ter (dispositions de coordination)** (p. 885) : son amendement de suppression n° 37 ; adopté - **Art. 9 quater (dispositions de coordination)** : son amendement de suppression n° 38 ; adopté - **Art. 10 (création d'une chambre disciplinaire nationale et renforcement des droits des plaignants - art. L. 4122-2, L. 4122-3, L. 460 et L. 4123-2 du code de la santé publique)** (p. 886) : ses amendements de coordination n° 39, n° 40 et n° 41 ; adoptés - **Avant l'art. 11** (p. 887) : accepte l'amendement n° 355 de M. Claude Domeizel (garantie d'un droit aux soins aux malades atteints de troubles mentaux et prise en compte des difficultés de la loi de 1990 sur l'hospitalisation psychiatrique) - **Art. 11 (hospitalisation sans consentement - art. L. 3211-11-1 nouveau du code de la santé publique et art. 375-9 nouveau du code civil)** (p. 888) : son amendement n° 42 : présence des associations représentant les familles de personnes atteintes de troubles mentaux dans les commissions départementales des hôpitaux psychiatriques ; adopté - **Art. 12 (renforcement de la place des usagers dans le système de santé - art. L. 1114-1, L. 1114-2, L. 1114-3 nouveaux et L. 5311-1 du code de la santé publique)** - **Art. L. 1114-1 du code de la santé publique (agrément des associations de personnes malades et d'usagers du système de santé)** (p. 889) : son amendement rédactionnel n° 43 ; adopté - **Art. L. 1114-2 du code de la santé publique (action en justice des associations agréées)** : s'oppose à l'amendement n° 323 de Mme Claire-Lise Campion (extension des possibilités d'actions civiles des associations) - **Art. L. 1114-3 du code de la santé publique (congé de représentation des membres des associations agréées)** (p. 890) : ses amendements n° 44 et n° 45 : extension du congé de représentation aux représentants des usagers siégeant dans les instances et conseils des établissements de santé privés ; adoptés - **Après**

**l'art. L. 1114-3 du code de la santé publique** : accepte l'amendement n° 325 de Mme Claire-Lise Campion (possibilité de saisir les commissions régionales de conciliation et d'indemnisation de toute contestation relative au respect des droits des malades et usagers du système de santé) - **Après l'art. 12** : accepte l'amendement n° 302 de M. Bernard Murat (représentation des victimes de l'amiante) - **Art. 16 (renforcement des règles interdisant la perception d'avantages par les professions médicales - art. L. 4113-6, L. 4163-1 et L. 4163-2 du code de la santé publique)** (p. 892) : ses amendements n° 46 : retour au droit actuel en rejetant l'extension de la loi dite "anti-cadeau" à l'ensemble des produits de santé ; n° 47 de coordination ; n° 48 : caractère présumé favorable de l'avis des instances ordinales, à défaut d'avis rendu par l'ordre des médecins sur les conventions liant les praticiens aux laboratoires pharmaceutiques dans les délais impartis ; n° 49 et n° 50 de coordination ; adoptés. Accepte l'amendement n° 304 de M. Paul Blanc (personnes habilitées à constater des infractions à la législation concernant les avantages dont bénéficient les professionnels de santé) - **Art. 17 (obligation de transparence lors de déclarations publiques sur les produits de santé - art. L. 4113-13 nouveau du code de la santé publique)** (p. 893) : son amendement de coordination n° 51 ; adopté - **Art. 18 (modalités d'application aux pharmaciens des règles interdisant la perception d'avantages et des obligations de transparence - art. L. 4221-17 et L. 4223-4 nouveau du code de la santé publique)** : son amendement de coordination n° 52 ; adopté - **Art. 23 bis (pôles de compétences spécialisés pour les infractions en matière sanitaire - art. 706-2 nouveau du code de procédure pénale)** (p. 895) : accepte l'amendement n° 330 du Gouvernement (précision relative à la compétence territoriale des futurs pôles judiciaires spécialisés en matière de santé publique) - **Art. 24 (élaboration de la politique de santé au niveau national - art. L. 1411-1 et art. L. 1411-1-1 à L. 1411-1-4 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 1411-1 du code de la santé publique (rapport sur la politique de santé)** (p. 896, 898) : son amendement n° 53 : accent sur la nécessité de définir la politique de santé en fonction de priorités pluriannuelles ; adopté après modification par le sous-amendement n° 428 du Gouvernement qu'il accepte (mention du débat au Parlement) - **Art. L. 1411-1-1 du code de la santé publique (missions de la Conférence nationale de santé)** (p. 899) : ses amendements n° 54 : possibilité pour le Parlement de saisir la Conférence nationale de santé des questions qu'il juge nécessaires ; n° 55 rédactionnel ; n° 56 de cohérence ; et n° 57 : retour au texte initial du Gouvernement ; adoptés - **Art. L. 1411-1-2 du code de la santé publique (composition de la Conférence nationale de santé)** (p. 900) : son amendement rédactionnel n° 58 ; adopté - **Art. L. 1411-1-3 du code de la santé publique (missions du Haut conseil de la santé)** : ses amendements n° 59 : extension des compétences du Haut conseil de la santé ; et n° 60 : possibilité pour le Parlement de consulter le Haut conseil de la santé par l'intermédiaire des commissions chargées des affaires sociales ; adoptés - **Art. L. 1411-1-4 du code de la santé publique (composition du Haut conseil de la santé)** (p. 901) : son amendement n° 61 : élection du président du Haut conseil de la santé au sein des personnalités qualifiées ; adopté - **Art. 25 (création des conseils régionaux de santé - art. L. 1411-3, L. 1411-3-1 à L. 1411-3-3 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 1411-3 du code de la santé publique (mission des conseils régionaux de santé)** (p. 902) : son amendement rédactionnel n° 62 ; adopté - **Art. L. 1411-3-1 du code de la santé publique (missions du conseil régional dans le cadre de ses réunions en formation plénière)** (p. 903, 904) : ses amendements n° 63 : définition des priorités de santé à l'horizon pluriannuel ; n° 64 : contenu du rapport annuel des conseils régionaux de santé et suppression du rapport ad hoc de synthèse sur la qualité des actions de prévention et de soins dans la région ; n° 65 : suppression de l'obligation d'organiser des débats publics permettant l'expression des citoyens sur les problèmes de santé ou d'éthique médicale ; n° 66 : extension de la liste prévue des destinataires des rapports du conseil régional de santé ; et n° 67 : inclusion de la représentation du conseil économique et social régional au

sein du conseil régional de santé ; adoptés. Demande le retrait du sous-amendement n° 394 du Gouvernement (priorités de santé publique portant sur toute les composantes de celle-ci) déposé sur son amendement n° 63 qu'il rectifie dans le sens souhaité par le Gouvernement. Considère le sous-amendement n° 316 de M. Jean-Pierre Godefroy (diffusion des rapports du conseil régional de santé aux collectivités locales), déposé sur son amendement n° 66 satisfait par celui-ci - **Art. L. 1411-3-2 du code de la santé publique (compétence des sections spécialisées des conseils régionaux)** : ses amendements n° 68 : prise en compte des articles de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 ayant abrogé les dispositions concernant les "réseaux Soubie" et prévoyant l'avis des conseils régionaux de santé aux préfets de régions sur la définition des zones rurales ou urbaines où est constaté un déficit en matière d'offre de soins ; et n° 69 rédactionnel ; adoptés - **Art. L. 1411-3-3 du code de la santé publique (réforme des programmes régionaux de santé)** (p. 905) : son amendement rédactionnel n° 70 ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 356 de M. Jean-Pierre Godefroy (possibilité pour les conseils régionaux d'émettre un avis) - **Art. 26 (programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins, PRAPS - art. L. 1411-5 du code de la santé publique)** (p. 906) : ses amendements n° 71 : absence de voix délibérative pour les représentants de l'Etat présents dans la section du conseil régional de santé compétente pour le PRAPS ; et n° 388 : suppression d'un ajout inutile et inexact ; adoptés - **Art. 27 (dispositions de cohérence - art. L. 1516-1, L. 6114-2, L. 6114-3, L. 6115-4, L. 6115-9, L. 6121-8, L. 6121-9, L. 6121-10, L. 6121-11, L. 6121-12, L. 6122-10, L. 6122-12, L. 6122-13 et L. 6412-3 du code de la santé publique)** (p. 907) : ses amendements n° 72 : suppression du deuxième alinéa de l'article relatif à la collectivité territoriale de Mayotte ; n° 73 rédactionnel ; n° 74 : suppression du 9° de l'article prévoyant un député et un sénateur dans la liste des membres du comité national d'organisation sanitaire et sociale ; n° 75 rédactionnel ; n° 76 de conséquence ; n° 77 rédactionnel ; et n° 78 de cohérence ; adoptés - **Art. 28 (création des comités régionaux de l'organisation sociale et médico-sociale - art. L. 312-3-1 nouveau, L. 311-5, L. 312-1, L. 312-2, L. 312-3, L. 312-3, L. 312-4, L. 313-3, L. 313-7, L. 313-8 et L. 313-11 du code de l'action sociale et des familles)** (p. 909, 910) : son amendement n° 79 : cohérence avec la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ; adopté - **Après l'art. 28** : son amendement n° 300 : coordination dans le code de l'action sociale et des familles ; adopté - **Art. 29 (date d'application de la nouvelle organisation régionale)** : son amendement n° 80 : absence de report de l'application de l'article 25 bis ; adopté - **Art. 30 (organisation régionale des ordres médicaux)** (p. 911, 912) : ses amendements rédactionnels n° 81, n° 82, n° 83 et n° 84 ; adoptés - **Après l'art. 30** : son amendement n° 412 : suppléance des membres titulaires des conseils départementaux des ordres médicaux ; adopté - **Après l'art. 31** (p. 913) : accepte l'amendement n° 331 du Gouvernement (suppression du schéma régional de psychiatrie et mise en oeuvre d'un schéma régional d'organisation sanitaire).

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 40 (institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 4133-6 du code de la santé publique (mise en place d'un fonds national de la formation médicale continue)** (p. 968) : rôle des laboratoires dans les prescriptions médicales. Manque de confiance des patients en leur médecin. Collaboration entre les médecins et les laboratoires - **Art. 52 bis (exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie)** (p. 1009) : garanties indispensables. Favorable à un audit. Se déclare favorable à l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 57 quinquies** (*promotion de la gynécologie médicale*) (p. 1066) : conséquences négatives d'une trop grande spécialisation pour le système de santé. Intervient sur l'amendement n° 199 de la commission (suppression du certificat d'études spéciales, CES, de gynécologie médicale - création d'un diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1129, 1130) : qualité du débat. Amendements guidés par l'intérêt du citoyen. Position de la commission des affaires sociales fondée sur la solidarité nationale envers les handicapés.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0220 (2001-2002)]* - (19 février 2002) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 1505, 1507) : accord de la CMP. Hommage aux travaux des autres rapporteurs. Efforts de rapprochement sur les dispositions concernant l'arrêt Perruche. Volonté de respect des personnes handicapées. Urgence de la réforme de la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées. Nécessité de définir la politique de santé selon des priorités pluriannuelles. Adoption de nombreuses propositions du Sénat. Souci de consensus sur le problème de la gynécologie médicale.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I** (*orientations de la politique de sécurité intérieure*) (p. 2425, 2426) : interroge le Gouvernement sur les moyens de lutte contre la délinquance en milieu hospitalier.

- **Proposition de loi relative à la sécurité des piscines [n° 0436 (2000-2001)]** - (1er octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2556) : en qualité de médecin, exprime sa solidarité à l'égard des familles touchées par un accident de piscine. Votera ce texte.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale [n° 0033 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3621, 3622) : difficultés du secteur de la santé. Loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades. Modifications nécessaires. Désaffectation des candidats dans certaines spécialités. Réorganisation nécessaire du système de santé. Absence de risque zéro. Les sénateurs du groupe du RPR soutiennent le Gouvernement.

**GIROD (Paul)**, sénateur (Aisne) RDSE puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; en démissionne ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 2 octobre 2002).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques jusqu'au 4 juillet 2002.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion

du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 239 (2000-2001)], adopté par l'assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant réforme des tribunaux de commerce [n° 178 (2001-2002)] (23 janvier 2002) - **Justice**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 241 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et instituant le recrutement de conseillers de cour d'appel exerçant à titre temporaire [n° 179 (2001-2002)] (23 janvier 2002) - **Justice**.

*Proposition de loi* relative au mode d'élection des juges élus des tribunaux de commerce [n° 221 (2001-2002)] (12 février 2002) - **Justice**.

*Proposition de loi constitutionnelle* tendant à la reconnaissance de lois à vocation territoriale [n° 269 (2001-2002)] (14 mars 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Collectivités territoriales**.

*Proposition de loi organique* relative aux lois à vocation territoriale [n° 270 (2001-2002)] (14 mars 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Collectivités territoriales**.

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Pierre Laffitte, René Tréguët et Jacques Pelletier, tendant à généraliser dans l'administration l'usage d'Internet et de logiciels libres [n° 32 (2002-2003)] (24 octobre 2002) - **Informatique**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports, logement, tourisme et mer - I - Services communs [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 14] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 15] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 11** (*espace réservé à l'opposition dans les documents d'information - art. L. 2121-27-1, L. 3121-24-1 et L. 4132-23-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 158) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 20 de la commission des lois - **Art. 11 ter** (*conseillers généraux délégués - art. L. 3221-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 163) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de la commission des lois (substitution de la dénomination "conseil général" à celle de "conseil départemental" adoptée par l'Assemblée nationale) - **Après l'art. 11 quater ou après l'art. 15 septuagies** (p. 173) : se déclare favorable à l'amendement n° 565 de M. Jacques Oudin (mise à disposition des groupes d'élus de locaux situés

en dehors du canton siège de l'assemblée délibérante) - **Après l'art. 11 quater** (p. 176) : se déclare favorable à l'amendement n° 245 de M. Alain Joyandet (non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 32** (*remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales*) (p. 359, 365) : intervient sur les amendements de la commission des lois n° 82 et n° 83 (remboursement des dépenses liées à l'exercice d'un mandat spécial), n° 380 de M. Roger Karoutchi (définition du mandat spécial des conseillers généraux) et n° 262 de M. Ambroise Dupont (remboursement des frais de déplacement pour le président et les vice-présidents d'un syndicat mixte départemental) - **Motion d'ordre** (p. 368) : déroulement des travaux du Sénat.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Après l'art. 43** (p. 530) : votera l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) - **Art. 44** (*composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 534) : votera le sous-amendement n° 218 de la commission des finances saisie pour avis déposé sur l'amendement n° 109 de la commission des lois (garantie d'une représentation des communes et des structures intercommunales). (p. 537) : intervient sur l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS).

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier** (p. 856) : dignité du débat et qualité du bicamérisme. Se déclare favorable à l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Après l'art. 57** (p. 1052, 1055) : son amendement n° 298 : mise en place de contrats à durée indéterminée en faveur des professionnels de santé exerçant dans les centres de santé municipaux ; retiré. Garanties indispensables de l'évolution du statut des médecins exerçant dans les centres de santé municipaux.

- **Proposition de loi tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme [n° 0440 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1258) : études réalisées par le Haut comité de défense civile. Transformation des menaces au cours de l'histoire. Dérive vers une utilisation des populations civiles. Nécessité d'inventer de nouvelles réponses au terrorisme. S'abstiendra lors du vote de la proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0192 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1335) : ne votera pas les conclusions de la CMP. Problème des transferts de compétences. Esprit centralisateur découlant de l'inscription dans la loi de règles et de méthodes. Passage au second plan du respect de la libre administration des collectivités locales. Existence d'une équivoque. S'abstiendra sur les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce [n° 0239 (2000-2001)]** - (14 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1435, 1441) : rôle incontesté des tribunaux de commerce depuis 435 ans ; gardiens de la confiance et de la souplesse, fondements de la vie économique. Réticences à l'égard de cette réforme. Redoute de graves perturbations de l'économie française. Nie la réalité d'une crise de confiance envers les juridictions consulaires. Elargissement de leurs attributions

depuis leur création. Lourdes responsabilités dans le règlement des procédures collectives. Contribution à la prévention par l'observation permanente de la réalité de la vie économique. Nombreux apports aux lois. Productivité et qualité de leur justice. Problèmes réels liés à la technicité et au manque de formation obligatoire. Inanité du procès d'intention au travers des rapports de la commission d'enquête parlementaire et des inspections générales des services judiciaires : accusations de négligence, d'incompétence, de collusion et de clientélisme. Dénonce l'absence des procureurs auprès des juges consulaires. Sur le contenu de la réforme : retard du processus législatif, caractère vexatoire de l'introduction de la mixité, caractère caricatural de la réforme du système électoral ; risque de politisation et d'affrontements entre listes. Regrette l'abandon de la rationalisation de la carte judiciaire avec la garantie de la présence réelle du Parquet prévue par la loi de 1985. Recommandera au Sénat de ne pas poursuivre le débat - **Question préalable** (p. 1458, 1459) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée. La commission considère qu'il n'y a pas lieu à délibérer compte tenu de la date, de l'ambiance, de la méthode et du fond.

- **Rappel au règlement** - (19 février 2002) (p. 1492) : lecture d'un télégramme émanant de trois députés, rapporteurs des textes relatifs à la réforme des tribunaux de commerce et aux administrateurs et mandataires judiciaires. Mise en cause des rapporteurs du Sénat sur ces mêmes textes, de la procédure législative et du bicamérisme.

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature et instituant le recrutement de conseillers de cour d'appel exerçant à titre temporaire [n° 0241 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1566, 1567) : existence depuis 1970 d'un recrutement extérieur de magistrats. Entrée de magistrats professionnels dans les tribunaux de commerce. Conditions d'accès des juges consulaires aux cours d'appel : obligation de délocalisation géographique, déclarations d'intérêts directs et indirects. Adoption par le Sénat d'une motion tendant à opposer la question préalable au projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce. Télégramme des rapporteurs de l'Assemblée nationale. Circonstances de l'examen de ce texte. Dépôt d'une question préalable sur ce projet de loi. Texte ressenti comme insultant par les membres des tribunaux de commerce. Examen de ce projet de loi subordonné à celui d'autres textes. Effet d'annonce - **Question préalable** (p. 1568, 1569) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée. Campagne médiatique autour de ce texte. Difficultés des entreprises. Doute de l'amélioration de la situation grâce à ce projet de loi. Proposition dans un autre texte d'étendre le corps électoral des juges consulaires. Bilan de l'activité des chambres commerciales des tribunaux de grande instance. (p. 1570) : réforme de la carte des tribunaux de commerce. Incohérence de la politique du Gouvernement : réduction du nombre de tribunaux compétents pour les dossiers importants et décret du 30 juillet 1999 redonnant compétence à des tribunaux complémentaires.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprises [n° 0243 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1579) : position de la commission des lois sur les deux autres textes de la réforme de la justice commerciale. Constat de quelques dérives individuelles de mandataires. Absence de surveillance du parquet. Risque d'ouverture de la profession de mandataire aux grands cabinets d'audit américains. Télégramme des rapporteurs de l'Assemblée nationale. Approuve la position du rapporteur.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes - Nouvelle lecture [n° 0236 (2001-2002)]** - (20 février 2002) - **Discussion**

**générale** (p. 1594) : regrette le blocage de la commission mixte paritaire sur la notion de responsabilité. Souci du Sénat de protéger un innocent injustement soupçonné. Le groupe du RDSE soutiendra les conclusions de la commission - **Art. 1er** (*définition des critères permettant le placement en garde à vue d'une personne* - art. 62, 63, 77, 78, 153, 154 et 706-57 du code de procédure pénale) (p. 1596) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Art. 2** (*droits des personnes placées en garde à vue* - art. 63, 63-1, 63-2, 77 et 154 du code de procédure pénale) (p. 1597) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture).

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1858, 1859) : satisfaction de la nomination de M. Jean-Pierre Raffarin à la tête du Gouvernement. Historique de la décentralisation. Nécessité de s'interroger sur le découpage des régions. Sa proposition de loi visant à accorder aux régions la possibilité d'adapter les lois à l'échelon local. Nécessité de limiter les expérimentations au domaine réglementaire. Développement indispensable de la défense civile.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 2** (*prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA*) (p. 2320) : son amendement, soutenu par M. Jacques Pelletier, n° 1 : réduction du prélèvement opéré sur la société Unigrains ; retiré.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2399, 2400) : événements électoraux du printemps dernier. Réponse franche et directe du Gouvernement à l'inquiétude des Français. Retour à la notion de commandement. Manifestation du soutien aux forces de l'ordre. Moyens spectaculaires au service de l'efficacité. Souhait d'une réflexion élargie à la défense civile contre les menaces de demain. Soutiendra ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 2 et annexe II** (*programmation des moyens de la sécurité intérieure - 2003-2007*) (p. 2462) : votera l'article 2 et l'ensemble du texte - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2473) : la plupart des membres du groupe du RDSE voteront ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à l'implantation des éoliennes et à la protection de l'environnement [n° 0287 (2000-2001)]** - (24 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3179, 3180) : développement de l'énergie éolienne. Respect du paysage et nuisances sonores. Conclusions du rapport de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Coût des installations. Soutient la proposition de loi.

- **Proposition de loi relative à la couverture territoriale en téléphonie mobile de deuxième génération par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale entre opérateurs [n° 0409 (2001-2002)]** - (24 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3192, 3193) : interrogation sur la définition des zones blanches par l'ART. Difficultés rencontrées par les ruraux. Problème de l'ADSL. Soutien à la présente proposition de loi sous réserve de deux restrictions mineures - **Art. 3** (*principe et modalités de la couverture en téléphonie mobile de certaines zones blanches*) (p. 3201, 3203) : sur l'amendement n° 9 du Gouvernement (mention explicite des centre-bourgs dans les zones de couverture), son sous-amendement rédactionnel n° 13 ; adopté. S'abstient sur les amendements n° 6 de M. Bruno Sido (mention explicite de l'intervention des départements) et n° 10 du Gouvernement (concertation à l'échelon régional avec les opérateurs), ainsi que sur l'ensemble de l'article 3.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3243, 3244) :

relance de la décentralisation par le président Poncelet. Propositions de son groupe. Clarification nécessaire. Lisibilité difficile au fil des ans. Large encadrement. Bases d'imposition obsolètes. Réduction par l'Etat de la marge de manoeuvre des collectivités territoriales. Charges imputées aux collectivités locales : APA, SDIS. Introduction dans les lois de dispositions ressortant du règlement. Appréciation de l'idée de dérogation législative. Exemples divers.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Après l'art. 3** (p. 3330) : intervient sur l'amendement n° 175 de Mme Nicole Borvo (durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale et du Sénat, âge d'éligibilité) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales* - art. 72 de la Constitution) (p. 3331) : article pivot institutionnel des collectivités territoriales. Sagesse du Gouvernement quant aux régions. Importance des expérimentations. Conception difficile des dérogations. Concept de collectivité chef de file. Problème des frais de fonctionnement.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3358) : se déclare opposé au sous-amendement n° 245 de M. Jean-Claude Peyronnet déposé sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72).

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3413) : son amendement n° 60 : suppression de la dérogation à des dispositions législatives ; retiré. (p. 3418) : se déclare opposé à l'amendement n° 185 de Mme Nicole Borvo (limitation de la possibilité de l'expérimentation normative au domaine réglementaire).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) (p. 3571, 3572) : satisfait de la tenue de ce débat et de ses orientations. Incompréhension des Français devant le poids des prélèvements obligatoires. Perte d'attractivité de l'économie. Suppression des entraves. Restitution de l'initiative aux Français. Pédagogie et retour au sens de la responsabilité.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3743, 3744) : caractère artificiel des polémiques. Fin du règne de la culture de l'excuse. Soutiendra ce texte sous réserve du respect de l'éthique par les forces de l'ordre. Lutte contre le terrorisme : article 17 de l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 sur le rôle du ministre de l'intérieur en matière de défense civile. Nécessité d'une préparation intellectuelle de la France aux agressions potentielles. Souhaite l'annonce d'autres textes sur la défense civile.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4574, 4575) : souhait d'une correspondance entre des dépenses locales et un système de financement local. Complexité du système des dotations. Obsolescence de la fiscalité locale. Taxe professionnelle. Effort de clarification.

*Deuxième partie :*

**Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale**

- (2 décembre 2002) (p. 5051) : concept de "défense". Responsabilisation des citoyens en matière de défense civile.

**Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5080, 5081) : dangers extérieurs. Défense civile. Impréparation du système d'alerte. Mobilisation de la population. Exercices d'entraînement.

#### Équipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement

- (6 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5374, 5377) : progression modérée des crédits "services communs". Réduction des emplois. Progression des dépenses de fonctionnement et des moyens en faveur de la sécurité routière. Réduction des crédits du programme de recherche et de développement pour l'innovation et la technologie dans les transports terrestres, PREDIT, et du fonds d'aide à la recherche et à l'innovation dans les transports, FARIT. Importance des besoins en matière de recherche. Nécessité d'améliorer la présentation du budget. Effort réalisé sur la connaissance des effectifs. Question récurrente des effectifs des établissements publics nationaux. Budget de l'urbanisme et du logement : inquiétude sur la maîtrise pour l'avenir du poids des aides personnelles. Inconnue de la croissance. Satisfait de la réduction des frais de gestion. Favorable à une simplification du dispositif de financement des aides personnelles. Effort satisfaisant en faveur de la réhabilitation du parc social ; mise en sécurité. Réflexion sur une simplification de la gestion du parc social. Intérêt du dispositif d'aide à la pierre. Diminution regrettable du nombre de prêts à taux zéro. Moyens de l'ANAH. Fiscalité des bailleurs privés. Maintien pertinent du taux réduit de TVA pour les travaux. Interrogation sur les modalités de mise en oeuvre de la loi organique du 1er août 2001. Avis favorable de la commission des finances - **Rappel au règlement** (p. 5380) : obligation, pour les rapporteurs, d'exprimer à la tribune la position de leur commission - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5394, 5398) : son amendement de réduction des crédits n° II-92 ; adopté. Anticipation de la baisse des recettes escomptées. Nécessité d'un effort de productivité. Hommage aux agents de l'équipement.

- (18 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6048, 6049) : éléments positifs du budget. Sincérité budgétaire. Responsabilité du Gouvernement et du Sénat. Le groupe de l'UMP votera le budget pour 2003.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0107 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Art. 18 (aménagement du régime fiscal des biocarburants)** (p. 6139) : son désaccord sur cet article. Votera l'ensemble du projet de loi. Risque de retard dans le lancement des unités de production de biocarburants. Débat à venir sur la politique énergétique. Souhait de prise en compte des filières d'avenir de la production énergétique.

**GLAVANY (Jean), ministre de l'agriculture et de la pêche.**

Fin de ses fonctions ministérielles (Gouvernement Jospin) le 25 février 2002 (JO Lois et décrets du 26 février 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles [n° 0126 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1302, 1303) : contexte du plan pluriannuel de revalorisation des retraites agricoles. Effort de solidarité nationale. Mise en place d'un régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition. Souhait d'une adoption rapide. (p. 1316, 1317) : engagement d'un montant des retraites de 75 % du SMIC minimum. Problèmes financiers. Répartition de l'effort. Définition du champ du

régime. Droits à retraite des conjoints - **Art. 1er (création d'un régime obligatoire de retraite complémentaire par répartition au bénéfice des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole)** (p. 1318, 1319) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (suppression des renvois au code rural), ainsi que les amendements identiques n° 6 de la commission, n° 17 de M. Bernard Cazeau et n° 27 de M. Dominique Leclerc (inscription de l'objectif de 75 % du SMIC). Demande le retrait des amendements de M. Gérard Le Cam n° 20 (extension du système à l'ensemble des actifs non salariés agricoles) et n° 21 (objectif d'un montant de retraite égal à 75 % du SMIC brut) - **Art. 2 (bénéficiaires et caractéristiques du régime) - Art. L. 732-56 du code rural (détermination des bénéficiaires)** (p. 1321) : accepte l'amendement rédactionnel n° 7 de la commission. Demande le retrait des amendements n° 22 de M. Gérard Le Cam (extension du régime aux veuves mono-pensionnées à carrière courte), n° 19 de M. Dominique Leclerc (extension du régime aux veuves à carrière courte) et, sur ce dernier, du sous-amendement n° 28 de M. Bernard Cazeau (suppression de la mention "à taux partiel") - **Art. L. 732-58 du code rural (financement du régime et détermination du taux de cotisation)** (p. 1322, 1323) : accepte l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Gérard Le Cam (création d'une taxe additionnelle à la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat). Oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements identiques n° 9 de la commission et n° 1 de la commission saisie pour avis (suppression de la mention du financement intégral des pensions de réversion par les cotisations des actifs) - **Art. L. 732-59 du code rural (couverture des charges et frais de gestion du régime)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Gérard Le Cam (suppression de l'assiette minimale de cotisation pour les exploitants agricoles aux revenus les plus modestes) - **Art. L. 732-60 du code rural (date d'entrée en jouissance des bénéficiaires et détermination du nombre de points annuels attribués)** (p. 1324) : accepte les amendements identiques n° 2 de la commission saisie pour avis et n° 18 de M. Bernard Cazeau (mensualisation des pensions) - **Art. L. 732-62 du code rural (droit à la réversion de la retraite complémentaire)** (p. 1325) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de la commission saisie pour avis (extension du bénéfice de la pension de réversion à tous les conjoints survivants). Accepte les amendements de la commission n° 11 (fixation dans la loi de la condition d'âge et de durée minimale du mariage), n° 12 (détermination dans la loi du taux de la pension de réversion) et n° 13 (suppression des limites du cumul entre droits de retraite complémentaire et avantages personnels des régimes de base) - **Art. 3 (dispositions de coordination et application du dispositif dans les DOM)** (p. 1326) : accepte l'amendement rédactionnel n° 14 de la commission - **Art. 4 bis (commission de suivi)** (p. 1327) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (suivi du régime par le conseil supérieur des prestations sociales agricoles et évaluation annuelle) - **Art. 5 (gage)** (p. 1327, 1328) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 4 de la commission saisie pour avis (mensualisation des pensions agricoles de base) - **Art. 6 (date d'entrée en vigueur du dispositif)** : demande le retrait de l'amendement n° 16 de la commission (entrée en vigueur de la loi sous réserve de l'inscription des crédits prévus à l'article L. 732-58 du code rural et dépôt par le Gouvernement d'un rapport fixant le montant de la participation de l'Etat) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1329, 1330) : remerciements. Avancée d'envergure malgré la persistance d'injustices.

**GODEFROY (Jean-Pierre), sénateur (Manche) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.



Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 801, 802) : instauration d'une formation médicale continue. Meilleure adaptation de la prise en charge des pathologies et des patients par la reconnaissance de praticiens spécialisés. Réforme indispensable de l'organisation des professions médicales et para-médicales. Approche globale de la santé. Rôle des collectivités locales. Egalité de traitement indispensable en matière d'équipement et de démographie médicale. Avancée du texte soutenu par le groupe socialiste.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Art. 25** (*création des conseils régionaux de santé - art. L. 1411-3, L. 1411-3-1 à L. 1411-3-3 nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 1411-3-1 du code de la santé publique** (*missions du conseil régional dans le cadre de ses réunions en formation plénière*) (p. 903) : sur l'amendement n° 66 de la commission (extension de la liste prévue des destinataires des rapports du conseil régional de santé), son sous-amendement n° 316 : diffusion des rapports du conseil régional de santé aux collectivités locales ; devenu sans objet. - **Art. L. 1411-3-3 du code de la santé publique** (*réforme des programmes régionaux de santé*) (p. 905) : sur l'amendement rédactionnel n° 70 de la commission, son sous-amendement n° 356 : possibilité pour les conseils régionaux d'émettre un avis ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 34** (*élargissement de la mission d'évaluation de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, et modification de la composition de son conseil d'administration - art. L. 1414-1, L. 1414-2, L. 1414-3-1 et L. 1414-3-2 nouveaux, L. 1414-6, L. 1414-8 et L. 1414-9 du code de la santé publique*) (p. 952) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 91 de la commission (suppression de l'obligation d'une représentation des usagers au sein du conseil scientifique de l'ANAES) - **Art. 40** (*institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 4133-2 du code de la santé publique** (*mise en place de deux conseils nationaux de la formation médicale continue*) (p. 962) : soutient l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 322 (modalités d'agrément des organismes formateurs) - **Art. L. 4133-8 du code de la santé publique** (*modalités d'application des articles précédents fixées par un décret en Conseil d'Etat*) (p. 969) : soutient l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 383 (modalités d'agrément des organismes formateurs) - **Art. 52 bis** (*exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie*) (p. 1011) : sur l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie), reprend le sous-amendement n° 420 de M. Paul Blanc (enseignement équivalent à celui du premier cycle des études médicales

pour les étudiants en ostéopathie) retiré par son auteur ; adopté - **Art. 54** (*prévention et promotion de la santé - art. L. 1417-1 à L. 1417-9 nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 1417-1 du code de la santé publique** (*définition de la prévention et de la promotion de la santé*) (p. 1019) : se déclare opposé à l'amendement n° 181 de la commission (développement d'actions d'information et d'éducation pour la santé) - **Après l'art. 56** (p. 1025) : soutient l'amendement de Mme Claire-Lise Campion n° 324 (composition et fonctionnement du conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 57 quater** (*prise en charge psychologique par les réseaux de santé des enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide - art. L. 6321-3 nouveau du code de la santé publique*) (p. 1061) : à titre personnel, se déclare opposé à l'amendement n° 198 de la commission (suppression de la référence aux enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide) - **Après l'art. 57 septies** (p. 1075) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 339 du Gouvernement (prolongation jusqu'au 31 décembre 2002 du délai permettant aux mutuelles de se mettre en conformité avec le nouveau code de la mutualité).

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0220 (2001-2002)]* - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1512, 1513) : qualité du débat. Hommage au Sénat pour le dépassement des clivages traditionnels, au Gouvernement et à son ministre de la santé. Nécessité de la réforme de la loi d'orientation de 1975 en faveur des personnes handicapées. Texte réformateur. Avec le groupe socialiste, votera le texte issu des travaux de la CMP.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à l'établissement d'une ligne de délimitation maritime entre la France et Jersey [n° 0135 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 136 (2001-2002)** (p. 1901, 1902) : particularité des îles anglo-normandes. Règlement des contentieux. Ligne de délimitation basée sur le principe de l'équidistance. Pérennisation des pratiques coutumières des pêcheurs. Sécurité juridique. Interrogation sur un futur accord avec l'île de Guernesey.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord relatif à la pêche dans la baie de Granville entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (ensemble quatre échanges de notes) [n° 0136 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 135 (2001-2002)** - Voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail*) - **Art. L. 322-4-6 du code du travail** (*public visé et nature du soutien*) (p. 1943) : son amendement n° 26 : interdiction du cumul de l'exonération avec une autre aide publique à l'emploi ; rejeté - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail** (*employeurs concernés et durée du soutien*) (p. 1946) : le groupe socialiste se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (extension du dispositif aux établissements de plus de 250 salariés). Risque d'effet d'aubaine accru. Coût de cette extension du dispositif. Problème des employeurs de pêche maritime.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Avant l'art. 10** (p. 2158, 2159) : soutient les



amendements de Mme Claire-Lise Campion n° 153 (accès des administrations et organismes habilités aux condamnations figurant sur le casier judiciaire n° 2 des candidats à l'encadrement des mineurs) et n° 154 (possibilité pour le juge des enfants d'ordonner l'exécution provisoire uniquement dans le cas de mesures éducatives).

- **Rappel au règlement** - (26 juillet 2002) (p. 2164) : s'étonne de la faible présence de la majorité dans l'hémicycle.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3049, 3051) : consultation des syndicats sur l'avant-projet et non sur la version définitive du texte. Contradiction entre la position du Gouvernement sur la notion d'astreinte et le dialogue social. Favorable à l'harmonisation des SMIC mais opposé au mécanisme proposé. Inquiétude des entreprises artisanales sur la suppression des emplois-jeunes, la diminution des contrats emploi-solidarité, l'abandon du programme TRACE et la création de deux catégories de salariés. Avec le groupe socialiste, se déclare opposé au projet de loi - **Art. 1er (harmonisation des salaires mensuels minima - art. 32 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000)** (p. 3061, 3062) : soutient les amendements de M. Gilbert Chabroux n° 35 (rétablissement de la base de calcul de la revalorisation du SMIC en tenant compte de la croissance) et n° 36 (suppression de la modification transitoire des règles de revalorisation minimale du SMIC) - **Avant l'art. 2** (p. 3063) : soutient l'amendement de M. Gilbert Chabroux n° 37 (définition et objet des heures supplémentaires).

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2 bis (régime de l'astreinte - art. L. 212-4 bis du code du travail)** (p. 3108, 3109) : problème de la définition de l'astreinte. (p. 3113) : annulation de l'arrêt de la Cour de cassation en considérant l'astreinte comme un temps de repos.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale [n° 0033 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3624, 3625) : désengagement des compagnies d'assurance. Difficultés en matière de responsabilité médicale. Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades. Attitude des assureurs. Indemnisation des accidents médicaux. Infections nosocomiales. Le groupe socialiste émet des réserves sur la proposition de loi - **Art. 1er (partage de l'indemnisation des infections nosocomiales)** (p. 3631, 3632) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 du Gouvernement (possibilité d'auto-assurance pour les établissements publics de santé). Son amendement n° 1 : suppression des dispositions visant à rembourser à l'assureur les indemnités versées à la victime ; rejeté - **Art. 4 (définition des contrats de responsabilité civile médicale)** (p. 3634) : crainte de discordance entre les différents délais de recours.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 20 (inscription accélérée sur la liste des médicaments remboursables - art. L. 162-17-7 nouveau du code de la sécurité sociale)** (p. 4226) : soutient l'amendement de M. Bernard Cazeau n° 67 (définition des produits susceptibles d'obtenir une liberté tarifaire et prise en compte du critère de valeur thérapeutique ajoutée) - **Avant l'art. 24** (p. 4233) : avec le groupe socialiste, votera l'amendement n° 165 du Gouvernement (intérêt général de la permanence des soins) - **Art. 27 (tarif forfaitaire de remboursement pour les médicaments - art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale et L. 5121-1 du code de la santé publique)** (p. 4236) : soutient l'amendement de suppression n° 68 de M. Bernard Cazeau - **Art. 31 (missions et dotation du fonds d'aide à la qualité des soins de ville - art. 25 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999)** (p. 4246) : soutient l'amendement de M. Bernard Cazeau n° 69 (extension aux médecins exerçant dans les centres de santé de la mise en place des expériences d'évaluation des pratiques médicales) - **Après l'art. 34** (p. 4248) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 113

de M. Jean-Paul Amoudry (classement en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires hospitaliers) - **Après l'art. 36** (p. 4264) : son amendement n° 54 : intégration des fonctionnaires dans le dispositif de cessation anticipée d'activité des travailleurs victimes de l'amiante ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2002) (p. 5340, 5341) : réforme statutaire de la direction des constructions navales, DCN. Inquiétude sur sa capitalisation. Absence d'indications sur la part envisageable de l'Etat dans le plan de charges de la DCN. Question sur la politique de coopération internationale envisagée. Avenir des emplois - **Examen des crédits - Art. 38 (mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services militaires)** (p. 5343) : le groupe socialiste votera l'amendement n° II-74 du Gouvernement (financement de primes supplémentaires pour les sous-officiers de gendarmerie).

**GOULET (Daniel), sénateur (Orne) RPR puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (20 juillet 2002) ; puis vice-président (17 septembre 2002).

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi* relative à une meilleure cohérence dans l'administration des territoires [n° 263 (2001-2002)] (6 mars 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Collectivités territoriales.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 444 (2000-2001)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil de l'Europe relatif à la protection sociale des membres du personnel employés par ladite organisation sur le territoire français [n° 284 (2001-2002)] (3 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Israël et dans les Territoires palestiniens, du 17 au 21 mars 2002, par une délégation de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées [n° 285 (2001-2002)] (3 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Proche-Orient.**

*Proposition de loi*, déposée avec M. Aymeri de Montesquiou, tendant à modifier certaines dispositions du code de l'urbanisme [n° 337 (2001-2002)] (26 juin 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Urbanisme**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil de l'Europe relatif à la protection sociale des membres du personnel employés par ladite organisation sur le territoire français** [n° 0444 (2000-2001)] - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1888, 1889) : bilan et historique du Conseil de l'Europe. Mise en place d'un régime de sécurité sociale dérogatoire du droit commun. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure** [n° 0365 (2001-2002)] - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2403, 2404) : hommage à la détermination du Gouvernement. Attente et espoir des Français. Accueil des gens du voyage : se déclare favorable au dispositif répressif tout en souhaitant une coopération interrégionale accrue. Sécurité des biens et des personnes en milieu rural : s'inquiète de la fermeture possible de gendarmeries. Intégration des gardes champêtres dans les auxiliaires de proximité. Soutiendra ce projet de loi.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains** [n° 0037 (2002-2003)] - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3651, 3653) : problèmes posés par la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, SRU, aux communes rurales. Insuffisances de la proposition de loi. Risque de télescopage avec le prochain projet de loi sur l'urbanisme. Absence de concertation et de prise en compte des problèmes urgents des communes rurales. Responsabilité du Sénat. Ses amendements. Aide apportée aux communes par les DDE - **Avant l'art. 7** (p. 3689) : son amendement n° 52 : prise en charge du coût de la réalisation des documents d'urbanisme ; adopté - **Art. 10** (*abrogation de la règle des "quinze kilomètres"*) (p. 3696) : son amendement de suppression n° 53 ; retiré - **Après l'art. 10** (p. 3702, 3704) : ses amendements n° 54 : possibilité pour le pétitionnaire du permis de construire de prendre en charge les travaux nécessaires à l'obtention de ce permis ; et n° 55 : suppression du caractère cumulatif des critères de création de la participation pour financement de voies nouvelles et réseaux ; retirés.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

**Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5148, 5149) : conséquences des pollutions accidentelles. Contrôles sanitaires. Coût de la qualité alimentaire. Contrôle des produits importés. Education sanitaire. Sécurité alimentaire dans les cantines scolaires. Votera le budget de l'agriculture pour 2003.

**Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) (p. 5234, 5235) : difficultés de son association de distribution gratuite de livres français à l'étranger. Nécessité de coordonner les différents services visant à promouvoir la francophonie. Apporte son soutien total au Gouvernement.

GOURAULT (Jacqueline), sénateur (Loir-et-Cher) UC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 167 (2001-2002)] autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans l'exercice des missions de police de la navigation sur le secteur franco-allemand du Rhin [n° 267 (2001-2002)] (13 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité** [n° 0415 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales*) (p. 317) : intervient sur l'amendement n° 68 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans l'exercice des missions de police de la navigation sur le secteur franco-allemand du Rhin** [n° 0167 (2001-2002)] - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1903, 1904) : coopération des forces de police des deux pays. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République** [n° 0024 (2002-2003)] - **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 8** (*régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution*) (p. 3513) : soutien du groupe de l'UC au sous-amendement n° 85 de M. Jean-Paul Virapoullé (maintien de la Réunion dans le cadre actuel de l'article 73 de la Constitution), déposé sur l'amendement n° 27 de conséquence de la commission des lois.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

**Outre-mer**

- (4 décembre 2002) (p. 5194, 5195) : ré déploiement des crédits vers l'emploi et le logement. Volonté réelle du Gouvernement de soutien financier aux collectivités d'outre-mer. Rétablissement de la "convention de développement". Souhaite le dépôt officiel auprès de l'Union européenne de la candidature de Mayotte au statut de région ultrapériphérique. Le groupe de l'UC votera ce projet de budget.

**Équipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement**

- (6 décembre 2002) (p. 5387, 5388) : financement des contrats de plan et de l'entretien des routes. Travaux du carrefour de Verdun à Blois. Rénovation et développement du parc de logements. Satisfaite des objectifs de la loi SRU du 13 décembre 2000. Conciliation problématique des règles d'urbanisme avec les besoins en matière de construction dans

les territoires ruraux. Aggravation de la désertification des villages. Interrogation sur l'assouplissement des règles relatives à la participation pour voies nouvelles et réseaux associés. Insuffisance des aides à l'élaboration des documents d'urbanisme. Interrogation sur les moyens d'aider les communes à conduire un développement équilibré en matière d'urbanisme. Satisfaite de l'action pédagogique envisagée auprès des élus locaux pour l'application de la future loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction, DDUHC.

**GOURNAC (Alain), sénateur (Yvelines) RPR puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la mutualité ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 2002).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 4 au 12 juillet 2001 par une délégation chargée d'étudier la politique sanitaire de la République socialiste du Viêt-Nam [n° 241 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Asie du Sud-Est.***

*Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 91 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques [n° 92 (2002-2003)] (11 décembre 2002) - **Emploi.***

*Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques [n° 105 (2002-2003)] (18 décembre 2002) - **Emploi.***

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Art. 1er** (conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 95) : sur l'amendement n° 4 de la commission des lois (création, composition, modalités de désignation et crédits de fonctionnement des conseils de quartier), son sous-amendement, soutenu par M. Patrick Lassourd, n° 331 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 2** (p. 112) : son amendement, soutenu par M. Dominique Braye, n° 333 : prorogation des instances à caractère consultatif instituées avant l'entrée en vigueur de la présente loi ; retiré au profit de l'amendement n° 6 de la commission

des lois (fixation de la composition des comités consultatifs par le conseil municipal pour la durée de son choix).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies** (p. 285) : intervient sur l'amendement n° 395 de M. Jean-Pierre Vial (mise à disposition de fonctionnaires territoriaux des départements auprès des DDE). Passage aux 35 heures. Recul de l'Etat dans ses responsabilités, oubli du transfert aux conseils généraux des crédits nécessaires aux emplois jeunes. Diminution des services rendus par la direction départementale de l'équipement.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43 H** (aides au cinéma - art. L. 2251-4 et L. 3232-4 du code général des collectivités territoriales) (p. 491) : votera l'amendement n° 161 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (moindre relèvement du seuil d'entrée hebdomadaire dans les salles de cinéma) - **Après l'art. 43 I** (p. 500) : votera l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine) - **Avant l'art. 43** (p. 505) : sur l'amendement n° 597 du Gouvernement (désignation des autorités organisatrices des transports maritimes réguliers - conditions d'instauration des obligations de services publics par celles-ci), soutient le sous-amendement n° 706 de M. Josselin de Rohan.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Après l'art. 48 (par priorité)** (p. 565, 566) : intervient sur le sous-amendement de M. Patrick Lassourd, n° 726 déposé sur l'amendement du Gouvernement n° 594 (soumission de la modification des voies de circulation aérienne à enquête publique) - **Art. 49 (par priorité) (débat public)** - **Art. L. 121-1 du code de l'environnement (nature et missions de la commission nationale du débat public)** (p. 572) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 124 de la commission des lois et n° 178 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (rétablissement de l'actuelle condition d'intérêt national des projets) - **Art. L. 121-7 du code de l'environnement (modalités de saisine de la commission nationale du débat public)** (p. 579) : soutient l'amendement n° 397 de M. Jean-Paul Delevoye (extension de la possibilité de saisine à toutes les communes). (p. 581) : se déclare favorable à l'amendement n° 135 de la commission des lois (encadrement du délai de saisine).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Art. 59 (réforme du recensement de la population)** (p. 690, 693) : soutient l'amendement de suppression n° 242 de M. Jean-Paul Delevoye.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 34 (élargissement de la mission d'évaluation de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, et modification de la composition de son conseil d'administration - art. L. 1414-1, L. 1414-2, L. 1414-3-1 et L. 1414-3-2 nouveaux, L. 1414-6, L. 1414-8 et L. 1414-9 du code de la santé publique)** (p. 953) : soutient l'amendement n° 309 de M. Alain Vasselle (maintien de la procédure actuelle de nomination des membres du collège de l'ANAES) - **Art. 36 (encadrement de l'exercice de la chirurgie esthétique - art. L. 6322-1, L. 6322-2, L. 6322-3 nouveaux du code de la santé publique)** (p. 955, 956) : son amendement n° 310 : extension des nouvelles dispositions du code de la santé publique à l'ensemble des actes à visée esthétique, qu'ils soient médicaux ou chirurgicaux ; retiré. Sur l'amendement n° 94 de la commission (situation des médecins non-qualifiés en chirurgie esthétique mais pratiquant des interventions à visée esthétique), son sous-amendement de conséquence n° 311, soutenu par M. Paul Blanc ; retiré - **Art. 40 (institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2**

*nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 4133-6 du code de la santé publique** (*mise en place d'un fonds national de la formation médicale continue*) (p. 966) : se déclare favorable à l'amendement n° 102 de la commission (conditions de financement du fonds). Rôle des laboratoires pharmaceutiques dans la formation des médecins de campagne.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1929, 1930) : satisfaction d'un soutien à l'embauche de jeunes sans qualification dans le secteur marchand. Ses propositions antérieures sur ce thème. Echec des emplois-jeunes. Ses interventions en faveur d'une baisse du coût du travail. Cible appropriée. Accès rapide à un emploi stable. Enrichissements apportés par la commission. Accès facilité au bilan de compétences. Simplicité du dispositif. - **Art. 2** (*validation des acquis de l'expérience et formation professionnelle*) (p. 1954) : satisfaction de la souplesse du dispositif et du déroulement du débat.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3046, 3048) : handicap pour l'économie et pour l'emploi de la généralisation des 35 heures. Bilan chiffré décevant de la mise en place des 35 heures. Texte de justice sociale. Nécessaire vigilance du Gouvernement pendant la période d'harmonisation des SMIC. Dégradation des conditions de travail et effet négatif sur la compétitivité des entreprises de la mise en place des 35 heures. Favorable à l'élargissement du contingent des heures supplémentaires. Travail du rapporteur. Transfert de nouvelles recettes vers le FOREC. Votera le texte amendé par le Sénat.

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2 bis** (*régime de l'astreinte - art. L. 212-4 bis du code du travail*) (p. 3110) : son amendement n° 123 : passage de l'astreinte à sept jours ; retiré. (p. 3115) : bon sens de sa proposition - **Après l'art. 6** (p. 3133, 3134) : soutient les amendements de M. Alain Vasselle n° 119 (modalités de rétablissement de l'exonération totale des cotisations sociales patronales au profit des personnes handicapées) et n° 120 (alignement du dispositif d'exonération des charges profitant aux employeurs des contrats initiative-emploi sur celui de l'article 6 du présent projet).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Avant l'art. 6** (p. 4161) : son amendement n° 53 : exonération des cotisations sociales pour les cotisations à un régime complémentaire de retraite et les dotations constitutives des retraites ; retiré - **Après l'art. 7 bis** (p. 4168) : son amendement n° 50 : précision relative à la nature de l'avantage constitué par la gratuité des frais d'hospitalisation, des soins médicaux et des produits pharmaceutiques dispensés dans l'établissement où exercent des fonctionnaires hospitaliers en activité ; retiré - **Après l'art. 13** (p. 4200) : son amendement n° 51 : exonération de la taxe sur les salaires en faveur des établissements publics d'hébergement pour personnes âgées ; retiré - **Art. 25 (par priorité)** (*prolongation du délai pour la signature des conventions tripartites par les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées et dépendantes - art. L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles et art. 5 de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001*) (p. 4208) : son amendement n° 62 : réduction du délai pour la signature des conventions tripartites ; réservé jusqu'à la reprise de la séance du mercredi 20 novembre, le soir.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Avant l'art. 24** (p. 4232) : se déclare favorable à l'amendement n° 165 du Gouvernement (intérêt général de la permanence des soins) - **Art. 27** (*tarif forfaitaire de remboursement pour les médicaments - art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale et L. 5121-1 du code de la santé publique*) (p. 4237) : son amendement n° 63 : vérification du respect des normes

de fabrication des médicaments génériques ; retiré. (p. 4242) : vigilance indispensable à l'égard de toute la filière du médicament - **Art. 25 (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4275, 4276) : son amendement n° 62 ; adopté (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 6** (p. 4471) : son amendement, soutenu par M. Bernard Murat, n° I-128 : exonération des établissements publics d'hébergement pour personnes âgées de la taxe sur les salaires ; retiré.

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4743, 4744) : favorable à la politique scolaire du Gouvernement. Lutte contre les multiples formes d'exclusions, l'illettrisme et la violence scolaire. Intégration des enfants handicapés en milieu scolaire. Revalorisation des remboursements des frais de déplacement des étudiants handicapés. Interrogation sur la répartition des crédits en faveur des élèves handicapés, la répartition des postes de personnels médico-sociaux et les moyens destinés à l'achat de matériel et de mobilier. Dispositif en faveur des enfants précoces. Nécessité d'augmenter le nombre des personnels d'encadrement dans les écoles accueillant des handicapés.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 5965, 5968) : rénovation du pacte social. Relance du dialogue social. Suspension provisoire de la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Restauration de la négociation collective dans la conduite des restructurations. Négociation interprofessionnelle préalable à toute initiative législative. Accords expérimentaux. Economie du projet de loi. Rééquilibrage du régime de la charge de la preuve dans la lutte contre le harcèlement moral au travail. Simplification de la procédure de médiation. Extension des missions du FSV. Réforme nécessaire du droit du licenciement économique. La commission propose l'adoption de ce texte - **Question préalable** (p. 5984) : s'oppose à la motion de M. Roland Muzeau n° 32 tendant à opposer à la question préalable - **Art. 1er** (*suspension temporaire de l'application de certaines dispositions issues de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la procédure de licenciement économique - art. 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 106, 109 et 116 de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale*) (p. 5993, 5994) : s'oppose aux amendements de suppression n° 1 de M. Gilbert Chabroux et n° 31 de M. Roland Muzeau ainsi qu'aux amendements identiques des mêmes auteurs n° 2 et n° 33 (obligation d'engager des négociations tendant à la conclusion d'un accord avant tout licenciement collectif, dit "amendement Michelin"), n° 5 et n° 35 (distinction de la consultation du comité d'entreprise sur le projet de restructuration de celle portant sur le projet de licenciement), n° 6 et n° 36 (obligation d'informer le comité d'entreprise avant toute annonce publique sur les mesures affectant les conditions de travail et d'emploi des salariés), n° 7 et n° 37 (possibilité pour le comité d'entreprise de faire des propositions alternatives au plan de licenciement), n° 8 et n° 38 de coordination, n° 9 et n° 39 (intervention d'un médiateur en cas de conflit entre le chef d'entreprise et le comité d'entreprise), n° 10 et n° 40 (suppression des qualités professionnelles de la liste des critères définis pour l'ordre à suivre lors d'un licenciement collectif), n° 11 et n° 41

(contrôle de l'autorité administrative sur le contenu des plans sociaux). S'oppose à l'amendement de M. Roland Muzeau n° 34 (obligation de prise de décision des organes de direction et de surveillance de l'établissement ou de l'entreprise et de réalisation d'une étude d'impact social et territorial préalable à toute cessation totale ou partielle d'activité) ainsi qu'aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 3 et n° 4 ayant le même objet (maintien de l'obligation de consultation du comité d'entreprise et de réalisation d'une étude d'impact social et territorial avant toute fermeture d'un établissement ou compression d'effectifs concernant au moins 100 salariés), n° 12 (suppression de la référence à un futur projet de loi) et de cohérence n° 13 - **Après l'art. 1er** (p. 5995, 5997) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 43 (précision de la définition du licenciement pour motif économique), n° 42 (suppression des critères liés aux qualités professionnelles), n° 45 (réintégration du salarié licencié en l'absence de désignation des institutions représentatives du personnel) et n° 44 (mise en place d'un comité d'entreprise élargi, comprenant celui de l'entreprise donneuse d'ordre et celui de l'entreprise sous-traitante) - **Art. 2** (*possibilité de conclure des accords d'entreprise expérimentaux sur la procédure lorsqu'un licenciement d'au moins dix salariés sur une même période de trente jours est envisagé*) (p. 6000, 6001) : s'oppose aux amendements de suppression n° 14 de M. Gilbert Chabroux et n° 46 de M. Roland Muzeau ainsi qu'aux amendements du même auteur n° 47 (impossibilité pour un accord expérimental de déroger aux dispositions d'ordre public et respect du principe de faveur) et n° 48 (exigence d'un avis conforme du comité d'entreprise et consultation des salariés sur l'accord de méthode) - **Art. 3** (*droit applicable aux procédures en cours à la date de promulgation de la présente loi*) (p. 6002) : s'oppose aux amendements de suppression n° 15 de M. Gilbert Chabroux et n° 49 de M. Roland Muzeau ainsi qu'à l'amendement n° 50 de ce dernier (suppression de toute possibilité d'application rétroactive) - **Art. 4** (*aménagement de la charge de la preuve en cas de harcèlement - art. L. 122-52 du code du travail*) (p. 6003) : s'oppose aux amendements de suppression n° 16 de M. Gilbert Chabroux et n° 51 de M. Roland Muzeau. Respect des droits de la défense - **Art. 5** (*aménagement de la procédure de médiation en cas de harcèlement - art. L. 122-54 du code du travail*) (p. 6005) : s'oppose aux amendements de suppression n° 17 de M. Gilbert Chabroux et n° 52 de M. Roland Muzeau - **Après l'art. 6** (p. 6006, 6009) : accepte les amendements n° 54 de M. Gérard César (possibilité de recours aux CDD pour le remplacement temporaire d'un chef d'exploitation agricole, de son conjoint collaborateur ou d'un collaborateur non salarié) et n° 22 de M. Bernard Joly (accès à la formation des salariés en CDD). Sur les amendements n° 30 de M. Louis Moinard (validation de la capacité professionnelle des coiffeurs par la commission nationale de la coiffure) et n° 53 de M. Pierre Herisson (validation législative des actes pris après avis de la commission supérieure du personnel et des affaires sociales du service public des postes et télécommunications), demande l'avis du Gouvernement - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6013) : relance du dialogue social.

**GOUTEYRON (Adrien)**, sénateur (Haute-Loire) RPR puis UMP.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 23, 31 janvier ; 5, 6, 7, 12, 14, 19, 21 février ; 17, 23, 25, 26 juillet ; 2, 15, 22, 23, 31 octobre ; 6, 7, 13, 14, 15, 21, 25, 26, 27, 29 novembre ; 2, 6, 12, 17, 19 décembre 2002.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale (JO Lois et décrets du 16 septembre 2002).

Membre du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

Membre titulaire du comité de surveillance de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (JO Lois et décrets du 2 octobre 2002).

Membre titulaire du conseil de surveillance du Fonds de réserve pour les retraites (JO Lois et décrets du 2 octobre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi* relative à la liberté de l'information sportive [**n° 293 (2001-2002)**] (17 avril 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Sports**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [**n° 47 (2002-2003)**] de financement de la sécurité sociale pour 2003 [**n° 53 (2002-2003)**] (7 novembre 2002) - **Sécurité sociale**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [**n° 67 (2002-2003)**], adopté par l'Assemblée nationale - Emploi et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité [**n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 36**] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

##### - En qualité de président de séance

- **Rappel au règlement** - (19 février 2002) (p. 1493) : intervient sur les rappels au règlement de MM. Paul Girod et Jean-Jacques Hyest. Lecture du communiqué de presse du président du Sénat en réponse au télégramme envoyé par trois rapporteurs de l'Assemblée nationale.

- **Souhaits de bienvenue à un nouveau ministre** - (17 juillet 2002) (p. 1912) : salue la présence de M. François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

- **Suspension des travaux du Sénat** - (19 décembre 2002) (p. 6142) : bilan des travaux du Sénat durant le quatrième trimestre 2002. Fonctionnement harmonieux du bicamérisme. Remerciements et vœux.

##### - En qualité de sénateur

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003** [**n° 0047 (2002-2003)**] - (18 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 4063, 4065) : nécessaire prise en compte de la dégradation des comptes sociaux, de l'absence de réformes structurelles et de la complexité des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale. Se réjouit de la transition vers la sincérité des comptes sociaux. Engagement du Gouvernement de compenser intégralement à la sécurité sociale toute nouvelle mesure d'exonération des charges sociales. Favorable à la clarification des comptes sociaux dans le cadre du rôle de contrôle du Parlement. Situation préoccupante du FSV consécutive aux transferts. Conséquence sur la branche famille des majorations de pensions pour enfant à charge. Conséquence sur la branche accidents du travail de l'indemnisation des victimes de

l'amiante - **Après l'art. 2 bis** (p. 4097, 4099) : son amendement n° 41 : rapport quinquennal au Parlement présentant un état et une évaluation financière des dispositifs affectant l'assiette des cotisations sociales ; adopté - **Art. 1er bis** (*création d'un office parlementaire d'évaluation des politiques de santé - art. 6 octies nouveau de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958*) (p. 4102) : son amendement de suppression n° 36 ; adopté - **Art. 1er ter** (*examen de la gestion des centres hospitaliers régionaux par la Cour des comptes - art. L. 134-1 du code des juridictions financières*) (p. 4103) : son amendement de suppression n° 37 ; adopté - **Après l'art. 1er ter** : son amendement n° 38 : rapport au Parlement présentant les mesures prises par le Gouvernement pour tenir compte des remarques de la Cour des comptes ; adopté - **Art. 1er quater** (*communication au Parlement des rapports de la commission de la transparence et de la commission d'évaluation des produits et prestations remboursables*) : son amendement de suppression n° 39 ; retiré - **Après l'art. 2** (p. 4106) : son amendement n° 40 : rapport au Parlement faisant une présentation des méthodes d'élaboration et de suivi de l'ONDAM ; retiré - **Après l'art. 2 bis (suite)** (p. 4108) : son amendement n° 42 : rapport au Parlement relatif au nouveau dispositif permettant de financer les exonérations de cotisations de sécurité sociale ; réservé jusqu'après l'examen de l'amendement n° 8 de la commission tendant à insérer un article additionnel après l'article 4 - **Art. 3** (*affectation du droit de consommation sur les tabacs - art. L. 131-10 et L. 241-2 du code de la sécurité sociale, art. 41 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999*) (p. 4111) : son amendement n° 43 : modification de la répartition du produit des droits de consommation sur les tabacs ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Après l'art. 2 bis (suite)** (p. 4156) : son amendement n° 42 (précédemment réservé le 18 novembre 2002, p. 4108) ; retiré - **Art. 5** (*remboursement de la moitié de la dette du FOREC par la CADES - art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale*) (p. 4159) : son amendement n° 44 : substitution d'une dotation d'Etat au remboursement de la CADES au FOREC ; retiré - **Débat sur l'assurance maladie** (p. 4176, 4178) : déficit de la branche maladie. Augmentation des dépenses de soins de ville. Illisibilité de l'ONDAM. Respect de l'ONDAM conditionné par une définition réaliste. Nécessité de maîtriser les dépenses pour respecter l'ONDAM 2003. Dialogue avec les médecins de ville. Soutien de la commission des finances aux propositions du Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 20** (*inscription accélérée sur la liste des médicaments remboursables - art. L. 162-17-7 nouveau du code de la sécurité sociale*) (p. 4226, 4227) : intervient sur l'amendement n° 67 de M. Bernard Cazeau (définition des produits susceptibles d'obtenir une liberté tarifaire et prise en compte du critère de valeur thérapeutique ajoutée). Procédure de dépôt de prix accéléré de médicaments. - **Art. 23** (*transfert à l'assurance maladie du financement des dépenses d'interruption volontaire de grossesse - art. L. 132-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4230) : son amendement n° 45 : remboursement par l'Etat de la dette contractée auprès des organismes de sécurité sociale pour les dépenses afférentes à l'IVG ; retiré - **Après l'art. 43 (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4278) : souhaite le retrait de l'amendement n° 101 de M. Michel Moreigne (mise en place d'une dotation de solidarité pour les départements ne disposant pas de ressources suffisantes pour assurer le financement de l'APA) - **Art. 41** (*accélération de la prise en charge par la CNAF des majorations de pension pour enfants - art. L. 223-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4300) : son amendement, présenté par M. Michel Mercier, n° 46 (suppression de la prise en charge par la CNAF d'une partie des majorations de pensions pour enfants qui devraient être assumées par le FSV) - **Art. 45** (*fixation du total des objectifs de dépenses pour 2003 - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4313) : son amendement de rétablissement n° 47, présenté par M. Michel Mercier ; retiré.

## - Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

### Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire

- (28 novembre 2002) (p. 4746, 4748) : rappel des travaux de la commission parlementaire d'enquête sur la gestion des emplois, des postes et des personnels. Fonctionnement des classes en alternance. Nécessité de revoir le contenu des enseignements technologiques et de simplifier les enseignements généraux. Plaidoyer pour la mémoire. Affectation des enseignants.

### Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

- (29 novembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4833, 4835) : montant et caractéristiques de ce projet de budget. Critiques de la Cour des comptes sur l'exécution des lois de finances pour 2001. Demande de précision sur les types d'indicateurs de résultats et de performances. Préparation du projet de loi de programmation quinquennale sur la santé. Evolution du RMI. Indispensable assainissement financier réalisé par le Gouvernement. Bonnes priorités de ce projet de budget. Effort réalisé en faveur des personnes handicapées et réforme de la loi de 1975. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4861) : son amendement n° II-19 : réduction des crédits de 4 millions d'euros ; adopté. (p. 4863) : dysfonctionnements de la MILDT. Rôle du Parlement d'encourager une utilisation optimale des deniers publics - **Après l'art. 78** (p. 4866) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de M. Gérard Bailly n° II-14 (exonération des produits d'optique de la taxe sur les dispositifs médicaux).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 36** (*prise en charge, par les éditeurs de services de télévision numérique terrestre, du coût des réaménagements du spectre*) (p. 5905, 5907) : ses amendements n° 38 : exonération des chaînes locales ; et n° 39 : exonération de La Chaîne parlementaire ; retirés.

**GRIGNON (Francis), sénateur (Bas-Rhin) UC puis UMP.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (20 juillet 2002) ; puis vice-président (17 septembre 2002).

Membre titulaire de la Conférence permanente "habitat, construction, développement durable" (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

## DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Daniel Hoeffel et Philippe Richert, tendant à permettre aux communes dotées d'une carte communale d'exercer leur droit de préemption [n° 216 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Urbanisme**.

*Proposition de résolution*, présentée en application de l'article 73 bis du règlement, sur le projet de règlement (CE) de la Commission concernant l'application de l'article 81, paragraphe 3, du traité à des catégories d'accords verticaux et de pratiques concertées dans l'industrie automobile (E-1974) [n° 297 (2001-2002)] (7 mai 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Union européenne**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de résolution, [n° 297 (2001-2002)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur le projet de règlement (CE) de la Commission concernant l'application de l'article 81, paragraphe 3, du traité à des catégories d'accords verticaux et de pratiques dans l'industrie automobile (E-1974) [n° 301 (2001-2002)] (16 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Union européenne**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, par la mission d'information sur la liaison fluviale à grand gabarit Saône-Rhin [n° 366 (2001-2002)] (18 juillet 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 17 juillet 2002) - **Transports**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Industrie [n° 70 (2002-2003) tome 5] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la sécurité des piscines** [n° 0436 (2000-2001)] - (1er octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2553, 2554) : progression alarmante du nombre de noyades de jeunes enfants dans les piscines privées. Responsabilisation des parents. Améliorations positives de la commission. Le groupe de l'UC votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Industrie**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5001) : son intervention présentée par M. Pierre Hérisson.

**GRILLOT (Louis)**, sénateur (Côte-d'Or) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

**GRUILLOT (Georges)**, sénateur (Doubs) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant du Conseil national des transports ; nouvelle nomination en tant que titulaire (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre titulaire du Conseil national de la sécurité routière.

Membre titulaire du Conseil d'administration du fonds pour le développement de l'intermodalité dans les transports (article 3 de la loi n° 2002-3 du 3 janvier 2002) (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Routes et voies navigables [n° 70 (2002-2003) tome 13] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi** [n° 0021 (2002-2003)] - **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3143, 3144) : avec le groupe du RPR, votera le projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### **Équipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les routes et les voies navigables (p. 5405, 5406) : accroissement des moyens consacrés à la sécurité routière, jugée prioritaire par le Président de la République. Voeu de la commission d'un engagement pour une politique globale des transports. Situation géographique privilégiée de la France. Redynamisation nécessaire du fret. Réalisation satisfaisante du schéma autoroutier national. Inquiétude sur l'avenir du transport fluvial ; attente de l'audit sur le projet de liaison "Seine-Nord". Avis favorable de la commission des affaires économiques.

**GUENÉ (Charles)**, sénateur (Haute-Marne) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire du Comité local d'information et de suivi du laboratoire souterrain de Bure.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au nom patronymique** [n° 0225 (2000-2001)] - (20 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1614, 1616) : raisons actuelles des changements de noms. S'interroge sur la pertinence des arguments développés : principe d'égalité des sexes et risque d'appauvrissement onomastique. Favorable aux orientations générales de cette proposition de loi et au maintien de la transmission automatique du nom du père en cas de désaccord des parents. Caractère prématuré de ce texte. Réforme nécessaire du droit de la famille et de la filiation. Votera les amendements de la commission des lois.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002** [n° 0367 (2001-2002)] - (29 juillet 2002) - **Discussion générale**

(p. 2290, 2291) : amplitude du cap à rétablir. Défi démographique. Budget des prestations sociales agricoles. Situation des collectivités locales. Demande de report de la faculté d'instituer une redevance de taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Soutien du RPR à l'action gouvernementale.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**- Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Après l'art. 12** (p. 4533) : soutient l'amendement n° I-21 de M. Gérard Bailly (possibilité de transfert du dernier débit de boissons d'une commune dans le ressort d'une commune membre d'un même EPCI, du même canton ou d'un canton limitrophe).

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 58** (p. 5537, 5538) : son amendement n° II-140 : mise en place d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères assise sur la taxe d'habitation ; retiré - **Art. 58 bis** (*institution d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés ou de journaux gratuits*) (p. 5545) : soutient l'amendement de M. Dominique Braye n° II-143 (couverture de la prise en charge par les collectivités locales des coûts du traitement des déchets par le produit de la taxe) - **Après l'art. 58 quinquies** (p. 5555) : se déclare opposé à l'amendement n° II-126 de M. Gérard Miquel (assouplissement des règles de calcul de l'attribution de compensation versée par un établissement public de coopération intercommunale à ses membres).

**- Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 59 sexies** (p. 5591, 5592) : son amendement n° II-47 : régime de TVA applicable aux osiériculteurs-vanniers ; adopté.

**GUERINI (Jean-Noël)**, sénateur (Bouches-du-Rhône) SOC.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles.

**GUERRY (Michel)**, sénateur (Français établis hors de France) RPR puis UMP.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles.

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Après l'art. 1er ou avant l'art. 2** (p. 3314) : se déclare favorable à l'amendement n° 48 de M. Christian Cointat (insertion dans la Constitution d'un alinéa concernant l'organisation, le fonctionnement et les compétences des instances représentatives des Français établis hors de France).

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) (p. 5238) : avenir de l'enseignement français à l'étranger. Renforcement nécessaire des postes d'enseignants expatriés. Développement indispensable de l'implication du ministère de l'éducation nationale dans la gestion de l'AEFE. Efficacité des évacuations d'urgence des expatriés. Développement de mesures incitatives d'installation dans les pays réputés à risque.

**GUIGOU (Elisabeth)**, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**INTERVENTIONS**

**- Proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie [n° 0171 (2001-2002)]**

- (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1148, 1151) : concertation avec les professionnels de santé et les partenaires sociaux dans le cadre du "Grenelle de la santé". Accord du conseil d'administration de la CNAMTS. Eloge du système de santé solidaire et contractuel français. Contenu du dispositif négocié : élaboration d'un accord-cadre, rénovation du dispositif de régulation, exonération du mécanisme des lettres clés flottantes pour les professionnels engagés dans un contrat. Texte de progrès ; nouveau pacte de confiance proposé aux médecins - **Question préalable** (p. 1160, 1161) : critiques non fondées. Rappel des mesures prises depuis 1998 en faveur des professionnels libéraux.

**- Eloge funèbre de Dinah Derycke, sénatrice du Nord** - (19 février 2002) (p. 1490, 1492) : associe le Gouvernement à l'hommage rendu par le président du Sénat à Dinah Derycke, sénatrice du Nord.

**- Proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie - Nouvelle lecture [n° 0226 (2001-2002)]** - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1561) : genèse du dispositif. Concertation dans le cadre du Grenelle de la santé. Approbation unanime par le conseil d'administration de la CNAMTS. Accord cadre.

Contrats individuels de bonne pratique ou de santé publique. Restauration d'un climat de confiance.

**GUINCHARD-KUNSTLER (Paulette)**, secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).



## H

**HAENEL (Hubert)**, sénateur (Haut-Rhin) RPR puis UMP.

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer et du secrétaire d'État aux transports et à la mer (JO Lois et décrets du 3 septembre 2002).

## NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre titulaire de la Cour de justice de la République.

Président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre titulaire du Conseil supérieur du service public ferroviaire ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

## DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres [n° 249 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Union européenne**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur l'amélioration des procédures de transposition des directives communautaires en droit français [n° 250 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Union européenne**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur l'élargissement de l'Union européenne : état des lieux [n° 295 (2001-2002)] (23 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Union européenne**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 362(2001-2002)] d'orientation et de programmation pour la justice [n° 374 (2001-2002)] (24 juillet 2002) - **Justice**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 27] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes** [n° 0194 (2001-2002)] - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1182, 1185) : non-remise en cause des principes acquis mais

nécessité d'améliorations ponctuelles et techniques. Regrette l'absence d'une étude d'impact. Rappelle les réserves émises par le Sénat lors de la discussion de la loi du 15 juin 2000. Contributions importantes du Sénat : appel en matière criminelle et réforme de la libération conditionnelle. Rappel des mesures correctrices contenues dans sa proposition de loi déposée le 28 novembre 2001. Se félicite de la reprise de trois d'entre elles et souscrit aux améliorations apportées par la commission. Remerciements à son président et à son rapporteur - **Après l'art. 2** (p. 1199) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (possibilité de prolonger la durée de l'enquête de flagrance) - **Après l'art. 3** (p. 1202) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (prolongation exceptionnelle de la détention provisoire). Dispositif de soupape pour des cas exceptionnels - **Après l'art. 4** (p. 1205) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de la commission (possibilité pour le président de la chambre de l'instruction de refuser la comparution personnelle du prévenu en cas d'appel d'une demande de mise en liberté). Préservation contre le risque de libération de certaines personnes dangereuses.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice** [n° 0362 (2001-2002)] - (25 juillet 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2077, 2079) : intérêt des nombreux rapports concernant la justice rédigés par le Sénat ces dernières années. Traitement cohérent des problèmes liés à la sécurité et à la justice. Caractère indispensable de la loi de programme pour la lisibilité de l'action de l'État. Données chiffrées. Besoins en personnels et en équipements colossaux. Importance des moyens dégagés par le Gouvernement. Démarche pragmatique d'expérimentation. Avis favorable de la commission des finances à l'adoption de ce texte - **Art. 1er et rapport annexé** (*approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007*) (p. 2127, 2129) : ses amendements rédactionnels n° 82, n° 83 et n° 84 ; adoptés - **Art. 2** (*programmation des crédits et des emplois sur la période 2003-2007*) (p. 2130) : ses amendements n° 85, n° 87 et n° 88 rédactionnels et n° 86 : réintégration de l'administration centrale dans la liste des bénéficiaires des crédits programmés ; adoptés - **Art. 6** (*évaluation annuelle*) (p. 2133) : son amendement n° 89 : dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur l'exécution de la présente loi à l'intention du Parlement ; retiré au profit de l'amendement n° 23 de la commission (dépôt des rapports annuels d'évaluation au Parlement) - **Après l'art. 6** (p. 2134, 2135) : son amendement n° 90 : actions expérimentales dans le domaine de la justice judiciaire ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

**Justice**

- (9 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5471, 5472) : problème des suites du contrôle budgétaire effectué par le Parlement. Evolution du budget de la justice en 2003. Engagements pris dans la loi d'orientation. Amélioration de la consommation des crédits d'équipement. Interrogation sur les contrats d'objectifs et sur la mise en oeuvre de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances. Interrogation sur les expérimentations en cours ou envisagées et sur la valorisation de la place et du rôle du ministère de la justice. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption des crédits de la justice.

**HAIGNERÉ (Claudie)**, *ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies.*

dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

#### INTERVENTIONS

##### - **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

##### **Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies**

- (28 novembre 2002) (p. 4782, 4785) : nécessité d'un débat régulier sur la politique nationale de recherche-développement. Efforts budgétaires pour réduire les déficits. Annonce d'une communication le 4 décembre en conseil des ministres sur la politique de recherche. Augmentation des autorisations de programme. Son implication au niveau européen. Priorités à la lutte contre le cancer et au développement des biotechnologies. Soutien aux sciences et technologies de l'information et de la communication. Présentation d'un projet de "recherche exemplaire". Candidature du site de Cadarache pour l'installation expérimentale de fusion thermonucléaire. Réacteurs nucléaires à fission du futur. Difficultés du Centre national d'études spatiales, CNES. Construction du pas de tir à Kourou. Promotion du programme Ariane. Sa proposition à la Commission européenne de réfléchir à l'outil spatial. Redéfinition du pilotage de la recherche au niveau national en synergie avec les régions, les universités et les organismes de recherche. Attractivité de la recherche pour les jeunes. Proposition d'une fondation. Renouveau du potentiel de chercheurs et réflexion sur une évolution de ce métier. Reports des crédits. Budget de transition - **Examen des crédits - Etat C** (p. 4786) : remerciements.

**HAMEL (Emmanuel)**, *sénateur (Rhône) RPR puis UMP.*

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention européenne pour la protection des animaux de compagnie [n° 0258 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1905) : prévention du danger présenté par certains animaux domestiques.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1962) : votera ce texte.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2054) : regrette l'absence de disposition s'appliquant à M. José Bové.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2348, 2349) : appel à libérer la France des

pressions de Bruxelles. Votera le projet de loi de finances rectificative pour 2002.

- **Proposition de loi relative à la sécurité des piscines [n° 0436 (2000-2001)]** - (1er octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2557) : votera cette proposition de loi.

**HASCOËT (Guy)**, *secrétaire d'Etat à l'économie solidaire.*

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**HAUT (Claude)**, *sénateur (Vaucluse) SOC.*

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - IV - Plan [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 32] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

##### - **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4569, 4571) : révision constitutionnelle sur la décentralisation peu claire. Budget défavorable aux collectivités locales. Faiblesse des dotations de l'Etat. Remise en cause de la péréquation entre les communes. Perte de recettes pour les collectivités locales. Transferts de compétences sans moyens correspondants. Risque d'explosion de la pression fiscale locale. Absence de réforme des finances locales. Opposition du groupe socialiste à la politique du Gouvernement - **Après l'art. 14** (p. 4617) : soutient l'amendement n° 1-88 de M. Gérard Miquel (versement anticipé des attributions du fonds de compensation pour la TVA liées à des dépenses d'investissement pour la réparation des dommages causés par les intempéries de 2002).

*Deuxième partie :*

##### **Services du Premier ministre - IV - Plan**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5055, 5056) : diminution des crédits alloués à l'évaluation. Transformation du Plan. Evaluation des politiques publiques. Travaux de recherche. Interrogation sur l'avenir du Plan. La commission des finances recommande l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 25** (*simplification des modalités d'exonération ou de dégrèvement de la taxe d'habitation au profit des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés et des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion*) (p. 5863) : soutient l'amendement n° 40 de M. Gérard Miquel (extension du dégrèvement de la taxe d'habitation aux titulaires de l'allocation de solidarité spécifique) - **Après l'art. 25** (p. 5864) : soutient

l'amendement n° 41 de M. Gérard Miquel (création d'une cotisation de solidarité additive à la taxe d'habitation).

**HENNERON (Françoise)**, sénateur (Pas-de-Calais) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Vice-présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Logement social [n° 72 (2002-2003) tome 9] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Après l'art. 57 septies** (p. 1073) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 287 de M. Serge Franchis et n° 283 de M. Dominique Leclerc (pharmacopée dans les établissements ne disposant pas de pharmacie à usage interne).

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3761, 3764) : texte excellent. Inaction du gouvernement précédent et échec de sa politique de prévention. Satisfaction de nombreux habitants du Pas-de-Calais à l'annonce de la fermeture de Sangatte. Caractère fondamental de la protection des agents chargés d'une mission de service public et de leurs familles. Echec de l'idéologie de 1968. Le groupe des RI soutiendra la mise en oeuvre de ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour le logement social (p. 5380, 5381) : sélection des priorités du fait d'une conjoncture économique défavorable. Augmentation des crédits destinés à la construction et à la réhabilitation. Résorption de l'habitat insalubre et lutte contre le saturnisme. Consolidation des aides à la personne et à la qualité des services dans les quartiers. Mise en oeuvre des principes de solidarité et de lutte contre les exclusions. Interrogation sur l'avenir du prêt à taux zéro. Abondement pertinent des crédits de l'ANAH. Réflexion sur le devenir de la mixité sociale. Interrogation sur la prise en compte des logements sociaux de type prêt locatif intermédiaire, PLI, ou relevant de l'accès sociale à la propriété dans le quota de 20 %. Pénalisation des communes et injustice dénoncée par les élus locaux. Avis favorable de la commission des affaires sociales.

**HENRY (Marcel)**, sénateur (Mayotte) UC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

**HERISSON (Pierre)**, sénateur (Haute-Savoie) UC puis UMP.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre titulaire du Conseil national de l'habitat (JO Lois et décrets du 16 octobre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le bilan de la loi n° 96-659 de réglementation des télécommunications [n° 273 (2001-2002)] (26 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Poste et télécommunications**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Technologies de l'information et Poste [n° 70 (2002-2003) tome 21] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif au contrôle de la circulation dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus [n° 0181 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1293, 1294) : souci prioritaire de la sécurité pour les élus savoyards. Projet de liaison ferroviaire France-Italie. Observations sur le calendrier et la nature des marchandises. Débat nécessaire sur la politique des transports à l'échelon européen. Inquiétude au sujet des conséquences du trafic routier sur les vallées alpines - **Discussion de l'article unique** (p. 1297) : rappel de l'action menée par le Gouvernement entre 1995 et 1997.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Art. 3 (amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission)** (p. 2001) : intervient sur l'amendement n° 68 de M. Jacques Peyrat (extension à la pratique d'une activité d'ostéopathie ou de chiropraxie).

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13 (infractions exclues du bénéfice de l'amnistie)** (p. 2027) : son amendement n° 23 : exclusion des délits aux réglementations du transport de marchandises et de matières dangereuses ; adopté. (p. 2032, 2033) : ses amendements n° 24 : exclusion des pratiques abusives en matière de sous-traitance et de prix incitant à contourner les réglementations ; adopté ; et n° 25 : amnistie pour l'exercice illégal de la pratique d'une activité d'ostéopathie ou de chiropraxie ; retiré - **Explications de**

**vote sur l'ensemble** (p. 2053, 2054) : engagement pris lors de l'élection présidentielle. Nécessité de distinguer les différents chefs d'entreprise. Le groupe de l'UC votera dans sa grande majorité le projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2098) : privation de liberté des auteurs de manquements particulièrement graves indispensable à la protection de la société. Respect de la sécurité à l'intérieur des établissements pénitentiaires. Se déclare favorable à l'interdiction de la téléphonie mobile à l'intérieur des prisons. Apporte son soutien à l'ensemble du projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2381, 2382) : stationnement illégal des gens du voyage. Exaspération des maires et des citoyens. Flux incontrôlé et précarité des étrangers en provenance des pays de l'Est. Exigence d'une coopération avec les pays concernés dans le cadre des instances européennes. Collaboration indispensable des élus locaux à l'élaboration des schémas départementaux. Incrimination des clans mafieux exploitant la misère. Mise en échec de la loi Besson du 5 juillet 2000. Escalade de la délinquance itinérante. Coordination urgente des forces de sécurité, des douanes, des services fiscaux et des tribunaux. Approuve l'attribution de compétence aux GIR. Sur l'annonce par le Gouvernement de dispositions sur le problème général de l'itinérance : vigilance des élus locaux quant au respect de l'échéance. Le groupe de l'UC soutiendra ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2837, 2839) : ouverture à la concurrence du marché de l'énergie indispensable. Echéances futures. Contenu de la directive Gaz. Discussion en cours d'une deuxième directive. Intérêt de la transposition pour le développement de GDF. Nécessité d'une ouverture du capital de l'entreprise. Questions du statut de l'entreprise, du statut du personnel et du régime spécial de retraite. Pertinence des amendements de la commission. Toilettage indispensable de la loi électricité du 10 février 2000. Le groupe de l'UC votera le projet de loi amendé par le Sénat.

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Après l'art. 20** (p. 2958, 2965) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Paul Amoudry, n° 168 : procédure d'installation des petites unités de production d'électricité ; n° 169 de clarification ; n° 170 : éligibilité des distributeurs non nationalisés pour l'ensemble de leur consommation ; n° 171 : extension de l'éligibilité aux propriétaires ou aux gestionnaires de réseaux interconnectés déclarés d'utilité publique ; et n° 172 : extension des autorisations d'approvisionnement ; retirés.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3758, 3760) : stationnement illégal et prolongé des gens du voyage. Absence de sanction. Satisfait de la création d'un délit spécifique assorti de la suspension du permis de conduire et d'une confiscation possible du véhicule. Caractère dissuasif de l'article 19 du projet de loi. Application limitée aux communes de plus de cinq mille habitants inscrites dans un schéma départemental et ayant satisfait aux obligations de la loi Besson du 5 juillet 2000. Situation des 32000 communes de moins de 5000 habitants. Conclusions du colloque de l'association des maires de France : engagement d'appliquer la loi Besson en dépit des contraintes financières en contrepartie du retour à l'Etat de droit garanti par l'Etat.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 23 bis** (prélèvement, sur les sommes engagées au PMU, affecté au

*Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE)* (p. 4563) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° I-55 de M. Jacques Oudin et n° I-90 de M. Gérard Miquel.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Après l'art. 23 bis** (p. 4667) : son amendement n° I-202 : réduction des inégalités de couverture Internet à haut débit du territoire ; retiré. Engagement du Gouvernement d'un examen lors du collectif budgétaire.

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Industrie**

- (2 décembre 2002) - En remplacement de M. Francis Grignon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'industrie (p. 5001) : politique en faveur de l'innovation et de la recherche. Industrie sidérurgique européenne. Industrie automobile et évolution du régime de la distribution en Europe. Action prévue en faveur de la normalisation. La commission des affaires économiques recommande l'adoption de ces crédits. (p. 5001, 5002) : normalisation de la fiscalité locale de France Télécom. Difficultés rencontrées par les acteurs du secteur des télécommunications. Aménagement du territoire. Contrat de plan entre l'Etat et La Poste. La commission des affaires économiques a émis un avis favorable sur les crédits relatifs à La Poste et aux technologies de l'information - **Examen des crédits - Après l'art. 68 bis** (p. 5017, 5018) : son amendement n° II-31 : dépôt au Parlement d'un bilan annuel de l'ART ; retiré. Besoin de financement de l'ART. Insuffisance du temps de parole imparti aux rapporteurs pour avis.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 6** (p. 6009) : son amendement n° 53 : validation législative des actes pris après avis de la commission supérieure du personnel et des affaires sociales du service public des postes et télécommunications ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6010, 6011) : redynamisation du dialogue social. Redéfinition de la frontière entre la loi et le contrat. Rééquilibrage de la charge de la preuve en matière de harcèlement moral au travail. Le groupe UMP approuve la méthode choisie par le Gouvernement et votera ce texte.

**HERVIAUX (Odette), sénateur (Morbihan) SOC.**

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques.

#### **INTERVENTIONS**

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5147, 5148) : recul du budget. Aides aux agriculteurs en difficulté. Crise de la volaille en Bretagne. Fonds national de garantie des calamités agricoles. Offices agricoles. Aide à l'équarrissage. Régime de retraite complémentaire obligatoire. Le groupe socialiste ne votera pas le budget de l'agriculture pour 2003.

**Ecologie et développement durable**

- (6 décembre 2002) (p. 5368, 5370) : régression. Annonce de priorités et diminution des crédits : lutte contre les pollutions de l'air, contre le bruit ; réduction des émissions polluantes ; Conservatoire du littoral ; institut français de l'environnement, IFEN ; Agence française de sécurité sanitaire environnementale, AFSSE ; politique de l'eau. Interrogation sur les coupes sévères du budget de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Distorsion avec les préoccupations des Français. Remise en cause des avancées en matière de chauffage solaire et de pompes à chaleur. Impact économique sur les activités des artisans agréés "solaire".

**HOEFFEL (Daniel), sénateur (Bas-Rhin) UC puis UMP.**

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 17, 30, 31 janvier ; 12, 13, 19, 20 février ; 10, 23, 29 juillet ; 1er, 8, 15, 22, 23, 30 octobre ; 5, 12, 25, 29, 30 novembre ; 4, 9, 11, 18 décembre 2002.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

**DÉPÔTS**

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 192 (2001-2002)] (30 janvier 2002) - **Collectivités territoriales.**

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Francis Grignon et Philippe Richert, tendant à permettre aux communes dotées d'une carte communale d'exercer leur droit de préemption [n° 216 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Urbanisme.**

*Rapport*, fait au nom du groupe de réflexion sur l'institution sénatoriale (2 juillet 2002) - **Sénat.**

*Proposition de loi* relative à la décentralisation de la gestion des fonds européens [n° 63 (2002-2003)] (19 novembre 2002) - **Collectivités territoriales.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Décentralisation [n° 73 (2002-2003) tome 1] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

**INTERVENTIONS****- En qualité de président de séance**

- **Hommage à M. Renaud Muselier pour sa nomination aux fonctions de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à M. André Dulaix pour son élection à la présidence de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées et à M. Xavier de Villepin pour la présidence active exercée pendant près de dix ans à la tête de cette même commission** - (10 juillet 2002) (p. 1879, 1880).

- **Message de sympathie au maire de Paris** - (8 octobre 2002) (p. 2672, 2673) : émotion et indignation du Sénat face à l'agression du maire de Paris. Voeux de prompt rétablissement. Message identique de solidarité de l'Association des maires de France.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Japon** - (8 octobre 2002) (p. 2673).

- **Communication du Médiateur de la République** - (8 octobre 2002) (p. 2684) : souhaits de bienvenue au Médiateur de la République.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires grecs** - (12 novembre 2002) (p. 3605).

- **Accueil des cendres d'Alexandre Dumas** - (30 novembre 2002) (p. 4909) : hommage à Alexandre Dumas. Accueil de ses cendres avant leur transfert au Panthéon.

**- En qualité de sénateur**

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - (8 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 28, 30) : complexité du texte. Opinion des commissions prenant en compte les réalités du terrain et les intentions exprimées dans différentes propositions de loi sénatoriales. Regret de la procédure d'urgence. Caractère hétéroclite du projet de loi. Souci de la reconnaissance du rôle du Sénat en matière de collectivités locales. Principes fixés par la commission des lois : primauté de la démocratie électorale sur la démocratie participative, respect de la diversité des expériences et des collectivités locales, égalité des citoyens devant les fonctions électorales, rôle de la commune dans l'édifice institutionnel français, garantie d'efficacité des transferts de compétence. Inclusion dans le texte de la proposition de loi sur les sondages d'opinion adoptée en mai 2001 au Sénat.

- **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Avant l'art. 1er** (p. 88, 90) : s'oppose aux amendements n° 465 de Mme Josiane Mathon (modalités d'association des habitants à l'initiative, la prise et le contrôle des décisions), n° 466 de Mme Marie-France Beauvils (extension aux départements et aux régions de la procédure de consultation des habitants existant à l'échelon communal et amélioration de la procédure actuelle) et n° 420 de M. Robert Bret (droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans) - **Titre 1er (de la démocratie participative)** (p. 92) : son amendement n° 1 : nouvel intitulé : de la démocratie de proximité ; adopté - **Chapitre 1er (participation des habitants à la démocratie locale)** (p. 93) : son amendement n° 2 : nouvel intitulé : participation des habitants à la vie locale ; adopté. - **Art. 1er (conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 94) : son amendement n° 3 : consultation des électeurs et non des habitants sur les affaires communales ; adopté. (p. 95) : son amendement n° 4 : création, composition, modalités de désignation et crédits de fonctionnement des conseils de quartier ; adopté. (p. 98, 99) : demande le retrait de l'amendement de suppression n° 401 de M. Jean Arthuis. Sur son amendement n° 4 précité, intervient sur les sous-amendements n° 270 et n° 272 de M. André Lardeux et demande le retrait des sous-amendements n° 266 de M. Jacques Legendre et n° 354 de M. Philippe Leroy. S'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 421 (abaissement du seuil pour l'instauration obligatoire des conseils de quartier à 3 500 habitants) et n° 424 (consultation des personnes exerçant leur activité professionnelle dans la commune sur les affaires communales), n° 370 du Gouvernement (obligation de création des conseils de quartier dans les communes de 20 000 habitants et plus, composition et fonctionnement), n° 360 de M. Jean-Claude Peyronnet (abaissement du seuil pour la création obligatoire des conseils de quartier à 20 000 habitants), n° 361 de Mme Marie-Christine Blandin (augmentation de la périodicité minimale des réunions annuelles des conseils de quartier) et de M. Michel Charasse n° 667 (conformité du règlement intérieur du conseil de quartier aux règles communes de fonctionnement arrêtées par le conseil municipal), n° 668 (audition par le conseil de quartier du maire ou de son représentant à la demande du maire) et n° 669 (soumission

des délibérations du conseil de quartier au même contrôle de légalité que les délibérations du conseil municipal). Estime satisfaits les sous-amendements n° 525 de M. Jean-Claude Gaudin et n° 331 de M. Alain Gournac déposés sur son amendement n° 4 précité ainsi que l'amendement n° 422 de Mme Marie-France Beaufilets (non-remise en cause des structures de démocratie de proximité existantes avant la promulgation de la présente loi).

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 2** (*débat sur la vie des quartiers - art. L. 2143-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 111, 112) : son amendement de suppression n° 5 ; adopté. S'oppose aux amendements n° 371 du Gouvernement (débat annuel au sein du conseil municipal sur les actions menées dans les quartiers) et n° 362 de M. Jean-Claude Peyronnet (proposition d'un seuil de vingt mille habitants pour l'instauration d'un débat sur la participation des habitants à la vie locale) - **Après l'art. 2** : son amendement n° 6 : fixation de la composition des comités consultatifs par le conseil municipal pour la durée de son choix ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 333 de M. Alain Gournac (prorogation des instances à caractère consultatif instituées avant l'entrée en vigueur de la présente loi) au profit de son amendement n° 6 précité - **Art. 3** (*débat sur les propositions intéressant les quartiers - art. L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 113) : son amendement de suppression n° 7 ; adopté - **Art. 4** (*création d'adjoints au maire chargés des quartiers - art. L. 2122-2-1 et L. 2122-18-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 114, 115) : son amendement de suppression n° 8 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 346 de M. Jean-René Lecercq (possibilité d'adjoints supplémentaires pour les communes de plus de vingt mille habitants) au profit de son amendement n° 8 précité - **Art. 5** (*annexes de la mairie - art. L. 2144-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 117) : son amendement de suppression n° 9 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 365 de M. Jean-Claude Peyronnet (mise à disposition de tous les groupes d'élus d'un local de la mairie annexe) - **Art. 6** (*commission consultative des services publics locaux - art. L. 1413-1, L. 1411-4, L. 1412-1, L. 1412-2, L. 2143-4 et L. 5211-49-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 120, 124) : ses amendements n° 10 : relèvement à dix mille habitants du seuil entraînant la création de la commission ; et n° 11 : extension des compétences de la commission aux régions dotées de l'autonomie ; adoptés ; n° 12 de précision ; adopté après modification par le sous-amendement n° 278 de M. André Lardeux, qu'il accepte. Accepte l'amendement rédactionnel n° 673 de M. Michel Charasse et se déclare opposé à l'amendement n° 467 de Mme Josiane Mathon (représentation dans la commission des agents des collectivités locales concernées et des salariés des entreprises délégataires) - **Art. 6 bis** (*possibilité pour les autorités municipales de s'entourer d'avis - art. L. 2141-1 du code général des collectivités territoriales*) : son amendement de suppression n° 13 ; adopté - **Art. 6 ter** (*participation des habitants aux consultations locales - art. L. 2142-1 et L. 5211-49 du code général des collectivités territoriales*) (p. 125) : son amendement de suppression n° 14 ; adopté - **Art. 7 bis** (*bureaux des temps*) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 139, 142) : son amendement n° 16 : principes devant guider l'élection de ces membres ; adopté. Absence de crainte du suffrage universel direct. Intercommunalité portée par la base communale - **Après l'art. 7 ter** (p. 143, 144) : accepte les amendements de M. Jean-Jacques Hysté n° 518 de cohérence et de M. Christian Cointat n° 208 (renforcement de la démocratie de proximité pour les Français vivant hors des frontières). (p. 146) : s'oppose à l'amendement n° 468 de Mme Marie-France Beaufilets (mise en place d'un congé de participation à la vie démocratique) - **Avant l'art. 8** (p. 148, 149) : s'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 426 (amélioration des conditions dans lesquelles les élus municipaux préparent les séances du conseil municipal),

n° 434 (adjonction à la convocation du projet de contrat ou de marché si la délibération concerne un contrat de service public) et n° 435 (fixation à dix jours du délai de convocation du conseil municipal) et de M. Jacques Oudin n° 558 (fixation à dix jours du délai afférent à l'envoi des convocations du conseil municipal) - **Art. 8** (*séance annuelle réservée à l'opposition - art. L. 2121-12-1, L. 3121-10-1 et L. 4132-9-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales*) (p. 152, 153) : son amendement de suppression n° 17 ; adopté - **Art. 9** (*mission d'information et d'évaluation - art. L. 2121-22-1, L. 3121-22-1 et L. 4132-21-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 154, 155) : son amendement de suppression n° 18 ; adopté - **Art. 10** (*contenu des procès-verbaux des réunions du conseil municipal - art. L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales*) (p. 156) : son amendement de suppression n° 19 ; adopté - **Après l'art. 10** : demande le retrait des amendements de M. Jacques Oudin n° 258 (tutelle des communes sur les EPCI) et n° 259 (communication du procès-verbal des réunions de l'organe délibérant de l'EPCI dans les dix jours à tous les maires des communes membres) - **Art. 11** (*espace réservé à l'opposition dans les documents d'information - art. L. 2121-27-1, L. 3121-24-1 et L. 4132-23-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 157, 159) : son amendement de suppression n° 20 ; adopté. Respect des diversités - **Après l'art. 11** (p. 160) : s'oppose à l'amendement n° 477 de Mme Josiane Mathon (application des dispositions mises en oeuvre pour les groupes politiques dans les grandes villes de France dès lors que les conseils municipaux sont élus au scrutin proportionnel) - **Art. 11 bis** (*conseillers municipaux délégués - art. L. 2122-18 du code général des collectivités territoriales*) (p. 161) : son amendement rédactionnel n° 21, modifié par le sous-amendement n° 372 du Gouvernement qu'il accepte ; adopté. Demande le retrait du sous-amendement n° 280 de M. André Lardeux sur son amendement n° 21 précité - **Après l'art. 11 bis** (p. 162) : son amendement n° 22 : assouplissement des conditions de délégation de fonctions du président d'un EPCI à des conseillers communautaires membres du bureau ; adopté - **Art. 11 ter** (*conseillers généraux délégués - art. L. 3221-3 du code général des collectivités territoriales*) : ses amendements rédactionnel n° 23 et n° 24 : substitution de la dénomination "conseil général" à celle de "conseil départemental" adoptée par l'Assemblée nationale ; adoptés - **Art. 11 quater** (*conseillers régionaux délégués - art. L. 4231-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 164) : son amendement de coordination n° 25 ; adopté - **Après l'art. 11 quater** : accepte l'amendement n° 247 de M. Roger Karoutchi (adjonction d'un chapitre consacré au fonctionnement des groupes d'élus) - **Après l'art. 11 quater ou après l'art. 15 septuagies** (p. 167, 168) : s'oppose au sous-amendement n° 704 de M. Jean Chérioux (augmentation à 35 % des moyens des groupes à Paris, Lyon, Marseille) déposé sur l'amendement n° 383 de M. Roger Karoutchi (augmentation des moyens des groupes d'élus à 30 % du montant des indemnités versées aux élus) qu'il accepte et à l'amendement n° 565 de M. Jacques Oudin (mise à disposition des groupes d'élus de locaux situés en dehors du canton siège de l'assemblée délibérante). Accepte l'amendement n° 250 de M. Jacques Oudin (augmentation des moyens des groupes d'élus à 30 % du montant des indemnités versées aux élus). (p. 173) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 244 de M. Alain Joyandet (insertion d'un chapitre traitant des communautés d'agglomération). (p. 174, 177) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 245 de M. Alain Joyandet (non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département) - **Art. 12** (*conditions d'exercice des fonctions de membre d'un conseil économique et social régional - art. L. 4134-3, L. 4134-6 à L. 4134-7-2, L. 4422-24 et L. 4432-9 du code général des collectivités territoriales*) (p. 178) : son amendement n° 26 : formation des conseillers économiques et sociaux incombant aux organisations les désignant ; adopté - **Art. 12 bis** (*fusion des massifs Alpes du Nord et Alpes du Sud - art. 5 de la loi n° 85-30 du 9 janvier*

1985 relative au développement et à la protection de la montagne) (p. 179) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 439 de M. Jacques Blanc (reconnaissance du Morvan en tant que massif) - **Art. 12 ter** (présidence des comités de massifs - art. 7 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne) : son amendement n° 27 : inscription dans la loi de l'existence de la commission permanente des comités de massifs et instauration d'une coprésidence ; adopté. Estime l'amendement n° 164 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (renforcement du rôle des élus locaux au sein du comité de massif et instauration d'une coprésidence) satisfait par son amendement n° 27 précité - **Après l'art. 12 ter** (p. 180) : s'oppose à l'amendement n° 407 de M. Denis Badré (insertion d'un chapitre relatif aux chambres de commerce et d'industrie) - **Art. 13** (application à Paris, Marseille et Lyon - art. L. 2511-1-1, L. 2511-10-1 et L. 2511-25-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 182, 184) : son amendement n° 28 : nouvelle rédaction de l'article 13 supprimant l'extension des dispositions sur les conseils de quartiers ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Jean-Yves Mano n° 661 (obligation d'un débat d'orientation budgétaire pour Paris, Lyon et Marseille) et de M. Robert Bret n° 478 (non-application à Marseille de la disposition instituant les conseils de quartiers) et n° 479 (non-application à Marseille de la disposition instituant un débat annuel à l'occasion de l'examen du compte administratif sur la participation des habitants à la vie locale) - **Après l'art. 13** (p. 185) : s'oppose à l'amendement n° 491 de Mme Nicole Borvo (nouvelle répartition des conseillers de Paris entre les arrondissements) - **Art. 14** (application aux établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 186) : son amendement de suppression n° 29 ; adopté - **Art. 14 bis** (composition du comité d'un syndicat de communes - art. L. 5212-7 du code général des collectivités territoriales) : son amendement de suppression n° 30 ; adopté - **Art. 15** (entrée en vigueur des articles 1er, 6 et 8-III) : ses amendements n° 703 : remplacement des mots "conseil communal" par les mots "conseil municipal" ; n° 31 : délai accordé pour la mise en place des nouvelles commissions consultatives des services publics locaux porté de six mois à un an ; et n° 32 de coordination ; adoptés - **Après l'art. 15** (p. 187) : s'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 632 (évolution du nombre des conseillers municipaux par strate de population) et n° 480 (augmentation du nombre des adjoints).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Avant l'art. 15 bis** (p. 201) : son amendement n° 33 : nouvel intitulé du chapitre V : "dispositions relatives à Paris, Marseille et Lyon" ; adopté - **Art. 15 bis** (consultation des maires d'arrondissement sur les changements de destination d'immeubles - art. L. 631-7 du code de la construction et de l'habitation) (p. 202) : son amendement rédactionnel n° 34 ; adopté - **Art. 15 quater** (consultation du conseil d'arrondissement sur le plan local d'urbanisme et information sur les déclarations d'intention d'aliéner - art. L. 2511-15 et L. 2511-30 du code général des collectivités territoriales) (p. 203) : son amendement n° 35 : renforcement de la consultation du conseil d'arrondissement ; adopté. Estime l'amendement n° 481 de M. Robert Bret satisfait par son amendement n° 35 précité - **Art. 15 quinquies** (équipements de proximité relevant de la compétence des conseils d'arrondissement - art. L. 2511-16 du code général des collectivités territoriales) (p. 204) : son amendement de clarification n° 36 ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 656 de M. Jean-Yves Mano (réalisation par le conseil d'arrondissement de dépenses d'investissement) - **Après l'art. 15 quinquies** (p. 205) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 657 de M. Jean-Yves Mano (délégation donnée aux conseils d'arrondissement pour conclure des marchés sans formalité préalable dans la limite de la réglementation applicable) et sur celui-ci s'oppose au sous-amendement n° 718 du Gouvernement (appréciation du montant des prestations dans le cadre de chaque arrondissement ou groupe d'arrondissements) - **Art. 15 sexies** (fixation de la liste des

équipements qui ne sont pas des équipements de proximité - art. L. 2511-18 du code général des collectivités territoriales) (p. 206) : ses amendements n° 37 : entente du conseil municipal et du conseil d'arrondissement sur la liste des équipements de proximité ; et n° 38 : décision finale appartenant au conseil municipal et non au préfet en cas de désaccord entre le conseil municipal et le conseil d'arrondissement ; adoptés - **Art. 15 septies** (désignation par le conseil d'arrondissement des représentants de la commune dans les conseils d'école - art. L. 2511-19 du code général des collectivités territoriales) : son amendement rédactionnel n° 39 ; adopté - **Art. 15 nonies** (délégation aux conseils d'arrondissement en matière d'achats publics - art. L. 2511-22 du code général des collectivités territoriales) (p. 207) : son amendement n° 40 : mise en cohérence avec le nouveau code des marchés publics ; adopté. Estime l'amendement n° 486 de M. Robert Bret (extension des compétences des maires d'arrondissement en matière de passation de marchés) satisfait par son amendement n° 40 précité - **Avant l'art. 15 decies** (p. 209) : s'oppose à l'amendement n° 501 de M. Robert Bret (transformation pour la ville de Marseille des comités d'initiative et de consultation d'arrondissement, CICA, en CICA de quartier tenant lieu de conseils de quartier) - **Art. 15 decies** (consultation des électeurs de l'arrondissement "référendums d'arrondissement" - art. L. 2511-24-1 nouveau du code général des collectivités territoriales) (p. 210) : son amendement de suppression n° 41 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 427 de Mme Josiane Mathon (création d'un droit de saisine par voie de pétition) - **Art. 15 undecies** (section d'investissement dans les états spéciaux d'arrondissement - art. L. 2511-36-1 nouveau du code général des collectivités territoriales) : accepte l'amendement n° 663 de M. Jean-Yves Mano (définition des dépenses supportées par les sections d'investissement des états spéciaux des arrondissements) - **Art. 15 duodecies** (dotation d'action locale - art. L. 2511-38, L. 2511-38-1 nouveau et L. 2511-39 du code général des collectivités territoriales) (p. 211, 212) : son amendement de suppression n° 42 ; adopté. S'oppose aux amendements n° 598 de M. Jean-Yves Mano (nouvelle rédaction de l'article L. 2511-38 et modalités de répartition de la dotation d'animation locale) et n° 483 de M. Robert Bret (fixation du montant des dotations globale et d'action locale par décret en Conseil d'Etat) - **Après l'art. 15 duodecies** (p. 213) : accepte l'amendement n° 654 de M. Jean-Yves Mano (adaptation de la rédaction de l'article L. 2511-44 du code général des collectivités territoriales à la faculté reconnue aux conseils d'arrondissement d'engager des dépenses d'investissement) - **Art. 15 terdecies** (nomination des directeurs de sections du centre d'action sociale de Paris - art. L. 2512-10 du code général des collectivités territoriales) : son amendement de suppression n° 43 ; adopté - **Après l'art. 15 quidecies** (p. 215) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 528 de M. Gérard Collomb (possibilité pour le maire d'être représenté par un adjoint d'arrondissement) - **Art. 15 sexdecies** (suppression de la questure de la ville de Paris - art. L. 2512-20 et L. 2512-5 du code général des collectivités territoriales) (p. 216) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement de suppression n° 291 de M. Michel Caldaguès - **Art. 15 septdecies** (collaborateurs de cabinet des maires d'arrondissement - art. 36 de la loi n° 82-1169 du 31 décembre 1982) (p. 219, 221) : son amendement rédactionnel n° 44 ; retiré. S'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 485 (substitution de la dénomination de directeur général des services à celle de secrétaire général) et n° 492 (recrutement de directeurs généraux adjoints dans les mairies d'arrondissement). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de précision n° 659 de Mme Danièle Pourtaud. Son amendement n° 45 : décisions prises par délibération du conseil municipal en cas de désaccord entre le maire de la commune et le maire d'arrondissement sur l'importance des services mis à la disposition de ce dernier ; adopté - **Après l'art. 15 septdecies** : son amendement de coordination n° 46 ; adopté. (p. 222) : accepte l'amendement n° 206 de M. Pierre Laffitte (possibilité d'empêcher la transformation de locaux d'habitation en locaux commerciaux sur une partie de la commune géographiquement délimitée) -

**Après l'art. 15 septdecies ou après l'art. 15 terdecies** (p. 223) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 207 de M. Pierre Laffitte (extension de la disposition prévue à l'article L. 211-7 du code de l'éducation à d'autres ministères) et demande le retrait des amendements n° 507 de Mme Marie-France Beaufilet et n° 655 de M. Gérard Collomb portant sur le même objet - **Après l'art. 15 septdecies ou avant l'art. 15 octodecies** (p. 224, 225) : son amendement n° 48 : poursuite du partage des directions départementales de l'équipement - transfert des services au conseil général là où est mise en oeuvre une partition des services ; adopté. Intervient sur l'amendement n° 671 de M. Jean-Claude Peyronnet (droit d'option des personnels transférés sous l'autorité des présidents de conseils généraux) - **Avant l'art. 15 octodecies** (p. 228, 230) : son amendement, modifié par le sous-amendement n° 373 du Gouvernement, qu'il accepte, n° 47 : pouvoirs des gardes-champêtres intercommunaux ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 529 de M. Claude Domeizel (création de postes de policiers intercommunaux) - **Après l'art. 15 octodecies** (p. 232, 233) : s'oppose aux amendements n° 665 de M. André Labarrère (création d'une communauté de communes en l'absence de continuité territoriale) et n° 664 de M. Claude Domeizel (création d'une communauté de communes en l'absence de continuité territoriale pour les communes d'un même département ayant constitué un SIVOM) - **Art. 15 novodecies** (*composition de la commission permanente des conseils généraux*) (p. 234, 235) : demande le retrait de l'amendement de suppression n° 295 de M. André Lardeux - **Après l'art. 15 novodecies** (p. 237, 239) : accepte les amendements de M. Serge Lagache n° 626 (extension du dispositif concernant les transferts de personnels titulaires et contractuels en cas de substitution d'une communauté de communes à un syndicat) et n° 627 (transfert à l'EPCI des agents communaux des services chargés de la mise en oeuvre des compétences transférées). Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 705 de M. Alain Lambert et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 708 de M. Jean-Paul Amoudry - **Après l'art. 15 novodecies ou après l'art. 15 septdecies** (p. 240) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Jean-Paul Alduy n° 519 et n° 520 (report de la date d'application de l'arrêté d'extension au 1er janvier de l'année qui suit, pour les communautés urbaines et les communautés d'agglomération), s'oppose à l'amendement n° 625 de M. Serge Lagache (report au 31 décembre 2002 du délai permettant d'engager et de mener à bien une extension du périmètre des communautés urbaines et des communautés d'agglomération) - **Après l'art. 15 novodecies (suite)** (p. 241, 242) : demande le retrait de l'amendement n° 530 de M. Jean-Claude Peyronnet (classement démographique identique pour la communauté d'agglomération ou pour la communauté de communes, que la commune membre la plus peuplée au titre des cadres d'emplois) et s'oppose à l'amendement n° 623 de M. Claude Domeizel (régime indemnitaire des personnels territoriaux transférés dans une structure intercommunale) - **Art. 15 vicies** (*rattachement aux communautés urbaines et aux communautés d'agglomération d'OPAC et d'OPHLM* - art. L. 5215-20 et L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales) : son amendement de suppression n° 49 ; adopté - **Art. 15 unvicies** (*attribution par une communauté urbaine de fonds de concours à une commune membre pour la réalisation d'équipements* - art. L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales) (p. 243, 245) : son amendement n° 50 : réécriture de l'article ; adopté. Préfère la rédaction de son amendement n° 50 à celle de l'amendement n° 456 du Gouvernement (extension du bénéfice de l'article aux communautés d'agglomération et aux communautés de communes) - **Après l'art. 15 unvicies** : s'oppose à l'amendement n° 532 de M. Daniel Raoul (extension des dispositions de l'article 5215-27 à la communauté d'agglomération) - **Art. 15 duovicies** (*composition du comité syndical d'un syndicat mixte chargé de la gestion d'un parc naturel régional* - art. 5721-2 du code général des collectivités territoriales) (p. 246, 247) : son amendement n° 51 : fixation par les statuts des règles relatives à la répartition des sièges au sein du comité syndical pour

l'ensemble des syndicats mixtes ouverts et élection du président par le comité syndical ou par le bureau si les statuts le prévoient ; adopté ; modifié par le sous-amendement n° 709 de M. Jacques Blanc, pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat - **Après l'art. 15 duovicies** : accepte l'amendement n° 454 de M. Jean-Paul Amoudry (majorité des deux tiers des membres composant le comité syndical d'un syndicat mixte ouvert pour les modifications statutaires) - **Avant l'art. 15 terdecies** (p. 248) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 533 (diminution de la dotation forfaitaire d'un montant égal à la participation nette de la commune aux dépenses d'aide sociale du département versée en 1999) et n° 534 (variation du taux moyen pondéré de la taxe professionnelle unique indépendamment de la variation du taux de la taxe d'habitation ou des taxes foncières) - **Après l'art. 15 terdecies** (p. 250, 251) : s'oppose à l'amendement n° 658 de M. Gérard Collomb (autorisation à titre expérimental pour une durée de cinq ans d'une tarification de zone des déplacements afin de financer les équipements de transport en commun ou de voirie autoroutière interne aux agglomérations). (p. 252) : demande la réserve de l'article 15 quaterdecies jusqu'à l'article 43 ; réserve ordonnée - **Art. 15 quinquicies** (*remplacement des conseils généraux par les conseils départementaux*) Son amendement de suppression n° 52 ; adopté - **Après l'art. 15 quinquicies** (p. 253) : s'oppose à l'amendement n° 544 de M. Jean-Louis Masson (rééquilibrage de l'effectif de la population de chaque canton par rapport à la population moyenne des cantons du département).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Après l'art. 15 quinquicies (suite)** (p. 273) : son amendement de coordination n° 53 ; adopté - **Art. 15 sexdecies** (*incompatibilité entre mandats électoraux survenant du fait de l'acquisition d'un mandat par un suivant de liste* - art. L. 270, L. 272-6 et L. 360 du code électoral) (p. 275) : accepte l'amendement n° 596 du Gouvernement (dispositions complémentaires à la législation relative à la limitation du cumul des mandats) - **Après l'art. 15 septdecies** : son amendement n° 55 : publication de sondages d'opinion de caractère électoral pendant les jours précédant un scrutin ; adopté. (p. 277) : son amendement n° 717 : possibilité pour les chambres mortuaires d'accueillir le corps des personnes décédées hors de l'établissement de santé lorsqu'il n'existe aucune chambre funéraire à proximité ; adopté. (p. 278) : accepte l'amendement n° 298 de M. Jean-Paul Delevoye (possibilité pour les communes et leurs groupements d'acquiescer des titres d'une société d'assurance mutuelle). (p. 279) : accepte l'amendement n° 452 de M. Jean Faure (possibilité pour les communes d'exiger des intéressés ou de leurs ayants droit une participation aux frais qu'elles ont engagés à l'occasion d'opérations de secours consécutives à la pratique d'une activité sportive ou de loisirs). (p. 281, 283) : sur les amendements de M. Michel Thiollière, accepte le n° 210 (modulation du versement destiné aux transports en commun en cas d'extension d'un périmètre de transports urbains) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 211 (consultation du conseil municipal dès lors qu'un concessionnaire de service public souhaite s'engager ou se désengager dans une commune). (p. 284, 287) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 395 de M. Jean-Pierre Vial (mise à disposition de fonctionnaires territoriaux des départements auprès des DDE). (p. 287, 291) : estime l'amendement n° 406 de M. Philippe Nogrix (possibilité d'exception à la condition de continuité territoriale pour la mise en place des SCOT) satisfait par l'amendement n° 255 de M. Patrick Lassourd (prise en compte de la spécificité des EPCI antérieures à la loi de 1999). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 457 du Gouvernement (validation de la nomination des brigadiers de police au grade de brigadiers major de police au titre de l'année 1996) et n° 515 de M. Yves Fréville (maintien de la compétence du département par voie conventionnelle en matière de transports scolaires quand il exerçait la totalité de cette compétence avant la création de la communauté d'agglomération). Accepte les amendements n° 535 de M. Jean-Claude Peyronnet (alignement au regard des



avantages en nature du régime des directeurs de cabinet des présidents de conseils général, régional, maires des communes et présidents de communautés de communes de plus de 80 000 habitants sur celui des directeurs généraux des dites collectivités), n° 552 de M. Jacques Valade (déduction de l'attribution de compensation versée par les EPCI à taxe professionnelle unique à leurs communes membres de la compensation de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties accordée aux communes situées en zones franches urbaines) et n° 549 de M. Alain Joyandet (maintien du régime fiscal distinct pour les districts créés avant la loi n° 92-125 du 6 février 1992) - **Intitulé du titre II** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 571 de M. Alain Vasselle (nouvel intitulé "des conditions d'exercice des différents mandats") - **Intitulé du chapitre Ier** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 573 de M. Alain Vasselle (nouvel intitulé "conciliation du mandat avec une activité professionnelle") - **Avant l'art. 16** (p. 292) : demande le retrait de l'amendement n° 312 de M. Alain Vasselle (réintégration des élus locaux dans la vie active) - **Art. 16** (*congé pour campagne électorale - art. L. 122-24-1 du code du travail*) (p. 294) : son amendement n° 56 : congé non rémunéré ramené à dix jours pour les candidats aux élections locales ; adopté - **Avant l'art. 17** (p. 296) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufilets n° 428, n° 429 et n° 430 (mise à la charge des entreprises des compensations financières accordées aux élus municipaux, départementaux et régionaux) - **Art. 17** (*crédit d'heures - art. L. 2123-2, L. 3123-2 et L. 4135-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 298) : ses amendements n° 57 et n° 636 : rétablissement des barèmes de crédits d'heures précédemment votés par le Sénat ; adoptés - **Art. 18** (*compensation des pertes de revenu des conseillers municipaux non indemnisés - art. L. 2123-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 299) : ses amendements n° 58 : précision sur la compensation des pertes de revenu pour les non-salariés ; et n° 59 : compensation des pertes de revenu subies par un élu du fait de sa participation à des réunions à la demande du préfet ou d'une collectivité territoriale dont il n'est pas l'élu par l'Etat ou cette dernière collectivité ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 431 de Mme Marie-France Beaufilets (compensation limitée à 72 heures par élu et par an) - **Après l'art. 18** (p. 300) : demande le retrait de l'amendement n° 313 de M. Alain Vasselle (compensation de la perte de revenu des non-salariés lorsqu'ils exercent une fonction élective) - **Art. 19** (*formation professionnelle à l'issue du mandat - art. L. 2123-10 à L. 2123-11-1, L. 3128-8 à L. 3123-9-1, L. 4135-8 à L. 4135-9-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 302) : son amendement de suppression n° 60 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 419 du Gouvernement (introduction d'un congé pour validation des acquis de l'expérience professionnelle) - **Après l'art. 19** (p. 303, 304) : son amendement n° 61 : extension du régime de suspension du contrat de travail ; modifié par le sous-amendement n° 316 de M. Alain Vasselle, pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat ; adopté - **Art. 19 bis** (*incompatibilité du mandat de conseiller général avec les fonctions d'employé des bureaux de préfecture ou de sous-préfecture - art. L. 207 du code électoral*) : son amendement de suppression n° 62 ; adopté - **Art. 20** (*allocation différentielle de fin de mandat - art. L. 2123-11-2, L. 3123-9-2 et L. 4135-9-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 306, 308) : son amendement n° 63 : inclusion des indemnités de fonction dans le calcul du montant de l'allocation différentielle de fin de mandat ; adopté. Demande le retrait des amendements n° 442 de M. Patrick Lassourd (transformation de l'allocation différentielle de fin de mandat en allocation de fin de mandat unique) et n° 317 de cohérence de M. Alain Vasselle - **Art. 21** (*financement de l'allocation de fin de mandat - honorariat des maires - art. 1621-2 et L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales*) (p. 309) : ses amendements n° 64 : financement de l'allocation de fin de mandat par les élus ayant vocation à en bénéficier ; modifié par le sous-amendement n° 637 de M. Michel Mercier qu'il accepte ; et de coordination n° 65 ; adopté - **Après l'art. 21** (p. 310) : son amendement n° 66 : honorariat accordé aux

anciens conseillers généraux et régionaux ; modifié par le sous-amendement n° 246 de M. Roger Karoutchi qu'il accepte ; adopté - **Art. 21 bis** (*interdiction de sanctions discriminatoires à l'encontre des salariés élus municipaux - art. L. 2123-8 du code général des collectivités territoriales*) (p. 311) : son amendement de suppression n° 67 ; adopté - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales*) (p. 313, 314) : son amendement n° 68 : nouvelle rédaction de l'article ; modifié par le sous-amendement n° 382 de M. Louis de Broissia qu'il accepte ; adopté. Se déclare opposé aux amendements de Mme Marie-France Beaufilets n° 432 (exercice du droit à la formation des élus municipaux), n° 433 (crédits de formation des élus municipaux), n° 493 (exercice du droit à la formation des élus départementaux), n° 494 (crédits de formation des élus départementaux), n° 471 (exercice du droit à la formation des élus régionaux) et n° 472 (crédits de formation des élus régionaux) - **Art. 23** (*congé de formation pour les élus locaux salariés - art. L. 2123-13, L. 3123-11 et L. 4135-11*) (p. 317, 318) : ses amendements n° 69, n° 70 et n° 71 : suppression de la fixation à six jours non reportables sur les années suivantes des droits à congé de formation pour la première année des élus communaux, départementaux et régionaux ; adoptés - **Art. 24** (*compensation des pertes de revenu pour formation - plafond de dépenses de formation - art. L. 2123-14, L. 3123-12 et L. 4135-12*) (p. 320, 321) : sur les amendements de Mme Marie-France Beaufilets, s'oppose au n° 495 (suppression du plafond de la compensation des pertes de revenu) et demande le retrait du n° 496 (compensation pour les communes des charges du déplaçonnement). Accepte l'amendement n° 460 du Gouvernement (conditions et modalités de prise en charge par les collectivités locales précisées par un dispositif réglementaire). (p. 322) : demande le retrait des amendements de Mme Marie-France Beaufilets n° 497, n° 498, n° 499 et n° 500 (déplaçonnement et compensation des charges de formation pour les échelons départemental et régional) - **Après l'art. 25** (p. 323) : accepte l'amendement n° 209 de M. Christian Cointat (formation des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger dans les domaines de la compétence du Conseil) - **Avant l'art. 26** (p. 325, 327) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 299 de M. Jean-Paul Delevoe (caractère des indemnités de fonction des élus locaux). Sur les amendements de M. Alain Vasselle, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 550 (définition de l'ensemble des indemnités de fonction), s'oppose au n° 308 (suppression du plafonnement du cumul des indemnités) et estime satisfait le n° 311 de repli - **Art. 26** (*délibérations sur les indemnités de fonction - art. L. 2123-20-1, L. 3123-15-1 et L. 4135-15-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 330) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 332 de M. Jean-Paul Delevoe (attribution effective d'indemnités à tous les maires). Ses amendements n° 73, n° 74 et n° 75 : adjonction d'un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée aux délibérations sur les indemnités de fonction aux échelons municipal, départemental et régional ; adoptés - **Art. 27** (*suppression du cumul des majorations d'indemnités de fonction - art. L. 2123-22 du code général des collectivités territoriales*) (p. 331) : son amendement n° 76 : suppression de l'interdiction de cumul des majorations légales d'indemnités de fonction prévues dans les communes chefs-lieux, les communes classées ou sinistrées ; adopté. Préfère ce dernier amendement à l'amendement n° 335 de M. Jean-Paul Delevoe (possibilité de cumul des majorations aux fins d'attribution aux élus d'indemnités correspondant à leur charge de travail) - **Art. 29** (*indemnités de fonction des adjoints aux maires - art. L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 332, 336) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 446 de M. Jean-Paul Delevoe (fixation à hauteur de 40 % de l'indemnité du maire de l'indemnité de fonction des adjoints). Son amendement n° 77 : suppression de la disposition autorisant le conseil municipal à majorer les indemnités des adjoints dans la limite de 10 % de l'enveloppe globale des indemnités susceptibles d'être allouées aux maires et aux adjoints ; adopté. Intervient

sur les amendements n° 307 de M. Alain Vasselle (bénéfice de l'indemnité de fin de mandat pour un élu ayant interrompu son activité professionnelle portée de trois à six mois) et n° 482 de cohérence de Mme Marie-France Beaufilets - **Art. 30** (*indemnités de fonction des conseillers municipaux - art. L. 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 336) : demande le retrait de l'amendement n° 398 de M. Alain Dufaut (non-intégration dans l'enveloppe du maire et des adjoints des indemnités des conseillers municipaux remplissant des fonctions particulières) - **Après l'art. 30** (p. 337, 340) : s'oppose aux amendements identiques n° 374 de M. Charles Revet et n° 641 de M. Michel Mercier (actualisation du barème d'indemnisation et revalorisation du régime indemnitaire des conseillers généraux). Son amendement n° 78 : régime indemnitaire des conseillers généraux et conseillers régionaux ; adopté. Estime satisfaits les amendements de M. André Lardeux n° 324 (revalorisation et modulation de l'indemnité de fonction des présidents de conseils généraux) et n° 326 (revalorisation et modulation de l'indemnité de fonction des présidents de conseils régionaux) par son amendement n° 78 précité.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 30 bis** (*honorariat des conseillers généraux - art. L. 3123-29 du code général des collectivités territoriales*) (p. 351) : son amendement de suppression n° 79 ; adopté - **Avant l'art. 31** (p. 352, 353) : s'oppose à l'amendement n° 319 de M. Alain Vasselle (redéfinition des moyens humains, logistiques et financiers mis à la disposition des élus locaux) - **Art. 31** (*remboursement de frais des élus municipaux - art. L. 2123-18 à L. 2123-18-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 355, 358) : ses amendements, portant sur le même objet, n° 80 et n° 81 : remboursement des dépenses liées à l'exercice d'un mandat spécial ; adoptés. S'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufilets n° 503 (remboursement des frais de garde d'enfants) et n° 504 (compensation des charges découlant du déplaçonnement des indemnités de frais de garde d'enfants), de M. Alain Vasselle n° 554 (dépenses d'assistance aux personnes âgées ou handicapées ou gravement malades) et de conséquence n° 559, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 537 de M. Daniel Raoul (remboursement des frais spécifiques des élus handicapés) - **Art. 32** (*remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales*) (p. 359, 366) : ses amendements n° 82 et n° 83 portant sur le même objet que ses amendements n° 80 et n° 81 précités ; adoptés. S'oppose aux amendement de M. Roger Karoutchi n° 380 (définition du mandat spécial des conseillers généraux), de cohérence n° 561 et n° 563 de M. Alain Vasselle et de Mme Marie-France Beaufilets n° 506 (compensation des charges découlant pour l'Etat du déplaçonnement des indemnités de frais de garde d'enfants des élus). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 538 de M. Daniel Raoul (remboursement des frais spécifiques des élus handicapés) et n° 262 de M. Ambroise Dupont (remboursement des frais de déplacement pour le président et les vice-présidents d'un syndicat mixte départemental) - **Après l'art. 32** (p. 370) : accepte l'amendement n° 666 de M. Jean-Claude Peyronnet (facilités apportées à l'exercice du mandat des présidents de conseils généraux et des conseils régionaux ne résidant pas dans la ville où siège le conseil qu'ils président) - **Art. 33** (*participation au financement de l'emploi par un élu d'un salarié pour une garde d'enfant - art. L. 2123-18-4, L. 3123-19-1 et L. 4135-19-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 372, 374) : sur les amendements de M. Alain Vasselle, s'oppose au n° 566 (suppression du seuil de 20 000 habitants pour les adjoints aux maires), au n° 341 rédactionnel et au n° 567 de cohérence et accepte le n° 320 (suppression de la limitation du dispositif proposé pour les maires des communes de 20 000 habitants ou moins). Ses amendements n° 84, n° 85 et n° 86 : couverture de l'ensemble des dépenses d'assistance à personne ; adoptés - **Après l'art. 33** (p. 375) : sur les amendements de M. Alain Vasselle, demande le retrait du n° 569 de cohérence et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 342 (conditions

d'exercice du mandat des personnes handicapées). Demande le retrait de l'amendement n° 451 de M. Jean-Paul Amoudry (équité entre élus municipaux et administrateurs de régie) - **Avant l'art. 34** (p. 376) : s'oppose à l'amendement de cohérence n° 318 de M. Alain Vasselle - **Art. 35** (*protection sociale des élus empêchés d'exercer leurs fonctions - art. L. 2123-25-1, L. 3123-20-1 et L. 4135-20-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 377) : accepte l'amendement n° 461 du Gouvernement (ajout du congé de paternité à la liste des cas d'impossibilité d'exercice effectif des fonctions d'élu local ouvrant droit à l'indemnité de fonction différentielle) - **Art. 36** (*assurance maladie des élus ayant interrompu leur activité professionnelle - art. L. 2123-25-2, L. 3123-20-2 et L. 4135-20-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 378) : ses amendements n° 87, n° 88 et n° 89 : extension des dispositions relatives à la suspension du contrat de travail pour les élus communaux, départementaux et régionaux ; adoptés - **Après l'art. 37** (p. 379) : s'oppose aux amendements de M. Alain Vasselle n° 314, n° 447 et n° 315 (possibilité pour les élus municipaux, départementaux et régionaux, ayant cessé leur activité professionnelle en cours de mandat de continuer à effectuer des versements pour compléter leur retraite par rente). (p. 380) : demande le retrait de l'amendement n° 276 de M. Jean-Paul Delevoye (compatibilité de l'exercice des fonctions d'élu d'une collectivité territoriale et de président, d'administrateur ou de délégué d'une société mutuelle d'assurance). (p. 381) : accepte les amendements de M. Roger Karoutchi n° 257 (élargissement de la protection des conseillers généraux et régionaux en cas d'accident dans l'exercice de leur mandat) et n° 256 (division additionnelle : responsabilité de la collectivité territoriale en cas d'accident) - **Art. 38 A** (*fonctionnaires élus locaux - art. 11 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983*) : son amendement de codification n° 90 ; adopté - **Art. 38 B** (*agents contractuels élus locaux*) : son amendement n° 91 : abrogation d'une disposition n'ayant plus d'objet ; adopté - **Art. 38** (*application à Paris, Lyon et Marseille - art. L. 2511-9, L. 2511-25, L. 2511-33 et L. 2511-34 du code général des collectivités territoriales*) (p. 382) : son amendement n° 92 : modification du crédit d'heures pour les adjoints d'arrondissement ; adopté. Accepte l'amendement n° 462 du Gouvernement (transposition aux adjoints au maire des communes de Paris, Marseille et Lyon de la revalorisation effectuée pour les adjoints dans les communes de 200 000 habitants) - **Art. 39** (*application aux établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 5211-12 à L. 5211-15, L. 5214-8, L. 5215-16 et L. 5216-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 384, 386) : son amendement de coordination n° 93 ; adopté. Sur les amendements de M. Jean-Paul Delevoye, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 338 (indemnité de fonction des présidents et vice-présidents de syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités territoriales et d'établissements publics de coopération intercommunale) et demande le retrait du n° 339 (extension du bénéfice de l'indemnité de fonction aux présidents des commissions des communautés de commune ou d'agglomération). S'oppose à l'amendement n° 212 de M. Michel Thiollière (équité de l'indemnisation entre les présidents, vice-présidents et présidents de commission des nouvelles communautés) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 393 de M. Jean-Pierre Vial (indemnité de fonction des présidents et vice-présidents de syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités territoriales et d'établissements publics de coopération intercommunale) - **Art. 40** (*dépenses obligatoires des collectivités territoriales - art. L. 2321-2, L. 3321-1 et L. 4321-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 400) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 487 de M. Josselin de Rohan (financement par l'Etat de l'accroissement des charges relatives aux conditions d'exercice des mandats électoraux pour les communes aux ressources les plus limitées) - **Art. 42** (*application dans les collectivités d'outre-mer*) (p. 402, 403) : son amendement n° 95 : habilitation donnée au Gouvernement de prendre par ordonnance les dispositions nécessaires à l'extension des titres Ier et II du projet de loi dans les collectivités d'outre-mer ; adopté. Sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement du

Gouvernement n° 728 (exclusion du champ d'application du 1° des communes de Mayotte et suppression du 4° relatif au code des communes de la Polynésie française) - **Après l'art. 42** (p. 404) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 415 de M. Jean-Philippe Lachenaud (renforcement de la protection juridique des élus locaux dans l'exercice de leurs missions d'exécutif) - **Chapitre Ier du titre III** (p. 406) : son amendement de coordination n° 96 ; adopté - **Avant l'art. 43 A ou après l'art. 43 A** (p. 407) : demande le retrait des amendements n° 386 de M. Louis de Broissia (aides économiques accordées par les départements) et n° 645 de M. Michel Mercier (organisation de l'action des départements dans le domaine du développement économique) - **Art. 43 A (aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 413, 417) : ses amendements n° 97 : avances remboursables à taux zéro ; modifié par le sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet qu'il accepte ; n° 98 : autorisation donnée aux régions de souscrire des parts de fonds communs de placement à risque ; n° 99 : participation de la région à hauteur de 50 % du montant total du fonds d'investissement ; et n° 100 : dotation par les régions d'un fonds ayant pour objet de garantir des concours financiers accordés aux entreprises et dont la gestion est assurée par un établissement de crédit ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 368 de M. Louis de Broissia (association de l'ensemble des collectivités territoriales au développement économique de leur territoire) et n° 652 de M. Michel Mercier (association de l'ensemble des collectivités territoriales au développement économique de leur territoire). Accepte l'amendement n° 236 de M. Charles Revet (modalités d'intervention des communes pour financer des aides aux entreprises). Préfère le sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet à l'amendement n° 274 de M. Jean-Pierre Vial (possibilité d'aides par le département en cas de non-attribution ou de limitation par la région). Insuffisance de la seule intervention de la région. Rôle des départements sur le plan économique aux côtés des régions et des communes. Regret de ne pas entendre la position officielle de l'association des régions de France et de celle de l'Assemblée des départements de France - **Après l'art. 43 A** (p. 421) : son amendement n° 101 : renforcement du rôle des conseils régionaux dans le domaine du tourisme ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 384 de M. Patrick Lassourd - **Art. 43 B (gestion portuaire - art. 6 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat)** (p. 423, 424) : son amendement n° 102 : nouvelle rédaction de l'article ; modifié par le sous-amendement n° 694 de M. Paul Blanc pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat ; adopté. Sur son amendement n° 102 précité, s'oppose au sous-amendement n° 710 du Gouvernement (rétablissement d'une expérimentation des transferts des ports aux régions), estime satisfaits les sous-amendements n° 271 de M. Louis de Broissia et n° 375 de M. Charles Revet - **Art. 43 C (gestion des aérodromes civils)** (p. 428) : son amendement rédactionnel n° 103 ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 711 du Gouvernement (rétablissement d'une expérimentation du transfert de certains aérodromes aux régions) sur les sous-amendements de M. Charles Ginésy demande le retrait des n° 322 et n° 325 et estime satisfait le n° 323 - **Demande de réserve** (p. 429) : demande la réserve de l'article 43 D jusqu'après l'examen de l'article 43 I ; réserve ordonnée - **Après l'art. 43 D** (p. 430) : accepte les amendements portant sur le même objet n° 376 de M. Charles Revet et n° 443 de M. Louis de Broissia (transfert de l'entretien des routes nationales aux départements) - **Après l'art. 43 E** (p. 434) : préfère l'amendement n° 640 de M. Michel Mercier à l'amendement portant sur le même objet n° 277 de M. Louis de Broissia (transfert aux départements des consultations et actions de prévention médico-sociale scolaires) - **Art. 43 F (formation professionnelle et apprentissage - art. L. 214-13 et L. 214-14 du code de l'éducation)** (p. 437, 439) : ses amendements n° 104 : participation des chambres consulaires régionales et du Conseil économique et social régional aux côtés de l'Etat et des partenaires sociaux à l'élaboration des plans régionaux ;

n° 105 : compétence du conseil régional en matière de programme des formations et des opérations d'équipement de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes dans la région ; adoptés. Sur les amendements de Mme Nelly Olin, demande le retrait du n° 691 (participation des chambres consulaires régionales aux côtés de l'Etat et des partenaires sociaux à l'élaboration des plans régionaux) au profit du n° 104 précité de la commission, accepte le n° 692 (association des chambres consulaires aux conventions conclues pour les formations destinées aux demandeurs d'emploi) et demande le retrait du n° 693 au profit du n° 417 de Mme Annick Bocandé portant sur le même objet (participation des organismes consulaires à la signature des contrats d'objectifs). Accepte l'amendement n° 707 du Gouvernement (retranscription dans la loi de la nouvelle appellation du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi) - **Après l'art. 43 F** (p. 440) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 553 de M. Jacques Valade (assouplissement du fonctionnement des universités) - **Art. 43 G (compétences des régions en matière d'environnement - art. L. 222-1, L. 222-2, L. 222-3, L. 332-2, L. 332-6, L. 332-8-1, L. 332-10, L. 332-11, L. 332-13, L. 332-19-1, L. 411-5, L. 541-13 et L. 541-15 du code de l'environnement)** (p. 444, 455) : ses amendements de coordination n° 713, n° 714 et n° 715 ; adoptés. Accepte les amendements de coordination n° 168 et n° 169 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Avant l'art. 43 H ou après l'art. 43 I** (p. 458, 459) : s'oppose à l'amendement n° 328 de M. André Lardeux (montant de la subvention en cas de travaux dans les collèges ordonnés par la commission de sécurité).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 43 H (aides au cinéma - art. L. 2251-4 et L. 3232-4 du code général des collectivités territoriales)** (p. 490) : accepte l'amendement n° 161 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (moindre relèvement du seuil d'entrée hebdomadaire dans les salles de cinéma) - **Art. 43 I (transfert de compétences dans le domaine de la culture)** (p. 493, 494) : accepte l'amendement n° 162 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (réaffirmation de l'objectif de décentralisation dans le domaine de la politique du patrimoine), demande le retrait de l'amendement n° 344 de M. Alain Vasselle (faculté de procéder à un inventaire au profit des communes retenues dans le champ de l'expérimentation) et considère satisfait par l'amendement n° 162 précité l'amendement n° 345 de M. Alain Vasselle (transfert des moyens en personnel aux collectivités assurant cette compétence) - **Art. 43 D (exclusion des recettes fiscales procurées aux régions par le transfert de la gestion des ports et des aérodromes du fonds de correction des déséquilibres régionaux - art. 4332-5 du code général des collectivités territoriales - précédemment réservé le 17 janvier 2002, p. 429)** : accepte l'amendement de coordination n° 160 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis - **Après l'art. 43 I** (p. 496, 497) : accepte l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine). Sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° 357 de M. Joseph Ostermann. Demande le retrait de l'amendement n° 593 du Gouvernement au profit du n° 163 précité. (p. 501) : accepte l'amendement n° 263 de M. Ambroise Dupont (extension de l'exonération de la redevance archéologie préventive aux communautés de communes) - **Avant l'art. 43 J** (p. 502) : s'oppose à l'amendement n° 510 de M. Paul Vergès (affectation des recettes du Fonds régional pour le développement et l'emploi à des projets de développement économique portés par la région et les syndicats mixtes) - **Art. 43 J (rapports au Parlement)** (p. 503) : son amendement n° 106 : présentation en un seul document des deux rapports prévus ; adopté - **Après l'art. 43 J ou après l'art. 47 ter** (p. 504) : s'en remet à l'avis de la commission des affaires économiques saisie pour avis pour l'amendement n° 621 de M. Louis Le Pensec (A621) - **Avant l'art. 43** (p. 505, 508) : sur les amendements du Gouvernement, accepte le n° 597 (désignation des

autorités organisatrices des transports maritimes réguliers - conditions d'instauration des obligations de services publics par celles-ci), s'oppose au n° 712 (possibilité pour toutes les communes et les EPCI de disposer d'un office de tourisme sous forme d'un EPIC), et sur celui-ci au sous-amendement n° 727 de Mme Josiane Mathon - **Art. 15 quater** (précédemment réservé le 15 janvier 2002, p. 252) (consultation de la commission consultative d'évaluation des transferts de charges sur les dépenses résultant de transferts de compétences entre les régimes de sécurité sociale et les collectivités territoriales - art. L. 1614-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales) : accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 214 de précision et n° 215 (encadrement des délais de l'avis de la commission d'évaluation des charges) - **Art. 43** (les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales) (p. 514, 516) : ses amendements n° 107 : suppression du caractère obligatoire de l'avis conforme du conseil général pour l'élaboration du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ; n° 108 : suppression du caractère obligatoire de l'avis conforme du conseil général pour le plan d'équipement ; et n° 117 : suppression du caractère obligatoire de l'avis conforme du conseil général pour la révision des schémas départementaux ; adoptés. Intervient sur les amendements n° 440 de M. Jean Pépin (répartition du nombre des volontaires sur le territoire conformément à la loi de 1996), n° 347 de M. Alain Vasselle (participation de l'association départementale des maires à l'élaboration du plan d'équipement), n° 574 de M. Robert Bret (maintien de moyens humains et matériels dans les entreprises à risques), n° 251 de M. Patrick Lassourd (modalités de la délégation de maîtrise d'ouvrage par un SDIS à une collectivité locale) et sur le n° 348 de cohérence de M. Alain Vasselle. Accepte l'amendement n° 216 de la commission des finances saisie pour avis (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental) - **Après l'art. 43** (p. 523) : accepte l'amendement n° 217 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour le SDIS de passer convention avec le conseil général devenu collectivité principale) et sur celui-ci le sous-amendement n° 699 du Gouvernement. (p. 524, 531) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) - **Art. 44** (composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales) (p. 532, 534) : son amendement n° 109 : garantie d'une représentation des communes et des structures intercommunales ; adopté après modification par les sous-amendements du Gouvernement n° 700 et de la commission des finances saisie pour avis n° 218, qu'il accepte. Sur son amendement n° 109 précité, intervient sur les sous-amendements n° 321 de M. Louis de Broissia et n° 378 de M. Charles Revet, et s'oppose au n° 261 de M. Jean-René Lecerf . (p. 535, 538) : s'oppose à l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS) - **Art. 45** (organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales) (p. 540) : accepte l'amendement n° 334 de M. André Lardeux (nombre de vice-présidents du SDIS porté de 2 à 3). (p. 541) : s'oppose aux amendements analogues n° 297 de M. Louis de Broissia et n° 379 de M. Charles Revet (indemnité des présidents et des vice-présidents des SDIS). (p. 542) : son amendement n° 110 : suppression des règles de non-cumul d'indemnités de fonction des présidents et des vice-présidents des conseils d'administration des SDIS ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 400 de M. Eric Doligé (écrêtement des indemnités des élus applicable à l'ensemble des élus). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 303 de M. André Lardeux (extension des attributions du président du conseil d'administration du SDIS). (p. 544) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour

l'amendement n° 309 de M. André Lardeux (extension au président du conseil d'administration du SDIS des prérogatives imparties au président d'organismes analogues). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de conséquence n° 399 de M. André Lardeux. (p. 546) : s'oppose à l'amendement n° 683 de M. Michel Charasse (nomination d'un directeur général des services administratifs et financiers) et accepte les amendements identiques n° 221 de la commission des finances saisie pour avis et n° 296 de M. André Lardeux (extension à tous les SDIS de la possibilité de création d'un poste de directeur adjoint chargé des questions administratives et financières). (p. 551) : accepte l'amendement n° 222 de la commission des finances saisie pour avis (nomination du directeur départemental par deux autorités) et, sur celui-ci, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 305 de M. André Lardeux.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 48 (par priorité)** (élargissement de la définition du principe de participation - art. L. 110-1 du code de l'environnement) (p. 563, 564) : son amendement n° 123 : association du public au processus d'élaboration ; adopté - **Après l'art. 48 (par priorité)** (p. 565) : accepte l'amendement du Gouvernement n° 594 (soumission de la modification des voies de circulation aérienne à enquête publique), sous réserve de l'adoption du sous-amendement de M. Patrick Lassourd n° 726 - **Art. 49 (par priorité) (débat public)** - **Art. L. 121-1 du code de l'environnement** (nature et missions de la commission nationale du débat public) (p. 569, 573) : ses amendements n° 124 : rétablissement de l'actuelle condition d'intérêt national des projets ; n° 125 : encadrement des missions de la commission nationale ; et n° 126 : absence de prise de position de la commission nationale sur le fond des projets ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 539 de M. Jean-Pierre Sueur (possibilité de recours à la procédure de débat public pour un certain nombre d'installations classées) - **Art. L. 121-3 du code de l'environnement** (composition de la commission nationale du débat public) (p. 574) : ses amendements n° 127 : nomination d'un député et d'un sénateur par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ; n° 128 : adjonction d'un élu local supplémentaire ; n° 129 : suppression d'un représentant nommé par le ministre chargé de l'environnement ; n° 130 : suppression de la limite d'âge fixée à 65 ans pour la présidence de la commission ; adoptés - **Art. L. 121-6 du code de l'environnement** (fonctionnement de la commission nationale du débat public) (p. 576) : accepte l'amendement n° 182 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (financement de la commission nationale du débat public) - **Après l'art. L. 121-6 du code de l'environnement** (p. 577) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 183 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (compte-rendu de l'activité et contrôle de la commission nationale du débat public) - **Art. L. 121-7 du code de l'environnement** (modalités de saisine de la commission nationale du débat public) (p. 578, 581) : ses amendements rédactionnels n° 131 et n° 132, n° 135 : encadrement du délai de saisine ; et n° 136 : transmission par le maître d'ouvrage d'un dossier à la commission nationale du débat public ; adoptés. Accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 186 (précision de la saisine par les parlementaires) et n° 187 (extension de la possibilité de saisine à la commune dès lors qu'elle est territorialement concernée). Demande le retrait de l'amendement n° 397 de M. Jean-Paul Delevoye (extension de la possibilité de saisine à toutes les communes) - **Art. L. 121-8 du code de l'environnement** (suites données à la saisine de la commission nationale du débat public) (p. 582, 583) : ses amendements n° 137 : suppression de la possibilité pour la commission nationale du débat public d'émission de recommandations à caractère particulier sur la participation du public depuis le processus d'élaboration des projets jusqu'à leur mise en service ; n° 138 : fixation du délai de réponse de la commission ; adoptés. (p. 584) : s'oppose à l'amendement n° 602 de M. Jean-Pierre Sueur (expertises complémentaires mises à la charge du maître

d'ouvrage). Précision relative aux expertises complémentaires introduites à l'Assemblée nationale. Position de la commission des lois. Vocation de la commission nationale du débat public à assurer le droit à la contre-expertise. Demande le retrait de l'amendement n° 602 de M. Jean-Pierre Sueur repris par M. Philippe Marini (expertises complémentaires mises à la charge du maître d'ouvrage) - **Art. L. 121-9 du code de l'environnement** (*saisine de la commission nationale du débat public par les ministres*) (p. 585) : son amendement de suppression n° 140 ; adopté - **Art. L. 121-10 du code de l'environnement** (*durée maximale du débat public - bilan et compte rendu*) (p. 588) : son amendement n° 142 : conditions d'organisation du débat public ; adopté. Son amendement n° 141 : délai de présentation du compte rendu du débat ramené à deux mois ; adopté - **Art. L. 121-11 du code de l'environnement** (*date d'ouverture de l'enquête publique*) (p. 589) : s'oppose au sous-amendement n° 731 du Gouvernement, déposé sur l'amendement n° 196 de la commission des affaires économiques saisie pour avis qu'il accepte (possibilité de relancer la concertation avec le public si l'économie générale du projet est profondément modifiée) - **Art. L. 121-12 du code de l'environnement** (*décision prise par le maître d'ouvrage de poursuivre le projet*) (p. 590) : ses amendements rédactionnel n° 144 et n° 145 : abaissement de six mois à trois mois du délai imparti au maître d'ouvrage pour décider après la publication du débat public du principe et des conditions de la poursuite du projet ; adoptés - **Après l'art. 49 (par priorité)** (p. 591) : s'oppose à l'amendement n° 455 de M. Jacques Pelletier (obligation de consultation des populations concernées par l'implantation d'un équipement d'intérêt national) - **Art. 50 (par priorité)** (*concertation sur les projets de travaux, d'aménagements ou d'ouvrages des collectivités locales*) - **Art. L. 1331-1 du code général des collectivités territoriales** (*objet et champ d'application de la concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales*) (p. 592, 593) : son amendement de précision n° 146 ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 444 de M. Louis de Broissia (respect des prérogatives du maître d'ouvrage). Accepte l'amendement n° 603 de M. Jean-Pierre Sueur (déconcentration de la concertation) - **Art. L. 1331-2 du code général des collectivités territoriales** (*modalités de la concertation*) (p. 594, 596) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 394 de M. André Lardeux (association du président de l'exécutif de l'organe délibérant à la concertation). Son amendement n° 147 : rétablissement de la rédaction initiale ; adopté. Accepte l'amendement n° 327 de M. Louis de Broissia (communication par le maître d'ouvrage de ses observations et son argumentation au représentant de l'Etat). Son amendement n° 148 : fixation de la durée de la concertation ; adopté. Sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° 396 de M. André Lardeux. Accepte les amendements de précision n° 649 de M. Michel Mercier et n° 330 de M. Louis de Broissia. Demande le retrait de l'amendement n° 604 de M. Jean-Pierre Sueur (position du représentant de l'Etat réputée favorable si celui-ci n'a pas remis ses conclusions six mois après l'ouverture de la concertation) - **Art. L. 1331-3 du code général des collectivités territoriales** (*décret en Conseil d'Etat*) : son amendement de conséquence n° 149 ; adopté - **Art. 51 (par priorité)** (*concertation inter-administrative au sein de l'Etat ou de ses établissements publics*) (p. 597, 598) : son amendement n° 150 : durée identique pour la concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales et pour la concertation inter-administrative ; adopté après modification par le sous-amendement n° 287 de M. André Lardeux qu'il accepte. Accepte l'amendement de M. Philippe Leroy de précision n° 542, ainsi que les amendements identiques n° 582 de M. Paul Loridant et n° 660 de M. Bernard Angels (conduite de la concertation inter-administrative confiée au représentant de l'Etat en ce qui concerne les transports en Ile-de-France) - **Après l'art. 52 (par priorité)** (p. 599) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 662 de M. Jean-François Picheral (constitution de groupements d'intérêt public en matière d'aménagement du territoire) - **Art. 54 (par priorité)** (*harmonisation des procédures de désignation et des pouvoirs de commissaire enquêteur ou de*

*la commission d'enquête - art. L. 11-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique*) (p. 600) : son amendement n° 151 : alignement systématique des pouvoirs et des modalités de désignation dans le cadre des différents régimes d'enquête ; adopté. Accepte l'amendement n° 607 de M. Jean-Pierre Sueur (rendu des conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête six mois après l'ouverture de l'enquête publique) - **Après l'art. 54 (par priorité)** (p. 602, 603) : sur les amendements de M. Jean-Pierre Sueur, accepte les n° 609 (continuité de la procédure en cas de réserve ou d'avis défavorable du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête) et n° 611 (réception obligatoire du maître d'ouvrage par le commissaire enquêteur) et demande le retrait du n° 618 de coordination - **Art. 55 (par priorité)** (*versement d'une provision pour la conduite de l'enquête publique - art. L. 123-14 du code de l'environnement*) (p. 604) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 281 de M. André Lardeux - **Art. 55 bis (par priorité)** (*composition du conseil d'administration de Réseau ferré de France - art. 2 de la loi n° 97-135 du 13 février 1997 portant création de l'établissement public "Réseau ferré de France" en vue du renouveau du transport ferroviaire*) : son amendement de suppression n° 152 ; adopté - **Art. 55 ter (par priorité)** (*déclassement du domaine de Réseau ferré de France - art. 11 de la loi n° 97-135 du 13 février 1997*) (p. 605) : son amendement de suppression n° 153 ; adopté - **Art. 56 (par priorité)** (*déclaration de projet non suivie d'une déclaration d'utilité publique - art. L. 125-1 du code de l'environnement*) (p. 606) : sur les amendements de M. Jean-Paul Delevoye, accepte les n° 367 (ajout au titre II du livre Ier du code de l'environnement d'un chapitre VI intitulé déclaration de projet) et n° 290 (non-invoque de l'illégalité des actes et des décisions après l'expiration d'un délai de six mois à compter du jour de leur publicité) et demande le retrait des n° 288 (limitation des possibilités de recours contre la "déclaration de projet" aux seules associations ayant pris la peine de participer à son élaboration) et n° 289 (non-invoque par une association d'un moyen qui n'a pas préalablement fait l'objet d'une observation lors de la procédure de consultation du public) - **Art. 57 (par priorité)** (*déclaration de projet suivie d'une déclaration d'utilité publique - art. L. 11-1-1 et L. 11-1-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique*) (p. 607, 610) : sur les amendements de M. Louis de Broissia, estime satisfait le n° 302 (information du maître d'ouvrage dans un délai de douze mois de la décision de l'autorité préfectorale de ne pas prononcer l'utilité publique) et s'oppose au n° 301 (fixation du délai de contestation du maître d'ouvrage à trois mois). Accepte l'amendement n° 199 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (restriction de l'obligation de faire apparaître dans la déclaration d'utilité publique les modifications apportées au projet après enquête publique au seul cas où l'expropriation est poursuivie au profit de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics). Sur les amendements de M. Jean-Pierre Sueur, estime satisfait le n° 630 (séparation de l'acte déclarant l'utilité publique de l'exposé des motifs et des considérations) par l'amendement n° 199 précité et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 628 (transfert de gestion des dépendances du domaine public par l'arrêté de cessibilité). Son amendement de coordination rédactionnelle n° 716 ; adopté - **Art. 58 (par priorité)** (*décret en Conseil d'Etat*) : son amendement rédactionnel n° 154 ; adopté - **Après l'art. 58 (par priorité)** (p. 611) : accepte l'amendement n° 719 du Gouvernement (information du public sur les motifs et conditions s'attachant aux décisions d'aménagement prises au vu d'une étude d'impact) - **Avant l'art. 58 bis (par priorité)** (p. 612) : accepte l'amendement n° 200 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (fixation par un décret en Conseil d'Etat des règles générales et des prescriptions techniques applicables à toutes les installations classées soumises à autorisation) - **Art. 58 bis (par priorité)** (*délai de fin de recours - art. L. 514-6 du code de l'environnement*) (p. 613) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 631 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et accepte l'amendement n° 201 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (fixation du délai de saisine des tiers à six mois) - **Art. 58 ter**

(**par priorité**) (*servitude sur des installations classées - art. L. 515-12 du code de l'environnement*) (p. 614) : accepte l'amendement rédactionnel n° 202 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. 58 quater (par priorité)** (*compatibilité entre déclaration d'utilité publique et schéma de cohérence territoriale et POS - art. L. 122-15 et L. 123-16 du code de l'urbanisme*) (p. 615) : accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 203 (examen conjoint par l'EPCI compétent pour le SCOT, par la région, le département, les communes ou groupements situés dans le périmètre du schéma des dispositions proposées par l'Etat pour assurer la mise en compatibilité du schéma) et n° 204 (conditions dans lesquelles une déclaration d'utilité publique contraire aux dispositions d'un PLU peut intervenir) - **Art. 58 quinquies (par priorité)** (p. 616, 619) : accepte les amendements n° 489 de M. Jean-Pierre Vial (report d'une année de la mise en place des SCOT), n° 255 de M. Patrick Lassourd (prise en compte de la spécificité des EPCI antérieurs à la loi de 1999) et n° 595 du Gouvernement (rachat à titre préventif des logements susceptibles de se trouver à terme dans les zones fortement exposées au bruit du fait de la construction d'un nouvel aéroport) sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 722 de M. Patrick Lassourd. S'oppose au sous-amendement n° 733 de M. Alain Vasselle déposé sur l'amendement n° 595 du Gouvernement précité. Son amendement n° 156 : limitation de la déclaration d'utilité publique prise par décret en Conseil d'Etat aux seuls travaux de réalisation de routes express ; adopté - **Art. 46 (financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales)** (p. 621, 625) : sur les amendements de M. André Lardeux, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 306 (suppression de l'allongement du délai de notification aux exécutifs des collectivités territoriales du montant provisionnel de leur contribution) et s'oppose à l'amendement n° 337 (compensation par l'Etat de la charge transférée aux départements). Accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 223 (organisation du financement des SDIS) et n° 224 (relations entre communes et départements). S'oppose à l'amendement n° 600 de M. Jean-Claude Peyronnet (instauration d'une compensation au transfert de compétences). (p. 627) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 254 de M. Patrick Lassourd (organisation d'un débat au sein du conseil d'administration du SDIS afin de comparer les niveaux de cotisations). (p. 632, 633) : son amendement n° 115 : suppression de l'obligation d'information des contribuables sur le coût du SDIS ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 310 de M. André Lardeux (contribution au financement des SDIS, des sociétés représentant un risque pour la population) - **Après l'art. 46** (p. 635) : accepte les amendements de conséquence n° 226 de la commission des finances saisie pour avis et n° 601 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Art. 46 bis (section incendie et secours du Conseil national des services publics départementaux et communaux - art. L. 1231-4 du code général des collectivités territoriales)** (p. 637) : accepte l'amendement n° 227 de la commission des finances saisie pour avis (organisation d'une consultation obligatoire du Conseil sur tout texte de nature réglementaire) et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 735 de M. Michel Charasse - **Avant l'art. 46 ter** (p. 638) : s'oppose à l'amendement n° 575 de M. Robert Bret (institution d'une taxe additionnelle à la taxe sur les conventions d'assurance pour le financement des SDIS) - **Art. 46 ter (prise en charge des interventions demandées par un service médical d'urgence - art. L. 1424-42 du code général des collectivités territoriales)** (p. 640) : son amendement n° 118 : obligation de prise en charge par les SAMU ; adopté. (p. 641) : accepte l'amendement rédactionnel n° 228 de la commission des finances saisie pour avis. Demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° 284 de M. Charles Revet et n° 449 de M. Alain Vasselle (remboursement des transports sanitaires et des interventions médicales urgentes des SDIS). Reprend une partie des dispositions de l'amendement n° 576 de M. Robert Bret (prise en charge par les agences régionales d'hospitalisation des interventions effectuées par les SDIS à la demande des

centres 15) dans son amendement n° 118 : application des dispositions à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et au bataillon de marins-pompiers de Marseille ; adopté - **Art. 46 quater (prise en charge des interventions effectuées sur le réseau routier concédé)** (p. 642) : accepte l'amendement n° 229 de la commission des finances saisie pour avis (conditions de prise en charge). (p. 643) : s'oppose à l'amendement n° 577 de M. Robert Bret (mise à contribution des structures bénéficiant des interventions des SDIS ou présentant des risques plus grands pour la sécurité) - **Après l'art. 46 quater** (p. 644) : demande le retrait de l'amendement n° 551 de M. Joseph Ostermann (création d'une indemnité recouvrée par les SDIS au titre de leur intervention et réglée par l'assureur du propriétaire de véhicule à moteur responsable d'un accident de la circulation au titre du règlement du sinistre) et du sous-amendement n° 734 de M. Jean-Pierre Schosteck déposé sur celui-ci - **Art. 46 quinquies (recrutement de gardes champêtres par les établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 2213-17 du code général des collectivités territoriales)** : son amendement de suppression n° 120 ; adopté - **Art. 47 bis (sapeurs-pompiers volontaires - validation d'expérience au titre de la formation - art. L. 1424-37-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 645) : accepte l'amendement n° 230 de la commission des finances saisie pour avis (transfert de la responsabilité de cette validation au comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 47 ter (vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires - art. 11 de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers)** (p. 656, 658) : son amendement n° 122 : exercice des responsabilités administratives ne donnant pas lieu au versement de vacations horaires ; adopté. Accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 231 (montant des vacations horaires arrêté par le conseil d'administration du SDIS entre un montant minimal et un montant maximal fixés par arrêtés du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé du budget) et n° 232 (possibilité de versement des vacations sous la forme d'un forfait journalier pour les volontaires assurant un service posté) et sur ceux-ci les sous-amendements de M. Michel Charasse n° 736 et n° 737 - **Après l'art. 47 ter** (p. 661, 667) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 233 de la commission des finances saisie pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006) et s'oppose aux amendements n° 517 de repli de M. Yves Fréville et n° 684 de M. Michel Charasse (fiscalisation du budget des SDIS) (précédemment réservé le 23 janvier 2002). (p. 669, 670) : accepte l'amendement n° 265 de M. Jean-René Lecerc (possibilité d'engagement à compter de l'âge de seize ans des sapeurs-pompiers volontaires), et sur celui-ci le sous-amendement n° 701 du Gouvernement, l'amendement n° 359 de M. Joseph Ostermann (possibilité d'intégration dans un service d'incendie et de secours avant l'âge de dix-huit ans de jeunes sapeurs-pompiers ayant obtenu le brevet de cadet) et sur celui-ci, le sous-amendement n° 732 de M. Gérard Bailly. S'oppose au sous-amendement n° 739 de M. Michel Charasse (possibilité d'engagement sans satisfaire à aucune condition préalable de vaccination), déposé sur l'amendement n° 265 précité. (p. 672) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 353 de M. Jean-François Le Grand et n° 579 de M. Robert Bret (bénéfice de la part variable de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires ayant cessé leur activité avant le 1er janvier 1998). (p. 674) : accepte l'amendement n° 300 de M. Francis Giraud (intégration de certains contractuels) et sur celui-ci le sous-amendement n° 738 de M. Dominique Leclerc. (p. 675) : s'oppose à l'amendement n° 581 de M. Robert Bret (réduction de la durée d'assurance requise pour l'obtention de leur retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires justifiant d'au moins vingt ans de service). S'oppose à l'amendement n° 578 de M. Robert Bret (bonification du cinquième du temps de service accompli en tant que sapeurs-pompiers

professionnels pour ceux justifiant de 25 années de service effectif). (p. 676) : accepte les amendements n° 445 de M. Francis Giraud (montant des rentes de réversion et pensions d'orphelins attribuées aux ayants cause des sapeurs-pompeurs décédés en service commandé porté au montant maximum de la rente d'invalidité à compter du 1er janvier 2000), n° 580 de M. Robert Bret (majoration de 40 % à compter du 1er janvier 2002 des pensions de réversion et pensions d'orphelins versées aux ayants cause des sapeurs-pompeurs décédés en service commandé avant le 1er août 1982) et sur celui-ci le sous-amendement n° 702 du Gouvernement. (p. 682) : accepte les amendements de M. Louis Le Penec n° 610 (principe du partenariat avec les collectivités locales - extension du rôle du conservatoire du littoral), n° 612 (clarification de la gestion des terrains du conservatoire et des liens entre le conservatoire et le gestionnaire), n° 614 (rôle du conservatoire et des organismes gestionnaires - statut et attribution des gardes des terrains du conservatoire du littoral), n° 617 (rôle des conseils de rivage), n° 619 (élection à la taxe départementale des espaces naturels sensibles, TDENS, de l'ensemble des dépenses engagées sur les cinquante pas géométriques pour les départements d'outre-mer), n° 653 (possibilité de préemption d'un terrain mis en vente par adjudication judiciaire ainsi que d'un immeuble se trouvant en zone de préemption), n° 615 (application de la taxe Barnier aux terrains affectés ou donnés en gestion) et n° 620 (améliorations au régime des cinquante pas géométriques outre-mer). (p. 684, 685) : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 677 (possibilité pour les communes d'invoquer un motif légitime dans un délai de deux ans pour refuser la création d'aires de stationnement pour les gens du voyage, sous réserve de l'appréciation du tribunal administratif), n° 678 (création d'un statut pour les agents de développement des communautés de communes), n° 680 (augmentation de 200 millions de la DGF pour 2002 par prélèvement sur les reliquats constatés au 31 décembre 2001 de la dotation spéciale instituteur), n° 681 (médiation du préfet après consultation éventuelle du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes pour le paiement de certains travaux exécutés au titre de fouilles archéologiques) et n° 685 (extension aux policiers des règles applicables aux gendarmes en matière de déploiement de force armée et d'usage de leur arme réglementaire). (p. 688) : son amendement n° 729 : maintien des seuils actuels en matière de consultation des domaines lors d'acquisition par les collectivités territoriales ; adopté - **Art. 59 (réforme du recensement de la population)** (p. 691) : ses amendements n° 157 : recensement par sondage dans les communes de 10 000 habitants et plus ; de précision n° 158 ; n° 234 : suppression de la création 'une instance nouvelle ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 242 de suppression de M. Jean-Paul Delevoe, de Mme Josiane Mathon, portant sur le même objet, n° 585, n° 583, n° 586 et n° 584 (amélioration du déroulement des opérations et de la fiabilité des résultats) et n° 686 de M. Michel Charasse (suppression des paragraphes VI, VII, VIII et X de l'article) - **Art. 61 (décret en Conseil d'Etat)** (p. 694) : son amendement de coordination n° 159 ; adopté - **Après l'art. 61** (p. 695, 699) : accepte les amendements du Gouvernement n° 459 (augmentation de six mois à un an du délai pendant lequel un syndicat d'agglomération nouvelle peut être transformé en communauté d'agglomération) et n° 458 (possibilité pour les taxis de stationner dans les communes où ils ont fait l'objet d'une réservation préalable) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 730 de M. Michel Esneu. Accepte les amendements de M. Charles Revet n° 526 (reprise du texte de la proposition de loi adoptée par le Sénat le 20 novembre 2001 afin de prévenir les dommages et d'indemniser les victimes d'effondrement du sol) et n° 527 de coordination.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0192 (2001-2002)]* - (13 février 2002) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 1330, 1331) : texte de compromis. Respect de l'essentiel des principes défendus en première lecture par le Sénat. Impossibilité pour le Sénat de rester à l'écart d'un processus législatif concernant les collectivités territoriales.

Souhaits pour l'avenir : non-recours à la déclaration d'urgence, non-élaboration pour les collectivités territoriales de textes multiformes, meilleure prise en compte des initiatives du Sénat. Remerciements.

- **Proposition de loi portant réforme de la loi du 1er juin 1924 mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, dans ses dispositions relatives à la publicité foncière** - *Deuxième lecture* [n° 0235 (2001-2002)] - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1652, 1653) : informatisation du livre foncier d'Alsace et de Moselle. Nouvelle version du texte amendé en accord avec les notaires. Validation législative du plan d'occupation des sols, POS, de Lyon. Propose l'adoption de ce texte sans modification.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1729) : le groupe de l'UC votera ce texte.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3238, 3240) : vision imprécise des Français sur la décentralisation. Maturité de la France pour cette nouvelle étape. Concentration des moyens de l'Etat sur ses fonctions essentielles. Eléments du paysage institutionnel de la France : la commune et son prolongement l'intercommunalité, le département, l'érection de la région en collectivité territoriale. Innovation de l'expérimentation. Nécessité d'un cadre et d'une direction. Evolution de pair de la spécificité régionale et de l'unité de la République. Participation accrue des citoyens par le renforcement du recours au référendum et du droit de pétition. Urgence de la clarification dans le domaine des transferts de compétence. Objectif majeur : le bloc de compétence. Imposition de la notion de chef de file en cas de coopération. Volet essentiel des aspects financiers et fiscaux : affirmation de l'autonomie fiscale, accompagnement financier de la décentralisation, péréquation. Crainte d'un fossé entre les régions. Importance de la fonction publique territoriale. Importance du transfert des moyens humains. Approbation sans réserve du texte. Nécessité de la réforme de l'Etat. Déconcentration ne pouvant être dissociée de la décentralisation. Rapport Guichard de 1976. Rapport Mauroy de 2000.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3412) : son amendement n° 41 : reconnaissance dans le cadre de l'expérimentation des groupements intercommunaux ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Anciens combattants**

- (30 novembre 2002) - **Examen des crédits - Après l'art. 62 bis** (p. 4955) : son amendement n° II-6 : indemnisation des incorporés de force dans les organisations paramilitaires nazies ; retiré.

**Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation**

- (3 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois (p. 5098, 5099) : modernisation des préfetures. Globalisation des crédits. Pouvoir des préfets. Renforcement des liens entre préfecture et collectivités locales. Augmentation des concours de l'Etat. Dotations de solidarité urbaine et rurale. Assouplissement des modalités de fixation du taux de la taxe professionnelle. Critères d'indexation de la dotation d'intercommunalité. Réforme des finances locales inévitable. Au nom de la commission des



lois, demande l'adoption des crédits de la décentralisation pour 2003.

#### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) (p. 5220, 5221) : célébration du 40ème anniversaire du traité de l'Elysée. Importance de la coopération franco-allemande. Démantèlement des délégations culturelles françaises en Allemagne. Méconnaissance du Conseil de l'Europe en dépit de son bilan positif. Perspectives de l'éventuelle ratification par la France de la charte européenne de l'autonomie locale.

#### Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière

- (6 décembre 2002) (p. 5409) : avenir de la voie navigable sur la façade Est de la France : élargissement de l'Europe à l'Est, désengorgement et liaison des sillons rhénan et rhodanien, respect de l'environnement.

**HUMBERT (Jean-François)**, sénateur (Doubs) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

**HUWART (François)**, secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**HYEST (Jean-Jacques)**, sénateur (Seine-et-Marne) UC puis UMP.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois.

Membre titulaire de la Cour de justice de la République.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la Commission de suivi de la détention provisoire.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 20 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 243 (2000-2001)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise [n° 180 (2001-2002)] (23 janvier 2002) - **Justice**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 332 (2000-2001)] présentée par MM. Henri de Raincourt, Jean Arthuis, Guy-Pierre Cabanel et Josselin de Rohan tendant à la création d'une commission d'enquête sur les diverses mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation auxquelles les mineurs délinquants peuvent être soumis et leur adaptation à la nécessité de réinsertion de ces mineurs [n° 213 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Jeunes**.

*Proposition de loi*, déposée avec M. Nicolas About, portant réforme du droit des successions [n° 309 (2001-2002)] (22 mai 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Successions et libéralités**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 7 (2002-2003)] adoptée par l'Assemblée nationale, modifiant certaines dispositions du code de commerce relatives aux mandats sociaux [n° 13 (2002-2003)] (9 octobre 2002) - **Sociétés**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Territoires d'outre-mer et Nouvelle-Calédonie [n° 73 (2002-2003) tome 8] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise [n° 85 (2002-2003)] (4 décembre 2002) - **Justice**.

*Proposition de loi* relative aux opérations de fusion, scission et apports partiels d'actifs intéressant les associations et les syndicats [n° 114 (2002-2003)] (19 décembre 2002) - **Associations**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - (8 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 45, 48) : texte non fondateur. Absence de conditions d'examen convenables. Félicitations aux différents rapporteurs. Conditions d'exercice des mandats locaux inspirées par une proposition de loi sénatoriale. Approbation des conclusions de la commission des lois sur les conseils de quartier. Interrogation sur l'élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des structures intercommunales à fiscalité propre. Opposé à une "supracommunauté" se substituant à "l'intercommunalité". Nécessité de l'existence de la commune. Succès de la loi sur l'intercommunalité. Risque de concurrence entre deux assemblées élues au suffrage universel direct. Approbation des transferts de compétences aux régions pour la formation professionnelle. Nécessité d'une expérimentation en matière portuaire et aéroportuaire. Augmentation des dépenses afférentes à la prévention et aux secours. Encouragement du



volontariat. Responsabilité du conseil général pour la gestion des moyens des SDIS. Participation financière de l'Etat aux missions régaliennes de prévention et indemnisation des services de secours. Nécessité de l'encadrement de la participation du public à l'élaboration des grands projets. Avec ses collègues de l'UC, votera les conclusions de la commission des lois.

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 7 ter** (p. 142) : son amendement de cohérence n° 518 ; adopté - **Art. 8** (*séance annuelle réservée à l'opposition - art. L. 2121-12-1, L. 3121-10-1 et L. 4132-9-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales*) (p. 152) : soutient l'amendement de suppression n° 405 de M. Jean Arthuis.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Avant l'art. 26** (p. 325, 326) : se déclare favorable au retrait de l'amendement n° 299 de M. Jean-Paul Delevoye (caractère des indemnités de fonction des élus locaux).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Motion d'ordre** (p. 368) : déroulement des travaux du Sénat - **Art. 43 F** (*formation professionnelle et apprentissage - art. L. 214-13 et L. 214-14 du code de l'éducation*) (p. 437, 438) : soutient les amendements de Mme Annick Bocandé n° 416 (association des chambres consulaires aux conventions conclues pour les formations destinées aux demandeurs d'emploi) et n° 417 (participation des organismes consulaires à la signature des contrats d'objectifs) - **Après l'art. 43 F** (p. 442) : intervient sur l'amendement n° 553 de M. Jacques Valade (assouplissement du fonctionnement des universités).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43** (*les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales*) (p. 510, 511) : souhait du Gouvernement d'améliorer le fonctionnement des SDIS. Souhait de la création d'un bureau et d'une commission permanente. Nécessaire évolution de la mise en oeuvre de la loi de 1996. Nécessité de confier aux départements la responsabilité financière. Problème ne se limitant pas au choix entre volontariat et professionnalisation. Nécessité de compensations financières appropriées. Financement par l'Etat des missions de prévention. Spécificité des missions des SDIS. (p. 517) : se déclare favorable à l'amendement n° 216 de la commission des finances saisie pour avis (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental) - **Après l'art. 43** (p. 523) : intervient sur le sous-amendement n° 699 du Gouvernement déposé sur l'amendement n° 217 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité pour le SDIS de passer convention avec le conseil général devenu collectivité principale) - **Art. 44** (*composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 535) : se déclare défavorable à l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS) - **Art. 45** (*organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales*) (p. 543, 544) : se déclare favorable au retrait de l'amendement n° 303 de M. André Lardeux (extension des attributions du président du conseil d'administration du SDIS). Risque d'incohérence en cas d'adoption. (p. 548) : votera l'amendement n° 221 de la commission des finances saisie pour avis (extension à tous les SDIS de la possibilité de création d'un poste de directeur adjoint chargé des questions administratives et financières). (p. 553) : se déclare opposé à l'amendement n° 683 de M. Michel Charasse (nomination d'un directeur général des services administratifs et financiers).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 46** (*financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales*) (p. 627, 628) : votera les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 223 (organisation du financement des SDIS) et n° 224

(relations entre communes et départements). (p. 630, 631) : intervient sur l'amendement n° 254 de M. Patrick Lassourd (organisation d'un débat au sein du conseil d'administration du SDIS afin de comparer les niveaux de cotisations) - **Art. 46 ter** (*prise en charge des interventions demandées par un service médical d'urgence - art. L. 1424-42 du code général des collectivités territoriales*) (p. 641, 642) : se déclare favorable à l'amendement n° 118 de la commission des lois (application des dispositions à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et au bataillon de marins-pompiers de Marseille).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Art. 47 ter** (*vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires - art. 11 de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers*) (p. 658, 659) : votera l'amendement n° 231 de la commission des finances saisie pour avis (montant des vacations horaires arrêté par le conseil d'administration du SDIS entre un montant minimal et un montant maximal fixés par arrêtés du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé du budget) et s'interroge sur l'amendement n° 232 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité de versement des vacations sous la forme d'un forfait journalier pour les volontaires assurant un service posté) - **Après l'art. 47 ter** (p. 662) : se déclare opposé à l'amendement n° 233 de la commission des finances saisie pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006). (p. 669, 670) : se déclare favorable à l'amendement n° 265 de M. Jean-René Lecerf (possibilité d'engagement à compter de l'âge de seize ans des sapeurs-pompiers volontaires) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 704, 705) : débat enrichissant. Importance du débat sur l'intercommunalité pour le Sénat. Rappelle que l'élection des conseils municipaux demeure un acte essentiel de démocratie locale. Débat permettant de faire le point sur la loi de 1996 : subsistance de grandes disparités ; évolution possible ; nécessité d'une certaine souplesse dans le dispositif des SDIS. Hommage aux différents rapporteurs. Amendements sénatoriaux. Le groupe de l'UC votera le texte du Sénat.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 0194 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1185, 1186) : ratés de l'application de la loi du 15 juin 2000. Effervescence du contexte politico-médiatique. Dépôt de propositions dans l'urgence. Rappel des principes contenus dans la loi. Apports déterminants du Sénat aux conditions de mise en oeuvre de la réforme de la procédure criminelle ou de la libération conditionnelle. Difficultés d'application dues à l'insuffisance de moyens. Ajustements proposés. Respect des principes énoncés dans la loi. Le groupe de l'UC soutient le texte de la commission - **Après l'art. 5 ter** (p. 1216, 1217) : se déclare opposé à l'amendement n° 25 de M. Jean-Louis Masson (utilisation de la force armée par les fonctionnaires de police). Texte inapplicable et non pertinent. Hostile à l'assimilation des policiers aux gendarmes.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Rappel au règlement** (p. 1224) : souhaite une application plus rigoureuse du règlement du Sénat en matière de fixation des jours de séance.

- **Proposition de résolution n° 332 tendant à la création d'une commission d'enquête sur les diverses mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation auxquelles les mineurs délinquants peuvent être soumis et leur adaptation à la nécessité de réinsertion de ces mineurs [n° 0332 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1237, 1238) : recevabilité juridique de la proposition. Opportunité justifiée par l'évolution de la délinquance des mineurs. Augmentation du nombre de condamnations de mineurs et aggravation des crimes commis. Recherche des moyens de répondre à cette délinquance. (p. 1242, 1243) :

nécessité d'une étude approfondie sur la délinquance des mineurs. Respect du secret empêchant toute opération médiatique. Volonté de mettre à profit la suspension des travaux parlementaires.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Art. 12 (incrimination du recours à la prostitution des mineurs - art. 225-12-1 à 225-12-4, 225-20, 227-26, 227-28-1 du code pénal et art. 706-34 du code de procédure pénale)** (p. 1414, 1415) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de M. Robert Badinter (interdiction de la prostitution des mineurs sur tout le territoire de la République).

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce [n° 0239 (2000-2001)] - (14 février 2002) - Discussion générale** (p. 1453, 1455) : urgence non fondée en matière d'organisation juridictionnelle. Absence d'une réforme des procédures collectives et de la carte judiciaire en dépit de son caractère préalable prioritaire. Injustice du procès fait aux juridictions consulaires. Se déclare favorable au principe de la mixité et à son extension à la justice pénale. Souhaite la reprise de cette réforme dans une meilleure concertation. Votera la motion tendant à opposer la question préalable - **Question préalable** (p. 1459) : le groupe de l'UC votera la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Rappel au règlement** - (19 février 2002) (p. 1493) : envoi d'une dépêche à l'AFP par trois députés, rapporteurs des textes relatifs à la réforme des tribunaux de commerce et aux administrateurs et mandataires judiciaires. Mise en cause des rapporteurs du Sénat sur ces mêmes textes et du bicamérisme. Ordre du jour des assemblées parlementaires. Réaction du président du Sénat.

- **Proposition de loi portant création d'une Fondation pour les études comparatives [n° 0351 (2000-2001)] - (19 février 2002) - Art. 1er (nature juridique de la Fondation pour les études comparatives)** (p. 1503) : approuve l'objectif mais pas les modalités. Possibilité d'utiliser d'autres formules juridiques. Le groupe de l'UC ne votera pas la création de cette fondation.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise [n° 0243 (2000-2001)] - (19 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale** (p. 1573, 1576) : annonce en 1998 de cette réforme par le Gouvernement. Délai d'examen de ce texte. Absence de prise en compte par la commission des lois de l'Assemblée nationale de la codification des lois de 1985. Rapport d'octobre 2001 de l'office parlementaire d'évaluation de la législation sur l'évolution des procédures de prévention et de traitement des difficultés des entreprises. Raisons de l'apparition et caractéristiques des missions de ces deux professions. Spécificité française. Conclusions de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale en 1998. Rapport de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale des services judiciaires. Problème des tarifs. Contexte de l'exercice des fonctions de mandataire. Estime prioritaire la réforme des procédures collectives. Proposition du Gouvernement d'une ouverture contrôlée de la profession. Adoption par l'Assemblée nationale d'un dispositif d'ouverture banalisée conduisant à la disparition de la profession. Situation de concurrence déloyale des personnes désignées hors liste nationale par rapport aux professionnels inscrits. Modifications proposées par la commission des lois : maintien de professions réglementées et renforcement du cadre légal.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)] - (21 février 2002) - Discussion générale** (p. 1661, 1663) : caractère morcelé des débats sur le droit de la famille. Interrogation sur le mariage. Objectif d'apaisement du climat du divorce. Conséquences de la

suppression du divorce pour faute. Bilan de la loi de 1975. Maintien indispensable du contrôle du juge. Simplification souhaitée des procédures. Création d'un droit unilatéral au divorce. Proposition de la commission d'un divorce pour altération irrémédiable des relations conjugales. Signification du mariage en terme d'engagement.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise [n° 0243 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Titre Ier (dispositions modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985)** (p. 1729, 1730) : son amendement n° 1 : nouvel intitulé "dispositions modifiant le titre Ier du livre VIII du code de commerce" ; adopté - **Art. 1er (définition du statut juridique et des missions des administrateurs judiciaires - art. L. 811-1 du code de commerce)** (p. 1730) : ses amendements n° 2 de codification et n° 3 : précision de l'un des critères encadrant la délégation à des tiers des tâches liées à l'exécution du mandat de justice confié à l'administrateur judiciaire ; adoptés. Accepte l'amendement n° 135 de M. Patrice Gélard (précision sur les conditions de rémunération des tâches confiées à des tiers) - **Art. 2 (inscription sur une liste nationale - ouverture à la concurrence externe - art. L. 811-2 du code de commerce)** (p. 1731, 1733) : ses amendements n° 4 de codification, n° 5 : réaffirmation du caractère exceptionnel du choix d'une personne non inscrite pour exercer la fonction d'administrateur judiciaire et maintien de l'extension des possibilités de désignation aux personnes morales ; n° 6 : suppression de l'exclusion des avocats de l'exercice des fonctions d'administrateur judiciaire ; n° 7 et n° 8 de codification ; adoptés. S'oppose à l'amendement de conséquence n° 153 du Gouvernement ainsi qu'aux sous-amendements du Gouvernement n° 151 (suppression du caractère exceptionnel) et n° 152 (limite des possibilités de désignation aux seules personnes physiques) déposés sur son amendement n° 5 précité. Accepte les amendements de M. Patrice Gélard portant sur le même objet n° 136 et n° 137 (précision sur les conditions d'inscription des administrateurs judiciaires susceptibles, à titre exceptionnel, d'être désignés hors liste nationale) - **Art. 3 (division de la liste nationale en sections - art. L. 811-3 du code de commerce)** (p. 1734) : son amendement de codification n° 9 ; adopté - **Art. 4 (composition de la commission nationale - art. L. 811-4 du code de commerce)** : ses amendements n° 10 de codification, n° 11 : rétablissement au sein de cette commission des deux personnes qualifiées en matière économique ou sociale ; et n° 12 : possibilité de renouveler une fois le mandat des membres ; adoptés - **Art. 5 (conditions d'inscription sur la liste nationale - art. L. 811-5 du code de commerce)** (p. 1735) : ses amendements n° 14 : rejet de toute personne ayant commis des faits contraires à l'honneur ou à la probité ayant donné lieu à une condamnation pénale ; n° 13 et n° 15 de codification ; adoptés - **Art. 6 (instauration d'une limite d'âge - art. L. 811-5-1 du code de commerce)** (p. 1736) : son amendement de suppression n° 16 ; adopté. Propose le renforcement des pouvoirs de la commission de discipline - **Art. 6 bis (ouverture de la saisine de la commission nationale d'inscription en cas d'empêchement d'un administrateur judiciaire - art. L. 811-6 du code de commerce)** (p. 1737) : ses amendements n° 17 de codification, n° 18 et n° 19 de précision, n° 20 de conséquence et n° 21 : suppression de la saisine indirecte offerte à tout justiciable intéressé par l'intermédiaire du commissaire du Gouvernement ; adoptés. Accepte l'amendement n° 138 de M. Patrice Gélard (rétablissement de l'auto-saisine de la commission) - **Art. 7 (cessation de fonctions - art. L. 811-8 du code de commerce)** (p. 1738) : son amendement n° 22 : maintien de la possibilité pour un administrateur qui quitte ses fonctions, de poursuivre le traitement de certains dossiers ; adopté. Sur celui-ci, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 139 (allongement du délai à l'issue duquel les dossiers sont redistribués) de M. Patrice Gélard - **Art. 8 (incompatibilités professionnelles - art. L. 811-10 du code de commerce)** (p. 1739, 1740) : ses amendements n° 23 de codification,

n° 24 : suppression de l'exclusion des avocats de l'exercice des fonctions d'administrateur judiciaire ; n° 25 rédactionnel, n° 26 : extension de ce dispositif aux fonctions de direction dans les sociétés anonymes et par actions simplifiées ; n° 27 de codification ; et n° 28 : exclusion du mandat de mandataire ad hoc et de conciliateur de la liste des incompatibilités ; adoptés. Sur les amendements de M. Patrice Gélard, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 140 (limite de l'incompatibilité à la qualité de commerçant en tant que personne physique : retiré) et accepte le n° 141 (exclusion de la liste des incompatibilités des fonctions d'associés quand elles n'exposent pas à la commercialité) - **Art. 9** (*contrôle de la profession - art. L. 811-11 du code de commerce*) : son amendement de codification n° 29 ; adopté - **Art. 10** (*renumération d'articles*) (p. 1741) : son amendement de suppression n° 30 ; adopté - **Art. 11** (*définition de la faute disciplinaire - art. L. 811-12 A inséré dans le code de commerce*) : son amendement de codification n° 31 ; adopté - **Art. 12** (*mise en oeuvre de l'action disciplinaire - art. L. 811-12 du code de commerce*) : ses amendements n° 32 de codification, et n° 33 : suppression des dispositions permettant à tout intéressé d'informer le commissaire du Gouvernement de faits susceptibles d'être sanctionnés au plan disciplinaire ; adoptés. (p. 1742) : son amendement n° 34 : diminution de la durée maximale de la mesure d'interdiction temporaire d'exercer ; retiré - **Art. 13** (*utilisation du titre d'administrateur judiciaire - art. L. 811-16 du code de commerce*) : son amendement de codification n° 35 ; adopté - **Art. 14** (*modification de la dénomination de la profession de mandataire judiciaire*) : son amendement de codification n° 36 ; adopté - **Art. 15** (*définition du statut et des missions des mandataires judiciaires au redressement et à la liquidation des entreprises - art. L. 812-1 du code de commerce*) (p. 1743) : ses amendements n° 37 de codification et n° 38 : délégation à des tiers des tâches liées à l'exécution du mandat confié au mandataire judiciaire ; adopté. Accepte l'amendement n° 143 de M. Patrice Gélard (précision sur les conditions de rémunération des tâches confiées à des tiers) - **Art. 16** (*inscription sur une liste nationale - ouverture à la concurrence externe - art. L. 812-2 du code de commerce*) (p. 1744) : ses amendements n° 39 de codification, n° 40 : maintien du caractère exceptionnel de la désignation comme mandataire d'une personne non inscrite sur la liste nationale ; n° 41 : suppression de l'exclusion des avocats de l'exercice des fonctions de mandataire judiciaire ; n° 42 et n° 43 de codification ; adoptés. Sur son amendement n° 40 précité, s'oppose au sous-amendement n° 154 du Gouvernement (suppression du caractère exceptionnel de cette désignation) et accepte l'amendement n° 145 de M. Patrice Gélard (précision sur les conditions d'inscription des mandataires judiciaires susceptibles, à titre exceptionnel, d'être désignés hors liste nationale) - **Art. 17** (*division de la liste nationale en sections - composition de la commission nationale - art. L. 812-2-1 et L. 812-2-2 du code de commerce*) (p. 1745) : ses amendements n° 44 et n° 45 de codification, n° 46 : rétablissement de deux personnes qualifiées en matière économique et sociale parmi les membres de cette commission ; n° 47 de codification, et n° 48 : possibilité de renouveler une fois le mandat des membres de cette commission ; adoptés - **Art. 18** (*conditions d'inscription sur la liste nationale - art. L. 812-3 du code de commerce*) (p. 1746) : ses amendements n° 49 et n° 51 de codification, et n° 50 : rejet de toute personne ayant commis des faits contraires à l'honneur ou à la probité ayant donné lieu à une condamnation pénale ; adoptés - **Art. 19** (*instauration d'une limite d'âge - art. 21-1 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985*) (p. 1747) : son amendement de suppression n° 52 ; adopté - **Art. 20** (*coordination relative à la compétence nationale de la commission - art. L. 812-4 du code de commerce*) : ses amendements n° 53 de codification, n° 54 et n° 55 de précision, n° 56 : suppression d'une référence au code de commerce ; et n° 57 : suppression de la saisine indirecte de cette commission par tout justiciable intéressé ; adoptés. Accepte l'amendement n° 146 de M. Patrice Gélard (rétablissement de l'auto-saisine de la commission) - **Art. 21** (*cessation de fonctions - art. L. 812-6 du code de commerce*) (p. 1748) : son amendement n° 58 : maintien de la possibilité pour un mandataire qui quitte ses

fonctions de poursuivre le traitement de certains dossiers ; adopté - **Art. 22** (*ressort national de la liste d'inscription - art. L. 812-7 du code de commerce*) : son amendement de codification n° 59 ; adopté - **Art. 23** (*incompatibilités professionnelles - art. L. 812-8 du code de commerce*) (p. 1749) : ses amendements n° 60 de codification, n° 61 rédactionnel, n° 62 : extension de ce dispositif aux fonctions de direction dans les sociétés anonymes et par actions simplifiées ; n° 63 de codification et n° 64 : exclusion de cette liste des mandataires ad hoc et des conciliateurs ; adoptés. Accepte l'amendement n° 149 de M. Patrice Gélard (suppression de la liste des incompatibilités des fonctions d'associés quand elles n'exposent pas à la commercialité) - **Art. 24** (*coordination relative à la compétence nationale de la commission - art. L. 812-9 du code de commerce*) (p. 1750) : son amendement de codification n° 65 ; adopté - **Art. 25** (*utilisation du titre de mandataire judiciaire au redressement et à la liquidation des entreprises - art. L. 812-10 du code de commerce*) : ses amendements n° 66 de codification et n° 67 de coordination ; adoptés - **Art. 26** (*indépendance de l'expert en diagnostic d'entreprise à l'égard de la personne soumise à la procédure de redressement ou de liquidation - art. L. 813-1 et L. 813-2 du code de commerce*) : ses amendements de codification n° 68 et n° 69 ; adoptés - **Art. 27** (*recours contre les décisions des commissions nationales - art. L. 814-1 du code de commerce*) (p. 1751) : son amendement de codification n° 70 ; adopté - **Art. 28** (*conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises - art. L. 814-2 du code de commerce*) : ses amendements n° 71 de codification et n° 72 : suppression du dispositif autorisant le Gouvernement à dissoudre le conseil national en cas de dysfonctionnement grave ; adoptés - **Art. 29** (*caisse de garantie professionnelle - art. L. 814-3 du code de commerce*) (p. 1752) : son amendement de codification n° 73 ; adopté - **Art. 30** (*carence de la caisse de garantie - art. L. 814-3-1 du code de commerce*) : son amendement de suppression n° 74 ; adopté - **Art. 31** (*obligation d'assurance - art. L. 814-4 du code de commerce*) (p. 1753) : ses amendements n° 75 de codification et n° 76 : précision sur le type de responsabilité encourue ; adoptés - **Art. 32** (*obligations d'assurance et de garantie imposées aux non-inscrits - art. L. 814-5 du code de commerce*) (p. 1754) : ses amendements n° 77 et n° 78 de codification et n° 79 : alignement du régime de responsabilité des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires nommés hors liste à titre exceptionnel sur celui applicable aux professionnels inscrits ; adoptés - **Avant l'art. 32 bis** : son amendement n° 80 : insertion d'une division additionnelle : section III "dispositions diverses" ; adopté - **Art. 32 bis** (*diligences accomplies antérieurement par les mandataires - art. L. 814-8 inséré dans le code de commerce*) (p. 1755) : ses amendements n° 81 et n° 82 de codification et n° 83 : limite de la période assujettie à l'obligation de déclaration ; adoptés - **Art. 32 ter** (*déclaration d'intérêts - art. L. 814-5-2 inséré dans le code de commerce*) : son amendement de suppression n° 84 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 155 du Gouvernement (remplacement de la notion de déclaration d'intérêts par la notion de déclaration de situation patrimoniale) - **Art. 32 quater** (*obligation de formation - art. L. 814-9 du code de commerce*) (p. 1756) : son amendement de codification n° 85 ; adopté - **Art. 33** (*rémunération des mandataires de justice - art. L. 814-6 du code de commerce*) (p. 1757) : son amendement n° 86 : renvoi à un décret en conseil d'Etat de la rémunération des administrateurs et mandataires judiciaires ; adopté - **Art. 33 bis** (*contestation de la rémunération des mandataires de justice - art. 37-1 A inséré dans la loi du 25 janvier 1985*) : son amendement de suppression n° 87 ; adopté - **Art. 33 ter** (*rémunération des dossiers impécunieux - art. L. 814-7 inséré dans le code de commerce*) (p. 1758) : ses amendements n° 88 et n° 89 de codification et n° 90 : affectation d'une seule quote-part des intérêts produits par les fonds devant être reversés aux créanciers afin de financer les dossiers impécunieux ; adoptés - **Art. 34** (*obligations des non-inscrits - art. L. 814-10 du code de commerce*) (p. 1759) : ses amendements n° 91, n° 92 et n° 93 de codification et n° 94 : responsabilité confiée au

ministère public et à la chancellerie en matière de publicité des mesures d'interdiction d'exercice ; adoptés - **Art. 34 bis** (obligation de versement à la Caisse des dépôts et consignations de toute somme détenue au titre d'un mandat amiable - art. 37-2 inséré dans la loi du 25 janvier 1985) : son amendement de codification n° 95 ; adopté - **Art. 36** (décret en conseil d'Etat - art. 50 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985) (p. 1760) : son amendement n° 96 : renvoi à un décret en conseil d'Etat des modalités d'application des dispositions du titre Ier de ce texte ; adopté - **Art. 37** (dispositions transitoires) (p. 1760, 1761) : ses amendements n° 97, n° 100 et n° 103 de coordination, n° 98 de codification, n° 99 de précision, n° 101 : inscription de droit sur les listes nationales des mandataires judiciaires inscrits sur les listes régionales ; et n° 102 : suppression de la limite d'âge ; adoptés - **Art. 38** (nomination de plusieurs administrateurs et représentants des créanciers - art. L. 621-8 du code de commerce) : ses amendements n° 104 de codification et n° 105 : suppression de la désignation à la demande du débiteur ou sur décision d'office du tribunal d'un expert en diagnostic d'entreprise ; adoptés. - **Art. 39** (désignation de plusieurs mandataires de justice en cours de procédure - art. L. 621-10 du code de commerce) (p. 1762) : son amendement n° 106 : suppression du transfert du juge-commissaire au procureur de la République du pouvoir de décider la saisine du tribunal aux fins de remplacement de l'administrateur, de l'expert ou du représentant des créanciers ; adopté - **Art. 39 bis** (communication du bilan économique et social au procureur de la République - art. 25 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : son amendement de suppression n° 107 ; adopté - **Art. 40** (secret professionnel du commissaire aux comptes du débiteur - art. L. 621-22-1 inséré dans le code de commerce) : son amendement de codification n° 108 ; adopté - **Art. 40 bis** (avis du procureur de la République avant le prononcé d'une cessation d'activité ou d'une liquidation - art. 36 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) (p. 1763) : son amendement de suppression n° 109 ; adopté - **Art. 40 ter** (versement des fonds reçus par les commissaires à l'exécution du plan à la Caisse des dépôts et consignations - art. L. 621-68 du code de commerce) : son amendement de codification n° 110 ; adopté - **Art. 40 quater** (communication des offres de reprise - art. 83 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : son amendement de suppression n° 111 ; adopté - **Art. 40 quinquiés** (criteres retenus par le tribunal pour la sélection de l'offre de reprise - art. 85 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : son amendement de suppression n° 112 ; adopté - **Art. 40 sexies** (possibilité accordée au ministère public de demander l'annulation des actes passés en période suspecte - art. 110 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : son amendement de suppression n° 113 ; adopté - **Art. 41** (nomination d'un administrateur judiciaire non inscrit - art. L. 621-137 du code de commerce) (p. 1764) : son amendement de codification n° 114 ; adopté - **Art. 42** (désignation d'un liquidateur dans un jugement de liquidation judiciaire sans période d'observation - art. L. 622-2 du code de commerce) : ses amendements de codification n° 115, n° 116 et n° 117 ; adoptés - **Art. 43** (désignation d'un liquidateur dans un jugement de liquidation judiciaire prononcée au cours de la période d'observation - art. L. 622-5 du code de commerce) : ses amendements de codification n° 118 et n° 119 et de coordination n° 120 ; adoptés - **Art. 43 bis** (publicité relative à la réalisation de l'actif - art. 154-A de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) (p. 1765) : son amendement de suppression n° 121 ; adopté - **Art. 43 ter** (opérations de cession d'unités de production - art. 155 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : son amendement de suppression n° 122 ; adopté - **Art. 43 quater** (répartitions provisionnelles des créances dues au trésor public - art. L. 161-1 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : son amendement de suppression n° 123 ; adopté - **Art. 43 quinquiés** (clôture de la liquidation - art. 167 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) (p. 1766) : son amendement de suppression n° 124 ; adopté - **Art. 43 sexies** (ouverture des votes de recours au représentant des salariés - art. 171 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : son amendement de suppression n° 125 ; adopté - **Art. 43 septies** (recours du procureur de la République - art. 174 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : son amendement de

suppression n° 126 ; adopté - **Art. 43 octies** (sanctions civiles prononcées par le tribunal - art. 183 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : son amendement de suppression n° 127 ; adopté - **Art. 43 nonies** (faillites prononcées par le tribunal - art. 191 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : son amendement de suppression n° 128 ; adopté - **Art. 43 decies** (publicité des débats - art. 215-1 inséré dans la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) (p. 1767) : son amendement de suppression n° 129 ; adopté - **Art. 43 undecies** (obligation faite aux syndicats de déposer les fonds perçus auprès de la Caisse des dépôts et consignations - art. 215-2 inséré dans la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : son amendement de codification n° 130 ; adopté - **Art. 43 duodecies** (restitution par le trésor public des créances réglées à titre provisionnel - art. L. 269-B inséré dans le livre des procédures fiscales) : son amendement de suppression n° 131 ; adopté - **Art. 44** (application à l'outre-mer) : son amendement n° 132 : extension à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie de l'application des dispositions modifiant la loi du 25 janvier 1985 sur les procédures collectives ; adopté - **Après l'art. 44** (p. 1768) : son amendement n° 133 : extension partielle des dispositions prévues à l'article 42 à la Polynésie française, à la Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna ; adopté - **Art. 45** (entrée en vigueur des dispositions modifiant la législation sur les procédures collectives) : son amendement de suppression n° 134 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1769) : possibilité d'évolution de ces professions grâce à ce texte. Souhaite une réforme d'ensemble de la justice commerciale.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1990, 1991) : historique et évolution de l'amnistie. Risque d'une incitation à l'incivisme. Justification du maintien de l'amnistie. La majorité du groupe de l'UC votera le projet de loi - **Art. 3** (amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission) (p. 2002) : se déclare opposé à l'amendement n° 30 de M. Michel Charasse (exclusion des fraudes aux examens et aux concours). Cohérence du projet de loi.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2587, 2588) : principe de la justice de proximité accepté avec le vote du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice. Demande d'accessibilité de la justice. Impossibilité de réviser la carte judiciaire. Développement des médiations. Nécessité de renforcer le pouvoir du juge d'instance et de créer des juges de proximité. Nécessité d'une volonté politique forte. Intérêt d'un encadrement par le tribunal d'instance. Se déclare favorable au projet de loi et aux amendements de la commission - **Art. unique** (statut des juges de proximité - chapitre V quinquiés nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature) - **Art. 41-20 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (rémunération des juges de proximité) (p. 2612) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 9 de la commission.

- **Proposition de loi modifiant certaines dispositions du code de commerce relatives aux mandats sociaux [n° 0007 (2002-2003)]** - (15 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2810, 2811) : manque de clarté de la loi sur les nouvelles régulations économiques. Urgence d'un correctif sur le principe de la limitation du cumul des mandats. Clarifications contribuant à restaurer la sécurité juridique. Assouplissement des règles de cumul pour tenir compte des réalités économiques. Exceptions au profit de certains secteurs. La commission des lois propose l'adoption sans modification du texte. Absence de remise en cause des éléments positifs du gouvernement d'entreprise contenus dans la loi sur les nouvelles régulations économiques. Volonté du Gouvernement d'instituer une sécurité financière pour les entreprises. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2819, 2820) : confusion entre la

gestion des sociétés et la sécurité financière. Portée limitée de la proposition de loi. Nécessité de tenir compte des réalités économiques.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3257, 3258) : rappel historique. Affirmation de la décentralisation comme principe constitutionnel et prévision d'un certain nombre de garanties. Diffusion des responsabilités au plus près du terrain selon le principe de subsidiarité. Approche globale des rapports entre les personnes, les communautés et l'Etat. Principe de libre administration des collectivités locales et cohérence des politiques publiques. Interrogations. Autonomie financière ne représentant pas le seul critère de la libre administration des collectivités locales. Solidarité entre les collectivités. Evolution confuse des dispositifs de dotations. Expérimentation. Possibilité de solutions diversifiées. Inadaptation de diverses catégories de collectivités d'outre-mer. Bon exemple du statut pour la Polynésie française. Réforme devant s'accompagner d'une déconcentration. Rôle du Parlement. Adhésion des citoyens. Clarification des compétences. Félicitations au Gouvernement pour avoir proposé cette réforme.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 2** (*expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3322) : votera l'amendement n° 234 du Gouvernement (précision sur l'objet et la durée limitée de l'expérimentation).

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3424, 3425) : intervient sur le sous-amendement n° 264 de M. Michel Charasse, déposé sur l'amendement n° 10 de la commission des lois (inscription dans la Constitution du principe de l'interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre).

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3529) : évidence de la nécessité d'une révision constitutionnelle. Importance de l'expérimentation. Approbation des possibilités offertes aux collectivités d'outre-mer. République unie tenant compte des diversités. Conservation de ses responsabilités par l'Etat faisant respecter l'égalité des chances entre collectivités. Propos sur la solidarité financière et les péréquations faisant avancer la décentralisation. Les sénateurs de l'UC sont heureux de voter ce texte.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3736, 3738) : satisfait de la rapidité de mise en oeuvre des engagements pris dans la LOPSI du 29 août 2002. Nécessité de préserver la spécificité de la gendarmerie dans le commandement unitaire des forces de sécurité intérieure. Contribution à la réforme de l'Etat : répartition des forces de sécurité sur le territoire, utilisation des forces mobiles, coopération des services pour une meilleure efficacité. Approuve le dispositif relatif aux investigations policières, à la clarification des fichiers et à la fouille des véhicules. Sanction des atteintes à la tranquillité et à la sécurité publiques : risque de doublon avec les infractions existantes. Incertitude sur leur application et paralysie de la chaîne pénale. Réurrence des problèmes liés aux gens du voyage en raison des insuffisances de la loi "Besson". Effet inopérant du délit de racolage passif sur la remontée des filières de prostitution en l'absence d'une protection efficace des prostituées. Favorable à l'ajout de la proposition de loi sur la traite des êtres humains. Félicite le Gouvernement de la promptitude et de la cohérence de sa démarche. Partisan d'un programme de prévention et d'une mise en oeuvre cohérente des politiques de la ville, de l'éducation et de la justice.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 1er** (*pouvoirs des préfets en matière de sécurité intérieure - art. 34 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982*) (p. 3792, 3793) : son amendement n° 67 : précision de la spécificité de la

gendarmerie nationale par référence aux textes et non pas aux missions ; retiré - **Art. 14** (*dispositifs de contrôle des données signalétiques des véhicules*) (p. 3858) : opposé à l'amendement n° 143 de M. Robert Bret (suppression de l'emploi même temporaire de dispositifs mobiles de contrôle des données signalétiques des véhicules à l'occasion d'événements particuliers ou de grands rassemblements de personnes) - **Art. 18** (*incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal*) (p. 3909) : favorable à la création d'un délit pour les prostituées et aux accords avec les pays d'origine pour combattre les réseaux.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Avant l'art. 43** (p. 4304, 4305) : son amendement n° 104 : alignement du régime de retraite des avocats sur celui des autres professions libérales ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 9** (p. 4514, 4517) : ses amendements n° I-201 et n° I-200 : simplification administrative de la comptabilité des agriculteurs ; retirés. Harmonisation des régimes fiscaux des artisans, commerçants et agriculteurs. Soutient l'amendement de M. Philippe François n° I-23, analogue à ses amendements n° I-201 et n° I-200 précités.

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5085, 5086) : poids des collectivités locales dans le financement de la sécurité civile. Explosion des dépenses des services départementaux. Croissance des interventions de secours aux personnes. Formation des officiers. Volontariat dès 16 ans.

#### **Outre-mer**

- (4 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les territoires d'outre-mer et la Nouvelle-Calédonie (p. 5180, 5181) : prochaine réforme constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République. Accélération des procédures d'actualisation du droit applicable outre-mer. Budget en progression. Dissensions au sein du mouvement indépendantiste en Nouvelle-Calédonie. Stabilité des institutions en Polynésie française. Hausse brutale de la délinquance. Politique contractuelle d'aide au développement. Aboutissement du processus de révision du lien d'association entre les pays et territoires d'outre-mer et l'Union européenne. Avis favorable de la commission des lois à l'adoption de ces crédits.

#### **Justice**

- (9 décembre 2002) (p. 5490) : inquiétante augmentation des délais de jugement. Nécessaire effort de "productivité" des contrats d'objectifs. Prise en compte indispensable de l'évolution de la population ; révision de la carte judiciaire. Favorable à des simplifications en matière de droit de la famille.

- **Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 0011 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Art. 1er** (*création d'un délit de conduite sous l'influence de*

*stupéfiants - organisation de dépistages aléatoires - art. L. 235-2 à L. 235-4 du code de la route* (p. 6079, 6081) : sur l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction de l'article), soutient les sous-amendements de M. Pierre Jarlier n° 3 et n° 4.

**- Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0085 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 6083, 6084) : historique de l'examen de ce texte. Modifications votées par le Sénat en première lecture. Approbation par la CMP, sous réserve de quelques modifications, du texte ainsi amendé. Suppression de l'exigence pour le mandataire inscrit sur les listes d'informer la juridiction des diligences accomplies par lui au cours des cinq dernières années. Financement des procédures impécunieuses. Nécessité d'une révision de la tarification. Ratification du code de commerce. Propose l'adoption du texte issu des travaux de la CMP.

## J

**JACOB (Christian), ministre délégué à la famille.**

dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale [n° 0033 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3620, 3621) : inquiétudes du monde médical. Désengagement des assureurs. Loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades. Infections nosocomiales. Solution retenue en concertation. Adéquation de la proposition de loi - **Art. 1er** (*partage de l'indemnisation des infections nosocomiales*) (p. 3630, 3633) : ouverture du bureau central de tarification. Ses amendements rédactionnels n° 3 et n° 5 ; son amendement n° 4 : possibilité d'auto-assurance pour les établissements publics de santé ; n° 6 : mise en place de commissions interrégionales ; n° 13 : cas d'exclusion de l'action subrogatoire de l'office contre les professionnels de santé ; et n° 7 : transfert à l'ONIAM des risques couverts par France-Hypophyse ; adoptés - **Art. 3** (*rétroactivité du dispositif d'indemnisation mis en place par l'article 98 de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé*) : son amendement n° 8 : clarification de la date d'effet de la disposition proposée ; adopté - **Art. 4** (*définition des contrats de responsabilité civile médicale*) (p. 3634) : ses amendements analogues n° 9 et n° 11 : précision de la réclamation comme condition suffisante de l'indemnisation ; n° 10 : bénéfice de la garantie de dix ans en cas de cessation d'une partie seulement des activités ; adoptés - **Après l'art. 5** (p. 3635) : son amendement n° 12 : mise en cohérence du texte à l'égard des territoires d'outre-mer ; adopté.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4054, 4055) : politique familiale. Mise en place de groupes de travail. Mesures en faveur des donations accordées par les grands parents et de l'emploi d'un salarié à domicile. (p. 4090, 4092) : recherche d'une plus grande clarification et d'une plus grande autonomie des branches. Concertation avec les partenaires concernés. Nécessaire vision d'avenir de la politique familiale. Participation des élus locaux à la réflexion sur la politique familiale. Expériences de simplification menées par des caisses d'allocations familiales. Rôle des parents. Emplois familiaux. Base mensuelle des allocations familiales. Participation des employeurs à la branche famille. Place du FIPE. Mode de garde des jeunes enfants.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Avant l'art. 40** (p. 4294, 4296) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 154 (versement des allocations familiales dès le premier enfant), n° 156 (attribution du bénéfice de l'APE pour les salariés intérimaires ou vacataires) et n° 155 (indexation de l'évolution des bases mensuelles servant au calcul des allocations familiales sur celle des salaires) ainsi qu'à l'amendement de Mme Claire-Lise Champion n° 85 (majoration de la base mensuelle de calcul des allocations familiales) - **Art. 40** (*création d'une allocation pour les familles perdant une partie de leurs allocations familiales pour des raisons liées à l'âge des enfants - art. L. 521-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4297) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 86 (application de la mesure aux familles dès le deuxième enfant) et n° 87 (bénéfice des dispositions avancé du 1er juillet au 1er janvier

2003) - **Après l'art. 40** (p. 4298, 4300) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 89 (suppression de la condition de ressources pour le versement de l'allocation pour jeune enfant), n° 88 (prise en compte des seuls revenus du couple pour le versement des allocations logement) et n° 90 (modulation du montant de l'allocation de rentrée scolaire avec l'âge de l'enfant) et de M. Guy Fischer n° 157 (financement des actions de formation au bénéfice des titulaires de l'APE) - **Art. 41** (*accélération de la prise en charge par la CNAF des majorations de pension pour enfants - art. L. 223-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4302) : s'oppose aux amendements n° 158 de suppression de M. Guy Fischer, n° 46 de la commission des finances saisie pour avis (suppression de la prise en charge par la CNAF d'une partie des majorations de pensions pour enfants qui devraient être assumées par le FSV) et n° 91 de M. Gilbert Chabroux (pourcentage du remboursement ramené à 45 %) - **Art. 42** (*fixation de l'objectif de dépenses de la branche famille pour 2003*) (p. 4303) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Gilbert Chabroux (majoration de l'objectif de dépenses de la branche famille pour 2003) - **Art. 47 bis** (*dépenses de contentieux de la sécurité sociale - art. L. 144-2 du code de la sécurité sociale*) (p. 4315) : son amendement n° 166 : possibilité de remboursement par les régimes de sécurité sociale des dépenses avancées par le budget de l'Etat dans le domaine du contentieux technique ; adopté - **Après l'art. 47 bis** (p. 4316) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 34 (création d'un fonds de réserve et de régulation conjoncturelle au sein de chaque branche du régime général de sécurité sociale) et n° 35 (approbation par le Parlement des comptes prévisionnels pour 2003 du fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4321) : qualité du débat. Remerciements.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale - Deuxième lecture [n° 0106 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6121) : mise en place d'un pool provisoire de co-assurance. Procédure d'urgence visant à assurer une couverture provisoire. Amendement de régularisation de la situation des aides opératoires.

**JARLIER (Pierre), sénateur (Cantal) UC puis UMP.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3659, 3660) : position du Sénat lors de la discussion de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, SRU. Substitution du contrat à la contrainte. Intercommunalité. Dispositions relatives à l'urbanisme. Règle des quinze kilomètres. Participation au financement des voies nouvelles et réseaux. Spécificité de la montagne - **Avant l'art. 7** (p. 3689, 3690) : se déclare favorable à l'amendement n° 52 de M. Daniel Goulet (prise en charge du coût de la réalisation des documents d'urbanisme) - **Art. 10** (*abrogation de la règle des "quinze kilomètres"*) (p. 3699) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 21 de M. Yves Coquelle et n° 49 de M. Yves Dauge.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 59 quater** (p. 5583) : son amendement, soutenu par M. Yves Détraigne, n° II-132 : inscription dans la section d'investissement des budgets communaux des frais d'élaboration ou de modification des documents d'urbanisme ; retiré.

- **Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 0011 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Art. 1er** (création d'un délit de conduite sous l'influence de stupéfiants - organisation de dépistages aléatoires - art. L. 235-2 à L. 235-4 du code de la route) (p. 6079) : sur l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction de l'article), ses sous-amendements, soutenus par M. Jean-Jacques Hyest, n° 3 et n° 4 ; retirés.

**JOLY (Bernard)**, sénateur (Haute-Saône) RDSE.

Secrétaire du Sénat.

## NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant du Conseil national de l'information statistique.

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages.

Membre titulaire du Conseil national des transports ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Transports terrestres [n° 70 (2002-2003) tome 18] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Proposition de loi* visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes [n° 77 (2002-2003)] (21 novembre 2002) - **Santé**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 76, 77) : problème de l'urgence du texte. Doublement du nombre des articles lors du passage à l'Assemblée nationale. Modifications apportées par le Sénat, débattues seulement en CMP : amputation du rôle du Parlement. Représentativité spécifique de la Haute assemblée. Usage du dépôt en priorité sur le Bureau du Sénat des textes se rapportant aux collectivités territoriales.

Caractère hybride du projet de loi. Inflation d'encadrement allant à l'encontre de l'intitulé du projet de loi. Regret de l'absence d'un dispositif unique sur les SDIS. Crainte d'un nouveau niveau de décision. Proposition de la commission des lois pour les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale. Fixation d'un barème pour l'indemnité des maires. Financement de la "démocratisation des mandats". Révision de la dotation d'élu local et des critères d'éligibilité des communes à ce soutien financier de l'Etat. Réforme du statut de l'élu local. Zones d'ombre du texte et effets d'annonces complaisants.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1917, 1918) : délai trop bref entre le dépôt du rapport et la discussion des conclusions. Problèmes d'insertion des jeunes non qualifiés. Intérêt du dispositif. Regret de l'absence d'un engagement clair vis-à-vis des qualifications. Nécessité d'apporter une réponse au manque de formation initiale. Inadéquation du système scolaire.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2053) : historique de l'amnistie. Paradoxe entre le discours sur l'impunité zéro et le dispositif d'amnistie. Crainte d'une dérive. La majorité du groupe du RDSE votera le projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2833, 2834) : objectifs du texte. Retard pris dans la transposition de la directive Gaz. Inadaptation de l'organisation gazière française. Anticipation de GDF sur la transposition de la directive. Développement international de GDF. Handicaps liés à la non-transposition. Interrogation sur l'éventuelle ouverture du capital d'EDF. Votera le texte proposé.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3052, 3053) : nécessité de restaurer une liberté d'entreprendre garantissant les droits fondamentaux du travail. Morosité des indicateurs économiques. Rétablissement indispensable de la confiance. Impossibilité pour les PME d'appliquer la réduction du temps de travail. Prise en compte indispensable de la liberté individuelle. Importance de l'harmonisation des SMIC. Favorable à l'allègement des charges sur les bas salaires. Interrogation sur la compensation pour les régimes de sécurité sociale du surcoût pour les finances publiques de l'allègement des charges.

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2** (*assouplissements apportés aux 35 heures* - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail) (p. 3094, 3095) : son amendement n° 18 : mise en place des forfaits par une convention ou un accord collectif étendu ; retiré. (p. 3100) : sur l'amendement n° 4 de la commission (possibilité pour les salariés itinérants non-cadres de relever du régime du forfait annuel en jours), son sous-amendement n° 141 : gestion en jours des salariés itinérants non-cadres et monteurs sur chantiers ; devenu sans objet. Son amendement n° 21 : application des conventions de forfait en jours aux salariés itinérants non-cadres et aux salariés assurant le montage sur chantier ; retiré. (p. 3102) : son amendement n° 22 : décompte du temps de travail sur une période supérieure à l'année pour les entreprises dont l'activité est soumise à des variations pluriannuelles ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 3108) : son amendement n° 23 : mise en place d'un accord de branche ou d'entreprise pour les conditions d'organisation des actions de formation ; retiré - **Art. 3** (*prolongation jusqu'au 31 décembre 2005 du régime transitoire applicable en matière d'heures supplémentaires pour les entreprises de vingt salariés au plus* - art. 5 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000) (p. 3118) : son amendement n° 24 : prolongation de deux ans de la période transitoire ;



retiré - **Après l'art. 3** (p. 3119) : son amendement de cohérence n° 25 ; adopté. (p. 3121, 3122) : son amendement n° 26 : augmentation du nombre d'heures complémentaires susceptibles d'être effectuées par les salariés à temps partiel et possibilité de les fixer par des accords d'entreprise ; retiré - **Art. 6** (*dispositif d'allègement de cotisations sociales patronales - art. L. 241-13 du code de la sécurité sociale*) (p. 3130, 3131) : son amendement n° 27 : rétablissement des allègements de charges définis comme pérennes par la loi "Aubry 2" ; retiré - **Après l'art. 12** (*abrogation des règles d'accès, de suspension et de suppression de l'allègement de cotisations sociales patronales lié à la réduction du temps de travail - art. 19 et 20 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000*) (p. 3140) : son amendement n° 29 : indemnités de fin de contrat pour les salariés recrutés sous contrat à durée déterminée ; retiré - **Art. 13** (*sécurisation des accords conclus en application des lois du 13 juin 1998 et du 19 janvier 2000*) (p. 3141, 3142) : ses amendements n° 30 : validation des accords collectifs conclus dans le cadre de la réduction légale de la durée du travail de 39 heures à 35 heures avant le vote de la loi en discussion ; n° 31 : contingents conventionnels d'heures supplémentaires prévus par les accords collectifs de branche ; retirés - **Après l'art. 13** (p. 3143) : ses amendements n° 32 et n° 33 : prise en compte dans le salaire réellement perçu de certains éléments de rémunération soumis à cotisations sociales et écartés par la jurisprudence ; retirés.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservés le 18 novembre, p. 4097)** (*orientations et objectifs de la politique de santé et de sécurité sociale*) (p. 4257, 4259) : ses amendements n° 64 : suppression de la prise en compte dans le calcul du cumul de la pension de réversion et de l'avantage personnel, de la majoration de pension pour enfant ; rejeté ; n° 65 : revalorisation de l'assurance veuvage, assouplissement des conditions de son attribution et extension de la CMU à ses bénéficiaires ; et n° 66 : attribution sans condition d'âge de la pension de réversion pour les chargés de famille ; retirés.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4359, 4360) : poids de la fiscalité française. Réforme fiscale.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 4409) : son amendement n° I-80 : incitation fiscale favorisant les dispositifs facultatifs surcomplémentaires de retraite par capitalisation ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### **Culture et communication - Culture**

- (29 novembre 2002) (p. 4892, 4893) : conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, CAUE. Evolution de leurs missions. Faiblesse de leurs moyens. Demande de réforme. Mise en valeur des collections de design. Animation culturelle en milieu rural. Métiers d'art.

#### **Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5122) : crises agricoles. Négociations internationale et européenne. Contrats territoriaux d'exploitation. Rapport entre les producteurs et la grande distribution. Solutions récentes.

#### **Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) (p. 5223, 5224) : mission de l'organisation internationale de la francophonie. Rempart contre les conséquences de la mondialisation. Proposition de réunir les crédits consacrés à la francophonie dans un budget global. Optimisation. Diktat linguistique de l'anglais. Exemple de la traduction des brevets européens. Intentions du Gouvernement sur la signature du protocole de Londres.

#### **Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire**

- (5 décembre 2002) (p. 5300, 5301) : multiplication des structures administratives. Passage à une intercommunalité forcée. Problèmes de la ruralité. Suppression des crédits de l'Institut des hautes études pour l'aménagement du territoire, IHEDAT. Souhait d'une approche globale en matière de politique d'aménagement du territoire.

#### **Équipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) - **Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les transports terrestres** (p. 5405) : consolidation du budget. Mission d'étude pour la relance du fret ferroviaire. Interrogation sur les moyens de financement du programme d'investissements sur les quinze prochaines années et sur la libéralisation du transport ferroviaire des passagers au 1er janvier 2008. Crainte d'une remise en cause de l'électrification de la ligne Paris-Bâle. Avis favorable de la commission des affaires économiques. (p. 5414, 5415) : intervient à titre personnel et au nom de M. André Vallet. Données chiffrées de la mortalité des accidents de la route chez les jeunes. Hausse des crédits budgétaires consacrés à la sécurité routière. Favorable aux actions préventives de dépistage de produits stupéfiants. Droit comparé. Soutiendra ce budget.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 58** (p. 5538) : son amendement, soutenu par M. Georges Othily, n° II-1 : augmentation de la part de la contribution des entreprises au financement de l'alternance susceptible d'être transférée à l'apprentissage et élargissement de l'affectation des cotisations destinées au financement de l'alternance à des actions d'évaluation et d'expérimentation en matière de formation professionnelle ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 59 quinquies** (p. 5583) : son amendement, soutenu par M. Jacques Pelletier, n° II-60 : aménagement du dispositif de chèques-vacances pour les PME-PMI ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 6** (p. 6007) : son amendement n° 22 : accès à la formation des salariés en CDD ; adopté.

**JOSPIN (Lionel)**, *premier ministre*.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission de son Gouvernement le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans l'exercice des missions de police de la navigation sur le secteur franco-allemand du Rhin [n° 167 (2001-2002)] (9 janvier 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'avenant n° 1 à la convention sur la sécurité sociale du 2 octobre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise [n° 168 (2001-2002)] (9 janvier 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif au contrôle de la circulation dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus [n° 181 (2001-2002)] (23 janvier 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'accord du 20 août 1971 relatif à l'Organisation internationale de télécommunications par satellite "INTELSAT" tel qu'il résulte des amendements adoptés à Washington le 17 novembre 2000 [n° 182 (2001-2002)] (23 janvier 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'amendement à la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination [n° 198 (2001-2002)] (30 janvier 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* autorisant la ratification du protocole additionnel à l'accord entre la France, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties en France [n° 199 (2001-2002)] (30 janvier 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* tendant à renforcer la maîtrise des risques technologiques [n° 240 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Sécurité publique**.

*Projet de loi* relatif à l'accès au droit et à la justice [n° 257 (2001-2002)] (20 février 2002) - **Justice**.

*Projet de loi* autorisant la ratification de la convention européenne pour la protection des animaux de compagnie [n° 258 (2001-2002)] (20 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)] (27 février 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Environnement**.

*Projet de loi* visant à faciliter l'exercice permanent en France de la profession d'avocat par les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ayant acquis leur qualification dans un autre Etat membre [n° 264 (2001-2002)] (6 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Professions judiciaires et juridiques**.

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'accord de siège entre le Gouvernement de la République française et

l'Organisation européenne de télécommunications par satellite "EUTELSAT" [n° 265 (2001-2002)] (6 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* autorisant la ratification du traité entre la République française, le Royaume d'Espagne, la République d'Italie et la République portugaise portant statut de l'Eurofor [n° 268 (2001-2002)] (13 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 271 (2001-2002)] (20 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Culture**.

*Projet de loi* relatif à la protection de l'environnement en Antarctique [n° 279 (2001-2002)] (28 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à la circulation et au séjour en Principauté d'Andorre des ressortissants des Etats tiers [n° 280 (2001-2002)] (28 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à l'entrée, à la circulation, au séjour et à l'établissement de leurs ressortissants [n° 281 (2001-2002)] (28 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre relative à la coopération administrative [n° 282 (2001-2002)] (28 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 286 (2001-2002)] (4 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Projet de loi* relatif à la répression de l'activité de mercenaire [n° 287 (2001-2002)] (4 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Mercenaires**.

*Projet de loi* relatif aux plans d'exposition au bruit au voisinage des aéroports [n° 290 (2001-2002)] (10 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Transports aériens**.

*Projet de loi* relatif à la modernisation de la sécurité civile [n° 291 (2001-2002)] (10 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Sécurité civile**.

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil relatif à l'emploi salarié des membres des familles des agents des missions officielles de chaque Etat dans l'autre (ensemble un échange de lettres) [n° 294 (2001-2002)] (17 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

**JOSSELIN (Charles)**, *ministre délégué à la coopération et à la francophonie.*

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part [n° 0051 (2001-2002)]** - (6 février 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 52 (2001-2002)** (p. 1043, 1045) : rappel du processus ayant mené aux deux accords. Rénovation du partenariat avec les pays ACP. Pérennité de l'engagement. Nouvelles adhésions. Développement de la dimension politique du partenariat. Participation de la société civile. Modification du régime commercial de Lomé. Transition vers des accords régionaux assurant la pérennité des relations avec l'Europe. Débat sur l'investissement au sein du nouveau partenariat économique pour le développement en Afrique, NEPAD. Mise en place du 9e FED. Remontée de l'aide publique au développement. Réforme de la gestion de l'aide communautaire et nouvelle politique de développement de la Communauté. Ressources accordées aux territoires d'outre-mer.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des Etats membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement et la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du protocole financier de l'accord de partenariat entre les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté européenne et ses Etats membres, signé à Cotonou (Bénin) le 23 juin 2000, et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité CE [n° 0052 (2001-2002)]** - (6 février 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 51 (2001-2002)** Voir son intervention sous le projet de loi précité.

**JOURNET (Alain)**, *sénateur (Gard) SOC.*

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

**JOYANDET (Alain)**, *sénateur (Haute-Saône) RPR.*

Elu député le 16 juin 2002 - Cessation de son mandat sénatorial le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 19 juin 2002).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 28 juin 2002).

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre titulaire du comité de surveillance de la Caisse d'amortissement de la dette sociale.

Membre titulaire du conseil de surveillance du Fonds de réserve pour les retraites (JO Lois et décrets du 15 février 2002).

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 11 quater** (p. 173) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 244 : insertion d'un chapitre traitant des communautés d'agglomération ; adopté. : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 245 : non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuiesimes** (p. 291) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 549 : maintien du régime fiscal distinct pour les districts créés avant la loi n° 92-125 du 6 février 1992 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 45 (organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales)** (p. 552) : se déclare favorable à l'amendement n° 222 de la commission des finances saisie pour avis (nomination du directeur départemental par deux autorités).

- **Proposition de résolution n° 332 tendant à la création d'une commission d'enquête sur les diverses mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation auxquelles les mineurs délinquants peuvent être soumis et leur adaptation à la nécessité de réinsertion de ces mineurs [n° 0332 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1241, 1242) : forte progression de la délinquance des mineurs. Circonstances du dépôt de la proposition de résolution. Nécessité d'une meilleure association entre répression et prévention. Volonté de produire un travail approfondi. Intérêt de l'élargissement du champ d'investigation de la commission d'enquête. Le groupe RPR votera pour la création de cette commission.

**JUILHARD (Jean-Marc)**, *sénateur (Puy-de-Dôme) RI puis UMP.*

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur : - la proposition de loi [n° 126 (2001-2002)], adoptée par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence,

tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles ; - et la proposition de loi [n° 95 (2001-2002)] de M. Gérard César, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition pour les non-salariés agricoles [n° 211 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Retraites**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Budget annexe des prestations sociales agricoles [n° 72 (2002-2003) tome 6] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de résolution [n° 315 (2001-2002)] de M. Henri de Raincourt tendant à la création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir [n° 88 (2002-2003)] (10 décembre 2002) - **Handicapés**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de résolution de MM. Bernard Plasait et Henri de Raincourt et les membres du groupe des RI, tendant à la création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites [n° 89 (2002-2003)] (10 décembre 2002) - **Stupéfiants**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles [n° 0126 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1303, 1305) : rappel de la situation des non-salariés agricoles. Effort de revalorisation mené depuis 1994. Nécessité de mettre en place un régime de retraite complémentaire obligatoire. Déploie l'exclusion des conjoints collaborateurs. Caractère inique du système de pension de réversion. Critique du financement du nouveau régime. Approche différente de la proposition de loi déposée par M. Gérard César. Amendements proposés par la commission - **Art. 1er** (*création d'un régime obligatoire de retraite complémentaire par répartition au bénéfice des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole*) (p. 1317, 1319) : son amendement n° 5 : suppression des renvois au code rural ; adopté. Souci de simplification. Demande le retrait de l'amendement n° 20 de M. Gérard Le Cam (extension du système à l'ensemble des actifs non salariés agricoles). Son amendement, identique aux amendements n° 17 de M. Bernard Cazeau et n° 27 de M. Dominique Leclerc, n° 6 : inscription de l'objectif de 75 % du SMIC ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 21 de M. Gérard Le Cam (objectif d'un montant de retraite égal à 75 % du SMIC brut) - **Art. 2** (*bénéficiaires et caractéristiques du régime*) - **Art. L. 732-56 du code rural** (*détermination des bénéficiaires*) (p. 1321) : son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 22 de M. Gérard Le Cam (extension du régime aux veuves mono-pensionnées à carrière courte) ainsi que de l'amendement n° 19 de M. Dominique Leclerc (extension du régime aux veuves à carrière courte) et, sur ce dernier, du sous-amendement n° 28 de M. Bernard Cazeau (suppression de la mention "à taux partiel") - **Art. L. 732-58 du code rural** (*financement du régime et détermination du taux de cotisation*) (p. 1322, 1323) : son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté ; et son amendement, identique à l'amendement n° 1 de la commission saisie pour avis, n° 9 : suppression de la mention du financement intégral des pensions de réversion par les cotisations des actifs ; irrecevable (article 40 de la Constitution). S'oppose à l'amendement n° 23 de M. Gérard Le Cam (création d'une taxe additionnelle à la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat) - **Art. L. 732-59 du code rural** (*couverture des charges et frais de gestion du régime*) : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 24 de M. Gérard Le Cam (suppression de l'assiette minimale de cotisation pour les exploitants agricoles

aux revenus les plus modestes) - **Art. L. 732-60 du code rural** (*date d'entrée en jouissance des bénéficiaires et détermination du nombre de points annuels attribués*) (p. 1324) : accepte les amendements identiques n° 2 de la commission saisie pour avis et n° 18 de M. Bernard Cazeau (mensualisation des pensions) - **Art. L. 732-62 du code rural** (*droit à la réversion de la retraite complémentaire*) (p. 1325) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de la commission saisie pour avis (extension du bénéfice de la pension de réversion à tous les conjoints survivants). Impossibilité d'augmenter les cotisations des actifs agricoles. Ses amendements n° 11 : fixation dans la loi de la condition d'âge et de durée minimale du mariage ; n° 12 : détermination dans la loi du taux de la pension de réversion ; et n° 13 : suppression des limites du cumul entre droits de retraite complémentaire et avantages personnels des régimes de base ; adoptés - **Art. 3** (*dispositions de coordination et application du dispositif dans les DOM*) (p. 1326) : son amendement rédactionnel n° 14 ; adopté - **Art. 4 bis** (*commission de suivi*) (p. 1327) : son amendement n° 15 : suivi du régime par le conseil supérieur des prestations sociales agricoles et évaluation annuelle ; adopté - **Art. 6** (*date d'entrée en vigueur du dispositif*) (p. 1328) : son amendement n° 16 : entrée en vigueur de la loi sous réserve de l'inscription des crédits prévus à l'article L. 732-58 du code rural et dépôt par le Gouvernement d'un rapport fixant le montant de la participation de l'Etat ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Prestations sociales agricoles (Budget annexe)**

- (3 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour les prestations sociales agricoles Son intervention, présentée par M. Nicolas About, président de la commission des affaires sociales (p. 5120, 5121).

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir [n° 0315 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 5766, 5767) : maltraitance envers des personnes handicapées accueillies en établissements. Droit à la dignité et à la sécurité de ces personnes. Nécessité d'établir un bilan, d'évaluer l'efficacité des contrôles et de proposer des solutions. Chiffres inquiétants. Manque d'information. Prévention. Contrôle. Au nom de la commission des affaires sociales, recommande l'adoption de la proposition de résolution.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites [n° 0348 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 5771, 5772) : banalisation de la consommation de drogues. Prise en charge des toxicomanes. Lutte contre le trafic de stupéfiants. Bilan des politiques publiques et des connaissances scientifiques. Coût social de la consommation de drogues. Dispositif de prévention et d'information. Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, MILDT. Centres de soins. Répression de l'usage de stupéfiants. Au nom de la commission des affaires sociales, recommande l'adoption de la proposition de résolution - **Art. unique** (*création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites*) (p. 5774) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Michelle Demessine (extension du champ de la commission d'enquête aux drogues licites).

## K

**KAROUTCHI (Roger)**, sénateur (Hauts-de-Seine) RPR puis UMP.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 28 juin 2002).

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics (JO Lois et décrets du 2 octobre 2002).

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 24] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 11 quater** (p. 164) : son amendement n° 247 : adjonction d'un chapitre consacré au fonctionnement des groupes d'élus ; adopté - **Après l'art. 11 quater ou après l'art. 15 septuagies** (p. 166, 171) : ses amendements n° 383 : augmentation des moyens des groupes d'élus à 30 % du montant des indemnités versées aux élus ; adopté ; et n° 385 et n° 387 portant sur le même objet que le n° 383 précité ; devenus sans objet. Soutient l'amendement n° 250 de M. Jacques Oudin (augmentation des moyens des groupes d'élus à 30 % du montant des indemnités versées aux élus).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 21** (p. 310) : sur l'amendement n° 66 de la commission des lois (honorariat accordé aux anciens conseillers généraux et régionaux), son sous-amendement n° 246 ; adopté - **Art. 22 (délibérations relatives à la formation - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales)** (p. 313, 314) : sur l'amendement n° 68 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article), soutient le sous-amendement n° 382 de M. Louis de Broissia.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 32 (remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales)** (p. 358, 361) : son amendement n° 380 : définition du mandat spécial des conseillers généraux ; rejeté - **Après l'art. 37** (p. 380) : ses amendements n° 257 : élargissement de la protection des conseillers généraux et régionaux en cas d'accident dans l'exercice de leur mandat ; et n° 256 : division additionnelle : responsabilité de la collectivité territoriale en cas d'accident ; adoptés - **Art. 43 A (aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 418, 419) : votera l'amendement n° 97 de la

commission des lois (avances remboursables à taux zéro). Préfère l'amendement n° 274 de M. Jean-Pierre Vial (possibilité d'aides par le département en cas de non-attribution ou de limitation par la région) au sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet déposé sur l'amendement n° 97 précité.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 12 (liste des sanctions éducatives - art. 15-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945)** (p. 2169) : texte équilibré fondé sur des mesures éducatives. Ajustement de l'ordonnance de 1945.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2378, 2381) : accélération de la hausse de la délinquance entre 1997 et 2001. Sentiment de lassitude des Français. Emergence de nouvelles formes de délinquance avec violences physiques. Délinquance des jeunes et crise de société. Priorité de la sécurité dans les campagnes électorales. Concrétisation : créations d'emplois, amélioration de l'efficacité des forces de sécurité, GIR, rôle actif du maire, implication des collectivités locales dans les constructions immobilières. Félicite le Gouvernement de la création d'une police régionale des transports en Ile-de-France. Texte en lien avec la société réelle et sans idéologie partisane. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3265, 3266) : phases diverses de la décentralisation : phase active positive de 1982-1983, puis recentralisation descendante. Création de charges nouvelles pour les collectivités par le gouvernement précédent. Réduction de leur autonomie en matière de ressources fiscales. Démarche dynamique et volontariste du gouvernement actuel. Place de la décentralisation dans la Constitution. Reconnaissance du rôle des collectivités locales. Rôle du chef de file. Besoin d'expérimentation dans les collectivités. Nécessité d'une véritable autonomie financière. Réforme de la fiscalité locale. Réforme des dotations de l'Etat. Aspiration des collectivités locales à des ressources propres essentielles. Notion de péréquation.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 1er (organisation de la République - art. premier de la Constitution)** (p. 3302) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 167 de Mme Nicole Borvo.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3753, 3755) : reconnaissance de l'existence du problème par le gouvernement précédent. Programme de campagne de M. Lionel Jospin. Attitude paradoxale d'une partie de l'opposition. Nécessité de dépasser les querelles politiques dans l'intérêt des Français. Caractère non excessif des mesures. Amorce d'une inversion des tendances de la délinquance. Confiant dans les résultats de la politique du Gouvernement - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3776, 3777) : opposé à la motion n° 258 de Mme Nicole Borvo, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Danger d'un système de pensée opposant sécurité et liberté : légitimation de l'immobilisme.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Art. 4 (montant du droit de consommation sur les tabacs - art. 572, 572 bis, 575, 575 A et 575 C du code général des impôts, art. L. 3511-1 et L. 3511-6 du code de la santé publique)** (p. 4113, 4114) : soutient l'amendement de M. Roland du Luart n° 49 (retour au projet de loi du Gouvernement portant à 106 euros le minimum de perception des accises sur les cigarettes).

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) -

**Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4145, 4146) : débat passionnant. Texte progressiste. Sécurité, valeur républicaine et universelle. Objectif de lutte contre les actions nuisibles à la sécurité des Français les plus modestes et non pas de lutte contre les pauvres. Remerciements au Gouvernement de la part des Français. Le groupe du RPR soutiendra ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4719, 4720) : prolongation de certaines mesures prises par le gouvernement précédent. Généralisation de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Approuve les orientations du Gouvernement. Reconnaissance des difficultés du système scolaire. Fin de l'idéologie des grandes réformes et de l'augmentation constante des moyens. Ajustement des personnels aux évolutions du nombre d'élèves. Création de postes d'enseignants dans le primaire. Réforme du statut des maîtres d'internat et des surveillants d'externat. Emplois-jeunes. Progrès en matière de contrôle de gestion. Au nom de la commission des finances, émet un avis favorable sur ce projet de budget. Interroge le ministre sur les réductions de crédits envisagées, les prévisions de remplacement des emplois-jeunes par des assistants d'éducation, la sécurité des établissements scolaires et l'adaptation dans le domaine de l'éducation nationale du texte relatif à l'organisation décentralisée de la République.

**Economie, finances et industrie - Services financiers**

- (2 décembre 2002) - **Examen des crédits - Art. 66** (*suppression de la contribution recouvrée au profit de l'école nationale d'assurances*) (p. 4983) : soutient l'amendement de suppression n° II-11 de M. Josselin de Rohan. Poursuite de la recherche d'un accord.

**Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5417, 5418) : ne votera pas l'amendement de réduction des crédits n° II-93 de la commission. Situation des transports en Ile-de-France. Souhait d'une réforme du syndicat des transports parisiens et de la région d'Ile-de-France, STIF.

**KERGUERIS (Joseph)**, sénateur (Morbihan) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre suppléant du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les déterminants de l'investissement

[n° 35 (2002-2003)] (29 octobre 2002) - **Politique économique.**

**KOUCHNER (Bernard)**, ministre délégué à la santé.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

INTERVENTIONS

- **Hommage à la mémoire de Dinah Derycke, sénatrice du Nord, présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, décédée le 19 janvier** - (30 janvier 2002) (p. 757).

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé** [n° 0004 (2001-2002)] - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 758, 759) : réponse aux besoins des malades et des professionnels de santé. Importance des relations contractuelles. Loi globale. Difficultés du monde médical. Remise en cause du dispositif de soins par des crises majeures. Succès des états-généraux de la santé. Rétablissement indispensable de la confiance entre les médecins et les malades. Accès direct des malades au dossier médical. Prise en charge des victimes des accidents médicaux. Dérive de la judiciarisation excessive de la médecine. Emotion soulevée par l'arrêt Perruche. Préoccupations des professionnels de la médecine anténatale et de la médecine prédictive. (p. 760, 761) : caractère indissociable des titres du projet de loi. Droit individuel de participer aux décisions relatives à sa santé. Mise en place d'un défenseur des droits des malades. Statut pour les associations de malades et d'usagers. Décision d'hospitalisation sans consentement pour troubles mentaux. Création d'un pôle santé-justice. Evaluation des besoins. Elaboration et mise en oeuvre des politiques de la santé à l'échelon régional. Annonce d'un projet de loi relatif à la politique de santé. Place prépondérante du malade. Amélioration de la qualité du système de santé. Modernisation des ordres des professions médicales. Rôle de la prévention. (p. 762, 763) : consolidation du dispositif conventionnel pour permettre l'assurance de toute personne présentant un risque de santé aggravé. Mise en place d'un système d'assistance aux victimes d'accident médical. Intervention indispensable du législateur liée à l'évolution de la jurisprudence. Rôle de la commission régionale dans la procédure amiable du règlement des litiges en cas d'accident. Création d'un office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales. Mise en avant de la clarté dans le fonctionnement du système de santé, du principe de responsabilité et du rétablissement de la confiance. (p. 779, 780) : remerciements au président de la commission des affaires sociales. Interrogation sur le bien-fondé de s'en remettre à une législation ultérieure. Opposition aux deux réparations : recours à l'encontre du praticien et indemnisation. Interrogation sur la notion de préjudice moral. Révision indispensable de la loi de 1975. Nécessité du recours au contrat. Favorable à l'application des lois existantes. Développement indispensable de la prévention. (p. 793) : favorable à l'organisation du débat proposée par M. Nicolas About. (p. 805, 807) : richesse et qualité des interventions. Prise en considération indispensable des courants sociaux. Formation des médecins généralistes par l'internat. Financement du système de santé. Importance de l'information. Nécessaire transparence de l'augmentation annuelle des dépenses. Amélioration indispensable de l'accueil des urgences. Entrée en vigueur des 35 heures dans les hôpitaux. Relations entre le malade et son médecin. Interrogations suscitées par le terme d'usager. Réforme du Conseil national de l'ordre des médecins. (p. 808, 809) : insuffisance de la prise en charge des victimes de l'hépatite C. Consultation du dossier médical. Favorable à l'instauration d'un défenseur des droits des malades. Démographie médicale. Revalorisation du prix des consultations.

Problèmes relatifs aux indemnités en fonction des incapacités et à l'assurance. Diplôme de gynécologie médicale. (p. 810, 812) : montant de la consultation des médecins généralistes. Situation des ostéopathes. Rôle des collectivités locales. Registres des cancers. Droit à une mort digne. Prudence indispensable entre l'approche de la commission des affaires sociales et celle de la commission des lois en ce qui concerne la responsabilité médicale et l'indemnisation de l'aléa médical.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier ou après l'art. 23 bis ou avant l'art. 58 ou après l'art. 63 et art. 58** (p. 830, 832) : son amendement n° 386 : indemnisation du handicap ; devenu sans objet. Reprise du texte voté par l'Assemblée nationale et ajout de la possibilité d'appliquer les conditions de prescription prévues pour les autres actions en responsabilité médicale aux actions intentées en réparation du préjudice congénital. Priorité de la solidarité nationale. S'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées) et sur celui-ci aux sous-amendements n° 418 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (irrecevabilité de la demande de réparation d'un enfant né handicapé) et n° 422 de Mme Michelle Demessine. Accepte le sous-amendement n° 416 de Mme Michelle Demessine (création de l'observatoire de l'accueil et de l'intégration des personnes handicapées par le conseil national consultatif des personnes handicapées) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 421 de M. Christian Cointat (élargissement du champ des compétences de l'observatoire de l'accueil et de l'intégration des personnes handicapées aux Français handicapés établis hors de France et relevant de la solidarité nationale). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 250 de la commission saisie pour avis (indemnisation des handicaps congénitaux) et, sur les sous-amendements déposés sur celui-ci, s'oppose aux n° 419 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (irrecevabilité de la demande de réparation d'un enfant né handicapé) et n° 389 de précision rédactionnelle de M. Alain Vasselle, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 390 de M. Alain Vasselle (retour à la notion de faute caractérisée et prise en considération de la décision de recourir à l'interruption volontaire de grossesse ou de garder l'enfant) et n° 408 de M. Jean-François Picheral (conditions d'ouverture de l'action), et accepte les n° 415 (substitution du mot "handicap" aux mots "handicap d'une particulière gravité" et du mot "faute" aux mots "faute lourde"), n° 409 (allocation de l'indemnité correspondant aux charges de l'enfant handicapé lorsqu'elles ne sont pas assumées par les parents de celui-ci) et n° 410 (suppression de la disposition prévoyant l'exonération des droits de mutation) de M. Jean-François Picheral. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de codification n° 281 de la commission saisie pour avis. Sur son amendement n° 386 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 405 de M. Jean-François Picheral (meilleure lisibilité de l'amendement) et accepte les n° 414 (conditions d'ouverture de l'action), n° 404 (substitution du mot "handicap" aux mots "handicap d'une particulière gravité" et du mot "faute" aux mots "fautes lourdes"), n° 403 (substitution des mots "les parents" aux mots "les titulaires de l'autorité parentale") et n° 406 (gestion de l'indemnité) de M. Jean-François Picheral. (p. 835, 836) : accepte le sous-amendement n° 424 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du qualificatif "moral" du préjudice), déposé sur l'amendement précité n° 15 de la commission. (p. 850) : accepte l'amendement n° 15 de la commission, modifié par le sous-amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine (impossibilité d'accorder une indemnité au titre du handicap de l'enfant, les charges en découlant étant assurées par la solidarité nationale) - **Avant le titre Ier** (p. 858) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 290 de M. Nicolas About (suppression de toute récupération de l'aide sociale à l'encontre des personnes handicapées vivant en établissement de rééducation fonctionnelle, en centre d'aide par le travail et en foyer de vie et compensation de celle-ci par une dotation de l'Etat) - **Avant l'art. Ier** (p. 859) : demande le retrait de l'amendement n° 371 de M. Louis de Broissia (établissement par le Gouvernement d'un bilan matériel et financier de

l'application de l'amendement Creton) - **Art. Ier (droits fondamentaux - art. L. 1110-1 à L. 1110-6 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 1110-1 du code de la santé publique (droit à la protection de la santé)** (p. 861) : accepte l'amendement rédactionnel n° 16 de la commission - **Art. L. 1110-3 du code de la santé publique (principe de non-discrimination dans l'accès à la prévention et aux soins)** (p. 862) : s'oppose à l'amendement n° 357 de M. Guy Fischer (règles de non-discrimination dans l'accès à la prévention et aux soins, pour tous les types de contrats de couverture complémentaire santé) - **Art. L. 1110-4 du code de la santé publique (secret médical)** : accepte les amendements de la commission n° 17 et n° 19 rédactionnels, et n° 18 (alignement de l'amende sur celle correspondant dans le code pénal à un an d'emprisonnement) - **Art. L. 1110-5 du code de la santé publique (accès à des soins de qualité)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 20 de la commission (mise en conformité avec la formulation retenue par la Cour de cassation). (p. 863, 865) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 21 rédactionnel, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 22 (mise en oeuvre par les professionnels de santé de tous les moyens à leur disposition pour assurer à chacun une vie digne jusqu'à la mort). Importance des soins palliatifs. Demande le retrait de l'amendement n° 376 de M. Alain Vasselle (établissement par le Gouvernement d'un rapport sur l'assistance à la mort librement consentie) - **Art. 4 (accès des membres de l'IGAS à des données de santé à caractère personnel - art. 42 de la loi n° 96-452 du 28 mai 1996)** (p. 866) : accepte l'amendement de précision n° 23 de la commission - **Après l'art. 5** (p. 867) : accepte l'amendement n° 244 de la commission saisie pour avis (suspension de peine pour les détenus en fin de vie) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 391 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (appréciation de l'état de santé par deux expertises médicales et décision de la suspension de peine par la juridiction saisie) - **Chapitre 2 (droits des usagers)** (p. 868) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de la commission (nouvelle rédaction de la division : droits et responsabilités des usagers) - **Art. 6 (information des usagers du système de santé et expression de leur volonté - art. L. 1111-1 à L. 1111-7 du code de la santé publique)** - **Avant l'art. L. 1111-1 du code de la santé publique** (p. 870) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de la commission (responsabilités des usagers du système de santé) - **Art. L. 1111-1 du code de la santé publique (droit à l'information des usagers du système de santé)** : s'oppose à l'amendement n° 26 de la commission (réintroduction de la référence au code de déontologie supprimée par l'Assemblée nationale) - **Art. L. 1111-2 du code de la santé publique (droit à l'information sur les frais découlant des soins)** (p. 871) : accepte l'amendement n° 27 de la commission (suppression d'une disposition redondante) - **Art. L. 1111-3 du code de la santé publique (consentement du patient aux décisions concernant sa santé)** (p. 872, 875) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 28 (participation du malade aux décisions concernant sa santé), demande le retrait du n° 29 (possibilité pour le médecin de passer outre le consentement du mineur lorsque la vie de celui-ci est en danger) et s'oppose au n° 30 (réintroduction de la référence au code de déontologie supprimée par l'Assemblée nationale). S'oppose à l'amendement n° 358 de M. Pierre Biarès (garantie pour toute personne en mesure d'apprécier les conséquences de ses actes d'être juge de la qualité et de la dignité de sa fin de vie) - **Art. L. 1111-5 du code de la santé publique (désignation par le malade d'une personne de confiance)** (p. 876) : accepte l'amendement n° 31 de la commission (élargissement de la possibilité de désignation d'une personne de confiance). Sur celui-ci, son sous-amendement n° 393 : possibilité pour la personne de confiance d'assister aux entretiens médicaux à la demande du malade ; adopté - **Art. L. 1111-6 du code de la santé publique (accès direct au dossier médical)** : accepte les amendements de la commission n° 32 et n° 33 de précision, et n° 34 rédactionnel - **Art. L. 1111-6-1 du code de la santé publique (défenseur des droits des malades)** (p. 877) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 35 de la commission - **Après l'art. L. 1111-6-1 du code de la santé**

**public** (p. 879) : son amendement n° 326 : encadrement de l'activité de stockage et d'hébergement des données de santé à caractère personnel ; adopté - **Après l'art. 6** (p. 880) : ses amendements n° 327 : sanctions pénales applicables à l'hébergement de données de santé à caractère personnel sans agrément ; et n° 328 : dispositions transitoires applicables aux personnes hébergeant des données de santé à caractère personnel ; adoptés - **Après l'art. 7** (p. 881) : son amendement n° 329 : aménagements à la protection des personnes se prêtant à des recherches bio-médicales ; adopté - **Art. 9 bis** (substitution à la dénomination "ordre" de la dénomination "conseil") (p. 883) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 36 de la commission - **Art. 9 ter** (dispositions de coordination) (p. 885) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 37 de la commission - **Art. 9 quater** (dispositions de coordination) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 38 de la commission - **Art. 10** (création d'une chambre disciplinaire nationale et renforcement des droits des plaignants - art. L. 4122-2, L. 4122-3, L. 460 et L. 4123-2 du code de la santé publique) (p. 886) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de coordination n° 39, n° 40 et n° 41 de la commission - **Avant l'art. 11** (p. 887) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 355 de M. Claude Domeizel (garantie d'un droit aux soins aux malades atteints de troubles mentaux et prise en compte des difficultés de la loi de 1990 sur l'hospitalisation psychiatrique) - **Art. 11** (hospitalisation sans consentement - art. L. 3211-11-1 nouveau du code de la santé publique et art. 375-9 nouveau du code civil) (p. 888) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 42 de la commission (présence des associations représentant les familles de personnes atteintes de troubles mentaux dans les commissions départementales des hôpitaux psychiatriques) - **Art. 12** (renforcement de la place des usagers dans le système de santé - art. L. 1114-1, L. 1114-2, L. 1114-3 nouveaux et L. 5311-1 du code de la santé publique) - **Art. L. 1114-1 du code de la santé publique** (agrément des associations de personnes malades et d'usagers du système de santé) (p. 889) : accepte l'amendement rédactionnel n° 43 de la commission - **Art. L. 1114-2 du code de la santé publique** (action en justice des associations agréées) : accepte l'amendement n° 323 de Mme Claire-Lise Campion (extension des possibilités d'actions civiles des associations) - **Art. L. 1114-3 du code de la santé publique** (congé de représentation des membres des associations agréées) (p. 890) : accepte les amendements n° 44 et n° 45 de la commission (extension du congé de représentation aux représentants des usagers siégeant dans les instances et conseils des établissements de santé privés) - **Après l'art. L. 1114-3 du code de la santé publique** : accepte l'amendement n° 325 de Mme Claire-Lise Campion (possibilité de saisir les commissions régionales de conciliation et d'indemnisation de toute contestation relative au respect des droits des malades et usagers du système de santé) - **Après l'art. 12** : accepte l'amendement n° 302 de M. Bernard Murat (représentation des victimes de l'amiante) - **Art. 16** (renforcement des règles interdisant la perception d'avantages par les professions médicales - art. L. 4113-6, L. 4163-1 et L. 4163-2 du code de la santé publique) (p. 892, 893) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 46 (retour au droit actuel en rejetant l'extension de la loi dite "anti-cadeau" à l'ensemble des produits de santé) et le n° 47 de coordination, accepte le n° 48 (caractère résumé favorable de l'avis des instances ordinales, à défaut d'avis rendu par l'ordre des médecins sur les conventions liant les praticiens aux laboratoires pharmaceutiques dans les délais impartis) et le n° 49 de coordination, et s'oppose au n° 50 de coordination. Accepte l'amendement n° 304 de M. Paul Blanc (personnes habilitées à constater des infractions à la législation concernant les avantages dont bénéficient les professionnels de santé) - **Art. 17** (obligation de transparence lors de déclarations publiques sur les produits de santé - art. L. 4113-13 nouveau du code de la santé publique) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 51 de la commission - **Art. 18** (modalités d'application aux pharmaciens des règles interdisant la perception d'avantages

et des obligations de transparence - art. L. 4221-17 et L. 4223-4 nouveau du code de la santé publique) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 52 de la commission - **Art. 23 bis** (pôles de compétences spécialisés pour les infractions en matière sanitaire - art. 706-2 nouveau du code de procédure pénale) (p. 895) : son amendement n° 330 : précision relative à la compétence territoriale des futurs pôles judiciaires spécialisés en matière de santé publique ; adopté - **Art. 24** (élaboration de la politique de santé au niveau national - art. L. 1411-1 et art. L. 1411-1-1 à L. 1411-1-4 nouveaux du code de la santé publique) - **Art. L. 1411-1 du code de la santé publique** (rapport sur la politique de santé) (p. 897, 898) : importance des grandes directions en matière de santé publique. Sur l'amendement n° 53 de la commission (accent sur la nécessité de définir la politique de santé en fonction de priorités pluriannuelles), qu'il accepte, son sous-amendement n° 428 : mention du débat au Parlement ; adopté - **Art. L. 1411-1-1 du code de la santé publique** (missions de la Conférence nationale de santé) (p. 899) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 54 (possibilité pour le Parlement de saisir la Conférence nationale de santé des questions qu'il juge nécessaires), le n° 55 rédactionnel et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 56 de cohérence et le n° 57 (retour au texte initial du Gouvernement) - **Art. L. 1411-1-2 du code de la santé publique** (composition de la Conférence nationale de santé) (p. 900) : accepte l'amendement rédactionnel n° 58 de la commission - **Art. L. 1411-1-3 du code de la santé publique** (missions du Haut conseil de la santé) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 59 (extension des compétences du Haut conseil de la santé) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 60 (possibilité pour le Parlement de consulter le Haut conseil de la santé par l'intermédiaire des commissions chargées des affaires sociales) - **Art. L. 1411-1-4 du code de la santé publique** (composition du Haut conseil de la santé) (p. 901) : accepte l'amendement n° 61 de la commission (élection du président du Haut conseil de la santé au sein des personnalités qualifiées) - **Art. 25** (création des conseils régionaux de santé - art. L. 1411-3, L. 1411-3-1 à L. 1411-3-3 nouveaux du code de la santé publique) - **Art. L. 1411-3 du code de la santé publique** (mission des conseils régionaux de santé) (p. 902) : accepte l'amendement rédactionnel n° 62 de la commission - **Art. L. 1411-3-1 du code de la santé publique** (missions du conseil régional dans le cadre de ses réunions en formation plénière) (p. 903, 905) : accepte l'amendement de la commission n° 63 (définition des priorités de santé à l'horizon pluriannuel), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 394 : priorités de santé publique portant sur toute les composantes de celle-ci ; retiré. Accepte les amendements de la commission n° 64 (contenu du rapport annuel des conseils régionaux de santé et suppression du rapport ad hoc de synthèse sur la qualité des actions de prévention et de soins dans la région), n° 65 (suppression de l'obligation d'organiser des débats publics permettant l'expression des citoyens sur les problèmes de santé ou d'éthique médicale), n° 66 (extension de la liste prévue des destinataires des rapports du conseil régional de santé) et n° 67 (inclusion de la représentation du conseil économique et social régional au sein du conseil régional de santé) - **Art. L. 1411-3-2 du code de la santé publique** (compétence des sections spécialisées des conseils régionaux) : accepte les amendements de la commission n° 68 (prise en compte des articles de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 ayant abrogé les dispositions concernant les "réseaux Soubie" et prévoyant l'avis des conseils régionaux de santé aux préfets de régions sur la définition des zones rurales ou urbaines où est constaté un déficit en matière d'offre de soins) et n° 69 rédactionnel - **Art. L. 1411-3-3 du code de la santé publique** (réforme des programmes régionaux de santé) (p. 905) : accepte l'amendement rédactionnel n° 70 de la commission et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 356 de M. Jean-Pierre Godefroy (possibilité pour les conseils régionaux d'émettre un avis) - **Art. 26** (programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins, PRAPS - art. L. 1411-5 du code de la santé publique) (p. 906) : accepte les amendements de



la commission n° 71 (absence de voix délibérative pour les représentants de l'Etat présents dans la section du conseil régional de santé compétente pour le PRAPS) et n° 388 (suppression d'un ajout inutile et inexact) - **Art. 27** (*dispositions de cohérence* - art. L. 1516-1, L. 6114-2, L. 6114-3, L. 6115-4, L. 6115-9, L. 6121-8, L. 6121-9, L. 6121-10, L. 6121-11, L. 6121-12, L. 6122-10, L. 6122-12, L. 6122-13 et L. 6412-3 du code de la santé publique) (p. 907, 908) : accepte les amendements de la commission n° 72 (suppression du deuxième alinéa de l'article relatif à la collectivité territoriale de Mayotte), n° 73 rédactionnel, n° 74 (suppression du 9° de l'article prévoyant un député et un sénateur dans la liste des membres du comité national d'organisation sanitaire et sociale), n° 75 rédactionnel, n° 76 de conséquence, n° 77 rédactionnel et n° 78 de cohérence - **Art. 28** (*création des comités régionaux de l'organisation sociale et médico-sociale* - art. L. 312-3-1 nouveau, L. 311-5, L. 312-1, L. 312-2, L. 312-3, L. 312-3, L. 312-4, L. 313-3, L. 313-7, L. 313-8 et L. 313-11 du code de l'action sociale et des familles) (p. 910) : accepte l'amendement n° 79 de la commission (cohérence avec la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale) - **Après l'art. 28** : accepte l'amendement n° 300 de la commission (coordination dans le code de l'action sociale et des familles) - **Art. 29** (*date d'application de la nouvelle organisation régionale*) : accepte l'amendement n° 80 de la commission (absence de report de l'application de l'article 25 bis) - **Art. 30** (*organisation régionale des ordres médicaux*) (p. 911, 912) : accepte les amendements rédactionnels n° 81, n° 82, n° 83 et n° 84 de la commission - **Après l'art. 30** : accepte l'amendement n° 412 de la commission (suppléance des membres titulaires des conseils départementaux des ordres médicaux) - **Après l'art. 31** (p. 913, 915) : son amendement n° 331 : suppression du schéma régional de psychiatrie et mise en oeuvre d'un schéma régional d'organisation sanitaire ; retiré. Difficulté de l'intégration de l'hôpital psychiatrique dans l'hôpital général.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 32** (*suspension immédiate, en cas de danger grave pour les patients, de l'activité d'un médecin, d'un chirurgien-dentiste ou d'une sage-femme par le représentant de l'Etat dans le département* - art. L. 4113-14 nouveau du code de la santé publique) (p. 948, 950) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 85, n° 86 et n° 88 de précision, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 87 (renforcement des garanties de procédure offertes aux professionnels visés par une décision de suspension de leur droit d'exercer par le préfet). Son amendement n° 334 : attribution aux autorités militaires du pouvoir de suspension temporaire du droit d'exercer des médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes des services de santé des armées ; adopté - **Après l'art. 33** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 89 de la commission (attribution à l'ordre national des pharmaciens d'une mission de garantie de compétence) - **Art. 33 bis** (*possibilité accordée aux masseurs-kinésithérapeutes de prescrire des dispositifs médicaux* - art. L. 4321-1 du code de la santé publique) (p. 951) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 90 de la commission (possibilité pour les médecins d'éliminer les contre-indications éventuelles aux prescriptions des masseurs-kinésithérapeutes) - **Art. 34** (*élargissement de la mission d'évaluation de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, et modification de la composition de son conseil d'administration* - art. L. 1414-1, L. 1414-2, L. 1414-3-1 et L. 1414-3-2 nouveaux, L. 1414-6, L. 1414-8 et L. 1414-9 du code de la santé publique) (p. 952, 954) : s'oppose aux amendements de la commission n° 91 (suppression de l'obligation d'une représentation des usagers au sein du conseil scientifique de l'ANAES) et n° 92 (suppression de l'obligation de la représentation des usagers au sein du collège de l'accréditation de l'ANAES), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 309 de M. Alain Vasselle (maintien de la procédure actuelle de nomination des membres du collège de l'ANAES). Nécessité d'augmenter les moyens de l'ANAES - **Art. 35 bis** (*composition du conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, AFSSAPS -*

*art. L. 5322-1 du code de la santé publique*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 93 de la commission - **Art. 36** (*encadrement de l'exercice de la chirurgie esthétique* - art. L. 6322-1, L. 6322-2, L. 6322-3 nouveaux du code de la santé publique) (p. 955, 957) : demande le retrait de l'amendement n° 310 de M. Alain Gournac (extension des nouvelles dispositions du code de la santé publique à l'ensemble des actes à visée esthétique, qu'ils soient médicaux ou chirurgicaux) et de son sous-amendement de conséquence n° 311 déposé sur l'amendement n° 94 de la commission (situation des médecins non-qualifiés en chirurgie esthétique mais pratiquant des interventions à visée esthétique), dont il demande également le retrait - **Art. 38** (*sanctions pénales des infractions aux dispositions légales relatives à la chirurgie esthétique* - art. L. 6324-1 et L. 6324-2 nouveaux du code de la santé publique) : accepte les amendements n° 95 rédactionnel et n° 96 de précision de la commission - **Art. 39 ter** (*liste des personnes autorisées à faire usage du titre de psychologue* - art. 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985) (p. 958) : accepte l'amendement n° 411 de la commission (précisions relatives à la liste) - **Après l'art. 39 ter** : son amendement n° 332 : développement de l'hospitalisation à domicile ; adopté. (p. 959, 960) : application aux soins palliatifs. Volonté de ne pas réduire le nombre de lits hospitaliers - **Art. 40** (*institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé* - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique) - **Art. L. 4133-1 du code de la santé publique** (*définition de la formation médicale continue*) (p. 962) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 97 de la commission (application de sanctions disciplinaires à la méconnaissance de l'obligation de formation médicale continue) - **Art. L. 4133-2 du code de la santé publique** (*mise en place de deux conseils nationaux de la formation médicale continue*) : accepte l'amendement n° 322 de Mme Claire-Lise Campion (modalités d'agrément des organismes formateurs). (p. 963) : accepte l'amendement n° 98 de la commission (amélioration de l'information sur la formation médicale continue) - **Art. L. 4133-3 du code de la santé publique** (*règles d'organisation et de fonctionnement des conseils*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 99 de la commission (substitution des mots "de l'ordre" aux mots "du conseil") - **Art. L. 4133-4 du code de la santé publique** (*mise en place des conseils régionaux de la formation médicale continue des médecins libéraux et des médecins salariés non hospitaliers*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de conséquence n° 100 de la commission. (p. 964) : accepte l'amendement n° 101 de la commission (amélioration de l'information sur la formation médicale continue) - **Art. L. 4133-6 du code de la santé publique** (*mise en place d'un fonds national de la formation médicale continue*) : s'oppose à l'amendement n° 102 de la commission (conditions de financement du fonds). (p. 965, 968) : financement de la prévention par l'assurance maladie. Importance de la mise en place de la formation médicale continue. Intérêt de la participation des laboratoires à la formation médicale continue. Son amendement n° 333 : catégories de personnel auquel le fonds national de la formation médicale continue pourra faire appel ; adopté - **Art. L. 4133-8 du code de la santé publique** (*modalités d'application des articles précédents fixées par un décret en Conseil d'Etat*) (p. 969) : accepte l'amendement n° 383 de Mme Claire-Lise Campion (modalités d'agrément des organismes formateurs) - **Art. L. 6155-2 du code de la santé publique** (*conseil national de la formation continue*) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 103 de conséquence et accepte le n° 104 de coordination - **Art. L. 6155-3 du code de la santé publique** (*création des conseils régionaux de formation continue*) : accepte l'amendement de coordination n° 105 de la commission - **Art. L. 4236-1 du code de la santé publique** (*application de l'obligation de formation aux pharmaciens autres que ceux exerçant dans un établissement de santé*) (p. 970) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 106 de la commission (redéfinition de l'obligation de

formation continue des pharmaciens) - **Art. L. 4236-2 du code de la santé publique** (*conseil national de la formation pharmaceutique continue*) (p. 971) : accepte l'amendement n° 107 de la commission (missions du conseil national de la formation pharmaceutique continue) - **Après l'art. L. 4236-2 du code de la santé publique** : accepte l'amendement n° 108 de la commission (organisation et composition du conseil national de la formation pharmaceutique continue). (p. 972) : accepte l'amendement n° 109 de la commission (renvoi à un décret en Conseil d'Etat des modalités d'application du chapitre relatif à la formation continue des pharmaciens) - **Art. 43** (*composition des instances disciplinaires des ordres des professions médicales - art. L. 4126-2, L. 4132-4, L. 4132-5, L. 4142-3 et L. 4152-6 du code de la santé publique*) (p. 973, 974) : accepte les amendements de la commission n° 111 de précision, n° 112, n° 115 et n° 116 de coordination, n° 113 (conditions de suppléance du Conseil d'Etat assistant le conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes) et n° 114 (simplification des conditions de suppléance du président de la chambre disciplinaire nationale des chirurgiens-dentistes) - **Art. 44** (*suspension immédiate de l'activité d'un pharmacien par le représentant de l'Etat dans le département en cas de danger grave pour ses patients - art. L. 4221-18 nouveau du code de la santé publique*) : sur les amendements de la commission, accepte les amendements de coordination n° 117, n° 118, n° 119 et n° 121 et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 120 (renforcement des garanties de procédure offertes aux pharmaciens dont une procédure d'urgence a entraîné la suspension du droit d'exercer par le préfet). Son amendement n° 384 : maintien des prérogatives du ministre de la défense quant au pouvoir de suspendre le droit d'exercer des professionnels du service de santé des armées ; adopté - **Après l'art. 44** (p. 976) : s'oppose à l'amendement de M. Dominique Leclerc n° 374 (sanctions en cas d'utilisation frauduleuse ou malhonnête de la qualité de pharmacien) - **Art. 45** (*création d'une section H des pharmaciens hospitaliers au sein de l'ordre des pharmaciens - art. L. 4231-4 et L. 4233-3 du code de la santé publique*) (p. 980) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 122 de la commission (organisation de l'ordre national des pharmaciens) et le sous-amendement n° 289 de M. Serge Franchis (modification de la composition actuelle du conseil central de la section D) déposé sur celui-ci - **Après l'art. 45** (p. 981) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 123 de la commission (conditions de fonctionnement de l'ordre national des pharmaciens pour les questions relatives à l'outre-mer) - **Art. 48 bis** (*saisine de l'ordre des pharmaciens par les particuliers - art. L. 4234-1-1 nouveau du code de la santé publique*) (p. 982) : accepte l'amendement de précision n° 124 de la commission - **Art. 49** (*office des professions d'infirmier ou d'infirmière, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste - art. L. 4391-1 à L. 4398-5 nouveaux du code de la santé publique*) (p. 986) : s'oppose à l'amendement n° 125 de la commission (transformation du conseil des professions paramédicales en ordre) - **Art. L. 4391-1 du code de la santé publique** (*création de l'office*) : s'oppose à l'amendement n° 126 de la commission (intégration des membres des cinq professions paramédicales exerçant à titre salarié au sein de l'ordre) - **Art. L. 4391-2 du code de la santé publique** (*missions de l'office*) (p. 987) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 127 (renforcement des compétences de l'assemblée interprofessionnelle nationale en matière de formation continue) et de coordination n° 128 - **Art. L. 4391-3 du code de la santé publique** (*organisation générale de l'office*) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 129 rédactionnel et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 130 (composition de l'ordre) - **Art. L. 4391-6 du code de la santé publique** (*décret en Conseil d'Etat*) (p. 988) : accepte l'amendement n° 131 de la commission (conditions d'association aux travaux des instances interprofessionnelles de l'ordre) - **Art. L. 4392-1 du code de la santé publique** (*modalités d'élection aux instances régionales et nationale de l'office*) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 132 de coordination et au n° 135 (élection du président de l'ordre) et accepte les n° 133 (référence au tableau de l'ordre) et n° 134 de coordination - **Art. L. 4393-1 du code de la**

**santé publique** (*collège professionnel*) (p. 989) : sur les amendements de la commission, s'oppose à l'amendement de coordination n° 136, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 137 (renforcement des prérogatives du collège professionnel régional en matière de formation continue) et accepte le n° 138 rédactionnel et le n° 139 de précision - **Art. L. 4393-2 du code de la santé publique** (*attributions de l'assemblée interprofessionnelle*) (p. 990) : accepte l'amendement n° 140 de la commission (nombre annuel minimal de réunions pour l'assemblée interprofessionnelle régionale) - **Après l'art. L. 4393-3 du code de la santé publique** (p. 991, 992) : demande le retrait de l'amendement n° 141 de la commission (organisation des instances régionales de l'ordre sur une base interrégionale). Son amendement n° 397 : possibilité de regrouper plusieurs régions pour constituer des assemblées interprofessionnelles et des collèges professionnels interrégionaux ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 431 de M. Jacques Blanc (avis des présidents de conseils régionaux) - **Art. L. 4394-1 du code de la santé publique** (*fonctionnement de l'assemblée interprofessionnelle nationale*) : s'oppose à l'amendement n° 142 de la commission (compétences de l'assemblée interprofessionnelle nationale). (p. 993) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 143 (meilleure association des collèges professionnels nationaux en cas de recours contre les décisions des collèges régionaux en matière d'inscription au tableau de l'ordre et de suspension d'exercice), s'oppose au n° 144 (rôle de coordination de l'assemblée interprofessionnelle nationale par rapport à l'activité des différents collèges professionnels) et accepte le n° 145 de coordination - **Après l'art. L. 4394-1 du code de la santé publique** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 146 de la commission (attributions et modalités de fonctionnement des collèges professionnels nationaux) - **Art. L. 4395-2 du code de la santé publique** (*dispositions comptables*) (p. 994) : accepte l'amendement rédactionnel n° 147 de la commission - **Art. L. 4396-1 du code de la santé publique** (*inscription au fichier professionnel*) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 148 de coordination et accepte le n° 149 rédactionnel - **Art. L. 4397-3 et L. 4397-4 du code de la santé publique** (*rôle de la chambre disciplinaire de première instance*) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 150 de la commission - **Art. L. 4398-1 du code de la santé publique** (*modalités de publication du code de déontologie applicable aux membres de l'office*) : accepte l'amendement n° 151 de la commission (conditions de participation des différents collèges professionnels à l'élaboration du code de déontologie) - **Art. L. 4398-3 du code de la santé publique** (*modalités de mise en place d'une procédure administrative d'urgence de suspension temporaire du droit d'exercer du professionnel*) (p. 995, 996) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 152 de précision, les n° 153 et n° 155 de coordination et s'oppose au n° 154 de coordination - **Art. L. 4398-4 du code de la santé publique** (*contrôle du fonctionnement et de la gestion de l'office par l'IGAS*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 156 de la commission - **Art. 50** (*modification des dispositions législatives concernant les professions d'infirmier ou d'infirmière, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste rendues nécessaires par la création de l'office - art. L. 4311-15, L. 4311-16, L. 4311-18, L. 4311-22, L. 4311-24, L. 4311-25, L. 4311-26, L. 4311-27, L. 4311-29 nouveau, L. 4321-2, L. 4321-10, L. 4321-20, L. 4321-21, L. 4321-9, L. 4321-13 à L. 4321-19, L. 4321-22, L. 4322-2, L. 4322-7 à L. 4322-16, L. 4341-2 et L. 4342-2 du code de la santé publique*) (p. 997, 998) : s'oppose aux amendements de coordination n° 157 à n° 164 de la commission. Son amendement n° 385 : compétence du ministre de la défense pour suspendre le droit d'exercer des professionnels du service de santé des armées ; devenu sans objet - **Art. 51** (*mesures d'application des dispositions portant création de l'office des professions d'infirmier ou d'infirmière, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste*) (p. 999, 1000) : sur les amendements de la commission, accepte le

n° 165 (composition du corps électoral pour les prochaines élections au nouvel ordre), s'oppose au n° 166 de coordination et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 167 (application des dispositions relatives à l'obligation pour les professions concernées de s'inscrire sur une liste préfectorale dès la publication de la loi) - **Art. 52** (*contentieux du contrôle technique de la sécurité sociale concernant les membres des professions entrant dans le champ de l'office - art. L. 145-4, L. 145-5-1 à L. 145-5-5 nouveaux, L. 145-7-1 à L. 145-7-4 nouveaux, L. 145-9-1 et L. 145-9-2 nouveaux du code de la sécurité sociale*) (p. 1001, 1002) : s'oppose à l'amendement n° 168 de la commission (retour au texte initial du Gouvernement) - **Art. 52 bis** (*exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie*) (p. 1004, 1005) : caractère indissociable de la réglementation et de la reconnaissance d'une profession. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie) et, sur celui-ci, s'oppose aux sous-amendements n° 425 de M. Dominique Leclerc (exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie réservé aux médecins) et n° 420 de M. Paul Blanc (enseignement équivalent à celui du premier cycle des études médicales pour les étudiants en ostéopathie). (p. 1007, 1011) : impossibilité de mettre en oeuvre la formation en deux ans. Favorable à l'idée irréalisable dans l'immédiat d'un tronc commun à toutes les études médicales. Attente d'une solution lors de la commission mixte paritaire. Maintien de son avis pour le sous-amendement n° 420 précité de M. Paul Blanc, retiré par celui-ci et repris par M. Jean-Pierre Godefroy - **Art. 53 bis** (*activités de laboratoire d'analyses de biologie médicale exercées par les établissements de transfusion sanguine - art. L. 1223-1 du code de la santé publique et L. 174-19 nouveau du code de la sécurité sociale*) (p. 1013) : accepte l'amendement rédactionnel n° 170 de la commission. Son amendement n° 335 : suppression de la mention des établissements de transfusion sanguine ; adopté - **Art. 53 ter** (*création d'une instance nationale de concertation et de réflexion sur les centres de santé - art. L. 6147-3 nouveau du code de la santé publique*) (p. 1014) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 171 de coordination et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 172 rédactionnel - **Chapitre IV** (*prévention et promotion de la santé*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 173 de la commission (nouvelle rédaction de l'intitulé de la division : politique de prévention) - **Art. 54** (*prévention et promotion de la santé - art. L. 1417-1 à L. 1417-9 nouveaux du code de la santé publique*) (p. 1016) : accepte l'amendement rédactionnel n° 174 de la commission - **Art. L. 1417-1 du code de la santé publique** (*définition de la prévention et de la promotion de la santé*) (p. 1016) : s'oppose à l'amendement n° 175 de la commission (mesures destinées à favoriser l'apprentissage des comportements individuels et collectifs pouvant contribuer à réduire le risque de maladies et d'accidents). (p. 1017, 1019) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 176 (mesures en faveur de l'apprentissage des comportements individuels et collectifs pour réduire le risque de maladies mais aussi d'accidents), n° 177 (suppression de la distinction entre la politique de promotion de la santé et la politique de prévention), n° 178 rédactionnel, n° 180 (mise en place d'actions de prophylaxie, d'identification des facteurs de risque ainsi que de programmes de vaccination et de dépistage des maladies) et le n° 181 (développement d'actions d'information et d'éducation pour la santé) et accepte le n° 179 (référence à l'ensemble des situations dans lesquelles existent des facteurs de risque pour la santé). Fonctionnement du FIVA - **Art. L. 1417-2 du code de la santé publique** (*détermination des priorités de santé publique*) (p. 1020) : accepte l'amendement n° 182 de la commission (consultation du Haut conseil de la santé sur les outils nécessaires à la politique de prévention et transmission des informations aux commissions chargées des affaires sociales du Parlement) - **Art. L. 1417-4 du code de la santé publique** (*institut national de prévention et de promotion de la santé*) : accepte l'amendement n° 183 de la commission (substitution de la dénomination "institut national de prévention et d'éducation sanitaires" à la dénomination "institut national de prévention

et de promotion de la santé"). (p. 1021, 1022) : s'oppose aux amendements de la commission n° 184 (suppression d'une des missions de la structure), n° 185 de coordination et n° 186 (détermination des objectifs et des programmes prioritaires de prévention dans le cadre des priorités annuelles de santé publique du Gouvernement). Accepte l'amendement n° 187 de la commission (instauration de délégués régionaux) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 395 : délégation de signature pour les délégués régionaux ; adopté - **Art. L. 1417-6 du code de la santé publique** (*organisation de l'institut*) (p. 1023) : sur les amendements de la commission, demande le retrait du n° 188 (désignation du président du Haut conseil de la santé à la présidence du conseil d'administration du nouvel institut) et s'oppose au n° 189 (désignation par le Haut conseil de la santé en son sein des membres du conseil scientifique de l'institut) - **Art. L. 1417-8 du code de la santé publique** (*ressources de l'institut*) : s'oppose à l'amendement n° 190 de la commission (suppression de la possibilité de recourir à l'emprunt) - **Art. 54 (suite)** (p. 1023) : accepte l'amendement n° 191 de la commission (impossibilité de percevoir droits, impôts ou taxes à l'encontre de l'institut) - **Après l'art. 54** (p. 1024) : son amendement n° 336 : utilisation de tests de diagnostic par les médecins ; adopté - **Art. 55** (*prise en charge des actes et traitements liés à la prévention - art. L. 321-1, L. 221-1 et L. 322-3 du code de la sécurité sociale*) (p. 1025) : s'oppose à l'amendement n° 192 de la commission (rôle des programmes prioritaires nationaux dans l'action de prévention menée par la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés) - **Après l'art. 56** (p. 1025) : accepte l'amendement n° 324 de Mme Claire-Lise Champion (composition et fonctionnement du conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 57** (*création des réseaux de santé - art. L. 6321-1, L. 6321-2 nouveaux, L. 6113-4, L. 6114-2, L. 6114-3, L. 6143-1, L. 6144-1, L. 6411-16, L. 6412-1, L. 6414-14 et L. 6121-5 du code de la santé publique*) - **Art. L. 6321-1 du code de la santé publique** (*définition des réseaux de santé*) (p. 1050, 1051) : accepte les amendements n° 193 de la commission (suppression de la référence aux réseaux de soins) et n° 360 de Mme Marie-Claude Beaudeau (intégration des médecins du travail aux réseaux de santé) - **Art. L. 6321-2 du code de la santé publique** (*réseaux coopératifs de santé*) : accepte les amendements de la commission n° 194 (rectification d'une erreur matérielle) et n° 195 rédactionnel. - **Art. 57** : accepte l'amendement n° 196 de la commission (remplacement de la référence aux réseaux de soin par la référence aux réseaux de santé) - **Après l'art. 57** (p. 1052) : accepte l'amendement n° 197 de la commission (insertion d'une division supplémentaire : Chapitre VI : Dispositions diverses) - **Après l'art. 57 ou après l'art. 57 septies** (p. 1053) : caractère inopportun de l'élargissement du recrutement d'agents contractuels. S'oppose aux amendements sur le même objet n° 298 de M. Paul Girod et n° 362 de M. Guy Fischer (recrutement sur la base de contrats à durée indéterminée des professionnels de santé exerçant dans les centres de santé municipaux). (p. 1055) : dialogue du Gouvernement avec les centres de santé municipaux. Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 362 de M. Guy Fischer. Son amendement de coordination n° 429 ; adopté - **Art. 57 quater** (*prise en charge psychologique par les réseaux de santé des enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide - art. L. 6321-3 nouveau du code de la santé publique*) (p. 1058, 1061) : volonté d'une meilleure prise en charge des jeunes compte tenu du grand nombre de tentatives de suicide dans cette catégorie. Accepte l'amendement n° 198 de la commission (suppression de la référence aux enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide) - **Art. 57 quinquies** (*promotion de la gynécologie médicale*) (p. 1064, 1065) : satisfaction de la solution adoptée à l'Assemblée nationale. S'oppose aux amendements n° 361 de Mme Nicole Borvo (autonomie du diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale), n° 303 de M. Paul Blanc (création d'un diplôme de

gynécologie médicale) et n° 199 de la commission (suppression du certificat d'études spéciales, CES, de gynécologie médicale - création d'un diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 354 de Mme Claire-Lise Campion (mise en place d'un comité de suivi chargé de veiller à la bonne application de la création du diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale). (p.1067, 1068) : distinction entre le diplôme de gynécologie médicale et le diplôme de gynécologie obstétrique et souhait de la mise en place d'un tronc commun - **Après l'art. 57 septies** (p. 1068, 1075) : demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Jean-Paul Amoudry (classement des techniciens des laboratoires hospitaliers, des conducteurs-ambulanciers et des éducateurs spécialisés dans la catégorie B de la fonction publique hospitalière). Sur les amendements de la commission, accepte le n° 200 (ratification de l'ordonnance du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de la santé publique) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 201 (proposition d'expertise prise en charge par le conseil de prévention et de lutte contre le dopage des sportifs susceptibles d'être sanctionnés). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 378 de M. Louis de Broissia (constitution d'une association à visée de soin, de prévention, de réadaptation et de réhabilitation des patients). S'oppose aux amendements identiques n° 287 de M. Serge Franchis et n° 283 de M. Dominique Leclerc (pharmacopée dans les établissements ne disposant pas de pharmacie à usage interne) ainsi qu'aux n° 292 de M. Serge Franchis et n° 294 de M. Dominique Leclerc (possibilité pour les techniciens de laboratoire d'effectuer des prélèvements à l'extérieur des laboratoires). Ses amendements n° 337 : communication à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé des données relatives aux dispositifs médicaux présentant un potentiel élevé de risques ; et n° 339 : prolongation jusqu'au 31 décembre 2002 du délai permettant aux mutuelles de se mettre en conformité avec le nouveau code de la mutualité ; adoptés - **Avant l'art. 58** (p. 1076) : s'oppose à l'amendement n° 379 de M. Jean-Léonce Dupont (similitude du régime disciplinaire des praticiens hospitaliers et des médecins libéraux) - **Art. 58 (réparation des conséquences des risques sanitaires - art. L. 1141-1 à L. 1142-28 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 1141-1 du code de la santé publique (emploi des tests génétiques par les entreprises et organismes d'assurance)** (p. 1081) : accepte l'amendement n° 245 de la commission saisie pour avis (suppression de l'alinéa tendant à créer une sanction pénale en matière d'utilisation des tests génétiques à d'autres fins que la santé ou la recherche scientifique) - **Art. L. 1141-2 du code de la santé publique (validation législative de la convention relative à l'assurance des personnes exposées à un risque de santé aggravé)** : accepte les amendements identiques n° 319 de Mme Claire-Lise Campion et n° 363 de M. Guy Fischer (suppression de la référence au handicap). (p. 1082) : demande le retrait de l'amendement n° 293 de M. Serge Franchis (pérennisation de la convention visant à faciliter l'accès à l'assurance contre les risques d'invalidité ou de décès des crédits immobiliers ou professionnels et des crédits à la consommation des personnes présentant des risques de santé aggravés) et s'oppose à l'amendement n° 364 de M. Guy Fischer (renvoi à un décret en Conseil d'Etat de la définition des modalités particulières d'accès à l'assurance contre les risques d'invalidité ou de décès et d'incapacité) - **Art. L. 1141-3 du code de la santé publique (parties à la convention et comité de suivi)** (p. 1083) : s'oppose à l'amendement n° 365 de M. Guy Fischer (mission de réflexion sur l'évolution de la teneur de la convention confiée au comité de suivi) - **Après l'intitulé du chapitre II** (p. 1084) : s'oppose à l'amendement n° 202 de la commission (section additionnelle : "définitions" composée d'un article définissant l'accident médical, l'affection iatrogène et l'infection nosocomiale) - **Art. L. 1142-1 du code de la santé publique (droit à l'indemnisation des accidents médicaux graves non fautifs)** (p. 1085, 1088) : demande le retrait de l'amendement n° 288 de M. Dominique Leclerc (prise en compte de la responsabilité des professionnels de santé du fait d'un défaut de produit). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de la commission

et de la commission saisie pour avis n° 203 et n° 246 (responsabilité des professionnels et établissements de santé uniquement en cas de faute, sauf pour les infections nosocomiales), n° 204 et n° 247 (responsabilité des établissements de santé pour les dommages résultant d'infections nosocomiales sauf s'ils apportent la preuve d'une cause étrangère), n° 206 et n° 248 (réintroduction des infections nosocomiales dans le champ potentiel de l'indemnisation de l'aléa), n° 207 et n° 249 (définition du caractère de gravité du dommage permettant une indemnisation au titre de la solidarité nationale), ainsi que pour l'amendement n° 205 rédactionnel de la commission. S'oppose à l'amendement n° 208 de la commission (seuil d'entrée dans le dispositif) - **Art. L. 1142-2 du code de la santé publique (obligation d'assurance pour les professionnels de santé libéraux et les établissements de santé)** : ses amendements n° 341 : obligation d'assurance limitée aux seuls producteurs de produits finis ; et n° 343 : exclusion du champ de l'obligation d'assurance des produits sanguins labiles ; adoptés. Son amendement n° 342 : encadrement de l'assurance obligatoire par des plafonds de garantie ; devenu sans objet. Son amendement n° 392 : couverture des salariés des établissements de santé disposant d'une certaine indépendance dans l'exercice médical ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 209 rédactionnel de la commission, aux amendements identiques n° 210 de la commission et n° 251 de la commission saisie pour avis (fixation des limitations du montant de la garantie par décret en Conseil d'Etat), accepte les amendements identiques de coordination n° 211 de la commission et n° 252 de la commission saisie pour avis, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 366 de M. Guy Fischer (sanction disciplinaire en cas de manquement à l'obligation d'assurance) - **Art. L. 1142-3 du code de la santé publique (régime de responsabilité particulier pour la recherche biomédicale)** (p. 1091) : accepte les amendements identiques n° 212 de la commission et n° 253 de la commission saisie pour avis (rectification d'une erreur matérielle) - **Art. L. 1142-4 du code de la santé publique (droit à l'information pour toute personne s'estimant victime d'un accident médical)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 254 de la commission saisie pour avis - **Art. L. 1142-5 du code de la santé publique (création des commissions régionales de conciliation et d'indemnisation)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 213 de la commission (développement de la médiation médicale) - **Art. L. 1142-7 du code de la santé publique (saisine de la commission régionale)** (p. 1092) : sur les amendements rédactionnels de la commission saisie pour avis, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 255 et s'oppose au n° 256 - **Art. L. 1142-8 du code de la santé publique (avis des commissions régionales)** (p. 1094, 1095) : ses amendements n° 345 : recours à un décret simple pour fixer le caractère de gravité des dommages subis ; et n° 344 : suppression de la prise en compte du taux de l'incapacité temporaire pour déterminer la gravité des dommages subis ; devenus sans objet. S'oppose à l'amendement n° 257 de la commission saisie pour avis (restructuration de l'organisation du système) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 215 de la commission - **Avant l'art. L. 1142-9 du code de la santé publique** : accepte l'amendement n° 258 de la commission saisie pour avis (division additionnelle : "procédure d'expertise en matière d'accidents médicaux") - **Art. L. 1142-9 du code de la santé publique (informations devant être fournies à la commission régionale dans le cas des accidents médicaux et procédure préalable à l'avis)** (p. 1096) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel de la commission n° 216, ainsi que pour les amendements identiques n° 217 de la commission et n° 367 de M. Guy Fischer (recours obligatoire à l'expertise par les commissions régionales). Son amendement n° 396 : inscription dans la loi de la pratique de l'autopsie par un expert demandée par une commission régionale au président du tribunal de grande instance ; adopté - **Art. L. 1142-10 du code de la santé publique (commission nationale des accidents médicaux)** (p. 1097, 1098) : sur les amendements de la commission saisie pour avis, accepte le n° 261 rédactionnel et le n° 262 (fixation de

la date de dépôt du rapport annuel sur l'activité des commissions régionales), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 263 (informations contenues dans le rapport) - **Art. L. 1142-11 du code de la santé publique** (*conditions d'inscription sur la liste nationale des experts en accidents médicaux*) : accepte les amendements de Mme Claire-Lise Champion n° 317 (suppression de la durée préalable d'inscription sur la liste des experts judiciaires) et n° 318 (suppression du principe d'un nombre limité de renouvellements possibles pour l'inscription sur la liste des experts en accidents médicaux). (p. 1099) : accepte l'amendement n° 264 de la commission saisie pour avis (possibilité pour la commission nationale de radier, de sa propre initiative, un expert posant problème) - **Art. L. 1142-12 du code de la santé publique** (*déroulement de l'expertise*) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 218 de coordination et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 219 (caractère contradictoire de l'expertise). Accepte l'amendement de conséquence n° 368 de M. Guy Fischer, ainsi que l'amendement n° 265 de la commission saisie pour avis (poursuite du processus d'expertise en cas de non-transmission du document demandé) - **Art. L. 1142-14 du code de la santé publique** (*modalités d'indemnisation engageant la responsabilité d'un professionnel ou d'un établissement*) (p. 1100, 1101) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 220 rédactionnel, accepte le n° 221 (modalités de revalorisation de la rente) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 222 (fixation de l'indemnité par la Commission nationale en cas de défaillance de la compagnie d'assurance du supposé responsable). Sur les amendements de la commission saisie pour avis, accepte le n° 267 rédactionnel, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 268 de coordination, ainsi que pour le n° 269 identique à l'amendement n° 222 précité de la commission. Accepte l'amendement n° 320 de Mme Claire-Lise Champion (remboursement par l'assureur aux débiteurs des prestations directement versées à la victime par ceux-ci). Ses amendements n° 346 : encadrement de l'offre d'assurance ; et n° 347 : information de l'office et mise en place de l'offre d'indemnisation lorsque le plafond de garantie de l'assurance est épuisé ; adoptés - **Art. L. 1142-15 du code de la santé publique** (*absence d'offre de l'assureur*) : son amendement de conséquence n° 348 ; adopté. (p. 1102) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de coordination n° 223 de la commission et n° 270 de la commission saisie pour avis - **Art. L. 1142-17 du code de la santé publique** (*indemnisation en cas d'avis concluant à l'existence d'un aléa thérapeutique*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission saisie pour avis n° 271 rédactionnel et n° 272 de coordination - **Après l'art. L. 1142-27 du code de la santé publique** (p. 1103) : accepte l'amendement n° 273 de la commission saisie pour avis (insertion d'une section additionnelle : prescription en matière de responsabilité médicale) - **Art. L. 1142-28 du code de la santé publique** (*modalités d'application*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 224 de la commission - **Art. 58 bis** (*accès à l'assurance contre les risques d'invalidité ou de décès - titre III, livre Ier du code des assurances, chapitre 3*) (p. 1105) : ses amendements n° 352 de coordination, n° 349 : harmonisation des codes comportant des dispositifs d'assurance ; et n° 350 : harmonisation avec le code de la mutualité ; adoptés - **Art. 58 ter** (*prescription décennale pour les actions tendant à mettre en cause la responsabilité des professionnels et établissements de santé*) (p. 1106) : accepte l'amendement de suppression n° 274 de la commission saisie pour avis - **Art. 59** (*obligation d'assurance et bureau central de tarification - titre V nouveau du livre II du code des assurances*) - **Art. L. 251-1 du code des assurances** (*obligation d'assurance*) : ses amendements de coordination n° 398 et n° 399 ; adoptés. (p. 1107) : ses amendements de coordination n° 430 ; adopté ; et n° 351 ; devenu sans objet. Accepte les amendements de coordination n° 225, n° 226 et n° 227 de la commission ainsi que les n° 275 et n° 276 de la commission saisie pour avis - **Art. L. 252-1 du code des assurances** (*obligation d'assurance - bureau central de tarification*) (p. 1108, 1110) : sur l'amendement n° 277 de la commission saisie pour avis (intervention du bureau central

de tarification), qu'il accepte, son sous-amendement n° 400 : limitation à six mois de la durée de la décision du bureau central de tarification ; retiré - **Art. 60** (*date d'application*) (p. 1111) : son amendement n° 432 : prise en compte de l'intérêt des victimes et de leurs ayants-droit ; adopté - **Art. 61** (*contamination par le virus de l'hépatite C*) (p. 1113, 1115) : accepte l'amendement rédactionnel n° 229 de la commission. Sur les amendements de M. Guy Fischer, accepte le n° 370 (réduction de la marge d'appréciation à laisser au juge) et demande le retrait du n° 369 (création d'un fonds d'indemnisation spécifique au profit des personnes contaminées par l'hépatite C), à défaut d'invoquer l'article 40 de la Constitution. Importance de l'enjeu financier de l'indemnisation des victimes de l'hépatite C. Simplification de l'indemnisation des victimes - **Après l'art. 62** (p. 1116) : accepte l'amendement n° 230 de la commission (indemnisation des professionnels de santé vaccinés contre l'hépatite B) - **Art. 63** (*dispositions transitoires concernant la liste nationale d'experts en accidents médicaux*) : s'oppose aux amendements identiques de la commission et de la commission saisie pour avis n° 231 et n° 278 (délai d'inscription des experts en accidents médicaux ramené de trois ans à un an) ainsi que n° 232 et n° 280 (délai d'inscription des experts inscrits à titre dérogatoire sur la liste nationale d'experts en accidents médicaux sur l'une des listes d'experts judiciaires ramené de trois ans à deux ans). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 279 de la commission saisie pour avis (évaluation des connaissances et des pratiques professionnelles préalable à l'inscription à titre dérogatoire d'experts sur la liste nationale d'experts en accidents médicaux) - **Après l'art. 63** (p. 1117) : accepte l'amendement n° 321 de Mme Claire-Lise Champion (disposition transitoire concernant les experts judiciaires). Son amendement n° 417 : coordination avec la loi de modernisation sociale ; adopté - **Art. 65** (*adaptation aux départements d'outre-mer des dispositions du présent projet relatives à l'organisation régionale des ordres médicaux - art. L. 4124-12 et L. 4124-13 nouveaux du code de la santé publique*) (p. 1118) : s'oppose à l'amendement rédactionnel et de coordination n° 233 de la commission - **Art. 65 bis** (*représentation des départements d'outre-mer au Conseil national de l'Ordre des médecins - art. L. 4132-1 du code de la santé publique*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 234 de la commission - **Art. 66** (*adaptation aux départements d'outre-mer des dispositions du présent projet relatives à la création de l'office des professions paramédicales - art. L. 4393-4, L. 4393-5 et L. 4396-3 nouveaux du code de la santé publique*) (p. 1119) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 235 de coordination et accepte le n° 236 rédactionnel et de coordination - **Après l'art. 66** : s'oppose à l'amendement n° 313 de Mme Lucette Michaux-Chevry (reconnaissance de la pharmacopée originaire des départements d'outre-mer). (p. 1120) : son amendement n° 338 : lutte contre le paludisme ; adopté - **Art. 67** (*adaptation à Saint-Pierre-et-Miquelon des dispositions du présent projet relatives à l'organisation régionale des ordres médicaux - art. L. 4124-14 nouveau du code de la santé publique*) : s'oppose à l'amendement de coordination rédactionnelle n° 237 de la commission - **Art. 69** (*adaptation à Saint-Pierre-et-Miquelon des dispositions du présent projet relatives à la création de l'office des professions paramédicales - art. L. 4393-6, L. 4393-7, L. 4393-8, L. 4396-4 et L. 4396-5 nouveaux du code de la santé publique*) (p. 1121) : sur les amendements de coordination rédactionnelle de la commission, s'oppose au n° 238 et accepte les n° 239 et n° 240 - **Après l'art. 70** (p. 1122) : accepte les amendements n° 295 de la commission (ouverture du droit au travail et au bénéfice de l'allocation compensatrice pour tierce personne à Saint-Pierre-et-Miquelon) et n° 315 de Mme Claire-Lise Champion (extension à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon du bénéfice du droit au travail dans la fonction publique et de l'allocation compensatrice en faveur des personnes handicapées) - **Après l'art. 73** (p. 1123, 1124) : accepte les amendements de la commission n° 296 (exercice de la médecine du travail à Saint-Pierre-et-Miquelon), n° 297 (planification sanitaire à Saint-Pierre-et-Miquelon) et n° 413 (extension à Saint-Pierre-et-Miquelon

du régime d'invalidité en vigueur en métropole). Son amendement n° 340 : soumission de l'établissement public de santé de Saint-Pierre-et-Miquelon au régime de la dotation globale ; adopté - **Art. 74** (*application des dispositions du présent projet de loi à Mayotte, aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie*) (p. 1126) : maintien de la gratuité des soins à Wallis-et-Futuna. S'oppose à l'amendement de coordination rédactionnelle n° 241 de la commission - **Après l'art. 74** (p. 1128) : accepte l'amendement n° 301 de M. Simon Loueckhote (adhésion des fonctionnaires de l'Etat au régime de protection sociale créé en Nouvelle-Calédonie par les accords de Nouméa) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1131, 1132) : importance de la réflexion de la représentation nationale. Hommage à la contribution d'anciens sénateurs. Qualité du débat. Regret de l'urgence.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0220 (2001-2002)] - (19 février 2002) - Discussion générale* (p. 1507, 1509) : nouvelles demandes du malade. Texte attendu et traduisant des efforts communs. Enrichissement du texte. Texte consensuel adopté par la CMP. Prise en compte des évolutions sur les droits des malades. Rétablissement de la confiance entre les malades et les médecins. Indemnisation de l'aléa. Crise de la responsabilité civile médicale. Regret de la position prise par la CMP sur la notion de préjudice des parents. Réponse par le texte à la demande de reconnaissance des professionnels de santé - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1560) : rapidité d'examen du texte. Nécessité de traiter l'affaire Perruche dans ce projet de loi. Réforme de la loi de 1975. Problème de compréhension entre les juristes et les médecins.

**L**

**LABARRÈRE (André)**, sénateur (Pyrénées-Atlantiques) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 octodécies** (p. 231) : son amendement, soutenu par M. Claude Domeizel, n° 665 : création d'une communauté de communes en l'absence de continuité territoriale ; rejeté.

**LABEYRIE (Philippe)**, sénateur (Landes) SOC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

**LACHENAUD (Jean-Philippe)**, sénateur (Val-d'Oise) RI puis UMP.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur privé.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Etablissement public de financement et de restructuration jusqu'au 21 novembre 2002.

Membre titulaire du Conseil national du crédit.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement

supérieur [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 25] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Après l'art. 42** (p. 403) : son amendement, soutenu par M. Jean Pépin, n° 415 : renforcement de la protection juridique des élus locaux dans l'exercice de leurs missions d'exécutif ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Après l'art. 43 I** (p. 497, 498) : se déclare opposé à l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisi pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine) - **Art. 43 (les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales)** (p. 516, 517) : se déclare favorable à l'amendement n° 216 de la commission des finances saisi pour avis (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 4400) : votera l'amendement n° I-102 de M. Jacques Oudin (extension aux artisans pêcheurs du dispositif de déduction fiscale pour aléas d'exploitation institué par la loi de finances pour 2002 au profit des agriculteurs).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 32** (p. 4665) : se déclare favorable à l'amendement n° I-199 de M. Didier Boulaud (affectation directe aux communes du produit des contraventions relevées par leurs agents) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4707, 4708) : qualité des travaux de la commission des finances. Soutien au Gouvernement. Concertation avec les présidents de conseils généraux. Souci du maintien de l'autonomie budgétaire au sein de l'Union européenne. Transparence budgétaire. Application de la loi organique sur les lois de finances. Le groupe des RI votera la première partie du budget.

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4751, 4752) : apprécie l'effort de vérité et de sincérité du Gouvernement. Maintenance et entretien du patrimoine universitaire. Efficience du premier cycle. Autonomie des établissements publics universitaires. Débat avec les collectivités locales sur la décentralisation - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4763) : avis favorable de la commission des finances à ce projet de budget. (p. 4766) : intégration de l'amendement de réduction des dépenses n° II-12 de la commission dans un ensemble de mesures. Inefficacité du système "San Remo" de répartition des moyens entre les universités : exemple de l'université de La Rochelle. Fonds de réserve des universités.

**Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire**

- (5 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5314, 5315) : le groupe des RI votera contre

l'amendement n° II-54 de Mme Yolande Boyer (rétablissement des crédits de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement du territoire, IHEDAT) et souhaite le retrait de l'amendement n° II-63 de M. Christian Gaudin (affectation d'une dotation minimale de 100 000 euros à l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement du territoire, IHEDAT) au profit de l'amendement de réduction des crédits n° II-65 de la commission.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 55** (p. 5524) : soutient l'amendement de M. Xavier Pintat n° II-2 (amortissement exceptionnel de douze mois sur les dépenses engagées pour le remplacement des charpentes des bâtiments d'exploitation pollués au pentachlorophénol au bénéfice des exploitants viticoles) - **Art. 56** (*exonération de taxe professionnelle des investissements affectés à la recherche*) (p. 5528, 5529) : soutient l'amendement de suppression n° II-131 de M. Philippe Adnot - **Après l'art. 57** (p. 5532) : soutient les amendements de M. Roland du Luart n° II-68 (régime de sanctions en cas de non-respect de certaines obligations déclaratives) et n° II-69 (possibilité pour les entreprises de déposer une réclamation dès réception de la réponse aux observations du contribuable) - **Après l'art. 58 nonies** (p. 5561) : soutient l'amendement de M. Bernard Saugey n° II-130 (modalités de reversement au syndicat d'agglomération nouvelle de la contribution pour alimenter le fonds de coopération) - **Après l'art. 58 decies** (p. 5564) : se déclare opposé à l'amendement n° II-127 de M. Claude Domeizel (dispositif d'incitation à la préservation et à la plantation d'oliviers) - **Après l'art. 58 duodecies** (p. 5568, 5569) : se déclare favorable à l'amendement n° II-84 de M. Yves Fréville (indexation du prélèvement versé au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle sur la dotation globale de fonctionnement) - **Art. 59 quater** (*réduction de moitié des redevances d'archéologie préventive*) (p. 5573) : intervient sur les amendements de suppression n° II-108 de la commission, n° II-55 de M. Yves Daugé et n° II-83 de M. Jack Ralite.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 60 A** (p. 5603) : se déclare opposé à l'amendement de M. Gérard Miquel n° II-90 (présentation par le Gouvernement d'un rapport sur la mise en oeuvre des recommandations de la Cour des comptes).

**LAFFITTE (Pierre)**, sénateur (Alpes-Maritimes) RDSE.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; puis membre (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société La Cinquième.

DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec MM. René Tréguët, Jacques Pelletier et Paul Girod, tendant à généraliser dans l'administration l'usage d'Internet et de logiciels libres [n° 32 (2002-2003)] (24 octobre 2002) - **Informatique**.

*Proposition de loi*, déposée avec M. Georges Othily, visant à permettre l'inscription des naissances auprès de l'officier de l'état-civil du lieu de résidence des parents [n° 38 (2002-2003)] (30 octobre 2002) - **Etat civil**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Recherche et nouvelles technologies [n° 69 (2002-2003) tome 9] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 11 quater** (p. 176) : votera l'amendement n° 245 de M. Alain Joyandet (non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septdecies** (p. 222) : son amendement n° 206 : possibilité d'empêcher la transformation de locaux d'habitation en locaux commerciaux sur une partie de la commune géographiquement délimitée ; adopté - **Après l'art. 15 septdecies ou après l'art. 15 tervicies** (p. 223) : son amendement n° 207 : extension de la disposition prévue à l'article L. 211-7 du code de l'éducation à d'autres ministères ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 2 et annexe II** (*programmation des moyens de la sécurité intérieure - 2003-2007*) (p. 2463) : votera l'article 2 et l'ensemble du texte.

- **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 0271 (2001-2002)]** - (8 octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2705) : le groupe du RDSE votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4729, 4730) : création d'une mission parlementaire d'information sur la diffusion de la culture scientifique et technique. Nécessité d'un redéploiement des moyens sur l'ensemble du territoire. Création souhaitée d'une fondation fédérant toutes les initiatives. Expérience initiée par l'Académie des sciences : "La main à la pâte". Incitation des chefs d'établissement à organiser des visites de laboratoires.

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4765, 4766) : le groupe du RDSE partage la position du ministre et souhaite le retrait de l'amendement de réduction des dépenses n° II-12 de la commission.

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies**

- (28 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 4771, 4772) : avis favorable de la commission des affaires culturelles sur ce



budget. Conséquences de la loi sur l'innovation et la recherche. Difficultés comptables des services d'activités industrielles et commerciales. Proposition de séparer les organismes de recherche des sociétés susceptibles de générer des recettes fiscales : exemple d'Armines. Financements d'amorçage. Renonce à demander une augmentation de dotation pour l'Institut national de la recherche en informatique et en automatique, INRIA. (p. 4778) : entraves des organismes de recherche par les règlements. Efficacité et attractivité de la France. Nécessité de créer une fondation.

**LAGAUCHE (Serge), sénateur (Val-de-Marne) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sur la proposition de loi [n° 17(2001-2002)], adoptée par l'Assemblée nationale, portant réforme du divorce [n° 183 (2001-2002)] (23 janvier 2002) - **Divorce.**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres [n° 249 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Union européenne.**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur l'élargissement de l'Union européenne : état des lieux [n° 295 (2001-2002)] (23 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Union européenne.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 novodecies** (p. 235, 239) : ses amendements, soutenus par M. Claude Domeizel, n° 627 : transfert à l'EPIC des agents communaux des services chargés de la mise en oeuvre des compétences transférées ; modifié par les sous-amendements n° 708 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 705 de M. Alain Lambert ; et n° 626 : extension du dispositif concernant les transferts de personnels titulaires et contractuels en cas de substitution d'une communauté de communes à un syndicat ; adoptés - **Après l'art. 15 novodecies ou après l'art. 15 septvicies** (p. 241) : ses amendements, soutenus par M. Claude Domeizel, n° 625 et n° 624 : report au 31 décembre 2002 du délai permettant d'engager et de mener à bien une extension du périmètre des communautés urbaines et des communautés d'agglomération ; devenus sans objet.

- **Proposition de loi autorisant la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman, dite "Vénus hottentote", à l'Afrique du Sud [n° 0114 (2001-2002)]** - (29 janvier 2002) - **Art. unique (restitution par la France à l'Afrique du Sud de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman)** (p. 745) : rappel des effets néfastes de la colonisation au XIXe siècle. Nécessité de rendre le corps de Saartjie Baartman à l'Afrique du Sud. Le groupe socialiste votera la proposition de loi.

- **Proposition de loi modifiant l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la**

**promotion des activités physiques et sportives [n° 0028 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3640, 3641) : clarification des professions d'encadrement sportif. Reconnaissance des diplômes acquis sur homologation du ministère des sports. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 18 (incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal)** (p. 3906, 3909) : accords avec certains pays inopérants en l'absence d'administration capable de les faire respecter. Actions menées sous le gouvernement précédent : rapport de Dinah Derycke ; Commission nationale contre les violences envers les femmes. Opposé à la démarche sécuritaire du Gouvernement et à l'absence de traitement social de la prostitution.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19 (installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal)** (p. 3934) : évacuation du bidonville de Lugo. Argument d'efficacité abusif. Opposé aux moyens employés et à l'amalgame entre les mafieux et les gens du voyage socialement en difficulté. Sévérité du dispositif assorti de la confiscation du véhicule. Interdiction d'un mode de vie fondé sur la mobilité.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4732, 4733) : baisse des crédits en faveur de la jeunesse : réseau info-jeunes, contrats éducatifs locaux, Fonds national de développement de la vie associative. Charte d'engagement entre l'Etat et les associations signée en 2001. Disparition à terme des emplois-jeunes. Financement du dispositif de lutte contre l'échec scolaire par des crédits prélevés sur l'éducation artistique et culturelle. Inquiétudes et attentes du monde associatif. Rôle des associations dans le domaine de la prévention de la délinquance. Souhait d'un grand débat sur la jeunesse. Le groupe socialiste s'oppose à ce projet de budget.

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) (p. 4758, 4759) : baisse des crédits budgétaires. Absence d'une véritable politique de recrutement pour compenser les départs à la retraite prévus. Favorable au maintien de la tutelle de l'Etat sur les établissements d'enseignement supérieur. Refus du transfert du logement étudiant aux collectivités territoriales sans transfert de moyens. Baisse des crédits d'aide sociale. Suppression des postes de maîtres d'internat et de surveillants d'externat. Prise en charge médicale et sociale des étudiants. Désaffection des étudiants pour certaines disciplines scientifiques : rapport de M. Porchet. Le groupe socialiste votera contre ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4765) : le groupe socialiste votera contre l'amendement de réduction des dépenses n° II-12 de la commission et demande un scrutin public.

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies**

- (28 novembre 2002) (p. 4778, 4779) : baisse des crédits. Abandon du plan de gestion prévisionnel et pluriannuel de l'emploi scientifique. Avis négatif du Conseil supérieur de la

recherche et de la technologie. Diminution des moyens financiers mis à la disposition du Centre national d'études spatiales, CNES ; situation de crise. Lancement d'Ariane 5. Conférence début 2003 des ministres européens en charge de l'espace. Perplexité devant l'avis favorable de la commission des affaires culturelles. Le groupe socialiste votera contre ce budget.

### Sports

- (30 novembre 2002) (p. 4958, 4960) : faiblesse de la hausse des crédits. Coupons sport. Contrats éducatifs locaux. Efforts pour le développement de la pratique sportive. Disparition des emplois-jeunes. Absence de statut du bénévole. Protection de la santé des sportifs. Soutien au sport de haut niveau. Vétusté des équipements sportifs. Indemnisation intolérable du consortium du stade de France. Etats généraux du sport. Le groupe socialiste ne votera pas le projet de budget du ministère des sports pour 2003.

**LAGORSSE (Roger)**, sénateur (Tarn) SOC.

### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

Membre suppléant de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles du Conseil supérieur des prestations agricoles.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord.

**LA MALÈNE (Christian de)**, sénateur (Paris) RPR puis UMP-R.

### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Premier vice-président de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel.

**LAMBERT (Alain)**, sénateur (Orne) UC.

Cessation de son mandat sénatorial le 7 juin 2002 (JO Lois et décrets du 9 juin 2002).

puis, *ministre délégué au budget* dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire**

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2297, 2301) : sa reconnaissance à l'ensemble des personnels du Sénat. Accord avec le constat objectif dressé par le rapporteur général. Contrôle insuffisant de la dépense. Ampleur historique du dérapage. Mise en réserve de crédits dans l'attente du collectif d'automne. Mise en oeuvre de la décentralisation. Réponse aux intervenants. Coopération avec le Parlement. Répartition inégale des impôts. Réforme engagée pour éviter une dérive des finances départementales. Baisse de l'impôt sur le revenu. Choix par le Gouvernement de l'évaluation précise des comptes publics. Situation dégradée incontestablement due à la gestion antérieure. Conviction de la nécessaire solidarité entre les générations. Importance donnée aux actes et aux résultats plutôt qu'aux effets d'affichage. Urgence de la clarification des comptes entre l'Etat et la sécurité sociale. Ouverture de crédits pour l'entretien des matériels de l'armée - **Art. 1er** (*réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002*) (p. 2309, 2310) : pression fiscale et sociale pénalisant le travail et l'initiative en France. Développement de l'attractivité et encouragement de l'esprit d'entreprise. S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 15 de suppression et n° 16 (substitution de la baisse du taux normal de la TVA à celle de l'impôt sur le revenu) ainsi qu'à l'amendement n° 6 de M. Gérard Miquel (mise en place d'une méthode de calcul visant à rendre plus juste la baisse de l'impôt sur le revenu) - **Après l'art. 1er** (p. 2313, 2315) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 17 (baisse du taux de l'avoir fiscal), n° 18 (prise en compte des actifs financiers dans le calcul de l'assiette de la taxe professionnelle) et n° 19 (élargissement de l'assiette de l'ISF) - **Art. 2** (*prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA*) (p. 2316, 2317) : déficit du régime de protection sociale des agriculteurs. Doublement de la subvention de l'Etat. Prélèvement sur divers organismes. Réserves des caisses de mutualité sociale agricole. (p. 2323, 2324) : nécessité d'une intervention urgente de la part du Gouvernement. Recettes du BAPSA. Gestion des caisses de mutualité sociale agricole. Prélèvement sur la société Unigrains. S'oppose aux amendements n° 20 de suppression de M. Thierry Foucaud et n° 7 de M. Gérard Miquel (suppression du prélèvement opéré sur les caisses de la MSA) et demande le retrait des amendements de M. Marcel Deneux n° 23 (réduction du prélèvement sur Unigrains), n° 24 (application de l'article 11 de la convention passée entre les pouvoirs publics et la société Unigrains) et n° 25 (majoration du taux de la taxe sur les tabacs) ainsi que de l'amendement n° 1 de M. Paul Girod (réduction du prélèvement opéré sur la société Unigrains) - **Après l'art. 2** (p. 2328, 2330) : demande le retrait de l'amendement n° 4 de M. Michel Charasse (modalités des versements de régularisation de la DGF). Insuffisance des délais impartis pour inscrire cette mesure dans le présent projet de loi. Demande le retrait de l'amendement n° 9 de M. Gérard Miquel (affectation des droits de mutation perçus par l'Etat sur les successions des bénéficiaires de l'APA aux départements éligibles à la DFM). Nécessité d'une révision du dispositif de l'APA - **Après l'art. 9** (p. 2339) : demande le retrait de l'amendement n° 21 de M. Alain Vasselle (remboursement à la sécurité sociale de la dette contractée par l'Etat au titre du FOREC). Difficulté d'intégrer la créance dans le collectif budgétaire. Incidence sur le solde du budget de l'Etat. Clarification en cours des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale - **Art. 10** (*transfert par l'Etat du réseau de transport du gaz et exonération des droits de mutation dus à raison de ces opérations*) (p. 2340, 2341) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de la commission (automaticité du transfert sans demande de la part des communes concernées) et s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Gérard Miquel (possibilité pour les collectivités locales de percevoir le montant des droits de mutation sur l'opération de transfert) - **Après l'art. 10** (p. 2342, 2343) : demande le retrait de l'amendement n° 22 de M. Aymeri de Montesquiou (inscription des dépenses de documents

d'urbanisme en section d'investissement du budget communal). Impossibilité sur le plan comptable. Souci d'apporter une réponse positive aux petites communes - **Après l'art. 11** (p. 2344, 2348) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 3 de M. Jacques Oudin (remise d'un rapport annuel par la commission des comptes des transports de la nation) et n° 11 de M. Ladislav Poniatowski (suppression de la redevance cynégétique "gibier d'eau"). Demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Eric Doligé (augmentation des taux mis en oeuvre pour le dispositif de sortie progressive des zones franches urbaines). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 de la commission (rémunération des membres du Gouvernement).

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2001 [n° 0008 (2002-2003)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2782, 2784) : apurement de l'exercice budgétaire conduit par le précédent gouvernement. Vérification de la sincérité des évaluations de la loi de finances initiale. Appréciation de la gestion des ministères. Application partielle de la loi organique relative aux lois de finances, LOLF. Prise en compte des enseignements de la gestion de l'exercice 2001. Dégradation du déficit des administrations publiques et du budget de l'Etat. Facteurs défavorables en gestation. Progression des crédits reportés. Dégradation structurelle du déficit. Reconnaissance de la gestion de fait de l'Association pour la recherche à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Malgré une gestion insatisfaisante, nécessité d'apurer les comptes par l'adoption de ce projet de loi de règlement. (p. 2790, 2792) : réponse aux orateurs - **Après l'art. 14** (p. 2798, 2799) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Yves Fréville (application, au sein de l'article d'équilibre, du principe de non-contraction des dégrèvements d'impôts locaux des recettes du budget général).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4331, 4334) : transparence des comptes publics. Moins-values fiscales. Mise en réserve des crédits. Stabilisation du déficit budgétaire. Définition des missions des administrations. Mesures fiscales prévues. Restauration de la compétitivité de la France et renforcement de l'emploi. Politique familiale. Modernisation de l'emploi. Collectivités territoriales. (p. 4372, 4376) : maîtrise de la dépense. Restauration de l'attractivité de la France. Stabilité du système fiscal. Mise en oeuvre de la loi organique. Réduction du déficit. Justice fiscale. Bienfaits de l'euro. Réforme de l'Etat. Gestion antérieure. Taux de la TVA pour la restauration. Pacte de stabilité et de croissance.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4392) : s'oppose aux amendements n° I-57 de M. Gérard Miquel (suppression des réductions des taux d'imposition), n° I-93 de M. Michel Moreigne (suppression de la réduction supplémentaire de 1 % des taux d'imposition et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour compenser la moitié du surcoût du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie à la charge des départements) et n° I-130 de M. Thierry Foucaud (augmentation des taux d'imposition des tranches les plus élevées du barème). Baisse de l'impôt sur le revenu. Estimation erronée du coût de l'allocation personnalisée d'autonomie ; difficultés de financement des départements ; souhait de concertation du Gouvernement. (p. 4394, 4395) : rôle du Sénat d'analyse de la dépense - **Après l'art. 2** (p. 4396, 4401) : s'oppose à l'amendement n° I-131 de M. Thierry Foucaud (imposition commune des revenus dès la signature d'un PACS) et oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-102 de M. Jacques Oudin (extension aux artisans pêcheurs du dispositif de déduction fiscale pour aléas

d'exploitation institué par la loi de finances pour 2002 au profit des agriculteurs). (p. 4402, 4406) : création d'un groupe de travail sur les questions de la pêche. Demande le retrait de l'amendement n° I-108 de M. Serge Franchis (découplage des mécanismes de déduction fiscale pour investissement et pour aléas et possibilité pour les exploitants agricoles de cumuler ces deux avantages), ainsi que des amendements portant sur le même objet n° I-22 de M. Philippe François et n° I-114 de M. Henri de Raincourt (mise en place d'un mécanisme de taxation progressive des plus-values professionnelles réalisées dans le cadre d'une activité agricole). Présentation prochaine d'un projet de loi sur l'initiative économique. (p. 4407, 4410) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-132 (doublement du plafond de dépôt des Codevi et mise en place d'un dispositif de prêt aux PME à un taux égal à celui de la rémunération desdits comptes), n° I-133 (relèvement du plafond des pensions et retraites bénéficiant d'un abattement de 10 %), n° I-134 (doublement du taux de réduction d'impôt accordé pour les frais de garde d'enfants en structure collective) et n° I-135 (réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunts contractés pour la construction ou l'acquisition d'un logement neuf et pour les dépenses de ravalement). Demande le retrait de l'amendement n° I-80 de M. Bernard Joly (incitation fiscale favorisant les dispositifs facultatifs surcomplémentaires de retraite par capitalisation). Engagement du Premier ministre de traiter cette question au cours du premier semestre 2003. (p. 4411, 4412) : s'oppose aux amendements n° I-58 de M. Bernard Angels (triplement du plafond des dépenses éligibles à une réduction d'impôt pour frais de long séjour dans des établissements médicalisés) et n° I-136 de M. Thierry Foucaud (doublement du taux de réduction d'impôt et augmentation du plafond des dépenses éligibles à cette réduction pour frais de long séjour dans des établissements médicalisés). (p. 4413, 4414) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-59 de M. Gérard Miquel et n° I-137 de M. Thierry Foucaud (limite à l'addition des avantages constitués par les réductions d'impôt), ainsi qu'à l'amendement n° I-138 du même auteur (relèvement du taux de prélèvement libérateur sur les "stock-options") - **Art. 3 (amélioration de la prime pour l'emploi)** (p. 4415) : s'oppose à l'amendement n° I-61 de M. Gérard Miquel (augmentation des taux servant au calcul de cette prime) - **Après l'art. 3** (p. 4417, 4422) : accepte les amendements de la commission n° I-1 (allongement du délai d'imputation des moins-values sur les plus-values de cessions de valeurs mobilières), n° I-2 (relèvement du seuil de cession de valeurs mobilières en-deçà duquel les contribuables sont exonérés d'impôt sur le revenu au titre des plus-values réalisées), n° I-3 (rétablissement progressif de l'abattement annuel sur certains revenus mobiliers pour les foyers fiscaux imposés au taux de la tranche supérieure du barème de l'impôt sur le revenu) et n° I-4 (relèvement du plafond de dépôt du plan d'épargne en actions). Demande le retrait des amendements n° I-140 de M. Thierry Foucaud (réduction du plafond d'exonération des plus-values de cession d'actifs) et n° I-103 de M. Jacques Oudin (extension du champ d'application du régime fiscal du logement locatif privé aux propriétaires donnant à bail des logements pour étudiants) - **Art. 4 (relèvement du plafond des dépenses éligibles à la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile)** (p. 4424) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-62 de suppression et n° I-63 de repli, ainsi qu'à ceux de M. Thierry Foucaud n° I-141 de suppression et n° I-142 de repli - **Après l'art. 4** (p. 4425, 4428) : demande le retrait des amendements de M. Philippe Adnot n° I-213 (déduction fiscale pour le financement en fonds propres de sociétés créées ou reprises depuis moins de cinq ans) et n° I-214 (exclusion de l'assiette de l'impôt sur la fortune des parts de fonds communs de placement dans l'innovation et de fonds communs de placement à risques), ainsi que celui de M. Jacques Oudin n° I-124 (exclusion de l'assiette de l'impôt sur la fortune des rentes et indemnités perçues en réparation d'un préjudice moral et résultant d'une décision de justice). S'oppose à l'amendement n° I-143 de M. Thierry Foucaud (intégration dans l'assiette de l'impôt sur la fortune des biens professionnels selon un taux variable en fonction de la

politique de gestion menée dans les entreprises où sont domiciliés ces biens).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 4436, 4449) : effort du Gouvernement concentré sur l'allègement des prélèvements pesant sur le travail. Réforme d'ensemble de la fiscalité du patrimoine prévue en 2003. Renforcement de la compétitivité fiscale de la France. Refus du Gouvernement d'alourdir l'impôt de solidarité sur la fortune, l'ISF. A titre personnel, se déclare favorable à la prise en compte du foyer familial dans le calcul de l'ISF. Encouragement au développement du mécénat et de la générosité individuelle. Demande le retrait des amendements de la commission n° I-9 (prise en compte, au regard de l'impôt de solidarité sur la fortune, des actions et parts détenues dans le cadre d'un pacte d'actionnaires en tant que bien professionnel), n° I-5 (revalorisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune), n° I-7 (réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune pour charges de famille), n° I-8 (introduction d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune égale à 75 % des versements ou remises de titres cotés à des fondations ou associations reconnues d'utilité publique) et n° I-6 (rétablissement du plafonnement de la cotisation de l'impôt de solidarité sur la fortune), ainsi que ceux de M. Roland du Luart n° I-115 (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF), n° I-116 (actualisation du barème de l'ISF prenant en compte une revalorisation cumulée sur les cinq dernières années) et n° I-113 (réduction de l'ISF pour charges de famille), puis s'oppose à ce dernier repris par M. Gérard Miquel. Demande le retrait des amendements n° I-216 de M. Philippe Adnot (soutien à la création d'entreprises innovantes par une réduction de l'impôt sur la fortune) et n° I-100 de M. Bernard Dussaut (réévaluation du revenu fiscal de référence dans le dispositif des chèques vacances). Prochain examen du projet de loi "agir pour l'initiative économique" - **Art. 4 bis (faculté de louer un logement neuf à un ascendant ou un descendant en bénéficiant du dispositif de soutien au logement locatif privé)** (p. 4453) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-144 de M. Thierry Foucaud. Sur les amendements de la commission, demande le retrait du n° I-217 (maintien du mécanisme de suspension de l'avantage fiscal en cas de location aux ascendants ou aux descendants pour les logements acquis avant le 9 octobre 2002) et s'oppose à l'amendement n° I-218 (dispositif d'incitation à l'investissement locatif étendu aux logements anciens) - **Après l'art. 4 bis** (p. 4454, 4456) : accepte l'amendement n° I-10 de la commission (assouplissement du régime du microfoncier). Demande le retrait de l'amendement n° I-203 de M. Philippe Richert (exonération d'impôt sur les sociétés lors des transferts de patrimoine entre organismes de logement social). Elaboration en cours d'un régime fiscal unifié - **Après l'art. 2 (précédemment réservé le 22 novembre 2002, p. 4414)** (p. 4458) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° I-43 de M. Jean Chérioux, n° I-121 de M. Roland du Luart (rémunération des dirigeants d'organismes à but non lucratif) et n° I-207 de M. Michel Mercier (rémunération des dirigeants de mouvements de jeunes gérés et animés par des jeunes) - **Art. 5 (doublement de l'abattement sur la part de chacun des petits-enfants pour la perception des droits de mutation à titre gratuit entre vifs)** (p. 4459, 4462) : réflexion approfondie sur l'ensemble de la fiscalité du patrimoine en 2003. Favorable à la transmission anticipée en pleine propriété. Etude des fiscalités du patrimoine en vigueur dans les pays voisins. S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-145 de suppression, n° I-146 (versement de l'intégralité des droits de mutation à titre gratuit entre vifs au fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, FFAPA) et n° I-147 (diminution du montant de l'abattement) - **Après l'art. 5** (p. 4463, 4464) : demande le retrait de l'amendement n° I-219 de la commission (révision du barème de conversion de l'usufruit et de la nue-propriété en pleine propriété). Réforme de l'évaluation de l'usufruit liée à celle de la fiscalité des successions et du patrimoine. Demande le retrait de l'amendement n° I-148 de M. Thierry Foucaud (bénéfice de la ligne directe en succession pour les

tuteurs et curateurs) - **Avant l'art. 5 bis** (p. 4465, 4467) : hommage à Yann Gaillard pour son rapport sur le patrimoine monumental. S'oppose à son amendement n° I-76 (versement d'une fraction du produit des successions en déshérence à la Fondation du patrimoine). Défense des principes d'encadrement des finances publiques. Examen possible du financement de la Fondation du patrimoine dans le cadre de la réflexion menée sur l'amélioration du régime du mécénat - **Art. 5 bis (déduction des frais funéraires de l'actif de la succession)** (p. 4468) : accepte l'amendement rédactionnel n° I-12 de la commission - **Avant l'art. 6** (p. 4469) : demande le retrait de l'amendement n° I-64 de M. Michel Charasse (versement à l'Etat des frais facturés par les banques à l'occasion des retraits d'espèces effectués par les clients sur leurs comptes). Réunion prochaine du comité de la médiation bancaire - **Art. 6 (suppression progressive de la contribution des institutions financières)** (p. 4470) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-65 de M. Gérard Miquel ainsi qu'aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-149 de suppression et n° I-150 (accroissement de la contribution des institutions financières) - **Après l'art. 6** (p. 4473, 4475) : en dépit de leur bien-fondé, s'oppose aux amendements de M. Joseph Ostermann n° I-31 (suppression de la taxe sur les salaires), de M. Thierry Foucaud n° I-153 (suppression de la taxe sur les salaires pour les hôpitaux publics), n° I-151 et n° I-154 (allègement de la taxe sur les salaires pour les fondations et associations agréées ou reconnues d'utilité publique) et n° I-152 (relèvement du plafond d'exonération de la taxe sur les salaires), de M. Alain Gournac n° I-128 (exonération des établissements publics d'hébergement pour personnes âgées de la taxe sur les salaires) et de M. Gérard Miquel n° I-66 (relèvement de l'abattement de taxe sur les salaires dont bénéficient les associations, les syndicats et leurs unions). Marges de manœuvre budgétaires du Gouvernement insuffisantes. Accepte l'amendement n° I-53 de M. Denis Badré (extension de l'exonération de la taxe sur les conventions d'assurance aux institutions de prévoyance et aux mutuelles) - **Avant l'art. 7** (p. 4476) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-44 de M. Jean Chérioux (bénéfice de l'avoir fiscal étendu aux fondations reconnues d'utilité publique) - **Art. 7 (modification du régime fiscal des distributions)** (p. 4477) : s'oppose à l'amendement n° I-155 de M. Thierry Foucaud (suppression du système de l'avoir fiscal) - **Après l'art. 7** (p. 4478, 4480) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud, n° I-159 (réduction du taux de l'avoir fiscal au tiers des dividendes versés), n° I-139 (suppression de l'imputation possible des avoirs fiscaux pour les résidents des pays ayant signé une convention fiscale), n° I-160 (réduction du taux de l'avoir fiscal portant sur les revenus perçus par les contribuables non résidents), n° I-158 (assujettissement des bénéficiaires distribués dans l'entreprise au taux de 36,67 %), n° I-156 (majoration des taux de cotisation des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle continue) et n° I-157 (maintien de la contribution exceptionnelle prélevée sur le résultat des compagnies pétrolières) - **Après l'art. 8 ter** (p. 4481, 4485) : demande le retrait des amendements de M. Joseph Ostermann, n° I-32 (relèvement du plafond de déductibilité du salaire du conjoint d'un commerçant ou artisan), n° I-33 (reconduction de la réduction d'impôt pour formation du chef d'entreprise et de son conjoint collaborateur), n° I-34 (ouverture d'un crédit d'impôt au profit des artisans effectuant des investissements d'adaptation à la réglementation), n° I-35 (paiement fractionné des droits de mutation à titre onéreux des fonds de commerce) et n° I-36 (harmonisation des droits exigibles en matière de cession de droits sociaux quelle que soit la forme sociétaire) dans l'attente du futur projet de loi "Agir pour l'initiative économique" - **Après l'art. 9** (p. 4487, 4491) : s'oppose aux amendements identiques n° I-19 de M. Jean-Louis Masson et n° I-71 de M. Jean-Pierre Masseret (extension de la déduction de TVA aux véhicules utilitaires de moins de trois mètres de long). Etude approfondie du coût budgétaire jusqu'à l'examen du collectif. (p. 4493) : s'oppose à l'amendement n° I-165 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abaissement du taux normal de TVA de 19,6 % à 18,6 %). (p. 4496) : s'oppose à l'amendement n° I-166 de M. Thierry Foucaud (baisse de la TVA sur l'ensemble des produits

destinés à l'alimentation). Demande le retrait des amendements de M. Joseph Ostermann n° I-37 (baisse de la TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine à l'exception du caviar), de M. Michel Pelchat n° I-74 (examen de la conformité au principe d'égalité devant les charges publiques de l'application du taux élevé de TVA à certains produits alimentaires) et n° I-75 identique à l'amendement n° I-204 de M. Yves Détraigne (extension du taux réduit de TVA aux chocolats, produits de confiserie, margarine et graisses végétales). Révision de la hiérarchie des taux à l'étude. (p. 4497) : s'oppose à l'amendement n° I-164 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA à la consommation domestique d'électricité et de gaz). (p. 4498) : s'oppose à l'amendement n° I-70 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA aux protections pour incontinence adulte). (p. 4499) : accepte l'amendement n° I-46 de la commission (alignement des taux de TVA pour le régime des apports de logements sociaux neufs sur celui des ventes de logements sociaux). (p. 4500) : s'oppose à l'amendement n° I-167 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA sur les casques motocyclistes homologués et sur les sièges auto homologués pour enfants). (p. 4503, 4506) : demande le retrait des amendements de M. Joseph Ostermann n° I-38 (assujettissement du secteur de la restauration traditionnelle au taux réduit de TVA), de M. Denis Badré n° I-49 (assujettissement de l'ensemble du secteur de la restauration au taux réduit de TVA) et n° I-50 (date de mise en oeuvre du taux réduit de TVA fixée par décret) et s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-68 (application du taux réduit de TVA au secteur de la restauration) et de M. Thierry Foucaud n° I-168 (application du taux réduit de TVA à l'alimentation sur place et à l'alimentation à emporter). Détermination du Gouvernement français dans la réforme des taux de TVA. Négociations engagées avec l'Union européenne. Respect des procédures. Estimation du coût de la mesure. (p. 4508) : demande le retrait de l'amendement n° I-127 de M. Jacques Oudin (application du taux réduit de TVA aux croisières fluviales). Mise en place par les services du ministère d'une doctrine d'application stable. (p. 4509) : s'oppose à l'amendement n° I-161 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA pour les travaux réalisés dans des établissements de santé). (p. 4510, 4511) : s'oppose aux amendements analogues de M. Gérard Miquel n° I-69 et de M. Thierry Foucaud n° I-162 (application du taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur). Incompatibilité avec le droit communautaire. (p. 4513) : s'oppose à l'amendement n° I-163 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA aux prestations de services funéraires). (p. 4514, 4515) : demande le retrait de l'amendement n° I-104 de M. Jacques Oudin (application du taux réduit de TVA aux opérations de formation à la sécurité routière). (p. 4517) : demande le retrait des amendements analogues de M. Jean-Jacques Hyst n° I-201 et n° I-200, et de M. Philippe François n° I-23 (simplification administrative de la comptabilité des agriculteurs) ainsi que de l'amendement de M. Serge Franchis n° I-109 (rapprochement du régime simplifié agricole de TVA des autres régimes). Demande le retrait de l'amendement n° I-39 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les entrepreneurs du bâtiment de demander le remboursement mensuel du crédit de TVA) - **Après l'art. 10** (p. 4519) : demande le retrait de l'amendement n° I-51 de M. Denis Badré (bénéfice de l'exonération de taxe professionnelle compensée par l'Etat étendu aux industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel) - **Art. 11** (*réduction progressive de l'assiette de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés*) (p. 4520, 4521) : toilettage nécessaire des exonérations de taxe professionnelle. Autonomie fiscale des collectivités locales. (p. 4522) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-169 (mise en place d'un système de dégrèvement partiel et progressif de la cotisation de taxe professionnelle due par les titulaires de bénéfices non commerciaux) et de M. Gérard Miquel n° I-84 (non application du dispositif aux titulaires de bénéfices non commerciaux qui n'emploient aucun salarié). Accepte l'amendement rédactionnel de la commission n° I-13 - **Après l'art. 11** (p. 4524) : s'oppose aux amendements de M. Thierry

Foucaud n° I-170 (inclusion des actifs financiers des entreprises dans la base de la taxe professionnelle) et n° I-171 (suppression de l'abattement de 16 % accordé aux entreprises).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Après l'art. 12** (p. 4533, 4534) : demande le retrait de l'amendement n° I-40 de M. Joseph Ostermann (exonération de taxe de la production d'alcool de fruits dans la limite de 5 litres d'alcool pur) et accepte l'amendement n° I-21 de M. Gérard Bailly (possibilité de transfert du dernier débit de boissons d'une commune dans le ressort d'une commune membre d'un même EPCI, du même canton ou d'un canton limitrophe) - **Art. 16** (*rééquilibrage de la fiscalité des modes de production de l'électricité*) (p. 4536) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-181 de M. Thierry Foucaud - **Art. 17** (*intégration à la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, et à la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel, TICGN, de la taxe parafiscale perçue sur certains produits pétroliers et sur le gaz naturel*) (p. 4537, 4538) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-182 de M. Thierry Foucaud - **Après l'art. 17** (p. 4539, 4543) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-183 (création d'une taxe additionnelle à la taxe générale sur les activités polluantes pour financer la prévention des risques industriels), n° I-184 (mise en oeuvre de la taxe sur les transactions financières pour financer le développement des pays les moins avancés) et n° I-185 (obligation de déclaration fiscale détaillée de l'ensemble des transferts de charges des entreprises vers des pays à régime fiscal privilégié) ainsi qu'à l'amendement de M. Gérard Miquel n° I-67, identique à l'amendement n° I-184 précité - **Art. 18** (*contribution de l'Union d'économie sociale du logement au budget général de l'Etat*) (p. 4544) : avancement de la convention entre l'Etat et l'Union d'économie sociale du logement. Concertation - **Après l'art. 18** (p. 4545) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° I-47 de la commission (délai supplémentaire pour la mise en place de la Société de garantie des organismes d'habitations à loyer modéré) - **Art. 19** (*report en 2003 du versement de l'UNEDIC*) (p. 4547) : s'oppose aux amendements analogues n° I-48 de M. Louis Souvet et n° I-186 de M. Thierry Foucaud (suppression du versement de l'UNEDIC à l'Etat prévu par la loi du 17 juillet 2001) - **Art. 21** (*mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA*) (p. 4549) : s'oppose aux amendements identiques n° I-73 de M. Gérard Miquel et n° I-187 de M. Thierry Foucaud (suppression du nouveau prélèvement sur les caisses de la Mutualité sociale et agricole) - **Art. 22** (*aménagement de l'assiette des cotisations de solidarité affectées au budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA*) (p. 4551, 4553) : son amendement rédactionnel n° I-221 ; adopté. Demande le retrait des amendements analogues n° I-28 de M. Gérard César et n° I-112 de M. Serge Franchis (suppression des cotisations de solidarité versées au BAPSA) - **Après l'art. 22** (p. 4554) : demande le retrait des amendements identiques n° I-30 de M. Gérard César et n° I-111 de M. Serge Franchis (plafonnement des cotisations sociales maladie pour les non-salariés agricoles) - **Art. 23** (*détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau"*) (p. 4555, 4557) : accepte l'amendement n° I-16 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 23) - **Art. 23 bis** (*prélèvement, sur les sommes engagées au PMU, affecté au Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE*) (p. 4561, 4566) : demande le retrait des amendements de suppression n° I-55 de M. Jacques Oudin et n° I-90 de M. Gérard Miquel - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4584, 4588) : amélioration nécessaire de l'autonomie financière des collectivités territoriales. Critères de transfert d'un impôt. Neutralité du processus de réforme pour le contribuable, l'Etat et les collectivités locales. Evaluation des différents impôts. Transferts de compétences. APA. Nécessité d'une maîtrise des dépenses. Principes pour les transferts de charges à venir. Volonté de concertation. Déliaison des taux des impôts locaux. Banalisation de la fiscalité de France

Télécom. Evolution de la taxe professionnelle. Suppression du droit de licence sur les débits de boissons. Contrat de croissance et de solidarité. Effort envers les communes les moins favorisées - **Après l'art. 2** (p. 4588, 4589) : demande le retrait des amendements n° I-26 de M. Jean-Pierre Schosteck (rétrocession aux collectivités territoriales du produit de l'imposition des indemnités de fonction) et n° I-60 de M. Gérard Miquel (neutralisation du risque d'augmentation de la charge fiscale des victimes de catastrophe naturelle ou industrielle) - **Art. 12** (*suppression du droit de licence sur les débits de boissons*) (p. 4590, 4591) : demande le retrait des amendements n° I-220 de la commission (mode de compensation de la perte de recettes résultant de la suppression de la licence sur les débits de boissons) et n° I-172 de M. Thierry Foucaud (destination de la compensation de la suppression des droits de licence sur les débits de boissons) - **Art. 13** (*assujettissement de France Télécom aux impositions directes locales dans les conditions de droit commun et mesures diverses relatives à l'équilibre financier du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle*) (p. 4594) : s'oppose aux amendements analogues n° I-173 de M. Thierry Foucaud et n° I-85 de M. Gérard Miquel (pérennisation de la dotation de l'Etat au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - **Après l'art. 13** (p. 4596, 4600) : son amendement n° I-223 : diminution, en 2003, du prélèvement effectué au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle sur les ressources des établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique à hauteur d'une fraction du montant de la compensation "part salariés" reçue par ces fonds ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° I-126 de M. Jacques Valade (modification des règles d'ajustement du prélèvement effectué sur les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique) et sur cet amendement du sous-amendement n° I-224 de M. Yves Fréville. Demande le retrait des amendements de M. Gérard Miquel n° I-86 (indexation de la progression de la contribution de l'Etat au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle sur celle de la dotation globale de fonctionnement) et n° I-87 (indexation de la progression de la contribution de l'Etat au Fonds national de péréquation sur celle de la dotation globale de fonctionnement) - **Art. 14** (*assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales*) (p. 4606, 4609) : demande le retrait des amendements de M. Michel Mercier n° I-210 (suppression de la liaison entre les taux des taxes locales) et n° I-211 de repli, de M. Bernard Saugey n° I-119 (dé liaison des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties dans les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique), de M. Jean-Marie Vanlerenberghe n° I-205 (doublement du coefficient de majoration du taux de taxe professionnelle par rapport au taux de taxe d'habitation) et n° I-206 (assouplissement de la "majoration spéciale"). S'oppose à l'amendement de M. Thierry Foucaud n° I-174 (possibilité pour les collectivités locales d'augmenter le taux de la taxe professionnelle dans les limites fixées par l'évolution de la formation brute de capital fixe), s'en remet à la sagesse du Sénat sur les amendements de M. Yves Fréville n° I-105 (possibilité encadrée pour les collectivités locales à faible taux de taxe professionnelle de faire varier librement ce taux dans la limite de 10 %), n° I-106 (possibilité encadrée pour les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique d'ajuster leur taux de taxe professionnelle) et n° I-107 de coordination - **Après l'art. 14** (p. 4610, 4620) : accepte l'amendement de la commission n° I-15 (modulation du taux du versement "transport"). S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-176 (dégrèvement d'office au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les contribuables RMistes ou bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité), n° I-177 (réduction de la taxe d'habitation en fonction du revenu), n° I-178 (suppression du prélèvement opéré pour financer la mise en oeuvre de la révision des valeurs locatives) et n° I-179 (augmentation du montant de la TVA récupérable par les collectivités locales au titre de leurs investissements), de M. Gérard Miquel n° I-72 (suppression complète de la

vignette automobile à compter du 1er décembre 2002) et n° I-89 (éligibilité au fonds de compensation pour la TVA des dépenses d'investissement réalisées par les collectivités locales sur les monuments historiques) et de M. Bernard Saugey, n° I-120 (produit de la taxe professionnelle versée à un EPCI à taxe professionnelle unique lors du rattachement de nouvelles communes). Demande le retrait des amendements analogues n° I-88 de M. Gérard Miquel, n° I-14 de la commission et n° I-175 de M. Thierry Foucaud (versement anticipé des attributions du fonds de compensation pour la TVA liées à des dépenses d'investissement pour la réparation des dommages causés par les intempéries de 2002), des amendements analogues n° I-42 de M. Gérard Cornu et n° I-52 de M. Denis Badré (suppression totale de la vignette automobile pour les véhicules utilitaires inférieurs à 3,5 tonnes). S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement de M. Michel Mercier n° I-209 (autorisation pour les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique d'augmenter leur taux de taxe professionnelle sur la base de la variation des taux communaux de l'antépénultième année) et sur celui de M. Jean-Claude Gaudin n° I-118 (correction du mode de calcul de l'évolution des taux moyens pondérés).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Art. 29** (*reconduction en 2003 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 4644, 4645) : s'oppose aux amendements analogues n° I-91 de M. Gérard Miquel et n° I-189 de M. Thierry Foucaud (indexation du contrat de croissance et de solidarité sur 50 % du taux de croissance du PIB) ainsi qu'aux amendements analogues n° I-190 de M. Thierry Foucaud et n° I-92 de M. Gérard Miquel (maintien du mécanisme réduisant de moitié la baisse de la DCTP) - **Après l'art. 29** (p. 4647) : s'oppose aux amendements de M. Michel Moreigne, portant sur le même objet, n° I-94 et n° I-95 (création d'une dotation de solidarité au sein de la dotation de fonctionnement minimale). Impératif de maîtrise des dépenses. Nécessité de reconfigurer l'APA. (p. 4651, 4653) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-191 (compensation supplémentaire au titre de la non-prise en compte dans les rôles supplémentaires de la réduction pour embauche et investissement et de l'abattement général de 16 %), n° I-192 (suppression d'une disposition contraire à l'article 6-1 de la convention européenne des droits de l'homme) et n° I-193 (majoration de la DGF). Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Compatibilité de l'article 19 de la loi de finances pour 2002 avec l'article 6-1 de la convention européenne des droits de l'homme - **Après l'art. 30** (p. 4654) : s'oppose à l'amendement n° I-79 de M. Gérard Delfau (extension aux communautés de communes du bénéfice de la dotation par habitant versée aux communautés d'agglomération). Réforme envisagée - **Art. 31** (*reconduction en 2003 de la compensation de la baisse de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, pour les collectivités défavorisées, au titre des années 1999, 2000 et 2001*) (p. 4655) : s'oppose à l'amendement n° I-194 de M. Thierry Foucaud (abondement de la dotation de l'Etat au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - **Art. 32** (*majorations de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et de la dotation de solidarité rurale, DSR*) (p. 4659, 4660) : accepte l'amendement n° I-17 de la commission (majoration de la DSU et de la DSR "bourgs-centres") et s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel portant sur le même objet n° I-96 et n° I-97 (affectation du produit de la régularisation positive de la DGF 2001 aux communes et abondement de la DSR) ainsi que sur l'amendement analogue n° I-195 de M. Thierry Foucaud. S'oppose à l'amendement n° I-196 de M. Thierry Foucaud (renforcement de la péréquation) et demande le retrait de l'amendement n° I-129 de M. Eric Doligé (renforcement de l'effet péréquateur de la DSU). Souci d'accroître l'effet péréquateur des concours de l'Etat. Observation sur les abondements exceptionnels de l'Etat. Effets pénalisants, pour certaines communes - **Après l'art. 32** (p. 4662, 4666) : demande le retrait de l'amendement n° I-98 (majoration de la part principale du FNP) de M. Gérard Miquel qu'il estime satisfait par

l'amendement portant sur le même objet n° I-18 de la commission qu'il accepte. S'oppose à l'amendement de M. Thierry Foucaud n° I-197 (exclusion du FNPT de l'enveloppe normée et indexation des dotations de l'Etat) et demande le retrait de l'amendement n° I-199 de M. Didier Boulaud (affectation directe aux communes du produit des contraventions relevées par leurs agents) qu'il s'engage à examiner à l'occasion du collectif budgétaire. S'oppose à l'amendement n° I-198 de M. Thierry Foucaud (accroissement de la DGE) - **Articles de la première partie (suite) - Après l'art. 23 bis** (p. 4667) : demande le retrait de l'amendement n° I-202 de M. Pierre Herisson (réduction des inégalités de couverture Internet à haut débit du territoire) dans l'attente d'un examen lors du collectif budgétaire - **Art. 25** (*transformation de la taxe parafiscale sur la publicité radiodiffusée et télévisée en taxe fiscale affectée au compte spécial n° 902-32 modifié*) (p. 4670) : demande le retrait des amendements n° I-56 de la commission (élargissement des catégories de quotidiens bénéficiaires des concours du fonds d'aide à la modernisation de la presse) et n° I-83 de Mme Danièle Pourtaud (éligibilité du quotidien "L'équipe" au fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne). Spécificité de l'aide à la presse d'information politique et générale. Engagement d'une concertation au sein de la commission paritaire des publications et agences de presse - **Après l'art. 25** (p. 4676) : demande le retrait de l'amendement n° I-20 de M. Serge Vinçon (compensation de la suppression des taxes parafiscales pour un certain nombre de secteurs d'activité). Caractère prématuré de l'amendement. Engagement d'une réflexion menée en commun - **Art. 26** (*modification de la nomenclature des recettes du compte d'affectation spéciale n° 902-24 "compte d'affectation des produits de cession de titres, parts et droits de sociétés"*) (p. 4677) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-188 de M. Thierry Foucaud - **Après l'art. 28** (p. 4678, 4679) : demande le retrait de l'amendement n° I-123 de M. Jacques Oudin (bénéfice de l'exonération de la taxe sur les conventions d'assurance pour les contrats souscrits avant le 1er octobre 2002). Coût trop élevé de la mesure proposée - **Après l'art. 4 bis (précédemment réservé le 25 novembre 2002, p. 4456)** (p. 4681) : accepte l'amendement n° I-11 de la commission (nouveau régime fiscal des sociétés foncières cotées). Rétablissement de la compétitivité des sociétés foncières cotées. Impact immédiat en matière de rentrées fiscales - **Art. 34 et Etat A annexé** (*équilibre général du budget*) (p. 4696, 4699) : son amendement n° I-225 : prise en compte des modifications intervenues au cours de la discussion de la première partie de la loi de finances ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° I-99 de M. Michel Charasse (ajustement de la participation financière de l'Etat au titre de l'APA). Son amendement n° I-25 : autorisation pour le Gouvernement d'émettre des emprunts en devises étrangères ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4709, 4710) : volonté d'associer le Parlement au gouvernement de la France. Remerciements.

*Deuxième partie :*

#### **Charges communes et comptes spéciaux du Trésor**

- (2 décembre 2002) (p. 4989, 4992) : remboursements et dégrèvements d'impôts. Autonomie fiscale des collectivités territoriales. Charge de la dette. Objectifs de gestion de la dette. Interprétation du plafond d'endettement. Accroissement du stock de bons du Trésor à taux fixe. Importance des reports de crédits sur certains comptes spéciaux. Entreprises publiques. Soutien de France Télécom. Ouverture du capital d'EDF et GDF. Privatisation d'Air France. Remerciements - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre III** (p. 4992) : politique de recrutement des collectivités territoriales - **Art. 68** (*extension du champ d'intervention de la caisse de la dette publique, ex-CADEP, et suppression du fonds de soutien des rentes, FSR*) (p. 4993) : accepte l'amendement n° II-29 de la commission (mention expresse de la suppression du fonds de soutien des rentes) - **Examen des crédits - Comptes spéciaux du Trésor - Art. 43**

(*opérations définitives - mesures nouvelles*) (p. 4994, 4995) : politique gouvernementale en matière de privatisations. France Télécom. Son amendement de coordination n° II-34 ; adopté.

#### **Economie, finances et industrie - Services financiers**

- (2 décembre 2002) (p. 4978, 4979) : retenue à la source de l'impôt sur le revenu. Réforme du ministère des finances. Amélioration du service rendu aux contribuables. Réduction des effectifs - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4979, 4981) : conciliation d'un service de proximité et d'un traitement à distance des informations. Accepte les amendements de réduction des crédits de la commission n° II-38 et n° II-39 - **Etat C - Titre V** (p. 4982) : son amendement n° II-37 : majoration des crédits destinés au programme Accord de suivi de la dépense publique ; adopté - **Art. 66** (*suppression de la contribution recouvrée au profit de l'école nationale d'assurances*) (p. 4984) : demande le retrait des amendements de suppression n° II-11 de M. Josselin de Rohan et n° II-24 de M. Guy Fischer. Engagement de la réforme du mode de financement en concertation avec la profession - **Art. 67** (*réduction de la contribution des assurés au fonds de compensation de l'assurance*) (p. 4985) : accepte l'amendement n° II-28 de la commission (applicabilité de la baisse du taux de la contribution au titre de l'assurance construction aux primes échues à compter du 1er janvier 2003).

#### **Monnaies et médailles (Budget annexe)**

- (2 décembre 2002) (p. 4998) : contraction de la circulation fiduciaire. Perspectives d'avenir. - **Examen des crédits - Mesures nouvelles inscrites à l'article 41** (p. 4999) : accepte l'amendement de réduction des crédits n° II-42 de la commission. Absence d'inquiétude sur la couverture des besoins de financement des Monnaies et médailles.

#### *Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Avant l'art. 53** (p. 5515, 5516) : demande le retrait des amendements n° II-4 de la commission (exonération d'ISF en faveur des biens loués par bail à long terme à un membre de la famille du bailleur) et n° II-133 de M. Denis Badré (augmentation de la réduction accordée au titre de l'ISF par enfant à charge pour les titulaires d'une carte d'invalidité) - **Après l'art. 53** (p. 5517) : accepte l'amendement n° II-96 de la commission (prolongation de trois ans du régime atténuant le coût fiscal du passage d'une activité relevant du régime des bénéfices non commerciaux à une activité assujettie à l'impôt sur les sociétés) - **Art. 54** (*prorogation du crédit d'impôt pour diverses dépenses afférentes à l'habitation principale*) (p. 5518) : demande le retrait de l'amendement n° II-58 de M. Georges Othily (élargissement du type de travaux ouvrant droit à un crédit d'impôt dans les DOM et suspension provisoire de la TVA à taux réduit en Guyane) - **Après l'art. 54** (p. 5519, 5523) : accepte les amendements de la commission n° II-97 (relèvement du taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers pour le logement locatif privé intermédiaire dans l'ancien) et n° II-98 (modification des avantages liés à l'épargne-logement), demande le retrait de l'amendement de M. Georges Othily n° II-59 (mise en place d'une réduction de l'impôt sur le revenu pour encourager l'activité et la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises des départements d'outre-mer) et s'oppose à l'amendement n° II-78 de M. Thierry Foucaud (exonération de taxe foncière pendant dix ans en faveur des redevables construisant leur habitation principale dans une commune exigible à la dotation de solidarité urbaine) - **Art. 54 bis** (*instauration d'une réduction d'impôt en faveur des orphelins de déportés, fusillés ou massacrés, autres que ceux victimes de*



*persécutions antisémites*) : demande la réserve de l'article jusqu'au début de la séance publique du 10 décembre ; réserve ordonnée - **Après l'art. 55** (p. 5524, 5527) : demande le retrait des amendements n° II-2 de M. Xavier Pintat (amortissement exceptionnel de douze mois sur les dépenses engagées pour le remplacement des charpentes des bâtiments d'exploitation pollués au pentachlorophénol au bénéfice des exploitants viticoles), n° II-67 de M. François Trucy (possibilité pour les sociétés d'assurance de provisionner pour les risques courus par les militaires) et n° II-141 de M. Jacques Oudin (suppression de la réintégration de la fraction de la plus-value dans les résultats de l'exercice) - **Art. 56** (*exonération de taxe professionnelle des investissements affectés à la recherche*) (p. 5528, 5530) : demande le retrait des amendements n° II-131 de suppression de M. Philippe Adnot et n° II-99 de la commission (mise en place d'un dégrèvement de la cotisation de taxe professionnelle) - **Après l'art. 57** (p. 5531, 5532) : accepte les amendements de la commission n° II-100 (assujettissement des sociétés commerciales à la taxe professionnelle, même en cas d'exercice d'une activité libérale) et de M. Roland du Luart n° II-68 (régime de sanctions en cas de non-respect de certaines obligations déclaratives) et n° II-69 (possibilité pour les entreprises de déposer une réclamation dès réception de la réponse aux observations du contribuable) - **Art. 58** (*taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance d'enlèvement des ordures ménagères : reconduction du régime transitoire*) (p. 5534) : demande le retrait de l'amendement de suppression n° II-7 de M. Yves Détraigne et accepte l'amendement rédactionnel n° II-101 de la commission - **Après l'art. 58** (p. 5536, 5539) : demande le retrait des amendements n° II-116 de M. Claude Domeizel (exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en faveur des locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures ménagères), n° II-140 de M. Charles Guené (mise en place d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères assise sur la taxe d'habitation) et n° II-1 de M. Bernard Joly (augmentation de la part de la contribution des entreprises au financement de l'alternance susceptible d'être transférée à l'apprentissage et élargissement de l'affectation des cotisations destinées au financement de l'alternance à des actions d'évaluation et d'expérimentation en matière de formation professionnelle) - **Art. 58 bis** (*institution d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés ou de journaux gratuits*) (p. 5541, 5546) : demande le retrait des amendements de M. Dominique Braye n° II-142 (extension de l'assiette de la contribution aux courriers adressés mais non sollicités par le destinataire et relèvement du montant de la taxe due) et n° II-143 (couverture de la prise en charge par les collectivités locales des coûts du traitement des déchets par le produit de la taxe) et de M. Denis Badré n° II-135 (exonération de la contribution en faveur des associations ou organismes à but non lucratif). S'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° II-118 (extension de l'assiette de la contribution aux courriers adressés mais non sollicités par le destinataire et relèvement du montant de la taxe due), n° II-117 (suppression des cas d'exonération de la taxe créés par les dispositions de l'article), n° II-149 (couverture de la prise en charge par les collectivités locales des coûts du traitement des déchets par le produit de la taxe) et n° II-119 (doublement du montant de la taxe) et de M. Thierry Foucaud n° II-81 (exonération de la contribution en faveur des associations à vocation environnementale). Accepte les amendements n° II-102 de la commission (exonération des quotidiens gratuits d'information générale et des publications d'information des collectivités locales) et n° II-136 de M. Denis Badré (exonération des associations de protection du consommateur et des associations familiales) - **Après l'art. 58 ter** (p. 5547, 5549) : sur les amendements de M. Jean-Paul Amoudry, demande le retrait du n° II-112 (exonération des cotisations versées par les exploitants de remontées mécaniques dans le cadre du système mutualiste d'assurance contre les aléas climatiques) et s'oppose au n° II-113 (éligibilité au FCTVA des investissements réalisés sur des bâtiments utilisés pour la fabrication saisonnière de

produits alimentaires fermiers). S'oppose à l'amendement n° II-76 de M. Thierry Foucaud (application du régime des redevances d'occupation du domaine public aux oléoducs) - **Après l'art. 58 quater** (p. 5550) s'oppose à l'amendement n° II-77 de M. Thierry Foucaud (modification des critères d'attribution de la dotation de solidarité urbaine) - **Art. 58 quinquies** (*fixation au 15 octobre de la date limite de prise en compte des modifications affectant les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre pour la répartition de la dotation globale de fonctionnement de l'année suivante*) (p. 5551) : accepte les amendements de la commission n° II-103 rédactionnel et n° II-104 de précision - **Après l'art. 58 quinquies** (p. 5552, 5556) : demande le retrait des amendements de M. Michel Charasse n° II-120 (possibilité pour une communauté percevant la taxe professionnelle unique de réviser le taux moyen pondéré de la taxe professionnelle de ses communes membres à l'occasion de l'adhésion d'une nouvelle commune) et n° II-121 (abaissement de moitié du seuil minimal des pertes de taxe professionnelle permettant aux communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique, de bénéficier d'une compensation du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle), de M. Thierry Foucaud n° II-79 (possibilité pour les communes de suivre l'évolution des dépenses transférées) et s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° II-126 (assouplissement des règles de calcul de l'attribution de compensation versée par un établissement public de coopération intercommunale à ses membres) et de M. Thierry Foucaud n° II-80 (prise en compte dans le calcul de la dotation de solidarité du revenu moyen par habitant, du nombre de logements sociaux et du nombre de bénéficiaires de l'aide au logement) - **Art. 58 sexies** (*modification des règles de répartition de la dotation d'intercommunalité*) (p. 5558) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° II-122 de suppression et n° II-123 (garantie par l'Etat d'assurer à la DSU et à la DSR une progression d'au moins 6 % de leur montant à partir de 2004) - **Art. 58 septies** (*gel de la fraction du coefficient d'intégration fiscale prise en compte pour le calcul de la dotation d'intercommunalité versée aux communautés de communes à taxe professionnelle unique*) (p. 5560) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° II-124 de suppression de M. Gérard Miquel et n° II-139 de M. Yves Fréville (dépôt par le Gouvernement d'un rapport au Parlement réformant le calcul du CIF) - **Après l'art. 58 nonies** (p. 5562) : accepte l'amendement n° II-130 de M. Bernard Saugey (modalités de reversement au syndicat d'agglomération nouvelle de la contribution pour alimenter le fonds de coopération) - **Art. 58 decies** (*modalités de dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux à démolir*) : accepte l'amendement de suppression n° II-105 de la commission - **Après l'art. 58 decies** (p. 5563) : s'oppose à l'amendement n° II-127 de M. Claude Domeizel (dispositif d'incitation à la préservation et à la plantation d'oliviers) - **Après l'art. 58 undecies** (p. 5565) : s'oppose à l'amendement n° II-128 de M. Gérard Miquel (création d'une cotisation de solidarité pour les contribuables assujettis à la taxe d'habitation au titre de leur habitation principale) - **Art. 58 duodecies** (*instauration d'un mécanisme de garantie pour les dotations versées aux communes au titre de la majoration du fonds national de péréquation, FNP*) (p. 5566) : accepte l'amendement n° II-155 de précision de la commission. Son amendement n° II-152 (par coordination, suppression du gage) ; adopté - **Après l'art. 58 duodecies** (p. 5567, 5569) : demande le retrait de l'amendement n° II-137 de M. Denis Badré (extension de l'exonération de la vignette automobile pour tous les véhicules d'un poids inférieur à 3,5 tonnes), accepte l'amendement n° II-107 de la commission (report de la date limite des délibérations prises à partir de 2003 en matière d'impôts directs locaux), s'oppose à l'amendement n° II-84 de M. Yves Fréville (indexation du prélèvement versé au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle sur la dotation globale de fonctionnement) et demande le retrait de l'amendement n° II-88 de M. Michel Charasse (dispositif destiné à accroître l'efficacité du recouvrement des amendes) - **Art. 59 bis** (*extension aux communes de plus de 5 000 habitants situées*



en zones de revitalisation rurale de l'exonération de droits de mutation à titre onéreux pour la première tranche) (p. 5570) : son amendement n° II-154 : bénéficie de l'exonération pour les fonds de commerce dont la valeur est inférieure à 300 000 euros ; adopté - **Après l'art. 59 ter** (p. 5571) : demande le retrait de l'amendement n° II-87 de M. Gérard Miquel (lutte contre les captations d'héritage) - **Art. 59 quater** (réduction de moitié des redevances d'archéologie préventive) (p. 5573) : accepte les amendements de suppression n° II-108 de la commission, n° II-55 de M. Yves Daugé et n° II-83 de M. Jack Ralite. Engagement d'une réforme en profondeur dès 2003.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Art. 54 bis (précédemment réservé le 9 décembre 2002 p. 5523)** (instauration d'une réduction d'impôt en faveur des orphelins de déportés, fusillés ou massacrés, autres que ceux victimes de persécutions antisémites) (p. 5580, 5581) : son amendement de suppression n° II-153 ; adopté. Engagement du Gouvernement à régler la question en 2003 - **Après l'art. 59 quater** : demande le retrait de l'amendement de M. Pierre Jarlier n° II-132 (inscription dans la section d'investissement des budgets communaux des frais d'élaboration ou de modification des documents d'urbanisme) - **Après l'art. 59 quinquies** (p. 5586, 5587) : demande le retrait de l'amendement de M. Bernard Joly n° II-60 (aménagement du dispositif de chèques-vacances pour les PME-PMI), s'oppose aux amendements de M. Bernard Dussaut n° II-85 (simplification de la procédure de mise en place des chèques-vacances dans les entreprises de moins de vingt salariés) et n° II-86 (participation de l'employeur), et de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-82 (aménagement du dispositif de chèques-vacances pour les entreprises de moins de vingt salariés) - **Art. 59 sexies** (réduction de 50 % des droits de consommation sur les alcools au profit des récoltants familiaux dans la limite de 10 % d'alcool pur et suppression progressive du privilège des bouilleurs de cru) (p. 5588, 5589) : s'oppose aux amendements identiques de M. Yves Détraigne n° II-48 et de M. Joseph Ostermann n° II-52 (durée transitoire du privilège des bouilleurs de cru portée de 5 à 10 ans) - **Après l'art. 59 sexies** (p. 5589, 5592) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° II-70 (abaissement à 5,5 % du taux de TVA applicable aux CD-ROM) et n° II-71 (abaissement à 5,5 % du taux de TVA sur les supports musicaux), de M. Paul Loridant n° II-57 (application du taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur). Accepte l'amendement de M. Charles Guené n° II-47 (régime de TVA applicable aux osiériculteurs-vanniers) - **Avant l'art. 60 A** (p. 5593, 5594) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° II-72 (ouverture aux télévisions associatives du fonds de soutien à l'expression radiophonique) et de M. Michel Doublet n° II-73 (législation sur les jeux) - **Art. 60 A** (dépôt d'un rapport annuel sur la préparation de la mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances) (p. 5595) : accepte l'amendement n° II-109 de la commission (nouvelle rédaction de l'article) - **Après l'art. 60 A** (p. 5597, 5605) : s'oppose aux amendements de la commission n° II-111 (présentation au Parlement des comptes consolidés des entreprises contrôlées par l'Etat), de M. Gérard Braun n° II-146 (présentation par le Gouvernement d'un rapport sur les mesures mises en oeuvre pour réformer l'Etat, l'administration et la fonction publique), de M. Gérard Miquel n° II-90 (présentation par le Gouvernement d'un rapport sur la mise en oeuvre des recommandations de la Cour des comptes) et de M. Jacques Oudin n° II-148 (composition du comité consultatif du fonds national de solidarité pour l'eau). Demande le retrait de l'amendement de la commission n° II-110 (présentation par le Gouvernement d'un rapport sur le coût des modalités d'actualisation des montants en euros dans le calcul des droits de mutation à titre gratuit et de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Seconde délibération** (p. 5605) : demande qu'il soit procédé, en application de l'article 43, alinéa 4 du règlement, à une seconde délibération des articles 36 et Etat B, 37 et Etat C et, pour coordination, sur l'article d'équilibre 34 et l'Etat A annexé.

Seconde délibération :

(p. 5606) : propositions de la commission des finances. Modifications techniques. Programme Accord. Article d'équilibre. Baisse du déficit budgétaire - **Art. 36 et Etat B** (mesures nouvelles - Dépenses ordinaires des services civils) (p. 5607, 5608) : ses amendements n° A-2, A-3 et n° A-5 à A-27 : modification des crédits ; adoptés lors du vote unique - **Art. 37 et Etat C** (mesures nouvelles - Dépenses en capital des services civils) (p. 5609) : ses amendements n° A-4 et n° A-28 à n° A-37 : modification des crédits ; adoptés lors du vote unique - **Art. 34 et Etat A** (coordination) (p. 5610, 5611) : son amendement n° A-38 : mise en cohérence de l'article d'équilibre ; adopté lors du vote unique.

Vote sur l'ensemble :

(p. 5627, 5628) : hommage à M. Robert Calmégane. Réponse au besoin de sécurité. Baisse de l'impôt sur le revenu. Valeur du travail. Qualité du débat. Sincérité budgétaire. Construction de l'avenir.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5802, 5804) : exigence de sincérité. Baisse des recettes fiscales pour 2002. Effort d'économie budgétaire. Budgétisation des primes de Noël accordées par le gouvernement précédent aux demandeurs d'emploi. Priorité à la sécurité intérieure et extérieure. Soutien du plan de redressement de France Télécom. Dispositif permanent et général en faveur des communes sinistrées par les intempéries. "Décristallisation" des pensions des anciens combattants des anciennes colonies françaises. Prélèvements opérés par la CMU sur les dotations générales de décentralisation de certains départements. Réforme de la parafiscalité agricole. Soutien du développement de la flotte de transport maritime. Compensation par des économies de la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 5813, 5815) : lien entre le volume de ce texte et les années d'alternance. Effort de maîtrise des dépenses publiques. Conditions d'examen de ce collectif. Souhait d'une concertation approfondie avec le Parlement. Réforme de l'Association nationale pour le développement agricole, ANDA. Transposition de la directive européenne sur la facturation électronique. Causes du dérapage des dépenses publiques : sous-budgétisation du gouvernement précédent et non-financement de certains dispositifs. Annulation de crédits. Comparaison entre 1997 et 2002. Indemnisation des marins-pêcheurs qui luttent contre la marée noire. Taxation au tonnage des entreprises de transport maritime. Financement public des transports. Gel des crédits. Report par l'Assemblée nationale de la discussion de ce texte - **Art. 4 et Etat B'** (dépenses ordinaires des services civils - annulations) (p. 5824, 5825) : s'oppose aux amendements n° 21 de suppression de M. Thierry Foucaud et n° 49 de M. Gérard Miquel (suppression des annulations de crédits de la sécurité routière). Choix du Gouvernement d'inscrire les annulations de crédits dans le collectif budgétaire. Réduction de crédits du gouvernement précédent. Sécurité routière - **Art. 6 et Etat C'** (dépenses en capital des services civils - annulations) (p. 5829) : s'oppose aux amendements n° 22 de suppression de M. Thierry Foucaud et n° 50 de M. Gérard Miquel (suppression d'une partie des annulations de crédits de paiement relatif au budget de la mer) - **Après l'art. 14** (p. 5834, 5836) : s'oppose à l'amendement n° 10 de Mme Danièle Pourtaud (instauration d'un taux réduit de TVA pour les vidéogrammes) et demande le retrait de l'amendement n° 66 de M. Jacques Oudin repris par M. Gérard Miquel (application d'un taux réduit de TVA aux sacs plastiques spéciaux nécessaires au tri sélectif des déchets ménagers) - **Après l'art. 15** (p. 5837) : demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Denis Badré (exonération de la taxe sur les conventions d'assurance des garanties invalidité et incapacité de travail des mutuelles et des institutions de prévoyance quand elles sont présentées en accompagnement des contrats maladie solidaires) - **Art. 16** (taxation au tonnage des entreprises de transport maritime) (p. 5839) : engagement pris devant le Sénat de traiter ce problème -

**Après l'art. 16** (p. 5840, 5842) : demande le retrait des amendements de M. Jacques Oudin n° 7 (instauration d'un dispositif permettant l'investissement de personnes physiques au capital des sociétés de financement du transport fluvial, SOFIFLUVIAL) et n° 8 (suppression du remboursement par Voies navigables de France, VNF, de la taxe hydraulique à la compagnie nationale du Rhône, CNR) - **Art. 18** (*aménagement du régime fiscal des biocarburants*) (p. 5845, 5846) : demande le retrait de l'amendement n° 29 de M. Marcel Deneux (augmentation de la réduction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, applicable aux biocarburants) ainsi que celui des amendements identiques de repli n° 30 de M. Yves Détraigne et n° 53 de M. Jean Bizet. Risque de surcompensation des coûts additionnels à la fabrication des biocarburants. Son amendement n° 67 : substitution du seul éthyl-tertio-butyl-éther, ETBE, à l'ensemble des dérivés de l'alcool éthylique dans l'incorporation directe aux supercarburants ; adopté. (p. 5848) : demande le retrait de l'amendement n° 31 de M. Yves Détraigne (réintroduction de la formule de calcul de la réduction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, prenant en compte l'évolution du cours des matières premières entrant dans la composition de l'éthyl-tertio-butyl-éther, ETBE) - **Art. 20** (*aménagement de la taxe générale sur les activités polluantes*) (p. 5850, 5851) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de la commission (suppression du droit de retenue au sol des aéronefs par le service des douanes en cas de non-paiement de cette taxe). Strict encadrement de cette procédure. Maintien de l'équité fiscale entre les redevables - **Après l'art. 20** (p. 5852, 5854) : accepte les amendements de la commission n° 70 (suppression du code des douanes des dispositions périmées relatives à la "TIPP flottante") et n° 71 (prorogation jusqu'au 31 décembre 2005 du régime de remboursement de la TIPP sur le gazole pour les exploitants de transport en commun de voyageurs) ainsi que l'amendement n° 15 de Mme Valérie Létard (suppression de la majoration de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP, pour les déchets en provenance des départements limitrophes et modulation de cette taxe selon que l'installation est autorisée ou non) - **Art. 23** (*adaptation du code général des impôts aux cas de résidence des enfants en alternance*) (p. 5857, 5858) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (division de l'avantage fiscal en cas de rattachement au foyer fiscal d'une personne divorcée ou séparée ayant elle-même des enfants à charge soumis au régime de la résidence alternée). Faiblesse du risque d'optimisation fiscale - **Après l'art. 24** (p. 5859, 5861) : demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Michel Mercier (possibilité pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire de rémunérer leurs dirigeants) et accepte l'amendement n° 54 de M. Jean Chérioux (assouplissement des dispositions relatives à la gestion désintéressée applicables aux associations culturelles autorisées et aux syndicats professionnels) - **Art. 25** (*simplification des modalités d'exonération ou de dégrèvement de la taxe d'habitation au profit des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés et des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion*) (p. 5863) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Gérard Miquel (extension du dégrèvement de la taxe d'habitation aux titulaires de l'allocation de solidarité spécifique) - **Après l'art. 25** (p. 5864) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Gérard Miquel (création d'une cotisation de solidarité additive à la taxe d'habitation) - **Art. 27 bis** (*renforcement des peines applicables en cas d'infraction à la réglementation douanière en matière de fabrication, de détention et de vente des tabacs manufacturés*) (p. 5865) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 3 de la commission - **Après l'art. 28** (p. 5867, 5868) : accepte l'amendement n° 27 de M. Paul Natali (généralisation du crédit d'impôt pour investissement en Corse au taux uniforme de 20 %). Sortie dégressive du dispositif de zone franche - **Art. 29 bis** (*transformation des neuf taxes parafiscales perçues au profit de l'association nationale de développement agricole, ANDA, en une imposition de toute nature affectée à un nouvel établissement public dénommé agence de développement agricole et rural, ADAR*) (p. 5872, 5874) : situation de blocage au sein de

l'ANDA. Demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° 33 de M. Marcel Deneux et n° 44 de M. Jean-Pierre Demerliat (extension de l'assiette de cette taxe à l'ensemble des exploitants). Inapplicabilité technique de ces dispositifs. (p. 5876) : demande le retrait de l'amendement n° 34 de M. Serge Franchis (instauration d'une taxe spécifique pour la viticulture assise sur les quantités de produits mis en circulation). (p. 5877, 5878) : son amendement n° 68 : plafonnement de l'augmentation éventuelle de la cotisation due au titre de la nouvelle taxe ; adopté. Taux de retour aux filières. Possibilité pour chaque filière de financer ses propres actions de développement. Modification de la progressivité de cette cotisation. (p. 5880, 5883) : demande le retrait de l'amendement n° 58 de M. Gérard César (assujettissement à une taxe forfaitaire des exploitants placés sous le régime du remboursement forfaitaire agricole). S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 4 de la commission (suppression des représentations exercées par un député, un sénateur et un représentant élu des régions au conseil d'administration de l'ADAR). Demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° 32 de M. Marcel Deneux, n° 63 de M. Gérard César et n° 48 de M. Jean-Pierre Demerliat (institution d'un prélèvement exceptionnel sur l'ANDA pour financer les actions de développement agricole durant la mise en place de l'ADAR) - **Art. 30** (*mise en conformité du code des douanes avec le droit communautaire en matière de recouvrement des créances douanières*) (p. 5886) : accepte l'amendement n° 57 de M. Roland du Luart (alignement du délai de prescription de l'action en recouvrement de TVA sur celui prévu pour les autres impôts) - **Art. 30 quater** (*assouplissement des modalités d'application de l'article 209-OA du code général des impôts - art. 54 de la loi de finances rectificative pour 2001*) (p. 5887) : absence d'accord définitif sur le paquet fiscal communautaire. Différence entre les régimes espagnol et français pour les gisements de substances minérales solides - **Art. 30 quinquies** (*déductibilité des dons reçus par les entreprises à la suite de catastrophes naturelles ou de certains événements dommageables*) : confirme la déductibilité des dons reçus par les particuliers - **Avant l'art. 30 septies** (p. 5888) : accepte l'amendement n° 55 de M. Alain Vasselle (rétablissement d'une disposition abrogée par erreur prévoyant une exonération de taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour les contrats d'assurance dépendance) - **Art. 30 septies** (*exonération de taxe sur les conventions d'assurance pour les cotisations d'assurance des exploitants de remontées mécaniques relatives au risque climatique*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 5 de la commission - **Art. 30 octies** (*exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties au profit des bâtiments affectés à l'activité de déshydratation de fourrages*) (p. 5889) : accepte l'amendement n° 72 de la commission (soumission de cette exonération à une délibération des collectivités territoriales) - **Art. 30 nonies** (*transformation de taxes parafiscales concernant la formation professionnelle dans les transports, le bâtiment et les travaux publics et la réparation automobile en taxes fiscales*) (p. 5892) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 75 de la commission. Périmètre de cet article. Respect de la décision de chacune des deux assemblées - **Art. 30 decies** (*modification des modalités de financement de l'Institut national des appellations d'origine, INAO*) (p. 5893) : accepte l'amendement n° 73 de la commission (suppression du recouvrement par les groupements de producteurs de la nouvelle contribution de financement de l'INAO) - **Avant l'art. 30 undecies** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de M. Jacques Oudin (précisions sur l'assiette de la CSG) - **Après l'art. 30 undecies** (p. 5895) : demande le retrait de l'amendement n° 56 de M. Jacques Oudin (assouplissement du régime des Sofipêche au profit des seules sociétés finançant l'activité de pêche artisanale dans les départements et territoires d'outre-mer). Engagement du Gouvernement de déposer un projet de loi aménageant le régime d'aides fiscales à l'investissement dans les départements et territoires d'outre-mer - **Art. 31 A** (*instauration d'un ticket modérateur pour l'aide médicale de l'Etat*) (p. 5896, 5898) : s'oppose à l'amendement de

suppression n° 23 de M. Thierry Foucaud. Explosion des dépenses. Application du droit commun - **Art. 31 C** (*garantie de l'Etat aux prêts accordés au Liban*) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (extension de cette garantie aux intérêts des prêts) - **Après l'art. 31** (p. 5900) : demande le retrait de l'amendement n° 17 de Mme Valérie Létard (augmentation de la dotation allouée à trois communes du Hainaut français au titre du fonds de péréquation afin de leur permettre de participer aux projets éligibles aux fonds structurels européens) - **Après l'art. 32** (p. 5901) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (possibilité pour la Cour des comptes de recruter des militaires en qualité de rapporteur) - **Après l'art. 34** (p. 5902) : demande le retrait de l'amendement n° 11 de M. Michel Charasse (extension à tous les fonctionnaires poursuivis devant la juridiction pénale pour des faits identiques commis dans l'exercice de leurs fonctions, de la décision de l'Etat de défendre l'un d'entre eux) - **Après l'art. 35** (p. 5905) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements portant sur le même objet n° 24 de M. Guy Fischer et n° 65 de M. Gérard Braun (prorogation d'un an du délai d'ouverture des droits à pension des anciens combattants et fonctionnaires en poste en Afrique du Nord) - **Art. 36** (*prise en charge, par les éditeurs de services de télévision numérique terrestre, du coût des réaménagements du spectre*) (p. 5906, 5907) : demande le retrait des amendements de M. Adrien Gouteyron n° 38 (exonération des chaînes locales) et n° 39 (exonération de La Chaîne parlementaire) - **Avant l'art. 37** (p. 5908) : accepte l'amendement n° 74 de la commission (exonération des droits de succession des indemnités versées aux héritiers des personnes atteintes du nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob) - **Après l'art. 37** (p. 5909, 5911) : demande le retrait de l'amendement n° 42 de M. Didier Boulaud (affectation directe au budget des communes des contraventions dressées par les agents de police municipale). Demande le retrait de l'amendement n° 20 de Mme Valérie Létard (exclusion des dépenses de transfert retenues pour déterminer le coefficient d'intégration fiscale des dépenses effectuées par un établissement public de coopération intercommunale au titre des services d'incendie et de secours sans prendre en compte la date de compétence de cet établissement) - **Art. 38** (*abrogation du dispositif de financement de la reconstruction des ponts détruits par fait de guerre*) : dépôt d'un rapport au Parlement en janvier 2002. Reconstruction des ponts du département de la Meuse - **Art. 39** (*dérogation à la règle du décalage de deux ans relative au versement du fonds de compensation de la TVA, appliquée aux investissements engagés par les bénéficiaires du fonds en réparation des dommages causés par des intempéries survenues en 2002*) (p. 5912) : son amendement n° 69 : institution d'un dispositif permanent permettant de traiter par décret ce décalage, limité aux seules dépenses d'investissement des communes réalisées en réparation des dommages causés par des catastrophes naturelles ; adopté - **Art. 44** (*réouverture des droits au régime d'exonération pour les entreprises créées ou implantées dans une zone franche urbaine entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2007*) (p. 5917) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 25 de M. Thierry Foucaud et accepte les amendements de M. Pierre André n° 12 (extension du bénéfice de la prolongation de l'exonération des cotisations sociales au titre de l'assurance maladie et maternité pour les personnes exerçant une activité non salariée, non agricole dans les entreprises de moins de cinq salariés implantées dans les zones urbaines) et n° 13 (extension au régime de taxe professionnelle des exonérations de charges sociales patronales, des cotisations sociales personnelles, maladie et maternité et d'impôt sur les sociétés pour les entreprises de moins de cinq salariés implantées dans les zones franches urbaines) - **Art. 45** (*garantie par l'Etat des emprunts contractés par l'ERAP dans le cadre de son soutien d'actionnaire à France Télécom dans la limite d'un montant en principal de dix milliards d'euros*) (p. 5920) : s'oppose à l' amendement de suppression n° 26 de M. Thierry Foucaud.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5944, 5948) : accepte les amendements n° 43 de

M. Michel Charasse (allongement du délai de prescription des amendes pénales), n° 51 de M. Henri de Richemont (report de l'application de l'article 6 de la loi n° 2000-43 mettant fin au monopole des courtiers interprètes et conducteurs de navires, d'un an à compter de la parution du décret instituant la commission chargée d'indemniser ces professions), n° 52 de M. Lucien Lanier (ouverture aux entreprises de droits réels sur l'emprise du marché d'intérêt national de Paris-Rungis en fonction de leurs investissements et pour la durée de la concession) et n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises). (p. 5957, 5959) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 76 (modification du nombre de membres du conseil de la politique monétaire, de la durée et des modalités de renouvellement de leur mandat et conversion de l'économie réalisée en dividende supplémentaire versé par la Banque de France) et demande le retrait du n° 77 (extension aux agents de la fonction publique placés hors cadre du dispositif mettant fin à l'obligation de double cotisation aux régimes de retraite en cas de détachement auprès d'une administration ou d'un organisme implantés à l'étranger) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5961, 5962) : remerciements. Conditions d'examen de ce texte. Offre de travailler en permanence en amont sur tous ces sujets.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0107 (2002-2003)]* - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6126, 6128) : importance de l'oeuvre législative réalisée en six mois. Adhésion du Gouvernement au texte issu des travaux de la CMP. Sincérité budgétaire. Traitement de questions pendantes. Efforts de simplification. Maintien par la CMP de la quasi-totalité des amendements adoptés par le Sénat. Respect par le Gouvernement de ses engagements. Amélioration grâce au débat parlementaire de ce texte : régime fiscal des biocarburants et affectation des amendes de police. Réforme de l'ANDA. Demande l'adoption de ce texte. Devoir de vigilance sur l'exécution du budget. Remerciements.

#### En qualité de sénateur

#### NOMINATIONS

Président de la commission des finances.

Membre ès qualités de la Conférence économique annuelle.

Membre titulaire du Comité national de l'euro.

Membre titulaire de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 137) : se déclare partisan de l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel. Nécessité d'une discussion apaisée. Intégration plus importante en cas de forte densité de population. Absence de danger du suffrage universel quand la commune demeure la circonscription électorale et que le conseiller communautaire est conseiller municipal. Apport nécessaire de la Haute assemblée. Absence de consultation du corps électoral sur les grands sujets et aménagements.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 novodécies** (p. 236) : sur l'amendement n° 627 de M. Serge Lagauche (transfert à l'EPCI des agents communaux des services chargés de la mise en oeuvre des

compétences transférées), son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° 705 ; adopté.

- **Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes** - (30 janvier 2002) - Président de la commission des finances (p. 774, 775) : densité et qualité du rapport. Moyens de fonctionnement, méthodes, résultats et programme de travail de la Cour. Apport de la Cour aux travaux du Sénat. Attentes liées à l'entrée en vigueur de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances. Evolution indispensable de la Cour. Regard attentif des sénateurs sur les travaux de la Cour. Importance de la mission d'assistance de la Cour au Parlement.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) (p. 5583) : s'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° II-75 (nouvelle rédaction de l'article 54 bis).

**LAMOUR (Jean-François), ministre des sports.**

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre des sports* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre des sports**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi modifiant l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 0028 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3637, 3638) : professionnalisation des éducateurs sportifs. Garanties pour les pratiquants. Réunion des états généraux du sport. Reconnaissance aux éducateurs sportifs de leurs droits acquis par homologation du ministère des sports. Mise en cohérence de la loi avec son décret d'application. Avis favorable du Gouvernement à ce texte indispensable - **Art. unique** (p. 3638, 3640) : son amendement n° 2 : rétablissement, dans le champ de la dérogation à l'obligation de diplôme, des militaires dont l'activité s'exerce dans le cadre de leurs missions professionnelles ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Annie David (obligation pour les professionnels du sport de valider leurs acquis et leur expérience).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Sports**

- (30 novembre 2002) (p. 4964, 4967) : reconduction de dispositifs existants. Avenir des emplois-jeunes. Dispositifs de substitution. Sécurité dans la pratique sportive. Lutte contre le dopage. Règles de comportement. Cohésion sociale. Sport en entreprise. Sport féminin. Contrats éducatifs locaux. Niveau d'excellence sportive de la France. Organisation des championnats. Sécurisation des équipements sportifs. Ecole interarmées des sports, EIS. Stade de France. Etats généraux du sport. Fonds national pour le développement du sport, FNDS.

**LANG (Jack), ministre de l'éducation nationale.**

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**LANIER (Lucien), sénateur (Val-de-Marne) RPR puis UMP.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre suppléant de la Cour de justice de la République.

Vice-président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'hôpital national de Saint-Maurice.

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

Membre titulaire du Conseil national de la sécurité routière.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 355 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant amnistie [n° 358 (2001-2002)] (17 juillet 2002) - **Amnistie**.

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant amnistie [n° 382 (2001-2002)] (31 juillet 2002) - **Amnistie**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 11 (2002-2003)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 93 (2002-2003)] (11 décembre 2002) - **Sécurité routière**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1980, 1982) : actualisation de l'amnistie. Equilibre entre indulgence et rigueur. Amnistie dite "de droit". Extension du champ des exclusions. Effets de l'amnistie. La commission recommande l'adoption du projet de loi sous réserve de quelques amendements - **Art. 2** (*amnistie de droit des contraventions de police et de certains délits en raison de leur nature*) (p. 1995, 1996) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Michel Charasse (application d'un plafond pour l'amnistie des contraventions). Coût élevé de la gestion d'une telle mesure - **Art. 3** (*amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission*) (p. 1996, 2005) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Delfau n° 70 (prise en compte des peines effectivement prononcées plutôt que des peines encourues) et n° 71 (extension aux agriculteurs) ainsi qu'aux amendements de M. Gérard Le Cam n° 49 (extension aux délits commis à l'occasion

d'activités syndicales non revendicatives), n° 50 (extension aux exploitants agricoles) et n° 52 (extension aux délits commis dans le cadre d'actions syndicales en récidive légale). Sur les amendements de M. Michel Charasse, s'oppose au n° 30 (exclusion des fraudes aux examens et aux concours) et demande le retrait du n° 31 (exclusion des fraudes électorales). S'oppose aux amendements n° 46 de Mme Marie-Christine Blandin (extension aux exploitants agricoles) et n° 51 de M. Guy Fischer (extension de l'amnistie aux délits commis en relation avec les procédures d'expulsion et de saisie). Accepte l'amendement n° 68 de M. Jacques Peyrat (extension à la pratique d'une activité d'ostéopathie ou de chiropraxie). Son amendement de clarification n° 1 ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 2005) : son amendement n° 2 : application à l'ensemble des infractions visées par la section 1 du régime applicable en matière d'infractions multiples ; adopté - **Art. 4 (amnistie des délits punis d'une peine d'amende)** : son amendement de précision n° 3 ; adopté - **Art. 5 (amnistie des délits punis de certaines peines)** (p. 2006, 2007) : son amendement n° 4 : exclusion des peines fermes résultant de la révocation d'une peine avec sursis assortie d'un travail d'intérêt général ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 32 de M. Jean-Pierre Sueur (application aux personnes âgées de plus de 21 ans) ainsi qu'à l'amendement n° 36 du même auteur et portant sur le même objet. Son amendement n° 5 : exclusion de l'interdiction de détenir ou de porter pour une durée de 5 ans au plus une arme ; et son amendement rédactionnel n° 6 ; adoptés - **Art. 6 (amnistie des infractions ayant donné lieu à une dispense de peine et des mesures d'admonestation et de remise à parents prononcées à l'encontre d'un mineur délinquant)** (p. 2007) : demande le retrait de l'amendement n° 38 de M. Michel Charasse qu'il estime satisfait par l'article 13 (exclusion des cas de récidive) - **Art. 9 (amnistie individuelle par décret du Président de la République)** (p. 2008, 2009) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression de la mention du terme "sportif" dans l'énumération des catégories concernées) - **Art. 10 (conditions d'amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles)** (p. 2009, 2011) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Michel Charasse (exclusion des cas de mise en danger d'autrui) et accepte l'amendement n° 19 de M. Christian Cointat (application aux élèves des établissements français à l'étranger) - **Art. 11 (amnistie de faits retenus ou susceptibles d'être retenus comme motifs de sanctions par l'employeur)** (p. 2012) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Guy Fischer (nullité de la procédure de licenciement pour les faits amnistiés) - **Art. 12 (contestations relatives à l'amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles)** (p. 2013) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Guy Fischer (maintien du principe de collégialité pour l'application d'une sanction). Son amendement n° 7 : suppression de l'audition automatique de la victime ; adopté - **Après l'art. 12** (p. 2014) : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Guy Fischer (réintégration des salariés protégés licenciés) - **Art. 13 (infractions exclues du bénéfice de l'amnistie)** (p. 2016) : ses amendements n° 8 : exclusion des atteintes à l'intégrité des personnes particulièrement vulnérables ; n° 9 : exclusion de l'administration de substances nuisibles à des personnes particulièrement vulnérables ; et son amendement de cohérence n° 10 ; adoptés.

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 13 (suite)** (p. 2027, 2043) : sur les amendements de Mme Marie-Christine Blandin, s'oppose aux n° 47 (renforcement des exclusions en matière de comportement des automobilistes), n° 48 (amnistie des sans-papiers), n° 35 (exclusion des délits prévus par le code de la santé publique), n° 44 (amnistie pour les usagers de transports en commun) et n° 45 (amnistie des syndicalistes) et estime l'amendement n° 43 (exclusion des contraventions de 5ème classe prévues au code de l'environnement) satisfait par l'amendement n° 69 de M. Jean-François Le Grand (exclusion des contraventions de 5ème classe prévues au code de l'environnement). Accepte les amendements de M. Pierre Herisson n° 23 (exclusion des délits aux réglementations du transport de marchandises et de matières

dangereuses) et n° 24 (exclusion des pratiques abusives en matière de sous-traitance et de prix incitant à contourner les réglementations). Sur les amendements de M. Guy Fischer, s'oppose aux n° 57 (exclusion des délits prévus par le code de la santé publique) et n° 59 (exclusion des délits relatifs à l'emploi illicite des produits antiparasitaires) et estime l'amendement n° 56 (exclusion des délits relatifs au transport des matières dangereuses) satisfait par l'amendement n° 23 précité de M. Pierre Herisson et l'amendement n° 58 (exclusion de l'inobservation des prescriptions techniques en matière d'installations classées Seveso) satisfait par l'amendement n° 69 précité de M. Jean-François Le Grand. Accepte les amendements de M. Georges Othily n° 20 (exclusion des infractions d'atteinte à l'exercice du droit syndical punies d'une peine d'emprisonnement), n° 21 de conséquence et n° 22 (inclusion des infractions d'atteinte à la législation et à la réglementation en matière de comités d'hygiène et de sécurité). Accepte l'amendement n° 69 précité de M. Jean-François Le Grand et, sur ce dernier, le sous-amendement n° 74 de M. Ladislav Poniatowski (exclusion des faits de braconnage intentionnel). S'oppose aux amendements de M. Gérard Le Cam n° 60 (amnistie des délits de violence ou d'outrage contre l'autorité publique) et n° 61 (amnistie des délits de destruction, dégradation ou détérioration). Ses amendements n° 11 : regroupement dans une même rubrique des délits constitués par des agressions physiques ou verbales vis-à-vis de l'autorité publique ; n° 12 : intégration dans les exclusions des abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse commis avant le 13 juin 2001 ; n° 13 : exclusion des délits et contraventions relatifs aux chiens dangereux ; et n° 28 : exclusion des vols avec violence ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Gérard Delfau n° 72 (amnistie des faits commis en action collective) et n° 73 (amnistie des actions syndicales et associatives) ainsi qu'aux amendements n° 42 de M. Michel Charasse (réintégration des délits de discrédit porté sur une décision judiciaire) et n° 34 de M. Jean-Pierre Sueur (instauration d'un plafond pour l'exclusion des délits de défaut de titre de transport) - **Art. 15 (neutralité de l'amnistie sur les autorisations administratives)** (p. 2045, 2046) : s'oppose à l'amendement n° 63 de Mme Nicole Borvo (amnistie pour la peine complémentaire d'interdiction du territoire français accompagnant un délit amnistié). Son amendement de coordination n° 14 ; adopté - **Après l'art. 16** (p. 2047) : son amendement n° 15 : absence d'effet de l'amnistie sur la procédure de dissolution civile de certaines personnes morales ; adopté. Accepte l'amendement n° 64 de M. Jean-René Lecerc (exclusion de l'amnistie du délit de défaut habituel de titre de transport) - **Art. 20 (application de la loi à Mayotte)** (p. 2049) : son amendement rédactionnel n° 16 ; adopté - **Art. 21 (application de la loi dans les territoires d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie)** : ses amendements de coordination n° 17 et n° 18 ; adoptés.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0382 (2001-2002)]* - (3 août 2002) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 2501, 2502) : modifications apportées par les deux assemblées au texte initial. Travaux de la commission mixte paritaire. La commission recommande l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2001 [n° 0008 (2002-2003)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2789, 2790) : erreur d'appréciation du précédent gouvernement sur les perspectives de croissance de l'économie. Défaut de transparence. Augmentation des dépenses de l'Etat. Dérapage de la dépense publique. Le groupe du RPR votera ce projet de loi de règlement pour la continuité de l'Etat.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3426) : se déclare opposé à l'amendement n° 147 de M. Jean-Claude Peyronnet (clarification du rôle du représentant de l'Etat).

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 14** (*dispositifs de contrôle des données signalétiques des véhicules*) (p. 3857) : opposé à l'amendement n° 143 de M. Robert Bret (suppression de l'emploi même temporaire de dispositifs mobiles de contrôle des données signalétiques des véhicules à l'occasion d'événements particuliers ou de grands rassemblements de personnes).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - Vice-président de la délégation pour l'Union européenne, en remplacement de M. Hubert Haenel, président - **Participation de la France au budget des Communautés européennes - Art. 33** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 4631, 4632) : contexte général préoccupant. Augmentation du budget communautaire. Perspective de l'élargissement. Renforcement du rôle des Parlements nationaux.

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies**

- (28 novembre 2002) (p. 4776, 4777) : hommage au ministre ; sa conférence de presse du 25 septembre 2002 sur la place de la science et de la technique au coeur de la société. Régression budgétaire en partie compensée. Mesures en faveur des jeunes chercheurs. Politique incitative de la recherche. Garantie des capacités de fonctionnement et d'investissement des grands laboratoires de recherche. Réflexion sur le morcellement du dispositif de recherche. Soutien d'une synergie des acteurs publics et privés de la recherche. Mobilisation des trésoreries dormantes. Votera ce budget.

**Équipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) (p. 5412, 5413) : action contre l'insécurité routière, objectif majeur voulu par le Président de la République. Importance de la hausse des crédits. Effort pertinent en matière de recherche et d'études. Souhait d'une politique interministérielle de sécurité routière et du relais par les collectivités locales. Soutiendra ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5946, 5947) : son amendement n° 52 : ouverture aux entreprises de droits réels sur l'emprise du marché d'intérêt national de Paris-Rungis en fonction de leurs investissements et pour la durée de la concession ; adopté.

- **Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 0011 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 6065, 6067) : lacune législative concernant la conduite sous l'emprise de stupéfiants. Corrélation entre accidents de la route et effets du cannabis. Cheminement juridique et scientifique. Dispositif voté à l'Assemblée nationale. Approbation de cette initiative. Aménagements proposés. Cas de dépistage systématique. Souhait d'une loi générale sur la sécurité routière. Recommande le vote de cette proposition amendée par la commission - **Art. 1er** (*création d'un délit de conduite sous l'influence de stupéfiants - organisation de dépistages aléatoires - art. L. 235-2 à L. 235-4 du code de la*

*route*) (p. 6079, 6081) : son amendement n° 1 : nouvelle rédaction de l'article ; adopté. Sur cet amendement, demande le retrait des sous-amendements de M. Pierre Jarlier n° 3 et n° 4 et de M. Laurent Béteille n° 6 - **Art. 2** (*dépistage systématique des stupéfiants sur tout conducteur impliqué dans un accident corporel - art. L. 235-1 du code de la route*) (p. 6083) : son amendement de suppression n° 2 ; adopté.

**LARCHÉ (Jacques)**, sénateur (Seine-et-Marne) RI puis UMP.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

**LARCHER (Gérard)**, sénateur (Yvelines) RPR puis UMP.

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires économiques.

Vice-président de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques et du groupe d'étude "Poste et télécommunications", sur les Actes du Colloque "Postes européennes : libéralisation et service public, entre mythes et réalités" organisé par le Sénat le 20 juin 2001 [n° 176 (2001-2002)] (16 janvier 2002) - **Postes et télécommunications**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le bilan de la loi n° 96-660, relative à l'entreprise nationale France Télécom [n° 274 (2001-2002)] (26 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Poste et télécommunications**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'aménagement d'une disposition transitoire de l'article 18 de la loi du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers, sur l'allocation de vétérance des sapeurs-pompiers volontaires ayant cessé leur activité avant le 1er janvier 1998 [n° 347 (2001-2002)] (10 juillet 2002) - **Sapeurs-pompiers**.

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Ladislas Poniatowski et Henri Revol, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 96/92/CE et 98/30/CE concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel et la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les conditions d'accès au réseau pour les échanges transfrontaliers d'électricité (n° E-1742) [n° 44 (2002-2003)] (4 novembre 2002) - **Energie**.

*Rapport*, fait, avec M. Henri Revol, au nom de la commission des affaires économiques, et du groupe d'étude de l'énergie sur "EDF-GDF : quelle politique pour la nouvelle législature ?". Actes du colloque organisé au Sénat

le 26 juin 2002 [n° 79 (2002-2003)] (27 novembre 2002) - **Energie.**

#### INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1855, 1857) : séisme provoqué par les résultats électoraux du 21 avril 2002. Nécessité de répondre à l'attente de réformes. Accompagnement pédagogique des changements indispensables. Inégalités de traitement entre les Français. Nécessité de moderniser l'Etat et les services publics. Prise en compte des problèmes hospitaliers. Diminution et transformation de la dépense publique indispensables. Difficulté de la tâche à accomplir. Soutien du Sénat. Rôle des commissions. Réflexion sur l'évolution des entreprises et services publics. Le groupe RPR accordera sa confiance au Gouvernement.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - Président de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2830, 2831) : regret du retard pris pour la transposition de la directive relative au marché intérieur du gaz naturel. Hommage au travail du rapporteur. Importance du service public. Nécessité de tenir compte de son coût. Poids des obligations d'achat d'énergies renouvelables. Volonté d'accroître la compétitivité des entreprises dans le cadre européen. Nécessité de protéger les clients non éligibles. Intérêt d'une autorité indépendante au pouvoir encadré et limité. Nécessité de faire entendre les différences françaises dans la négociation de la seconde directive.

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - Président de la commission des affaires économiques - **Art. 5 (transparence et régulation du secteur du gaz naturel)** (p. 2902) : intervient en faveur de l'amendement n° 43 de la commission (publication au Journal officiel des avis de la commission de régulation de l'énergie) - **Avant l'art. 9** (p. 2912) : son amendement, soutenu par M. Henri Revol, n° 149 : adjonction de deux membres supplémentaires à la commission de régulation de l'énergie ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 6 (dispositif d'allègement de cotisations sociales patronales - art. L. 241-13 du code de la sécurité sociale)** (p. 3130, 3133) : son amendement n° 124 : application du dispositif pour les salariés recrutés sous contrat de droit privé par La Poste ; retiré.

- **Proposition de loi relative à l'implantation des éoliennes et à la protection de l'environnement [n° 0287 (2000-2001)]** - (24 octobre 2002) - Président de la commission des affaires économiques - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3187) : importance attachée par le Sénat au développement durable. Equilibre entre énergies renouvelables et préservation du paysage.

- **Proposition de loi relative à la couverture territoriale en téléphonie mobile de deuxième génération par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale entre opérateurs [n° 0409 (2001-2002)]** - (24 octobre 2002) - Président de la commission des affaires économiques - **Art. 3 (principe et modalités de la couverture en téléphonie mobile de certaines zones blanches)** (p. 3199, 3200) : hommage au travail du rapporteur. Rôle du Sénat dans l'aménagement équilibré du territoire. Historique de la téléphonie mobile en France. Favorable à une concurrence régulée. (p. 3203) : attitude favorable de l'ART face à l'itinérance locale.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - Président de la commission des affaires économiques - **Art. 1er (seuil d'application de la loi)** (p. 3676) : à titre personnel, votera l'amendement n° 62 du Gouvernement (seuil spécifique pour

la région Ile-de-France) - **Art. 10 (abrogation de la règle des "quinze kilomètres")** (p. 3696, 3698) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 21 de M. Yves Coquelle et n° 49 de M. Yves Dauge - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3706, 3707) : choix de la confiance aux élus locaux. Libre expression parlementaire.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4357, 4358) : baisse de l'attractivité économique de la France. Retour de la confiance. Dépendance vis-à-vis de la dépense publique. Effort budgétaire en faveur des PME. Le RPR soutiendra le projet de loi de finances pour 2003.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir [n° 0315 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - **Art. unique (création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en établissements et services sociaux et médico-sociaux et les moyens de la prévenir)** (p. 5769, 5770) : manque de structures d'accueil des handicapés. Droit à la dignité. Vieillesse des handicapés. Accueil des enfants. Votera la proposition de résolution.

**LARDEUX (André), sénateur (Maine-et-Loire) RPR puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Comité national d'évaluation des dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées.

Membre titulaire du conseil de surveillance du Fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 84, 86) : projet de loi ne constituant pas une nouvelle étape de décentralisation. Omissions majeures : réforme de l'Etat, finances locales, fonction publique territoriale. Devenir de la démocratie représentative. Remise en cause de la légitimité de l'élection au suffrage universel de la majorité dirigeant la collectivité. Mise en avant avec les conseils de quartier de minorités "agissantes" et de groupes de pression. Unique prise en compte des droits des élus minoritaires. Dénomination des conseils généraux nécessitant un débat. Paradoxe du renforcement de la démocratie locale par l'affaiblissement de ceux qui en assurent le fonctionnement. Souhait d'une non-professionnalisation de la vie publique locale. Moyens supplémentaires pour l'exercice de nouvelles compétences par le département. Questions de la cogestion des fonds départementaux du RMI, du devenir des parcs départementaux, de la mise à jour de la loi Falloux, de la clarification des compétences de l'Etat et des collectivités territoriales, du devenir des routes nationales. Fonctionnement et financement insatisfaisants des SDIS. Ses propositions. Texte s'inscrivant dans une logique de court terme allant à l'encontre de l'intérêt général - **Art. 1er**



(conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 93) : nécessité de ne pas vider la démocratie représentative de sa substance. Place des élus départementaux dans les conseils de quartier. (p. 95, 96) : sur l'amendement n° 4 de la commission des lois (création, composition, modalités de désignation et crédits de fonctionnement des conseils de quartier), ses sous-amendements n° 272 et, soutenu par M. Patrick Lassourd, n° 270 ; retirés.

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 6** (*commission consultative des services publics locaux - art. L. 1413-1, L. 1411-4, L. 1412-1, L. 1412-2, L. 2143-4 et L. 5211-49-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 121, 123) : se déclare favorable à l'amendement n° 10 de la commission des lois (relèvement à dix mille habitants du seuil entraînant la création de la commission). Son amendement n° 273 portant sur le même objet que l'amendement n° 10 précité ; retiré. Sur l'amendement n° 12 de précision de la commission des lois, son sous-amendement n° 278 ; adopté - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 132) : caractère contradictoire des dispositions de l'article. Nécessité de la réflexion. Conséquences institutionnelles. Interrogations des maires. Fiscalité des EPCI non perçue par les Français. Problème de la représentation équitable des habitants - **Après l'art. 7 ter** (p. 146, 147) : se déclare opposé à l'amendement n° 468 de Mme Marie-France Beaufilet (mise en place d'un congé de participation à la vie démocratique) - **Art. 8** (*séance annuelle réservée à l'opposition - art. L. 2121-12-1, L. 3121-10-1 et L. 4132-9-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales*) (p. 150) : souhait de la non-remise en cause de la légitimité de la majorité. Dispositions risquant d'alourdir le fonctionnement des assemblées. Problème des droits de l'opposition municipale liés au maire. Se rallie aux amendements de suppression de la commission des lois - **Art. 11 bis** (*conseillers municipaux délégués - art. L. 2122-18 du code général des collectivités territoriales*) (p. 161) : sur l'amendement rédactionnel n° 21 de la commission des lois, son sous-amendement n° 280 ; retiré - **Art. 11 ter** (*conseillers généraux délégués - art. L. 3221-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 163) : intervient sur l'amendement n° 24 de la commission des lois (substitution de la dénomination "conseil général" à celle de "conseil départemental" adoptée par l'Assemblée nationale) - **Après l'art. 15** (p. 187, 188) : se déclare opposé à l'amendement n° 632 de Mme Josiane Mathon (évolution du nombre des conseillers municipaux par strate de population).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septdécies ou avant l'art. 15 octodécies** (p. 226) : votera l'amendement n° 48 de la commission des lois (poursuite du partage des directions départementales de l'équipement - transfert des services au conseil général là où est mise en oeuvre une partition des services). Son expérience d'un bilan largement positif - **Art. 15 novodécies** (*composition de la commission permanente des conseils généraux*) (p. 233, 234) : son amendement de suppression n° 295 ; retiré, puis repris par M. Philippe Marini - **Après l'art. 15 terdecies** (p. 252) : ne votera pas l'amendement n° 658 de M. Gérard Collomb (autorisation à titre expérimental pour une durée de cinq ans d'une tarification de zone des déplacements afin de financer les équipements de transport en commun ou de voirie autoroutière interne aux agglomérations).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 30** (p. 339) : ses amendements n° 324 : revalorisation et modulation de l'indemnité de fonction des présidents de conseils généraux ; et n° 326 : revalorisation et modulation de l'indemnité de fonction des présidents de conseils régionaux ; retirés.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 32** (*remboursement de frais des élus départementaux et*

*régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales*) (p. 359) : intervient sur l'amendement n° 380 de M. Roger Karoutchi (définition du mandat spécial des conseillers généraux) - **Après l'art. 32** (p. 370, 371) : intervient sur l'amendement n° 666 de M. Jean-Claude Peyronnet (facilités apportées à l'exercice du mandat des présidents de conseils généraux et des conseils régionaux ne résidant pas dans la ville où siège le conseil qu'ils président) - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 408) : portée du titre III sur les compétences locales. Urgence de certaines questions non abordées : finances locales, fonction publique territoriale, droit d'option des personnels de la DDE, dispositifs de cogestion sociaux, domaine culturel, domaine routier. Risque d'introduction à l'article 43 A d'une tutelle d'une collectivité sur une autre - **Après l'art. 43 A** (p. 421) : intervient sur l'amendement n° 101 de la commission des lois (renforcement du rôle des conseils régionaux dans le domaine du tourisme) - **Après l'art. 43 D** (p. 431, 432) : se déclare favorable à l'amendement n° 376 de M. Charles Revet (transfert de l'entretien des routes nationales aux départements) - **Après l'art. 43 E** (p. 434) : soutient l'amendement n° 277 de M. Louis de Broissia (transfert aux départements des consultations et actions de prévention médico-sociale scolaires) - **Après l'art. 43 F** (p. 439, 443) : soutient l'amendement n° 553 de M. Jacques Valade (assouplissement du fonctionnement des universités) - **Art. 43 G** (*compétences des régions en matière d'environnement - art. L. 222-1, L. 222-2, L. 222-3, L. 332-2, L. 332-6, L. 332-8-1, L. 332-10, L. 332-11, L. 332-13, L. 332-19-1, L. 411-5, L. 541-13 et L. 541-15 du code de l'environnement*) (p. 451) : intervient sur l'amendement n° 508 de Mme Annie David (rapport au Parlement sur la politique de l'Etat en matière de protection de l'environnement et de conservation des espaces naturels). (p. 457) : intervient sur l'amendement n° 592 du Gouvernement (compétence de l'Etat en matière de conception, d'animation et d'évaluation des inventaires du patrimoine naturel) - **Avant l'art. 43 H ou après l'art. 43 I** (p. 458, 461) : son amendement n° 328 : montant de la subvention en cas de travaux dans les collèges ordonnés par la commission de sécurité ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43 I** (*transfert de compétences dans le domaine de la culture*) (p. 493, 494) : se déclare favorable à l'amendement n° 162 de la commission des affaires culturelles saisi pour avis (réaffirmation de l'objectif de décentralisation dans le domaine de la politique du patrimoine) - **Art. 43** (*les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales*) (p. 509, 510) : conditions insatisfaisantes du fonctionnement et du financement des SDIS. Application par l'administration de la loi de 1996. Explosion des charges liées aux SDIS. Découragement du volontariat. Regret du non-traitement du problème dans le cadre du projet annoncé sur la sécurité civile. Nécessité d'évolution de l'équilibre actuel. Hypothèses envisageables - **Art. 44** (*composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 535) : son amendement n° 329 : exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS ; rejeté - **Art. 45** (*organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales*) (p. 540) : son amendement n° 334 : nombre de vice-présidents du SDIS porté de 2 à 3 ; adopté. (p. 542) : son amendement n° 303 : extension des attributions du président du conseil d'administration du SDIS ; adopté. (p. 544) : son amendement n° 309 : extension au président du conseil d'administration du SDIS des prérogatives imparties au président d'organismes analogues ; adopté. Son amendement de conséquence n° 399 ; adopté. (p. 546) : son amendement n° 296 : extension à tous les SDIS de la possibilité de création d'un poste de directeur adjoint chargé des questions administratives et financières ; retiré au profit



de l'amendement identique n° 221 de la commission des finances saisie pour avis. (p. 551) : sur l'amendement n° 222 de la commission des finances saisie pour avis (nomination du directeur départemental par deux autorités), son sous-amendement n° 305 ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49 (par priorité) (débat public)** - **Art. L. 121-9 du code de l'environnement (saisine de la commission nationale du débat public par les ministres)** (p. 587) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 140 de la commission des lois et n° 193 de la commission des affaires économiques saisie pour avis - **Art. 50 (par priorité) (concertation sur les projets de travaux, d'aménagements ou d'ouvrages des collectivités locales)** - **Art. L. 1331-2 du code général des collectivités territoriales (modalités de la concertation)** (p. 593, 596) : son amendement n° 394 : association du président de l'exécutif de l'organe délibérant à la concertation ; adopté. Soutient l'amendement n° 327 de M. Louis de Broissia (communication par le maître d'ouvrage de ses observations et son argumentation au représentant de l'Etat). Sur l'amendement n° 148 de la commission des lois (fixation de la durée de la concertation), son sous-amendement n° 396 ; retiré. Soutient l'amendement de coordination n° 330 de M. Louis de Broissia - **Art. 51 (par priorité) (concertation inter-administrative au sein de l'Etat ou de ses établissements publics)** (p. 597) : sur l'amendement n° 150 de la commission des lois (durée identique pour la concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales et pour la concertation inter-administrative), son sous-amendement n° 287 ; adopté - **Art. 55 (par priorité) (versement d'une provision pour la conduite de l'enquête publique - art. L. 123-14 du code de l'environnement)** (p. 603) : son amendement de suppression n° 281 ; retiré - **Art. 57 (par priorité) (déclaration de projet suivie d'une déclaration d'utilité publique - art. L. 11-1-1 et L. 11-1-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)** (p. 607, 608) : soutient les amendements de M. Louis de Broissia n° 301 (fixation du délai de contestation du maître d'ouvrage à trois mois) et n° 302 (information du maître d'ouvrage dans un délai de douze mois de la décision de l'autorité préfectorale de ne pas prononcer l'utilité publique) - **Art. 46 (financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales)** (p. 621, 626) : ses amendements n° 306 : suppression de l'allongement du délai de notification aux exécutifs des collectivités territoriales du montant provisionnel de leur contribution ; adopté ; et n° 337 : compensation par l'Etat de la charge transférée aux départements ; retiré. Se déclare favorable à l'amendement n° 223 de la commission des finances saisie pour avis (organisation du financement des SDIS). (p. 633) : son amendement n° 310 : contribution au financement des SDIS, des sociétés représentant un risque pour la population ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 663) : se déclare favorable à l'amendement n° 233 de la commission des finances saisie pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006).

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1664, 1666) : lecture politique et idéologique du droit de la famille. Suppression du divorce pour faute. Bilan de la réforme de 1975. Divorce facilité en cas d'échec du mariage. Obligation d'une procédure judiciaire pour une rupture unilatérale. Diminution du contentieux de l'après-divorce. Sanction des fautes commises dans le cadre du mariage. Réflexion nécessaire sur la réhabilitation du mariage et sa stabilité. Votera le texte amendé par les travaux de la commission.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale [n° 0033 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. 1er (partage de l'indemnisation des infections nosocomiales)** (p. 3631) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 du Gouvernement (possibilité d'auto-assurance pour les établissements publics de santé).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Art. 25 (par priorité) (prolongation du délai pour la signature des conventions tripartites par les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées et dépendantes - art. L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles et art. 5 de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001)** (p. 4206) : financement de l'APA : difficile mise en place du recours sur successions.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4573, 4574) : augmentation des dépenses obligatoires. Complexité du système des dotations. Compensations contestables. Instauration nécessaire d'une relation de confiance entre l'Etat et les collectivités. Péréquation insuffisante. Réforme de la fiscalité locale.

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4736, 4738) : importance des moyens de l'éducation nationale. Carences en matière d'éducation morale et civique. Interrogation sur les possibilités d'accroître l'autonomie des établissements dans le cadre de la décentralisation. Traitement des affectations des enseignants. Difficultés du collège unique : exemple d'un collège d'Angers. Nécessité de diversifier les parcours au sein du collège. Place des collectivités locales dans le fonctionnement du système éducatif.

**Fonction publique et réforme de l'Etat**

- (5 décembre 2002) (p. 5276, 5277) : budget de transition. Nécessité d'une réduction des effectifs. Dépenses de personnel. Réforme de l'ENA. Problème des retraites. Congé de fin d'activité, CFA. Votera ce budget.

**LARIFLA (Dominique), sénateur (Guadeloupe) SOC-A, puis RDSE.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3266, 3267) : approbation de l'approfondissement du mouvement lancé par Pierre Mauroy et Gaston Defferre. Ambiguïté de certaines dispositions, notamment à l'article 7. Qualité du rapport du président de la commission des lois. Nécessité de repenser le lien à la République. Nécessité que tout transfert de compétence soit assorti d'un transfert équivalent de moyens. Nécessité d'éviter le morcellement de la République. Ouverture de pistes novatrices par les lois de décentralisation de 1982 et la loi d'orientation pour l'outre-mer de 2000. Nécessité de concilier unité nationale et multiplicité des exigences locales. Revendication d'une simplification

administrative. Volonté particulière de la population de Saint-Barthélemy. Principe d'identité législative.

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 7** (*régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 inséré dans la Constitution*) (p. 3491, 3492) : inscription de chaque collectivité située outre-mer dans la Constitution. Garantie du recueil de la volonté des populations en cas d'évolution. Possibilité de changement de régime. Inquiétude quant aux interprétations. Situation de Saint-Pierre-et-Miquelon. Volonté de réponse aux aspirations des habitants. Rédaction confuse du texte. (p. 3494) : son amendement n° 116 : garantie pour les départements et régions d'outre-mer de se voir remplacés par une collectivité sans changement de régime ; devenu sans objet - **Art. 8** (*régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution*) (p. 3508, 3509) : introduction d'assouplissements au principe d'identité législative. Possibilités d'évolutions en matière d'organisation administrative. Décentralisation du pouvoir d'adaptation. Nouvelles dispositions garanties par la Constitution. Risque de divergences d'appréciation. Interprétation restrictive du Conseil constitutionnel au sujet de l'article 73. Approbation de l'amendement de la commission des lois précisant les matières dans lesquelles peut s'exercer cette compétence. Introduction du principe de la consultation des électeurs. (p. 3510) : son amendement n° 117 : régime législatif de la collectivité territoriale unique créé en application du dernier alinéa de l'article 73 ; devenu sans objet. (p. 3514, 3515) : votera contre le sous-amendement n° 85 de M. Jean-Paul Virapoullé (maintien de la Réunion dans le cadre actuel de l'article 73 de la Constitution) déposé sur l'amendement n° 27 de conséquence de la commission des lois.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5144) : modernisation de la filière canne-sucre-rhum. Récolte et exploitation des cannes à sucre. Concurrence internationale. Filière banane. Handicaps de ce secteur.

#### Outre-mer

- (4 décembre 2002) (p. 5196, 5197) : situation catastrophique de la Guadeloupe. Mise en oeuvre urgente d'une politique active et volontariste. Nécessité de maintenir la priorité de la lutte contre le chômage et l'amélioration du logement. Rôle essentiel du SMA dans la formation. En attente de la loi de programme annoncée.

**LASSOURD (Patrick)**, sénateur (Ille-et-Vilaine) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre titulaire de la Commission nationale du débat public (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité** [n° 0415 (2000-2001)] - (8 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 32, 34) : caractère non fondé de la déclaration d'urgence. Confiscation d'une partie de la mission de la représentation nationale. Texte "fourre-tout". Absence de concertation. Transferts de compétences aux régions. Dispositif de circonstance et inachevé. Non aboutissement des initiatives sénatoriales précédentes. Expérimentation de la gestion des ports et des infrastructures aéroportuaires limitée aux régions. Décentralisation simpliste des réserves naturelles. Inadaptation des procédures actuelles d'information et de participation du public. Obligations de la France sur la transposition de la convention d'Aarhus de 1998. Souci de la préservation du caractère spécifique du débat organisé par la Commission nationale du débat public. Qualité d'autorité indépendante de celle-ci devant être placée sous l'autorité du Premier ministre. Démarquage du débat public de l'enquête publique.

- **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - A titre personnel - **Art. 1er** (*conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 95) : sur l'amendement n° 4 de la commission des lois (création, composition, modalités de désignation et crédits de fonctionnement des conseils de quartier), soutient les sous-amendements de M. Jacques Legendre n° 266, de M. Philippe Leroy n° 354, de M. Alain Gournac n° 331 et de M. André Lardeux n° 270.

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - A titre personnel - **Art. 6** (*commission consultative des services publics locaux - art. L. 1413-1, L. 1411-4, L. 1412-1, L. 1412-2, L. 2143-4 et L. 5211-49-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 121) : se déclare favorable à l'amendement n° 10 de la commission des lois (relèvement à dix mille habitants du seuil entraînant la création de la commission) - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 135, 136) : sa proposition d'une intercommunalité avec un projet et des financements importants sans déconsidération des établissements à fort reversement de produits fiscaux au titre de la dotation de solidarité. Rôle des EPCI. Places de la commune et du citoyen dans la société française. Délégués communautaires devant être issus des conseils municipaux. Intercommunalité devant être placée sous le contrôle et la responsabilité des communes - **Art. 12 ter** (*présidence des comités de massifs - art. 7 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne*) (p. 179) : son amendement n° 164 : renforcement du rôle des élus locaux au sein du comité de massif et instauration d'une coprésidence ; devenu sans objet - **Après l'art. 12 ter** (p. 180) : se déclare favorable à l'amendement n° 407 de M. Denis Badré (insertion d'un chapitre relatif aux chambres de commerce et d'industrie).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - A titre personnel - **Art. 15 unviciés** (*attribution par une communauté urbaine de fonds de concours à une commune membre pour la réalisation d'équipements - art. L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales*) (p. 244) : se déclare favorable à l'amendement n° 50 de la commission des lois (réécriture de l'article).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Après l'art. 15 septviciés** (p. 289) : se déclare favorable à l'amendement n° 515 de M. Yves Fréville (maintien de la compétence du département par voie conventionnelle en matière de transports scolaires quand il exerçait la totalité de cette compétence avant la création de la communauté d'agglomération) - **Art. 20** (*allocation différentielle de fin de mandat - art. L. 2123-11-2, L. 3123-9-2 et L. 4135-9-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 306, 308) : son amendement n° 442 : transformation de l'allocation

différentielle de fin de mandat en allocation de fin de mandat unique ; retiré - **Art. 21** (*financement de l'allocation de fin de mandat - honorariat des maires - art. 1621-2 et L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales*) (p. 309, 310) : se déclare opposé à l'amendement n° 64 de la commission des lois (financement de l'allocation de fin de mandat par les élus ayant vocation à en bénéficier) - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales*) (p. 317) : intervient sur l'amendement n° 68 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) - **Art. 23** (*congé de formation pour les élus locaux salariés - art. L. 2123-13, L. 3123-11 et L. 4135-11*) (p. 318) : se déclare favorable à l'amendement n° 69 de la commission des lois (suppression de la fixation à six jours non reportables sur les années suivantes des droits à congé de formation pour la première année des élus communaux, départementaux et régionaux) - **Art. 24** (*compensation des pertes de revenu pour formation - plafond de dépenses de formation - art. L. 2123-14, L. 3123-12 et L. 4135-12*) (p. 321) : ne votera pas l'amendement n° 460 du Gouvernement (conditions et modalités de prise en charge par les collectivités locales précisées par un dispositif réglementaire) - **Avant l'art. 26** (p. 324, 326) : soutient l'amendement n° 299 de M. Jean-Paul Delevoye (caractère des indemnités de fonction des élus locaux) - **Art. 26** (*délibérations sur les indemnités de fonction - art. L. 2123-20-1, L. 3123-15-1 et L. 4135-15-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 328) : votera l'amendement n° 332 de M. Jean-Paul Delevoye (attribution effective d'indemnités à tous les maires) - **Art. 29** (*indemnités de fonction des adjoints aux maires - art. L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 332, 333) : soutient l'amendement n° 446 de M. Jean-Paul Delevoye (fixation à hauteur de 40 % de l'indemnité du maire de l'indemnité de fonction des adjoints) - **Après l'art. 30** (p. 341) : se déclare opposé à l'amendement n° 78 de la commission des lois (régime indemnitaire des conseillers généraux et conseillers régionaux).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 414, 420) : débat en commission des affaires économiques définissant les rôles de la région et du département, mettant en exergue des contradictions. Problème des financements croisés. Nécessité de la notion de chef de file. Au nom de la commission des affaires économiques saisie pour avis, accepte l'amendement n° 97 de la commission des lois (avances remboursables à taux zéro), modifié par le sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet - **Après l'art. 43 A** (p. 421) : sur l'amendement n° 101 de la commission des lois (renforcement du rôle des conseils régionaux dans le domaine du tourisme), son sous-amendement n° 384 ; retiré - **Art. 43 G** (*compétences des régions en matière d'environnement - art. L. 222-1, L. 222-2, L. 222-3, L. 332-2, L. 332-6, L. 332-8-1, L. 332-10, L. 332-11, L. 332-13, L. 332-19-1, L. 411-5, L. 541-13 et L. 541-15 du code de l'environnement*) (p. 444, 456) : ses amendements de coordination n° 168 et n° 169 ; adoptés. Ses amendements n° 170 : maintien du dispositif des réserves naturelles nationales ; de conséquence n° 171, n° 172, n° 174, n° 175 ; rédactionnel n° 173 ; adoptés. Accepte les amendements du Gouvernement n° 587 (compétence régionale en matière de réserves), de coordination n° 588, n° 589, n° 590, de conséquence n° 591. Sur l'amendement n° 587 du Gouvernement, à titre personnel, son sous-amendement de cohérence n° 724 ; adopté. Sur l'amendement de coordination n° 588 du Gouvernement, à titre personnel, son sous-amendement de cohérence n° 725 ; adopté. Accepte l'amendement n° 622 de Mme Marie-Christine Blandin (extension du nombre des acteurs à qui la gestion des réserves naturelles peut être confiée par voie de conventions). S'oppose à l'amendement n° 508 de Mme Annie David (rapport au Parlement sur la politique de l'Etat en matière de protection de l'environnement et de conservation des espaces naturels). Accepte les amendements de coordination de la commission des lois n° 713, n° 714 et n° 715. Son

amendement n° 176 : inventaires locaux et régionaux du patrimoine faunistique et floristique ; retiré. Sur l'amendement n° 592 du Gouvernement (compétence de l'Etat en matière de conception, d'animation et d'évaluation des inventaires du patrimoine naturel), son sous-amendement, à titre personnel, n° 723 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - A titre personnel - **Après l'art. 43 I** (p. 500) : votera l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine) - **Après l'art. 43 J ou après l'art. 47 ter** (p. 504) : accepte l'amendement n° 621 de M. Louis Le Pensec (base législative de la priorité donnée aux communes de la part de l'Etat en matière de concessions de plages) - **Art. 43** (*les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales*) (p. 514) : son amendement n° 251 : modalités de la délégation de maîtrise d'ouvrage par un SDIS à une collectivité locale ; retiré. (p. 521) : intervient sur l'amendement n° 216 de la commission des finances saisie pour avis (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental) - **Après l'art. 43** (p. 528) : se déclare favorable à l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) - **Art. 44** (*composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 537) : ne votera pas l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS) - **Art. 45** (*organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales*) (p. 542) : soutient l'amendement n° 400 de M. Eric Doligé (écrêtement des indemnités des élus applicable à l'ensemble des élus).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Art. 48 (par priorité)** (*élargissement de la définition du principe de participation - art. L. 110-1 du code de l'environnement*) (p. 564) : son amendement n° 177, identique à l'amendement n° 123 de la commission des lois (association du public au processus d'élaboration) ; adopté - **Après l'art. 48 (par priorité)** (p. 565, 566) : sur l'amendement n° 594 du Gouvernement (soumission de la modification des voies de circulation aérienne à enquête publique), son sous-amendement n° 726 ; adopté - **Art. 49 (par priorité)** (*débat public*) - **Art. L. 121-1 du code de l'environnement** (*nature et missions de la commission nationale du débat public*) (p. 569, 573) : ses amendements n° 178 et n° 179, identiques aux amendements de la commission des lois n° 124 (rétablissement de l'actuelle condition d'intérêt national des projets) et n° 125 (encadrement des missions de la commission nationale) ; adoptés ; n° 180, portant sur le même objet que l'amendement n° 126 de la commission des lois (absence de prise de position de la commission nationale sur le fond des projets) ; retiré - **Art. L. 121-3 du code de l'environnement** (*composition de la commission nationale du débat public*) (p. 575) : son amendement n° 181 (suppression de la limite d'âge fixée à 65 ans pour la présidence de la commission) ; retiré au profit de l'amendement identique n° 130 de la commission des lois - **Art. L. 121-6 du code de l'environnement** (*fonctionnement de la commission nationale du débat public*) (p. 576) : son amendement n° 182 : financement de la commission nationale du débat public ; adopté - **Après l'art. L. 121-6 du code de l'environnement** : son amendement n° 183 : compte-rendu de l'activité et contrôle de la commission nationale du débat public ; adopté - **Art. L. 121-7 du code de l'environnement** (*modalités de saisine de la commission nationale du débat public*) (p. 577, 580) : ses amendements n° 186 : précision de la saisine par les parlementaires ; et n° 187 : extension de la

possibilité de saisine à la commune dès lors qu'elle est territorialement concernée ; adoptés. Intervient sur l'amendement n° 397 M. Jean-Paul Delevoye (extension de la possibilité de saisine à toutes les communes) - **Art. L. 121-8 du code de l'environnement** (*suites données à la saisine de la commission nationale du débat public*) (p. 582, 583) : ses amendements n° 191, identique à l'amendement n° 138 de la commission des lois (fixation du délai de réponse de la commission), et rédactionnel n° 192 ; adoptés - **Art. L. 121-9 du code de l'environnement** (*saisine de la commission nationale du débat public par les ministres*) (p. 585) : son amendement de suppression n° 193 ; adopté - **Art. L. 121-10 du code de l'environnement** (*durée maximale du débat public - bilan et compte rendu*) (p. 588) : intervient sur l'amendement n° 141 de la commission des lois (délai de présentation du compte rendu du débat ramené à deux mois) - **Art. L. 121-11 du code de l'environnement** (*date d'ouverture de l'enquête publique*) (p. 589) : son amendement n° 196 : possibilité de relancer la concertation avec le public si l'économie générale du projet est profondément modifiée ; adopté - **Après l'art. 49 (par priorité)** (p. 591) : s'oppose à l'amendement n° 455 de M. Jacques Pelletier (obligation de consultation des populations concernées par l'implantation d'un équipement d'intérêt national) - **Art. 57 (par priorité)** (*déclaration de projet suivie d'une déclaration d'utilité publique - art. L. 11-1-1 et L. 11-1-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique*) (p. 608) : son amendement n° 199 : restriction de l'obligation de faire apparaître dans la déclaration d'utilité publique les modifications apportées au projet après enquête publique au seul cas où l'expropriation est poursuivie au profit de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics ; adopté - **Avant l'art. 58 bis (par priorité)** (p. 611, 612) : son amendement n° 200 : fixation par un décret en Conseil d'Etat des règles générales et des prescriptions techniques applicables à toutes les installations classées soumises à autorisation ; adopté - **Art. 58 bis (par priorité)** (*délai de fin de recours - art. L. 514-6 du code de l'environnement*) (p. 613) : son amendement n° 201 : fixation du délai de saisine des tiers à six mois ; adopté - **Art. 58 ter (par priorité)** (*servitude sur des installations classées - art. L. 515-12 du code de l'environnement*) (p. 614) : son amendement rédactionnel n° 202 ; adopté - **Art. 58 quater (par priorité)** (*compatibilité entre déclaration d'utilité publique et schéma de cohérence territoriale et POS - art. L. 122-15 et L. 123-16 du code de l'urbanisme*) (p. 615) : ses amendements n° 203 : examen conjoint par l'EPCI compétent pour le SCOT, par la région, le département, les communes ou groupements situés dans le périmètre du schéma des dispositions proposées par l'Etat pour assurer la mise en compatibilité du schéma ; et n° 204 : conditions dans lesquelles une déclaration d'utilité publique contraire aux dispositions d'un PLU peut intervenir ; adoptés - **Après l'art. 58 quinquies (par priorité)** (p. 617, 619) : à titre personnel. Son amendement n° 255 : prise en compte de la spécificité des EPCI antérieurs à la loi de 1999 ; adopté. Sur l'amendement n° 595 du Gouvernement (rachat à titre préventif des logements susceptibles de se trouver à terme dans les zones fortement exposées au bruit du fait de la construction d'un nouvel aéroport), son sous-amendement n° 722 ; adopté. Votera l'amendement n° 489 de M. Jean-Pierre Vial (report d'une année de la mise en place des SCOT) - **Art. 46 (financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales)** (p. 624, 631) : son amendement n° 254 : organisation d'un débat au sein du conseil d'administration du SDIS afin de comparer les niveaux de cotisations ; adopté. Intervient sur l'amendement n° 223 de la commission des finances saisie pour avis (organisation du financement des SDIS).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Après l'art. 47 ter** (p. 664) : votera l'amendement n° 233 de la commission des finances saisie pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006). (p. 668, 669) : sur l'amendement n° 359 de M. Joseph Ostermann (possibilité d'intégration dans un service d'incendie et de secours avant l'âge de dix-huit ans de

jeunes sapeurs-pompiers ayant obtenu le brevet de cadet), soutient le sous-amendement n° 732 de M. Gérard Bailly. (p. 672) : soutient l'amendement n° 353 de M. Jean-François Le Grand (bénéfice de la part variable de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires ayant cessé leur activité avant le 1er janvier 1998). (p. 681, 682) : accepte les amendements de M. Louis Le Penec n° 610 (principe du partenariat avec les collectivités locales - extension du rôle du conservatoire du littoral), n° 612 (clarification de la gestion des terrains du conservatoire et des liens entre le conservatoire et le gestionnaire), n° 614 (rôle du conservatoire et des organismes gestionnaires - statut et attribution des gardes des terrains du conservatoire du littoral), n° 617 (rôle des conseils de rivage), n° 619 (élection à la TDENS de l'ensemble des dépenses engagées sur les cinquante pas géométriques pour les départements d'outre-mer), n° 653 (possibilité de préemption d'un terrain mis en vente par adjudication judiciaire ainsi que d'un immeuble se trouvant en zone de préemption), n° 615 (application de la taxe Barnier aux terrains affectés ou donnés en gestion) et n° 620 (améliorations au régime des cinquante pas géométriques outre-mer) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 701) : texte fourre-tout. Mesures mettant en cause des pans entiers de la législation sur des sujets divers et importants. Questions méritant chacune un débat approfondi appelant d'autres réformes. Déception d'une réflexion non menée à son terme. Impossibilité pour les députés de prendre connaissance des amendements sénatoriaux. Au nom de la commission des affaires économiques saisie pour avis, votera le texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13 (infractions exclues du bénéfice de l'amnistie)** (p. 2041) : intervient sur l'amendement n° 61 de M. Gérard Le Cam (amnistie des délits de destruction, dégradation ou détérioration).

**LAUFOAULU (Robert)**, sénateur (Iles Wallis-et-Futuna) RPR-R puis UMP-R.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 74 (application des dispositions du présent projet de loi à Mayotte, aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie)** (p. 1125, 1126) : retard de la mise en place de l'agence de santé à Wallis-et-Futuna. Inquiétudes soulevées par la nouvelle organisation du système de santé à Wallis-et-Futuna. Gestion budgétaire et comptable de l'agence de santé. Revalorisation du budget et remboursement de la nouvelle dette de l'agence. Sous-consommation médicale du territoire de Wallis-et-Futuna.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

### Outre-mer

- (4 décembre 2002) (p. 5195, 5196) : passage d'une logique d'assistance à une politique volontariste de développement. Hausse des crédits destinés à Wallis-et-Futuna. Convention de développement. Nécessité d'un rattrapage économique

urgent. Mauvaise gestion des crédits. Difficultés de l'agence de santé. Soutien à la politique du Gouvernement. Stratégie de développement durable.

**LAURIN (René-Georges), sénateur (Var) RPR puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre suppléant de la Cour de justice de la République.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

**LEBRANCHU (Marylise), garde des Sceaux, ministre de la justice.**

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

#### DÉPÔTS

##### En première lecture devant le Sénat :

*Projet de loi* relatif à l'accès au droit et à la justice [n° 257 (2001-2002)] (20 février 2002) - **Justice.**

*Projet de loi* visant à faciliter l'exercice permanent en France de la profession d'avocat par les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ayant acquis leur qualification dans un autre Etat membre [n° 264 (2001-2002)] (6 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Professions judiciaires et juridiques.**

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes** [n° 0194 (2001-2002)] - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1178, 1180) : grande loi du 15 juin 2000 : application du principe fondamental du contradictoire à tous les stades de l'enquête pénale. Difficultés d'application par les services d'enquête en dépit du renforcement des moyens et de la circulaire du Gouvernement aux procureurs généraux en date du 10 janvier 2002. Ajustements législatifs apparus nécessaires au vu des conclusions des rapports de M. Julien Dray et de Mme Christine Lazerges - **Avant l'art. 1er A** (p. 1191) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (insertion d'une division additionnelle "Section I : dispositions relatives à la garde à vue et aux témoins") - **Art. 1er** (*définition des critères permettant le placement en garde à vue d'une personne - art. 62, 63, 77, 78, 153, 154 et 706-57 du code de procédure pénale*) (p. 1192, 1193) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 2 de la commission. Mise en oeuvre des critères définis par la convention européenne des droits de l'homme - **Art. 2** (*droits des personnes placées en garde à vue - art. 63, 63-1, 63-2, 77 et 154 du code de procédure pénale*) (p. 1194, 1195) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 3 (maintien d'un avis au parquet "dès le début de la garde à vue") et s'oppose au n° 4 (modalités de la notification du droit au silence) - **Après l'art. 2** (p. 1197, 1200) : s'oppose aux amendements de la commission n° 5 (possibilité pour un officier de police judiciaire, au cours d'une enquête de flagrance, de contraindre un témoin à comparaître et d'aviser aussitôt le procureur), n° 6 (insertion d'une division additionnelle "Section II : dispositions relatives aux enquêtes"), n° 7 (possibilité de prolonger la durée de l'enquête de flagrance) et n° 8 (possibilité d'effectuer des

perquisitions sans le consentement de la personne en cas de délits punis d'au moins cinq ans d'emprisonnement). Contradiction avec l'équilibre recherché - **Avant l'art. 3** (p. 1200) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (insertion d'une division additionnelle "Section III : dispositions relatives à la détention provisoire") - **Art. 3** (*détention provisoire des personnes ayant commis plusieurs délits - art. 143-1 du code de procédure pénale*) (p. 1201) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 10 de la commission (possibilité de placer en détention provisoire un réitérant qui encourt trois ans d'emprisonnement pour une infraction contre les biens) - **Après l'art. 3** (p. 1202) : s'oppose à l'amendement n° 11 de la commission (prolongation exceptionnelle de la détention provisoire) - **Art. 4** (*placement en détention provisoire des parents d'enfants de moins de dix ans*) (p. 1203, 1204) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de la commission (modalités de l'enquête sociale préalable au placement en détention provisoire du parent d'un mineur de seize ans au plus) - **Après l'art. 4** (p. 1205) : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (possibilité pour le président de la chambre de l'instruction de refuser la comparution personnelle du prévenu en cas d'appel d'une demande de mise en liberté). Favorable à une étude sur une clause de demande abusive en riposte au "tourisme pénitentiaire". (p. 1206) : s'oppose aux amendements de la commission n° 14 (insertion d'une division additionnelle "Section IV : disposition relative à l'instruction") et n° 15 (purge des nullités dans les six mois suivant chaque interrogatoire) - **Avant l'art. 5** (p. 1207) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (insertion d'une division additionnelle "Section V : dispositions relatives à la cour d'assises") - **Art. 5** (*appel du parquet en cas d'acquiescement - art. 380-2 du code de procédure pénale*) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (appel réservé aux seuls procureurs généraux) - **Après l'art. 5** (p. 1209, 1210) : s'oppose à l'amendement n° 18 de la commission (enregistrement audiovisuel des débats en cour d'assises et utilisation en appel). Risque de contradictions au détriment des victimes - **Art. 5 bis** (*publicité du procès en assises d'une personne mineure lors des faits mais devenue majeure - art. 306 du code de procédure pénale*) (p. 1211) : accepte l'amendement n° 19 de la commission (exclusion de cette publicité s'il existe un co-accusé encore mineur ou qui, devenu majeur, s'y oppose) - **Avant l'art. 5 ter** : accepte l'amendement n° 20 de la commission (insertion d'une division additionnelle "Section VI : dispositions diverses et de coordination") - **Art. 5 ter** (*publicité du procès devant les tribunaux pour enfants d'une personne mineure au moment des faits mais devenue majeure - art. 400 du code de procédure pénale*) : accepte l'amendement de coordination n° 21 de la commission - **Après l'art. 5 ter** (p. 1212, 1216) : s'oppose aux amendements de coordination n° 22 et n° 23 de la commission. Rigidité et réduction des possibilités du juge. S'oppose à l'amendement n° 24 de la commission (désignation de magistrats suppléants à la commission de réexamen des condamnations pénales). Demande le retrait de l'amendement n° 25 de M. Jean-Louis Masson (utilisation de la force armée par les fonctionnaires de police). Réalité de la violence. Absence d'unanimité des forces de l'ordre. Nécessité d'approfondir la question.

- **Proposition de loi relative à la coopération avec la Cour pénale internationale** [n° 0163 (2001-2002)] - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1244, 1246) : hommage au travail de Robert Badinter. Création d'une Cour pénale internationale permanente. Importance de la coopération des Etats pour le fonctionnement de cette Cour. Compétence de la Cour répondant au principe de subsidiarité. Nécessité de mettre rapidement en place le système de coopération entre la France et la Cour pénale internationale. Obligations imposées par le statut de la Cour. Première étape visant à adapter la procédure aux obligations de coopération. Seconde étape consistant dans une modification de fond du droit pénal français. Nouveautés concernant l'exécution des peines d'emprisonnement et les mesures de réparation en faveur des victimes. Proposition de loi permettant le respect des engagements pris par la France.

- **Proposition de loi tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme [n° 0440 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1254, 1255) : compréhension des motivations de l'auteur du texte mais opposition du Gouvernement à cette proposition. Inefficacité de l'imprescriptibilité des crimes terroristes. Risque de banalisation des crimes contre l'humanité. Incompressibilité des peines en matière de terrorisme contraire à l'article 8 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Sévérité suffisante de l'arsenal juridique actuel. Demande le rejet de la proposition de loi. (p. 1259) : harmonisation des législations en matière de terrorisme au niveau européen. Espoir d'une prise en compte de la justice internationale par les Etats-Unis. Nécessité de ne pas porter atteinte aux principes fondamentaux du droit de nos démocraties - **Renvoi à la commission** (p. 1260) : accepte la motion n° 1 de M. Jacques Pelletier, tendant au renvoi à la commission.

- **Proposition de loi tendant à créer une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort [n° 0374 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1265, 1266) : progression du mouvement abolitionniste. Rappel de l'action de Robert Badinter. Maintien de la peine de mort dans un trop grand nombre de pays. Problème des erreurs judiciaires. Peine de mort assimilable à une forme de torture. Utilité d'un texte parlementaire symbolique. Vertu mobilisatrice et pédagogique de ce texte.

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce [n° 0239 (2000-2001)]** - (14 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1433, 1435) : réforme annoncée par Mme Elisabeth Guigou en 1998. Principaux axes : renforcement des garanties d'impartialité (formations mixtes), souci de transparence (modification du mode d'élection des juges consulaires), recherche d'un meilleur service aux justiciables (association de compétences diversifiées). Réforme des procédures liées aux difficultés des entreprises. Réponse aux objections de la commission : conduite d'un dialogue, existence d'un nombre de postes suffisant. Texte équilibré. Retour à un climat de confiance. (p. 1441, 1443) : assume la responsabilité du retard. Suppression de tribunaux par le Gouvernement dans le cadre de la loi de 1985. Hostilité des juges et des élus locaux à la fermeture de petits tribunaux. Assentiment des chefs d'entreprises à l'élargissement de l'électorat.

- **Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature et instituant le recrutement de conseillers de cour d'appel exerçant à titre temporaire [n° 0241 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1566) : deuxième volet de la réforme de la justice commerciale. Accession d'anciens juges consulaires aux fonctions de conseiller de cour d'appel à titre temporaire. Adoption par le Sénat d'une motion tendant à opposer la question préalable au projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce. Hypothèse d'une procédure identique sur ce texte - **Question préalable** (p. 1569, 1570) : s'oppose à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Réforme de la carte des tribunaux de commerce.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise [n° 0243 (2000-2001)]** - (19 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1571, 1573) : traitement des difficultés des entreprises. Eclatement en 1985 de l'activité des syndicats professionnels en deux professions distinctes : administrateurs et mandataires judiciaires. Objectifs de ce projet de loi : rénovation du statut de ces deux professions et amélioration du contrôle et de la transparence de leurs activités. Maintien du principe du mandat de justice et de l'existence de deux professions spécialisées. Ouverture à la concurrence. Encadrement plus strict. Hommage à la commission et au rapporteur pour la qualité du travail réalisé. Points de convergence et de divergence entre le Gouvernement et la commission.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes - Nouvelle lecture [n° 0236 (2001-2002)]** - (20 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1591) : nombreuses dispositions adoptées conformes par l'Assemblée nationale. Intégration de ce texte dans le code de procédure pénale - **Art. 1er** (*définition des critères permettant le placement en garde à vue d'une personne* - art. 62, 63, 77, 78, 153, 154 et 706-57 du code de procédure pénale) (p. 1595) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Art. 2** (*droits des personnes placées en garde à vue* - art. 63, 63-1, 63-2, 77 et 154 du code de procédure pénale) (p. 1596) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture). Ambiguïté du mot responsabilité. Risques d'appréciation négative - **Art. 2 bis** (*possibilité de retenir un témoin* - art. 62, 78 et 153 du code de procédure pénale) (p. 1598) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement du paragraphe I supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture) - **Avant l'art. 2 ter** : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (rétablissement de la section 2 supprimée par l'Assemblée nationale et adoptée par le Sénat en première lecture) - **Art. 2 ter** (*possibilité de prolonger la durée de l'enquête de flagrance* - art. 53 du code de procédure pénale) : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 2 quater** (*perquisitions pendant une enquête préliminaire* - art. 76-1 du code de procédure pénale) (p. 1599) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 3 bis** (*prolongation exceptionnelle de la détention provisoire* - art. 145-1 et 145-2 du code de procédure pénale) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 4 bis** (*possibilité de refuser la comparution personnelle en cas d'appel d'une demande de mise en liberté* - art. 199 du code de procédure pénale) (p. 1600) : s'oppose à l'amendement n° 8 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture) - **Avant l'art. 4 ter** (*disposition relative à l'instruction*) : s'oppose à l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement de la section 4 supprimée par l'Assemblée nationale et adoptée par le Sénat en première lecture) - **Art. 4 ter** (*délai maximal pour invoquer les nullités de procédure* - art. 173-1 du code de procédure pénale) (p. 1601) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 10 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 5 bis A** (*enregistrement des débats* - art. 308 du code de procédure pénale) (p. 1602) : s'oppose à l'amendement n° 11 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture). Préconise la prudence quant à l'usage de l'enregistrement vidéo - **Art. 5 quater** (*placement sous surveillance électronique des parents d'enfants de moins de dix ans* - art. 144-2 du code de procédure pénale) (p. 1603) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture). Restriction à la liberté du magistrat de se prononcer en toute connaissance de cause - **Art. 5 quinquies** (*libération conditionnelle des parents d'enfants de moins de dix ans* - art. 723-3 du code de procédure pénale) : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 5 sexies** (*commission de réexamen des condamnations pénales* - art. 626-3 du code de procédure pénale) (p. 1604) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture).

- **Proposition de loi relative au nom patronymique [n° 0225 (2000-2001)]** - (20 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1604, 1607) : promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la coparentalité au sein de la famille. Evolution du droit de la famille. Indépendance acquise par les femmes. Décalage du droit français avec les législations des principaux Etats européens. Choix et limites de la triple option offerte aux parents. Solution imposée par la loi à défaut de choix des parents : accolement du nom des deux parents pour l'Assemblée nationale ; transmission du nom du père pour le Sénat ; risque de reconnaissance de la primauté du père ; interrogation sur la compatibilité avec la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ; ordre d'accolement des deux noms. Inscription du nom de l'enfant dans son acte de naissance sur la foi d'une déclaration écrite conjointe des deux parents. Entrée en vigueur différée de ce texte. Application des nouveaux principes de dévolution du nom aux enfants déjà nés - **Avant l'art. 1er** (p. 1617) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Jean-Louis Masson (choix au moment du mariage ou à la signature du PACS du nom transmis aux enfants) - **Art. 1er** (*inscription dans l'acte de naissance et choix du nom de l'enfant par les parents - art. 57 du code civil*) (p. 1618) : sur l'amendement n° 8 de la commission qu'elle accepte (mention du nom de famille dans l'acte de naissance et plus généralement remplacement du mot "patronyme" par l'expression "nom de famille"), son sous-amendement n° 33 : référence à la déclaration conjointe des parents ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Jean-Louis Masson n° 3 de coordination et n° 2 (remplacement en cas de désaccord des parents de l'ordre alphabétique des noms au profit du nom du parent le plus âgé) - **Après l'art. 1er** (p. 1619, 1623) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Christian Cointat (élargissement de la délivrance du certificat de diversité de patronymes pour les Français ayant une double nationalité). Son amendement n° 38 : possibilité pour toute personne majeure, sur simple déclaration devant l'officier d'état civil, d'ajouter à son nom celui de son parent qui ne lui a pas transmis le sien ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 9 de la commission (modification de l'article 61 du code civil relatif au changement de nom permettant à toute personne majeure d'ajouter à son nom celui de son parent qui ne lui a pas transmis le sien). Lourdeur de cette procédure. Accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission. (p. 1624, 1626) : sur l'amendement n° 11 de la commission, auquel elle s'oppose (nouveau régime de dévolution du nom en cas de filiation établie simultanément à l'égard des deux parents, ouvrant à ceux-ci une faculté d'option en cas d'accord et maintenant la priorité paternelle en cas de désaccord), ses sous-amendements n° 34 rédactionnel ; adopté ; n° 35 et n° 36 rédactionnels et n° 37 : en cas de désaccord transmission du nom du père suivi par celui de la mère ; rejetés. Sur le même amendement n° 11, s'oppose aux sous-amendements de M. Jean-Louis Masson n° 51 (en cas de désaccord transmission du nom de celui des deux parents qui est le plus âgé), n° 52 (en cas de désaccord transmission du nom des deux parents accolés, le premier étant celui des deux parents qui est le plus âgé), n° 53 (insertion dans l'article 76 du code civil relatif aux actes de mariage du nouveau régime de dévolution du nom) et n° 55 (insertion dans l'article 515-3 du code civil relatif au PACS du nouveau régime de dévolution du nom) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 56 de M. Patrice Gélard (possibilité pour les parents qui portent un double nom de n'en transmettre qu'un seul). (p. 1627, 1628) : accepte les amendements de la commission n° 12 (transposition à l'enfant légitimé par le mariage de ses parents des règles de dévolution du nom s'appliquant à l'enfant né pendant le mariage) et de coordination n° 13, n° 14 et n° 15 - **Art. 2** (*choix du nom par les parents d'un enfant légitimé par décision de justice - art. 333-5 du code civil*) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (transposition à l'enfant légitimé des règles de dévolution du nom applicable à l'enfant légitime) - **Après l'art. 2** : accepte l'amendement n° 17 de la commission (rectification d'une double erreur de référence et consentement de l'enfant majeur légitimé par autorité de justice au changement de son nom) - **Art. 3** (*choix du nom dévolu à l'enfant naturel par ses parents - art. 334-1*

*du code civil*) (p. 1629) : accepte l'amendement de coordination n° 18 de la commission - **Art. 4** (*choix par les parents du nom substitué au nom maternel de l'enfant par déclaration conjointe - art. 334-2 du code civil*) : sur l'amendement de coordination n° 19 de la commission qu'elle accepte, son sous-amendement n° 39 : limite du champ d'application de l'article 334-2 aux enfants naturels faisant l'objet de reconnaissances successives post-natales et mention du nouveau nom en marge de l'acte de naissance ; adopté - **Art. 5** (*choix du nom dévolu à l'enfant naturel dans le cadre de la dation du nom du mari de la mère - art. 334-5 du code civil*) (p. 1630) : accepte l'amendement n° 20 de la commission (élargissement au nom de l'épouse du père des possibilités de dation du nom et autorisation d'accoler les noms des époux) - **Avant l'art. 6** : accepte l'amendement n° 21 de la commission (inscription du nom de famille sur les registres d'état civil à la suite d'une décision d'adoption) - **Art. 6** (*choix du nom de l'enfant dans le cadre d'une adoption plénière - art. 357 du code civil*) : accepte les amendements de coordination n° 22 et n° 23 de la commission. Sur ce dernier, son sous-amendement n° 41 ; adopté - **Après l'art. 6** (p. 1631) : son amendement n° 42 : extension des dispositions de l'article 6 aux enfants adoptés par des Français à l'étranger ; adopté - **Avant l'art. 7** : accepte l'amendement de coordination n° 24 de la commission. (p. 1632) : sur l'amendement n° 25 de la commission qu'elle accepte (choix par les deux époux du nom accolé au nom d'origine d'un enfant adopté dans le cadre d'une procédure d'adoption simple), ses sous-amendements n° 43 de clarification ; adopté ; n° 44 : limite du nombre de noms pour l'adopté ; et n° 45 : à défaut d'accord accolement au nom de l'adopté du premier des noms des adoptants dans l'ordre alphabétique ; rejetés. Sur ce même amendement n° 25, s'oppose au sous-amendement n° 54 de M. Jean-Louis Masson (subordination de l'adoption à un accord entre les parents sur la question du nom de l'enfant) - **Art. 7** (*choix par deux époux du nom substitué à celui de l'enfant adopté dans le cadre d'une adoption simple - second alinéa de l'article 363 du code civil*) (p. 1633) : sur l'amendement n° 26 de la commission qu'elle accepte (extension à cet article des nouvelles règles de dévolution du nom), son sous-amendement de clarification n° 46 ; adopté - **Après l'art. 7** : accepte l'amendement n° 27 de la commission (remplacement de l'expression "nom patronymique" par l'expression "nom de famille"). (p. 1634) : son amendement n° 47 : extension des dispositions de choix du nom aux adoptions prononcées à l'étranger ; adopté - **Art. 7 bis** (*dérogation à l'obligation de déclaration des naissances et des décès auprès de l'officier d'état civil du lieu de survenance - art. 55 et 78 du code civil*) : accepte les amendements de suppression n° 28 de la commission et n° 5 de M. Jean-Louis Masson - **Art. 8** (*relèvement du nom des femmes mortes pour la France - art. 1er et 4 de la loi du 2 juillet 1923*) : accepte l'amendement de coordination n° 29 de la commission - **Art. 9** (*suppression du double nom des parents porté à titre d'usage - art. 43 de la loi n° 85-1372 du 23 décembre 1985*) (p. 1635) : accepte l'amendement de suppression n° 30 de la commission - **Après l'art. 9** (p. 1636) : ses amendements n° 48 : application de cette loi aux enfants nés entre sa date de promulgation et sa date d'entrée en vigueur ; et n° 49 : possibilité pour les parents d'enfants de plus de treize ans et avec l'accord de ceux-ci de leur faire porter leurs deux noms accolés ; devenus sans objet - **Art. 10** (*mesures transitoires relatives au changement de nom*) : s'oppose à l'amendement n° 32 de la commission (possibilité pour les parents d'enfants mineurs de moins de treize ans de demander l'adjonction du nom de la mère) - **Art. 10 bis** (*applicabilité à Mayotte*) : accepte l'amendement de réécriture n° 31 de la commission - **Après l'art. 10 bis** : son amendement n° 50 : report de l'entrée en vigueur de ce texte à deux ans et à six ans pour Mayotte ; retiré au profit de l'amendement n° 57 de la commission (report de l'entrée en vigueur de ce texte à dix-huit mois et à six ans pour Mayotte) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 1637) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (nouvel intitulé : proposition de loi relative au nom de famille) - **Seconde délibération** : en application de l'article 43 alinéa 4 du règlement, demande une seconde délibération de l'article 1er bis ; demande acceptée - **Art. 1er**



**bis** : son amendement n° A1 : possibilité pour toute personne majeure sur simple déclaration écrite à l'officier de l'état civil du lieu de sa naissance, d'adjoindre en seconde position le nom de l'autre parent ; adopté.

- **Proposition de loi portant réforme de la loi du 1er juin 1924 mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, dans ses dispositions relatives à la publicité foncière** - *Deuxième lecture* [n° 0235 (2001-2002)] - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1652) : informatisation du livre foncier. Renforcement de sa fiabilité face à l'inquiétude de certains notaires.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce** [n° 0017 (2001-2002)] - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1654, 1657) : organisation par le Gouvernement d'une large consultation et d'une réflexion approfondie. Enjeux et nécessité d'une réforme du divorce. Bilan contrasté de la loi de 1975. Respect des principes de liberté et de responsabilité et nouvelle conception de la justice familiale. Simplification du divorce par consentement mutuel. Création d'un divorce pour altération irrémédiable des relations conjugales. Maintien de la nature juridique de la procédure. Importance de la phase de conciliation. Son opposition au maintien du divorce pour faute. Droit à indemnisation pour préjudice moral ou matériel. Possibilité pour le juge de constater les faits d'une particulière gravité. Phénomène de violences conjugales. Son désaccord sur le maintien du devoir de secours entre les époux dans les cas d'exceptionnelle dureté. Hommage au travail du rapporteur. (p. 1672, 1673) : brochure des avocats du barreau de Lille. Violences physiques et morales. Réparation financière. Recherche de la faute. Alignement de l'aide judiciaire du divorce sans faute sur celle du divorce pour faute. Représentation des avocats au conseil de la médiation. Formation des médiateurs. Conséquences d'une procédure de divorce sur les enfants - **Art. 1er** (*présentation des cas de divorce - art. 229 du code civil*) (p. 1707) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (distinction du divorce par consentement mutuel et du divorce demandé par un époux) - **Après l'art. 2** (p. 1708) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (cas de divorce contentieux) - **Art. 3** (*divorce pour rupture irrémédiable du lien conjugal - art. 233 à 246 du code civil*) : s'oppose aux amendements de la commission n° 5 (abrogation des articles relatifs au divorce demandé par un époux et accepté par l'autre), n° 6 (création d'un paragraphe relatif au divorce pour altération irrémédiable des relations conjugales dans la section relative aux cas de divorce), n° 7 (définition du divorce pour altération irrémédiable des relations conjugales), n° 8 (rétablissement des articles 242 à 245 du code civil relatifs au divorce pour faute), n° 9 (création d'un paragraphe : substitution de cas de divorce) et n° 10 (création de passerelles entre les différents cas de divorce) - **Art. 4** (*procédure du divorce par consentement mutuel - art. 251 à 252-1 du code civil*) (p. 1710) : s'oppose aux amendements de la commission n° 11 (maintien de la structure actuelle des dispositions relatives à la conciliation), n° 12 de coordination, n° 13 (précision de la spécificité familiale de la médiation) et n° 14 (caducité de la demande de divorce si le juge refuse une nouvelle fois l'homologation de la convention des époux) - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (insertion d'un paragraphe relatif à la requête initiale) - **Art. 5** (*procédure préalable à l'assignation en cas de divorce pour rupture irrémédiable du lien conjugal - art. 252-2 à 253 du code civil*) (p. 1711, 1712) : s'oppose aux amendements de la commission n° 16 de coordination, n° 17 (transformation de l'actuelle section 2 relative à la conciliation en un paragraphe 2 de la section relative à la procédure des divorces contentieux), n° 18 (caractère obligatoire de la tentative de conciliation et maintien de la mission de conciliation du juge sur le principe même du divorce), n° 19 (déroulement de l'audience de conciliation), n° 20 (suppression du délai de réflexion à l'issue de la première audience), n° 21 (en cas d'échec de la conciliation, mission du juge d'amener les époux à régler les conséquences du divorce) et n° 22 (possibilité pour l'époux défendeur

d'accepter à tout moment devant le juge le principe d'un divorce pour altération irrémédiable des relations conjugales) - **Art. 6** (*mesures provisoires et urgentes - art. 254, 255 et 257 du code civil*) (p. 1713, 1714) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 25 (suppression des dispositions organisant la vie des enfants pendant la procédure de divorce) et le n° 28 (modification du rôle du notaire ou de la personne qualifiée désignée par le juge pour préparer les conséquences patrimoniales du divorce) et s'oppose aux n° 23 de structure, n° 24 de coordination ainsi qu'aux n° 26 (suppression de la restriction du recours à la médiation en cas de violences familiales), n° 27 (précision de la spécificité familiale des médiateurs chargés de la séance d'information) et n° 29 (établissement par un notaire désigné par le juge d'un rapport sur les points d'accord ou de désaccord des époux) - **Après l'art. 6** (p. 1715) : s'oppose à l'amendement n° 30 de la commission (insertion d'un paragraphe relatif à l'introduction de la procédure du divorce contentieux) - **Art. 7** (*preuves en matière de divorce - art. 259, 259-3 du code civil*) (p. 1716) : s'oppose aux amendements de la commission n° 31 de coordination et n° 32 (suppression du principe de confidentialité) - **Art. 8** (*prononcé du divorce pour rupture irrémédiable du lien conjugal - art. 259-4 du code civil*) (p. 1717) : s'oppose à l'amendement n° 33 de la commission (nouvelle rédaction distinguant le prononcé du divorce pour faute de celui du divorce pour altération irrémédiable des relations conjugales) - **Art. 8 bis** (*constatation de faits graves dans le jugement - dommages et intérêts - art. 259-5 du code civil*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 34 de la commission - **Art. 9** (*date à laquelle se produisent les effets du divorce - art. 261-1, 261-2 et 262-1 du code civil*) (p. 1718) : s'oppose aux amendements de la commission n° 35 et n° 37 de coordination ainsi qu'au n° 36 (suppression du délai de viduité en cas d'établissement d'une rupture de la vie commune ou d'une altération des facultés mentales pendant deux ans avant le dépôt de la requête) - **Art. 11** (*conséquences patrimoniales du divorce - art. 265 à 268 du code civil*) (p. 1719, 1720) : s'oppose aux amendements de la commission n° 38 de coordination, n° 39 (possibilité pour le juge au moment du prononcé du divorce de statuer sur les points de désaccord entre les époux relevés par le notaire), n° 40 (maintien de la rédaction actuelle de l'article 266 prévoyant la possibilité de condamnation à des dommages et intérêts de l'époux aux torts exclusifs duquel le divorce est prononcé), n° 41 de coordination et n° 42 (révocation des donations de biens à venir et des avantages matrimoniaux, faute de décision conjointe des époux lors du prononcé du divorce par consentement mutuel) - **Art. 12** (*séparation de corps - art. 297 et 300 du code civil*) : s'oppose à l'amendement n° 43 de la commission (maintien de la possibilité de répondre à une demande en divorce pour faute par une demande reconventionnelle en séparation de corps et précision sur le prononcé du divorce par le juge en cas d'accueil simultané d'une demande de divorce et d'une demande de séparation de corps) - **Après l'art. 12** (p. 1721, 1722) : sur les amendements de M. Christian Cointat, demande le retrait du n° 1 (autorisation au conjoint français marié à un étranger d'opter pour l'application de la loi française en matière de divorce et de séparation de corps) et accepte le n° 2 (application de la loi française lorsque la loi étrangère compétente comporte des dispositions portant atteinte à l'égalité des droits entre les époux et dans leurs relations avec leurs enfants lors de la dissolution du mariage) - **Art. 13** (*dispositions diverses et coordinations*) (p. 1724, 1726) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 44 (introduction de la procédure contradictoire dans les mesures d'urgence prises par le juge dans l'intérêt de la famille), n° 46 (extension du régime applicable à la prestation compensatoire fixée dans le cadre d'un divorce par consentement mutuel à la prestation compensatoire fixée dans une convention homologuée dans le cas du divorce contentieux), n° 51 (réduction à deux ans du délai permettant la conversion de la séparation de corps en divorce) et n° 53 (maintien du caractère révocable des donations de biens à venir entre époux) et s'oppose aux n° 45 (maintien du devoir de secours prévu par l'article 281 du



code civil en cas d'exceptionnelle gravité), n° 47 (suppression de l'automatisme entre l'attribution des torts et la non-attribution de la prestation compensatoire), n° 48 (nouvelle rédaction de l'article 281 du code civil définissant les conditions du maintien du devoir de secours), n° 49 (maintien de la privation des droits successoraux d'un conjoint séparé de corps à ses torts exclusifs), n° 50 (maintien de la pension alimentaire sans considération des torts sauf mise en oeuvre de la clause d'ingratitude), n° 52 (absence de modification de la répartition des torts en cas de conversion d'une séparation de corps en divorce), n° 54 de coordination et n° 55 (maintien de l'appellation de "juge aux affaires matrimoniales") - **Art. 14** (*application de la loi à Mayotte*) : accepte l'amendement n° 56 de la commission (suppression de certains articles de la liste) - **Après l'art. 14** (p. 1727) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 74 (extension aux attributions de biens non monétaires du bénéfice de la réduction d'impôt au titre du versement de la prestation compensatoire sous forme d'un capital) et demande le retrait du n° 75 (possibilité d'obtenir une copie exécutoire des jugements de divorce par consentement mutuel sans paiement préalable des droits d'enregistrement) - **Art. 15** (*entrée en vigueur de la loi*) (p. 1728) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 57 (suppression du mot "jugée" relative à l'action en divorce par consentement mutuel) et s'oppose aux n° 76 (entrée en vigueur immédiate des dispositions relatives à la prestation compensatoire), n° 58 (application de l'ancienne loi pour toute personne ayant obtenu une ordonnance de non-conciliation avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi) et n° 59 (possibilité pour les époux de se prévaloir dès l'entrée en vigueur de cette loi de certaines dispositions nouvelles).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise [n° 0243 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (21 février 2002) - **Titre Ier** (*dispositions modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985*) (p. 1730) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (nouvel intitulé "dispositions modifiant le titre Ier du livre VIII du code de commerce") ainsi que tous les amendements de codification qu'elle présentera - **Art. Ier** (*définition du statut juridique et des missions des administrateurs judiciaires - art. L. 811-1 du code de commerce*) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (précision de l'un des critères encadrant la délégation à des tiers des tâches liées à l'exécution du mandat de justice confié à l'administrateur judiciaire) et s'oppose à l'amendement n° 135 de M. Patrice Gélard (précision sur les conditions de rémunération des tâches confiées à des tiers) - **Art. 2** (*inscription sur une liste nationale - ouverture à la concurrence externe - art. L. 811-2 du code de commerce*) (p. 1731, 1733) : son amendement de conséquence n° 153 ; rejeté. Sur l'amendement n° 5 de la commission auquel elle s'oppose (réaffirmation du caractère exceptionnel du choix d'une personne non inscrite pour exercer la fonction d'administrateur judiciaire et maintien de l'extension des possibilités de désignation aux personnes morales), ses sous-amendements n° 151 : suppression du caractère exceptionnel ; et n° 152 : limite des possibilités de désignation aux seules personnes physiques ; rejetés. Accepte l'amendement n° 6 de la commission (suppression de l'exclusion des avocats de l'exercice des fonctions d'administrateur judiciaire). Sur les amendements portant sur le même objet de M. Patrice Gélard, s'oppose au n° 136 et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 137 (précision sur les conditions d'inscription des administrateurs judiciaires susceptibles, à titre exceptionnel, d'être désignés hors liste nationale) - **Art. 4** (*composition de la commission nationale - art. L. 811-4 du code de commerce*) (p. 1734) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 11 (rétablissement au sein de cette commission des deux personnes qualifiées en matière économique ou sociale) et accepte le n° 12 (possibilité de renouveler une fois le mandat des membres) - **Art. 5** (*conditions d'inscription sur la liste nationale - art. L. 811-5 du code de commerce*) (p. 1735) : accepte l'amendement

n° 14 de la commission (rejet de toute personne ayant commis des faits contraires à l'honneur ou à la probité ayant donné lieu à une condamnation pénale) - **Art. 6** (*instauration d'une limite d'âge - art. L. 811-5-1 du code de commerce*) (p. 1736) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 16 de la commission - **Art. 6 bis** (*ouverture de la saisine de la commission nationale d'inscription en cas d'empêchement d'un administrateur judiciaire - art. L. 811-6 du code de commerce*) (p. 1737) : accepte les amendements de la commission n° 18 et n° 19 de précision, n° 20 de conséquence et n° 21 (suppression de la saisine indirecte offerte à tout justiciable intéressé par l'intermédiaire du commissaire du Gouvernement). S'oppose à l'amendement n° 138 de M. Patrice Gélard (rétablissement de l'auto-saisine de la commission) - **Art. 7** (*cessation de fonctions - art. L. 811-8 du code de commerce*) (p. 1738) : accepte l'amendement n° 22 de la commission (maintien de la possibilité pour un administrateur qui quitte ses fonctions, de poursuivre le traitement de certains dossiers) et sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 139 de M. Patrice Gélard (allongement du délai à l'issue duquel les dossiers sont redistribués) - **Art. 8** (*incompatibilités professionnelles - art. L. 811-10 du code de commerce*) (p. 1739, 1740) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 24 (suppression de l'exclusion des avocats de l'exercice des fonctions d'administrateur judiciaire) et accepte les n° 25 rédactionnel, n° 26 (extension de ce dispositif aux fonctions de direction dans les sociétés anonymes et par actions simplifiées), n° 27 de codification et n° 28 (exclusion du mandat de mandataire ad hoc et de conciliateur de la liste des incompatibilités). Sur les amendements de M. Patrice Gélard, demande le retrait du n° 140 (limite de l'incompatibilité à la qualité de commerçant en tant que personne physique : retiré) et accepte le n° 141 (exclusion de la liste des incompatibilités des fonctions d'associés quand elles n'exposent pas à la commercialité) - **Art. 10** (*renumération d'articles*) (p. 1741) : accepte l'amendement de suppression n° 30 de la commission - **Art. 12** (*mise en oeuvre de l'action disciplinaire - art. L. 811-12 du code de commerce*) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 33 (suppression des dispositions permettant à tout intéressé d'informer le commissaire du Gouvernement de faits susceptibles d'être sanctionnés au plan disciplinaire) et demande le retrait du n° 34 (diminution de la durée maximale de la mesure d'interdiction temporaire d'exercer) - **Art. 15** (*définition du statut et des missions des mandataires judiciaires au redressement et à la liquidation des entreprises - art. L. 812-1 du code de commerce*) (p. 1743) : accepte l'amendement n° 38 de la commission (délégation à des tiers des tâches liées à l'exécution du mandat confié au mandataire judiciaire) et s'oppose à l'amendement n° 143 de M. Patrice Gélard (précision sur les conditions de rémunération des tâches confiées à des tiers) - **Art. 16** (*inscription sur une liste nationale - ouverture à la concurrence externe - art. L. 812-2 du code de commerce*) (p. 1744) : sur l'amendement n° 40 de la commission (maintien du caractère exceptionnel de la désignation comme mandataire d'une personne non inscrite sur la liste nationale), auquel elle s'oppose, son sous-amendement n° 154 : suppression du caractère exceptionnel de cette désignation ; rejeté. Accepte l'amendement n° 41 de la commission (suppression de l'exclusion des avocats de l'exercice des fonctions de mandataire judiciaire) et s'oppose à l'amendement n° 145 de M. Patrice Gélard (précision sur les conditions d'inscription des mandataires judiciaires susceptibles, à titre exceptionnel, d'être désignés hors liste nationale) - **Art. 17** (*division de la liste nationale en sections - composition de la commission nationale - art. L. 812-2-1 et L. 812-2-2 du code de commerce*) (p. 1745) : accepte les amendements de la commission n° 46 (rétablissement de deux personnes qualifiées en matière économique et sociale parmi les membres de cette commission) et n° 48 (possibilité de renouveler une fois le mandat des membres de cette commission) - **Art. 18** (*conditions d'inscription sur la liste nationale - art. L. 812-3 du code de commerce*) (p. 1746) : accepte l'amendement n° 50 de la commission (rejet de toute personne ayant commis des faits contraires à l'honneur ou à la probité ayant donné lieu à une condamnation pénale) -

**Art. 19** (instauration d'une limite d'âge - art. 21-1 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985) (p. 1747) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 52 de la commission - **Art. 20** (coordination relative à la compétence nationale de la commission - art. L. 812-4 du code de commerce) (p. 1747, 1748) : s'oppose à l'amendement n° 146 de M. Patrice Gélard (rétablissement de l'auto-saisine de la commission). Accepte les amendements de la commission n° 54 et n° 55 de précision, n° 56 (suppression d'une référence au code de commerce) et n° 57 (suppression de la saisine indirecte de cette commission par tout justiciable intéressé) - **Art. 21** (cessation de fonctions - art. L. 812-6 du code de commerce) (p. 1748) : accepte l'amendement n° 58 de la commission (maintien de la possibilité pour un mandataire qui quitte ses fonctions de poursuivre le traitement de certains dossiers) - **Art. 23** (incompatibilités professionnelles - art. L. 812-8 du code de commerce) (p. 1749) : accepte les amendements de la commission n° 61 rédactionnel, n° 62 (extension de ce dispositif aux fonctions de direction dans les sociétés anonymes et par actions simplifiées) et n° 64 (exclusion de cette liste des mandataires ad hoc et des conciliateurs) ainsi que l'amendement n° 149 de M. Patrice Gélard (suppression de la liste des incompatibilités des fonctions d'associés quand elles n'exposent pas à la commercialité) - **Art. 25** (utilisation du titre de mandataire judiciaire au redressement et à la liquidation des entreprises - art. L. 812-10 du code de commerce) (p. 1750) : accepte l'amendement de coordination n° 67 de la commission - **Art. 28** (conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises - art. L. 814-2 du code de commerce) (p. 1752) : s'oppose à l'amendement n° 72 de la commission (suppression du dispositif autorisant le Gouvernement à dissoudre le conseil national en cas de dysfonctionnement grave) - **Art. 30** (carence de la caisse de garantie - art. L. 814-3-1 du code de commerce) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 74 de la commission - **Art. 31** (obligation d'assurance - art. L. 814-4 du code de commerce) (p. 1753) : souhaite la poursuite de la réflexion sur l'amendement n° 76 de la commission (précision sur le type de responsabilité encourue) - **Art. 32** (obligations d'assurance et de garantie imposées aux non-inscrits - art. L. 814-5 du code de commerce) (p. 1754) : s'oppose à l'amendement n° 79 de la commission (alignement du régime de responsabilité des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires nommés hors liste à titre exceptionnel sur celui applicable aux professionnels inscrits) - **Avant l'art. 32 bis** : accepte l'amendement n° 80 de la commission (insertion d'une division additionnelle : section III "dispositions diverses") - **Art. 32 bis** (diligences accomplies antérieurement par les mandataires - art. L. 814-8 inséré dans le code de commerce) (p. 1755) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 83 de la commission (limite de la période assujettie à l'obligation de déclaration) - **Art. 32 ter** (déclaration d'intérêts - art. L. 814-5-2 inséré dans le code de commerce) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 84 de la commission. Son amendement n° 155 : remplacement de la notion de déclaration d'intérêts par la notion de déclaration de situation patrimoniale ; devenu sans objet - **Art. 33** (rémunération des mandataires de justice - art. L. 814-6 du code de commerce) (p. 1757) : accepte l'amendement n° 86 de la commission (renvoi à un décret en conseil d'Etat de la rémunération des administrateurs et mandataires judiciaires) - **Art. 33 bis** (contestation de la rémunération des mandataires de justice - art. 37-1 A inséré dans la loi du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 87 de la commission - **Art. 33 ter** (rémunération des dossiers impécunieux - art. L. 814-7 inséré dans le code de commerce) (p. 1758) : accepte l'amendement n° 90 de la commission (affectation d'une seule quote-part des intérêts produits par les fonds devant être reversés aux créanciers afin de financer les dossiers impécunieux) - **Art. 34** (obligations des non-inscrits - art. L. 814-10 du code de commerce) (p. 1759) : accepte l'amendement n° 94 de la commission (responsabilité confiée au ministère public et à la chancellerie en matière de publicité des mesures d'interdiction d'exercice) - **Art. 36** (décret en conseil d'Etat - art. 50 de la loi n° 85-99 du 25

janvier 1985) (p. 1760) : accepte l'amendement n° 96 de la commission (renvoi à un décret en conseil d'Etat des modalités d'application des dispositions du titre Ier de ce texte) - **Art. 37** (dispositions transitoires) (p. 1760, 1761) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 97 de coordination, n° 99 de précision et n° 102 (suppression de la limite d'âge), s'oppose aux amendements n° 100 et n° 103 de coordination et accepte le n° 101 (inscription de droit sur les listes nationales des mandataires judiciaires inscrits sur les listes régionales) - **Art. 38** (nomination de plusieurs administrateurs et représentants des créanciers - art. L. 621-8 du code de commerce) (p. 1762) : accepte l'amendement n° 105 de la commission (suppression de la désignation à la demande du débiteur ou sur décision d'office du tribunal d'un expert en diagnostic d'entreprise) - **Art. 39** (désignation de plusieurs mandataires de justice en cours de procédure - art. L. 621-10 du code de commerce) : accepte l'amendement n° 106 de la commission (suppression du transfert du juge-commissaire au procureur de la République du pouvoir de décider la saisine du tribunal aux fins de remplacement de l'administrateur, de l'expert ou du représentant des créanciers) - **Art. 39 bis** (communication du bilan économique et social au procureur de la République - art. 25 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 107 de la commission - **Art. 40 bis** (avis du procureur de la République avant le prononcé d'une cessation d'activité ou d'une liquidation - art. 36 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) (p. 1763) : accepte l'amendement de suppression n° 109 de la commission - **Art. 40 quater** (communication des offres de reprise - art. 83 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 111 de la commission - **Art. 40 quinquies** (critères retenus par le tribunal pour la sélection de l'offre de reprise - art. 85 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 112 de la commission - **Art. 40 sexies** (possibilité accordée au ministère public de demander l'annulation des actes passés en période suspecte - art. 110 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 113 de la commission - **Art. 43** (désignation d'un liquidateur dans un jugement de liquidation judiciaire prononcée au cours de la période d'observation - art. L. 622-5 du code de commerce) (p. 1765) : accepte l'amendement de coordination n° 120 de la commission - **Art. 43 bis** (publicité relative à la réalisation de l'actif - art. 154-A de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 121 de la commission - **Art. 43 ter** (opérations de cession d'unités de production - art. 155 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 122 de la commission - **Art. 43 quater** (répartitions provisionnelles des créances dues au trésor public - art. L. 161-1 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 123 de la commission - **Art. 43 quinquies** (clôture de la liquidation - art. 167 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) (p. 1766) : accepte l'amendement de suppression n° 124 de la commission - **Art. 43 sexies** (ouverture des voies de recours au représentant des salariés - art. 171 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 125 de la commission - **Art. 43 septies** (recours du procureur de la République - art. 174 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 126 de la commission - **Art. 43 octies** (sanctions civiles prononcées par le tribunal - art. 183 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 127 de M. Jean-Jacques Hyst - **Art. 43 nonies** (faillites prononcées par le tribunal - art. 191 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) : accepte l'amendement de suppression n° 128 de la commission - **Art. 43 decies** (publicité des débats - art. 215-1 inséré dans la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985) (p. 1767) : accepte l'amendement de suppression n° 129 de la commission - **Art. 43 duodecies** (restitution par le Trésor public des créances réglées à titre provisionnel - art. L. 269-B inséré dans le livre des procédures fiscales) : accepte l'amendement de suppression n° 131 de la commission - **Art. 44** (application à l'outre-mer) : accepte l'amendement

n° 132 de la commission (extension à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie de l'application des dispositions modifiant la loi du 25 janvier 1985 sur les procédures collectives) - **Après l'art. 44** (p. 1768) : accepte l'amendement n° 133 de la commission (extension partielle des dispositions prévues à l'article 42 à la Polynésie française, à la Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna) - **Art. 45** (entrée en vigueur des dispositions modifiant la législation sur les procédures collectives) : accepte l'amendement de suppression n° 134 de la commission - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1770) : remerciements à l'ensemble des sénateurs pour la qualité du travail accompli.

**LE CAM (Gérard), sénateur (Côtes-d'Armor) CRC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques jusqu'au 4 juillet 2002.

Membre suppléant du Conseil d'orientation de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à préserver les services de proximité en zone rurale [**n° 292 (2001-2002)**] (15 avril 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Commerce et artisanat**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 74, 75) : projet de loi fondé sur une idée généreuse. Augmentation du taux d'abstention. Non opposé par principe à l'élection au suffrage universel des conseillers communautaires. Importance d'être à la fois élu local et communautaire. Représentation au niveau communal de tous les courants ayant obtenu un score de 5 %. Attachement des administrés à leur commune. Problème des mécanismes financiers. Redéfinition des compétences des communes. Dispositions positives du projet de loi. Réalisation de 70 % des investissements publics par les collectivités locales n'encaissant que 10 % de l'impôt global. Accroissement de la perte d'autonomie fiscale des collectivités. Insuffisante progression de la DGF. Proposition communiste de la taxation des actifs financiers des entreprises. Révision des taxes d'habitation, professionnelle et foncière. Promotion, par les communistes, de l'identité communale au sein d'une coopération intercommunale. Rapprochement du citoyen de ses élus et des décisions - **Avant l'art. 1er** (p. 89) : soutient l'amendement n° 466 de Mme Marie-France Beaufile (extension aux départements et aux régions de la procédure de consultation des habitants existant à l'échelon communal et amélioration de la procédure actuelle).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Art. 24** (compensation des pertes de revenu pour formation - plafond de dépenses de formation - art. L. 2123-14, L. 3123-12 et L. 4135-12) (p. 319, 320) : soutient les amendements de Mme Marie-France Beaufile n° 495 (suppression du plafond de la compensation des pertes de revenu) et n° 496 (compensation pour les communes des charges du déplaçonnement). (p. 322) : soutient les amendements de Mme Beaufile n° 497, n° 498, n° 499 et n° 500

(déplaçonnement et compensation des charges de formation pour les échelons départemental et régional).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 43 G** (compétences des régions en matière d'environnement - art. L. 222-1, L. 222-2, L. 222-3, L. 332-2, L. 332-6, L. 332-8-1, L. 332-10, L. 332-11, L. 332-13, L. 332-19-1, L. 411-5, L. 541-13 et L. 541-15 du code de l'environnement) (p. 447, 448) : soutient l'amendement n° 508 de Mme Annie David (rapport au Parlement sur la politique de l'Etat en matière de protection de l'environnement et de conservation des espaces naturels).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Avant l'art. 43** (p. 505) : se déclare favorable à l'amendement n° 597 du Gouvernement (désignation des autorités organisatrices des transports maritimes réguliers - conditions d'instauration des obligations de services publics par celles-ci).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 51 (par priorité)** (concertation inter-administrative au sein de l'Etat ou de ses établissements publics) (p. 598) : soutient l'amendement n° 582 de M. Paul Lorient (conduite de la concertation inter-administrative confiée au représentant de l'Etat en ce qui concerne les transports en Ile-de-France).

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles [n° 0126 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1314, 1316) : mutation du secteur agricole. Evolution des retraites. Souci de justice sociale. Objectif de 75 % du SMIC. Regret de l'exclusion des conjoints d'exploitants. Obstacles à la mensualisation. Insuffisance de la participation de l'Etat. Inégalités de revenus dans le secteur agricole. Le groupe CRC votera la proposition de loi - **Art. 1er** (création d'un régime obligatoire de retraite complémentaire par répartition au bénéfice des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole) (p. 1317, 1319) : ses amendements n° 20 : extension du système à l'ensemble des actifs non salariés agricoles ; et n° 21 : objectif d'un montant de retraite égal à 75 % du SMIC brut ; retirés. - **Art. 2** (bénéficiaires et caractéristiques du régime) - **Art. L. 732-56 du code rural** (détermination des bénéficiaires) (p. 1321) : son amendement n° 22 : extension du régime aux veuves mono-pensionnées à carrière courte ; retiré - **Art. L. 732-58 du code rural** (financement du régime et détermination du taux de cotisation) (p. 1322) : son amendement n° 23 : création d'une taxe additionnelle à la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat ; rejeté - **Art. L. 732-59 du code rural** (couverture des charges et frais de gestion du régime) (p. 1323) : son amendement n° 24 : suppression de l'assiette minimale de cotisation pour les exploitants agricoles aux revenus les plus modestes ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 1326) : son amendement n° 25 : extension du dispositif aux conjoints et aux aides familiaux ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1329) : caractère d'étape de ce texte. Moyens de financement à trouver dans le futur.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention de Londres relative à l'aide alimentaire [n° 0133 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1898, 1899) : constat d'échec de l'aide alimentaire. Respect des impératifs économiques des pays riches au détriment des réalités humaines de la faim dans le monde. Nécessité d'une prise de conscience généralisée. Le groupe CRC votera pour la ratification de ce texte.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Art. 3** (amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission) (p. 1997, 2004) : ses amendements n° 49 : extension aux délits commis à l'occasion d'activités syndicales non revendicatives ; n° 50 : extension aux exploitants agricoles ; et n° 52 : extension aux délits commis dans le cadre d'actions syndicales en récidive légale ; rejetés.

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2035, 2040) : ses amendements n° 60 : amnistie des délits de violence ou d'outrage contre l'autorité publique ; et n° 61 : amnistie des délits de destruction, dégradation ou détérioration ; rejetés.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Art. 1er** (*accès aux infrastructures de gaz naturel*) (p. 2858) : soutient l'amendement n° 148 de M. Yves Coquelle (rappel des obligations de service public) - **Art. 2** (*régime des clients éligibles*) (p. 2862) : soutient l'amendement n° 178 de M. Yves Coquelle (limitation de l'éligibilité du distributeur à la fourniture du gaz pour les seuls clients éligibles lui confiant leur alimentation) - **Art. 3** (*statut des fournisseurs de gaz naturel*) (p. 2869) : soutient l'amendement n° 182 de M. Yves Coquelle (programmation pluriannuelle des besoins d'approvisionnement et des investissements).

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 5** (*transparence et régulation du secteur du gaz naturel*) (p. 2906, 2907) : se déclare favorable à l'amendement n° 191 de M. Yves Coquelle (instauration d'une péréquation tarifaire nationale pour les clients domestiques du gaz) - **Art. 6** (*séparation comptable*) (p. 2908) : soutient l'amendement n° 194 de M. Yves Coquelle (limitation des pouvoirs de la commission de régulation de l'électricité et du gaz) - **Après l'art. 20** (p. 2958, 2967) : le groupe CRC vote contre les amendements de la commission n° 98 de coordination et n° 93 (compensation des surcoûts dus à la production de courant à la suite d'un appel d'offres). Se déclare opposé aux amendements de la commission n° 92 (régime des activités prohibées aux agents du gestionnaire du réseau public de transport d'électricité), n° 90 (suppression des limitations au négoce d'électricité), n° 100 (fixation de la liste des informations confidentielles relatives à un appel d'offres dans le secteur électrique), n° 99 (fixation du seuil d'éligibilité), n° 96 (publication de la liste des clients éligibles), n° 89 (incomptabilités des fonctions de membre de la CRE) et à l'amendement n° 234 de M. Henri Revol (fixation du seuil d'éligibilité à l'exclusion des clients domestiques) - **Avant l'art. 21** (p. 2967) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 101 de la commission ("Nouvelle division : Titre VIII - Dispositions diverses").

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 3446, 3447) : importance de l'article. Cadre des relations financières futures entre l'Etat et les collectivités territoriales. Dispositions précédentes. Bilan des manques à gagner. Demande de remise en cause de l'assiette des différents impôts locaux. Nécessité d'une véritable réforme de la fiscalité locale. Taxe professionnelle. Réalité des ressources des contribuables. Article organisant une compétition fiscale entre territoires.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. 4** (*mise en cohérence de l'article L. 302-2 et de l'article L. 302-9 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3686) : soutient l'amendement de suppression n° 15 de M. Yves Coquelle - **Art. 5** (*priorité donnée par le préfet aux engagements pris par les communes et les EPCI en application de l'article L. 302-8*) (p. 3687) : soutient l'amendement de suppression n° 16 de M. Yves Coquelle - **Art. 6** (*redistribution des prélèvements*) (p. 3688) : soutient l'amendement de suppression n° 17 de M. Yves Coquelle.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 29** (p. 4653) : soutient l'amendement n° I-193 de M. Thierry Foucaud (majoration de la DGF). Evolution contraire de la DGF par rapport aux charges des collectivités locales. Exemple de la commune de Ploufragan.

*Deuxième partie :*

#### **Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5127, 5128) : faiblesse du budget. Recul de la préférence communautaire. Crises. Aide aux agriculteurs en difficulté. Offices agricoles. Prime herbagère. Equarrissage. Installation des jeunes agriculteurs. Contrats territoriaux d'exploitation. Révision de la politique agricole commune. Politique forestière. Aides communautaires. Conséquences de l'élargissement. Le groupe CRC votera contre le budget de l'agriculture pour 2003 - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5163) : le groupe CRC ne votera pas les amendements de la commission n° II-50 (réduction des crédits du titre III) et n° II-51 (réduction des crédits du titre IV).

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - IV - Mer**

- (6 décembre 2002) (p. 5435, 5436) : insuffisance des moyens consacrés à la sécurité maritime. Inefficacité des mesures renforçant la compétitivité de la flotte commerciale. Frein à la modernisation des ports. Absence de vision à long terme. Promotion insuffisante du cabotage maritime. Satisfait du schéma Trégor Goëlo dans les Côtes-d'Armor. Moyens insuffisants en matière d'enseignement maritime et en faveur de la Société nationale de sauvetage en mer, la SNSM. Inquiétude sur l'évolution des services portuaires. Le groupe CRC ne votera pas ce budget.

**LECERF (Jean-René), sénateur (Nord) RPR puis UMP.**

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 28 juin 2002).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

#### **INTERVENTIONS**

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 4** (*création d'adjoints au maire chargés des quartiers - art. L. 2122-2-1 et L. 2122-18-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 115) : son amendement n° 346 : possibilité d'adjoints supplémentaires pour les communes de plus de vingt mille habitants ; retiré -

**Art. 7 ter** (élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre) (p. 130, 131) : continuité de la politique de décentralisation. Notion d'EPCI recouvrant des réalités diverses. Nécessité de la représentation de chacune des communes au niveau de l'EPCI. Compatibilité entre l'attachement aux communes et la non hostilité au principe de l'introduction d'une certaine dose d'élection au suffrage universel direct des EPCI. Réflexion sur l'opportunité de la mise en place d'un scrutin mixte.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 19** (p. 304) : sur l'amendement n° 61 de la commission des lois (extension du régime de suspension du contrat de travail), votera le sous-amendement n° 316 de M. Alain Vasselle - **Après l'art. 30** (p. 339) : se déclare opposé à l'amendement n° 78 de la commission des lois (régime indemnitaire des conseillers généraux et conseillers régionaux).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 39** (application aux établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 5211-12 à L. 5211-15, L. 5214-8, L. 5215-16 et L. 5216-4 du code général des collectivités territoriales) (p. 384) : soutient l'amendement n° 338 de M. Jean-Paul Delevoye (indemnité de fonction des présidents et vice-présidents de syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités territoriales et d'établissements publics de coopération intercommunale).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 44** (composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales) (p. 532, 533) : sur l'amendement n° 109 de la commission des lois (garantie d'une représentation des communes et des structures intercommunales), son sous-amendement n° 261 ; rejeté. (p. 536) : s'abstiendra sur l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 667) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 265 : possibilité d'engagement à compter de l'âge de seize ans des sapeurs-pompiers volontaires ; adopté après modification par le sous-amendement n° 701 du Gouvernement.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1668, 1669) : conditions d'examen de ce texte. Pseudo-concertation organisée par le Gouvernement : non prise en compte du travail des avocats du barreau de Lille. Opposé à la suppression du divorce pour faute : statistiques, comparaison avec les autres pays européens et conséquences de cette suppression. Réflexion sur le mariage. Nécessité d'une vaste réforme du divorce, de la prestation compensatoire et de la médiation familiale.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1988, 1990) : étonnement de l'indignation suscitée par ce texte. Avenir des lois d'amnistie. Modération du projet de loi. Le groupe du RPR votera le texte. Indignation devant l'amnistie des délinquants au quotidien. Son expérience en tant que maire - **Art. 3** (amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission) (p. 2000) : soutient l'amendement n° 68 de M. Jacques Peyrat (extension à la pratique d'une activité d'ostéopathie ou de chiropraxie).

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (infractions exclues du bénéfice de l'amnistie) (p. 2029, 2030) : ses amendements n° 66 de conséquence et n° 67 : inclusion des infractions d'atteinte à la législation et à la réglementation en matière de comités d'hygiène et de sécurité ; retirés. (p. 2034) : soutient l'amendement n° 69 de M. Jean-François Le Grand (exclusion des contraventions de 5ème classe prévues au code de l'environnement) - **Après**

**l'art. 16** (p. 2047) : son amendement n° 64 : exclusion de l'amnistie du délit de défaut habituel de titre de transport ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Art. 14** (assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales) (p. 4610) : nécessité d'encadrer la déliaison des taux des taxes locales.

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4727, 4729) : importance des crédits. Rupture avec les budgets précédents. Personnels ATOSS : éventualité du transfert de leur gestion aux collectivités territoriales ; répartition sur le territoire. Développement des internats : exemple du département du Nord. Enseignement précoce des langues vivantes.

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) (p. 4756, 4758) : priorité à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur. Moyens budgétaires en hausse. Situation préoccupante de l'enseignement supérieur français. Retard dans la réalisation du programme Université du troisième millénaire et des contrats de plan Etat-région 2000-2006. Désengagement de l'Etat : dégradation du parc immobilier et accroissement du rôle des régions. Nécessité d'améliorer le système d'évaluation des universités. Répartition géographique des universités ; valeur nationale des diplômes ; localisme du recrutement. Taux d'échec au cours du premier cycle universitaire. Environnement social de l'étudiant. Enseignement supérieur privé : exemple de l'université catholique de Lille. Le groupe du RPR votera ce budget.

**Economie, finances et industrie - Industrie**

- (2 décembre 2002) (p. 5006, 5007) : situation de La Poste, de France Télécom, d'EDF et de GDF. Gestion de "l'après-mines". Exemple de la région Nord-Pas-de-Calais. Confiance du RPR dans la politique du Gouvernement.

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) (p. 5029, 5030) : réformes gouvernementales en faveur des PME. Importance de la création d'entreprises. Revalorisation des métiers du commerce et de l'artisanat. Problème de la délocalisation. Principe de déliaison des taux. Réforme des conditions de reprise. Rôle fondamental des commerces dans l'aménagement du territoire. Le groupe du RPR votera ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 64** (revalorisation de l'imposition additionnelle à la taxe professionnelle, IATP) (p. 5034, 5035) : soutient l'amendement n° II-15 de M. Jacques Valade (assouplissement de la limite maximale d'augmentation du produit de l'IATP pour les chambres de commerce et d'industrie). Aide aux chambres de commerce et d'industrie.

**LECLERC (Dominique)**, sénateur (Indre-et-Loire) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du comité de surveillance du Fonds de solidarité vieillesse.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Membre titulaire du conseil de surveillance du Fonds de réserve pour les retraites (JO Lois et décrets du 15 février 2002).

Membre titulaire du Conseil d'orientation des retraites.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait, avec MM. Alain Vasselle et Jean-Louis Lorrain, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 47 (2002-2003)] de financement de la sécurité sociale pour 2003, adopté par l'Assemblée nationale [n° 58 (2002-2003)] (13 novembre 2002) - **Sécurité sociale**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 51 (par priorité)** (*concertation inter-administrative au sein de l'Etat ou de ses établissements publics*) (p. 597) : soutient l'amendement de précision n° 542 de M. Philippe Leroy.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 673) : soutient l'amendement n° 300 de M. Francis Giraud (intégration de certains contractuels). A la demande du Président, accepte l'intégration de son sous-amendement n° 738 dans l'amendement n° 300 précité.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Après l'art. 12** (p. 890) : soutient l'amendement n° 302 de M. Bernard Murat (représentation des victimes de l'amiante) - **Art. 16 (renforcement des règles interdisant la perception d'avantages par les professions médicales - art. L. 4113-6, L. 4163-1 et L. 4163-2 du code de la santé publique)** (p. 892) : soutient l'amendement n° 304 de M. Paul Blanc (personnes habilitées à constater des infractions à la législation concernant les avantages dont bénéficient les professionnels de santé) - **Art. 24 (élaboration de la politique de santé au niveau national - art. L. 1411-1 et art. L. 1411-1-1 à L. 1411-1-4 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 1411-1 du code de la santé publique (rapport sur la politique de santé)** (p. 897) : se déclare favorable à l'amendement n° 53 de la commission (accent sur la nécessité de définir la politique de santé en fonction de priorités pluriannuelles).

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 40 (institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé -**

**art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 4236-1 du code de la santé publique (application de l'obligation de formation aux pharmaciens autres que ceux exerçant dans un établissement de santé)** (p. 970) : son amendement, soutenu par M. Paul Blanc, n° 284 : organisation du conseil national de la formation pharmaceutique continue obligatoire ; retiré - **Art. L. 4236-2 du code de la santé publique (conseil national de la formation pharmaceutique continue)** : son amendement de conséquence n° 285, soutenu par M. Paul Blanc ; retiré - **Après l'art. 44** (p. 975, 976) : ses amendements, soutenus par M. Bernard Murat, n° 373 : actualisation des missions de l'ordre national des pharmaciens ; n° 372 de coordination ; retirés ; et n° 374 : sanctions en cas d'utilisation frauduleuse ou malhonnête de la qualité de pharmacien ; adopté - **Art. 45 (création d'une section H des pharmaciens hospitaliers au sein de l'ordre des pharmaciens - art. L. 4231-4 et L. 4233-3 du code de la santé publique)** (p. 978) : son amendement, soutenu par M. Paul Blanc, n° 375 : composition du conseil central de la section D et du conseil central de la section H ; retiré - **Art. 46 (diverses dispositions concernant l'organisation de la profession de pharmacien - art. L. 4234-6 et L. 4234-10 nouveau du code de la santé publique)** (p. 981) : son amendement, soutenu par M. Paul Blanc, n° 282 : suppression du changement d'appellation des pharmaciens assistants ; retiré - **Art. 52 bis (exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie)** (p. 1003) : sur l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie), son sous-amendement, soutenu par Mme Sylvie Desmarescaux, n° 425 : exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie réservé aux médecins ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Après l'art. 57 septies** (p. 1071, 1073) : ses amendements, soutenus par M. Paul Blanc, n° 283 (pharmacopée dans les établissements ne disposant pas de pharmacie à usage interne) et n° 294 (possibilité pour les techniciens de laboratoire d'effectuer des prélèvements à l'extérieur des laboratoires) ; adoptés - **Art. 58 (réparation des conséquences des risques sanitaires - art. L. 1141-1 à L. 1142-28 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 1142-1 du code de la santé publique (droit à l'indemnisation des accidents médicaux graves non fautifs)** (p. 1084) : son amendement, soutenu par M. Paul Blanc, n° 288 : prise en compte de la responsabilité des professionnels de santé du fait d'un défaut du produit ; retiré.

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles [n° 0126 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1313, 1314) : opportunité d'un dispositif équilibré de retraite complémentaire. Stabilisation démographique. Volet financier. Approbation par le groupe du RPR des objectifs et du contenu du texte. Préoccupation au sujet des conjoints survivants. Problème de la mensualisation des pensions. Modalités de la participation financière de l'Etat - **Art. 2 (bénéficiaires et caractéristiques du régime)** - **Art. L. 732-56 du code rural (détermination des bénéficiaires)** (p. 1321) : son amendement n° 19 : extension du régime aux veuves à carrière courte ; retiré.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I (orientations de la politique de sécurité intérieure)** (p. 2456, 2457) : soutiendra le projet du Gouvernement.

- **Proposition de loi modifiant l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 0028 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3641) : clarification de l'avenir des professionnels titulaires de diplômes homologués. Maintien de la qualité de la formation. Politique dynamique du Gouvernement en faveur du sport. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour l'assurance vieillesse - **Discussion générale** (p. 4060, 4062) : contexte dégradé entourant la branche vieillesse. Conséquences des ponctions effectuées sur la branche. Nécessaire démarche de responsabilité préalable à la revalorisation des retraites. Situation difficile de la CNRACL et du FSV. Perspectives de réforme. Exemple de la Suède dans le domaine des retraites.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Art. 6** (*contribution sur les dépenses de promotion des laboratoires pharmaceutiques* - art. L. 245-2 et L. 245-4 du code de la sécurité sociale) (p. 4163) : ses amendements, sur le même objet, n° 115 et n° 116 : exonération de la participation, de l'intéressement versés aux salariés et des activités non liées directement aux dépenses de promotion des laboratoires pharmaceutiques ; retirés.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 21** (*pénalités financières applicables aux entreprises exploitant des médicaments* - art. L. 162-17-4 et L. 162-17-8 du code de la sécurité sociale) (p. 4228) : ses amendements n° 117 : suppression du I permettant aux ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale de prononcer une pénalité financière aux entreprises dont les médicaments ont fait l'objet d'une interdiction de publicité ; et n° 118 : suppression du II visant à sanctionner des entreprises n'ayant pas transmis à la commission de la transparence des informations relatives aux médicaments pour lesquels elles ont demandé le remboursement par l'assurance maladie ; retirés - **Avant l'art. 24** (p. 4232) : se déclare favorable à l'amendement n° 165 du Gouvernement (intérêt général de la permanence des soins) - **Art. 27** (*tarif forfaitaire de remboursement pour les médicaments* - art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale et L. 5121-1 du code de la santé publique) (p. 4237, 4242) : ses amendements n° 120 : distinction des produits des groupes génériques constitués autour d'une spécialité de référence ; et n° 119 : vérification de la conformité d'une spécialité préalable à sa commercialisation par l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ; retirés - **Après l'art. 34** (p. 4248) : se déclare favorable à l'amendement n° 113 de M. Jean-Paul Amoudry (classement en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires hospitaliers) - **Après l'art. 36** (p. 4265) : soutient l'amendement de M. Gérard César n° 163 (extension du dispositif relatif à l'amiante aux salariés agricoles âgés d'au moins cinquante ans et reconnus atteints d'une maladie professionnelle provoquée par l'amiante) - **Avant l'art. 43** (p. 4303, 4305) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 160 (ouverture du droit à la retraite à taux plein avant 60 ans aux salariés ayant cotisé 40 annuités) et n° 159 (indexation des pensions de retraite sur les salaires) et demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Jacques Hiest n° 104 (alignement du régime de retraite des avocats sur celui des autres professions libérales) - **Art. 43** (*revalorisation des pensions de retraite du régime général et des avantages alignés en fonction de l'évolution prévisionnelle des prix* - art. L. 351-11 du code de la sécurité sociale) (p. 4306) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Claude Domeizel (revalorisation accrue des avantages vieillesse au 1er janvier 2003) - **Après l'art. 43** (p. 4307, 4312) : sur les amendements de M. Claude Domeizel, s'oppose aux n° 99 (relèvement du minimum contributif des plus bas salaires du régime général des salariés), n° 96 (exclusion du bénéfice de la majoration de 10 % pour enfants à charge du calcul du plafond de cumul d'un avantage personnel de vieillesse et de la pension de réversion du régime général), n° 94 (attribution de la pension de réversion sans condition d'âge et dès le décès au conjoint survivant ayant des enfants à charge s'il satisfait à des conditions de ressources personnelles et de durée de mariage), n° 97 (augmentation du plafond mensuel de ressources pour bénéficier de l'allocation veuvage à hauteur minimum du SMIC), n° 98 (conditions d'ouverture des droits à l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité), n° 95 (modification des dispositions du code des pensions civiles et

militaires de retraite puis transposition par voie réglementaire à la CNRACL afin de les mettre en concordance avec l'évolution de la jurisprudence et d'assurer un traitement identique entre tous les fonctionnaires) et demande le retrait du n° 100 (attribution rétroactive aux conseillers municipaux des droits à retraite pour la période 1973-mars 1992). S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 161 (augmentation du taux des pensions de réversion) et n° 162 (revalorisation du minimum contributif) et accepte l'amendement n° 74 du Gouvernement (ajout de l'UNEDIC comme organisme fournisseur de données pour la constitution de l'échantillon interrégimes de cotisants) - **Art. 44** (*fixation de l'objectif de dépenses de la branche vieillesse pour 2003*) : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Claude Domeizel (diminution de ce montant) - **Après l'art. 48** (p. 4317) : s'oppose à l'amendement n° 103 de M. Claude Domeizel (prise en compte des réserves dans le calcul de la compensation généralisée).

**LEGENBRE (Jacques)**, sénateur (Nord) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 4 juillet 2002).

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (20 juillet 2002) ; puis vice-président (17 septembre 2002).

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur privé.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Francophonie [n° 69 (2002-2003) tome 14] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à introduire dans la formation des futurs usagers de la route l'apprentissage de la conduite à tenir en cas d'accident de la route [n° 75 (2002-2003)] (21 novembre 2002) - **Circulation routière**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 67, 68) : conditions nécessaires pour parvenir à un texte utile et équilibré. Partisan résolu de l'intercommunalité. Maillage du territoire par les communes. Efficacité retrouvée des communes grâce à l'intercommunalité. Gravité de la réforme décidant de l'élection au suffrage universel direct des conseils communautaires : passage à la supracommunalité ; risque de réduction des conseils municipaux à des conseils de quartier élus. Problème de l'urgence du texte. Conseil de quartier : outil efficace du dialogue mais également quadrillage politique. Préférence pour la commune. Propos de M. Pierre Mauroy. Regret des Belges et des Allemands sur le regroupement de communes. Attachement à la participation des citoyens. Expression fondamentale de la démocratie à travers les élus - **Art. 1er** (*conseils de quartier* - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 95) : sur l'amendement n° 4 de la commission des lois (création, composition, modalités de désignation et crédits de fonctionnement des conseils de quartier), son sous-amendement, soutenu par M. Patrick Lassourd, n° 266 ; retiré.



**- Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail*) - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail** (*employeurs concernés et durée du soutien*) (p. 1947, 1948) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (extension du dispositif aux établissements de plus de 250 salariés). (p. 1950) : se déclare opposé à l'amendement n° 36 de M. Gérard Delfau (obligation pour l'employeur d'assurer une formation professionnelle aux jeunes employés dans le cadre du dispositif) - **Art. 2** (*validation des acquis de l'expérience et formation professionnelle*) (p. 1953) : se déclare favorable à l'amendement n° 37 de M. Gérard Delfau (obligation d'organiser une validation des acquis) - **Après l'art. 2** (p. 1957) : se déclare favorable à l'amendement n° 23 du Gouvernement (assise légale de la réforme de l'assurance chômage des intermittents du spectacle). Mesure peu enthousiasmante mais indispensable pour sauver le régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1963, 1964) : dispositif adressé aux jeunes les plus en difficulté. Accès à une situation stable. Votera ce texte.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**- Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Après l'art. 29** (p. 4649) : se déclare opposé aux amendements de M. Michel Moreigne, portant sur le même objet, n° 1-94 et n° 1-95 (création d'une dotation de solidarité au sein de la dotation de fonctionnement minimale). Charge de l'APA.

*Deuxième partie :*

#### **Culture et communication - Culture**

- (29 novembre 2002) (p. 4891) : rayonnement de la langue française. Etiquetage des produits de consommation. Protocole de Londres sur les brevets. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4900) : se déclare opposé à l'amendement n° II-21 de la commission (réduction des crédits).

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5094) : volonté de maintien des effectifs de police et de gendarmerie dans l'arrondissement de Cambrai. Création d'une école de la défense civile.

#### **Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la francophonie (p. 5214, 5215) : justification de l'effort financier consenti. Menace sur la francophonie linguistique. Respect de la diversité linguistique par son inscription dans le futur traité constitutionnel européen. Proposition de la commission de créer un ministère de la francophonie. Avis favorable à l'adoption de ces crédits. (p. 5222, 5223) : difficultés du continent africain. Désengagement de la France. Relance nécessaire de la présence française. Votera ce projet de budget.

**LE GRAND (Jean-François), sénateur (Manche) RPR puis UMP.**

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (20 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

#### **DÉPÔTS**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de loi [n° 287 (2000-2001)] relative à l'implantation des éoliennes et à la protection de l'environnement [n° 360 (2001-2002)] (17 juillet 2002) - **Environnement**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Aviation civile et transport aérien [n° 70 (2002-2003) tome 19] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### **INTERVENTIONS**

**- Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 671) : son amendement, soutenu par M. Patrick Lassourd, n° 353 : bénéfice de la part variable de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires ayant cessé leur activité avant le 1er janvier 1998 ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

**- Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2034) : son amendement, soutenu par M. Jean-René Lecerf, n° 69 : exclusion des contraventions de 5ème classe prévues au code de l'environnement ; adopté.

**- Proposition de loi relative à l'implantation des éoliennes et à la protection de l'environnement [n° 0287 (2000-2001)]** - (24 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3177, 3178) : origine de la proposition de loi. Application d'une directive européenne sur les énergies renouvelables. Nécessaire clarification du régime juridique d'implantation des éoliennes. Organisation de la concertation. Proposition de loi tendant à régler les conflits d'usage - **Art. 1er** (*obligation d'une demande de permis de construire*) (p. 3184) : accepte l'amendement n° 1 de M. Hilaire Flandre (exclusion du champ d'application des petites éoliennes) - **Art. 2** (*soumission pour avis à la commission départementale des sites, perspectives et paysages*) (p. 3184) : invite le Sénat à voter l'article malgré le risque d'engorgement dû à une consultation systématique de la commission départementale des sites - **Art. 3** (*obligation d'établir une étude d'impact ou une notice d'impact*) (p. 3185) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean-Pierre Vial (abaissement du seuil de puissance retenu pour l'obligation d'étude d'impact) - **Art. 5** (*mise en place d'un schéma départemental ou interdépartemental éolien*) (p. 3186) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Bernard Piras (compétence donnée à la région dans la mise en place du schéma éolien) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3187) : remerciements.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**



*Deuxième partie :*

**Equipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement**

- (6 décembre 2002) (p. 5391, 5392) : intervient au nom de M. Joseph Ostermann. Mesures positives : disparition progressive de la loi de 1948 ; aménagement de la loi Besson ; pertinence du taux réduit de la TVA sur le volume des travaux et la création d'emplois. Inquiétude au sujet des crédits de l'ANAH et du maintien de son rôle en milieu rural. Interrogation sur le statut des bailleurs privés.

**Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'aviation civile et le transport aérien (p. 5422, 5423) : augmentation des coûts des procédures de sécurité. Quasi-doublement des primes d'assurances. Défaillances des grandes compagnies. Vigilance sur la restructuration du transport aérien et sur l'action des compagnies à bas coût. Redéfinition positive des politiques aéroportuaires. Progression des recettes. Insuffisance des crédits du fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien, FIATA : propositions du Conseil supérieur de l'aviation marchande en faveur de son évolution. Réflexion sur l'opposition entre la logique d'Airbus et celle de Boeing en matière de construction aéronautique. Gravité des conséquences des attentats du 11 septembre 2001 sur les compagnies aériennes. Non-pertinence des restrictions imposées aux aéroports pour la régulation des nuisances. Satisfait des accords du Conseil européen des transports en matière de protection du contrôle aérien - **Examen des crédits - Art. 41** (p. 5431) : avis favorable de la commission sur ce budget. Difficultés provoquées par les passagers turbulents.

**Equipement, transports, logement, tourisme et mer - IV - Mer**

- (6 décembre 2002) (p. 5437, 5438) : inefficacité de l'organisation maritime internationale, l'OMI. Pertinence des mesures préconisées par les rapports du Parlement : co-responsabilité des acteurs du transport en cas de dégâts. Equipement du littoral français en moyens de chalutage - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5441) : importance de l'inspection des navires pour la prévention des risques. Regret de l'absence d'une ligne budgétaire en faveur des vacataires retraités. (p. 5442) : remerciements au président de la commission des finances.

**Equipement, transports, logement, tourisme et mer - V - Tourisme**

- (6 décembre 2002) (p. 5449, 5450) : moyens d'activation du secteur du tourisme : aides économiques de proximité en faveur des entreprises touristiques ; adaptation de la formation aux spécificités des métiers du tourisme ; coordination des différents ministères ; schéma national d'aménagement et de développement touristique ; encadrement des entreprises et des structures ; adaptation de la fiscalité aux micro-entreprises. Aide à la rénovation des stations touristiques.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0100 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Art. 20 septdécies** (conciliation de l'implantation des installations des éoliennes et de la protection de

*l'environnement*) (p. 6114) : favorable à l'amendement rédactionnel n° 2 du Gouvernement.

**LEJEUNE (André), sénateur (Creuse) SOC.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5136, 5137) : budget en régression. Prime herbagère. Contrats territoriaux d'exploitation. Suspension sans concertation. Amendements de la commission. Répartition inégale des aides.

**LENOIR (Noëlle), ministre déléguée aux affaires européennes.**

dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion - (27 novembre 2002) - Participation de la France au budget des Communautés européennes - Art. 33** (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) (p. 4637, 4642) : remerciements. Panorama des enjeux budgétaires. Politique agricole commune. Fonds structurels. Priorité accordée à la recherche et aux réseaux transeuropéens. Action extérieure. Dépenses administratives. Aides de pré-adhésion. Catastrophes naturelles. Elargissement de l'Union. Compensation budgétaire aux nouveaux membres. Coût de l'élargissement. Cas de la Turquie. Convention sur l'avenir de l'Europe. Gouvernance économique. Rénovation des procédures budgétaires. Citoyenneté européenne. Transposition des directives européennes.

**LEPELTIER (Serge), sénateur (Cher) RPR puis UMP.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Vice-président de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 9** (p. 4488) : intervient sur les amendements identiques n° I-19 de M. Jean-Louis Masson et n° I-71 de M. Jean-Pierre Masseret (extension de la déduction de TVA aux véhicules utilitaires de moins de trois mètres de long). Défense du développement durable en dépit de son coût.

**LE PENSEC (Louis)**, sénateur (Finistère) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Après l'art. 43 J ou après l'art. 47 ter** (p. 503) : son amendement n° 621 : base législative de la priorité donnée aux communes par l'Etat en matière de concessions de plages ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 680, 681) : ses amendements n° 610 : principe du partenariat avec les collectivités locales - extension du rôle du conservatoire du littoral ; n° 612 : clarification de la gestion des terrains du conservatoire et des liens entre le conservatoire et le gestionnaire ; n° 614 : rôle du conservatoire et des organismes gestionnaires - statut et attribution des gardes des terrains du conservatoire du littoral ; n° 617 : rôle des conseils de rivage ; n° 619 : élection à la TDENS de l'ensemble des dépenses engagées sur les cinquante pas géométriques pour les départements d'outre-mer ; n° 653 : possibilité de préemption d'un terrain mis en vente par adjudication judiciaire ainsi que d'un immeuble se trouvant en zone de préemption ; n° 615 : application de la taxe Barnier aux terrains affectés ou donnés en gestion ; n° 620 : améliorations au régime des cinquante pas géométriques outre-mer ; adoptés.

**LEROY (Philippe)**, sénateur (Moselle) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers (JO Lois et décrets du 22 février 2002) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Art. 1er (conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 95) : sur l'amendement n° 4 de la commission des lois (création, composition, modalités de désignation et crédits de fonctionnement des conseils de quartier), son sous-amendement, soutenu par M. Patrick Lassourd, n° 354 ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 51 (par priorité) (concertation inter-administrative au sein de l'Etat ou de ses établissements publics)** (p. 597) : son amendement

de précision n° 542, soutenu par M. Dominique Leclerc ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5134, 5135) : politique forestière. Besoin de réinvestissement forestier. Utilité de la forêt. Restructuration forestière.

**LESBROS (Marcel)**, sénateur (Hautes-Alpes) UC puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Vice-président de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 2002).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants [n° 72 (2002-2003) tome 7] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Anciens combattants

- (30 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 4935, 4936) : diminution du budget. Prise en charge des frais d'hébergement des cures thermales. Augmentation des crédits de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC. Mémoire combattante. Décristallisation. Critère de la parité du pouvoir d'achat. Modernisation de l'ONAC et de l'Institution nationale des invalides, INI. Psychotraumatismes de guerre. Relèvement du plafond de la rente mutualiste. Revalorisation de la retraite du combattant. Conditions d'attribution de la carte du combattant. Nécessité d'une indemnisation de toutes

les catégories d'orphelins de déportés. Au nom de la commission des affaires sociales, recommande l'adoption du budget des anciens combattants pour 2003.

**LÉTARD (Valérie)**, sénateur (Nord) UC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer (aspects sociaux) [n° 72 (2002-2003) tome 8] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1930, 1931) : réponse à une attente des jeunes. Cible pertinente. Dispositif incitatif. Nécessité d'un accompagnement social du jeune pendant ses premiers mois d'embauche. Expérience devant aboutir à une formation. Intérêt d'une évaluation annuelle. Nécessité d'améliorer la cohérence des dispositifs existants. Le groupe de l'UC votera ce texte.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3655, 3656) : développement nécessaire de la mixité sociale. Exemple de la commune de Maing. Seuil d'éligibilité des communes à la dotation de solidarité urbaine. Manque de pertinence de ce dispositif.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 28** (*fin du mécanisme de cessation anticipée d'activité - art. 4 de la loi n° 88-16 du 5 janvier 1988*) (p. 4243, 4244) : son amendement n° 108 : report de la date butoir du dépôt des dossiers au 31 décembre 2004 pour les médecins ayant anticipé leur retrait et cédé leur clientèle avant le 1er octobre 2002 ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4851, 4852) : inquiétude de la ventilation entre les dépenses de soins et les dépenses de prévention des centres spécialisés de soins aux toxicomanes, CSST.

#### **Travail, santé et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine**

- (29 novembre 2002) (p. 4870, 4871) : se réjouit de l'annonce d'une loi de programmation et d'orientation pour la ville et la rénovation urbaine. Engagement de l'Etat dans le financement des programmes de rénovation urbaine. Effort indispensable en matière de gestion urbaine de proximité. Importance de la recomposition de la dynamique du quartier. Aide financière indispensable aux communes touchées par la pauvreté et l'exclusion. Avec le groupe de l'UC, votera ce budget.

#### **Outre-mer**

- (4 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour les aspects sociaux (p. 5178, 5179) : tension sociale. Crise profonde des sociétés ultra-marines. Préparation d'une loi de programme. Augmentation des crédits et coup d'arrêt à leur sous-consommation. Développement de la mobilité et de l'insertion professionnelle des jeunes : création d'un "passport mobilité". Augmentation des moyens du service militaire adapté. Nouvelle orientation de la politique de l'emploi. Stratégie en faveur de l'économie productive. Dynamique nouvelle du logement. Difficultés financières des collectivités. Avis favorable de la commission des affaires sociales à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Après l'art. 20** (p. 5853) : son amendement, soutenu par M. Denis Badré, n° 15 : suppression de la majoration de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP, pour les déchets en provenance des départements limitrophes et modulation de cette taxe selon que l'installation est autorisée ou non ; adopté - **Après l'art. 31** (p. 5898, 5900) : son amendement n° 17 : augmentation de la dotation allouée à trois communes du Hainaut français au titre du fonds de péréquation afin de leur permettre de participer aux projets éligibles aux fonds structurels européens ; retiré - **Après l'art. 37** (p. 5910, 5911) : son amendement n° 20 : exclusion des dépenses de transfert retenues pour déterminer le coefficient d'intégration fiscale des dépenses effectuées par un établissement public de coopération intercommunale au titre des services d'incendie et de secours sans prendre en compte la date de compétence de cet établissement ; retiré.

**LIENEMANN (Marie-Noëlle)**, secrétaire d'Etat au logement.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**LISE (Claude)**, sénateur (Martinique) SOC-A.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la Commission des comptes économiques et sociaux des départements d'outre-mer et de suivi de la loi d'orientation pour l'outre-mer (JO Lois et décrets du 28 avril 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 31] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3236, 3238) : place importante dans le projet de loi des départements d'outre-mer. Acuité du débat institutionnel aux Antilles et en Guyane. Se félicite de l'inscription dans la Constitution de la possibilité pour les populations concernées d'être consultées sur le projet d'évolution de leur statut. Interrogation sur le pouvoir d'initiative des assemblées locales, sur les bases de consultation. Reconnaissance de la légitimité des Congrès. Conception de réforme constitutionnelle. Alternative : principe de spécialité législative ou principe d'identité législative. Pouvoir d'adaptation réglementaire donné aux élus. Système verrouillé. Possibilité d'institution d'une assemblée unique administrant les affaires des deux collectivités restant en place. Possibilité de création d'une collectivité se substituant au département et à la région. Absence de clarté. Avis divergents. Citoyens d'outre-mer partagés entre espoir et crainte. Défendra avec conviction ses amendements.

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 7 (régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 inséré dans la Constitution)** (p. 3494, 3498) : son amendement de suppression n° 158 ; rejeté. Se déclare opposé au sous-amendement n° 103 de M. Michel Charasse, déposé sur l'amendement n° 24 de la commission des lois (regroupement dans un article additionnel inséré dans la Constitution des dispositions de procédure relatives aux consultations prescrites en cas de changement de régime), auquel il est favorable - **Art. 8 (régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution)** (p. 3509, 3510) : possibilité d'inadaptation du nouvel article 73. Interprétation du Conseil constitutionnel le moment venu. Propos du Général de Gaulle, d'André Malraux, d' Aimé Césaire. Scepticisme sur la portée des propositions. Incertitude sur la nature des collectivités. Absence d'initiative locale au début d'une procédure d'évolution institutionnelle. Approbation de l'inscription dans la Constitution de la possibilité pour les seules populations concernées de se prononcer sur tout changement institutionnel notable. Déploie que les procédures prévues ne permettent pas aux populations de se prononcer sur un sujet global. Sur l'amendement n° 26 de la commission des lois (application de plein droit des lois et règlements nonobstant les possibilités d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités), son sous-amendement n° 270 ; rejeté. Son amendement de repli n° 159 ; devenu sans objet. (p. 3515, 3516) : son amendement n° 161 : initiative locale en matière d'évolution institutionnelle ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5053, 5054) : augmentation des crédits. Place

et rôle du Conseil. Relations avec le Parlement. Actions au niveau international. Question de la société civile. La commission des finances recommande l'adoption des crédits de ce budget.

**Outre-mer**

- (4 décembre 2002) (p. 5182, 5184) : faible progression des crédits. Causes de leur sous-consommation. Stagnation de l'effort consenti par l'ensemble des ministères. Absence de financement des mesures de la future loi de programmation. Choix opérés en matière d'aide à l'emploi et à l'activité. Résultats positifs du dispositif de congé solidarité et du projet initiative jeunes. Progression des crédits pour le logement. Absence de crédits de paiement et importante baisse des autorisations de programmes destinés aux agences pour la mise en valeur de la zone des cinquante pas géométriques. Difficultés liées aux emplois-jeunes, au tourisme, au transport aérien et aux transports intérieurs. Crise de la banane. Difficultés d'insertion. Evolution institutionnelle.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Art. 7 (régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 et 72-4 insérés dans la Constitution)** (p. 5716) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 35 : suppression de la notion de "populations d'outre-mer" ; rejeté - **Art. 8 (régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution)** (p. 5717) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 36 : confirmation de l'acquis privilégiant l'initiative locale en matière d'évolution institutionnelle ; rejeté.

**LOGEROT (François)**, *Premier président de la Cour des comptes.*

## INTERVENTIONS

- **Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes** - (30 janvier 2002) - Premier président de la Cour des comptes (p. 773, 774) : éléments marquants des travaux de l'ensemble des juridictions financières. Suites données aux observations de la Cour. Recommandations adressées aux pouvoirs publics accompagnées des réponses des ministres et des collectivités. Assistance au Parlement en application de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances. Satisfaction à la suite de la promulgation de la loi du 21 décembre 2001 relative aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes.

**LONGUET (Gérard)**, *sénateur (Meuse) RI puis UMP.*

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Commission consultative des droits de l'homme.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3253, 3255) : caractère roboratif de la réforme constitutionnelle. Réforme réfléchie. Etat d'esprit nouveau. Dynamique reposant sur la subsidiarité, la péréquation, l'expérimentation, l'appel aux

citoyens et l'autonomie financière. Ecartement de l'hypothèse fédérale. Absence de référence à l'Europe dans la Constitution. Place de la commune. Absence de rapports hiérarchiques entre les différents niveaux de collectivités locales. Logique de dynamique du dispositif constitutionnel. Principe de subsidiarité. Notion d'expérimentation. Notion de chef de file. Ses réflexions sur le droit de pétition et le référendum local. Adaptation de l'Etat. Soutien au texte.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3359) : ne votera pas le sous-amendement n° 245 de M. Jean-Claude Peyronnet déposé sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72). Débat prématuré méritant d'être clarifié. Place des intercommunalités.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 9** (p. 4487, 4488) : se déclare favorable aux amendements identiques n° I-19 de M. Jean-Louis Masson et n° I-71 de M. Jean-Pierre Masseret (extension de la déduction de TVA aux véhicules utilitaires de moins de trois mètres de long).

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5090) : restructuration des services de police et de gendarmerie. Exemple de la Lorraine. Suivi des fonctionnaires concernés. Maintien de la qualité du service en milieu rural.

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation**

- (3 décembre 2002) (p. 5099, 5101) : conséquences de la réforme constitutionnelle. Faibles ressources des régions. Attitude vertueuse des collectivités locales. Désordre des finances locales. Faiblesse fiscale. Loyauté des transferts de l'Etat vers les collectivités territoriales. Sens de la péréquation. Transfert d'un impôt national vers les collectivités locales. Répartition des impôts locaux entre les différentes collectivités. Attribution territorialisée d'une recette nationale.

**LOOS (François)**, ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre délégué au commerce extérieur* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

#### **En qualité de ministre délégué au commerce extérieur**

#### **INTERVENTIONS**

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Commerce extérieur**

- (2 décembre 2002) (p. 5044, 5047) : contexte de la mondialisation. Soutien aux PME. Négociation du cycle de Doha. Etapes du calendrier. Accès aux médicaments. Elargissement de l'Union européenne. Décentralisation. Attractivité du site "France". Subvention de l'Etat aux organismes de soutien du commerce. Accroissement de la présence française sur les salons. Procédures financières de soutien aux entreprises. Contrats de plan Etat-région. Relations avec les pays en voie de développement.

#### **Services du Premier ministre - I - Services généraux**

- (2 décembre 2002) (p. 5049, 5050) : agrégats "administration générale" et "autorités administratives indépendantes". Remboursements d'exonération de redevance. Amélioration de l'information du Parlement.

#### **Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale**

- (2 décembre 2002) (p. 5051, 5053) : rôle du SGDN. Programme civil de défense. Nouvelles technologies de l'information. Sécurisation des liaisons gouvernementales. Réforme de la nomenclature budgétaire.

#### **Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social**

- (2 décembre 2002) (p. 5054, 5055) : politique de modernisation et d'ouverture sur l'extérieur.

#### **Services du Premier ministre - IV - Plan**

- (2 décembre 2002) (p. 5058, 5059) : rôle et positionnement administratif du Commissariat général du Plan. Recommande l'adoption de ce budget.

#### **Journaux officiels (Budget annexe)**

- (2 décembre 2002) (p. 5061, 5062) : avenir juridique des Journaux officiels. Niveau des investissements et de l'emploi.

**LORIDANT (Paul)**, sénateur (Essonne) CRC.

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du Conseil national du crédit.

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

Membre de l'Observatoire de la sécurité des cartes de paiement (JO Lois et décrets du 30 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur la mission de contrôle sur le compte de commerce 904-11 de la Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires (RIEP) [n° 330 (2001-2002)] (19 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Etablissements pénitentiaires.**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Comptes spéciaux du Trésor [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 43] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 51 (par priorité) (concertation inter-administrative au sein de l'Etat ou de ses établissements publics)** (p. 598) : son amendement, soutenu par M. Gérard Le Cam, n° 582 : conduite de la concertation inter-administrative confiée au représentant de l'Etat en ce qui concerne les transports en Ile-de-France ; adopté.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2000 [n° 0013 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1382, 1383) : écart entre l'hypothèse de croissance retenue et la réalisation effective de l'exercice. Amélioration des comptes publics imputable à la croissance. Faiblesse de l'investissement public. Le groupe CRC votera le projet de loi.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1862, 1864) : critique de la réduction de l'impôt sur le revenu. Interrogation sur la baisse des dépenses publiques. Problème de la diminution de la TVA dans la restauration. Engagement européen. Hausse probable de la CSG. Souhait d'une revalorisation du travail par une revalorisation du salaire. Inquiétude relative à l'ouverture du capital d'EDF et de GDF. Programme de lutte contre l'insécurité. Nécessité d'un Etat républicain fort.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2098, 2099) : prévision de construction de nouveaux établissements pénitentiaires. Insuffisance du nombre de places disponibles en prison. Mesures en faveur de la réinsertion sociale et professionnelle du détenu absentes du projet. Texte parcellaire n'intégrant pas les travaux sénatoriaux publiés sur le sujet depuis plusieurs mois. Ses amendements sur l'emploi en détention - **Art. 1er et rapport annexé (approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007)** (p. 2125, 2126) : ses amendements n° 1 : prévision d'espaces de travail dans le programme de construction des établissements pénitentiaires ; adopté ; et n° 2 : création de 10 000 emplois dans les prisons pour favoriser la réinsertion des détenus ; rejeté - **Art. 3 (soumission des marchés de conception, de construction et d'aménagement d'établissements pénitentiaires au code des marchés publics - art. 2 de la loi n° 87-432 du 22 juin 1987 relative au service public pénitentiaire)** (p. 2131, 2133) : financement de la politique d'investissement de l'Etat par les collectivités locales. Son amendement n° 3 : insertion d'une clause de recours au travail des détenus dans les marchés de construction ; rejeté. Défaut de consultation de la régie industrielle des établissements pénitentiaires, RIEP - **Art. 6 (évaluation annuelle)** (p. 2134) : son amendement n° 4 : évaluation de la politique de l'administration pénitentiaire en fonction des efforts réalisés pour la réinsertion des détenus ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 16 (détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945)** (p. 2180) : se

déclare favorable à l'amendement n° 38 de la commission (isolement complet entre les mineurs et les majeurs incarcérés) - **Art. 23 (référé-détention - demandes de mise en liberté - art. 148-1-A, 187-3, 148-2, 183 et 199 du code de procédure pénale)** (p. 2216) : atteinte aux libertés individuelles - **Avant l'art. 29** (p. 2236) : se déclare favorable à l'amendement de M. Claude Estier n° 193 (reprise intégrale de la proposition de loi, adoptée à l'unanimité par le Sénat, relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons) - **Après l'art. 32** (p. 2244, 2249) : ses amendements n° 5 : insertion d'une division additionnelle : de la réinsertion professionnelle des détenus ; n° 7 : suppression de la ponction pour frais d'entretien prélevée sur la rémunération des détenus qui travaillent ; et n° 15 : possibilité pour un détenu de travailler à son propre compte ; adoptés ; n° 6 : introduction du contrat de travail au sein des prisons ; n° 8 : création de zones franches pénitentiaires ; n° 9 : allocation d'indemnités d'arrêt maladie ou d'accident du travail aux détenus cotisants ; n° 10 : précision sur les modalités de suspension du contrat de travail ; n° 11 : conditions de rupture du contrat de travail ; n° 12 : relèvement du niveau de rémunération des détenus ; n° 13 : application du régime de l'assurance chômage ; et n° 14 : droit à la formation professionnelle ; rejetés ; et n° 16 : transformation de la régie industrielle des établissements pénitentiaires, RIEP, en un établissement de nature spécifique ; retiré. Prévention de la récidive.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 1er (réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002)** (p. 2305, 2306) : caractère injuste, irréaliste et inefficace des orientations prises par le Gouvernement. Ralentissement de la croissance et aggravation du déficit budgétaire. (p. 2310) : intervient sur l'amendement n° 15 de suppression de M. Thierry Foucaud. Défense de la valeur "travail" des salariés. Politique de classe menée par le Gouvernement - **Art. 3 (équilibre général)** (p. 2334, 2335) : amendement de majoration du produit des participations de l'Etat dans les entreprises financières de l'Assemblée nationale. Suppression du Conseil de la politique monétaire. Désapprobation de la méthode.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2846, 2847) : qualités du secteur public actuel de l'énergie. Marché de dupes pour les consommateurs. Risques pour l'indépendance énergétique de la France. Crainte des logiques de profit à court terme. Ouverture injustifiée du capital d'EDF et GDF. Les sénateurs du pôle républicain voteront contre le projet de loi.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4151, 4152) : application souvent défailante des lois. Conséquences néfastes sur la croyance des Français en l'Etat et en la démocratie. Interrogations sur ce texte quant à la mesure de cet enjeu. Articulation indispensable de la prévention et de la sanction. Jugera le Gouvernement sur ses actes. Les quatre sénateurs membres du pôle républicain et apparenté s'abstiendront sur ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4355, 4357) : constitutionnalité du projet de loi de finances. Modifications en cours de navette. Pacte de stabilité. Moins-values des recettes fiscales. Manque de justice et d'efficacité dans le projet de budget. Le groupe CRC ne votera pas le projet de loi de finances.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 4400, 4401) : votera l'amendement n° I-102 de M. Jacques Oudin (extension aux artisans pêcheurs du dispositif de déduction fiscale pour aléas d'exploitation institué par la loi de finances pour 2002 au profit des agriculteurs). (p. 4411, 4412) : soutient l'amendement n° I-136 de M. Thierry Foucaud (doublement du taux de réduction d'impôt et augmentation du plafond des dépenses éligibles à cette réduction pour frais de long séjour dans des établissements médicalisés).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Art. 7** (*modification du régime fiscal des distributions*) (p. 4476, 4477) : soutient l'amendement n° I-155 de M. Thierry Foucaud (suppression du système de l'avoir fiscal) - **Après l'art. 7** (p. 4478, 4480) : soutient les amendements de M. Thierry Foucaud, n° I-159 (réduction du taux de l'avoir fiscal au tiers des dividendes versés), n° I-139 (suppression de l'imputation possible des avoirs fiscaux pour les résidents des pays ayant signé une convention fiscale), n° I-160 (réduction du taux de l'avoir fiscal portant sur les revenus perçus par les contribuables non résidents), n° I-158 (assujettissement des bénéficiaires distribués dans l'entreprise au taux de 36,67 %), n° I-156 (majoration des taux de cotisation des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle continue) et n° I-157 (maintien de la contribution exceptionnelle prélevée sur le résultat des compagnies pétrolières). (p. 4507) : se déclare favorable à l'amendement n° I-168 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA à l'alimentation sur place et à l'alimentation à emporter). (p. 4510, 4511) : soutient l'amendement de M. Thierry Foucaud, n° I-162 (application du taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 23 bis** (*prélèvement, sur les sommes engagées au PMU, affecté au Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE*) (p. 4563, 4564) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° I-55 de M. Jacques Oudin et n° I-90 de M. Gérard Miquel.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Après l'art. 29** (p. 4652, 4653) : se déclare favorable à l'amendement n° I-192 de M. Thierry Foucaud (suppression d'une disposition contraire à l'article 6-1 de la convention européenne des droits de l'homme). Conséquences de l'arrêt "Pantin" - **Articles de la première partie (suite)** - **Art. 26** (*modification de la nomenclature des recettes du compte d'affectation spéciale n° 902-24 "compte d'affectation des produits de cession de titres, parts et droits de sociétés"*) (p. 4677) : intervient sur l'amendement de suppression n° I-188 de M. Thierry Foucaud - **Art. 34 et État A annexé** (*équilibre général du budget*) (p. 4699) : se déclare favorable à l'amendement n° I-25 du Gouvernement (autorisation pour le Gouvernement d'émettre des emprunts en devises étrangères). Importance du contrôle des risques encourus.

*Deuxième partie :*

#### **Charges communes et comptes spéciaux du Trésor**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les comptes spéciaux du Trésor (p. 4987, 4989) : conséquences de la nouvelle loi organique relative aux lois de finances. Dysfonctionnements importants de certains comptes spéciaux. Situation du compte 902-24 de privatisation. Ecart entre les recettes de privatisation et les besoins de dotations en capital. Recapitalisation de France Télécom. La commission des finances recommande l'adoption du budget des comptes spéciaux du Trésor - **Examen des crédits - Comptes spéciaux du Trésor - Art. 43** (*opérations définitives - mesures nouvelles*) (p. 4995) : accepte l'amendement de coordination n° II-34 du Gouvernement.

#### **Fonction publique et réforme de l'Etat**

- (5 décembre 2002) - **Examen des crédits - Art. 75** (*suppression progressive du congé de fin d'activité*) (p. 5285) : se déclare favorable à l'amendement n° II-61 de M. Jacques Mahéas (maintien du CFA pour 2003). Manque de concertation avec les syndicats.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 58 decies** (p. 5564) : intervient sur l'amendement n° II-127 de M. Claude Domeizel (dispositif d'incitation à la préservation et à la plantation d'oliviers).

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Art. 59 sexies** (*réduction de 50 % des droits de consommation sur les alcools au profit des récoltants familiaux dans la limite de 10 % d'alcool pur et suppression progressive du privilège des bouilleurs de cru*) (p. 5589) : le groupe CRC s'abstiendra sur les amendements identiques de M. Yves Détraigne n° II-48 et de M. Joseph Ostermann n° II-52 (durée transitoire du privilège des bouilleurs de cru portée de 5 à 10 ans) - **Après l'art. 59 sexies** (p. 5591) : reprend l'amendement n° II-57 de M. Philippe Marini (application du taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur) ; rejeté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Après l'art. 16** (p. 5842) : reprend l'amendement n° 8 de M. Jacques Oudin (suppression du remboursement par Voies navigables de France, VNF, de la taxe hydraulique à la compagnie nationale du Rhône, CNR) ; retiré. - **Art. 31 A** (*instauration d'un ticket modérateur pour l'aide médicale de l'Etat*) (p. 5897) : intervient sur l'amendement de suppression n° 23 de M. Thierry Foucaud. Récupération du ticket modérateur - **Art. 39** (*dérogation à la règle du décalage de deux ans relative au versement du fonds de compensation de la TVA, appliquée aux investissements engagés par les bénéficiaires du fonds en réparation des dommages causés par des intempéries survenues en 2002*) (p. 5912) : se déclare favorable à l'amendement n° 69 du Gouvernement (institution d'un dispositif permanent permettant de traiter par décret ce décalage limité aux seules dépenses d'investissement des communes réalisées en réparation des dommages causés par des catastrophes naturelles) - **Art. 45** (*garantie par l'Etat des emprunts contractés par l'ERAP dans le cadre de son soutien d'actionnaire à France Télécom dans la limite d'un montant en principal de dix milliards d'euros*) (p. 5918, 5919) : non-utilisation du compte spécial du Trésor 902-24. Accroissement de l'endettement de l'Etat.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5948) : se déclare opposé à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises). Fermetures d'entreprises ayant bénéficié des aides de l'Etat. (p. 5957) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 76 de la commission (modification du nombre de membres du conseil de la politique monétaire, de la durée et des modalités de renouvellement de leur mandat et conversion de l'économie réalisée en dividende supplémentaire versé par la Banque de France). Historique de cet amendement.

**LORRAIN (Jean-Louis), sénateur (Haut-Rhin) UC puis UMP.**

#### **NOMINATIONS**

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre titulaire du conseil de surveillance du Fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie.

Membre titulaire du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé (6 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport*, déposé avec MM. Francis Giraud et Gérard Dériot, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 4 (2001-2002)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 174 (2001-2002)] (16 janvier 2002) - **Santé**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi de M. Nicolas About [n° 33 (2002-2003)] relative à la responsabilité civile médicale [n° 49 (2002-2003)] (6 novembre 2002) - **Responsabilité médicale**.

*Rapport*, fait, avec MM. Alain Vassel et Dominique Leclerc, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 47 (2002-2003)] de financement de la sécurité sociale pour 2003, adopté par l'Assemblée nationale [n° 58 (2002-2003)] (13 novembre 2002) - **Sécurité sociale**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les titres relatifs à la réparation des conséquences des risques sanitaires et aux dispositions relatives à l'outre-mer - **Discussion générale** (p. 768, 769) : vive attente des dispositions du titre III. Importance de la réparation de l'aléa médical inadaptée dans le droit français. Avancée consécutive à la proposition de loi de Claude Huriet relative à l'indemnisation de l'aléa médical et à la responsabilité médicale. Mise en place d'une assurance responsabilité civile obligatoire pour les professionnels de santé libéraux et les établissements de soins. Réforme de l'expertise médicale. Complexité du mécanisme proposé par le Gouvernement. Proposition d'amendements de la commission des affaires

sociales. Déception de l'inscription dans la loi de la jurisprudence de la Cour de cassation en matière de responsabilité en cas d'accident médical.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier** (p. 855) : urgence de la révision de la loi de 1975. Caractère inacceptable du lien entre la faute médicale et le handicap. Devoir de solidarité nationale. Intervient sur l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées) - **Art. 1er (droits fondamentaux - art. L. 1110-1 à L. 1110-6 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 1110-5 du code de la santé publique (accès à des soins de qualité)** (p. 864) : se déclare favorable à l'amendement n° 22 de la commission (mise en oeuvre par les professionnels de santé de tous les moyens à leur disposition pour assurer à chacun une vie digne jusqu'à la mort). Relations véritables entre le médecin et la famille du patient en fin de vie - **Après l'art. 7** (p. 881) : prudence indispensable en matière d'évaluation. Intervient sur l'amendement n° 329 du Gouvernement (aménagements à la protection des personnes se prêtant à des recherches biomédicales) - **Après l'art. 31** (p. 914) : risque de compétition entre les établissements psychiatriques en cas d'adoption de l'amendement n° 331 du Gouvernement (suppression du schéma régional de psychiatrie et mise en oeuvre d'un schéma régional d'organisation sanitaire).

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 40 (institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 4133-6 du code de la santé publique (mise en place d'un fonds national de la formation médicale continue)** (p. 967) : réponse au problème de la formation professionnelle continue des médecins par l'amendement n° 102 de la commission (conditions de financement du fonds) - **Art. 52 bis (exercice de l'ostéopathie et de la chiropractie)** (p. 1010) : intervient sur l'amendement n° 169 de la commission (renforcement de l'encadrement de l'exercice de l'ostéopathie).

- **Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 57 quater (prise en charge psychologique par les réseaux de santé des enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide - art. L. 6321-3 nouveau du code de la santé publique)** (p. 1061) : se déclare favorable à l'amendement n° 198 de la commission (suppression de la référence aux enfants victimes de maltraitance ou présentant des risques de suicide) - **Art. 57 quinquies (promotion de la gynécologie médicale)** (p. 1067) : intervient sur l'amendement n° 199 de la commission (suppression du certificat d'études spéciales, CES, de gynécologie médicale - création d'un diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale) - **Avant l'art. 58** (p. 1076) : s'oppose à l'amendement n° 379 de M. Jean-Léonce Dupont (similitude du régime disciplinaire des praticiens hospitaliers et des médecins libéraux) - **Art. 58 (réparation des conséquences des risques sanitaires - art. L. 1141-1 à L. 1142-28 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 1141-1 du code de la santé publique (emploi des tests génétiques par les entreprises et organismes d'assurance)** (p. 1081) : accepte l'amendement n° 245 de la commission saisi pour avis (suppression de l'alinéa tendant à créer une sanction pénale en matière d'utilisation des tests génétiques à d'autres fins que la santé ou la recherche scientifique) - **Art. L. 1141-2 du code de la santé publique (validation législative de la convention relative à l'assurance des personnes exposées à un risque de santé aggravé)** : accepte les amendements identiques n° 319 de Mme Claire-Lise Champion et n° 363 de M. Guy Fischer (suppression de la référence au handicap). (p. 1082) : demande le retrait de l'amendement n° 293 de M. Serge Franchis (pérennisation de la convention visant à faciliter l'accès à l'assurance contre les risques d'invalidité ou de décès des crédits immobiliers ou professionnels et des crédits à la consommation des personnes présentant des risques de santé aggravés) et s'oppose à l'amendement n° 364 de



M. Guy Fischer (renvoi à un décret en Conseil d'Etat de la définition des modalités particulières d'accès à l'assurance contre les risques d'invalidité ou de décès et d'incapacité) - **Art. L. 1141-3 du code de la santé publique** (*parties à la convention et comité de suivi*) (p. 1083) : s'oppose à l'amendement n° 365 de M. Guy Fischer (mission de réflexion sur l'évolution de la teneur de la convention confiée au comité de suivi) - **Après l'intitulé du chapitre II** : son amendement n° 202 : section additionnelle : "définitions" composée d'un article définissant l'accident médical, l'affection iatrogène et l'infection nosocomiale ; adopté. (p. 1084) : importance des définitions - **Art. L. 1142-1 du code de la santé publique** (*droit à l'indemnisation des accidents médicaux graves non fautifs*) (p. 1085, 1086) : demande le retrait de l'amendement n° 288 de M. Dominique Leclerc (prise en compte de la responsabilité des professionnels de santé du fait d'un défaut du produit). Ses amendements n° 203 : responsabilité des professionnels et établissements de santé uniquement en cas de faute, sauf pour les infections nosocomiales ; n° 204 : responsabilité des établissements de santé pour les dommages résultant d'infections nosocomiales sauf s'ils apportent la preuve d'une cause étrangère ; n° 205 rédactionnel ; n° 206 : réintroduction des infections nosocomiales dans le champ potentiel de l'indemnisation de l'aléa ; et n° 207 : définition du caractère de gravité du dommage permettant une indemnisation au titre de la solidarité nationale ; adoptés. (p. 1088) : son amendement n° 208 : seuil d'entrée dans le dispositif ; adopté - **Art. L. 1142-2 du code de la santé publique** (*obligation d'assurance pour les professionnels de santé libéraux et les établissements de santé*) : accepte les amendements du Gouvernement n° 341 (obligation d'assurance limitée aux seuls producteurs de produits finis) et n° 343 (exclusion du champ de l'obligation d'assurance des produits sanguins labiles). (p. 1089, 1090) : ses amendements n° 209 rédactionnel ; n° 210 : fixation des limitations du montant de la garantie par décret en Conseil d'Etat ; et n° 211 de coordination ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 342 du Gouvernement (encadrement de l'assurance obligatoire par des plafonds de garantie) et accepte les amendements n° 366 de M. Guy Fischer (sanction disciplinaire en cas de manquement à l'obligation d'assurance) et n° 392 du Gouvernement (couverture des salariés des établissements de santé disposant d'une certaine indépendance dans l'exercice médical) - **Art. L. 1142-3 du code de la santé publique** (*régime de responsabilité particulier pour la recherche biomédicale*) (p. 1091) : son amendement n° 212 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté - **Art. L. 1142-4 du code de la santé publique** (*droit à l'information pour toute personne s'estimant victime d'un accident médical*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 254 de la commission saisie pour avis - **Art. L. 1142-5 du code de la santé publique** (*création des commissions régionales de conciliation et d'indemnisation*) : son amendement n° 213 : développement de la médiation médicale ; adopté - **Art. L. 1142-7 du code de la santé publique** (*saisine de la commission régionale*) (p. 1092) : accepte les amendements rédactionnels n° 255 et n° 256 de la commission saisie pour avis - **Art. L. 1142-8 du code de la santé publique** (*avis des commissions régionales*) (p. 1094) : son amendement de coordination n° 215 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 257 de la commission saisie pour avis (restructuration de l'organisation du système). Estime les amendements du Gouvernement n° 345 (recours à un décret simple pour fixer le caractère de gravité des dommages subis) et n° 344 (suppression de la prise en compte du taux de l'incapacité temporaire pour déterminer la gravité des dommages subis) satisfaits par son amendement de coordination n° 215 - **Avant l'art. L. 1142-9 du code de la santé publique** (p. 1095) : accepte l'amendement n° 258 de la commission saisie pour avis (division additionnelle : "procédure d'expertise en matière d'accidents médicaux") - **Art. L. 1142-9 du code de la santé publique** (*informations devant être fournies à la commission régionale dans le cas des accidents médicaux et procédure préalable à l'avis*) : son amendement rédactionnel n° 216 ; adopté. (p. 1096) : son amendement n° 217 : recours obligatoire à l'expertise par les commissions régionales ; adopté. Accepte l'amendement n° 396 du

Gouvernement (inscription dans la loi de la pratique de l'autopsie par un expert demandée par une commission régionale au président du tribunal de grande instance) - **Art. L. 1142-10 du code de la santé publique** (*commission nationale des accidents médicaux*) (p. 1097, 1098) : sur les amendements de la commission saisie pour avis, accepte le n° 261 rédactionnel et le n° 262 (fixation de la date de dépôt du rapport annuel sur l'activité des commissions régionales), et s'oppose au n° 263 (informations contenues dans le rapport) - **Art. L. 1142-11 du code de la santé publique** (*conditions d'inscription sur la liste nationale des experts en accidents médicaux*) : accepte les amendements de Mme Claire-Lise Champion n° 317 (suppression de la durée préalable d'inscription sur la liste des experts judiciaires) et n° 318 (suppression du principe d'un nombre limité de renouvellements possibles pour l'inscription sur la liste des experts en accidents médicaux). (p. 1099) : accepte l'amendement n° 264 de la commission saisie pour avis (possibilité pour la commission nationale de radier, de sa propre initiative, un expert posant problème) - **Art. L. 1142-12 du code de la santé publique** (*déroulement de l'expertise*) : ses amendements n° 218 de coordination ; et n° 219 : caractère contradictoire de l'expertise ; adoptés. Accepte l'amendement n° 265 de la commission saisie pour avis (poursuite du processus d'expertise en cas de non-transmission du document demandé) - **Art. L. 1142-14 du code de la santé publique** (*modalités d'indemnisation engageant la responsabilité d'un professionnel ou d'un établissement*) (p. 1100, 1101) : ses amendements n° 220 rédactionnel ; n° 221 : modalités de revalorisation de la rente ; et n° 222 : fixation de l'indemnité par la Commission nationale en cas de défaillance de la compagnie d'assurance du supposé responsable ; adoptés. Accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 267 rédactionnel, n° 268 de coordination, du Gouvernement n° 346 (encadrement de l'offre d'assurance) et n° 347 (information de l'office et mise en place de l'offre d'indemnisation lorsque le plafond de garantie de l'assurance est épuisé), ainsi que le n° 320 de Mme Claire-Lise Champion (remboursement par l'assureur aux débiteurs des prestations directement versées à la victime par ceux-ci) - **Art. L. 1142-15 du code de la santé publique** (*absence d'offre de l'assureur*) (p. 1102) : accepte l'amendement de conséquence n° 348 du Gouvernement. Son amendement de coordination n° 223 ; adopté - **Art. L. 1142-17 du code de la santé publique** (*indemnisation en cas d'avis concluant à l'existence d'un aléa thérapeutique*) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 271 rédactionnel et n° 272 de coordination - **Après l'art. L. 1142-27 du code de la santé publique** (p. 1103) : accepte l'amendement n° 273 de la commission saisie pour avis (insertion d'une section additionnelle : prescription en matière de responsabilité médicale) - **Art. L. 1142-28 du code de la santé publique** (*modalités d'application*) : son amendement rédactionnel n° 224 ; adopté - **Art. 58 bis** (*accès à l'assurance contre les risques d'invalidité ou de décès - titre III, livre Ier du code des assurances, chapitre 3*) (p. 1105) : accepte les amendements du Gouvernement n° 352 de coordination, n° 349 (harmonisation des codes comportant des dispositifs d'assurance) et n° 350 (harmonisation avec le code de la mutualité) - **Art. 58 ter** (*prescription décennale pour les actions tendant à mettre en cause la responsabilité des professionnels et établissements de santé*) (p. 1106) : accepte l'amendement de suppression n° 274 de la commission saisie pour avis - **Art. 59** (*obligation d'assurance et bureau central de tarification - titre V nouveau du livre II du code des assurances*) - **Art. L. 251-1 du code des assurances** (*obligation d'assurance*) : accepte les amendements de coordination n° 398 et n° 399 du Gouvernement. (p. 1107) : ses amendements de coordination n° 225, n° 226 et n° 227 ; adoptés. Accepte l'amendement de coordination n° 430 du Gouvernement - **Art. L. 252-1 du code des assurances** (*obligation d'assurance - bureau central de tarification*) (p. 1108, 1110) : accepte l'amendement n° 277 de la commission saisie pour avis (intervention du bureau central de tarification) et sur celui-ci, s'en remet à la gessite pour le sous-amendement n° 400 du Gouvernement (limitation à six mois de la durée de la décision du bureau central de

tarification). Objectif visé par l'amendement n° 277 précité - **Art. 60** (*date d'application*) (p. 1111) : accepte, à titre personnel, l'amendement n° 432 du Gouvernement (prise en compte de l'intérêt des victimes et de leurs ayants-droit) - **Art. 61** (*contamination par le virus de l'hépatite C*) (p. 1112, 1115) : son amendement rédactionnel n° 229 ; adopté. Sur les amendements de M. Guy Fischer, accepte le n° 370 (réduction de la marge d'appréciation à laisser au juge) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 369 (création d'un fonds d'indemnisation spécifique au profit des personnes contaminées par l'hépatite C) puis en demande le retrait - **Après l'art. 62** : son amendement n° 230 : indemnisation des professionnels de santé vaccinés contre l'hépatite B ; adopté - **Art. 63** (*dispositions transitoires concernant la liste nationale d'experts en accidents médicaux*) (p. 1116) : ses amendements n° 231 : délai d'inscription des experts en accidents médicaux ramené de trois ans à un an ; et n° 232 : délai d'inscription des experts inscrits à titre dérogatoire sur la liste nationale d'experts en accidents médicaux sur l'une des listes d'experts judiciaires ramené de trois ans à deux ans ; adoptés. Accepte l'amendement n° 279 de la commission saisie pour avis (évaluation des connaissances et des pratiques professionnelles préalable à l'inscription à titre dérogatoire d'experts sur la liste nationale d'experts en accidents médicaux) - **Après l'art. 63** (p. 1117) : accepte les amendements n° 321 de Mme Claire-Lise Champion (disposition transitoire concernant les experts judiciaires) et n° 417 du Gouvernement (coordination avec la loi de modernisation sociale) - **Art. 65** (*adaptation aux départements d'outre-mer des dispositions du présent projet relatives à l'organisation régionale des ordres médicaux - art. L. 4124-12 et L. 4124-13 nouveaux du code de la santé publique*) (p. 1118) : son amendement rédactionnel et de coordination n° 233 ; adopté - **Art. 65 bis** (*représentation des départements d'outre-mer au Conseil national de l'Ordre des médecins - art. L. 4132-1 du code de la santé publique*) : son amendement rédactionnel n° 234 ; adopté - **Art. 66** (*adaptation aux départements d'outre-mer des dispositions du présent projet relatives à la création de l'office des professions paramédicales - art. L. 4393-4, L. 4393-5 et L. 4396-3 nouveaux du code de la santé publique*) (p. 1119) : ses amendements n° 235 de coordination et n° 236 rédactionnel et de coordination ; adoptés - **Après l'art. 66** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 313 de Mme Lucette Michaux-Chevry (reconnaissance de la pharmacopée originaire des départements d'outre-mer). (p. 1120) : accepte l'amendement n° 338 du Gouvernement (lutte contre le paludisme) - **Art. 67** (*adaptation à Saint-Pierre-et-Miquelon des dispositions du présent projet relatives à l'organisation régionale des ordres médicaux - art. L. 4124-14 nouveau du code de la santé publique*) : son amendement de coordination rédactionnelle n° 237 ; adopté - **Art. 69** (*adaptation à Saint-Pierre-et-Miquelon des dispositions du présent projet relatives à la création de l'office des professions paramédicales - art. L. 4393-6, L. 4393-7, L. 4393-8, L. 4396-4 et L. 4396-5 nouveaux du code de la santé publique*) (p. 1121) : ses amendements de coordination rédactionnelle n° 238, n° 239 et n° 240 ; adoptés - **Après l'art. 70** (p. 1122) : son amendement n° 295 : ouverture du droit au travail et au bénéfice de l'allocation compensatrice pour tierce personne à Saint-Pierre-et-Miquelon ; adopté. Considère l'amendement de Mme Claire-Lise Champion n° 315 (extension à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon du bénéfice du droit au travail dans la fonction publique et de l'allocation compensatrice en faveur des personnes handicapées) satisfait par son amendement n° 295 précité - **Après l'art. 73** : son amendement n° 296 : exercice de la médecine du travail à Saint-Pierre-et-Miquelon ; adopté. (p. 1123, 1125) : ses amendements n° 297 : planification sanitaire à Saint-Pierre-et-Miquelon ; et n° 413 : extension à Saint-Pierre-et-Miquelon du régime d'invalidité en vigueur en métropole ; adoptés. Accepte l'amendement n° 340 du Gouvernement (soumission de l'établissement public de santé de Saint-Pierre-et-Miquelon au régime de la dotation globale) - **Art. 74** (*application des dispositions du présent projet de loi à Mayotte, aux territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie*) (p. 1126) : son amendement de coordination

rédactionnelle n° 241 ; adopté - **Après l'art. 74** (p. 1128) : accepte l'amendement n° 301 de M. Simon Loueckhote (adhésion des fonctionnaires de l'Etat au régime de protection sociale créé en Nouvelle-Calédonie par les accords de Nouméa) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1130) : texte attendu. Souhait d'élaboration d'un texte commun par la CMP. Apports du Sénat.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Art. 12** (*incrimination du recours à la prostitution des mineurs - art. 225-12-1 à 225-12-4, 225-20, 227-26, 227-28-1 du code pénal et art. 706-34 du code de procédure pénale*) (p. 1416) : intervient sur l'amendement n° 30 de M. Robert Badinter (tout mineur qui se livre à la prostitution est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative). S'interroge sur l'aspect organisationnel - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1430) : le groupe de l'UC votera ce texte. Regrette l'absence de débat sur le plan social.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0220 (2001-2002)]** - (19 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1559, 1560) : difficulté d'expression de la société civile. Respect indispensable du principe de responsabilité. Nombreux motifs de satisfaction. Révision indispensable de la loi de 1975. Affirmation du rôle de la solidarité nationale pour compenser et non indemniser le handicap créé par la société.

- **Proposition de loi relative à la sécurité des piscines [n° 0436 (2000-2001)]** - (1er octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2557) : démarche positive de santé publique. Hommage aux parents victimes de tels drames.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Après l'art. 20** (p. 2962) : son amendement, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° 119 : éligibilité des distributeurs non nationalisés au titre de leurs achats d'électricité ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2** (*assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail*) (p. 3100) : son amendement n° 139 (application des conventions de forfait en jours aux salariés itinérants non-cadres et aux salariés assurant le montage sur chantier) ; retiré - **Après l'art. 3** (p. 3121) : son amendement n° 140 : retour à un régime unique de travail à temps partiel ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3145, 3146) : avec le groupe de l'UC, votera le texte.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale [n° 0033 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3618, 3620) : Contentieux médical. Désengagement des assureurs. Dispositions de la proposition de loi. Situation sociale en France. Appel à une véritable politique de santé publique. Types d'infections nosocomiales. Répartition de l'indemnisation. Recommande l'adoption de ce texte - **Art. 1er** (*partage de l'indemnisation des infections nosocomiales*) (p. 3630, 3633) : accepte les amendements du Gouvernement n° 3 et n° 5 rédactionnels, n° 4 (possibilité d'auto-assurance pour les établissements publics de santé), n° 6 (mise en place de commissions interrégionales), n° 7 (transfert à l'ONIAM des risques couverts par France-Hypophyse) et n° 13 (cas d'exclusion de l'action subrogatoire de l'office contre les professionnels de santé). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression des dispositions visant à rembourser à l'assureur les indemnités versées à la victime) - **Art. 3**

(rétroactivité du dispositif d'indemnisation mis en place par l'article 98 de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé) : accepte l'amendement n° 8 du Gouvernement (clarification de la date d'effet de la disposition proposée) - **Art. 4 (définition des contrats de responsabilité civile médicale)** (p. 3634) : accepte les amendements du Gouvernement analogues n° 9 et n° 11 (précision de la réclamation comme condition suffisante de l'indemnisation) et le n° 10 (bénéfice de la garantie de dix ans en cas de cessation d'une partie seulement des activités). - **Après l'art. 5** (p. 3635) : accepte l'amendement n° 12 du Gouvernement (mise en cohérence du texte à l'égard des territoires d'outre-mer) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3636) : esprit de médiation. Souci du patient.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour la famille - **Discussion générale** (p. 4059, 4060) : excédent de la branche famille en 2003. Ponctions des excédents de la branche depuis trois ans. Missions de la branche famille : prestations familiales, action sociale et aides personnalisées au logement. Réponse aux besoins croissants des familles. Texte de transition. Attente de la conférence de la famille.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Art. 12 (expérimentation du financement des établissements de santé par la tarification à l'activité - art. L. 6122-19 du code de la santé publique)** (p. 4198) : son amendement n° 107 : consultation des organismes de protection sociale complémentaire sur la mise en place de la tarification à l'activité ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 31 (missions et dotation du fonds d'aide à la qualité des soins de ville - art. 25 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999)** (p. 4246) : son amendement n° 109 : extension aux médecins exerçant dans les centres de santé de la mise en place des expériences d'évaluation des pratiques médicales ; adopté - **Avant l'art. 40** (p. 4294, 4296) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 154 (versement des allocations familiales dès le premier enfant), n° 156 (attribution du bénéfice de l'APE pour les salariés intérimaires ou vacataires) et n° 155 (indexation de l'évolution des bases mensuelles servant au calcul des allocations familiales sur celle des salaires) ainsi qu'à l'amendement de Mme Claire-Lise Champion n° 85 (majoration de la base mensuelle de calcul des allocations familiales) - **Art. 40 (création d'une allocation pour les familles perdant une partie de leurs allocations familiales pour des raisons liées à l'âge des enfants - art. L. 521-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 4297) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 86 (application de la mesure aux familles dès le deuxième enfant) et n° 87 (bénéfice des dispositions avancé du 1er juillet au 1er janvier 2003) - **Après l'art. 40** (p. 4298, 4300) : sur les amendements de M. Gilbert Chabroux, s'oppose au n° 89 (suppression de la condition de ressources pour le versement de l'allocation pour jeune enfant) et au n° 88 (prise en compte des seuls revenus du couple pour le versement des allocations logement) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 90 (modulation du montant de l'allocation de rentrée scolaire avec l'âge de l'enfant). S'oppose à l'amendement n° 157 de M. Guy Fischer (financement des actions de formation au bénéfice des titulaires de l'APE) - **Art. 42 (fixation de l'objectif de dépenses de la branche famille pour 2003)** (p. 4302, 4303) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Gilbert Chabroux (majoration de l'objectif de dépenses de la branche famille pour 2003) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4317, 4318) : mesures d'urgence dans un texte de transition. Volonté de consensus du Gouvernement. Responsabilisation des acteurs du système. Rôle des partenaires sociaux. Allocation personnalisée d'autonomie. Mesures concernant la famille.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4733, 4735) : violences scolaires. Colloque au Sénat sur les incivilités. Nécessité de développer le partenariat avec les collectivités territoriales. Interroge le ministre sur la sanctuarisation de l'école. Traitement des violences graves. Propositions de solutions. Groupe de travail parlementaire sur la problématique de l'adolescence. Maisons de l'adolescence.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale - Deuxième lecture [n° 0106 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 6121, 6122) : article additionnel relatif aux aides opératoires. Situation d'urgence. Mise en place d'un pool de co-assurance garantissant la couverture des professionnels. La commission recommande l'adoption de la proposition de loi.

**LOUECKHOTE (Simon), sénateur (Nouvelle-Calédonie) RPR**  
*puis UMP.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Après l'art. 66** (p. 1119) : soutient l'amendement de Mme Lucette Michaux-Chevry n° 313 (reconnaissance de la pharmacopée originaire des départements d'outre-mer) - **Après l'art. 74** (p. 1128) : son amendement n° 301 : adhésion des fonctionnaires de l'Etat au régime de protection sociale créé en Nouvelle-Calédonie par les accords de Nouméa ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Outre-mer**

- (4 décembre 2002) (p. 5191, 5193) : substitution à la notion de dépendance de celle d'appartenance à la République française. Futur projet de loi de décentralisation. Respect du droit de la majorité. Prise en compte de l'accroissement de la population scolaire. Insuffisance des financements européens. Difficultés du centre hospitalier territorial de Nouvelle-Calédonie. Principe de continuité territoriale. Lourdeur des coûts de transport.

**LUART (Roland du), sénateur (Sarthe) RI puis UMP.**

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Etablissement public de financement et de restructuration (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur la défiscalisation dans les départements et les territoires d'outre-mer [n° 51 (2002-2003)] (6 novembre 2002) - **Outre-mer**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 28] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) (p. 3572, 3574) : satisfait de la tenue de ce débat. Multiplication des transferts entre le budget de l'Etat et le budget de la sécurité sociale. Manque de transparence : double dérive comptable et institutionnelle. Détournement des plus-values de recettes sous le gouvernement précédent. Pragmatisme des mesures nouvelles : baisses d'impôts et de charges ciblées sur l'emploi et l'initiative. Interrogation sur la pérennisation du taux réduit de TVA appliqué aux travaux dans les logements. Enjeu économique d'une réforme de l'ISF. Rapport Charzat. Situation de la France comparée à celle des pays de l'OCDE. Priorité aux mesures destinées à accroître l'attractivité de la France et la construction harmonieuse de l'Europe. Vigilance en matière de fiscalité locale.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Art. 4** (*montant du droit de consommation sur les tabacs - art. 572, 572 bis, 575, 575 A et 575 C du code général des impôts, art. L. 3511-1 et L. 3511-6 du code de la santé publique*) (p. 4112) : son amendement, soutenu par M. Roger Karoutchi, n° 49 : retour au projet de loi du Gouvernement portant à 106 euros le minimum de perception des accises sur les cigarettes ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4360, 4361) : héritage budgétaire. Redéploiement des effectifs. Réforme fiscale. Le groupe des RI soutient le Gouvernement.

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 4440, 4444) : ses amendements, soutenus par M. Jean Clouet, n° I-115 : actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF ; n° I-116 : actualisation du barème de l'ISF prenant en compte une revalorisation cumulée sur les cinq dernières années ; et n° I-

113 : réduction de l'ISF pour charges de famille ; retirés - **Après l'art. 2 (précédemment réservé le 22 novembre 2002, p. 4414)** (p. 4456) : son amendement, soutenu par M. Jean Clouet, n° I-121 : rémunération des dirigeants d'organismes à but non lucratif ; retiré - **Après l'art. 9** (p. 4488) : se déclare favorable aux amendements identiques n° I-19 de M. Jean-Louis Masson et n° I-71 de M. Jean-Pierre Masseret (extension de la déduction de TVA aux véhicules utilitaires de moins de trois mètres de long). (p. 4494, 4495) : soutient les amendements de M. Michel Pelchat, n° I-74 (examen de la conformité au principe d'égalité devant les charges publiques de l'application du taux élevé de TVA à certains produits alimentaires) et n° I-75 (extension du taux réduit de TVA aux chocolat, produits de confiserie, margarine et graisses végétales). (p. 4506, 4507) : se déclare opposé à l'amendement n° I-68 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA au secteur de la restauration). Respect des procédures engagées par le Gouvernement.

*Deuxième partie :*

### Outre-mer

- (4 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5175, 5176) : budget en progression. Révision à la baisse des prévisions de recettes fiscales. Sous-consommation des crédits consacrés à la lutte contre l'habitat insalubre. Moyens concentrés sur des actions prioritaires. Financement du "passeport mobilité". Amélioration de la continuité territoriale. Crédits du FEDOM. Soutien à l'emploi marchand et à la compétitivité des entreprises. Diminution des crédits du FIDOM. Avenir de l'octroi de mer ; négociations avec la Commission européenne. Dimension interministérielle de la politique de l'Etat outre-mer. La commission propose l'adoption de ces crédits - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5205) : maîtrise des dépenses publiques. Incitation de la commission des finances à une gestion efficace des crédits.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 57** (p. 5532) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Philippe Lachenaud, n° II-68 : régime de sanctions en cas de non-respect de certaines obligations déclaratives ; et n° II-69 : possibilité pour les entreprises de déposer une réclamation dès réception de la réponse aux observations du contribuable ; adoptés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 30** (*mise en conformité du code des douanes avec le droit communautaire en matière de recouvrement des créances douanières*) (p. 5885) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° 57 : alignement du délai de prescription de l'action en recouvrement de TVA sur celui prévu pour les autres impôts ; adopté.

**LUC (Hélène), sénateur (Val-de-Marne) CRC.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Vice-présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur jusqu'au 30 octobre 2002.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée [n° 0119 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1698, 1699) : regrette le refus d'accorder la qualification de victimes aux migrants. Multiplication des réseaux de trafiquants. Absence de prise en compte du facteur humain. Demande l'annulation de la dette des pays en voie de développement et l'instauration de la taxe Tobin. Trafic des femmes venant des pays de l'Est.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants [n° 0118 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1701) : votera ce texte. Interroge le Gouvernement sur l'application des conventions votées par le Parlement.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I (orientations de la politique de sécurité intérieure)** (p. 2426, 2427) : approche de l'école sous l'angle réducteur de l'absentéisme scolaire et de la délinquance. Absence d'analyse des causes. Mesures indispensables d'aide à la réinsertion et à la prévention.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à l'extradition entre les Etats membres de l'Union européenne (ensemble une annexe comportant six déclarations) [n° 0084 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 85 (2001-2002)** (p. 2748) : efficacité nécessaire de la coopération judiciaire européenne. Risque d'atteinte au respect des libertés individuelles. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à la procédure simplifiée d'extradition entre les Etats membres de l'Union européenne [n° 0085 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 84 (2001-2002)** : voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la décision des représentants des gouvernements des Etats membres de l'Union européenne, concernant les privilèges et immunités accordés à l'Institut d'études de sécurité et au Centre satellitaire de l'Union européenne, ainsi qu'à leurs organes et aux membres de leur personnel [n° 0324 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Art. unique** (p. 2766) : abstention du groupe CRC.

- **Rappel au règlement** - (30 octobre 2002) (p. 3276, 3277) : situation d'Air Lib.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 1er (organisation de la République - art. premier de la Constitution)** (p. 3291) : attitude politique confinant au dogmatisme. Proposition élaborée dans la précipitation. Rédaction remettant en cause le rôle national des communes. Insatisfaction quant à la situation actuelle des collectivités territoriales. Moyens nécessaires pour les communes, les départements et les régions afin d'assumer leurs compétences. Crainte d'une dérive fédérale. Remise en cause

de la fonction publique nationale. Demande à connaître l'avis du Conseil d'Etat. Considère les propositions gouvernementales comme un coup de force contre la République. Les sénateurs du groupe CRC voteront contre l'article 1er. (p. 3298, 3302) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 167 de Mme Nicole Borvo. Demande au ministre communication de l'avis du Conseil d'Etat. Le groupe CRC ne votera pas l'article 1er - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3333) : problème des financements croisés. Propositions du Gouvernement. Favorable aux actions menées en partenariat. Interrogation sur l'inscription dans la Constitution.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3427) : le groupe CRC vote contre l'article 4 - **Après l'art. 4** (p. 3429, 3430) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 148 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 189 de Mme Nicole Borvo (inscription dans la Constitution du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France) - **Art. 6 (autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution)** (p. 3456, 3461) : sur l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article), soutient le sous-amendement de Mme Nicole Borvo n° 196.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 18 (incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal)** (p. 3899, 3910) : soutient l'amendement de suppression n° 152 de M. Robert Bret. Hommage à Dinah Derycke. Approche tronquée de la prostitution. Renforcement de la clandestinité. Difficulté pour les associations travaillant pour la réinsertion. Problème de santé publique. Le groupe CRC votera contre l'article.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19 (installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal)** (p. 3932, 3933) : évacuation du camp de Roms de Choisy-le-Roi. Problèmes de la souffrance et des droits de l'homme en Europe. Contribution des pays riches aux pays pauvres pour stopper l'émigration. Inopérance de dispositions répressives. Votera contre cet article. (p. 3947) : interrogation sur l'état d'avancement des demandes de droit d'asile en cours d'examen.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4748, 4749) : revalorisation de l'enseignement professionnel. Souhaite la création d'une filière "imprimerie" à Choisy-le-Roi. Echec scolaire : nécessité de développer les dispositifs d'aide individuelle dès le primaire ; insuffisance des réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté. Protestation contre la suppression des crédits avant le vote des budgets et sans que la commission en soit avertie. Suggestions formulées par les enseignants de l'IUFM de Créteil.

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4768, 4769) : votera contre l'amendement de réduction des dépenses n° II-12 de la commission. Information par la presse du président de la commission des affaires culturelles

de l'existence de cet amendement. Absence de fonds de réserve et insuffisance des crédits alloués à l'université Paris XII.

### Sports

- (30 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4968) : manque d'ambition du budget. Suppression des aides éducateurs. Exemple de Choisy-le-Roi et du Val-de-Marne. Nécessité d'encourager le bénévolat.

### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) (p. 5229, 5230) : élargissement du fossé entre pays riches et pays pauvres. Enjeu majeur de la question de l'eau. Relance de la lutte contre la faim. Urgences en matière de santé. Coopération dans le domaine de la culture et de l'éducation. Politique plus humaniste de la France. Volonté d'instaurer une taxe sur les mouvements financiers. Favorable à l'adoption d'une loi de programmation en matière de coopération. Reconnaissance de l'effort consenti par le Gouvernement - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5254) : abstention du groupe CRC sur le vote de ces crédits - **Titre IV** (p. 5257) : se déclare opposée à l'amendement n° II-64 de la commission (réduction des crédits relatifs au financement des missions d'expertise de courte durée menées par le ministère et au financement de la chaîne CFI-TV). Opposition du groupe CRC à toute réduction de ce budget. (p. 5259) : abstention du groupe CRC sur l'adoption de ces crédits - **Etat C - Titres V et VI** : abstention du groupe CRC.

### Défense

- (5 décembre 2002) (p. 5330, 5331) : avenir de GIAT-Industries et de la direction des constructions navales, DCN. Utilisation des fonds publics. Nécessité d'une véritable autonomie de la France et de l'Europe. Proposition d'un groupe de travail sur le problème de GIAT-Industries. Faiblesse du budget consacré au personnel civil - **Examen des crédits - Art. 38** (*mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services militaires*) (p. 5343) : le groupe CRC votera l'amendement n° II-74 du Gouvernement (financement de primes supplémentaires pour les sous-officiers de gendarmerie) - **Art. 39** (*mesures nouvelles - dépenses en capital des services militaires*) (p. 5344) : coût de la professionnalisation des armées. Souci de justice sociale et de respect des peuples. Inquiétude sur une vision militaire de règlement des problèmes du monde. Le groupe CRC votera contre ce projet de budget.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Art. 3** (*dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution*) (p. 5668, 5670) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 39 (remplacement des mots "principal objet" par les mots "objets exclusifs"), n° 40 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant le régime électoral des assemblées locales) et n° 41 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de fixer le statut ou de déterminer les règles concernant les collectivités à statut particulier) - **Après l'art. 5** (p. 5705, 5707) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 72 (inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale des propositions de loi émanant d'au moins 10 % des électeurs inscrits) et n° 73 (habilitation donnée à une ou plusieurs collectivités territoriales représentant 10 % du corps électoral national à déposer des propositions de loi relatives à leur domaine de compétence sur le bureau du Sénat).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5951, 5952) : se déclare opposée à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises). Exemples d'Air Lib et de Moulinex - **Rappel au règlement** (p. 5956) : protestation contre l'attribution d'un amendement au parti communiste.

**LUYPAERT (Brigitte), sénateur (Orne) NI puis UC puis UMP.**

Remplace le 8 juin 2002 M. Alain Lambert, nommé ministre (JO Lois et décrets du 9 juin 2002).

### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 28 juin 2002).

### DÉPÔTS

*Proposition de loi* tendant à revaloriser la dotation particulière "élu local" versée aux petites communes [n° 18 (2002-2003)] (10 octobre 2002) - **Collectivités territoriales.**

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Prestations sociales agricoles (Budget annexe)**

- (3 décembre 2002) (p. 5133) : retraite complémentaire obligatoire. Faiblesse de la retraite de base des exploitants agricoles. Mensualisation des retraites. Statut des conjoints collaborateurs d'exploitants agricoles. Votera les crédits du BAPSA pour 2003.

#### **Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire**

- (5 décembre 2002) (p. 5299) : cas de son département de l'Orne : absence de couverture complète en téléphonie mobile et insuffisant développement de l'internet à haut débit. Appel au Gouvernement.

## M

**MADRELLE (Philippe), sénateur (Gironde) SOC.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

**MAHÉAS (Jacques), sénateur (Seine-Saint-Denis) SOC.**

## NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3733, 3735) : philosophie exclusivement répressive. Concentration des efforts sur une reprise en main de la rue. Stigmatisation des populations fragiles. Inapplicabilité des mesures de saisie des véhicules des gens du voyage. Non-dénonciation des proxénètes par les prostituées étrangères. Garantie nécessaire d'un contrôle judiciaire pour le traitement automatisé des données. Amplification médiatisée d'un prétendu sentiment d'insécurité. Projet à courte vue, attaché aux conséquences plutôt qu'aux causes de la délinquance. Le groupe socialiste ne soutiendra pas ce texte.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 1er** (pouvoirs des préfets en matière de sécurité intérieure - art. 34 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982) (p. 3793, 3794) : inutilité de cet article. Apparence d'innovation. Le groupe socialiste s'abstiendra sur cet article - **Art. 3** (pouvoirs de police judiciaire des réservistes de la police et de la gendarmerie nationales - art. 20-1 du code de procédure pénale) (p. 3798) : interrogation sur la tenue vestimentaire des réservistes - **Art. 4** (critères permettant de procéder à des contrôles d'identité - art. 78-2 du code de procédure pénale) (p. 3799) : favorable au maintien de la notion d'indice. Harmonisation inappropriée avec les dispositions relatives à la garde à vue en l'absence de code de procédure pénale européen - **Art. 5** (visites de véhicules pour la recherche de certaines infractions - art. 23 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne, art. 78-2-2 du code de procédure pénale) (p. 3803, 3804) : pérennisation du dispositif provisoire de fouille des véhicules prévu par la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001 dans le cadre de la lutte anti-terroriste. Extension de son champ d'application aux infractions de vol et de recel. Dérive préoccupante d'une législation d'exception en une règle de droit commun. (p. 3807, 3809) : satisfait de l'adoption de l'amendement n° 167 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation de motiver le renouvellement des réquisitions du procureur au-delà de la période de 24 heures). Convergence de la position du groupe socialiste avec celle de M. Michel Charasse sur l'article - **Art. 7** (visites de véhicules pour prévenir une atteinte grave à la sécurité des personnes et des biens - art. 78-2-4 nouveau du code de procédure pénale)

(p. 3814) : satisfait des garanties prévues pour la mise en oeuvre de cet article - **Après l'art. 7** (p. 3817) : le groupe socialiste s'associe à l'amendement n° 75 de M. Michel Charasse (harmonisation des peines applicables à la contrebande, l'importation ou l'exportation illégales de marchandises dangereuses pour la santé ou la sécurité publique) - **Art. 9** (traitements automatisés d'informations mis en oeuvre par la police et la gendarmerie) (p. 3818, 3819) : base légale aux fichiers STIC pour la police nationale et JUDEX pour la gendarmerie nationale. Importance de cet article eu égard aux garanties d'exercice des libertés et aux impératifs de sécurité publique. Absence de consultation de la CNIL. Autosaisine de cette commission et observations critiques. Le groupe socialiste s'opposera à la mise en place des fichiers. (p. 3843) : remise en cause de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante en l'absence de limitation d'âge. Le groupe socialiste votera contre l'article - **Art. 16** (prélèvements externes sur les personnes concernées par la procédure - art. 55-1, 76-2 et 154-1 nouveaux du code de procédure pénale) (p. 3879) : le groupe socialiste votera l'amendement de suppression n° 149 de M. Robert Bret - **Art. 17** (prolongation de l'application des dispositions concernant le terrorisme de la loi relative à la sécurité quotidienne - art. 22 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne) (p. 3884) : refus d'une stigmatisation des sénateurs de l'opposition. Gravité du terrorisme. Satisfait de l'acceptation de l'amendement n° 260 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant le 31 décembre 2003 et avant le 31 décembre 2005) - **Après l'art. 17** (p. 3888, 3892) : soutient les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 197 (définition et aggravation de l'infraction constituée par des conditions d'hébergement ou de travail contraires à la dignité humaine), n° 194 de coordination, n° 201 (compétence du juge des libertés et de la détention en matière de saisies conservatoires sur les biens des personnes mises en examen pour blanchiment ou trafic de stupéfiants) et n° 203 (extension de la compétence des inspecteurs du travail aux infractions de conditions de travail et d'hébergement indignes et de travail non rémunéré obtenu d'une personne vulnérable). Intervient sur les amendements identiques n° 17 de la commission et n° 199 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (définition des personnes considérées comme vulnérables) - **Art. 18** (incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal) (p. 3896) : répression des prostituées étrangères sans efficacité sur l'éradication des réseaux mafieux. Renforcement de la clandestinité et de la vulnérabilité. Danger en matière de prévention et de santé publique. Définition non satisfaisante de l'infraction de prostitution au regard du principe de légalité. (p. 3899) : soutient l'amendement de repli de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 206. (p. 3905, 3906) : qualité du débat. Favorable aux accords avec les pays étrangers pour combattre le proxénétisme.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19** (installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal) (p. 3933, 3934) : inapplicabilité de l'article. Stigmatisation des gens du voyage et sévérité du dispositif. Introduction des schémas départementaux dans la loi Besson du 5 juillet 2000. Partisan de l'application des textes existants. Dispositif répressif inapplicable aux rassemblements importants. Nécessaire mise en conformité des communes avec la loi Besson. Interrogation sur l'accueil des gens du voyage dans un camping municipal. Amendements du groupe socialiste - **Art. 20** (menaces et actes d'intimidation commis contre les personnes exerçant une fonction publique - art. 433-3 du code pénal) (p. 3957, 3958) : sanctions disproportionnées des excès de langage. Inefficacité et inapplicabilité. Favorable à l'amendement n° 232 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (protection des descendants en ligne directe) - **Art. 21** (incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la

*construction et de l'habitation*) (p. 3964) : partisan d'une attitude de fermeté. Votera l'amendement de réduction de la peine d'emprisonnement que pourrait déposer le Gouvernement sous réserve d'accepter le travail d'intérêt général, TIG, comme alternative prioritaire à la peine d'emprisonnement - **Après l'art. 22** (p. 3973, 3974) : favorable à l'amendement n° 261 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction de poursuivre une personne qui a mendié ou cherché un abri s'il ne lui a pas été proposé un moyen de subsistance ou de logement). Poursuite des orientations du gouvernement précédent - **Art. 23** (*demande de fonds sous contrainte - art. 312-12-1 nouveau du code pénal*) (p. 3978) : favorable aux amendements de suppression n° 158 de M. Robert Bret et n° 215 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 27** (*neutralisation des terminaux mobiles volés - art. L. 32-5, L. 32-3-3 et L. 39-2 du code des postes et télécommunications*) (p. 3983) : favorable à l'amendement n° 220 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (renvoi de la date et des modalités d'application à un décret en Conseil d'Etat). Perte d'attrait des vols de téléphones portables. Incidence de la disparition de ces vols sur l'affichage de meilleures statistiques - **Art. 29** (*délivrance d'une autorisation de séjour à l'étranger qui dépose plainte contre un proxénète*) (p. 3989, 3990) : soutient l'amendement n° 224 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (élargissement des possibilités d'attribution de titres de séjour aux victimes de la traite des êtres humains qui dénoncent leur bourreau). Reprise des dispositions de la proposition de loi sur la traite des êtres humains votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 24 janvier 2002. Protection matérielle des victimes. Caractère illusoire du dispositif - **Art. 30** (*régime de l'acquisition et de la détention d'armes - art. 15 du décret du 18 avril 1939*) (p. 3995, 3997) : favorable à l'amendement n° 32 de la commission (déclaration de détention d'armes par l'armurier ou par leur détenteur) et opposé à l'amendement n° 33 de la commission (exemption de déclaration des armes de cinquième catégorie). Non-pertinence de la dispense de déclaration des armes de chasse - **Art. 31** (*consultation des fichiers de police judiciaire - art. 15-2 du décret du 18 avril 1939*) (p. 3998, 3999) : opposé à l'amendement n° 36 de la commission (consultation systématique des traitements automatisés de données personnelles). Nécessité de garanties - **Art. 32** (*production d'un certificat médical pour l'acquisition et la détention d'armes - art. 18 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4002, 4003) : favorable à l'amendement n° 227 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (certificat médical délivré par un médecin psychiatre pris sur la liste arrêtée par le Procureur de la République prévue par l'article 493-1 du code civil). Soutient l'amendement n° 228 du même auteur (organisation des modalités d'information et de contrôle par le préfet du passé psychiatrique du demandeur). Exemple dramatique du tireur fou de Nanterre - **Art. 33** (*dessaisissement et saisie administrative des armes déclarées - art. 19-1 et 19-2 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4004) : le groupe socialiste votera les amendements n° 37 (extension de la saisie administrative aux armes soumises au régime de l'autorisation) et n° 38 (possibilité de dessaisissement de l'arme par sa remise à l'Etat) de la commission - **Art. 37** (*mise en fourrière des véhicules par les agents de police municipale - art. L. 325-2 du code de la route*) (p. 4007) : le groupe socialiste est réservé sur cet article et s'oppose à l'amendement de précision n° 104 de M. Michel Charasse ainsi qu'à l'amendement de rectification n° 42 de la commission. Réserves sur le fond. Insuffisance de garanties en l'absence d'un officier de police judiciaire, OPJ - **Art. 38** (*réglementation des activités de sécurité privée*) - **Art. 1er de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*champ d'application de la loi*) (p. 4011) : soutient l'amendement n° 231 de M. Charles Gautier (intégration des termes "espaces privés recevant du public" dans le champ d'application). Surveillance des galeries commerciales - **Art. 4 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*non-immixtion dans les conflits du travail*) (p. 4012) : soutient l'amendement n° 232 de M. Charles Gautier (interdiction d'exercer des actes discriminatoires) - **Art. 10 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*tenuue et armement des agents*) (p. 4013) : soutient les amendements n° 235 de M. Charles Gautier (interdiction de porter des tenues susceptibles d'être confondues avec celles

de la police nationale et municipale) et n° 127 de Mme Marie-Christine Blandin (interdiction de port d'arme). Le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 127 précité et votera l'amendement n° 45 de la commission (conditions de formation des agents des entreprises de sécurité) - **Art. 13 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*contrôle par les policiers et gendarmes*) (p. 4014, 4015) : soutient l'amendement n° 236 de M. Charles Gautier (respect d'un délai de carence de cinq ans après la cessation d'activité avant l'exercice d'une activité privée). Souci d'un contrôle impartial - **Art. 40** (*agrément des convoyeurs de fonds-garanties exigées des ressortissants des États membres de l'Union européenne - rupture du contrat de travail*) - **Art. 6-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*rupture du contrat de travail*) (p. 4019, 4020) : restriction abusive de la protection des salariés garantie par le code du travail. Le groupe socialiste votera contre les amendements de la commission n° 55 (suppression de l'obligation pour l'employeur de reclasser le salarié en cas de retrait de l'agrément administratif) et n° 56 (suppression du versement de dommages et intérêts au salarié en cas de retrait de l'agrément administratif) - **Avant l'art. 43** (p. 4023) : favorable à l'amendement n° 239 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (institution d'un observatoire national de la délinquance). Risques de pression de la hiérarchie. Manipulation des chiffres - **Art. 56** (*mise en fourrière des véhicules par les agents de police municipale art. L. 343-1 du code de la route*) (p. 4033) : intervient sur l'amendement de rectification n° 65 de la commission. Réserves sur le fond identiques à celles formulées par le groupe socialiste s'agissant de la métropole.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4146, 4147) : texte non satisfaisant sur la forme et sur le fond. Discussion en urgence. Texte médiatique, répressif, incohérent, inapplicable et hypocrite. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Fonction publique et réforme de l'Etat**

- (5 décembre 2002) (p. 5274, 5276) : baisse des moyens. Réduction des effectifs. Décentralisation et démantèlement du service public. Dossier des retraites. Extinction du congé de fin d'activité, CFA. Politique salariale. Réforme de l'Etat. Le groupe socialiste ne votera pas ce budget - **Examen des crédits** - **Art. 75** (*suppression progressive du congé de fin d'activité*) (p. 5283, 5284) : ses amendements n° II-61 : maintien du CFA pour 2003 ; et n° II-62 : maintien du CFA pour tout fonctionnaire de plus de 56 ans justifiant de plus de quarante ans de cotisations ; rejetés.

#### **Justice**

- (9 décembre 2002) (p. 5492, 5493) : importance de l'éducation et de la prévention dans la lutte contre la délinquance. Insuffisance de la protection judiciaire de la jeunesse. Distinction entre centres pour mineurs et centres éducatifs fermés. Progression des effectifs de la protection judiciaire de la jeunesse, PJJ. Inquiétant constat de la Cour des comptes sur le fonctionnement des services de la PJJ. Recrutement des éducateurs de la PJJ. (p. 5494) : favorable à une coopération entre l'éducation nationale et la justice.

- **Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 0011 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6068, 6069) : insécurité routière. Incohérences du Gouvernement. Condamnation de la conduite sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants. Etude épidémiologique en cours. Texte visant essentiellement la consommation du cannabis. Coût du dépistage. Danger des médicaments.



Manque de pertinence d'une classification entre produits licites et illicites. Politique de prévention. Travail associatif. Le groupe socialiste s'abstiendra sur cette proposition de loi - **Art. 1er** (*création d'un délit de conduite sous l'influence de stupéfiants - organisation de dépistages aléatoires - art. L. 235-2 à L. 235-4 du code de la route*) (p. 6081, 6082) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction de l'article). Absence de laxisme du Gouvernement précédent. Incohérence de la politique actuelle.

MANO (Jean-Yves), sénateur (Paris) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

#### DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Logement [n° 70 (2002-2003) tome 14] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 4** (*création d'adjoints au maire chargés des quartiers - art. L. 2122-2-1 et L. 2122-18-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 116) : intervient sur l'amendement de suppression n° 8 de la commission des lois - **Art. 7 bis** (*bureaux des temps*) (p. 126) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 15 de la commission des lois - **Art. 11** (*espace réservé à l'opposition dans les documents d'information - art. L. 2121-27-1, L. 3121-24-1 et L. 4132-23-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 159) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 20 de la commission des lois - **Art. 13** (*application à Paris, Marseille et Lyon - art. L. 2511-1-1, L. 2511-10-1 et L. 2511-25-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 182) : son amendement n° 661 : obligation d'un débat d'orientation budgétaire pour Paris, Lyon et Marseille ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Avant l'art. 15 bis** (p. 201) : intervient sur l'amendement n° 33 de la commission des lois (nouvel intitulé du chapitre V : "dispositions relatives à Paris, Marseille et Lyon") - **Art. 15 quinquies** (*équipements de proximité relevant de la compétence des conseils d'arrondissement - art. L. 2511-16 du code général des collectivités territoriales*) (p. 204) : son amendement n° 656 : réalisation par le conseil d'arrondissement de dépenses d'investissement ; adopté - **Après l'art. 15 quinquies** (p. 205) : son amendement n° 657 : délégation donnée aux conseils d'arrondissement pour conclure des marchés sans formalité préalable dans la limite de la réglementation applicable ; adopté - **Art. 15 undecies** (*section d'investissement dans les états spéciaux d'arrondissement - art. L. 2511-36-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 210) : son amendement n° 663 : définition des dépenses supportées par les sections d'investissement des états spéciaux des arrondissements ; adopté - **Art. 15 duodecies** (*dotation d'action locale - art. L. 2511-38, L. 2511-38-1 nouveau et L. 2511-39 du code général des collectivités territoriales*) (p. 211, 212) : son amendement n° 598 : nouvelle rédaction de l'article L. 2511-38 et modalités de répartition de la dotation d'animation locale ; devenu sans objet - **Après l'art. 15 duodecies** : son amendement n° 654 : adaptation de la rédaction de l'article L. 2511-44 du code général des collectivités territoriales à la faculté reconnue aux conseils d'arrondissement d'engager des dépenses d'investissement ;

adopté - **Art. 15 sexdecies** (*suppression de la questure de la ville de Paris - art. L. 2512-20 et L. 2512-5 du code général des collectivités territoriales*) (p. 217) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 291 de M. Michel Caldaguès. Nécessité de l'entrée de Paris dans le droit commun.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3654, 3655) : liquidation de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains. Texte défavorable à la mixité sociale. Contestation du monde associatif et du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées. Situation en Ile-de-France. Texte tendant à figer la répartition des logements sociaux. Réduction des obligations. Texte en contradiction avec la politique gouvernementale. Le groupe socialiste ne votera pas cette proposition de loi - **Question préalable** (p. 3665, 3666) : se déclare favorable à la motion n° 3 de M. Yves Coquelle tendant à opposer la question préalable. Incohérences entre la proposition de loi et le futur projet de loi du Gouvernement. Manque de sérénité de la discussion - **Art. 1er** (*seuil d'application de la loi*) (p. 3670, 3677) : ses amendements n° 30 de suppression, n° 32 : répartition des obligations de logements sociaux au sein des établissements publics de coopération intercommunale ; rejetés ; n° 31 (seuil spécifique pour la région Ile-de-France) ; devenu sans objet ; et n° 33 (obligations des communes situées en zone inconstructible) ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 24 de M. Denis Badré (instauration d'une surface minimale de 9 m<sup>2</sup>) - **Art. 2** (*régimes d'exemption de construction de logements sociaux et de prélèvements*) (p. 3678, 3679) : ses amendements n° 34 de suppression, n° 36 : mécanisme de solidarité entre communes urbanisées ; n° 38 : suppression de la possibilité de déduire sur plusieurs années du prélèvement de solidarité les dépenses effectuées au titre du logement social ; rejetés. Ses amendements n° 37 : seuil minimum de prélèvement ; retiré ; n° 35 : maintien du seuil de 15 % de logements sociaux exigé des communes bénéficiant de la dotation de solidarité urbaine ; adopté - **Art. 3** (*engagements des communes concernant la construction de logements sociaux*) (p. 3682, 3684) : ses amendements n° 39 de suppression, n° 40 : suppression de l'étalement dans le temps des objectifs de construction de logements sociaux ; n° 41 : objectifs de construction de logements sociaux ; n° 42 : suppression pour le préfet de la possibilité de réduire les obligations d'une commune ; n° 43 : soumission à l'accord de l'EPCI de la suspension du prélèvement ; n° 44 : prélèvement des communes n'ayant pas respecté leurs engagements ; rejetés. Reprend l'amendement n° 10 de M. Jean-Paul Alduy (fixation à 2 % des résidences principales de l'obligation de construction de logements sociaux) ; devenu sans objet - **Art. 6** (*redistribution des prélèvements*) (p. 3688) : son amendement n° 45 : suppression de la redistribution aux communes du prélèvement de solidarité de 2003 ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Équipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour le logement (p. 5379, 5380) : budget en baisse. Transition vers un désengagement de l'Etat des politiques publiques au profit des collectivités locales. Orientations inquiétantes en période d'incertitude économique. Nécessité d'abonder les crédits de l'ANAH pour éradiquer le fléau d'insalubrité. Economies sur les aides à la personne au détriment des jeunes et des étudiants. Diminution des crédits de fonds de solidarité pour le logement. Interrogation sur la baisse de la dotation affectée à la destruction de logements. Inquiétudes des personnes âgées au sujet du retour dans le droit commun des logements de la loi de 1948. Frein à la dynamique de construction des

logements sociaux avec la loi SRU. Interrogation sur le maintien de la taxe sur les logements vacants. A titre personnel, émet un avis défavorable sur les crédits relatifs au logement. Avis favorable de la commission des affaires économiques. (p. 5394) : intervient sur le rappel au règlement de M. Paul Girod. Liberté de propos du rapporteur tout en rapportant conformément à l'avis de la commission.

**MARC (François), sénateur (Finistère) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la Commission de vérification des fonds spéciaux (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - I - Services généraux [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 29] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 2** (*prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA*) (p. 2321, 2322) : soutient l'amendement n° 7 de M. Gérard Miquel (suppression du prélèvement opéré sur les caisses de la MSA). Absence de concertation préalable. Caractère injuste du prélèvement. Vocation des réserves de la MSA.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3255, 3257) : intérêt d'une large majorité des Français pour la décentralisation. Hommage à l'action conduite par le Gouvernement Mauroy en 1982. Prise en compte des préoccupations du contribuable, de l'usager des services publics, de l'habitant des territoires et des décideurs locaux. Absence de neutralité idéologique du texte. Ses interrogations sur des enjeux financiers majeurs. Problème des principes directeurs de la fiscalité locale. Avis défavorable du Conseil d'Etat sur l'inscription de l'autonomie financière dans la Constitution. Détermination du degré de libre gouvernance des collectivités locales. Comparaison avec les pays européens. Données chiffrées. Solidarité financière. Péréquation. Inscription dans la Constitution du principe de garantie de ressources et de solidarité. Système financier local générateur d'inégalités et d'incertitudes. Succès des réformes passées démontrant la pertinence de la péréquation verticale. Possibilité pour les collectivités de définir l'assiette de l'impôt. Réforme fiscale devant constituer le préalable à toute nouvelle étape de décentralisation. Injustice de la diminution de l'impôt sur le revenu et du retour "aux quatres vieilles". Risque d'impasse.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3332, 3333) : interrogation sur les compétences actuelles et futures des collectivités territoriales. Intercommunalité bien placée pour répondre au besoin de

proximité. Opportunité d'ajout des communautés à fiscalité propre.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3360, 3361) : apporte son soutien à MM. Pierre Mauroy et Jean-Claude Peyronnet. Montée en puissance de l'intercommunalité. Action conduite à cette échelle. Décalage entre le texte et l'attitude du Gouvernement. Rôle des communautés.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 3447, 3448) : orientations sous-tendues de l'article. Risques encourus. Réflexion biaisée sur l'autonomie. Comparaison avec les autres pays. Instauration d'un processus de correction des différences. Préalable nécessaire de la réforme des finances locales. Critique du système actuel. Inquiétude quant aux propos de M. Jean-Pierre Fourcade. Rôle de la péréquation verticale. Refus de la substitution fiscale. Opposé à la proposition du Gouvernement. (p. 3459) : sur l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article), soutient le sous-amendement n° 252 de M. Michel Charasse. (p. 3470) : ne pourra pas suivre le Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 4390, 4391) : soutient les amendements n° I-57 de M. Gérard Miquel (suppression des réductions des taux d'imposition) et n° I-93 de M. Michel Moreigne (suppression de la réduction supplémentaire de 1 % des taux d'imposition et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour compenser la moitié du surcoût du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie à la charge des départements). Volonté du Gouvernement d'appliquer à la tranche supérieure du barème un taux d'imposition inférieur à 50 %. Engagement du gouvernement de M. Lionel Jospin de financer le surcoût éventuel de l'APA à parité avec les départements. (p. 4395) : prévision d'une augmentation d'impôt de 60 % dans la Creuse - **Après l'art. 2** (p. 4410, 4414) : soutient l'amendement n° I-58 de M. Bernard Angels (triplement du plafond des dépenses éligibles à une réduction d'impôt pour frais de long séjour dans des établissements médicalisés).

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) (p. 5028, 5029) : importance de ce secteur. Budget en diminution. Insuffisance des aides à la formation. Amélioration de l'accès au crédit. Inquiétude des PME exportatrices. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget.

**Services du Premier ministre - I - Services généraux**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5048, 5049) : crédits d'assistance et de solidarité. Information insuffisante du Parlement. Réforme des fonds spéciaux. La commission des finances recommande l'adoption de ce budget.

**Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation**

- (3 décembre 2002) (p. 5103, 5104) : accroissement des charges des collectivités locales sans augmentation de moyens. Inégalités entre collectivités. Budget 2003. Abandon du dispositif de péréquation du contrat de croissance et de solidarité. Réforme de la fiscalité locale. Faible autonomie fiscale des collectivités. Risque d'inflation fiscale et d'injustices. Le groupe socialiste ne votera pas le budget de la décentralisation pour 2003 - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5110) : le groupe socialiste vote contre les crédits figurant au titre IV.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5655, 5656) : ralliement de la majorité à un projet de loi constitutionnelle de faible portée. Débat sur la part "déterminante" opposée à la part "prépondérante" des ressources. Nécessité d'un texte précis. Position du Conseil d'Etat. Prise de position de M. Jean-Louis Debré. Considère qu'il est encore temps de modifier le projet. Annonce de la mise en chantier début 2003 par le Gouvernement de la réforme financière et fiscale. Risque d'augmentation des impôts locaux, de l'accentuation de l'injustice fiscale. Demande de l'association des maires de France, de la prise en compte du fait intercommunal et de l'accompagnement financier de la décentralisation. Crainte des maires des petites villes de l'aggravation des inégalités. Demande de clarification dans les transferts de compétences par l'assemblée des départements de France. Absence de réponses concrètes aux réserves émises par des experts lors des auditions au Sénat. Nécessité de modifications du texte. Souhait de la prise en compte des attentes des élus locaux : dans le cas contraire, le groupe socialiste votera contre le texte - **Après l'art. 3** (p. 5675, 5677) : soutient l'amendement n° 3 de Mme Michèle André (base constitutionnelle permettant de ratifier la charte européenne des langues régionales ou minoritaires signée en 1999 par la France). - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 5695) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de repli de M. Jean-Claude Peyronnet.

**MAREST (Max)**, sénateur (Essonne) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement**

- (6 décembre 2002) (p. 5393) : stabilisation des crédits en dépit d'un contexte difficile. Pérennisation du taux réduit de TVA applicable aux travaux d'amélioration et du crédit d'impôt pour les dépenses afférentes à l'habitation principale. Situation préoccupante du logement social. Inefficacité de la politique de recentralisation de la loi SRU du 13 décembre 2000. Inadéquation avec les besoins locaux. Interrogation sur les actions d'une politique efficace du logement social en coordination avec les collectivités locales.

**Équipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) (p. 5415) : déséquilibre de la répartition du trafic en faveur de la route. Interrogation sur une politique cohérente à long terme - **Examen des crédits - Après l'art. 71 bis** (p. 5420, 5421) : soutient l'amendement n° II-91 de M. Bruno Sido (dépôt d'un rapport du Gouvernement sur la compensation aux départements de la suppression de la subvention accordée pour la gestion des lignes routières exploitées par fer).

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale - Deuxième lecture [n° 0106 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6123) : caractère essentiel de la proposition de loi. Réponse concrète à l'inquiétude des professionnels. Le groupe de l'UMP votera la proposition de loi.

**MARINI (Philippe)**, sénateur (Oise) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Rapporteur général de la commission des finances.

Membre titulaire du Comité national de l'euro.

Membre ès qualités de la Conférence économique annuelle.

Membre titulaire du Conseil national des assurances.

Membre titulaire de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations (JO Lois et décrets du 30 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à alléger la procédure d'expulsion demandée par les maires confrontés au stationnement illégal des gens du voyage en dehors des aires d'accueil aménagées à cet effet [n° 242 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Gens du voyage**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur une étude menée sur la dette publique et ses perspectives d'évolution [n° 361 (2001-2002)] (17 juillet 2002) - **Finances publiques**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 367 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale [n° 372 (2001-2002)] (24 juillet 2002) - **Lois de finances rectificatives**.

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 386 (2001-2002)] (31 juillet 2002) - **Loi de finances rectificatives**.

*Proposition de loi* tendant à créer des fondations agréées d'intérêt général [n° 408 (2001-2002)] (26 septembre 2002)

(rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Fondations.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 8 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 2001 [n° 12 (2002-2003)] (8 octobre 2002) - **Lois de règlement.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur les prélèvements obligatoires et leur évolution [n° 48 (2002-2003)] (6 novembre 2002) - **Impôts et taxes.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur la fiscalité des mutations à titre gratuit [n° 65 (2002-2003)] (20 novembre 2002) - **Impôts et taxes.**

*Rapport général*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale [n° 68 (2002-2003) tomes 1, 2, 3] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 [n° 96 (2002-2003)] (12 décembre 2002) - **Lois de finances.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 2002, adopté par l'Assemblée nationale [n° 97 (2002-2003)] (13 décembre 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 décembre 2002) - **Lois de finances.**

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 107 (2002-2003)] (19 décembre 2002) - **Lois de finances rectificatives.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité** [n° 0415 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies ou avant l'art. 15 octodécies** (p. 227) : se déclare favorable à l'amendement n° 48 de la commission des lois (poursuite du partage des directions départementales de l'équipement - transfert des services au conseil général là où est mise en oeuvre une partition des services). Nécessité d'ouverture d'un droit d'option - **Avant l'art. 15 octodécies** (p. 229) : se déclare favorable à l'amendement n° 529 de M. Claude Domeizel (création de postes de policiers intercommunaux) - **Après l'art. 15 octodécies** (p. 232) : votera l'amendement n° 665 de M. André Labarrère (création d'une communauté de communes en l'absence de continuité territoriale) - **Art. 15 novodécies** (*composition de la commission permanente des conseils généraux*) (p. 234, 235) : reprend l'amendement de suppression n° 295 de M. André Lardeux ; retiré - **Après l'art. 15 novodécies** (p. 238) : se déclare favorable au sous-amendement n° 705 de M. Alain Lambert, déposé sur l'amendement n° 627 de M. Serge Lagache (transfert à l'EPCI des agents communaux des services chargés de la mise en oeuvre des compétences transférées) - **Après l'art. 15 novodécies ou après l'art. 15 septuagies** (p. 240, 241) : se déclare favorable à l'amendement n° 519 de M. Jean-Paul Alduy (report de la date d'application de l'arrêté d'extension au 1er janvier de l'année qui suit, pour les communautés urbaines et les communautés d'agglomération) - **Art. 15 unvicies** (*attribution par une communauté urbaine de fonds de concours à une commune membre pour la réalisation d'équipements* - art. L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales) (p. 244) : s'abstiendra sur l'amendement n° 50 de la commission des lois (réécriture de l'article) - **Après l'art. 15 tervicies** (p. 251) : se déclare opposé à l'amendement n° 658 de M. Gérard Collomb (autorisation à titre expérimental pour une durée de cinq ans d'une tarification de zone des déplacements afin de financer les équipements de transport en commun ou de voirie autoroutière interne aux agglomérations) - **Après l'art. 15**

**quinvicies** (p. 255) : se déclare opposé à l'amendement n° 544 de M. Jean-Louis Masson (rééquilibrage de l'effectif de la population de chaque canton par rapport à la population moyenne des cantons du département).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies** (p. 278) : se déclare opposé à l'amendement n° 298 de M. Jean-Paul Delevoye (possibilité pour les communes et leurs groupements d'acquiescer des titres d'une société d'assurance mutuelle). (p. 286) : intervient sur l'amendement n° 395 de M. Jean-Pierre Vial (mise à disposition de fonctionnaires territoriaux des départements auprès des DDE).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43 H** (*aides au cinéma* - art. L. 2251-4 et L. 3232-4 du code général des collectivités territoriales) (p. 490, 491) : votera l'amendement n° 161 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (moindre relèvement du seuil d'entrée hebdomadaire dans les salles de cinéma) - **Art. 43 I** (*transfert de compétences dans le domaine de la culture*) (p. 494) : votera l'amendement n° 162 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (réaffirmation de l'objectif de décentralisation dans le domaine de la politique du patrimoine) - **Après l'art. 43 I** (p. 498) : votera l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine) - **Après l'art. 43** (p. 528) : se déclare favorable à l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) - **Art. 44** (*composition du conseil d'administration du SDIS* - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales) (p. 535, 536) : intervient sur l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS) : amendement d'appel et de clarification - **Art. 45** (*organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours* - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales) (p. 543) : se déclare favorable à l'amendement n° 303 de M. André Lardeux (extension des attributions du président du conseil d'administration du SDIS). (p. 548, 549) : se déclare favorable aux amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 221 (extension à tous les SDIS de la possibilité de création d'un poste de directeur adjoint chargé des questions administratives et financières) et n° 222 (nomination du directeur départemental par deux autorités) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 305 de M. André Lardeux.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49 (par priorité)** (*débat public*) - **Art. L. 121-8 du code de l'environnement** (*suites données à la saisine de la commission nationale du débat public*) (p. 584) : reprend l'amendement n° 602 de M. Jean-Pierre Sueur (expertises complémentaires mises à la charge du maître d'ouvrage) ; retiré. Impossibilité que la solution à un problème ponctuel soit un engagement donné à un moment particulier. Nécessité que les expertises soient à la charge des maîtres d'ouvrage - **Art. L. 121-9 du code de l'environnement** (*saisine de la commission nationale du débat public par les ministres*) (p. 586) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 140 de la commission des lois et n° 193 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis. Interroge le ministre sur la possibilité d'interrogation de la population, des experts et des élus sur une question d'intérêt général.

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce** [n° 0239 (2000-2001)] - (14 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1446, 1448) : examen en urgence à la veille de l'interruption des travaux parlementaires. Méthode détestable ; désignation de boucs émissaires à la vindicte publique. Oppose la priorité d'une réforme des procédures collectives à l'opportunité de la réforme

institutionnelle envisagée par le Gouvernement. S'oppose à la suppression de l'élection à deux degrés. Incohérence de la réforme en raison du manque de moyens. Risques de blocage de la justice commerciale. Conception vexatoire de la mixité. Le groupe du RPR votera la question préalable.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1860, 1862) : difficultés liées au malaise social et à la situation des finances publiques. Accroissement du déficit et de la dette. Illisibilité des comptes sociaux. Nécessité de chercher des solutions pour équilibrer les finances publiques. Volonté de rénovation du Sénat. Travail dans la durée. Coopération avec le Parlement. Temps indispensable pour la réforme de l'Etat. Souhait d'une réflexion annuelle sur la compétitivité de la France et les moyens d'y parvenir. Baisse de l'impôt sur le revenu indispensable. Défis de la réforme des retraites et de l'Etat. Nécessité d'une baisse des charges et d'un assouplissement des 35 heures. Création de nouvelles dynamiques.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Après l'art. 2** (p. 1958) : ses amendements n° 31 : application du contingent conventionnel d'heures supplémentaires ; et n° 32 : augmentation du contingent légal d'heures supplémentaires ; retirés. Assouplissement des 35 heures.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2274, 2277) : cadre macroéconomique. Dégradation de l'environnement international. Pacte de stabilité et de croissance. Crédibilité de la France. Forte dérive par rapport à la loi de finances initiale. Prévisions irréalistes : exemple d'EDF. Opportunité de la baisse de l'impôt sur le revenu. Nécessité de restaurer les marges de manoeuvre. Poursuite de la réforme de l'Etat et de la baisse des prélèvements. Décentralisation et autonomie financière des collectivités territoriales. Situation des comptes sociaux - **Art. 1er** (réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter dans 2002) (p. 2308, 2309) : signal aux investisseurs. Concentration toujours plus forte de l'impôt sur le revenu sur les ménages aux revenus moyens et élevés. Compétition fiscale au niveau européen. S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 15 de suppression et n° 16 (substitution de la baisse du taux normal de la TVA à celle de l'impôt sur le revenu) ainsi qu'à l'amendement n° 6 de M. Gérard Miquel (mise en place d'une méthode de calcul visant à rendre plus juste la baisse de l'impôt sur le revenu) - **Après l'art. 1er** (p. 2312, 2315) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 17 (baisse du taux de l'avoir fiscal), n° 18 (prise en compte des actifs financiers dans le calcul de l'assiette de la taxe professionnelle) et n° 19 (élargissement de l'assiette de l'ISF) - **Art. 2** (prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA) (p. 2315, 2316) : dérive du BAPSA et accroissement de son déficit. Mesures compensatoires envisagées. Doublement de la contribution budgétaire de l'Etat et contribution de plusieurs organismes. Boni de liquidation de la société Unigrains. Réserves des caisses de mutualité sociale agricole. (p. 2322, 2323) : s'oppose aux amendements n° 20 de suppression de M. Thierry Foucaud et n° 7 de M. Gérard Miquel (suppression du prélèvement opéré sur les caisses de la MSA) et demande le retrait de l'amendement n° 23 de M. Marcel Deneux (réduction du prélèvement sur Unigrains). Souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur les amendements n° 1 de M. Paul Girod (réduction du prélèvement opéré sur la société Unigrains) et de M. Marcel Deneux n° 24 (application de l'article 11 de la convention passée entre les pouvoirs publics et la société Unigrains) et n° 25 (majoration du taux de la taxe sur les tabacs). Demande de précision au Gouvernement sur le montant de la contribution de la société Unigrains au BAPSA. Rapport de l'IGA, de l'IGF et de l'IGAS consacré à la centralisation de la trésorerie de la mutualité sociale agricole - **Après l'art. 2** (p. 2328, 2330) : demande le retrait

de l'amendement n° 4 de M. Michel Charasse (modalités des versements de régularisation de la DGF) en contrepartie des assurances données par le Gouvernement. Demande le retrait des amendements de M. Gérard Miquel n° 9 (affectation des droits de mutation perçus par l'Etat sur les successions des bénéficiaires de l'APA aux départements éligibles à la DFM) et n° 8 (affectation à tous les départements du produit des droits de mutation sur les successions des bénéficiaires de l'APA). Nécessité d'étudier ces sujets essentiels hors de l'examen du collectif budgétaire - **Art. 3** (équilibre général) (p. 2334) : amendement de l'Assemblée nationale visant à majorer le produit des participations de l'Etat dans les entreprises financières. Crédits du Conseil de la politique monétaire. Souhait d'un débat sur les nouvelles conditions statutaires de la Banque de France lors du projet de loi sur la sécurité financière - **Après l'art. 9** (p. 2339) : caractère opportun de l'amendement n° 21 de M. Alain Vasselle (remboursement à la sécurité sociale de la dette contractée par l'Etat au titre du FOREC). Tentative du précédent gouvernement d'annuler la créance. Demande au Gouvernement d'explicitier l'évolution des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale - **Art. 10** (transfert par l'Etat du réseau de transport du gaz et exonération des droits de mutation dus à raison de ces opérations) (p. 2340, 2341) : son amendement n° 2 : automaticité du transfert sans demande de la part des communes concernées ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 10 de M. Gérard Miquel (possibilité pour les collectivités locales de percevoir le montant des droits de mutation sur l'opération de transfert) - **Après l'art. 10** (p. 2342) : demande le retrait de l'amendement n° 22 de M. Aymeri de Montesquiou (inscription des dépenses de documents d'urbanisme en section d'investissement du budget communal). Recherche d'une autre solution pour apporter un concours aux communes - **Après l'art. 11** (p. 2344, 2348) : accepte les amendements n° 3 de M. Jacques Oudin (remise d'un rapport annuel par la commission des comptes des transports de la nation) et n° 11 de M. Ladislas Poniatowski (suppression de la redevance cynégétique "gibier d'eau"). Intervient sur l'amendement n° 14 de M. Eric Doligé (augmentation des taux mis en oeuvre pour le dispositif de sortie progressive des zones franches urbaines). Apport du régime des zones franches urbaines. Souhait d'un dispositif renouant avec cet esprit. Son amendement n° 29 : rémunération des membres du Gouvernement ; adopté. Souci de transparence.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 4 ter** (prorogation du délai de réalisation d'aménagements sécurisant le transport de fonds - art. 2 de la loi n° 2000-646 du 10 juillet 2000) (p. 2469) : votera cet article - **Après l'art. 6** (p. 2472, 2473) : son amendement n° 14 : acquisition par les sociétés de crédit foncier de contrats de crédit-bail immobilier consentis à des personnes publiques ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0386 (2001-2002)]** - (1er août 2002) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 2490, 2491) : convergence de vues entre les deux assemblées. Nouvelle rédaction de l'article 14 relatif au traitement des ministres. Principe de la séparation des pouvoirs.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2001 [n° 0008 (2002-2003)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2784, 2786) : délivrance d'un quitus comptable sans approbation de la politique désastreuse conduite sur le plan financier et budgétaire. Respect du "chaînage vertueux" défini par la loi organique relative aux lois de finances. Collaboration fructueuse avec la Cour des comptes. Bilan négatif de la politique budgétaire du précédent gouvernement. Volume anormal des reports de crédits. Dérapage du déficit budgétaire. Mise en évidence de germes de déséquilibre pour l'avenir. Importance du contrôle

de l'exécution des budgets par le Parlement - **Après l'art. 14** (p. 2798) : sur l'amendement n° 1 de M. Yves Fréville (application, au sein de l'article d'équilibre, du principe de non-contraction des dégrèvements d'impôts locaux des recettes du budget général), souhaite que le Gouvernement parvienne à une clarification des comptes de l'Etat.

- **Proposition de loi modifiant certaines dispositions du code de commerce relatives aux mandats sociaux [n° 0007 (2002-2003)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2814, 2816) : absurdités contenues dans la loi relative aux nouvelles régulations économiques. Problème de l'unité économique du groupe. Regret de ne pouvoir adopter d'amendements pour permettre un vote conforme. Groupe de la Caisse des dépôts et consignations. Retire ses amendements. Nécessité de renforcer l'attractivité de notre système juridique. Votera ce texte.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Art. 2** (*assouplissements apportés aux 35 heures* - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail) (p. 3068, 3070) : son amendement n° 125 : régime des heures supplémentaires ; devenu sans objet. Se déclare favorable à l'amendement n° 1 de précision de la commission. Référence du contrat collectif d'entreprise pour l'évolution du droit social.

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2 (suite)** (p. 3091) : son amendement n° 126 : réduction du temps de travail par l'attribution de journées ou de demi-journées de repos ; retiré. (p. 3092, 3093) : son amendement n° 127 : possibilité pour les salariés à temps partiel de bénéficier de journées ou de demi-journées de repos dans le cadre de l'article L. 212-9 du code du travail ; retiré. (p. 3097) : son amendement n° 128 : recours au forfait en jours pour les cadres ; devenu sans objet. (p. 3102, 3103) : ses amendements n° 130 : alimentation des plans d'épargne salariale par du temps ; n° 132 : possibilité pour les salariés de se constituer une épargne à long terme ; n° 133 : impossibilité d'appliquer le régime des heures supplémentaires aux jours de repos placés sur le compte épargne-temps ; retirés. Son amendement n° 134 : non-assujettissement aux cotisations de sécurité sociale des sommes provisionnées dans le cadre des actions de formation ; rejeté. (p. 3104, 3105) : opposé à l'assujettissement aux cotisations sociales d'une prime d'assurance. Son amendement n° 131 : lien entre le compte épargne-temps et divers dispositifs de l'épargne salariale ; retiré - **Après l'art. 2 bis** (p. 3116) : son amendement n° 135 : renvoi à la négociation du temps d'habillage et à la négociation de branches du régime des astreintes ; retiré.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 3555, 3558) : hommage à M. Charles Descours à l'origine de l'institution de ce débat. Nécessité d'une vue d'ensemble. Expression de la responsabilité du Gouvernement. Inauguration d'une nouvelle gestion pour 2003, année de transition. Contrat de législature explicitant les objectifs et les contraintes. Pic historique du taux des prélèvements obligatoires de 45,5 points du PIB en 1999 en dépit de la croissance. Hausse imputable aux prélèvements de la sécurité sociale entre 1997 et 2001. Financement de l'allègement des charges par le FOREC. Ancrage de la baisse des prélèvements dans la durée. Incertitudes liées aux variations financières et aux risques en matière économique. Mise en oeuvre du couplage entre la diminution de l'impôt sur le revenu et celle des cotisations sociales des employeurs. Favorable à une réflexion sur l'impôt sur les sociétés, la fiscalité de l'épargne et la fiscalité patrimoniale.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Art. 11** (*création d'une mission d'audit et*

*d'expertise hospitaliers* - art. 40 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001 et art. 1er de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978) (p. 4197) : se déclare favorable à l'amendement n° 71 du Gouvernement (missions supplémentaires attribuées au fonds de modernisation des établissements de santé).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 4334, 4337) : éléments préoccupants. Contexte international. Volet "recettes" du projet de loi de finances. Principaux agrégats de dépenses. Déficit budgétaire. Réforme de l'Etat. Diminution des prélèvements. Respect des générations futures.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 4391, 4392) : s'oppose aux amendements n° I-57 de M. Gérard Miquel (suppression des réductions des taux d'imposition), n° I-93 de M. Michel Moreigne (suppression de la réduction supplémentaire de 1 % des taux d'imposition et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour compenser la moitié du surcoût du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie à la charge des départements) et n° I-130 de M. Thierry Foucaud (augmentation des taux d'imposition des tranches les plus élevées du barème). Pérennisation des décisions prises lors du collectif budgétaire de juillet 2002. Amalgame de la baisse de l'impôt sur le revenu et des difficultés de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie. Mise en place de l'APA sans véritable effort de prévision. (p. 4394) : lien entre la réduction des recettes et celle des dépenses publiques - **Après l'art. 2** (p. 4396, 4400) : s'oppose à l'amendement n° I-131 de M. Thierry Foucaud (imposition commune des revenus dès la signature d'un PACS) et demande le retrait de l'amendement n° I-102 de M. Jacques Oudin (extension aux artisans pêcheurs du dispositif de déduction fiscale pour aléas d'exploitation institué par la loi de finances pour 2002 au profit des agriculteurs). (p. 4402, 4405) : demande le retrait de l'amendement n° I-108 de M. Serge Franchis (découplage des mécanismes de déduction fiscale pour investissement et pour aléas et possibilité pour les exploitants agricoles de cumuler ces deux avantages). Souhaite le dépôt des amendements sur la fiscalité agricole en amont du projet de loi de finances à des fins d'examen et d'expertise. Absence d'actualisation des seuils fiscaux : exemple des droits de succession. Prélèvements rampants. Présentation prochaine d'un projet de loi sur l'initiative économique. Demande l'avis du Gouvernement sur les amendements portant sur le même objet n° I-22 de M. Philippe François et n° I-114 de M. Henri de Raincourt (mise en place d'un mécanisme de taxation progressive des plus-values professionnelles réalisées dans le cadre d'une activité agricole). (p. 4407, 4409) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-132 (doublement du plafond de dépôt des Codevi et mise en place d'un dispositif de prêt aux PME à un taux égal à celui de la rémunération desdits comptes), n° I-133 (relèvement du plafond des pensions et retraites bénéficiant d'un abattement de 10 %), n° I-134 (doublement du taux de réduction d'impôt accordé pour les frais de garde d'enfants en structure collective) et n° I-135 (réduction d'impôt au titre des intérêts d'emprunts contractés pour la construction ou l'acquisition d'un logement neuf et pour les dépenses de ravalement). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-80 de M. Bernard Joly (incitation fiscale favorisant les dispositifs facultatifs supplémentaires de retraite par capitalisation) (p. 4411) : s'oppose aux amendements n° I-58 de M. Bernard Angels (triplement du plafond des dépenses éligibles à une réduction d'impôt pour frais de long séjour dans des établissements médicalisés) et n° I-136 de

M. Thierry Foucaud (doublement du taux de réduction d'impôt et augmentation du plafond des dépenses éligibles à cette réduction pour frais de long séjour dans des établissements médicalisés). (p. 4413, 4414) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-59 de M. Gérard Miquel et n° I-137 de M. Thierry Foucaud (limite à l'addition des avantages constitués par les réductions d'impôt), ainsi qu'à l'amendement n° I-138 du même auteur (relèvement du taux de prélèvement libératoire sur les "stock-options") - **Art. 3** (*amélioration de la prime pour l'emploi*) (p. 4415) : s'oppose à l'amendement n° I-61 de M. Gérard Miquel (augmentation des taux servant au calcul de cette prime) - **Après l'art. 3** (p. 4416, 4421) : ses amendements n° I-1 : allongement du délai d'imputation des moins-values sur les plus-values de cessions de valeurs mobilières ; n° I-2 : relèvement du seuil de cession de valeurs mobilières en-deçà duquel les contribuables sont exonérés d'impôt sur le revenu au titre des plus-values réalisées ; n° I-3 : rétablissement progressif de l'abattement annuel sur certains revenus mobiliers pour les foyers fiscaux imposés au taux de la tranche supérieure du barème de l'impôt sur le revenu ; n° I-4 : relèvement du plafond de dépôt du plan d'épargne en actions ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° I-140 de M. Thierry Foucaud (réduction du plafond d'exonération des plus-values de cession d'actifs) et demande le retrait de l'amendement n° I-103 de M. Jacques Oudin (extension du champ d'application du régime fiscal du logement locatif privé aux propriétaires donnant à bail des logements pour étudiants) - **Art. 4** (*relèvement du plafond des dépenses éligibles à la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile*) (p. 4423, 4424) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-62 de suppression et n° I-63 de repli, ainsi qu'à ceux de M. Thierry Foucaud n° I-141 de suppression et n° I-142 de repli. Demande le retrait de l'amendement n° I-122 de M. Jean Chérioux (entrée en vigueur immédiate de ce dispositif) - **Après l'art. 4** (p. 4425, 4428) : demande le retrait des amendements de M. Philippe Adnot n° I-213 (déduction fiscale pour le financement en fonds propres de sociétés créées ou reprises depuis moins de cinq ans) et n° I-214 (exclusion de l'assiette de l'impôt sur la fortune des parts de fonds communs de placement dans l'innovation et de fonds communs de placement à risques). S'oppose à l'amendement n° I-143 de M. Thierry Foucaud (intégration dans l'assiette de l'impôt sur la fortune des biens professionnels selon un taux variable en fonction de la politique de gestion menée dans les entreprises où sont domiciliés ces biens) et accepte, sous réserve d'une modification, l'amendement n° I-124 de M. Jacques Oudin (exclusion de l'assiette de l'impôt sur la fortune des rentes et indemnités perçues en réparation d'un préjudice moral et résultant d'une décision de justice).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 4435, 4451) : ses amendements n° I-9 : prise en compte, au regard de l'impôt de solidarité sur la fortune, des actions et parts détenues dans le cadre d'un pacte d'actionnaires en tant que bien professionnel ; n° I-5 : revalorisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune ; n° I-7 : réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune pour charges de famille ; n° I-8 : introduction d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune égale à 75 % des versements ou remises de titres cotés à des fondations ou associations reconnues d'utilité publique ; et n° I-6 : rétablissement du plafonnement de la cotisation de l'impôt de solidarité sur la fortune ; retirés. Effets économiques de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF. Sort fiscal des participations minoritaires. Devenir de l'ISF au sein du système fiscal. Valorisation de l'initiative privée ; constitution de fondations puissantes. Dynamisation d'actions d'intérêt général. Future réforme de la fiscalité du patrimoine. Initiatives positives du club des nouvelles entreprises développé au Sénat. Sur les amendements de M. Roland du Luart, accepte le n° I-115 (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF) et demande le retrait des n° I-116 (actualisation du barème de l'ISF prenant en compte une revalorisation cumulée sur les cinq dernières années) et n° I-113 (réduction de l'ISF pour

charges de famille). Demande le retrait de l'amendement n° I-216 de M. Philippe Adnot (soutien à la création d'entreprises innovantes par une réduction de l'impôt sur la fortune). S'oppose à l'amendement n° I-113 précité, repris par M. Gérard Miquel et, sur les amendements de M. Bernard Dussaut, demande le retrait du n° I-100 (réévaluation du revenu fiscal de référence dans le dispositif des chèques vacances) et, sur le même objet, des n° I-101 et n° I-212 (simplification des modalités d'attribution des chèques vacances aux salariés des entreprises de moins de vingt salariés) jusqu'à l'examen des articles non rattachés - **Art. 4 bis** (*faculté de louer un logement neuf à un ascendant ou un descendant en bénéficiant du dispositif de soutien au logement locatif privé*) (p. 4451, 4453) : ses amendements n° I-217 : maintien du mécanisme de suspension de l'avantage fiscal en cas de location aux ascendants ou aux descendants pour les logements acquis avant le 9 octobre 2002 ; retiré ; et n° I-218 : dispositif d'incitation à l'investissement locatif étendu aux logements anciens ; adopté. "Dispositif Besson-Lambert". Accroissement du marché locatif dans l'ancien. S'oppose à l'amendement de suppression n° I-144 de M. Thierry Foucaud - **Après l'art. 4 bis** (p. 4454, 4456) : son amendement n° I-10 : assouplissement du régime du microfoncier ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° I-203 de M. Philippe Richert (exonération d'impôt sur les sociétés lors des transferts de patrimoine entre organismes de logement social) - **Après l'art. 2 (précédemment réservé le 22 novembre 2002, p. 4414)** (p. 4457, 4458) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements portant sur le même objet n° I-121 de M. Roland du Luart, n° I-43 de M. Jean Chérioux (rémunération des dirigeants d'organismes à but non lucratif) et n° I-207 de M. Michel Mercier (rémunération des dirigeants de mouvements de jeunes gérés et animés par des jeunes). Parmi les dirigeants, distinction entre les permanents et les élus. Risques de dérive de l'esprit associatif bénévoles - **Art. 5** (*doublement de l'abattement sur la part de chacun des petits-enfants pour la perception des droits de mutation à titre gratuit entre vifs*) (p. 4459, 4462) : réflexion sur la fiscalité des mutations à titre gratuit. Problème de la transmission des patrimoines entre les générations. Prise en compte des expériences étrangères pour la future réforme du système fiscal. Avantages de la règle de non-rappel annuel. Renforcement de la solidarité intergénérationnelle. S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-145 de suppression, n° I-146 (versement de l'intégralité des droits de mutation à titre gratuit entre vifs au fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, FFAPA) et n° I-147 (diminution du montant de l'abattement) - **Après l'art. 5** (p. 4463, 4464) : son amendement n° I-219 : révision du barème de conversion de l'usufruit et de la nue-propriété en pleine propriété ; retiré. Demande le retrait de l'amendement n° I-148 de M. Thierry Foucaud (bénéfice de la ligne directe en succession pour les tuteurs et curateurs). Risques de captation d'héritage - **Avant l'art. 5 bis** (p. 4465) : hommage à M. Yann Gaillard pour son rapport sur le patrimoine monumental. Accepte son amendement n° I-76 (versement d'une fraction du produit des successions en déshérence à la Fondation du patrimoine) - **Art. 5 bis** (*déduction des frais funéraires de l'actif de la succession*) (p. 4468) : son amendement rédactionnel n° I-12 ; adopté - **Avant l'art. 6** : s'oppose à l'amendement n° I-64 de M. Michel Charasse (versement à l'Etat des frais facturés par les banques à l'occasion des retraits d'espèces effectués par les clients sur leurs comptes). Conditions d'accès des personnes à leurs avoirs. Adaptation des pratiques bancaires au grand marché européen - **Art. 6** (*suppression progressive de la contribution des institutions financières*) (p. 4470) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-65 de M. Gérard Miquel, ainsi qu'aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-149 de suppression et n° I-150 (accroissement de la contribution des institutions financières) - **Après l'art. 6** (p. 4473, 4475) : demande le retrait des amendements n° I-31 de M. Joseph Ostermann (suppression de la taxe sur les salaires) et n° I-128 de M. Alain Gournac (exonération des établissements publics d'hébergement pour personnes âgées de la taxe sur les salaires). S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud

n° I-153 (suppression de la taxe sur les salaires pour les hôpitaux publics), n° I-151 et n° I-154 (allègement de la taxe sur les salaires pour les fondations et associations agréées ou reconnues d'utilité publique) et n° I-152 (relèvement du plafond d'exonération de la taxe sur les salaires) ainsi qu'à l'amendement n° I-166 de M. Gérard Miquel (relèvement de l'abattement de taxe sur les salaires dont bénéficient les associations, les syndicats et leurs unions). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de M. Denis Badré n° I-53 (extension de l'exonération de la taxe sur les conventions d'assurance aux institutions de prévoyance et aux mutuelles) - **Avant l'art. 7** (p. 4476) : accepte l'amendement n° I-44 de M. Jean Chérioux (bénéfice de l'avoir fiscal étendu aux fondations reconnues d'utilité publique) - **Art. 7 (modification du régime fiscal des distributions)** (p. 4477) : s'oppose à l'amendement n° I-155 de M. Thierry Foucaud (suppression du système de l'avoir fiscal). Réforme de l'avoir fiscal - **Après l'art. 7** (p. 4478, 4480) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud, n° I-159 (réduction du taux de l'avoir fiscal au tiers des dividendes versés), n° I-139 (suppression de l'imputation possible des avoirs fiscaux pour les résidents des pays ayant signé une convention fiscale), n° I-160 (réduction du taux de l'avoir fiscal portant sur les revenus perçus par les contribuables non résidents), n° I-158 (assujettissement des bénéficiaires distribués dans l'entreprise au taux de 36,67 %), n° I-156 (majoration des taux de cotisation des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle continue) et n° I-157 (maintien de la contribution exceptionnelle prélevée sur le résultat des compagnies pétrolières) - **Après l'art. 8 ter** (p. 4481, 4485) : sur les amendements de M. Joseph Ostermann, s'en remet à l'avis du Gouvernement pour le n° I-32 (relèvement du plafond de déductibilité du salaire du conjoint d'un commerçant ou artisan) et demande le retrait des n° I-33 (reconduction de la réduction d'impôt pour formation du chef d'entreprise et de son conjoint collaborateur), n° I-34 (ouverture d'un crédit d'impôt au profit des artisans effectuant des investissements d'adaptation à la réglementation), n° I-35 (paiement fractionné des droits de mutation à titre onéreux des fonds de commerce) et n° I-36 (harmonisation des droits exigibles en matière de cession de droits sociaux quelle que soit la forme sociétaire) dans l'attente du futur projet de loi "Agir pour l'initiative économique" - **Après l'art. 9** (p. 4486, 4491) : s'oppose aux amendements identiques n° I-71 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-19 de M. Jean-Louis Masson (extension de la déduction de TVA aux véhicules utilitaires de moins de trois mètres de long). S'oppose à l'amendement n° I-24 de M. Jean-Louis Masson (extension de la déduction de TVA aux véhicules électriques) : refus de mise en place d'une législation sur mesure réservée à la production de la "Smart". Distorsion de concurrence. (p. 4493) : s'oppose à l'amendement n° I-165 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abaissement du taux normal de TVA de 19,6 % à 18,6 %) (p. 4495, 4496) : réflexion sur le devenir de la hiérarchie des taux de TVA. Respect de l'intérêt des finances publiques et souci d'équité. Demande le retrait des amendements de M. Thierry Foucaud n° I-166 (baisse de la TVA sur l'ensemble des produits destinés à l'alimentation), de M. Joseph Ostermann n° I-37 (baisse de la TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine à l'exception du caviar), de M. Michel Pelchat n° I-74 (examen de la conformité au principe d'égalité devant les charges publiques de l'application du taux élevé de TVA à certains produits alimentaires) et n° I-75 identique à l'amendement et n° I-204 (extension du taux réduit de TVA aux chocolat, produits de confiserie, margarine et graisses végétales) de M. Yves Détraigne. (p. 4497) : s'oppose à l'amendement n° I-164 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA à la consommation domestique d'électricité et de gaz). (p. 4498) : s'oppose à l'amendement n° I-70 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA aux protections pour incontinence adulte). Son amendement n° I-46 : alignement des taux de TVA pour le régime des apports de logements sociaux neufs sur celui des ventes de logements sociaux ; adopté. (p. 4499) : s'oppose à l'amendement n° I-167 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA sur les casques motocyclistes homologués et sur les sièges auto homologués pour enfants). (p. 4502, 4505) : demande le

retrait des amendements de M. Joseph Ostermann n° I-38 (assujettissement du secteur de la restauration traditionnelle au taux réduit de TVA), de M. Denis Badré n° I-49 (assujettissement de l'ensemble du secteur de la restauration au taux réduit de TVA) et n° I-50 (date de mise en oeuvre du taux réduit de TVA fixée par décret) et s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-68 (application du taux réduit de TVA au secteur de la restauration) et de M. Thierry Foucaud n° I-168 (application du taux réduit de TVA à l'alimentation sur place et à l'alimentation à emporter). Révision par la commission de l'Union européenne de la politique globale des taux réduits au cours de l'année 2003. Respect des procédures et des négociations en cours. (p. 4507) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de M. Jacques Oudin n° I-127 (application du taux réduit de TVA aux croisières fluviales). (p. 4508, 4509) : s'oppose à l'amendement n° I-161 de M. Thierry Foucaud (application de TVA aux prestations de services réalisés dans des établissements de santé). (p. 4510) : s'oppose aux amendements analogues de M. Gérard Miquel, n° I-69 et de M. Thierry Foucaud n° I-162 (application du taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur). Incompatibilité avec le droit communautaire. Situation des finances publiques. (p. 4512, 4513) : s'oppose à l'amendement n° I-163 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA aux prestations de services funéraires). (p. 4514) : demande le retrait de l'amendement n° I-104 de M. Jacques Oudin (application du taux réduit de TVA aux opérations de formation à la sécurité routière). (p. 4515, 4517) : demande le retrait des amendements analogues de M. Jean-Jacques Hyst n° I-201 et n° I-200, et de M. Philippe François n° I-23 (simplification administrative de la comptabilité des agriculteurs) ainsi que de l'amendement de M. Serge Franchis n° I-109 (rapprochement du régime simplifié agricole de TVA des autres régimes). Importance du coût budgétaire. Demande le retrait de l'amendement n° I-39 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les entrepreneurs du bâtiment de demander le remboursement mensuel du crédit de TVA) - **Après l'art. 10** (p. 4518, 4519) : demande le retrait de l'amendement n° I-51 de M. Denis Badré (bénéfice de l'exonération de taxe professionnelle compensée par l'Etat étendu aux industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel) - **Art. 11 (réduction progressive de l'assiette de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés)** (p. 4522) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-169 (mise en place d'un système de dégrèvement partiel et progressif de la cotisation de taxe professionnelle due par les titulaires de bénéfices non commerciaux) et de M. Gérard Miquel n° I-84 (non application du dispositif aux titulaires de bénéfices non commerciaux qui n'emploient aucun salarié). Son amendement rédactionnel n° I-13 ; adopté - **Après l'art. 11** (p. 4523, 4524) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-170 (inclusion des actifs financiers des entreprises dans la base de la taxe professionnelle) et n° I-171 (suppression de l'abattement de 16 % accordé aux entreprises).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Après l'art. 12** (p. 4533, 4534) : demande le retrait de l'amendement n° I-40 de M. Joseph Ostermann (exonération de taxe de la production d'alcool de fruits dans la limite de 5 litres d'alcool pur) et accepte l'amendement n° I-21 de M. Gérard Bailly (possibilité de transfert du dernier débit de boissons d'une commune dans le ressort d'une commune membre d'un même EPCI, du même canton ou d'un canton limitrophe) - **Art. 16 (rééquilibrage de la fiscalité des modes de production de l'électricité)** (p. 4536) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-181 de M. Thierry Foucaud - **Art. 17 (intégration à la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, et à la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel, TICGN, de la taxe parafiscale perçue sur certains produits pétroliers et sur le gaz naturel)** (p. 4537) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-182 de M. Thierry Foucaud - **Après l'art. 17** (p. 4538, 4542) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-183 (création



d'une taxe additionnelle à la taxe générale sur les activités polluantes pour financer la prévention des risques industriels), n° I-184 (mise en oeuvre de la taxe sur les transactions financières pour financer le développement des pays les moins avancés) et n° I-185 (obligation de déclaration fiscale détaillée de l'ensemble des transferts de charges des entreprises vers des pays à régime fiscal privilégié) ainsi qu'à l'amendement de M. Gérard Miquel n° I-67, identique à l'amendement n° I-184 précité - **Art. 18** (*contribution de l'Union d'économie sociale du logement au budget général de l'Etat*) (p. 4544) : convention entre l'Etat et l'Union d'économie sociale du logement. Concertation - **Après l'art. 18** (p. 4545) : son amendement n° I-47 : délai supplémentaire pour la mise en place de la Société de garantie des organismes d'habitations à loyer modéré ; adopté - **Art. 19** (*report en 2003 du versement de l'UNEDIC*) (p. 4546, 4547) : s'oppose aux amendements analogues n° I-48 de M. Louis Souvet et n° I-186 de M. Thierry Foucaud (suppression du versement de l'UNEDIC à l'Etat prévu par la loi du 17 juillet 2001) - **Art. 21** (*mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA*) (p. 4549) : s'oppose aux amendements identiques n° I-73 de M. Gérard Miquel et n° I-187 de M. Thierry Foucaud (suppression du nouveau prélèvement sur les caisses de la Mutualité sociale et agricole) - **Art. 22** (*aménagement de l'assiette des cotisations de solidarité affectées au budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA*) (p. 4551, 4552) : demande le retrait des amendements analogues n° I-28 de M. Gérard César et n° I-112 de M. Serge Franchis (suppression des cotisations de solidarité versées au BAPSA). Accepte l'amendement rédactionnel n° I-221 du Gouvernement - **Après l'art. 22** (p. 4554) : s'en remet à l'avis du Gouvernement pour les amendements identiques n° I-30 de M. Gérard César et n° I-111 de M. Serge Franchis (plafonnement des cotisations sociales maladie pour les non-salariés agricoles) - **Art. 23** (*détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau"*) (p. 4555, 4558) : son amendement n° I-16 : nouvelle rédaction de l'article 23 ; adopté - **Art. 23 bis** (*prélèvement, sur les sommes engagées au PMU, affecté au Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE*) (p. 4560, 4566) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-55 de M. Jacques Oudin et n° I-90 de M. Gérard Miquel - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4568, 4569) : décentralisation. Concours financiers de l'Etat aux collectivités locales. Augmentation des dépenses obligatoires. Fiscalité locale. Meilleure lisibilité du système des dotations de l'Etat. Accroissement de l'autonomie fiscale - **Après l'art. 2** (p. 4588, 4589) : demande le retrait des amendements n° I-26 de M. Jean-Pierre Schosteck (rétrocession aux collectivités territoriales du produit de l'imposition des indemnités de fonction) et n° I-60 de M. Gérard Miquel (neutralisation du risque d'augmentation de la charge fiscale des victimes de catastrophe naturelle ou industrielle) - **Art. 12** (*suppression du droit de licence sur les débits de boissons*) (p. 4589, 4591) : son amendement n° I-220 : mode de compensation de la perte de recettes résultant de la suppression de la licence sur les débits de boissons ; retiré. Demande le retrait de l'amendement n° I-172 de M. Thierry Foucaud (destination de la compensation de la suppression des droits de licence sur les débits de boissons) - **Art. 13** (*assujettissement de France Télécom aux impositions directes locales dans les conditions de droit commun et mesures diverses relatives à l'équilibre financier du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle*) (p. 4592, 4594) : réforme de la fiscalité de France Télécom. Contrepartie. Accroissement de l'autonomie financière des collectivités locales. Avenir du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle. S'oppose aux amendements analogues n° I-173 de M. Thierry Foucaud et n° I-85 de M. Gérard Miquel (pérennisation de la dotation de l'Etat au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - **Après l'art. 13** (p. 4596, 4599) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur les amendements n° I-223 du Gouvernement (diminution, en 2003, du prélèvement effectué au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle sur les ressources des établissements publics

de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique à hauteur d'une fraction du montant de la compensation "part salariés" reçue par ces fonds), n° I-126 de M. Jacques Valade (modification des règles d'ajustement du prélèvement effectué sur les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° I-224 de M. Yves Fréville. S'en remet à l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Gérard Miquel n° I-86 (indexation de la progression de la contribution de l'Etat au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle sur celle de la dotation globale de fonctionnement) et n° I-87 (indexation de la progression de la contribution de l'Etat au Fonds national de péréquation sur celle de la dotation globale de fonctionnement) - **Art. 14** (*assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales*) (p. 4605, 4608) : s'oppose aux amendements de M. Michel Mercier n° I-210 (suppression de la liaison entre les taux des taxes locales) et n° I-211 de repli, de M. Bernard Saugey n° I-119 (délaision des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties dans les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique), de M. Jean-Marie Vanlerenberghe n° I-205 (doublement du coefficient de majoration du taux de taxe professionnelle par rapport au taux de taxe d'habitation) et n° I-206 (assouplissement de la "majoration spéciale") et de M. Thierry Foucaud n° I-174 (possibilité pour les collectivités locales d'augmenter le taux de la taxe professionnelle dans les limites fixées par l'évolution de la formation brute de capital fixe). S'en remet à la sagesse du Sénat sur les amendements de M. Yves Fréville n° I-105 (possibilité encadrée pour les collectivités locales à faible taux de taxe professionnelle de faire varier librement ce taux dans la limite de 10 %), n° I-106 (possibilité encadrée pour les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique d'ajuster leur taux de taxe professionnelle) et n° I-107 de coordination - **Après l'art. 14** : ses amendements n° I-14 : versement anticipé des attributions du fonds de compensation pour la TVA liées à des dépenses d'investissement pour la réparation des dommages causés par les intempéries de 2002 ; retiré ; et n° I-15 : modulation du taux du versement "transport" ; adopté. Accepte l'amendement de M. Michel Mercier n° I-209 (autorisation pour les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique d'augmenter leur taux de taxe professionnelle sur la base de la variation des taux communaux de l'antépénultième année). S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement de M. Jean-Claude Gaudin n° I-118 (correction du mode de calcul de l'évolution des taux moyens pondérés). S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-176 (dégrèvement d'office au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les contribuables RMistes ou bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité), n° I-177 (réduction de la taxe d'habitation en fonction du revenu), n° I-178 (suppression du prélèvement opéré pour financer la mise en oeuvre de la révision des valeurs locatives) et n° I-179 (augmentation du montant de la TVA récupérable par les collectivités locales au titre de leurs investissements), de M. Gérard Miquel n° I-72 (suppression complète de la vignette automobile à compter du 1er décembre 2002) et n° I-89 (éligibilité au fonds de compensation pour la TVA des dépenses d'investissement réalisées par les collectivités locales sur les monuments historiques) et de M. Bernard Saugey n° I-120 (produit de la taxe professionnelle versée à un EPCI à taxe professionnelle unique lors du rattachement de nouvelles communes). Demande le retrait des amendements analogues n° I-42 de M. Gérard Cornu et n° I-52 de M. Denis Badré (suppression totale de la vignette automobile pour les véhicules utilitaires inférieurs à 3,5 tonnes).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Art. 29** (*reconduction en 2003 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 4643, 4645) : s'oppose aux amendements analogues n° I-91 de M. Gérard Miquel et n° I-189 de

M. Thierry Foucaud (indexation du contrat de croissance et de solidarité sur 50 % du taux de croissance du PIB) ainsi qu'aux amendements analogues n° I-190 de M. Thierry Foucaud et n° I-92 de M. Gérard Miquel (maintien du mécanisme réduisant de moitié la baisse de la DCTP) - **Après l'art. 29** (p. 4646, 4648) : s'oppose aux amendements de M. Michel Moreigne portant sur le même objet n° I-94 et n° I-95 (création d'une dotation de solidarité au sein de la dotation de fonctionnement minimale). Concertation en cours sur l'APA. (p. 4651, 4653) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-191 (compensation supplémentaire au titre de la non-prise en compte dans les rôles supplémentaires de la réduction pour embauche et investissement et de l'abattement général de 16 %), n° I-192 (suppression d'une disposition contraire à l'article 6-1 de la convention européenne des droits de l'homme) et n° I-193 (majoration de la DGF). Attente de la décision de la Cour européenne des droits de l'homme - **Après l'art. 30** (p. 4654) : s'oppose à l'amendement n° I-79 de M. Gérard Delfau (extension aux communautés de communes du bénéfice de la dotation par habitant versée aux communautés d'agglomération) - **Art. 31** (*reconduction en 2003 de la compensation de la baisse de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, pour les collectivités défavorisées, au titre des années 1999, 2000 et 2001*) (p. 4655) : s'oppose à l'amendement n° I-194 de M. Thierry Foucaud (abondement de la dotation de l'Etat au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle). Situation budgétaire actuelle dissuasive - **Art. 32** (*majorations de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et de la dotation de solidarité rurale, DSR*) (p. 4658, 4659) : son amendement n° I-17 : majoration de la DSU et de la DSR "bourgs-centres" ; adopté. Demande le retrait des amendements de M. Gérard Miquel, portant sur le même objet, n° I-96 et n° I-97 (affectation du produit de la régularisation positive de la DGF 2001 aux communes et abondement de la DSR) ainsi que celui de l'amendement analogue n° I-195 de M. Thierry Foucaud au profit de son amendement n° I-17 précité. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-129 de M. Eric Doligé (renforcement de l'effet péréquateur de la DSU). Ciblage de la majoration de la DSU. Manque de concertation - **Après l'art. 32** (p. 4661, 4666) : son amendement n° I-18 : majoration de la part principale du FNP ; adopté. Conditions d'éligibilité des communes. Estime l'amendement n° I-98 de M. Gérard Miquel satisfait par son amendement n° I-18 précité. S'oppose à l'amendement n° I-197 de M. Thierry Foucaud (exclusion du FNPT de l'enveloppe normée et indexation des dotations de l'Etat). Demande le retrait de l'amendement n° I-199 de M. Didier Boulaud (affectation directe aux communes du produit des contraventions relevées par leurs agents) compte tenu de l'engagement pris par le Gouvernement et s'oppose à l'amendement n° I-198 de M. Thierry Foucaud (accroissement de la DGE) - **Articles de la première partie (suite)** - **Après l'art. 23 bis** (p. 4667) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-202 de M. Pierre Herisson (réduction des inégalités de couverture Internet à haut débit du territoire) - **Art. 25** (*transformation de la taxe parafiscale sur la publicité radiodiffusée et télévisée en taxe fiscale affectée au compte spécial n° 902-32 modifié*) (p. 4669, 4670) : son amendement n° I-56 : élargissement des catégories de quotidiens bénéficiaires des concours du fonds d'aide à la modernisation de la presse ; retiré. Importance des reports de crédits pour ce fonds. Ouverture évoquée par le Gouvernement - **Après l'art. 25** (p. 4675, 4676) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-20 de M. Serge Vinçon (compensation de la suppression des taxes parafiscales pour un certain nombre de secteurs d'activité). Inquiétude des organismes professionnels concernés - **Art. 26** (*modification de la nomenclature des recettes du compte d'affectation spéciale n° 902-24 "compte d'affectation des produits de cession de titres, parts et droits de sociétés"*) (p. 4677) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-188 de M. Thierry Foucaud - **Après l'art. 28** (p. 4678) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-123 de M. Jacques Oudin (bénéfice de l'exonération de la taxe sur les conventions d'assurance pour les contrats souscrits avant le 1er octobre 2002). Coût élevé de la mesure proposée -

**Après l'art. 4 bis (précédemment réservé le 25 novembre 2002, p. 4456)** (p. 4680, 4681) : son amendement n° I-11 : nouveau régime fiscal des sociétés foncières cotées ; adopté. Distorsion de concurrence avec les sociétés étrangères. Ressources supplémentaires pour l'Etat - **Art. 34 et Etat A annexé** (*équilibre général du budget*) (p. 4697, 4699) : accepte les amendements du Gouvernement n° I-225 (prise en compte des modifications intervenues au cours de la discussion de la première partie de la loi de finances) et n° I-25 (autorisation pour le Gouvernement d'émettre des emprunts en devises étrangères). Absence de modification du montant du déficit budgétaire. Demande le retrait de l'amendement n° I-99 de M. Michel Charasse (ajustement de la participation financière de l'Etat au titre de l'APA) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4699, 4701) : remerciements. Soutien à la nouvelle stratégie des finances publiques. Réforme des sociétés foncières. Fiscalité du patrimoine. Améliorations en faveur du secteur du logement. Divers acquis du débat budgétaire. Transfert de ressources fiscales nouvelles aux collectivités locales. Réduction de la dépense. Rôle des rapporteurs spéciaux dans la réduction des dépenses.

*Deuxième partie :*

## **Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4766, 4767) : révision à la baisse des prévisions de recettes. Possibilité de décalage entre les sommes votées par le Parlement et le sentiment d'insuffisance de moyens des universités. Intégration dans un ensemble de mesures de l'amendement de réduction des dépenses n° II-12 de la commission.

## **Economie, finances et industrie - Services financiers**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4981) : situation de l'établissement des monnaies et médailles - **Art. 66** (*suppression de la contribution recouvrée au profit de l'école nationale d'assurances*) (p. 4984) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-24 de M. Guy Fischer. Engagement d'un processus de négociation.

## **Economie, finances et industrie - Industrie**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5013, 5014) : son amendement de réduction des crédits n° II-40 ; adopté.

## **Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits Etat B - Titre IV** (p. 5255, 5256) : son amendement n° II-64 : réduction des crédits relatifs au financement des missions d'expertise de courte durée menées par le ministère et au financement de la chaîne CFI-TV ; rejeté.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Avant l'art. 53** (p. 5515, 5516) : son

amendement n° II-4 : exonération d'ISF en faveur des biens loués par bail à long terme à un membre de la famille du bailleur ; retiré. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-133 de M. Denis Badré (augmentation de la réduction accordée au titre de l'ISF par enfant à charge pour les titulaires d'une carte d'invalidité) - **Après l'art. 53** (p. 5517) : son amendement n° II-96 : prolongation de trois ans du régime atténuant le coût fiscal du passage d'une activité relevant du régime des bénéficiaires non commerciaux à une activité assujettie à l'impôt sur les sociétés ; adopté - **Art. 54** (*prorogation du crédit d'impôt pour diverses dépenses afférentes à l'habitation principale*) (p. 5518) : demande le retrait de l'amendement n° II-58 de M. Georges Othily (élargissement du type de travaux ouvrant droit à un crédit d'impôt dans les DOM et suspension provisoire de la TVA à taux réduit en Guyane) - **Après l'art. 54** (p. 5519, 5522) : son amendement n° II-97 : relèvement du taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers pour le logement locatif privé intermédiaire dans l'ancien ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° II-59 de M. Georges Othily (mise en place d'une réduction de l'impôt sur le revenu pour encourager l'activité et la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises des départements d'outre-mer) et s'oppose à l'amendement n° II-78 de M. Thierry Foucaud (exonération de taxe foncière pendant dix ans en faveur des redevables construisant leur habitation principale dans une commune exigible à la dotation de solidarité urbaine). Son amendement n° II-98 : modification des avantages liés à l'épargne-logement ; adopté - **Après l'art. 55** (p. 5524, 5527) : demande le retrait de l'amendement n° II-2 de M. Xavier Pintat (amortissement exceptionnel de douze mois sur les dépenses engagées pour le remplacement des charpentes des bâtiments d'exploitation pollués au pentachlorophénol au bénéfice des exploitants viticoles). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-67 de M. François Trucy (possibilité pour les sociétés d'assurance de provisionner pour les risques courus par les militaires) et accepte l'amendement n° II-141 de M. Jacques Oudin (suppression de la réintégration de la fraction de la plus-value dans les résultats de l'exercice) - **Art. 56** (*exonération de taxe professionnelle des investissements affectés à la recherche*) (p. 5528, 5530) : demande le retrait de l'amendement de suppression n° II-131 de M. Philippe Adnot. Son amendement n° II-99 : mise en place d'un dégrèvement de la cotisation de taxe professionnelle ; retiré. Souhait d'une solution en commission mixte paritaire. Propose de voter contre l'article - **Après l'art. 57** (p. 5531, 5532) : son amendement n° II-100 : assujettissement des sociétés commerciales à la taxe professionnelle, même en cas d'exercice d'une activité libérale ; adopté. Accepte les amendements de M. Roland du Luart n° II-68 (régime de sanctions en cas de non-respect de certaines obligations déclaratives) et n° II-69 (possibilité pour les entreprises de déposer une réclamation dès réception de la réponse aux observations du contribuable) - **Art. 58** (*taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance d'enlèvement des ordures ménagères : reconduction du régime transitoire*) (p. 5534) : son amendement rédactionnel n° II-101 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° II-7 de M. Yves Détraigne - **Après l'art. 58** (p. 5535, 5539) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements n° II-116 de M. Claude Domeizel (exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en faveur des locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures ménagères), n° II-1 de M. Bernard Joly (augmentation de la part de la contribution des entreprises au financement de l'alternance susceptible d'être transférée à l'apprentissage et élargissement de l'affectation des cotisations destinées au financement de l'alternance à des actions d'évaluation et d'expérimentation en matière de formation professionnelle) et s'oppose à l'amendement n° II-140 de M. Charles Guené (mise en place d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères assise sur la taxe d'habitation) - **Art. 58 bis** (*institution d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés ou de journaux gratuits*) (p. 5540, 5546) : demande le retrait des amendements de M. Dominique Braye n° II-142 (extension

de l'assiette de la contribution aux courriers adressés mais non sollicités par le destinataire et relèvement du montant de la taxe due) et n° II-143 (couverture de la prise en charge par les collectivités locales des coûts du traitement des déchets par le produit de la taxe) et s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° II-118 (extension de l'assiette de la contribution aux courriers adressés mais non sollicités par le destinataire et relèvement du montant de la taxe due), n° II-117 (suppression des cas d'exonération de la taxe créés par les dispositions de l'article), n° II-149 (couverture de la prise en charge par les collectivités locales des coûts du traitement des déchets par le produit de la taxe) et n° II-119 (doublement du montant de la taxe) et de M. Thierry Foucaud n° II-81 (exonération de la contribution en faveur des associations à vocation environnementale). Sur les amendements de M. Denis Badré, demande l'avis du Gouvernement sur le n° II-135 (exonération de la contribution en faveur des associations ou organismes à but non lucratif) et accepte le n° II-136 sous réserve d'une modification rédactionnelle (exonération des associations de protection du consommateur et des associations familiales). Son amendement n° II-102 : exonération des quotidiens gratuits d'information générale et des publications d'information des collectivités locales ; adopté - **Après l'art. 58 ter** (p. 5547, 5549) : sur les amendements de M. Jean-Paul Amoudry, demande le retrait du n° II-112 (exonération des cotisations versées par les exploitants de remontées mécaniques dans le cadre du système mutualiste d'assurance contre les aléas climatiques) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° II-113 (éligibilité au FCTVA des investissements réalisés sur des bâtiments utilisés pour la fabrication saisonnière de produits alimentaires fermiers). S'oppose à l'amendement n° II-76 de M. Thierry Foucaud (application du régime des redevances d'occupation du domaine public aux oléoducs) - **Après l'art. 58 quater** (p. 5550) : s'oppose à l'amendement n° II-77 de M. Thierry Foucaud (modification des critères d'attribution de la dotation de solidarité urbaine) - **Art. 58 quinquies** (*fixation au 15 octobre de la date limite de prise en compte des modifications affectant les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre pour la répartition de la dotation globale de fonctionnement de l'année suivante*) (p. 5551) : ses amendements n° II-103 rédactionnel et n° II-104 de précision ; adoptés - **Après l'art. 58 quinquies** (p. 5552, 5556) : sur les amendements de M. Michel Charasse, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° II-120 (possibilité pour une communauté percevant la taxe professionnelle unique de réviser le taux moyen pondéré de la taxe professionnelle de ses communes membres à l'occasion de l'adhésion d'une nouvelle commune) et s'oppose au n° II-121 (abaissement de moitié du seuil minimal des pertes de taxe professionnelle permettant aux communautés de communes percevant la taxe professionnelle unique, de bénéficier d'une compensation du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle). S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° II-79 (possibilité pour les communes de suivre l'évolution des dépenses transférées) et n° II-80 (prise en compte dans le calcul de la dotation de solidarité du revenu moyen par habitant, du nombre de logements sociaux et du nombre de bénéficiaires de l'aide au logement) et de M. Gérard Miquel n° II-126 (assouplissement des règles de calcul de l'attribution de compensation versée par un établissement public de coopération intercommunale à ses membres) - **Art. 58 sexies** (*modification des règles de répartition de la dotation d'intercommunalité*) (p. 5558) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° II-122 de suppression et n° II-123 (garantie par l'Etat d'assurer à la DSU et à la DSR une progression d'au moins 6 % de leur montant à partir de 2004) - **Art. 58 septies** (*gel de la fraction du coefficient d'intégration fiscale prise en compte pour le calcul de la dotation d'intercommunalité versée aux communautés de communes à taxe professionnelle unique*) (p. 5560) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-124 de M. Gérard Miquel et accepte l'amendement n° II-139 de M. Yves Fréville (dépôt par le Gouvernement d'un rapport au Parlement réformant le calcul du CIF) - **Après l'art. 58 nonies** (p. 5561) : accepte l'amendement n° II-130

de M. Bernard Saugé (modalités de reversement au syndicat d'agglomération nouvelle de la contribution pour alimenter le fonds de coopération) - **Art. 58 decies** (*modalités de dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux à démolir*) (p. 5562) : son amendement de suppression n° II-105 ; adopté - **Après l'art. 58 decies** (p. 5563) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-127 de M. Claude Domeizel sous réserve de la suppression de la mention des conseillers généraux et régionaux dans le texte (dispositif d'incitation à la préservation et à la plantation d'oliviers) - **Après l'art. 58 undecies** (p. 5565) : s'oppose à l'amendement n° II-128 de M. Gérard Miquel (création d'une cotisation de solidarité pour les contribuables assujettis à la taxe d'habitation au titre de leur habitation principale) - **Art. 58 duodecies** (*instauration d'un mécanisme de garantie pour les dotations versées aux communes au titre de la majoration du fonds national de péréquation, FNP*) (p. 5566) : ses amendements n° II-155 de précision et n° II-106 : par coordination, suppression du gage ; adoptés - **Après l'art. 58 duodecies** (p. 5566, 5569) : demande le retrait de l'amendement n° II-137 de M. Denis Badré (extension de l'exonération de la vignette automobile pour tous les véhicules d'un poids inférieur à 3,5 tonnes), s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-84 de M. Yves Fréville (indexation du prélèvement versé au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle sur la dotation globale de fonctionnement) et demande le retrait de l'amendement n° II-88 de M. Michel Charasse (dispositif destiné à accroître l'efficacité du recouvrement des amendes). Son amendement n° II-107 : report de la date limite des délibérations prises à partir de 2003 en matière d'impôts directs locaux ; adopté - **Art. 59 bis** (*extension aux communes de plus de 5 000 habitants situées en zones de revitalisation rurale de l'exonération de droits de mutation à titre onéreux pour la première tranche*) (p. 5570) : à titre personnel, accepte l'amendement n° II-154 du Gouvernement (bénéfice de l'exonération pour les fonds de commerce dont la valeur est inférieure à 300 000 euros) - **Après l'art. 59 ter** (p. 5571) : s'oppose à l'amendement n° II-87 de M. Gérard Miquel (lutte contre les captations d'héritage) - **Art. 59 quater** (*réduction de moitié des redevances d'archéologie préventive*) (p. 5572) : son amendement de suppression n° II-108 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 54 bis** (**précédemment réservé p. 5523**) (*instauration d'une réduction d'impôt en faveur des orphelins de déportés, fusillés ou massacrés, autres que ceux victimes de persécutions antisémites*) (p. 5581, 5582) : accepte l'amendement de suppression n° II-153 du Gouvernement et s'oppose à l'amendement de M. Guy Fischer n° II-75 (nouvelle rédaction de l'article 54 bis) - **Après l'art. 59 quater** (p. 5583) : demande le retrait de l'amendement de M. Pierre Jarlier n° II-132 (inscription dans la section d'investissement des budgets communaux des frais d'élaboration ou de modification des documents d'urbanisme) - **Après l'art. 59 quinquies** (p. 5586, 5587) : demande le retrait de l'amendement de M. Bernard Joly n° II-60 (aménagement du dispositif de chèques-vacances pour les PME-PMI). S'oppose aux amendements de M. Bernard Dussaut n° II-85 (simplification de la procédure de mise en place des chèques-vacances dans les entreprises de moins de vingt salariés) et n° II-86 (participation de l'employeur), et de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-82 (aménagement du dispositif de chèques-vacances pour les entreprises de moins de vingt salariés) - **Art. 59 sexies** (*réduction de 50 % des droits de consommation sur les alcools au profit des récoltants familiaux dans la limite de 10 % d'alcool pur et suppression progressive du privilège des bouilleurs de cru*) (p. 5588) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de M. Yves Détraigne n° II-48 et de M. Joseph Ostermann n° II-52 (durée transitoire du privilège des bouilleurs de cru portée de 5 à 10 ans) - **Après l'art. 59 sexies** (p. 5589, 5592) : à titre personnel, son amendement n° II-57 : application du taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur ; retiré puis repris

par M. Paul Loridant. S'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° II-70 (abaissement à 5,5 % du taux de TVA applicable aux CD-ROM) et n° II-71 (abaissement à 5,5 % du taux de TVA sur les supports musicaux). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de M. Charles Guené n° II-47 (régime de TVA applicable aux osiériculteurs-vanniers) - **Avant l'art. 60 A** (p. 5593, 5594) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° II-72 (ouverture aux télévisions associatives du fonds de soutien à l'expression radiophonique) et de M. Michel Doublet n° II-73 (législation sur les jeux) - **Art. 60 A** (*dépôt d'un rapport annuel sur la préparation de la mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances*) (p. 5595) : son amendement n° II-109 : nouvelle rédaction de l'article ; adopté - **Après l'art. 60 A** (p. 5597, 5604) : son amendement, soutenu par M. Jean Arthuis, n° II-111 : présentation au Parlement des comptes consolidés des entreprises contrôlées par l'Etat ; adopté. Son amendement n° II-110 : présentation par le Gouvernement d'un rapport sur le coût des modalités d'actualisation des montants en euros dans le calcul des droits de mutation à titre gratuit et de l'impôt de solidarité sur la fortune ; retiré. Accepte l'amendement de M. Gérard Braun n° II-146 (présentation par le Gouvernement d'un rapport sur les mesures mises en oeuvre pour réformer l'Etat, l'administration et la fonction publique) et s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement de M. Jacques Oudin n° II-148 (composition du comité consultatif du fonds national de solidarité pour l'eau) - **Seconde délibération** (p. 5605) : accepte la demande de seconde délibération du Gouvernement.

*Seconde délibération :*

- **Art. 36 et Etat B** (*mesures nouvelles - Dépenses ordinaires des services civils*) (p. 5607, 5612) : accepte les amendements du Gouvernement n° A-2, A-3 et n° A-5 à A-27 (modification des crédits) - **Art. 37 et Etat C** (*mesures nouvelles - Dépenses en capital des services civils*) : accepte les amendements du Gouvernement n° A-4 et A-28 à A-37 (modification des crédits) - **Art. 34 et Etat A** (*coordination*) : accepte l'amendement n° A-38 du Gouvernement (mise en cohérence de l'article d'équilibre).

*Vote sur l'ensemble :*

- **Vote sur l'ensemble** (p. 5614, 5616) : situation difficile. Prestige de la France. Continuité du travail de la commission. Remerciements. Bilan du Gouvernement précédent. Travail accompli.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 5804, 5806) : annulation de crédits. Pertes de recettes fiscales. Dérapage du déficit budgétaire. Taux de croissance prévisionnel. Amélioration insuffisante du solde des dépenses. Soutien de la politique du Gouvernement. Non-budgétisation de la prime de Noël accordée aux demandeurs d'emploi par le gouvernement précédent. Recapitalisation de France Télécom. Dette publique de la France par rapport aux autres Etats de l'Union européenne. Cession du reste de la participation de l'Etat dans le Crédit lyonnais. Diversité des sujets traités dans ce collectif budgétaire - **Art. 4 et Etat B'** (*dépenses ordinaires des services civils - annulations*) (p. 5824) : s'oppose aux amendements n° 21 de suppression de M. Thierry Foucaud et n° 49 de M. Gérard Miquel (suppression des annulations de crédits de la sécurité routière) - **Art. 6 et Etat C'** (*dépenses en capital des services civils - annulations*) (p. 5829) : s'oppose aux amendements n° 22 de suppression de M. Thierry Foucaud et n° 50 de M. Gérard Miquel (suppression d'une partie des annulations de crédits de paiement sur le budget de la mer) - **Après l'art. 14** (p. 5834, 5836) : s'oppose à l'amendement n° 10 de Mme Danièle Pourtaud (instauration d'un taux réduit de TVA pour les vidéogrammes) et demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 66 de M. Jacques Oudin repris par M. Gérard Miquel (application d'un taux réduit de TVA aux

sacs plastiques spéciaux nécessaires au tri sélectif des déchets ménagers). Existence d'une disparité de traitement entre les communes - **Après l'art. 15** (p. 5837) : s'en remet à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° 14 de M. Denis Badré (exonération de la taxe sur les conventions d'assurance des garanties invalidité et incapacité de travail des mutuelles et des institutions de prévoyance quand elles sont présentées en accompagnement des contrats maladie solidaires) - **Après l'art. 16** (p. 5840, 5842) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Jacques Oudin n° 7 (instauration d'un dispositif permettant l'investissement de personnes physiques au capital des sociétés de financement du transport fluvial, SOFIFLUVIAL) et n° 8 (suppression du remboursement par Voies navigables de France, VNF, de la taxe hydraulique à la compagnie nationale du Rhône, CNR). Transposition du dispositif SOFIPECHE. Mise en place de grandes liaisons fluviales pan-européennes - **Art. 18** (*aménagement du régime fiscal des biocarburants*) (p. 5844, 5848) : rôle de M. Michel Souplet, ancien sénateur de l'Oise, dans la création du groupe de travail sur les biocarburants. S'oppose à l'amendement n° 29 de M. Marcel Deneux (augmentation de la réduction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, applicable aux biocarburants) ainsi qu'aux amendements identiques de repli n° 30 de M. Yves Détraigne et n° 53 de M. Jean Bizet. Décision du Conseil de l'Union européenne du 25 mars 2002. Accepte l'amendement n° 67 du Gouvernement (substitution du seul éthyl-tertio-butyl-éther, ETBE, à l'ensemble des dérivés de l'alcool éthylique dans l'incorporation directe aux supercarburants). Demande le retrait de l'amendement n° 31 de M. Yves Détraigne (réintroduction de la formule de calcul de la réduction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, prenant en compte l'évolution du cours des matières premières entrant dans la composition de l'éthyl-tertio-butyl-éther, ETBE). Problème de l'inclusion dans une loi de formules mathématiques ou arithmétiques. - **Art. 20** (*aménagement de la taxe générale sur les activités polluantes*) (p. 5850, 5851) : son amendement n° 1 : suppression du droit de retenue au sol des aéronefs par le service des douanes en cas de non-paiement de cette taxe ; adopté. Souhait d'amélioration de la rédaction de ce dispositif lors de la commission mixte paritaire - **Après l'art. 20** (p. 5852, 5854) : ses amendements n° 70 : suppression du code des douanes des dispositions périmées relatives à la "TIPP flottante" ; et n° 71 : prorogation jusqu'au 31 décembre 2005 du régime de remboursement de la TIPP sur le gazole pour les exploitants de transport en commun de voyageurs ; adoptés. Accepte l'amendement n° 15 de Mme Valérie Létard (suppression de la majoration de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP, pour les déchets en provenance des départements limitrophes et modulation de cette taxe selon que l'installation est autorisée ou non) - **Art. 23** (*adaptation du code général des impôts aux cas de résidence des enfants en alternance*) (p. 5857) : son amendement n° 2 : division de l'avantage fiscal en cas de rattachement au foyer fiscal d'une personne divorcée ou séparée ayant elle-même des enfants à charge soumis au régime de la résidence alternée ; adopté - **Art. 24** (*mise en conformité avec le droit communautaire de la réduction d'impôt au titre des frais de garde des jeunes enfants*) (p. 5858) : importance de ce dispositif pour les familles d'enfants handicapés - **Après l'art. 24** (p. 5859, 5861) : demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Michel Mercier (possibilité pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire de rémunérer leurs dirigeants) et accepte l'amendement n° 54 de M. Jean Chérioux (assouplissement des dispositions relatives à la gestion désintéressée applicables aux associations culturelles autorisées et aux syndicats professionnels) - **Art. 25** (*simplification des modalités d'exonération ou de dégrèvement de la taxe d'habitation au profit des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés et des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion*) (p. 5863) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Gérard Miquel (extension du dégrèvement de la taxe d'habitation aux titulaires de l'allocation de solidarité spécifique) - **Après l'art. 25** (p. 5864) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Gérard Miquel (création d'une cotisation de solidarité

additive à la taxe d'habitation) - **Art. 27 bis** (*renforcement des peines applicables en cas d'infraction à la réglementation douanière en matière de fabrication, de détention et de vente des tabacs manufacturés*) (p. 5865) : son amendement de suppression n° 3 ; adopté - **Après l'art. 28** (p. 5867) : accepte l'amendement n° 27 de M. Paul Natali (généralisation du crédit d'impôt pour investissement en Corse au taux uniforme de 20 %) - **Art. 29 bis** (*transformation des neuf taxes parafiscales perçues au profit de l'association nationale de développement agricole, ANDA, en une imposition de toute nature affectée à un nouvel établissement public dénommé agence de développement agricole et rural, ADAR*) (p. 5871, 5872) : effort de simplification. Simulations effectuées par la commission des finances. Demande le retrait de l'amendement n° 33 de M. Marcel Deneux (extension de l'assiette de cette taxe à l'ensemble des exploitants). (p. 5875, 5876) : demande le retrait de l'amendement n° 34 de M. Serge Franchis (instauration d'une taxe spécifique pour la viticulture assise sur les quantités de produits mis en circulation). (p. 5878) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 68 du Gouvernement (plafonnement de l'augmentation éventuelle de la cotisation due au titre de la nouvelle taxe). Proposition de modifier la progressivité de cette cotisation. (p. 5880, 5883) : demande le retrait de l'amendement n° 58 de M. Gérard César (assujettissement à une taxe forfaitaire des exploitants placés sous le régime du remboursement forfaitaire agricole). Son amendement n° 4 : suppression des représentations exercées par un député, un sénateur et un représentant élu des régions au conseil d'administration de l'ADAR ; adopté. Demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° 32 de M. Marcel Deneux, n° 63 de M. Gérard César et n° 48 de M. Jean-Pierre Demerliat (institution d'un prélèvement exceptionnel sur l'ANDA pour financer les actions de développement agricole durant la mise en place de l'ADAR) - **Art. 30** (*mise en conformité du code des douanes avec le droit communautaire en matière de recouvrement des créances douanières*) (p. 5886) : accepte l'amendement n° 57 de M. Roland du Luart (alignement du délai de prescription de l'action en recouvrement de TVA sur celui prévu pour les autres impôts) - **Art. 30 quater** (*assouplissement des modalités d'application de l'article 209-OA du code général des impôts - art. 54 de la loi de finances rectificative pour 2001*) : aménagement de deux dispositifs relatifs à la fiscalité des entreprises. Interrogation sur l'état d'avancement du démantèlement des soixante-deux mesures fiscales potentiellement dommageables dans les autres pays de l'Union européenne. Conséquences pour les producteurs français de substances minérales solides - **Art. 30 quinquies** (*déductibilité des dons reçus par les entreprises à la suite de catastrophes naturelles ou de certains événements dommageables*) (p. 5887) : interrogation sur le cas des particuliers - **Avant l'art. 30 septies** (p. 5888) : accepte l'amendement n° 55 de M. Alain Vasselle (rétablissement d'une disposition abrogée par erreur prévoyant une exonération de taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour les contrats d'assurance dépendance) - **Art. 30 septies** (*exonération de taxe sur les conventions d'assurance pour les cotisations d'assurance des exploitants de remontées mécaniques relatives au risque climatique*) : son amendement de suppression n° 5 ; adopté - **Art. 30 octies** (*exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties au profit des bâtiments affectés à l'activité de déshydratation de fourrages*) (p. 5889) : son amendement n° 72 : soumission de cette exonération à une délibération des collectivités territoriales ; adopté - **Art. 30 nonies** (*transformation de taxes parafiscales concernant la formation professionnelle dans les transports, le bâtiment et les travaux publics et la réparation automobile en taxes fiscales*) (p. 5891, 5892) : son amendement de suppression n° 75 ; retiré. Interrogation sur les modalités de réforme de toutes les taxes parafiscales non traitées - **Art. 30 decies** (*modification des modalités de financement de l'Institut national des appellations d'origine, INAO*) (p. 5893) : son amendement n° 73 : suppression du recouvrement par les groupements de producteurs de la nouvelle contribution de financement de l'INAO ; adopté - **Avant l'art. 30 undecies** : accepte l'amendement n° 28 de

M. Jacques Oudin (précisions sur l'assiette de la CSG) - **Après l'art. 30 undecies** (p. 5894, 5895) : demande le retrait de l'amendement n° 56 de M. Jacques Oudin (assouplissement du régime des Sofipêche au profit des seules sociétés finançant l'activité de pêche artisanale dans les départements et territoires d'outre-mer). Dépôt prochain d'une loi de programme sur l'outre-mer. Interrogation sur la position de la Commission européenne - **Art. 31 A** (*instauration d'un ticket modérateur pour l'aide médicale de l'Etat*) (p. 5896) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 23 de M. Thierry Foucaud. Insuffisance des estimations - **Art. 31 C** (*garantie de l'Etat aux prêts accordés au Liban*) (p. 5898) : son amendement n° 6 : extension de cette garantie aux intérêts des prêts ; adopté - **Après l'art. 31** (p. 5899, 5900) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 17 de Mme Valérie Létard (augmentation de la dotation allouée à trois communes du Hainaut français au titre du fonds de péréquation afin de leur permettre de participer aux projets éligibles aux fonds structurels européens) - **Après l'art. 34** (p. 5902) : demande le retrait de l'amendement n° 11 de M. Michel Charasse (extension à tous les fonctionnaires poursuivis devant la juridiction pénale pour des faits identiques commis dans l'exercice de leurs fonctions, de la décision de l'Etat de défendre l'un d'entre eux) - **Après l'art. 35** (p. 5905) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements portant sur le même objet n° 24 de M. Guy Fischer et n° 65 de M. Gérard Braun (prorogation d'un an du délai d'ouverture des droits à pension des anciens combattants et fonctionnaires en poste en Afrique du Nord) - **Art. 36** (*prise en charge, par les éditeurs de services de télévision numérique terrestre, du coût des réaménagements du spectre*) (p. 5906) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Adrien Gouteyron n° 38 (exonération des chaînes locales) et n° 39 (exonération de La Chaîne parlementaire). Hommage à la chaîne parlementaire Public Sénat - **Avant l'art. 37** (p. 5908) : son amendement n° 74 : exonération des droits de succession des indemnités versées aux héritiers des personnes atteintes du nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ; adopté - **Après l'art. 37** (p. 5909, 5911) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 42 de M. Didier Boulaud (affectation directe au budget des communes des contraventions dressées par les agents de police municipale). Demande le retrait de l'amendement n° 20 de Mme Valérie Létard (exclusion des dépenses de transfert retenues pour déterminer le coefficient d'intégration fiscale des dépenses effectuées par un établissement public de coopération intercommunale au titre des services d'incendie et de secours sans prendre en compte la date de compétence de cet établissement) - **Art. 39** (*dérogation à la règle du décalage de deux ans relative au versement du fonds de compensation de la TVA, appliquée aux investissements engagés par les bénéficiaires du fonds en réparation des dommages causés par des intempéries survenues en 2002*) (p. 5912) : accepte l'amendement n° 69 du Gouvernement (institution d'un dispositif permanent permettant de traiter par décret ce décalage limité aux seules dépenses d'investissement des communes réalisées en réparation des dommages causés par des catastrophes naturelles) - **Art. 44** (*réouverture des droits au régime d'exonération pour les entreprises créées ou implantées dans une zone franche urbaine entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2007*) (p. 5916, 5917) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 25 de M. Thierry Foucaud et accepte les amendements de M. Pierre André n° 12 (extension du bénéfice de la prolongation de l'exonération des cotisations sociales au titre de l'assurance maladie et maternité pour les personnes exerçant une activité non salariée, non agricole dans les entreprises de moins de cinq salariés implantées dans les zones urbaines) et n° 13 (extension au régime de taxe professionnelle des exonérations de charges sociales patronales, des cotisations sociales personnelles, maladie et maternité et d'impôt sur les sociétés pour les entreprises de moins de cinq salariés implantées dans les zones franches urbaines) - **Art. 45** (*garantie par l'Etat des emprunts contractés par l'ERAP dans le cadre de son soutien d'actionnaire à France Télécom dans la limite d'un montant en principal de dix milliards d'euros*) (p. 5919, 5920) :

s'oppose à l'amendement de suppression n° 26 de M. Thierry Foucaud.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - Rapporteur général de la commission des finances - **Après l'art. 45** (p. 5944, 5948) : accepte les amendements n° 43 de M. Michel Charasse (allongement du délai de prescription des amendes pénales), n° 51 de M. Henri de Richemont (report de l'application de l'article 6 de la loi n° 2000-43 mettant fin au monopole des courtiers interprètes et conducteurs de navires, d'un an à compter de la parution du décret instituant la commission chargée d'indemniser ces professions) et n° 52 de M. Lucien Lanier (ouverture aux entreprises de droits réels sur l'emprise du marché d'intérêt national de Paris-Rungis en fonction de leurs investissements et pour la durée de la concession). Son amendement n° 64 : abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises ; adopté. (p. 5952) : autres possibilités de contrôle. (p. 5957, 5958) : exercice du droit d'amendement. Son amendement n° 77 : extension aux agents de la fonction publique placés hors cadre du dispositif mettant fin à l'obligation de double cotisation aux régimes de retraite en cas de détachement auprès d'une administration ou d'un organisme implantés à l'étranger ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5961) : remerciements. Esprit d'ouverture du Gouvernement.

- (18 décembre 2002) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 6024, 6025) : discussion constructive. Validation des apports du Sénat. Réduction des crédits. Fiscalité nationale et locale. Amendements du Gouvernement - **Art. 14** (*assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales*) (p. 6045) : accepte l'amendement de précision n° 2 du Gouvernement - **Art. 20** (*dispositions relatives aux affectations*) : accepte l'amendement de coordination n° 3 du Gouvernement - **Art. 32 bis** (*abondement de la dotation du fonds national de péréquation*) : accepte l'amendement de précision n° 4 du Gouvernement - **Art. 34 et Etat A** (*équilibre général du budget*) (p. 6047) : accepte l'amendement de coordination n° 5 du Gouvernement - **Art. 36 et Etat B** (*mesures nouvelles. Dépenses ordinaires des services civils*) : accepte les amendements de coordination n° 6, n° 7, n° 8, n° 9 et n° 11 du Gouvernement. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 10 du Gouvernement - **Art. 37 et Etat C** (*mesures nouvelles. Dépenses en capital des services civils*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 12 du Gouvernement - **Art. 48 et Etat E** (*autorisation de perception des taxes parafiscales*) (p. 6048) : accepte l'amendement de coordination n° 13 du Gouvernement - **Art. 49 et Etat F** (*crédits évaluatifs*) : accepte l'amendement de coordination n° 14 du Gouvernement - **Art. 58 quaterdecies** (*indexation du prélèvement versé au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle sur la dotation globale de fonctionnement*) : accepte l'amendement n° 15 du Gouvernement (suppression du gage).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0107 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 6125, 6126) : accord sur les vingt-neuf articles restant en discussion. Situation économique préoccupante. Adoption de mesures en réponse à des situations urgentes. Suppression du dispositif de la TIPP flottante et de la commission nationale de contrôle des fonds publics. Conditions de passage de l'ANDA à l'ADAR. Souhait d'une réflexion commune entre les deux assemblées sur la rémunération des dirigeants des associations, le devenir des amendes de police municipale et l'évolution des organes dirigeants de la Banque de France. Règlement de questions fondamentales. Remerciements.

**MARTIN (Pierre)**, sénateur (Somme) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur jusqu'au 30 octobre 2002.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (JO Lois et décrets du 24 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse [n° 69 (2002-2003) tome 7] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la jeunesse (p. 4722, 4723) : mobilisation de la jeunesse française lors des dernières élections présidentielles. Rattachement de la politique de la jeunesse à celle de l'éducation nationale et de la recherche. Création de nouveaux contrats éducatifs locaux et de nouveaux postes FONJEP. Avenir des emplois-jeunes. Programme défi-jeunes. Avis favorable de la commission des affaires culturelles sur les crédits de la jeunesse.

**MASSERET (Jean-Pierre)**, sénateur (Moselle) SOC.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (20 juillet 2002) ; puis président délégué (17 septembre 2002).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la réserve militaire.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3360) : se déclare opposé au sous-amendement n° 245 de M. Jean-Claude Peyronnet, déposé sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72). Défend l'existence des communes.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3401) : intervient sur les amendements identiques n° 135 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 182 de Mme Nicole Borvo (suppression de la disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4368, 4369) : gestion libérale de l'économie de marché. Craintes sur la politique sociale. Réflexions sur la société française.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4393) : se déclare favorable aux amendements n° I-57 de M. Gérard Miquel (suppression des réductions des taux d'imposition) et n° I-93 de M. Michel Moreigne (suppression de la réduction supplémentaire de 1 % des taux d'imposition et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour compenser la moitié du surcoût du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie à la charge des départements). Opposé à la politique de réduction des impôts du Gouvernement. Estimation du coût de l'allocation personnalisée d'autonomie. Augmentation de 27 % de la pression fiscale dans le Tarn. - **Après l'art. 2** (p. 4400) : le groupe socialiste votera l'amendement n° I-102 de M. Jacques Oudin (extension aux artisans pêcheurs du dispositif de déduction fiscale pour aléas d'exploitation institué par la loi de finances pour 2002 au profit des agriculteurs). (p. 4403) : intervient sur l'amendement n° I-108 de M. Serge Franchis (découplage des mécanismes de déduction fiscale pour investissement et pour aléas et possibilité pour les exploitants agricoles de cumuler ces deux avantages). (p. 4413) : soutient l'amendement n° I-59 de M. Gérard Miquel (limite à l'addition des avantages constitués par les réductions d'impôt) - **Art. 3 (amélioration de la prime pour l'emploi)** (p. 4415) : soutient l'amendement n° I-61 de M. Gérard Miquel (augmentation des taux servant au calcul de cette prime) - **Après l'art. 3** (p. 4419) : le groupe socialiste votera contre les amendements de la commission n° I-1 (allongement du délai d'imputation des moins-values sur les plus-values de cessions de valeurs mobilières), n° I-2 (relèvement du seuil de cession de valeurs mobilières en-deçà duquel les contribuables sont exonérés d'impôt sur le revenu au titre des plus-values réalisées), n° I-3 (rétablissement progressif de l'abattement annuel sur certains revenus mobiliers pour les foyers fiscaux imposés au taux de la tranche supérieure du barème de l'impôt sur le revenu) et n° I-4 (relèvement du plafond de dépôt du plan d'épargne en actions). Absence de message d'encouragement du Gouvernement aux employés de Bata - **Art. 4 (relèvement du plafond des dépenses éligibles à la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile)** (p. 4422, 4424) : soutient les amendements de M. Gérard Miquel n° I-62 de suppression et n° I-63 de repli.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 4438, 4439) : impôt de solidarité sur la fortune, ISF, progressivement vidé de son contenu. Politique fiscale inégalitaire du Gouvernement - **Après l'art. 9** (p. 4485, 4492) : son amendement n° I-71 : extension de la déduction de TVA aux véhicules utilitaires de moins de trois mètres de long ; retiré. Contesté l'argument du coût budgétaire avancé par le Gouvernement.

*Deuxième partie :*

**Anciens combattants**

- (30 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4952) : défense de la politique menée par le



gouvernement précédent - **Après l'art. 62 bis** (p. 4955) : intervient sur l'amendement n° II-27 de Mme Gisèle Printz (indemnisation des femmes incorporées de force dans les organisations paramilitaires nazies).

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Art. 59 sexes** (*réduction de 50 % des droits de consommation sur les alcools au profit des récoltants familiaux dans la limite de 10 % d'alcool pur et suppression progressive du privilège des bouilleurs de cru*) (p. 5589) : se déclare favorable aux amendements identiques de M. Yves Détraigne n° II-48 et de M. Joseph Ostermann n° II-52 (durée transitoire du privilège des bouilleurs de cru portée de 5 à 10 ans).

**MASSION (Marc)**, sénateur (Seine-Maritime) SOC.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances.

Secrétaire-rapporteur de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; puis membre (JO Lois et décrets du 10 octobre 2002) ; puis secrétaire-rapporteur (JO Lois et décrets du 16 octobre 2002).

Membre titulaire du conseil de surveillance du Fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie : commerce extérieur [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 13] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports, logement, tourisme et mer - IV - Mer [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 19] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 1er** (*réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002*) (p. 2307, 2308) : soutient l'amendement n° 6 de M. Gérard Miquel (mise en place d'une méthode de calcul visant à rendre plus juste la baisse de l'impôt sur le revenu). Souhait d'une réflexion sur la prime pour l'emploi. Proposition du renforcement de la progressivité de l'impôt sur le revenu.

#### - **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4361, 4364) : manque de transparence et de sincérité dans les finances publiques. Prévisions de croissance irréalistes. Non-respect des engagements électoraux. Hausse de la fiscalité locale. Mesures clientélistes. Le groupe socialiste votera contre le projet de budget.

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Commerce extérieur**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5038, 5039) : stabilité de ce budget. Maîtrise des dépenses. Inquiétude au sujet du CFCE et de UbiFrance. Pistes de réformes. La commission des finances est favorable à ce projet de budget.

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - IV - Mer**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5431, 5433) : taxation au tonnage. Moyens supplémentaires pour la sécurité maritime. Recrutement de retraités de la marine en qualité d'inspecteurs de sécurité. Maintien d'un prestataire de services unique. Naufrage du Prestige. Nécessité d'un consensus entre les Etats membres et l'Union européenne sur les paquets Erika 1 et Erika 2. Protection et mise en valeur du littoral. Désensablement de la baie du Mont Saint-Michel. Soutien à la formation maritime et à la protection sociale des marins. Amélioration de la compétitivité de la flotte de commerce. Chute des autorisations de programme pour la modernisation des ports maritimes et dotation insuffisante pour le cabotage maritime. Interrogation sur le statut des ports. Avis favorable de la commission sur ce budget - **Examen des crédits - Etat -B - Titre IV** (p. 5441) : accepte l'amendement d'augmentation des crédits n° II-94 du Gouvernement - **Etat C - Titre V** (p. 5443) : accepte l'amendement de réduction des crédits n° II-95 du Gouvernement.

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 60 A** (p. 5602, 5603) : soutient l'amendement de M. Gérard Miquel, n° II-90 (présentation par le Gouvernement d'un rapport sur la mise en oeuvre des recommandations de la Cour des comptes).

**MASSON (Jean-Louis)**, sénateur (Moselle) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 28 juin 2002).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (20 juillet 2002).



Membre titulaire de l'Agence de prévention et de surveillance des risques miniers (JO Lois et décrets du 24 juillet 2002).

## DÉPÔTS

*Proposition de loi* tendant à ce que les services départementaux d'incendie et de secours soient financés à 100% par les départements [n° 165 (2001-2002)] (8 janvier 2002) - **Sécurité civile**.

*Proposition de loi organique* tendant à améliorer les règles de présentation des candidats à l'élection présidentielle [n° 339 (2001-2002)] (26 juin 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Elections présidentielles**.

*Proposition de loi* relative à la publication des mentions figurant dans les déclarations de candidatures aux élections législatives [n° 357 (2001-2002)] (17 juillet 2002) - **Elections législatives**.

*Proposition de loi* relative aux modalités de retrait des listes de candidats aux élections sénatoriales [n° 394 (2001-2002)] (20 août 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Elections sénatoriales**.

*Proposition de résolution* tendant à créer une commission d'enquête sur la situation de France Télécom [n° 400 (2001-2002)] (16 septembre 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Postes et télécommunications**.

*Proposition de loi* instituant l'élection des conseillers généraux au scrutin proportionnel de liste dans le cadre de l'arrondissement [n° 401 (2001-2002)] (17 septembre 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Elections**.

*Proposition de loi* relative aux professions de foi électorales bilingues dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 20 (2002-2003)] (15 octobre 2002) - **Elections**.

*Proposition de loi* tendant à rendre déductible la TVA payée par les entreprises pour l'achat de véhicules électriques ou de moins de trois mètres [n° 22 (2002-2003)] (15 octobre 2002) - **Impôts et taxes**.

*Proposition de loi* relative à la circulation et au stationnement des nomades [n° 39 (2002-2003)] (30 octobre 2002) - **Gens du voyage**.

*Proposition de loi* visant à supprimer toute différence entre les hommes et les femmes dans le code des pensions civiles et militaires de retraite [n° 40 (2002-2003)] (31 octobre 2002) - **Pensions civiles et militaires de retraite**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité** [n° 0415 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 129) : proposition lourde de conséquences. Passage de l'intercommunalité à la supracommunalité. Hostile au principe de l'élection au suffrage universel des délégués des communes au sein des organismes de l'intercommunalité. (p. 141) : s'abstiendra sur l'amendement n° 16 de la commission des lois (principes devant guider l'élection de ces membres).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Art. 15 novodecies** (*composition de la commission permanente des conseils généraux*) (p. 234) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 295 de M. Philippe Marini - **Après l'art. 15 quinovicies** (p. 253,

255) : son amendement n° 544 : rééquilibrage de l'effectif de la population de chaque canton par rapport à la population moyenne des cantons du département ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Art. 26** (*délibérations sur les indemnités de fonction - art. L. 2123-20-1, L. 3123-15-1 et L. 4135-15-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 329) : son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 545 : attribution effective d'indemnités aux maires de toutes les communes de moins de 3 500 habitants ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43** (*les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales*) (p. 511) : effets de la départementalisation des SDIS : dépouillement des communes de leurs pouvoirs sur les sapeurs-pompiers, augmentation des cotisations des communes. Problèmes de péréquation. Nécessité d'une cohérence avec les principes de la décentralisation. Accélération de la prise en charge par les conseils généraux des dépenses relatives aux sapeurs-pompiers pour atteindre 100 % à partir de 2005. Souhaite la transformation des SDIS en services départementaux placés sous l'autorité départementale.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes** [n° 0194 (2001-2002)] - (7 février 2002) - **Après l'art. 5 ter** (p. 1213) : son amendement, soutenu par M. Christian Cointat, n° 25 : utilisation de la force armée par les fonctionnaires de police ; rejeté.

- **Proposition de loi relative au nom patronymique** [n° 0225 (2000-2001)] - (20 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1612, 1613) : favorable à cette réforme. Transmission de ce texte au Sénat, il y a six mois. Caractère arbitraire de la dévolution du nom en France. Exemple des autres pays européens. Auteur de cinq propositions de loi. Conservatisme des hauts fonctionnaires du ministère de la justice. Favorable à la suppression du nom d'usage introduit par la loi "Badinter" de 1985. Réfute les arguments de complexité, d'inutilité, d'absence d'intérêt et d'appauvrissement du patrimoine onomastique. Procédure des deux noms accolés. Son opposition à l'utilisation de l'ordre alphabétique pour ces deux noms en cas de désaccord des parents. Propose, au moment du mariage ou de la signature du PACS, le choix d'un nom de famille ou de celui du parent le plus âgé - **Avant l'art. 1er** (p. 1617) : son amendement n° 4 : choix au moment du mariage ou à la signature du PACS du nom transmis aux enfants ; rejeté - **Art. 1er** (*inscription dans l'acte de naissance et choix du nom de l'enfant par les parents - art. 57 du code civil*) (p. 1618) : ses amendements n° 3 de coordination et n° 2 : remplacement en cas de désaccord des parents de l'ordre alphabétique des noms au profit du nom du parent le plus âgé ; devenus sans objet - **Après l'art. 1er** (p. 1623) : intervient sur les amendements n° 9 de la commission (modification de l'article 61 du code civil relatif au changement de nom permettant à toute personne majeure d'ajouter à son nom celui de son parent qui ne lui a pas transmis le sien) et n° 38 du Gouvernement (possibilité pour toute personne majeure, sur simple déclaration devant l'officier d'état civil, d'ajouter à son nom celui de son parent qui ne lui a pas transmis le sien). Coût financier d'une procédure de changement de nom. (p. 1625, 1626) : sur l'amendement n° 11 de la commission (nouveau régime de dévolution du nom en cas de filiation établie simultanément à l'égard des deux parents, ouvrant à ceux-ci une faculté d'option en cas d'accord et maintenant la priorité paternelle en cas de désaccord), ses sous-amendements n° 51 : en cas de désaccord transmission du nom de celui des deux parents qui est le plus âgé ; n° 52 : en cas de désaccord transmission du nom des deux parents accolés, le premier étant celui des deux parents qui est le plus âgé ; n° 53 : insertion dans l'article 76 du code civil relatif aux actes de mariage du nouveau régime de dévolution du nom ; et n° 55 : insertion dans l'article 515

3 du code civil relatif au PACS du nouveau régime de dévolution du nom ; rejetés - **Avant l'art. 7** (p. 1632) : sur l'amendement n° 25 de la commission (choix par les deux époux du nom accolé au nom d'origine d'un enfant adopté dans le cadre d'une procédure d'adoption simple), son sous-amendement n° 54 : subordination de l'adoption à un accord entre les parents sur la question du nom de l'enfant ; rejeté - **Art. 7 bis** (*dérogation à l'obligation de déclaration des naissances et des décès auprès de l'officier d'état civil du lieu de survenance - art. 55 et 78 du code civil*) (p. 1634) : son amendement de suppression n° 5 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1638) : maintien de la prédominance du nom du père. Non conformité de ce texte avec les obligations internationales de la France. S'abstiendra lors du vote de cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Avant l'art. 14** (p. 2936) : se déclare opposé à l'amendement n° 231 de M. Daniel Raoul (établissement d'un nouveau plan de desserte gazière) - **Après l'art. 20** (p. 2955, 2956) : sur l'amendement n° 91 de la commission (régime de compensation des charges de service public), son sous-amendement n° 251 ; retiré. Son amendement n° 121 identique à l'amendement n° 104 de M. Bernard Saugey (modification du mode de prélèvement des contributions au fonds du service public et de la production d'électricité) ; retiré. (p. 2963) : son amendement n° 122 : éligibilité des distributeurs non nationalisés au titre de leurs achats d'électricité ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 1er** (*organisation de la République - art. premier de la Constitution*) (p. 3293) : perplexité à propos de l'introduction du principe de l'organisation décentralisée. Superposition d'échelons. Nécessaire remise en ordre du système. Suppression des échelons inutiles - **Après l'art. 1er** (p. 3309) : son amendement n° 40 : institutionnalisation de l'incompatibilité des fonctions d'exécutif d'une collectivité décentralisée et des fonctions ministérielles ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 8** (*régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution*) (p. 3513) : se déclare favorable au sous-amendement n° 85 de M. Jean-Paul Virapoullé (maintien de la Réunion dans le cadre actuel de l'article 73 de la Constitution), déposé sur l'amendement n° 27 de conséquence de la commission des lois.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 9** (p. 4485, 4492) : ses amendements n° I-19 : extension de la déduction de TVA aux véhicules utilitaires de moins de trois mètres de long ; rejeté ; et n° I-24 : extension de la déduction de TVA aux véhicules électriques ; retiré. Soutien au développement durable. Conteste l'argument du coût budgétaire avancé par le Gouvernement.

**MATHIEU (Serge)**, sénateur (Rhône) RI puis UMP.

Questeur du Sénat.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 9 octobre 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi* tendant à la prise en compte, pour l'honorariat des maires délégués et maires adjoints, des mandats assumés dans différentes communes [n° 104 (2002-2003)] (18 décembre 2002) - **Elus locaux**.

#### INTERVENTIONS

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2725, 2727) : rappel de la situation en Iraq depuis 1998. Acceptation du retour des inspecteurs. Cadre de la légalité internationale. Doute sur la nécessité d'une nouvelle résolution. Conséquences d'une intervention. Nécessité de lever l'embargo économique sur les biens. Le groupe des RI soutient l'action menée par la diplomatie française.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) (p. 5027) : caractère modeste de ce budget. Dynamisme de ce secteur. Nécessité d'une politique sociale et fiscale adaptée. Le groupe des RI votera ce projet de budget.

#### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5122, 5123) : difficultés. Priorités pour 2003. Place de la viticulture française. Désaffection des consommateurs français et européens pour les productions viticoles. Nouveaux producteurs. Propositions de réforme. Soutien de la stratégie d'appellation d'origine contrôlée et d'indication géographique. Politique de qualité.

#### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) (p. 5224, 5225) : rôle moteur du Conseil de sécurité pour la recherche d'une solution à la crise irakienne. Situation humanitaire dramatique en Iraq. Nécessité de donner une perspective claire de sortie de l'embargo. Approvisionnement alimentaire de la population indispensable. Volonté de stabilisation de la région. Soutien de la France à la construction d'un Etat démocratique en Albanie ; ouverture des négociations avec l'Union européenne de l'accord de stabilisation et d'association. Présence économique française insuffisante. Relance des relations bilatérales.

**MATHON (Josiane)**, sénateur (Loire) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - (8 janvier 2002) - **Discussion**

**générale** (p. 48, 49) : opportunité de la démarche législative. Regret de la déclaration d'urgence. Apport de la démocratie participative. Caractère restrictif du projet de loi encadrant et réglementant l'intervention citoyenne. Extension des conseils de quartier. Approbation du renforcement des droits des élus minoritaires. Proposition de reconnaissance des groupes politiques dans les communes de plus de 3500 habitants. Source supplémentaire de légitimité des communes dans l'intercommunalité. Statut de l'élu. Grand débat public sur la décentralisation.

- **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Avant l'art. 1er** (p. 88) : son amendement n° 465 : modalités d'association des habitants à l'initiative, la prise et le contrôle des décisions ; rejeté - **Art. 1er** (*conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 94) : son amendement n° 424 : consultation des personnes exerçant leur activité professionnelle dans la commune sur les affaires communales ; rejeté. (p. 97) : son amendement n° 421 : abaissement du seuil pour l'instauration obligatoire des conseils de quartier à 3 500 habitants ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 3** (*débat sur les propositions intéressant les quartiers - art. L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 113) : le groupe CRC se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 7 de la commission des lois - **Art. 6** (*commission consultative des services publics locaux - art. L. 1413-1, L. 1411-4, L. 1412-1, L. 1412-2, L. 2143-4 et L. 5211-49-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 123) : son amendement n° 467 : représentation dans la commission des agents des collectivités locales concernées et des salariés des entreprises délégataires ; retiré - **Avant l'art. 8** (p. 148, 149) : ses amendements n° 426 : amélioration des conditions dans lesquelles les élus municipaux préparent les séances du conseil municipal ; n° 434 : adjonction à la convocation du projet de contrat ou de marché si la délibération concerne un contrat de service public ; et n° 435 : fixation à dix jours du délai de convocation du conseil municipal ; rejetés - **Art. 8** (*séance annuelle réservée à l'opposition - art. L. 2121-12-1, L. 3121-10-1 et L. 4132-9-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales*) (p. 152) : ses amendements sur le même objet n° 436, n° 437 et n° 438 : amélioration du droit des élus minoritaires faisant partie de la majorité ; devenus sans objet - **Art. 9** (*mission d'information et d'évaluation - art. L. 2121-22-1, L. 3121-22-1 et L. 4132-21-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 154, 155) : ses amendements n° 473 : précision concernant les possibilités de création d'une mission d'information ; n° 474 : association à la mission d'information des représentants de la société civile ; n° 475 : association des organisations représentatives de salariés aux travaux de la mission d'information ; et n° 476 : avis de la commission rendu après le vote de l'ensemble de ses membres ; devenus sans objet - **Après l'art. 11** (p. 160) : son amendement n° 477 : application des dispositions mises en oeuvre pour les groupes politiques dans les grandes villes de France dès lors que les conseils municipaux sont élus au scrutin proportionnel ; rejeté - **Après l'art. 15** (p. 187) : ses amendements, soutenus par M. Robert Bret, n° 632 : évolution du nombre des conseillers municipaux par strate de population ; rejeté ; et n° 480 : augmentation du nombre des adjoints ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Art. 15 decies** (*consultation des électeurs de l'arrondissement "référendums d'arrondissement" - art. L. 2511-24-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 209, 210) : son amendement n° 427 : création d'un droit de saisine par voie de pétition ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Avant l'art. 17** (p. 295, 296) : soutient les amendements de Mme Marie-France Beaufile n° 428, n° 429 et n° 430 (mise à la charge des entreprises des compensations financières accordées aux élus municipaux, départementaux et régionaux) - **Art. 18** (*compensation des pertes de revenu des conseillers municipaux non indemnisés - art. L. 2123-3 du code général*

*des collectivités territoriales*) (p. 299) : soutient l'amendement n° 431 de Mme Marie-France Beaufile (compensation limitée à 72 heures par élu et par an) - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales*) (p. 311, 312) : avancée essentielle du projet de loi. Adaptation nécessaire de la formation aux fonctions. Reconnaissance de la diversité des approches - **Art. 29** (*indemnités de fonction des adjoints aux maires - art. L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 336) : soutient l'amendement de cohérence n° 482 de Mme Marie-France Beaufile.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 31** (*remboursement de frais des élus municipaux - art. L. 2123-18 à L. 2123-18-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 354, 358) : soutient les amendements de Mme Marie-France Beaufile n° 503 (remboursement des frais de garde d'enfants) et n° 504 (compensation des charges découlant du déplaçonnement des indemnités de frais de garde d'enfants) - **Art. 32** (*remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales*) (p. 362, 363) : soutient les amendements n° 505 et n° 506 de Mme Marie-France Beaufile (compensation des charges découlant pour l'Etat du déplaçonnement des indemnités de frais de garde d'enfants des élus) - **Après l'art. 43 D** (p. 430, 431) : le groupe CRC ne votera pas l'amendement n° 376 de M. Charles Revet (transfert de l'entretien des routes nationales aux départements) - **Après l'art. 43 F** (p. 441) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 553 de M. Jacques Valade (assouplissement du fonctionnement des universités). Approuve l'introduction dans le conseil d'université d'un vice-président étudiant. Se fait l'écho de certaines inquiétudes émanant des professionnels de l'université.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Avant l'art. 43** (p. 507) : sur l'amendement n° 712 du Gouvernement (possibilité pour toutes les communes et les EPCI de disposer d'un office de tourisme sous forme d'un EPIC), son sous-amendement n° 727 ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49 (par priorité)** (*débat public*) - **Art. L. 121-3 du code de l'environnement** (*composition de la commission nationale du débat public*) (p. 575) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 130 de la commission des lois (suppression de la limite d'âge fixée à 65 ans pour la présidence de la commission) - **Avant l'art. 46 ter** (p. 638) : soutient l'amendement n° 575 de M. Robert Bret (institution d'une taxe additionnelle à la taxe sur les conventions d'assurance pour le financement des SDIS) - **Art. 46 ter** (*prise en charge des interventions demandées par un service médical d'urgence - art. L. 1424-42 du code général des collectivités territoriales*) (p. 640) : soutient l'amendement n° 576 de M. Robert Bret (prise en charge par les agences régionales d'hospitalisation des interventions effectuées par les SDIS à la demande des centres 15) - **Art. 46 quater** (*prise en charge des interventions effectuées sur le réseau routier concédé*) (p. 643) : soutient l'amendement n° 577 de M. Robert Bret (mise à contribution des structures bénéficiant des interventions des SDIS ou présentant des risques plus grands pour la sécurité).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) (p. 676) : soutient l'amendement n° 580 de M. Robert Bret (majoration de 40 % à compter du 1er janvier 2002 des pensions de réversion et pensions d'orphelins versées aux ayants cause des sapeurs-pompiers décédés en service commandé avant le 1er août 1982) - **Art. 59** (*réforme du recensement de la population*) : ses amendements, portant sur le même objet, n° 585, n° 583, n° 586 et n° 584 : amélioration du déroulement des opérations et de la fiabilité des résultats ; retirés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 702, 703) : regret du caractère patchwork du projet de loi. Prise en otage du débat par la droite sénatoriale. Attentes des sénateurs du groupe CRC. Approbation de la poursuite de la

décentralisation et de la dynamique démocratique. Rappel de la vigilance du groupe face aux menaces pesant sur l'unicité du service public. Le groupe CRC votera contre le texte modifié par le Sénat.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0192 (2001-2002)] - (13 février 2002) - Discussion générale (p. 1335, 1337) :* transformation du texte gouvernemental après un laminage en règle par la majorité sénatoriale et un marchandage en CMP. Le groupe CRC ne peut se féliciter du texte adopté en CMP. Refus d'opposer l'intervention directe des citoyens aux responsabilités des élus. Problème des conseils de quartiers. Refus de la majorité sénatoriale de reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité aux élections locales aux résidents étrangers non communautaires. Approbation des avancées sur les conditions d'exercice des différents mandats. Nécessité d'un véritable statut de l'élu. Inquiétudes sur le droit d'option pour la fonction publique territoriale ouvert aux agents des directions de l'équipement, sur la décentralisation de la gestion du patrimoine. Abstention des sénateurs du groupe CRC.

- **Proposition de loi relative au nom patronymique [n° 0225 (2000-2001)] - (20 février 2002) - Discussion générale (p. 1616, 1617) :** évolution de la reconnaissance de la parité. Ouverture d'un nouveau droit pour les femmes. Approbation par le groupe CRC du texte initial de cette réforme. Possibilité du double nom. Maintien des noms illustrant la multiplicité des origines des Français. Favorable à l'article 7 bis. Liberté de décision des parents.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)] - (21 février 2002) - Discussion générale (p. 1670, 1672) :** assimilation du divorce à une souffrance. Simplification et "pacification" de la procédure. Conséquences du divorce sur les enfants. Mesures de médiation familiale. Recours au divorce pour faute. Nécessité de reconnaître un droit au divorce. Redéfinition du rôle de l'Etat en matière de politique familiale. Influence des situations de précarité économique sur les demandes de divorce. Statut actuel du mariage. Violences conjugales. Réflexion sur le maintien ou la suppression du divorce pour faute. Le groupe CRC ne votera pas le texte amendé par la commission des lois.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)] - (30 juillet 2002) - Art. 1er et annexe I (orientations de la politique de sécurité intérieure) (p. 2427, 2430) :** soutient l'amendement de suppression n° 15 de M. Robert Bret. Amalgames dangereux et liberticides. Expulsion des prostituées étrangères sans effet sur le développement du proxénétisme. Compétence des GIR en matière de délits commis par les gens du voyage. Confiscation de leurs véhicules.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)] - (2 octobre 2002) - Art. unique (statut des juges de proximité - chapitre V quinquième nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature) - Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (critères de recrutement des juges de proximité) (p. 2602, 2603) :** soutient l'amendement n° 33 de Mme Nicole Borvo (ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux salariés exerçant ou ayant exercé un mandat syndical).

- **Suite de la discussion - (3 octobre 2002) - Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (cumul avec une autre activité professionnelle - règles d'incompatibilités) (p. 2624) :** soutient l'amendement n° 36 de Mme Nicole Borvo (cessation immédiate des fonctions judiciaires du juge de proximité en cas de changement d'activité professionnelle incompatible).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - (29 octobre 2002) - Discussion générale (p. 3228, 3230) :**

précipitation entourant cette réforme. Rôle de la dotation de solidarité urbaine. Progrès accomplis dans la gestion locale à travers la décentralisation. Non-prise en compte de la volonté participative des citoyens. Assises des libertés locales. Objet du projet de loi. Refus des sénateurs communistes de statu quo ou de projet ultra-libéral. Inopportunité de l'adjonction du principe d'organisation administrative à l'article 1er. Attente des Français. Sens politique de la décentralisation. Propositions communistes. Reconnaissance du droit des citoyens à intervenir dans la gestion directe de leurs affaires. Nécessité de confier aux échelons les plus proches des bassins de vie des responsabilités de gestion. Risque de montée des inégalités. Garantie constitutionnelle de l'existence des services publics et de leurs missions. Absence de propositions en matière de réforme fiscale. Mise en concurrence des régions et des territoires. Imprécision des mécanismes de péréquation financiers. Coopérations entre collectivités. Réaffirmation de la commune en tant que première entité démocratique. Favorable à la reconnaissance constitutionnelle de la région. Opposée au renforcement des prérogatives du Sénat. Amendement de la commission des lois aggravant cette dérive. Peuple concerné par la réforme de la Constitution. Ouverture aux Français de ce débat essentiel. Reconnaissance au peuple souverain du droit de décider par référendum de ses institutions.

- **Suite de la discussion - (30 octobre 2002) - Art. 1er (organisation de la République - art. premier de la Constitution) (p. 3295) :** soutient l'amendement de suppression n° 167 de Mme Nicole Borvo - **Après l'art. 1er ou avant l'art. 2 (p. 3311) :** soutient l'amendement n° 170 de Mme Nicole Borvo (vote de la loi par l'Assemblée - impossibilité de délégation de ce droit) - **Avant l'art. 2 (p. 3315) :** soutient l'amendement n° 171 de Mme Nicole Borvo (instauration du principe d'un débat et d'un vote sur toute intervention des forces armées à l'extérieur des frontières) (p. 3316) : soutient l'amendement n° 172 de Mme Nicole Borvo (fixation des règles relatives à la prise par le Gouvernement des mesures d'application des lois) - **Art. 2 (expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution) (p. 3316) :** défaussement de l'Etat de certaines de ses missions sur les collectivités territoriales sans moyens correspondants. Position du Conseil d'Etat. Absence de garanties quant aux limites données aux expérimentations. Inquiétude des magistrats. Les sénateurs communistes ne souhaitent pas le maintien de cet article. (p. 3318) : soutient l'amendement de suppression n° 173 de Mme Nicole Borvo - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution) (p. 3331) :** approbation de l'intégration de la région dans la liste des collectivités locales reconnue par la Constitution. Problème de la conception libérale de la décentralisation. Opposée à la création de collectivités "à statut particulier". Refus de constitution de grandes régions à l'échelle européenne. Opposée au principe de subsidiarité. Favorable à la reconnaissance du droit des citoyens à gérer eux-mêmes leurs propres affaires dans le cadre du maintien d'une responsabilité de l'Etat. Opposée au pouvoir réglementaire des collectivités territoriales. Réserves quant aux dérogations prévues à la loi et au règlement.

- **Suite de la discussion - (31 octobre 2002) - Art. 4 (suite) (p. 3345, 3346) :** soutient l'amendement n° 178 de Mme Nicole Borvo (nouvelle rédaction de l'article 72). (p. 3350) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 179 (suppression de la notion de catégorie de collectivité territoriale) et n° 180 (suppression de la possibilité de créer des collectivités à statut particulier).

- **Suite de la discussion - (5 novembre 2002) - Art. 4 (suite) (p. 3398, 3399) :** soutient l'amendement n° 182 de Mme Nicole Borvo (suppression de la disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité). (p. 3411) : soutient l'amendement n° 184 de Mme Nicole Borvo (expérimentation normative ne devant pas concerner le domaine des libertés publiques). (p. 3412) : soutient l'amendement n° 185 de Mme Nicole

Borvo (limitation de la possibilité de l'expérimentation normative au domaine réglementaire). (p. 3413) : soutient l'amendement n° 186 de Mme Nicole Borvo (suppression de la dérogation à des dispositions législatives). (p. 3422) : soutient l'amendement n° 187 de Mme Nicole Borvo (non-tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre). (p. 3427) : soutient l'amendement n° 188 de Mme Nicole Borvo (précision du rôle de l'Etat garant de la cohésion nationale et de l'égalité devant la loi) - **Après l'art. 4** (p. 3428) : soutient l'amendement n° 189 de Mme Nicole Borvo (inscription dans la Constitution du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France) - **Après l'art. 5** (p. 3441) : soutient l'amendement n° 192 de Mme Nicole Borvo (pouvoir d'initiative législative du peuple). (p. 3442) : soutient l'amendement n° 193 de Mme Nicole Borvo (pouvoir d'initiative législative donné à une ou plusieurs collectivités territoriales représentant au moins 10 % des électeurs inscrits).

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3529, 3530) : mépris affiché pour les élus de l'opposition. Rejet des amendements communistes. Dépossession des citoyens de toute intervention sur les choix politiques. Attachement des sénateurs communistes aux communes et aux départements. Porte fermée au vote des étrangers non communautaires. Risque de nouvelles féodalités. Refus que les Français paient le prix fort pour la construction d'une France fédérale dans une Europe libérale. Démolition méthodique de l'oeuvre des constituants de 1946. Projet de loi marquant l'avenir d'une manière négative. Conception différente de la décentralisation. Souhait d'une décentralisation solidaire respectueuse de l'égalité des citoyens. Refus d'une conception de la République fondée sur une multitude de statuts particuliers. Souhait d'une décentralisation synonyme de déconcentration et de démocratisation. Le groupe CRC votera résolument contre ce texte.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 2** (*extension de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire - art. 15-1 et 18 du code de procédure pénale*) (p. 3796) : efficacité douteuse en raison de l'insuffisance des moyens de lutte contre les réseaux mafieux. Le groupe CRC votera contre cet article - **Art. 7** (*visites de véhicules pour prévenir une atteinte grave à la sécurité des personnes et des biens - art. 78-2-4 nouveau du code de procédure pénale*) (p. 3815) : soutient l'amendement de suppression n° 139 de M. Robert Bret.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4150, 4151) : affichage politique ; lendemains désenchantés. Garantie de sécurité publique pour un électoralat au dépens des plus démunis. Absence de mesures à caractère social. Rejet de l'amendement "abbé Pierre". Le groupe CRC votera contre ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5086, 5087) : lutte contre le blanchiment de l'argent sale. Lacunes françaises. Sud-Est de la France. Insuffisance des moyens consacrés à cette lutte.

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation**

- (3 décembre 2002) (p. 5102, 5103) : missions des collectivités locales. Faiblesse de leurs moyens. Décentralisation à marche forcée. Diminution des concours de l'Etat. Autonomie fiscale des collectivités locales non

respectée. Capacités d'investissement des communes. Dotations de solidarité. Inquiétude des maires. Le groupe CRC votera contre le projet de budget de la décentralisation pour 2003.

#### **Fonction publique et réforme de l'Etat**

- (5 décembre 2002) (p. 5276) : baisse des crédits. Importance des services publics. Inquiétude sur la réduction des effectifs. Le groupe CRC ne votera pas ce budget - **Examen des crédits - Art. 75** (*suppression progressive du congé de fin d'activité*) (p. 5283) : défavorable à la suppression progressive du CFA. Inquiétude des syndicats.

#### **Défense**

- (5 décembre 2002) - **Examen des crédits - Art. 39** (*mesures nouvelles - dépenses en capital des services militaires*) (p. 5343, 5344) : production croissante d'armes dans le secteur privé. Pérennisation du groupe GIAT.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5646, 5647) : décision d'autocensure de la commission des lois. Entêtement à réformer à marche forcée. Assises des libertés locales. Non-consultation des collectivités locales. Interrogations sur le référendum promis par le chef de l'Etat. Action du Premier ministre calée sur les exigences du MEDEF. Inquiétudes sur le dumping fiscal. Risque de développement des inégalités entre les territoires. Rôle de la péréquation. Transfert ou extension de compétences ne s'accompagnant pas du transfert de moyens. Inquiétude chez les élus locaux. Finalité de l'expérimentation de compétences à la carte. Absence de garantie sur le statut des agents publics. Non-prise en compte du fait intercommunal, refus du statut de l'élu, rejet du droit de vote des étrangers non communautaires. Démocratie plus délégataire et moins participative. Le groupe CRC ne peut soutenir ce texte - **Art. 3** (*dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution*) (p. 5665) : opposition des sénateurs du groupe CRC à l'extension des compétences du Sénat. Compétence attribuée au Conseil constitutionnel. Situation inquiétante. Nécessité de supprimer cet article - **Après l'art. 3** (p. 5673, 5675) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 46 (rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration de textes législatifs les concernant directement), n° 47 (adaptation des deux assemblées à l'évolution de la population française) et n° 48 (inscription dans la Constitution de la durée du mandat des assemblées) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 5679) : non-amélioration du texte par l'Assemblée nationale. Possibilité de désignation de groupements de communes comme chefs de file. Eclatement de la République, fragmentation du pays, disparition de la commune, mise en place de l'Europe des régions. Préférence communiste pour une coopération interrégionale librement consentie. Eclatement de la cohésion nationale par le principe de subsidiarité. Risque de contentieux. Interrogation sur la teneur du pouvoir réglementaire. Réserves à propos des dérogations prévues par la loi. Favorable à l'expérimentation sous condition. Soutient les amendements de Mme Nicole Borvo de suppression n° 49 et n° 50 (insertion des régions dans la liste des collectivités reconnues dans la Constitution). (p. 5684, 5688) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 52 (suppression d'une disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité), n° 60 (suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire), n° 61 de repli, n° 66 (confirmation de l'exigence d'un égal accès des citoyens à l'ensemble du service public) et n° 67 (instauration d'un processus d'évaluation annuelle à la suite de tout transfert de compétence). (p. 5689, 5690) : soutient les

amendements de Mme Nicole Borvo n° 68 (suppression de la constitutionnalisation de la notion de "chef de file"), n° 69 (suppression de la notion de groupement) et n° 70 (affirmation que l'Etat est garant de la cohésion nationale et de l'égalité devant la loi) - **Art. 6 (autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution)** (p. 5708, 5713) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 74 de suppression, n° 81 et n° 83 portant sur le même objet (compensation intégrale et permanente), n° 79 (rapport d'évaluation du coût des compétences transférées et de l'évolution des ressources attribuées), n° 86 (objectif de solidarité nationale), n° 82 (compensation des transferts de compétences par l'attribution de "ressources nécessaires à leur exercice"), n° 84 (organisation concrète de la péréquation), n° 80 (compensation des inégalités), n° 85 (assurance du principe d'égalité) et n° 87 (prise en compte de la réalité et de la diversité des situations sociales et économiques en matière de péréquation) - **Après l'art. 8** (p. 5718) : soutient l'amendement n° 89 de Mme Nicole Borvo (définition du corps électoral pour la Nouvelle-Calédonie) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5719) : absence de réflexion pour enrichir le texte. Non prise en compte des avis du Conseil d'Etat et de l'opposition. Négation des craintes des élus. Se déclare choquée par la précipitation. Le groupe CRC votera contre ce texte.

**MATTEI (Jean-François), ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.**

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées**

#### INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) (p. 3553, 3555) : place prépondérante de la sécurité sociale dans les prélèvements obligatoires. Socialisation des dépenses de santé et de vieillesse. Clarification financière des relations entre l'Etat et la sécurité sociale : compensation intégrale par l'Etat des allègements de charges ; réaffectation à la sécurité sociale d'une partie des recettes orientées vers le FOREC. Augmentation du taux des prélèvements sociaux au cours des vingt dernières années. Inflexion difficile en raison de l'explosion des dépenses de retraite et des remboursements de l'assurance maladie. Annonce d'une réforme de financement progressive et concertée.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4050, 4052) : rôle fondamental de la sécurité sociale. Remise en cause du paritarisme par le départ du MEDEF des conseils d'administration des caisses d'assurance maladie. Incompréhension du financement de la sécurité sociale en raison de l'enchevêtrement des circuits financiers. Crise des professionnels de santé. Caractère arbitraire et irréaliste des objectifs. Déficit du régime général. Exigence de vérité. Présentation au printemps d'un projet de loi de financement de la sécurité sociale rectificatif. Taux de l'ONDAM. Nécessaire clarification des comptes. Souhait de la responsabilité partagée entre l'Etat, les gestionnaires, les professionnels de santé et les patients. Priorité de la prévention. Clarification indispensable des missions des gestionnaires. Objectif de garantie de l'avenir et de la qualité

des systèmes de sécurité sociale. (p. 4085, 4090) : qualité du travail des rapporteurs. Dérive des comptes sociaux. Difficultés liées au financement de l'écart entre la courbe de la croissance économique et la courbe de croissance des dépenses de santé. Irréalisme de l'ajustement des dépenses de santé sur la croissance économique. Importance de la discussion du projet de loi de financement. Autonomie des branches. Relations avec les professionnels de santé. Déficit de l'assurance maladie pour 2002. Courbe de prescription des génériques. Rôle de la CADES. Volonté de sauvegarder le système d'assurance maladie et de sécurité sociale. Responsabilisation indispensable des assurés. Echec des systèmes privatisés des Etats-Unis, des systèmes concurrents des Pays-Bas, des systèmes autoritaires de l'Allemagne et des systèmes étatisés de la Grande-Bretagne. Limites indispensables au remboursement des dépenses de santé. Concertation avec les partenaires sociaux. Recettes nouvelles. Difficulté de la révision de la loi de 1975 sur les personnes handicapées - **Après l'art. 1er ou après l'art. 2 bis** (p. 4098, 4099) : s'oppose à l'amendement n° 122 de M. Guy Fischer (rapport annuel présentant un état des dispositifs affectant l'assiette des cotisations sociales et de leur coût) et accepte l'amendement n° 41 de la commission saisie pour avis (rapport quinquennal au Parlement présentant un état et une évaluation financière des dispositifs affectant l'assiette des cotisations sociales) - **Art. 1er bis (création d'un office parlementaire d'évaluation des politiques de santé - art. 6 octies nouveau de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958)** (p. 4102) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de suppression n° 5 de la commission et n° 36 de la commission saisie pour avis - **Art. 1er ter (examen de la gestion des centres hospitaliers régionaux par la Cour des comptes - art. L. 134-1 du code des juridictions financières)** (p. 4103) : accepte les amendements de suppression n° 6 de la commission et n° 37 de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 1er ter** (p. 4104) : se déclare favorable à l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (rapport au Parlement présentant les mesures prises par le Gouvernement pour tenir compte des remarques de la Cour des comptes) - **Art. 1er quater (communication au Parlement des rapports de la commission de la transparence et de la commission d'évaluation des produits et prestations remboursables)** (p. 4105) : accepte l'amendement rédactionnel n° 7 de la commission - **Après l'art. 2** (p. 4106, 4108) : demande le retrait de l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (rapport au Parlement faisant une présentation des méthodes d'élaboration et de suivi de l'ONDAM) et s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Gilbert Chabroux (rapport au Parlement présentant le bilan de l'application de la compensation intégrale par le budget de l'Etat, pour le régime de sécurité sociale, de la réduction des cotisations à la charge des employeurs) - **Avant l'art. 3** (p. 4109, 4110) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 123 (financement des politiques incitatives à l'emploi) et sur le même objet n° 125, n° 126 et n° 124 (ressources nouvelles et pérennes pour la sécurité sociale au moyen d'une modulation des cotisations sociales patronales selon le ratio masse salariale/valeur ajoutée de l'entreprise) - **Art. 3 (affectation du droit de consommation sur les tabacs - art. L. 131-10 et L. 241-2 du code de la sécurité sociale, art. 41 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999)** (p. 4111, 4112) : s'oppose à l'amendement n° 127 de M. Guy Fischer (affectation au FOREC du produit de la contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises) et demande le retrait de l'amendement n° 43 de la commission saisie pour avis (modification de la répartition du produit des droits de consommation sur les tabacs) - **Art. 4 (montant du droit de consommation sur les tabacs - art. 572, 572 bis, 575 A et 575 C du code général des impôts, art. L. 3511-1 et L. 3511-6 du code de la santé publique)** (p. 4114) : accepte les amendements identiques n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 49 de M. Roland du Luart (retour au projet de loi du Gouvernement portant à 106 euros le minimum de perception des accises sur les cigarettes) - **Après l'art. 4** (p. 4116, 4118) : demande le retrait de l'amendement n° 8 de la commission (consolidation des recettes du FOREC). Objectif du Gouvernement de clarifier les relations

financières entre l'Etat et la sécurité sociale. - **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Après l'art. 2 bis (suite)** (p. 4156) : demande le retrait de l'amendement n° 42 de la commission saisie pour avis (précédemment réservé le 18 novembre 2002, p. 4108) - **Après l'art. 4** (p. 4157) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 167 de la commission (insertion dans la loi de financement de la sécurité sociale de la majoration de la fraction de taxe spéciale sur les conventions d'assurance affectée au FOREC inscrite en loi de finances) - **Art. 4 bis (augmentation du droit spécifique applicable aux bières fortes - art. 520 A du code général des impôts)** : son amendement de suppression n° 164 ; adopté - **Art. 5 (remboursement de la moitié de la dette du FOREC par la CADES - art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale)** (p. 4160) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 78 de suppression et n° 79 (abondement du fonds de réserve pour les retraites par la CADES) et demande le retrait de l'amendement n° 44 de la commission saisie pour avis (substitution d'une dotation d'Etat au remboursement de la CADES au FOREC) - **Avant l'art. 6** (p. 4161) : demande le retrait de l'amendement n° 53 de M. Alain Gournac (exonération des cotisations sociales pour les cotisations à un régime complémentaire de retraite et les dotations constitutives des retraites) - **Art. 6 (contribution sur les dépenses de promotion des laboratoires pharmaceutiques - art. L. 245-2 et L. 245-4 du code de la sécurité sociale)** (p. 4163, 4164) : demande le retrait des amendements de M. Dominique Leclerc sur le même objet, n° 115 et n° 116 (exonération de la participation, de l'intéressement versés aux salariés et des activités non liées directement aux dépenses de promotion des laboratoires pharmaceutiques). Son amendement n° 169 : précision relative à l'assiette de la taxe ; adopté. Accepte l'amendement n° 9 de la commission (emploi de l'expression "presse médicale", pour ne pas limiter l'exonération de la taxe prévue aux seuls journaux médicaux détenteurs d'un numéro de commission paritaire) - **Art. 6 bis (suppression de la taxe sur les ventes directes - art. L. 245-6-1 à L. 245-6-4 du code de la sécurité sociale)** (p. 4165, 4166) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 10 de la commission - **Après l'art. 7** (p. 4166) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux, sur le même objet, n° 80, n° 81 et n° 82 (régime des cotisations patronales sur les aides apportées aux agriculteurs lors des calamités agricoles) - **Après l'art. 7 bis** (p. 4167, 4168) : son amendement n° 73 : mesures en faveur des chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises en privilégiant la création d'entreprises viables ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 50 de M. Alain Gournac (précision relative à la nature de l'avantage constitué par la gratuité des frais d'hospitalisation, des soins médicaux et des produits pharmaceutiques dispensés dans l'établissement où exercent des fonctionnaires hospitaliers en activité) - **Art. 8 (fixation des prévisions de recettes pour 2003)** (p. 4169) : son amendement n° 170 : prise en compte dans les agrégats de recettes du rétablissement de la taxe sur les ventes directes ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 84 de M. Gilbert Chabroux - **Débat sur l'assurance maladie** (p. 4170, 4173) : nouveauté et intérêt du débat spécifique sur les politiques d'assurance maladie et de santé. Responsabilité de l'Etat dans la fixation de l'ONDAM. Prise en compte du vieillissement de la population, des besoins de santé et des économies réalisées. Importance du dialogue avec les professionnels de santé. Coopérations indispensables entre les offreurs de soins. Augmentation de la dotation globale des hôpitaux et de l'objectif quantifié national des cliniques privées. Tarification des établissements hospitaliers. Amélioration du mode de gestion des établissements. Rénovation indispensable de la médecine de ville. Promotion de l'évaluation et développement des actions de l'ANAES. Démographie médicale. Définition indispensable d'une politique du médicament. Notion de médicament générique. Réévaluation du service médical rendu des médicaments. Etablissements du secteur médico-social. Mesures de responsabilisation des patients. (p. 4187, 4188) : fixation difficile de l'ONDAM. Caractère prévisionnel des recettes. Rôle de la décentralisation. Politique du médicament.

Volonté de mettre un terme à la dérive du système de santé. Egalité de traitement entre le secteur public et le secteur privé. Volonté d'un égal accès des soins pour tous. Attente des rapports sur la formation médicale continue, sur la permanence des soins et sur la démographie médicale - **Avant l'art. 10** (p. 4194, 4195) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements n° 83 de M. Gilbert Chabroux (prise en compte dans le champ de la CMU des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés, de l'allocation supplémentaire vieillesse et de l'assurance veuvage) et n° 128 de M. Guy Fischer (prise en compte dans le champ de la CMU des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés, du minimum vieillesse et de l'allocation d'insertion), et s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Guy Fischer (rétablissement des élections à la sécurité sociale) - **Art. 11 (création d'une mission d'audit et d'expertise hospitaliers - art. 40 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001 et art. 1er de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978)** (p. 4196, 4197) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (communication aux agences régionales d'hospitalisation des références et recommandations de gestion hospitalière). Son amendement n° 71 : missions supplémentaires attribuées au fonds de modernisation des établissements de santé ; adopté - **Art. 12 (expérimentation du financement des établissements de santé par la tarification à l'activité - art. L. 6122-19 du code de la santé publique)** (p. 4198) : demande le retrait de l'amendement n° 107 de M. Jean-Louis Lorrain (consultation des organismes de protection sociale complémentaire sur la mise en place de la tarification à l'activité) - **Art. 13 (fusion du fonds pour la modernisation des cliniques privées dans le fonds pour la modernisation des établissements de santé - art. 33 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000 et art. L. 6161-9 du code de la santé publique)** : son amendement n° 72 : prise en compte du montant des subventions du fonds pour la modernisation des cliniques privées pour la détermination de l'objectif quantifié national pour 2003, en augmentant les tarifs des établissements dès le 1er janvier 2003 ; adopté. (p. 4200) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (établissement par la Caisse des dépôts et consignations d'un rapport annuel retraçant l'activité du fonds) - **Après l'art. 13** : demande le retrait de l'amendement n° 51 de M. Alain Gournac (exonération de la taxe sur les salaires en faveur des établissements publics d'hébergement pour personnes âgées) - **Après l'art. 14** (p. 4201, 4202) : s'oppose à l'amendement n° 130 de M. Guy Fischer (création d'un fonds de formation pour les personnels paramédicaux).

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Après l'art. 15** (p. 4222) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (transformation des "contrats de bonne pratique" en "contrats de pratique professionnelle") - **Art. 16 (missions du conseil de surveillance de la caisse nationale d'assurance maladie - art. L. 228-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 4223, 4224) : s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (information du Parlement par le Gouvernement des conséquences des conventions conclues sur l'ONDAM). Volonté de renforcer le rôle des usagers et des professionnels dans la surveillance de la CNAMTS - **Art. 19 ter (prorogation de l'agrément des réseaux de soins - art. 36 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002)** (p. 4225, 4226) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur les amendements de la commission n° 16 (possibilité pour les réseaux de soins de poursuivre leur expérimentation jusqu'au 31 décembre 2004) et de coordination n° 17 - **Art. 20 (inscription accélérée sur la liste des médicaments remboursables - art. L. 162-17-7 nouveau du code de la sécurité sociale)** (p. 4227) : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. Bernard Cazeau (définition des produits susceptibles d'obtenir une liberté tarifaire et prise en compte du critère de valeur thérapeutique ajoutée). Procédure de dépôt de prix accéléré des médicaments. Rôle de la commission de transparence - **Art. 21 (pénalités financières applicables aux entreprises exploitant des médicaments - art. L. 162-17-4 et L. 162-17-8 du code de la sécurité sociale)** (p. 4228) : demande le retrait des amendements de M. Dominique Leclerc n° 117 (suppression du I permettant aux ministres



chargés de la santé et de la sécurité sociale de prononcer une pénalité financière aux entreprises dont les médicaments ont fait l'objet d'une interdiction de publicité) et n° 118 (suppression du II visant à sanctionner des entreprises n'ayant pas transmis à la commission de la transparence des informations relatives aux médicaments pour lesquels elles ont demandé le remboursement par l'assurance maladie) - **Art. 22** (*transfert à l'assurance maladie du financement des dépenses des centres spécialisés dans la prise en charge des toxicomanes - art. L. 314-8 du code de l'action sociale et des familles, L. 3411-2 du code de la santé publique et L. 174-9-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4229, 4230) : montant des sommes transférées à l'assurance maladie. Parallèle impossible entre l'alcool et la drogue - **Art. 23** (*transfert à l'assurance maladie du financement des dépenses d'interruption volontaire de grossesse - art. L. 132-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4231) : engagement du Gouvernement au remboursement de la dette de l'Etat. Demande le retrait de l'amendement n° 45 de la commission saisie pour avis (remboursement par l'Etat de la dette contractée auprès des organismes de sécurité sociale pour les dépenses afférentes à l'IVG) - **Avant l'art. 24** : son amendement n° 165 : intérêt général de la permanence des soins ; adopté. (p. 4232, 4233) : conclusions de la mission de M. Charles Descours - **Art. 27** (*tarif forfaitaire de remboursement pour les médicaments - art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale et L. 5121-1 du code de la santé publique*) (p. 4234) : importance de l'article. (p. 4239, 4241) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 68 de M. Bernard Cazeau. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 18 (délivrance par le pharmacien d'une spécialité n'entraînant pas une dépense supplémentaire pour l'assurance maladie supérieure à la dépense qu'aurait entraîné la délivrance de la spécialité générique la plus chère du même groupe), le n° 19 (pouvoir de substitution du pharmacien) et le n° 22 de coordination et demande le retrait du n° 20 (maintien du plafond de remise à 10,74 % pour garder un caractère incitatif à la vente des produits dont le prix serait inférieur au tarif forfaitaire). Demande le retrait des amendements de M. Dominique Leclerc n° 120 (distinction des produits des groupes génériques constitués autour d'une spécialité de référence) et n° 119 (vérification de la conformité d'une spécialité préalable à sa commercialisation par l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé), de M. Alain Gournac n° 63 (vérification du respect des normes de fabrication des médicaments génériques) et de M. Gérard Dériot n° 121 (contrôle indispensable des conditions de fabrication des produits génériques préalable à la commercialisation) - **Après l'art. 27** (p. 4243) : son amendement n° 168 : mise en place d'une période de transition pour le plafonnement des remises autorisées aux pharmaciens d'officine ; adopté - **Art. 28** (*fin du mécanisme de cessation anticipée d'activité - art. 4 de la loi n° 88-16 du 5 janvier 1988*) : sur les amendements de la commission, demande le retrait du n° 23 (report de la date limite pour demander à bénéficier du mécanisme d'incitation à la cessation anticipée d'activité dit "MICA") et accepte le n° 24 de coordination et le n° 25 (suppression pour les bénéficiaires du MICA qui démarrent une activité médicale salariée, de l'interdiction d'exercer une activité donnant lieu à des actes et prescriptions pris en charge par l'assurance maladie). Demande le retrait de l'amendement n° 108 de Mme Valérie Létard (report de la date butoir du dépôt des dossiers au 31 décembre 2004 pour les médecins ayant anticipé leur retrait et cédé leur clientèle avant le 1er octobre 2002). Son amendement n° 173 : maintien au 1er octobre 2003 de la date limite de dépôt des dossiers pour une cessation d'activité éventuelle au 1er janvier 2004 sauf exception définie par décret ; adopté - **Art. 31** (*missions et dotation du fonds d'aide à la qualité des soins de ville - art. 25 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999*) (p. 4246) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 69 de M. Bernard Cazeau et n° 109 de M. Jean-Louis Lorrain (extension aux médecins exerçant dans les centres de santé de la mise en place des expériences d'évaluation des pratiques médicales) - **Art. 33** (*fixation de l'objectif de dépenses de la branche maladie pour 2003*) : son amendement de coordination n° 171 ; adopté - **Après**

**l'art. 34** (p. 4247, 4249) : demande le retrait des amendements identiques n° 52 de M. Daniel Eckenspieller et n° 113 de M. Jean-Paul Amoudry (classement en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires hospitaliers) et en raison du maintien de ce dernier, lui oppose l'article 40 de la Constitution. Demande le retrait de l'amendement n° 114 de M. Jean-Paul Amoudry (rapport du Gouvernement au Parlement sur les conditions de passage en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires et des conducteurs ambulanciers).

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0078 (2002-2003)]* - (28 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4789) : engagement du Gouvernement sur la voie de la réforme. Responsabilisation indispensable de l'Etat, des gestionnaires, des médecins et des patients. Enrichissement du texte. Qualité des débats. Remerciements.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4836) : importance de la définition des politiques publiques. Choix des indicateurs. Préparation et objectifs de la future loi de programmation quinquennale de santé. Consultations en cours pour déterminer les priorités. Réforme de la loi de 1975 sur les personnes handicapées. (p. 4840, 4841) : accueil de jour des personnes handicapées. Mesures en faveur des personnes handicapées vieillissantes. Evolution de l'organisation de veille et de sécurité sanitaires. Couverture maladie universelle. Préoccupation de la médecine scolaire. (p. 4844) : tarif des remboursements de la caisse des Français de l'étranger. Améliorations possibles du bénéfice de l'aide à la prise en charge de la cotisation pour les salariés d'entreprises mandataires. Opposé à l'offre d'une assurance complémentaire maladie par la caisse des Français de l'étranger. (p. 4845, 4846) : lutte contre le cancer. Rôle des collectivités territoriales dans la politique de santé publique. Volonté d'un consensus national dans le domaine de la santé publique. (p. 4847) : importance de la politique de prévention et de dépistage du cancer. (p. 4848) : actions engagées en Guyane en matière de rattrapage de moyens par rapport à la métropole. Poursuite du rattrapage budgétaire. Effort exceptionnel d'aide à l'investissement hospitalier. Mesures du plan "Hôpital 2007". (p. 4851) : poursuite du plan Handiscol. Maintien des emplois-jeunes, auxiliaires de vie. Intérêt de l'insertion des handicapés en milieu ordinaire. Mesures pour lutter contre les dysfonctionnements des COTOREP. (p. 4852) : neutralité du transfert des dépenses des centres spécialisés de soins aux toxicomanes, CSST, vers l'assurance maladie. Préparation d'un décret. (p. 4855) : attente du résultat de la convention entre les caisses et les médecins. Préparation d'un texte sur la nouvelle gouvernance de la sécurité sociale et sur la nouvelle forme d'organisation par paritarisme. Préparation du plan "Hôpital 2007" et de la loi de programmation de santé publique. Doublement de l'investissement de modernisation de l'hôpital. Rôle de la mission nationale d'appui à l'investissement. (p. 4856, 4857) : souhait d'un rapprochement de la psychiatrie des autres disciplines médicales. Volonté de lutter contre la pénurie de psychiatres. (p. 4858, 4859) : démographie médicale dans le Loiret. Problème de la responsabilité civile médicale en cours de règlement. Augmentation nécessaire du numerus clausus. Incitation nécessaire à l'installation des médecins en zone rurale - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4862, 4863) : priorité de la lutte contre le sida et la toxicomanie. S'oppose à l'amendement n° II-19 de la commission (réduction des crédits de 4 millions d'euros) - **Après l'art. 78** (p. 4866) : demande le retrait de l'amendement de M. Gérard Bailly n° II-14 (exonération des produits d'optique de la taxe sur les dispositifs médicaux).



**MAUROY (Pierre)**, sénateur (Nord) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - (8 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 49, 53) : reprise dans le texte d'un grand nombre de propositions de la commission pour l'avenir de la décentralisation. Ampleur de la politique de décentralisation du Gouvernement. Nécessité du partage des compétences, des moyens financiers et de l'autorité ainsi que de l'association du citoyen aux décisions. Importance de la démarche initiée en 1982. Approfondissement de la décentralisation souhaité par les Français. Poursuite de la dynamique de l'intercommunalité. Dépérissement de certaines communes. Rôle et place du département. Election au suffrage universel direct à l'horizon 2007 des différents établissements publics de coopération intercommunale. Cadre communal de ce suffrage. Assignation à la région de son rôle. Renforcement de ses compétences. Projet de loi proposant des transferts intéressants mais limités. Encouragement du développement de l'interrégionalité. Renforcement de la démocratie. Concrétisation dans le texte de la démocratie de proximité ou participative : avec le groupe socialiste, soutient la création des conseils de quartier. Approbation des mesures affirmant les droits des élus au sein des assemblées locales. Avancées réelles pour le "statut" de l'élu. Révision de la loi sur les SDIS ; adossement au conseil général, abondement des crédits. Proposition de la commission pour l'avenir de la décentralisation d'un grand service public de sécurité civile. Engagement d'une nouvelle étape de déconcentration et réforme de l'Etat. Réforme des finances locales.

- **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Avant l'art. 1er** (p. 91, 92) : votera l'amendement n° 420 de M. Robert Bret (droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans).

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 7 ter** (élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre) (p. 134, 135) : confirmation de la non-suppression des communes. Inéluctabilité de l'instauration du suffrage universel. Espoir des maires en l'intercommunalité. Création des communautés urbaines par Michel Debré. Adaptation à l'évolution de la société. Impossibilité d'une bonne gouvernance avec trente six mille communes complètement indépendantes. Souhait d'un véritable couple entre l'intercommunalité et les communes.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 quinquies** (p. 254) : ne votera pas l'amendement n° 544 de M. Jean-Louis Masson (rééquilibrage de l'effectif de la population de chaque canton par rapport à la population moyenne des cantons du département).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 44** (composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales) (p. 537, 538) : intervient sur l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS).

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2734, 2735) : place des Nations unies dans le monde. Risque d'un déclenchement unilatéral d'un conflit avec l'Iraq. Soutien à la position française. Application des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Souhait

d'une conférence internationale pour une paix juste et durable au Moyen-Orient.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3261, 3263) : remerciements. Son souhait de garder l'esprit de la décentralisation qu'il a initiée. Reprise par le Gouvernement de Lionel Jospin de certaines de ses propositions. Position de la commission de décentralisation. Orientations du texte n'allant pas dans le sens d'une décentralisation républicaine. Décentralisation à la française se plaçant dans le contexte constitutionnel d'un Etat unitaire. Considère que les mots "son organisation est décentralisée" n'ont pas leur place à l'article 1er de la Constitution. Refus d'ouvrir un chemin à une construction de type fédéral. Se félicite de la place des régions dans la Constitution. Méfiance d'une certaine forme de régionalisme. Observations du Conseil d'Etat. Analyse de l'article 2. Accepte l'idée de l'expérimentation sous conditions. Silence entourant les communautés à fiscalité propre. Absence de droit d'expérimentation pour les communautés urbaines. Respect des institutions locales. Dispositions financières. Primauté de la fiscalité locale sur les dotations de l'Etat. Mise en oeuvre par la loi de dispositions de solidarité nationale. Position socialiste sur le transfert de compétences et l'attribution de ressources nécessaires à leur exercice. Partage le point de vue de M. Claude Lise sur les territoires d'outre-mer. Appuie l'amendement du groupe socialiste concernant le droit de vote accordé aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France pour les municipales. Nécessité d'une décentralisation claire et lisible. Les socialistes ne pourront voter un texte n'engageant pas le pays dans la décentralisation qu'il mérite.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 1er** (organisation de la République - art. premier de la Constitution) (p. 3294) : étonnement d'entendre le garde des sceaux insister sur la notion de rupture. Conclusions de la commission qu'il a présidée. Souhait de consensus du Gouvernement Jospin sur un certain nombre de propositions. Attente des projets de loi organique avec inquiétude. Sa fidélité à la conception de la décentralisation. (p. 3304) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 167 de Mme Nicole Borvo - **Art. 3** (dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi ayant pour principal objet la libre administration des collectivités locales - art. 39 de la Constitution) (p. 3327) : intervient sur les amendements de suppression n° 128 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 174 de Mme Nicole Borvo.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4** (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution) (p. 3349, 3350) : son amendement n° 131 : ajout des communautés à fiscalité propre ; devenu sans objet. (p. 3356, 3358) : sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72), soutient le sous-amendement n° 245 de M. Jean-Claude Peyronnet. Place des communautés à fiscalité propre. Se déclare homme de dialogue.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Après l'art. 4** (p. 3431) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 148 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 189 de Mme Nicole Borvo (inscription dans la Constitution du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France).

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3527) : s'exprime en tant qu'ancien Premier ministre. Remerciements à tous ceux qui ont rappelé les années 1981-1983. Hommage à Gaston Defferre. Ne se considère pas comme un sénateur heureux. Flou, incertitudes et difficultés dans la conduite des débats. Problème de l'article 1er. Fierté de vivre dans une République unitaire. Risques de l'expérimentation à haute dose et sans précaution. Regrets sur l'intercommunalité et sur

les communautés urbaines. Favorable à une grande décentralisation. Les socialistes voteront contre ce texte.

**MÉKACHÉRA (Hamlouï)**, *secrétaire d'Etat aux anciens combattants*.

dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

##### Anciens combattants

- (30 novembre 2002) (p. 4947, 4950) : évolution du budget. Décristallisation. Principe de parité des pouvoirs d'achat. Situation de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC, et de l'Institution nationale des invalides. Prise en charge des frais d'hébergement des cures thermales. Psychotraumatismes de guerre. Relèvement du plafond majorable de la rente mutualiste. Revalorisation de la retraite du combattant. Conditions d'attribution de la carte du combattant. Veuves d'anciens combattants. Situation des incorporés de force dans les organisations paramilitaires allemandes et des patriotes résistants de l'Alsace-Moselle. Politique de mémoire. Journées de commémoration. Indemnisation des orphelins de déportés. Date commémorative pour la guerre d'Algérie. Bilan des mois écoulés - **Examen des crédits - Après l'art. 62** (p. 4953, 4954) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements de M. Guy Fischer n° II-25 (conditions d'obtention de la carte du combattant pour les anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc) et n° II-26 (prorogation de deux ans des mesures prévues par la loi du 17 janvier 2002 pour les fonctionnaires rapatriés d'Afrique du Nord) - **Après l'art. 62 bis** (p. 4955) : demande le retrait des amendements de M. Daniel Hoeffel n° II-6 (indemnisation des incorporés de force dans les organisations paramilitaires nazies) et de Mme Gisèle Printz n° II-27 (indemnisation des femmes incorporées de force dans les organisations paramilitaires nazies).

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Art. 54 bis (précédemment réservé p. 5523)** (*instauration d'une réduction d'impôt en faveur des orphelins de déportés, fusillés ou massacrés, autres que ceux victimes de persécutions antisémites*) (p. 5582) : demande l'adoption de l'amendement de suppression n° II-153 du Gouvernement. Mission confiée à M. Philippe Dechartre.

**MÉLENCHON (Jean-Luc)**, *ministre délégué à l'enseignement professionnel*.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**MER (Francis)**, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre de l'économie, des finances et de l'industrie**

#### DÉPÔTS

##### En première lecture devant le Sénat :

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2002-389 du 20 mars 2002 portant extension à la Polynésie française, aux îles Wallis et Futuna, à la Nouvelle-Calédonie et à Mayotte de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations [n° 331 (2001-2002)] (20 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM)**.

*Projet de loi* relatif aux marchés énergétiques [n° 406 (2001-2002)] (25 septembre 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Energie**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2270, 2274) : double objet du texte : rendre compte de l'état réel des finances de l'Etat et mettre en oeuvre la baisse des impôts. Prévisions de croissance. Robustesse de la demande des ménages français. Dégradation des comptes publics. Modalités d'application de la réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu. Principaux facteurs d'écart par rapport à la loi de finances initiale. Ouvertures de crédits. Recettes fiscales aléatoires. Ambitions du Gouvernement. (p. 2301, 2303) : accroissement de la dette de l'Etat. Déficit courant annuel de 20 %. Implication de tous les Français dans la relance de la croissance. Importance de l'aspect psychologique. Conditions à mettre en oeuvre pour redonner confiance aux Français. Environnement européen. Pacte de stabilité et de croissance. Existence d'un déficit primaire. Nécessité d'une réduction des dépenses. Budget de la défense. Importance de l'évolution de la fonction publique.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) (p. 3551, 3553) : vision consolidée des prélèvements des administrations publiques et évaluation financière précise. Champ des prélèvements obligatoires. Spécificité française de leur poids excessif dans le PIB et du taux de prélèvement des organismes sociaux. Evolution défavorable depuis vingt ans : augmentation plus importante en France que dans l'OCDE et progression constante du prélèvement sur le travail. Augmentation du taux de chômage structurel au détriment de la compétitivité de l'économie. Dégradation structurelle du déficit public en dépit d'une dynamique fiscale favorable. Financement des 35 heures. Complexité et multitude des prélèvements obligatoires. Mesures nouvelles : restauration de l'attractivité de la France ; renforcement du potentiel de croissance ; encouragement de l'initiative ; aménagement de la fiscalité sur le patrimoine ; simplification du système de prélèvements ; clarification des relations financières entre les administrations publiques et accroissement de l'autonomie fiscale des collectivités territoriales. Baisse du taux des prélèvements obligatoires de 0,4 point de PIB en 2003 : diminution de l'impôt sur le revenu, baisse des charges des entreprises. (p. 3576, 3578) : qualité du débat. Consensus sur les notions d'initiative et de responsabilité. Contrat de confiance entre le Gouvernement et le Parlement. Complexité des relations financières entre les différentes administrations. Favorable au bilan consolidé. Attractivité fiscale de la France. Reconduction en 2003 du taux réduit de TVA sur les travaux ; étude du dossier de la restauration. Annonce de deux projets de loi sur l'initiative

économique et sur l'innovation. Budgétisation de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat (TACA).

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4329, 4331) : priorité à l'emploi. Maîtrise des dépenses publiques. Conjoncture internationale. Situation économique de la France. Recettes et moins-values fiscales. Prévisions budgétaires. (p. 4370, 4371) : projet de société. Solidarité et incitation. Impératif d'attractivité. Recul de la compétitivité. Conjoncture économique. Action en faveur de l'entreprise. Maîtrise de l'endettement.

**MERCIER (Michel), sénateur (Rhône) membre du groupe UC, puis président du groupe UC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant du Comité des finances locales.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

**DÉPÔTS**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales - Décentralisation [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 23] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - (8 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 30, 32) : regret de la procédure d'urgence. Caractère hétéroclite du projet de loi. Souhait de l'accroissement du rôle de la Commission consultative sur l'évaluation des charges. Avis de la commission axé sur les services départementaux d'incendie et de secours. Dérapage de la réforme de 1996. Inflation de textes et de mesures. Accroissement du financement par les collectivités locales. Mécanisme contraire à l'esprit de la décentralisation. Mécontentement à propos de la répartition du financement entre les communes et les départements. Propositions de la commission. Responsabilité des membres de l'assemblée départementale devant leurs électeurs.

**- Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Après l'art. 15 septviciens** (p. 285, 286) : se déclare opposé à l'amendement n° 395 de M. Jean-Pierre Vial (mise à disposition de fonctionnaires territoriaux des départements auprès des DDE). Nécessité de rouvrir le dossier. Problème de l'Etat encaissant les sommes prévues par les conventions sans fournir en contrepartie le service - **Art. 21 (financement de l'allocation de fin de mandat - honorariat des maires - art. 1621-2 et L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales)** (p. 309) : sur l'amendement n° 64 de la commission des lois (financement de l'allocation de fin de

mandat par les élus ayant vocation à en bénéficier), son sous-amendement n° 637 ; adopté - **Art. 29 (indemnités de fonction des adjoints aux maires - art. L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales)** (p. 334, 335) : intervient sur l'amendement n° 446 de M. Jean-Paul Delevoye (fixation à hauteur de 40 % de l'indemnité du maire de l'indemnité de fonction des adjoints). Problème du financement - **Après l'art. 30** (p. 337, 341) : son amendement n° 641 (actualisation du barème d'indemnisation et revalorisation du régime indemnitaire des conseillers généraux) ; retiré. Se déclare favorable à l'amendement n° 78 de la commission des lois (régime indemnitaire des conseillers généraux et conseillers régionaux).

**- Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Avant l'art. 31** (p. 353) : intervient sur l'amendement n° 319 de M. Alain Vasselle (redéfinition des moyens humains, logistiques et financiers mis à la disposition des élus locaux) - **Avant l'art. 43 A ou après l'art. 43 A** (p. 407) : son amendement n° 645 : organisation de l'action des départements dans le domaine du développement économique ; retiré - **Art. 43 A (aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 412, 419) : son amendement n° 652 : association de l'ensemble des collectivités territoriales au développement économique de leur territoire ; retiré - **Après l'art. 43 E** (p. 434, 435) : son amendement n° 640 : transfert aux départements des consultations et actions de prévention médico-sociale scolaires ; retiré.

**- Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 15 quaterficiens (précédemment réservé le 15 janvier 2002, p. 252)** (*consultation de la commission consultative d'évaluation des transferts de charges sur les dépenses résultant de transferts de compétences entre les régimes de sécurité sociale et les collectivités territoriales - art. L. 1614-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 508) : ses amendements n° 214 de précision et n° 215 : encadrement des délais de l'avis de la commission d'évaluation des charges ; adoptés - **Art. 43 (les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales)** (p. 514, 516) : son amendement n° 216 : conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental ; adopté - **Après l'art. 43** (p. 523) : son amendement n° 217 : possibilité pour le SDIS de passer convention avec le conseil général devenu collectivité principale ; adopté après modification par le sous-amendement n° 699 du Gouvernement, qu'il accepte. (p. 525, 529) : intervient sur l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) - **Art. 44 (composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales)** (p. 532, 534) : sur l'amendement n° 109 de la commission des lois (garantie d'une représentation des communes et des structures intercommunales), son sous-amendement n° 218 ; adopté. (p. 539) : demande le retrait de l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS) au profit de l'amendement de la commission des finances saisi pour avis n° 233 (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006) - **Art. 45 (organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales)** (p. 542) : son amendement n° 220 : suppression des règles de non-cumul d'indemnités de fonction des présidents et des vice-présidents des conseils d'administration des SDIS ; adopté. (p. 546, 549) : son amendement n° 221 : extension à tous les SDIS de la possibilité de création d'un poste de directeur adjoint chargé des questions administratives et financières ; adopté.

(p. 551, 552) : son amendement n° 222 : nomination du directeur départemental par deux autorités ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 50 (par priorité)** (*concertation sur les projets de travaux, d'aménagements ou d'ouvrages des collectivités locales*) - **Art. L. 1331-2 du code général des collectivités territoriales** (*modalités de la concertation*) (p. 595) : son amendement de précision n° 649 ; adopté - **Art. 46** (*financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales*) (p. 623, 632) : ses amendements n° 223 : organisation du financement des SDIS ; n° 224 : relations entre communes et départements ; adoptés ; de repli n° 225 ; devenu sans objet. Demande le retrait de l'amendement n° 349 de M. Alain Vasselle (prise en compte dans le calcul de la contribution des collectivités aux frais de fonctionnement du SDIS de la présence ou de l'absence d'un service de sapeurs-pompiers dans la commune ou le groupement) - **Après l'art. 46** (p. 635) : son amendement de conséquence n° 226 ; adopté - **Art. 46 bis** (*section incendie et secours du Conseil national des services départementaux et communaux - art. L. 1231-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 636) : son amendement n° 227 : organisation d'une consultation obligatoire du Conseil sur tout texte de nature réglementaire ; adopté - **Art. 46 ter** (*prise en charge des interventions demandées par un service médical d'urgence - art. L. 1424-42 du code général des collectivités territoriales*) (p. 640) : son amendement rédactionnel n° 228 ; adopté - **Art. 46 quater** (*prise en charge des interventions effectuées sur le réseau routier concédé*) (p. 642) : son amendement n° 229 : conditions de prise en charge ; adopté - **Art. 47 bis** (*sapeurs-pompiers volontaires - validation d'expérience au titre de la formation - art. L. 1424-37-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 645) : son amendement n° 230 : transfert de la responsabilité de cette validation au comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 47 ter** (*vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires - art. 11 de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers*) (p. 657, 659) : son amendement n° 231 : montant des vacations horaires arrêté par le conseil d'administration du SDIS entre un montant minimal et un montant maximal fixés par arrêtés du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé du budget ; adopté après modification par le sous-amendement n° 736 de M. Michel Charasse ; adopté. Son amendement n° 232 : possibilité de versement des vacations sous la forme d'un forfait journalier pour les volontaires assurant un service posté ; retiré - **Après l'art. 47 ter** (p. 660, 667) : son amendement n° 233 : intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006 ; adopté.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0192 (2001-2002)]* - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1337, 1338) : texte de compromis, portant la marque des travaux du Sénat. Association des habitants à l'exercice démocratique au travers des conseils de quartier. Débat ouvert sur le mode de désignation des délégués intercommunaux. Non-uniformité de l'organisation administrative locale. Organisation des services départementaux d'incendie et de secours. Texte de permission et d'ouverture. Intéressantes avancées : situation des élus, clarification des compétences. Reconnaissance du rôle et de la capacité des sapeurs-pompiers. Le groupe de l'UC votera ce texte.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 2** (*prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA*) (p. 2326, 2327) : intervient sur l'amendement n° 20 de suppression de M. Thierry Foucaud. Difficulté de concilier grands principes et nécessité de

l'urgence. Soutien au Gouvernement malgré la méthode employée. Difficultés rencontrées par la MSA.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3263, 3264) : reconstruction d'un Etat. Acceptation par celui-ci du partage de compétences et de pouvoirs avec ses territoires. Altération, au fil du temps, des principes de la décentralisation de 1982 par une jurisprudence restrictive du Conseil constitutionnel. Politique néfaste de retour en arrière de l'Etat. Suppression des ressources fiscales transférées en 1982. Inscription dans la loi fondamentale d'un certain nombre de principes. Reconnaissance de trois niveaux de collectivités territoriales. Problème de l'intercommunalité. Elévation de la région au rang de collectivité territoriale constitutionnelle. Définition de la collectivité territoriale. Obligations à la charge de l'Etat. Organisation territoriale permettant de garder une République unitaire. Importance pour l'Etat de l'article 6. Réflexion sur le partage de la taxe intérieure sur les produits pétroliers. Equité entre les Français et les territoires naissant à la fois de la diversité des territoires et de la confiance donnée par l'Etat à l'ensemble des élus locaux.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3401) : votera contre les amendements identiques n° 135 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 182 de Mme Nicole Borvo (suppression de la disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité), (p. 3425) : intervient sur le sous-amendement n° 264 de M. Michel Charasse, déposé sur l'amendement n° 10 de la commission des lois (inscription dans la Constitution du principe de l'interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 3462) : soutient les amendements de M. Jean Arthuis n° 119 (garanties de libre administration), n° 120 (part représentée par les ressources propres des collectivités territoriales), n° 121 (possibilité d'accroître les charges ou de diminuer les ressources des collectivités locales par la loi dès lors que la mise en oeuvre s'accompagne d'une compensation) et n° 122 (correction des inégalités représentant un objectif permanent de toutes les lois et mise en oeuvre de dispositifs spécifiques de péréquation par le législateur).

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3528) : satisfaction des membres du groupe de l'UC. Création du droit constitutionnel des collectivités locales. Non-remise en cause du travail effectué par le Premier ministre Pierre Mauroy en 1982. Principe de l'organisation territoriale décentralisée de la République garanti par la Constitution. Engagements du Premier ministre. Discussions à venir permettant d'ancrer la décentralisation dans la culture du pays. Accomplissement de toutes ses missions par l'Etat. Les sénateurs du groupe de l'UC voteront ce projet de loi.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Art. 25 (par priorité)** (*prolongation du délai pour la signature des conventions tripartites par les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées et dépendantes - art. L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles et art. 5 de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001*) (p. 4205) : financement de l'APA. Prorogation du délai pour la signature des conventions sur la réforme de la tarification.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 25 (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4276) : se déclare favorable à l'amendement n° 62 de M. Alain Gournac (réduction du délai pour la signature des conventions tripartites) - **Art. 41** (*accélération de la prise en charge par la CNAF des majorations de pension pour enfants - art. L. 223-1 du code de la sécurité sociale*)

(p. 4301, 4302) : son amendement n° 46 : suppression de la prise en charge par la CNAF d'une partie des majorations de pensions pour enfants qui devraient être assumées par le FSV ; retiré - **Art. 45** (*fixation du total des objectifs de dépenses pour 2003 - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 4314) : son amendement de rétablissement n° 47 ; retiré.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 4412) : se déclare opposé à l'amendement n° I-136 de M. Thierry Foucaud (doublement du taux de réduction d'impôt et augmentation du plafond des dépenses éligibles à cette réduction pour frais de long séjour dans des établissements médicalisés).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 2 (précédemment réservé le 22 novembre 2002, p. 4414)** (p. 4456) : son amendement, soutenu par M. Denis Badré, n° I-207 : rémunération des dirigeants de mouvements de jeunes gérés et animés par des jeunes ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4571, 4572) : complexité du financement des collectivités locales. Dépenses obligatoires. APA. Souhait d'une plus grande autonomie des dépenses des collectivités locales. Refus des modes de gestion de l'Etat - **Art. 14** (*assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales*) (p. 4601, 4609) : ses amendements n° I-210 : suppression de la liaison entre les taux des taxes locales ; et n° I-211 de repli ; retirés - **Après l'art. 14** (p. 4610) : son amendement n° I-209 : autorisation pour les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique d'augmenter leur taux de taxe professionnelle sur la base de la variation des taux communaux de l'antépénultième année ; adopté.

*Deuxième partie :*

**Intérieur, sécurité et libertés locales - Décentralisation**

- (3 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5096, 5098) : reconduction du contrat de croissance. Création d'un fonds d'aide à l'investissement des services départementaux d'incendie et de secours, SDIS. Non-consommation des crédits du plan de financement de la sécurité dans les établissements scolaires. Dotation globale d'équipement. Projet de loi constitutionnel relatif à l'organisation décentralisée de la République. Transfert de responsabilité fiscale vers les collectivités locales. Coût des SDIS, des dépenses de personnel et de l'allocation personnalisée d'autonomie. Part des dépenses obligatoires. Au nom de la commission des finances, recommande l'adoption des crédits de la décentralisation pour 2003 - **Examen des crédits - Art. 72** (*création d'un fonds d'aide à l'investissement des services départementaux d'incendie et de secours, SDIS*) (p. 5111, 5112) : son amendement n° II-30 : reconnaissance, gestion et rôle du fonds d'aide à l'investissement des SDIS ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° II-46 de M. Yves Détraigne (libre choix par les conseils d'administration des SDIS des investissements prioritaires).

**Défense**

- (5 décembre 2002) - **Examen des crédits - Après l'art. 63 quater** (p. 5345) : son amendement, soutenu par Mme Anne-Marie Payet, n° II-3 : garantie de salaire pour les fonctionnaires détachés auprès de GIAT-Industries ; retiré.

*Vote sur l'ensemble :*

- (10 décembre 2002) (p. 5619, 5622) : hommage à M. Robert Calmèjane. Bilan du Gouvernement précédent. Conjoncture incertaine. Sincérité budgétaire. Souhait d'une diminution des dépenses. Exécution du budget. Baisse des charges fiscales. Collectivités locales. Recentrage de la dépense publique vers l'investissement. Réforme de la sécurité sociale et de l'Etat. Allocation personnalisée d'autonomie. Le groupe de l'UC votera le budget pour 2003.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5648, 5649) : texte marqué par les travaux du Sénat. Introduction dans la Constitution d'une partie consacrée aux collectivités locales. Ajout par l'Assemblée nationale de précisions importantes. Relations entre le Gouvernement et le Parlement. Les sénateurs du groupe de l'UC voteront conforme le texte adopté par l'Assemblée nationale. Souhait de passer rapidement à l'étape suivante.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Après l'art. 24** (p. 5859) : son amendement, soutenu par M. Denis Badré, n° 16 : possibilité pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire de rémunérer leurs dirigeants ; retiré.

**MERMAZ (Louis)**, sénateur (Isère) SOC.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères.

**DÉPÔTS**

*Proposition de résolution* présentée avec MM. Robert Badinter, Michel Dreyfus-Schmidt et les membres du groupe socialiste, apparenté et rattaché, tendant à créer une commission d'enquête relative à l'augmentation des suicides en milieu carcéral [n° 80 (2002-2003)] (28 novembre 2002) - **Prisons**.

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Renvoi à la commission** (p. 2115, 2117) : sa motion n° 20 tendant au renvoi à la commission. Réponses précipitées et sans concertation au sentiment d'insécurité. Atteintes aux droits de l'homme. Remise en cause de la loi du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. Développement de l'emprisonnement au détriment de la réinsertion. Régression du droit pénal des mineurs et remise en cause de l'ordonnance du 2 février 1945. Instauration des juges de proximité. Risque de dérive vers une justice à deux vitesses.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Question préalable** (p. 3777, 3779) : sa motion n° 165 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Dispositions redondantes et inapplicables en raison du surpeuplement des prisons. Danger pour les libertés. Atteinte à la présomption d'innocence. Inutilité de ce texte sécuritaire. Demande au Sénat de s'accorder le temps d'une réflexion sur les moyens de combattre les causes de l'insécurité.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 18** (*incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal*) (p. 3894) : rétablissement de l'infraction de racolage passif

supprimée depuis 1994. Contradiction entre le caractère progressiste des dispositions sur la traite des êtres humains votées à l'unanimité par le Sénat et le sort réservé aux prostituées. Inefficacité des sanctions sur les réseaux de proxénètes. Renforcement de la clandestinité et de la marginalisation des prostituées. Procédure de comparution immédiate et justice d'abattage. (p. 3903, 3905) : le groupe socialiste votera les amendements identiques de suppression n° 152 de M. Robert Bret et n° 204 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Inefficacité du dispositif pour lutter contre le proxénétisme. Favorable au développement de systèmes sociaux. Opposé à l'accord oral suggéré par le Gouvernement ; nécessité d'un contrôle parlementaire.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19** (*installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal*) (p. 3930, 3931) : stigmatisation des gens du voyage. Intérêt des dispositions incitant les communes à l'application de la loi Besson du 5 juillet 2000. Improvisation de la fermeture de Sangatte : afflux de réfugiés. Nécessité de solutions humaines. Droit d'asile - **Art. 20** (*menaces et actes d'intimidation commis contre les personnes exerçant une fonction publique - art. 433-3 du code pénal*) (p. 3951, 3952) : interrogation sur l'utilité de cet article. Caractère précis des dispositions du droit actuel. - **Art. 21** (*incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3959) : dispositions du droit actuel satisfaisantes. Inflation de textes : confusion et perte d'efficacité. Opposé à une politique du tout répressif. Sévérité des peines et absence de proportionnalité aux faits incriminés. Risque de dérives et d'exaspération. Préoccupation légitime des habitants. Dispersion des rassemblements prévue par la loi du 15 novembre 2001 sur la sécurité quotidienne. Analyse des causes et de la situation sociale des jeunes : développement nécessaire de la prévention sociale. (p. 3962, 3963) : stigmatisation des jeunes. Aggravation de leur situation du fait de l'état des prisons et de l'absence de traitement pour les mineurs. Opposé aux peines d'emprisonnement proposées par le Gouvernement - **Après l'art. 22** (p. 3970, 3971) : soutient l'amendement n° 261 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction de poursuivre une personne qui a mendié ou cherché un abri s'il ne lui a pas été proposé un moyen de subsistance ou de logement). Amendement "abbé Pierre", soutenu par Emmaüs, Médecins du monde, ATD-Quart Monde, la Fédération d'entraide protestante, le Secours catholique, l'Armée du salut et Droit au logement - **Art. 23** (*demande de fonds sous contrainte - art. 312-12-1 nouveau du code pénal*) (p. 3974) : répression dans le code pénal de l'extorsion de fonds sous menaces. Résurgence du délit de mendicité supprimé dans le nouveau code pénal. Subjectivité de la notion d'agressivité. Justice d'abattage - **Art. 24** (*fermeture administrative des établissements de vente à emporter d'aliments - art. L. 2215-6 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 3978) : inutilité de cet article. Pouvoirs des maires en matière de vente d'aliments frelatés et de la police municipale concernant les troubles sur la voirie. Ciblage d'un type de population - **Art. 25** (*fermeture administrative des établissements de vente à emporter d'aliments situés à Paris - art. L. 2512-14-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 3980) : pouvoir du préfet de police en matière de vente d'aliments frelatés et de troubles sur la voirie - **Avant l'art. 28** (p. 3984, 3985) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 162 de M. Robert Bret (suppression de la peine complémentaire assortie à certains délits). Visite du centre de rétention administratif d'Arcen dans le port autonome de Marseille. Souhait d'une ouverture rapide du dossier de la double peine - **Art. 28** (*retrait de la carte de séjour temporaire - reconduite à la frontière - art. 12 et 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France*) (p. 3986) : opposition du groupe socialiste au retrait par la police du titre de séjour temporaire d'un étranger soupçonné de proxénétisme, de racolage, d'exploitation de la mendicité ou de demande de fonds sous contrainte, suivi de l'expulsion. Etat de droit. Intervention nécessaire d'un magistrat.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Justice

- (9 décembre 2002) (p. 5488, 5489) : situation des prisons. Opposition aux aspects répressifs de la loi d'orientation et de programmation pour la justice. Favorable au développement des mesures alternatives à l'emprisonnement. Situation des malades psychiatriques, des vieillards et des toxicomanes incarcérés.

*Vote sur l'ensemble :*

- (10 décembre 2002) (p. 5615, 5616) : provocation. Apport de chaque majorité.

**MICHAUX-CHEVRY (Lucette)**, sénateur (Guadeloupe) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre titulaire du comité directeur du fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre titulaire de la Commission des comptes économiques et sociaux des départements d'outre-mer et de suivi de la loi d'orientation pour l'outre-mer (JO Lois et décrets du 28 avril 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Après l'art. 66** (p. 1119) : son amendement, soutenu par M. Simon Loueckhote, n° 313 : reconnaissance de la pharmacopée originaire des départements d'outre-mer ; rejeté.

**MIQUEL (Gérard)**, sénateur (Lot) SOC.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; puis membre (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur la recherche en sécurité routière [n° 29 (2002-2003)] (23 octobre 2002) - **Sécurité routière**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Routes et sécurité routière [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 17] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2287, 2289) : manque de sincérité des évaluations de recettes et de dépenses. Utilisation d'artifices budgétaires pour accroître le déficit. Injustice des modalités retenues pour la baisse de l'impôt sur le revenu. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de loi - **Art. 1er** (*réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu à acquitter en 2002*) (p. 2306) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° 6 : mise en place d'une méthode de calcul visant à rendre plus juste la baisse de l'impôt sur le revenu ; rejeté - **Art. 2** (*prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA*) (p. 2320) : son amendement, soutenu par M. François Marc, n° 7 : suppression du prélèvement opéré sur les caisses de la MSA ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 2329, 2330) : son amendement, soutenu par M. Michel Moreigne, n° 9 : affectation des droits de mutation perçus par l'Etat sur les successions des bénéficiaires de l'APA aux départements éligibles à la DFM ; retiré. Son amendement n° 8 : affectation à tous les départements du produit des droits de mutation sur les successions des bénéficiaires de l'APA ; retiré - **Art. 10** (*transfert par l'Etat du réseau de transport du gaz et exonération des droits de mutation dus à raison de ces opérations*) (p. 2340, 2341) : son amendement n° 10 : possibilité pour les collectivités locales de percevoir le montant des droits de mutation sur l'opération de transfert ; rejeté - **Après l'art. 11** (p. 2348) : intervient sur l'amendement n° 29 de la commission (rémunération des membres du Gouvernement). Caractère délicat de ce sujet. Nécessité de certaines améliorations. Le groupe socialiste ne participera pas au vote de cet amendement.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2001 [n° 0008 (2002-2003)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2788, 2789) : application du "chainage vertueux" prévu dans la loi organique relative aux lois de finances. Amélioration de l'efficacité du contrôle du Parlement sur l'exécution budgétaire. Imprévisibilité du changement de rythme de l'activité économique. Attitude responsable et réactive du précédent gouvernement. Le groupe socialiste votera ce projet de loi de règlement.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4340, 4342) : politique économique néfaste à la croissance et à l'emploi. Chômage. Caractère injuste des réductions d'impôt. Asphyxie de la croissance. Caractère virtuel de l'exercice budgétaire. Amendements du groupe socialiste à ce projet de loi.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 4389) : son amendement, soutenu par M. François Marc, n° I-57 : suppression des réductions des taux d'imposition ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 4413) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, n° I-59 : limite à l'addition des avantages constitués par les réductions

d'impôt ; rejeté - **Art. 3** (*amélioration de la prime pour l'emploi*) (p. 4415) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, n° I-61 : augmentation des taux servant au calcul de cette prime ; rejeté - **Art. 4** (*relèvement du plafond des dépenses éligibles à la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile*) (p. 4422) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° I-62 de suppression et n° I-63 de repli ; rejetés.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 4443, 4445) : cumul des déductions fiscales au titre de l'impôt sur le revenu. Sa proposition de plafonner les déductions fiscales à 50 % du montant de l'impôt à payer. Improductivité de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF. Reprend l'amendement n° I-113 de M. Roland du Luart : réduction de l'ISF pour charges de famille ; rejeté - **Art. 6** (*suppression progressive de la contribution des institutions financières*) (p. 4469) : son amendement de suppression n° I-65 ; rejeté - **Après l'art. 6** (p. 4471, 4474) : son amendement n° I-66 : relèvement de l'abattement de taxe sur les salaires dont bénéficient les associations, les syndicats et leurs unions ; rejeté. Difficultés du secteur associatif liées à la suppression des emplois-jeunes - **Après l'art. 9** (p. 4498) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Demerliat, n° I-70 : application du taux réduit de TVA aux protections pour incontinence adulte ; rejeté. (p. 4500, 4506) : son amendement n° I-68 : application du taux réduit de TVA au secteur de la restauration ; rejeté. Soutien aux professionnels du secteur. (p. 4509, 4511) : son amendement n° I-69 : application du taux réduit de TVA aux abonnements aux réseaux de chaleur ; rejeté. Développement des énergies renouvelables - **Art. 11** (*réduction progressive de l'assiette de la taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux employant moins de cinq salariés*) (p. 4521) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Demerliat n° I-84 : non application du dispositif aux titulaires de bénéfices non commerciaux qui n'emploient aucun salarié ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Après l'art. 17** (p. 4539, 4541) : son amendement n° I-67 : mise en oeuvre de la taxe sur les transactions financières pour financer le développement des pays les moins avancés ; rejeté - **Art. 21** (*mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA*) (p. 4548) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Demerliat, n° I-73 : suppression du nouveau prélèvement sur les caisses de la Mutualité sociale et agricole ; rejeté - **Art. 23 bis** (*prélèvement, sur les sommes engagées au PMU, affecté au Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE*) (p. 4559, 4565) : son amendement de suppression n° I-90 ; rejeté - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Après l'art. 2** (p. 4588) : son amendement, soutenu par M. Michel Sergent, n° I-60 : neutralisation du risque d'augmentation de la charge fiscale des victimes de catastrophe naturelle ou industrielle ; retiré - **Art. 13** (*assujettissement de France Télécom aux impositions directes locales dans les conditions de droit commun et mesures diverses relatives à l'équilibre financier du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle*) (p. 4593) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Demerliat, n° I-85 : pérennisation de la dotation de l'Etat au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ; rejeté - **Après l'art. 13** (p. 4598) : ses amendements, soutenus par M. Michel Moreigne, n° I-86 : indexation de la progression de la contribution de l'Etat au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle sur celle de la dotation globale de fonctionnement ; et n° I-87 : indexation de la progression de la contribution de l'Etat au Fonds national de péréquation sur celle de la dotation globale de fonctionnement ; retirés - **Après l'art. 14** (p. 4612, 4617) : son amendement n° I-72 : suppression complète de la vignette automobile à compter du 1er décembre 2002 ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Claude Haut, n° I-88 : versement anticipé des attributions du fonds de compensation pour la TVA liées à des dépenses d'investissement pour la réparation des dommages causés par les intempéries de 2002 ; retiré. Son amendement, soutenu par M. Michel Moreigne n° I-89 : éligibilité au fonds de compensation pour

la TVA des dépenses d'investissement réalisées par les collectivités locales sur les monuments historiques ; retiré. Se déclare opposé à l'amendement n° I-118 de M. Jean-Claude Gaudin (correction du mode de calcul de l'évolution des taux moyens pondérés).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Art. 29** (*reconduction en 2003 du contrat de croissance et de solidarité*) (p. 4643, 4645) : son amendement n° I-91 : indexation du contrat de croissance et de solidarité sur 50 % du taux de croissance du PIB ; rejeté. Aide à apporter aux collectivités locales. Son amendement n° I-92 : maintien du mécanisme réduisant de moitié la baisse de la DCTP ; rejeté - **Après l'art. 29** (p. 4647) : se déclare favorable aux amendements de M. Michel Moreigne, portant sur le même objet, n° I-94 et n° I-95 (création d'une dotation de solidarité au sein de la dotation de fonctionnement minimale). Financement de l'APA pour les départements en difficulté - **Art. 32** (*majorations de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et de la dotation de solidarité rurale, DSR*) (p. 4657) : ses amendements, portant sur le même objet, n° I-96 et n° I-97 : affectation du produit de la régularisation positive de la DGF 2001 aux communes et abondement de la DSR ; devenus sans objet - **Après l'art. 32** (p. 4661) : son amendement n° I-98 : majoration de la part principale du FNP ; retiré.

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les routes et la sécurité routière (p. 5401, 5402) : diminution des crédits pour l'investissement routier. Retard dans la mise en oeuvre des contrats de plan Etat-régions. Demande de précision sur le financement des liaisons autoroutières ; sur les ressources et l'utilité du fonds pour le développement de l'intermodalité dans les transports, FDI, et du fonds pour le développement d'une politique intermodale des transports dans le massif alpin, FDPITMA. Importance des besoins en matière d'entretien et de réhabilitation du réseau national. Augmentation des crédits consacrés à la sécurité routière. Interrogation sur la tarification du transport routier, sur la privatisation des sociétés d'autoroutes et sur la gestion des infrastructures routières dans le cadre de la décentralisation. Avis favorable de la commission des finances.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 58** (p. 5535, 5536) : soutient l'amendement de M. Claude Domeizel n° II-116 (exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en faveur des locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures ménagères) - **Art. 58 bis** (*institution d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés ou de journaux gratuits*) (p. 5541, 5542) : ses amendements n° II-118 (extension de l'assiette de la contribution aux courriers adressés mais non sollicités par le destinataire et relèvement du montant de la taxe due) et n° II-117 : suppression des cas d'exonération de la taxe créés par les dispositions de l'article ; rejetés. (p. 5545, 5546) : ses amendements n° II-149 : couverture de la prise en charge par les collectivités locales des coûts du traitement des déchets par le produit de la taxe ; et n° II-119 : doublement du montant de la taxe ; rejetés - **Après l'art. 58 ter** (p. 5548) : se déclare favorable à l'amendement n° II-113 de M. Jean-Paul Amoudry (éligibilité au FCTVA des investissements réalisés sur des bâtiments utilisés pour la fabrication saisonnière de produits

alimentaires fermiers) - **Après l'art. 58 quinquies** (p. 5554) : son amendement n° II-126 : assouplissement des règles de calcul de l'attribution de compensation versée par un établissement public de coopération intercommunale à ses membres ; rejeté - **Art. 58 sexies** (*modification des règles de répartition de la dotation d'intercommunalité*) (p. 5557, 5558) : son amendement de suppression n° II-122 ; retiré. Son amendement n° II-123 : garantie par l'Etat d'assurer à la DSU et à la DSR une progression d'au moins 6 % de leur montant à partir de 2004 ; rejeté - **Art. 58 septies** (*gel de la fraction du coefficient d'intégration fiscale prise en compte pour le calcul de la dotation d'intercommunalité versée aux communautés de communes à taxe professionnelle unique*) (p. 5559) : son amendement de suppression n° II-124 ; rejeté - **Après l'art. 58 undecies** (p. 5565) : son amendement n° II-128 : création d'une cotisation de solidarité pour les contribuables assujettis à la taxe d'habitation au titre de leur habitation principale ; rejeté - **Après l'art. 59 ter** (p. 5571) : son amendement n° II-87 : lutte contre les captations d'héritage ; retiré - **Art. 59 quater** (*réduction de moitié des redevances d'archéologie préventive*) (p. 5572) : soutient l'amendement de suppression n° II-55 de M. Yves Dauge.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 60 A** (p. 5602) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° II-90 : présentation par le Gouvernement d'un rapport sur la mise en oeuvre des recommandations de la Cour des comptes ; retiré.

*Vote sur l'ensemble :*

(p. 5617, 5619) : hommage à M. Robert Calmèjane. Manque de sincérité du budget. Prévisions de croissance irréalistes. Caractère anti-européen du budget. Absence de pilotage économique et de lutte contre le chômage. Injustices sociales. Le groupe socialiste votera contre le budget pour 2003.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 4 et Etat B'** (*dépenses ordinaires des services civils - annulations*) (p. 5824, 5825) : son amendement n° 49 : suppression des annulations de crédits de la sécurité routière ; rejeté - **Art. 6 et Etat C'** (*dépenses en capital des services civils - annulations*) (p. 5829) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Demerliat, n° 50 : suppression d'une partie des annulations de crédits de paiement sur le budget de la mer ; rejeté - **Après l'art. 14** (p. 5835, 5836) : reprend l'amendement n° 66 de M. Jacques Oudin (application d'un taux réduit de TVA aux sacs plastiques spéciaux nécessaires au tri sélectif des déchets ménagers) ; retiré - **Art. 25** (*simplification des modalités d'exonération ou de dégrèvement de la taxe d'habitation au profit des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés et des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion*) (p. 5862) : son amendement, soutenu par M. Claude Haut, n° 40 : extension du dégrèvement de la taxe d'habitation aux titulaires de l'allocation de solidarité spécifique ; rejeté - **Après l'art. 25** (p. 5863) : son amendement, soutenu par M. Claude Haut, n° 41 : création d'une cotisation de solidarité additive à la taxe d'habitation ; rejeté - **Art. 30 octies** (*exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties au profit des bâtiments affectés à l'activité de déshydratation de fourrages*) : se déclare opposé à l'amendement n° 72 de la commission (soumission de cette exonération à une délibération des collectivités territoriales).

**MIRAUX (Jean-Luc)**, sénateur (Eure) RPR puis UMP.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.



**MOINARD (Louis), sénateur (Vendée) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau (FNDAE) dans les communes rurales jusqu'au 15 octobre 2002.

Membre titulaire du conseil d'administration de la Fondation du patrimoine.

Membre titulaire du Conseil national de l'habitat jusqu'au 15 octobre 2002.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 7 ter** (p. 146) : se déclare opposé à l'amendement n° 468 de Mme Marie-France Beaufils (mise en place d'un congé de participation à la vie démocratique).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 quinquies** (p. 254) : se déclare opposé à l'amendement n° 544 de M. Jean-Louis Masson (rééquilibrage de l'effectif de la population de chaque canton par rapport à la population moyenne des cantons du département).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif au contrôle de la circulation dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus [n° 0181 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion de l'article unique** (p. 1297) : souci de la continuité du service ferroviaire.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 10 (coordination avec les dispositions du code général des collectivités territoriales)** (p. 2918) : soutient l'amendement n° 115 de M. Jean-Paul Amoudry (affirmation du rôle des communes et des établissements publics de coopération) - **Avant l'art. 11** (p. 2919) : soutient l'amendement n° 166 de M. Jean-Paul Amoudry (affirmation du rôle des communes et de leurs établissements publics de coopération dans le développement du service public du gaz) - **Art. 11 (fixation d'obligations de service public par l'Etat)** (p. 2925) : soutient les amendements de M. Jean-Paul Amoudry n° 164 (intégration de l'efficacité énergétique dans la liste des obligations de service public) et n° 165 (mécanismes de contrôle du respect des obligations de service public).

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Après l'art. 13** (p. 3142) : soutient l'amendement de M. Philippe Arnaud n° 16 (recours au contrat à durée déterminée en cas de remplacement temporaire du chef d'exploitation agricole, de son conjoint ou d'un collaborateur non salarié).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 14** (p. 4614, 4616) : soutient l'amendement n° 1-52 de M. Denis Badré (suppression totale de la vignette automobile pour les véhicules utilitaires inférieurs à 3,5 tonnes).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Après l'art. 3** (p. 5074) : intervient sur l'amendement n° 47 de Mme Nicole Borvo (adaptation des deux assemblées à l'évolution de la population française).

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 6** (p. 6008) : son amendement n° 30 : validation de la capacité professionnelle des coiffeurs par la commission nationale de la coiffure ; retiré.

**MONORY (René), sénateur (Vienne) UC puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

**MONTESQUIOU (Aymeri de), sénateur (Gers) RDSE.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil et la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel et des conditions d'accès au réseau pour les échanges transfrontaliers d'électricité (n° E-1742) [n° 186 (2001-2002)] (29 janvier 2002) - **Union européenne.**

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur l'achèvement du marché intérieur de l'énergie [n° 187 (2001-2002)] (29 janvier 2002) - **Union européenne.**

*Proposition de loi*, déposée avec M. Daniel Goulet, tendant à modifier certaines dispositions du code de l'urbanisme [n° 337 (2001-2002)] (26 juin 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Urbanisme.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 365 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, d'orientation et de

programmation pour la sécurité intérieure [n° 375 (2001-2002)] (24 juillet 2002) - **Sécurité.**

*Proposition de résolution*, déposée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 du Règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'harmonisation des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres en matière de crédit aux consommateurs (n° E-2103) [n° 60 (2002-2003)] (13 novembre 2002) - **Union européenne.**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales - Sécurité [n° 68 (2002-2003)  **tome 3 annexe 22**] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 72, 73) : rassemblement incohérent de mesures éparses souvent essentielles. Regret de l'examen en urgence. Question de l'élection au suffrage universel direct des représentants dans les établissements publics de coopération intercommunale. Mesure dangereuse et précipitée : risque de remise en cause des communes. Questions en suspens concernant le fonctionnement des conseils communautaires. Position des maires. Confirmation du rôle-clef de la commune par le mode d'élection actuel. Reconnaissance de certains points positifs du texte. Solidaire d'une grande majorité de maires ruraux, ne peut voter ce texte.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Après l'art. 49 (par priorité)** (p. 590, 591) : soutient l'amendement n° 455 de M. Jacques Pelletier (obligation de consultation des populations concernées par l'implantation d'un équipement d'intérêt national).

- **Proposition de loi tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme [n° 0440 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1255, 1257) : électrochoc provoqué par les attentats du 11 septembre 2001. Volonté de clarification et d'adaptation de la législation française. Ampleur prise par le terrorisme. Insuffisance de l'arsenal juridique actuel. Imprescriptibilité des crimes terroristes destinée à décourager les terroristes et à soutenir la lutte des magistrats et des victimes. Danger du terrorisme pour les démocraties. Négation de l'humanité. Nécessité d'un découplage entre les crimes contre l'humanité et l'imprescriptibilité. Impossibilité de réinsérer dans la société ceux qui la combattent. Inexistence de peines réellement incompressibles. Nécessité de prévenir toute récidive en cas d'acte terroriste. Regrette le rejet du texte et l'absence d'amendement.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Art. 1er et rapport annexé** (*approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007*) (p. 2123, 2124) : lutte contre le terrorisme absente du projet. Réel risque d'attentat. Propose l'imprescriptibilité des actes terroristes et l'incompressibilité des peines prononcées.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2280, 2281) : fiscalité archaïque et inadaptée. Avantages de la baisse de l'impôt. La majorité présidentielle du groupe du RDSE votera ce texte. - **Après l'art. 10** (p. 2342) : son amendement n° 22 : inscription des dépenses de documents d'urbanisme en section d'investissement du budget communal ; retiré.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2370, 2372) : salue la détermination du Gouvernement et sa rapidité d'action. Inquiétude justifiée quant au développement de la délinquance. Zones de non-droit. Gravité de la situation. Urgence du rétablissement de l'Etat de droit. Incompréhension et découragement des forces de sécurité face au renoncement du pouvoir politique. Nécessité d'un changement radical. Se déclare satisfait de la réforme : dotation en moyens matériels ; création de 13500 emplois ; remise à niveau des bâtiments de la police et de la gendarmerie ; dispositif novateur d'évaluation. Ampleur de la mobilisation justifiée par les attentes des citoyens et des forces de sécurité. Nouvelle culture administrative. Texte fondateur. La commission des finances soutiendra ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 5 (évaluation annuelle)** (p. 2470, 2471) : ses amendements n° 3 : dépôt par le Gouvernement devant le Parlement avant le 30 juin 2003 d'un rapport d'audit sur le fonctionnement et l'organisation des forces de sécurité intérieure ; et n° 4 : évaluation des résultats par le Parlement et non par une instance extérieure ; retirés.

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2729, 2732) : doute sur la justification d'une guerre préventive. Attitude de l'Iraq face aux résolutions du Conseil de sécurité. Incertitudes sur le niveau d'armement de l'Iraq. Conséquences d'une guerre contre l'Iraq. Régulation des relations internationales par l'ONU. Avantages de l'adoption d'une nouvelle résolution. Devoir de la France de faire respecter le droit international. Approbation par le groupe du RDSE de la politique menée par la France.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 11 (fixation d'obligations de service public par l'Etat)** (p. 2921) : interrogation sur les perspectives d'approvisionnement. Intérêt d'utiliser les relations bilatérales de la France pour assurer la sécurité de ceux-ci.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3649, 3650) : absence de prise en compte de la spécificité des zones rurales. Ses propositions. Financement de l'extension des réseaux. Réalisation des documents d'urbanisme. Paralysie du développement des communes rurales.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3755, 3756) : mise en oeuvre efficace des dispositions adoptées dans la LOPSI du 29 août 2002. Bonne lisibilité par les Français. Résultats positifs de la coordination des services de sécurité dans le cadre des GIR. Rationalisation attendue de la réforme de la carte des zones police et gendarmerie. Contexte international : multiplication des actes terroristes, lutte contre le terrorisme, importance des services de renseignements, performance des services français. Nécessité d'un renforcement de la prévention. Favorable à la mise en commun des informations recueillies par la direction centrale des renseignements généraux et la direction de la surveillance du territoire, à la mise en place d'une structure de coordination entre les services spécialisés et à la création d'une filière du renseignement. Souhaite l'adoption de l'imprescriptibilité des crimes terroristes et de l'incompressibilité des peines prononcées à ce titre.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Participation de la France au budget des Communautés européennes - Art. 33** (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) (p. 4635, 4636) : accord franco-allemand sur la PAC. Réforme de la gestion du budget européen. Redéfinition des priorités de l'Europe. Développement du patriotisme européen. Le groupe du RDSE votera la contribution française au budget communautaire - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4706, 4707) : état de la dette préoccupant. Rapport Charzat. Mauvaise image de la France dans le cadre européen. Impératif de stabilisation du déficit. La majorité du groupe du RDSE votera le projet de loi de finances.

*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) (p. 5026, 5027) : vigueur des PME françaises. Projet de loi relatif à l'initiative économique. Simplification administrative. Priorité des nouvelles technologies. Les membres du groupe du RDSE voteront dans leur majorité ce projet de budget.

**Economie, finances et industrie - Commerce extérieur**

- (2 décembre 2002) (p. 5042, 5043) : stratégie d'internationalisation des PME. Redéploiement d'effectifs dans les DRCE. Foires et salons internationaux. Rôle des étudiants étrangers. La majorité des membres du groupe du RDSE votera ce projet de budget.

**Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5068, 5070) : déficiences du Gouvernement précédent. Loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure. Progression du budget. Sécurité civile. Augmentation des effectifs et réformes de l'administration visant à augmenter la présence policière sur le terrain. Développement d'une culture du résultat. Gestion des crédits. Enquêtes de "victimation". Lutte contre le terrorisme. Au nom de la commission des finances, recommande l'adoption du budget de la sécurité intérieure.

**Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5135, 5136) : qualités du budget. Valorisation de l'agriculture par la communication, l'enseignement et l'aide à l'installation. Contrats territoriaux d'exploitation. Suspension de la modulation des aides. Primes herbagères. Simplification administrative. Aide aux agriculteurs en difficulté. Négociations internationales et communautaires. La majorité du RDSE votera le budget de l'agriculture pour 2003.

**Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) (p. 5232) : Budget en hausse. Réformes interministérielles de rationalisation des actions extérieures. Recherche d'efficacité par un redéploiement des effectifs diplomatiques et consulaires. Remise en cause des nombreuses implantations en Europe. Faiblesse de l'action en faveur des étudiants étrangers. Le groupe du RDSE votera ces crédits.

**MOREIGNE (Michel), sénateur (Creuse) SOC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des finances.

**DÉPÔTS**

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 30] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Après l'art. 2** (p. 2329, 2331) : soutient l'amendement n° 9 de M. Gérard Miquel (affectation des droits de mutation perçus par l'Etat sur les successions des bénéficiaires de l'APA aux départements éligibles à la DFM). Caractère juste et légitime de cette mesure de solidarité.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Après l'art. 43 (par priorité)** (p. 4211) : son amendement n° 101 : mise en place d'une dotation de solidarité pour les départements ne disposant pas de ressources suffisantes pour assurer le financement de l'APA ; réservé jusqu'à la reprise de la séance du mercredi 20 novembre, le soir.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Après l'art. 43 (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4277, 4278) : son amendement n° 101 ; rejeté (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4390) : son amendement, soutenu par M. François Marc, n° I-93 : suppression de la réduction supplémentaire de 1 % des taux d'imposition et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour compenser la moitié du surcoût du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie à la charge des départements ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Après l'art. 13** (p. 4598, 4600) : soutient les amendements de M. Gérard Miquel n° I-86 (indexation de la progression de la contribution de l'Etat au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle sur celle de la dotation globale de fonctionnement) et n° I-87 (indexation de la progression de la contribution de l'Etat au Fonds national de péréquation sur celle de la dotation globale de fonctionnement) - **Après l'art. 14** (p. 4618) : soutient l'amendement n° I-89 de M. Gérard Miquel (éligibilité au fonds de compensation pour la TVA des dépenses d'investissement réalisées par les collectivités locales sur les monuments historiques).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** - **Après l'art. 29** (p. 4646, 4650) : ses amendements portant sur le même objet n° I-94 et n° I-95 : création d'une dotation de solidarité au sein de la dotation de fonctionnement minimale ; rejetés. Financement de l'APA pour les départements en difficulté.

*Deuxième partie :*

**Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5050, 5051) : progression des crédits. Institut des hautes études de défense nationale. Relance du rôle du SGDN. La commission des finances recommande l'adoption de ce budget.

- (18 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6048) : manque de sincérité du budget. Régulations annoncées. Collectivités locales. Le groupe socialiste votera contre le projet de budget pour 2003.

**MORTEMOSQUE (Dominique), sénateur (Dordogne) NI**  
*puis UC puis UMP.*

Remplace le 8 juin 2002 M. Xavier Darcos, nommé ministre (JO Lois et décrets du 9 juin 2002).

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 4 juillet 2002).

**MOSCOVICI (Pierre), ministre délégué chargé des affaires européennes.**

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**MOULY (Georges), sénateur (Corrèze) RDSE puis UMP-A.**

**NOMINATIONS**

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

**DÉPÔTS**

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réforme de l'atelier protégé et créant le statut de l'entreprise adaptée [n° 289 (2001-2002)] (9 avril 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Entreprises.**

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3034, 3035) :

assouplissement nécessaire des 35 heures par la modification du régime des heures supplémentaires et du compte épargne-temps. Lien entre la baisse des charges et la création d'emplois. Harmonisation des SMIC. Absence de lien entre le surcroît d'heures supplémentaires et la montée du chômage. Favorable aux dispositions du texte.

**MURAT (Bernard), sénateur (Corrèze) RPR puis UMP.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

**DÉPÔTS**

*Proposition de loi* portant modification de l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 28 (2002-2003)] (23 octobre 2002) - **Sports.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur sa proposition de loi [n° 28 (2002-2003)] portant modification de l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 45 (2002-2003)] (4 novembre 2002) - **Sports.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Sports [n° 69 (2002-2003) tome 10]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 797, 799) : avancées attendues par les malades et les médecins. Modernisation indispensable de l'organisation du système de santé. Crise de la démographie médicale. Pénurie de moyens matériels. Manque de confiance entre le monde de la santé et le Gouvernement. Contradiction entre la volonté d'améliorer la relation entre le médecin et le malade et les dispositions du projet de loi. Problèmes éthiques, juridiques et moraux de la communication du dossier au malade. Favorable à plus de prévention, d'éducation et à la mise en oeuvre d'une loi-cadre. Absence d'application du dispositif de formation médicale continue prévu par l'ordonnance de 1996. Conséquences néfastes de la jurisprudence de l'arrêt Perruche. Votera les propositions de la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Après l'art. 12** (p. 890) : son amendement, soutenu par M. Dominique Leclerc, n° 302 : représentation des victimes de l'amiante ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 40** (*institution d'une obligation de formation continue pour les médecins ainsi que pour les biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant en établissement de santé - art. L. 4133-1 à L. 4133-9, L. 6155-1 à L. 6155-5 nouveaux, L. 4236-1 et L. 4236-2 nouveaux du code de la santé publique*) - **Art. L. 4133-6 du code de la santé publique** (*mise en place d'un fonds national de la formation médicale*)

*continue*) (p. 964) : se déclare favorable à l'amendement n° 102 de la commission (conditions de financement du fonds). Interrogation sur la contribution des laboratoires pharmaceutiques au financement - **Après l'art. 44** (p. 975, 976) : soutient les amendements de M. Dominique Leclerc n° 373 (actualisation des missions de l'ordre national des pharmaciens), n° 372 de coordination et n° 374 (sanctions en cas d'utilisation frauduleuse ou malhonnête de la qualité de pharmacien).

- **Proposition de loi modifiant l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 0028 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 3636, 3637) : reconnaissance des droits acquis des éducateurs sportifs, remis en cause par la loi Buffet du 6 juillet 2000. Maintien de leur droit d'exercer. Référence au régime de certification issu de la loi de modernisation sociale de janvier 2002. Demande l'adoption de ce texte - **Art. unique** (p. 3639, 3640) : accepte l'amendement du Gouvernement n° 2 (rétablissement, dans le champ de la dérogation à l'obligation de diplôme, des militaires dont l'activité s'exerce dans le cadre de leurs missions professionnelles). S'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Annie David (obligation pour les professionnels du sport de valider leurs acquis et leur expérience).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 4077, 4079) : préoccupation de l'évolution financière de la branche maladie. Clarification des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale. Travail de la commission des affaires sociales. Favorable à une autonomie grandissante de chaque branche. Réponse à l'attente des familles par une politique familiale ambitieuse. Rôle de la famille. Conséquence sur les retraites du vieillissement croissant de la population. Se réjouit de la suppression des lettres clefs flottantes et de la responsabilisation des patients dans le cadre de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé. Recettes de la branche accidents du travail et maladies professionnelles. Amélioration de la branche et clarification des financements. Avec le groupe du RPR, votera ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 6** (p. 4472, 4474) : soutient l'amendement n° I-128 de M. Alain Gournac (exonération des établissements publics d'hébergement pour personnes âgées de la taxe sur les salaires) - **Après l'art. 9** (p. 4494) : soutient l'amendement n° I-37 de M. Joseph Ostermann (baisse de la TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine à l'exception du caviar). Distorsions de concurrence.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4582, 4584) : réforme nécessaire de la fiscalité locale. Réduction de l'autonomie financière des collectivités. Engagements du nouveau Gouvernement. Déliaison des taux des impôts locaux. Assujettissement de France Télécom aux impôts locaux dans les conditions de droit commun. Péréquation.

*Deuxième partie :*

### Sports

- (30 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 4957, 4958) : hausse du budget. Aides à l'emploi dans le sport. Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Etats généraux du

sport. Au nom de la commission des affaires culturelles, recommande l'adoption des crédits du sport pour 2003.

### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5150, 5151) : révision de la politique agricole commune. Faibles marges de manoeuvre. Mesures positives. Contrats territoriaux d'exploitation. Zones de montagne. Veau de lait élevé sous la mère. Mesures nécessaires à sa défense. Votera le budget de l'agriculture pour 2003.

**MUSELIER (Renaud)**, *secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.*

dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne portant délimitation de la frontière dans les zones aménagées du Rhin [n° 0288 (2000-2001)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1880, 1881) : hommage à M. Xavier de Villepin, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Remplacement de l'axe du thalweg par une ligne médiane fixe. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord aux fins de l'application des dispositions de la convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (ensemble deux annexes) [n° 0002 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1881, 1882) : pérennité de la ressource halieutique. Respect des intérêts des Etats pêcheurs et des Etats côtiers. (p. 1883) : réserves sur les propositions de la Commission européenne sur la politique commune de la pêche. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification des amendements à l'accord portant création de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée [n° 0134 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1883, 1884) : rénovation du conseil général des pêches pour la Méditerranée, CGPM, à vocation essentiellement scientifique, en une organisation régionale de pêche chargée de mener une politique active de conservation et de gestion des ressources halieutiques. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord du 20 août 1971 relatif à l'Organisation internationale de télécommunications par satellite "INTELSAT" tel qu'il résulte des amendements adoptés à Washington le 17 novembre 2000 [n° 0182 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 265 (2001-2002)** (p. 1884, 1885) : transformation de l'organisation internationale INTELSAT en une société commerciale. Conciliation de la compétitivité internationale et du respect des obligations de service public. Mise en place d'un cadre juridique à la société privée de droit français EUTELSAT SA et à l'organisation intergouvernementale EUTELSAT. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation européenne de télécommunications par satellite "EUTELSAT" [n° 0265 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du**

**projet de loi n° 182 (2001-2002)** Voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention pour la protection du Rhin (ensemble une annexe et un protocole de signature) [n° 0251 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1886, 1887) : bilan d'activité de la commission internationale pour la protection du Rhin contre la pollution, CIPR. Conséquences de l'accident de l'usine suisse Sandoz. Renforcement de l'action de la commission. Intégration des nouvelles exigences environnementales. Renforcement de la coopération internationale. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil de l'Europe relatif à la protection sociale des membres du personnel employés par ladite organisation sur le territoire français [n° 0444 (2000-2001)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1888) : dispense d'assujettissement au régime français de sécurité sociale. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant n° 1 à la convention sur la sécurité sociale du 2 octobre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise [n° 0168 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1889) : transfert possible des cotisations d'assurance vieillesse versées dans l'Etat d'activité vers l'Etat d'origine. Paiement des pensions de vieillesse quel que soit le lieu de résidence. Simplification de la procédure de gestion de prolongation du détachement.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal [n° 0031 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1891) : renégociation des accords en matière de séjour et d'établissement des personnes. Retour à une situation du droit commun des étrangers avec maintien d'un cadre conventionnel spécifique. Importance de la communauté sénégalaise en France. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 1892) : situation des anciens combattants militaires.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à l'accord entre l'Agence de coopération culturelle et technique et le Gouvernement de la République française relatif au siège de l'Agence et à ses privilèges et immunités sur le territoire français [n° 0032 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1893) : traduction politique du mouvement francophone au sommet de la francophonie de Hanoï en 1997. Mise en place de l'organisation internationale de la francophonie. Définition d'un nouveau cadre institutionnel. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège entre le Gouvernement de la République française et la Commission internationale de l'état civil [n° 0043 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1895) : création de la commission internationale de l'état civil, CIEC, en 1950. Développement de la coopération entre les Etats membres dans le domaine de l'état civil. Attribution de la personnalité civile à la CIEC. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Roumanie relatif à la coopération dans le domaine de la défense [n° 0102 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1896) : accroissement des liens bilatéraux de coopération. Mise en place d'un cadre juridique stable. Participation au Partenariat pour la paix. Soutien actif de la France à la candidature roumaine à l'OTAN. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention de Londres relative à l'aide alimentaire [n° 0133 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1897, 1898) : obligation d'une aide alimentaire sous forme de dons. Promotion du développement agricole local. Perspective préoccupante de la sécurité alimentaire mondiale. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à l'établissement d'une ligne de délimitation maritime entre la France et Jersey [n° 0135 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 136 (2001-2002)** (p. 1900) : modernisation du régime de la pêche dans la baie de Granville. Evolution du droit international de la mer. Reconnaissance d'un régime favorable aux pêcheurs français. Définition de la souveraineté et de la juridiction chargée du contrôle. Ligne de délimitation basée sur le principe de l'équidistance. Demande l'adoption de ces projets de loi. (p. 1902) : reprise des négociations avec Guernesey.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord relatif à la pêche dans la baie de Granville entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (ensemble quatre échanges de notes) [n° 0136 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 135 (2001-2002)** - Voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans l'exercice des missions de police de la navigation sur le secteur franco-allemand du Rhin [n° 0167 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1903) : mesures liées à la levée des contrôles aux frontières. Amélioration de la coopération entre les forces de sécurité. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention européenne pour la protection des animaux de compagnie [n° 0258 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1904) : demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 1905) : prévention du danger présenté par certains animaux domestiques.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à l'extradition entre les Etats membres de l'Union européenne (ensemble une annexe comportant six déclarations) [n° 0084 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 85 (2001-2002)** (p. 2746, 2747) : simplification des procédures. Coopération judiciaire. Demande l'adoption de ces projets de loi. (p. 2748, 2749) : réponse aux orateurs. Respect des droits de l'homme.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à la procédure simplifiée d'extradition entre les Etats membres de l'Union européenne [n° 0085 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 84 (2001-2002)** : voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française, le Royaume d'Espagne, la République d'Italie et la République portugaise portant statut de l'Eurofor [n° 0268 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2750) : européanisation de l'outil de défense à travers l'Euroforce opérationnelle rapide, Eurofor. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'amendement à la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination [n° 0198 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2751, 2752) : interdiction des exportations de déchets dangereux des pays industrialisés vers les pays en développement. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à la circulation et au séjour en Principauté d'Andorre des ressortissants des Etats tiers [n° 0280 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi n° 281 (2001-2002) (p. 2754) : demande l'adoption de ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à l'entrée, à la circulation, au séjour et à l'établissement de leurs ressortissants [n° 0281 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** - commune avec celle du projet de loi n° 280 (2001-2002) : voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre relative à la coopération administrative [n° 0282 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2756) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention de sécurité sociale entre la République française et la Principauté d'Andorre signée à Andorre-la-Vieille le 12 décembre 2000 [n° 0363 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2757) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au raccordement de la Suisse au réseau ferré français, notamment aux liaisons à grande vitesse (ensemble une annexe) [n° 0322 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2758, 2759) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à l'accord entre la France, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties en France [n° 0199 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2760, 2761) : efficacité de la vérification internationale. Renforcement du régime de non-prolifération des armes nucléaires. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la responsabilité civile au titre de dommages nucléaires du fait de fournitures en provenance de la République française destinées à des installations nucléaires en Fédération de Russie [n° 0323 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2762) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0286 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2763) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la décision des représentants des gouvernements des Etats membres de**

**l'Union européenne, concernant les privilèges et immunités accordés à l'Institut d'études de sécurité et au Centre satellitaire de l'Union européenne, ainsi qu'à leurs organes et aux membres de leur personnel [n° 0324 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2764, 2765) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) (p. 5247, 5253) : budget en augmentation. Redynamisation de l'action diplomatique. Autorité de l'ambassadeur. Evolution du réseau consulaire. Insuffisance des contributions volontaires. Organisation de conférences internationales en France. Prise en compte des attentes des Français de l'étranger. Réforme du CSFE. Sécurité. Réduction des écarts de protection sociale. Adaptation de l'aide sociale aux besoins. Difficulté de versement des retraites par les caisses africaines de sécurité sociale. Avenir de l'AEFE. Liens avec l'éducation nationale. Contribution du ministère des affaires étrangères à la maîtrise des flux migratoires. Délivrance de visas. Future réforme du droit d'asile. Réponse aux orateurs. Coopération franco-allemande. Non-ratification de la charte européenne de l'autonomie locale élaborée par le Conseil de l'Europe. Mobilisation de la communauté internationale pour le règlement du conflit au Proche-Orient. Situation en Iraq. Finalisation des engagements entre l'Union européenne et l'OTAN. Règlement politique du conflit en Tchétchénie. Evolution de l'Albanie. Mise en place par le Président de la République d'une politique étrangère d'action et de mouvement.

**MUZEAU (Roland)**, sénateur (Hauts-de-Seine) CRC.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence pour l'amélioration des conditions de travail (JO Lois et décrets du 4 octobre 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (15 janvier 2002) (p. 200) : organisation des travaux du Sénat. Décision du Conseil constitutionnel invalidant l'article du projet de loi de modernisation sociale visant à renforcer le contrôle des licenciements économiques.

- **Proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle [n° 0138 (2001-2002)]** - (24 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 710,

711): spécificité de la profession justifiant un statut particulier. Utilisation excessive du statut d'intermittent. Dispositif très inégalitaire. Régime de l'intermittence indispensable à la création et à la spécificité culturelle française. Situation de vide juridique dans l'attente de nouvelles négociations des partenaires sociaux. Nécessité de réduire le déficit lié aux annexes. Evocation d'une future loi-cadre sur le statut de l'artiste - **Art. unique** (*prorogation des annexes VIII et X au règlement annexé à la convention du 1er janvier 1997 relative à l'assurance-chômage*) (p. 715, 716) : soutient l'amendement n° 2 de M. Ivan Renar (date limite de la prorogation fixée au 31 décembre 2002 et à défaut d'agrément à cette date, rattachement des annexes VIII et X à la convention du 1er janvier 2001). Incitation des partenaires sociaux à reprendre au plus vite les négociations.

- **Proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie [n° 0171 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1154, 1156) : esquisse du débat par la majorité sénatoriale et absence de propositions alternatives. Profond malaise des professionnels de santé. Urgence de perspectives et de mesures structurelles nouvelles. Favorable à la restauration du cadre conventionnel assorti de garanties et à la clarification des relations entre l'Etat et les caisses de sécurité sociale. Nécessité d'un débat de fond. Le groupe CRC votera contre la motion opposant la question préalable.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1918, 1920) : condamnation des emplois-jeunes par le Gouvernement. Suppressions d'emplois dans les quartiers difficiles. Inquiétude quant à la pérennisation des emplois d'aides-éducateurs. Surchômage des jeunes dû à l'insuffisance d'emplois et non au coût du travail. Insertion dépendante de la formation. Regrette l'absence d'utilisation des nombreux dispositifs existants. Réflexion nécessaire sur l'échec scolaire. Politique trop favorable aux entreprises. Inquiétude des syndicats. Contestation de la validité des allègements de charges. Effets collatéraux néfastes. Précarité. Manque de dialogue social. Risque de CDI à durée limitée. Interrogation sur le cumul des exonérations. Absence d'obligation de formation. Concurrence aux autres dispositifs de formation professionnelle. Hostilité aux modifications de la commission. Le groupe CRC s'opposera au projet de loi - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail*) - **Art. L. 322-4-6 du code du travail** (*public visé et nature du soutien*) (p. 1941) : se déclare opposé à l'amendement de précision n° 3 de la commission. Impact sur les comptes de l'UNEDIC - **Après l'art. L. 322-4-6-3 du code du travail** (p. 1951) : se déclare opposé à l'amendement n° 18 de la commission (accompagnement et accès au bilan de compétences des salariés) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1962, 1963) : dogme de la baisse des charges. Absence de droit à la formation. Elan libéral impulsé par le MEDEF. Suppression programmée des emplois-jeunes. Crainte quant à l'utilisation de l'UNEDIC. Le groupe CRC ne votera pas ce texte.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0390 (2001-2002)]* - (1er août 2002) - **Discussion générale** (p. 2484, 2485) : regret de la présentation en urgence du texte. Position dogmatique du Gouvernement sur les allègements de charges. Prise en compte du seul intérêt des grandes entreprises. Elan libéral. Absence néfaste d'obligation de formation. Amendements accroissant l'effet d'aubaine. Disparition programmée des contrats d'aides-éducateurs. Manque de dialogue social. Le groupe CRC ne votera pas ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3043, 3046) : atteinte au droit du travail. Absence de priorité en faveur de la politique de l'emploi. Inquiétude relative à la réduction du

nombre de contrats emploi-solidarité et du nombre de contrats emplois consolidés. Opposé à l'abaissement du coût du travail. Accroissement des dépenses publiques consécutif à l'allègement des cotisations patronales. Absence d'évaluation chiffrée des dispositifs contenus dans le projet de loi. Opposé aux articles 6 à 12 visant à refonder la ristourne Juppé et l'allègement prévu par la loi "Aubry II". Conséquences négatives de l'harmonisation des SMIC. Proposition du groupe CRC d'une convergence des garanties mensuelles de rémunération, GMR, du SMIC horaire, et du maintien des règles actuelles de revalorisation du SMIC. Favorable à l'inscription dans la loi d'une obligation de création d'emploi. Opposé au régime des astreintes. Conséquences négatives sur les conditions de travail du régime des heures supplémentaires. Absence de définition des champs de la négociation collective avec les partenaires sociaux. Portée des décisions de principe de la Cour de cassation limitée par le Gouvernement. Validation d'accords contraires à la loi - **Art. 1er** (*harmonisation des salaires mensuels minima - art. 32 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000*) (p. 3060, 3062) : effets pervers du dispositif proposé. Ses amendements n° 76 : convergence immédiate des différentes garanties de revenus mensuels ; n° 77 de cohérence ; n° 78 : suppression de la modification transitoire des règles de revalorisation minimale du SMIC ; et n° 79 : revalorisation du SMIC de 11,4 % au 1er juillet 2003 ; rejetés - **Après l'art. 1er** : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 80 : revalorisation des minima conventionnels pour les ramener au niveau du SMIC ; rejeté - **Avant l'art. 2** (p. 3064) : avec le groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement n° 37 de M. Gilbert Chabroux (définition et objet des heures supplémentaires) - **Art. 2** (*assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail*) (p. 3067) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 81 : détermination par voie législative du régime de rémunération des heures supplémentaires ; rejeté. (p. 3070) : se déclare opposé à l'amendement n° 125 de M. Philippe Marini (régime des heures supplémentaires).

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2 (suite)** (p. 3078) : son amendement n° 83 : impossibilité de considérer comme fautif le refus par le salarié d'exécuter des heures supplémentaires ; rejeté. (p. 3080) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 82 : règle majoritaire comme condition de validité des accords sur la réduction du temps de travail ; rejeté. (p. 3083, 3084) : ses amendements n° 84 : suppression du II de l'article relatif au contingent annuel d'heures supplémentaires et au repos compensateur obligatoire ; n° 85 : niveau du contingent servant de référence pour le calcul du repos compensateur obligatoire et déclenchement du repos à la 39ème heure ; n° 86 : maintien du contingent de 130 heures pour le déclenchement du repos compensateur ; n° 87 (diminution du seuil de taille de l'entreprise pour l'application du régime de repos compensateur obligatoire) ; et n° 88 : principe de la règle majoritaire dans la négociation collective ; rejetés. (p. 3086, 3087) : ses amendements, soutenus par M. Guy Fischer, n° 89 : maintien des règles actuelles relatives au déclenchement du repos compensateur pour les salariés travaillant dans une branche où le contingent d'heures supplémentaires est supérieur au contingent réglementaire actuel ; et n° 90 : suppression du III de l'article relatif à la fixation du contingent conventionnel d'heures supplémentaires ; rejetés. (p. 3089, 3090) : ses amendements n° 91 (suppression du IV de l'article relatif au calcul de la durée annuelle du travail en cas de modulation des horaires) ; n° 92 : modalités d'aménagement du temps de travail ; n° 93 : principe de l'accord majoritaire ; rejetés. Risque pour les salariés de perdre deux ou trois jours de congés par an. (p. 3092, 3094) : ses amendements n° 94 (suppression du V de l'article relatif au calcul de la durée annuelle du travail en cas de réduction du temps de travail par l'attribution de jours de repos) et n° 95 (suppression du VI de l'article définissant les cadres intégrés) ; rejetés. Protestation des organisations syndicales contre la définition des cadres intégrés. (p. 3095) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 96



(suppression du 1°) du VII de l'article relatif aux critères permettant à des salariés itinérants non-cadres de bénéficier du forfait annuel en heures); rejeté. (p. 3096): son amendement n° 97 (suppression du 2°) du VII de l'article tendant à élargir la catégorie de cadres pouvant bénéficier de forfaits annuels en jours); rejeté. (p. 3098): son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 98: application aux cadres soumis au régime du forfait annuel en jours des maxima de droit commun; rejeté. (p. 3102): son amendement n° 99 (suppression du VIII de l'article relatif à la monétarisation du compte épargne-temps); rejeté - **Art. 2 bis** (régime de l'astreinte - art. L. 212-4 bis du code du travail) (p. 3109, 3110): son amendement de suppression n° 100; rejeté. (p. 3113, 3114): modification de la notion d'astreinte par l'amendement déposé par l'Assemblée nationale - **Après l'art. 2 bis** (p. 3117): ses amendements n° 101: définition du repos quotidien; et n° 102: définition du repos hebdomadaire; rejetés - **Art. 3** (prolongation jusqu'au 31 décembre 2005 du régime transitoire applicable en matière d'heures supplémentaires pour les entreprises de vingt salariés au plus - art. 5 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000) (p. 3118): son amendement de suppression n° 103, soutenu par M. Guy Fischer; rejeté - **Après l'art. 5** (p. 3121): ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 108: requalification d'emplois à temps partiel long en contrats à temps plein; n° 107: possibilité pour les salariés à temps partiel de refuser les heures complémentaires proposées lorsque celles-ci sont incompatibles avec leurs obligations familiales; n° 109: rémunération des heures complémentaires; et n° 106: suppression du premier alinéa de l'art. L. 212-4-2 du code du travail prévoyant la possibilité de déroger par convention à l'obligation de notifier dans un délai de sept jours une modification de la durée du travail; rejetés - **Art. 4** (transposition de certaines dispositions du projet de loi dans le code rural - art. L. 713-6, L. 713-7, L. 713-9, L. 713-14 et L. 713-15 du code rural) (p. 3123): son amendement de suppression n° 104; rejeté - **Art. 5** (complément différentiel de salaire dans les établissements médico-sociaux) (p. 3124, 3125): son amendement de suppression n° 105; rejeté. Charges financières des établissements - **Après l'art. 5 (suite)**: son amendement n° 110: limitation du nombre de salariés en CDD ou en intérim à 10% de l'effectif total de l'entreprise; rejeté - **Art. 6** (dispositif d'allègement de cotisations sociales patronales - art. L. 241-13 du code de la sécurité sociale) (p. 3129, 3130): son amendement n° 111: suppression progressive des dispositifs d'allègement de cotisations sociales patronales et création d'un dispositif alternatif; rejeté - **Art. 7** (dispositif transitoire d'allègement de cotisations patronales de sécurité sociale) (p. 3135): son amendement de suppression n° 112; rejeté - **Art. 8** (abrogation de l'allègement de cotisations sociales patronales lié à la réduction du temps de travail et coordination - art. L. 131-9, L. 241-13-1 et L. 711-13-1 du code de la sécurité sociale, art. L. 741-4, L. 741-15 et L. 751-17 du code rural, art. L. 322-4-6 du code du travail, art. 21 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail, art. 8-2 de l'ordonnance n° 77-1102 du 26 septembre 1977 portant extension et adaptation aux départements de Saint-Pierre-et-Miquelon de diverses dispositions relatives aux affaires sociales, art. 4 bis de la loi n° 96-1143 du 26 décembre 1996 relative à la zone franche de Corse et art. 50 de la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse) (p. 3137): son amendement de suppression n° 113, soutenu par M. Guy Fischer; rejeté - **Art. 9** (application du dispositif d'allègement de cotisations sociales patronales à certains régimes spéciaux de sécurité sociale - art. L. 711-13 du code de la sécurité sociale): son amendement de suppression n° 114, soutenu par M. Guy Fischer; rejeté - **Art. 10** (caractère individuel de l'aide incitative à la réduction du temps de travail afférente au salarié concerné - art. 3 de la loi n° 98-461 du 13 juin 1998 d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail) (p. 3138): son amendement de suppression n° 115, soutenu par M. Guy Fischer; rejeté - **Art. 11** (date d'entrée en vigueur du dispositif d'allègement des cotisations sociales patronales): son amendement de suppression n° 116, soutenu par M. Guy Fischer; rejeté -

**Art. 12** (abrogation des règles d'accès, de suspension et de suppression de l'allègement de cotisations sociales patronales lié à la réduction du temps de travail - art. 19 et 20 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000) (p. 3139): son amendement de suppression n° 117, soutenu par M. Guy Fischer; rejeté - **Art. 13** (sécurisation des accords conclus en application des lois du 13 juin 1998 et du 19 janvier 2000) (p. 3140): son amendement de suppression n° 118, soutenu par M. Guy Fischer; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3145): effets négatifs du texte. Avec le groupe CRC, votera contre ce texte.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Question préalable** (p. 3662, 3664): soutient la motion n° 3 de M. Yves Coquelle, tendant à opposer la question préalable. Pertinence de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, SRU. Proposition de loi égoïste et régressive. Définition d'objectifs à l'échelon intercommunal. Remise en cause du droit au logement pour tous. Dispositions relatives à l'urbanisme. Assimilation des logements sociaux aux problèmes sociaux. Exemple de sa commune. Causes des problèmes sociaux. Accession à la propriété. Périurbanisation anarchique.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - **Après l'art. 2 bis** (p. 4099): se déclare opposé à l'amendement n° 41 de la commission saisie pour avis (rapport quinquennal au Parlement présentant un état et une évaluation financière des dispositifs affectant l'assiette des cotisations sociales) et favorable à l'amendement n° 122 de M. Guy Fischer (rapport annuel présentant un état des dispositifs affectant l'assiette des cotisations sociales et de leur coût).

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Avant l'art. 35** (p. 4261, 4263): soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 132 (modalités d'attribution de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante) et n° 133 (élargissement de la liste des établissements classés en liste ACAATA). (p. 4264, 4268): soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 134 (possibilité d'attribution de l'ACAATA pour les agents de la fonction publique) et n° 135 (calcul de l'ACAATA fondé sur les douze meilleurs mois du salaire de l'ensemble de la carrière du demandeur). (p. 4271, 4272): soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 138 (possibilité pour les caisses régionales d'assurance maladie d'échanger des informations avec les associations de victimes d'accidents du travail) et n° 139 (suppression de la limitation de cumul d'une rente accident du travail avec une pension de réversion pour les veufs de victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle) - **Art. 36** (contribution de la branche accidents du travail et maladies professionnelles du régime général au financement du FCAATA - art. 47 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002) (p. 4281): avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° 29 de la commission (date de transmission du rapport annuel d'activité du fonds ramenée du 15 octobre au 15 juillet) - **Après l'art. 38** (p. 4282): soutient l'amendement n° 148 de Mme Marie-Claude Beaudeau (insertion dans l'article L. 361-1 du code de la sécurité sociale de la possibilité pour les veuves de victimes de l'amiante ayant bénéficié de l'ACAATA de bénéficier du capital décès) - **Après l'art. 37** (p. 4283, 4284): soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 140 (analyse des conséquences de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le rapport prévu par l'article L. 176-2 du code de la sécurité sociale) - **Après l'art. 38** (p. 4286, 4287): soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 149 (détermination du calcul de la rente sur la base du taux de l'incapacité permanente partielle de la victime) et n° 146 (montant de la rente accordée aux veuves ou veufs d'une victime décédée d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) - **Art. 38** (renforcement de l'autonomie de la branche accidents du travail et maladies professionnelles du régime général - art. L. 221-4, L. 221-5,

L. 227-1, L. 227-2, L. 227-3, L. 228-1 et L. 231-5-1 du code de la sécurité sociale) (p. 4291) : avec les membres du groupe CRC, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 61 de M. Gilbert Chabroux et opposé à l'amendement n° 31 de la commission (composition du conseil de surveillance) - **Après l'art. 38** (p. 4291, 4293) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 142 et n° 143 de conséquence, n° 151 (indexation des rentes et pensions perçues par les victimes du travail sur l'évolution des salaires), n° 152 (suppression du seuil d'incapacité ouvrant droit à réparation lorsque la maladie n'est prévue dans aucun tableau) et n° 150 (rattrapage exceptionnel des prestations versées en réparation d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle).

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) (p. 4821, 4822) : opposition à la politique orientée vers le secteur marchand et aux allègements de cotisations sociales patronales. Importance de la prévention et de l'évaluation des risques dans les entreprises. Favorable à une politique publique de prévention des risques - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4829) : avec le groupe CRC, se déclare opposé à l'amendement n° II-17 de la commission (réduction des crédits de cinq millions d'euros).

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4860) : aide médicale attribuée aux étrangers résidant en France et ne remplissant pas les conditions pour bénéficier de la CMU.

**Travail, santé et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine**

- (29 novembre 2002) (p. 4871, 4872) : conséquence de la remise en cause de la loi SRU. Discrimination des habitants des quartiers dits sensibles. Baisse des financements destinés au développement économique des quartiers. Vote du groupe CRC contre ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4878, 4879) : se déclare opposé à l'amendement n° II-20 de la commission (réduction des crédits d'un million d'euros).

**- Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5950) : se déclare opposé à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises). Fermetures d'entreprises ayant bénéficié des aides de l'Etat.

**- Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5962) : rappel au règlement relatif à l'organisation des travaux : défaut de réunion de la commission des affaires sociales préalable à la séance publique. (p. 5972, 5975) : encouragement à la marchandisation du monde. Dynamitage des droits et des acquis. Défense d'une société des actionnaires. Multiplication des concessions au MEDEF. Suppression de l'amendement "Michelin" et des dispositions "Marks & Spencer". Affaiblissement des salariés face au licenciement. Détournement du sens de la négociation collective. Droit de licenciement renvoyé à la négociation d'entreprise.

Opposition du groupe CRC à la suppression des articles de la loi de modernisation sociale et des dispositions protectrices relatives au harcèlement moral au travail. Propositions d'avancées sociales par le groupe CRC. Votera contre ce projet - **Question préalable** (p. 5981) : sa motion n° 32, soutenue par M. Guy Fischer, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Art. 1er** (*suspension temporaire de l'application de certaines dispositions issues de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la procédure de licenciement économique - art. 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 106, 109 et 116 de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale*) (p. 5985, 5992) : ses amendements n° 31 de suppression, n° 38 de coordination et, visant au rétablissement des dispositions de la loi de modernisation sociale, n° 33 : obligation d'engager des négociations tendant à la conclusion d'un accord avant tout licenciement collectif, dit "amendement Michelin" ; n° 34 : obligation de prise de décision des organes de direction et de surveillance de l'établissement ou de l'entreprise et de réalisation d'une étude d'impact social et territorial préalable à toute cessation totale ou partielle d'activité ; n° 35 : distinction de la consultation du comité d'entreprise sur le projet de restructuration de celle portant sur le projet de licenciement ; n° 36 : obligation d'informer le comité d'entreprise avant toute annonce publique sur les mesures affectant les conditions de travail et d'emploi des salariés ; n° 37 : possibilité pour le comité d'entreprise de faire des propositions alternatives au plan de licenciement ; n° 39 : intervention d'un médiateur en cas de conflit entre le chef d'entreprise et le comité d'entreprise ; n° 40 : suppression des qualités professionnelles de la liste des critères définis pour l'ordre à suivre lors d'un licenciement collectif ; et n° 41 : contrôle de l'autorité administrative sur le contenu des plans sociaux ; rejetés. Démantèlement de la loi de modernisation sociale. "Amendement Michelin" - **Après l'art. 1er** (p. 5995, 5997) : ses amendements n° 43 : précision de la définition du licenciement pour motif économique ; n° 42 : suppression des critères liés aux qualités professionnelles ; n° 45 : réintégration du salarié licencié en l'absence de désignation des institutions représentatives du personnel ; et n° 44 : mise en place d'un comité d'entreprise élargi, comprenant celui de l'entreprise donneuse d'ordre et celui de l'entreprise sous-traitante ; rejetés - **Art. 2** (*possibilité de conclure des accords d'entreprise expérimentaux sur la procédure lorsqu'un licenciement d'au moins dix salariés sur une même période de trente jours est envisagé*) (p. 5999, 6000) : ses amendements n° 46 de suppression, n° 47 : impossibilité pour un accord expérimental de déroger aux dispositions d'ordre public et respect du principe de faveur ; et n° 48 : exigence d'un avis conforme du comité d'entreprise et consultation des salariés sur l'accord de méthode ; rejetés. Atteinte aux principes fondamentaux du droit du travail. Incidence de la durée d'application des accords - **Art. 3** (*droit applicable aux procédures en cours à la date de promulgation de la présente loi*) (p. 6001, 6002) : ses amendements n° 49 de suppression et n° 50 : suppression de toute possibilité d'application rétroactive ; rejetés - **Art. 4** (*aménagement de la charge de la preuve en cas de harcèlement - art. L. 122-52 du code du travail*) (p. 6002, 6004) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 51 de suppression ; rejeté. Inversement de la charge de la preuve - **Art. 5** (*aménagement de la procédure de médiation en cas de harcèlement - art. L. 122-54 du code du travail*) (p. 6005) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 52 de suppression ; rejeté - **Après l'art. 6** (p. 6008) : le groupe CRC se déclare opposé à l'amendement n° 22 de M. Bernard Joly (accès à la formation des salariés en CDD). Réduction des indemnités de précarité des salariés en CDD au bénéfice d'une hypothétique formation - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6009, 6010) : sentiment d'injustice. Reprise in extenso des desiderata du MEDEF. Risque majeur d'explosion des licenciements. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi destructeur d'emplois et créateur d'inégalités supplémentaires.

**- Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale - Deuxième lecture [n° 0106 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6122, 6123) :

confusion dans la notion de responsabilité. Pénalisation des professionnels. Le groupe CRC ne votera pas la proposition de loi.

## N

**NACHBAR (Philippe)**, sénateur (Meurthe-et-Moselle) RI puis UMP.

## NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (20 juillet 2002).

Membre titulaire du conseil d'administration de la société France 2.

Membre suppléant du Haut Conseil des musées de France (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture [n° 69 (2002-2003) tome 1] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - Culture**

- (29 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 4884, 4886) : sincérité du budget. Renforcement des moyens de fonctionnement. Réduction de l'emploi précaire. Gestion des établissements publics. Progression des crédits d'entretien. Problème des crédits déconcentrés. Education artistique. Enrichissement du patrimoine des musées. Mécénat. Réunion des musées nationaux, RMN. Procédures de consommation des crédits de la restauration du patrimoine monumental. Patrimoine rural. Partage des responsabilités en matière de protection du patrimoine. Au nom de la commission des affaires culturelles, recommande l'adoption de ce budget.

**NATALI (Paul)**, sénateur (Haute-Corse) RPR puis UMP.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Art. 28** (*aménagement du régime fiscal des tabacs manufacturés vendus dans les départements de Corse*) (p. 5866) : remerciements. Maintien des dispositifs dérogatoires. Poids économique de la filière tabacole corse. Eurocompatibilité - **Après l'art. 28** (p. 5867) : son amendement n° 27 : généralisation du crédit d'impôt pour investissement en Corse au taux uniforme de 20 % ; adopté. Interrogation sur la sortie dégressive du dispositif de zone franche.

**NOGRIX (Philippe)**, sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.

## NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Membre du Conseil d'administration de la société Réseau France outre-mer (JO Lois et décrets du 24 juillet 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 12 ter** (p. 180) : soutient l'amendement n° 407 de M. Denis Badré (insertion d'un chapitre relatif aux chambres de commerce et d'industrie).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 ter** (p. 252) : votera l'amendement n° 658 de M. Gérard Collomb (autorisation à titre expérimental pour une durée de cinq ans d'une tarification de zone des déplacements afin de financer les équipements de transport en commun ou de voirie autoroutière interne aux agglomérations).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuies** (p. 287, 288) : son amendement n° 406 : possibilité d'exception à la condition de continuité territoriale pour la mise en place des SCOT ; retiré.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Après l'art. 2** (p. 1959) : soutient l'amendement n° 34 de M. Jean Faure (extension du dispositif au sport professionnel) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1964) : le groupe de l'UC votera ce projet de loi.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 1er** (*pouvoirs des préfets en matière de sécurité intérieure - art. 34 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982*) (p. 3790, 3791) : nécessité d'un accompagnement social des victimes après l'arrestation d'un proxénète ou d'un chef de bande. (p. 3795) : votera cet article. Hommage au Gouvernement pour son rôle de management vis-à-vis des préfets - **Art. 15** (*extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) - **Art. 706-54 du code de procédure pénale** (*objet du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) (p. 3863) : soutient l'amendement n° 68 de M. Alex Türk (exigence d'indices graves ou concordants pour la conservation des empreintes génétiques). Cohérence avec la décision de la CNIL de mars 1999.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19** (*installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal*) (p. 3945) : satisfait des propos du Gouvernement sur le schéma départemental : contrat entre les

maires et les gens du voyage, garanti par l'Etat - **Art. 21** (*incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3965, 3966) : restauration de la sécurité dans l'intérêt des jeunes générations : envie de vivre en France. Soutiendra le Gouvernement. - **Art. 22** (*incrimination de l'exploitation de la mendicité - art. 225-12-5 et 225-12-6 nouveaux, 227-20 et 225-21 du code pénal*) (p. 3969) : nécessité de satisfaire à la demande de l'Abbé Pierre et du réseau Alerte d'évaluation de la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions - **Art. 35** (*levée du secret professionnel en cas de détention dangereuse d'armes - art. 226-14 du code pénal*) (p. 4006) : obligation légale : signalement des maltraitances à enfants - **Art. 38** (*réglementation des activités de sécurité privée*) - **Art. 10 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*tenu et armement des agents*) (p. 4013) : opposé à l'amendement n° 127 de Mme Marie-Christine Blandin (interdiction de port d'arme) - **Art. 13 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*contrôle par les policiers et gendarmes*) (p. 4015) : opposé à l'amendement n° 236 de M. Charles Gautier (respect d'un délai de carence de cinq ans après la cessation d'activité avant l'exercice d'une activité privée) - **Avant l'art. 43** (p. 4024) : intervient sur l'amendement n° 239 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (institution d'un observatoire national de la délinquance). Relations entre le ministre de l'intérieur et les préfets.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Après l'art. 34** (p. 4248) : se déclare favorable à l'amendement n° 113 de M. Jean-Paul Amoudry (classement en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires hospitaliers).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Culture et communication - Communication**

- (30 novembre 2002) (p. 4921, 4922) : renforcement des programmes de l'audiovisuel public. Situation et rôle de RFO. Violence à la télévision. Le groupe de l'UC votera le budget de la communication pour 2003.

#### **Sports**

- (30 novembre 2002) (p. 4960, 4961) : valeur sociale du sport. Accès pour tous. Avantages et inconvénients des emplois-jeunes. Plan sport emploi. Développement de la vie associative. Rénovation des équipements sportifs. Etats généraux du sport. Le groupe de l'UC votera le budget du ministère des sports pour 2003.

## O

**OLIN (Nelly)**, sénateur (Val-d'Oise) RPR puis UMP.

Secrétaire du Sénat.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Conseil national du bruit.

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Ville [n° 72 (2002-2003) tome 3] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 43 F (formation professionnelle et apprentissage - art. L. 214-13 et L. 214-14 du code de l'éducation)** (p. 437, 439) : ses amendements n° 691 : participation des chambres consulaires régionales aux côtés de l'Etat et des partenaires sociaux à l'élaboration des plans régionaux ; retiré ; n° 692 : association des chambres consulaires aux conventions conclues pour les formations destinées aux demandeurs d'emploi ; adopté ; et n° 693 : participation des organismes consulaires à la signature des contrats d'objectifs ; retiré.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) (p. 3569, 3571) : pertinence de ce débat. Hausse des prélèvements obligatoires et de la dette publique sur les cinq dernières années en dépit de la croissance. Impact de la pression fiscale sur l'attractivité économique de la France. Nécessité d'un allègement sans incidence sur la qualité des services publics. Fin des gaspillages et plus grande transparence. Complexité de financement du FOREC. Efforts significatifs pour 2003. Avenir du FOREC. Rapports entre les collectivités territoriales et l'Etat : danger d'une hausse de la fiscalité locale. Concertation indispensable. Avec le groupe du RPR, soutiendra les orientations du Gouvernement.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 21 (incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation)** (p. 3964, 3965) : le groupe du RPR soutiendra le Gouvernement. Restauration de la sécurité par une politique d'autorité.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4318, 4319) : pistes de réforme. Attachement au dialogue social. Relations entre la CNAF, l'Etat et le fonds de solidarité vieillesse. Compensation des allègements de charges. Responsabilisation des acteurs. Favorable à une meilleure prévention. Avec le groupe du RPR, votera le projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4846) : inquiétude sur l'évolution des chiffres du cancer. Insuffisance des campagnes d'information.

**Travail, santé et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine**

- (29 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 4869, 4870) : souci d'efficacité du projet de budget. Nécessaire amélioration du système de la dotation de solidarité urbaine. Reconstitution indispensable du dispositif des zones franches urbaines. Favorable à une réforme sur les métiers de la ville. Avis favorable de la commission des affaires sociales à l'adoption des crédits de la ville pour 2003 - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4879) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° II-20 de la commission (réduction des crédits d'un million d'euros).

**OSTERMANN (Joseph)**, sénateur (Bas-Rhin) RPR puis UMP.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

Membre de la commission d'étude de la revalorisation des rentes, des retraites et des pensions des anciens combattants de l'outre-mer.

Membre titulaire du Conseil de surveillance du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale (FOREC).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer une journée nationale unique du souvenir [n° 50 (2002-2003)] (6 novembre 2002) - **Cérémonies publiques et fêtes légales**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Emploi et solidarité - I - Travail [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 35]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 7 ter (élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre)**

(p. 126, 127) : nécessité d'une réflexion et d'une concertation sur le sujet. Consécration de fait d'une nouvelle catégorie de collectivités locales. Non-prise en compte de la diversité des structures intercommunales. Unification des modes de scrutin municipaux. Phase de maturité du développement de la coopération intercommunale non atteinte. Risque de découragement des bonnes volontés. Gestion difficile des divergences entre communes. Priorité actuelle au regroupement communal. Ne pourra pas voter cette disposition.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Après l'art. 43 I** (p. 496, 497) : sur l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine), son sous-amendement n° 357 ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 46 (financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales)** (p. 620, 621) : loi de 1996 mettant en commun les moyens et prévoyant une répartition de la charge entre les collectivités. Coût des SDIS en augmentation de 30 %. Disparité dans les financements selon les départements. Ecart entre les communes. Rôle de l'Etat en matière de péréquation. Désengagement financier de celui-ci. Nécessité d'envisager l'intégration progressive des SDIS aux services des conseils généraux. Nécessité d'un seul financement - **Après l'art. 46 quater** (p. 643) : son amendement n° 551 : création d'une indemnité recouvrée par les SDIS au titre de leur intervention et réglée par l'assureur du propriétaire de véhicule à moteur responsable d'un accident de la circulation au titre du règlement du sinistre ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 666) : se déclare opposé aux amendements n° 233 de la commission des finances saisie pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006) et n° 684 de M. Michel Charasse (fiscalisation du budget des SDIS (précédemment réservé le 23 janvier 2002)). (p. 668) : son amendement n° 359 : possibilité d'intégration dans un service d'incendie et de secours avant l'âge de dix-huit ans de jeunes sapeurs-pompiers ayant obtenu le brevet de cadet ; adopté après modification par le sous-amendement n° 732 de M. Gérard Bailly.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2000 [n° 0013 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1381, 1382) : manque d'empressement du Gouvernement pour l'examen du texte. Loi de finances pour 2000 marquée par deux collectifs budgétaires. Absence de volonté gouvernementale de maîtrise des dépenses publiques. Le groupe du RPR votera le projet de règlement sans valider la politique budgétaire du Gouvernement.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1932, 1933) : thème cher au Président de la République. Exclusion des jeunes génératrice d'insécurité, de désertification rurale et d'abstention. Situation difficile des jeunes sans qualification. Texte évitant le piège de l'assistanat. Intérêt du recours au CDI dans le secteur privé. Critique des emplois-jeunes. Interrogation sur l'évolution de ce dispositif. Nécessité de renforcer la compétitivité de la France. Intérêt d'une remise à plat des exonérations de cotisations sociales liées à la politique de l'emploi. Crainte liée aux effets de seuil et aux effets d'aubaine. Demande un complément en formation professionnelle. Nécessité de remédier à l'inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre. Comparaison des systèmes français et allemand de formation professionnelle. Le groupe RPR votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 6** (p. 4471, 4474) : son amendement n° I-31 : suppression de la taxe sur les salaires ; retiré - **Après l'art. 8 ter** (p. 4481, 4485) : ses amendements n° I-32 : relèvement du plafond de déductibilité du salaire du conjoint d'un commerçant ou artisan ; n° I-33 : reconduction de la réduction d'impôt pour formation du chef d'entreprise et de son conjoint collaborateur ; n° 34 : ouverture d'un crédit d'impôt au profit des artisans effectuant des investissements d'adaptation à la réglementation ; n° I-35 : paiement fractionné des droits de mutation à titre onéreux des fonds de commerce ; et n° I-36 : harmonisation des droits exigibles en matière de cession de droits sociaux quelle que soit la forme sociétaire ; retirés - **Après l'art. 9** (p. 4493) : son amendement, soutenu par M. Bernard Murat, n° I-37 : baisse de la TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine à l'exception du caviar ; retiré. (p. 4500, 4501) : son amendement n° I-38 : assujettissement du secteur de la restauration traditionnelle au taux réduit de TVA ; retiré. (p. 4517) : son amendement n° I-39 : possibilité pour les entrepreneurs du bâtiment de demander le remboursement mensuel du crédit de TVA ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Après l'art. 12** (p. 4532, 4533) : son amendement n° I-40 : exonération de taxe de la production d'alcool de fruits dans la limite de 5 litres d'alcool pur ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### **Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4808, 4810) : montant et répartition des crédits. Situation de l'emploi. Réforme structurelle du marché de l'emploi. Interrogation sur le contrat d'insertion dans la vie sociale, CIVIS. Amélioration de l'offre de travail et lutte contre les rigidités pénalisant l'emploi. Interrogation sur l'avenir du FOREC. Incertitudes pesant sur les reports de crédits. Interrogation sur la mise en place des programmes requis par la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4827, 4828) : son amendement n° II-17 : réduction des crédits de cinq millions d'euros ; adopté - **Après l'art. 77** (p. 4832) : demande le retrait de l'amendement de M. Jacques Oudin n° II-13 (mise en place d'un dispositif de substitution aux taxes parafiscales affectées à la formation professionnelle dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'automobile et des transports). Son amendement n° II-18 : prorogation d'une année du dispositif d'aide au développement d'entreprises nouvelles, EDEN ; adopté.

#### **Anciens combattants**

- (30 novembre 2002) (p. 4942, 4943) : décrystallisation. Relèvement du plafond majorable de la rente mutualiste. Politique de mémoire. Création d'une journée à la mémoire des victimes de tous les conflits français. Indemnisation des incorporés de force dans les organisations paramilitaires allemandes. Conditions d'attribution de la carte du combattant en Afrique du Nord. Votera le budget des anciens combattants pour 2003.

#### **Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) (p. 5025, 5026) : caractère limité du budget. Rôle du FISAC. Attente de mesures fiscales incitatives. Réduction du taux de TVA et création d'emplois.

Revalorisation de l'apprentissage. Votera les crédits de ce projet de budget.

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Art. 59 sexies** (*réduction de 50 % des droits de consommation sur les alcools au profit des récoltants familiaux dans la limite de 10 % d'alcool pur et suppression progressive du privilège des bouilleurs de cru*) (p. 5588) : son amendement n° II-52 : durée transitoire du privilège des bouilleurs de cru portée de 5 à 10 ans ; adopté.

**OTHILY (Georges), sénateur (Guyane) RDSE.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire du comité directeur du fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 20 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi constitutionnelle*, déposée avec M. Rodolphe Désiré, tendant à modifier le premier alinéa de l'article 7 de la Constitution [n° 379 (2001-2002)] (30 juillet 2002) - **Elections.**

*Proposition de loi organique*, déposée avec M. Rodolphe Désiré, tendant à modifier la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 380 (2001-2002)] (30 juillet 2002) - **Elections.**

*Proposition de loi*, déposée avec M. Rodolphe Désiré, tendant à modifier certaines dispositions du code électoral [n° 381 (2001-2002)] (30 juillet 2002) - **Elections.**

*Proposition de loi*, déposée avec M. Pierre Laffitte, visant à permettre l'inscription des naissances auprès de l'officier de l'état-civil du lieu de résidence des parents [n° 38 (2002-2003)] (30 octobre 2002) - **Etat civil.**

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Administration pénitentiaire [n° 73 (2002-2003) tome 5] (21 novembre 2002) - **Lois de finances.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1987, 1988) : nécessité symbolique de l'amnistie. Forme de "pardon républicain". Devoir de concilier pardon et répression. Légitimité de l'extension du champ des exclusions. Amendement visant à amnistier les employeurs. Satisfaction sur l'article 22 réglant la situation des transporteurs publics routiers dans les DOM. Le groupe du RDSE votera le projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2027, 2030) : ses amendements n° 20 : exclusion des infractions d'atteinte à l'exercice du droit syndical punies d'une peine d'emprisonnement ; n° 21 de conséquence ; et n° 22 : inclusion des infractions d'atteinte à la législation et à la réglementation en matière de comités d'hygiène et de sécurité ; adoptés.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2087, 2088) : constat alarmant de la justice en France. Volonté politique forte de réforme et d'action du Gouvernement. Adhésion complète aux objectifs. Réserves quant aux moyens déployés. Interrogations sur les transferts de compétence des tribunaux d'instance aux juges de proximité. Priorité à l'éducation et à la famille dans le traitement de la délinquance des mineurs. Prise en charge financière de l'aide juridictionnelle aux victimes.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Après l'art. 43** (p. 2257) : son amendement n° 21 : destruction des installations clandestines de recherche d'or en Guyane ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2260) : adaptation des moyens à la renaissance d'une justice équitable. Restauration d'une démocratie ébranlée. La majorité du groupe du RDSE votera ce texte.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2595, 2596) : priorité donnée à la justice de proximité. Nécessité d'une réponse judiciaire simple et efficace aux problèmes quotidiens. Conditions de recrutement. Garanties d'indépendance suffisantes. Interrogation sur la formation initiale. Rejet d'une possibilité de renouvellement du mandat. Interrogation sur la rémunération.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 7** (*régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 inséré dans la Constitution*) (p. 3495) : son amendement n° 214 : saisine du Gouvernement par le Congrès ou les assemblées départementales aux fins de proposition de consultation de la collectivité concernée ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3524, 3525) : lancement de l'acte II de la décentralisation. Evolution des collectivités et des élus. Sagesse des sénateurs sur l'article premier. Utilisation à venir par les praticiens du droit. Ne croit pas en une rupture avec l'acte Ier de 1982. Nouvelle étape souhaitée par le groupe du



RDSE. Texte s'inscrivant dans les engagements du Président de la République et dans le cadre de la République. Consécration du droit à l'expérimentation et de l'autonomie financière. Hommage à MM. Jean-Pierre Fourcade et René Garrec. Vigilance des élus d'outre-mer lors de la discussion à venir des lois organiques. Le groupe du RDSE votera dans sa très grande majorité ce texte.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) (p. 4753, 4754) : demande la confirmation de la mise en place d'un pôle universitaire en Guyane. Difficultés de l'Université des Antilles et de la Guyane : surcoûts de fonctionnement, déficit en personnels, insuffisance de la dotation, urgence de la situation.

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies**

- (28 novembre 2002) (p. 4780, 4781) : hommage au ministre. Difficultés d'Arianespace : chute de la demande de lancement sur le marché commercial ; arrivée des lanceurs russes et ukrainiens ; retour de la concurrence des Etats-Unis. Importance du transport spatial pour l'Europe. Propositions pour soutenir cette activité. Interroge le ministre sur la construction d'un nouveau pas de tir à Kourou. Le groupe du RDSE votera ce budget.

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4847, 4848) : situation sanitaire préoccupante en Guyane. Besoin d'équipements dans les établissements hospitaliers de Guyane. Dette de l'Etat envers la Guyane au titre de la couverture maladie universelle. Dotations hospitalières des départements d'outre-mer.

**Culture et communication - Communication**

- (30 novembre 2002) (p. 4917, 4918) : situation de RFO. Errements budgétaires. Contenus de RFO. Nécessité d'une véritable télévision de proximité. Le RDSE votera le budget de communication pour 2003.

**Outre-mer**

- (4 décembre 2002) (p. 5193, 5194) : priorité à l'emploi et au logement. Insuffisance des crédits affectés aux infrastructures de Guyane. Avenir du FIDOM. Réforme indispensable du logement social. Insuffisance de la loi de programme. Amorce du développement économique. Difficultés liées à l'immigration en Guyane. Principe de la double peine. Votera ces crédits.

**Justice**

- (9 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour l'administration pénitentiaire (p. 5476, 5477) : objectifs de la loi d'orientation et de programmation pour la justice. Situation difficile de l'administration pénitentiaire. Programme de construction d'établissements. Surpopulation carcérale. Prise en charge

des détenus atteints de troubles psychiatriques. Personnel pénitentiaire. Placement sous surveillance électronique et recherche d'alternatives à l'incarcération. Détention des mineurs. Avis favorable de la commission des lois à l'adoption des crédits du ministère de la justice consacrés à l'administration pénitentiaire. (p. 5482, 5483) : mesures indispensables pour l'aide aux victimes. Priorité de la construction de bâtiments judiciaires dans les juridictions d'Aix-en-Provence et de Guyane.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Art. 54** (*prorogation du crédit d'impôt pour diverses dépenses afférentes à l'habitation principale*) (p. 5517, 5519) : son amendement n° II-58 : élargissement du type de travaux ouvrant droit à un crédit d'impôt dans les DOM et suspension provisoire de la TVA à taux réduit en Guyane ; retiré - **Après l'art. 54** (p. 5520) : son amendement n° II-59 : mise en place d'une réduction de l'impôt sur le revenu pour encourager l'activité et la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises des départements d'outre-mer ; retiré - **Après l'art. 58** (p. 5538, 5539) : soutient l'amendement de M. Bernard Joly n° II-1 (augmentation de la part de la contribution des entreprises au financement de l'alternance susceptible d'être transférée à l'apprentissage et élargissement de l'affectation des cotisations destinées au financement de l'alternance à des actions d'évaluation et d'expérimentation en matière de formation professionnelle).

**LOUDIN (Jacques)**, sénateur (Vendée) RPR puis UMP.

**NOMINATIONS**

Vice-président de la commission des finances.

Président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; puis membre (JO Lois et décrets du 10 octobre 2002) ; puis président (JO Lois et décrets du 16 octobre 2002).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Comité des finances locales.

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'établissement public "Autoroutes de France".

Membre titulaire du Conseil d'administration du fonds pour le développement de l'intermodalité dans les transports (article 3 de la loi n° 2002-3 du 3 janvier 2002) (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2003 (10 décembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (17 décembre 2002).

DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du règlement, sur les textes E-1851 et E-1852 concernant le ciel unique européen [n° 325 (2001-2002)] (13 juin 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Union européenne**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres et intermodalité [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 16] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Rapport*,

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Avant l'art. 8** (p. 148) : son amendement, soutenu par M. Alain Vasselle, n° 558 : fixation à dix jours du délai afférent à l'envoi des convocations du conseil municipal ; retiré - **Après l'art. 10** (p. 156) : ses amendements, soutenus par M. Bruno Sido, n° 258 : tutelle des communes sur les EPCI ; et n° 259 : communication du procès-verbal des réunions de l'organe délibérant de l'EPCI dans les dix jours à tous les maires des communes membres ; retirés - **Après l'art. 11 quater ou après l'art. 15 septuagies** (p. 165, 166) : ses amendements, soutenu par M. Roger Karoutchi, n° 250 : augmentation des moyens des groupes d'élus à 30 % du montant des indemnités versées aux élus ; adopté ; et soutenu par M. Alain Vasselle n° 565 : mise à disposition des groupes d'élus de locaux situés en dehors du canton siège de l'assemblée délibérante ; rejeté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2280, 2283) : audit de la situation des finances publiques. Dégradation des comptes sociaux. Mauvais calibrage des recettes et envolée des dépenses. Dégradation de la situation des collectivités locales. Ordonnance organique de 2001. Baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu. Nécessité de crédits supplémentaires. Situation inquiétante du BAPSA. Le groupe du RPR votera ce texte - **Après l'art. 11** (p. 2343, 2344) : son amendement n° 3 : remise d'un rapport annuel par la commission des comptes des transports de la nation ; adopté. Place essentielle du secteur des transports. Coût croissant des infrastructures. Difficulté de financement.

- **Proposition de loi relative à l'implantation des éoliennes et à la protection de l'environnement [n° 0287 (2000-2001)]** - (24 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3182, 3183) : utilisation par la France des énergies renouvelables. Préoccupation par rapport à l'environnement. Interrogation d'ordre économique. Avis de la commission de régulation de l'électricité. Nécessité d'examiner l'aspect économique.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4345, 4347) : réforme de l'Etat. Loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances. Maux de l'économie française. Secteur des transports : constats et démarches à entreprendre. Financement des infrastructures de transport. Le groupe du RPR soutient le projet de budget.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 4397, 4399) : son amendement n° I-102 : extension aux artisans pêcheurs du dispositif de déduction fiscale pour aléas d'exploitation institué par la loi de finances pour 2002 au profit des agriculteurs ; irrecevable (article 40 de la Constitution). Risques liés au métier de pêcheur. Amendement cosigné par une grande partie des membres du groupe d'études de la mer. (p. 4403, 4404) : intervient sur l'amendement n° I-108 de M. Serge Franchis (découplage des mécanismes de déduction fiscale pour investissement et pour aléas et possibilité pour les exploitants agricoles de cumuler ces deux avantages). Soutient l'amendement n° I-22 de M. Philippe François (mise en place d'un mécanisme de taxation progressive des plus-values professionnelles réalisées dans le cadre d'une activité agricole) - **Après l'art. 3** (p. 4421, 4422) : son amendement n° I-103 : extension du champ d'application du régime fiscal du logement locatif privé aux propriétaires donnant à bail des logements pour étudiants ; retiré - **Après l'art. 4** (p. 4425, 4428) : soutient les amendements de M. Philippe Adnot n° I-213 (déduction fiscale pour le financement en fonds propres de sociétés créées ou reprises depuis moins de cinq ans) et n° I-214 (exclusion de l'assiette de l'impôt sur la fortune des parts de fonds communs de placement dans l'innovation et de fonds communs de placement à risques). Son amendement n° I-124 : exclusion de l'assiette de l'impôt sur la fortune des rentes et indemnités perçues en réparation d'un préjudice moral et résultant d'une décision de justice ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 4443) : revalorisation indispensable du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune, ISF. Se déclare favorable à l'amendement n° I-5 de la commission (revalorisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune). (p. 4448, 4449) : soutient l'amendement n° I-216 de M. Philippe Adnot (soutien à la création d'entreprises innovantes par une réduction de l'impôt sur la fortune). Futur projet de loi "agir pour l'initiative économique" - **Après l'art. 9** (p. 4488) : se déclare opposé aux amendements identiques n° I-19 de M. Jean-Louis Masson et n° I-71 de M. Jean-Pierre Masseret (extension de la déduction de TVA aux véhicules utilitaires de moins de trois mètres de long). (p. 4506) : se déclare opposé aux amendements n° I-68 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA au secteur de la restauration) et n° I-168 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA à l'alimentation sur place et à l'alimentation à emporter). Soutien au Gouvernement dans la négociation engagée à Bruxelles. (p. 4507, 4508) : son amendement n° I-127 : application du taux réduit de TVA aux croisières fluviales ; retiré. Dynamisation du secteur rural. (p. 4513) : se déclare opposé à l'amendement n° I-163 de M. Thierry Foucaud (application du taux réduit de TVA aux prestations de services funéraires). Son amendement n° I-104 : application du taux réduit de TVA aux opérations de formation à la sécurité routière ; retiré. (p. 4514) : lutte contre l'insécurité routière.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 23 (détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau")** (p. 4555, 4557) : son amendement n° I-54 : rétablissement des crédits au niveau proposé par le Gouvernement dans son article initial ; retiré au profit de l'amendement n° I-16 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 23) - **Art. 23 bis (prélèvement, sur les sommes engagées au PMU, affecté au Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE)** (p. 4559) : son amendement de suppression n° I-55, soutenu par M. Michel Doublet ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Après l'art. 25** (p. 4676) : se déclare favorable à l'amendement n° I-20 de M. Serge Vinçon (compensation de la suppression des taxes parafiscales pour un certain nombre de secteurs

d'activité). Refonte des centres techniques. Exemple des lainages - **Après l'art. 28** (p. 4678, 4679) : son amendement n° I-123 : bénéficie de l'exonération de la taxe sur les conventions d'assurance pour les contrats souscrits avant le 1er octobre 2002 ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4704, 4706) : attention du Gouvernement portée aux amendements présentés. Impératif de stabilisation du déficit. Participation du Sénat à l'amélioration du projet de loi de finances. Réforme des finances locales. Application de la loi organique relative aux lois de finances. Respect des engagements communautaires. Le groupe du RPR votera la première partie du projet de loi de finances pour 2003.

*Deuxième partie :*

#### **Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) - **Examen des crédits - Après l'art. 77** (p. 4830) : son amendement, soutenu par M. Paul Blanc, n° II-13 : mise en place d'un dispositif de substitution aux taxes parafiscales affectées à la formation professionnelle dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'automobile et des transports ; retiré.

#### **Ecologie et développement durable**

- (6 décembre 2002) (p. 5364, 5366) : salue l'initiative d'une charte de l'environnement adossée à la Constitution et l'instauration d'un débat public préalable au débat parlementaire. Adaptation nécessaire des moyens financiers aux engagements européens en matière de politique de l'eau : retards dans la mise en conformité des stations d'épuration et des réseaux de collecte des eaux usées. Sanctions de la Cour de justice des communautés européennes. Abandon pertinent de la première version de la réforme de la politique de l'eau. Interrogation sur les délais, les moyens et les ambitions d'une nouvelle politique de l'eau. Problème du financement des agences de l'eau : épuisement du fonds de roulement et baisse du produit des redevances. Le groupe du RPR soutiendra ce budget.

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les transports terrestres et l'intermodalité (p. 5398, 5401) : thème absent des dernières campagnes électorales. Saturation des grandes liaisons transeuropéennes. Retard dans la mise en oeuvre de la politique européenne des transports. Diminution des investissements. Absence de vision à long terme des schémas de services. Déséquilibre entre capacités de financement et engagements de l'Etat dans les infrastructures de transports. Approbation des actions du Gouvernement : audit sur la faisabilité des grands chantiers, mission de réflexion prospective confiée à la DATAR et annonce d'un débat parlementaire au printemps 2003. Mise en oeuvre de la loi organique sur les lois de finances du 1er août 2001. Souhait de la présentation des comptes des transports au Parlement. Redressement nécessaire de la SNCF dans un marché européen en voie de libéralisation. Echec de la politique de relance du fret ferroviaire. Traversée ferroviaire du massif alpin. Situation financière préoccupante de la RATP. Importance des subventions pour les dépenses d'infrastructures en Ile-de-France. Echancier des actions pour les voies navigables. Avis favorable de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5416, 5418) : son amendement de réduction des crédits n° II-93 ; adopté. Nécessité d'une meilleure productivité des services de transports en Ile-de-France - **Etat C - Titre VI** (p. 5419) : inquiétude sur l'avenir du financement du système

autoroutier. Disparition des instruments de péréquation. Favorable à une loi de programmation relative aux transports. - **Après l'art. 71 bis** (p. 5420) : demande le retrait de l'amendement n° II-91 de M. Bruno Sido (dépôt d'un rapport du Gouvernement sur la compensation aux départements de la suppression de la subvention accordée pour la gestion des lignes routières exploitées par fer).

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - IV - Mer**

- (6 décembre 2002) (p. 5436, 5437) : mise en oeuvre insuffisante des mesures proposées par le groupe de la mer. Pollutions maritimes. Nécessité de mettre un terme à une série ininterrompue de catastrophes depuis 1991. Importance de l'accroissement du trafic maritime. Favorable aux mesures envisagées à Malaga le 26 novembre 2002. Insuffisance des moyens pour la sécurité maritime. Soutien à la mobilisation des marins pêcheurs pour chaluter le pétrole en mer. Attente d'arbitrages financiers et de décisions fortes. Le groupe du RPR votera ce budget. (p. 5439) : regrette l'abandon de la politique des quirats ; impulsion dynamique sur la flotte.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 55** (p. 5526, 5527) : son amendement n° II-141 : suppression de la réintégration de la fraction de la plus-value dans les résultats de l'exercice ; retiré - **Art. 58 bis** (*institution d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés ou de journaux gratuits*) (p. 5540, 5541) : soutient l'amendement de M. Dominique Braye n° II-142 (extension de l'assiette de la contribution aux courriers adressés mais non sollicités par le destinataire et relèvement du montant de la taxe due).

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 60 A** (p. 5600, 5605) : se déclare favorable à l'amendement de la commission n° II-111 (présentation au Parlement des comptes consolidés des entreprises contrôlées par l'Etat). Intervient sur l'amendement de M. Gérard Miquel n° II-90 (présentation par le Gouvernement d'un rapport sur la mise en oeuvre des recommandations de la Cour des comptes). Son amendement n° II-148 : composition du comité consultatif du fonds national de solidarité pour l'eau ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5809, 5812) : augmentation du déficit public. Audit de MM. Jacques Bonnet et Philippe Nasse. Données chiffrées. Taxation au tonnage des entreprises de transport maritime. Rapport paru en juin 2001 du groupe d'études de la mer du Sénat. Politique de sécurité maritime : naufrage du "Prestige" ; nombre insuffisant des stations de déballastage. Demande confirmation de l'inscription au budget de l'indemnisation des marins-pêcheurs participant aux missions de service public. Nécessité d'une mise en place rapide de l'Agence européenne de sécurité maritime. Ses propositions en matière de politique des transports : établissement d'un schéma national des besoins de transport, analyse de la pertinence des grands chantiers et modalités de financement de cette politique. Faiblesse de la part du transport ferroviaire. Absence d'un système pérenne de financement des routes. Privatisation des sociétés d'autoroute - **Après l'art. 14** (p. 5835) : son amendement n° 66 : application d'un taux réduit de TVA aux sacs plastiques spéciaux nécessaires au tri sélectif des déchets ménagers ; retiré puis repris par M. Gérard Miquel - **Art. 16** (*taxation au tonnage des entreprises de transport maritime*) (p. 5838, 5839) : favorable à cet article. Instauration des quirats en juillet 1996 et abandon du système en décembre 1997. Dimension maritime des pays en voie d'intégration dans l'Union européenne. Objectif de drainer l'épargne vers des secteurs

sensibles - **Après l'art. 16** (p. 5840, 5842) : son amendement n° 7 : instauration d'un dispositif permettant l'investissement de personnes physiques au capital des sociétés de financement du transport fluvial, SOFIFLUVIAL ; retiré. Régression et vieillissement de la flotte. Son amendement n° 8 : suppression du remboursement par Voies navigables de France, VNF, de la taxe hydraulique à la compagnie nationale du Rhône, CNR ; retiré puis repris par M. Paul Loridant - **Art. 29 bis** (*transformation des neuf taxes parafiscales perçues au profit de l'association nationale de développement agricole, ANDA, en une imposition de toute nature affectée à un nouvel établissement public dénommé agence de développement agricole et rural, ADAR*) (p. 5879) : favorable à l'amendement n° 68 du Gouvernement (plafonnement de l'augmentation éventuelle de la cotisation due au titre de la nouvelle taxe). (p. 5880, 5883) : soutient les amendements de M. Gérard César n° 58 (assujettissement à une taxe forfaitaire des exploitants placés sous le régime du remboursement forfaitaire agricole) et n° 63 (institution d'un prélèvement exceptionnel sur l'ANDA pour financer les actions de développement agricole durant la mise en place de l'ADAR). (p. 5882) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (suppression des représentations exercées par un député, un sénateur et un représentant élu des régions au conseil d'administration de l'ADAR). Participation des parlementaires aux commissions des comptes - **Art. 30** (*mise en conformité du code des douanes avec le droit communautaire en matière de recouvrement des créances douanières*) (p. 5885, 5886) : soutient l'amendement n° 57 de M. Roland du Luart (alignement du délai de prescription de l'action en recouvrement de TVA sur celui prévu pour les autres impôts) - **Avant l'art. 30 septies** (p. 5888) : soutient l'amendement n° 55 de M. Alain Vasselle (rétablissement d'une disposition abrogée par erreur prévoyant une exonération de taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour les contrats d'assurance dépendance) - **Avant l'art. 30 undecies** (p. 5893) : son amendement n° 28 : précisions sur l'assiette de la CSG ; adopté - **Après l'art. 30 undecies** (p. 5894, 5895) : son amendement n° 56 : assouplissement du régime des Sofipêche au profit des seules sociétés finançant l'activité de pêche artisanale dans les départements et territoires d'outre-mer ; retiré - **Après l'art. 32** (p. 5900, 5901) : au nom de la commission des finances, son amendement n° 9 : possibilité pour la Cour des comptes de recruter des militaires en qualité de rapporteur ; adopté - **Après l'art. 35** (p. 5904, 5905) : soutient l'amendement n° 65 de M. Gérard Braun (prorogation d'un an du délai d'ouverture des droits à pension des anciens combattants et fonctionnaires en poste en Afrique du Nord).

**P**

**PAPON (Monique)**, sénateur (Loire-Atlantique) UC puis UMP.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2473) : le groupe de l'UC votera ce projet de loi.

**PARLY (Florence)**, secrétaire d'Etat au budget.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2000 [n° 0013 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1376, 1377) : rapidité du dépôt de ce projet de loi. Mise en oeuvre de la loi organique du 1er août 2001. Gestion par objectifs. Enrichissement de la présentation du compte général de l'administration des finances. Maîtrise des dépenses de l'Etat. Poursuite des baisses d'impôts. Diminution des déficits. Respect des orientations fixées depuis 1997.

**PASTOR (Jean-Marc)**, sénateur (Tarn) SOC.

## NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la Haute Cour de justice.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles [n° 0126 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1309, 1311) : plan de revalorisation des retraites pour les agriculteurs. Complément du processus par la mise en oeuvre d'un régime de retraite complémentaire par répartition. Gratuité du dispositif. Nécessité d'une extension du champ des bénéficiaires. Niveau trop élevé de l'assiette de cotisation. Caractère urgent de la mise en oeuvre de ce texte. Travail complémentaire à mener - **Art. 2 (bénéficiaires et caractéristiques du régime)** - **Art. L. 732-60 du code rural (date d'entrée en jouissance des bénéficiaires et détermination du nombre de points annuels**

*attribués*) (p. 1324) : soutient l'amendement n° 18 de M. Bernard Cazeau (mensualisation des pensions).

- **Proposition de loi relative à la sécurité des piscines [n° 0436 (2000-2001)]** - (1er octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2552, 2553) : augmentation constante des accidents. Importance de la responsabilisation des parents. Campagnes de prévention. Normalisation des équipements. Risques existants au-delà du simple cadre des piscines privées enterrées. Malgré son caractère parcellaire, le groupe socialiste votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5123, 5125) : faible hausse des crédits. Contrats territoriaux d'exploitation. Indemnités compensatrices de handicaps naturels. Sécurité sanitaire des aliments. Préoccupations des éleveurs. Aménagements en milieu rural. Politique forestière. Aide à l'installation. Dotation aux jeunes agriculteurs. Offices agricoles. Politique agricole commune. Le groupe socialiste ne votera pas le budget de l'agriculture pour 2003 - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5165) : le groupe socialiste se déclare opposé à l'amendement n° II-51 de la commission (réduction des crédits du titre IV) - **Après l'art. 61** (p. 5167, 5168) : se déclare opposé à l'amendement n° II-43 de M. Alain Vasselle (statut et composition des interprofessions agricoles).

**PATRIAT (François)**, Secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation.

puis, *Ministre de l'agriculture et de la pêche* le 25 février 2002 (JO Lois et décrets du 26 février 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**PAUL (Christian)**, secrétaire d'Etat à l'outre-mer.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 668, 671) : sur l'amendement n° 265 de M. Jean-René Lecerf (possibilité d'engagement à compter de l'âge de seize ans des sapeurs-pompiers volontaires), qu'il accepte, son sous-amendement n° 701 ; adopté. Accepte l'amendement n° 359 de M. Joseph Ostermann (possibilité d'intégration dans un service d'incendie et de secours avant l'âge de dix-huit ans de jeunes sapeurs-pompiers ayant obtenu le brevet de cadet) et sur celui-ci, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 732 de M. Gérard Bailly. S'oppose au sous-amendement n° 739 de M. Michel Charasse, déposé sur l'amendement n° 265 précité. (p. 672, 674) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements portant sur le même objet n° 353 de M. Jean-François Le Grand et n° 579 de M. Robert Bret (bénéfice de la part variable de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires ayant cessé leur activité avant le 1er janvier 1998). S'oppose à l'amendement n° 300 de M. Francis Giraud (intégration de certains contractuels). (p. 675) : invoque l'article 40 de la Constitution sur l'amendement n° 581 de M. Robert Bret (réduction de la durée d'assurance requise pour l'obtention de leur retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires justifiant

d'au moins vingt ans de service). S'oppose à l'amendement n° 578 de M. Robert Bret (bonification du cinquième du temps de service accompli en tant que sapeurs-pompiers professionnels pour ceux justifiant de 25 années de service effectif). Sur l'amendement n° 580 de M. Robert Bret qu'il accepte (majoration de 40 % à compter du 1er janvier 2002 des pensions de réversion et pensions d'orphelins versées aux ayants cause des sapeurs-pompiers décédés en service commandé avant le 1er août 1982), son sous-amendement n° 702 ; adopté. Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 445 de M. Francis Giraud (montant des rentes de réversion et pensions d'orphelins attribuées aux ayants cause des sapeurs-pompiers décédés en service commandé porté au montant maximum de la rente d'invalidité à compter du 1er janvier 2000). (p. 682) : accepte les amendements de M. Louis Le Penec n° 610 (principe du partenariat avec les collectivités locales - extension du rôle du conservatoire du littoral), n° 612 (clarification de la gestion des terrains du conservatoire et des liens entre le conservatoire et le gestionnaire), n° 614 (rôle du conservatoire et des organismes gestionnaires - statut et attribution des gardes des terrains du conservatoire du littoral), n° 617 (rôle des conseils de rivage), n° 619 (élection à la TDENS de l'ensemble des dépenses engagées sur les cinquante pas géométriques pour les départements d'outre-mer), n° 653 (possibilité de préemption d'un terrain mis en vente par adjudication judiciaire ainsi que d'un immeuble se trouvant en zone de préemption), n° 615 (application de la taxe Barnier aux terrains affectés ou donnés en gestion) et n° 620 (améliorations au régime des cinquante pas géométriques outre-mer). (p. 685, 688) : sur les amendements de M. Michel Charasse s'oppose aux n° 677 (possibilité pour les communes d'invoquer un motif légitime dans un délai de deux ans pour refuser la création d'aires de stationnement pour les gens du voyage, sous réserve de l'appréciation du tribunal administratif), n° 680 (augmentation de 200 millions de la DGF pour 2002 par prélèvement sur les reliquats constatés au 31 décembre 2001 de la dotation spéciale instituteur), n° 681 (médiation du préfet après consultation éventuelle du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes pour le paiement de certains travaux exécutés au titre de fouilles archéologiques) et n° 685 (extension aux policiers des règles applicables aux gendarmes en matière de déploiement de force armée et d'usage de leur arme réglementaire) et demande le retrait du n° 678 (création d'un statut pour les agents de développement des communautés de communes). : s'oppose à l'amendement n° 729 de la commission des lois (maintien des seuils actuels en matière de consultation des domaines lors d'acquisition par les collectivités territoriales).

**PAYET (Anne-Marie), sénateur (La Réunion) UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 8** (*régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution*) (p. 3513) : se déclare favorable au sous-amendement n° 85 de M. Jean-Paul Virapoullé (maintien de la Réunion dans le cadre actuel de l'article 73 de la Constitution) déposé sur l'amendement n° 27 de conséquence de la commission des lois.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

#### *Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Après l'art. 2** (p. 4401, 4402) : soutient l'amendement n° I-108 de M. Serge Franchis (découplage des mécanismes de déduction fiscale pour investissement et pour aléas et possibilité pour les exploitants agricoles de cumuler ces deux avantages).

#### *Deuxième partie :*

#### **Outre-mer**

- (4 décembre 2002) (p. 5190, 5191) : se félicite de la création d'un ministère de l'outre-mer. Ambition de la future loi de programme. Priorité à l'emploi et au logement. Mise en place du "passeport mobilité". Budget réaliste et pragmatique. Encouragement à la mobilité intérieure. Problème de l'effet de seuil de la CMU.

#### **Défense**

- (5 décembre 2002) - **Examen des crédits - Après l'art. 63 quater** (p. 5345, 5346) : soutient l'amendement n° II-3 de M. Michel Mercier (garantie de salaire pour les fonctionnaires détachés auprès de GIAT-Industries). Retire l'amendement dans l'attente du résultat des négociations en cours.

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement**

- (6 décembre 2002) (p. 5392, 5393) : moyens accordés aux DDE pour leur mission de conseil aux collectivités locales. Mise à disposition des agents de la DDE auprès des conseils généraux. Situation particulière de la Réunion : inquiétude des agents de l'Etat sur le passage au statut de fonctionnaire territorial.

#### **Equipement, transports, logement, tourisme et mer - V - Tourisme**

- (6 décembre 2002) (p. 5445, 5446) : position privilégiée de la France en matière d'engouement touristique. Potentialités de La Réunion. Importance de la politique décidée par l'Etat. Rôle des régions et des collectivités locales. Nécessité d'une clarification des rôles et d'une mise en oeuvre cohérente des politiques touristiques.

**PELCHAT (Michel), sénateur (Essonne) RI puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation du Sénat pour la planification.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi* tendant à proroger le régime à titre expérimental des services de radiodiffusion sonore en mode numérique de terre [n° 218 (2001-2002)] (7 février 2002) - **Audiovisuel**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 210 (2001-2002)] adopté

par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (ensemble deux annexes) [n° 247 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Israël et dans les Territoires palestiniens, du 17 au 21 mars 2002, par une délégation de la commission des affaires étrangères [n° 285 (2001-2002)] (3 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Proche-Orient.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 199 (2001-2002)] autorisant la ratification du protocole additionnel à l'accord entre la France, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties en France [n° 398 (2001-2002)] (11 septembre 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Traités et conventions.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne pour la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin [n° 0234 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1693) : le groupe des RI votera ce texte. Faiblesse de l'effort financier de l'Union européenne. Position de la France au coeur des liaisons européennes. S'interroge sur la possibilité de taxer les poids lourds. Réhabilitation du rail.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (ensemble deux annexes) [n° 0210 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1702, 1703) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à l'accord entre la France, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties en France [n° 0199 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** Son intervention présentée par M. André Dulait (p. 2761).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 9** (p. 4493) : ses amendements, soutenus par M. Roland du Luart, n° I-74 : examen de la conformité au principe d'égalité devant les charges publiques de l'application du taux élevé de TVA à certains produits alimentaires ; et n° I-75 : extension du taux réduit de TVA aux chocolats, produits de confiserie, margarine et graisses végétales ; retirés.

*Deuxième partie :*

#### Culture et communication - Communication

- (30 novembre 2002) (p. 4918, 4919) : augmentation du budget de la communication audiovisuelle. Missions du service public audiovisuel. Réforme de la redevance. Fraude importante. Télévision numérique de terre. Rôle des industriels. Substitution du numérique à l'analogique. Le

groupe des RI votera le budget de la communication pour 2003.

#### Anciens combattants

- (30 novembre 2002) (p. 4938) : dé cristallisation. Réserve sur le principe de la parité du pouvoir d'achat. Sa proposition de loi. Votera le budget des anciens combattants pour 2003.

**PELLETIER (Jacques)**, sénateur (Aisne) président du groupe RDSE.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 2 octobre 2002).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Pierre Laffitte, René Trégoût et Paul Girod, tendant à généraliser dans l'administration l'usage d'Internet et de logiciels libres [n° 32 (2002-2003)] (24 octobre 2002) - **Informatique.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Après l'art. 49 (par priorité)** (p. 590) : son amendement, soutenu par M. Aymeri de Montesquiou, n° 455 : obligation de consultation des populations concernées par l'implantation d'un équipement d'intérêt national ; rejeté.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part [n° 0051 (2001-2002)]** - (6 février 2002) - **Art. unique** (p. 1049) : satisfaction liée à la remontée de l'aide publique au développement. Le groupe du RDSE votera cet accord de coopération ainsi que le projet de loi n° 52 (2001-2002).

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Art. 61 (contamination par le virus de l'hépatite C)** (p. 1114) : se déclare favorable à l'amendement n° 369 de M. Guy Fischer (création d'un fonds d'indemnisation spécifique au profit des personnes contaminées par l'hépatite C).

- **Proposition de loi tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme [n° 0440 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Renvoi à la commission** (p. 1260) : sa motion n° 1 tendant au renvoi à la commission ; adoptée.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Art. 2 (prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA)** (p. 2320, 2321) : soutient l'amendement n° 1 de M. Paul Girod (réduction du prélèvement opéré sur la

société Unigrains). Demande la réunion d'une table ronde avec les dirigeants d'Unigrains.

- **Proposition de loi relative à la sécurité des piscines [n° 0436 (2000-2001)]** - (1er octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2554) : augmentation du nombre des piscines et des risques. Réponse partielle excluant les piscines publiques ou à usage collectif. Développement de systèmes d'aide à la prévention des noyades. Le groupe du RDSE votera ce texte.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 6 (autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution)** (p. 3464) : son amendement n° 204 : mise en oeuvre systématique de la péréquation ; retiré.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4151) : attente des Français en matière de sécurité. Priorité de l'Etat. Urgence d'assurer au Gouvernement les moyens de sa politique du maintien et du respect de l'ordre. Vigilance des parlementaires pour éviter l'écueil du tout sécuritaire. Salue le travail du rapporteur. Respect des principes de la dignité humaine, de la présomption d'innocence et de l'état de droit. Restauration indispensable du civisme pour le succès du combat contre l'insécurité. La grande majorité du groupe du RDSE votera le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4347, 4348) : hommage aux ministres. Conjoncture difficile. Effets positifs des principales mesures fiscales. Application du principe de transparence. Mise en place de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances.

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) (p. 5238, 5240) : reprise de l'effort d'aide publique au développement. Objectif du soutien au développement : promotion des droits de l'homme et de la démocratie, lutte contre la pauvreté et développement durable. Demande d'un rapport annuel du Gouvernement sur sa politique en matière de coopération au développement. Appel à une croisade contre le sous-développement.

- **Modification de l'ordre du jour** - (5 décembre 2002) (p. 5315) : demande le report au lendemain matin de la discussion sur le budget de l'écologie et du développement durable.

#### Ecologie et développement durable

- (6 décembre 2002) (p. 5366, 5367) : votera ce budget. Absence de crédits pour l'office national de la chasse et de la faune sauvage, ONCFS, en dépit de l'élargissement de son champ d'activité par la loi de juillet 2000. Alourdissement de son budget par la prise en charge des salaires et charges des agents de l'office. Crainte d'un déséquilibre du budget en 2004. Nécessité d'une participation financière de l'Etat. Remerciements au Gouvernement pour son souci de concertation sur le dossier de la chasse.

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 59 quinquies** (p. 5585, 5587) : soutient l'amendement de M. Bernard Joly n° II-60 (aménagement du dispositif de chèques-vacances pour les PME-PMI).

*Vote sur l'ensemble :*

(p. 5616, 5617) : hommage à M. Robert Calmégane. Rôle du Sénat. Discussion budgétaire renouée. Ecoute mutuelle. Efficacité de la dépense publique.

**PENNE (Guy), sénateur (Français établis hors de France) SOC.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 133 (2001-2002)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention de Londres relative à l'aide alimentaire [n° 299 (2001-2002)] (15 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention de Londres relative à l'aide alimentaire [n° 0133 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1898) : amélioration insuffisante de la situation alimentaire mondiale. Dérives de l'aide alimentaire. Mise en place d'une obligation d'aide sous forme de dons. Promotion du développement de l'agriculture locale. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Après l'art. 1er ou avant l'art. 2** (p. 3313) : se déclare favorable à l'amendement n° 48 de M. Christian Cointat (insertion dans la Constitution d'un alinéa concernant l'organisation, le fonctionnement et les compétences des instances représentatives des Français établis hors de France).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Affaires étrangères

- (4 décembre 2002) (p. 5226, 5228) : budget modeste de continuité. Points négatifs : contributions volontaires, sécurité des Français de l'étranger, agence pour l'enseignement du français à l'étranger, coopération décentralisée, aide au développement et coopération militaire. Place et rôle du FMI et de la banque mondiale dans la recherche d'un modèle de développement équilibré et respectueux des peuples. Redémarrage du moteur franco-allemand. Regrette le démantèlement des centres culturels français en Allemagne. Indifférence internationale au conflit tchétchène. Dégradation de la situation sur le continent africain. Volonté de renforcer le rôle du conseil supérieur des Français de l'étranger. Abstention du groupe socialiste sur ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5254) : abstention du groupe socialiste sur le vote de ces crédits - **Titre IV** (p. 5258) : se déclare opposé à l'amendement n° II-64 de la commission (réduction des crédits relatifs au financement des missions d'expertise de courte durée menées par le ministère et au financement de la



chaîne CFI-TV). (p. 5259) : abstention du groupe socialiste sur l'adoption de ces crédits - **Etat C - Titres V et VI** : abstention du groupe socialiste.

**PÉPIN (Jean)**, sénateur (Ain) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire [n° 70 (2002-2003) tome 11] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septviciés** (p. 282) : se déclare favorable à l'amendement n° 211 de M. Michel Thiollière (consultation du conseil municipal dès lors qu'un concessionnaire de service public souhaite s'engager ou se désengager dans une commune). Devoir des parlementaires de protéger les élus face à la population - **Après l'art. 15 septviciés** (p. 289) : intervient sur l'amendement n° 515 de M. Yves Fréville (maintien de la compétence du département par voie conventionnelle en matière de transports scolaires quand il exerçait la totalité de cette compétence avant la création de la communauté d'agglomération) - **Art. 23 (congé de formation pour les élus locaux salariés - art. L. 2123-13, L. 3123-11 et L. 4135-11)** (p. 318) : votera l'amendement n° 69 de la commission des lois (suppression de la fixation à six jours non reportables sur les années suivantes des droits à congé de formation pour la première année des élus communaux, départementaux et régionaux).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 31 (remboursement de frais des élus municipaux - art. L. 2123-18 à L. 2123-18-3 du code général des collectivités territoriales)** (p. 356) : votera l'amendement n° 80 de la commission des lois (remboursement des dépenses liées à l'exercice d'un mandat spécial) - **Art. 32 (remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales)** (p. 360, 364) : intervient sur les amendements n° 380 de M. Roger Karoutchi (définition du mandat spécial des conseillers généraux) et n° 262 de M. Ambroise Dupont (remboursement des frais de déplacement pour le président et les vice-présidents d'un syndicat mixte départemental) - **Art. 39 (application aux établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 5211-12 à L. 5211-15, L. 5214-8, L. 5215-16 et L. 5216-4 du code général des collectivités territoriales)** (p. 385) : votera l'amendement n° 393 de M. Jean-Pierre Vial (indemnité de fonction des présidents et vice-présidents de syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités territoriales et d'établissements publics de coopération intercommunale) - **Après l'art. 42** (p. 403, 406) : soutient l'amendement n° 415 de M. Jean-Philippe Lachenaud (renforcement de la protection juridique des élus locaux dans l'exercice de leurs missions d'exécutif) - **Art. 43 A (aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 417) : votera l'amendement n° 97 de la commission des lois (avances remboursables à taux zéro), modifié par le sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet - **Avant l'art. 43 H ou après l'art. 43 I** (p. 459, 460) : intervient sur l'amendement n° 328 de M. André Lardeux (montant de la subvention en cas de travaux dans les collèges ordonnés par la commission de sécurité).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43 (les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales)** (p. 513, 520) : son amendement n° 440 : répartition du nombre des volontaires sur le territoire conformément à la loi de 1996 ; retiré. Intervient sur l'amendement n° 216 de la commission des finances saisie pour avis (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental) - **Après l'art. 43** (p. 527, 528) : se déclare favorable à l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) - **Art. 44 (composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales)** (p. 534) : s'abstiendra sur le sous-amendement n° 261 de M. Jean-René Lecerf déposé sur l'amendement n° 109 de la commission des lois (garantie d'une représentation des communes et des structures intercommunales). (p. 536) : intervient sur l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS) - **Art. 45 (organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales)** (p. 547) : votera l'amendement n° 221 de la commission des finances saisie pour avis (extension à tous les SDIS de la possibilité de création d'un poste de directeur adjoint chargé des questions administratives et financières). (p. 552) : se déclare favorable à l'amendement n° 222 de la commission des finances saisie pour avis (nomination du directeur départemental par deux autorités).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 46 ter (prise en charge des interventions demandées par un service médical d'urgence - art. L. 1424-42 du code général des collectivités territoriales)** (p. 639) : son amendement, soutenu par M. Charles Revet, n° 284 : remboursement des transports sanitaires et des interventions médicales urgentes des SDIS ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire

- (5 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5298, 5299) : politique de la "dépense efficace". Mise en oeuvre des fonds structurels. Amendement présenté à l'Assemblée nationale sur les pays. La commission des affaires économiques recommande l'adoption de ce budget.

**PERBEN (Dominique)**, garde des sceaux, ministre de la justice.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, garde des sceaux, ministre de la justice dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de garde des sceaux, ministre de la justice**

## DÉPÔTS

## En première lecture devant le Sénat :

*Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2000-912 du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de commerce [n° 320 (2001-2002)] (11 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - Commerce et artisanat.*

*Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs dans les textes législatifs [n° 321 (2001-2002)] (11 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - Euro.*

*Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 362 (2001-2002)] (17 juillet 2002) - Justice.*

*Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 376 (2001-2002)] (24 juillet 2002) - Justice.*

*Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 24 (2002-2003)] (16 octobre 2002) - Collectivités territoriales.*

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1977, 1980) : historique de l'amnistie. Affirmation de valeurs humanistes. Conciliation avec les nécessités de la répression. Amnistie de droit. Grâce amnistiaire. Amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles. Elargissement du champ des exclusions. Effets de l'amnistie. Application à l'outre-mer. Caractère mesuré et équilibré du texte. (p. 1993, 1994) : amnistie et élections. Compatibilité des notions de fermeté et d'amnistie. Projet de loi répondant aux engagements du Président de la République - **Art. 2** (*amnistie de droit des contraventions de police et de certains délits en raison de leur nature*) (p. 1995) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Michel Charasse (application d'un plafond pour l'amnistie des contraventions). Complexité de la mise en oeuvre du plafond - **Art. 3** (*amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission*) (p. 1996, 2005) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Delfau n° 70 (prise en compte des peines effectivement prononcées plutôt que des peines encourues) et n° 71 (extension aux agriculteurs) ainsi qu'aux amendements de M. Gérard Le Cam n° 49 (extension aux délits commis à l'occasion d'activités syndicales non revendicatives), n° 50 (extension aux exploitants agricoles) et n° 52 (extension aux délits commis dans le cadre d'actions syndicales en récidive légale). Sur les amendements de M. Michel Charasse, s'oppose au n° 30 (exclusion des fraudes aux examens et aux concours) et demande le retrait du n° 31 (exclusion des fraudes électorales). S'oppose aux amendements n° 46 de Mme Marie-Christine Blandin (extension aux exploitants agricoles) et n° 51 de M. Guy Fischer (extension de l'amnistie aux délits commis en relation avec les procédures d'expulsion et de saisie) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 68 de M. Jacques Peyrat (extension à la pratique d'une activité d'ostéopathie ou de chiropraxie). Accepte l'amendement de clarification n° 1 de la commission. - **Art. 4** (*amnistie des délits punis d'une peine d'amende*) (p. 2005) : accepte l'amendement de précision n° 3 de la commission - **Art. 5** (*amnistie des délits punis de certaines peines*) (p. 2006, 2007) : accepte les amendements de la commission n° 4 (exclusion des peines fermes résultant de la révocation d'une peine avec sursis assortie d'un travail d'intérêt général), n° 5 (exclusion de l'interdiction de détenir ou de porter pour une durée de 5 ans au plus une arme) et rédactionnel n° 6. S'oppose au sous-amendement n° 32 de M. Jean-Pierre Sueur (application aux personnes âgées de plus de 21 ans) à l'amendement n° 4 de la commission déjà cité ainsi qu'à l'amendement n° 36 du même auteur et portant sur le même objet - **Art. 9** (*amnistie*

*individuelle par décret du Président de la République*) (p. 2009) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression de la mention du terme "sportif" dans l'énumération des catégories concernées) - **Art. 10** (*conditions d'amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles*) (p. 2009, 2011) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Michel Charasse (exclusion des cas de mise en danger d'autrui) et accepte l'amendement n° 19 de M. Christian Cointat (application aux élèves des établissements français à l'étranger) - **Art. 11** (*amnistie de faits retenus ou susceptibles d'être retenus comme motifs de sanctions par l'employeur*) (p. 2012) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Guy Fischer (nullité de la procédure de licenciement pour les faits amnistiés) - **Art. 12** (*contestations relatives à l'amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles*) (p. 2013) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Guy Fischer (maintien du principe de collégialité pour l'application d'une sanction) et accepte l'amendement n° 7 de la commission (suppression de l'audition automatique de la victime) - **Après l'art. 12** (p. 2014) : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Guy Fischer (réintégration des salariés protégés licenciés) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2016) : accepte les amendements de la commission n° 8 (exclusion des atteintes à l'intégrité des personnes particulièrement vulnérables), n° 9 (exclusion de l'administration de substances nuisibles à des personnes particulièrement vulnérables) et de cohérence n° 10.

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2027, 2043) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Christine Blandin n° 47 (renforcement des exclusions en matière de comportement des automobilistes), n° 48 (amnistie des sans-papiers), n° 35 (exclusion des délits prévus par le code de la santé publique), n° 44 (amnistie pour les usagers de transports en commun) et n° 45 (amnistie des syndicalistes). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Pierre Herisson n° 23 (exclusion des délits aux réglementations du transport de marchandises et de matières dangereuses) et n° 24 (exclusion des pratiques abusives en matière de sous-traitance et de prix incitant à contourner les réglementations). Sur les amendements de M. Guy Fischer, s'oppose aux n° 57 (exclusion des délits prévus par le code de la santé publique) et n° 59 (exclusion des délits relatifs à l'emploi illicite des produits antiparasitaires) et estime l'amendement n° 56 (exclusion des délits relatifs au transport des matières dangereuses) satisfait par l'amendement n° 23 précité de M. Pierre Herisson. Sur les amendements de la commission, accepte les n° 11 (regroupement dans une même rubrique des délits constitués par des agressions physiques ou verbales vis-à-vis de l'autorité publique), n° 12 (intégration dans les exclusions des abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse commis avant le 13 juin 2001) et n° 13 (exclusion des délits et contraventions relatifs aux chiens dangereux) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 (exclusion des vols avec violence). Accepte les amendements de M. Georges Othily n° 20 (exclusion des infractions d'atteinte à l'exercice du droit syndical punies d'une peine d'emprisonnement), n° 21 de conséquence et n° 22 (inclusion des infractions d'atteinte à la législation et à la réglementation en matière de comités d'hygiène et de sécurité). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 69 de M. Jean-François Le Grand (exclusion des contraventions de 5ème classe prévues au code de l'environnement), ainsi que sur ce dernier, pour le sous-amendement n° 74 de M. Ladislav Poniatowski (exclusion des faits de braconnage intentionnel). S'oppose aux amendements de M. Gérard Le Cam n° 60 (amnistie des délits de violence ou d'outrage contre l'autorité publique) et n° 61 (amnistie des délits de destruction, dégradation ou détérioration) ainsi qu'aux amendements de M. Gérard Delfau n° 72 (amnistie des faits commis en action collective) et n° 73 (amnistie des actions syndicales et associatives), à l'amendement n° 42 de M. Michel Charasse (réintégration des délits de discrédit porté sur une décision judiciaire) et à l'amendement n° 34 de M. Jean-Pierre Sueur (instauration d'un plafond pour l'exclusion des délits de défaut de titre de

transport) - **Art. 15** (*neutralité de l'amnistie sur les autorisations administratives*) (p. 2045, 2046) : s'oppose à l'amendement n° 63 de Mme Nicole Borvo (amnistie pour la peine complémentaire d'interdiction du territoire français accompagnant un délit amnistié) et accepte l'amendement de coordination n° 14 de la commission - **Après l'art. 16** (p. 2047) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (absence d'effet de l'amnistie sur la procédure de dissolution civile de certaines personnes morales) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 64 de M. Jean-René Lecerf (exclusion de l'amnistie du délit de défaut habituel de titre de transport) - **Art. 20** (*application de la loi à Mayotte*) (p. 2049) : accepte l'amendement rédactionnel n° 16 de la commission - **Art. 21** (*application de la loi dans les territoires d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie*) (p. 2050) : accepte les amendements de coordination de la commission n° 17 et n° 18.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2064, 2072) : rétablissement de l'autorité de l'Etat et garantie de la sécurité des Français. Attachement du Gouvernement au bicamérisme. Crise de confiance des citoyens dans la capacité de la justice à assurer ses missions. Hommage aux précédents ministres. Recherche d'efficacité. Réponse globale à l'insécurité. Augmentation des moyens matériels et humains. Revalorisations indemnitaires et statutaires des personnels. Effort d'investissement. Modernisation de la gestion. Présentation annuelle au Parlement de l'état d'avancement de la loi de programmation. Institution d'un juge de proximité autonome : compétences, articulation avec le tribunal d'instance et les conciliateurs de justice. Amélioration du fonctionnement de la juridiction administrative. Simplification de la procédure pénale. Mise en place d'une juste et nécessaire répression. Extension du champ d'application et de l'efficacité de la composition pénale. Renforcement du rôle du procureur de la République en matière de détention provisoire. Institution du "référé-détention". Simplification du placement en détention provisoire. Renforcement de la cohérence de la procédure d'instruction. Réforme de la comparaison immédiate. Priorité à la lutte contre la délinquance des mineurs, sujet majeur de préoccupation des Français et d'engagement du Président de la République et du Gouvernement. Missions de prévention de la famille et de l'école. Création de centres éducatifs fermés et d'établissements pénitentiaires spécialisés pour mineurs. Recours à la détention provisoire pour les mineurs âgés de 13 à 16 ans. Respect des principes fondateurs de l'ordonnance du 2 février 1945. Réaffirmation du principe de la responsabilité pénale des mineurs. Création de sanctions éducatives au contenu pédagogique. Accélération des procédures de jugement. Création d'établissements spécialisés pour les mineurs délinquants multirécidivistes. Amélioration de la sécurité des établissements pénitentiaires : brouillage des téléphones portables, création de structures aménagées pour les détenus atteints de troubles mentaux, développement de la surveillance électronique et meilleure répartition des détenus. Amélioration de la situation et de la prise en charge des victimes. Recherche d'une justice sereine, efficace et proche des concitoyens. (p. 2105, 2109) : réponse aux orateurs. Solution expérimentale du juge de proximité pour le règlement du contentieux de masse. Importance de la concertation. Notion de "prison républicaine". Recrutement d'éducateurs. Conditions inacceptables des quartiers de mineurs actuels. Administration pénitentiaire : réflexion sur les nouvelles orientations. Information des maires sur la délinquance et le traitement pénal de la délinquance. Renforcement de la sécurité des personnels pénitentiaires. Mise en oeuvre d'une véritable politique pénale. Partenariat avec l'éducation nationale. Défense du projet face aux contrevérités émises. - **Art. 1er et rapport annexé** (*approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007*) (p. 2125, 2129) : son amendement n° 214 : évaluation de l'efficacité des assistants spécialisés en poste dans les pôles économiques et financiers et les pôles de santé publique ; rejeté. Demande le retrait des amendements de M. Christian Cointat n° 123 (prévention de la multiplication des transferts

de détenus) et n° 106 (mise en place expérimentale de l'échevinage). Accepte l'amendement n° 22 de la commission (mise en oeuvre de l'application des peines pour les mineurs transférée au juge des enfants) ainsi que les amendements rédactionnels n° 82, n° 83 et n° 84 de la commission saisie pour avis - **Art. 2** (*programmation des crédits et des emplois sur la période 2003-2007*) (p. 2130) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 85, n° 87 et n° 88 rédactionnels et n° 86 (réintégration de l'administration centrale dans la liste des bénéficiaires des crédits programmés) - **Après l'art. 6** (p. 2134) : s'oppose à l'amendement n° 90 de la commission saisie pour avis (actions expérimentales dans le domaine de la justice judiciaire). Expérimentation possible dans le cadre réglementaire - **Titre II** (*dispositions instituant une justice de proximité*) (p. 2135) : s'oppose à l'amendement n° 107 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé) - **Art. 7** (*institution, compétences et organisation de la juridiction de proximité* - art. L. 331-1 à L. 331-9 du code de l'organisation judiciaire) (p. 2142, 2143) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 108 de Mme Nicole Borvo, aux amendements de M. Claude Estier n° 146 de suppression, n° 147 (appel possible des décisions du juge de proximité), n° 148 (impossibilité pour un juge de proximité de prononcer une sanction pénale) et n° 149 (impossibilité pour un juge de proximité de connaître des affaires relevant de la justice des mineurs) ainsi qu'à l'amendement n° 127 de M. Christian Cointat (suppression de la possibilité pour les parties de saisir le juge d'instance en cas de difficulté sérieuse d'interprétation devant le juge de proximité). Accepte les amendements de la commission n° 24, n° 25, n° 26, n° 28, n° 29, n° 30 et n° 31 rédactionnels et n° 27 de cohérence. - **Après l'art. 7** (p. 2145) : accepte l'amendement n° 205 de M. Laurent Bêteille (possibilité pour un juge civil, pénal ou administratif, d'enjoindre les parties de rencontrer un conciliateur) - **Art. 8** (*secrétariat - greffe* - art. L. 811-1 du code de l'organisation judiciaire) (p. 2146) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 109 de Mme Nicole Borvo et n° 150 de M. Claude Estier - **Art. 9** (*compétence de la juridiction de proximité en matière pénale à l'égard des majeurs* - art. 706-72 du code de procédure pénale) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 110 de Mme Nicole Borvo et n° 151 de M. Claude Estier.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Titre III** (*Dispositions portant réforme du droit pénal des mineurs*) (p. 2158) : accepte la demande de réserve de l'amendement n° 152 de M. Claude Estier, présentée par la commission (suppression de la division et de son intitulé) - **Avant l'art. 10** (p. 2159) : sur les amendements de Mme Claire-Lise Campion, demande le retrait du n° 153 (accès des administrations et organismes habilités aux condamnations figurant sur le casier judiciaire n° 2 des candidats à l'encadrement des mineurs) et s'oppose au n° 154 (possibilité pour le juge des enfants d'ordonner l'exécution provisoire uniquement dans le cas de mesures éducatives) - **Art. 10** (*introduction dans la loi de la notion de discernement* - art. 122-8 du code pénal) (p. 2162, 2163) : s'oppose à l'amendement n° 111 de Mme Nicole Borvo (suppression des sanctions éducatives applicables aux mineurs de 10 à 13 ans) ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 155 de suppression et n° 156 et n° 157 de repli. Adaptation des règles de fonctionnement de la justice à l'évolution de la société - **Art. 11** (*sanctions éducatives pour les mineurs à partir de dix ans* - art. 2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945) (p. 2165) : s'oppose aux amendements de suppression de Mme Nicole Borvo n° 112 et n° 158 de M. Claude Estier (remplacement de "sanctions" par "mesures") - **Art. 12** (*liste des sanctions éducatives* - art. 15-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945) (p. 2166, 2167) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier, n° 159 (remplacement de "sanctions" par "mesures") et n° 160 de coordination. Sur les amendements de la commission, s'oppose à la première partie de l'amendement n° 32 (compétence du juge des enfants pour prononcer une sanction éducative) et accepte la seconde partie (suppression de la motivation de la sanction pour les mineurs de 13 à 18

ans), ainsi que l'amendement n° 33 (mise en oeuvre des sanctions éducatives par le secteur associatif habilité de la protection judiciaire de la jeunesse et non par le seul secteur public). (p. 2168) : renforcement du rappel à l'ordre par la solennité du tribunal - **Section 2** (*dispositions relatives à la rétention des mineurs de dix à treize ans*) (p. 2171) : accepte l'amendement rédactionnel n° 34 de la commission - **Art. 14** (*assouplissement des conditions de la retenue judiciaire et allongement de sa durée - art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2172) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 161 de suppression et n° 162 (suppression des termes "des indices graves ou concordants") - **Art. 15** (*contrôle judiciaire à partir de treize ans, assorti éventuellement d'un placement en centre éducatif fermé - art. 10-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2174, 2175) : s'oppose aux amendements de coordination de M. Claude Estier n° 163 et n° 164 ainsi qu'à l'amendement n° 91 de M. Michel Charasse (sanction possible à l'encontre des parents en cas de violation de l'obligation du contrôle judiciaire du fait de l'exercice de l'autorité parentale). Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 35 (suppression de la condition d'échec d'un placement précédent pour le placement sous contrôle judiciaire en matière correctionnelle d'un mineur âgé de 13 à 16 ans) et s'oppose au n° 36 (élargissement du contrôle judiciaire des mineurs de 13 à 16 ans en matière correctionnelle à d'autres modalités que les centres éducatifs fermés) - **Après l'art. 15** (p. 2176) : s'oppose à l'amendement n° 166 de M. Claude Estier (précision de la nature socio-éducative du contrôle judiciaire des mineurs) - **Art. 16** (*détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2178) : s'oppose aux amendements n° 113 de suppression de Mme Nicole Borvo et n° 167 (allongement de la durée de la peine permettant le classement en détention provisoire, de trois à cinq ans) et n° 168 (dérogation à l'isolement de nuit lorsque l'intérêt du mineur s'y oppose) de M. Claude Estier. Accepte les amendements n° 37 rédactionnel et n° 38 (isolement complet entre les mineurs et les majeurs incarcérés) de la commission. - **Section 4** (*dispositions instituant une procédure de jugement à délai rapproché*) (p. 2181, 2182) : s'oppose à l'amendement n° 114 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé). Accélération des délais de jugement. Effet pédagogique - **Art. 17** (*procédure de jugement à délai rapproché - art. 5, 12 et 14-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2185, 2186) : s'oppose aux amendements n° 115 de suppression de Mme Nicole Borvo et n° 41 de clarification de la commission ainsi que, sur ce dernier, au sous-amendement n° 213 de M. Claude Estier. Volonté de rendre possible le jugement à délai rapproché même en l'absence de procédure antérieure. Accepte les amendements de la commission n° 39 et n° 40 de coordination, ainsi que le n° 42 (suppression de la procédure de comparaison à délai rapproché en raison de la création d'une procédure de jugement à délai rapproché). S'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 169 (délai de prise en compte des investigations accomplies sur la personnalité du mineur réduit de 18 mois à un an) et n° 171 (audition obligatoire du représentant du service auquel le mineur a été confié) - **Section 5** (*dispositions relatives au jugement des mineurs par la juridiction de proximité*) (p. 2187) : s'oppose à l'amendement n° 116 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé). Transfert des seules compétences du tribunal de simple police - **Art. 18** (*compétence de la juridiction de proximité en matière pénale à l'égard des mineurs - art. 1er et 21 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2189) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 117 de Mme Nicole Borvo et n° 173 de M. Claude Estier. Accepte l'amendement de cohérence rédactionnelle n° 43 de la commission - **Art. 19** (*sursis avec mise à l'épreuve, notamment en "centre éducatif fermé" - art. 20-2 et art. 20-9 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2190) : accepte les amendements de la commission n° 44 (possibilité donnée au juge des enfants de révoquer un sursis avec mise à l'épreuve) et n° 45 rédactionnel - **Section 7** (*des centres éducatifs fermés*) (p. 2191) : s'oppose à l'amendement n° 118 de Mme Nicole

Borvo (suppression de la division et de son intitulé). Dispositif complémentaire aux CPI et aux CER. (p. 2192, 2193) : insuffisance du dispositif actuel - **Art. 20** (*définition des "centres éducatifs fermés" - art. 33 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2194) : accepte l'amendement rédactionnel n° 46 de la commission. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 119 de Mme Nicole Borvo et n° 175 de M. Claude Estier - **Après l'art. 20** (p. 2195, 2196) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 176 (entrée en vigueur des nouvelles mesures applicables aux mineurs après la mise en place effective du programme de réhabilitation ou de création de quartiers de mineurs adaptés) et n° 177 (séparation des mineurs, au sein des centres éducatifs fermés, en fonction de leur âge et de leur éventuelle condamnation). Rôle des éducateurs. Accepte l'amendement n° 47 de la commission (insertion d'une division additionnelle : section 8 - Dispositions diverses). (p. 2197, 2199) : accepte les amendements de la commission n° 49 (suppression de la condition de compromission grave pour l'engagement de poursuites pénales à l'égard des pères et mères n'ayant pas satisfait à leurs obligations légales), n° 50 (suppression de la condition d'habitude pour sanctionner la provocation d'un mineur à commettre un crime ou un délit), n° 51 (possibilité de prononcer une amende civile à l'encontre des parents qui ne répondent pas aux convocations), n° 52 (présence explicite de la victime à l'audience du tribunal pour enfants) et n° 48 (aggravation des peines encourues par les majeurs en cas d'infractions commises avec la participation d'un mineur) et sur ce dernier, le sous-amendement de M. Jean-Claude Carle n° 204. Accepte l'amendement n° 203 de M. Jean-Claude Carle (aggravation de la peine pour les majeurs utilisant des mineurs de moins de treize ans) - **Après le titre IV** S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 206 de M. Laurent Bêteille (élargissement du champ d'intervention des associations agréées pour la défense des intérêts des victimes dans l'exercice des droits reconnus à la partie civile) - **Avant le chapitre Ier** (p. 2200, 2201) : demande le retrait des amendements de M. Alain Vasselle n° 207 (information du maire sur l'action publique) et de conséquence n° 208 et n° 209 - **Art. 21** (*procédure de composition pénale - art. 41-2, 41-3, 768, 769 et 775 du code de procédure pénale*) (p. 2202) : s'oppose à l'amendement n° 178 de M. Claude Estier (établissement d'une liste limitative, par décret en Conseil d'Etat, des organismes aptes à délivrer une formation). Accepte l'amendement de simplification rédactionnelle n° 53 de la commission - **Après l'art. 21** (p. 2203, 2204) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Michel Charasse (rappel du principe de la séparation des pouvoirs). Estime satisfaits par la réglementation actuelle les amendements de M. Christian Cointat n° 130 (regroupement des délégués du procureur et des médiateurs du procureur) et n° 131 (habilitation individuelle des délégués du procureur) - **Art. 22** (*conditions et durée du placement en détention provisoire - art. 137-4, 137-5, 143-1, 144, 145-1, 145-2 du code de procédure pénale*) (p. 2208) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 179 de suppression et n° 180 (suppression de l'obligation faite au juge d'instruction de motiver ses décisions de refus de placement en détention provisoire), n° 181 (suppression de la possibilité pour le procureur de la République de saisir directement la chambre de l'instruction), n° 182 (restauration des mesures visant à limiter les cas de mise en détention), n° 183 (suppression de la possibilité d'utiliser le trouble à l'ordre public comme critère de prolongation de la détention provisoire), n° 184 (suppression de la possibilité de prolonger la durée de la détention provisoire en matière correctionnelle) et n° 185 (suppression de la possibilité de prolonger la durée de la détention provisoire en matière criminelle). Accepte les amendements de la commission portant sur le même objet n° 54 et n° 55 (limitation de la prolongation de la détention provisoire) et de coordination n° 56 - **Art. 23** (*référé-détention - demandes de mise en liberté - art. 148-1-A, 187-3, 148-2, 183 et 199 du code de procédure pénale*) (p. 2213, 2215) : accepte les amendements de la commission n° 57 (réécriture de l'article 23 renforçant les garanties entourant le référé-détention), n° 58 (entrée en vigueur de la procédure) et n° 59 (remise en liberté de la personne détenue en cas de

non-respect des délais par les juridictions). S'oppose à l'amendement de suppression n° 186 de M. Claude Estier, ainsi qu'aux sous-amendements analogues déposés sur l'amendement n° 57 précité, n° 141 de M. Henri de Richemont et n° 216 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (limitation du référé-détention à la procédure criminelle ou aux délits punis de dix ans d'emprisonnement) - **Art. 24** (première comparution, demandes d'actes par les parties, amende civile, témoin anonyme, sanction du refus de témoigner - art. 80-2, 82-2, 86, 177-3 nouveau, 706-58 du code de procédure pénale, art. 434-15-1 du code pénal) (p. 2217, 2220) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 60 de la commission et n° 188 de M. Claude Estier (rétablissement de la possibilité pour les avocats d'assister aux actes dont ils demandent la réalisation au juge d'instruction). Accepte l'amendement de rectification n° 61 de la commission. S'oppose aux amendements n° 189 de M. Claude Estier (suppression de l'élargissement du recours à la procédure du témoin anonyme) et n° 93 de M. Michel Charasse (répartition des effectifs de police judiciaire) - **Après l'art. 24** (p. 2222) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Michel Charasse (établissement de délais visant à accélérer les procédures d'instruction) - **Art. 25** (extension du champ de la procédure de comparution immédiate - délai d'audience en cas de demande de renvoi par le prévenu - art. 395, 396, 397-1, 397-3, 397-4 du code de procédure pénale) (p. 2225) : s'oppose aux amendements de suppression n° 120 de Mme Nicole Borvo et n° 190 de M. Claude Estier. Accepte les amendements rédactionnels n° 62 et n° 63 de la commission - **Art. 26** (compétence du juge unique - art. 398-1 du code de procédure pénale) (p. 2226) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 191 de M. Claude Estier - **Art. 27** (arrêt de mise en accusation - délais d'audience - art. 215, 215-2, 268 et 367 du code de procédure pénale) (p. 2227) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 192 de M. Claude Estier. Accepte l'amendement rédactionnel n° 64 de la commission - **Après l'art. 27** : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 95 (possibilité pour les parties civiles de récuser les jurés en cour d'assises) et n° 96 (possibilité pour les parties civiles de faire appel des arrêts des cours d'assises) - **Avant l'art. 28** (p. 2228, 2229) : demande le retrait de l'amendement n° 210 de M. Laurent Bêteille (comparution des détenus formulant des incidents devant la juridiction du lieu de détention) - **Après l'art. 28** (p. 2230, 2231) : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 98 (amélioration du recouvrement des amendes pénales) et n° 99 (interdiction d'exploiter les dénonciations et lettres anonymes) - **Avant l'art. 29** (p. 2235) : s'oppose à l'amendement de M. Claude Estier n° 193 (reprise intégrale de la proposition de loi, adoptée à l'unanimité par le Sénat, relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons) - **Art. 30** (hospitalisation des détenus atteints de troubles mentaux - art. L. 3214-1 à L. 3214-5 du code de la santé publique) (p. 2240, 2241) : accepte les amendements de la commission n° 65, n° 66, n° 67 et n° 69 rédactionnels et n° 68 et n° 70 de précision - **Avant l'art. 33** (p. 2250) : accepte les amendements de la commission n° 71 (abrogation d'une disposition relative à l'affectation des magistrats administratifs dans les cours administratives d'appel - art. L. 222-5 du code de justice administrative) et n° 72 (fonctionnement du conseil supérieur des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel - art. L. 232-4-1 du code de justice administrative) - **Art. 37** (recrutement d'assistants de justice dans les juridictions administratives - art. L. 122-2 du code de justice administrative) (p. 2251) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Christian Cointat n° 135 (contrats des assistants de justice renouvelables deux fois) ainsi que pour les n° 136, n° 137 et n° 138 ayant le même objet - **Art. 39** (information des victimes par les officiers et agents de police judiciaire de certains droits - art. 53-1 et 75 du code de procédure pénale) (p. 2252, 2253) : accepte les amendements de la commission n° 73 et n° 75 rédactionnels et n° 74 de clarification. Accepte l'amendement n° 200 de M. Claude Estier (amélioration de l'information relative au fonds d'aide aux victimes) - **Après l'art. 39** (p. 2254) :

accepte l'amendement n° 76 de la commission (possibilité de demander la désignation d'un avocat par le bâtonnier - art. 40-1 du code de procédure pénale). S'oppose à l'amendement n° 201 de M. Claude Estier (augmentation des plafonds de ressources pour l'obtention d'une indemnité par les victimes d'infractions) - **Art. 40** (attribution automatique du bénéfice de l'aide juridictionnelle aux victimes des crimes les plus graves - art. 9-2 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991) (p. 2255) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 77 de la commission (extension du dispositif aux victimes d'un viol) - **Art. 41** (recherche des personnes disparues dans des circonstances suspectes - art. 74-1 et 80-4 du code de procédure pénale, art. 26 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995) (p. 2256) : accepte les amendements de la commission n° 78 et n° 79 rédactionnels et n° 80 (extension du champ des requérants susceptibles de se constituer partie civile aux proches de la victime) - **Art. 43** (application en outre-mer et habilitation du Gouvernement au titre de l'article 38 de la Constitution) (p. 2257) : accepte l'amendement n° 81 de la commission (suppression d'une mention inutile prévoyant l'application expresse de la loi à Mayotte) - **Après l'art. 43** : accepte l'amendement n° 21 de M. Georges Othily (destruction des installations clandestines de recherche d'or en Guyane) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2262) : remerciements. Respect des engagements du Président de la République.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0393 (2001-2002)]* - (3 août 2002) - **Discussion générale** (p. 2510) : remerciements. Respect des engagements du Gouvernement sur les questions de sécurité et de justice. Se déclare favorable à l'adoption du texte élaboré par la CMP.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2583, 2585) : nécessité d'une justice simple, efficace, proche des citoyens pour répondre aux problèmes quotidiens. Création d'une juridiction autonome aux compétences limitées. Complémentarité avec le tribunal d'instance. Compétence définie par la loi d'orientation et de programmation pour la justice. Texte relatif au statut du juge de proximité. Choix de juges non professionnels. Nécessité de garantir leur indépendance. Conditions de recrutement. Accepte les modifications de la commission des lois sur ce point. Durée du mandat. Mode de nomination. Formation par l'ENM. Modalités d'exercice des fonctions et rémunération. Compatibilité avec d'autres fonctions. Règles de répartition des juges de proximité et des dossiers. Mesures disciplinaires. Mesures de gestion destinées à améliorer le fonctionnement des juridictions judiciaires. (p. 2597, 2598) : rôle pivot du juge d'instance dans la juridiction de proximité. Réponse à un vrai besoin. Importance de la capacité d'échange des juges de proximité. Nécessité de développer la conciliation et la médiation. Recevabilité des dossiers de candidatures. Rémunération envisagée. Incompatibilité d'exercice dans le ressort du tribunal de grande instance. Formation. Absence d'opposition entre capacité et expérience professionnelle - **Avant l'art. unique** (p. 2598, 2599) : s'oppose aux amendements n° 31 (suppression du délit d'outrage à enseignant) et n° 32 (suppression de la double peine) de Mme Nicole Borvo - **Art. unique** (statut des juges de proximité - chapitre V quinquies nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature) - **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (critères de recrutement des juges de proximité) (p. 2601) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 39 de la commission et accepte son amendement n° 1 (recul de l'âge d'accès à la fonction de juge de proximité). (p. 2602, 2606) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 2 rédactionnel, n° 4 (élargissement de l'accès à la fonction de juge de proximité pour les fonctionnaires de catégorie A et les agents de l'Etat ayant un même niveau de recrutement) et n° 5 (élargissement de l'accès à la fonction de juge de proximité pour les conciliateurs de justice ayant 5 ans d'expérience). S'oppose aux amendements n° 33 de Mme Nicole Borvo (ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux salariés exerçant ou ayant exercé un mandat

syndical) et n° 25 de M. Claude Estier (passage de 4 à 7 ans du nombre d'années d'exercice professionnel nécessaires pour devenir juge de proximité). Accepte les amendements n° 15 rédactionnel de M. Patrice Gélard, n° 3 de la commission (élargissement de l'accès à la fonction de juge de proximité aux personnes justifiant de 25 années d'activité dans des postes les qualifiant pour l'exercice des fonctions judiciaires) et n° 22 de M. Jean-Pierre Schosteck (ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux assesseurs de tribunaux pour enfants ayant 4 ans d'expérience) et demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Patrice Gélard (ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux anciens parlementaires et anciens maires) - **Après l'art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (p. 2607) : son amendement n° 17 : organisation de la juridiction de proximité ; adopté - **Art. 41-18 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (nomination et formation)** (p. 2608, 2610) : s'oppose aux amendements, de la commission n° 6 (possibilité de renouvellement du mandat de juge de proximité) et de Mme Nicole Borvo n° 34 (abaissement de l'âge limite d'exercice des juges de proximité à soixante-cinq ans) et n° 35 (instauration d'un stage probatoire pour les candidats à la fonction de juge de proximité) ; accepte l'amendement rédactionnel n° 7 de la commission - **Art. 41-19 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (soumission au statut de la magistrature)** (p. 2611) : accepte l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission - **Art. 41-20 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (rémunération des juges de proximité)** : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 9 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (cumul avec une autre activité professionnelle - règles d'incompatibilités)** (p. 2619, 2620) : accepte l'amendement de précision n° 10 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Claude Estier (interdiction d'exercer les fonctions de juge de proximité pour les membres de professions juridiques et judiciaires dans le ressort de la cour d'appel de leur domicile professionnel). (p. 2621) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Claude Estier et accepte l'amendement sur le même objet n° 23 de M. Jean-Pierre Schosteck (impossibilité pour les juges de proximité d'accomplir aucun acte professionnel dans le ressort de leur juridiction de proximité). (p. 2622) : son amendement n° 18 : interdiction pour les juges de proximité de mentionner cette qualité dans le cadre de leurs activités professionnelles tant pendant la durée de leurs fonctions que postérieurement ; adopté. Demande le retrait de l'amendement sur le même objet n° 28 de M. Claude Estier et, sur son amendement n° 18 précité, du sous-amendement n° 40 de la commission (limitation de l'interdiction à la durée des fonctions de juge de proximité). (p. 2623, 2624) : accepte l'amendement rédactionnel n° 11 de la commission et s'oppose aux amendements n° 29 de M. Claude Estier (incompatibilité entre les fonctions de juge de proximité et un mandat électif), n° 36 de Mme Nicole Borvo (cessation immédiate des fonctions judiciaires du juge de proximité en cas de changement d'activité professionnelle incompatible) et n° 12 de la commission (procédure en cas de changement d'activité professionnelle du juge de proximité) - **Art. 41-23 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 (cessation des fonctions)** (p. 2625) : accepte l'amendement de coordination n° 13 de la commission - **Après l'art. unique** (p. 2626) : ses amendements n° 19 : rétablissement de l'attribution de la fonction de juge des affaires familiales par l'ordonnance de roulement du président de la juridiction ; n° 20 : possibilité pour les magistrats de l'ordre judiciaire de poursuivre leur activité en surnombre au-delà de la limite d'âge ; adoptés. Accepte l'amendement n° 14 de la commission (transmission au Parlement d'un rapport détaillé établissant le bilan de la mise en place des juridictions de proximité) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2629) : contestation de la vision du groupe socialiste sur le travail législatif. Absence de contradiction sur la question de la rémunération. Création de 950 postes de magistrats professionnels sur cinq ans.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3215, 3221) : socle constitutionnel d'une République des proximités. Conception uniforme de la République ne rendant plus compte des aspirations des Français. Recherche d'un meilleur équilibre entre le principe d'égalité et le respect des libertés locales. Révision constitutionnelle nourrie par la réflexion des parlementaires et les travaux du Sénat. Place modeste des collectivités territoriales dans la Constitution. Décentralisation oeuvre du législateur. Acquis de la décentralisation lancée par Gaston Defferre. Limites actuelles. Enchevêtrement des compétences. Rigidité institutionnelle. Difficultés fonctionnelles. Soumission des collectivités locales à la législation et à la réglementation nationales. Perte d'autonomie financière. Mouvement de recentralisation financière. Non-remise en cause des principes fondateurs de la République. Texte reposant sur quatre piliers : organisation décentralisée de la République, démocratie locale directe, autonomie financière des collectivités territoriales et rénovation du statut des collectivités d'outre-mer. Consécration de la région par la Constitution. Coexistence de formes d'organisations différentes. Faculté de création par la loi d'une collectivité à statut particulier. Collectivité d'outre-mer succédant aux territoires d'outre-mer. Principe de subsidiarité. Pouvoir normatif des collectivités territoriales. Position de la commission des lois. Capacité d'expérimentation des collectivités territoriales. Position du Conseil constitutionnel. Expérimentations ne pouvant porter atteinte aux droits fondamentaux. Désignation d'une collectivité territoriale "chef de file". Nouveaux instruments pour la démocratie locale directe : droit de pétition, référendum local. Possibilité de consultation locale. Position de la commission des lois. Encadrement de l'expression de la démocratie directe. Absence de dispositions dans la Constitution consacrant l'autonomie financière des collectivités territoriales. Reconnaissance de leur capacité fiscale. Garanties constitutionnelles. Définition d'un principe opérationnel. Promotion au rang constitutionnel du principe de compensation des transferts de charges correspondant aux transferts de compétences. Solidarité entre les collectivités. Réaffirmation du rôle spécifique du Sénat. Proposition de la commission des lois de l'inscription dans la Constitution du caractère limité de l'objet et de la durée de l'expérimentation. Point de vue non partagé par le Gouvernement. Remaniement du statut des collectivités d'outre-mer à l'exception de la Nouvelle-Calédonie. Principe d'assimilation législative adaptée ou principe de spécialité législative. Institution de garanties démocratiques nouvelles. Assouplissement du régime normatif des départements et régions d'outre-mer. Capacité d'adaptation des lois et règlements dans leur domaine de compétences. Statut particulier des collectivités d'outre-mer pouvant aller jusqu'à une véritable autonomie. Polynésie française. Fin de l'incertitude juridique concernant Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon. Mécanisme d'habilitation permanente permettant au Gouvernement d'actualiser par voie d'ordonnance le droit applicable aux collectivités d'outre-mer. Hommage à la qualité du travail effectué par le Sénat.

- **Rappel au règlement** - (30 octobre 2002) (p. 3277) : intervient sur le rappel au règlement de Mme Hélène Luc. Situation d'Air Lib.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3278, 3280) : essoufflement du mouvement de la décentralisation. Inadéquation des textes votés. Fiscalité locale complexe et en partie injuste. Erreurs commises dans la période la plus récente. Limites des règles de fonctionnement de la fonction publique territoriale. Dépassement de la logique des transferts de compétences. Reconnaissance de la capacité d'innover. Refondation de la décentralisation. Non-inscription dans une logique fédéraliste. Recherche du niveau pertinent d'exercice des compétences et des responsabilités. Reconnaissance

constitutionnelle du principe d'expérimentation. Sentiment d'inefficacité de la puissance publique. Question essentielle de l'autonomie financière. Réserves et interrogations sur la démocratie directe. Prise en compte de la démocratie représentative. Attachement du Gouvernement aux possibilités de consultation des Français par référendum. Reconnaissance du fait Polynésien. Respect des choix des Réunionnais. Contenu de l'article 73 nouveau. Nécessité de mener de concert décentralisation et réforme de l'Etat. Exercice des missions régaliennes constituant une priorité pour le Gouvernement et le Président de la République. Mécanisme de péréquation. Libération des énergies et des initiatives. Compréhension des sénateurs regrettant l'absence de l'intercommunalité dans le projet de révision constitutionnelle - **Art. 1er** (*organisation de la République - art. premier de la Constitution*) (p. 3294) : précision quant à l'utilisation du mot rupture. (p. 3305) : s'oppose à la demande de priorité de M. Michel Charasse sur les amendements relatifs à l'article 72 de la Constitution - **Après l'art. 1er** (p. 3307, 3308) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission des lois (possibilité de renvoi par la loi des mesures d'application de ses dispositions au pouvoir réglementaire des collectivités territoriales à l'exclusion de celui du Premier ministre) - **Art. 2** (*expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3319, 3320) : son amendement n° 234 : précision sur l'objet et la durée limités de l'expérimentation ; adopté. (p. 3321) : s'oppose aux amendements de suppression n° 125 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 173 de Mme Nicole Borvo ainsi qu'aux amendements n° 88 de M. Michel Charasse (poursuite des expérimentations déjà autorisées si elles respectent le principe d'égalité et la mise en oeuvre d'un objectif de valeur constitutionnelle), n° 126 de M. Jean-Claude Peyronnet (rappel du respect du principe d'égalité) et estime satisfait l'amendement n° 127 de ce dernier (précision et encadrement du droit à l'expérimentation) par son amendement n° 234 précité - **Après l'art. 3** (p. 3328) : s'oppose à l'amendement n° 176 de Mme Nicole Borvo (définition du rôle du Sénat).

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3346) : s'oppose à l'amendement n° 178 de Mme Nicole Borvo (nouvelle rédaction de l'article 72). (p. 3352, 3357) : accepte l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72) et, sur celui-ci, s'oppose aux sous-amendements n° 217, n° 218 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 238 de Mme Marie-Christine Blandin. Intervient sur le sous-amendement de M. Jean-Claude Peyronnet n° 244. Accepte le sous-amendement n° 241 de M. Nicolas Alfonsi. S'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 129 (introduction des communautés à fiscalité propre), n° 132 (suppression de la possibilité de créer des collectivités à statut particulier) et n° 133 (réintroduction du principe d'égalité), de Mme Marie-Christine Blandin n° 76 (ajout des communautés à fiscalité propre), de M. Pierre Mauroy n° 131 (ajout des communautés à fiscalité propre) et de Mme Nicole Borvo n° 179 (suppression de la notion de catégorie de collectivité territoriale) et n° 180 (suppression de la possibilité de créer des collectivités à statut particulier). Accepte l'amendement n° 211 de M. Nicolas Alfonsi (valeur constitutionnelle des collectivités à statut particulier). Estime satisfait l'amendement n° 134 de repli de M. Jean-Claude Peyronnet.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3400, 3401) : s'oppose aux amendements identiques n° 135 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 182 de Mme Nicole Borvo (suppression de la disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité), n° 136 de M. Jean-Claude Peyronnet (encadrement du dispositif de subsidiarité pour interdire le transfert de compétences régaliennes de l'Etat), n° 90 de M. Michel Charasse (exercice par les collectivités territoriales des compétences, dans les conditions prévues par la loi organique ou la loi, autres que celles qui relèvent de la souveraineté nationale et de l'Etat) et n° 77 de Mme Marie-

Christine Blandin (introduction dans la Constitution des communautés à fiscalité propre). Accepte l'amendement rédactionnel n° 7 de la commission des lois. (p. 3414) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 139 (suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire reconnu aux collectivités territoriales), n° 140 (autorisation donnée de manière pérenne aux collectivités territoriales qui le souhaitent et après autorisation du Parlement d'adaptation de certaines modalités d'une loi pour l'exercice de leurs compétences), n° 141 (autorisation donnée de manière pérenne aux collectivités d'adapter certaines modalités d'application d'une loi pour l'exercice de leurs compétences dès lors que celle-ci le prévoit), n° 142 (réintroduction du principe d'égalité), n° 143 (suppression de la dérogation à des dispositions législatives), de M. Michel Charasse n° 94 (précision sur l'expérimentation ne pouvant mettre en cause ni le principe d'égalité ni une liberté publique) et de Mme Nicole Borvo n° 184 (expérimentation normative ne devant pas concerner le domaine des libertés publiques), n° 185 (limitation de la possibilité de l'expérimentation normative au domaine réglementaire), n° 186 (suppression de la dérogation à des dispositions législatives), de Mme Marie-Christine Blandin n° 79 (expérimentation ne devant pas permettre de déroger aux engagements internationaux de la France), de M. Gérard Delfau n° 206 (possibilité pour les collectivités territoriales d'adapter à titre expérimental les lois et les règlements qui régissent leurs compétences), de M. Paul Girod n° 60 (suppression de la dérogation à des dispositions législatives), et accepte les amendements n° 41 de M. Daniel Hoeffel (reconnaissance dans le cadre de l'expérimentation des groupements intercommunaux) et n° 9 de la commission des lois (suppression d'une mention inutile). (p. 3417, 3418) : précisions apportées par le projet de loi organique. (p. 3425) : accepte l'amendement rédactionnel n° 11 de la commission des lois. (p. 3426) : s'oppose aux amendements identiques n° 12 de la commission des lois et n° 147 de M. Jean-Claude Peyronnet (clarification du rôle du représentant de l'Etat), ainsi qu'à l'amendement n° 188 de Mme Nicole Borvo (précision du rôle de l'Etat garant de la cohésion nationale et de l'égalité devant la loi) - **Art. 5** (*renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3434, 3435) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de la commission des lois (remplacement du mot "obtenir" par le mot "demander") et s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Michel Charasse (exercice du droit de pétition par au moins un cinquième des électeurs inscrits). (p. 3440) : s'oppose aux amendements identiques n° 191 de Mme Nicole Borvo et n° 212 de M. Nicolas Alfonsi (suppression de la consultation prévue pour la création de collectivités à statut particulier), aux n° 98 de M. Michel Charasse (valeur d'avis des consultations prévues pour la création ou la modification des limites d'une collectivité territoriale) et n° 213 de M. Nicolas Alfonsi (initiative de la consultation par le Président de la République) - **Art. 6** (*autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution*) (p. 3450, 3451) : article apportant une garantie constitutionnelle à l'autonomie financière des collectivités territoriales. Débat clarifiant la vision de la décentralisation. Souhait du Gouvernement d'un arrêt du développement des dotations budgétaires. Volonté d'engager la réforme fiscale. Textes présentés début 2003. Prudence dans l'expression du principe d'autonomie financière. Réalité de la concurrence des territoires. Prise en compte par le Gouvernement d'apports issus des travaux de la commission et de la discussion générale. Son amendement n° 248 : nouvelle rédaction de l'article ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Légion d'honneur - Ordre de la Libération (Budgets annexes)**



- (9 décembre 2002) (p. 5468, 5469) : évolution des recettes et des dépenses du budget annexe de la Légion d'honneur pour 2003. Renforcement du caractère universel de l'institution. Commémoration du bicentenaire de la Légion d'honneur en 2002. Ressource unique du budget de l'Ordre de la Libération constituée par la subvention de la Chancellerie.

### Justice

- (9 décembre 2002) (p. 5472, 5475) : objectifs et priorités de la justice dans la loi d'orientation et de programmation du 9 septembre 2002. Projet de budget respectant les engagements du Gouvernement. Action de modernisation. Préparation d'une réponse au travail de contrôle des services réalisés dans le département du Haut-Rhin. Signature de contrats d'objectifs. Mise en oeuvre de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances. Réflexion sur l'opportunité des expérimentations pour le ministère de la justice. Rôle du ministère de la justice dans l'élaboration du droit. Renforcement des moyens et du rôle de la Chancellerie. (p. 5478, 5480) : création d'emplois dans la magistrature. Favorable à la valorisation de l'unité de valeur de la rémunération de l'aide juridictionnelle. Développement de l'assurance de protection juridique. Favorable à l'expérimentation du concours de la société civile à la fonction de justice. Mesures consécutives à l'augmentation de la population carcérale. Recrutement des surveillants pénitentiaires. Unités hospitalières sécurisées et psychiatriques. Suicides en prison. Favorable à l'intervention des services de PJJ en prison. Distinction entre les centres éducatifs fermés et les quartiers pour mineurs. Augmentation du nombre des centres éducatifs fermés et des centres éducatifs renforcés. Recrutement des personnels de la PJJ. (p. 5481) : souhait d'améliorer le fonctionnement pour tous de l'aide juridictionnelle. Favorable à un système d'assurance plus satisfaisant pour les justiciables et les professionnels. (p. 5482) : amélioration indispensable de la situation des magistrats. (p. 5483) : dispositions de la loi d'orientation et de programmation pour la justice concernant l'aide aux victimes. Rôle des associations de victimes. Nécessaire classement par ordre de priorité de la construction de nouveaux bâtiments judiciaires. (p. 5485, 5486) : réduction du temps de travail dans l'administration pénitentiaire. Effectif des magistrats. Favorable au renforcement du Parquet dans les juridictions consulaires. Fermeture des petits tribunaux de commerce. Effort financier indispensable pour l'aide juridictionnelle. (p. 5487) : difficultés soulevées par la généralisation de l'exécution provisoire. (p. 5488) : évaluation de l'activité des maisons de justice et du droit, MJD. (p. 5489, 5490) : évolution de la population carcérale. Construction de nouveaux établissements et rénovation des établissements existants. Prise en charge des malades psychiatriques. Usage du bracelet électronique. (p. 5491) : prise en compte de l'évolution de l'activité des juridictions pour l'affectation des magistrats. Poids des affaires familiales sur le fonctionnement des juridictions. (p. 5493, 5494) : création de postes d'éducateurs. Renforcement de la PJJ. Constat calamiteux de la Cour des comptes.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5642, 5644) : aménagements intéressants apportés par l'Assemblée nationale. Rédaction plus précise faisant suite à la première lecture. Conformité aux objectifs visés. Accord des deux assemblées sur le principe fondamental. Consécration du pouvoir décisionnel des collectivités territoriales. Réforme ne fermant aucune porte pour l'avenir. Innovation majeure du droit à l'expérimentation. Précision du principe de l'autonomie fiscale et du recours à la loi organique pour sa mise en oeuvre. Place des groupements de collectivités. Affirmation du principe de prohibition de l'exercice de la tutelle d'une collectivité à l'égard d'une autre. Principe de compensation des transferts de compétence. Evolution du principe de péréquation. Prerogatives de la Haute Assemblée. Recherche d'un équilibre pour les articles

relatifs à l'outre-mer. Reconnaissance de l'identité propre des populations d'outre-mer. Etapes ultérieures de la réforme. Richesse des propositions des assises des libertés locales. Hommage au travail des parlementaires. (p. 5658, 5659) : réponse aux intervenants. Réforme de la fiscalité locale proposée par le Gouvernement au printemps. Sincérité du Gouvernement dans sa volonté de décentraliser. Refus de la définition a minima des compétences de l'Etat. Non-exclusion du fait intercommunal du projet. Elaboration en commun par le Gouvernement et les deux assemblées de ce texte - **Question préalable** (p. 5662) : s'oppose à la motion n° 90 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable - **Art. 3** (*dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution*) (p. 5671) : s'oppose aux amendements de suppression n° 2 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 38 de Mme Nicole Borvo. Sur les amendements de cette dernière, s'oppose aux n° 39 (remplacement des mots "principal objet" par les mots "objets exclusifs"), n° 40 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant le régime électoral des assemblées locales), n° 41 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de fixer le statut ou de déterminer les règles concernant les collectivités à statut particulier), n° 42 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques), n° 43 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant la création de catégories d'établissements publics), n° 44 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi comportant une disposition ayant une incidence sur les charges de l'Etat) et n° 45 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires de l'Etat) - **Après l'art. 3** (p. 5674, 5675) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 46 (rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration de textes législatifs les concernant directement), n° 47 (adaptation des deux assemblées à l'évolution de la population française) et n° 48 (inscription dans la Constitution de la durée du mandat des assemblées). (p. 5676) : s'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Michèle André (base constitutionnelle permettant de ratifier la charte européenne des langues régionales ou minoritaires signée en 1999 par la France). (p. 5678) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (Bureau du Congrès) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 5692, 5693) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 49 de suppression, n° 50 (insertion de régions dans la liste des collectivités reconnues dans la Constitution), n° 51 (suppression de la notion de "statut particulier"), n° 54 (respect du principe d'égalité du citoyen devant la loi sur l'ensemble du territoire), n° 53 (au premier alinéa de l'article 72 suppression de la possibilité de supprimer des collectivités et de leur substituer une nouvelle collectivité), n° 55 (respect de la libre administration des collectivités locales), n° 52 (suppression d'une disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité), n° 58 (exercice du pouvoir réglementaire des collectivités territoriales sous réserve de trois articles de la Constitution), n° 59 (limitation du pouvoir réglementaire des collectivités territoriales), n° 60 (suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire), n° 61 de repli, n° 62 (respect des conditions d'exercice des libertés publiques), n° 63 (suppression de la possibilité de dérogation aux dispositions législatives et réglementaires par un simple règlement), n° 64 de conséquence, n° 65 de précision, n° 66 (confirmation de l'exigence d'un égal accès des citoyens à l'ensemble du service public), n° 67 (instauration d'un processus d'évaluation annuelle à la suite de tout transfert de compétence), n° 68 (suppression de la constitutionnalisation de la notion de "chef de file"), n° 69 (suppression de la notion de groupement) et n° 70 (affirmation que l'Etat est



garant de la cohésion nationale et de l'égalité devant la loi), de M. Jean-Pierre Sueur n° 5 (exercice par les collectivités territoriales de l'organisation décentralisée de la République), n° 7 (déconcentration de l'organisation de l'Etat), n° 14 de repli et n° 15 de précision, de M. Michel Charasse n° 6 (conformité de l'organisation décentralisée de la République aux principes fondamentaux de la République), n° 18 (exception des domaines relevant de la souveraineté de l'Etat), n° 19 (limite des possibilités d'expérimentation offertes aux collectivités territoriales) et n° 20 de repli, et de M. Jean-Claude Peyronnet n° 8 (consécration du fait intercommunal), n° 9 de repli, n° 10 (au premier alinéa de l'article 72 suppression de la possibilité de supprimer des collectivités et de leur substituer une nouvelle collectivité), n° 11 (suppression d'une disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité), n° 12 (suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire), n° 17 (constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre), n° 16 (suppression de la constitutionnalisation de la notion de "chef de file") et de Mme Marie-Christine Blandin n° 13 (exclusion des engagements internationaux de la France des expérimentations des collectivités locales) - **Après l'art. 4** (p. 5703) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet, de M. Jean-Claude Peyronnet n° 21 et de Mme Nicole Borvo n° 71 (droit de vote et d'éligibilité des étrangers non ressortissants de l'Union européenne et résidant en France pour l'élection des conseils municipaux) - **Après l'art. 5** (p. 5706, 5707) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 72 (inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale des propositions de loi émanant d'au moins 10 % des électeurs inscrits) et n° 73 (habilitation donnée à une ou plusieurs collectivités territoriales représentant 10 % du corps électoral national à déposer des propositions de loi relatives à leur domaine de compétence sur le bureau du Sénat). (p. 5713, 5714) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 75 (principe de la libre administration des collectivités locales), n° 76 (non-reversement aux collectivités territoriales des produits des impositions de toute nature), n° 77 (attribution de recettes fiscales d'un produit au moins équivalent en cas de suppression d'une recette fiscale propre perçue par les collectivités territoriales), n° 78 (suppression des dispositions concernant "la part déterminante"), n° 81 et n° 83 portant sur le même objet (compensation intégrale et permanente), n° 82 (compensation des transferts de compétences par l'attribution de "ressources nécessaires à leur exercice"), n° 79 (rapport d'évaluation du coût des compétences transférées et de l'évolution des ressources attribuées), n° 86 (objectif de solidarité nationale), n° 84 (organisation concrète de la péréquation), n° 80 (compensation des inégalités), n° 85 (assurance du principe d'égalité), n° 87 (prise en compte de la réalité et de la diversité des situations sociales et économiques en matière de péréquation) et de suppression n° 74 ; de M. Jean-Claude Peyronnet n° 25 (nouvelle rédaction de l'article 6), n° 26 (maintien de la référence au principe de "libre administration"), n° 27 (suppression de l'inscription dans la Constitution de la possibilité pour les collectivités territoriales de recevoir le produit des impositions), n° 28 (suppression des dispositions concernant "la part déterminante"), n° 29 (attribution de recettes fiscales d'un produit au moins équivalent en cas de suppression d'une recette fiscale propre perçue par les collectivités territoriales), n° 31 et n° 32 de repli ; de M. Michel Charasse n° 22 (précision sur la notion de "part déterminante"), n° 30 (remplacement d'un impôt dont le taux et le produit sont fixés par les collectivités territoriales par un autre sur lequel elles ont le même pouvoir), n° 23 de précision, n° 24 de repli ; de Mme Marie-Christine Blandin n° 33 (principe de solidarité nationale) et n° 34 (garantie de solidarité par l'Etat) ; et n° 1 de M. Gérard Delfau (correction des inégalités entre les territoires par une péréquation nationale financière) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5720, 5721) : remerciements au Sénat, au président-rapporteur et au vice-président de la commission des lois. Etape importante proposée par le Gouvernement. Réaffirmation des fonctions régaliennes de l'Etat et libération des énergies.

Développement d'un programme économique et social important au fil des mois. Etapes suivantes.

**PERCHERON (Daniel)**, sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour la planification.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports, logement, tourisme et mer - IV - Mer**

- (6 décembre 2002) (p. 5434, 5435) : budget de continuité en dépit de la persistance des catastrophes. Navette journalière ininterrompue du trafic transmanche. Sécurité insuffisante. Nécessité d'une coopération entre l'Etat et le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Souhait d'une concertation en matière de formation des marins et de réhabilitation du cabotage. Avenir institutionnel des ports d'intérêt national. Absence de perspective après la réalisation de Port 2000. Suggère la création d'une communauté interportuaire avec Boulogne et Calais. Défense du principe de précaution en matière d'accès aux services portuaires. Implantation de l'Agence européenne de sécurité maritime. Le groupe socialiste ne soutiendra pas ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5442) : le groupe socialiste votera contre l'amendement de réduction des crédits n° II-150 de la commission. Remise en cause de la protection sociale des marins.

**PÉRY (Nicole)**, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**PEYRAT (Jacques)**, sénateur (Alpes-Maritimes) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Art. 3** (amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission) (p. 2000) : son amendement, soutenu par M. Jean-René Leckerf, n° 68 : extension à la pratique d'une activité d'ostéopathie ou de chiropraxie ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2096, 2098) : action novatrice du Gouvernement. Action conjuguée du ministère de la justice et du ministère de l'intérieur. Création d'emplois nouveaux. Mise en place des juges de proximité. Dégagement des

crédits nécessaires. Construction d'établissements pénitentiaires et modernisation de ceux existants. Problème de l'écrasante augmentation de la délinquance juvénile. Adaptation de l'ordonnance de 1945 aux circonstances nouvelles. Rétablissement indispensable de la sécurité.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2404, 2405) : chiffres de la délinquance, impact des images médiatiques, résultats des élections. Banalisation de la peur. Arrivée d'un nouveau Gouvernement et annonce du temps de l'espérance. Met en garde le Gouvernement contre les parades des délinquants. Soutiendra ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 5 (renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3437, 3438) : intervient sur les amendements n° 190 de Mme Nicole Borvo (possibilité pour les citoyens d'être à l'initiative d'un référendum local) et n° 97 de M. Michel Charasse (conditions du minimum de participation pour la validité du référendum local). Son expérience personnelle. Prévision dans la loi organique des conditions de seuil.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3741, 3743) : se félicite des orientations de ce texte. Chiffres de la délinquance et de la prostitution à Nice. Nécessité de garantir la vie collective sur tout le territoire. Incrimination justifiée de la prostitution, des atteintes aux forces de l'ordre, des rassemblements dans les halls d'immeubles, de l'invasion des propriétés par des nomades et de la mendicité agressive. Fermeté et opiniâtreté du Gouvernement. Le groupe du RPR votera ce texte.

**PEYRONNET (Jean-Claude), sénateur (Haute-Vienne) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - (8 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 36, 39) : vingtième anniversaire de la loi du 2 mars 1982 fondatrice de la décentralisation à la française. Hommage à Gaston Defferre. Démarche pragmatique du Gouvernement. Amendements parlementaires entraînant une certaine perte de cohérence. Importance du travail de l'Assemblée nationale. Excellence du rapport de M. Daniel Hoeffel. Objectifs : transfert de nouvelles compétences et réforme de la fiscalité locale. Débat sur l'autonomie des collectivités au regard de l'accroissement de la part des dotations de l'Etat. Conclusions largement consensuelles de la commission Mauroy. Reprise pour partie de ces propositions dans le texte. Avancée de la décentralisation : rapprochement du citoyen de la gestion et de la prise de décision, droit des minorités dans les assemblées territoriales, facilitation de l'accès à la fonction élective, modernisation de

la sécurité civile. Clarification de l'élection des conseillers communautaires. Rôle de la commune centre. Texte attendu par les élus.

- **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Avant l'art. 1er** (p. 92) : la majorité du groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 420 de M. Robert Bret (droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans). Irrecevabilité - **Art. 1er (conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 94) : tir de barrage sur les conseils de quartier. Situation des élus minoritaires dans certains conseils municipaux, généraux ou régionaux. Nécessité d'un minimum de règles. (p. 97) : son amendement n° 360 : abaissement du seuil pour la création obligatoire des conseils de quartier à 20 000 habitants ; devenu sans objet. Soutient l'amendement de Mme Marie-Christine Blandin n° 361 (augmentation de la périodicité minimale des réunions annuelles des conseils de quartier).

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 2 (débat sur la vie des quartiers - art. L. 2143-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 112) : son amendement n° 362 : proposition d'un seuil de vingt mille habitants pour l'instauration d'un débat sur la participation des habitants à la vie locale ; devenu sans objet - **Art. 5 (annexes de la mairie - art. L. 2144-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 117) : son amendement n° 365 : mise à disposition de tous les groupes d'élus d'un local de la mairie annexe ; devenu sans objet - **Art. 7 ter (élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre)** (p. 136) : maintien indispensable des communes. Discours ambigu de défense des communes et pratique politique les vouant à la disparition. Difficulté d'échapper au suffrage universel direct pour les grosses agglomérations et les communautés urbaines. Problème de lisibilité. Exemples des agences de bassin et syndicats d'eau. Menaces pesant sur les communes. Inspiration nécessaire de la loi PLM. Regret de l'absence de référence au scrutin universel direct pour les grandes agglomérations dans l'amendement n° 16 de la commission des lois (principes devant guider l'élection de ces membres). Le groupe socialiste ne pourra pas voter cet amendement, rédaction laissant la voie ouverte à un compromis dans le cadre d'une CMP. (p. 142) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 16 de la commission des lois (principes devant guider l'élection de ces membres) - **Après l'art. 7 ter** (p. 146) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 468 de Mme Marie-France Beaufrils (mise en place d'un congé de participation à la vie démocratique) - **Art. 11 (espace réservé à l'opposition dans les documents d'information - art. L. 2121-27-1, L. 3121-24-1 et L. 4132-23-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 158, 159) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 20 de la commission des lois - **Art. 11 ter (conseillers généraux délégués - art. L. 3221-3 du code général des collectivités territoriales)** (p. 163) : à titre personnel, ne votera pas l'amendement n° 24 de la commission des lois (substitution de la dénomination "conseil général" à celle de "conseil départemental" adoptée par l'Assemblée nationale) - **Après l'art. 11 quater ou après l'art. 15 septviciés** (p. 166, 172) : son amendement n° 629 : augmentation des moyens des groupes à 35 % du montant des indemnités versées aux élus ; devenu sans objet. Intervient sur l'amendement n° 565 de M. Jacques Oudin (mise à disposition des groupes d'élus de locaux situés en dehors du canton siège de l'assemblée délibérante) - **Après l'art. 11 quater** (p. 176) : se déclare opposé à l'amendement n° 245 de M. Alain Joyandet (non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Art. 15 sexdecies (suppression de la questure de la ville de Paris - art. L. 2512-20 et L. 2512-5 du code général des collectivités territoriales)** (p. 218) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 291 de M. Michel

Caldaguès - **Après l'art. 15 septdecies ou avant l'art. 15 octodecies** (p. 224, 226) : son amendement n° 671 portant sur le même objet que l'amendement n° 48 de la commission des lois (poursuite du partage des directions départementales de l'équipement - transfert des services au conseil général là où est mise en oeuvre une partition des services). Droit d'option des personnels transférés sous l'autorité des présidents de conseils généraux ; retiré - **Après l'art. 15 novodecies** (p. 241, 242) : son amendement n° 530 : classement démographique identique pour la communauté d'agglomération ou pour la communauté de communes, que la commune membre la plus peuplée au titre des cadres d'emplois ; retiré - **Après l'art. 15 unviés** (p. 245) : soutient l'amendement n° 532 de M. Daniel Raoul (extension des dispositions de l'article 5215-27 à la communauté d'agglomération) - **Avant l'art. 15 terviciés** (p. 248) : ses amendements n° 533 : diminution de la dotation forfaitaire d'un montant égal à la participation nette de la commune aux dépenses d'aide sociale du département versée en 1999 ; et n° 534 : variation du taux moyen pondéré de la taxe professionnelle unique indépendamment de la variation du taux de la taxe d'habitation ou des taxes foncières ; retirés.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septviciés** (p. 276) : se déclare favorable à l'amendement n° 55 de la commission des lois (publication de sondages d'opinion de caractère électoral pendant les jours précédant un scrutin). (p. 289) : son amendement n° 535 : alignement au regard des avantages en nature du régime des directeurs de cabinet des présidents de conseils général, régional, maires des communes et présidents de communautés de communes de plus de 80 000 habitants sur celui des directeurs généraux des collectivités ; adopté - **Art. 16** (*congé pour campagne électorale* - art. L. 122-24-1 du code du travail) (p. 295) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 56 de la commission des lois (congé non rémunéré ramené à dix jours pour les candidats aux élections locales) - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation* - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales) (p. 316) : intervient sur le sous-amendement n° 382 de M. Louis de Broissia déposé sur l'amendement n° 68 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) - **Après l'art. 25** (p. 324) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 209 de M. Christian Cointat (formation des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger dans les domaines de la compétence du Conseil) - **Art. 29** (*indemnités de fonction des adjoints aux maires* - art. L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales) (p. 335) : intervient sur les amendements n° 446 de M. Jean-Paul Delevoye (fixation à hauteur de 40 % de l'indemnité du maire de l'indemnité de fonction des adjoints) et n° 77 de la commission des lois (suppression de la disposition autorisant le conseil municipal à majorer les indemnités des adjoints dans la limite de 10 % de l'enveloppe globale des indemnités susceptibles d'être allouées aux maires et aux adjoints) - **Après l'art. 30** (p. 341) : se déclare favorable à l'amendement n° 78 de la commission des lois (régime indemnitaire des conseillers généraux et conseillers régionaux).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Après l'art. 32** (p. 370, 371) : son amendement n° 666 : facilités apportées à l'exercice du mandat des présidents de conseils généraux et des conseils régionaux ne résidant pas dans la ville où siège le conseil qu'ils président ; adopté - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises* - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 420) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 97 de la commission des lois (avances remboursables à taux zéro) - **Après l'art. 43 D** (p. 430) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 376 de M. Charles Revet (transfert de l'entretien des routes nationales aux départements) - **Avant l'art. 43 H ou après l'art. 43 I** (p. 460, 461) : se déclare opposé à l'amendement n° 328 de M. André Lardeux (montant de la subvention en cas de travaux dans les collèges ordonnés par la commission de sécurité).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Après l'art. 43** (p. 526) : se déclare opposé à l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) - **Art. 45** (*organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours* - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales) (p. 542) : son amendement n° 599 : suppression des règles de non-cumul d'indemnités de fonction des présidents et des vice-présidents des conseils d'administration des SDIS ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 51 (par priorité)** (*concertation inter-administrative au sein de l'Etat ou de ses établissements publics*) (p. 598) : soutient l'amendement n° 630 de M. Bernard Angels (conduite de la concertation inter-administrative confiée au représentant de l'Etat en ce qui concerne les transports en Ile-de-France) - **Art. 58 bis (par priorité)** (*décalage de fin de recours* - art. L. 514-6 du code de l'environnement) (p. 612) : soutient l'amendement de suppression n° 631 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 46** (*financement des SDIS* - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales) (p. 623) : son amendement n° 600 : instauration d'une compensation au transfert de compétences ; devenu sans objet - **Après l'art. 46** (p. 635) : son amendement de conséquence n° 601 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Art. 47 ter** (*vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires* - art. 11 de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers) (p. 657, 658) : se déclare opposé aux amendements de la commission des finances saisis pour avis n° 231 (montant des vacations horaires arrêté par le conseil d'administration du SDIS entre un montant minimal et un montant maximal fixés par arrêtés du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé du budget) et n° 232 (possibilité de versement des vacations sous la forme d'un forfait journalier pour les volontaires assurant un service posté) - **Après l'art. 47 ter** (p. 663, 664) : votera l'amendement n° 233 de la commission des finances saisi pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006). (p. 688) : le groupe socialiste ne peut voter les dispositions concernant les comités de quartier et la désignation directe des conseillers communautaires. Il s'abstiendra sur l'ensemble du texte.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2386, 2388) : partisan d'un simple débat d'orientation en l'absence de valeur normative du vote. Dramatisation excessive de l'insécurité. Effet d'annonce des créations de postes. Incertitude du financement. Rigueur de Bercy. Difficultés techniques liées au recrutement et à la formation. Tonalité exclusivement répressive du dispositif. Stigmatisation inacceptable de certaines catégories de population. Conciliation discutable des moyens juridiques avec le respect des libertés. Inquiétude sur les nouvelles modalités de construction et de gestion des casernes par les collectivités locales. Interroge le Gouvernement sur les moyens d'assurer une présence quotidienne efficace dans les quartiers difficiles et sur les réductions d'effectifs en contrepartie des postes créés. Tout en approuvant les nouveaux moyens, le groupe socialiste votera contre ce texte - **Art. 1er et annexe I** (*orientations de la politique de sécurité intérieure*) (p. 2428) : son amendement de suppression n° 26 ; rejeté. Programme électoral dépourvu de toute valeur juridique immédiate. Précipitation et urgence abusives.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I** (*orientations de la politique de sécurité intérieure*) (p. 2448, 2449) : annonce le retrait des amendements du groupe socialiste déposés sur l'article 1er. Discussion inutile en raison du sectarisme du Gouvernement. - **Art. 2 et**

**annexe II (programmation des moyens de la sécurité intérieure - 2003-2007)** (p. 2462) : objectifs louables. Réussite incertaine en raison des contraintes budgétaires annuelles. Le groupe socialiste s'abstiendra sur l'article 2 - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2473, 2474) : approbation des objectifs. Opposition sur le fond. Agressivité de ton dans la forme. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3224, 3226) : importance du texte. Courant de pensée socialiste ayant porté l'idée. Phénomène évolutif. Position socialiste demeurant inspirée par l'esprit de la loi de 1982. Problème de l'article premier. Risque de conflit ultérieur. Principe de subsidiarité. Risque de dépouillement de l'Etat de ses prérogatives de mise en oeuvre des politiques nationales. Risque de perte de légitimité de la représentation nationale. Prudence concernant l'expérimentation à l'échelon local. Mécanismes dangereux. Bornes encadrant le processus de façon solide et objective. Principe d'égalité mis à mal à l'article 4 par modification de l'article 72. Proposition de reconnaissance dans la Constitution des groupements de communes à fiscalité propre. Tutelle d'une collectivité sur une autre. Problème des ressources. Perspective fédéraliste. Lacunes. Attendra avec ses collègues du groupe socialiste la position du Sénat sur leurs amendements pour arrêter la leur.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 1er (organisation de la République - art. premier de la Constitution)** (p. 3292) : inconvenance de l'élévation de la décentralisation au rang des grands principes fondateurs de la démocratie. Craintes sur les interprétations possibles du juge constitutionnel. Regret de la non-introduction de la notion de déconcentration. Arrières-pensées gouvernementales. (p. 3294) : son amendement de suppression n° 124, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur ; rejeté. (p. 3304) : question de l'évolution vers le fédéralisme préoccupant le groupe socialiste - **Art. 2 (expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3317, 3318) : son amendement de suppression n° 125 ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 126 : rappel du respect du principe d'égalité ; rejeté. (p. 3320) : son amendement n° 127 : précision et encadrement du droit à l'expérimentation ; devenu sans objet - **Art. 3 (dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi ayant pour principal objet la libre administration des collectivités locales - art. 39 de la Constitution)** (p. 3324, 3325) : son amendement de suppression n° 128 ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 3346) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 178 de Mme Nicole Borvo (nouvelle rédaction de l'article 72). Sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72), ses sous-amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Sueur, n° 217 et n° 218 ; retirés. (p. 3348) : son amendement n° 129 : introduction des communautés à fiscalité propre ; devenu sans objet. (p. 3350) : son amendement, soutenu par M. Roland Courteau, n° 132 : suppression de la possibilité de créer des collectivités à statut particulier ; devenu sans objet. (p. 3351) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Sueur, n° 133 : réintroduction du principe d'égalité ; n° 134 de repli ; devenus sans objet - **Rappel au règlement** (p. 3353) : son étonnement sur la présentation du sous-amendement n° 242 de M. Patrice Gélard. (p. 3355) : sur l'amendement n° 6 précité de la commission des lois, ses sous-amendements, soutenu par M. Michel Charasse, n° 244 ; soutenu par M. Pierre Mauroy, n° 245 ; et soutenu par M. Roland Courteau, n° 246 ; rejetés. (p. 3359) : ne comprend pas la position du ministre.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3398, 3404) : ses amendements n° 135 : suppression de la disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité ; et de repli n° 136 :

encadrement du dispositif de subsidiarité pour interdire le transfert de compétences régaliennes de l'Etat ; rejetés. Son étonnement de l'appréciation du garde des sceaux concernant la longueur de l'amendement. Apport de précisions. (p. 3407) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 137 : consécration dans la Constitution de l'organisation territoriale décentralisée de la République ; rejeté ; et de repli n° 138 ; devenu sans objet. (p. 3410, 3411) : son amendement n° 139 : suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire reconnu aux collectivités territoriales ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 140 : autorisation donnée de manière pérenne aux collectivités territoriales qui le souhaitent et après autorisation du Parlement d'adaptation de certaines modalités d'une loi pour l'exercice de leurs compétences ; rejeté ; et n° 141 : autorisation donnée de manière pérenne aux collectivités d'adapter certaines modalités d'application d'une loi pour l'exercice de leurs compétences dès lors que celle-ci le prévoit ; rejeté. (p. 3412) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 142 : réintroduction du principe d'égalité ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 143 (suppression de la dérogation à des dispositions législatives) ; rejeté. (p. 3416) : se dit non convaincu par les explications données à Mme Marie-Christine Blandin concernant l'amendement n° 41 de M. Daniel Hoëffel (reconnaissance dans le cadre de l'expérimentation des groupements intercommunaux). (p. 3419, 3422) : ses amendements n° 144 : suppression de la constitutionnalisation de la notion de chef de file ; rejeté ; n° 146 : constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre ; devenu sans objet. Son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 145 : libre consentement des collectivités territoriales à l'action commune ; rejeté. Sur l'amendement n° 10 de la commission des lois (inscription dans la Constitution du principe de l'interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre), ses sous-amendements n° 220, n° 223, n° 222 ; rejetés ; et, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 221 ; rejeté. (p. 3426) : son amendement n° 147 (clarification du rôle du représentant de l'Etat) ; rejeté - **Après l'art. 4** (p. 3427, 3428) : son amendement n° 148 : inscription dans la Constitution du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France ; rejeté - **Art. 5 (renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3432, 3433) : partie du projet de loi concernant la Corse. Conversion de certains à la démocratie participative. Caractères intéressants du droit de pétition ou de référendum. Encadrement nécessaire. Interrogations sur l'emploi du terme "référendum", sur son recours à un échelon donné, sur un refus d'organisation de celui-ci. (p. 3435) : ne votera pas l'amendement n° 13 de la commission des lois (remplacement du mot "obtenir" par le mot "demander") - **Art. 6 (autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution)** (p. 3450) : son amendement, soutenu par M. Bernard Frimat, n° 149 : nouvelle rédaction de l'article ; rejeté. (p. 3451, 3460) : sur l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article), ses sous-amendements n° 255, n° 259 ; soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 254 ; soutenus par M. Bernard Frimat, n° 262, n° 256, n° 258, n° 263, n° 260 ; rejetés. Sur l'amendement n° 248 précité, soutient les sous-amendements de M. Michel Charasse n° 101 et n° 251 ; son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 257 ; retiré. (p. 3461, 3464) : ses amendements n° 153 : compensation des transferts de compétences par l'attribution de ressources nécessaires à leur exercice ; soutenus par M. Jean-Pierre Sueur, n° 150 : maintien de la référence au principe de libre administration ; n° 154 : fixation des règles par la loi ; n° 156 : caractère nécessaire de la péréquation ; et, soutenus par M. Bernard Frimat, n° 151 : suppression du deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 72-2 de la Constitution ; n° 152 : remplacement d'une recette fiscale propre supprimée par une autre d'un produit au moins équivalent ; n° 155 : remplacement du mot "péréquation" par "solidarité nationale" ; devenus sans objet. Soutient les amendements de

M. Michel Charasse n° 99 (insertion du mot "notamment") et n° 100 (fixation chaque année par la loi de finances de la part déterminante). (p. 3469) : intervient sur son amendement n° 149 précité. Regret de l'alignement de la commission des lois sur les souhaits du Gouvernement.

- **Rappel au règlement** - (6 novembre 2002) (p. 3489) : souhaits de la majorité sénatoriale. Refus du Gouvernement de fournir des indications sur les lois auxquelles renvoie l'article 6 du projet de loi constitutionnelle. Critiques de M. Jean-Louis Debré. Conditions anormales de délibération.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 7 (régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 inséré dans la Constitution)** (p. 3498) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 25 de la commission des lois (inscription de la Nouvelle-Calédonie dans le titre XII de la Constitution) - **Avant l'art. 10 ou après l'art. 11** (p. 3517) : son amendement n° 165 : composition du corps électoral en Nouvelle-Calédonie ; rejeté - **Art. 10 (habilitation permanente pour actualiser le droit applicable outre-mer par ordonnances - art. 74-1 inséré dans la Constitution)** (p. 3518, 3519) : ses amendements de suppression n° 162 ; rejeté ; et de repli n° 163 ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3523, 3524) : le groupe socialiste votera contre ce texte. Débat n'ayant rassuré ni sur la forme ni sur le fond. Association de l'organisation décentralisée aux grands principes républicains d'unité, de liberté et d'égalité, rabaisant le texte fondateur au rang d'un texte banal. Conception de l'Etat à l'opposé de la pensée socialiste. Logique souterraine et implacable d'une conception fédéraliste de l'Etat. Mise en compétition des territoires. Favorable à l'extension de l'expérimentation. Inquiétudes sur la subsidiarité et sa logique. Inquiétudes sur la notion de chef de file. Inquiétudes sur la suppression de niveaux de collectivité. Texte mal ficelé. Risque de contentieux.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 4576, 4577) : financement de l'APA. Historique de sa mise en place. Augmentation insupportable du poids de la fiscalité locale. Nécessité d'une aide de l'Etat.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite) - Après l'art. 29** (p. 4650) : intervient sur les amendements de M. Michel Moreigne, portant sur le même objet, n° 1-94 et n° 1-95 (création d'une dotation de solidarité au sein de la dotation de fonctionnement minimale). Urgence du financement de l'APA. Exemple du département de la Creuse.

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5083, 5084) : avenir des adjoints de sécurité et des aides-éducateurs. Contrats locaux de sécurité. Culture du résultat. Critères utilisés. Observatoire de la délinquance intérieure. Financement et construction des casernes de gendarmerie.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5650, 5652) : préférence pour un référendum. Inquiétude en privé des sénateurs et des députés. Réserve de forme et de fond des rapporteurs. Déclarations du Président de l'Assemblée nationale. Faible espoir de faire évoluer le texte. Dangers et insuffisances. Rôle du Sénat. Limitation des

transferts de ressources, démantèlement progressif des prérogatives régaliennes. Problème des modifications d'appellation et de configuration des collectivités territoriales. Possibilité de tutelle d'une collectivité sur une autre. Vigilance socialiste. Dénonciation de la décentralisation proposée organisant la compétition sans contrôle des territoires. (p. 5659) : précision sur les propos qu'il a tenus lors des assises des libertés locales à Limoges. - **Art. 3 (dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution)** (p. 5666, 5667) : souhait des sénateurs socialistes de la suppression de cet article. Différence d'utilisation du recours à l'article 40 entre les deux assemblées. Attachement au bicaméralisme. Inquiétude sur l'interprétation des mots "principal objet" et "organisation". Représentation insuffisante des populations par le Sénat. (p. 5668) : son amendement de suppression n° 2 ; rejeté - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 5681, 5682) : son amendement n° 8 : consécration du fait intercommunal ; rejeté. Son amendement de repli n° 9, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Roland Courteau, n° 10 : au premier alinéa de l'article 72 suppression de la possibilité de supprimer des collectivités et de leur substituer une nouvelle collectivité ; rejeté. (p. 5683) : son amendement n° 11 : suppression d'une disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité ; rejeté. (p. 5684, 5687) : soutient les amendements n° 18 (exception des domaines relevant de la souveraineté de l'Etat) et n° 19 (limite des possibilités d'expérimentation offertes aux collectivités territoriales) de M. Michel Charasse. Son amendement n° 12 : suppression du dispositif d'expérimentation législative et réglementaire ; rejeté. Soutient les amendements n° 13 de Mme Marie-Christine Blandin (exclusion des engagements internationaux de la France des expérimentations des collectivités locales) et de précision n° 15 de M. Jean-Pierre Sueur. (p. 5688, 5689) : ses amendements n° 17 : constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre ; n° 16 : suppression de la constitutionnalisation de la notion de "chef de file" ; rejetés. Soutient l'amendement de repli n° 20 de M. Michel Charasse. (p. 5701) : intervient sur son amendement n° 17 précité - **Après l'art. 4** (p. 5702) : son amendement n° 21 : droit de vote et d'éligibilité des étrangers non ressortissants de l'Union européenne et résidant en France pour l'élection des conseils municipaux ; rejeté - **Art. 6 (autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution)** (p. 5708, 5711) : ses amendements, soutenus par M. Bernard Frimat, n° 25 : nouvelle rédaction de l'article 6 ; n° 26 : maintien de la référence au principe de "libre administration" ; n° 27 : suppression de l'inscription dans la Constitution de la possibilité pour les collectivités territoriales de recevoir le produit des impositions ; n° 28 : suppression des dispositions concernant "la part déterminante" ; n° 29 : attribution de recettes fiscales d'un produit au moins équivalent en cas de suppression d'une recette fiscale propre perçue par les collectivités territoriales, n° 31 et n° 32 de repli ; rejetés - **Après l'art. 8** (p. 5718) : son amendement n° 37 : définition du corps électoral pour la Nouvelle-Calédonie ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5719) : opposé à la conception de l'Etat sous-tendue par le projet. Logique fédérale. Risque de voir l'Etat se déliter. Crainte d'une multitude de régions, de territoires vivant à des vitesses différentes. Non-garantie d'une véritable autonomie financière aux collectivités territoriales. Absence d'égalité. Absence de garantie sur les péréquations. Texte dangereux par ses imprécisions. Rôle du juge constitutionnel. Dessaisissement d'une partie de son pouvoir par le Parlement. Propos de M. Gélard sur la dégradation de la qualité de la rédaction des textes. Souhait d'un projet de loi constitutionnelle soumis à référendum. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

**PICHERAL (Jean-François)**, sénateur (Bouches-du-Rhône) SOC.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de la Cour de justice de la République.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; en démissionne (JO Lois et décrets du 20 février 2002).

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société Radio-France.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Après l'art. 52 (par priorité)** (p. 599) : son amendement n° 662 : constitution de groupements d'intérêt public en matière d'aménagement du territoire ; rejeté.

- **Proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle [n° 0138 (2001-2002)]** - (24 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 713, 714) : prorogation du régime actuel dans l'attente d'une renégociation par les partenaires sociaux. Rôle essentiel des intermittents pour le développement culturel. Attachement du groupe socialiste à la défense de la culture. Garantie du secteur public et de la liberté de création et de diffusion. - **Art. unique (prorogation des annexes VIII et X au règlement annexé à la convention du 1er janvier 1997 relative à l'assurance-chômage)** (p. 716) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (date butoir de la prorogation fixée au 30 juin 2002). Délai irréaliste pour parvenir à un accord.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 803, 805) : controverse déclenchée par l'arrêt Perruche. Recherche indispensable d'un consensus. Principes généraux du droit de la responsabilité en matière médicale issus de l'amendement du Gouvernement adopté par l'Assemblée nationale. Notion de faute médicale. Base solide de réflexion. Mise en place d'un bureau central fixant la prise de risques. Attente de la révision de la loi d'orientation de 1975 sur les personnes handicapées.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier, après l'art. 23 bis et art. 58** (p. 828, 831) : sur l'amendement n° 250 de la commission saisie pour avis (indemnisation des handicaps congénitaux), ses sous-amendements n° 407 : principe d'une prise en charge du handicap financée par la collectivité nationale ; n° 408 : conditions d'ouverture de l'action ; n° 415 : substitution du mot "handicap" aux mots "handicap d'une particulière gravité" et du mot "faute" aux mots "faute lourde" ; n° 409 : allocation de l'indemnité correspondant aux charges de l'enfant handicapé lorsqu'elles ne sont pas assumées par les parents de celui-ci ; n° 410 : suppression de la disposition prévoyant l'exonération des droits de mutation ; devenus sans objet. Sur l'amendement n° 386 du Gouvernement (indemnisation du handicap), ses sous-amendements n° 405 : meilleure lisibilité de l'amendement ; n° 414 : conditions d'ouverture de l'action ; n° 404 : substitution du mot "handicap" aux mots "handicap d'une particulière gravité" et du mot "faute" aux mots "fautes lourdes" ; n° 403 : substitution des mots "les parents" aux mots "les titulaires de l'autorité parentale" ; et n° 406 : gestion de l'indemnité ; devenus sans objet.

**PIERRET (Christian)**, secrétaire d'Etat à l'industrie.

puis, *ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation* le 25 février 2002 (JO Lois et décrets du 26 février 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**PINTAT (Xavier)**, sénateur (Gironde) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Vice-président de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination (20 juillet 2002).

Membre titulaire du Conseil national du tourisme ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 323 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la responsabilité civile au titre de dommages nucléaires du fait de fournitures en provenance de la République française destinées à des installations nucléaires en Fédération de Russie [n° 4 (2002-2003)] (2 octobre 2002) - **Traités et conventions**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Air [n° 71 (2002-2003) tome 7] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la responsabilité civile au titre de dommages nucléaires du fait de fournitures en provenance de la République française destinées à des installations nucléaires en Fédération de Russie [n° 0323 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2762, 2763) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2842, 2843) : conséquences du retard pris dans la transposition de la directive Gaz. Complément judicieux de la commission sur le volet électricité. Préservation des spécificités de l'organisation gazière de la France. Nécessité de conserver les droits des collectivités locales concédantes. Interrogation sur la sécurité des installations. Propose l'intégration du diagnostic des installations gazières des logements dans les missions de service public. Rôle et fonctionnement du fonds d'amortissement des charges d'électrification, FACE. Mode de perception des taxes locales sur l'électricité - **Art. 3 (statut des fournisseurs de gaz naturel)** (p. 2870) : son amendement n° 107 : exercice de la

fourniture de gaz dans les conditions fixées par une autorisation de l'Etat et par les contrats de concession ou les règlements locaux ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 5** (*transparence et régulation du secteur du gaz naturel*) (p. 2901, 2903) : ses amendements n° 108 de clarification et n° 109 : unification des tarifs du gaz sur un même syndicat ; adoptés - **Art. 10** (*coordination avec les dispositions du code général des collectivités territoriales*) (p. 2917) : son amendement de cohérence n° 110 ; adopté - **Art. 11** (*fixation d'obligations de service public par l'Etat*) (p. 2924, 2925) : ses amendements n° 111 : fourniture de gaz de dernier recours ; n° 112 : obligations dévolues aux opérateurs ; n° 113 : intégration de l'efficacité énergétique dans la liste des obligations de service public ; adoptés - **Avant l'art. 20** (p. 2949) : son amendement n° 106 : attribution des crédits du FACE ; adopté - **Après l'art. 20** (p. 2955) : sur l'amendement n° 91 de la commission (régime de compensation des charges de service public), son sous-amendement n° 123 ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section "air" (p. 5326) : progression des crédits de paiement. Retard du programme de l'avion de combat Rafale. Développement des drones d'observation. Incertitudes sur l'avion de transport A400M. La commission des affaires étrangères émet un avis favorable sur ce budget.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 55** (p. 5524) : son amendement, soutenu par M. Jean-Philippe Lachenaud, n° II-2 : amortissement exceptionnel de douze mois sur les dépenses engagées pour le remplacement des charpentes des bâtiments d'exploitation pollués au pentachlorophénol au bénéfice des exploitants viticoles ; retiré.

**PIRAS (Bernard), sénateur (Drôme) SOC.**

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Urbanisme [n° 70 (2002-2003) tome 15]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'implantation des éoliennes et à la protection de l'environnement [n° 0287 (2000-2001)]** - (24 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3181,

3182) : mesures prises en faveur du développement des éoliennes. Problème de l'intégration dans l'environnement. Flou juridique. Objet de la proposition de loi. Compatibilité des implantations avec les règles d'urbanisme. Nécessité d'une approche non conflictuelle - **Art. 1er** (*obligation d'une demande de permis de construire*) (p. 3184) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 1 de M. Hilaire Flandre (exclusion du champ d'application des petites éoliennes) - **Art. 5** (*mise en place d'un schéma départemental ou interdépartemental éolien*) (p. 3186) : son amendement n° 2 : compétence donnée à la région dans la mise en place du schéma éolien ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5141, 5143) : augmentation des ressources de l'enseignement privé au détriment du public. Gestion du personnel. Schéma prévisionnel des formations. Arboriculteurs de la Drôme - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5163) : se déclare opposé à l'amendement n° II-50 de la commission (réduction des crédits du titre III).

#### Prestations sociales agricoles (Budget annexe)

- (3 décembre 2002) (p. 5141, 5142) : politique du Gouvernement précédent. Retraite complémentaire obligatoire. Problèmes en suspens. Mensualisation retardée des retraites. Aide aux agriculteurs en difficulté. Disparition prochaine du BAPSA.

#### Equipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement

- (6 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'urbanisme (p. 5378, 5379) : à titre personnel, émet un avis défavorable sur ce budget. Interrogation sur la diminution des crédits destinés aux acquisitions foncières. Elaboration coûteuse des documents d'urbanisme décentralisés. Stagnation des aides de l'Etat. Inquiétude sur le contenu du décret d'application de la loi littoral aux estuaires. Retard dans la publication par l'Etat des directives territoriales d'aménagement. Interrogation sur les actions des deux agences des cinquante pas géométriques dans les DOM et de l'établissement public d'aménagement de la Guyane. Avis favorable de la commission des affaires économiques.

**PLAGNOL (Henri), secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat.**

dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 2002) (p. 5280, 5281) : amélioration de la performance de l'Etat. Rapprochement avec les concitoyens. Simplification administrative.

- **Proposition de loi portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux départements**

[n° 0064 (2002-2003)] - (12 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5788, 5789) : modernisation de la comptabilité publique des départements. Expérimentation. Modalités de vote du budget. Mécanisme d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement en section de fonctionnement. Règles de reprise et d'affectation des résultats. Amortissement et provisionnement. Mesures applicables aux services départementaux d'incendie et de secours, SDIS. Association des élus locaux à la mise en place de ces mesures. Présentation budgétaire simplifiée. Traitement des subventions d'équipement. Au nom du Gouvernement, recommande l'adoption de ce texte.

**PLANCADE (Jean-Pierre)**, sénateur (Haute-Garonne) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes jusqu'au 9 octobre 2002.

Vice-président de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre suppléant du Conseil supérieur de l'aviation marchande.

Membre suppléant du Conseil supérieur de la réserve militaire.

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 31 (2001-2002)] autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal [n° 298 (2001-2002)] (7 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée du 3 au 10 mars 2002 en Inde et au Pakistan [n° 336 (2001-2002)] (24 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Asie**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal [n° 0031 (2001-2002)]** - (10 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1891, 1892) : rôle des entreprises françaises établies au Sénégal. Importance de la communauté sénégalaise installée en France. Politique de codéveloppement. Favorable à une revalorisation des pensions des combattants sénégalais. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2732, 2733) : situation de l'Iraq. Menace pour la stabilité et la sécurité de la région. Durcissement de la position des Etats-Unis. Ordre international fondé sur le droit. Volonté commune des nations. Opposition à l'action préventive. Vigilance des socialistes.

**PLASAIT (Bernard)**, sénateur (Paris) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, présentée avec M. Henri de Raincourt et les membres du groupe RI, tendant à la création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites [n° 348 (2001-2002)] (10 juillet 2002) - **Drogue**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2099) : approuve sans réserve les orientations de ce texte. S'inquiète de l'inflation législative et de la diminution parallèle de la poursuite des infractions. Sa proposition de dépenalisation au profit du droit civil.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2375, 2377) : exigence sécuritaire des Français. Sentiment d'inutilité du dépôt de plainte et d'impunité du délinquant. Dominance de la culture de l'excuse. Délinquance des mineurs préoccupante. Conclusions de la commission d'enquête parlementaire du Sénat. Nécessité d'un retour aux fondamentaux de l'éducation et d'abandon du débat prévention contre répression. Se déclare favorable à l'esprit du projet de loi : conciliation de la démocratie et de la sécurité et à son contenu : création d'emplois, réorganisation de l'emploi des forces, restauration des équipements immobiliers. Nouvelle architecture institutionnelle, évaluation annuelle des résultats. Hommage aux policiers et gendarmes tués en service en 2001.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3744, 3745) : échec de la prévention de la violence. Impunité généralisée et montée de la violence depuis cinq ans. Accueil favorable par 72 % des Français ; acte politique majeur de restauration de l'autorité républicaine ; renforcement de la protection juridique des agents qui assurent des missions de service public ; réaffirmation de leurs contraintes déontologiques ; utilisation du fichier national automatisé des empreintes génétiques. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité

- (3 décembre 2002) (p. 5081, 5082) : inertie du Gouvernement précédent. Augmentation des crédits et des effectifs. Politique de formation.

#### Justice

- (9 décembre 2002) (p. 5483, 5484) : mesures pour assurer la sécurité des nouveaux établissements pénitentiaires et renforcer celle des établissements existants.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir [n° 0315 (2001-2002)]** - (12 décembre 2002) - **Art. unique** (création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en établissements et services sociaux



*et médico-sociaux et les moyens de la prévenir* (p. 5770) : témoignages effrayants. Manque de contrôle. Evaluation de la situation. Loi rénovant l'action sociale et médico-sociale. Le groupe de l'UMP votera la proposition de résolution.

- **Proposition de loi relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants [n° 0011 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6071, 6073) : lacunes juridiques concernant la conduite sous l'emprise de stupéfiants. Politique du précédent gouvernement. Études menées. Coût du dépistage systématique. Principe du taux zéro.

**POIRIER (Jean-Marie)**, sénateur (Val-de-Marne) UC puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

Membre titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre suppléant de la Cour de justice de la République.

#### INTERVENTIONS

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2718, 2720) : situation de crise majeure. Leçon du 11 septembre. Importance vitale de la stabilité dans la zone du golfe arabo-persique. Menace potentielle du régime iraquien. Souci d'éviter une solution strictement militaire. Résolutions du Conseil de sécurité. Danger de l'unilatéralisme. Signes perceptibles de convergence. Résolution du conflit israélo-palestinien. Mise en oeuvre de la politique extérieure et de sécurité commune, la PESC, en Europe. Réduction de la fracture mondialiste. Soutien du groupe de l'UC à l'action de la diplomatie française.

**PONCELET (Christian)**, sénateur (Vosges) RPR puis UMP.

Président du Sénat ; a présidé les séances des 31 janvier ; 19, 21 février ; 27 juin ; 2, 3, 4, 23, 25, 30 juillet ; 1er, 3, 9, 10, 15, 17, 22, 29, 30 octobre ; 5, 6, 7, 13, 19, 21, 26 novembre ; 3, 4, 10, 11, 12, 17 décembre 2002.

#### DÉPÔTS

*Lecture d'un message* de M. le Président de la République [n° 341 (2001-2002)] (2 juillet 2002) - **Président de la République**.

*Proposition de loi constitutionnelle*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la libre administration des collectivités territoriales [n° 402 (2001-2002)] (18 septembre 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Collectivités territoriales**.

#### INTERVENTIONS

- **Eloge funèbre de Dinah Derycke, sénatrice du Nord** - (19 février 2002) (p. 1489, 1490) : prononce l'éloge funèbre de Dinah Derycke, sénatrice du Nord.

- **Hommage solennel du Sénat à Victor Hugo à l'occasion du bicentenaire de sa naissance 1802-2002** - (20 février 2002) (supplément du Journal officiel p. 3 à 6) : Victor Hugo et nous.

- **Souhaits de bienvenue à des diplomates d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes** - (21 février 2002) (p. 1674).

- **Hommage aux conseillers municipaux tués à Nanterre** - (27 juin 2002) (p. 1775, 1776) : rappel des faits. Solidarité du Sénat envers les élus locaux de Nanterre et les familles des victimes.

- **Hommage aux victimes de l'attentat de Karachi** - (27 juin 2002) (p. 1776) : sympathie du Sénat envers les victimes et leurs familles. Condamnation de l'attentat et du terrorisme.

- **Souhaits de bienvenue aux nouveaux ministres** - (27 juin 2002) (p. 1777) : salue la présence des nouveaux ministres.

- **Communication de M. le président de l'Assemblée nationale** - (27 juin 2002) (p. 1781) : communication relative à la composition du bureau de l'Assemblée.

- **Ouverture de la première session extraordinaire de 2001-2002** - (2 juillet 2002) (p. 1809, 1810).

- **Lecture d'un message de M. le Président de la République** - (2 juillet 2002) (p. 1810, 1812) : message adressé au Parlement conformément à l'article 18 de la Constitution. Engagement d'une politique nouvelle. Lutte contre la violence, le chômage et la précarité. Défense des valeurs de la République. Renforcement de l'autorité de l'Etat, garantie de la sécurité des Français. Restauration de la compétitivité et solidarité nationale. Dégagement d'une majorité cohérente. Renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement. Relance de la décentralisation. Priorité au dialogue social. Impératif de la réforme de l'Etat. Maîtrise de la mondialisation. Efficacité de l'action publique.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1835, 1836) : fierté de l'accès au Gouvernement de cinq sénateurs. Force de proposition sénatoriale. Evolution nécessaire de la décentralisation.

- **Souhaits de bienvenue à un nouveau ministre** - (23 juillet 2002) (p. 1977).

- **Souhaits de bienvenue à un nouveau ministre** - (30 juillet 2002) (p. 2357).

- **Ouverture de la session ordinaire de 2002-2003** - (1er octobre 2002) (p. 2541).

- **Hommage aux victimes d'événements dramatiques** - (1er octobre 2002) (2542, 2543) : expression de la profonde sympathie du Sénat aux populations durement touchées par les inondations des 8 et 9 septembre ; mobilisation et générosité des collectivités territoriales ; secours financier accordé par le bureau du Sénat aux départements du Gard, de l'Hérault et du Vaucluse. Hommage aux sapeurs-pompiers de Paris décédés à Neuilly le 14 septembre ainsi qu'à l'adjudant tragiquement disparu en portant secours aux victimes des intempéries dans le Sud de la France. Expression de la solidarité du Sénat au peuple sénégalais suite au naufrage du ferry Le Joola survenu le 26 septembre. Observation d'un moment de recueillement.

- **Conférence des présidents** - (1er octobre 2002) (p. 2548, 2549) : en réponse à M. Jack Ralite, souligne l'incompétence du Parlement pour examiner la situation d'une entreprise privée justifiant le rejet de la proposition de création d'une commission d'enquête sur l'affaire "Vivendi Universal".

- **Allocution de M. Christian Poncelet, président du Sénat** - (1er octobre 2002) (p. 2549) : importance des textes en discussion lors de cette nouvelle législature. Reconnaissance du Sénat en tant que représentant institutionnel des collectivités territoriales : projet de loi de révision constitutionnelle déposé à la Haute Assemblée. Remise à M. Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre, d'une proposition

de loi constitutionnelle relative à la libre administration des collectivités locales.

- **Réception solennelle de Mme Vaira Vike-Freiberga, présidente de la République de Lettonie, devant le Sénat** - (2 octobre 2002) (supplément du Journal officiel, p. 3, 5).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire chinoise** - (10 octobre 2002) (p. 2766).

- **Condamnation de l'attentat perpétré à Bali** - (15 octobre 2002) (p. 2820) : indignation et émotion devant l'attentat perpétré à Bali.

- **Hommage à Véronique Nguyen, fonctionnaire du Sénat** - (15 octobre 2002) (p. 2820, 2821).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation du parlement de Louisiane** - (15 octobre 2002) (p. 2821).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Mongolie** - (17 octobre 2002) (p. 2987).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation du Sénat roumain** - (22 octobre 2002) (p. 3027).

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3211, 3212) : se déclare sensible à la présence du Premier ministre. Se réjouit du dépôt du texte en premier lieu au Sénat. Félicitations à la commission des lois et à son président-rapporteur. Travaux du Sénat au cours des dernières années. Propositions de loi sénatoriales. Se réjouit de la communauté de vues entre tous ces textes.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Motion d'ordre** (p. 3277, 3278) : organisation des travaux - **Renvoi à la commission** (p. 3289) : nombreux amendements déposés sur le texte.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Rappel au règlement** (p. 3448, 3449) : réponse au rappel au règlement de M. Michel Charasse. Organisation des travaux.

- **Rappel au règlement** - (5 novembre 2002) (p. 3397) : intervient sur le rappel au règlement de M. Michel Charasse. Reprise des amendements retirés par la commission.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 7 (régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 inséré dans la Constitution)** (p. 3492) : salutations à Mme Vernaudeau et M. Buillard, députés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3522, 3523) : débat important dans la vie de l'institution sénatoriale. Enrichissement des travaux par les sénateurs. Remerciements. Indispensable réforme de l'Etat. Rôle du Sénat. Finalité des deux propositions de loi constitutionnelles présentées par le Sénat. Amélioration par les amendements sénatoriaux : interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre, conditions et modalités d'exercice du droit à l'expérimentation, principe de la compensation financière des compétences créées et dévolues, précisions apportées au volet outre-mer. Remerciements au Premier ministre et aux ministres. Etat fort se conjugant avec des collectivités territoriales fortes. Espérance d'un ancrage constitutionnel contribuant à donner naissance à une France moderne, dynamique et solidaire, une République revivifiée et revigorée. (p. 3531) : félicitations au président-rapporteur, au vice-président, aux membres de la commission, élus et fonctionnaires.

- **Rappel au règlement** - (6 novembre 2002) (p. 3490, 3491) : intervient sur le rappel au règlement de M. Jean-Pierre Sueur. Informations données à un groupe politique de l'Assemblée nationale.

- **Séance exceptionnelle de clôture du cycle des célébrations et manifestations organisées par le Sénat pour le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo** - (16 novembre 2002) (supplément du Journal officiel p. 3, 4, p. 12, p. 16).

- **Hommage aux sapeurs-pompiers** - (3 décembre 2002) (p. 5092) : hommage aux sapeurs-pompiers volontaires tués dans des accidents de la route.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Seconde délibération :*

- (10 décembre 2002) (p. 5612) : remerciements.

- **Rappel au règlement** - (11 décembre 2002) (p. 5641) : intervient sur le rappel au règlement de M. Guy Fischer. Fais part de son étonnement. Interroge le Gouvernement à ce sujet.

**PONIATOWSKI (Ladislas), sénateur (Eure) RI puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 406 (2001-2002)] relatif aux marchés énergétiques [n° 16 (2002-2003)] (9 octobre 2002) - **Energie**.

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Henri Revol et Gérard Larcher, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 96/92/CE et 98/30/CE concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel et la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les conditions d'accès au réseau pour les échanges transfrontaliers d'électricité (n° E-1742) [n° 44 (2002-2003)] (4 novembre 2002) - **Energie**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de résolution (n° 44, 2002-2003), présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, déposée avec MM. Henri Revol et Gérard Larcher sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 96/92/CE et 98/30/CE concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel et la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les conditions d'accès au réseau pour les échanges transfrontaliers d'électricité (E-1742) [n° 59 (2002-2003)] (13 novembre 2002) - **Energie**.

*Proposition de loi* tendant à transférer les droits d'auteur aux victimes ou à leurs ayants droit lorsqu'il s'agit d'un ouvrage relatif à des faits ayant entraîné la condamnation de l'auteur [n° 62 (2002-2003)] (14 novembre 2002) - **Propriété intellectuelle**.

*Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie [n° 100 (2002-2003)] (18 décembre 2002) - Energie.*

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2034) : sur l'amendement n° 69 de M. Jean-François Le Grand (exclusion des contraventions de 5ème classe prévues au code de l'environnement), son sous-amendement n° 74 : exclusion des faits de braconnage intentionnel ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Après l'art. 11** (p. 2344, 2345) : son amendement n° 11 : suppression de la redevance cynégétique "gibier d'eau" ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2828, 2830) : approbation du recours à la procédure d'urgence. Retard pris dans la transposition de la directive relative au marché intérieur du gaz naturel. Blocage du développement de Gaz de France. Progression des négociations sur une ouverture plus large du marché de l'énergie. Contenu de la directive. Problème de l'approvisionnement en gaz et du stockage. Hausse de la consommation gazière. Importations. Réseaux gaziers. Existence de distributeurs non nationalisés, DNN. Absence d'obligation de desserte gazière en tous points du territoire et de péréquation totale du prix du gaz. Propositions de la commission. Simplification du régime juridique des stockages souterrains de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques. Présentation d'articles additionnels concernant l'électricité. Volonté de ne pas remettre en cause le statut des personnels gaziers - **Question préalable** (p. 2853, 2854) : s'oppose à la motion n° 124 de Mme Marie-France Beaufilet tendant à opposer la question préalable. Dispositions concernant le service public. Reconnaissance de la particularité des marchandises énergétiques. Absence de privatisation. Existence de différences entre les tarifs gaziers actuels. Annonce d'un grand débat sur la politique nationale de l'énergie - **Intitulé du projet de loi** (p. 2855) : son amendement, examiné par priorité, n° 102 : nouvel intitulé : projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie ; adopté. S'oppose aux amendements n° 146 de M. Yves Coquelle (nouvel intitulé : projet de loi relatif au service public du gaz et à la transposition de la directive concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel) et n° 233 de M. Daniel Raoul (nouvel intitulé : projet de loi relatif au service public du gaz et à la transposition de la directive 98/30/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 juin 1998 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel) - **Avant le titre Ier** (p. 2856) : s'oppose à l'amendement n° 147 de M. Yves Coquelle (définition des principes objectifs régissant le service public du gaz) - **Art. 1er** (*accès aux infrastructures de gaz naturel*) (p. 2857, 2858) : ses amendements n° 1 : droit d'accès aux installations fournissant des services auxiliaires ; n° 2 : autorisation pour les mandataires des clients éligibles de fournir à ceux-ci du gaz naturel ; n° 3 : exercice du droit d'accès ne pouvant faire obstacle à l'accomplissement des missions de service public ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 148 de M. Yves Coquelle (rappel des obligations de service public) - **Art. 2** (*régime des clients éligibles*) (p. 2859, 2866) : ses amendements n° 4 : limitation de l'éligibilité des producteurs d'électricité à partir de gaz naturel ; n° 11 : extension de l'éligibilité à tous les distributeurs de gaz ; n° 5, n° 6, n° 8 et n° 9 rédactionnels ; n° 7 et n° 10 de précision ; n° 12 de coordination ; n° 14 : délai de résiliation d'un contrat ; n° 15 : maintien des contrats en cours signés avant le vote de ce texte ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 213 de M. Daniel Raoul (définition des clients éligibles), de M. Yves

Coquelle n° 173, analogue à son amendement n° 4 précité, n° 174 (restriction du champ d'éligibilité des entreprises de cogénération), n° 176 (limitation des échéances et des taux d'ouverture à la concurrence aux minima fixés par la directive), n° 175 (évaluation du seuil d'éligibilité par site), n° 178 (limitation de l'éligibilité du distributeur à la fourniture du gaz pour les seuls clients éligibles lui confiant leur alimentation), n° 247 (délai de trois mois pour la résiliation des contrats), n° 246 (établissement de la liste annuelle des clients éligibles par le ministre chargé de l'énergie), et n° 151 de M. Henri Revol (limitation de l'éligibilité de Gaz de France à la seule fourniture de gaz naturel à ses clients éligibles). Accepte l'amendement n° 150 de M. Henri Revol (exclusion des consommateurs domestiques du champ d'ouverture du marché gazier par décret). Estime l'amendement n° 177 de M. Yves Coquelle, analogue à l'amendement n° 175 précité satisfait par son amendement n° 10 précité - **Art. 3** (*statut des fournisseurs de gaz naturel*) (p. 2867, 2872) : son amendement n° 16 : définition de la fourniture de gaz naturel ; retiré ; ses amendements n° 18 et n° 19 de précision ; n° 17, n° 22, n° 23, n° 24, n° 25, n° 26, n° 27, n° 20 rédactionnels ; n° 28 de coordination, n° 21 : suppression du caractère annuel du plan prévisionnel d'approvisionnement ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 179 (conformité des choix des fournisseurs aux choix énergétiques de la nation), n° 180 (réaffirmation des grands principes du service public du gaz), n° 181 (respect de la législation sociale), n° 182 (programmation pluriannuelle des besoins d'approvisionnement et des investissements), et n° 214 de M. Daniel Raoul (renforcement des dispositions tendant à assurer la sécurité des approvisionnements). Accepte les amendements identiques n° 107 de M. Xavier Pintat, n° 158 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 215 de M. Jean Besson (exercice de la fourniture de gaz dans les conditions fixées par une autorisation de l'Etat et par les contrats de concession ou les règlements locaux). Définition du mandataire.

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Art. 4** (*refus de conclure un contrat d'accès à un ouvrage de transport, de distribution ou à une installation gazière*) (p. 2896, 2899) : ses amendements n° 29 de coordination ; n° 31, n° 33, n° 34, n° 35, n° 37, n° 39 rédactionnels, n° 30 : dénomination de l'autorité de régulation ; n° 40 : ajout d'un critère de dérogation ; adoptés. Son amendement rédactionnel n° 32 ; retiré. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 183 (critères de refus de l'accès au réseau et limitation des prérogatives de la commission de régulation de l'électricité et du gaz), n° 184 (délivrance des dérogations temporaires à l'obligation d'accès au réseau par le ministre chargé de l'énergie) et n° 185 (suppression de la limitation de la durée des dérogations) - **Art. 5** (*transparence et régulation du secteur du gaz naturel*) (p. 2900, 2907) : ses amendements n° 41, n° 44, n° 45, n° 49 rédactionnels, n° 47 et n° 48 de précision, n° 42 : procédure de fixation des prix ; n° 43 : publication au Journal officiel des avis de la commission de régulation de l'énergie ; et n° 46 : critères de détermination des tarifs d'utilisation des réseaux ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Daniel Raoul n° 216 (nouvelle rédaction de l'article 5), de M. Yves Coquelle n° 186 (consultation par la commission de régulation de l'électricité et du gaz des organisations représentatives des salariés, des usagers, des opérateurs et de l'observatoire national du service public et de l'électricité), n° 188 et n° 189 (limitation des prérogatives de la commission de régulation en matière de tarifs d'utilisation des réseaux), n° 190 (obligation d'équilibre des comptes), n° 191 (instauration d'une péréquation tarifaire nationale pour les clients domestiques du gaz), n° 192 (intégration des dépenses d'investissement dans les coûts permettant l'évaluation des prix d'utilisation des réseaux) et n° 193 (suppression du système de tarifs négocié). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 187 de M. Yves Coquelle (interdiction des subventions croisées entre clients éligibles et non éligibles). Accepte les amendements identiques de clarification n° 108 de M. Xavier Pintat, n° 159 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 217 de M. Jean Besson et les amendements identiques n° 109 de M. Xavier Pintat, n° 160

de M. Jean-Paul Amoudry et n° 218 de M. Jean Besson (unification des tarifs du gaz sur un même syndicat) et l'amendement n° 153 d'harmonisation de M. Henri Revol - **Art. 6** (*séparation comptable*) (p. 2908, 2909) : ses amendements n° 50, n° 51, n° 52 et n° 54 rédactionnels et n° 53 : obligations comptables des entreprises de gaz naturel ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 194 de M. Yves Coquelle (limitation des pouvoirs de la commission de régulation de l'électricité et du gaz) - **Art. 7** (*fonctionnement des réseaux gaziers, échanges d'informations*) (p. 2910, 2911) : ses amendements n° 55 rédactionnel, n° 56 : fixation par un décret en Conseil d'Etat de la liste des informations sensibles détenues par le service gestionnaire du réseau de transport ou de distribution ; n° 58 : accès des agents de contrôle des autorités organisatrices aux informations sensibles ; adoptés. S'oppose aux amendements analogues à son amendement n° 58 précité, n° 161 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 220 de M. Jean Besson - **Art. 8** (*collecte de données relatives au fonctionnement des réseaux*) (p. 2912) : ses amendements rédactionnels n° 59, n° 60, n° 61, n° 62 et n° 63 ; adoptés. Accepte l'amendement de clarification n° 195 de M. Yves Coquelle - **Avant l'art. 9** (p. 2913) : accepte l'amendement n° 149 de M. Gérard Larcher (adjonction de deux membres supplémentaires à la commission de régulation de l'énergie). (p. 2914) : son amendement, analogue à l'amendement n° 154 de M. Henri Revol qu'il accepte, n° 97 (suppression de l'article 36 de la loi du 10 février 2000) ; retiré - **Art. 9** (*compétences de la commission de régulation*) (p. 2915, 2916) : accepte les amendements de M. Henri Revol, n° 155 et n° 156 de coordination. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle analogues n° 196 et n° 197 (réduction des pouvoirs de la commission de régulation) et n° 198 (élimination des stockages du domaine de compétence de la commission de régulation) - **Art. 10** (*coordination avec les dispositions du code général des collectivités territoriales*) (p. 2917, 2918) : son amendement de précision n° 64 ; retiré. Accepte les amendements identiques de cohérence n° 110 de M. Xavier Pintat et n° 222 de M. Jean Besson, ainsi que l'amendement de rectification n° 236 du Gouvernement. A titre personnel, s'oppose à l'amendement n° 223 de M. Jean Besson, identique à son amendement de précision n° 64 et demande le retrait du n° 115 de M. Jean-Paul Amoudry (affirmation du rôle des communes et des établissements publics de coopération) - **Avant l'art. 11** (p. 2919, 2920) : son amendement n° 65 : affirmation du rôle des communes et de leurs établissements publics de coopération dans le développement du service public du gaz ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 224 de M. Daniel Raoul (missions et principes du service public du gaz) - **Art. 11** (*fixation d'obligations de service public par l'Etat*) (p. 2923, 2930) : ses amendements n° 70 rédactionnel, n° 66 et n° 67 de précision, n° 69 : inscription de la transparence des conditions commerciales au client final dans les obligations de service public ; et n° 71 : conventions entre les bailleurs publics et privés d'immeubles sociaux ou vétustes en difficulté et les opérateurs de distribution, afin d'améliorer la sécurité ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 200 de M. Yves Coquelle (nouvelle rédaction du paragraphe I de l'article 11) et aux amendements de M. Daniel Raoul n° 226 et n° 229 (missions du service public du gaz). Accepte les amendements identiques n° 111 de M. Xavier Pintat et n° 163 de M. Jean-Paul Amoudry (fourniture de gaz de dernier recours), le n° 112 de M. Xavier Pintat (obligations dévolues aux opérateurs), les amendements identiques n° 113 de M. Xavier Pintat et n° 164 de M. Jean-Paul Amoudry (intégration de l'efficacité énergétique dans la liste des obligations de service public), les amendements identiques n° 165 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 228 de M. Jean Besson (mécanismes de contrôle du respect des obligations de service public) et l'amendement n° 237 du Gouvernement (sécurité des installations de gaz des personnes en difficulté) - **Après l'art. 11** (p. 2931, 2932) : son amendement n° 72 : extension des compétences des observatoires régionaux du service public de l'électricité ; adopté. Son amendement n° 73 : transformation de l'observatoire de la diversification d'EDF et de GDF en observatoire des pratiques sur les marchés énergétiques ; retiré. S'oppose à l'amendement

n° 199 de M. Yves Coquelle (extension des compétences des observatoires régionaux et de l'observatoire national du service public de l'électricité). Accepte l'amendement n° 230 de M. Daniel Raoul (dénomination et missions des observatoires régionaux et de l'observatoire national du service public de l'électricité et du gaz) et le n° 238 du Gouvernement (dénomination et compétences de l'observatoire de la diversification des activités d'EDF et GDF) - **Art. 12** (*transport et distribution de gaz naturel*) (p. 2933) : s'oppose à l'amendement n° 201 de M. Yves Coquelle (arbitrage en temps réel des programmes de mouvement de gaz) - **Art. 13** (*fixation par décret des prescriptions techniques applicables aux canalisations gazières*) (p. 2935) : s'oppose à l'amendement n° 202 de M. Yves Coquelle (nouvelle rédaction de l'article 13). Accepte les amendements du Gouvernement n° 239 (mise à la charge de l'opérateur bénéficiant d'une canalisation du financement de l'expertise évaluant les mesures de sécurité) et, à titre personnel, n° 252 (procédure en cas de méconnaissance par un opérateur des mesures de sécurité ou de protection de l'environnement) - **Après l'art. 13** : accepte l'amendement n° 240 du Gouvernement (soumission à l'autorisation du ministère chargé de l'énergie du changement d'opérateur d'ouvrages de transport de gaz) - **Avant l'art. 14** (p. 2936) : s'oppose à l'amendement n° 231 de M. Daniel Raoul (établissement d'un nouveau plan de desserte gazière) - **Art. 14** (*contrôle des capacités techniques des opérateurs*) (p. 2938, 2940) : ses amendements rédactionnels n° 74, n° 75, n° 76 et n° 77 ; devenus sans objet. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 203 (possibilités de raccordement et d'alimentation des communes non desservies par Gaz de France) et n° 204 de repli. Accepte l'amendement n° 232 de M. Jean Besson (modalités d'exercice par les communes ou leurs établissements publics de coopération de leurs compétences dans le domaine du gaz) - **Après l'art. 14** (p. 2941) : son amendement n° 78 : transformation d'oléoducs en gazoducs ; adopté après modification par le sous-amendement n° 253 du Gouvernement qu'il accepte - **Art. 15** (*régime des stockages souterrains*) (p. 2942, 2943) : accepte les amendements du Gouvernement n° 241 de précision, n° 243 rédactionnel, n° 242 (stockage des hydrocarbures gazeux) et n° 244 (réintroduction dans le code minier des sanctions applicables aux stockages souterrains). Ses amendements rédactionnels n° 79, n° 80, n° 81, n° 82 et n° 83 ; adoptés - **Art. 17** (*régime d'exploitation des stockages souterrains*) (p. 2944) : s'oppose à l'amendement n° 205 de M. Yves Coquelle (application de la directive SEVESO II aux stockages souterrains) - **Après l'art. 17** (p. 2945, 2947) : s'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 206 (installations de gaz naturel liquéfié), n° 207 (obligation pour les acteurs gaziers de participer à un effort de recherche) et n° 208 (conditions d'utilisation de conduites directes) - **Titre VII** (*dispositions diverses*) (p. 2948) : son amendement n° 84 : nouvel intitulé : "Dispositions relatives au secteur public de l'électricité" ; adopté - **Avant l'art. 20** (p. 2949, 2950) : accepte l'amendement n° 106 de M. Xavier Pintat (attribution des crédits du FACE) et demande le retrait de l'amendement analogue n° 116 de M. Jean-Paul Amoudry - **Art. 20** (*appréciation du seuil de puissance maximale des installations bénéficiant de l'obligation d'achat de courant électrique*) (p. 2951, 2952) : son amendement n° 85 : encadrement des obligations d'achat de courant électrique ; adopté après modification par les sous-amendements du Gouvernement n° 255 et n° 254, qu'il accepte à titre personnel. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 249 de suppression et n° 209 (limitation de l'obligation d'achat aux installations ayant un caractère de prototype ou de tête de série industrielle). - **Après l'art. 20** (p. 2954, 2967) : son amendement n° 91 : régime de compensation des charges de service public ; adopté. Sur son amendement n° 91 précité, accepte les sous-amendements identiques n° 123 de M. Xavier Pintat et n° 245 de M. Jean-Paul Amoudry ; à titre personnel, accepte le sous-amendement n° 257 du Gouvernement et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 251 de M. Jean-Louis Masson. Estime les amendements identiques n° 104 de M. Bernard Saugey et n° 121 de M. Jean-Louis Masson (modification du mode de prélèvement des contributions au fonds du service public et

de la production d'électricité), ainsi que le sous-amendement n° 258 de M. Jean-Paul Amoudry, déposé sur les amendements précités, satisfaits par son amendement n° 86 (régime de l'obligation d'achat d'électricité). Ses amendements n° 98 de coordination ; n° 93 : compensation des surcoûts dus à la production de courant à la suite d'un appel d'offres ; n° 100 : fixation de la liste des informations confidentielles relatives à un appel d'offres dans le secteur électrique ; n° 86 : régime de l'obligation d'achat d'électricité ; n° 92 : régime des activités prohibées aux agents du gestionnaire du réseau public de transport d'électricité ; n° 90 : suppression des limitations au négoce d'électricité ; n° 94 : éligibilité des distributeurs non nationalisés au titre de leurs achats d'électricité destinés à compenser les pertes sur leur réseau ; n° 95 : procédure de simple déclaration pour la fourniture d'électricité dans le cas d'achat pour revente ; n° 96 : publication de la liste des clients éligibles ; n° 88 : habilitation de tiers par la CRE afin de mener à bien ses contrôles ; n° 89 : incomptabilités des fonctions de membre de la CRE ; n° 87 : possibilité pour la CRE de recueillir, dans l'exercice de ses missions, l'avis de toute personne intéressée ; adoptés. Demande le retrait des amendements de M. Pierre Herisson n° 168 (procédure d'installation des petites unités de production d'électricité) et n° 169 de clarification. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 119 de M. Jean-Louis Lorrain et n° 122 de M. Jean-Louis Masson (éligibilité des distributeurs non nationalisés au titre de leurs achats d'électricité) et pour le n° 170 de M. Pierre Herisson (éligibilité des distributeurs non nationalisés pour l'ensemble de leur consommation). S'oppose aux amendements de M. Pierre Herisson n° 171 (extension de l'éligibilité aux propriétaires ou aux gestionnaires de réseaux interconnectés déclarés d'utilité publique) et n° 172 (extension des autorisations d'approvisionnement), accepte l'amendement n° 117 de M. Jean-Paul Amoudry (adaptation des règles relatives à la valorisation de l'énergie réservée) et, sur son amendement n° 88 précité, le sous-amendement n° 256 du Gouvernement. Son amendement n° 99 : fixation du seuil d'éligibilité ; retiré au profit de l'amendement n° 234 de M. Henri Revol (fixation du seuil d'éligibilité à l'exclusion des clients domestiques), qu'il accepte - **Avant l'art. 21** : son amendement n° 101 : "Nouvelle division : Titre VIII - Dispositions diverses" ; adopté - **Art. 21 (coordinations et abrogations)** (p. 2970) : s'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 210 (maintien d'une exigence de 30 % au moins de capital public dans les entreprises de transport de gaz) et n° 211 (rattachement des installations gazières non nationalisées au réseau national) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2973, 2974) : remerciements.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3756, 3757) : augmentation de la délinquance en milieu rural. Favorable à l'économie générale du projet de loi. Moyens de lutte contre les formes nouvelles d'incivilité et de criminalité organisée. Inquiétude des chasseurs au sujet des formalités exigées des détenteurs d'armes et de munitions ; amendements de la commission.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0100 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 6096) : enrichissements apportés par les deux assemblées. Dialogue constructif. Avancées de la position française lors du conseil européen du 25 novembre 2002. Ouverture progressive et maîtrisée des marchés énergétiques - **Art. 11 C (sécurité des installations intérieures de gaz naturel dans les logements sociaux)** (p. 6113, 6114) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour la définition du contenu du diagnostic des installations gazières et du certificat exigible en cas de vente d'un bien immobilier). - **Art. 20 septdécies (conciliation de l'implantation des installations des éoliennes et de la protection de l'environnement)** (p. 6114) : à titre personnel, accepte l'amendement rédactionnel n° 2 du Gouvernement.

**POURNY (André), sénateur (Saône-et-Loire) RI-R puis UMP-R.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

**POURTAUD (Danièle), sénateur (Paris) SOC.**

#### NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des affaires culturelles.

Vice-présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Déléguée suppléante de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale jusqu'au 20 juillet 2002.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Relations culturelles extérieures [n° 69 (2002-2003) tome 13] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Art. 15 septdécies (collaborateurs de cabinet des maires d'arrondissement - art. 36 de la loi n° 82-1169 du 31 décembre 1982)** (p. 221) : son amendement de précision n° 659 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43 H (aides au cinéma - art. L. 2251-4 et L. 3232-4 du code général des collectivités territoriales)** (p. 490) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 161 de la commission des affaires culturelles saisi pour avis (moindre relèvement du seuil d'entrée hebdomadaire dans les salles de cinéma).

- **Proposition de loi relative au nom patronymique [n° 0225 (2000-2001)]** - (20 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1609, 1610) : son intervention au nom de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Evolution du droit civil vers une recherche de la parité des droits entre les deux sexes. Régime actuel de dévolution du nom. Utilisation réduite du nom d'usage introduit par la loi du 23 décembre 1985. Evolution de l'opinion en faveur d'une réforme. Modification de l'article 57 du code civil. Adoption par la délégation de six recommandations : transmission automatique des noms du père et de la mère ; égalité de traitement entre enfants naturels et enfants légitimes pour la dévolution du nom ; respect de la parité dans les conflits pouvant survenir à la deuxième génération ; maintien des dispositions de la loi du 23 décembre 1985 ; assouplissement des procédures actuelles de changement de nom ; remplacement de l'expression "nom patronymique" par l'expression "nom de famille".

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1659, 1660) : son intervention au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances

entre les hommes et les femmes. Influence de l'autonomie grandissante des femmes sur le divorce. Possibilité de pression de l'un des époux sur l'autre pour l'obtention du divorce par consentement mutuel. Adoption par la délégation de deux recommandations en faveur de la prévention et de la détection des violences conjugales. Approbation du divorce pour rupture irrémédiable du lien conjugal. Médiation familiale. Propose l'augmentation de la durée de résidence séparée prescrite par le juge en cas de mise en danger de la sécurité du conjoint ou des enfants. Equilibre économique du divorce. Manque d'information sur la procédure du divorce par demande acceptée. Souhaite l'adoption de ce texte par les deux assemblées.

**- Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 0271 (2001-2002)]** - (8 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2678, 2679) : transposition d'une directive européenne. Nécessité d'accorder aux auteurs une rémunération pour le prêt en bibliothèque. Rapport de M. Jean-Marie Borzeix de juillet 1998. Concertation lancée par le précédent gouvernement. Développement de la lecture publique. Association des éditeurs à cette rémunération. Attribution d'une partie des sommes collectées à une caisse de retraite complémentaire pour les auteurs. Critères d'octroi de l'agrément des sociétés de gestion de ce droit de prêt. Elargissement de la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre : plafonnement du rabais octroyé aux collectivités territoriales. Risque de diminution de la capacité d'achat des bibliothèques. Diversité d'interprétations de la directive européenne. Amendements du groupe socialiste : instauration de garanties en termes de délais sur la participation financière de l'Etat ; bilan détaillé dans deux ans sur les conséquences financières de ce dispositif. Le groupe socialiste votera ce texte - **Art. 1er** (*rémunération au titre du prêt en bibliothèque et modalités de sa répartition*) - **Art. L. 351-1 du code de la propriété intellectuelle (régime de licence légale)** (p. 2691) : se déclare opposée à l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction précisant le champ d'application de la licence légale et l'identité du titulaire du droit à rémunération) - **Art. L. 351-3 du code de la propriété intellectuelle (assiette de la rémunération au titre du prêt en bibliothèque)** (p. 2692) : sur l'amendement n° 6 de la commission (modalités de calcul de la contribution forfaitaire versée par l'Etat), son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Marc Todeschini, n° 26 ; retiré. Se déclare opposée à l'amendement de clarification n° 7 de la commission - **Art. L. 351-4 du code de la propriété intellectuelle (modalités de répartition de la rémunération perçue au titre du prêt en bibliothèque)** (p. 2696) : se déclare opposée à l'amendement n° 32 de M. Ivan Renar (modification du pourcentage de répartition entre auteurs et éditeurs des sommes perçues) - **Après l'art. 4** (p. 2702, 2703) : son amendement n° 27 : dépôt d'un rapport au Parlement dans un délai de deux ans sur l'application de ces dispositions ; adopté.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**- Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Articles de la première partie (suite)** - **Art. 25** (*transformation de la taxe parafiscale sur la publicité radiodiffusée et télévisée en taxe fiscale affectée au compte spécial n° 902-32 modifié*) (p. 4669, 4670) : son amendement n° I-83 : éligibilité du quotidien "L'équipe" au fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne ; retiré. Croissance constante des ressources du fonds. Importance des reports de crédits. Prise en compte de la proposition de concertation du Gouvernement.

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - Communication**

- (30 novembre 2002) (p. 4919, 4921) : faiblesse des ressources de l'audiovisuel public. Rupture du contrat d'objectifs et de moyens signé avec France Télévisions. Télévision numérique terrestre. Nécessité de développer le secteur public. Télévision de proximité. Le groupe socialiste votera contre le budget de la communication pour 2003 - **Examen des crédits - Art. 52** (*répartition des recettes entre les organismes du service public de la communication audiovisuelle*) (p. 4929) : soutient l'amendement n° II-22 de M. Claude Estier (dépôt d'un rapport du Gouvernement sur les modalités destinées à assurer un financement pérenne et indépendant des organismes du service public de la communication audiovisuelle) - **Etat B - Titre IV** (p. 4931, 4932) : menace économique sur la liberté de la presse. Aides à la presse. Fonds de modernisation. Voies d'amélioration. Le groupe socialiste votera contre les crédits de la presse pour 2003.

**Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les relations culturelles extérieures (p. 5214) : création de la direction générale de la coopération internationale et du développement, DGCID. Illisibilité des crédits alloués aux actions culturelles. Excellence des résultats obtenus par les établissements scolaires. Frais d'écologie. Progression des crédits alloués à l'AEFE. Bilan positif de l'action audiovisuelle extérieure. Développement de TV5. Insuffisance des moyens financiers indispensables à son développement. A titre personnel, émet des réserves sur ce budget. Avis favorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption de ces crédits.

*Articles non rattachés :*

**- Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 59 sexies** (p. 5589, 5590) : ses amendements n° II-70 : abaissement à 5,5 % du taux de TVA applicable aux CD-ROM ; et n° II-71 : abaissement à 5,5 % du taux de TVA sur les supports musicaux ; rejetés - **Avant l'art. 60 A** (p. 5593) : son amendement n° II-72 : ouverture aux télévisions associatives du fonds de soutien à l'expression radiophonique ; rejeté.

**- Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Après l'art. 14** (p. 5833, 5834) : son amendement n° 10 : instauration d'un taux réduit de TVA pour les vidéogrammes ; rejeté. Nécessité d'une renégociation de l'annexe H de la directive européenne de 1992.

**PRINTZ (Gisèle), sénateur (Moselle) SOC.**

Secrétaire du Sénat.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) jusqu'au 25 avril 2002.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la commission d'étude de la revalorisation des rentes, des retraites et des pensions des anciens combattants de l'outre-mer.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie** - *Nouvelle lecture [n° 0226 (2001-2002)]* - (19 février 2002) - **Question préalable** (p. 1565, 1566) : échec de la CMP. Attitude paradoxale de la majorité sénatoriale : soutien aux professions de santé et refus de débattre de la réforme. Le groupe socialiste votera contre la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) (p. 4824, 4825) : diminution des actions en faveur des publics prioritaires. Augmentation des allègements de cotisations sociales patronales. Conséquences des nombreux plans sociaux.

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4850, 4851) : souhait de voir augmenter le nombre de places en milieu ordinaire pour les handicapés. Inquiétude sur la poursuite du plan Handiscol. Problème du remplacement des emplois-jeunes remplissant un rôle d'auxiliaires de vie. Accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées. Fonctionnement des COTOREP.

**Travail, santé et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine**

- (29 novembre 2002) (p. 4874, 4876) : inquiétude sur l'infime progression du budget du ministère de la ville. Inquiétude des associations. Intégration des populations d'origine étrangère. Prise en compte des jeunes pour la vie des quartiers. Violence dans les quartiers difficiles. Financement de la formation des acteurs intervenant dans la politique de la ville. Statut des animateurs impliqués dans la politique de la ville. Avec le groupe socialiste, votera contre ce projet de budget.

**Anciens combattants**

- (30 novembre 2002) (p. 4945, 4946) : diminution des crédits. Relèvement du plafond de la rente mutualiste. Psychotraumatismes de guerre. Politique de mémoire. Indemnisation des orphelins de victimes de guerre. Veuves d'anciens combattants. Retraite du combattant. Conditions d'attribution de la carte d'ancien combattant. Indemnisation des incorporés de force dans les organisations paramilitaires allemandes et des patriotes résistants à l'occupation de l'Alsace-Moselle. Le groupe socialiste votera contre le budget des anciens combattants pour 2003 - **Examen des crédits** - **Après l'art. 62 bis** (p. 4955) : son amendement n° II-27 : indemnisation des femmes incorporées de force dans les organisations paramilitaires nazies ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Art. 2** (*possibilité de conclure des accords d'entreprise expérimentaux sur la procédure lorsqu'un licenciement d'au*

*moins dix salariés sur une même période de trente jours est envisagé*) (p. 5999) : soutient l'amendement de suppression n° 14 de M. Gilbert Chabroux. Bouleversement de la hiérarchie des normes du droit social - **Art. 3** (*droit applicable aux procédures en cours à la date de promulgation de la présente loi*) (p. 6001) : soutient l'amendement de suppression n° 15 de M. Gilbert Chabroux.

**PUECH (Jean), sénateur (Aveyron) RI puis UMP.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

## DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée aux États-Unis du 6 au 8 mai 2002 [n° 313 (2001-2002)]* (29 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Amérique du nord.**

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 64, 66) : 43e projet de loi touchant à l'organisation territoriale depuis les textes fondateurs de 1982 et 1983. Dilution de l'esprit de décentralisation. Reprise par l'Etat de l'essentiel des transferts consentis en faveur des collectivités territoriales. Ignorance de l'équilibre des pouvoirs. Réforme de l'Etat non abordée. Renoncement du Gouvernement aux avancées en matière de compétences. Investissement des élus dans la décentralisation. Autonomie émergente des collectivités territoriales bridée par l'Etat. Utilité des travaux de la commission Mauroy. Orientations proposées par les associations d'élus. Hommage aux présidents et aux rapporteurs des commissions sénatoriales. Clarification de la ligne de partage entre démocratie représentative et démocratie participative. Souhait d'une définition claire des rôles et de la composition des conseils de quartier, de pays. Harmonisation du statut des élus territoriaux. Confirmation du changement de dénomination des conseils généraux en conseils départementaux. Compétences nouvelles pouvant être assumées par les collectivités territoriales. Nécessité de trancher la question des responsabilités pour les SDIS. Opposé aux dispositions sur la sécurité civile. Inscription de la décentralisation dans la Constitution.

**Q**

**QUEYRANNE (Jean-Jack)**, *ministre des relations avec le Parlement.*

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Motion d'ordre** (p. 369, 370) : déroulement des travaux du Sénat.

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce [n° 0239 (2000-2001)]** - (14 février 2002) - **Question préalable** (p. 1459) : s'oppose à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable ; réforme attendue et nécessaire. Richesse de la complémentarité.

- **Souhaits de bienvenue à des diplomates d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes** - (21 février 2002) (p. 1674) : s'associe aux souhaits de bienvenue formulés par le président du Sénat.



## R

**RAFFARIN (Jean-Pierre), sénateur (Vienne) RI.**

Cessation de son mandat sénatorial le 6 juin 2002 (JO Lois et décrets du 8 juin 2002).

puis, *premier ministre* le 6 mai 2002 (JO Lois et décrets du 7 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission de son Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *premier ministre* le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de premier ministre**

DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* autorisant l'adhésion de la France au protocole de 1996 à la convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets [n° 310 (2001-2002)] (22 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention sur les effets transfrontières des accidents industriels (ensemble treize annexes) [n° 311 (2001-2002)] (22 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'amendement au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté à Montréal le 17 septembre 1997 [n° 316 (2001-2002)] (5 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'amendement au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté à Pékin le 3 décembre 1999 [n° 317 (2001-2002)] (5 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* portant ratification de l'ordonnance n° 2000-930 du 22 septembre 2000 relative à la partie législative du code de la route [n° 318 (2001-2002)] (11 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Sécurité routière.**

*Projet de loi* portant ratification de l'ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement [n° 319 (2001-2002)] (11 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Environnement.**

*Projet de loi* portant ratification de l'ordonnance n° 2000-912 du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de commerce [n° 320 (2001-2002)] (11 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Commerce et artisanat.**

*Projet de loi* portant ratification de l'ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 portant adaptation de la valeur en

euros de certains montants exprimés en francs dans les textes législatifs [n° 321 (2001-2002)] (11 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Euro.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au raccordement de la Suisse au réseau ferré français, notamment aux liaisons à grande vitesse (ensemble une annexe) [n° 322 (2001-2002)] (12 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la responsabilité civile au titre de dommages nucléaires du fait de fournitures en provenance de la République française destinées à des installations nucléaires en Fédération de Russie [n° 323 (2001-2002)] (12 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la décision des représentants des Gouvernements des Etats membres de l'Union européenne, concernant les privilèges et immunités accordés à l'Institut d'études de sécurité et au Centre satellitaire de l'Union européenne, ainsi qu'à leurs organes et aux membres de leur personnel [n° 324 (2001-2002)] (12 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire [n° 326 (2001-2002)] (18 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Energie.**

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2002-389 du 20 mars 2002 portant extension à la Polynésie française, aux îles Wallis et Futuna, à la Nouvelle-Calédonie et à Mayotte de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations [n° 331 (2001-2002)] (20 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).**

*Projet de loi* de ratification des ordonnances prises en matière de transports sur le fondement de la loi n° 2001-503 du 12 juin 2001 portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 332 (2001-2002)] (20 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).**

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2002-388 du 20 mars 2002 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Nouvelle-Calédonie [n° 333 (2001-2002)] (20 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).**

*Projet de loi* de ratification de l'ordonnance n° 2002-198 du 14 février 2002 relative à la gestion et à la formation des instituteurs de la collectivité départementale de Mayotte [n° 334 (2001-2002)] (20 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).**

*Projet de loi* portant ratification d'ordonnances intervenues dans les domaines de la protection sanitaire et sociale et du droit du travail et de l'emploi à Mayotte [n° 335 (2001-2002)] (20 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).**

*Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 346 (2001-2002)]* (3 juillet 2002) - **Gouvernement (déclarations).**

*Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 351 (2001-2002)]* (10 juillet 2002) - **Emploi.**

*Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 362 (2001-2002)]* (17 juillet 2002) - **Justice.**

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention de sécurité sociale entre la République française et la Principauté d'Andorre signée à Andorre-la-Vieille le 12 décembre 2000 [n° 363 (2001-2002)]* (17 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et la fortune (ensemble un protocole et un échange de lettres) [n° 364 (2001-2002)]* (17 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 376 (2001-2002)]* (24 juillet 2002) - **Justice.**

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international [n° 387 (2001-2002)]* (31 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant la ratification du protocole coordonnant la convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne "Eurocontrol" du 13 décembre 1960 suite aux différentes modifications intervenues [n° 388 (2001-2002)]* (31 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur les polluants organiques persistants (ensemble six annexes) [n° 395 (2001-2002)]* (29 août 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (ensemble cinq annexes) [n° 396 (2001-2002)]* (29 août 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement français et le Gouvernement macédonien en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 397 (2001-2002)]* (4 septembre 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 406 (2001-2002)]* (25 septembre 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Energie.**

*Déclaration du Gouvernement sur la question de l'Iraq [n° 17 (2002-2003)]* (9 octobre 2002) - **Gouvernement (déclarations).**

*Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 24 (2002-2003)]* (16 octobre 2002) - **Collectivités territoriales.**

*Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 30 (2002-2003)]* (23 octobre 2002) - **Sécurité.**

*Déclaration du Gouvernement sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution, déposé en application de l'article 52 de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances [n° 55 (2002-2003)]* (7 novembre 2002) - **Gouvernement (déclarations).**

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Sultanat d'Oman en vue d'éviter les doubles impositions (ensemble un protocole) [n° 94 (2002-2003)]* (11 décembre 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)]* (19 décembre 2002) - **Transports aériens.**

## INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** - (3 juillet 2002) : lue à la tribune par M. Nicolas Sarkozy (p. 1817, 1828).

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1836, 1839) : messages de l'élection présidentielle. Priorités du Gouvernement. Affirmation de l'autorité de l'Etat. Rétablissement du dialogue social. Politique de l'emploi. Aménagement du territoire. Décentralisation ; nécessité d'une cohérence et d'une lisibilité accrues dans ce domaine. Politique européenne. Nécessité de faire valoir les idées françaises dans le monde. Mobilisation du Gouvernement pour rétablir la confiance. (p. 1865, 1870) : dialogue républicain. Baisse de l'impôt sur le revenu justifiée par une volonté de revalorisation du travail. Diminution de la pression fiscale sur les entreprises. Son souhait de parvenir à une réduction à 5,5 % du taux de TVA dans la restauration. Refus de la précipitation mais nécessité de faire face à l'impatience des Français. Engagement européen fort. Echecs du Gouvernement précédent. Difficulté de la situation financière. Réformes de structure nécessaires. Réaffirmation de principes fondamentaux. Nécessité d'une réponse humaine à la mondialisation. Respect de la diversité des opinions. Volonté de dépasser les intérêts individuels. Association des fonctionnaires à la réforme de la fonction publique. Intérêt de l'expérimentation. Logique de proximité des départements. Incohérence de certaines organisations locales. Son accord pour procéder à un bilan annuel des forces et des faiblesses de la France dans le domaine de l'économie. Soumission prochaine au Parlement d'un schéma d'organisation de la sécurité. Programme hôpital 2007. Nécessité de revoir la fiscalité locale.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3212, 3215) : message de gratitude au Sénat. Source politique dans la situation de mai 2002. Distance prise par les Français avec l'organisation républicaine. Engagement du Gouvernement dans une action de réforme. Vision en trois dimensions de la France en 2015-2020 : dimension européenne, retour à l'autorité républicaine, République des proximités. Travail important engagé par la convention sur l'avenir de l'Europe. Recentrage de l'Etat sur ses missions fondamentales. Définition de la ligne directrice de l'aménagement du territoire et de l'action régionale par le Général de Gaulle et Olivier Guichard. Hommage à Pierre Mauroy et à Gaston Defferre. Organisation décentralisée ayant permis un service public de qualité et de proximité. Avenir porteur de nouveaux progrès. Délai maximum de 150 jours pour réussir. Sujet abordé au travers de la Constitution. Assises régionales des libertés locales. Dépôt d'une loi organique et de textes permettant la mise en oeuvre des transferts de compétences et des expérimentations nécessaires au printemps. Leviers de changement : principe de subsidiarité, droit à l'expérimentation, principe de péréquation, autonomie financière, appel au citoyen. Avec son Gouvernement, se

déclare attaché au référendum territorial. Démarche s'inscrivant dans une logique de confiance.

#### En qualité de sénateur

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Président de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 141, 142) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de la commission des lois (principes devant guider l'élection de ces membres).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 419) : intervient sur l'amendement n° 97 de la commission des lois (avances remboursables à taux zéro) et sur le sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet déposé sur celui-ci.

**RAINCOURT (Henri de)**, sénateur (Yonne) président du groupe RI puis membre du groupe UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution* tendant à la création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir [n° 315 (2001-2002)] (30 mai 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Handicapés**.

*Proposition de résolution*, présentée avec M. Bernard Plasait et les membres du groupe RI, tendant à la création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites [n° 348 (2001-2002)] (10 juillet 2002) - **Drogue**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Discussion générale** (p. 40, 42) : vingtième anniversaire de la décentralisation. Hommage à Pierre Mauroy et à Gaston Defferre. Souhait des collectivités locales de libre administration. Texte ne répondant pas aux vraies questions. Existence d'une culture de dialogue ; inutilité du formalisme. Risque d'affaiblissement des communes en cas d'élection, au suffrage universel, des délégués aux établissements publics de coopération intercommunale. Image du Sénat. Incompréhension de l'obligation d'une convention avec la région en matière d'aide aux entreprises. Expérimentation de l'intervention des collectivités territoriales dans le domaine du patrimoine. Fonctionnement des SDIS. Clarifications nécessaires. Suggère de faire figurer le coût des SDIS sur la feuille d'imposition locale. Débat bridé par la procédure

d'urgence. Avec ses collègues, souhaite une vraie relance de la décentralisation.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 54 (par priorité)** (*harmonisation des procédures de désignation et des pouvoirs de commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête - art. L. 11-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique*) (p. 600) : se déclare opposé à l'amendement n° 607 de M. Jean-Pierre Sueur (rendu des conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête six mois après l'ouverture de l'enquête publique).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 703, 704) : remerciements au Gouvernement. Remerciements aux rapporteurs. Partage de l'appréciation de M. Charles Revet. Regret que le Sénat ne soit pas allé plus loin en proposant la fiscalisation intégrale du financement des SDIS.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1851, 1853) : opportunités perdues par le précédent gouvernement. Fierté de la nomination de M. Jean-Pierre Raffarin au poste de Premier ministre. Association du Parlement à la politique du Gouvernement. Difficulté de la situation actuelle. Nécessité de rendre confiance aux Français. Sentiment d'inégalité. Actions positives du Gouvernement. Intérêt des projets de décentralisation. Nécessité de créer les conditions favorables au développement des entreprises, de l'insertion et de la formation. Volonté de réforme destinée à placer l'homme au coeur de la société. Le groupe des RI accorde sa confiance au Gouvernement.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)] - Après l'art. 2** (p. 1960) : son amendement n° 39 : création d'un chèque emploi jeune été ; retiré.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)] - Après l'art. 10** (p. 3704, 3705) : son amendement n° 25 : aménagement de la loi relative à l'archéologie préventive ; adopté.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Art. 25 (par priorité)** (*prolongation du délai pour la signature des conventions tripartites par les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées et dépendantes - art. L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles et art. 5 de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001*) (p. 4207, 4208) : son amendement n° 75 : maîtrise de la dépense en agissant sur le plafond de ressources, en appliquant le recours sur successions et en mettant en oeuvre des mesures relatives au financement en établissement et à domicile ; réservé jusqu'à la reprise de la séance du mercredi 20 novembre, le soir.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Art. 25 (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4274, 4275) : son amendement n° 75 ; retiré (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4349, 4350) : hommage aux ministres. Politique budgétaire passée. Gestion dispendieuse. Redressement des comptes publics. Voie de la réforme.

*Discussion des articles de la première partie :*

- (22 novembre 2002) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 4395, 4396) : se déclare opposé à l'amendement n° I-93 de M. Michel Moreigne (suppression de la réduction

supplémentaire de 1 % des taux d'imposition et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour compenser la moitié du surcoût du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie à la charge des départements) - **Après l'art. 2** (p. 4404, 4406) : son amendement n° I-114 : mise en place d'un mécanisme de taxation progressive des plus-values professionnelles réalisées dans le cadre d'une activité agricole ; retiré.

**RALITE (Jack)**, sénateur (Seine-Saint-Denis) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

#### DÉPÔTS

*Proposition de résolution*, présentée avec plusieurs de ses collègues et les membres du groupe CRC, tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics par le groupe Vivendi Universal et sur le devenir des entreprises dudit groupe exerçant des missions de services publics lui appartenant [n° 405 (2001-2002)] (25 septembre 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Finances publiques**.

#### INTERVENTIONS

- **Hommage solennel du Sénat à Victor Hugo à l'occasion du bicentenaire de sa naissance 1802-2002** - (20 février 2002) (supplément du Journal officiel p. 13 à 16) : Victor Hugo, l'homme du progrès social et humain.

- **Rappel au règlement** - (3 juillet 2002) (p. 1828) : dénonciation de la politique menée par Vivendi Universal. Fragilisation du secteur culturel. Echec de l'ultralibéralisme.

- **Conférence des présidents** - (1er octobre 2002) (p. 2548) : étonnement devant la décision de la conférence des présidents de ne pas retenir la proposition du groupe CRC de création d'une commission d'enquête sur l'affaire "Vivendi Universal".

- **Message de sympathie au maire de Paris** - (8 octobre 2002) (p. 2673) : au nom du groupe CRC s'associe au message de sympathie du président du Sénat. Nécessité de réfléchir à la signification des agressions envers les élus.

- **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforcement la protection sociale des auteurs** [n° 0271 (2001-2002)] - (8 octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2704, 2705) : le groupe CRC votera ce texte. Vente du secteur édition de Vivendi Universal. Proposition de reprise par le groupe Hachette. Souhaite la tenue d'une table ronde au ministère de la culture sur l'état actuel de l'édition française.

- **Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics par le groupe Vivendi Universal et sur le devenir des entreprises dudit groupe exerçant des missions de services publics lui appartenant**. [n° 0405 (2001-2002)] - (15 octobre 2002) - **Demande de discussion immédiate** (p. 2872, 2875) : en application de l'article 30, alinéas 1 et 4, du règlement du Sénat, demande la discussion immédiate de cette proposition de résolution. Rappel de ses actions à propos des problèmes de Vivendi Universal. Propositions similaires à l'Assemblée nationale. Volonté d'enquêter sur le séisme constitué par l'état de Vivendi Universal. Inquiétude quant au groupe éditorial Vivendi Universal Publishing. Possibilité pour l'Etat d'exercer son droit de préemption. Rappel de la situation financière de Vivendi Universal. Attentes des salariés. Désaccord avec les positions de M. Messier sur la culture. Besoin d'un organisme

international indépendant pour gérer les problèmes culturels. Contrôle et moralité des affaires. Responsabilité publique. Refus de l'abandon de l'imaginaire aux affaires.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains** [n° 0037 (2002-2003)] - (12 novembre 2002) - **Question préalable** (p. 3666, 3667) : se déclare favorable à la motion n° 3 de M. Yves Coquelle tendant à opposer la question préalable. Avis négatif du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées. Manque de solidarité dans les communes de droite. Nécessité de détruire la misère.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine**

- (29 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4879) : se déclare opposé à l'amendement n° II-20 de la commission (réduction des crédits d'un million d'euros).

**Culture et communication - Culture**

- (29 novembre 2002) (p. 4889, 4890) : créations du dramaturge Didier Besace et du metteur en scène Kaurismäki. Rupture du budget avec le 1 %. Evolution des crédits. Craintes pour le budget de 2004.

**Culture et communication - Communication**

- (30 novembre 2002) - **Examen des crédits - Ligne 35 de l'état E** (p. 4930, 4931) : Alexandre Dumas. Budget affaibli. Exception culturelle française. Volonté de défendre la culture.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Art. 59 quater** (*réduction de moitié des redevances d'archéologie préventive*) (p. 5572) : son amendement de suppression n° II-83, soutenu par M. Thierry Foucaud ; adopté.

**RAOUL (Daniel)**, sénateur (Maine-et-Loire) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer [n° 70 (2002-2003) tome 22] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Après l'art. 15 univiciés** (p. 245) : son amendement, soutenu par M. Jean-Claude Peyronnet, n° 532 : extension des dispositions de l'article 5215-27 à la communauté d'agglomération ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 31 (remboursement de frais des élus municipaux - art. L. 2123-18 à L. 2123-18-3 du code général des collectivités territoriales)** (p. 357) : son amendement n° 537 : remboursement des frais spécifiques des élus handicapés ; adopté - **Art. 32 (remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales)** (p. 361) : son amendement n° 538 : remboursement des frais spécifiques des élus handicapés ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2836, 2837) : nécessité de la transposition de la directive Gaz. Regret du recours à la procédure d'urgence. Ouverture effective du marché français. Réforme masquée de la loi sur la modernisation et le développement du service public de l'électricité. Interrogation sur l'anticipation de l'adoption éventuelle d'une deuxième directive. Inquiétude des salariés d'EDF-GDF sur leur avenir. Souhait d'une redéfinition du service public. Conséquences de l'ouverture des marchés sur l'évolution des prix. Inquiétude sur la position du Gouvernement quant au stockage, à la péréquation tarifaire et au développement du réseau. Pouvoir exorbitant confié à la commission de régulation. Absence de contrôle démocratique du service public - **Question préalable** (p. 2854) : le groupe socialiste s'abstiendra sur la motion n° 124 de Mme Marie-France Beaufileux tendant à opposer la question préalable - **Intitulé du projet de loi** (p. 2855) : son amendement, examiné par priorité, n° 233 : nouvel intitulé : projet de loi relatif au service public du gaz et à la transposition de la directive 98/30/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 juin 1998 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel ; rejeté. Le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 102 de la commission (nouvel intitulé : projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie) - **Art. 1er (accès aux infrastructures de gaz naturel)** (p. 2857, 2858) : intervient sur les amendements de la commission n° 1 (droit d'accès aux installations fournissant des services auxiliaires) et n° 2 (autorisation pour les mandataires des clients éligibles de fournir à ceux-ci du gaz naturel). Son amendement, présenté par M. Pierre-Yvon Trémel, n° 212 (exercice du droit d'accès ne pouvant faire obstacle à l'accomplissement des missions de service public) ; retiré - **Art. 2 (régime des clients éligibles)** (p. 2859) : son amendement n° 213 : définition des clients éligibles ; rejeté. (p. 2866) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 11 (extension de l'éligibilité à tous les distributeurs de gaz) et n° 12 de coordination - **Art. 3 (statut des fournisseurs de gaz naturel)** (p. 2869, 2872) : son amendement, soutenu par M. Pierre-Yvon Trémel, n° 214 : renforcement des dispositions tendant à assurer la sécurité des approvisionnements ; rejeté. Intervient sur l'amendement n° 21 de la commission (suppression du caractère annuel du plan prévisionnel d'approvisionnement).

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 5 (transparence et régulation du secteur du gaz naturel)** (p. 2900, 2907) : son amendement n° 216 : nouvelle rédaction de l'article 5 ; rejeté. Se déclare opposé à

l'amendement d'harmonisation n° 153 de M. Henri Revol et à l'amendement n° 191 de M. Yves Coquelle (instauration d'une péréquation tarifaire nationale pour les clients domestiques du gaz). Le groupe socialiste votera contre l'article 5 - **Art. 6 (séparation comptable)** (p. 2908) : se déclare favorable à l'amendement n° 194 de M. Yves Coquelle (limitation des pouvoirs de la commission de régulation de l'électricité et du gaz) - **Art. 7 (fonctionnement des réseaux gaziers, échanges d'informations)** (p. 2911) : soutient l'amendement n° 220 de M. Jean Besson (accès des agents de contrôle des autorités organisatrices aux informations sensibles) - **Avant l'art. 9** (p. 2913) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 149 de M. Gérard Larcher (adjonction de deux membres supplémentaires à la commission de régulation de l'énergie). (p. 2914) : se déclare opposé à l'amendement n° 154 de M. Henri Revol (suppression de l'article 36 de la loi du 10 février 2000) - **Art. 9 (compétences de la commission de régulation)** (p. 2915, 2916) : son amendement n° 221 de coordination, soutenu par M. Pierre-Yvon Trémel ; retiré. Se déclare opposé à l'amendement de coordination n° 156 de M. Henri Revol - **Avant l'art. 11** (p. 2919) : son amendement, soutenu par M. Pierre-Yvon Trémel, n° 224 : missions et principes du service public du gaz ; rejeté - **Art. 11 (fixation d'obligations de service public par l'Etat)** (p. 2923, 2930) : ses amendements n° 229 et n° 226 : missions du service public du gaz ; rejetés. Intervient sur les amendements de la commission n° 69 (inscription de la transparence des conditions commerciales au client final dans les obligations de service public) et n° 71 (conventions entre les bailleurs publics et privés d'immeubles sociaux ou vétustes en difficulté et les opérateurs de distribution, afin d'améliorer la sécurité). Soutient l'amendement n° 228 de M. Jean Besson (mécanismes de contrôle du respect des obligations de service public) - **Après l'art. 11** (p. 2931) : son amendement n° 230 : dénomination et missions des observatoires régionaux et de l'observatoire national du service public de l'électricité et du gaz ; adopté - **Avant l'art. 14** (p. 2935, 2936) : son amendement n° 231 : établissement d'un nouveau plan de desserte gazière ; rejeté - **Après l'art. 20** (p. 2956, 2957) : se déclare opposé à l'amendement n° 91 de la commission (régime de compensation des charges de service public) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2972, 2973) : texte allant au-delà des exigences de la directive. Dogmatisme du Gouvernement. Remise en cause des fondements de la loi "électricité". Financement des missions de service public par les consommateurs et non par les opérateurs. Absence de réponse sur l'avenir de GDF et d'EDF. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la couverture territoriale en téléphonie mobile de deuxième génération par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale entre opérateurs [n° 0409 (2001-2002)]** - (24 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3193, 3195) : mesures du plan d'action du CIADT de Limoges. Echec de ce plan. Signature d'un nouveau protocole. Contenu de l'accord entre les trois opérateurs. Rôle des collectivités locales. Souci d'équité. Points d'insatisfaction. Notion de service universel. Rendez-vous européen de mars 2004. Attachement au principe de l'égalité des territoires - **Art. 3 (principe et modalités de la couverture en téléphonie mobile de certaines zones blanches)** (p. 3202, 3203) : intervient sur l'amendement n° 10 du Gouvernement (concertation à l'échelon régional avec les opérateurs). Sur l'amendement n° 11 du Gouvernement (publication du montant des contributions des opérateurs), son sous-amendement n° 14 : publication du montant des engagements financiers de l'Etat ; rejeté. Le groupe socialiste s'abstient sur l'article 3 - **Art. 6 (précisions relatives à la prestation d'itinérance)** (p. 3205) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 du Gouvernement (limitation du dispositif à la technologie de deuxième génération) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3206) : doute sur l'interprétation de la définition des zones à exclure. Le groupe socialiste s'abstiendra.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Outre-mer

- (4 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5177, 5178) : budget de transition. Future loi de programmation. Réforme de la décentralisation. Evolution institutionnelle et statutaire. Consommation insatisfaisante des crédits. Création du "passeport mobilité". Limitation des reports en matière de logement. Mesures de soutien aux collectivités. Difficultés de financement des contrats de plan Etat-région. Avis favorable de la commission des affaires économiques à l'adoption de ces crédits.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0085 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6086, 6087) : opposé à l'ouverture limitée de la profession d'administrateur judiciaire et de mandataire judiciaire. Obstruction du Sénat sur les projets de réforme de la justice commerciale. Annonce par le Gouvernement d'une réforme du droit des procédures collectives pour l'année 2003. Rapport de M. Jean-Jacques Hiest sur l'évaluation de la législation relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0100 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6098, 6099) : oubli des garanties obtenues au sommet de Barcelone. Transposition ultralibérale de la directive. Préservation d'EDF et GDF. Avancées lors de la discussion parlementaire. Défense insuffisante du service public. Le groupe socialiste votera contre ce texte - **Art. 11 C (sécurité des installations intérieures de gaz naturel dans les logements sociaux)** (p. 6114) : intervient sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour la définition du contenu du diagnostic des installations gazières et du certificat exigible en cas de vente d'un bien immobilier) - **Art. 20 septdecies (conciliation de l'implantation des installations des éoliennes et de la protection de l'environnement)** : intervient sur l'amendement rédactionnel n° 2 du Gouvernement.

**RAOULT (Paul)**, sénateur (Nord) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 novembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5145, 5146) : crédits de l'agriculture. Prime herbagère. Contrats territoriaux d'exploitation et contrats d'agriculture durable. Aide à l'installation. Dotation aux jeunes agriculteurs. Enseignement. Baisse des crédits de recherche. Retraite

complémentaire obligatoire. Elevage. Mesures de soutien. Le groupe socialiste votera contre le budget de l'agriculture pour 2003.

#### Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles

- (6 décembre 2002) (p. 5423, 5425) : données chiffrées sur un retour en hausse du trafic des passagers d'ici à 2005. Equilibre du budget annexe sans subvention du budget général. Effondrement des crédits du fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien, FIATA. Persistance des attentats contre les appareils. Situation déficitaire des aéroports régionaux. Plafonnement de l'activité des aéroports de Roissy et d'Orly. Remise en question de l'implantation d'un troisième aéroport proche de Paris. Privatisation d'Air France en dépit de sa compétitivité. Absence de priorités dans ce budget. Manque de volonté pour faire face aux enjeux de l'avenir. Incertitudes. Le groupe socialiste votera contre ce budget.

#### Equipement, transports, logement, tourisme et mer - V - Tourisme

- (6 décembre 2002) (p. 5448, 5449) : bonne tenue du tourisme en France après les attentats du 11 septembre 2001. Données chiffrées sur les enjeux de cette activité, levier de l'économie française. Budget décevant : soutien insuffisant au tourisme associatif et aux interventions stratégiques, à l'exception des crédits alloués à Maison de la France. Contrats de plan Etat-régions. Nécessité de clarifier le champ des compétences et d'organiser la formation aux métiers du tourisme. Aide aux fédérations dans la labellisation de l'hébergement. Le groupe socialiste votera contre ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5456, 5457) : opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-151 de la commission. Rôle déterminant de l'AFIT en matière de réflexion sur l'aménagement touristique. Impulsion nécessaire à la conservation par la France de sa première place en matière de destination touristique. Concurrence accrue de l'Espagne et de l'Italie.

**REINER (Daniel)**, sénateur (Meurthe-et-Moselle) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de l'Agence de prévention et de surveillance des risques miniers (JO Lois et décrets du 24 juillet 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire

- (5 décembre 2002) (p. 5304, 5306) : modestie du budget. Manque d'une expression claire des enjeux territoriaux pour l'avenir. Schémas de service collectif. Contrats de plan Etat-région. Avenir du monde rural. Consommation des crédits - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5314, 5315) : le groupe socialiste votera l'amendement n° II-54 de Mme Yolande Boyer (rétablissement des crédits de l'Institut

des hautes études de développement et d'aménagement du territoire, IHEDAT) et s'opposera à l'amendement de réduction des crédits n° II-65 de la commission.

**RENAR (Ivan), sénateur (Nord) CRC.**

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre titulaire du Comité d'orientation des programmes de la Société nationale de programme La Cinquième.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (23 janvier 2002) (p. 562) : organisation des travaux. Report de la discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle.

- **Proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle [n° 0138 (2001-2002)]** - (24 janvier 2002) - **Art. unique** (*prorogation des annexes VIII et X au règlement annexé à la convention du 1er janvier 1997 relative à l'assurance-chômage*) (p. 715) : son amendement, soutenu par M. Roland Muzeau, n° 2 : date limite de la prorogation fixée au 31 décembre 2002 et à défaut d'agrément à cette date, rattachement des annexes VIII et X à la convention du 1er janvier 2001 ; devenu sans objet.

- **Proposition de loi autorisant la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman, dite "Vénus hottentote", à l'Afrique du Sud [n° 0114 (2001-2002)]** - (29 janvier 2002) - **Art. unique** (*restitution par la France à l'Afrique du Sud de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman*) (p. 744, 745) : indignation face au sort de Saartjie Baartman. Remerciements.

- **Proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle - Nouvelle lecture [n° 0212 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1300, 1301) : spécificité des métiers du spectacle. Situation précaire des intermittents. Renégociation indispensable du régime d'assurance chômage du ressort des partenaires sociaux. Volonté du MEDEF d'assimiler les intermittents aux intérimaires. Marchandisation de la culture. Défense de l'exception culturelle française. Le groupe CRC se déclare opposé à l'amendement de la commission visant à instituer une date butoir pour les négociations. Soutient le texte initial. Sécurité juridique des intermittents. Relance du dialogue social.

- **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforcement de la protection sociale des auteurs [n° 0271 (2001-2002)]** - (8 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2679, 2681) : caractère indispensable du rôle de l'écrit. Légitimité de la rémunération des droits d'auteur. Développement de la lecture publique. Texte équilibré. Instauration d'un prêt payé par les acteurs et les partenaires de la lecture publique. Conditions particulières réservées aux bibliothèques scolaires et universitaires. Interrogation sur le financement. Risque de diminution des capacités d'acquisition des bibliothèques. Charges supplémentaires pour les collectivités locales. Avenir du pôle édition de Vivendi Universal. Demande de création d'une

commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics par ce groupe. Absence de prise en compte des nouvelles formes de supports de l'écrit. Le groupe CRC votera ce projet de loi - **Art. 1er** (*rémunération au titre du prêt en bibliothèque et modalités de sa répartition*) - **Art. L. 351-1 du code de la propriété intellectuelle** (*régime de licence légale*) (p. 2690, 2691) : son amendement n° 28 : prise en compte des droits des traducteurs ; retiré. Votera en faveur de l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction précisant le champ d'application de la licence légale et l'identité du titulaire du droit à rémunération) - **Art. L. 351-3 du code de la propriété intellectuelle** (*assiette de la rémunération au titre du prêt en bibliothèque*) (p. 2694) : ses amendements n° 30 : association des distributeurs aux fournisseurs et aux grossistes pour le versement de la taxe de 6 % assise sur le prix de vente des ouvrages aux bibliothèques ; retiré ; et n° 31 : mécanisme de compensation pour les collectivités locales du coût du plafonnement des rabais ; rejeté - **Art. L. 351-4 du code de la propriété intellectuelle** (*modalités de répartition de la rémunération perçue au titre du prêt en bibliothèque*) (p. 2695, 2696) : ses amendements n° 32 : modification du pourcentage de répartition entre auteurs et éditeurs des sommes perçues ; et n° 34 : contrôle des défauts de versement par l'administration fiscale ; devenus sans objet - **Après l'art. 4** (p. 2702, 2703) : son amendement n° 36 : dépôt d'un rapport au Parlement dans un délai de deux ans sur l'application de ces dispositions ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 27 de Mme Danièle Pourtaud.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) - **Rappel au règlement** (p. 4727) : opposé à la logique comptable et financière du président de la commission des finances appliquée à la formation et à la culture. (p. 4741, 4742) : enseignement professionnel : image négative ; orientation par défaut ; progrès réalisés dans cette filière ; nécessité d'une formation de pointe des personnels ; création de formations en fonction des investissements ; projet de revalorisation. Remise en cause du collège unique. Interrogation sur les risques liés à la réintroduction d'un palier d'orientation dès la cinquième dans le cadre des formations en alternance et sur le minimum de connaissances générales à acquérir. Demande l'ouverture d'un débat national sur le collège unique - **Rappel au règlement** (p. 4749, 4750) : organisation des travaux du Sénat. Appel récent du président de la commission des finances à un effort de rigueur budgétaire. Délibérations de la commission des affaires culturelles sur un projet de budget différent de celui qui est en cours de vote.

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) (p. 4755, 4756) : soumission des savoirs aux impératifs du marché du travail. Accès à l'université des jeunes issus des classes populaires. Accroissement de la paupérisation des étudiants. Quasi-stagnation des crédits affectés aux bourses. Gel du plan pluriannuel de recrutement. Possibilité d'une plus grande implication des régions dans la gestion des universités et risque de "balkanisation". Sous-dotations budgétaires de l'enseignement supérieur. Le groupe CRC votera contre ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4764, 4765) : affirmation paradoxale du président de la commission des finances de la richesse des universités. Le groupe CRC demande le rejet par scrutin public de l'amendement de réduction des dépenses n° II-12 de la commission.

### Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies

- (28 novembre 2002) (p. 4775, 4776) : diminution des crédits de la recherche. Suppression de postes de chercheurs. Prolongation du statut précaire des jeunes chercheurs. Fuite des cerveaux. Désengagement de l'Etat. Asservissement des programmes scientifiques aux exigences des marchés financiers. Le groupe CRC votera contre ce budget.

### Culture et communication - Culture

- (29 novembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4899) : se déclare opposé à l'amendement n° II-21 de la commission (réduction des crédits).

### Culture et communication - Communication

- (30 novembre 2002) (p. 4922, 4923) : non-respect du contrat d'objectifs et de moyens de France Télévisions. Justification de la grève des personnels de la télévision publique. Gâchis de la télévision numérique terrestre. Rapport de la commission Kriegel. Rôle de l'art dans un pays démocratique. Le groupe CRC ne votera pas le budget de la communication pour 2003 - **Examen des crédits - Art. 52** (*répartition des recettes entre les organismes du service public de la communication audiovisuelle*) (p. 4929) : le groupe CRC votera l'amendement n° II-22 de M. Claude Estier (dépôt d'un rapport du Gouvernement sur les modalités destinées à assurer un financement pérenne et indépendant des organismes du service public de la communication audiovisuelle).

**REUX (Victor)**, sénateur (Saint-Pierre-et-Miquelon) RPR puis UMP.

### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du comité directeur du fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Outre-mer

- (4 décembre 2002) (p. 5197, 5198) : budget de transition en augmentation. Priorité à l'emploi et à la formation. Difficultés du secteur de la pêche artisanale. Demande d'une commission d'enquête sur les marchés publics. Endettement de la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon. Devenir de la zone économique exclusive, ZEE, et de la prospection des hydrocarbures. Coût des évacuations sanitaires d'urgence. Avenir de la station locale RFO. Soutien total à ce projet de budget.

**RENET (Charles)**, sénateur (Seine-Maritime) RI puis UMP.

### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

Membre titulaire du conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine.

### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 436 (2000-2001)] relative à la sécurité des piscines [n° 407 (2001-2002)] (25 septembre 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Installations sportives**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Mer [n° 70 (2002-2003) tome 20]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 11 ter** (*conseillers généraux délégués - art. L. 3221-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 162, 163) : se déclare opposé à l'amendement n° 24 de la commission des lois (substitution de la dénomination "conseil général" à celle de "conseil départemental" adoptée par l'Assemblée nationale)

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 30** (p. 337, 340) : son amendement n° 374 : actualisation du barème d'indemnisation et revalorisation du régime indemnitaire des conseillers généraux ; retiré. S'abstiendra sur l'amendement n° 78 de la commission des lois (régime indemnitaire des conseillers généraux et conseillers régionaux).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 413, 414) : sur l'amendement n° 97 de la commission des lois (avances remboursables à taux zéro), son sous-amendement n° 235 ; adopté. Son amendement n° 236 : modalités d'intervention des communes pour financer des aides aux entreprises ; adopté - **Art. 43 B** (*gestion portuaire - art. 6 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat*) (p. 423, 425) : sur l'amendement n° 102 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article), son sous-amendement n° 375 ; retiré - **Après l'art. 43 D** (p. 429, 430) : son amendement n° 376 : transfert de l'entretien des routes nationales aux départements ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Après l'art. 43** (p. 529) : intervient sur l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) - **Art. 44** (*composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 532) : sur l'amendement n° 109 de la commission des lois (garantie d'une représentation des communes et des structures intercommunales), son sous-amendement n° 378 ; retiré - **Art. 45** (*organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales*) (p. 541) : son amendement n° 379 (indemnité des présidents et des vice-présidents des SDIS) ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 544) : intervient sur l'amendement n° 309 de M. André Lardeux (extension au président du conseil d'administration du SDIS



des prérogatives imparties au président d'organismes analogues). (p. 547, 548) : votera l'amendement n° 221 de la commission des finances saisie pour avis (extension à tous les SDIS de la possibilité de création d'un poste de directeur adjoint chargé des questions administratives et financières).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 54 (par priorité)** (*harmonisation des procédures de désignation et des pouvoirs de commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête - art. L. 11-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique*) (p. 600) : ne votera pas l'amendement n° 607 de M. Jean-Pierre Sueur (rendu des conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête six mois après l'ouverture de l'enquête publique) - **Après l'art. 58 quinquies (par priorité)** (p. 617) : intervient sur l'amendement n° 489 de M. Jean-Pierre Vial (report d'une année de la mise en place des SCOT) - **Art. 46 (financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales)** (p. 631) : intervient sur l'amendement n° 254 de M. Patrick Lassourd (organisation d'un débat au sein du conseil d'administration du SDIS afin de comparer les niveaux de cotisations) - **Art. 46 ter (prise en charge des interventions demandées par un service médical d'urgence - art. L. 1424-42 du code général des collectivités territoriales)** (p. 641) : soutient l'amendement n° 284 de M. Jean Pépin (remboursement des transports sanitaires et des interventions médicales urgentes des SDIS) - **Art. 46 quater (prise en charge des interventions effectuées sur le réseau routier concédé)** (p. 642) : se déclare favorable à l'amendement n° 229 de la commission des finances saisie pour avis (conditions de prise en charge).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Art. 47 ter (vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires - art. 11 de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers)** (p. 658) : votera l'amendement n° 232 de la commission des finances saisie pour avis (possibilité de versement des vacations sous la forme d'un forfait journalier pour les volontaires assurant un service posté) - **Après l'art. 47 ter** (p. 662, 663) : se déclare favorable à l'amendement n° 233 de la commission des finances saisie pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006). Son souhait que le SDIS fasse l'objet d'un budget annexe. (p. 669) : intervient sur le sous-amendement n° 701 du Gouvernement, déposé sur l'amendement n° 265 de M. Jean-René Lecerf (possibilité d'engagement à compter de l'âge de seize ans des sapeurs-pompiers volontaires). Sa préférence pour l'amendement n° 359 de M. Joseph Ostermann (possibilité d'intégration dans un service d'incendie et de secours avant l'âge de dix-huit ans de jeunes sapeurs-pompiers ayant obtenu le brevet de cadet) - **Après l'art. 61** (p. 698, 699) : son amendement n° 526 : reprise du texte de la proposition de loi adoptée par le Sénat le 20 novembre 2001 afin de prévenir les dommages et d'indemniser les victimes d'effondrement du sol ; adopté. Couverture de l'ensemble des situations. (p. 700) : son amendement de coordination n° 527 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 703) : absence de progrès notable en faveur de la décentralisation. Manque de cohérence d'ensemble du texte. Conditions dans lesquelles le débat a été engagé. Problème de la procédure d'urgence. Utiles modifications apportées au texte. Texte ne répondant pas aux vrais enjeux d'une relance efficace de la décentralisation. Hommage au travail du rapporteur et des commissions. Le groupe des RI votera le texte issu des débats du Sénat.

- **Proposition de loi relative à la sécurité des piscines [n° 0436 (2000-2001)]** - (1er octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2549, 2550) : traitement consensuel du dossier. Diminution du risque encouru par les jeunes enfants. Risque zéro inexistant. Responsabilisation des parents et rappel de la nécessité d'une surveillance constante. Dispositif limité aux piscines privées enterrées. Consolidation du texte initial par la commission. Sanction fondée sur l'existence d'une faute à l'origine de l'accident - **Art. 1er (introduction d'une nouvelle section dans le code de la construction et de l'habitation**

*relative à la sécurité des piscines)* (p. 2555, 2556) : ses amendements n° 1 : dégageant de la responsabilité du maire en cas de non-respect des prescriptions de sécurité ; et n° 2 : remplacement de l'expression "piscines non couvertes" par celle de "piscines non closes" ; adoptés. Accepte les amendements du Gouvernement n° 4 (insertion du texte dans un chapitre particulier) et n° 5 de conséquence - **Art. 2 (mise en cohérence du chapitre V du titre II du livre Ier du code de la construction et de l'habitation)** Accepte l'amendement du Gouvernement n° 6 rédactionnel - **Art. 3 (dépôt par le Gouvernement d'un rapport évaluant l'impact du dispositif)** : son amendement de coordination n° 3 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2557, 2558) : dégageant de la responsabilité des maires sur l'obligation de mise en sécurité des piscines existantes. Unanimité dérogée face à la sécurité des enfants. Attachement du Premier ministre à ce dossier.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. 10 (abrogation de la règle des "quinze kilomètres")** (p. 3698, 3699) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 21 de M. Yves Coquelle et n° 49 de M. Yves Dauge. Blocage des procédures de modification des documents d'urbanisme - **Après l'art. 10** (p. 3700) : soutient l'amendement n° 1 de M. Jean François-Poncet (suppression pour les communes de moins de 5 000 habitants de l'élaboration obligatoire d'un plan d'aménagement et de développement durable).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Aviation et aéronautique civiles**

- (6 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5429) : problème de la suppression des liaisons régionales. Rôle du FIATA.

**Équipement, transports, logement, tourisme et mer - IV - Mer**

- (6 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 5433, 5434) : naufrage du Prestige. Enseignements du naufrage de l'Erika. Régression des activités portuaires et du rang de la France au niveau européen. Renforcement de la sécurité maritime. Modernisation des ports. Amélioration de la compétitivité de la flotte de commerce. Protection et mise en valeur du littoral. Souhait d'une amélioration en matière de performance du système pavillonnaire et de la desserte portuaire. Avis favorable de la commission sur ce budget.

**REVOL (Henri), sénateur (Côte-d'Or) RI puis UMP.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; puis membre (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002) ; puis premier vice-président (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaire.

Membre titulaire du comité de contrôle du fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait en sa qualité de Premier vice-président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les incidences environnementales et sanitaires des essais nucléaires effectués par la France entre 1960 et 1996 et les éléments de comparaison avec les essais des autres puissances nucléaires, établi avec M. Christian Bataille, député, au nom de cet office [n° 207 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Santé publique**.

*Rapport*, déposé en sa qualité de Premier vice-président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur l'évaluation de l'ampleur des changements climatiques, de leurs causes et de leur impact prévisible sur la géographie de la France à l'horizon 2025, 2050 et 2100, établi par M. Marcel Deneux, au nom de cet office [n° 224 - tomes I et II (2001-2002)] (13 février 2002) - **Environnement**.

*Rapport*, déposé en sa qualité de Premier vice-président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur l'impact éventuel de la consommation des drogues sur la santé mentale de leurs consommateurs, établi par M. Christian Cabal, député, au nom de cet office [n° 259 (2001-2002)] (21 février 2002) - **Santé**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les Actes du Colloque "Le marché européen de l'énergie : enjeux et conséquences de l'ouverture" organisé par le Sénat le 12 décembre 2001 [n° 305 (2001-2002)] (16 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Energie**.

*Proposition de résolution*, déposée avec MM. Ladislav Poniatowski et Gérard Larcher, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 96/92/CE et 98/30/CE concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel et la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les conditions d'accès au réseau pour les échanges transfrontaliers d'électricité (n° E-1742) [n° 44 (2002-2003)] (4 novembre 2002) - **Energie**.

*Rapport*, déposé en sa qualité de Premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur l'incidence éventuelle de la téléphonie mobile sur la santé, établi par MM. Jean-Louis Lorrain et Daniel Raoul, au nom de cet Office [n° 52 (2002-2003)] (6 novembre 2002) - **Postes et télécommunications**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Recherche [n° 70 (2002-2003) tome 7] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

*Rapport*, fait, avec M. Gérard Larcher, au nom de la commission des affaires économiques, et du groupe d'étude de l'énergie sur "EDF-GDF : quelle politique pour la nouvelle législature ?". Actes du colloque organisé au Sénat le 26 juin 2002 [n° 79 (2002-2003)] (27 novembre 2002) - **Energie**.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2834, 2836) : conséquences du retard pris dans la transposition de la directive Gaz. Démarche pragmatique du Gouvernement français. Développement de Gaz de France. Evolution nécessaire du statut des entreprises publiques. Vigilance quant aux garanties de service public. Interrogation sur la position française dans les négociations actuelles. Intérêt d'un bilan sur le degré effectif d'ouverture des marchés de chaque Etat-membre. Interrogation sur la volonté européenne de remédier à tous les dysfonctionnements de la concurrence. Problème de la sécurité énergétique. Inquiétude concernant l'accès des tiers aux installations de stockage de gaz. Coût du développement des énergies renouvelables. Apport des amendements de la commission. Regret du non-examen d'une proposition de loi consacrée à l'électricité - **Art. 2 (régime des clients éligibles)** (p. 2860, 2865) : ses amendements n° 150 : exclusion des consommateurs domestiques du champ d'ouverture du marché gazier par décret ; adopté ; et n° 151 : limitation de l'éligibilité de Gaz de France à la seule fourniture de gaz naturel à ses clients éligibles ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 5 (transparence et régulation du secteur du gaz naturel)** (p. 2905) : son amendement d'harmonisation n° 153 ; adopté - **Avant l'art. 9** (p. 2913) : soutient l'amendement n° 149 de M. Gérard Larcher (adjonction de deux membres supplémentaires à la commission de régulation de l'énergie). (p. 2914) : son amendement n° 154 : suppression de l'article 36 de la loi du 10 février 2000 ; adopté - **Art. 9 (compétences de la commission de régulation)** (p. 2915, 2916) : ses amendements de coordination n° 155 et n° 156 ; adoptés - **Après l'art. 20** (p. 2961) : son amendement n° 234 : fixation du seuil d'éligibilité à l'exclusion des clients domestiques ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2972) : en tant que président du groupe d'étude de l'énergie du Sénat, satisfaction de ce texte. Améliorations apportées. Libéralisation respectant les exigences de service public. Le groupe des RI votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies**

- (28 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4772, 4773) : mobilisation des trésoreries dormantes. Retard dans le domaine des biotechnologies : comparaison entre les crédits de la recherche biomédicale aux Etats-Unis et ceux de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, INSERM. Candidature du site de Cadarache pour accueillir l'installation expérimentale de fusion thermonucléaire. Redémarrage prochain du réacteur Phénix. Situation délicate du Centre national d'études spatiales, CNES. Nécessité de renforcer le rôle de l'Union européenne dans la conduite de la politique spatiale. Recentrage des crédits sur les grandes priorités. Au nom de la commission des affaires économiques, émet un avis favorable sur ce budget - **A titre personnel** (p. 4773, 4774) : son rapport sur la loi du 30 décembre 1991 relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs de haute activité et à vie longue. Retard considérable dans la construction des laboratoires souterrains et dans les investigations portant sur la transmutation des déchets radioactifs. Absence de réacteur à neutrons rapides. Audience discrète des rapports de la Commission nationale d'évaluation. Financement en baisse des activités du Centre national d'études spatiales, CNES. Avenir de la fusée Ariane. Le groupe des RI votera ce budget.

**RICHARD (Alain)**, ministre de la défense.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* relatif à la répression de l'activité de mercenaire [n° 287 (2001-2002)] (4 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Mercenaires**.

**RICHEMONT (Henri de)**, sénateur (Charente) RPR puis UMP.

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer et du secrétaire d'État aux transports et à la mer (JO Lois et décrets du 1er octobre 2002).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la Commission supérieure de codification.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 440 rect. (2000-2001)] de M. Aymeri de Montesquiou tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme [n° 204 (2001-2002)] (5 février 2002) - **Terrorisme**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 225 (2000-2001)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative au nom patronymique [n° 244 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Etat civil**.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines en matière de terrorisme [n° 0440 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Patrice Gélard (p. 1252, 1254).

- **Proposition de loi relative au nom patronymique [n° 0225 (2000-2001)]** - (20 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1607, 1609) : régime juridique actuel. Nom d'usage introduit par la loi Badinter du 23 décembre 1985. Encadrement actuel du changement de nom. Nom attribué aux enfants naturels. Comparaison avec les autres pays européens. Arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme du 21 février 1994 sur la liberté de choix du nom. Absence de demande de réforme de la majorité des Français. Hypothèse erronée de l'appauvrissement du patrimoine onomastique. Son opposition aux dispositions votées par l'Assemblée nationale. Propositions de la commission : liberté de choix pour les parents qui le souhaitent ; dévolution automatique du nom du père en cas de désaccord entre les parents ; remplacement de l'expression "nom patronymique" par l'expression "nom de famille" ; assouplissement de la procédure de changement de

nom prévue par l'article 61 du code civil pour les majeurs ; réduction du délai d'entrée en vigueur de ce texte - **Avant l'art. 1er** (p. 1617) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Jean-Louis Masson (choix au moment du mariage ou à la signature du PACS du nom transmis aux enfants) - **Art. 1er** (*inscription dans l'acte de naissance et choix du nom de l'enfant par les parents - art. 57 du code civil*) (p. 1618) : son amendement n° 8 : mention du nom de famille dans l'acte de naissance et plus généralement remplacement du mot "patronyme" par l'expression "nom de famille" ; adopté après modification par le sous-amendement n° 33 du Gouvernement qu'il accepte (référence à la déclaration conjointe des parents). S'oppose aux amendements de M. Jean-Louis Masson n° 3 de coordination et n° 2 (remplacement en cas de désaccord des parents de l'ordre alphabétique des noms au profit du nom du parent le plus âgé) - **Après l'art. 1er** (p. 1619, 1623) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Christian Cointat (élargissement de la délivrance du certificat de diversité de patronymes pour les Français ayant une double nationalité). Son amendement n° 9 : modification de l'article 61 du code civil relatif au changement de nom permettant à toute personne majeure d'ajouter à son nom celui de son parent qui ne lui a pas transmis le sien ; adopté. Sécurité de cette procédure administrative. Son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté. (p. 1624, 1626) ; son amendement n° 11 : nouveau régime de dévolution du nom en cas de filiation établie simultanément à l'égard des deux parents, ouvrant à ceux-ci une faculté d'option en cas d'accord et maintenant la priorité paternelle en cas de désaccord ; adopté après modification par les sous-amendements n° 34 rédactionnel du Gouvernement et n° 56 de M. Patrice Gélard (possibilité pour les parents qui portent un double nom de n'en transmettre qu'un seul) qu'il accepte. Sur son amendement n° 11 précité, s'oppose aux sous-amendements du Gouvernement n° 35 et n° 36 rédactionnels et n° 37 (en cas de désaccord transmission du nom du père suivi par celui de la mère) ainsi qu'à ceux de M. Jean-Louis Masson n° 51 (en cas de désaccord transmission du nom de celui des deux parents qui est le plus âgé), n° 52 (en cas de désaccord transmission du nom des deux parents accolés, le premier étant celui des deux parents qui est le plus âgé), n° 53 (insertion dans l'article 76 du code civil relatif aux actes de mariage du nouveau régime de dévolution du nom) et n° 55 (insertion dans l'article 515-3 du code civil relatif au PACS du nouveau régime de dévolution du nom). (p. 1627, 1628) : ses amendements n° 12 : transposition à l'enfant légitimé par le mariage de ses parents des règles de dévolution du nom s'appliquant à l'enfant né pendant le mariage ; et de coordination n° 13, n° 14 et n° 15 ; adoptés - **Art. 2** (*choix du nom par les parents d'un enfant légitimé par décision de justice - art. 333-5 du code civil*) : son amendement n° 16 : transposition à l'enfant légitimé des règles de dévolution du nom applicable à l'enfant légitime ; adopté - **Après l'art. 2** : son amendement n° 17 : rectification d'une double erreur de référence et consentement de l'enfant majeur légitimé par autorité de justice au changement de son nom ; adopté - **Art. 3** (*choix du nom dévolu à l'enfant naturel par ses parents - art. 334-1 du code civil*) : son amendement de coordination n° 18 ; adopté - **Art. 4** (*choix par les parents du nom substitué au nom maternel de l'enfant par déclaration conjointe - art. 334-2 du code civil*) (p. 1629) : son amendement de coordination n° 19 ; adopté après modification par le sous-amendement n° 39 du Gouvernement qu'il accepte (limite du champ d'application de l'article 334-2 aux enfants naturels faisant l'objet de reconnaissances successives post-natales et mention du nouveau nom en marge de l'acte de naissance) - **Art. 5** (*choix du nom dévolu à l'enfant naturel dans le cadre de la dation du nom du mari de la mère - art. 334-5 du code civil*) (p. 1630) : son amendement n° 20 : élargissement au nom de l'épouse du père des possibilités de dation du nom et autorisation d'accoler les noms des époux ; adopté - **Avant l'art. 6** : son amendement n° 21 : inscription du nom de famille sur les registres d'état civil à la suite d'une décision d'adoption ; adopté - **Art. 6** (*choix du nom de l'enfant dans le cadre d'une adoption plénière - art. 357 du code civil*) : ses amendements de coordination n° 22 ; adopté ; et n° 23 ;

adopté après modification par le sous-amendement n° 41 du Gouvernement qu'il accepte - **Après l'art. 6** (p. 1631) : accepte l'amendement n° 42 du Gouvernement (extension des dispositions de l'article 6 aux enfants adoptés par des Français à l'étranger) - **Avant l'art. 7** : son amendement de coordination n° 24 ; adopté. (p. 1632) : son amendement n° 25 : choix par les deux époux du nom accolé au nom d'origine d'un enfant adopté dans le cadre d'une procédure d'adoption simple ; adopté après modification par le sous-amendement de clarification n° 43 du Gouvernement qu'il accepte. Sur son amendement n° 25 précité, s'oppose aux sous-amendements du Gouvernement n° 44 (limite du nombre de noms pour l'adopté) et n° 45 (à défaut d'accord accolé au nom de l'adopté du premier des noms des adoptants dans l'ordre alphabétique) ainsi qu'au n° 54 de M. Jean-Louis Masson (subordination de l'adoption à un accord entre les parents sur la question du nom de l'enfant) - **Art. 7** (*choix par deux époux du nom substitué à celui de l'enfant adopté dans le cadre d'une adoption simple - second alinéa de l'article 363 du code civil*) (p. 1633) : son amendement n° 26 : extension à cet article des nouvelles règles de dévolution du nom ; adopté après modification par le sous-amendement de clarification n° 46 du Gouvernement qu'il accepte - **Après l'art. 7** : son amendement n° 27 : remplacement de l'expression "nom patronymique" par l'expression "nom de famille" ; adopté. (p. 1634) : accepte l'amendement n° 47 du Gouvernement (extension des dispositions de choix du nom aux adoptions prononcées à l'étranger) - **Art. 7 bis** (*dérogation à l'obligation de déclaration des naissances et des décès auprès de l'officier d'état civil du lieu de survenance - art. 55 et 78 du code civil*) : son amendement de suppression n° 28 ; adopté - **Art. 8** (*relèvement du nom des femmes mortes pour la France - art. 1er et 4 de la loi du 2 juillet 1923*) : son amendement de coordination n° 29 ; adopté - **Art. 9** (*suppression du double nom des parents porté à titre d'usage - art. 43 de la loi n° 85-1372 du 23 décembre 1985*) (p. 1635) : son amendement de suppression n° 30 ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 1636) : estime satisfaits les amendements du Gouvernement n° 48 (application de cette loi aux enfants nés entre sa date de promulgation et sa date d'entrée en vigueur) et n° 49 (possibilité pour les parents d'enfants de plus de treize ans et avec l'accord de ceux-ci de leur faire porter leurs deux noms accolés) par son amendement n° 32 déposé à l'article 10 - **Art. 10** (*mesures transitoires relatives au changement de nom*) : son amendement n° 32 : possibilité pour les parents d'enfants mineurs de moins de treize ans de demander l'adjonction du nom de la mère ; adopté - **Art. 10 bis** (*applicabilité à Mayotte*) : son amendement de réécriture n° 31 ; adopté - **Après l'art. 10 bis** : son amendement n° 57 : report de l'entrée en vigueur de ce texte à dix-huit mois et à six ans pour Mayotte ; adopté - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 1637) : son amendement n° 7 : nouvel intitulé : proposition de loi relative au nom de famille ; adopté - **Seconde délibération** : accepte la demande du Gouvernement d'une seconde délibération de l'article 1er bis - **Art. 1er bis** : accepte l'amendement n° A1 du Gouvernement (possibilité pour toute personne majeure sur simple déclaration écrite à l'officier de l'état civil du lieu de sa naissance, d'adopter en seconde position le nom de l'autre parent).

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice** [n° 0362 (2001-2002)] - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2104, 2105) : dégagement des moyens budgétaires nécessaires à l'application de la loi du 15 juin 2000 sur la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. Se déclare favorable à l'instauration du juge de proximité. Réserve sur la création du "référé-détention". Nécessaire réforme du code de procédure pénale - **Art. 7** (*institution, compétences et organisation de la juridiction de proximité - art. L. 331-1 à L. 331-9 du code de l'organisation judiciaire*) (p. 2138, 2140) : son amendement n° 139 : en cas de difficulté juridique sérieuse, possibilité pour le juge de proximité de surseoir à statuer et de poser une question préjudicielle au juge d'instance ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République** [n° 0024 (2002-2003)] - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3268, 3269) : apport bénéfique des lois Defferre et Mauroy, en particulier en matière de lycées et de collèges. Attachement à l'Etat. Exercice par l'Etat de ses fonctions régaliennes. Normalité de la délégation de certaines de ses compétences. Domaine de l'expérimentation. Consécration du rôle des communes. Interrogation sur les ressources à venir des petites communes. Péréquation. Solidarité.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002** [n° 0095 (2002-2003)] - **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5945) : son amendement, soutenu par M. Patrice Gélard, n° 51 : report de l'application de l'article 6 de la loi n° 2000-43 mettant fin au monopole des courtiers interprètes et conducteurs de navires, d'un an à compter de la parution du décret instituant la commission chargée d'indemniser ces professions ; adopté.

**RICHERT (Philippe)**, sénateur (Bas-Rhin) UC puis UMP.

Secrétaire du Sénat.

#### NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société de Réseau France-Outre-mer jusqu'au 23 juillet 2002.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société France 3.

Membre titulaire du Haut Conseil des musées de France (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi [n° 114 (2001-2002)] de M. Nicolas About autorisant la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman, dite "Vénus hottentote" à l'Afrique du Sud [n° 177 (2001-2002)] (23 janvier 2002) - **Culture**.

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Francis Grignon et Daniel Hoeffel, tendant à permettre aux communes dotées d'une carte communale d'exercer leur droit de préemption [n° 216 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Urbanisme**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement scolaire [n° 69 (2002-2003) tome 4] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité** [n° 0415 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Après l'art. 43 I** (p. 499, 501) : se déclare favorable à l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine). Soutien aux architectes des Bâtiments de France. Son amendement n° 404 (extension de l'exonération de la redevance archéologie préventive aux communautés de communes) ; retiré au profit de l'amendement n° 263 de M. Ambroise Dupont, portant sur le même objet - **Après l'art. 43** (p. 527) : se déclare favorable à l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49 (par priorité) (débat public)** - **Art. L. 121-1 du code de l'environnement (nature et missions de la commission nationale du débat public)** (p. 571) : intervient sur les amendements identiques n° 124 de la commission des lois et n° 178 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (rétablissement de l'actuelle condition d'intérêt national des projets) - **Art. 46 (financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales)** (p. 629) : votera l'amendement n° 223 de la commission des finances saisie pour avis (organisation du financement des SDIS).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Art. 47 ter (vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires - art. 11 de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers)** (p. 657, 658) : intervient sur l'amendement n° 231 de la commission des finances saisie pour avis (montant des vacations horaires arrêté par le conseil d'administration du SDIS entre un montant minimal et un montant maximal fixés par arrêtés du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé du budget) - **Après l'art. 47 ter** (p. 664) : votera l'amendement n° 233 de la commission des finances saisie pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006).

- **Proposition de loi autorisant la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman, dite "Vénus hottentote", à l'Afrique du Sud [n° 0114 (2001-2002)]** - (29 janvier 2002) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 737, 738) : rappel de l'histoire de Saartjie Baartman. Réclamation par l'Afrique du Sud des restes de cette femme. Position attentiste du Gouvernement français. Incohérences dans le traitement du dossier. Contestation des divers arguments du Gouvernement. Nécessité d'une réflexion sur le statut des collections de restes humains à caractère historique. Absence d'intérêt scientifique de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman. Lacune inexcusable dans la gestion des collections du Museum national d'histoire naturelle. Vote d'une loi nécessaire en raison des réticences du Gouvernement. La commission des affaires culturelles propose l'adoption du texte à l'unanimité - **Art. unique (restitution par la France à l'Afrique du Sud de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman)** (p. 742) : s'oppose aux amendements du Gouvernement n° 1 (nouvel intitulé : proposition de loi relative au retour en Afrique du Sud de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman) et n° 2 (allongement du délai de mise en oeuvre de la loi et précisions juridiques). Comportement déplorable de la France. Interrogations sur la gestion des collections des musées. Refus de l'intitulé proposé par le Gouvernement et de l'allongement des délais de mise en oeuvre. Nécessité d'une réflexion sur le statut des collections de restes humains.

- **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 0271 (2001-2002)]** - (8 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2682, 2683) : fin d'un long débat entre deux conceptions opposées : droits d'auteur et droit à la culture pour tous. Droit exclusif de l'auteur d'autoriser ou de refuser le prêt de son oeuvre. Mise en place d'un mécanisme de licence légale. Renforcement de la protection sociale des écrivains et des traducteurs. Effort des collectivités locales en faveur de la culture : exemple du Bas-Rhin. Caractère équilibré de ce texte. Plafonnement des rabais accordés aux bibliothèques. Le groupe de l'UC approuve ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 2002) - **Après l'art. 4 bis** (p. 4454) : son amendement, soutenu par M. Denis Badré, n° I-203 : exonération d'impôt sur les

sociétés lors des transferts de patrimoine entre organismes de logement social ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### **Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour l'enseignement scolaire (p. 4723, 4724) : budget de transition et de recentrage. Création de postes d'enseignants dans le primaire. Souhait d'une réflexion sur la fonction enseignante à l'occasion du mouvement massif de départs à la retraite. Scolarisation des enfants avant l'âge de trois ans. Réforme possible des IUFM. Plan de prévention de l'illettrisme. Bourses de collège et de lycée. Souhait de précision sur les modalités d'association des collectivités locales au recrutement, à la gestion et au financement des nouveaux assistants d'éducation. Avis favorable de la commission des affaires culturelles sur les crédits de l'enseignement scolaire.

#### **Culture et communication - Culture**

- (29 novembre 2002) (p. 4894, 4895) : inquiétude relative aux dotations du patrimoine pour 2004. Réforme des procédures d'engagement des dépenses. Propositions pour la décentralisation des compétences. Archéologie préventive.

**RINCHET (Roger), sénateur (Savoie) SOC.**

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour la planification.

#### **INTERVENTIONS**

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Economie, finances et industrie - Industrie**

- (2 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat C - Titre VI** (p. 5014, 5015) : avenir environnemental de la planète. Energies renouvelables. Situation de l'ADEME. Souhait d'un accroissement des moyens de l'agence.

**RISPAT (Yves), sénateur (Gers) RPR-A puis UMP.**

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères.

#### **INTERVENTIONS**

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5149, 5150) : réforme de la politique agricole commune. Méfiance envers les commissaires européens. Renouveau des générations. Entreprises familiales. Complexité du système d'aides européennes. Ses propositions. Contrats territoriaux d'exploitation. Offices agricoles. Aides à la production.

**ROBIEN (Gilles de), ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.**

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer**

DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* portant ratification de l'ordonnance n° 2000-930 du 22 septembre 2000 relative à la partie législative du code de la route [n° 318 (2001-2002)] (11 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Sécurité routière.**

*Projet de loi* de ratification des ordonnances prises en matière de transports sur le fondement de la loi n° 2001-503 du 12 juin 2001 portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer [n° 332 (2001-2002)] (20 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).**

*Projet de loi* relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] (19 décembre 2002) - **Transports aériens.**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la sécurité des piscines [n° 0436 (2000-2001)]** - (1er octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2551) : objectif de réduction du risque de noyade des jeunes enfants. Implication forte du Gouvernement dans l'amélioration de la sécurité quotidienne. Rappel de la responsabilité de surveillance des parents. Accueil favorable du Gouvernement à cette proposition de loi - **Art. 1er** (*introduction d'une nouvelle section dans le code de la construction et de l'habitation relative à la sécurité des piscines*) (p. 2555, 2556) : ses amendements n° 4 : insertion du texte dans un chapitre particulier ; et n° 5 de conséquence ; adoptés. Accepte les amendements de la commission n° 1 (dégagement de la responsabilité du maire en cas de non-respect des prescriptions de sécurité) et n° 2 (remplacement de l'expression "piscines non couvertes" par celle de "piscines non closes") - **Art. 2** (*mise en cohérence du chapitre V du titre II du livre Ier du code de la construction et de l'habitation*) : son amendement rédactionnel n° 6 ; adopté - **Art. 3** (*dépôt par le Gouvernement d'un rapport évaluant l'impact du dispositif*) Accepte l'amendement de la commission n° 3 de coordination - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2558) : réponse aux orateurs.

- **Rappel au règlement** - (12 novembre 2002) (p. 3642) : efforts financiers en faveur de la compagnie Air Lib.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3646, 3649) : confirmation de l'objectif de mixité sociale. Effort partagé de solidarité nationale. Dénonciation de l'assimilation entre logement social et difficultés sociales. Dispositif de sanction des communes inéquitable et contre-productif. Contrat pour la mixité sociale. Effets du mécanisme conventionnel. Ses amendements. Aménagement des lois sur l'urbanisme. Annonce d'un projet de loi. Demande le report de l'examen de certaines dispositions. (p. 3650) : prise en compte des problèmes des communes rurales dans le prochain texte sur l'urbanisme. (p. 3660, 3661) : rôle des DDE. Prévisions relatives aux logements sociaux. Taille des parcelles. Règle des quinze kilomètres. Dotation de solidarité urbaine. Municipalités communistes - **Question préalable** (p. 3665) : s'oppose à la motion n° 3 de M. Yves Coquelle tendant à opposer la question préalable - **Art. 1er** (*seuil d'application de la loi*) (p. 3670, 3677) : ses amendements n° 62 : seuil spécifique pour la région Ile-de-France ; et n° 64 : obligations des communes situées en zone inconstructible ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 12 de suppression, de M. Jean-Yves Mano n° 30 de suppression et n° 32 (répartition des obligations de logements sociaux au sein des établissements publics de coopération intercommunale), de M. Dominique Braye n° 26 (répartition spatiale équitable des logements sociaux sur le territoire intercommunal) et n° 27 (révision des programmes locaux de l'habitat). Accepte les amendements de M. Jean-Yves Mano n° 31, analogue à son amendement n° 62 précité et n° 33, identique à son amendement n° 64 précité. Sur les amendements de M. Denis Badré, demande le retrait du n° 50 (inconstructibilité des zones boisées) et s'en remet à la sagesse du Sénat sur le n° 24 (instauration d'une surface minimale de 9 m<sup>2</sup>) - **Art. 2** (*régimes d'exemption de construction de logements sociaux et de prélèvements*) (p. 3678, 3680) : ses amendements n° 65 : maintien du seuil de 15 % de logements sociaux exigés des communes bénéficiant de la dotation de solidarité urbaine ; et n° 66 : seuil minimum de prélèvement ; adoptés. S'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de M. Yves Coquelle et aux amendements de M. Jean-Yves Mano n° 34 de suppression, n° 36 (mécanisme de solidarité entre communes urbanisées) et n° 38 (suppression de la possibilité de déduire sur plusieurs années du prélèvement de solidarité les dépenses effectuées au titre du logement social). Accepte les amendements n° 35 de M. Jean-Yves Mano et n° 9 de M. Jean-Paul Alduy, identiques à son amendement n° 65 précité - **Art. 3** (*engagements des communes concernant la construction de logements sociaux*) (p. 3683, 3686) : ses amendements n° 67 : mode de calcul de l'engagement de la commune ; n° 68 : encadrement des pouvoirs du préfet ; et n° 69 : évaluation du dispositif au terme d'une période de trois ans ; adoptés. S'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de M. Yves Coquelle et aux amendements de M. Jean-Yves Mano n° 39 de suppression, n° 40 (suppression de l'étalement dans le temps des objectifs de construction de logements sociaux), n° 41 (objectifs de construction de logements sociaux), n° 42 (suppression pour le préfet de la possibilité de réduire les obligations d'une commune), n° 43 (soumission à l'accord de l'EPCI de la suspension du prélèvement) et n° 44 (prélèvement des communes n'ayant pas respecté leurs engagements). S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 10 de M. Jean-Yves Mano (fixation à 2 % des résidences principales de l'obligation de construction de logements sociaux) - **Art. 4** (*mise en cohérence de l'article L. 302-2 et de l'article L. 302-9 du code de la construction et de l'habitation*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 15 de M. Yves Coquelle - **Art. 5** (*priorité donnée par le préfet aux engagements pris par les communes et les EPCI en application de l'article L. 302-8*) (p. 3687) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 16 de M. Yves Coquelle - **Art. 6** (*redistribution des prélèvements*) (p. 3688, 3689) : accepte l'amendement rédactionnel n° 29 de M. Dominique Braye. S'oppose à l'amendement de suppression n° 17 de M. Yves Coquelle et à l'amendement de M. Jean-Yves Mano n° 45

(suppression de la redistribution aux communes du prélèvement de solidarité de 2003) - **Avant l'art. 7** : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Daniel Goulet (prise en charge du coût de la réalisation des documents d'urbanisme) - **Art. 7** (*rétablissement de la faculté de fixer des surfaces minimales dans le PLU*) (p. 3691) : s'oppose aux amendements de suppression n° 18 de M. Yves Coquelle et n° 46 de M. Yves Dauge. Accepte l'amendement n° 5 de M. Jean-Paul Alduy (encadrement de la fixation par les communes d'une surface minimale des terrains constructibles) - **Art. 8** (*calcul des droits à construire résultant de l'application d'un COS en cas de division*) (p. 3693) : s'oppose aux amendements de suppression n° 19 de M. Yves Coquelle et n° 47 de M. Yves Dauge - **Avant l'art. 9** (p. 3694) : demande le retrait de l'amendement n° 6 de M. Jean-Paul Alduy (prorogation de 4 ans de la validité des plans d'occupation des sols) - **Art. 9** (*application de l'article 8 dans les communes où existe une POS*) : s'oppose aux amendements de suppression n° 20 de M. Yves Coquelle et n° 48 de M. Yves Dauge - **Art. 10** (*abrogation de la règle des "quinze kilomètres"*) (p. 3697, 3698) : accepte les amendements de suppression n° 21 de M. Yves Coquelle et n° 49 de M. Yves Dauge - **Après l'art. 10** (p. 3700, 3701) : demande le retrait des amendements n° 1 de M. Jean François-Poncet (suppression pour les communes de moins de 5 000 habitants de l'élaboration obligatoire d'un plan d'aménagement et de développement durable) et n° 8 de M. Jean-Paul Alduy (période transitoire permettant la modification des documents d'urbanisme). (p. 3703) : demande le retrait des amendements identiques n° 22 de M. Philippe Arnaud et n° 57 de M. Jean Bizet (conditions d'application de la participation pour voies nouvelles et réseaux). (p. 3705, 3706) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 25 de M. Henri de Raincourt (aménagement de la loi relative à l'archéologie préventive) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3707) : affirmation de la mixité sociale.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Équipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement**

- (6 décembre 2002) (p. 5377, 5379) : remerciements pour la qualité du rapport. Mise en oeuvre de la loi organique du 1er août 2001 : structuration des futurs programmes. Expérimentation de dotation globalisée dans la région Nord-Pas-de-Calais dès 2003. Modernisation de la gestion du parc HLM : statut des offices et des offices publics d'aménagement et de construction, OPAC. Favorable à la territorialisation des politiques du logement. Droit au logement pour les plus démunis et respect de la mixité sociale. Favorable à la décentralisation des aides versées par l'ANAH. Abondement des crédits : traitement des logements insalubres, remise sur le marché de logements locatifs privés, actions en faveur du développement durable, adaptation de logements aux besoins des personnes âgées et handicapées. (p. 5381, 5383) : importance de l'urbanisme et de la politique du logement pour la vie quotidienne des Français. Baisse des crédits de l'action foncière en raison de reports importants. Intégration dans la dotation globale de décentralisation des crédits de soutien aux collectivités pour l'élaboration des documents d'urbanisme. Projet d'aménagement de développement durable, PADD. Limitation du droit de préemption urbain. Publication prochaine du décret "estuaires". Budgétisation de l'établissement public d'aménagement de la Guyane sur les crédits de l'outre-mer. Favorable à la prolongation des deux agences des cinquante pas géométriques dans les DOM. Maintien du dispositif du prêt à taux zéro en dépit du contexte budgétaire. Ajustement des crédits aux prévisions de démolition de logements. Retour au droit commun des logements de la loi de 1948 motivé par le développement d'un habitat insalubre. Exonération des personnes à revenus modestes et des personnes âgées de la sortie du dispositif. Concertation avec l'ANAH sur un processus d'aides aux travaux de remise aux

normes des logements. Renforcement de la lutte contre les exclusions par la résorption de l'habitat insalubre. Revalorisation au 1er juillet 2002 des aides à la personne. Maintien de la taxe sur les logements vacants. Favorable à la mixité sociale et à la modification de la loi SRU du 13 décembre 2000. (p. 5383, 5384) : fin de l'obligation pour les communes d'assurer l'équilibre opération par opération : conventionnement avec les bailleurs sociaux. Intérêt d'une représentation du Parlement dans la structure dite "foncière du logement". (p. 5385) : assouplissement du dispositif de la loi Besson en faveur de l'investissement locatif privé. Favorable à un équilibre entre fiscalité de l'immobilier et fiscalité des valeurs mobilières. Soutien financier de l'Etat aux actions qualitatives et quantitatives des organismes sociaux. Défi pour les années à venir en termes de soutien à l'économie, à l'emploi et à l'amélioration du climat social. (p. 5386, 5387) : favorable à une réflexion sur des logements à haute qualité environnementale. Recherche d'une meilleure indexation des loyers en termes d'équité et de solidarité. Maintien de la mixité sociale avec un objectif de logements sociaux renforcé. Inefficacité de la prime à l'accession très sociale. Réflexion sur les moyens d'accès à la propriété pour les ménages modestes. (p. 5388, 5389) : financement en 2004 des travaux du carrefour de Verdun à Blois. Dépôt d'un projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction, DDUHC. Simplification de la loi SRU du 13 décembre 2000 et des règles relatives au financement des réseaux d'une voie existante. Instauration du projet d'aménagement et de développement durable, PADD. Vulgarisation des nouvelles mesures législatives et réglementaires auprès des élus. (p. 5390, 5391) : mise en oeuvre d'une politique volontariste. Absence d'annulation de crédits. Augmentation des crédits d'aides à la personne. Financement de prêts locatifs à usage social, PLUS, et prêts locatifs intermédiaires, PLI. Augmentation du nombre de prêts locatifs sociaux, PLS. Plan national de lutte contre l'exclusion. Mobilisation des associations départementales d'information sur le logement, ADIL. Rétablissement du mécanisme d'évaluation forfaitaire par souci d'équité dans l'appréciation des ressources de l'allocataire. (p. 5392) : non-marginalisation du secteur rural dans l'élargissement des missions de l'ANAH. Sécurisation nécessaire des bailleurs privés. (p. 5393) : priorité aux petites communes dans la mission d'assistance de la DDE. Optimisation des passerelles entre la fonction publique territoriale et la fonction publique d'Etat avec la décentralisation. (p. 5394) : optimisation des objectifs en matière de construction de logements sociaux. Réactivation de la chaîne du logement : réorientation de l'épargne vers l'investissement immobilier ; assouplissement de la loi Besson ; instauration d'un dispositif de type Périssol. Décentralisation et mise en oeuvre du conventionnement global - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5395, 5398) : sur l'amendement de réduction des crédits n° II-92 de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat. Rémunération des heures supplémentaires des agents de la DDE lors des catastrophes climatiques.

**Équipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) (p. 5402, 5405) : remise au Parlement d'un rapport sur les comptes des transports en septembre 2003. Mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001. Transposition le 15 mars 2003 du premier "paquet ferroviaire" à la SNCF. Adaptation à une culture de marché et de service. Nécessité du désendettement de Réseau ferré de France. Rôle de la SNCF dans la relance du fret ferroviaire. Financement du fonds de développement de l'intermodalité dans les transports, FDIT. Démarrage des travaux relatifs aux traversées ferroviaires alpines. Démarrage de nombreuses opérations en Ile-de-France. Soutien de l'Etat au développement des infrastructures fluviales. Etude en cours sur la tarification des infrastructures de transport. Réflexion sur les conséquences d'une

privatisation des sociétés d'autoroutes. Recherche du meilleur service apporté aux usagers dans le cadre de la gestion décentralisée des infrastructures de transports. (p. 5406, 5407) : nécessité de nouvelles infrastructures de transport dans la perspective de l'élargissement de l'Europe. Audit sur les projets et leurs enjeux et les mécanismes de financement ; réflexion organisée par la DATAR suivie d'un débat au Parlement. Evaluation des résultats du premier paquet ferroviaire préalable à l'ouverture des réseaux pour le fret. Importance du projet d'électrification de la ligne Paris-Bâle. Remotorisation de trente locomotives diesel en gare de l'Est. Finalisation des mesures destinées à combattre l'insécurité routière. Prise en compte des voies navigables dans la politique de développement des modes de transport alternatifs. (p. 5408) : respect des engagements des contrats de plan Etat-régions. Importance des moyens financiers du contrat de plan Etat-Rhône-Alpes en matière ferroviaire. Saisine de la commission nationale du débat public sur le problème du trafic dans la vallée du Rhône. (p. 5409, 5410) : préférence pour le ferroviaire dans les schémas de services du transport de marchandises. Abandon depuis 1997 du projet de liaison fluviale à grand gabarit entre la Saône et le Rhin.

**ROHAN (Josselin de)**, sénateur (Morbihan) président du groupe RPR puis président du groupe UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 40** (*dépenses obligatoires des collectivités territoriales - art. L. 2321-2, L. 3321-1 et L. 4321-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 400) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 487 : financement par l'Etat de l'accroissement des charges relatives aux conditions d'exercice des mandats électoraux pour les communes aux ressources les plus limitées ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Avant l'art. 43** (p. 504) : sur l'amendement n° 597 du Gouvernement (désignation des autorités organisatrices des transports maritimes réguliers - conditions d'instauration des obligations de services publics par celles-ci), son sous-amendement, soutenu par M. Alain Gournac, n° 706 ; retiré.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0192 (2001-2002)]* - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1334, 1335) : apports de la Haute assemblée. Coopération intercommunale : association de collectivités égales en droit. Satisfaction concernant les avancées pour les élus locaux. Transferts de compétences. Disparition de certaines procédures absurdes. Problème des commissions d'enquête, des commissions consultatives des services publics, cadencement de la vie communale. Abstention du groupe RPR dans sa majorité sur le projet de loi.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1839, 1842) : choix des Français. Félicitations aux sénateurs devenus ministres. Besoin d'un Etat fort. Lassitude des Français face à l'insécurité et à la complexité réglementaire. Nécessité de dynamiser la politique de l'emploi. Modernisation de l'Etat indispensable. Volonté de donner un nouvel élan à la décentralisation. Réforme urgente du régime de retraite. Nécessité de repenser la fiscalité. Evolution de la politique d'aménagement du territoire. Maintien et respect de l'unité nationale indispensables. Difficulté de la tâche à accomplir. Confiance en l'avenir.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13** (*infractions exclues du bénéfice de l'amnistie*) (p. 2031) : intervient sur l'amendement n° 22 de M. Georges Othily (inclusion des infractions d'atteinte à la législation et à la réglementation en matière de comités d'hygiène et de sécurité). (p. 2038) : se déclare opposé à l'amendement n° 42 de M. Michel Charasse (réintégration des délits de discrédit porté sur une décision judiciaire). Indignation devant le refus de certains magistrats d'appliquer une loi votée par le Parlement.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0382 (2001-2002)]* - (3 août 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2509) : prudence sur l'extinction de l'amnistie. Le groupe du RPR votera le projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3241, 3243) : impuissance du citoyen devant un pouvoir lointain, opaque et confisqué. Crainte d'une superposition des administrations, d'enjeux de pouvoir, du non-dessaisissement de l'Etat de ses compétences, de son incapacité à se réformer. Bilan des grandes lois décentralisatrices. Enchevêtrement de compétences. Recentralisations importantes. Indépendance des élus locaux. Autonomie de gestion. Equilibre au plan juridique. Dérive au plan financier. Données chiffrées. Relations compliquées et confuses entre l'Etat et les collectivités locales. Tutelle technique. Ouverture d'espaces nouveaux et féconds par les lois Defferre. Nouvel approfondissement et clarification des fondements de la décentralisation. Contribution majeure du Sénat. Rapport de MM. Mercier, Delevoye, Hoeffel et Bourdin. Action du Président du Sénat. Reconnaissance de la décentralisation comme l'un des fondements de la gouvernance républicaine. Affirmation de la subsidiarité. Reconnaissance du pouvoir réglementaire des collectivités territoriales. Projet de loi novateur et pragmatique : reconnaissance de la région sur le plan constitutionnel, faculté de création de collectivités locales à statut particulier, droit à l'expérimentation, désignation d'une collectivité chef de file. Garantie de l'autonomie financière des collectivités locales. Reconnaissance du droit de pétition et extension du champ du référendum. Rôle déterminant de la loi organique. Collaboration loyale entre partenaires et recherche de simplification administrative. Interdiction pour l'Etat d'interférences dans les domaines transférés à l'exception du contrôle de légalité. Adaptation à la nouvelle réalité des principes de planification et l'aménagement du territoire. Absence de menaces pour la République. Le groupe RPR votera le projet de loi avec détermination et confiance.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3424) : estime inutile le sous-amendement n° 264 de M. Michel Charasse, déposé sur l'amendement n° 10 de la commission des lois (inscription dans la Constitution du principe de l'interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre).

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3526, 3527) : son expérience personnelle. Jugements sur le texte portés par les uns et par les autres. Réforme menant vers une République plus moderne. Possibilité pour les collectivités locales de gérer ce qui ne relève pas intrinsèquement du domaine de l'Etat. Concentration de l'action de l'Etat sur des actions essentielles. Ouverture de nouveaux espaces de liberté. Exercice de nouvelles compétences à l'échelon le plus proche. Développement de nouvelles coopérations. Disparition de l'uniformité totale. Exercice du principe de subsidiarité. Ouverture de nouveaux droits aux Français. République plus solidaire. Réduction des inégalités par l'Etat. Votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**



*Deuxième partie :*

**Economie, finances et industrie - Services financiers**

- (2 décembre 2002) - **Examen des crédits - Art. 66** (*suppression de la contribution recouvrée au profit de l'école nationale d'assurances*) (p. 4983) : son amendement de suppression n° II-11, soutenu par M. Roger Karoutchi ; retiré.

*Vote sur l'ensemble :*

- (10 décembre 2002) (p. 5624, 5626) : hommage à M. Robert Calmèjane. Conjoncture. Gestion du Gouvernement précédent. Capacités opérationnelles de l'armée française. Dérive de la dette de l'Etat. Sincérité budgétaire. Baisse de l'impôt sur le revenu. Secteur public. Poursuite de l'effort engagé. Générations futures. Réforme de la fonction publique. Contraintes pesant sur les entreprises. Finances locales. Souhait d'un Etat moderne et efficace. Le groupe de l'UMP votera le budget pour 2003.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Art. 3** (*dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution*) (p. 5665, 5666) : le groupe UMP votera cet article dans sa nouvelle rédaction. Compromis entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Propos sur le Sénat de Mme Ségolène Royal, M. Arnaud Montebourg, M. Jean-Jacques Queyranne et M. Jean-Pierre Brard.

**ROMANI (Roger), sénateur (Paris) RPR puis UMP.**

Remplace le 1er octobre 2002 M. Michel Caldaguès, démissionnaire de son mandat de sénateur (JO Lois et décrets du 2 octobre 2002).

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 4 octobre 2002).

Membre de la Commission consultative du secret de la défense nationale (JO Lois et décrets du 11 octobre 2002).

Membre suppléant du conseil supérieur de la réserve militaire (JO Lois et décrets du 11 octobre 2002).

**ROUJAS (Gérard), sénateur (Haute-Garonne) SOC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 2002).

Membre de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

**ROUVIÈRE (André), sénateur (Gard) SOC.**

**NOMINATIONS**

Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

**DÉPÔTS**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 117 (2001-2002)] autorisant la ratification de la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée [n° 200 (2001-2002)] (31 janvier 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 119 (2001-2002)] autorisant la ratification du protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée [n° 201 (2001-2002)] (31 janvier 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 387 (2001-2002)] autorisant la ratification de la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international [n° 41 (2002-2003)] (31 octobre 2002) - **Traités et conventions.**

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 388 (2001-2002)] autorisant la ratification du protocole coordonnant la convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne "Eurocontrol" du 13 décembre 1960 suite aux différentes modifications intervenues [n° 42 (2002-2003)] (31 octobre 2002) - **Traités et conventions.**

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée [n° 0117 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1697) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée [n° 0119 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1698) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2396, 2398) : texte exceptionnel eu égard à ses ambitions et à l'importance des crédits annoncés. Scepticisme quant à la pérennité du financement. Abondance de promesses et risques de désillusions. Disparition des brigades rurales. Impasse volontaire sur la prévention. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5091) : craintes du monde rural. Critères de redéploiement. Prévention. Accord entre les élus et les préfets. (p. 5092) : traitement de l'insécurité par les médias.

**ROYAL (Ségolène), ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées.**

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1219, 1221) : dialogue constructif. Qualité du travail parlementaire. Hommage à Dinah Derycke. Texte de principe et de référence. Outils de responsabilisation des parents dans l'organisation de leur séparation à l'égard de leurs enfants. Points forts de la réforme : résidence alternée, médiation familiale, incrimination du recours à des mineurs en matière de prostitution et protection des mineurs sur le territoire. Création d'un groupe interministériel contre la prostitution des mineurs isolés. Vote du Sénat conforme à l'exigence nouvelle de protection de l'enfant. Texte dissuasif pour les clients et pour les proxénètes. Devoir de protection envers les mineurs de 18 ans contre toute forme d'exploitation sexuelle. Limite d'âge adoptée à l'unanimité au congrès de Yokohama le 20 décembre 2001. Demande au Sénat de ne pas transgresser cette fermeté. (p. 1228) : le Gouvernement émettra un avis favorable sur les amendements de la commission et s'opposera aux amendements de M. Robert Badinter. Refus de toute régression et de toute confusion entre la liberté sexuelle des mineurs de plus de 15 ans et la nécessaire répression de la prostitution des mineurs et des clients.

- **Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Art. 2 bis** (contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant - art. 371-2 du code civil) (p. 1399) : demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Philippe Darniche (versement de la contribution en alternance avec les parts fiscales relevant du quotient familial) - **Art. 4** (principes généraux des modalités d'exercice de l'autorité parentale et intervention du juge aux affaires familiales) - **Art. 373 du code civil** (privation de l'exercice de l'autorité parentale) (p. 1400) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (non-application au parent coupable d'un déplacement illicite de l'enfant vers l'étranger) - **Art. 373-2-6 du code civil** (intervention du juge aux affaires familiales) (p. 1401, 1404) : sur les amendements de M. Philippe Darniche, accepte le n° 17 (inscription sur le passeport des parents de l'interdiction de sortie de l'enfant du territoire français sans l'autorisation des deux parents), demande le retrait du n° 18 (instauration de la parité civique à l'égard des administrations) et s'oppose au n° 19 (possibilité pour chaque parent d'être candidat aux élections du conseil des écoles et éligible au poste de parent d'élève) - **Art. 373-2-8 du code civil** (saisine du juge - rappel d'un parent à ses obligations) (p. 1405) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (suppression de la possibilité pour le juge de rappeler un parent à ses obligations) - **Art. 373-2-9 du code civil** (modalités de résidence de l'enfant - résidence alternée) : demande le retrait de l'amendement n° 20 de M. Philippe Darniche (répartition équitable et alternée des avantages fiscaux, familiaux et sociaux). (p. 1406) : accepte les amendements de la commission n° 3 (suppression de la mention "sauf si l'intérêt de l'enfant s'y oppose") et n° 4 (suppression de la limitation à six mois de la durée de la mesure provisoire de résidence alternée) - **Art. 373-2-10 du code civil** (médiation) (p. 1407, 1408) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 6 (suppression des restrictions au recours à la médiation en cas de violences familiales) et accepte les n° 5 (ajout du qualificatif "familial" au médiateur), n° 7 (suppression du mot "agrée" dans la désignation du médiateur) et n° 8 rédactionnel - **Art. 5** (exercice de l'autorité parentale par les parents séparés - art. 373-2 et 373-2-1 à 373-2-5 du code civil) : accepte l'amendement rédactionnel n° 9 de la commission - **Art. 7 bis** (déclaration des accidents du travail survenus à un mineur) (p. 1409) : accepte l'amendement de suppression n° 10 de la commission - **Art. 9 bis A** (limitation

des contestations de filiation légitime et naturelle - art. 318-1 et 339 du code civil) (p. 1410) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 11 de la commission - **Art. 12** (incrimination du recours à la prostitution des mineurs - art. 225-12-1 à 225-12-4, 225-20, 227-26, 227-28-1 du code pénal et art. 706-34 du code de procédure pénale) (p. 1412, 1416) : accepte les amendements de M. Robert Badinter n° 26 (interdiction de la prostitution des mineurs sur tout le territoire de la République) et n° 30 (tout mineur qui se livre à la prostitution est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative). Remercie son auteur pour le dépôt de ce dernier - **Art. 225-12-1 du code pénal** (pénalisation du recours à la prostitution d'un mineur quel que soit son âge) (p. 1417, 1419) : demande le retrait de l'amendement n° 27 de M. Robert Badinter (non-application au client mineur d'un prostitué mineur). Point clé du débat. Dépôt d'un projet de loi sur l'esclavage moderne sur le bureau du Sénat. Préoccupations satisfaites par l'ordonnance de 1945 (excuse de minorité, priorité aux mesures éducatives, interdiction de la détention provisoire). Appréciation de l'opportunité des poursuites par le parquet. Nécessité d'exercer la répression contre les mineurs (viol collectif, tournantes) et d'assurer leur protection. Vulnérabilité des mineurs fugueuses. Accepte de s'engager sur le compromis suggéré par l'auteur de l'amendement. (p. 1420, 1421) : accepte l'amendement n° 29 de M. Robert Badinter (réduction de la peine encourue à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende) - **Art. 225-12-2 du code pénal** (pénalisation du recours à la prostitution avec circonstance aggravante s'il s'agit d'un mineur de moins de quinze ans) : accepte les amendements de M. Robert Badinter n° 31 de conséquence et n° 32 (peine portée à sept ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende). (p. 1423) : accepte l'amendement n° 35 de M. Robert Badinter (fixation d'une peine de quinze ans de réclusion criminelle et de 3 millions d'euros d'amende sanctionnant le proxénétisme commis à l'égard d'un mineur de quinze ans) - **Art. 12 bis** (incrimination de la détention d'images pornographiques représentant des mineurs - art. 227-23 du code pénal) (p. 1424) : son amendement n° 38 : réduction de la peine à deux ans d'emprisonnement et trente mille euros d'amende ; adopté - **Après l'art. 12 ter** (p. 1425) : accepte l'amendement n° 22 de M. Philippe Darniche (augmentation de la peine pour l'enlèvement d'enfant) - **Art. 13** (administrateur ad hoc pour les mineurs isolés en zone d'attente ou demandant la qualité de réfugié - art. 35 quater de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 et art. 12-1 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952) (p. 1426) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Robert Bret (effet suspensif du recours formé par l'administrateur ad hoc). Procédure de référé administratif prévue dans la loi du 1er juillet 2000 - **Art. 15** (application de la loi outre-mer) (p. 1427) : accepte les amendements de la commission n° 12 de coordination et n° 13 (application à l'outre-mer des articles 16 et 17 relatifs à la spécialisation des juridictions concernant l'enlèvement international d'enfants) - **Art. 16** (enlèvement international d'enfants - spécialisation des magistrats de cour d'appel) (p. 1428) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (extension de la spécialisation à l'ensemble des conventions internationales et des instruments communautaires) - **Art. 17** (enlèvement international d'enfants - spécialisation des tribunaux de grande instance) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (extension de la spécialisation à l'ensemble des conventions internationales et des instruments communautaires) - **Après l'art. 17** (p. 1429) : demande le retrait de l'amendement n° 23 de M. Philippe Darniche (création d'un fichier commun des mineurs disparus) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1431) : se réjouit de l'accord unanime. Remerciements. Étape majeure de la réforme du droit de la famille.

**ROZIER (Janine)**, sénateur (Loiret) RPR-R puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (30 juillet 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sur le projet de loi [n° 30 (2002-2003)] pour la sécurité intérieure : dispositions relatives à la prostitution [n° 34 (2002-2003)] (29 octobre 2002) - **Sécurité intérieure**.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1667, 1668) : réforme morcelée du droit de la famille. Suppression de la procédure de divorce pour faute. Prépondérance du médiateur. Absence de précision des modalités techniques. Nécessité de préserver les intérêts des femmes sans ressources après un divorce. Suivra les recommandations du rapporteur. Interrogation sur le mariage.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I (orientations de la politique de sécurité intérieure)** (p. 2457) : remerciements au Gouvernement. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - Au nom de la délégation des droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes - **Discussion générale** (p. 3732, 3733) : approbation des articles 18, 28, et 29 relatifs à la prostitution. Devoir de secours envers les victimes et les exploités. Nécessité d'un accompagnement social. Souhait de l'institution d'un défenseur des victimes de l'exploitation sexuelle.

## S

**SAÏFI (Tokia)**, *secrétaire d'Etat au développement durable*.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *secrétaire d'Etat au développement durable* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**SAN VICENTE (Michèle)**, *sénateur (Pas-de-Calais) SOC*.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

Membre titulaire de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) (JO Lois et décrets du 28 avril 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - III - Ville et rénovation urbaine**

- (29 novembre 2002) (p. 4873, 4874) : champ d'intervention de l'ANAH. Insuffisance des crédits d'investissement consacrés à l'amélioration de l'habitat privé en 2003. Sous-estimation du budget du logement social. Exemple de réhabilitations de logements dans le département du Nord. Difficulté des jeunes à la recherche d'un logement. Avec le groupe socialiste, votera contre ce projet de budget.

**SAPIN (Michel)**, *ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat*.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

**SARKOZY (Nicolas)**, *ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales*.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales**

## DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 30 (2002-2003)]* (23 octobre 2002) - **Sécurité**.

## INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** - (3 juillet 2002) : lit à la tribune du Sénat le texte de la déclaration présentée à l'Assemblée nationale par M. Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre (p. 1817, 1828). Messages des élections. Appel à la cohésion nationale. Respect de l'opposition. Association du Parlement à l'action gouvernementale. Mondialisation. Insécurité. Fondement d'un nouvel humanisme. Sécurité. Justice. Défense. Démocratie sociale. Formation professionnelle. Retraites. Réforme du système de santé. Lutte contre la précarité. Famille. Immigration. Démocratie locale. Principes et projets de décentralisation. Réforme de l'administration. Aménagement du territoire. Logement. Politique énergétique. Transport. Agriculture. Outre-mer. Valorisation du travail. Politique de l'emploi. Politique fiscale. Privatisations. Innovation. Education. Patrimoine. Encouragement aux industries culturelles. Nécessité d'un nouveau souffle pour le projet européen. Initiatives françaises pour une nouvelle gouvernance mondiale. Progression de l'aide au développement bilatérale. Souhait d'une confiance réciproque entre le peuple, le Parlement et le Gouvernement.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002)  
 - **Discussion générale** (p. 2358, 2365) : texte fondateur sur la politique de sécurité du Gouvernement pour les cinq ans à venir. Réponse à la première préoccupation des Français. Traumatisme et désarroi dans un contexte de forte croissance de l'insécurité. Obligation de résultat pour l'Etat. Nouvelle architecture des forces de sécurité. Création d'un office central chargé de la recherche des malfaiteurs en fuite. Mise en place des groupes d'intervention régionaux, GIR. Accroissement du rôle dévolu au maire. Emploi des forces mobiles dans une logique d'efficacité. Restructuration des services territoriaux de la police judiciaire. Charte de qualité. Réorganisation du maillage territorial de la gendarmerie et création de 7000 emplois. Remplacement des policiers affectés au transfert des personnes détenues. Annonce d'un projet de loi comportant de nouveaux moyens juridiques de lutte contre les nouveaux types de délinquance : blocage des téléphones volés, localisation des véhicules volés, révision du classement des armes, réduction de leur prolifération ; incrimination des proxénètes, du racolage passif, expulsion des prostituées étrangères, répression de la mendicité agressive et des réseaux mafieux, interdiction des attroupements d'individus dans les halls d'entrée ; incrimination de l'occupation illégale de terrains par les gens du voyage, aggravation des sanctions contre les violences à l'endroit des forces de l'ordre, surveillance par caméra vidéo, sécurisation des témoins. Rénovation des moyens immobiliers. Mise en place d'une évaluation des résultats. (p. 2372, 2375) : remerciements aux rapporteurs. Réalisation d'une interconnexion entre les réseaux ACROPOL pour la police et RUBIS pour la gendarmerie. Rapprochement des fichiers d'information. Création d'une incrimination à l'encontre des gens du voyage pour occupation illicite de terrains. Mise en place d'enceintes d'accueil de magistrats près de Sangatte et de Roissy destinées à l'audition des détenus. Harmonisation des matériels et respect de l'identité de la police et de la gendarmerie. Créations d'emplois de fonctionnaires de plein exercice. Attribution d'avantages financiers aux communes, maîtres d'ouvrage de la construction de gendarmeries et de commissariats. (p. 2405, 2412) : ravages de la culture de l'excuse. Rédaction d'une circulaire pour une meilleure écoute du plaignant. Se déclare

opposé à la municipalisation de la police nationale et favorable au rôle du maire dans la prévention. Justification d'une réserve civile mobilisable. Sécurisation des franciliens avec la création de la police des transports. Nécessité de maîtriser l'immigration et de contrôler l'activité des gens du voyage. Absence d'obstacles à la collaboration entre police et gendarmerie. Répartition problématique des effectifs dans les DOM-TOM. Coopération franco-belge : ouverture du centre de Tournai. Se félicite de la réactivité des forces de l'ordre aux consignes du Gouvernement. Tragique accident de Pantin. Réponse humaine et réaliste au problème de Sangatte. Maintien d'une brigade de gendarmerie par canton. Explosion consternante de la délinquance en France. Conduite d'une politique pour les Français, par delà les critiques - **Art. 1er et annexe I** (*orientations de la politique de sécurité intérieure*) (p. 2429, 2430) : s'oppose aux amendements de suppression n° 15 de M. Robert Bret et n° 26 de M. Jean-Claude Peyronnet. Absence de contradiction dans la répartition des compétences entre départements et maires en matière de prévention. Création de chambres sécurisées dans les hôpitaux et d'un processus de sécurisation des urgences.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I (suite)** (p. 2450, 2451) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Claude Biwer (saisine du juge des référés par le maire à l'effet d'obtenir l'ordonnance d'expulsion des gens du voyage et possibilité d'appel aux GIR). S'oppose à l'amendement n° 16 de Mme Marie-Christine Blandin (administration des fichiers par le ministère de la justice sous contrôle du conseil supérieur de la magistrature). (p. 2457, 2458) : choix du Gouvernement : confiscation des véhicules et des caravanes des gens du voyage en raison de l'inefficacité d'une réquisition des forces de l'ordre ; reconduite des prostituées étrangères à la frontière en contractualisant des protocoles d'accord avec leurs pays d'origine ; politique humaine envers les victimes et tarissement des sources de profit pour les proxénètes - **Art. 3** (*assouplissement des règles de la gestion immobilière de la police et de la gendarmerie nationales - art. L. 34-3-1 et L. 34-7-1 du code du domaine de l'Etat, art. L. 1311-2, L. 1311-4-1 et L. 1615-17 du code général des collectivités territoriales*) (p. 2464, 2465) : expérience menée avec succès par le gouvernement précédent pour le commissariat de police de Strasbourg. Réfute les risques de cavalerie budgétaire et d'inégalité dans le droit à la sécurité - **Art. 4 bis** (*levée du secret*) (p. 2466) : importance de la confidentialité. Rédaction d'une circulaire à l'attention des GIR - **Art. 4 ter** (*prorogation du délai de réalisation d'aménagements sécurisant le transport de fonds - art. 2 de la loi n° 2000-646 du 10 juillet 2000*) (p. 2467, 2469) : compromis équilibré sur cette question délicate. Demande au Sénat l'adoption conforme de cet article - **Art. 5** (*évaluation annuelle*) (p. 2470, 2471) : demande le retrait des amendements de M. Aymeri de Montesquiou n° 3 (dépôt par le Gouvernement devant le Parlement avant le 30 juin 2003 d'un rapport d'audit sur le fonctionnement et l'organisation des forces de sécurité intérieure) et n° 4 (évaluation des résultats par le Parlement et non par une instance extérieure) - **Après l'art. 6** (p. 2473) : demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Philippe Marini (acquisition par les sociétés de crédit foncier de contrats de crédit-bail immobilier consentis à des personnes publiques) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2477) : remerciements. Annonce d'un projet de loi sur la sécurité pour l'automne.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3717, 3728) : préoccupation prioritaire des Français. Rétablissement de valeurs républicaines fondamentales. Arrêt de la progression de la délinquance depuis le mois de mai. Economie du projet de loi : amélioration de l'efficacité des forces de l'ordre et réponse pénale à des comportements non sanctionnés par le droit existant. Texte de la France des oubliés. Priorité aux droits des victimes dans la défense des droits de l'homme. Sécurité, première des libertés. Encadrement des pouvoirs de la police et de la gendarmerie. Renforcement de la prévention par l'amélioration de l'action des forces de l'ordre. Refus de tout amalgame. Dépassement

des clivages politiques. Moyens juridiques : amélioration des moyens d'action des forces de l'ordre (ouverture des coffres de véhicules, exploitation des fichiers, utilisation des véhicules saisis) ; exigence d'un certificat médical pour la détention d'armes ; encadrement de l'exercice des activités de sécurité privée ; neutralisation des téléphones portables volés ; délit de racolage et expulsion des prostituées étrangères ; pénalisation du non-respect de la propriété ; délit d'occupation des halls d'entrée des immeubles ; délit de mendicité agressive ; renforcement de la protection des représentants de l'Etat et de leurs familles. (p. 3764, 3774) : remerciements à la commission des lois et à son rapporteur pour leur approche équilibrée du texte et de leurs amendements. Absence d'amalgame avec les chasseurs sur la question des armes. Hommage au travail sur la prostitution de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Intérêt de la réserve civile. Mise en place d'un fichier national de gestion des détentions d'armes. Réception des représentants de l'association Droit au logement, DAL, au sujet des squatts. Intérêt du témoignage de M. Jacques Peyrat sur la prostitution à Nice. Traitement responsable et humain du sort de Sangatte : hommage aux permanents de la Croix Rouge et à l'attitude M. Jacky Hélin, maire communiste de Calais. Respect des principes de finalité et de droit à l'oubli en matière de fichiers. Etudiera avec intérêt les amendements du groupe socialiste. Réduction des gardes statiques. Renforcement de la loi Besson du 5 juillet 2000. Opposé à la municipalisation de la police nationale. Souhait d'un consensus sur ce texte - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3777) : s'oppose à la motion n° 258 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 3779) : s'oppose à la motion n° 165 de M. Louis Mermaz, tendant à opposer la question préalable.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 1er** (*pouvoirs des préfets en matière de sécurité intérieure - art. 34 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982*) (p. 3793) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 129 de M. Robert Bret. Demande le retrait de l'amendement n° 67 de M. Jean-Jacques Hyst (précision de la spécificité de la gendarmerie nationale par référence aux textes et non pas aux missions) et accepte l'amendement n° 72 de M. Michel Charasse (contribution des agents de l'Etat chargés du contrôle de la chasse et de la pêche aux missions de sécurité intérieure) - **Art. 2** (*extension de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire - art. 15-1 et 18 du code de procédure pénale*) (p. 3796, 3797) : mobilité des délinquants. Nécessité de surmonter les barrières administratives. Accepte l'amendement de rectification n° 262 de la commission - **Art. 3** (*pouvoirs de police judiciaire des réservistes de la police et de la gendarmerie nationales - art. 20-1 du code de procédure pénale*) (p. 3798) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 130 de M. Robert Bret. Exercice de missions par des réservistes en tenue - **Art. 4** (*critères permettant de procéder à des contrôles d'identité - art. 78-2 du code de procédure pénale*) (p. 3801) : accepte l'amendement de rectification n° 1 de la commission et s'oppose aux amendements n° 166 de suppression de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 131 de M. Robert Bret (réécriture de l'article 78-2 du code de procédure pénale permettant les contrôles d'identité sur un indice grave et concordant) - **Art. 5** (*visites de véhicules pour la recherche de certaines infractions - art. 23 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne, art. 78-2-2 du code de procédure pénale*) (p. 3807, 3809) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret, de suppression n° 132 et de repli n° 133 (impossibilité de procéder aux fouilles de véhicules), n° 134 (limitation à 24 heures de la durée des visites de véhicules), n° 135 (établissement d'un procès-verbal systématique) et n° 136 (interdiction générale des visites de véhicules servant de domicile). Accepte l'amendement n° 167 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation de motiver le renouvellement des réquisitions du procureur au-delà de la période de 24 heures). Remerciements à M. Michel Charasse pour sa prise de position sur l'article - **Art. 6** (*visites de véhicule en cas de*

*crime ou délit flagrant - art. 78-2-3 nouveau du code de procédure pénale*) (p. 3812, 3814) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 137 de suppression et n° 138 de repli ainsi qu'aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 168 de repli, n° 169 et, sur le même objet, au sous-amendement n° 264 déposé sur l'amendement n° 2 de la commission qu'il accepte (suppression de la référence à l'alinéa 5 de l'article 78-2-2 du code de procédure pénale en l'absence de réquisition du procureur) - **Art. 7** (*visites de véhicules pour prévenir une atteinte grave à la sécurité des personnes et des biens - art. 78-2-4 nouveau du code de procédure pénale*) (p. 3815) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 139 de M. Robert Bret - **Après l'art. 7** (p. 3816) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 75 de M. Michel Charasse (harmonisation des peines applicables à la contrebande, l'importation ou l'exportation illégales de marchandises dangereuses pour la santé ou la sécurité publique) - **Art. 9** (*traitements automatisés d'informations mis en oeuvre par la police et la gendarmerie*) (p. 3842, 3849) : sur l'amendement de la commission n° 3 qu'il accepte (nouvelle rédaction de l'article), s'oppose aux sous-amendements identiques n° 265 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 285 de Mme Nicole Borvo (mise en oeuvre des traitements automatisés par le procureur de la République), n° 266 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 286 de Mme Nicole Borvo (interdiction de fichier les contraventions de cinquième classe), n° 172 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 287 de Mme Nicole Borvo (nécessité d'une participation attestée des mineurs de moins de 13 ans à la commission d'infraction), n° 173 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 288 de Mme Nicole Borvo (interdiction de fichier des informations concernant les mineurs de moins de 13 ans) et accepte le sous-amendement n° 77 de M. Michel Charasse (habilitation des douaniers à l'accès aux fichiers de police judiciaire). Sur les sous-amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, déposés sur l'amendement n° 3 précité, s'oppose aux n° 267 de cohérence, n° 268 (effacement des données par le procureur de la République en cas de relaxe, d'acquiescement, de non-lieu ou de classement sans suite), n° 269 (mise en oeuvre par le procureur de la République de la communication des données personnelles), n° 270 (accès des magistrats aux données nominatives dans le respect des droits des parties), n° 175 (avis de la CNIL sur chaque application automatisée d'informations nominatives), n° 176 (transmission simultanée au procureur de la République de la procédure et des informations figurant dans le fichier) et n° 289 (avis conforme de la CNIL) et demande le retrait du n° 174 (exclusion du dossier de procédure des informations étrangères à la procédure en cours). S'oppose à l'amendement n° 140 de M. Robert Bret (nouvelle rédaction de cet article) ainsi qu'aux amendements de suppression n° 170 et de repli n° 171 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Réflexion sur la problématique soulevée par M. Michel Charasse sur l'effacement automatique des fichiers en cas de disparition du motif - **Art. 10** (*personnes habilitées à accéder aux informations contenues dans les traitements automatisés de données mis en oeuvre par la police et la gendarmerie*) (p. 3850) : accepte les amendements de suppression n° 4 de la commission et n° 177 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 11** (*inscription de certaines peines et mesures au fichier des personnes recherchées - art. 131-31 du code pénal, 42-11 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, 138 du code de procédure pénale*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 141 de M. Robert Bret - **Art. 12** (*transmission de données personnelles à des organismes internationaux ou des services de police étrangers*) (p. 3852) : accepte l'amendement de rectification n° 5 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 179 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (définition des conditions de transmission des données par un décret pris après avis de la CNIL) - **Art. 13** (*consultation des fichiers de police judiciaire à des fins administratives ou pour l'exercice de missions ou d'interventions de sécurité - art. 17-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité*) (p. 3853, 3855) : son amendement n° 274 : consultation des fichiers pour

l'agrément des emplois relevant des domaines des jeux et des courses ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 142 de M. Robert Bret et aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 181 (interdiction de consulter des fichiers pour l'instruction des demandes d'acquisition de la nationalité française et de délivrance et de renouvellement des titres relatifs à l'entrée et au séjour des étrangers) et n° 182 (avis de la CNIL préalable à l'adoption du décret définissant la liste des personnels investis de missions de police administrative) - **Art. 14** (*dispositifs de contrôle des données signalétiques des véhicules*) (p. 3856, 3860) : s'oppose aux amendements n° 143 de M. Robert Bret (suppression de l'emploi même temporaire de dispositifs mobiles de contrôle des données signalétiques des véhicules à l'occasion d'événements particuliers ou de grands rassemblements de personnes) et n° 183 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction d'utiliser les procédés électroniques pour localiser des véhicules non signalés comme volés). Accepte les amendements identiques n° 6 de la commission et n° 184 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fixation de la durée de conservation des données par un décret pris après avis de la CNIL) - **Art. 15** (*extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) - **Art. 706-56 du code de procédure pénale** (*refus de prélèvement biologique aux fins d'analyse d'identification d'une empreinte génétique*) (p. 3876) : sur l'amendement de la commission n° 10 qu'il accepte (nécessité d'un agrément pour procéder à l'analyse), s'oppose au sous-amendement n° 272 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (autorisation du prélèvement par le procureur de la République et suppression de la possibilité pour l'officier de police judiciaire d'effectuer ce prélèvement) - **Art. 16** (*prélèvements externes sur les personnes concernées par la procédure - art. 55-1, 76-2 et 154-1 nouveaux du code de procédure pénale*) (p. 3879) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 149 de M. Robert Bret et aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 190 (autorisation du procureur de la République aux fins de prélèvements) et de coordination n° 191 et n° 192 - **Art. 17** (*prolongation de l'application des dispositions concernant le terrorisme de la loi relative à la sécurité quotidienne - art. 22 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne*) (p. 3882, 3883) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 150 de M. Robert Bret et accepte l'amendement n° 260 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant le 31 décembre 2003 et avant le 31 décembre 2005). Demande légitime des parlementaires - **Après l'art. 17** (p. 3884) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (insertion d'une division additionnelle "chapitre V bis - Dispositions relatives à la lutte contre la traite des êtres humains et le proxénétisme"). (p. 3886, 3893) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (insertion d'une nouvelle incrimination de traite des êtres humains dans le code pénal) et, sur celui-ci, le sous-amendement de précision n° 87 de M. Michel Charasse. Sur l'amendement n° 12 précité, son sous-amendement n° 276 ; adopté. Estime l'amendement n° 193 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (insertion d'une nouvelle incrimination de traite des êtres humains dans le code pénal), satisfait par l'amendement n° 12 précité. Accepte les amendements identiques n° 14 de la commission et n° 196 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (aggravation de l'infraction de fourniture de services non rétribués ou insuffisamment rétribués de la part d'une personne vulnérable), n° 15 de la commission et n° 197 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (définition et aggravation de l'infraction constituée par des conditions d'hébergement ou de travail contraires à la dignité humaine), de cohérence n° 16 de la commission et n° 198 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 17 de la commission et n° 199 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (définition des personnes considérées comme vulnérables), n° 13 de la commission et n° 195 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (confiscation des biens des personnes coupables de traite des êtres humains ou de proxénétisme), n° 18 de la commission et n° 200 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (point de départ de la prescription en matière de traite des mineurs), n° 19 de la commission et n° 201 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (compétence du juge des libertés et de la détention en matière

de saisies conservatoires sur les biens des personnes mises en examen pour blanchiment ou trafic de stupéfiants), n° 20 de la commission et n° 202 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (saisie conservatoire des biens des personnes mises en examen en matière de proxénétisme), n° 21 de la commission et n° 203 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (extension de la compétence des inspecteurs du travail aux infractions de conditions de travail et d'hébergement indignes et de travail non rémunéré obtenu d'une personne vulnérable). S'oppose à l'amendement n° 151 de Mme Nicole Borvo (attribution d'un titre de séjour aux étrangers justifiant d'une demande de réinsertion) - **Art. 18** (*incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal*) (p. 3896, 3898) : afflux de prostituées venant de l'Est et du Sud. Croissance exponentielle et aggravation de la prostitution depuis dix ans. Problème d'ordre public. Doublement des moyens de l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains, OCRTEH. Négociations avec la Roumanie et avec la Bulgarie. Arrêté anti-prostitution pris par le maire de Lyon. Exaspération des administrés. Nécessité de sortir de l'immobilisme. Esprit du dispositif : combattre le proxénétisme et interdire son expression. Justification du délit de racolage : absence d'arbitraire dans la qualification ; moyens pour les prostituées de sortir des réseaux et de rentrer dans leur pays par l'entremise d'ONG ou obtention d'un titre de séjour en échange de la dénonciation de proxénète. (*incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal*) (p. 3899, 3905) : son amendement n° 277 : caractérisation du délit par l'attitude, même passive ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 152 de M. Robert Bret et n° 204 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 153 de M. Robert Bret et n° 205 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (caractérisation de l'infraction sans référence à la tenue vestimentaire ou à l'attitude), ainsi qu'à l'amendement de repli n° 206 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Partage les préoccupations de Mme Nicole Borvo : traitement humain du retour des prostituées étrangères dans leurs pays d'origine. Sujet sensible appelant un consensus. Engagement de négocier une filière d'Etat à Etat avant toute expulsion, à l'exemple de la Roumanie.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 19** (*installation sans titre sur un terrain - art. 322-4-1 nouveau du code pénal*) (p. 3934, 3936) : réalité du problème de l'envahissement. Insistance des démarches des élus communistes du Val-de-Marne. Bidonville de Lugo. Exaspération des administrés. Esprit du dispositif : non-remise en cause de la liberté de circulation des gens du voyage ; application de la sanction en cas d'installation illégale ; intervention des forces de l'ordre. Accélération de la mise en oeuvre de la loi Besson du 5 juillet 2000. (p. 3940, 3947) : sur l'amendement de la commission n° 22 qu'il accepte (possibilité de confisquer l'ensemble des véhicules utilisés pour commettre l'infraction), son sous-amendement n° 278 : confiscation des véhicules automobiles à l'exception de ceux destinés à l'habitation ; adopté. S'oppose aux amendements n° 154 de suppression de M. Robert Bret, n° 90 de précision de M. Michel Charasse et de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 207 (réduction des peines encourues à une contravention de cinquième classe) et n° 208 (impossibilité de saisir les véhicules et suppression des peines complémentaires). Accepte l'amendement n° 69 de M. Jean-Claude Carle sur le même objet que l'amendement n° 22 précité de la commission. Sur ce dernier, s'oppose aux sous-amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 273 et n° 283. Application de la loi Besson en cas de mise à disposition d'un camping municipal pour l'installation des gens du voyage. Précision sur la mise en oeuvre de cette loi : existence d'un schéma départemental, réalisation effective des installations par les communes en contrepartie de la garantie par l'Etat de l'application rapide du dispositif répressif. Sanction des véhicules installés en excédent du contingent de places prévu par le schéma départemental. Responsabilité de l'Etat en matière de grands

rassemblements : exemple du rassemblement évangélique de Damblain dans les Vosges. Sur le droit d'asile : assurance d'un traitement similaire des demandes de statut de réfugié politique - **Après l'art. 19** (p. 3948) : demande le retrait de l'amendement n° 92 de M. Michel Charasse (assujettissement de la moitié des arrondissements de Paris à l'obligation de construire des aires de stationnement pour les gens du voyage). Salue l'acte de courage d'un sénateur de l'opposition. Marque de confiance. Le Gouvernement veillera à ce que cet appel ne reste pas sans réponse. (p. 3950) : accepte l'amendement n° 71 de M. Jean-Claude Carle (extension des effets de l'ordonnance de référé à l'ensemble des occupants du terrain illégalement occupé) - **Art. 20** (*menaces et actes d'intimidation commis contre les personnes exerçant une fonction publique - art. 433-3 du code pénal*) (p. 3953) : message de soutien aux forces de l'ordre. (p. 3957) : accepte les amendements n° 23 de la commission (extension du champ d'application aux gardiens d'immeubles sociaux), n° 93 de M. Michel Charasse (extension du champ d'application à toute personne investie d'un mandat électif public) et n° 213 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (protection des descendants en ligne directe). S'oppose aux amendements n° 155 de M. Robert Bret (maintien du droit actuel définissant les éléments constitutifs de l'infraction) et de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 209 de suppression, n° 210 (réduction des peines encourues en cas de menace) et n° 211 (réduction des peines encourues en cas de menace de mort) et déclare satisfait l'amendement n° 212 du même auteur (extension du champ d'application aux gardiens assermentés d'immeubles) par l'amendement précité n° 23 de la commission - **Après l'art. 20** (p. 3958) : accepte les amendements de la commission n° 24 (aggravation de peines en cas de meurtres ou de violences exercés contre les gardiens assermentés d'immeubles) et n° 25 (aggravation de peines en cas de meurtres ou de violences exercés contre les familles des personnes protégées) - **Art. 21** (*incrimination des attroupements portant atteinte à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles - art. L. 126-2 du code de la construction et de l'habitation*) (p. 3960, 3961) : constat unanime de l'exaspération des habitants les plus modestes. Nécessité de réprimer l'infraction par une sanction non prévue par la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001. Importance d'un consensus : se déclare prêt à ramener la sanction à un mois d'emprisonnement. (p. 3962) : s'oppose aux amendements de suppression n° 156 de M. Robert Bret et n° 214 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Subordonne le dépôt d'un amendement de réduction de peines à l'attitude de l'opposition. (p. 3964) : nécessité d'une sanction pénale pour prononcer un TIG, travail d'intérêt général ; alternative à l'appréciation du juge - **Art. 22** (*incrimination de l'exploitation de la mendicité - art. 225-12-5 et 225-12-6 nouveaux, 227-20 et 225-21 du code pénal*) (p. 3968, 3970) : pénalisation de l'exploitation des mendiants et non pas des mendiants eux-mêmes. Son amendement de coordination n° 279 ; adopté. Sur l'amendement de la commission n° 26 qu'il accepte (aggravation de la sanction du délit commis en bande organisée), son sous-amendement n° 284 ; adopté. Accepte les amendements de M. Michel Charasse n° 96 (caractérisation de l'infraction par l'exercice d'une influence de fait sur une personne se livrant à la mendicité) et n° 98 (sanction en cas de menaces sur la personne se livrant à la mendicité ou sur sa famille) ainsi que les amendements de coordination n° 27 et n° 28 de la commission. S'oppose à l'amendement de suppression n° 157 de M. Robert Bret - **Après l'art. 22** (p. 3972) : s'oppose aux amendements n° 159 de Mme Nicole Borvo (interdiction de poursuivre une personne qui a mendié ou cherché un abri) et n° 261 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction de poursuivre une personne qui a mendié ou cherché un abri s'il ne lui a pas été proposé un moyen de subsistance ou de logement). Constat de la déshérence idéologique de l'opposition devenue porte-parole de l'abbé Pierre et des associations - **Art. 23** (*demande de fonds sous contrainte - art. 312-12-1 nouveau du code pénal*) (p. 3976, 3978) : absence de référence aux mendiants. Débat centré sur des craintes fantasmagoriques. Non-application des dispositions relatives à l'extorsion de fonds en raison du principe de la proportionnalité des peines. Nécessité de réprimer la menace. Accepte l'amendement

réactionnel n° 29 de la commission et s'oppose aux amendements de suppression n° 158 de M. Robert Bret et n° 215 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 24** (*fermeture administrative des établissements de vente à emporter d'aliments - art. L. 2215-6 nouveau du code général des collectivités territoriales*) : s'oppose aux amendements de suppression n° 160 de M. Robert Bret et n° 216 de M. Michel Dreyfus-Schmidt ainsi qu'à l'amendement n° 217 de ce dernier (limitation des dispositions aux établissements de vente à emporter non détenteurs d'un droit de place) - **Art. 25** (*fermeture administrative des établissements de vente à emporter d'aliments situés à Paris - art. L. 2512-14-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 3980) : s'oppose aux amendements de suppression n° 161 de M. Robert Bret et n° 218 de M. Michel Dreyfus-Schmidt ainsi qu'à l'amendement n° 219 de ce dernier (limitation des dispositions aux établissements de vente à emporter situés à Paris non détenteurs d'un droit de place) - **Art. 27** (*neutralisation des terminaux mobiles volés - art. L. 32-5, L. 32-3-3 et L. 39-2 du code des postes et télécommunications*) (p. 3981) : sur l'amendement n° 30 de la commission qu'il accepte (exception au principe de neutralisation des portables pour les besoins des enquêtes judiciaires), son sous-amendement n° 281 ; adopté - **Après l'art. 29** (p. 3992, 3994) : accepte l'amendement n° 243 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (réservation et sécurisation de certains établissements pour l'accueil des victimes de la traite des êtres humains). Importance de la réinsertion dans des établissements spécialisés mais non exclusivement réservés aux prostituées. Opposé à l'institution d'un défenseur des victimes d'exploitations sexuelles - **Art. 30** (*régime de l'acquisition et de la détention d'armes - art. 15 du décret du 18 avril 1939*) (p. 3995, 3997) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 32 (déclaration de détention d'armes par l'armurier ou par leur détenteur), n° 34 (interdiction générale d'acquisition et de détention d'armes par les mineurs) et de conséquence n° 35 et demande le retrait du n° 33 (exemption de déclaration des armes de cinquième catégorie) - **Art. 31** (*consultation des fichiers de police judiciaire - art. 15-2 du décret du 18 avril 1939*) (p. 3998) : accepte l'amendement n° 36 de la commission (consultation systématique des traitements automatisés de données personnelles) - **Art. 32** (*production d'un certificat médical pour l'acquisition et la détention d'armes - art. 18 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4000, 4003) : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Michel Charasse (production d'un certificat médical établi par un médecin assermenté). Bonne anticipation des problèmes psychiatriques avec le médecin de famille. Réseau de proximité et de connaissance. Maintien de la dispense de déclaration pour l'avenir concernant les armes de chasse et de tir. Sur les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, s'oppose au n° 227 (certificat médical délivré par un médecin psychiatre pris sur la liste arrêtée par le Procureur de la République prévue par l'article 493-1 du code civil) et accepte le n° 228 (organisation des modalités d'information et de contrôle par le préfet du passé psychiatrique du demandeur). Refus d'amalgame à l'encontre des médecins psychiatres - **Art. 33** (*dessaisissement et saisie administrative des armes déclarées - art. 19-1 et 19-2 du décret du 18 avril 1939*) (p. 4004) : accepte les amendements de la commission n° 37 (extension de la saisie administrative aux armes soumises au régime de l'autorisation), n° 38 (possibilité de dessaisissement de l'arme par sa remise à l'Etat), n° 39 (interdiction d'acquisition ou de détention d'armes à l'issue de la procédure de dessaisissement ou de saisie) et n° 40 (extension du contenu du fichier national aux personnes concernées par la procédure de demande de dessaisissement ou de saisie) - **Art. 34** (*amnistie pour les détenteurs irréguliers d'armes*) (p. 4005) : s'oppose à l'amendement n° 229 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de tout délai pour l'extinction de l'action publique en cas de remise d'armes à l'autorité publique) et demande le retrait de l'amendement n° 41 de la commission (conservation, moyennant déclaration, des armes initialement non soumises à autorisation et reclassées en première ou en quatrième catégories en 1993 et 1995) - **Art. 35** (*levée du secret professionnel en cas de détention dangereuse d'armes - art. 226-14 du code pénal*) (p. 4006) : confirmation de la

levée du secret professionnel en cas de dénonciation d'atteintes sexuelles sur un mineur de quinze ans - **Art. 36** (*accès aux fichiers des immatriculations et des permis de conduire - art. L. 225-5 et L. 330-2 du code de la route*) : opposé à toute forme de municipalisation de la police nationale - **Art. 37** (*mise en fourrière des véhicules par les agents de police municipale - art. L. 325-2 du code de la route*) (p. 4007) : sur l'amendement de précision n° 104 de M. Michel Charasse, s'en remet à la sagesse du Sénat. Réflexion sur l'impossibilité pour un maire de recruter un policier à la retraite pour diriger des policiers municipaux. Accepte l'amendement de rectification n° 42 de la commission - **Art. 38** (*réglementation des activités de sécurité privée*) - **Art. 1er de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*champ d'application de la loi*) (p. 4011) : accepte l'amendement rédactionnel n° 43 de la commission et sur les amendements de M. Charles Gautier, accepte le n° 230 (extension du champ d'application aux nouvelles technologies) et s'oppose au n° 231 (intégration des termes "espaces privés recevant du public" dans le champ d'application) - **Art. 4 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*non-immixtion dans les conflits du travail*) (p. 4012) : s'oppose à l'amendement n° 232 de M. Charles Gautier (interdiction d'exercer des actes discriminatoires) - **Art. 10 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*tenue et armement des agents*) (p. 4013) : accepte l'amendement n° 235 de M. Charles Gautier (interdiction de porter des tenues susceptibles d'être confondues avec celles de la police nationale et municipale) et s'oppose à l'amendement n° 127 de Mme Marie-Christine Blandin (interdiction de port d'arme). Accepte les amendements de la commission n° 44 de rectification, et n° 45 (conditions de formation des agents des entreprises de sécurité) - **Art. 13 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*contrôle par les policiers et gendarmes*) (p. 4015) : s'oppose à l'amendement n° 236 de M. Charles Gautier (respect d'un délai de carence de cinq ans après la cessation d'activité avant l'exercice d'une activité privée). Vigilance de la commission compétente pour la fonction publique de l'Etat. Sanction pénale de la prise illégale d'intérêt - **Art. 14-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*dispositions pénales applicables aux services internes de sécurité*) (p. 4016) : accepte les amendements de la commission n° 46 (exclusion du champ d'application des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP) et n° 47 (absence de sanction du défaut de déclaration préalable des employés) - **Après l'art. 14-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** : accepte l'amendement n° 48 de la commission (dispositions pénales applicables aux services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP) - **Art. 16 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*responsabilité des personnes morales*) : accepte l'amendement de coordination n° 49 de la commission - **Art. 39** (*fouilles et palpations de sécurité - art. 3-1 et 3-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983*) (p. 4018) : sur les amendements de la commission accepte les n° 50 et n° 53 de coordination, n° 52 (palpations de sécurité et fouilles par les stadiers) et demande le retrait de l'amendement de précision n° 51. S'oppose aux amendements n° 164 de suppression de M. Robert Bret et n° 128 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression des fouilles et des palpations) - **Art. 40** (*agrément des convoyeurs de fonds - garanties exigées des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne - rupture du contrat de travail*) - **Art. 6-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*agrément des convoyeurs de fonds - garanties exigées des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne*) (p. 4019) : accepte l'amendement n° 54 de la commission (suppression des dispositions relatives aux garanties exigées) - **Art. 6-2 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983** (*rupture du contrat de travail*) : accepte les amendements de la commission n° 55 (suppression de l'obligation pour l'employeur de reclasser le salarié en cas de retrait de l'agrément administratif) et n° 56 (suppression du versement de dommages et intérêts au salarié en cas de retrait de l'agrément administratif) - **Après l'art. 40** (*agrément des convoyeurs de fonds - garanties exigées des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne - rupture du contrat de travail*) (p. 4021) : accepte les amendements de la commission n° 57 (garanties exigées des ressortissants des



Etats membres de l'Union européenne (art. 9-1 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983) et n° 58 de coordination - **Avant l'art. 43** (p. 4022, 4024) : s'oppose à l'amendement n° 239 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (institution d'un observatoire national de la délinquance). "Etat 4001" : unicité de l'instrument statistique depuis 1972. Favorable à son enrichissement. Etude confiée à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure, IHESI. Evaluation par une commission comprenant des représentants de l'opposition. Consensus préalable nécessaire au changement de l'instrument statistique en raison du caractère sensible des chiffres. Intérêt des travaux de la mission Caresche-Pandraud - **Art. 44** (attribution aux services enquêteurs d'objets saisis ou confisqués - art. L. 69-2 nouveau du code des domaines de l'Etat) (p. 4026) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 240 (affectation par le Garde des sceaux des objets confisqués) et n° 241 (attribution des objets confisqués en fonction de leur utilité pour le service attributaire) - **Art. 45** (protection juridique des familles des agents en charge de la sécurité) (p. 4027) : accepte les amendements de M. Michel Charasse, sur le même objet, n° 107 et n° 106 (extension de la protection aux maires et aux élus municipaux les suppléant). Son amendement n° 282 : extension de la protection aux médecins civils du bataillon des marins-pompiers de Marseille et aux volontaires civils de la sécurité civile ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4153, 4155) : moment fort de démocratie. Hommage à la commission, à son président, à son rapporteur, à ses membres et à ses collaborateurs. Apports constructifs à l'amélioration du texte. Hommage à tous les sénateurs qui ont participé au débat et à l'opposition sénatoriale. Bilan des amendements adoptés, signe de l'utilité, de l'importance et de la vitalité du Sénat. Voeux de reprise de confiance dans la parole publique des Français les plus modestes.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5070, 5072) : organisation des transferts de détenus. Hospitalisation des détenus. Zone d'attente de Roissy. Externalisation de l'entretien de véhicules. Développement de la culture du résultat. Considération pour le travail des fonctionnaires. Prime au mérite. Mise en oeuvre d'ACROPOL. Enquêtes de victimation. Résultats obtenus. (p. 5075, 5078) : volonté d'amélioration. Hommage au travail des forces de sécurité et de secours. Redéploiements des effectifs. Association des élus locaux. Fichiers d'empreintes génétiques. Exemple des crimes commis dans la Somme. Coopération internationale. Services départementaux d'incendie et de secours. Répartition de leur financement. Développement du volontariat pour les sapeurs-pompiers. Projet de loi de modernisation de la sécurité civile. (p. 5078, 5079) : carte de la répartition des compétences désuète. Accompagnement social du redéploiement sur mesure. Renforcement des effectifs dans les zones rurales. (p. 5080) : redéploiement à Nantes. Police de proximité. Groupements d'intervention régionaux, GIR. Création de postes administratifs. (p. 5081) : priorité donnée à la défense civile. Exercices Euratox 2002. (p. 5082) : drames occasionnés par le manque de formation. Politique de ce domaine. (p. 5083) : présence française dans Europol. Système d'informations de cet organisme. Consultation de l'Inspection générale de la police nationale sur ce sujet. (p. 5084, 5085) : absence de suppression de postes d'adjoints de sécurité. Travail des éducateurs. Choix des pourcentages comme critère d'évaluation. Sa responsabilité. (p. 5086) : surproduction de normes. Répartition des dépenses. Formation. Recrutement dès 16 ans de sapeurs-pompiers volontaires. (p. 5087) : mise en place des GIR pour lutter contre les réseaux mafieux. Argent sale. Levée du secret bancaire. (p. 5088) : coordination des

réseaux de police, de gendarmerie et de sapeurs-pompiers. (p. 5089) : double tutelle sur la gendarmerie. Barème d'affectation des postes. Qualité des affectations. Communautés de brigades. Prévention. (p. 5090, 5091) : volonté d'agir. Suivi individuel des fonctionnaires. Nécessité de compenser les changements. (p. 5091) : absence de contrôle des médias. Prééminence de l'Etat dans la gestion de la police et de la gendarmerie.

**SAUGEY (Bernard)**, sénateur (Isère) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi* relative à l'instauration, pour le vendeur d'un bien immobilier par acte dressé sous seing privé, d'un droit de rétractation [n° 248 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Logement**.

*Proposition de loi* tendant à assouplir les règles de lien s'appliquant à l'évolution des taux des impôts communaux dans le cadre de la coopération intercommunale et du passage à la taxe professionnelle unique [n° 342 (2001-2002)] (3 juillet 2002) - **Impôts et taxes**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Après l'art. 20** (p. 2955) : son amendement, soutenu par M. Alain Fouché, n° 104 : modification du mode de

prélèvement des contributions au fonds du service public et de la production d'électricité ; retiré.

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

**- Suite de la discussion - (26 novembre 2002) - Débat sur les recettes des collectivités locales - Art. 14** (*assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales*) (p. 4602) : son amendement, soutenu par M. François Trucy, n° I-119 : déliaison des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties dans les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique ; retiré - **Après l'art. 14** (p. 4618) : son amendement, soutenu par M. François Trucy, n° I-120 : produit de la taxe professionnelle versée à un EPCI à taxe professionnelle unique lors du rattachement de nouvelles communes ; retiré.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 58 nonies** (p. 5561) : son amendement, soutenu par M. Jean-Philippe Lachenaud, n° II-130 : modalités de reversement au syndicat d'agglomération nouvelle de la contribution pour alimenter le fonds de coopération ; adopté.

**SAUNIER (Claude)**, sénateur (Côtes-d'Armor) SOC.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Cour de justice de la République.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

**INTERVENTIONS**

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire**

- (5 décembre 2002) (p. 5306, 5307) : techniques d'information et de communication. Fracture numérique. Stratégie floue du Gouvernement. Attente d'une nouvelle politique.

**SCHOSTECK (Jean-Pierre)**, sénateur (Hauts-de-Seine) RPR puis UMP.

**NOMINATIONS**

Secrétaire de la commission des lois.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire du Conseil d'orientation du comité interministériel de prévention des risques naturels majeurs.

Membre titulaire de la Commission nationale de déontologie de la sécurité.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002) ; puis président (JO Lois et décrets du 20 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

**DÉPÔTS**

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois : - sur la proposition de loi [n° 194 (2001-2002)] adoptée par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes ; - et sur la proposition de loi [n° 101 (2001-2002)] de M. Hubert Haenel aménageant la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 208 (2001-2002)] (6 février 2002) - **Justice**.

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 233 (2001-2002)] (13 février 2002) - **Justice**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 236 (2001-2002)], adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 245 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Justice**.

*Rapport*, fait avec M. Pierre Fauchon au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 362 (2001-2002)] d'orientation et de programmation pour la justice [n° 370 (2001-2002)] (24 juillet 2002) - **Justice**.

*Rapport*, fait avec M. Pierre Fauchon, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 393 (2001-2002)] (3 août 2002) - **Justice**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Sécurité civile [n° 73 (2002-2003) tome 3] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 4** (*création d'adjoints au maire chargés des quartiers - art. L. 2122-2-1 et L. 2122-18-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 116, 117) : intervient sur l'amendement de suppression n° 8 de la commission des lois - **Art. 7 bis** (*bureaux des temps*) (p. 125) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 15 de la commission des lois - **Art. 11** (*espace réservé à l'opposition dans les documents d'information - art. L. 2121-27-1, L. 3121-24-1 et L. 4132-23-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 157, 158) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 20 de la commission des lois - **Après l'art. 11 quater ou après l'art. 15 septuagies** (p. 172) : se déclare favorable à l'amendement n° 565 de M. Jacques Oudin (mise à disposition des groupes d'élus de locaux situés en dehors du canton siège de l'assemblée délibérante) - **Après l'art. 11 quater** (p. 173) : soutient l'amendement n° 244 de M. Alain Joyandet (insertion d'un chapitre traitant des communautés d'agglomération). (p. 174, 177) : soutient l'amendement n° 245 de M. Alain Joyandet (non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Art. 15 sexdecies** (*suppression de la questure de la ville de Paris - art. L. 2512-20 et L. 2512-5 du code général des collectivités territoriales*) (p. 219) : intervient sur l'amendement de suppression n° 291 de M. Michel Caldaguès - **Après l'art. 15 quinquagies** (p. 255, 256) : se déclare opposé à l'amendement n° 544 de M. Jean-Louis Masson (rééquilibrage de l'effectif de la population de chaque canton par rapport à la population moyenne des cantons du département).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies** (p. 290, 291) : soutient les amendements de M. Jacques Valade n° 552 (déduction de l'attribution de compensation versée par les EPCI à taxe professionnelle unique à leurs communes membres de la compensation de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties accordée aux communes situées en zones franches urbaines) et de M. Alain Joyandet n° 549 (maintien du régime fiscal distinct pour les districts créés avant la loi n° 92-125 du 6 février 1992) - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales*) (p. 315, 316) : s'abstiendra sur le sous-amendement n° 382 de M. Louis de Broissia déposé sur l'amendement n° 68 de la commission des lois ainsi que sur ce dernier (nouvelle rédaction de l'article) - **Art. 29** (*indemnités de fonction des adjoints aux maires - art. L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 333, 335) : se déclare favorable aux amendements n° 446 de M. Jean-Paul Delevoye (fixation à hauteur de 40 % de l'indemnité du maire de l'indemnité de fonction des adjoints) et n° 77 de la commission des lois (suppression de la disposition autorisant le conseil municipal à majorer les indemnités des adjoints dans la limite de 10 % de l'enveloppe globale des indemnités susceptibles d'être allouées aux maires et aux adjoints).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Motion d'ordre** (p. 367, 368) : déroulement des travaux du Sénat - **Après l'art. 37** (p. 379, 380) : soutient l'amendement n° 276 de M. Jean-Paul Delevoye (compatibilité de l'exercice des fonctions d' élu d'une collectivité territoriale et de président, d'administrateur ou de délégué d'une société mutuelle d'assurance) - **Art. 39** (*application aux établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 5211-12 à*

*L. 5211-15, L. 5214-8, L. 5215-16 et L. 5216-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 384) : soutient l'amendement n° 393 de M. Jean-Pierre Vial (indemnité de fonction des présidents et vice-présidents de syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités territoriales et d'établissements publics de coopération intercommunale) - **Art. 40** (*dépenses obligatoires des collectivités territoriales - art. L. 2321-2, L. 3321-1 et L. 4321-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 400, 401) : soutient l'amendement n° 487 de M. Josselin de Rohan (financement par l'Etat de l'accroissement des charges relatives aux conditions d'exercice des mandats électoraux pour les communes aux ressources les plus limitées) - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 414, 419) : soutient l'amendement n° 274 de M. Jean-Pierre Vial (possibilité d'aides par le département en cas de non-attribution ou de limitation par la région), transformé en sous-amendement à l'amendement n° 97 de la commission des lois. Intervient sur le sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet - **Art. 43 B** (*gestion portuaire - art. 6 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat*) (p. 424) : sur l'amendement n° 102 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article), soutient le sous-amendement n° 694 de M. Paul Blanc - **Art. 43 C** (*gestion des aérodromes civils*) (p. 428) : sur l'amendement rédactionnel n° 103 de la commission des lois, soutient les sous-amendements de M. Charles Ginesy n° 322, 323, 325.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49 (par priorité) (débat public)** - **Art. L. 121-1 du code de l'environnement** (*nature et missions de la commission nationale du débat public*) (p. 570) : intervient sur les amendements identiques n° 124 de la commission des lois et n° 178 de la commission des affaires économiques saisi pour avis (rétablissement de l'actuelle condition d'intérêt national des projets) - **Art. 51 (par priorité) (concertation inter-administrative au sein de l'Etat ou de ses établissements publics)** (p. 598) : intervient sur les amendements identiques n° 582 de M. Paul Loridant et n° 660 de M. Bernard Angels (conduite de la concertation inter-administrative confiée au représentant de l'Etat en ce qui concerne les transports en Ile-de-France) - **Art. 54 (par priorité) (harmonisation des procédures de désignation et des pouvoirs de commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête - art. L. 11-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)** (p. 600) : intervient sur l'amendement n° 607 de M. Jean-Pierre Sueur (rendu des conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête six mois après l'ouverture de l'enquête publique) - **Art. 56 (par priorité) (déclaration de projet non suivie d'une déclaration d'utilité publique - art. L. 125-1 du code de l'environnement)** (p. 606) : soutient les amendements de M. Jean-Paul Delevoye n° 367 (ajout au titre II du livre Ier du code de l'environnement d'un chapitre VI intitulé déclaration de projet), n° 288 (limitation des possibilités de recours contre la "déclaration de projet" aux seules associations ayant pris la peine de participer à son élaboration), n° 289 (non-invocation par une association d'un moyen qui n'a pas préalablement fait l'objet d'une observation lors de la procédure de consultation du public) et n° 290 (non-invocation de l'illégalité des actes et des décisions après l'expiration d'un délai de six mois à compter du jour de leur publicité) - **Après l'art. 46 quater** : sur l'amendement n° 551 de M. Joseph Ostermann (création d'une indemnité recouvrée par les SDIS au titre de leur intervention et réglée par l'assureur du propriétaire de véhicule à moteur responsable d'un accident de la circulation au titre du règlement du sinistre), son sous-amendement n° 734 ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 668, 669) : soutient l'amendement n° 265 de M. Jean-René Lecerf (possibilité d'engagement à compter de l'âge de seize ans des sapeurs-pompiers volontaires). Intervient sur le sous-amendement n° 701 du Gouvernement, déposé sur l'amendement n° 265 précité. (p. 686, 687) :

reprend l'amendement n° 678 de M. Michel Charasse (création d'un statut pour les agents de développement des communautés de communes) ; retiré. Se déclare favorable à l'amendement n° 685 de M. Michel Charasse (extension aux policiers des règles applicables aux gendarmes en matière de déploiement de force armée et d'usage de leur arme réglementaire) - **Après l'art. 61** (p. 695) : soutient le sous-amendement n° 730 de M. Michel Esneu déposé sur l'amendement n° 458 du Gouvernement (possibilité pour les taxis de stationner dans les communes où ils ont fait l'objet d'une réservation préalable) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 701, 702) : au nom du groupe RPR, hommage au travail du Sénat et des rapporteurs. Remerciements au ministre de l'intérieur. Regret de l'urgence. Volonté du Gouvernement de vouloir tout réglementer. Son sentiment d'une méfiance endémique à l'égard des collectivités. Regret de l'attitude ambiguë du ministre à l'égard des communes. Rappel du rôle de l'intercommunalité. Le groupe RPR s'opposera à tout ce qui serait de nature à porter atteinte aux communes. Le groupe RPR votera le texte du Sénat.

- **Proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes [n° 0194 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1180, 1182) : utilité et nécessité de la loi du 15 juin 2000. Adaptation du droit à la convention européenne des droits de l'homme. Difficultés d'application liées à l'insuffisance des moyens et à des imprécisions. Discussion des ajustements dans l'urgence au vu des rapports d'évaluation commandés par le Gouvernement. perplexité de la commission sur certaines dispositions : critères de placement en garde à vue, avis au procureur, détention provisoire des réitérants. Avis favorable sur la possibilité d'appel par le ministère public. La commission apportera des corrections inspirées de la proposition de loi de M. Hubert Haenel. Souci de l'équilibre entre le droit des personnes et l'efficacité de la procédure - **Avant l'art. 1er A** (p. 1191) : son amendement n° 1 : insertion d'une division supplémentaire "Section I : dispositions relatives à la garde à vue et aux témoins" ; adopté - **Art. 1er (définition des critères permettant le placement en garde à vue d'une personne - art. 62, 63, 77, 78, 153, 154 et 706-57 du code de procédure pénale)** (p. 1192, 1193) : son amendement de suppression n° 2 ; adopté. Maintien de la notion d'indices - **Art. 2 (droits des personnes placées en garde à vue - art. 63, 63-1, 63-2, 77 et 154 du code de procédure pénale)** (p. 1194, 1196) : ses amendements n° 3 : maintien d'un avis au parquet "dès le début de la garde à vue" ; et n° 4 : modalités de la notification du droit au silence ; adoptés - **Après l'art. 2** (p. 1197, 1200) : ses amendements n° 5 : possibilité pour un officier de police judiciaire, au cours d'une enquête de flagrance, de contraindre un témoin à comparaître et d'aviser aussitôt le procureur ; n° 6 : insertion d'une division supplémentaire "Section II : dispositions relatives aux enquêtes" ; n° 7 : possibilité de prolonger la durée de l'enquête de flagrance ; et n° 8 : possibilité d'effectuer des perquisitions sans le consentement de la personne en cas de délits punis d'au moins cinq ans d'emprisonnement ; adoptés - **Avant l'art. 3** (p. 1200) : son amendement n° 9 : insertion d'une division supplémentaire "Section III : dispositions relatives à la détention provisoire" ; adopté - **Art. 3 (détention provisoire des personnes ayant commis plusieurs délits - art. 143-1 du code de procédure pénale)** (p. 1201) : son amendement n° 10 : possibilité de placer en détention provisoire un réitérant qui encourt trois ans d'emprisonnement pour une infraction contre les biens ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 1202) : son amendement n° 11 : prolongation exceptionnelle de la détention provisoire ; adopté - **Art. 4 (placement en détention provisoire des parents d'enfants de moins de dix ans)** (p. 1203) : son amendement n° 12 : modalités de l'enquête sociale préalable au placement en détention provisoire du parent d'un mineur de seize ans au plus ; adopté - **Après l'art. 4** (p. 1204, 1205) : son amendement n° 13 : possibilité pour le président de la chambre de l'instruction de refuser la comparution personnelle du prévenu en cas d'appel d'une demande de mise en liberté ; adopté. Difficultés matérielles

de mobilisation des escortes de sécurité. (p. 1206) : ses amendements n° 14 : insertion d'une division supplémentaire "Section IV : disposition relative à l'instruction" ; et n° 15 : purge des nullités dans les six mois suivant chaque interrogatoire ; adoptés - **Avant l'art. 5** (p. 1207) : son amendement n° 16 : insertion d'une division supplémentaire "Section V : dispositions relatives à la cour d'assises" ; adopté - **Art. 5 (appel du parquet en cas d'acquiescement - art. 380-2 du code de procédure pénale)** : son amendement n° 17 : appel réservé aux seuls procureurs généraux ; adopté - **Après l'art. 5** (p. 1209, 1210) : son amendement n° 18 : enregistrement audiovisuel des débats en cour d'assises et utilisation en appel ; adopté. Souci d'épargner aux victimes l'épreuve des répétitions douloureuses - **Art. 5 bis (publicité du procès en assises d'une personne mineure lors des faits mais devenue majeure - art. 306 du code de procédure pénale)** (p. 1211) : son amendement n° 19 : exclusion de cette publicité s'il existe un co-accusé encore mineur ou qui, devenu majeur, s'y oppose ; adopté - **Avant l'art. 5 ter** : son amendement n° 20 : insertion d'une division supplémentaire "Section VI : dispositions diverses et de coordination" ; adopté - **Art. 5 ter (publicité du procès devant le tribunal pour enfants d'une personne mineure au moment des faits mais devenue majeure - art. 400 du code de procédure pénale)** : son amendement de coordination n° 21 ; adopté - **Après l'art. 5 ter** (p. 1212, 1214) : ses amendements de coordination n° 22 et n° 23 ; adoptés. Harmonisation des règles du placement sous surveillance électronique et de la libération conditionnelle avec celles de la détention provisoire. Son amendement n° 24 : désignation de magistrats suppléants à la commission de réexamen des condamnations pénales ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 25 de M. Jean-Louis Masson (utilisation de la force armée par les fonctionnaires de police). Proposition nécessitant des auditions approfondies.

**Nouvelle lecture [n° 0236 (2001-2002)]** - (20 février 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1591, 1593) : échec de la commission mixte paritaire. Nombreuses corrections apportées par le Sénat et acceptées par l'Assemblée nationale. Persistance du désaccord sur les notions d'indices, de raisons plausibles et de responsabilité. Rejet par l'Assemblée nationale des mesures nouvelles proposées par le Sénat : enregistrement audiovisuel des débats en cours d'assises et désignation de suppléants à la commission de réexamen des condamnations pénales. La commission proposera le rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture - **Art. 1er (définition des critères permettant le placement en garde à vue d'une personne - art. 62, 63, 77, 78, 153, 154 et 706-57 du code de procédure pénale)** (p. 1595) : son amendement de suppression n° 1 ; adopté. Maintien de la notion d'indices - **Art. 2 (droits des personnes placées en garde à vue - art. 63, 63-1, 63-2, 77 et 154 du code de procédure pénale)** (p. 1596, 1597) : son amendement n° 2 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté. Défend une conception humaniste de la responsabilité - **Art. 2 bis (possibilité de retenir un témoin - art. 62, 78 et 153 du code de procédure pénale)** : son amendement n° 3 : rétablissement du paragraphe 1 supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Avant l'art. 2 ter** (p. 1598) : son amendement n° 4 : rétablissement de la section 2 supprimée par l'Assemblée nationale et adoptée par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 2 ter (possibilité de prolonger la durée de l'enquête de flagrance - art. 53 du code de procédure pénale)** : son amendement n° 5 : rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 2 quater (perquisitions pendant une enquête préliminaire - art. 76-1 du code de procédure pénale)** : son amendement n° 6 : rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 3 bis (prolongation exceptionnelle de la détention provisoire - art. 145-1 et 145-2 du code de procédure pénale)** (p. 1599) : son amendement n° 7 : rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 4 bis**

(possibilité de refuser la comparution personnelle en cas d'appel d'une demande de mise en liberté - art. 199 du code de procédure pénale) (p. 1600) : son amendement n° 8 : rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Avant l'art. 4 ter** (disposition relative à l'instruction) : son amendement n° 9 : rétablissement de la section 4 supprimée par l'Assemblée nationale et adoptée par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 4 ter** (délai maximal pour invoquer les nullités de procédure - art. 173-1 du code de procédure pénale) : son amendement n° 10 : rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 5 bis A** (enregistrement des débats - art. 308 du code de procédure pénale) (p. 1601) : son amendement n° 11 : rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 5 quater** (placement sous surveillance électronique des parents d'enfants de moins de dix ans - art. 144-2 du code de procédure pénale) (p. 1603) : son amendement n° 12 : rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 5 quinquies** (libération conditionnelle des parents d'enfants de moins de dix ans - art. 723-3 du code de procédure pénale) : son amendement n° 13 : rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 5 sexies** (commission de réexamen des condamnations pénales - art. 626-3 du code de procédure pénale) : son amendement n° 14 : rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et adopté par le Sénat en première lecture ; adopté.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1729) : absence de politique d'ensemble de la famille. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2072, 2075) : renforcement de l'autorité de l'Etat et garantie de la sécurité des Français voulus par le Président de la République. Ampleur de l'effort consenti. Création d'une justice de proximité. Articulation entre éducation et sanction. Création de sanctions éducatives. Possibilité de placer en détention provisoire les mineurs de 13 à 16 ans. Institution d'une procédure de jugement à délai rapproché. Attribution au juge des enfants des fonctions de juge d'application des peines. Condamnation possible des parents refusant de répondre aux convocations du juge pour enfants. Révocation possible du sursis avec mise à l'épreuve. Proposition de la commission de recourir à des établissements autres que les centres éducatifs fermés. Aggravation des peines encourues par les majeurs utilisant des mineurs pour la commission des infractions. Crise profonde de la protection judiciaire de la jeunesse, PJJ. Texte équilibré respectant les principes fondateurs de la justice des mineurs. Modifications relatives à la détention provisoire et à l'instruction. Encadrement de la procédure du "référé-détention". Mesures visant les établissements pénitentiaires : brouillage des portables, placement sous surveillance électronique et hospitalisation des détenus souffrant de troubles mentaux dans des unités spécialisées. Amélioration des dispositions relatives à l'aide aux victimes. Justification de l'urgence. La commission des lois du Sénat approuve ce projet de loi modéré et équilibré - **Exception d'irrecevabilité** (p. 2111) : s'oppose à la motion de Mme Nicole Borvo n° 18 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 2115) : s'oppose à la motion de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 17 tendant à opposer la question préalable - **Renvoi à la commission** (p. 2117) : s'oppose à la motion de M. Louis Mermaz n° 20 tendant au renvoi à la commission - **Art. 1er et rapport annexé** (approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007) (p. 2125, 2129) : son amendement n° 22 : mise en oeuvre de l'application des peines pour les mineurs transférée au juge des enfants ; adopté. Demande le retrait des amendements de M. Christian Cointat n° 123 (prévention de la multiplication des transferts de détenus) et n° 106 (mise

en place expérimentale de l'échevinage). Sur les amendements de M. Paul Loridant, accepte le n° 1 (prévision d'espaces de travail dans le programme de construction des établissements pénitentiaires) et s'oppose au n° 2 (création de 10 000 emplois dans les prisons pour favoriser la réinsertion des détenus). Accepte les amendements rédactionnels de la commission saisie pour avis n° 82, n° 83 et n° 84 ainsi que l'amendement n° 214 du Gouvernement (évaluation de l'efficacité des assistants spécialisés en poste dans les pôles économiques et financiers et les pôles de santé publique) - **Art. 2** (programmation des crédits et des emplois sur la période 2003-2007) (p. 2130) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 85, n° 87 et n° 88 rédactionnels et n° 86 (réintégration de l'administration centrale dans la liste des bénéficiaires des crédits programmés) - **Art. 3** (soumission des marchés de conception, de construction et d'aménagement d'établissements pénitentiaires au code des marchés publics - art. 2 de la loi n° 87-432 du 22 juin 1987 relative au service public pénitentiaire) (p. 2132) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Paul Loridant (insertion d'une clause de recours au travail des détenus dans les marchés de construction) - **Art. 6** (évaluation annuelle) (p. 2133, 2134) : son amendement n° 23 : dépôt des rapports annuels d'évaluation au Parlement ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 4 de M. Paul Loridant (évaluation de la politique de l'administration pénitentiaire en fonction des efforts réalisés pour la réinsertion des détenus) - **Après l'art. 6** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 90 de la commission saisie pour avis (actions expérimentales dans le domaine de la justice judiciaire).

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des lois - **Titre III** (Dispositions portant réforme du droit pénal des mineurs) (p. 2158) : demande la réserve de l'amendement n° 152 de M. Claude Estier (suppression de la division et de son intitulé) jusqu'après l'examen des amendements tendant à insérer des articles additionnels après l'article 20 - **Avant l'art. 10** (p. 2159) : sur les amendements de Mme Claire-Lise Campion, demande le retrait du n° 153 (accès des administrations et organismes habilités aux condamnations figurant sur le casier judiciaire n° 2 des candidats à l'encadrement des mineurs) et s'oppose au n° 154 (possibilité pour le juge des enfants d'ordonner l'exécution provisoire uniquement dans le cas de mesures éducatives) - **Art. 10** (introduction dans la loi de la notion de discernement - art. 122-8 du code pénal) (p. 2162) : s'oppose à l'amendement n° 111 de Mme Nicole Borvo (suppression des sanctions éducatives applicables aux mineurs de 10 à 13 ans) ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 155 de suppression et n° 156 et n° 157 de repli - **Art. 11** (sanctions éducatives pour les mineurs à partir de dix ans - art. 2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945) (p. 2164, 2165) : s'oppose à l'amendement de suppression de Mme Nicole Borvo n° 112 et à l'amendement de M. Claude Estier n° 158 (remplacement de "sanctions" par "mesures") - **Art. 12** (liste des sanctions éducatives - art. 15-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945) (p. 2166, 2167) : ses amendements n° 32 : compétence du juge des enfants pour prononcer une sanction éducative et suppression de la motivation de la sanction pour les mineurs de 13 à 18 ans ; retiré ; et n° 33 : mise en oeuvre des sanctions éducatives par le secteur associatif habilité de la protection judiciaire de la jeunesse et non par le seul secteur public ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 159 (remplacement de "sanctions" par "mesures") et n° 160 de coordination - **Section 2** (dispositions relatives à la rétention des mineurs de dix à treize ans) (p. 2171) : son amendement rédactionnel n° 34 ; adopté - **Art. 14** (assouplissement des conditions de la retenue judiciaire et allongement de sa durée - art. 4 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945) (p. 2172) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 161 de suppression et n° 162 (suppression des termes "des indices graves ou concordants") - **Art. 15** (contrôle judiciaire à partir de treize ans, assorti éventuellement d'un placement en centre éducatif fermé - art. 10-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945) (p. 2174, 2175) : ses amendements n° 35 : suppression de la

condition d'échec d'un placement précédent pour le placement sous contrôle judiciaire en matière correctionnelle d'un mineur âgé de 13 à 16 ans ; et n° 36 : élargissement du contrôle judiciaire des mineurs de 13 à 16 ans en matière correctionnelle à d'autres modalités que les centres éducatifs fermés ; adoptés. Sur les amendements de coordination de M. Claude Estier, s'oppose au n° 163 et estime le n° 164 satisfait par son amendement n° 36 précité. S'oppose à l'amendement n° 91 de M. Michel Charasse (sanction possible à l'encontre des parents en cas de violation de l'obligation du contrôle judiciaire du fait de l'exercice de l'autorité parentale) qu'il estime satisfait par le droit en vigueur - **Après l'art. 15** (p. 2176) : s'oppose à l'amendement n° 166 de M. Claude Estier (précision de la nature socio-éducative du contrôle judiciaire des mineurs) - **Art. 16** (*détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2177, 2178) : ses amendements n° 38 : isolement complet entre les mineurs et les majeurs incarcérés ; et n° 37 rédactionnel ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 113 de suppression de Mme Nicole Borvo ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 167 (allongement de la durée de la peine permettant le classement en détention provisoire, de trois à cinq ans) et n° 168 (dérogation à l'isolement de nuit lorsque l'intérêt du mineur s'y oppose) - **Section 4** (*dispositions instituant une procédure de jugement à délai rapproché*) (p. 2181) : s'oppose à l'amendement n° 114 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé) - **Art. 17** (*procédure de jugement à délai rapproché - art. 5, 12 et 14-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2183, 2185) : ses amendements de coordination n° 39 et n° 40 ; adoptés. Son amendement de clarification n° 41 ; rejeté. Son amendement n° 42 : suppression de la procédure de comparution à délai rapproché en raison de la création d'une procédure de jugement à délai rapproché ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 115 de Mme Nicole Borvo ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 169 (délai de prise en compte des investigations accomplies sur la personnalité du mineur réduit de 18 mois à un an) et n° 171 (audition obligatoire du représentant du service auquel le mineur a été confié). S'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 213 de M. Claude Estier, déposé sur son amendement précité n° 41 - **Section 5** (*dispositions relatives au jugement des mineurs par la juridiction de proximité*) (p. 2187) : s'oppose à l'amendement n° 116 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé) - **Art. 18** (*compétence de la juridiction de proximité en matière pénale à l'égard des mineurs - art. 1er et 21 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2189) : son amendement de cohérence rédactionnelle n° 43 ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 117 de Mme Nicole Borvo et n° 173 de M. Claude Estier - **Art. 19** (*sursis avec mise à l'épreuve, notamment en "centre éducatif fermé" - art. 20-2 et art. 20-9 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) : ses amendements n° 44 : possibilité donnée au juge des enfants de révoquer un sursis avec mise à l'épreuve ; et n° 45 rédactionnel ; adoptés - **Section 7** (*des centres éducatifs fermés*) (p. 2191) : s'oppose à l'amendement n° 118 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé) - **Art. 20** (*définition des "centres éducatifs fermés" - art. 33 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2193, 2194) : son amendement rédactionnel n° 46 ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 119 de Mme Nicole Borvo et n° 175 de M. Claude Estier - **Après l'art. 20** (p. 2195) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 176 (entrée en vigueur des nouvelles mesures applicables aux mineurs après la mise en place effective du programme de réhabilitation ou de création de quartiers de mineurs adaptés) et n° 177 (séparation des mineurs, au sein des centres éducatifs fermés, en fonction de leur âge et de leur éventuelle condamnation). Fonctionnement interne des centres éducatifs fermés relevant du domaine réglementaire et devant figurer dans un cahier des charges. (p. 2196) : son amendement n° 47 : insertion d'une division additionnelle : section 8 - Dispositions diverses ; adopté. (p. 2197, 2198) : ses amendements n° 48 : aggravation des peines encourues par les majeurs en cas d'infractions commises avec la participation d'un mineur ;

n° 49 : suppression de la condition de compromission grave pour l'engagement de poursuites pénales à l'égard des pères et mères n'ayant pas satisfait à leurs obligations légales ; n° 50 : suppression de la condition d'habitude pour sanctionner la provocation d'un mineur à commettre un crime ou un délit ; n° 51 : possibilité de prononcer une amende civile à l'encontre des parents qui ne répondent pas aux convocations ; et n° 52 : présence explicite de la victime à l'audience du tribunal pour enfants ; adoptés. Accepte l'amendement n° 203 de M. Jean-Claude Carle (aggravation de la peine pour les majeurs utilisant des mineurs de moins de treize ans) ainsi que son sous-amendement n° 204 déposé sur son amendement n° 48 précité - **Après le titre IV** (p. 2199) : accepte l'amendement n° 206 de M. Laurent Béteille (élargissement du champ d'intervention des associations agréées pour la défense des intérêts des victimes dans l'exercice des droits reconnus à la partie civile) - **Avant le chapitre Ier** (p. 2200) : accepte les amendements de M. Alain Vasselle n° 207 (information du maire sur l'action publique) et de conséquence n° 208 et n° 209 - **Art. 21** (*procédure de composition pénale - art. 41-2, 41-3, 768, 769 et 775 du code de procédure pénale*) (p. 2202) : son amendement n° 53 de simplification rédactionnelle ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 178 de M. Claude Estier (établissement d'une liste limitative, par décret en Conseil d'Etat, des organismes aptes à délivrer une formation) - **Après l'art. 21** (p. 2203) : demande le retrait de l'amendement n° 92 de M. Michel Charasse (rappel du principe de la séparation des pouvoirs). (p. 2204) : demande le retrait des amendements de M. Christian Cointat n° 130 (regroupement des délégués du procureur et des médiateurs du procureur) et n° 131 (habilitation individuelle des délégués du procureur) - **Art. 22** (*conditions et durée du placement en détention provisoire - art. 137-4, 137-5, 143-1, 144, 145-1, 145-2 du code de procédure pénale*) (p. 2205, 2208) : ses amendements n° 54 : limitation de la prolongation de la détention provisoire ; n° 55 ayant le même objet, et n° 56 de coordination ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 179 de suppression et n° 180 (suppression de l'obligation faite au juge d'instruction de motiver ses décisions de refus de placement en détention provisoire), n° 181 (suppression de la possibilité pour le procureur de la République de saisir directement la chambre de l'instruction), n° 182 (restauration des mesures visant à limiter les cas de mise en détention), n° 183 (suppression de la possibilité d'utiliser le trouble à l'ordre public comme critère de prolongation de la détention provisoire), n° 184 (suppression de la possibilité de prolonger la durée de la détention provisoire en matière correctionnelle) et n° 185 (suppression de la possibilité de prolonger la durée de la détention provisoire en matière criminelle) - **Art. 23** (*référé-détention - demandes de mise en liberté - art. 148-1-A, 187-3, 148-2, 183 et 199 du code de procédure pénale*) (p. 2210, 2214) : ses amendements n° 57 : réécriture de l'article 23 renforçant les garanties entourant le référé-détention ; n° 58 : entrée en vigueur de la procédure ; et n° 59 : remise en liberté de la personne détenue en cas de non-respect des délais par les juridictions ; adoptés. Après avis du Gouvernement, renonce à rectifier l'amendement de la commission n° 57 en fonction du sous-amendement de M. Henri de Richemont n° 141 (limitation du recours à la procédure du référé-détention à la seule matière criminelle). S'oppose à l'amendement de suppression n° 186 de M. Claude Estier et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 216 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (limitation du référé-détention à la procédure criminelle ou aux délits punis de dix ans d'emprisonnement), déposé sur son amendement n° 57 précité - **Art. 24** (*première comparution, demandes d'actes par les parties, amende civile, témoin anonyme, sanction du refus de témoigner - art. 80-2, 82-2, 86, 177-3 nouveau, 706-58 du code de procédure pénale, art. 434-15-1 du code pénal*) (p. 2217, 2220) : ses amendements n° 60 : rétablissement de la possibilité pour les avocats d'assister aux actes dont ils demandent la réalisation aux juges d'instruction ; identique à l'amendement n° 188 de M. Claude Estier, et de rectification n° 61 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 189 de M. Claude Estier (suppression de l'élargissement du recours à

la procédure du témoin anonyme) ainsi qu'au n° 93 de M. Michel Charasse (répartition des effectifs de police judiciaire) - **Art. 25** (*extension du champ de la procédure de comparution immédiate - délai d'audience en cas de demande de renvoi par le prévenu - art. 395, 396, 397-1, 397-3, 397-4 du code de procédure pénale*) (p. 2224, 2225) : ses amendements rédactionnels n° 62 et n° 63 ; adoptés. S'oppose aux amendements de suppression n° 120 de Mme Nicole Borvo et n° 190 de M. Claude Estier - **Art. 26** (*compétence du juge unique - art. 398-1 du code de procédure pénale*) (p. 2226) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 191 de M. Claude Estier - **Art. 27** (*arrêt de mise en accusation - délais d'audience - art. 215, 215-2, 268 et 367 du code de procédure pénale*) (p. 2227) : son amendement rédactionnel n° 64 ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 192 de M. Claude Estier - **Après l'art. 27** : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 95 (possibilité pour les parties civiles de récuser les jurés en cour d'assises) et n° 96 (possibilité pour les parties civiles de faire appel des arrêts des cours d'assises) - **Avant l'art. 28** (p. 2228) : demande le retrait de l'amendement n° 210 de M. Laurent Béteille (comparution des détenus formulant des incidents devant la juridiction du lieu de détention) - **Après l'art. 28** (p. 2230, 2231) : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 98 (amélioration du recouvrement des amendes pénales) et n° 99 (interdiction d'exploiter les dénonciations et lettres anonymes) - **Avant l'art. 29** (p. 2235) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de M. Claude Estier n° 193 (reprise intégrale de la proposition de loi, adoptée à l'unanimité par le Sénat, relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons) - **Art. 29** (*neutralisation des téléphones mobiles dans l'enceinte des établissements pénitentiaires - art. L. 33-3 du code des postes et télécommunications*) (p. 2238, 2239) : demande le retrait de l'amendement n° 194 de M. Claude Estier (brouillage des téléphones portables limité aux cellules). Accepte l'amendement n° 102 de M. Michel Charasse (extension de l'interdiction à l'ensemble des appareils de télécommunication mobiles) - **Art. 30** (*hospitalisation des détenus atteints de troubles mentaux - art. L. 3214-1 à L. 3214-5 du code de la santé publique*) (p. 2240, 2241) : ses amendements rédactionnels n° 65, n° 66, n° 67, n° 69, et de précision n° 68 et n° 70 ; adoptés - **Art. 31** (*placement sous surveillance électronique dans le cadre d'un contrôle judiciaire - contrôle à distance par des personnes de droit privé - art. 138, 144-2, 723-7, 723-9 et 723-13 du code de procédure pénale*) (p. 2242, 2243) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 212 (rétablissement de la détention provisoire sous surveillance électronique), n° 195 (contrôle du placement sous surveillance électronique exclusivement effectué par des personnels relevant de l'administration pénitentiaire) et n° 196 (suppression de la notion d'inconduite notoire) - **Chapitre IV** (*dispositions relatives à la répartition des détenus*) (p. 2244) : s'oppose à l'amendement n° 121 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé) - **Art. 32** (*classification des établissements pénitentiaires - art. 717 du code de procédure pénale*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 122 de Mme Nicole Borvo - **Après l'art. 32** (p. 2247, 2248) : sur les amendements de M. Paul Loridant, accepte les n° 7 (suppression de la ponction pour frais d'entretien prélevée sur la rémunération des détenus qui travaillent) et n° 15 (possibilité pour un détenu de travailler à son propre compte) et s'oppose aux n° 5 (insertion d'une division additionnelle : de la réinsertion professionnelle des détenus), n° 6 (introduction du contrat de travail au sein des prisons), n° 8 (création de zones franches pénitentiaires), n° 9 (allocation d'indemnités d'arrêt maladie ou d'accident du travail aux détenus cotisants), n° 10 (précision sur les modalités de suspension du contrat de travail), n° 11 (conditions de rupture du contrat de travail), n° 12 (relèvement du niveau de rémunération des détenus), n° 13 (application du régime de l'assurance chômage), n° 14 (droit à la formation professionnelle) et n° 16 (transformation de la régie industrielle des établissements pénitentiaires, RIEP, en un établissement de nature spécifique). Salue le travail effectué par M. Paul Loridant - **Avant l'art. 33**

(p. 2249, 2250) : ses amendements n° 71 : abrogation d'une disposition relative à l'affectation des magistrats administratifs dans les cours administratives d'appel - art. L. 222-5 du code de justice administrative ; et n° 72 : fonctionnement du conseil supérieur des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel - art. L. 232-4-1 du code de justice administrative ; adoptés - **Art. 37** (*recrutement d'assistants de justice dans les juridictions administratives - art. L. 122-2 du code de justice administrative*) (p. 2251) : accepte les amendements de M. Christian Cointat n° 135 (contrats des assistants de justice renouvelables deux fois) ainsi que les n° 136, n° 137 et n° 138 ayant le même objet - **Art. 39** (*information des victimes par les officiers et agents de police judiciaire de certains droits - art. 53-1 et 75 du code de procédure pénale*) (p. 2253) : ses amendements n° 73 et n° 75 rédactionnels et n° 74 de clarification ; adoptés. Accepte l'amendement n° 200 de M. Claude Estier (amélioration de l'information relative au fonds d'aide aux victimes) - **Après l'art. 39** (p. 2254) : son amendement n° 76 : possibilité de demander la désignation d'un avocat par le bâtonnier - art. 40-1 du code de procédure pénale ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 201 de M. Claude Estier (augmentation des plafonds de ressources pour l'obtention d'une indemnité par les victimes d'infractions) - **Art. 40** (*attribution automatique du bénéfice de l'aide juridictionnelle aux victimes des crimes les plus graves - art. 9-2 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991*) (p. 2255) : son amendement n° 77 : extension du dispositif aux victimes d'un viol ; adopté - **Art. 41** (*recherche des personnes disparues dans des circonstances suspectes - art. 74-1 et 80-4 du code de procédure pénale, art. 26 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995*) (p. 2256) : ses amendements n° 78 et n° 79 rédactionnels et n° 80 : extension du champ des requérants susceptibles de se constituer partie civile aux proches de la victime ; adoptés - **Art. 43** (*application en outre-mer et habilitation du Gouvernement au titre de l'article 38 de la Constitution*) (p. 2257) : son amendement n° 81 : suppression d'une mention inutile prévoyant l'application expresse de la loi à Mayotte ; adopté - **Après l'art. 43** : accepte l'amendement n° 21 de M. Georges Othily (destruction des installations clandestines de recherche d'or en Guyane).

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0393 (2001-2002)]* - (3 août 2002) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 2509, 2510) : modifications apportées par l'Assemblée nationale et insertion d'articles additionnels. Adoption de l'amendement du Sénat prévoyant la disparition du prélèvement pour frais d'entretien sur les revenus des détenus. Texte équilibré.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Art. unique** (*statut des juges de proximité - chapitre V quinquies nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature*) - **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*critères de recrutement des juges de proximité*) (p. 2606) : son amendement, soutenu par M. Laurent Béteille, n° 22 : ouverture de l'accès à la fonction de juge de proximité aux assesseurs de tribunaux pour enfants ayant 4 ans d'expérience ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*cumul avec une autre activité professionnelle - règles d'incompatibilités*) (p. 2621) : son amendement, soutenu par M. Laurent Béteille, n° 23 : impossibilité pour les juges de proximité d'accomplir aucun acte professionnel dans le ressort de leur juridiction de proximité ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*



- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Après l'art. 2** (p. 4588) : son amendement, soutenu par M. Bernard Fournier, n° I-26 : rétrocession aux collectivités territoriales du produit de l'imposition des indemnités de fonction ; retiré.

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la sécurité civile (p. 5074, 5075) : progression des crédits pour la sécurité civile. Hommage aux secouristes et aux sapeurs-pompiers. Augmentation des effectifs et des investissements. Modernisation de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Formation des services de secours. Projet de loi sur la modernisation de la sécurité civile. Services départementaux d'incendie et de secours. Sapeurs-pompiers volontaires. Stockage des munitions chimiques. Au nom de la commission des lois, recommande l'adoption des crédits pour la sécurité civile pour 2003.

#### **Justice**

- (9 décembre 2002) (p. 5491, 5492) : surpopulation carcérale. Vétusté et inadéquation du parc pénitentiaire.

#### **SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), ministre de la recherche.**

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

#### **INTERVENTIONS**

- **Proposition de loi autorisant la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman, dite "Vénus hottentote", à l'Afrique du Sud [n° 0114 (2001-2002)]** - (29 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 738, 740) : absence d'appartenance de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman au domaine public. Restes humains non susceptibles d'appropriation. Inclusion de ceux-ci dans les collections publiques pour la poursuite de fins scientifiques. Absence de réserve d'ordre scientifique à la restitution des restes de Saartjie Baartman. Objectif de la proposition de loi légitime mais absence de nécessité de celle-ci. Volonté de rendre justice à Saartjie Baartman, victime du colonialisme, de thèses racistes et de dérives scientifiques. Longue exposition au public de la dépouille. Réclamation des restes de Saartjie Baartman par l'Afrique du Sud. Accord du Gouvernement pour la restitution de cette dépouille mortelle. Nécessité de rendre sa dignité à Saartjie Baartman - **Art. unique (restitution par la France à l'Afrique du Sud de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman)** (p. 741, 742) : son amendement n° 2 : allongement du délai de mise en oeuvre de la loi et précisions juridiques ; retiré. (p. 742, 743) : volonté de transparence et de vérité. Actions engagées pour améliorer la gestion des collections des musées. Nécessité de mettre fin à des dérives inacceptables. (p. 743, 744) : dépôt d'une proposition de loi non nécessaire mais admis par le Gouvernement. Proximité entre le texte proposé par la commission et l'amendement du Gouvernement. Réorganisation des collections du musée de l'Homme. (p. 745, 746) : existence de programmes de coopération en matière d'anthropologie avec l'Afrique du Sud. Retour de la dépouille de Saartjie Baartman à l'Afrique du Sud retardé par l'apartheid. Son amendement n° 1 : nouvel intitulé : proposition de loi relative au retour en Afrique du Sud de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman ; retiré.

- **Proposition de loi portant création d'une Fondation pour les études comparatives [n° 0351 (2000-2001)]** - (19

février 2002) - **Discussion générale** (p. 1494, 1495) : rapport du professeur Antoine Lyon-Caen sur le "développement du droit comparé en France". Nécessité de développer les études et les recherches de droit comparé. Influence internationale du droit français. Pluralité des structures consacrées aux études comparatistes. Recours à la voie législative pour la création d'une fondation. Objectifs, organisation et dotation de cette fondation. Soutien du Gouvernement à cette proposition de loi. (p. 1502) : place des sciences humaines et sociales dans le programme cadre de recherche et de développement européen. Rayonnement de la France à l'extérieur. Renforcement des structures existantes par la fondation. Autonomie administrative et financière des assemblées parlementaires. Commandes d'études par le Sénat à la fondation.

**SEILLIER (Bernard), sénateur (Aveyron) NI.**

#### **NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre titulaire de la Commission consultative de l'action humanitaire.

Membre titulaire du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

#### **INTERVENTIONS**

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 780, 781) : prudence indispensable dans le domaine du droit des handicapés. Place de la justice sociale. Réparation judiciaire du handicap consécutive à la jurisprudence du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation. Mise en cause de la justice sociale par les jurisprudences. Risques consécutifs à la fixation judiciaire de l'indemnisation d'un handicap. Favorable à la proposition de la commission des affaires sociales de préjudice moral pour défaut d'information. Souhait de la concomitante protection du diagnostic et de la reconnaissance de l'aléa thérapeutique.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1660, 1661) : volonté d'affranchissement du mariage civil d'une certaine conception religieuse. Approche exclusivement contractuelle du mariage. Critiques des avocats à l'égard de ce texte : barreau de Lille. Analogie entre le mariage et le lien social.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote** - (4 juillet 2002) (p. 1850) : exigence de vérité. Approbation des engagements du Gouvernement, notamment sur la défense de la souveraineté française et de la famille. Complexité des liens entre politique et humanisme. Nécessité de réfléchir au contenu de la laïcité.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1924, 1926) : jeunes en situation d'échec scolaire. Nécessité de leur redonner de l'espoir. Intérêt des dispositifs existants. Projet



de loi audacieux. Valeur de la personne primant celle de sa formation. Crainte vis-à-vis des employeurs non justifiée. Accompagnement fraternel du jeune dans l'entreprise. Exonérations justifiées. Les sénateurs non inscrits voteront le projet de loi modifié par les amendements de la commission.

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2727) : danger de l'élargissement de la légitimité de la guerre. Intervention en Iraq. Exigences de clarté, de vérité et de mesure respectées par la France.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3035, 3036) : faiblesse et complexité de la loi de 1998. Travail du rapporteur. Espoir de réel partage du travail par une procédure libérée mais régulée.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) (p. 4819) : organisation des élections prud'homales du 11 décembre.

#### **Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4849) : souhait d'une implication homogène des ministres dans la lutte contre l'exclusion - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4865) : à regret, se déclare opposé à l'amendement n° II-19 de la commission (réduction des crédits de 4 millions d'euros).

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5971, 5972) : qualité de la démarche législative proposée. Construction d'une philosophie de la relation collective dans le travail. Anti-modèle de la loi dite de modernisation sociale. Portée du pacte social dans l'entreprise. Progrès de la démocratie sociale. Exemplarité de la méthode - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6011, 6012) : réactivation de la pratique de responsabilité individuelle dans la vie collective. Relance du dynamisme social. Votera ce projet de loi.

**SERGENT (Michel)**, sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances.

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau.

#### DÉPÔTS

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Sports [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 34]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 2000 [n° 0013 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1379, 1381) : modernité et efficacité accrues

dans la procédure budgétaire par la mise en oeuvre de la loi organique du 1er août 2001. Conjoncture économique favorable. Pacte de stabilité européen. Influence de la croissance sur les finances publiques. Stabilisation des dépenses publiques. Baisses d'impôts. Ralentissement de l'endettement public. Le groupe socialiste votera le texte en approuvant sans réserve la politique menée par le Gouvernement.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) (p. 3574, 3576) : salue l'initiative du Gouvernement. Possibilité d'appréciation de l'ensemble des prélèvements obligatoires. Sujet complexe. Rapport non satisfaisant sur l'analyse qualitative. Non-pertinence du taux des prélèvements obligatoires pour la mesure de l'attractivité d'un pays. Remise en cause de l'efficacité des services publics. Contribution du gouvernement précédent à une réduction des prélèvements de 2,5 points de PIB de 1997 à 2002. Irréalisme des promesses à tenir pour les années 2002 à 2006. Risques d'une compensation des réductions d'impôts d'Etat par une augmentation de la fiscalité locale. Politique de régression sociale. Le groupe socialiste n'accordera aucune confiance au Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Après l'art. 2** (p. 4588, 4589) : soutient l'amendement n° I-60 de M. Gérard Miquel (neutralisation du risque d'augmentation de la charge fiscale des victimes de catastrophe naturelle ou industrielle).

*Deuxième partie :*

#### **Sports**

- (30 novembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4956, 4957) : progression des crédits dédiés au sport. Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Rôle social du sport. Accès pour tous. Sort des emplois-jeunes. Faible pratique sportive des Français. Sécurité dans le sport. Dopage. Violence. Maintien de la France parmi les grandes nations sportives. Etats généraux du sport. Au nom de la commission des finances, recommande l'adoption des crédits du ministère des sports pour 2003.

- **Proposition de loi portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux départements [n° 0064 (2002-2003)]** - (12 décembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5792, 5793) : modernisation des règles budgétaires et comptables des départements. Intérêt des réformes pratiquées dans les communes. Modalités de vote du budget. Mécanisme d'autorisations d'engagement pour les dépenses de fonctionnement. Opération de reprise et d'affectation du résultat. Amortissement et provisions. Textes d'application. Souhait d'une simplification. Concertation avec les élus. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

**SIDO (Bruno)**, sénateur (Haute-Marne) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du Conseil d'orientation du comité interministériel de prévention des risques naturels majeurs.

## DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la couverture territoriale en téléphonie mobile de deuxième génération par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale entre opérateurs [n° 409 (2001-2002)] (26 septembre 2002) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Télécommunications**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de loi [n° 409 (2001-2002)], déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la couverture territoriale en téléphonie mobile de deuxième génération par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale entre opérateurs [n° 23 (2002-2003)] (16 octobre 2002) - **Télécommunications**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 81, 83) : texte "patchwork". Problème de l'urgence. Amendements gouvernementaux changeant le sens et la portée du texte. Court-circuitage du Conseil d'Etat et du conseil des ministres. Souci d'occupation du terrain politique et médiatique. Précipitation engendrant un manque de concertation entre les deux assemblées. Appréciation de la reprise de l'essentiel du texte voté par le Sénat sur la démocratie locale dans le titre II. Amendements des députés manquant de précision. Interrogation sur le changement d'appellation des conseils généraux. Texte de circonstance. Inopportunité des moyens employés à propos du principe de l'élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des structures intercommunales à fiscalité propre. Dépouillement des assemblées communales de leurs prérogatives essentielles. Non-application de la loi sur le cumul des mandats. Absence de choix politique pour les SDIS. Solution "a minima" pérennisant l'inéquité actuelle. Manque d'ambition et de vision fondatrice des propositions. Propos de M. Mamère. Instauration de normes supplémentaires. Le groupe RPR votera le projet de loi sous réserve de l'adoption des modifications apportées par le Sénat.

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Après l'art. 10** (p. 156) : soutient les amendements de M. Jacques Oudin n° 258 (tutelle des communes sur les EPCI) et n° 259 (communication du procès-verbal des réunions de l'organe délibérant de l'EPCI dans les dix jours à tous les maires des communes membres) - **Art. 11 ter (conseillers généraux délégués - art. L. 3221-3 du code général des collectivités territoriales)** (p. 163) : votera l'amendement n° 24 de la commission des lois (substitution de la dénomination "conseil général" à celle de "conseil départemental" adoptée par l'Assemblée nationale) - **Après l'art. 11 quater** (p. 174) : se déclare favorable à l'amendement n° 245 de M. Alain Joyandet (non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 32 (remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales)** (p. 359) : se déclare favorable à l'amendement n° 380 de M. Roger Karoutchi (définition du mandat spécial des conseillers généraux).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43 (les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales)** (p. 519) : intervient sur les amendements n° 216 de la commission des finances saisie pour avis (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental) et n° 440 de M. Jean-Pépin (répartition du nombre des volontaires sur le territoire conformément à la loi de 1996) - **Art. 44 (proposition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités**

*territoriales)* (p. 539) : votera l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS). (p. 550) : votera les amendements n° 221 de la commission des finances saisie pour avis (extension à tous les SDIS de la possibilité de création d'un poste de directeur adjoint chargé des questions administratives et financières) et n° 683 de M. Michel Charasse (nomination d'un directeur général des services administratifs et financiers).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 46 (financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales)** (p. 621) : votera l'amendement n° 306 de M. André Lardeux (suppression de l'allongement du délai de notification aux exécutifs des collectivités territoriales du montant provisionnel de leur contribution). (p. 629) : votera l'amendement n° 223 de la commission des finances saisie pour avis (organisation du financement des SDIS).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 47 ter** (p. 663) : se déclare favorable à l'amendement n° 233 de la commission des finances saisie pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006). (p. 682) : votera les amendements de M. Louis Le Penec n° 610 (principe du partenariat avec les collectivités locales - extension du rôle du conservatoire du littoral), n° 612 (clarification de la gestion des terrains du conservatoire et des liens entre le conservatoire et le gestionnaire), n° 614 (rôle du conservatoire et des organismes gestionnaires - statut et attribution des gardes des terrains du conservatoire du littoral), n° 617 (rôle des conseils de rivage), n° 619 (élection à la TDENS de l'ensemble des dépenses engagées sur les cinquante pas géométriques pour les départements d'outre-mer), n° 653 (possibilité de préemption d'un terrain mis en vente par adjudication judiciaire ainsi que d'un immeuble se trouvant en zone de préemption), n° 615 (application de la taxe Barnier aux terrains affectés ou donnés en gestion) et n° 620 (améliorations au régime des cinquante pas géométriques outre-mer). (p. 687) : ne votera pas l'amendement n° 685 de M. Michel Charasse (extension aux policiers des règles applicables aux gendarmes en matière de déploiement de force armée et d'usage de leur arme réglementaire).

- **Proposition de loi relative au nom patronymique [n° 0225 (2000-2001)] - (20 février 2002) - Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1638) : conditions d'examen et complexité de cette proposition de loi. Hommage au travail de la commission. Votera ce texte.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13 (infractions exclues du bénéfice de l'amnistie)** (p. 2035) : se déclare opposé à l'amendement n° 59 de M. Guy Fischer (exclusion des délits relatifs à l'emploi illicite des produits antiparasitaires). (p. 2040, 2041) : se déclare opposé aux amendements n° 61 de M. Gérard Le Cam (amnistie des délits de destruction, dégradation ou détérioration) et n° 73 de M. Gérard Delfau (amnistie des actions syndicales et associatives).

- **Proposition de loi relative à la couverture territoriale en téléphonie mobile de deuxième génération par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale entre opérateurs [n° 0409 (2001-2002)] - (24 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - Discussion générale** (p. 3188, 3189) : enjeu de l'extension de la couverture de téléphonie mobile. Existence de deux solutions techniques. Conclusion d'un accord entre les trois opérateurs. Souci d'assurer une couverture effective et à moindre coût. Exemple de son département de la Haute-Marne. Avantages de l'itinérance locale. Respect de l'équité concurrentielle. Faisabilité financière du dispositif proposé. Solution de bon sens prônée par le Sénat - **Art. 1er (définition de l'itinérance)** (p. 3197, 3198) : accepte les

amendements du Gouvernement n° 7 (précision de la notion d'itinérance locale) et n° 8 (précision sur les zones visées). Importance de la distinction entre les deux types d'itinérance - **Art. 2 (mention explicite de l'itinérance locale dans le cahier des charges des opérateurs)** (p. 3199) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 3 de M. Jean-Pierre Vial - **Art. 3 (principe et modalités de la couverture en téléphonie mobile de certaines zones blanches)** (p. 3201, 3204) : son amendement, qu'il dépose à titre personnel, n° 6 : mention explicite de l'intervention des départements ; adopté. Accepte l'amendement n° 9 du Gouvernement (mention explicite des centre-bourgs dans les zones de couverture) et, sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement rédactionnel n° 13 de M. Paul Girod. Accepte, à titre de rapporteur, son amendement n° 6 précité, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 10 du Gouvernement (concertation à l'échelon régional avec les opérateurs). Doute sur l'opportunité d'une intervention des opérateurs dans la phase d'identification des zones. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de M. Jean-Pierre Vial (prise en compte des plans départementaux dans le calendrier prévisionnel dressé par l'ART). Accepte l'amendement n° 11 du Gouvernement (publication du montant des contributions des opérateurs) et, sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 14 de M. Daniel Raoul (publication du montant des engagements financiers de l'Etat). Attitude favorable de l'ART à l'itinérance locale. Problème des centre-bourgs - **Art. 5 (convention conclue entre l'opérateur et la collectivité territoriale)** (p. 3205) : accepte l'amendement n° 5 de M. Jean-Pierre Vial (détermination par la convention des conditions de maintenance et d'entretien des infrastructures) - **Art. 6 (précisions relatives à la prestation d'itinérance)** : accepte l'amendement n° 12 du Gouvernement (limitation du dispositif à la technologie de deuxième génération) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3206) : remerciements.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 15 (extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques)** - **Art. 706-56 du code de procédure pénale (refus de prélèvement biologique aux fins d'analyse d'identification d'une empreinte génétique)** (p. 3877) : favorable aux dispositions de cet article en raison des problèmes liés au terrorisme et à la délinquance. Confiance dans l'usage démocratique des fichiers.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2002) (p. 5331, 5333) : rupture avec la politique passée. Redressement de l'effort de défense. Contexte international. Crédibilité de la France. Europe de la défense. Difficultés de mise en oeuvre. Nécessité d'une véritable politique européenne industrielle. Politique d'exportation de la France.

#### Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière

- (6 décembre 2002) - **Examen des crédits - Après l'art. 71 bis** (p. 5420) : son amendement, soutenu par M. Max Marest, n° II-91 : dépôt d'un rapport du Gouvernement sur la compensation aux départements de la suppression de la subvention accordée pour la gestion des lignes routières exploitées par fer ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5954) : se déclare favorable à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi

n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises).

**SIGNÉ (René-Pierre), sénateur (Nièvre) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire

- (28 novembre 2002) (p. 4739, 4741) : suppression de postes de surveillance. Revendications des directeurs d'école. Risques liés à un accroissement de l'autonomie de gestion des établissements dans le cadre de la décentralisation. Financement de la mise en réseau d'écoles. Plan pluriannuel pour l'éducation. Participation des collectivités locales au système éducatif.

**SOULAGE (Daniel), sénateur (Lot-et-Garonne) RDSE puis UC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

#### INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles [n° 0126 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1306, 1307) : sa participation en tant que député aux débats de la loi de modernisation agricole. Situation du régime des retraites agricoles. Texte de justice sociale. Favorable à l'extension du dispositif aux conjoints et aides familiaux et à l'extension du bénéfice de la pension de réversion à l'ensemble des conjoints survivants. Participation de l'Etat. Souhaite l'adoption du texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5141) : révision de la politique agricole commune. Prime herbagère. Fonds de valorisation et de communication. Installation des jeunes agriculteurs. Retraite complémentaire obligatoire. Aide aux agriculteurs en difficulté. Contrats territoriaux d'exploitation. Fonds national de garantie des calamités agricoles - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5163, 5164) : fonds national de garantie des calamités agricoles. Assurance grêle. Assurance récolte. Financement des offices. Filière fruits et légumes. Commercialisation du pruneau d'Agen.

**SOUVET (Louis)**, sénateur (Doubs) RPR puis UMP.

## NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (30 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques (17 décembre 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 351(2001-2002)] portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 356 (2001-2002)] (16 juillet 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 10 juillet 2002) - **Emploi**.

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 390 (2001-2002)] (1er août 2002) - **Emploi**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 21 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi, [n° 26 (2002-2003)] (17 octobre 2002) - **Travail**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Travail et emploi [n° 72 (2002-2003) tome 4] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1915, 1917) : vulnérabilité des jeunes les moins qualifiés. Taux de chômage préoccupant. Carence des dispositifs d'insertion existants. Pertinence de la population ciblée. Contrat de travail à durée indéterminée. Créations d'emplois dans le secteur privé. Mesure très attractive. Risque d'effet d'aubaine limité. Aucune concurrence avec les formations en alternance. Absence justifiée de formation obligatoire. Intérêt d'une réforme du système de formation professionnelle. Modifications proposées par la commission. La commission demande l'adoption du projet ainsi amendé - **Art. 1er (institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail)** (p. 1940) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté - **Art. L. 322-4-6 du code du travail (public visé et nature du soutien)** : son amendement n° 2 ; objet de la mesure ; adopté. Son amendement de précision n° 3 ; adopté. (p. 1941) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Gérard Delfau (suppression de la possibilité de recourir à un temps partiel). Son amendement n° 4 : encadrement des possibilités de recours au temps partiel ; adopté. (p. 1942) : accepte l'amendement n° 24 de M. Paul Blanc (report de l'âge-limite de 22 à 26 ans pour les jeunes handicapés dont le taux d'incapacité est supérieur à 50 %). (p. 1943) : ses amendements de coordination n° 5 et rédactionnel n° 6 ; adoptés. (p. 1944) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Jean-Pierre Godefroy (interdiction du cumul de l'exonération avec une autre aide publique à l'emploi). Son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté.

Accepte l'amendement n° 40 du Gouvernement (cumul du dispositif avec d'autres allègements de cotisations pour les employeurs du secteur agricole). Son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail (employeurs concernés et durée du soutien)** (p. 1945) : son amendement de coordination n° 9 ; adopté. Son amendement n° 10 : dégressivité de l'aide dans le temps ; adopté. Son amendement n° 11 : extension du dispositif aux établissements de plus de 250 salariés ; adopté. (p. 1948) : son amendement rédactionnel n° 12 ; adopté. (p. 1949) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Michel Charasse (passage de six mois à un an du délai de réembauche après un licenciement économique). Son amendement de précision n° 13 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 28 de M. Michel Charasse (ajout d'une condition fiscale pour l'attribution de l'exonération). Son amendement de précision n° 14 ; adopté. (p. 1950) : son amendement n° 15 : possibilité de recruter des intérimaires dans le cadre du dispositif ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 36 de M. Gérard Delfau (obligation pour l'employeur d'assurer une formation professionnelle aux jeunes employés dans le cadre du dispositif) - **Art. L. 322-4-6-2 du code du travail (conditions particulières de rupture du contrat de travail)** (p. 1951) : son amendement de précision n° 16 ; adopté - **Art. L. 322-4-6-3 du code du travail (gestion du dispositif)** Son amendement rédactionnel n° 17 ; adopté - **Après l'art. L. 322-4-6-3 du code du travail** Son amendement n° 18 : accompagnement et accès au bilan de compétences des salariés ; adopté. Son amendement n° 19 : absence de prise en compte des jeunes embauchés dans le cadre du dispositif dans le calcul de l'effectif du personnel des entreprises ; retiré. Son amendement n° 20 : compatibilité entre le dispositif et les spécificités de certains secteurs ; adopté - **Art. 2 (validation des acquis de l'expérience et formation professionnelle)** (p. 1953) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Gérard Delfau (obligation d'organiser une validation des acquis). Son amendement de précision n° 21 ; adopté. Son amendement n° 22 : précision relative aux conditions d'accès du jeune à la formation ; adopté. S'oppose aux amendements n° 38 de M. Gérard Delfau (détermination par les partenaires sociaux des orientations de la formation des jeunes) et n° 29 de M. Claude Domeizel (instauration d'un tutorat). (p. 1955) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Gilbert Chabroux (instauration d'une obligation de formation en compensation des exonérations de charges) - **Après l'art. 2** (p. 1956) : accepte l'amendement n° 23 du Gouvernement (assise légale de la réforme de l'assurance chômage des intermittents du spectacle). (p. 1959) : demande le retrait des amendements de M. Philippe Marini n° 31 (application du contingent conventionnel d'heures supplémentaires) et n° 32 (augmentation du contingent légal d'heures supplémentaires). S'oppose à l'amendement n° 34 de M. Jean Faure (extension du dispositif au sport professionnel). (p. 1960) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 39 de M. Henri de Raincourt (création d'un chèque emploi jeune été) - **Seconde délibération** (p. 1961) : accepte la demande de seconde délibération du Gouvernement - **Art. 1er - Art. L. 322-4-6 du code du travail** : accepte l'amendement de précision n° A1 du Gouvernement - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1965) : échec des choix du gouvernement précédent. Jeunes au coeur du dispositif. Défi difficile.

*Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0390 (2001-2002)]* - (1er août 2002) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 2481, 2482) : accord satisfaisant. Rappel des particularités du nouveau dispositif. Améliorations apportées par le Sénat. Articles additionnels portant sur le régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle et sur la prolongation des contrats d'aides-éducateurs de l'éducation nationale. Réponse appropriée au chômage des jeunes.

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3031, 3034) : inquiétude au regard de la précédente politique de réduction du temps de

travail confortée par la réalité. Eclatement des SMIC entraînant des inégalités. Conséquences du caractère autoritaire des 35 heures. Volonté de voir converger les SMIC au 1er juillet 2005. Assouplissement du régime des heures supplémentaires. Renforcement du rôle du dialogue social. Prise en compte des spécificités des petites entreprises. Assouplissement du temps de travail des cadres. Assouplissement de la monétarisation du compte épargne-temps. Réforme des dispositifs d'allègement de charges. Coût des heures supplémentaires. Retombées de la réduction des charges patronales sur le coût du travail et sur la création d'emplois. Coût de la réduction des cotisations sociales. Amendements proposés par la commission - **Art. 1er** (*harmonisation des salaires mensuels minima - art. 32 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000*) (p. 3061, 3062) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 76 (convergence immédiate des différentes garanties de revenus mensuels), n° 77 de cohérence, n° 78 (suppression de la modification transitoire des règles de revalorisation minimale du SMIC) et n° 79 (revalorisation du SMIC de 11,4 % au 1er juillet 2003) ainsi qu'aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 35 (rétablissement de la base de calcul de la revalorisation du SMIC en tenant compte de la croissance) et n° 36, identique à l'amendement n° 78 précité - **Après l'art. 1er** (p. 3063) : s'oppose à l'amendement n° 80 de M. Roland Muzeau (revalorisation des minima conventionnels pour les ramener au niveau du SMIC) - **Avant l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Gilbert Chabroux (définition et objet des heures supplémentaires) - **Art. 2** (*assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail*) (p. 3066, 3069) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 38 de suppression et n° 39 (suppression du I de l'article concernant le taux de majoration des heures supplémentaires), à l'amendement de M. Roland Muzeau n° 81 (détermination par voie législative du régime de rémunération des heures supplémentaires). Ses amendements n° 1 de précision et n° 2 : rectification d'une erreur matérielle ; adoptés. Souhaite connaître la position du Gouvernement sur l'amendement n° 125 de M. Philippe Marini (régime des heures supplémentaires).

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 2 (suite)** (p. 3078, 3080) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 83 (impossibilité de considérer comme fautif le refus par le salarié d'exécuter des heures supplémentaires) et n° 82 (règle majoritaire comme condition de validité des accords sur la réduction du temps de travail), et de M. Gilbert Chabroux n° 40 (accord indispensable du salarié pour effectuer des heures supplémentaires) et n° 41 (délai requis pour prévenir les salariés en cas de demande par l'employeur d'accomplissement d'heures supplémentaires). (p. 3085, 3088) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 84 (suppression du II de l'article relatif au contingent annuel d'heures supplémentaires et au repos compensateur obligatoire), n° 85 (niveau du contingent servant de référence pour le calcul du repos compensateur obligatoire et déclenchement du repos à la 39ème heure), n° 86 (maintien du contingent de 130 heures pour le déclenchement du repos compensateur), n° 88 (principe de la règle majoritaire dans la négociation collective), n° 87 identique à l'amendement n° 46 de M. Gilbert Chabroux (diminution du seuil de taille de l'entreprise pour l'application du régime de repos compensateur obligatoire), n° 89 (maintien des règles actuelles relatives au déclenchement du repos compensateur pour les salariés travaillant dans une branche où le contingent d'heures supplémentaires est supérieur au contingent réglementaire actuel) et n° 90 (suppression du III de l'article relatif à la fixation du contingent conventionnel d'heures supplémentaires), aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 42 (suppression du 1°) du II de l'article déterminant le régime applicable aux heures supplémentaires effectuées à l'intérieur du contingent annuel), n° 43 (diminution du seuil de taille de l'entreprise déterminant le régime applicable de repos compensateur obligatoire), n° 44 (signature nécessaire de l'accord de branche par une ou des organisations syndicales ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés

aux dernières élections du comité d'entreprise), n° 45 (suppression du 2°) du II de l'article concernant le régime applicable aux heures supplémentaires effectuées au-delà du contingent), n° 46 précité, n° 48 (volume du contingent annuel réduit et fixé à 90 heures par an et par salarié) et n° 47 de cohérence. Demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Philippe Adnot (mesures pour favoriser le développement des heures supplémentaires pendant les trois premières années suivant la date de création de l'entreprise). (p. 3090, 3095) : s'oppose aux amendements identiques n° 49 de M. Gilbert Chabroux et n° 91 de M. Roland Muzeau (suppression du IV de l'article relatif au calcul de la durée annuelle du travail en cas de modulation des horaires), n° 51 de M. Gilbert Chabroux et n° 94 de M. Roland Muzeau (suppression du V de l'article relatif au calcul de la durée annuelle du travail en cas de réduction du temps de travail par l'attribution de jours de repos), n° 53 de M. Gilbert Chabroux et n° 95 de M. Roland Muzeau (suppression du VI de l'article définissant les cadres intégrés), n° 54 de M. Gilbert Chabroux et n° 96 de M. Roland Muzeau (suppression du 1°) du VII de l'article relatif aux critères permettant à des salariés itinérants non-cadres de bénéficier du forfait annuel en heures) ; aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 50 (règle de l'accord majoritaire), n° 52 (règle de l'accord majoritaire), de M. Roland Muzeau n° 92 (modalités d'aménagement du temps de travail) et n° 93 (principe de l'accord majoritaire), demande le retrait des amendements de M. Philippe Marini n° 126 (réduction du temps de travail par l'attribution de journées ou de demi-journées de repos), n° 127 (possibilité pour les salariés à temps partiel de bénéficier de journées ou de demi-journées de repos dans le cadre de l'article L. 212-9 du code du travail) et de M. Bernard Joly n° 18 (mise en place des forfaits par une convention ou un accord collectif étendu). (p. 3097, 3103) : son amendement n° 3 : renvoi à la négociation collective du soin de déterminer les cadres au forfait en jours en ne retenant que la notion d'autonomie ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 55 de M. Gilbert Chabroux et n° 97 de M. Roland Muzeau (suppression du 2°) du VII de l'article tendant à élargir la catégorie de cadres pouvant bénéficier de forfaits annuels en jours), n° 59 de M. Gilbert Chabroux et n° 99 de M. Roland Muzeau (suppression du VIII de l'article relatif à la monétarisation du compte épargne-temps), aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 56 (application de la convention de forfait-jours aux seuls cadres dont la rémunération est au moins égale au plafond de la sécurité sociale), n° 57 (garantie pour les cadres d'une durée raisonnable du travail, compatible avec la protection de leur santé physique et morale et respect d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle), n° 58 (règle de l'accord majoritaire) et n° 60 (application de la règle de l'accord majoritaire), à l'amendement de M. Roland Muzeau n° 98 (application aux cadres soumis au régime du forfait annuel en jours des maxima de droit commun). Déclare satisfait par son amendement n° 3 précité, l'amendement n° 128 de M. Philippe Marini (recours au forfait en jours pour les cadres). Son amendement n° 4 : possibilité pour les salariés itinérants non-cadres de relever du régime du forfait annuel en jours ; retiré. Demande le retrait des amendements identiques n° 21 de M. Bernard Joly et n° 139 de M. Jean-Louis Lorrain (application des conventions de forfait en jours aux salariés itinérants non-cadres et aux salariés assurant le montage sur chantier). Ses amendements n° 5 de coordination et n° 6 : précision des conditions de valorisation en argent des droits à congés payés affectés au compte épargne-temps ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 22 de M. Bernard Joly (décompte du temps de travail sur une période supérieure à l'année pour les entreprises dont l'activité est soumise à des variations pluriannuelles). Sur les amendements de M. Philippe Marini, s'oppose au n° 130 (alimentation des plans d'épargne salariale par du temps), demande le retrait du n° 132 (possibilité pour les salariés de se constituer une épargne à long terme) et souhaite connaître la position du Gouvernement sur le n° 133 (impossibilité d'appliquer le régime des heures supplémentaires aux jours de repos placés sur le compte épargne-temps) et le n° 134

(non-assujettissement aux cotisations de sécurité sociale des sommes provisionnées dans le cadre des actions de formation). (p. 3105, 3106) : son amendement n° 145 : impact de la future loi sur l'équilibre général des accords actuellement applicables s'agissant du déclenchement du repos compensateur obligatoire ; adopté - **Après l'art. 2** (p. 3106, 3108) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 137 de M. Louis de Broissia (adaptation du nouveau régime légal du travail de nuit pour les entreprises de spectacle et d'information) et demande le retrait de l'amendement n° 23 de M. Bernard Joly (mise en place d'un accord de branche ou d'entreprise pour les conditions d'organisation des actions de formation) - **Art. 2 bis** (*régime de l'astreinte - art. L. 212-4 bis du code du travail*) (p. 3111) : maintien indispensable de l'article. Absence de modification du régime des astreintes. S'oppose aux amendements de suppression n° 61 de M. Gilbert Chabroux et n° 100 de M. Roland Muzeau. Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 123 de M. Alain Gournac (passage de l'astreinte à sept jours). (p. 3115) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 34 de M. André Geoffroy (renvoi à un décret pour fixer les garanties minimales en matière d'organisation des astreintes et de compensation) - **Après l'art. 2 bis** (p. 3116, 3117) : demande le retrait de l'amendement n° 135 de M. Philippe Marini (renvoi à la négociation du temps d'habillage et à la négociation de branches du régime des astreintes) et s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 101 (définition du repos quotidien) et n° 102 (définition du repos hebdomadaire) - **Art. 2 ter** (*coordination avec le code du travail maritime - art. 26 de la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 62 de M. Gilbert Chabroux - **Art. 3** (*prolongation jusqu'au 31 décembre 2005 du régime transitoire applicable en matière d'heures supplémentaires pour les entreprises de vingt salariés au plus - art. 5 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000*) (p. 3118) : son amendement de coordination n° 7 : adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 63 de M. Gilbert Chabroux et n° 103 de M. Roland Muzeau. Demande le retrait de l'amendement n° 24 de M. Bernard Joly (prolongation de deux ans de la période transitoire) - **Après l'art. 3** (p. 3120) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de cohérence n° 25 de M. Bernard Joly - **Après l'art. 3 ou après l'art. 5** (p. 3122) : demande le retrait des amendements n° 140 de M. Jean-Louis Lorrain (retour à un régime unique de travail à temps partiel) et n° 26 de M. Bernard Joly (augmentation du nombre d'heures complémentaires susceptibles d'être effectuées par les salariés à temps partiel et possibilité de les fixer par des accords d'entreprise) et s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 108 (requalification d'emplois à temps partiel long en contrats à temps plein), n° 107 (possibilité pour les salariés à temps partiel de refuser les heures complémentaires proposées lorsque celles-ci sont incompatibles avec leurs obligations familiales), n° 109 (rémunération des heures complémentaires) et n° 106 (suppression du premier alinéa de l'art. L. 212-4-2 du code du travail prévoyant la possibilité de déroger par convention à l'obligation de notifier dans un délai de sept jours une modification de la durée du travail) - **Art. 4** (*transposition de certaines dispositions du projet de loi dans le code rural - art. L. 713-6, L. 713-7, L. 713-9, L. 713-14 et L. 713-15 du code rural*) (p. 3123, 3124) : son amendement de coordination n° 8 ; adopté. Accepte les amendements du Gouvernement n° 143 et n° 142 (harmonisation des dispositions applicables aux exploitations agricoles avec les dispositions du code du travail) et s'oppose aux amendements de suppression n° 64 de M. Gilbert Chabroux et n° 104 de M. Roland Muzeau - **Art. 5** (*complément différentiel de salaire dans les établissements médico-sociaux*) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 105 de M. Roland Muzeau - **Après l'art. 5** (p. 3125, 3126) : s'oppose à l'amendement n° 110 de M. Roland Muzeau (limitation du nombre de salariés en CDD ou en intérim à 10 % de l'effectif total de l'entreprise) et souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 136 de M. Philippe Adnot (aménagement du temps de travail dans la fonction publique territoriale) - **Art. 6** (*dispositif d'allègement de cotisations sociales*

*patronales - art. L. 241-13 du code de la sécurité sociale*) (p. 3131) : son amendement n° 9 : suppression de la mention de possibilité de cumul avec l'aide incitative des dernières conventions "Robien" ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 65 de suppression, n° 66 (restriction aux allègements de charges en faveur des entreprises) et n° 67 (conditions de recrutement relatives à la durée du travail et entraînant une impossibilité du droit à l'allègement de charges sociales patronales), de M. Roland Muzeau n° 111 (suppression progressive des dispositifs d'allègement de cotisations sociales patronales et création d'un dispositif alternatif) et souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Gérard Larcher n° 124 (application du dispositif pour les salariés recrutés sous contrat de droit privé par La Poste) et de M. Bernard Joly n° 27 (rétablissement des allègements de charges définis comme pérennes par la loi "Aubry 2") - **Après l'art. 6** (p. 3134) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Alain Vasselle n° 119 (modalités de rétablissement de l'exonération totale des cotisations sociales patronales au profit des personnes handicapées) et n° 120 (alignement du dispositif d'exonération des charges profitant aux employeurs des contrats initiative-emploi sur celui de l'article 6 du présent projet) - **Art. 7** (*dispositif transitoire d'allègement de cotisations patronales de sécurité sociale*) (p. 3136) : ses amendements n° 10 : disposition concernant les travailleurs intérimaires ; n° 11 de précision rédactionnelle ; et n° 12 de simplification rédactionnelle ; adoptés. S'oppose aux amendements de suppression n° 68 de M. Gilbert Chabroux et n° 112 de M. Roland Muzeau - **Art. 8** (*abrogation de l'allègement de cotisations sociales patronales lié à la réduction du temps de travail et coordination - art. L. 131-9, L. 241-13-1 et L. 711-13-1 du code de la sécurité sociale, art. L. 741-4, L. 741-15 et L. 751-17 du code rural, art. L. 322-4-6 du code du travail, art. 21 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail, art. 8-2 de l'ordonnance n° 77-1102 du 26 septembre 1977 portant extension et adaptation aux départements de Saint-Pierre-et-Miquelon de diverses dispositions relatives aux affaires sociales, art. 4 bis de la loi n° 96-1143 du 26 décembre 1996 relative à la zone franche de Corse et art. 50 de la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse*) (p. 3137) : s'oppose aux amendements de suppression n° 69 de M. Gilbert Chabroux et n° 113 de M. Roland Muzeau et accepte l'amendement n° 144 du Gouvernement (possibilité pour les entreprises de renoncer au dispositif zone franche de Corse et d'appliquer le nouvel allègement prévu dans le projet de loi si celui-ci est plus favorable) - **Art. 9** (*application du dispositif d'allègement de cotisations sociales patronales à certains régimes spéciaux de sécurité sociale - art. L. 711-13 du code de la sécurité sociale*) : s'oppose aux amendements de suppression n° 70 de M. Gilbert Chabroux et n° 114 de M. Roland Muzeau - **Art. 10** (*caractère individuel de l'aide incitative à la réduction du temps de travail afférente au salarié concerné - art. 3 de la loi n° 98-461 du 13 juin 1998 d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail*) (p. 3138) : s'oppose aux amendements de suppression n° 71 de M. Gilbert Chabroux et n° 115 de M. Roland Muzeau - **Art. 11** (*date d'entrée en vigueur du dispositif d'allègement des cotisations sociales patronales*) : son amendement de précision n° 13 ; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 72 de M. Gilbert Chabroux et n° 116 de M. Roland Muzeau - **Art. 12** (*abrogation des règles d'accès, de suspension et de suppression de l'allègement de cotisations sociales patronales lié à la réduction du temps de travail - art. 19 et 20 de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000*) (p. 3139) : son amendement n° 14 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 73 de M. Gilbert Chabroux et n° 117 de M. Roland Muzeau ainsi qu'à l'amendement n° 74 de M. Gilbert Chabroux (règle de l'accord majoritaire) - **Après l'art. 12** (p. 3140) : demande le retrait de l'amendement n° 29 de M. Bernard Joly (indemnités de fin de contrat pour les salariés recrutés sous contrat à durée déterminée) - **Art. 13** (*sécurisation des accords conclus en application des lois du 13 juin 1998 et du 19 janvier 2000*) (p. 3141) : s'oppose aux

amendements de suppression n° 75 de M. Gilbert Chabroux et n° 118 de M. Roland Muzeau. Sur les amendements de M. Bernard Joly, demande le retrait du n° 30 (validation des accords collectifs conclus dans le cadre de la réduction légale de la durée du travail de 39 heures à 35 heures avant le vote de la loi en discussion) et s'oppose au n° 31 (contingents conventionnels d'heures supplémentaires prévus par les accords collectifs de branche) - **Après l'art. 13** (p. 3142, 3143) : demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Philippe Arnaud (recours au contrat à durée déterminée en cas de remplacement temporaire du chef d'exploitation agricole, de son conjoint ou d'un collaborateur non salarié) au bénéfice de l'amendement n° 15 de M. Gérard César (utilisation de contrats à durée déterminée en cas de remplacement provisoire d'un chef d'exploitation ou d'une personne non salariée travaillant sur une exploitation agricole), qu'il accepte. S'oppose aux amendements de M. Bernard Joly n° 32 et n° 33 (prise en compte dans le salaire réellement perçu de certains éléments de rémunération soumis à cotisations sociales et écartés par la jurisprudence).

**- Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 19** (*report en 2003 du versement de l'UNEDIC*) (p. 4545, 4548) : son amendement n° I-48 : suppression du versement de l'UNEDIC à l'Etat prévu par la loi du 17 juillet 2001 ; retiré.

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - I - Travail**

- (29 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour le travail et l'emploi (p. 4811, 4813) : diminution des crédits correspondant à une réorientation de la politique de l'emploi. Détérioration du marché du travail. Interrogation sur la participation de l'Etat au rétablissement des comptes de l'UNEDIC. Intentions de l'Etat pour le nouveau contrat de progrès avec l'ANPE. Favorable à une réflexion d'ensemble sur la modernisation des dispositifs d'insertion. Avenir et modalités de financement des dispositifs de préretraite. Avis favorable de la commission des affaires sociales à l'adoption des crédits du travail pour 2003.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5956) : intervient sur l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises). Se déclare favorable à la proposition de M. Jean Arthuis de supprimer les aides publiques et de diminuer les prélèvements sur les entreprises.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5975, 5977) : gel provisoire des dispositions de la loi de modernisation sociale. Instauration d'un véritable dialogue social. Dimension humaine du licenciement. Bienfaits et limites de l'expérimentation. Votera ce projet de loi.

**STASI (Bernard), Médiateur de la République.**

**INTERVENTIONS**

- **Communication du Médiateur de la République** - (8 octobre 2002) - Médiateur de la République (p. 2684, 2686) :

permanence du dialogue avec le Sénat. Multiplication des litiges des Français avec leurs services publics. Question du statut constitutionnel du Médiateur de la République. Bilan de son action en 2001. Succès du programme de développement territorial dans les quartiers difficiles. Nécessité de clarifier la situation juridique des délégués. Pouvoir de proposition de réformes. Aide à la création d'instances de médiation dans différents pays. Action francophone et européenne. Continuité de coopération avec le nouveau Gouvernement.

**SUEUR (Jean-Pierre), sénateur (Loiret) SOC.**

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi complétant la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (12 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 75, 76) : problème de l'actuelle procédure d'enquête publique remplissant trois fonctions. Dissociation proposée par le texte. Nécessité de la concertation en amont, approbation de la procédure de concertation entre l'Etat et la collectivité locale et de la déclaration de projet. Nécessité de clarifier les procédures, encadrement des délais.

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 134) : différence entre les cantons du monde rural et ceux des grandes villes. Courant de l'histoire incitant à faire confiance au suffrage universel direct. Déclarations du Président de la République, du Premier ministre et du ministre de l'intérieur.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 416) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 97 de la commission des lois (avances remboursables à taux zéro), modifié par le sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet - **Après l'art. 43 D** (p. 432) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 376 de M. Charles Revet (transfert de l'entretien des routes nationales aux départements) - **Après l'art. 43 F** (p. 440) : se déclare opposé à l'amendement n° 553 de M. Jacques Valade (assouplissement du fonctionnement des universités). Nécessité d'une concertation avec les représentants des universités.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Après l'art. 48 (par priorité)** (p. 566) : le groupe socialiste votera l'amendement du Gouvernement n° 594 (soumission de la modification des voies de circulation aérienne à enquête publique) mais ne votera pas le sous-amendement de

M. Patrick Lassourd n° 726 déposé sur celui-ci - **Art. 49 (par priorité) (débat public)** - **Art. L. 121-1 du code de l'environnement (nature et missions de la commission nationale du débat public)** (p. 572, 573) : son amendement n° 539 : possibilité du recours à la procédure de débat public pour un certain nombre d'installations classées ; retiré - **Art. L. 121-3 du code de l'environnement (composition de la commission nationale du débat public)** (p. 575) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 130 de la commission des lois (suppression de la limite d'âge fixée à 65 ans pour la présidence de la commission) - **Art. L. 121-6 du code de l'environnement (fonctionnement de la commission nationale du débat public)** (p. 576) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 182 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (financement de la commission nationale du débat public) - **Art. L. 121-7 du code de l'environnement (modalités de saisine de la commission nationale du débat public)** (p. 581) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 135 de la commission des lois (encadrement du délai de saisine) - **Art. L. 121-8 du code de l'environnement (suites données à la saisine de la commission nationale du débat public)** (p. 583, 584) : son amendement n° 602 : expertises complémentaires mises à la charge du maître d'ouvrage ; retiré. Demande l'engagement de l'inscription dans les prochaines lois de finances des crédits permettant ce financement par la commission - **Art. 50 (par priorité) (concertation sur les projets de travaux, d'aménagements ou d'ouvrages des collectivités locales)** - **Art. L. 1331-1 du code général des collectivités territoriales (objet et champ d'application de la concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales)** (p. 593) : son amendement n° 603 : déconcentration de la concertation ; adopté - **Art. L. 1331-2 du code général des collectivités territoriales (modalités de la concertation)** (p. 595, 596) : intervient sur l'amendement n° 148 de la commission des lois (fixation de la durée de la concertation). Son amendement n° 604 : position du représentant de l'Etat réputée favorable si celui-ci n'a pas remis ses conclusions six mois après l'ouverture de la concertation ; retiré - **Art. L. 1331-3 du code général des collectivités territoriales (décret en Conseil d'Etat)** (p. 597) : son amendement de conséquence n° 605 ; adopté - **Art. 54 (par priorité) (harmonisation des procédures de désignation et des pouvoirs de commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête - art. L. 11-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)** (p. 600, 601) : son amendement n° 607 : rendu des conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête six mois après l'ouverture de l'enquête publique ; adopté - **Après l'art. 54 (par priorité)** (p. 602, 603) : ses amendements n° 609 : continuité de la procédure en cas de réserve ou d'avis défavorable du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête ; n° 611 : réception obligatoire du maître d'ouvrage par le commissaire enquêteur ; adoptés ; et de coordination n° 618 ; retiré - **Art. 57 (par priorité) (déclaration de projet suivie d'une déclaration d'utilité publique - art. L. 11-1-1 et L. 11-1-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)** (p. 608, 609) : ses amendements n° 630 : séparation de l'acte déclarant l'utilité publique de l'exposé des motifs et des considérations ; retiré ; et n° 628 : transfert de gestion des dépendances du domaine public par l'arrêté de cessibilité ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 705) : abstention du groupe socialiste. Points sur lesquels le groupe est en désaccord en dépit du caractère positif de nombreux apports du Sénat. Regret de la position de la majorité du Sénat par rapport aux intercommunalités. Remerciements au ministre et aux rapporteurs. Souhait de l'aboutissement de la CMP.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion [n° 0184 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1165) : réforme urgente et nécessaire à la veille d'échéances électorales. Texte positif : soueh à une sorte de démocratie d'opinion. Améliorations souhaitables en raison des disparités d'accès à internet ou aux

médias étrangers. Le groupe socialiste votera ce texte conforme.

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0192 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1333, 1334) : grand nombre d'articles adoptés par la CMP dans la rédaction du Sénat. Mesures essentielles pour les élus locaux. Importance des transferts de compétences. Méthode expérimentale méritant d'être développée. Mesures concernant les services départementaux d'incendie et de secours. Importantes décisions concernant le débat public. Approbation de l'accord sur les conseils de quartiers. Inéluclabilité de l'orientation vers le recours au suffrage universel direct pour les assemblées intercommunales.

- **Proposition de loi relative à l'autorité parentale - Deuxième lecture [n° 0131 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (14 février 2002) - **Art. 12 (incrimination du recours à la prostitution des mineurs - art. 225-12-1 à 225-12-4, 225-20, 227-26, 227-28-1 du code pénal et art. 706-34 du code de procédure pénale)** (p. 1415) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de M. Robert Badinter (interdiction de la prostitution des mineurs sur tout le territoire de la République).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise [n° 0243 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (21 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1768, 1769) : le groupe socialiste ne votera pas le texte issu des travaux du Sénat. Question préalable adoptée par la majorité sénatoriale sur deux des trois volets de la réforme des procédures commerciales. Favorable à une véritable ouverture à la concurrence des professions d'administrateur judiciaire et de mandataire de justice.

- **Projet de loi portant amnistie [n° 0355 (2001-2002)]** - (23 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1985, 1987) : contradiction entre le discours sur l'impunité zéro et l'amnistie des délits de droit commun. Historique de l'amnistie. Encouragement à l'incivisme. Opposition au principe d'une loi d'amnistie. Amendements proposés. Extension du champ des exclusions. Amnistie par mesure individuelle. Le groupe socialiste votera contre le projet de loi - **Art. 3 (amnistie de certains délits passibles de moins de dix ans d'emprisonnement en raison des circonstances de leur commission)** (p. 1998, 2002) : se déclare favorable aux amendements n° 46 de Mme Marie-Christine Blandin (extension aux exploitants agricoles) et n° 30 de M. Michel Charasse (exclusion des fraudes aux examens et aux concours) - **Art. 5 (amnistie des délits punis de certaines peines)** (p. 2006) : sur l'amendement n° 4 de la commission (exclusion des peines fermes résultant de la révocation d'une peine avec sursis assortie d'un travail d'intérêt général), son sous-amendement n° 32 : application aux personnes âgées de plus de 21 ans ; et son amendement n° 36 portant sur le même objet ; rejetés - **Art. 9 (amnistie individuelle par décret du Président de la République)** (p. 2008) : son amendement n° 33 : suppression de la mention du terme "sportif" dans l'énumération des catégories concernées ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (24 juillet 2002) - **Art. 13 (infractions exclues du bénéfice de l'amnistie)** (p. 2029, 2032) : au nom du groupe socialiste, demande un vote par scrutin public sur les amendements de M. Georges Othily n° 21 de conséquence et n° 22 (inclusion des infractions d'atteinte à la législation et à la réglementation en matière de comités d'hygiène et de sécurité). (p. 2041, 2042) : son amendement n° 34 : instauration d'un plafond pour l'exclusion des délits de défaut de titre de transport ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2050, 2051) : le groupe socialiste votera contre le projet de loi. Multiplication



et contradiction des exclusions du champ de l'amnistie. Souhait des citoyens de renoncer à cette tradition.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Art. 1er et rapport annexé** (*approbation des orientations et de la programmation des moyens de la justice pour les années 2003 à 2007*) (p. 2128) : se déclare opposé à l'amendement n° 214 du Gouvernement (évaluation de l'efficacité des assistants spécialisés en poste dans les pôles économiques et financiers et les pôles de santé publique) - **Art. 7** (*institution, compétences et organisation de la juridiction de proximité - art. L. 331-1 à L. 331-9 du code de l'organisation judiciaire*) (p. 2138, 2139) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 146 de suppression et n° 147 (appel possible des décisions du juge de proximité). Incohérence entre la rémunération des juges de proximité et celle des autres magistrats. Improvisation du texte. (p. 2144) : accord sur le principe de la justice de proximité mais pas sur sa mise en oeuvre. - **Art. 8** (*secrétariat - greffe - art. L. 811-1 du code de l'organisation judiciaire*) (p. 2146) : soutient l'amendement de suppression n° 150 de M. Claude Estier - **Art. 9** (*compétence de la juridiction de proximité en matière pénale à l'égard des majeurs - art. 706-72 du code de procédure pénale*) : soutient l'amendement de suppression n° 151 de M. Claude Estier.

- **Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 15** (*contrôle judiciaire à partir de treize ans, assorti éventuellement d'un placement en centre éducatif fermé - art. 10-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2174) : soutient les amendements de coordination de M. Claude Estier, n° 163 et n° 164 - **Art. 16** (*détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2179) : situation catastrophique des quartiers de mineurs dans les prisons - **Avant l'art. 29** (p. 2235) : se déclare favorable à l'amendement de M. Claude Estier n° 193 (reprise intégrale de la proposition de loi, adoptée à l'unanimité par le Sénat, relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôle général des prisons).

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Art. 1er et annexe I** (*orientations de la politique de sécurité intérieure*) (p. 2429) : interroge le Gouvernement sur un éventuel transfert de compétence de la prévention spécialisée des départements aux communes.

- **Suite de la discussion** - (31 juillet 2002) - **Art. 3** (*assouplissement des règles de la gestion immobilière de la police et de la gendarmerie nationales - art. L. 34-3-1 et L. 34-7-1 du code du domaine de l'Etat, art. L. 1311-2, L. 1311-4-1 et L. 1615-17 du code général des collectivités territoriales*) (p. 2463, 2465) : problèmes d'application de cet article : échec aux règles du code des marchés publics ; risque de cavalerie budgétaire en cas d'option d'achat avec report de paiement sur plusieurs années ; risque de mise en concurrence, entre les communes, du droit à la sécurité. Le groupe socialiste s'opposera à l'article 3.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)]** - (2 octobre 2002) - **Art. unique** (*statut des juges de proximité - chapitre V quinquies nouveau de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature*) - **Après l'art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (p. 2608) : se déclare opposé à l'amendement n° 17 du Gouvernement (organisation de la juridiction de proximité) - **Art. 41-20 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*rémunération des juges de proximité*) (p. 2611) : se déclare favorable à l'amendement rédactionnel n° 9 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** (*cumul avec une autre activité professionnelle - règles d'incompatibilités*) (p. 2619, 2621) : soutient les

amendements n° 26 (interdiction d'exercer les fonctions de juge de proximité pour les membres de professions juridiques et judiciaires dans le ressort de la cour d'appel de leur domicile professionnel) et n° 27 (impossibilité pour les juges de proximité d'accomplir aucun acte professionnel dans la circonscription territoriale du tribunal de grande instance de leur juridiction de proximité) de M. Claude Estier. (p. 2622) : soutient l'amendement n° 28 de M. Claude Estier (interdiction pour les juges de proximité de faire mention de cette qualité dans le cadre de leur activité professionnelle principale). (p. 2623) : soutient l'amendement n° 29 de M. Claude Estier (incompatibilité entre les fonctions de juge de proximité et un mandat électif) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2627) : improvisations successives sur ce texte, notamment sur l'organisation et le statut des juges de proximité. Effet d'annonce. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3267, 3268) : projet de loi vague, mouvant, imprécis. Absence de définition de la future architecture territoriale. Souhait de connaître les orientations en matière de communes et structures intercommunales. Problème des prérogatives de l'Etat. Incitation des collectivités à choisir parmi les prérogatives exercées par l'Etat ou celles qu'elles souhaiteraient exercer. Préférence pour la clarté du rapport de Pierre Mauroy. Question financière. Se déclare opposé à cette conception de la décentralisation. Contenu du rapport Mauroy sur l'autonomie financière des collectivités locales et les dotations de l'Etat. Poids de plus en plus élevé de celles-ci. Institution de garanties.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 2002) - **Art. 1er** (*organisation de la République - art. premier de la Constitution*) (p. 3295) : soutient l'amendement de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet. (p. 3299) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 124 de M. Jean-Claude Peyronnet n° 167 de Mme Nicole Borvo. Son étonnement d'absence de débat entre les sénateurs de la commission des lois. Intervient sur l'amendement n° 1 de M. Michel Charasse (ajout à l'article 2 de la Constitution de l'alinéa suivant : "son organisation territoriale est décentralisée"). Position évolutive de la majorité de la commission des lois - **Art. 2** (*expérimentations prévues par la loi ou le règlement - art. 37-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3318, 3319) : soutient l'amendement n° 126 de M. Jean-Claude Peyronnet (rappel du respect du principe d'égalité). (p. 3323, 3324) : se déclare favorable à l'amendement n° 234 du Gouvernement (précision sur l'objet et la durée limitée de l'expérimentation). Importance du principe d'égalité.

- **Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4** (*libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution*) (p. 3347) : sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72), soutient les sous-amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 217 et n° 218. (p. 3351) : soutient les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 133 (réintroduction du principe d'égalité) et n° 134 de repli - **Rappel au règlement** (p. 3354) : conditions de travail de la commission. Retrait de l'amendement n° 242 de M. Patrice Gélard adopté par la majorité de la commission des lois - **Art. 4 (suite)** (p. 3360) : intervient sur le sous-amendement n° 245 de M. Jean-Claude Peyronnet déposé sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72). Attachement à la complémentarité entre communes et communautés. Rappel que les intercommunalités lèvent de plus en plus l'impôt, décident des dépenses et qu'elles sont élues.

- **Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 4 (suite)** (p. 3401, 3402) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 135 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 182 de Mme Nicole Borvo (suppression de la disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité). (p. 3405, 3406) : soutient

l'amendement n° 137 de M. Jean-Claude Peyronnet (consécration dans la Constitution de l'organisation territoriale décentralisée de la République). Sur l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission des lois, son sous-amendement n° 219 ; rejeté. (p. 3409) : se déclare favorable à l'amendement n° 93 de M. Michel Charasse (rappel dans la Constitution que les collectivités territoriales ne peuvent pas contrarier l'application de la politique de la nation). (p. 3410) : soutient l'amendement n° 140 de M. Jean-Claude Peyronnet (autorisation donnée de manière pérenne aux collectivités territoriales qui le souhaitent et après autorisation du Parlement d'adaptation de certaines modalités d'une loi pour l'exercice de leurs compétences). (p. 3412) : soutient l'amendement n° 142 de M. Jean-Claude Peyronnet (réintroduction du principe d'égalité). (p. 3413) : soutient l'amendement n° 143 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression de la dérogation à des dispositions législatives). (p. 3417) : confusion à propos de l'amendement n° 41 de M. Daniel Hoeffel (reconnaissance dans le cadre de l'expérimentation des groupements intercommunaux). (p. 3418) : intervient sur l'amendement n° 142 de M. Jean-Claude Peyronnet (réintroduction du principe d'égalité). (p. 3419, 3420) : soutient l'amendement n° 145 de M. Jean-Claude Peyronnet (libre consentement des collectivités territoriales à l'action commune). (p. 3424) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 10 de la commission des lois (inscription dans la Constitution du principe de l'interdiction de la tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre), sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 264 de M. Michel Charasse. (p. 3426) : se déclare favorable à l'amendement n° 147 de M. Jean-Claude Peyronnet (clarification du rôle du représentant de l'Etat) - **Art. 6 (autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution)** (p. 3448) : absence de l'expression "d'autonomie fiscale des collectivités locales" dans l'article. Nécessité de diminuer le montant des dotations. Problème de l'inscription dans la Constitution de la part déterminante des ressources propres. Développement et mise en oeuvre de la péréquation existante. (p. 3451, 3456) : sur l'amendement n° 248 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article), soutient les sous-amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 254 et n° 257 et de M. Michel Charasse n° 271. (p. 3461, 3464) : soutient les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 150 (maintien de la référence au principe de libre administration), n° 154 (fixation des règles par la loi) et n° 156 (caractère nécessaire de la péréquation). (p. 3468, 3469) : intervient sur l'amendement n° 149 de M. Jean-Claude Peyronnet (nouvelle rédaction de l'article). Regret de l'absence d'ouverture du Gouvernement et de la position de la commission des lois.

- **Rappel au règlement** - (6 novembre 2002) (p. 3490) : informations sur les lois organiques données à un groupe politique de l'Assemblée nationale. Demande d'explications au Gouvernement.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 12 (transmission de données personnelles à des organismes internationaux ou des services de police étrangers)** (p. 3851, 3852) : soutient l'amendement n° 179 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (définition des conditions de transmission des données par un décret pris après avis de la CNIL) - **Art. 15 (extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques)** - **Art. 706-54 du code de procédure pénale (objet du fichier national automatisé des empreintes génétiques)** (p. 3863) : soutient l'amendement n° 185 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nécessité d'indices ou d'éléments graves et concordants pour la conservation des empreintes génétiques). Le groupe socialiste est opposé à l'extension de ce fichier aux simples soupçons - **Art. 17 (prolongation de l'application des dispositions concernant le terrorisme de la loi relative à la sécurité quotidienne - art. 22 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne)** (p. 3881, 3882) : soutient l'amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 260 (présentation d'un rapport d'évaluation au Parlement avant le 31 décembre 2003 et avant le 31 décembre 2005). Favorable à la pérennisation

des mesures d'exception de lutte contre le terrorisme sous réserve de mettre le Parlement en mesure de vérifier la pertinence de leur application. Nécessité du respect des engagements pris par le précédent gouvernement en matière de bilan d'application de la loi - **Après l'art. 17** (p. 3886, 3892) : soutient les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 193 (insertion d'une nouvelle incrimination de traite des êtres humains dans le code pénal), n° 196 (aggravation de l'infraction de fourniture de services non rétribués ou insuffisamment rétribués de la part d'une personne vulnérable), n° 199 (définition des personnes considérées comme vulnérables), n° 195 (confiscation des biens des personnes coupables de traite des êtres humains ou de proxénétisme), n° 200 (point de départ de la prescription en matière de traite des mineurs) et n° 202 (saisie conservatoire des biens des personnes mises en examen en matière de proxénétisme) - **Art. 18 (incrimination du racolage et de la sollicitation de relations sexuelles de la part d'une personne prostituée vulnérable - art. 225-10-1 nouveau, 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal)** (p. 3907) : intervient sur les amendements identiques de suppression n° 152 de M. Robert Bret et n° 204 de M. Michel Dreyfus-Schmidt.

- **Suite de la discussion** - (15 novembre 2002) - **Art. 22 (incrimination de l'exploitation de la mendicité - art. 225-12-5 et 225-12-6 nouveaux, 227-20 et 225-21 du code pénal)** (p. 3968) : aspect idéologique des propos du Gouvernement tenus tant à la radio et à la télévision que dans l'hémicycle sur l'ensemble du projet de loi - **Après l'art. 22** (p. 3973) : favorable à l'amendement n° 261 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction de poursuivre une personne qui a menti ou cherché un abri s'il ne lui a pas été proposé un moyen de subsistance ou de logement). Esprit de la politique sociale du gouvernement précédent (RMI, CMU et loi SRU). - **Art. 27 (neutralisation des terminaux mobiles volés - art. L. 32-5, L. 32-3-3 et L. 39-2 du code des postes et télécommunications)** (p. 3982, 3983) : favorable à l'amendement n° 220 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (renvoi de la date et des modalités d'application à un décret en Conseil d'Etat). Proposition de bons sens tenant compte du caractère opérationnel des techniques nécessaires à l'application du dispositif - **Avant l'art. 43** (p. 4023) : favorable à l'amendement n° 239 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (institution d'un observatoire national de la délinquance). Question sensible des chiffres, instrument du pouvoir. Non-remise en cause du système par les gouvernements précédents. Incidence favorable sur la démocratie d'une rupture des habitudes.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067(2002-2003)]**

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4367, 4368) : autonomie financière des collectivités locales. Dotations de l'Etat et péréquation. Subterfuges budgétaires.

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) (p. 4754, 4755) : crédits en régression. Non-intégration de l'université parmi les priorités gouvernementales. Refus du ministre de créer une allocation d'autonomie pour les étudiants. Intention de réduire l'échec au cours du premier cycle universitaire sans traduction concrète. Prévision de nombreux départs à la retraite. Baisse des crédits affectés aux opérations immobilières. Interroge le ministre sur son action en faveur du développement d'une conception européenne de l'enseignement supérieur et sur la décentralisation applicable à l'enseignement supérieur. Sa déception face à ce budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4765) : allocation d'autonomie des étudiants.

Baisse des crédits budgétaires. Opposé à l'amendement de réduction des dépenses n° II-12 de la commission.

### Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies

- (28 novembre 2002) (p. 4781, 4782) : baisse des crédits. Déclaration du Président de la République au sujet de la recherche. Rapport du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie. Abandon du plan décennal pour l'emploi scientifique. Réduction des crédits des grands organismes. Annonce pour la fin de l'année 2002 d'un plan de "réformes d'envergure".

### Economie, finances et industrie - Industrie

- (2 décembre 2002) - **Examen des crédits - Etat C - Titre VI** (p. 5016) : difficultés de l'entreprise CIT-Alcatel. Développement de l'ADSL. Prochain conseil des ministres européens.

### Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité

- (3 décembre 2002) (p. 5094, 5095) : faible présence policière la nuit. Exemple de l'agglomération d'Orléans. Missions diurnes.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5656, 5657) : regret des conditions d'examen de ce texte. Compte rendu de la réunion de la commission des lois du Sénat du 4 décembre 2002. Déclaration de M. Patrice Gélard lors de cette réunion. Texte posant des problèmes. Problème de l'article 1er. Source d'inquiétude à l'article 4. Formulation permettant de fabriquer des collectivités aux contours imprécis. Conception aléatoire de la République. Contenu de l'article 3. Rôle du Sénat - **Art. 3 (dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution)** (p. 5671, 5672) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 2 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 38 de Mme Nicole Borvo - **Art. 4 (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution)** (p. 5680, 5681) : ses amendements n° 5 : exercice par les collectivités territoriales de l'organisation décentralisée de la République ; n° 7 : déconcentration de l'organisation de l'Etat ; rejetés. Soutient l'amendement de repli n° 9 de M. Jean-Claude Peyronnet. (p. 5687) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Claude Peyronnet, de précision n° 15, de repli n° 14 ; rejetés. (p. 5693, 5696) : intervient sur ses amendements n° 5 et n° 7 précités et sur les amendements identiques n° 10 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 53 de Mme Nicole Borvo (au premier alinéa de l'article 72 suppression de la possibilité de supprimer des collectivités et de leur substituer une nouvelle collectivité) ainsi que sur les amendements identiques n° 11 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 52 de Mme Nicole Borvo (suppression d'une disposition introduisant en droit interne une mise en application du principe de subsidiarité). (p. 5698, 5699) : intervient sur l'amendement n° 17 de M. Jean-Claude Peyronnet (constitutionnalisation du principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre) - **Art. 6 (autonomie financière des collectivités territoriales - art. 72-2 inséré dans la Constitution)** (p. 5714, 5715) : se déclare favorable à l'amendement n° 34 de Mme Marie-Christine Blandin (garantie de solidarité par l'Etat) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5720) : interrogation sur la possibilité de mettre en oeuvre la décentralisation sans réformer la Constitution. Position de M. Pierre Mauroy. Absence d'augmentation des péréquations et de l'autonomie des collectivités locales. Interrogation sur le futur. Crainte d'une conception ultra-libérale des collectivités locales dans

l'avenir. Comparaison avec le projet de loi relatif à la démocratie de proximité. Opération de verrouillage. Regret de la non-adoption des amendements de son groupe.

**SUTOUR (Simon), sénateur (Gard) SOC.**

### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

### DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur l'élargissement de l'Union européenne : état des lieux [n° 295 (2001-2002)]* (23 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Union européenne.**

### INTERVENTIONS

- **Proposition de résolution n° 332 tendant à la création d'une commission d'enquête sur les diverses mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation auxquelles les mineurs délinquants peuvent être soumis et leur adaptation à la nécessité de réinsertion de ces mineurs [n° 0332 (2000-2001)]** - (12 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1238, 1240) : enjeux de la question de la délinquance juvénile. Hausse de cette délinquance. Intérêt d'une réflexion sur le moyen d'améliorer les réponses à la délinquance des mineurs. Permanence du problème depuis 1945. Augmentation des peines d'emprisonnement pour les mineurs. Action engagée par le Gouvernement pour répondre à ce problème. Interrogation sur l'opportunité de la création d'une commission d'enquête dans le contexte électoral. Attitude sécuritaire de la droite parlementaire. Opposition du groupe socialiste aux mesures proposées par la droite. Nécessité d'apporter une réponse globale au problème de la délinquance des mineurs - **Art. unique** (p. 1243) : le groupe socialiste s'abstient.

- **Proposition de loi portant réforme de la loi du 1er juin 1924 mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, dans ses dispositions relatives à la publicité foncière - Deuxième lecture [n° 0235 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Art. 5 (dispositions relatives au POS de la communauté lyonnaise)** (p. 1654) : validation législative. Consensus.

- **Proposition de loi relative à la réforme du divorce [n° 0017 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1666, 1667) : conséquences et limites du divorce pour faute instauré en 1884. Réforme du 11 juillet 1975. Favorable à la suppression du divorce pour faute et à la création d'un divorce pour rupture irrémédiable du lien conjugal. Stigmatisation des comportements répréhensibles. Amélioration de la procédure du divorce par consentement mutuel. Médiation familiale. Le groupe socialiste ne pourra pas voter ce texte si les amendements de la commission sont adoptés.

- **Proposition de loi modifiant certaines dispositions du code de commerce relatives aux mandats sociaux [n° 007 (2002-2003)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p.2812, 2814) : texte autorisant le cumul illimité des mandats sociaux. Crise de confiance des marchés financiers. Recherche du profit au détriment des règles déontologiques. Problème de la répartition des pouvoirs au sein des sociétés. Texte à l'opposé des régulations nécessaires. Conséquences néfastes pour l'actionnariat salarié. Assouplissement considérable du système anticumul élaboré par la loi sur les nouvelles régulations économiques. Absence de dogmatisme de cette loi. Faiblesse des conseils d'administration des entreprises françaises. Objectifs d'efficacité et de contrôle de la loi sur les nouvelles régulations économiques. Doute sur la capacité des acteurs économiques à s'autoréguler. Adoption du texte dans la précipitation. Défense des intérêts des dirigeants d'entreprise au détriment de l'intérêt général. Critique au sein même de la majorité. Interrogation sur le rôle du Sénat. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

## T

**TASCA (Catherine), ministre de la culture et de la communication.**

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

## DÉPÔTS

## En première lecture devant le Sénat :

*Projet de loi* relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 271 (2001-2002)] (20 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Culture**.

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle - Nouvelle lecture [n° 0212 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1298) : accord de principe sur la nécessité de donner une base juridique au maintien des annexes VIII et X. Echec de la CMP. Spécificité des professions du spectacle et de l'audiovisuel. Evolution indispensable du statut. Respect de la négociation des partenaires sociaux. Souhaite un vote conforme au texte initial de la proposition de loi adopté par l'Assemblée nationale. S'oppose à la mise en place d'une date butoir - **Art. unique** (*prorogation des annexes VIII et X au règlement annexé à la convention du 1er janvier 1997 relative à l'assurance chômage*) (p. 1301) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement de la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture).

**TERRADE (Odette), sénateur (Val-de-Marne) CRC.**

## NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

## DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Consommation et concurrence [n° 70 (2002-2003) tome 9] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Art. 2** (*régime des clients éligibles*) (p. 2860, 2863) : soutient les amendements de M. Yves Coquelle n° 176 (limitation des échéances et des taux d'ouverture à la concurrence aux minima fixés par la directive), n° 247 (délai de trois mois pour la résiliation des contrats) et n° 246 (établissement de la liste annuelle des clients éligibles par le ministre chargé de l'énergie).

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 8** (*collecte de données relatives au fonctionnement des réseaux*) (p. 2912) : soutient l'amendement de clarification n° 195 de M. Yves Coquelle - **Art. 13** (*fixation par décret des prescriptions techniques applicables aux canalisations gazières*) (p. 2935) : soutient l'amendement n° 202 de M. Yves Coquelle (nouvelle rédaction de l'article 13) - **Art. 14** (*contrôle des capacités techniques des opérateurs*) (p. 2937, 2938) : soutient les amendements de M. Yves Coquelle n° 203 (possibilités de raccordement et d'alimentation des communes non desservies par Gaz de France) et n° 204 de repli - **Art. 21** (*coordinations et abrogations*) (p. 2970) : soutient l'amendement n° 210 de M. Yves Coquelle (maintien d'une exigence de 30 % au moins de capital public dans les entreprises de transport de gaz).

- **Proposition de loi relative à la couverture territoriale en téléphonie mobile de deuxième génération par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale entre opérateurs [n° 0409 (2001-2002)]** - (24 octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3206) : grave crise économique et financière du secteur des télécommunications. Nécessité d'un grand pôle public. Le groupe CRC s'abstiendra.

- **Proposition de loi portant modification de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [n° 0037 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. 7** (*rétablissement de la faculté de fixer des surfaces minimales dans le PLU*) (p. 3690) : soutient l'amendement de suppression n° 18 de M. Yves Coquelle - **Art. 8** (*calcul des droits à construire résultant de l'application d'un COS en cas de division*) (p. 3692) : soutient l'amendement de suppression n° 19 de M. Yves Coquelle.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4860) : regrette la disparition du budget spécifique aux droits des femmes et la faiblesse des moyens financiers destinés à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que les droits des femmes - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4864, 4865) : avec le groupe CRC, se déclare opposée à l'amendement n° II-19 de la commission (réduction des crédits de 4 millions d'euros).

**Economie, finances et industrie - Services financiers**

- (2 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour la consommation et la concurrence (p. 4975, 4976) : recul de la consommation des ménages. Analyse du budget de la concurrence et de la consommation. Nécessité d'un soutien au mouvement consommériste. Evolution du contrôle des concentrations. Avis favorable de la commission des affaires économiques. A titre personnel votera contre ce budget.

**Economie, finances et industrie - Industrie**

- (2 décembre 2002) (p. 5005, 5006) : mauvaise conjoncture industrielle. Licenciements massifs. Echec de la politique de marché. Budget de repli et de régression économique et sociale. Le groupe CRC ne votera pas les crédits de l'industrie - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5012, 5013) : dégradation du service public. Ouverture à la concurrence et privatisation. Volonté de maintien du système de solidarité sociale.

### Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (2 décembre 2002) (p. 5024) : stagnation des engagements publics. Attentes insatisfaites des professionnels. Caractère essentiel de ce secteur. Difficultés de l'accès au crédit. Nécessaire revalorisation des salaires et conditions de travail. Le groupe CRC ne votera pas ce projet de budget.

### Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (2 décembre 2002) (p. 5040, 5041) : principe de justice et de droit international. Analyse du budget. Excédents du solde et de la balance commerciale sur les services. Commerce international équitable. Le groupe CRC ne votera pas les crédits du commerce extérieur.

### Prestations sociales agricoles (Budget annexe)

- (3 décembre 2002) (p. 5139, 5140) : données chiffrées. Assèchement des réserves des caisses de Mutualité sociale agricole. Prestations. Aide aux agriculteurs en difficulté. Retraite complémentaire obligatoire. Revalorisation des retraites. Mensualisation des pensions. Le groupe CRC ne votera pas les crédits du BAPSA pour 2003.

### Equipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement

- (6 décembre 2002) (p. 5389, 5391) : importance de la politique du logement social. Annulation de crédits destinés à la construction de logements sociaux neufs, à la réhabilitation de l'habitat, à l'ANAH, et à la résorption de l'insalubrité. Diminution des aides aux personnes en difficulté. Retour à l'évaluation forfaitaire des revenus pour l'attribution de l'APL. Report de la mise en oeuvre de la mixité sociale et du droit au logement résultant de la modification de la loi SRU du 13 décembre 2000. Décentralisation et risques d'inégalités en fonction de l'engagement des collectivités. Inquiétude sur les orientations du logement social compte tenu de la réalité des besoins sociaux. Opposée à la conception d'une politique du logement social non fondée sur la solidarité nationale. Le groupe CRC votera contre ce budget.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Art. 3 (dépôt en premier lieu au Sénat des projets de loi relatifs aux collectivités territoriales - art. 39 de la Constitution)** (p. 5670, 5671) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 42 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques), n° 43 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant la création de catégories d'établissements publics), n° 44 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi comportant une disposition ayant une incidence sur les charges de l'Etat) et n° 45 (primauté de l'Assemblée nationale pour l'examen des projets de loi ayant pour objet de déterminer les règles concernant les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires de l'Etat).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0085 (2002-2003)]** - (19 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 6085, 6086) : adoption par le Sénat d'une question préalable sur le texte

relatif aux tribunaux de commerce et sur le projet de loi organique introduisant la mixité au sein des juridictions consulaires. Annonce par le Gouvernement du dépôt d'un projet de réforme des procédures collectives. Le groupe CRC votera contre ce texte.

**TESTON (Michel), sénateur (Ardèche) SOC.**

### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Equipement, transports, logement, tourisme et mer - III - Transports et sécurité routière - Transports terrestres, routes et sécurité routière**

- (6 décembre 2002) (p. 5408, 5409) : position géographique de la France. Plaque tournante des échanges européens. Nombreux projets en attente de mise en oeuvre dans les domaines ferroviaire et routier. Inquiétude quant à leur réalisation. Gel de crédits et baisse des autorisations de programmes. Intérêt d'un maillage du territoire du grand Sud-Est. Saisine de la commission nationale du débat public sur l'engorgement de l'axe de la vallée du Rhône et la desserte de l'Ardèche - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5417) : le groupe socialiste votera contre l'amendement de réduction des crédits n° II-93 de la commission.

**THIOLLIÈRE (Michel), sénateur (Loire) UC puis UMP.**

### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 68, 69) : souhaits du citoyen et de l'élu. Reconstruction de la République autour d'un contrat républicain simple et confiant. Approbation des mesures techniques du Titre II du projet. Nécessité d'une réelle réforme de la démocratie locale. Renoncement à la mise en place de contre-pouvoirs au maire à l'échelon intercommunal. Rôle de l'intercommunalité. Respect du maire dans le cadre de l'élection au suffrage universel des intercommunalités. Clarification des missions des collectivités. Généralisation de la notion de chef de file identifiant les responsabilités. Avancées significatives pour les SDIS. Réflexion insuffisante pour la construction d'une démocratie moderne. Hommage au rapporteur, M. Daniel Hoeffel.

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies** (p. 280, 283) : ses amendements n° 210 : modulation du versement destiné aux transports en commun en cas d'extension d'un périmètre de transports urbains ; et n° 211 : consultation du conseil municipal dès lors qu'un concessionnaire de service public souhaite s'engager ou se désengager dans une commune ; adoptés.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Après l'art. 33** (p. 375) : soutient l'amendement n° 451 de M. Jean-Paul

Amoudry (équité entre élus municipaux et administrateurs de régie) - **Art. 39** (application aux établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 5211-12 à L. 5211-15, L. 5214-8, L. 5215-16 et L. 5216-4 du code général des collectivités territoriales) (p. 385) : son amendement n° 212 : équité de l'indemnisation entre les présidents, vice-présidents et présidents de commission des nouvelles communautés ; retiré.

**TODESCHINI (Jean-Marc)**, sénateur (Moselle) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 0271 (2001-2002)]** - (8 octobre 2002) - **Art. 1er** (rémunération au titre du prêt en bibliothèque et modalités de sa répartition) - **Art. L. 351-3 du code de la propriété intellectuelle** (assiette de la rémunération au titre du prêt en bibliothèque) (p. 2692, 2693) : sur l'amendement n° 6 de la commission (modalités de calcul de la contribution forfaitaire versée par l'Etat), soutient le sous-amendement n° 26 de Mme Danièle Pourtaud.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (31 octobre 2002) - **Art. 4** (libre administration des collectivités territoriales - art. 72 de la Constitution) (p. 3361) : se déclare opposé au sous-amendement n° 245 de M. Jean-Claude Peyronnet, déposé sur l'amendement n° 6 de la commission des lois (réécriture du premier alinéa de l'article 72). Partage l'analyse de M. Gérard Longuet. Position des élus, des maires et de la population en faveur d'une intercommunalité maîtrisée. Ne souhaite pas que les communautés urbaines imposent aux 36 000 communes leur organisation.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) (p. 4744, 4746) : stagnation des crédits. Absence de prévision de financement pour la lutte contre l'illettrisme. Grève administrative des directeurs d'école. Désengagement de l'Etat à l'égard de l'enseignement secondaire. Faiblesse du taux d'encadrement des élèves. Recrutement d'assistants d'éducation. Effets d'annonce du programme gouvernemental. Avenir des enseignants spécialisés dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté, SEGPA. Absence de caractère novateur des réformes proposées.

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies**

- (28 novembre 2002) (p. 4774, 4775) : baisse des crédits. Nécessité d'attirer les jeunes vers les métiers de la recherche. Réduction des moyens attribués à la recherche publique. Ralentissement de la croissance des budgets de recherche des entreprises. Développement de la recherche au niveau européen. Mobilité des scientifiques. Proposition du député Jean-Yves Le Déaut de créer un conseil européen de la recherche. Le groupe socialiste ne votera pas ce budget.

**TORRE (Henri)**, sénateur (Ardèche) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des étrangers.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Etablissement public de réalisation de défaisance.

**TRÉGOUËT (René)**, sénateur (Rhône) RPR puis UMP.

Secrétaire du Sénat.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; puis membre (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

#### DÉPÔTS

*Proposition de loi*, déposée avec MM. Pierre Laffitte, Jacques Pelletier et Paul Girod, tendant à généraliser dans l'administration l'usage d'Internet et de logiciels libres [n° 32 (2002-2003)] (24 octobre 2002) - **Informatique**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 26] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3051, 3052) : opposé à la proposition de réduire à titre expérimental à 32 heures la durée hebdomadaire du travail en 1990, à la loi Robien en 1996 et à la loi Aubry en 1999. Approbation du texte proposé. Conséquences positives du texte pour les salariés, les entreprises et les partenaires sociaux. Confiance du Gouvernement aux partenaires sociaux.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - III - Recherche et nouvelles technologies**

- (28 novembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4769, 4771) : difficulté d'élaboration de ce projet de budget. Importance des crédits consacrés par la France à la recherche par comparaison avec les autres pays de l'OCDE. Mobilisation des excédents de ressources des organismes de recherche : exemple du CNRS. Budget de transition. Problème de la systématisation des contrôles fiscaux sur les candidats au bénéfice du crédit d'impôt. Insuffisance de l'effort de recherche des entreprises ; proposition d'incitations fiscales. Fuite des cerveaux. Entraves au bon fonctionnement des laboratoires et de leurs

travaux. Avis favorable de la commission des finances sur ce budget.

**TRÉMEL (Pierre-Yvon), sénateur (Côtes-d'Armor) SOC.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)]** - (15 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 2843, 2846) : ouverture effective du marché gazier malgré l'absence de transposition. Différence entre taux d'ouverture théorique et taux d'ouverture réel. Débat entre libéralisation et exercice des missions de service public. Bilan négatif de la déréglementation de l'énergie dans les pays dits "ouverts". Problèmes de sécurité et recherche de la rentabilité à court terme. Enjeux de la négociation de la deuxième directive Gaz. Importance de la pérennité du système de péréquation tarifaire. Critique du texte proposé. Nécessité d'améliorer l'article 11. Faible reconnaissance des services publics par la Communauté européenne. Primauté de la logique de libéralisation sur les objectifs d'intérêt général. Conséquences de l'absence de conception homogène de la subsidiarité. Nécessité d'établir un droit autonome des services publics. Interrogation sur les positions prises par la ministre, notamment sur l'évolution d'EDF et GDF. - **Art. 1er (accès aux infrastructures de gaz naturel)** (p. 2858) : soutient l'amendement n° 212 de M. Daniel Raoul (exercice du droit d'accès ne pouvant faire obstacle à l'accomplissement des missions de service public) - **Art. 2 (régime des clients éligibles)** (p. 2865) : se déclare favorable à l'amendement n° 150 de M. Henri Revol (exclusion des consommateurs domestiques du champ d'ouverture du marché gazier par décret) - **Art. 3 (statut des fournisseurs de gaz naturel)** (p. 2869, 2870) : soutient l'amendement n° 214 de M. Daniel Raoul (renforcement des dispositions tendant à assurer la sécurité des approvisionnements).

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Art. 4 (refus de conclure un contrat d'accès à un ouvrage de transport, de distribution ou à une installation gazière)** (p. 2897) : se déclare opposé à l'amendement n° 30 de la commission (dénomination de l'autorité de régulation) - **Art. 6 (séparation comptable)** (p. 2909) : se déclare favorable à l'amendement n° 194 de M. Yves Coquelle (limitation des pouvoirs de la commission de régulation de l'électricité et du gaz) - **Art. 9 (compétences de la commission de régulation)** (p. 2916) : soutient l'amendement n° 221 de coordination de M. Daniel Raoul - **Avant l'art. 11** (p. 2919) : soutient les amendements n° 224 de M. Daniel Raoul (missions et principes du service public du gaz) et n° 225 de M. Jean Besson (affirmation du rôle des communes et de leurs établissements publics de coopération dans le développement du service public du gaz) - **Art. 11 (fixation d'obligations de service public par l'État)** (p. 2928) : se déclare favorable à l'amendement n° 226 de M. Daniel Raoul (missions du service public du gaz) - **Après l'art. 11** (p. 2931) : soutient l'amendement n° 230 de M. Daniel Raoul (dénomination et

missions des observatoires régionaux et de l'observatoire national du service public de l'électricité et du gaz) - **Avant l'art. 14** (p. 2936) : se déclare favorable à l'amendement n° 231 de M. Daniel Raoul (établissement d'un nouveau plan de desserte gazière) - **Titre VII (dispositions diverses)** (p. 2948) : se déclare opposé à l'amendement n° 84 de la commission (nouvel intitulé : "Dispositions relatives au secteur public de l'électricité") - **Après l'art. 20** (p. 2958, 2959) : le groupe socialiste vote contre les amendements de la commission n° 98 de coordination, n° 93 (compensation des surcoûts dus à la production de courant à la suite d'un appel d'offres), et n° 100 (fixation de la liste des informations confidentielles relatives à un appel d'offres dans le secteur électrique).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Economie, finances et industrie - Industrie

- (2 décembre 2002) (p. 5003, 5005) : analyse des crédits de l'industrie. Budget de l'ADEME. Poste et télécommunications. Restructurations industrielles. Plan de sauvetage de France Télécom. Sacrifice de l'avenir et absence d'ambition. Le groupe socialiste votera contre ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 5014) : le groupe socialiste vote contre l'amendement de réduction des crédits n° II-40 de la commission.

#### Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (2 décembre 2002) (p. 5043, 5044) : importance de ce secteur. Analyse du budget. Points de satisfaction et de doute. Nécessaire adaptation aux évolutions mondiales. Insuffisances de la politique extérieure. Faible participation des PME au commerce extérieur. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget.

**TRILLARD (André), sénateur (Loire-Atlantique) RPR puis UMP.**

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité

- (3 décembre 2002) (p. 5079, 5080) : qualité du budget. Limites de la police de proximité. Effectifs des groupements d'intervention régionaux. Gestion des tâches administratives.

#### Agriculture

- (3 décembre 2002) (p. 5151, 5152) : réforme de la politique commune des pêches. Manoeuvre de la



Commission européenne. Suppression condamnable des aides à la modernisation de la flotte. Mesures en faveur de la pêche artisanale. Antagonismes relatifs au plan de la commission européenne. Attitude de l'Union européenne face aux marées noires. Votera le budget de l'agriculture pour 2003.

**TRUCY (François)**, sénateur (Var) RI puis UMP.

#### NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances.

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice.

Membre suppléant de la Cour de justice de la République.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 10 octobre 2002) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 16 octobre 2002).

Membre titulaire du Comité des prix de revient des fabrications d'armement.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre titulaire de la commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation des jeux (JO Lois et décrets du 15 novembre 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2002 (29 juillet 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances, sur la mission sur les jeux de hasard et d'argent en France [n° 223 (2001-2002)] (13 février 2002) - **Jeux et paris**.

*Rapport spécial*, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Dépenses ordinaires [n° 68 (2002-2003) tome 3 annexe 42] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Art. 1er** (*conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 95) : sur l'amendement n° 4 de la commission des lois (création, composition, modalités de désignation et crédits de fonctionnement des conseils de quartier), soutient le sous-amendement de M. Jean-Claude Gaudin n° 525.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (6 février 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1130) : caractère restreint du projet de loi. Qualité du débat. Le groupe des RI attend des solutions claires sur l'indemnisation des handicaps congénitaux.

- **Projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce [n° 0239 (2000-2001)]** - (14 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1445, 1446) : maladresse du Gouvernement et indignité des propos contenus dans le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale. Déstabilisation de la justice commerciale. Incohérences :

introduction de la mixité sans formation des magistrats, diminution des juges consulaires par l'instauration du couperet de la limite d'âge, aggravation de l'abstention avec un mode d'élection au suffrage universel direct. Absence d'adaptation de la justice commerciale aux enjeux de l'internationalisation. Le groupe des RI votera la question préalable.

- **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité [n° 0376 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (3 octobre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2628) : tenue des engagements électoraux. Souhait d'un bon déroulement de la mise en place de la nouvelle juridiction. Possibilité d'accroître les moyens destinés à ce dispositif. Le groupe des RI votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales - Art. 14** (*assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales*) (p. 4602, 4608) : soutient l'amendement n° I-119 de M. Bernard Saugey (délaision des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties dans les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique) - **Après l'art. 14** (p. 4611) : soutient l'amendement n° I-118 de M. Jean-Claude Gaudin (correction du mode de calcul de l'évolution des taux moyens pondérés). (p. 4618) : soutient l'amendement n° I-120 de M. Bernard Saugey (produit de la taxe professionnelle versée à un EPCI à taxe professionnelle unique lors du rattachement de nouvelles communes).

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2002) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les dépenses ordinaires (p. 5318, 5320) : améliorations du Titre III. Conséquences de la gestion du précédent Gouvernement. Redressement de la situation. Condition militaire. Association générale de prévoyance militaire, AGPM. Problèmes de recrutement. Service de santé des armées, SSA. Missions de service public accomplies par les armées. Gendarmerie nationale. La commission des finances donne un avis favorable à l'adoption de ce budget.

#### Ecologie et développement durable

- (6 décembre 2002) (p. 5367, 5368) : rupture avec les effets d'annonce. Budget de stabilisation et de vérité. Mise en place du Conservatoire du littoral en 1975. Intervention pertinente dans le Var : acquisition des anciens salins d'Hyères. Consensus autour de sa mission. Souci d'une stratégie à long terme en raison d'une évolution de son rôle. Interrogation sur la progression des dépenses de fonctionnement au détriment des dépenses d'investissement.

*Articles non rattachés :*

- (9 décembre 2002) - **Après l'art. 55** (p. 5525) : son amendement n° II-67 : possibilité pour les sociétés d'assurance de provisionner pour les risques courus par les militaires ; retiré.

TÜRK (Alex), sénateur (Nord) NI.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - (8 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 39, 40) : question de l'élection au suffrage universel dans les structures intercommunales. Problème de la procédure employée : initiative déconnectée des réalités. Disparité entre les communautés urbaines et les communautés de communes. Absence de réflexion globale sur le problème des échelons administratifs, sur le cumul des mandats. Hommage au rapporteur : pertinence de sa proposition. Principe de l'autonomie communale.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2398, 2399) : fin de l'idéologie du laxisme et de la permissivité. Elaboration d'un cadre institutionnel. Importance de la coordination, de la coopération transfrontalière et d'Europol. Réfute la crainte du danger pour les libertés de la synergie entre les fichiers. Jurisprudence de la CNIL et principe fondamental de la finalité. Exprime sa confiance dans l'action du Gouvernement pour concilier impératifs de la sécurité publique et respect de la liberté individuelle.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3745, 3747) : article 13 du projet de loi relatif aux fichiers : non-pertinence du procès fait à l'exemption des décrets d'application de la procédure d'avis conforme de la CNIL. Référence au principe de finalité en cas d'incertitude. Proposera des amendements. Préoccupé de l'absence de référence explicite à la loi de 1978 dans l'article 9 et de l'élargissement de l'accès aux fichiers STIC et JUDEX à des fins d'enquêtes administratives ; réflexion de la CNIL sur la question du fichier des empreintes génétiques.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 15** (*extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) - **Art. 706-54 du code de procédure pénale** (*objet du fichier national automatisé des empreintes génétiques*) (p. 3863) : son amendement, soutenu par M. Philippe Nogrix, n° 68 : exigence d'indices graves ou concordants pour la conservation des empreintes génétiques ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Intérieur, sécurité et libertés locales - Sécurité**

- (3 décembre 2002) (p. 5082, 5083) : système d'informations d'Europol. Présence française au sein de cet organisme. Son utilisation par la police française.

**U**

**ULRICH (Maurice)**, *sénateur (Paris) RPR puis UMP.*

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

## V

**VAILLANT (Daniel)**, *ministre de l'intérieur*.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

## DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* relatif à la modernisation de la sécurité civile [n° 291 (2001-2002)] (10 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Sécurité civile**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - (8 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 24, 28) : nouvelle étape de décentralisation. Priorités du Gouvernement : rénovation des institutions locales, exercice des compétences des collectivités locales, modernisation des finances locales, attentes de la fonction publique territoriale, relance de la déconcentration, approfondissement de la démocratie locale. Organisation de la participation des habitants au débat public. Renforcement des droits des élus locaux et notamment des élus de la minorité. Amélioration de la situation des membres des conseils économiques et sociaux régionaux. Constitution et mission des conseils d'arrondissements de Paris, Lyon, Marseille. Démocratisation de l'accès aux fonctions électives locales et conditions de leur exercice. Amélioration du fonctionnement des services d'incendie. Transfert de compétences au bénéfice des collectivités régionales. Accroissement des domaines d'intervention de la Commission nationale du débat public. Clarification des modalités de concertation entre l'Etat et les élus locaux. Réforme du recensement. Cohérence et clarté du projet de loi. Adoption souhaitée avant la fin de la législature. Déclaration d'urgence sur le texte.

- **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 86, 87) : interventions quelque peu excessives. Prend acte des critiques et des suggestions. Projet de loi envoyé six mois plus tôt aux commissions et à la présidence du Sénat. Certaines dispositions déjà adoptées par le Sénat. Propositions de loi sénatoriales. Equilibre du texte entre approfondissement de la démocratie participative et renforcement de la démocratie représentative. Amendements sénatoriaux pouvant contribuer à améliorer le noyau dur du texte. Problèmes des SDIS. Se déclare non partisan de la supracommunalité. Election au suffrage universel des délégués communautaires, introduite par amendement parlementaire, ne pouvant se concevoir que dans une circonscription communale le même jour et sur une même liste. Amendement renvoyant à une loi ultérieure. Révision de l'indemnité des maires et des adjoints des petites communes dans le cadre de la réflexion sur la réforme des finances locales. Mise en place d'un groupe de travail pour les nouvelles modalités de recensement. Vertus fondamentales du projet de loi : innovation et approfondissement de la démocratie locale, apport de solutions concrètes aux problèmes des élus. Remerciements aux rapporteurs. Dispositions attendues par les élus. Souhait du Gouvernement de répondre à cette attente. Nécessité de prise de responsabilités - **Avant l'art. 1er** (p. 88, 91) :

s'oppose aux amendements n° 465 de Mme Josiane Mathon (modalités d'association des habitants à l'initiative, la prise et le contrôle des décisions), n° 466 de Mme Marie-France Beaufrils (extension aux départements et aux régions de la procédure de consultation des habitants existant à l'échelon communal et amélioration de la procédure actuelle) et n° 420 de M. Robert Bret (droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans) - **Titre 1er (de la démocratie participative)** (p. 92) : accepte l'amendement n° 1 de la commission des lois (nouvel intitulé : de la démocratie de proximité) - **Chapitre 1er (participation des habitants à la démocratie locale)** (p. 93) : accepte l'amendement n° 2 de la commission des lois (nouvel intitulé : participation des habitants à la vie locale) - **Art. 1er (conseils de quartier - art. L. 2143-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 96) : son amendement n° 370 : obligation de création des conseils de quartier dans les communes de 20 000 habitants et plus, composition et fonctionnement ; devenu sans objet. (p. 99, 100) : accepte les amendements n° 3 de la commission des lois (consultation des électeurs et non des habitants sur les affaires communales), n° 667 de M. Michel Charasse (conformité du règlement intérieur du conseil de quartier aux règles communes de fonctionnement arrêtées par le conseil municipal), n° 360 de M. Jean-Claude Peyronnet (abaissement du seuil pour la création obligatoire des conseils de quartier à 20 000 habitants) et n° 361 de Mme Marie-Christine Blandin (augmentation de la périodicité minimale des réunions annuelles des conseils de quartier). Demande le retrait des amendements n° 424 de Mme Josiane Mathon (consultation des personnes exerçant leur activité professionnelle dans la commune sur les affaires communales), n° 4 de la commission des lois (création, composition, modalités de désignation et crédits de fonctionnement des conseils de quartier), n° 669 de M. Michel Charasse (soumission des délibérations du conseil de quartier au même contrôle de légalité que les délibérations du conseil municipal) et n° 422 de Mme Marie-France Beaufrils (non-remise en cause des structures de démocratie de proximité existantes avant la promulgation de la présente loi) au profit de son amendement n° 370 précité. S'oppose aux sous-amendements n° 331 de M. Alain Gournac, n° 270 de M. André Lardeux déposés sur l'amendement n° 4 de la commission des lois et à l'amendement n° 421 de Mme Josiane Mathon (abaissement du seuil pour l'instauration obligatoire des conseils de quartier à 3 500 habitants).

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 2 (débat sur la vie des quartiers - art. L. 2143-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 111, 112) : son amendement n° 371 : débat annuel au sein du conseil municipal sur les actions menées dans les quartiers ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement de suppression n° 5 de la commission des lois - **Après l'art. 2** : accepte l'amendement n° 6 de la commission des lois (fixation de la composition des comités consultatifs par le conseil municipal pour la durée de son choix) - **Art. 3 (débat sur les propositions intéressant les quartiers - art. L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 113) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 7 de la commission des lois - **Art. 4 (création d'adjoints au maire chargés des quartiers - art. L. 2122-2-1 et L. 2122-18-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 115, 116) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 8 de la commission des lois - **Art. 5 (annexes de la mairie - art. L. 2144-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 117, 118) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 9 de la commission des lois et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 365 de M. Jean-Claude Peyronnet (mise à disposition de tous les groupes d'élus d'un local de la mairie annexe) - **Art. 6 (commission consultative des services publics locaux - art. L. 1413-1, L. 1411-4, L. 1412-1, L. 1412-2, L. 2143-4 et L. 5211-49-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 120, 124) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 10 de la commission des lois (relèvement à dix mille habitants du seuil entraînant la création de la commission) et n° 673 rédactionnel de M. Michel Charasse. Accepte les

amendements de la commission n° 11 (extension des compétences de la commission aux régies dotées de l'autonomie) et n° 12 de précision, et sur celui-ci, se déclare défavorable au sous-amendement n° 278 de M. André Lardeux. Demande le retrait de l'amendement n° 467 de Mme Josiane Mathon (représentation dans la commission des agents des collectivités locales concernées et des salariés des entreprises délégataires) - **Art. 6 bis** (possibilité pour les autorités municipales de s'entourer d'avis - art. L. 2141-1 d code général des collectivités territoriales) : accepte l'amendement de suppression n° 13 de la commission des lois - **Art. 6 ter** (participation des habitants aux consultations locales - art. L. 2142-1 et L. 5211-49 du code général des collectivités territoriales) (p. 125) : accepte l'amendement de suppression n° 14 de la commission des lois - **Art. 7 bis** (bureaux des temps) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 15 de la commission des lois - **Art. 7 ter** (élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre) (p. 140) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de la commission des lois (principes devant guider l'élection de ces membres) - **Après l'art. 7 ter** (p. 143, 144) : accepte l'amendement de M. Jean-Jacques Hyest n° 518 de cohérence et s'oppose à celui de M. Christian Cointat n° 208 (renforcement de la démocratie de proximité pour les Français vivant hors des frontières). (p. 146) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 468 de Mme Marie-France Beaufilets (mise en place d'un congé de participation à la vie démocratique) - **Avant l'art. 8** (p. 148, 149) : s'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 426 (amélioration des conditions dans lesquelles les élus municipaux préparent les séances du conseil municipal), n° 434 (adjonction à la convocation du projet de contrat ou de marché si la délibération concerne un contrat de service public) et n° 435 (fixation à dix jours du délai de convocation du conseil municipal) - **Art. 8** (séance annuelle réservée à l'opposition - art. L. 2121-12-1, L. 3121-10-1 et L. 4132-9-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales) (p. 153) : s'oppose aux amendements de suppression n° 17 de la commission des lois, n° 405 de M. Jean Arthuis, ainsi qu'aux amendements sur le même objet de Mme Josiane Mathon n° 436, n° 437 et n° 438 (amélioration du droit des élus minoritaires faisant partie de la majorité). Accepte les amendements de précision de M. Michel Charasse n° 674, n° 675 et n° 676 et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de M. Jean-Paul Delevoye n° 294 (extension de l'utilisation du droit à proposition de délibérations à tous les membres de l'organe délibérant) - **Art. 9** (mission d'information et d'évaluation - art. L. 2121-22-1, L. 3121-22-1 et L. 4132-21-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 155) : s'oppose aux amendements de suppression n° 18 de la commission des lois et n° 403 de M. Jean Arthuis, ainsi qu'aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 473 (précision concernant les possibilités de création d'une mission d'information), n° 474 (association à la mission d'information des représentants de la société civile), n° 475 (association des organisations représentatives de salariés aux travaux de la mission d'information) et n° 476 (avis de la commission rendu après le vote de l'ensemble de ses membres) - **Art. 10** (contenu des procès-verbaux des réunions du conseil municipal - art. L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales) (p. 156) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 19 de la commission des lois - **Art. 11** (espace réservé à l'opposition dans les documents d'information - art. L. 2121-27-1, L. 3121-24-1 et L. 4132-23-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 157, 158) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 20 de la commission des lois. Nécessité de prévoir une disposition permettant à l'opposition de s'exprimer - **Après l'art. 11** (p. 160) : s'oppose à l'amendement n° 477 de Mme Josiane Mathon (application des dispositions mises en oeuvre pour les groupes politiques dans les grandes villes de France dès lors que les conseils municipaux sont élus au scrutin proportionnel) - **Art. 11 bis** (conseillers municipaux délégués - art. L. 2122-18 du code général des collectivités territoriales) (p. 161) : sur l'amendement rédactionnel n° 21 de la commission des lois, son sous-amendement n° 372 ;

adopté - **Après l'art. 11 bis** (p. 162) : accepte l'amendement n° 22 de la commission des lois (assouplissement des conditions de délégation de fonctions du président d'un EPCI à des conseillers communautaires membres du bureau) - **Art. 11 ter** (conseillers généraux délégués - art. L. 3221-3 du code général des collectivités territoriales) (p. 163) : sur les amendements de la commission des lois, accepte le n° 23 rédactionnel et s'oppose au n° 24 (substitution de la dénomination "conseil général" à celle de "conseil départemental" adoptée par l'Assemblée nationale). Modification souhaitée par l'association des départements de France - **Art. 11 quater** (conseillers régionaux délégués - art. L. 4231-3 du code général des collectivités territoriales) (p. 164) : accepte l'amendement de coordination n° 25 de la commission des lois - **Après l'art. 11 quater** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 247 de M. Roger Karoutchi (adjonction d'un chapitre consacré au fonctionnement des groupes d'élus) - **Après l'art. 11 quater ou après l'art. 15 septuagies** (p. 168, 172) : accepte l'amendement n° 629 de M. Jean-Claude Peyronnet (augmentation des moyens des groupes à 35 % du montant des indemnités versées aux élus). S'oppose au sous-amendement n° 704 de M. Jean Chérioux (augmentation à 35 % des moyens des groupes à Paris, Lyon, Marseille) déposé sur l'amendement n° 383 de M. Roger Karoutchi (augmentation des moyens des groupes d'élus à 30 % du montant des indemnités versées aux élus), pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat, et à l'amendement n° 565 de M. Jacques Oudin (mise à disposition des groupes d'élus de locaux situés en dehors du canton siège de l'assemblée délibérante), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 250 de M. Jacques Oudin (augmentation des moyens des groupes d'élus à 30 % du montant des indemnités versées aux élus) - **Après l'art. 11 quater** (p. 173) : s'oppose à l'amendement n° 244 de M. Alain Joyandet (insertion d'un chapitre traitant des communautés d'agglomération). (p. 174) : s'oppose à l'amendement n° 245 de M. Alain Joyandet (non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département) - **Art. 12** (conditions d'exercice des fonctions de membre d'un conseil économique et social régional - art. L. 4134-3, L. 4134-6 à L. 4134-7-2, L. 4422-24 et L. 4432-9 du code général des collectivités territoriales) (p. 178) : s'oppose à l'amendement n° 26 de la commission des lois (formation des conseillers économiques et sociaux incombant aux organisations les désignant) - **Art. 12 bis** (fusion des massifs Alpes du Nord et Alpes du Sud - art. 5 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne) (p. 179) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 439 de M. Jacques Blanc (reconnaissance du Morvan en tant que massif) - **Art. 12 ter** (présidence des comités de massifs - art. 7 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne) (p. 180) : s'oppose aux amendements n° 27 de la commission des lois (inscription dans la loi de l'existence de la commission permanente des comités de massifs et instauration d'une coprésidence) et n° 164 de la commission des affaires économiques saisie pour avis (renforcement du rôle des élus locaux au sein du comité de massif et instauration d'une coprésidence) - **Après l'art. 12 ter** : s'oppose à l'amendement n° 407 de M. Denis Badré (insertion d'un chapitre relatif aux chambres de commerce et d'industrie) - **Art. 13** (application à Paris, Marseille et Lyon - art. L. 2511-1-1, L. 2511-10-1 et L. 2511-25-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 183) : accepte l'amendement n° 661 de M. Jean-Yves Mano (obligation d'un débat d'orientation budgétaire pour Paris, Lyon et Marseille) et s'oppose à l'amendement n° 28 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article 13 supprimant l'extension des dispositions sur les conseils de quartiers). Demande le retrait des amendements de M. Robert Bret n° 478 (non-application à Marseille de la disposition instituant les conseils de quartiers) et n° 479 (non-application à Marseille de la disposition instituant un débat annuel à l'occasion de l'examen du compte administratif sur la participation des habitants à la vie locale) - **Après l'art. 13** (p. 185) : s'oppose à l'amendement n° 491 de Mme Nicole

Borvo (nouvelle répartition des conseillers de Paris entre les arrondissements) - **Art. 14** (application aux établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 186) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 29 de la commission des lois - **Art. 14 bis** (composition du comité d'un syndicat de communes - art. L. 5212-7 du code général des collectivités territoriales) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 30 de la commission des lois - **Art. 15** (entrée en vigueur des articles 1er, 6 et 8-III) : sur les amendements de la commission des lois, accepte le n° 703 (remplacement des mots "conseil communal" par les mots "conseil municipal"), s'oppose au n° 32 de coordination et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 31 (délai accordé pour la mise en place des nouvelles commissions consultatives des services publics locaux porté de six mois à un an) - **Après l'art. 15** (p. 187) : s'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 632 (évolution du nombre des conseillers municipaux par strate de population) et n° 480 (augmentation du nombre des adjoints).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Avant l'art. 15 bis** (p. 201) : accepte l'amendement n° 33 de la commission des lois (nouvel intitulé du chapitre V : "dispositions relatives à Paris, Marseille et Lyon") - **Art. 15 bis** (consultation des maires d'arrondissement sur les changements de destination d'immeubles - art. L. 631-7 du code de la construction et de l'habitation) (p. 202) : accepte l'amendement rédactionnel n° 34 de la commission des lois - **Art. 15 quater** (consultation du conseil d'arrondissement sur le plan local d'urbanisme et information sur les déclarations d'intention d'aliéner - art. L. 2511-15 et L. 2511-30 du code général des collectivités territoriales) (p. 203) : s'oppose à l'amendement n° 35 de la commission des lois (renforcement de la consultation du conseil d'arrondissement) - **Art. 15 quinquies** (équipements de proximité relevant de la compétence des conseils d'arrondissement - art. L. 2511-16 du code général des collectivités territoriales) (p. 204) : accepte les amendements n° 36 de clarification de la commission des lois et n° 656 de M. Jean-Yves Mano (réalisation par le conseil d'arrondissement de dépenses d'investissement) - **Après l'art. 15 quinquies** (p. 205) : accepte l'amendement n° 657 de M. Jean-Yves Mano (délégation donnée aux conseils d'arrondissement pour conclure des marchés sans formalité préalable dans la limite de la réglementation applicable) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 718 : appréciation du montant des prestations dans le cadre de chaque arrondissement ou groupe d'arrondissements ; rejeté - **Art. 15 sexies** (fixation de la liste des équipements qui ne sont pas des équipements de proximité - art. L. 2511-18 du code général des collectivités territoriales) (p. 206) : sur les amendements de la commission des lois, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 37 (entente du conseil municipal et du conseil d'arrondissement sur la liste des équipements de proximité) et s'oppose au n° 38 (décision finale appartenant au conseil municipal et non au préfet en cas de désaccord entre le conseil municipal et le conseil d'arrondissement) - **Art. 15 septies** (désignation par le conseil d'arrondissement des représentants de la commune dans les conseils d'école - art. L. 2511-19 du code général des collectivités territoriales) : accepte l'amendement rédactionnel n° 39 de la commission des lois - **Art. 15 onies** (délégation aux conseils d'arrondissement en matière d'achats publics - art. L. 2511-22 du code général des collectivités territoriales) (p. 207) : s'oppose à l'amendement n° 40 de la commission des lois (mise en cohérence avec le nouveau code des marchés publics) - **Avant l'art. 15 decies** (p. 209) : s'oppose à l'amendement n° 501 de M. Robert Bret (transformation pour la ville de Marseille des comités d'initiative et de consultation d'arrondissement, CICA, en CICA de quartier tenant lieu de conseils de quartier). - **Art. 15 decies** (consultation des électeurs de l'arrondissement "référendums d'arrondissement" - art. L. 2511-24-1 nouveau du code général des collectivités territoriales) (p. 210) : accepte l'amendement de suppression n° 41 de la commission des lois et s'oppose à l'amendement n° 427 de Mme Josiane Mathon (création d'un droit de

saisine par voie de pétition) - **Art. 15 undecies** (section d'investissement dans les états spéciaux d'arrondissement - art. L. 2511-36-1 nouveau du code général des collectivités territoriales) : accepte l'amendement n° 663 de M. Jean-Yves Mano (définition des dépenses supportées par les sections d'investissement des états spéciaux des arrondissements) - **Art. 15 duodecies** (dotation d'action locale - art. L. 2511-38, L. 2511-38-1 nouveau et L. 2511-39 du code général des collectivités territoriales) (p. 212) : s'oppose aux amendements n° 42 de suppression de la commission des lois et n° 483 de M. Robert Bret (fixation du montant des dotations globale et d'action locale par décret en Conseil d'Etat). Accepte l'amendement n° 598 de M. Jean-Yves Mano (nouvelle rédaction de l'article L. 2511-38 et modalités de répartition de la dotation d'animation locale) - **Après l'art. 15 duodecies** (p. 213) : accepte l'amendement n° 654 de M. Jean-Yves Mano (adaptation de la rédaction de l'article L. 2511-44 du code général des collectivités territoriales à la faculté reconnue aux conseils d'arrondissement d'engager des dépenses d'investissement) - **Art. 15 terdecies** (nomination des directeurs de sections du centre d'action sociale de Paris - art. L. 2512-10 du code général des collectivités territoriales) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 43 de la commission des lois - **Après l'art. 15 quidecies** (p. 215) : demande le retrait de l'amendement n° 528 de M. Gérard Collomb (possibilité pour le maire d'être représenté par un adjoint d'arrondissement) - **Art. 15 sexdecies** (suppression de la questure de la ville de Paris - art. L. 2512-20 et L. 2512-5 du code général des collectivités territoriales) (p. 216, 219) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 291 de M. Michel Caldaguès. Mode de gestion dérogatoire de la questure de la ville de Paris. Nécessité de réintégration dans le droit commun des crédits de fonctionnement de la ville de Paris - **Art. 15 septdecies** (collaborateurs de cabinet des maires d'arrondissement - art. 36 de la loi n° 82-1169 du 31 décembre 1982) (p. 220, 221) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 485 (substitution de la dénomination de directeur général des services à celle de secrétaire général) et n° 492 (recrutement de directeurs généraux adjoints dans les mairies d'arrondissement). Demande le retrait de l'amendement rédactionnel n° 44 de la commission des lois et accepte l'amendement de précision n° 659 de Mme Danièle Pourtaud. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de la commission des lois (décisions prises par délibération du conseil municipal en cas de désaccord entre le maire de la commune et le maire d'arrondissement sur l'importance des services mis à la disposition de ce dernier) - **Après l'art. 15 septdecies** : accepte l'amendement de coordination n° 46 de la commission des lois. (p. 222) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 206 de M. Pierre Laffitte (possibilité d'empêcher la transformation de locaux d'habitation en locaux commerciaux sur une partie de la commune géographiquement délimitée) - **Après l'art. 15 septdecies ou après l'art. 15 terdecies** (p. 223) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 207 de M. Pierre Laffitte, n° 507 de Mme Marie-France Beaufils et n° 655 de M. Gérard Collomb (extension de la disposition prévue à l'article L. 211-7 du code de l'éducation à d'autres ministères) - **Après l'art. 15 septdecies ou avant l'art. 15 octodecies** (p. 225) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 48 de la commission des lois et n° 671 de M. Jean-Claude Peyronnet (poursuite du partage des directions départementales de l'équipement - transfert des services au conseil général là où est mise en oeuvre une partition des services) - **Avant l'art. 15 octodecies** (p. 228, 230) : sur l'amendement n° 47 de la commission des lois (pouvoirs des gardes-champêtres intercommunaux), qu'il accepte, son sous-amendement n° 373 ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 529 de M. Claude Domeizel (création de postes de policiers intercommunaux) - **Après l'art. 15 octodecies** (p. 232, 233) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 665 de M. André Labarrère (création d'une communauté de communes en l'absence de continuité territoriale) et s'oppose à l'amendement n° 664 de M. Claude Domeizel (création d'une communauté de communes en l'absence de continuité

territoriale pour les communes d'un même département ayant constitué un SIVOM) - **Art. 15 novodecies** (*composition de la commission permanente des conseils généraux*) (p. 234, 235) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 295 de M. André Lardeux - **Après l'art. 15 novodecies** (p. 237, 239) : sur l'amendement n° 627 de M. Serge Lagache (transfert à l'EPCI des agents communaux des services chargés de la mise en oeuvre des compétences transférées), qu'il accepte, son sous-amendement n° 721 ; devenu sans objet. Sur l'amendement n° 627 précité, s'oppose au sous-amendement n° 708 de M. Jean-Paul Amoudry et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 705 de M. Alain Lambert. Accepte l'amendement n° 626 de M. Serge Lagache (extension du dispositif concernant les transferts de personnels titulaires et contractuels en cas de substitution d'une communauté de communes à un syndicat) - **Après l'art. 15 novodecies ou après l'art. 15 septvicies** (p. 240, 241) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Paul Alduy n° 519 et n° 520 (report de la date d'application de l'arrêté d'extension au 1er janvier de l'année qui suit, pour les communautés urbaines et les communautés d'agglomération). Accepte l'amendement n° 625 de M. Serge Lagache (report au 31 décembre 2002 du délai permettant d'engager et de mener à bien une extension du périmètre des communautés urbaines et des communautés d'agglomération) - **Après l'art. 15 novodecies** (p. 241, 242) : demande le retrait de l'amendement n° 530 de M. Jean-Claude Peyronnet (classement démographique identique pour la communauté d'agglomération ou pour la communauté de communes, que la commune membre la plus peuplée au titre des cadres d'emplois), et s'oppose à l'amendement n° 623 de M. Claude Domeizel (régime indemnitaire des personnels territoriaux transférés dans une structure intercommunale) - **Art. 15 vicies** (*rattachement aux communautés urbaines et aux communautés d'agglomération d'OPAC et d'OPHLM - art. L. 5215-20 et L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales*) : accepte l'amendement de suppression n° 49 de la commission des lois - **Art. 15 unvicies** (*attribution par une communauté urbaine de fonds de concours à une commune membre pour la réalisation d'équipements - art. L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales*) (p. 243, 244) : son amendement n° 456 : extension du bénéfice de l'article aux communautés d'agglomération et aux communautés de communes ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 50 de la commission des lois (réécriture de l'article) - **Après l'art. 15 unvicies** (p. 245) : demande le retrait de l'amendement n° 532 de M. Daniel Raoul (extension des dispositions de l'article 5215-27 à la communauté d'agglomération) - **Art. 15 duovicies** (*composition du comité syndical d'un syndicat mixte chargé de la gestion d'un parc naturel régional - art. 5721-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 246, 247) : accepte l'amendement n° 51 de la commission des lois (fixation par les statuts des règles relatives à la répartition des sièges au sein du comité syndical pour l'ensemble des syndicats mixtes ouverts et élection du président par le comité syndical ou par le bureau si les statuts le prévoient) et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 709 de M. Jacques Blanc - **Après l'art. 15 duovicies** : s'oppose à l'amendement n° 454 de M. Jean-Paul Amoudry (majorité des deux tiers des membres composant le comité syndical d'un syndicat mixte ouvert pour les modifications statutaires) - **Avant l'art. 15 tervicies** (p. 248) : demande le retrait des amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 533 (diminution de la dotation forfaitaire d'un montant égal à la participation nette de la commune aux dépenses d'aide sociale du département versée en 1999) et n° 534 (variation du taux moyen pondéré de la taxe professionnelle unique indépendamment de la variation du taux de la taxe d'habitation ou des taxes foncières) - **Après l'art. 15 tervicies** (p. 250, 251) : s'oppose à l'amendement n° 658 de M. Gérard Collomb (autorisation à titre expérimental pour une durée de cinq ans d'une tarification de zone des déplacements afin de financer les équipements de transport en commun ou de voirie autoroutière interne aux agglomérations) - **Art. 15 quinvicies** (*remplacement des conseils généraux par les conseils départementaux*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 52 de la commission des lois

- **Après l'art. 15 quinvicies** (p. 253, 254) : s'oppose à l'amendement n° 544 de M. Jean-Louis Masson (rééquilibrage de l'effectif de la population de chaque canton par rapport à la population moyenne des cantons du département).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 quinvicies (suite)** (p. 273) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 53 de la commission des lois - **Art. 15 sexvicies** (*incompatibilité entre mandats électoraux survenant du fait de l'acquisition d'un mandat par un suivant de liste - art. L. 270, L. 272-6 et L. 360 du code électoral*) (p. 274) : son amendement n° 596 : dispositions complémentaires à la législation relative à la limitation du cumul des mandats ; adopté - **Après l'art. 15 septvicies** (p. 275, 276) : s'oppose à l'amendement n° 55 de la commission des lois (publication de sondages d'opinion de caractère électoral pendant les jours précédant un scrutin). (p. 277) : accepte l'amendement n° 717 de la commission des lois (suppression de la disposition autorisant le conseil municipal à majorer les indemnités des adjoints dans la limite de 10 % de l'enveloppe globale des indemnités susceptibles d'être allouées aux maires et aux adjoints). (p. 278) : s'oppose à l'amendement n° 298 de M. Jean-Paul Delevoye (possibilité pour les communes et leurs groupements d'acquiescer des titres d'une société d'assurance mutuelle). (p. 279) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 452 de M. Jean Faure (possibilité pour les communes d'exiger des intéressés ou de leurs ayants droit une participation aux frais qu'elles ont engagés à l'occasion d'opérations de secours consécutives à la pratique d'une activité sportive ou de loisirs). (p. 280, 283) : sur les amendements de M. Michel Thiollière, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 210 (modulation du versement destiné aux transports en commun en cas d'extension d'un périmètre de transports urbains) et le n° 211 (consultation du conseil municipal dès lors qu'un concessionnaire de service public souhaite s'engager ou se désengager dans une commune). (p. 284, 287) : s'oppose à l'amendement n° 395 de M. Jean-Pierre Vial (mise à disposition de fonctionnaires territoriaux des départements auprès des DDE). (p. 287, 291) : estime l'amendement n° 406 de M. Philippe Nogrix (possibilité d'exception à la condition de continuité territoriale pour la mise en place des SCOT) satisfait par l'amendement n° 255 de M. Patrick Lassourd (prise en compte de la spécificité des EPCI antérieures à la loi de 1999). Son amendement n° 457 : validation de la nomination des brigadiers de police au grade de brigadiers major de police au titre de l'année 1996 ; adopté. S'oppose aux amendements n° 515 de M. Yves Fréville (maintien de la compétence du département par voie conventionnelle en matière de transports scolaires quand il exerçait la totalité de cette compétence avant la création de la communauté d'agglomération) et n° 535 de M. Jean-Claude Peyronnet (alignement au regard des avantages en nature du régime des directeurs de cabinet des présidents de conseils général, régional, maires des communes et présidents de communautés de communes de plus de 80 000 habitants sur celui des directeurs généraux desdites collectivités). Accepte l'amendement n° 552 de M. Jacques Valade (déduction de l'attribution de compensation versée par les EPCI à taxe professionnelle unique à leurs communes membres de la compensation de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties accordée aux communes situées en zones franches urbaines) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 549 de M. Alain Joyandet (maintien du régime fiscal distinct pour les districts créés avant la loi n° 92-125 du 6 février 1992) - **Intitulé du titre II** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 571 de M. Alain Vasselle (nouvel intitulé "des conditions d'exercice des différents mandats") - **Intitulé du chapitre Ier** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 573 de M. Alain Vasselle (nouvel intitulé "conciliation du mandat avec une activité professionnelle") - **Avant l'art. 16** (p. 292) : demande le retrait de l'amendement n° 312 de M. Alain Vasselle (réintégration des élus locaux dans la vie active) - **Art. 16** (*congé pour campagne électorale - art. L. 122-24-1 du code du travail*) (p. 293, 295) : hommage

aux travaux des uns et des autres sur cette question. Indique que l'engagement pris au nom du Gouvernement est tenu. Avancée très positive. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 56 de la commission des lois (congé non rémunéré ramené à dix jours pour les candidats aux élections locales) - **Avant l'art. 17** (p. 296) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 428, n° 429 et n° 430 (mise à la charge des entreprises des compensations financières accordées aux élus municipaux, départementaux et régionaux) - **Art. 17** (*crédit d'heures* - art. L. 2123-2, L. 3123-2 et L. 4135-2 du code général des collectivités territoriales) (p. 298) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission des lois n° 57 et n° 636 (rétablissement des barèmes de crédits d'heures précédemment votés par le Sénat) - **Art. 18** (*compensation des pertes de revenu des conseillers municipaux non indemnisés* - art. L. 2123-3 du code général des collectivités territoriales) (p. 299) : accepte l'amendement n° 58 de la commission des lois (précision sur la compensation des pertes de revenu pour les non-salariés). S'oppose aux amendements n° 431 de Mme Marie-France Beaufils (compensation limitée à 72 heures par élu et par an) et n° 59 de la commission des lois (compensation des pertes de revenu subies par un élu du fait de sa participation à des réunions à la demande du préfet ou d'une collectivité territoriale dont il n'est pas l'élu par l'Etat ou cette dernière collectivité) - **Après l'art. 18** (p. 300) : demande le retrait de l'amendement n° 313 de M. Alain Vasselle (compensation de la perte de revenu des non-salariés lorsqu'ils exercent une fonction élective) - **Art. 19** (*formation professionnelle à l'issue du mandat* - art. L. 2123-10 à L. 2123-11-1, L. 3128-8 à L. 3123-9-1, L. 4135-8 à L. 4135-9-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 302) : son amendement n° 419 : introduction d'un congé pour validation des acquis de l'expérience professionnelle ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement de suppression n° 60 de la commission des lois - **Après l'art. 19** (p. 303, 304) : s'oppose à l'amendement n° 61 de la commission des lois (extension du régime de suspension du contrat de travail) et sur celui-ci au sous-amendement n° 316 de M. Alain Vasselle - **Art. 19 bis** (*incompatibilité du mandat de conseiller général avec les fonctions d'employé des bureaux de préfecture ou de sous-préfecture* - art. L. 207 du code électoral) : accepte l'amendement de suppression n° 62 de la commission des lois - **Art. 20** (*allocation différentielle de fin de mandat* - art. L. 2123-11-2, L. 3123-9-2 et L. 4135-9-2 du code général des collectivités territoriales) (p. 307) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 63 de la commission des lois (inclusion des indemnités de fonction dans le calcul du montant de l'allocation différentielle de fin de mandat). S'oppose aux amendements n° 442 de M. Patrick Lassourd (transformation de l'allocation différentielle de fin de mandat en allocation de fin de mandat unique) et n° 317 de cohérence de M. Alain Vasselle - **Art. 21** (*financement de l'allocation de fin de mandat - honorariat des maires* - art. 1621-2 et L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales) (p. 309) : s'oppose à l'amendement n° 64 de la commission des lois (financement de l'allocation de fin de mandat par les élus ayant vocation à en bénéficier) et sur celui-ci au sous-amendement n° 637 de M. Michel Mercier - **Après l'art. 21** (p. 310) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 246 de M. Roger Karoutchi, déposé sur l'amendement n° 66 de la commission des lois qu'il accepte (honorariat accordé aux anciens conseillers généraux et régionaux) - **Art. 21 bis** (*interdiction de sanctions discriminatoires à l'encontre des salariés élus municipaux* - art. L. 2123-8 du code général des collectivités territoriales) (p. 311) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 67 de la commission des lois - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation* - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales) (p. 314) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 68 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article), pour le sous-amendement n° 382 déposé sur celui-ci, ainsi que pour les amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 432 (exercice du droit à la formation des élus municipaux), n° 433 (crédits de formation des élus municipaux), n° 493 (exercice du droit à la

formation des élus départementaux), n° 494 (crédits de formation des élus départementaux), n° 471 (exercice du droit à la formation des élus régionaux) et n° 472 (crédits de formation des élus régionaux) - **Art. 23** (*congé de formation pour les élus locaux salariés* - art. L. 2123-13, L. 3123-11 et L. 4135-11) (p. 318) : s'oppose aux amendements de la commission des lois n° 69, n° 70 et n° 71 (suppression de la fixation à six jours non reportables sur les années suivantes des droits à congé de formation pour la première année des élus communaux, départementaux et régionaux) - **Art. 24** (*compensation des pertes de revenu pour formation - plafond de dépenses de formation* - art. L. 2123-14, L. 3123-12 et L. 4135-12) (p. 320, 321) : sur les amendements de Mme Marie-France Beaufils, s'oppose au n° 495 (suppression du plafond de la compensation des pertes de revenu) et demande le retrait du n° 496 (compensation pour les communes des charges du déplafonnement). Son amendement n° 460 : conditions et modalités de prise en charge par les collectivités locales précisées par un dispositif réglementaire ; adopté. (p. 322) : demande le retrait des amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 497, n° 498, n° 499 et n° 500 (déplafonnement et compensation des charges de formation pour les échelons départemental et régional) - **Après l'art. 25** (p. 324) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 209 de M. Christian Cointat (formation des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger dans les domaines de la compétence du Conseil) - **Avant l'art. 26** (p. 325, 328) : s'oppose à l'amendement n° 299 de M. Jean-Paul Delevoye (caractère des indemnités de fonction des élus locaux). Sur les amendements de M. Alain Vasselle, s'oppose au n° 550 (définition de l'ensemble des indemnités de fonction) et demande le retrait des n° 308 (suppression du plafonnement du cumul des indemnités) et n° 311 de repli - **Art. 26** (*délibérations sur les indemnités de fonction* - art. L. 2123-20-1, L. 3123-15-1 et L. 4135-15-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 330) : s'oppose aux amendements n° 332 de M. Jean-Paul Delevoye (attribution effective d'indemnités à tous les maires) et n° 545 de M. Jean-Louis Masson (attribution effective d'indemnités aux maires de toutes les communes de moins de 3 500 habitants). Accepte les amendements de la commission des lois n° 73, n° 74 et n° 75 (adjonction d'un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée aux délibérations sur les indemnités de fonction aux échelons municipal, départemental et régional) - **Art. 27** (*suppression du cumul des majorations d'indemnités de fonction* - art. L. 2123-22 du code général des collectivités territoriales) (p. 331) : s'oppose aux amendements n° 76 de la commission des lois (suppression de l'interdiction de cumul des majorations légales d'indemnités de fonction prévues dans les communes chefs-lieux, les communes classées ou sinistrées) et n° 335 de M. Jean-Paul Delevoye (possibilité de cumul des majorations aux fins d'attribution aux élus d'indemnités correspondant à leur charge de travail) - **Art. 29** (*indemnités de fonction des adjoints aux maires* - art. L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales) (p. 332, 335) : s'oppose à l'amendement n° 446 de M. Jean-Paul Delevoye (fixation à hauteur de 40 % de l'indemnité du maire de l'indemnité de fonction des adjoints). Accepte l'amendement n° 77 de la commission des lois (suppression de la disposition autorisant le conseil municipal à majorer les indemnités des adjoints dans la limite de 10 % de l'enveloppe globale des indemnités susceptibles d'être allouées aux maires et aux adjoints) - **Après l'art. 30** (p. 337) : s'oppose aux amendements identiques n° 374 de M. Charles Revet et n° 641 de M. Michel Mercier (actualisation du barème d'indemnisation et revalorisation du régime indemnitaire des conseillers généraux). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 78 de la commission des lois (régime indemnitaire des conseillers généraux et conseillers régionaux). Estime satisfaits les amendements de M. André Lardeux n° 324 (revalorisation et modulation de l'indemnité de fonction des présidents de conseils généraux) et n° 326 (revalorisation et modulation de l'indemnité de fonction des présidents de conseils régionaux) par l'amendement n° 78 précité.



- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 30 bis** (*honorariat des conseillers généraux - art. L. 3123-29 du code général des collectivités territoriales*) (p. 351) : accepte l'amendement de suppression n° 79 de la commission des lois - **Avant l'art. 31** (p. 352) : s'oppose à l'amendement n° 319 de M. Alain Vasselle (redéfinition des moyens humains, logistiques et financiers mis à la disposition des élus locaux) - **Art. 31** (*remboursement de frais des élus municipaux - art. L. 2123-18 à L. 2123-18-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 356, 358) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufilets n° 503 (remboursement des frais de garde d'enfants) et n° 504 (compensation des charges découlant du déplaçonnement des indemnités de frais de garde d'enfants), de M. Alain Vasselle n° 554 (dépenses d'assistance aux personnes âgées ou handicapées ou gravement malades) et de conséquence n° 559. Accepte l'amendement n° 537 de M. Daniel Raoul (remboursement des frais spécifiques des élus handicapés) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission des lois n° 80 et n° 81 (remboursement des dépenses liées à l'exercice d'un mandat spécial) - **Art. 32** (*remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales*) (p. 359, 366) : s'oppose aux amendements n° 380 de M. Roger Karoutchi (définition du mandat spécial des conseillers généraux), de cohérence n° 561 et n° 563 de M. Alain Vasselle, de Mme Marie-France Beaufilets n° 505 et n° 506 (compensation des charges découlant pour l'Etat du déplaçonnement des indemnités de frais de garde d'enfants des élus). Demande le retrait de l'amendement n° 262 de M. Ambroise Dupont (remboursement des frais de déplacement pour le président et les vice-présidents d'un syndicat mixte départemental). Accepte l'amendement n° 538 de M. Daniel Raoul (remboursement des frais spécifiques des élus handicapés). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendement n° 82 et n° 83 de la commission des lois (remboursement des dépenses liées à l'exercice d'un mandat spécial) - **Motion d'ordre** (p. 367, 369) : déroulement des travaux du Sénat - **Après l'art. 32** (p. 370, 371) : accepte l'amendement n° 666 de M. Jean-Claude Peyronnet (facilités apportées à l'exercice du mandat des présidents de conseils généraux et des conseils régionaux ne résidant pas dans la ville où siège le conseil qu'ils président) - **Art. 33** (*participation au financement de l'emploi par un élu d'un salarié pour une garde d'enfant - art. L. 2123-18-4, L. 3123-19-1 et L. 4135-19-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 373, 374) : sur les amendements de M. Alain Vasselle, s'oppose au n° 566 (suppression du seuil de 20 000 habitants pour les adjoints aux maires) et au n° 320 (suppression de la limitation du dispositif proposé pour les maires des communes de 20 000 habitants au moins), demande le retrait du n° 341 rédactionnel et du n° 567 de cohérence. Sur les amendements de la commission des lois, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 84, n° 85 et n° 86 (couverture de l'ensemble des dépenses d'assistance à personne) - **Après l'art. 33** (p. 375) : s'oppose à l'amendement n° 342 de M. Alain Vasselle (conditions d'exercice du mandat des personnes handicapées) - **Avant l'art. 34** (p. 376) : s'oppose à l'amendement de cohérence n° 318 de M. Alain Vasselle - **Art. 35** (*protection sociale des élus empêchés d'exercer leurs fonctions - art. L. 2123-25-1, L. 3123-20-1 et L. 4135-20-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 377) : son amendement n° 461 : ajout du congé de paternité à la liste des cas d'impossibilité d'exercice effectif des fonctions d'élu local ouvrant droit à l'indemnité de fonction différentielle ; adopté - **Art. 36** (*assurance maladie des élus ayant interrompu leur activité professionnelle - art. L. 2123-25-2, L. 3123-20-2 et L. 4135-20-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 378) : s'oppose aux amendements de la commission des lois n° 87, n° 88 et n° 89 (extension des dispositions relatives à la suspension du contrat de travail pour les élus communaux, départementaux et régionaux) - **Après l'art. 37** (p. 379) : s'oppose aux amendements de M. Alain Vasselle n° 314, n° 447 et n° 315 (possibilité pour les élus municipaux, départementaux et régionaux, ayant cessé leur activité professionnelle en cours de mandat de continuer à effectuer

des versements pour compléter leur retraite par rente). (p. 380) : demande le retrait de l'amendement n° 276 de M. Jean-Paul Delevoye (compatibilité de l'exercice des fonctions d'élu d'une collectivité territoriale et de président, d'administrateur ou de délégué d'une société mutuelle d'assurance). (p. 381) : accepte les amendements de M. Roger Karoutchi n° 257 (élargissement de la protection des conseillers généraux et régionaux en cas d'accident dans l'exercice de leur mandat) et n° 256 (division supplémentaire : responsabilité de la collectivité territoriale en cas d'accident) - **Art. 38 A** (*fonctionnaires élus locaux - art. 11 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983*) : accepte l'amendement de codification n° 90 de la commission des lois - **Art. 38 B** (*agents contractuels élus locaux*) : accepte l'amendement n° 91 de la commission des lois (abrogation d'une disposition n'ayant plus d'objet) - **Art. 38** (*application à Paris, Lyon et Marseille - art. L. 2511-9, L. 2511-25, L. 2511-33 et L. 2511-34 du code général des collectivités territoriales*) (p. 382) : son amendement n° 462 : transposition aux adjoints au maire des communes de Paris, Marseille et Lyon de la revalorisation effectuée pour les adjoints dans les communes de 200 000 habitants ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 92 de la commission des lois (modification du crédit d'heures pour les adjoints d'arrondissement) - **Art. 39** (*application aux établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 5211-12 à L. 5211-15, L. 5214-8, L. 5215-16 et L. 5216-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 384, 385) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 393 de M. Jean-Pierre Vial (indemnité de fonction des présidents et vice-présidents des syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités territoriales et d'établissements publics de coopération intercommunale). S'oppose à l'amendement n° 212 de M. Michel Thiollière (équité de l'indemnisation entre les présidents, vice-présidents et présidents de commission des nouvelles communautés) et accepte l'amendement n° 93 de coordination de la commission des lois - **Art. 40** (*dépenses obligatoires des collectivités territoriales - art. L. 2321-2, L. 3321-1 et L. 4321-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 400, 402) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 487 de M. Josselin de Rohan (financement par l'Etat de l'accroissement des charges relatives aux conditions d'exercice des mandats électoraux pour les communes aux ressources les plus limitées) - **Art. 42** (*application dans les collectivités d'outre-mer*) (p. 403) : accepte l'amendement n° 95 de la commission des lois (habilitation donnée au Gouvernement de prendre par ordonnance les dispositions nécessaires à l'extension des titres Ier et II du projet de loi dans les collectivités d'outre-mer), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 728 : exclusion du champ d'application du 1° des communes de Mayotte et suppression du 4° relatif au code des communes de la Polynésie française ; rejeté. - **Après l'art. 42** (p. 405) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 415 de M. Jean-Philippe Lachenaud (renforcement de la protection juridique des élus locaux dans l'exercice de leurs missions d'exécutif) - **Chapitre Ier du titre III** (p. 406) : accepte l'amendement de coordination n° 96 de la commission des lois - **Avant l'art. 43 A ou après l'art. 43 A** (p. 407) : demande le retrait des amendements n° 386 de M. Louis de Broissia (aides économiques accordées par les départements) et n° 645 de M. Michel Mercier (organisation de l'action des départements dans le domaine du développement économique) - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 409) : se déclare prêt à examiner tous les transferts consensuels et limités ne réclamant pas d'expertise. Ses déclarations à l'Assemblée nationale. (p. 414, 415) : sur les amendements de la commission des lois, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 97 (avances remboursables à taux zéro), n° 98 (autorisation donnée aux régions de souscrire des parts de fonds communs de placement à risque) et n° 99 (participation de la région à hauteur de 50 % du montant total du fonds d'investissement), et accepte le n° 100 (dotation par les régions d'un fonds ayant pour objet de garantir des concours financiers accordés aux entreprises et dont la gestion est assurée par un établissement de crédit). Demande le retrait de

l'amendement n° 368 de M. Louis de Broissia (association de l'ensemble des collectivités territoriales au développement économique de leur territoire), du sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet déposé sur l'amendement n° 97 de la commission des lois précité, de l'amendement n° 236 de M. Charles Revet (modalités d'intervention des communes pour financer des aides aux entreprises), ainsi que de l'amendement n° 274 de M. Jean-Pierre Vial (possibilité d'aides par le département en cas de non-attribution ou de limitation par la région). Réflexion engagée par le Gouvernement. Souhaite approfondir les compétences confiées aux régions dans le domaine des aides directes en supprimant l'encadrement réglementaire. Confirmation du rôle du chef de file de la région - **Après l'art. 43 A** (p. 421) : s'oppose à l'amendement n° 101 de la commission des lois (renforcement du rôle des conseils régionaux dans le domaine du tourisme) et sur celui-ci au sous-amendement n° 384 de M. Patrick Lassourd - **Art. 43 B** (*gestion portuaire - art. 6 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat*) (p. 423, 424) : accepte l'amendement n° 102 de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 710 : rétablissement d'une expérimentation des transferts des ports aux régions ; rejeté. Sur l'amendement n° 102 précité, s'oppose aux sous-amendements n° 271 de M. Louis de Broissia et n° 375 de M. Charles Revet, accepte le sous-amendement n° 694 de M. Paul Blanc - **Art. 43 C** (*gestion des aérodromes civils*) (p. 428, 429) : sur l'amendement n° 103 rédactionnel de la commission des lois auquel il s'oppose, son sous-amendement n° 711 : rétablissement d'une expérimentation du transfert de certains aérodromes aux régions ; rejeté - **Après l'art. 43 D** (p. 430) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 376 de M. Charles Revet et n° 443 de M. Louis de Broissia (transfert de l'entretien des routes nationales aux départements) - **Après l'art. 43 E** (p. 434, 435) : demande le retrait de l'amendement n° 640 de M. Michel Mercier (transfert aux départements des consultations et actions de prévention médico-sociale scolaires) - **Art. 43 F** (*formation professionnelle et apprentissage - art. L. 214-13 et L. 214-14 du code de l'éducation*) (p. 437, 439) : son amendement n° 707 : retranscription dans la loi de la nouvelle appellation du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi ; adopté. Accepte l'amendement n° 104 de la commission des lois (participation des chambres consulaires régionales et du Conseil économique et social régional aux côtés de l'Etat et des partenaires sociaux à l'élaboration des plans régionaux) et s'oppose aux amendements n° 692 de Mme Nelly Olin (association des chambres consulaires aux conventions conclues pour les formations destinées aux demandeurs d'emploi), n° 105 de la commission des lois (compétence du conseil régional en matière de programme des formations et des opérations d'équipement de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes dans la région) et n° 417 de Mme Annick Bocandé (participation des organismes consulaires à la signature des contrats d'objectifs) - **Après l'art. 43 F** (p. 440) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 553 de M. Jacques Valade (assouplissement du fonctionnement des universités) - **Art. 43 G** (*compétences des régions en matière d'environnement - art. L. 222-1, L. 222-2, L. 222-3, L. 332-2, L. 332-6, L. 332-8-1, L. 332-10, L. 332-11, L. 332-13, L. 332-19-1, L. 411-5, L. 541-13 et L. 541-15 du code de l'environnement*) (p. 444, 457) : accepte les amendements de coordination n° 713, n° 714 et n° 715 de la commission des lois et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de coordination n° 168 et n° 169 de la commission des affaires économiques saisie pour avis. Sur les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis, accepte le n° 170 (maintien du dispositif des réserves naturelles nationales), les n° 171, n° 172, n° 174, n° 175 de conséquence et n° 173 rédactionnel. Ses amendements n° 587 : compétence régionale en matière de réserves ; modifié par le sous-amendement de cohérence n° 724 de la commission des affaires économiques qu'il accepte, de

coordination n° 588 modifié par le sous-amendement de cohérence n° 725 de la commission des affaires économiques qu'il accepte, n° 589 : rationalisation de l'exercice de la compétence en matière de réserves naturelles par l'Etat et les régions ; n° 590 : harmonisation des dispositions du code de l'environnement avec le présent projet de loi et le projet de loi relatif à la Corse ; et n° 591 de conséquence ; adoptés. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 622 de Mme Marie-Christine Blandin (extension du nombre des acteurs à qui la gestion des réserves naturelles peut être confiée par voie de conventions). S'oppose à l'amendement n° 508 de Mme Annie David (rapport au Parlement sur la politique de l'Etat en matière de protection de l'environnement et de conservation des espaces naturels). Son amendement n° 592 : compétence de l'Etat en matière de conception, d'animation et d'évaluation des inventaires du patrimoine naturel ; modifié par le sous-amendement n° 723 de M. Patrick Lassourd pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat (possibilité d'association des régions à la conduite des inventaires locaux et régionaux) ; adopté - **Avant l'art. 43 H ou après l'art. 43 I** (p. 459, 461) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 328 de M. André Lardeux (montant de la subvention en cas de travaux dans les collèges ordonnés par la commission de sécurité) - **Avant l'art. 43 H** (p. 462) : organisation des travaux du Sénat.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43 H** (*aides au cinéma - art. L. 2251-4 et L. 3232-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 490) : s'oppose à l'amendement n° 161 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (moindre relèvement du seuil d'entrée hebdomadaire dans les salles de cinéma) - **Art. 43 I** (*transfert de compétences dans le domaine de la culture*) (p. 493, 494) : s'oppose aux amendements n° 162 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (réaffirmation de l'objectif de décentralisation dans le domaine de la politique du patrimoine) ; demande le retrait de l'amendement n° 344 de M. Alain Vasselle (faculté de procéder à un inventaire au profit des communes retenues dans le champ de l'expérimentation) et estime satisfait l'amendement de ce dernier n° 345 (transfert des moyens en personnel aux collectivités assurant cette compétence). - **Art. 43 D** (**précédemment réservé le 17 janvier 2002, p. 429**) (*exclusion des recettes fiscales procurées aux régions par le transfert de la gestion des ports et des aérodromes du fonds de correction des déséquilibres régionaux - art. 4332-5 du code général des collectivités territoriales*) : accepte l'amendement de coordination n° 160 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis - **Après l'art. 43 I** (p. 496, 497) : son amendement n° 593 : amélioration de la procédure de recours contre les avis conformes des architectes des bâtiments de France sur les projets de travaux dans les espaces protégés ; devenu sans objet. Demande le retrait de l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine) au profit de son amendement n° 593 précité. (p. 501, 502) : accepte l'amendement n° 263 de M. Ambroise Dupont (extension de l'exonération de la redevance archéologie préventive aux communautés de communes) - **Avant l'art. 43 J** : demande le retrait de l'amendement n° 510 de M. Paul Vergès (affectation des recettes du Fonds régional pour le développement et l'emploi à des projets de développement économique portés par la région et les syndicats mixtes) - **Art. 43 J** (*rapports au Parlement*) (p. 503) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 106 de la commission des lois (présentation en un seul document des deux rapports prévus) - **Après l'art. 43 J ou après l'art. 47 ter** (p. 504) : accepte l'amendement n° 621 de M. Louis Le Pensec (base législative de la priorité donnée aux communes de la part de l'Etat en matière de concessions de plages) - **Avant l'art. 43** (p. 505) : son amendement n° 597 : désignation des autorités organisatrices des transports maritimes réguliers - conditions d'instauration des obligations de services publics par celles-ci ; adopté. Sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° 706 de M. Josselin de Rohan. (p. 507, 508) : son amendement

n° 712 : possibilité pour toutes les communes et les EPCI de disposer d'un office de tourisme sous forme d'un EPIC ; rejeté. Sur celui-ci s'oppose au sous-amendement n° 727 de Mme Josiane Mathon - **Art. 15 quater** (précédemment réservé le 15 janvier 2002, p. 252) (*consultation de la commission consultative d'évaluation des transferts de charges sur les dépenses résultant de transferts de compétences entre les régimes de sécurité sociale et les collectivités territoriales - art. L. 1614-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 509) : sur les amendements de la commission des finances saisie pour avis, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 214 de précision et s'oppose au n° 215 (encadrement des délais de l'avis de la commission d'évaluation des charges) - **Art. 43** (*les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales*) (p. 515, 522) : accepte les amendements de M. Jean Pépin n° 440 (répartition du nombre des volontaires sur le territoire conformément à la loi de 1996), de la commission des lois n° 107 (suppression du caractère obligatoire de l'avis conforme du conseil général pour l'élaboration du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques), n° 108 (suppression du caractère obligatoire de l'avis conforme du conseil général pour le plan d'équipement) et n° 117 (suppression du caractère obligatoire de l'avis conforme du conseil général pour la révision des schémas départementaux) de la commission des finances saisie pour avis. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 216 de la commission des finances saisie pour avis (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental). S'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 574 (maintien de moyens humains et matériels dans les entreprises à risques), et de M. Alain Vasselle n° 347 (participation de l'association départementale des maires à l'élaboration du plan d'équipement) et n° 348 de cohérence - **Après l'art. 43** (p. 523) : sur l'amendement n° 217 de la commission des finances saisie pour avis qu'il accepte (possibilité pour le SDIS de passer convention avec le conseil général devenu collectivité principale), son sous-amendement n° 699 ; adopté. (p. 524, 531) : s'oppose à l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) - **Art. 44** (*composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 532, 533) : sur l'amendement n° 109 de la commission des lois (garantie d'une représentation des communes et des structures intercommunales), qu'il accepte, son sous-amendement n° 700 ; adopté. Sur l'amendement n° 109 précité, s'oppose aux sous-amendements n° 378 de M. Charles Revet, n° 261 de M. Jean-René Lecerf, n° 321 de M. Louis de Broissia et accepte le sous-amendement n° 218 de la commission des finances saisie pour avis. (p. 535) : s'oppose à l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS) - **Art. 45** (*organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales*) (p. 540) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 334 de M. André Lardeux (nombre de vice-présidents du SDIS porté de 2 à 3). (p. 541) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements analogues n° 297 de M. Louis de Broissia et n° 379 de M. Charles Revet (indemnité des présidents et des vice-présidents des SDIS). (p. 542) : accepte les amendements identiques n° 110 de la commission des lois, n° 220 de la commission des finances saisie pour avis et n° 599 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression des règles de non-cumul d'indemnités de fonction des présidents et des vice-présidents des conseils d'administration des SDIS). (p. 543, 544) : sur les amendements de M. André Lardeux, s'oppose au n° 303 (extension des attributions du président du conseil d'administration du SDIS) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 309 (extension au président du conseil d'administration du SDIS des prérogatives imparties au président d'organismes analogues). S'en remet à la sagesse du

Sénat pour l'amendement de conséquence n° 399 de M. André Lardeux. (p. 546, 547) : s'oppose aux amendements n° 221 de la commission des finances saisie pour avis (extension à tous les SDIS de la possibilité de création d'un poste de directeur adjoint chargé des questions administratives et financières) et n° 683 de M. Michel Charasse (nomination d'un directeur général des services administratifs et financiers). Accepte l'amendement n° 222 de la commission des finances saisie pour avis (nomination du directeur départemental par deux autorités) - **Demande de priorité** (p. 554) : demande l'examen en priorité des dispositions du titre IV "De la participation du public à l'élaboration des grands projets" ; priorité ordonnée.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 46** (*financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales*) (p. 621, 633) : s'oppose aux amendements de M. André Lardeux, n° 306 (suppression de l'allongement du délai de notification aux exécutifs des collectivités territoriales du montant provisionnel de leur contribution) et n° 337 (compensation par l'Etat de la charge transférée aux départements). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 223 (organisation du financement des SDIS) et n° 224 (relations entre communes et départements). S'oppose aux amendements n° 254 de M. Patrick Lassourd (organisation d'un débat au sein du conseil d'administration du SDIS afin de comparer les niveaux de cotisations) et n° 310 de M. André Lardeux (contribution au financement des SDIS, des sociétés représentant un risque pour la population). Accepte l'amendement n° 115 de la commission des lois (suppression de l'obligation d'information des contribuables sur le coût du SDIS) - **Après l'art. 46** (p. 635) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de conséquence n° 226 de la commission des finances saisie pour avis et n° 601 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Art. 46 bis** (*section incendie et secours du Conseil national des services publics départementaux et communaux - art. L. 1231-4 du code général des collectivités territoriales*) (p. 636, 637) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 227 de la commission des finances saisie pour avis (organisation d'une consultation obligatoire du Conseil sur tout texte de nature réglementaire) et sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 735 de M. Michel Charasse - **Avant l'art. 46 ter** (p. 639) : s'oppose à l'amendement n° 575 de M. Robert Bret (institution d'une taxe additionnelle à la taxe sur les conventions d'assurance pour le financement des SDIS) - **Art. 46 ter** (*prise en charge des interventions demandées par un service médical d'urgence - art. L. 1424-42 du code général des collectivités territoriales*) (p. 641) : accepte l'amendement rédactionnel n° 228 de la commission des finances saisie pour avis et s'oppose à l'amendement n° 118 de la commission des lois (application des dispositions à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et au bataillon de marins-pompiers de Marseille) - **Art. 46 quater** (*prise en charge des interventions effectuées sur le réseau routier concédé*) (p. 642) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 229 de la commission des finances saisie pour avis (conditions de prise en charge). (p. 643) : demande le retrait de l'amendement n° 577 de M. Robert Bret (mise à contribution des structures bénéficiant des interventions des SDIS ou présentant des risques plus grands pour la sécurité) - **Art. 46 quinquies** (*recrutement de gardes champêtres par les établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 2213-17 du code général des collectivités territoriales*) (p. 644) : accepte l'amendement de suppression n° 120 de la commission des lois - **Art. 47 bis** (*sapeurs-pompiers volontaires - validation d'expérience au titre de la formation - art. L. 1424-37-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 645) : accepte l'amendement n° 230 de la commission des finances saisie pour avis (transfert de la responsabilité de cette validation au comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Art. 47 ter** (*vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires - art. 11 de la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au*

développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers) (p. 656, 659) : s'oppose à l'amendement n° 122 de la commission des lois (exercice des responsabilités administratives ne donnant pas lieu au versement de vacations horaires), ainsi qu'aux amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 231 (montant des vacations horaires arrêté par le conseil d'administration du SDIS entre un montant minimal et un montant maximal fixés par arrêtés du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé du budget) et n° 232 (possibilité de versement des vacations sous la forme d'un forfait journalier pour les volontaires assurant un service posté) et, sur ceux-ci, aux sous-amendements de M. Michel Charasse n° 736 et n° 737 - **Après l'art. 47 ter** (p. 661, 667) : demande le retrait des amendements n° 233 de la commission des finances saisie pour avis (intégration des SDIS aux services du conseil général à compter du 1er janvier 2006) et n° 517 de repli de M. Yves Fréville. S'oppose à l'amendement n° 684 de M. Michel Charasse (fiscalisation du budget des SDIS) (précédemment réservé le 23 janvier 2002) - **Art. 59 (réforme du recensement de la population)** (p. 691, 693) : demande le retrait de l'amendement de suppression n° 242 de M. Jean-Pierre Delevoye, des amendements de Mme Josiane Mathon n° 583, n° 586 et n° 584 portant sur le même objet (amélioration du déroulement des opérations et de la fiabilité des résultats) et de précision de la commission n° 158. S'oppose aux amendements n° 585 de Mme Josiane Mathon, analogue au n° 584 précité et n° 686 de M. Michel Charasse (suppression des paragraphes VI, VII, VIII et X de l'article). Sur les amendements de la commission des lois, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 157 (recensement par sondage dans les communes de 10 000 habitants et plus) et accepte le n° 234 (suppression de la création 'une instance nationale) - **Art. 61 (décret en Conseil d'Etat)** (p. 694) : accepte l'amendement de coordination n° 159 de la commission des lois - **Après l'art. 61** (p. 694, 699) : ses amendements n° 458 : possibilité pour les taxis de stationner dans les communes où ils ont fait l'objet d'une réservation préalable ; adopté après modification par le sous-amendement n° 730 de M. Michel Esneu qu'il accepte ; et n° 459 : augmentation de six mois à un an du délai pendant lequel un syndicat d'agglomération nouvelle peut être transformé en communauté d'agglomération ; adoptés. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Charles Revet n° 526 (reprise du texte de la proposition de loi adoptée par le Sénat le 20 novembre 2001 afin de prévenir les dommages et d'indemniser les victimes d'effondrement du sol) et n° 527 de coordination - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 700) : souhait par le Gouvernement de l'adoption du texte d'ici la fin de la session parlementaire. Traduction législative de la nouvelle étape de décentralisation. Importance des dispositions ajoutées par le Parlement réglant des problèmes urgents et fondamentaux. Regret de la remise en cause par le Sénat de certaines dispositions. Hommage au travail des commissions et des rapporteurs. Se réjouit des apports du Sénat. Souhait de la mise en oeuvre des dispositions dans les meilleurs délais. Espère l'aboutissement de la commission mixte paritaire. Appel à la responsabilité de chacun.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion [n° 0184 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1163, 1164) : motifs de cette réforme : détournements fréquents de la loi et jurisprudence récente de la Cour de cassation. Position du Conseil constitutionnel. Esprit de la réforme : concilier la sincérité du scrutin et la liberté d'expression. Interdiction limitée aux publications effectuées la veille et le jour d'une élection. Contrôle des notices par la commission des sondages avant leur publication. Texte de consensus intégrant des dispositions issues de travaux parlementaires antérieurs. Souhaite l'adoption conforme.

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0192 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1331, 1333) : accord sur les 150 articles restant en discussion. Conciliation des souhaits de l'Assemblée

nationale et du Sénat. Enrichissement du texte par les apports des assemblées. Approfondissement de la démocratie locale. Organisation de certains transferts de compétences. Institution des conseils de quartiers. Réforme de la loi dite "Paris-Marseille-Lyon". Dispositions accroissant les pouvoirs et les moyens des maires. Accord relatif à la Commission nationale du débat public. Réforme de l'enquête publique. Non opposé à une légitimité accrue des groupements de communes. Renforcement de la démocratie représentative. Services départementaux d'incendie et de secours. Hommage aux sapeurs-pompiers. Nouvelles modalités de recensement. Regret de l'adoption de certaines dispositions. Remerciements. Respect par le Gouvernement de cet accord conclu à l'unanimité.

**VALADE (Jacques), sénateur (Gironde) RPR puis UMP.**

## NOMINATIONS

Président de la commission des affaires culturelles.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 6 juillet 2002).

Membre ès qualités du Haut comité du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche jusqu'au 30 octobre 2002.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

## DÉPÔTS

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur les nouvelles télévisions [n° 275 (2001-2002)] (27 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Audiovisuel**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies** (p. 290) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 552 : déduction de l'attribution de compensation versée par les EPCI à taxe professionnelle unique à leurs communes membres de la compensation de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties accordée aux communes situées en zones franches urbaines ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Après l'art. 43 F** (p. 439) : son amendement, soutenu par M. André Lardeux, n° 553 : assouplissement du fonctionnement des universités ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs [n° 0271 (2001-2002)]** - (8 octobre 2002) - Président de la commission des affaires culturelles - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2705) : intervention de M. Jack Ralite. Souhait d'une table ronde au ministère de la culture sur l'état de l'édition française. Remerciements. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Après l'art. 13** (p. 4594) : son amendement, soutenu par M. Jean-Marie Vanlerenberghe, n° I-126 : modification des règles d'ajustement du prélèvement effectué sur les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique ; retiré.

*Deuxième partie :*

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - I - Jeunesse et enseignement scolaire**

- (28 novembre 2002) - Président de la commission des affaires culturelles - **Rappel au règlement** (p. 4750) : intervient sur le rappel au règlement de M. Ivan Renar. Volonté du Gouvernement partagée par la majorité sénatoriale de réduire le déficit public. Confirme l'avis favorable de la commission sur les crédits de l'enseignement scolaire.

**Jeunesse, éducation nationale et recherche - II - Enseignement supérieur**

- (28 novembre 2002) - Président de la commission des affaires culturelles (p. 4759, 4760) : soutien de la commission à ce projet de budget. Bilan du patrimoine immobilier universitaire : importance, sous-utilisation et dégradation. Conditions d'hébergement et de restauration des étudiants. Rôle respectif de l'Etat et des collectivités locales. Situation préoccupante des universités parisiennes.

**Economie, finances et industrie - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat**

- (2 décembre 2002) - **Examen des crédits - Art. 64** (revalorisation de l'imposition additionnelle à la taxe professionnelle, IATP) (p. 5034) : son amendement, soutenu par M. Jean-René Lecerf, n° II-15 : assouplissement de la limite maximale d'augmentation du produit de l'IATP pour les chambres de commerce et d'industrie ; adopté.

**VALLET (André)**, sénateur (Bouches-du-Rhône) RDSE.

**NOMINATIONS**

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 16 octobre 2002).

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Vice-président de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation des jeux ; en démissionne (JO Lois et décrets du 15 novembre 2002).

**DÉPÔTS**

*Proposition de loi* tendant à instituer une journée de réflexion sur les dates choisies pour les commémorations nationales [n° 31 (2002-2003)] (24 octobre 2002) - **Cérémonies publiques et fêtes légales**.

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 66, 67) : cohérence des propositions de la commission Mauroy. Absence dans le texte de l'excellent travail réalisé. Projet de loi manquant d'ambition. Existence des conseils de quartier, incompréhension à propos de leur institutionnalisation. Election des délégués communautaires au suffrage universel lourde de conséquences, risque de disparition des communes. Pratique de la véritable démocratie de proximité dans les communes. Expression de l'opposition. Texte conjoncturel, dérisoire et contraignant. Désaccord de la majorité du groupe RDSE avec les propositions du ministre.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3760, 3761) : approuve l'économie du projet de loi. Absence regrettable d'un consensus républicain. Obligation d'information du maire et clarification des relations entre police municipale, police nationale et gendarmerie. Avec la majorité du groupe du RDSE, votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) (p. 5235, 5236) : rénovation nécessaire de l'outil diplomatique. Renforcement de l'action diplomatique, en particulier en Iraq. La majorité du groupe du RDSE votera ce projet de budget.

**VANLERENBERGHE (Jean-Marie)**, sénateur (Pas-de-Calais) UC.

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

**INTERVENTIONS**

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Débat sur les recettes des collectivités locales** - **Après l'art. 13** (p. 4595, 4598) : soutient l'amendement n° I-126 de M. Jacques Valade (modification des règles d'ajustement du prélèvement effectué sur les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique) - **Art. 14** (assouplissement de la règle de lien entre les taux des taxes directes locales) (p. 4601, 4609) : nécessité d'une déliaison totale des taux des taxes locales. Ses amendements n° I-205 : doublement du coefficient de majoration du taux de taxe professionnelle par rapport au taux de taxe d'habitation ; et n° I-206 : assouplissement de la "majoration spéciale" ; retirés.

VANTOMME (André), sénateur (Oise) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Après l'art. 31** (p. 913, 914) : crainte suscitée par l'amendement n° 331 du Gouvernement (suppression du schéma régional de psychiatrie et mise en oeuvre d'un schéma régional d'organisation sanitaire).

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale [n° 0033 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3635) : attitude des assureurs. Possibilité donnée aux établissements hospitaliers de s'autoassurer. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité**

- (29 novembre 2002) (p. 4856) : souhait d'inscrire la santé mentale dans les priorités de la politique de prévention.

VASSELLE (Alain), sénateur (Oise) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ; puis président (JO Lois et décrets du 4 octobre 2002).

Membre titulaire du Comité national des retraités et des personnes âgées.

Membre titulaire du comité de surveillance du Fonds de solidarité vieillesse.

Membre titulaire du comité de surveillance de la Caisse d'amortissement de la dette sociale.

Membre titulaire du conseil de surveillance du Fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre titulaire du Conseil de surveillance du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale (FOREC).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie (7 février 2002).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (20 novembre 2002).

#### DÉPÔTS

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie [n° 222 (2001-2002)] (12 février 2002) - **Sécurité sociale**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 226 (2001-2002)], adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie [n° 243 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Sécurité sociale**.

*Rapport*, fait, avec MM. Jean-Louis Lorrain et Dominique Leclerc, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 47 (2002-2003)] de financement de la sécurité sociale pour 2003, adopté par l'Assemblée nationale [n° 58 (2002-2003)] (13 novembre 2002) - **Sécurité sociale**.

*Rapport* fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 78 (2002-2003)] (26 novembre 2002) - **Sécurité sociale**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 77, 79) : sa proposition de loi sur le statut de l'élu. Dispositions inspirées par des propositions sénatoriales. Inopportunité du moment pour légiférer sur l'élection au suffrage universel des délégués des structures intercommunales. Devenir des institutions locales. Importance des niveaux de gestion. Poids insupportable de la fiscalité. Problème de l'institution de la région en collectivité territoriale à fiscalité propre : sa proposition d'une analyse au fond sur le devenir des différents niveaux institutionnels. Nécessité d'une clarification des compétences. Evolution de la DGF. Proposition de l'application du principe de subsidiarité développé par le Président Giscard d'Estaing. Mesures supplémentaires concernant le statut de l'élu. Compatibilité entre vie professionnelle et vie publique. Sa proposition d'une compensation partielle de la perte de rémunération. Nécessité de moyens logistiques, techniques, administratifs et humains pour les conseillers régionaux, conseillers généraux et maires, comparables à ceux des parlementaires.

- **Suite de la discussion** - (10 janvier 2002) - **Art. 7 ter** (*élection au suffrage universel direct des membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre*) (p. 131, 132) : cohérence de la proposition venant de l'Assemblée nationale. Mise en place d'un dispositif incitatif sur le plan financier à travers la DGF et la TPU ; effets pervers. Interrogations des maires. Nécessité de préciser la place des communes dans le paysage institutionnel français. Rôle des départements à côté des régions. Principe de subsidiarité. Risque de généralisation du mode de scrutin proportionnel dans les structures intercommunales - **Avant l'art. 8** (p. 148) : soutient l'amendement de M. Jacques Oudin n° 558 (fixation à dix jours du délai afférent à l'envoi des convocations du conseil municipal) - **Art. 8** (*séance annuelle réservée à l'opposition* - art. L. 2121-12-1, L. 3121-10-1 et L. 4132-9-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales) (p. 152) : soutient l'amendement n° 294 de M. Jean-Paul Delevoye (extension de l'utilisation du droit à proposition de délibérations à tous les membres de

l'organe délibérant) - **Art. 11** (*espace réservé à l'opposition dans les documents d'information - art. L. 2121-27-1, L. 3121-24-1 et L. 4132-23-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 157) : intervient sur l'amendement de suppression n° 20 de la commission des lois. Interroge le ministre sur la notion de majorité - **Art. 11 ter** (*conseillers généraux délégués - art. L. 3221-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 163) : approuve l'amendement n° 24 de la commission des lois (substitution de la dénomination "conseil général" à celle de "conseil départemental" adoptée par l'Assemblée nationale) - **Après l'art. 11 quater ou après l'art. 15 septuagies** (p. 166, 172) : soutient l'amendement n° 565 de M. Jacques Oudin (mise à disposition des groupes d'élus de locaux situés en dehors du canton siège de l'assemblée délibérante). Intervient sur le sous-amendement n° 704 de M. Jean Chérioux (augmentation à 35 % des moyens des groupes à Paris, Lyon, Marseille), déposé sur l'amendement n° 383 de M. Roger Karoutchi (augmentation des moyens des groupes d'élus à 30 % du montant des indemnités versées aux élus). Se déclare partisan d'une dotation uniforme de 35 % - **Après l'art. 11 quater** (p. 175) : intervient sur l'amendement n° 245 de M. Alain Joyandet (non-application des seuils de 50 000 et 15 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département).

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 2002) - **Avant l'art. 15 octodécies** (p. 228, 230) : se déclare favorable à l'amendement n° 47 de la commission des lois (pouvoirs des gardes-champêtres intercommunaux). Organisation de policiers municipaux sur le plan intercommunal. Procureurs ne donnant pas suite aux procès-verbaux adressés par les gardes-champêtres. Se déclare favorable à l'amendement n° 529 de M. Claude Domeizel (création de postes de policiers intercommunaux) - **Après l'art. 15 novodécies** (p. 238) : se déclare favorable à l'amendement n° 627 de M. Serge Lagauche (transfert à l'EPCI des agents communaux des services chargés de la mise en oeuvre des compétences transférées) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 708 de M. Jean-Paul Amoudry - **Après l'art. 15 treizièmes** (p. 251) : intervient sur l'amendement n° 658 de M. Gérard Collomb (autorisation à titre expérimental pour une durée de cinq ans d'une tarification de zone des déplacements afin de financer les équipements de transport en commun ou de voirie autoroutière interne aux agglomérations).

- **Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies** (p. 277, 278) : soutient l'amendement n° 298 de M. Jean-Paul Delevoe (possibilité pour les communes et leurs groupements d'acquiescer des titres d'une société d'assurance mutuelle). (p. 279) : intervient sur l'amendement n° 452 de M. Jean Faure (possibilité pour les communes d'exiger des intéressés ou de leurs ayants droit une participation aux frais qu'elles ont engagés à l'occasion d'opérations de secours consécutives à la pratique d'une activité sportive ou de loisirs). Crainte de dérive. (p. 281, 282) : se déclare favorable à l'amendement n° 211 de M. Michel Thiollière (consultation du conseil municipal dès lors qu'un concessionnaire de service public souhaite s'engager ou se désengager dans une commune). Nécessité de légiférer en la matière à défaut d'engagements du ministre. (p. 285) : intervient sur l'amendement n° 395 de M. Jean-Pierre Vial (mise à disposition de fonctionnaires territoriaux des départements auprès des DDE). Difficultés occasionnées par la mise en oeuvre des 35 heures. Nécessité de transférer aux collectivités locales les moyens financiers correspondant aux transferts de charges et de compétences. (p. 289, 290) : intervient sur l'amendement n° 535 de M. Jean-Claude Peyronnet (alignement au regard des avantages en nature du régime des directeurs de cabinet des présidents de conseils général, régional, maires des communes et présidents de communautés de communes de plus de 80 000 habitants sur celui des directeurs généraux desdites collectivités). Interrogation sur le seuil retenu. Nécessité de régler le problème du statut de l'élu - **Intitulé du titre II** (p. 291) : son amendement n° 571 : nouvel intitulé "des conditions d'exercice des différents mandats" ; adopté - **Intitulé du**

**chapitre Ier** : son amendement n° 573 : nouvel intitulé "conciliation du mandat avec une activité professionnelle" ; adopté - **Avant l'art. 16** (p. 292, 293) : son amendement n° 312 : réintégration des élus locaux dans la vie active ; retiré - **Art. 16** (*congé pour campagne électorale - art. L. 122-24-1 du code du travail*) (p. 294) : intervient sur l'amendement n° 56 de la commission des lois (congé non rémunéré ramené à dix jours pour les candidats aux élections locales). Insuffisance du projet de loi. Absence de disposition concernant les professions indépendantes, libérales, les agriculteurs, les commerçants et les artisans - **Avant l'art. 17** (p. 296, 297) : se déclare opposé aux amendements de Mme Marie-France Beaufile n° 428, n° 429 et n° 430 (mise à la charge des entreprises des compensations financières accordées aux élus municipaux, départementaux et régionaux) - **Art. 18** (*compensation des pertes de revenu des conseillers municipaux non indemnisés - art. L. 2123-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 298) : se déclare favorable à l'amendement n° 58 de la commission des lois (précision sur la compensation des pertes de revenu pour les non-salariés) - **Après l'art. 18** (p. 299, 301) : son amendement n° 313 : compensation de la perte de revenu des non-salariés lorsqu'ils exercent une fonction électorale ; retiré. Coût de la démocratie - **Après l'art. 19** (p. 303, 304) : sur l'amendement n° 61 de la commission des lois (extension du régime de suspension du contrat de travail), son sous-amendement n° 316 ; adopté - **Art. 20** (*allocation différentielle de fin de mandat - art. L. 2123-11-2, L. 3123-9-2 et L. 4135-9-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 307, 308) : son amendement de cohérence n° 317 ; retiré - **Art. 21** (*financement de l'allocation de fin de mandat - honorariat des maires - art. 1621-2 et L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales*) (p. 310) : se déclare favorable à l'amendement n° 64 de la commission des lois (financement de l'allocation de fin de mandat par les élus ayant vocation à en bénéficier) - **Art. 22** (*délibérations relatives à la formation - art. L. 2123-12, L. 3123-10, L. 4135-10 du code général des collectivités territoriales*) (p. 311) : nécessité de la formation pour l'ensemble des élus locaux. Renforcement indispensable du dispositif législatif - **Art. 23** (*congé de formation pour les élus locaux salariés - art. L. 2123-13, L. 3123-11 et L. 4135-11*) (p. 318) : se déclare favorable à l'amendement n° 69 de la commission des lois (suppression de la fixation à six jours non reportables sur les années suivantes des droits à congé de formation pour la première année des élus communaux, départementaux et régionaux) - **Art. 24** (*compensation des pertes de revenu pour formation - plafond de dépenses de formation - art. L. 2123-14, L. 3123-12 et L. 4135-12*) (p. 320, 321) : intervient sur les amendements n° 495 de Mme Marie-France Beaufile (suppression du plafond de la compensation des pertes de revenu) et n° 460 du Gouvernement (conditions et modalités de prise en charge par les collectivités locales précisées par un dispositif réglementaire) - **Avant l'art. 26** (p. 325, 328) : ses amendements n° 550 : définition de l'ensemble des indemnités de fonction ; n° 308 : suppression du plafonnement du cumul des indemnités ; et n° 311 de repli ; retirés - **Art. 29** (*indemnités de fonction des adjoints aux maires - art. L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 333, 335) : se déclare favorable à l'amendement n° 446 de M. Jean-Paul Delevoe (fixation à hauteur de 40 % de l'indemnité du maire de l'indemnité de fonction des adjoints). Son amendement n° 307 : bénéfice de l'indemnité de fin de mandat pour un élu ayant interrompu son activité professionnelle porté de trois à six mois ; retiré - **Après l'art. 30** (p. 340) : se déclare opposé à l'amendement n° 78 de la commission des lois (régime indemnitaire des conseillers généraux et conseillers régionaux).

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Avant l'art. 31** (p. 351, 353) : son amendement n° 319 : redéfinition des moyens humains, logistiques et financiers mis à la disposition des élus locaux ; rejeté - **Art. 31** (*remboursement de frais des élus municipaux - art. L. 2123-18 à L. 2123-18-3 du code général des collectivités territoriales*) (p. 355, 358) : votera l'amendement n° 80 de la commission des lois (remboursement des dépenses liées à l'exercice d'un mandat spécial). Son amendement de conséquence n° 559 ; rejeté.



Son amendement n° 554 : dépenses d'assistance aux personnes âgées ou handicapées ou gravement malades ; devenu sans objet - **Art. 32** (*remboursement de frais des élus départementaux et régionaux - art. L. 3123-19 et L. 4135-19 du code général des collectivités territoriales*) (p. 359, 365) : se déclare favorable aux amendements n° 380 de M. Roger Karoutchi (définition du mandat spécial des conseillers généraux) et n° 262 de M. Ambroise Dupont (remboursement des frais de déplacement pour le président et les vice-présidents d'un syndicat mixte départemental). Ses amendements de cohérence n° 561 et n° 563 ; devenus sans objet - **Après l'art. 32** (p. 370) : intervient sur l'amendement n° 666 de M. Jean-Claude Peyronnet (facilités apportées à l'exercice du mandat des présidents de conseils généraux et des conseils régionaux ne résidant pas dans la ville où siège le conseil qu'ils président) - **Art. 33** (*participation au financement de l'emploi par un élu d'un salarié pour une garde d'enfant - art. L. 2123-18-4, L. 3123-19-1 et L. 4135-19-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 372, 374) : ses amendements n° 566 : suppression du seuil de 20 000 habitants pour les adjoints aux maires ; n° 341 rédactionnel et n° 567 de cohérence ; retirés ; n° 320 : suppression de la limitation du dispositif proposé pour les maires des communes de 20 000 habitants au moins ; adopté - **Après l'art. 33** (p. 375) : ses amendements n° 569 de cohérence ; retiré ; et n° 342 : conditions d'exercice du mandat des personnes handicapées ; adopté - **Avant l'art. 34** (p. 376) : son amendement de cohérence n° 318 ; retiré - **Après l'art. 37** : ses amendements n° 314, n° 447 et n° 315 : possibilité pour les élus municipaux, départementaux et régionaux, ayant cessé leur activité professionnelle en cours de mandat de continuer à effectuer des versements pour compléter leur retraite par rente ; rejetés - **Art. 38** (*application à Paris, Lyon et Marseille - art. L. 2511-9, L. 2511-25, L. 2511-33 et L. 2511-34 du code général des collectivités territoriales*) (p. 382) : intervient sur l'amendement n° 462 du Gouvernement (transposition aux adjoints au maire des communes de Paris, Marseille et Lyon de la revalorisation effectuée pour les adjoints dans les communes de 200 000 habitants) - **Art. 40** (*dépenses obligatoires des collectivités territoriales - art. L. 2321-2, L. 3321-1 et L. 4321-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 400, 401) : se déclare favorable à l'amendement n° 487 de M. Josselin de Rohan (financement par l'Etat de l'accroissement des charges relatives aux conditions d'exercice des mandats électoraux pour les communes aux ressources les plus limitées) - **Après l'art. 42** (p. 405) : votera l'amendement n° 415 de M. Jean-Philippe Lachenaud (renforcement de la protection juridique des élus locaux dans l'exercice de leurs missions d'exécutif) - **Art. 43 A** (*aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 417, 418) : votera l'amendement n° 97 de la commission des lois (avances remboursables à taux zéro), modifié par le sous-amendement n° 235 de M. Charles Revet - **Après l'art. 43 E** (p. 435) : se déclare opposé à l'amendement n° 640 de M. Michel Mercier (transfert aux départements des consultations et actions de prévention médico-sociale scolaires) - **Après l'art. 43 F** (p. 442) : se déclare favorable à l'amendement n° 553 de M. Jacques Valade (assouplissement du fonctionnement des universités). Nécessité d'un débat au Sénat et à l'Assemblée nationale - **Art. 43 G** (*compétences des régions en matière d'environnement - art. L. 222-1, L. 222-2, L. 222-3, L. 332-2, L. 332-6, L. 332-8-1, L. 332-10, L. 332-11, L. 332-13, L. 332-19-1, L. 411-5, L. 541-13 et L. 541-15 du code de l'environnement*) (p. 444, 455) : intervient sur les amendements n° 168 de coordination de M. Patrick Lassourd, n° 508 de Mme Annie David (rapport au Parlement sur la politique de l'Etat en matière de protection de l'environnement et de conservation des espaces naturels), n° 587 du Gouvernement (compétence régionale en matière de réserves), n° 173 rédactionnel et n° 175 de conséquence de M. Patrick Lassourd et se déclare opposé à l'amendement n° 622 de Mme Marie-Christine Blandin (extension du nombre des acteurs à qui la gestion des réserves naturelles peut être confiée par voie de conventions). (p. 457) : intervient sur l'amendement n° 592 du Gouvernement (compétence de l'Etat en matière de

conception, d'animation et d'évaluation des inventaires du patrimoine naturel) - **Avant l'art. 43 H ou après l'art. 43 I** (p. 460) : intervient sur l'amendement n° 328 de M. André Lardeux (montant de la subvention en cas de travaux dans les collèges ordonnés par la commission de sécurité).

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Art. 43 I** (*transfert de compétences dans le domaine de la culture*) (p. 492, 493) : ses amendements n° 344 : faculté de procéder à un inventaire au profit des communes retenues dans le champ de l'expérimentation ; et n° 345 : transfert des moyens en personnel aux collectivités assurant cette compétence ; retirés - **Après l'art. 43 I** (p. 500, 501) : se déclare favorable à l'amendement n° 163 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis (reprise de la proposition de loi relative à la création d'une commission départementale du patrimoine) - **Art. 15 quater vicies (précédemment réservé le 15 janvier 2002, p. 252)** (*consultation de la commission consultative d'évaluation des transferts de charges sur les dépenses résultant de transferts de compétences entre les régimes de sécurité sociale et les collectivités territoriales - art. L. 1614-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales*) (p. 509) : intervient sur l'amendement n° 214 de précision de la commission des finances saisie pour avis - **Art. 43** (*les centres de première intervention - art. L. 1424-1, L. 1424-7 et L. 1424-12 du code général des collectivités territoriales*) (p. 514, 519) : son amendement n° 347 : participation de l'association départementale des maires à l'élaboration du plan d'équipement ; et n° 348 de cohérence ; devenus sans objet. Se déclare favorable à l'amendement n° 216 de la commission des finances saisie pour avis (conciliation de la liberté communale en matière de corps de première intervention et de l'efficacité au niveau départemental) - **Après l'art. 43** (p. 527) : se déclare favorable à l'amendement n° 682 de M. Michel Charasse (fixation du montant global des participations de l'Etat par la loi de finances lorsque l'Etat décide de participer financièrement aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des SDIS) - **Art. 44** (*composition du conseil d'administration du SDIS - art. L. 1424-24 du code général des collectivités territoriales*) (p. 533, 534) : intervient sur le sous-amendement n° 218 de la commission des finances saisie pour avis déposé sur l'amendement n° 109 de la commission des lois (garantie d'une représentation des communes et des structures intercommunales). (p. 536, 537) : intervient sur l'amendement n° 329 de M. André Lardeux (exercice dérogatoire par le conseil général de la fonction de conseil d'administration du SDIS). Interroge le ministre sur sa conception de la coordination entre les centres de première intervention et le SDIS - **Art. 45** (*organisation et fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours - art. L. 1424-27, L. 1424-29, L. 1424-30 et L. 1424-34 du code général des collectivités territoriales*) (p. 542) : votera les amendements identiques aux amendements n° 110 de la commission des lois, n° 220 de la commission des finances saisie pour avis et n° 599 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression des règles de non-cumul d'indemnités de fonction des présidents et des vice-présidents des conseils d'administration des SDIS). (p. 550) : se déclare favorable aux amendements n° 221 de la commission des finances saisie pour avis (extension à tous les SDIS de la possibilité de création d'un poste de directeur adjoint chargé des questions administratives et financières) et n° 683 de M. Michel Charasse (nomination d'un directeur général des services administratifs et financiers). (p. 553) : intervient sur ce dernier.

- **Rappel au règlement** - (23 janvier 2002) (p. 563) : souhaite que le Gouvernement apporte des précisions sur les textes que le Sénat examinera au cours des prochaines séances.

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Art. 49 (par priorité) (débat public)** - **Art. L. 121-1 du code de l'environnement** (*nature et missions de la commission nationale du débat public*) (p. 571, 573) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 124 de la commission des lois et n° 178 de la commission des affaires



économiques saisie pour avis (rétablissement de l'actuelle condition d'intérêt national des projets). Dispositif en cours d'élaboration risquant de paralyser le fonctionnement de la démocratie. Approuve les rapporteurs dans leur tentative de limiter le champ des débats publics. Intervient sur l'amendement n° 126 de la commission des lois (absence de prise de position de la commission nationale sur le fond des projets) - **Art. 58 quinquies (par priorité)** (p. 619) : intervient sur le sous-amendement n° 722 de M. Patrick Lassourd déposé sur l'amendement n° 595 du Gouvernement (rachat à titre préventif des logements susceptibles de se trouver à terme dans les zones fortement exposées au bruit du fait de la construction d'un nouvel aéroport). Sur ce dernier, son sous-amendement n° 733 ; devenu sans objet - **Art. 46 (financement des SDIS - art. L. 1424-35 du code général des collectivités territoriales)** (p. 624, 630) : son amendement n° 349 : prise en compte dans le calcul de la contribution des collectivités aux frais de fonctionnement du SDIS de la présence ou de l'absence d'un service de sapeurs-pompiers dans la commune ou le groupement ; retiré. Votera les amendements n° 223 de la commission des finances saisie pour avis (organisation du financement des SDIS) et n° 254 de M. Patrick Lassourd (organisation d'un débat au sein du conseil d'administration du SDIS afin de comparer les niveaux de cotisations) - **Art. 46 bis (section incendie et secours du Conseil national des services publics départementaux et communaux - art. L. 1231-4 du code général des collectivités territoriales)** (p. 637) : intervient sur le sous-amendement n° 735 de M. Michel Charasse déposé sur l'amendement n° 227 de la commission des finances saisie pour avis (organisation d'une consultation obligatoire du Conseil sur tout texte de nature réglementaire) - **Art. 46 ter (prise en charge des interventions demandées par un service médical d'urgence - art. L. 1424-42 du code général des collectivités territoriales)** (p. 640) : son amendement n° 449 (remboursement des transports sanitaires et des interventions médicales urgentes des SDIS) ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 2002) - **Après l'art. 61** (p. 695, 696) : intervient sur le sous-amendement n° 730 de M. Michel Esneu déposé sur l'amendement n° 458 du Gouvernement (possibilité pour les taxis de stationner dans les communes où ils ont fait l'objet d'une réservation préalable). (p. 699) : se déclare favorable à l'amendement n° 526 de M. Charles Revet (reprise du texte de la proposition de loi adoptée par le Sénat le 20 novembre 2001 afin de prévenir les dommages et d'indemniser les victimes d'effondrement du sol). Dispositions proposées absolument urgentes. Attire l'attention sur le problème des "trous à marne" - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 705, 706) : attentes de l'ensemble des élus locaux. Inspiration du rapport de M. Jean-Paul Delevoye dans nombre de dispositions présentées par le Gouvernement et le rapporteur. Avancées notables pour l'ensemble des élus locaux dues au Sénat. S'associe à l'éloge adressé aux rapporteurs et au ministre. Sentiment de travail non achevé.

- **Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé [n° 0004 (2001-2002)]** - (30 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 785, 788) : qualité du travail des rapporteurs et du rapporteur pour avis. Rôle spécifique du juge et du législateur. Opacité grandissante du financement du dispositif Creton. Incidences positives sur les dispositions du Gouvernement et de l'Assemblée nationale des apports de la commission des affaires sociales. Solution équilibrée proposée par les amendements de la commission des affaires sociales. Emotion consécutive à la jurisprudence de la Cour de cassation. Paradoxe dans l'arrêt Perruche entre le fait d'être devenu sujet de droit à la suite d'une faute médicale ayant entraîné un handicap et celui d'être indemnisé. Problème de l'unification des jurisprudences de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat. Risque de discrimination entre enfants handicapés à la suite de la jurisprudence de la Cour de cassation. Attente de la réforme de la loi de 1975. Montant de l'allocation aux adultes handicapés. Favorable à la position de la commission des affaires sociales et à la référence aux parents. Rôle fondamental de la solidarité nationale.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 2002) - **Avant le titre Ier et art. 58** (p. 828, 829) : sur l'amendement n° 250 de la commission des lois saisie pour avis (indemnisation des handicaps congénitaux), ses sous-amendements n° 389 de précision rédactionnelle et n° 390 : retour à la notion de faute caractérisée et prise en considération de la décision de recourir à l'interruption volontaire de grossesse ou de garder l'enfant ; devenu sans objet. (p. 833) : se déclare favorable au sous-amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine (impossibilité d'accorder une indemnité au titre du handicap de l'enfant, les charges en découlant étant assurées par la solidarité nationale) déposé sur l'amendement n° 15 de la commission (solidarité envers les personnes handicapées). (p. 851, 853) : puis se déclare opposé à ce sous-amendement n° 422 précité et favorable à l'amendement n° 15 de la commission intégrant les préoccupations soulevées par le sous-amendement n° 422. Intervient sur le sous-amendement n° 416 de Mme Michelle Demessine (création de l'observatoire de l'accueil et de l'intégration des personnes handicapées par le conseil national consultatif des personnes handicapées) déposé sur l'amendement n° 15 de la commission. (p. 856, 857) : débat contribuant à la progression du texte. Approche humaine du problème par la commission des affaires sociales - **Avant le titre Ier** (p. 858) : se déclare favorable à l'amendement n° 290 de M. Nicolas About (suppression de toute récupération de l'aide sociale à l'encontre des personnes handicapées vivant en établissement de rééducation fonctionnelle, en centre d'aide par le travail et en foyer de vie et compensation de celle-ci par une dotation de l'Etat) - **Avant l'art. 1er** (p. 859, 860) : soutient l'amendement n° 371 de M. Louis de Broissia (établissement par le Gouvernement d'un bilan matériel et financier de l'application de l'amendement Creton) - **Art. 1er (droits fondamentaux - art. L. 1110-1 à L. 1110-6 nouveaux du code de la santé publique)** - **Art. L. 1110-5 du code de la santé publique (accès à des soins de qualité)** (p. 865) : favorable à un débat avant de légiférer dans le domaine de la fin de vie. Son amendement n° 376 : établissement par le Gouvernement d'un rapport sur l'assistance à la mort librement consentie ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (5 février 2002) - **Art. 34 (élargissement de la mission d'évaluation de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, et modification de la composition de son conseil d'administration - art. L. 1414-1, L. 1414-2, L. 1414-3-1 et L. 1414-3-2 nouveaux, L. 1414-6, L. 1414-8 et L. 1414-9 du code de la santé publique)** (p. 953) : son amendement, soutenu par M. Alain Gourmac, n° 309 : maintien de la procédure actuelle de nomination des membres du collège de l'ANAES ; adopté.

- **Proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie [n° 0171 (2001-2002)]** - (7 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Nicolas About (p. 1145, 1148) - **Question préalable** (p. 1156, 1162) : sa motion n° 2, soutenue par M. Nicolas About, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

**Nouvelle lecture [n° 0226 (2001-2002)]** - (19 février 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1562, 1563) : rétablissement par l'Assemblée nationale des dispositions adoptées en première lecture. Paradoxe de la crise et de la qualité de notre système de santé. Dérive de l'ONDAM. Désresponsabilisation des acteurs. Faiblesses du dispositif : perversité du mécanisme des lettres clés flottantes ; mainmise de l'Etat sur les conventions et les tarifs. Inquiétudes des professionnels. Réforme d'affichage. La commission proposera le rejet du texte par l'adoption d'une motion tendant à opposer la question préalable - **Question préalable** (p. 1565) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Art. 1er** (*institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise - art. L. 322-4-6 et art. L. 322-4-6-1 à L. 322-4-6-3 nouveaux du code du travail*) - **Art. L. 322-4-6 du code du travail** (*public visé et nature du soutien*) (p. 1940) : se déclare favorable à l'amendement de précision n° 3 de la commission. (p. 1942) : soutient l'amendement n° 24 de M. Paul Blanc (report de l'âge-limite de 22 à 26 ans pour les jeunes handicapés dont le taux d'incapacité est supérieur à 50 %) - **Art. L. 322-4-6-1 du code du travail** (*employeurs concernés et durée du soutien*) (p. 1946, 1947) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (extension du dispositif aux établissements de plus de 250 salariés) - **Art. 2** (*validation des acquis de l'expérience et formation professionnelle*) (p. 1954) : se déclare favorable à l'amendement n° 22 de la commission (précision relative aux conditions d'accès du jeune à la formation). Satisfaction de la souplesse du dispositif - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1962) : défi économique et humain du chômage. Consolidation de la sécurité juridique du dispositif au cours de la discussion. Extension du champ d'application. Meilleur encadrement. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (26 juillet 2002) - **Art. 16** (*détention provisoire des mineurs - art. 11 et 11-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945*) (p. 2180) : séparation des jeunes et des adultes incarcérés prévue dans la loi - **Section 7** (*des centres éducatifs fermés*) (p. 2193) : se déclare opposé à l'amendement n° 118 de Mme Nicole Borvo (suppression de la division et de son intitulé) - **Avant le chapitre 1er** (p. 2199, 2201) : ses amendements n° 207 : information du maire sur l'action publique ; n° 208 et n° 209 de conséquence ; retirés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2294, 2296) : inquiétude au sujet de la dette contractée par l'Etat à l'égard de la sécurité sociale. Manque de lisibilité de la politique sociale et financière en raison de la multiplication des fonds. Préoccupation de la commission des affaires sociales relative à la maîtrise des dépenses et la garantie de justes recettes. Prudence à l'égard des mesures d'exonération de charges salariales ou d'abattement sur la CSG - **Art. 2** (*prélèvements institués au profit du budget annexe des prestations agricoles, BAPSA*) (p. 2324, 2325) : intervient sur l'amendement n° 20 de suppression de M. Thierry Foucaud. Décalage entre les propositions et les objectifs du Gouvernement. Crise du monde agricole. Préférence pour un redéploiement des cotisations de la profession agricole au profit des budgets en difficulté - **Après l'art. 9** (p. 2338, 2339) : son amendement n° 21 : remboursement à la sécurité sociale de la dette contractée par l'Etat au titre du FOREC ; retiré. Tentative d'annulation de la créance par le précédent gouvernement. Exigence de sincérité des comptes publics. Amendement d'appel. Demande d'assurance au Gouvernement.

- **Projet de loi relatif aux marchés énergétiques [n° 0406 (2001-2002)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 2002) - **Avant l'art. 20** (p. 2950) : se déclare favorable à l'amendement n° 106 de M. Xavier Pintat (attribution des crédits du FACE) - **Après l'art. 20** (p. 2958) : intervient sur l'amendement n° 91 de la commission (régime de compensation des charges de service public).

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Après l'art. 6** (p. 3133, 3134) : ses amendements, soutenus par M. Alain Gournac, n° 119 : modalités de rétablissement de l'exonération totale des cotisations sociales patronales au profit des personnes handicapées ; et n° 120 : alignement du dispositif d'exonération des charges profitant aux employeurs des contrats initiative-emploi sur celui de l'article 6 du présent projet ; retirés.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)] - Suite de la discussion** - (5 novembre 2002) - **Art. 5** (*renforcement de la démocratie participative locale - art. 72-1 inséré dans la Constitution*) (p. 3434) : son amendement n° 73 : suppression de l'alinéa relatif au droit de pétition ; retiré. (p. 3438, 3439) : intervient sur l'amendement n° 190 de Mme Nicole Borvo (possibilité pour les citoyens d'être à l'initiative d'un référendum local) et se déclare favorable à l'amendement n° 97 de M. Michel Charasse (conditions du minimum de participation pour la validité du référendum local).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur le rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires et leur évolution** - (7 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales (p. 3558, 3560) : interrogation sur le transfert au budget de l'Etat de l'intégralité du produit de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat. Contraintes communes aux finances publiques et aux finances sociales : équilibre des comptes et conciliation de l'évolution de leurs dépenses avec celle de leurs recettes. Evolution divergente de leurs prélèvements obligatoires au cours des vingt dernières années. Aggravation du déséquilibre des comptes de l'Etat financés par la dette. Ajustement des prélèvements sociaux à l'équilibre des comptes de la sécurité sociale. Ambiguïté des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale : recours aux comptes sociaux comme variable d'ajustement aux contraintes budgétaires de l'Etat. Financement des 35 heures. Approuve les initiatives du Gouvernement en matière de transparence : remboursement à la sécurité sociale de la moitié de la dette du FOREC, modification de la contribution de la CNRACL à la compensation entre régimes spéciaux. Interrogation sur le maintien du versement de l'UNEDIC au budget de l'Etat. Urgence d'une régulation nouvelle des dépenses de l'assurance maladie et d'une réforme structurelle des retraites. Nécessité du respect par l'Etat de l'intégrité du budget social.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité civile médicale [n° 0033 (2002-2003)]** - (12 novembre 2002) - **Art. 1er** (*partage de l'indemnisation des infections nosocomiales*) (p. 3627, 3628) : développement du contentieux. Difficultés rencontrées par les professionnels de la santé. Partage de la réparation des dommages nosocomiaux. Raréfaction de l'offre d'assurance. (p. 3632) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 du Gouvernement (cas d'exclusion de l'action subrogatoire de l'office contre les professionnels de santé). Extension de cette mesure aux fonctions électives.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 [n° 0047 (2002-2003)]** - (18 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres financiers généraux et l'assurance maladie - **Discussion générale** (p. 4055, 4059) : détérioration des comptes sociaux consécutive au ralentissement des recettes et à la croissance des dépenses de sécurité sociale. Concentration du déficit du régime de sécurité sociale sur celui de la branche maladie. Annonce par le Gouvernement du dépôt d'un projet de loi de programmation quinquennale de santé publique et d'un projet de loi de financement de la sécurité sociale rectificatif. Clarification indispensable du circuit financier de la sécurité sociale : remboursement à la sécurité sociale de la dette de l'Etat au titre du FOREC et compensation intégrale par l'Etat à la sécurité sociale de l'allègement des charges sociales prévu par la loi Fillon assouplissant les 35 heures. Volonté de plus de transparence et de plus de lisibilité des comptes de la sécurité sociale par la remise en ordre des comptes du FOREC et une clarification des missions de la CNAF, du FSV et de l'Etat. Commission des affaires sociales favorable à la suppression du FOREC. Amendements de la commission des affaires sociales. (p. 4068, 4069) : volonté de la commission de conforter la situation financière de la branche famille. Souhait d'un engagement du Gouvernement de ne plus

toucher à l'affectation du point de CSG à la branche - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4096) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Guy Fischer tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Après l'art. 1er ou après l'art. 2 bis** (p. 4098, 4100) : favorable à la proposition de M. Michel Charasse tendant à instituer un rapporteur général de la loi de financement de la sécurité sociale. Déclare irrecevable au regard de la loi organique l'amendement de M. Guy Fischer n° 122 (rapport annuel présentant un état des dispositifs affectant l'assiette des cotisations sociales et de leur coût). Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 41 (rapport quinquennal au Parlement présentant un état et une évaluation financière des dispositifs affectant l'assiette des cotisations sociales) - **Art. 1er bis (création d'un office parlementaire d'évaluation des politiques de santé - art. 6 octies nouveau de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958)** (p. 4101, 4102) : son amendement de suppression n° 5 ; adopté - **Art. 1er ter (examen de la gestion des centres hospitaliers régionaux par la Cour des comptes - art. L. 134-1 du code des juridictions financières)** (p. 4103) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Après l'art. 1er ter** : accepte l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (rapport au Parlement présentant les mesures prises par le Gouvernement pour tenir compte des remarques de la Cour des comptes) - **Art. 1er quater (communication au Parlement des rapports de la commission de la transparence et de la commission d'évaluation des produits et prestations remboursables)** (p. 4105) : son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° 39 de la commission saisie pour avis au profit de son amendement n° 7 précité - **Après l'art. 2** (p. 4106, 4108) : demande le retrait de l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (rapport au Parlement faisant une présentation des méthodes d'élaboration et de suivi de l'ONDAM). S'oppose à l'amendement n° 77 de M. Gilbert Chabroux (rapport au Parlement présentant le bilan de l'application de la compensation intégrale par le budget de l'Etat, pour le régime de sécurité sociale, de la réduction des cotisations à la charge des employeurs) - **Avant l'art. 3** (p. 4109, 4110) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 123 (financement des politiques incitatives à l'emploi) et sur le même objet n° 125, n° 126 et n° 124 (ressources nouvelles et pérennes pour la sécurité sociale au moyen d'une modulation des cotisations sociales patronales selon le ratio masse salariale/valeur ajoutée de l'entreprise) - **Art. 3 (affectation du droit de consommation sur les tabacs - art. L. 131-10 et L. 241-2 du code de la sécurité sociale, art. 41 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999)** (p. 4111) : s'oppose à l'amendement n° 127 de M. Guy Fischer (affectation au FOREC du produit de la contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises) et demande le retrait de l'amendement n° 43 de la commission saisie pour avis (modification de la répartition du produit des droits de consommation sur les tabacs) - **Art. 4 (montant du droit de consommation sur les tabacs - art. 572, 572 bis, 575, 575 A et 575 C du code général des impôts, art. L. 3511-1 et L. 3511-6 du code de la santé publique)** (p. 4114) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 49 de M. Roland du Luart (retour au projet de loi du Gouvernement portant à 106 euros le minimum de perception des accises sur les cigarettes) - **Après l'art. 4** (p. 4115, 4117) : son amendement n° 8 : consolidation des recettes du FOREC ; retiré. Répartition plus rationnelle des dépenses et des recettes entre l'Etat, la CNAF, le FOREC et le FSV.

- **Suite de la discussion** - (19 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres financiers généraux et l'assurance-maladie - **Après l'art. 2 bis (suite)** (p. 4156) : s'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 42 de la commission saisie pour avis (précédemment réservé le 18 novembre 2002, p. 4108) - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 4157) : son amendement n° 167 : insertion dans la loi de financement de la sécurité sociale de la majoration de la fraction de taxe spéciale sur les conventions d'assurance affectée au FOREC inscrite en loi de finances ; adopté - **Art. 4 bis (augmentation**

**du droit spécifique applicable aux bières fortes - art. 520 A du code général des impôts)** (p. 4158) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 164 du Gouvernement - **Art. 5 (remboursement de la moitié de la dette du FOREC par la CADES - art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale)** (p. 4159) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 78 de suppression et n° 79 (abondement du fonds de réserve pour les retraites par la CADES) et demande le retrait de l'amendement n° 44 de la commission saisie pour avis (substitution d'une dotation d'Etat au remboursement de la CADES au FOREC) - **Avant l'art. 6** (p. 4161) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 53 de M. Alain Gournac (exonération des cotisations sociales pour les cotisations à un régime complémentaire de retraite et les dotations constitutives des retraites) - **Art. 6 (contribution sur les dépenses de promotion des laboratoires pharmaceutiques - art. L. 245-2 et L. 245-4 du code de la sécurité sociale)** (p. 4163, 4164) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Dominique Leclerc, sur le même objet, n° 115 et n° 116 (exonération de la participation, de l'intéressement versés aux salariés et des activités non liées directement aux dépenses de promotion des laboratoires pharmaceutiques). Accepte l'amendement n° 169 du Gouvernement (précision relative à l'assiette de la taxe). Son amendement n° 9 : emploi de l'expression "presse médicale", pour ne pas limiter l'exonération de la taxe prévue aux seuls journaux médicaux détenteurs d'un numéro de commission paritaire ; adopté - **Art. 6 bis (suppression de la taxe sur les ventes directes - art. L. 245-6-1 à L. 245-6-4 du code de la sécurité sociale)** (p. 4165) : son amendement de suppression n° 10 ; adopté - **Après l'art. 7** (p. 4166, 4167) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux, sur le même objet, n° 80, n° 81 et n° 82 (régime des cotisations patronales sur les aides apportées aux agriculteurs lors des calamités agricoles) - **Après l'art. 7 bis** (p. 4168) : accepte l'amendement n° 73 du Gouvernement (mesures en faveur des chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises en privilégiant la création d'entreprises viables) et demande l'avis de celui-ci sur l'amendement n° 50 de M. Alain Gournac (précision relative à la nature de l'avantage constitué par la gratuité des frais d'hospitalisation, des soins médicaux et des produits pharmaceutiques dispensés dans l'établissement où exercent des fonctionnaires hospitaliers en activité) - **Art. 8 (fixation des prévisions de recettes pour 2003)** (p. 4169) : accepte l'amendement n° 170 du Gouvernement (prise en compte dans les agrégats de recettes du rétablissement de la taxe sur les ventes directes) et s'oppose à l'amendement n° 84 de suppression de M. Gilbert Chabroux - **Débat sur l'assurance maladie** (p. 4173, 4176) : se réjouit de ce débat thématique. Confiance du Gouvernement dans les différents acteurs du système de santé. Préoccupation de la situation financière de la branche maladie. Eventuelle modification de l'ONDAM au regard de l'évolution de la conjoncture et des dépenses. Fragilité de la branche maladie. Détermination de l'ONDAM sur des critères budgétaires remplacée par la prise en compte de l'analyse de l'évolution de l'activité de soins et des besoins. Eventuel projet de loi de financement de la sécurité sociale rectificatif. Reprise du dialogue entre les partenaires. Augmentation des prescriptions de médicaments génériques en échange d'une revalorisation des honoraires des médecins généralistes. Reprise de la politique conventionnelle. Difficultés des établissements de santé publique. Préoccupation des conclusions de la mission nationale d'évaluation de l'application de la RTT dans les établissements de santé. Attente du plan hôpital 2007. Soutien au Gouvernement - **Avant l'art. 10** (p. 4195) : s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Guy Fischer (rétablissement des élections à la sécurité sociale) - **Art. 11 (création d'une mission d'audit et d'expertise hospitaliers - art. 40 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2001 et art. 1er de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978)** (p. 4196, 4197) : son amendement n° 12 : communication aux agences régionales d'hospitalisation des références et recommandations de gestion hospitalière ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 71 du Gouvernement (missions supplémentaires attribuées au fonds

de modernisation des établissements de santé) - **Art. 12** (*expérimentation du financement des établissements de santé par la tarification à l'activité - art. L. 6122-19 du code de la santé publique*) (p. 4198) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 107 de M. Jean-Louis Lorrain (consultation des organismes de protection sociale complémentaire sur la mise en place de la tarification à l'activité) - **Art. 13** (*fusion du fonds pour la modernisation des cliniques privées dans le fonds pour la modernisation des établissements de santé - art. 33 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000 et art. L. 6161-9 du code de la santé publique*) (p. 4199, 4200) : accepte l'amendement n° 72 du Gouvernement (prise en compte du montant des subventions du fonds pour la modernisation des cliniques privées pour la détermination de l'objectif quantifié national pour 2003, en augmentant les tarifs des établissements dès le 1er janvier 2003). Son amendement n° 13 : établissement par la Caisse des dépôts et consignations d'un rapport annuel retraçant l'activité du fonds ; adopté - **Après l'art. 13** : demande le retrait de l'amendement n° 51 de M. Alain Gournac (exonération de la taxe sur les salaires en faveur des établissements publics d'hébergement pour personnes âgées) - **Après l'art. 14** (p. 4201) : s'oppose à l'amendement n° 130 de M. Guy Fischer (création d'un fonds de formation pour les personnels paramédicaux) - **Art. 25 (par priorité)** (*prolongation du délai pour la signature des conventions tripartites par les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées et dépendantes - art. L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles et art. 5 de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001*) - **et après l'art. 39 ou après l'art. 43 (par priorité)** (p. 4211, 4212) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 62 de M. Alain Gournac (réduction du délai pour la signature des conventions tripartites) et demande le retrait des amendements de M. Henri de Raincourt n° 75 (maîtrise de la dépense en agissant sur le plafond de ressources, en appliquant le recours sur successions et en mettant en oeuvre des mesures relatives au financement en établissement et à domicile), de M. Guy Fischer n° 153 (financement de l'APA en l'inscrivant dans le champ de la protection sociale et en créant un cinquième risque), de M. Philippe Adnot n° 3 (A3), n° 4 (plafonnement de la mise en oeuvre de l'APA) et n° 48 (relèvement de la participation des personnes classées en groupe iso-ressources 4) et de M. Michel Moreigne n° 101 (mise en place d'une dotation de solidarité pour les départements ne disposant pas de ressources suffisantes pour assurer le financement de l'APA).

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres financiers généraux et l'assurance maladie - **Après l'art. 15** (p. 4222) : son amendement n° 14 : transformation des "contrats de bonne pratique" en "contrats de pratique professionnelle" ; adopté - **Art. 16** (*missions du conseil de surveillance de la caisse nationale d'assurance maladie - art. L. 228-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4223, 4224) : son amendement n° 15 : information du Parlement par le Gouvernement de l'impact sur l'ONDAM des conventions conclues entre les caisses et les professions de santé ; adopté - **Art. 19 ter** (*prorogation de l'agrément des réseaux de soins - art. 36 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002*) (p. 4225, 4226) : ses amendements n° 16 : possibilité pour les réseaux de soins de poursuivre leur expérimentation jusqu'au 31 décembre 2004 ; et n° 17 de coordination ; adoptés - **Art. 20** (*inscription accélérée sur la liste des médicaments remboursables - art. L. 162-17-7 nouveau du code de la sécurité sociale*) : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. Bernard Cazeau (définition des produits susceptibles d'obtenir une liberté tarifaire et prise en compte du critère de valeur thérapeutique ajoutée) - **Art. 21** (*pénalités financières applicables aux entreprises exploitant des médicaments - art. L. 162-17-4 et L. 162-17-8 du code de la sécurité sociale*) (p. 4228) : demande le retrait des amendements de M. Dominique Leclerc n° 117 (suppression du I permettant aux ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale de prononcer une pénalité financière aux entreprises dont les médicaments ont fait l'objet d'une interdiction de publicité) et n° 118 (suppression du II visant à sanctionner des entreprises

n'ayant pas transmis à la commission de la transparence des informations relatives aux médicaments pour lesquels elles ont demandé le remboursement par l'assurance maladie) - **Art. 23** (*transfert à l'assurance maladie du financement des dépenses d'interruption volontaire de grossesse - art. L. 132-1 du code de la sécurité sociale*) (p. 4230, 4231) : accepte l'amendement n° 45 de la commission saisie pour avis (remboursement par l'Etat de la dette contractée auprès des organismes de sécurité sociale pour les dépenses afférentes à l'IVG) - **Avant l'art. 24** (p. 4232) : accepte l'amendement n° 165 du Gouvernement (intérêt général de la permanence des soins) - **Art. 27** (*tarif forfaitaire de remboursement pour les médicaments - art. L. 162-16 du code de la sécurité sociale et L. 5121-1 du code de la santé publique*) (p. 4236, 4241) : ses amendements n° 18 : délivrance par le pharmacien d'une spécialité n'entraînant pas une dépense supplémentaire pour l'assurance maladie supérieure à la dépense qu'aurait entraîné la délivrance de la spécialité générique la plus chère du même groupe ; n° 19 : pouvoir de substitution du pharmacien ; adoptés. Son amendement n° 20 : maintien du plafond de remise à 10,74 % pour garder un caractère incitatif à la vente des produits dont le prix serait inférieur au tarif forfaitaire ; retiré. Son amendement de coordination n° 22 ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 68 de M. Bernard Cazeau. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de M. Dominique Leclerc n° 120 (distinction des produits des groupes génériques constitués autour d'une spécialité de référence) et demande le retrait des amendements de M. Alain Gournac n° 63 (vérification du respect des normes de fabrication des médicaments génériques), de M. Dominique Leclerc n° 119 (vérification de la conformité d'une spécialité préalable à sa commercialisation par l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) et de M. Gérard Dériot n° 121 (contrôle indispensable des conditions de fabrication des produits génériques préalable à la commercialisation) - **Après l'art. 27** (p. 4243) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 168 du Gouvernement (mise en place d'une période de transition pour le plafonnement des remises autorisées aux pharmaciens d'officine) - **Art. 28** (*fin du mécanisme de cessation anticipée d'activité - art. 4 de la loi n° 88-16 du 5 janvier 1988*) : son amendement n° 23 : report de la date limite pour demander à bénéficier du mécanisme d'incitation à la cessation anticipée d'activité dit "MICA" ; retiré. (p. 4244, 4245) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 108 de Mme Valérie Létard (report de la date butoir du dépôt des dossiers au 31 décembre 2004 pour les médecins ayant anticipé leur retrait et cédé leur clientèle avant le 1er octobre 2002) et accepte l'amendement n° 173 du Gouvernement (maintien au 1er octobre 2003 de la date limite de dépôt des dossiers pour une cessation d'activité éventuelle au 1er janvier 2004 sauf exception définie par décret). Ses amendements n° 24 de coordination et n° 25 : suppression pour les bénéficiaires du MICA qui démarrent une activité médicale salariée, de l'interdiction d'exercer une activité donnant lieu à des actes et prescriptions pris en charge par l'assurance maladie ; adoptés - **Art. 31** (*missions et dotation du fonds d'aide à la qualité des soins de ville - art. 25 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999*) (p. 4246) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 69 de M. Bernard Cazeau et n° 109 de M. Jean-Louis Lorrain (extension aux médecins exerçant dans les centres de santé de la mise en place des expériences d'évaluation des pratiques médicales) - **Art. 33** (*fixation de l'objectif de dépenses de la branche maladie pour 2003*) : accepte l'amendement de coordination n° 171 du Gouvernement - **Après l'art. 34** (p. 4247, 4249) : demande la position du Gouvernement sur les amendements identiques n° 52 de M. Daniel Eckenspieller et n° 113 de M. Jean-Paul Amoudry (classement en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires hospitaliers). Demande le retrait de l'amendement n° 114 de M. Jean-Paul Amoudry (rapport du Gouvernement au Parlement sur les conditions de passage en catégorie B de la fonction publique hospitalière des techniciens de laboratoires et des conducteurs ambulanciers) - **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservés le 18 novembre, p. 4097)**

(orientations et objectifs de la politique de santé et de sécurité sociale) (p. 4257, 4259) : sur les amendements de M. Bernard Joly, s'oppose au n° 64 (suppression de la prise en compte dans le calcul du cumul de la pension de réversion et de l'avantage personnel de la majoration de pension pour enfant) et demande le retrait des n° 65 (revalorisation de l'assurance veuvage, assouplissement des conditions de son attribution et extension de la CMU à ses bénéficiaires) et n° 66 (attribution sans condition d'âge de la pension de réversion pour les chargés de famille) - **Titre IV (dispositions relatives aux autres branches de la sécurité sociale) - Section 1 (branche accidents du travail et maladies professionnelles)** (p. 4260, 4261) : croissance soutenue des dépenses de la branche. Progression des transferts. Attribution à la branche d'une convention d'objectifs et de gestion et d'un conseil de surveillance spécifique. Concertation sur l'évolution du dispositif de réparation des risques professionnels - **Avant l'art. 35** (p. 4262, 4263) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 132 (modalités d'attribution de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante) et n° 133 (élargissement de la liste des établissements classés en liste ACAATA) - **Avant l'art. 35 ou après l'art. 36** (p. 4265) : s'oppose aux amendements analogues n° 54 de M. Jean-Pierre Godefroy et n° 134 de Mme Marie-Claude Beaudou (possibilité d'attribution de l'ACAATA pour les agents de la fonction publique) et accepte l'amendement n° 163 de M. Gérard César (extension du dispositif relatif à l'amiante aux salariés agricoles âgés d'au moins cinquante ans et reconnus atteints d'une maladie professionnelle provoquée par l'amiante). Sur celui-ci, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 172 du Gouvernement. (p. 4267, 4268) : s'oppose à l'amendement n° 135 de Mme Marie-Claude Beaudou (calcul de l'ACAATA fondé sur les douze meilleurs mois du salaire de l'ensemble de la carrière du demandeur) - **Avant l'art. 35** (p. 4269, 4272) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 136 (clarification de la nature des éléments de rémunération pris en compte pour la détermination du montant de l'ACAATA qui sera attribué aux travailleurs de l'amiante en ayant fait la demande), n° 137 (garantie au demandeur de l'ACAATA d'une allocation égale à son salaire de référence ne pouvant être inférieure au SMIC mensuel brut), n° 138 (possibilité pour les caisses régionales d'assurance maladie d'échanger des informations avec les associations de victimes d'accidents du travail) et n° 139 (suppression de la limitation de cumul d'une rente accident du travail avec une pension de réversion pour les veufs de victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle) - **Art. 25 et après l'art. 39 ou après l'art. 43 (précédemment réservés le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4275) : demande le retrait des amendements de M. Henri de Raincourt n° 75, de M. Philippe Adnot n° 3, n° 4 et n° 48 et s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 153 et de M. Michel Moreigne n° 101 - **Art. 35 (contribution de la branche accidents du travail et maladies professionnelles du régime général au financement du FIVA en 2002 et 2003 - art. 43 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002)** (p. 4280, 4281) : ses amendements n° 26 : réduction de cette contribution en 2002 ; retiré ; et n° 27 : suppression du II relatif à la date de transmission du rapport d'activité du FIVA ; adopté - **Art. 36 (contribution de la branche accidents du travail et maladies professionnelles du régime général au financement de l'ACAATA - art. 47 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002)** : son amendement n° 29 : date de transmission du rapport annuel d'activité du fonds ramené du 15 octobre au 15 juillet ; adopté - **Après l'art. 36 ou après l'art. 38** (p. 4282) : demande le retrait de l'amendement n° 110 de M. Gérard Dériot (possibilité pour les ayants droit des travailleurs de l'amiante bénéficiaires de l'ACAATA de pouvoir bénéficier du capital décès de la sécurité sociale dans les conditions de droit commun) et s'oppose à l'amendement n° 148 de Mme Marie-Claude Beaudou (insertion dans l'article L. 361-1 du code de la sécurité sociale de la possibilité pour les veuves de victimes de l'amiante ayant bénéficié de l'ACAATA de bénéficier du capital décès) - **Art. 37 (montant du versement de la branche accidents du travail et maladies**

**professionnelles à la branche maladie du régime général au titre de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles)** (p. 4283) : son amendement n° 30 : avancée de la date de remise du rapport du 15 octobre au 1er juillet ; adopté - **Après l'art. 37** : s'oppose à l'amendement n° 140 de Mme Marie-Claude Beaudou (analyse des conséquences de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le rapport prévu par l'article L. 176-2 du code de la sécurité sociale) - **Après l'art. 37 ou après l'art. 38** (p. 4285, 4287) : s'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 56 (remboursement intégral des frais de transport supportés par une victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle), n° 57 (équivalence entre l'indemnité journalière et le salaire de la victime durant la période d'arrêt de travail), n° 58 (détermination du calcul de la rente sur la base du taux d'incapacité permanente de la victime), n° 59 (amélioration de la situation des ayants droit de la victime) et n° 60 (suppression de l'exigence d'une durée de vie commune de deux ans avant le décès de la victime) et de Mme Marie-Claude Beaudou n° 141 (abrogation des dispositions limitant au tarif de responsabilité des caisses d'assurance maladie la prise en charge en matière de prestations en nature), n° 144 identique à l'amendement n° 57 précité, n° 149 (détermination du calcul de la rente sur la base du taux de l'incapacité permanente partielle de la victime), n° 146 (montant de la rente accordée aux veuves ou veufs d'une victime décédée d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle), n° 147 (montant de la rente des orphelins) et n° 145 (suppression de l'exigence d'au moins deux ans de vie commune dans le cadre du mariage avant le décès d'une victime d'accidents du travail ou d'une maladie professionnelle) - **Art. 38 (renforcement de l'autonomie de la branche accidents du travail et maladies professionnelles du régime général - art. L. 221-4, L. 221-5, L. 227-1, L. 227-2, L. 227-3, L. 228-1 et L. 231-5-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 4290) : son amendement n° 31 : composition du conseil de surveillance ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 61 de M. Gilbert Chabroux - **Après l'art. 38** (p. 4291, 4293) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 142 et n° 143 de conséquence, n° 151 (indexation des rentes et pensions perçues par les victimes du travail sur l'évolution des salaires), n° 152 (suppression du seuil d'incapacité ouvrant droit à réparation lorsque la maladie n'est prévue dans aucun tableau) et n° 150 (rattrapage exceptionnel des prestations versées en réparation d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) - **Art. 41 (accélération de la prise en charge par la CNAF des majorations de pension pour enfants - art. L. 223-1 du code de la sécurité sociale)** (p. 4301) : s'oppose aux amendements n° 158 de suppression de M. Guy Fischer, n° 46 de la commission des finances saisie pour avis (suppression de la prise en charge par la CNAF d'une partie des majorations de pensions pour enfants qui devraient être assumées par le FSV) et n° 91 de M. Gilbert Chabroux (pourcentage du remboursement ramené à 45 %) - **Art. 47 bis (dépenses de contentieux de la sécurité sociale - art. L. 144-2 du code de la sécurité sociale)** (p. 4315) : accepte l'amendement n° 166 du Gouvernement (possibilité de remboursement par les régimes de sécurité sociale des dépenses avancées par le budget de l'Etat dans le domaine du contentieux technique) - **Après l'art. 47 bis** (p. 4315, 4316) : ses amendements n° 34 : création d'un fonds de réserve et de régulation conjoncturelle au sein de chaque branche du régime général de sécurité sociale ; et n° 35 : approbation par le Parlement des comptes prévisionnels pour 2003 du fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC ; adoptés.

- **Rappel au règlement** - (26 novembre 2002) (p. 4566) : rétablissement des crédits du Fonds national pour le développement des adductions d'eau en 2004.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 2002) - **Art. 23** (détermination du montant du prélèvement de solidarité pour l'eau, affecté au compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau") (p. 4558) : se déclare favorable à l'amendement n° I-16 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 23) - **Art. 23 bis** (prélèvement, sur les sommes engagées au PMU, affecté au Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE) (p. 4562, 4566) : intervient sur l'amendement de suppression n° I-55 de M. Jacques Oudin. Adduction et assainissement de l'eau en milieu rural.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0078 (2002-2003)]* - (28 novembre 2002) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Nicolas About, président de la commission des affaires sociales (p. 4787, 4788).

*Deuxième partie :*

#### **Agriculture**

- (3 décembre 2002) (p. 5140, 5141) : dépendance de l'agriculture vis-à-vis des aides publiques et du réseau bancaire. Dignité de l'agriculture française. Répercussion des nouvelles exigences dans le prix à la consommation. Rôle des offices agricoles. Contrats territoriaux d'exploitation. Action positive du Gouvernement - **Après l'art. 61** (p. 5167) : son amendement n° II-43 : statut et composition des interprofessions agricoles ; adopté.

*Articles non rattachés :*

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 2002) - **Après l'art. 60 A** (p. 5599, 5600) : se déclare favorable à l'amendement de la commission n° II-111 (présentation au Parlement des comptes consolidés des entreprises contrôlées par l'Etat).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0095 (2002-2003)]** - (16 décembre 2002) - **Avant l'art. 30 septies** (p. 5887) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° 55 : rétablissement d'une disposition abrogée par erreur prévoyant une exonération de taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour les contrats d'assurance dépendance ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (17 décembre 2002) - **Après l'art. 45** (p. 5951) : se déclare favorable à l'amendement n° 64 de la commission (abrogation de la loi n° 2001-7 relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises). Rôle de contrôle du Parlement.

**VÉDRINE (Hubert)**, ministre des affaires étrangères.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement Jospin le 6 mai 2002) (JO Lois et décrets du 7 mai 2002).

#### DÉPÔTS

##### **En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans l'exercice des missions de police de la navigation sur le secteur franco-allemand du Rhin [n° 167 (2001-2002)]* (9 janvier 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant n° 1 à la convention sur la sécurité sociale du 2 octobre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise [n° 168 (2001-2002)]* (9 janvier 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif au contrôle de la circulation dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus [n° 181 (2001-2002)]* (23 janvier 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord du 20 août 1971 relatif à l'Organisation internationale de télécommunications par satellite "INTELSAT" tel qu'il résulte des amendements adoptés à Washington le 17 novembre 2000 [n° 182 (2001-2002)]* (23 janvier 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'amendement à la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination [n° 198 (2001-2002)]* (30 janvier 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à l'accord entre la France, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties en France [n° 199 (2001-2002)]* (30 janvier 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention européenne pour la protection des animaux de compagnie [n° 258 (2001-2002)]* (20 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation européenne de télécommunications par satellite "EUTELSAT" [n° 265 (2001-2002)]* (6 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française, le Royaume d'Espagne, la République d'Italie et la République portugaise portant statut de l'Eurofor [n° 268 (2001-2002)]* (13 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à la circulation et au séjour en Principauté d'Andorre des ressortissants des États tiers [n° 280 (2001-2002)]* (28 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à l'entrée, à la circulation, au séjour et à l'établissement de leurs ressortissants [n° 281 (2001-2002)]* (28 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre relative à la coopération administrative [n° 282 (2001-2002)]* (28 mars 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela*

sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 286 (2001-2002)] (4 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil relatif à l'emploi salarié des membres des familles des agents des missions officielles de chaque Etat dans l'autre (ensemble un échange de lettres) [n° 294 (2001-2002)] (17 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

**VERGÈS (Paul)**, sénateur (La Réunion) CRC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité** [n° 0415 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (22 janvier 2002) - **Avant l'art. 43 J** (p. 502) : son amendement, soutenu par M. Robert Bret, n° 510 : affectation des recettes du Fonds régional pour le développement et l'emploi à des projets de développement économique portés par la région et les syndicats mixtes ; retiré.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République** [n° 0024 (2002-2003)] - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3240, 3241) : caractéristiques de l'histoire des départements d'outre-mer : appartenance à la République et particularité. Evolution dans le cadre de la République. Consolidation de l'article 299-2 du traité d'Amsterdam. Dimension dynamique des adaptations. Adaptation de la Constitution à la réalité nouvelle. Valeur ajoutée des initiatives locales pour le défi du développement. Evidance du principe de subsidiarité pour l'outre-mer. Consolidation de l'ancrage de l'île de La Réunion dans la République. Possibilité pour les régions d'outre-mer d'une évolution administrative ou statutaire à l'intérieur de la République. Sens historique devant triompher sur l'opportunité.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### Outre-mer

- (4 décembre 2002) (p. 5187, 5188) : réforme constitutionnelle. Gestion de la pénurie des moyens. Exemples d'expérimentation de la "République décentralisée". Desserte aérienne de la Réunion. Incidences de l'élargissement de l'Union européenne. Avenir de l'octroi de mer. Entrée en vigueur de la loi de programme pour l'outre-mer. Devenir des emplois-jeunes.

**VERSINI (Dominique)**, secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion.

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du

Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

#### En qualité de secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### Travail, santé et solidarité - II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

- (29 novembre 2002) (p. 4849, 4850) : implication du Gouvernement dans la lutte contre l'exclusion. (p. 4853, 4854) : doublement du dispositif d'hébergement d'urgence, d'insertion et d'accueil des demandeurs d'asile. Attente de la réforme du droit d'asile et de l'accélération d'instruction des dossiers. Mise en place d'un audit du dispositif d'urgence et d'insertion. Préparation du programme national de lutte contre l'exclusion. (p. 4859, 4860) : crédits pour financer mille places annuelles en "maisons-relais".

**VÉZINHET (André)**, sénateur (Hérault) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003** [n° 0047 (2002-2003)] - **Suite de la discussion** - (20 novembre 2002) - **Après l'art. 43 (précédemment réservé le 19 novembre, p. 4213)** (p. 4278) : intervient sur l'amendement n° 101 de M. Michel Moreigne.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067 (2002-2003)]

*Deuxième partie :*

#### Equipement, transports, logement, tourisme et mer - II - Urbanisme et logement

- (6 décembre 2002) (p. 5386, 5387) : budget en stagnation. Inadéquation des prévisions de construction de logements locatifs sociaux à l'exigence nationale. Réduction de la dotation consacrée aux démolitions et aux actions de réhabilitation des quartiers difficiles. Amputation des crédits de l'ANAH. Mixité sociale de la loi SRU du 13 décembre 2000. Suppression de la prime à l'accession très sociale. Régression des aides aux ménages et revalorisation insuffisante des APL. Absence de dynamisme. Promotion du développement durable et de la qualité environnementale dans le département de l'Hérault avec un projet de charte méditerranéenne de l'habitat. Interrogation sur les objectifs prioritaires. Le groupe socialiste votera contre ce budget. Absence de priorité de la politique du logement. Instauration d'un droit dérogatoire en matière de mixité sociale - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 5396) : le groupe socialiste votera contre l'amendement de réduction des crédits n° II-92 de la commission. Professionnalisme et efficacité des fonctionnaires de l'équipement. Inondations dans le département de l'Hérault et dans la région du Languedoc-Roussillon en 2001.



VIAL (Jean-Pierre), sénateur (Savoie) RPR puis UMP.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la démocratie de proximité (24 janvier 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux marchés énergétiques et au service public de l'énergie (17 décembre 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)] - Suite de la discussion** - (16 janvier 2002) - **Après l'art. 15 septuagies** (p. 283, 286) : son amendement n° 395 : mise à disposition de fonctionnaires territoriaux des départements auprès des DDE ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 2002) - **Art. 39** (application aux établissements publics de coopération intercommunale - art. L. 5211-12 à L. 5211-15, L. 5214-8, L. 5215-16 et L. 5216-4 du code général des collectivités territoriales) (p. 384) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 393 (indemnité de fonction des présidents et vice-présidents de syndicats mixtes composés exclusivement de collectivités territoriales et d'établissements publics de coopération intercommunale) ; adopté - **Art. 43 A** (aides aux entreprises - art. L. 1511-2, L. 1511-3 et L. 4211-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 411) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Schosteck, transformé en sous-amendement à l'amendement n° 97 de la commission des lois, n° 274 : possibilité d'aides par le département en cas de non-attribution ou de limitation par la région ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 2002) - **Après l'art. 58 quinquies (par priorité)** (p. 616) : son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 489 : report d'une année de la mise en place des SCOT ; adopté.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif au contrôle de la circulation dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus [n° 0181 (2001-2002)]** - (13 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1290, 1292) : rappel des accidents du tunnel du Mont-Blanc et du tunnel du Gothard. Dimension européenne de la politique des transports. Conciliation du développement économique et de la réduction des nuisances. Rôle de la France. Crainte d'un dispositif de régulation déguisé. Projet de liaison ferroviaire France-Italie. Inquiétude sur le manque d'engagement de l'Etat - **Discussion de l'article unique** (p. 1297) : scepticisme sur la croissance du trafic ferroviaire. Inquiétude sur le financement des ouvrages.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne pour la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin [n° 0234 (2001-2002)]** - (21 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1686, 1689) : mise en place en 1996 d'une commission intergouvernementale pour la réalisation de cette liaison ferroviaire. Engagement du Président de la République en date du 29 janvier 2001. Rappel de sa question orale de juin 2000. Choix d'un tunnel ferroviaire à double tube passant sous le massif de la Chartreuse. Interrogations sur l'échéancier des travaux, la non-prise en

compte du tunnel sous Belledonne et le financement. Votera ce texte. Complémentarité entre le rail et la route. Sollicite la mise en place d'une procédure "grand chantier" sur la totalité des territoires concernés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1693, 1694) : nécessité de solliciter davantage l'Europe pour financer ce projet. Insuffisance de la participation du rail dans l'évolution du trafic. Tunnel sous le massif de Belledonne. Procédure "grand chantier".

- **Proposition de loi relative à l'implantation des éoliennes et à la protection de l'environnement [n° 0287 (2000-2001)]** - (24 octobre 2002) - **Art. 3** (obligation d'établir une étude d'impact ou une notice d'impact) (p. 3185) : son amendement n° 3 : abaissement du seuil de puissance retenu pour l'obligation d'étude d'impact ; retiré.

- **Proposition de loi relative à la couverture territoriale en téléphonie mobile de deuxième génération par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale entre opérateurs [n° 0409 (2001-2002)]** - (24 octobre 2002) - **Art. 1er** (définition de l'itinérance) (p. 3197, 3198) : ses amendements n° 1, analogue à l'amendement n° 7 du Gouvernement (précision de la notion d'itinérance locale), et n° 2, analogue à l'amendement n° 8 du Gouvernement (précision sur les zones visées) ; retirés au profit de ces derniers - **Art. 2** (mention explicite de l'itinérance locale dans le cahier des charges des opérateurs) (p. 3198) : son amendement de suppression n° 3 ; retiré. Inutilité de cet article - **Art. 3** (principe et modalités de la couverture en téléphonie mobile de certaines zones blanches) (p. 3202, 3204) : son amendement n° 4 : prise en compte des plans départementaux dans le calendrier prévisionnel dressé par l'ART ; adopté. Mérite du dispositif proposé. Définition de la zone centre-bourg - **Art. 5** (convention conclue entre l'opérateur et la collectivité territoriale) (p. 3205) : son amendement n° 5 : détermination par la convention des conditions de maintenance et d'entretien des infrastructures ; adopté.

VIDAL (Marcel), sénateur (Hérault) SOC.

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Membre titulaire du conseil d'administration du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

#### DÉPÔTS

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - **Cinéma - Théâtre dramatique [n° 69 (2002-2003) tome 2]** (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### Culture et communication - Culture

- (29 novembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le cinéma et le théâtre dramatique (p. 4886, 4887) : progression des recettes du compte de soutien au cinéma. Modalités de financement. Dépendance de la production cinématographique à l'égard des chaînes de télévision. Politique de soutien à l'exportation.



Utilisation des crédits déconcentrés. Education à l'image. Cinémathèque. Soutien au spectacle vivant. Assurance chômage des intermittents du spectacle. Enseignement de l'art dramatique. Au nom de la commission des affaires culturelles, recommande l'adoption des crédits du cinéma et du théâtre dramatique pour 2003.

**VIKE-FREIBERGA (Vaira)**, *Présidente de la République de Lettonie.*

#### INTERVENTIONS

- **Son allocution lors de sa réception solennelle devant le Sénat** - (2 octobre 2002) (supplément du Journal officiel, p. 6, 11).

**VILLEPIN (Dominique de)**, *ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie.*

dans le Gouvernement Raffarin le 7 mai 2002 (JO Lois et décrets du 8 mai 2002) - Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 17 juin 2002) (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

puis, *ministre des affaires étrangères* dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

**En qualité de ministre des affaires étrangères**

#### DÉPÔTS

**En première lecture devant le Sénat :**

*Projet de loi* autorisant l'adhésion de la France au protocole de 1996 à la convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets [n° 310 (2001-2002)] (22 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention sur les effets transfrontières des accidents industriels (ensemble treize annexes) [n° 311 (2001-2002)] (22 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'amendement au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté à Montréal le 17 septembre 1997 [n° 316 (2001-2002)] (5 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'amendement au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté à Pékin le 3 décembre 1999 [n° 317 (2001-2002)] (5 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au raccordement de la Suisse au réseau ferré français, notamment aux liaisons à grande vitesse (ensemble une annexe) [n° 322 (2001-2002)] (12 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le

Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la responsabilité civile au titre de dommages nucléaires du fait de fournitures en provenance de la République française destinées à des installations nucléaires en Fédération de Russie [n° 323 (2001-2002)] (12 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la décision des représentants des Gouvernements des Etats membres de l'Union européenne, concernant les privilèges et immunités accordés à l'Institut d'études de sécurité et au Centre satellitaire de l'Union européenne, ainsi qu'à leurs organes et aux membres de leur personnel [n° 324 (2001-2002)] (12 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant la ratification de la convention de sécurité sociale entre la République française et la Principauté d'Andorre signée à Andorre-la-Vieille le 12 décembre 2000 [n° 363 (2001-2002)] (17 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et la fortune (ensemble un protocole et un échange de lettres) [n° 364 (2001-2002)] (17 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant la ratification de la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international [n° 387 (2001-2002)] (31 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant la ratification du protocole coordonnant la convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne "Eurocontrol" du 13 décembre 1960 suite aux différentes modifications intervenues [n° 388 (2001-2002)] (31 juillet 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention sur les polluants organiques persistants (ensemble six annexes) [n° 395 (2001-2002)] (29 août 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (ensemble cinq annexes) [n° 396 (2001-2002)] (29 août 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement français et le Gouvernement macédonien en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 397 (2001-2002)] (4 septembre 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 3 août 2002) - **Traités et conventions.**

*Déclaration du Gouvernement* sur la question de l'Iraq [n° 17 (2002-2003)] (9 octobre 2002) - **Gouvernement (déclarations).**

*Projet de loi* autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Sultanat d'Oman en vue d'éviter les doubles impositions (ensemble un protocole) [n° 94 (2002-2003)] (11 décembre 2002) - **Traités et conventions.**

## INTERVENTIONS

- **Hommage aux victimes de l'attentat de Karachi** - (27 juin 2002) (p. 1777) : reconnaissance de la nation envers les victimes et leurs familles. Devoir de mémoire, de vigilance et d'action contre le terrorisme.

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2714, 2716) : gravité de la question iraquienne. Responsabilités particulières de la France. Risque de prolifération des armes de destruction massive. Devoir de veiller à la stabilité du Moyen-Orient. Soutien au rôle primordial de l'ONU. Respect du droit et de l'unité de la communauté internationale. Mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité. Dimension humanitaire de la question iraquienne. Conflit israélo-palestinien. Urgente nécessité du règlement de la crise. (p. 2736, 2738) : menace représentée par l'Iraq. Danger de la tentative sécuritaire, de l'action préventive et de l'action unilatérale. Exigence de légitimité, de solidarité et de justice. Objectif d'unité de la communauté internationale. Recherche d'un accord au sein du Conseil de sécurité.

**VILLEPIN (Xavier de)**, sénateur (Français établis hors de France) UC puis UMP.

## NOMINATIONS

Président de la commission des affaires étrangères ; puis membre (JO Lois et décrets du 11 juillet 2002).

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission nationale des bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

## DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Israël et dans les Territoires palestiniens, du 17 au 21 mars 2002, par une délégation de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées [n° 285 (2001-2002)] (3 avril 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Proche-Orient**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée aux États-Unis du 6 au 8 mai 2002 [n° 313 (2001-2002)] (29 mai 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Amérique du nord**.

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant amnistie** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 0382 (2001-2002)] - (3 août 2002) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2508) : texte équilibré. Le groupe de l'UC votera dans sa grande majorité le projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003** [n° 0067(2002-2003)]

*Discussion générale :*

- (21 novembre 2002) (p. 4342, 4343) : contexte économique mondial. Dégradation de la compétitivité française. Réforme de l'Etat. Le groupe de l'UC votera le projet de budget pour 2003.

*Deuxième partie :*

## Défense

- (5 décembre 2002) (p. 5336, 5337) : délégation générale pour l'armement, DGA. Avenir de la direction des constructions navales, DCN. Situation de GIAT-Industries. Soutient l'action du Gouvernement.

**VINÇON (Serge)**, sénateur (Cher) RPR puis UMP.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 8, 10, 16, 17, 23 janvier ; 7, 14, 20, 21 février ; 24, 30 juillet ; 1er, 10, 16, 29 août ; 12, 15, 18, 19, 20, 26, 28, 29 novembre ; 2, 4, 5, 9, 11, 18, 19 décembre 2002.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du conseil supérieur de la réserve militaire.

Membre de la Commission de vérification des fonds spéciaux (JO Lois et décrets du 20 septembre 2002).

## DÉPÔTS

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne, sur la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres [n° 249 (2001-2002)] (19 février 2002) - **Union européenne**.

*Participation au rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée du 3 au 10 mars 2002 en Inde et au Pakistan [n° 336 (2001-2002)] (24 juin 2002) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 février 2002) - **Asie**.

*Rapport d'information*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la situation et les perspectives des forces aéromobiles de l'armée de Terre [n° 350 (2001-2002)] (10 juillet 2002) - **Défense**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 268 (2001-2002)] autorisant la ratification du traité entre la République française, le Royaume d'Espagne, la République d'Italie et la République portugaise portant statut de l'Eurofor [n° 3 (2002-2003)] (2 octobre 2002) - **Traités et conventions**.

*Rapport*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur - le projet de loi [n° 84 (2001-2002)] autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à l'extradition entre les États membres de l'Union européenne (ensemble une annexe comportant six déclarations) ; - le projet de loi [n° 85 rect. (2001-2002)] autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à la procédure simplifiée d'extradition entre les États membres de l'Union européenne [n° 5 (2002-2003)] (2 octobre 2002) - **Traités et conventions**.

*Avis*, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2003 [n° 67 (2002-2003)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Forces terrestres [n° 71 (2002-2003) tome 6] (21 novembre 2002) - **Lois de finances**.

## INTERVENTIONS

- **En qualité de président de séance**

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité** [n° 0415 (2000-2001)] - **Suite de la discussion** - (17 janvier

2002) - **Motion d'ordre** (p. 366) : déroulement des travaux du Sénat.

- **Rappel au règlement** - (23 janvier 2002) (p. 562) : intervient sur le rappel au règlement de M. Ivan Renar : fixation par le Gouvernement de l'ordre de priorité d'examen des textes.

- **Suspension des travaux du Sénat** - (21 février 2002) (p. 1770, 1771).

- **Souhaits de bienvenue au président de la République de Lituanie et au premier ministre de Bulgarie** - (15 novembre 2002) (p. 3994).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Luxembourg** - (29 novembre 2002) (p. 4813).

#### - En qualité de sénateur

- **Projet de loi de finances rectificative pour 2002 [n° 0367 (2001-2002)]** - (29 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2296, 2297) : satisfaction de l'effort significatif consenti aux armées. Clôture de la programmation militaire 1997-2002. Réclamation d'une redéfinition des rapports sociaux au sein des armées. Crise humaine et matérielle. Exemple de la gendarmerie. Baisse alarmante du budget de l'équipement. Situation critique de l'entretien programmé des matériels. Objectifs du modèle d'armée 2015. Souhait d'une attention particulière pour la réserve opérationnelle.

- **Débat sur une déclaration du Gouvernement** - (9 octobre 2002) (p. 2721, 2724) : désaccord avec l'ordre mondial prôné par les Etats-Unis. Historique du droit international. Fragilité de l'édifice juridique. Reprise inconditionnelle des inspections en Iraq. Approche multilatérale préconisée par la France. Enjeu essentiel de la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. Nécessité d'un processus diplomatique soutenu en faveur du Moyen-Orient. Soutien du groupe RPR aux principes de l'action de la France.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à l'extradition entre les Etats membres de l'Union européenne (ensemble une annexe comportant six déclarations) [n° 0084 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 85 (2001-2002)** (p. 2747, 2748) : simplification des procédures. Refus du Royaume-Uni d'extrader M. Rachid Ramda, financier présumé des attentats du GIA en France. Champs et modalités d'application de ces conventions. Amélioration de la coopération judiciaire en Europe. Propose l'adoption de ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité sur l'Union européenne, relative à la procédure simplifiée d'extradition entre les Etats membres de l'Union européenne [n° 0085 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 84 (2001-2002)** : voir son intervention sous le projet de loi précité.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française, le Royaume d'Espagne, la République d'Italie et la République portugaise portant statut de l'Eurofor [n° 0268 (2001-2002)]** - (10 octobre 2002) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2751) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Discussion des articles de la première partie :*

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 2002) - **Articles de la première partie (suite)** - **Après l'art. 25** (p. 4671, 4677) : son amendement n° I-20 : compensation de la suppression des taxes parafiscales pour un certain nombre de secteurs d'activité ; retiré. Engagement du Gouvernement à l'associer à un travail de réflexion.

*Deuxième partie :*

#### Défense

- (5 décembre 2002) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères pour la section "forces terrestres" (p. 5325) : volonté de redressement. Progression des crédits d'entretien. La commission des affaires étrangères donne un avis favorable à ce budget. (p. 5341) : problème des retraites au sein des forces armées - **Examen des crédits - Après l'art. 63 quater** (p. 5345, 5346) : son amendement n° II-49 : (garantie de salaire pour les fonctionnaires détachés auprès de GIAT-Industries) ; retiré. Attente du résultat des négociations en cours.

**VIRAPOULLÉ (Jean-Paul)**, sénateur (La Réunion) UC puis UMP.

Chargé d'une mission temporaire auprès de la ministre de l'outre-mer (JO Lois et décrets du 1er août 2002).

#### NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre titulaire de la Commission des comptes économiques et sociaux des départements d'outre-mer et de suivi de la loi d'orientation pour l'outre-mer (JO Lois et décrets du 28 avril 2002).

#### INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la démocratie de proximité [n° 0415 (2000-2001)]** - **Suite de la discussion** - (9 janvier 2002) - **Discussion générale** (p. 83, 84) : sa consultation des comités de quartier sur le texte : étonnement de la nécessité de légiférer. Existence de mairies annexes dans toutes les communes de la Réunion. Risque de création d'une nouvelle collectivité locale avec l'élection au suffrage universel direct des conseillers des EPCI. Rapport de M. Mauroy pronant la simplification des procédures de décision. Rapport de M. Jacques Fleury : données chiffrées sur la sécurité civile. Solutions de M. Mauroy pour les SDIS. Respect de la démocratie. Respect des lois votées par le Parlement. Propos du Président François Mitterrand. En l'état actuel, rejette cette loi.

- **Projet de loi portant création d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise [n° 0351 (2001-2002)]** - (17 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 1933, 1934) : baisse du coût du travail. Texte simple. Accès rapide à un CDI. Amélioration nécessaire du volet formation. Existence de jeunes inemployables. Nécessité de favoriser l'acquisition d'un minimum de savoir. Réforme de l'école indispensable. Volonté de prendre en compte l'hétérogénéité de la population et de libérer la créativité des entreprises.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure [n° 0365 (2001-2002)]** - (30 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2395, 2396) : hommage aux victimes de l'insécurité. Appel des quartiers en difficulté. Résultats des dernières élections. Obligation de faire respecter la légalité républicaine. Evolution qualitative de la délinquance. Se déclare favorable à la mise en place d'un

système répressif, à l'affirmation de la solidarité avec les policiers et au renforcement du rôle des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance. Extension des efforts aux départements d'outre-mer. Le groupe de l'UC soutiendra ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République [n° 0024 (2002-2003)]** - (29 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3248, 3249) : partage les enjeux de ce chantier. Progrès enregistrés par les départements d'outre-mer grâce au statut départemental. Attachement aux valeurs de la République. Evolution historique. Verrous de l'article 72-3. Acceptation du veto. Acceptation du principe de l'assimilation adaptée. Acceptation du pouvoir d'élaboration des règlements pour adapter les lois. Refus de l'introduction de la spécialité législative. Préférence pour l'expérimentation. Refus d'une loi organique au niveau local. Amendements concernant La Réunion tendant à garantir l'intégration adaptée. Projets en cours. Soutien de la réforme.

- **Suite de la discussion** - (6 novembre 2002) - **Art. 7** (*régime des collectivités situées outre-mer - art. 72-3 inséré dans la Constitution*) (p. 3492) : salutations à M. Audifax, député de la Réunion. Portée historique de l'article. Inscription nominative des départements et territoires d'outre-mer dans la Constitution. Pouvoir de veto accordé au peuple. Absence d'inquiétude quant au droit de passage de l'un à l'autre des régimes. Article donnant satisfaction aux populations des DOM. Débat institutionnel sortant du huis clos anti-démocratique constitué par le Congrès. Remerciements au Gouvernement - **Art. 8** (*régime des départements et régions d'outre-mer - art. 73 de la Constitution*) (p. 3511, 3512) : sur l'amendement n° 27 de la commission des lois (A27), son sous-amendement n° 85 : maintien de la Réunion dans le cadre actuel de l'article 73 de la Constitution ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

#### **Outre-mer**

- (4 décembre 2002) (p. 5188, 5189) : budget adapté aux réalités des départements et territoires d'outre-mer. Mise en oeuvre du "passeport mobilité". Investissements dans le développement économique. Avenir des emplois-jeunes. Problème du logement des Réunionnais en métropole. Conditions de préparation de la loi de programme. Objectifs d'égalité économique.

- **Projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République - Deuxième lecture [n° 0083 (2002-2003)]** - (11 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5647, 5648) : débat suivi avec passion outre-mer. Vote d'une très grande réforme. Mise en place d'une nouvelle culture de la décentralisation. Parole donnée aux citoyens. Remerciements au Président de la République. Droit de veto donné aux populations. Exercice du droit à un consentement. Se dit outré par certains propos de parlementaires de gauche à l'Assemblée nationale sur La Réunion. Refus de la spécialité législative. Remerciements.

## W

**WEBER (Henri), sénateur (Seine-Maritime) SOC.**

## NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle (24 janvier 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi [n° 0021 (2002-2003)]** - (22 octobre 2002) - **Discussion générale** (p. 3053, 3054) : bilan de la loi "Aubry 1". Nécessité d'adaptations pour les petites entreprises. Discrimination entre les salariés passés aux 35 heures et ceux qui n'y passeront pas, aggravation de la condition des salariés, avantage à la précarité du travail et aggravation du chômage. Avec le groupe socialiste, votera contre ce projet de loi - **Art. 2 (assouplissements apportés aux 35 heures - art. L. 212-5, L. 212-5-1, L. 212-6, L. 212-8, L. 212-9, L. 212-10, L. 212-15-2, L. 212-15-3 et L. 227-1 du code du travail)** (p. 3067) : soutient d'une majorité du salariat aux deux "lois Aubry".

- **Suite de la discussion** - (23 octobre 2002) - **Art. 2 (suite)** (p. 3079) : se déclare favorable aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 40 (accord indispensable du salarié pour effectuer des heures supplémentaires) et n° 41 (délai requis pour prévenir les salariés en cas de demande par l'employeur d'accomplissement d'heures supplémentaires). (p. 3081) : se déclare favorable à l'amendement n° 82 de M. Roland Muzeau (règle majoritaire comme condition de validité des accords sur la réduction du temps de travail). Souhait de développer les relations conventionnelles et contractuelles. (p. 3090) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 49 de M. Gilbert Chabroux et n° 91 de M. Roland Muzeau (suppression du IV de l'article relatif au calcul de la durée annuelle du travail en cas de modulation des horaires).

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Culture et communication - Culture**

- (29 novembre 2002) (p. 4893, 4894) : arbitrages défavorables au ministère de la culture. Evolution des crédits. Echéance de 2004 - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4899) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° II-21 de la commission (réduction des crédits).

**Culture et communication - Communication**

- (30 novembre 2002) (p. 4923, 4925) : affaiblissement de l'audiovisuel public. Problème de financement de ce secteur. Comparaison européenne. Abandon de projets intéressants. Missions du service public. Avenir de France 3. Le groupe socialiste votera contre le budget de la communication pour 2003.

**WILTZER (Pierre-André), ministre délégué à la coopération et à la francophonie.**

dans le deuxième Gouvernement Raffarin le 17 juin 2002 (JO Lois et décrets du 18 juin 2002).

## INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Affaires étrangères**

- (4 décembre 2002) (p. 5241, 5247) : mise en place d'un nouvel ordre international. Développement d'une mondialisation maîtrisée. Priorités du Gouvernement. Budget en augmentation. Développement de l'action extérieure de la France. Reprise de l'aide publique au développement. Perspective de la loi organique relative aux lois de finances. Rôle de synthèse dévolu au ministère des affaires étrangères. Coopération pour le développement marquée par la fidélité aux partenaires anciens, notamment l'Afrique. Coopération culturelle et audiovisuelle. Actions d'assistance technique. Accessibilité des médicaments et développement de la lutte contre le sida. Rationalisation de l'organisation de l'aide alimentaire. Nouvelle impulsion donnée à la coopération militaire et de défense. Plan de relance de la francophonie. Rôle de l'Union européenne. Action culturelle extérieure. Difficultés des centres culturels. Réflexion sur l'action audiovisuelle extérieure, instrument stratégique de la diplomatie. Action du ministère basée sur la cohérence et l'efficacité. Dysfonctionnements du FED. Processus d'évaluation des résultats du ministère. Réponse aux orateurs. Evolution de la situation de crise en Côte d'Ivoire. Succès et limites de la défense européenne. Lutte contre le terrorisme - **Examen des crédits Etat B - Titre IV** (p. 5256) : demande le retrait de l'amendement n° II-64 de la commission (réduction des crédits relatifs au financement des missions d'expertise de courte durée menées par le ministère et au financement de la chaîne CFI-TV).

## Z

**ZOCCHETTO (François)**, sénateur (Mayenne) UC.

## NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs (JO Lois et décrets du 14 février 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amnistie (24 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice (30 juillet 2002).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises et experts en diagnostic d'entreprise (12 novembre 2002).

## INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au nom patronymique [n° 0225 (2000-2001)]** - (20 février 2002) - **Discussion générale** (p. 1611, 1612) : conditions de l'examen de ce texte. Modifications ponctuelles sans réflexion d'ensemble sur le droit de la famille. Caractère inopportun et imparfait de cette réforme. Transmission d'un seul nom pour les générations ultérieures. Attachement des Français au nom patronymique. Echec relatif de l'emploi du double nom à titre d'usage introduit par la loi du 23 décembre 1985. Risque de conflit portant sur l'obligation de consentement des parents en cas de représentation. Conséquences de l'utilisation de l'ordre alphabétique pour les noms accolés. Stabilité nécessaire des règles de l'état civil. Votera le texte tel qu'il ressort des travaux de la commission des lois.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice [n° 0362 (2001-2002)]** - (25 juillet 2002) - **Discussion générale** (p. 2089, 2091) : action courageuse du Gouvernement de revalorisation de la justice. Evolution des métiers. Instauration du juge de proximité. Simplification de la procédure pénale. Maintien des acquis de la loi relative à la présomption d'innocence et à la protection des victimes. Encadrement du nouveau dispositif de "référé-détention". Réforme du droit pénal des mineurs après le constat accablant sur la délinquance. Association de la sanction et de l'éducation. Construction de nouveaux établissements réservés aux mineurs. Amélioration des conditions de détention dans les établissements pénitentiaires. Souhaite un maintien du bracelet électronique pour les personnes mises en détention provisoire. Le groupe de l'UC votera ce texte amendé par la commission des lois.

- **Projet de loi pour la sécurité intérieure [n° 0030 (2002-2003)]** - (13 novembre 2002) - **Discussion générale** (p. 3751, 3752) : réalité sociale de l'insécurité et non pas enjeu politique. Se félicite de la mise en oeuvre rapide des engagements pris dans la LOPSI du 29 août 2002 : amélioration des capacités d'action de la police judiciaire ; rôle des préfets ; traitement automatisé de données

personnelles dans le respect des libertés individuelles. Interrogation sur la terminologie "raisons plausibles de soupçonner". Favorable à la création d'une infraction de traite des êtres humains et au rétablissement de l'incrimination pour racolage passif sans référence à la tenue vestimentaire.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 2002) - **Art. 5 (visites de véhicules pour la recherche de certaines infractions - art. 23 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne, art. 78-2-2 du code de procédure pénale)** (p. 3807) : votera cet article.

- **Projet de loi de finances pour 2003 [n° 0067 (2002-2003)]**

*Deuxième partie :*

**Services du Premier ministre - V - Aménagement du territoire**

- (5 décembre 2002) (p. 5302, 5303) : doute sur l'efficacité de la dépense publique dans ce domaine. Réforme des modalités d'attribution des fonds européens. Retard dans les zones rurales. Exemple de la Mayenne. Retard en matière de grandes infrastructures. Exemple de la région des Pays de la Loire. Démarche de constitution de pays. Votera ce budget.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi [n° 0091 (2002-2003)]** - (17 décembre 2002) - **Discussion générale** (p. 5977, 5978) : instauration d'une logique de rupture avec le dispositif de la loi de "modernisation sociale". Redynamisation de la négociation interprofessionnelle. Restauration d'un environnement juridique et social fiable pour les investisseurs étrangers. Manque d'ambition de la réforme : favorable à l'abrogation des dispositions de la loi précitée. Relance du dialogue social. Caractère expérimental des accords de méthode prévus pendant la période transitoire. Recherche d'une attitude participative des partenaires sociaux. Restauration d'un lien social dynamique et productif au sein de l'entreprise. Condamnation des licenciements visant à améliorer les résultats financiers et boursiers. Favorable au renversement de la charge de la preuve en matière de harcèlement moral. Le groupe de l'UC approuve le dispositif proposé - **Question préalable** (p. 5985) : se déclare opposé à la motion de M. Roland Muzeau n° 32 tendant à opposer la question préalable.